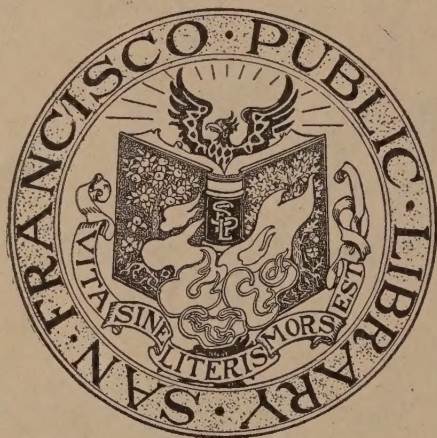






BOOK NO.

920 B52

13

ACCESSION

162208

NOT TO BE TAKEN FROM THE LIBRARY

FORM NO. 37 2M-7-20



02/12

Cur

114
+ 11.10

BIOGRAPHIE NATIONALE.

BIOGRAPHIE NATIONALE

PUBLIÉE PAR

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS

DE BELGIQUE.

TOME VINGT-DEUXIÈME.

SCHOTT — SMYTERS.



BRUXELLES,
ÉTABLISSEMENTS ÉMILE BRUYLANT,

Société anonyme d'éditions juridiques et scientifiques,

67, RUE DE LA RÉGENCE, 67.

1914-1920.

$$\begin{array}{r} \times 920 \\ 352 \end{array} \quad \begin{array}{r} 12 \\ - \end{array}$$

162208

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(31 DÉCEMBRE 1920).

- MM. Henri Pirenne**, délégué de la classe des lettres, *président*.
Constantin Le Paige, délégué de la classe des sciences, *vice-président*.
Paul Bergmans, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire*.
Léon Fredericq, délégué de la classe des sciences.
Charles Julin, délégué de la classe des sciences.
Jean Massart, délégué de la classe des sciences.
J. Neuberg, délégué de la classe des sciences.
Ursmer Berlière, délégué de la classe des lettres.
Georges Cornil, délégué de la classe des lettres.
Eugène Hubert, délégué de la classe des lettres.
Joseph Vercoullie, délégué de la classe des lettres.
Georges Hulin de Loo, délégué de la classe des beaux-arts.
Louis Lenain, délégué de la classe des beaux-arts.
Emile Mathieu, délégué de la classe des beaux-arts.
Lucien Solvay, délégué de la classe des beaux-arts.

LISTE DES COLLABORATEURS

DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

Alvin (Frédéric), conservateur à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Sedaine (Henri-Jean-François), fonctionnaire, col. 159-140. — Sevenbergen (Lucas van), orfèvre, col. 539-540. — Simon (Jean-Henri), graveur, col. 529-535. — Simon (Mayer), graveur, col. 535.

***Bambeke (Charles van)**.

Schrevels (Emile), médecin, col. 57. — Segers (Jean-Corneille), médecin, col. 158-159. — Selade (Emmanuel-Charles-Victor), médecin, col. 185-186. — Semal (François), médecin, col. 199-201. — Servais (François-Xavier-Joseph), médecin, col. 500. — Sevendonck (Mathieu Van), médecin, col. 540-541.

Bastelaer (René van), correspondant de l'Académie royale, à Bruxelles.

Serwouters (Pierre), graveur, col. 510-515. — Siceram (Louis), graveur, col. 578-580. — Simons (Marie-Elisabeth), peintre, col. 595-597. — Simons (Quentin), peintre, col. 625-626.

Bautier^a (Pierre), conservateur-adjoint du Musée des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Serin (Jan), peintre, col. 225. — Serin (Jean), peintre, col. 225. — Sevin (Claude-Albert), peintre, col. 552-555. — Simonau (François), peintre, col. 564-565. — Simonau (Gustave), aquarelliste, col. 565-567.

Beaujean (C.), directeur du service de la Caisse d'Épargne, à Bruxelles.

Schwartz (Louis), écrivain-militaire, col. 98. — Serulier (Pierre-Joseph), officier, col. 287.

Bergmans (Paul), membre de l'Académie royale, à Gand.

Schott (François), écrivain, col. 15-16. — Schouten (Marin), chirurgien, col. 24. — Schuere (Jacques van der), poète, col. 60-61. — Schuyt (Corneille), médecin, col. 76-77. — Schwartz (Nicolas-Joseph), professeur, col. 98-100. — Schynkele (Henri), écrivain ecclésiastique, col. 102-104. — Sclobas (Jean-Baptiste), sculpteur, col. 106-107. — Scockart (Adrien), compositeur, col. 107-108. — Scrivere (Barthélemy de), écrivain ecclésiastique, col. 129. — Sébille (Alexandre), écrivain ecclésiastique, col. 156-157. — Sécus (François-Marie-Joseph-Hubert de), homme politique, col. 158-159. — Sedulius (Henri de Vroom, dit),

LISTE DES COLLABORATEURS

écrivain ecclésiastique, col. 146-149. — Seghers (François-Jean-Baptiste), violoniste, col. 178-179. — Segri (Jean de), diplomate, col. 184-185. — Selliers de Moranville (Léonard-Charles-Adrien de), fonctionnaire, col. 186-187. — Serret (François-Joseph-Jean-Baptiste de), homme politique, col. 894-897. — Serret (François-Joseph-Léonard), militaire, col. 897-898. — Serrurier (Pierre), théologien, col. 277-279. — Servais de Saint-Pierre, écrivain ecclésiastique, col. 504-505. — Servatii (François), religieux, col. 506. — Servatius (Robert), prédicateur, col. 506. — Séverin (André), facteur d'orgues, col. 546-547. — Sibenius (Martin), traducteur, col. 571-572. — Sichem (François de), écrivain ecclésiastique, col. 580-581. — Sieur (Arnold), écrivain, col. 589. — Siger (Paul), musicien, col. 435. — Sigerus de Novo Lapide, recteur, col. 505-504. — Siliceus (Johannes), chroniqueur, col. 505-506. — Silvius (Pierre), écrivain ecclésiastique, col. 514-515. — Silvius (Pierre), écrivain ecclésiastique, col. 515-516. — Simeomo (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique, col. 517-518. — Simon (Gratien), faïencier, col. 521-522. — Simon (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique, col. 528-529. — Simon (Jean-Henri), violoniste compositeur, col. 555-554. — Simon, ménestrel, col. 556-557. — Simonis (Hubert), professeur, col. 569-570. — Simons (François), chanoine, col. 592. — Sinkel (Joseph-Lambert-Emile), lieutenant de vaisseau, col. 651-655. — Siraut (Dominique-Nicolas-Joseph), homme politique, col. 657-658. — Siret (Adolphe), littérateur, col. 645-650. — Slachtslaep (Henri), missionnaire, col. 662-665. — Slooten (Jean Van der), écrivain ecclésiastique, col. 701-702. — Sloovere (Martin de), imprimeur et poète, col. 705-704. — Sluse (Gustave-Pierre-François), professeur, col. 708-909. — Sluys (Paul Van der), écrivain ecclésiastique, col. 765. — Smachtens (Jean-Joseph), architecte, col. 764-765. — Smet (Adrien de), sculpteur, col. 767. — Smet (Artus), facteur d'orgues, col. 768-769. — Smet (Corneille), écrivain ecclésiastique, col. 769-775. — Smet (Eugène de), homme politique, col. 775-775. — Smet (Jean de), peintre, col. 776. — Smet (Mathieu de), sculpteur, col. 791-792. — Smet (Pierre de), peintre-verrier, col. 792-795. — Smet (Théodore), facteur d'orgues, col. 806-807. — Smets (Antoine), prédicateur, col. 819. — Smeyers (Henri), écrivain ecclésiastique, col. 832. — Smising (Théodore), écrivain ecclésiastique, col. 859. — Smits (Guillaume), récollet, col. 852-854. — Smolderen (Jean-Gérard), professeur, bibliophile, col. 879-880. — Smytere (Anne de), miniaturiste, col. 885-886. — Smytere (Jean de), sculpteur, col. 886-888.

Berlière (Ursmer), membre de l'Académie royale, à Maredsous.

Sichard, abbé, col. 580. — Simon d'Alligem, moine, col. 557. — Simon de Saint-Martin, moine, col. 544. — Sivry (Jean de), chanoine, col. 652-653.

Blomme (A.), président honoraire du tribunal de Termonde, à Bruxelles.

Seraris (Jean-Théodore), homme de guerre, col. 256-259. — Siré (Pierre), écrivain ecclésiastique, col. 640.

***Borchgrave (baron Émile de)**.

Schouteete de Tervarent (Amédée-Jean-Victor-Marie, chevalier de), historien, col. 21-24. — Sibylle d'Anjou, comtesse de Flandre, col. 575-578.

***Brants (Victor)**.

Scribani (Charles), jésuite, col. 116-129. — Smolders (Théodore-Jean-Corneille), jurisconsulte, col. 880-882.

Brouwers (D.-D.), conservateur des archives de l'État, à Namur.

Severi (Charles de), abbé, col. 542-545. — Siderius (Émile-Edouard-Benoît), historien, col. 588. — Simon (Godefroid), sculpteur, col. 520-521. — Simon de Couvin, col. 557-558.

LISTE DES COLLABORATEURS

Buschmann (P.), publiciste, à Anvers.

Servaes (Herman), peintre, col. 287-289.

***Caloen (Vincent-M. van)**.

Servais de Louvain, dominicain, col. 303-304.

Casier (Joseph), président de la Commission des monuments de la ville de Gand.

Sempi (Pierre), peintre, col. 201-205.

Cauchie (Alfred), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Serrurier (Nicole), hérésiarque, col. 273-277.

Caullet (Gustave), libraire-antiquaire, à Bruxelles.

Schorrenbergh (Henri Van), peintre, col. 889-892. — Smet (les) Roger de), sculpteurs, col. 798-806.

Ceuleneer (Adolf de), membre de l'Académie royale flamande, à Gand.

Serrure (Constant-Antoine), avocat, col. 242-251. — Serrure (Constant-Philippe), historien, col. 251-265. — Serrure (Louis-Auguste), architecte, col. 265. — Serrure (Raymond-Constant), numismate, col. 265-271.

Closson (Ernest), conservateur du Musée instrumental du Conservatoire, à Bruxelles.

Servais (Adrien-François), violoncelliste, col. 296-298. — Servais (François-Mathieu), compositeur, col. 298-300. — Servais (Joseph), violoncelliste, col. 302-305. — Simar (Julien), compositeur, col. 316. — Singelée (Louise), cantatrice, col. 650.

Coninckx (Hyacinthe), professeur à l'Académie des Beaux-Arts, à Malines.

Sébastien (frère), moine augustin, col. 152. — Siebrechts (Marcel), peintre, col. 588-589. — Sillevoots (Pierre), peintre, col. 509-510. — Sloots (Jean), peintre, col. 702-703. — Smets (Chrétien), peintre col. 819-820. — Smets (Jacques), peintre, col. 820-821. — Smeyers (Egide), peintre, col. 823-825. — Smeyers (Gilles-Joseph), peintre, col. 825-831. — Smeyers (Jacques), peintre, col. 832-833. — Smeyers (Nicolas), peintre, col. 834.

Counson (Albert), professeur à l'Université de Gand.

Sigart (Joseph-Désiré), médecin, col. 390-395. — Siger de Brabant, philosophe, col. 459-492.

Courtoy (Ferdinand), conservateur-adjoint des archives de l'État, à Namur.

Senzeilles (Jacques de), homme de guerre, col. 206-207. — Séverin (Henri-Joseph de), jurisconsulte, col. 547-549.

Cuvelier (Joseph), correspondant de l'Académie royale, à Bruxelles.

Sire Jacob (Daniel), industriel, col. 640-641. — Sire Jacob (Jean), théologien, col. 641. — Sire Jacob (Jean), abbé, col. 641-643. — Sire Jacob (Luc), théologien, col. 643.

Daniels (Polydore), abbé, à Hasselt.

Schouterden (Henri-Herman), écrivain ecclésiastique, col. 25-26.

Defrecheux (Charles), bibliothécaire de la ville de Liège.

Simonis (Nicolas-Désiré), avocat, col. 579-580.

LISTE DES COLLABORATEURS

Defrecheux (Joseph), bibliothécaire de l'Université de Liège.

Schott (Jean), écrivain ecclésiastique, col. 16-19. — Schoubben (Martin), écrivain ecclésiastique, col. 21. — Seghers (Alexandre), capitaine, col. 163-166. — Serulier (Olivier-Ferdinand-Joseph), poète, col. 286-287. — Serivier (Mathieu), prémontré, col. 507-509. — Simoni (Guillaume-Hyacinthe-Joseph de), ingénieur, col. 567-569. — Simonis (Jean-Martin-Grégoire), chansonnier, col. 570-572. — Simonon (Charles-Nicolas), poète, col. 580-586. — Simonon (Pascal), écrivain, col. 586-589. — Simons-Pirnea (Ambroise-Simon), bibliothécaire, col. 626-629. — Slaughter (Edouard), hébraïsant, col. 665-665. — Sluse (Jean-Gautier de), cardinal, col. 709-716. — Smits (Eugène-Oscar), industriel, col. 847-850. — Smits (Jean-Joseph), imprimeur, col. 864-868.

Denucé (Jean), à Anvers.

Siberechts (Jean), paysagiste, col. 572-575.

Devigne (Marguerite), attachée au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, à Woluwe.

Slodtz (les), sculpteurs, col. 687-701. — Sluter (Claus), imagier, col. 752-762.

***Discailles (Ernest)**.

Scourion (Pierre-Jacques), bibliothécaire, col. 112-114. — Seghers (Louis), homme de lettre, col. 180-184. — Seron (Pierre-Guillaume), homme politique, col. 229-256.

Donnet (Fernand), administrateur de l'Académie des Beaux-Arts, à Anvers.

Schuermans (Gaspar), poète, col. 62. — Segers (Jacques), peintre, col. 157-158. — Selderslagh (Jacques), peintre, col. 186. — Semens (Balthazar van), peintre, col. 201. — Sickeleers (Pierre van), graveur, col. 585-586. — Silvius (Antoine), dessinateur, col. 511-512. — Simons (Jean), fondeur, col. 592-594. — Sisel, peintre, col. 651. — Slavon (Guillaume), sculpteur, col. 665-666. — Sluys (Gilles Vander), sculpteur, col. 762-765. — Sluyse de Heusden (Charles-Joseph-Jean), peintre, col. 765-764. — Smidt (Henri), peintre, col. 855-856. — Smits (François-Marc), peintre, col. 850-851. — Smits (Jean-Baptiste), homme d'Etat, col. 854-864. — Smout (Damien), peintre, col. 882. — Smout (Luc), le Vieux, peintre, col. 885-884. — Smout (Luc), le Jeune, peintre, col. 884-885.

Dony (Emile), préfet de l'Athénée royal de Tournai.

Smans (Narcisse-Elisa), écrivain pédagogique, col. 765-766.

Doorslaer (G. Van), archéologue, à Malines.

Sille (Nicaise de), diplomate, col. 506-509. — Sithof (Jean), fondeur de canons, col. 652. — Smets (Servais), écrivain, col. 821-825.

***Duchesne (Eugène)**.

Scockart (Jean-Daniel-Antoine), chancelier, col. 108. — Scockart (Louis-Alexandre), diplomate, col. 108-110. — Sélys (Michel-Laurent de), homme politique, col. 188-192.

Fredericq (Léon), membre de l'Académie royale, à Liège.

Schwann (Théodore), biologiste, col. 77-98.

***Fredericq (Paul)**.

chrant (Johannes-Matt h as), professeur, col. 52-56.

Fris (Victor), archiviste de la ville et professeur à l'Université de Gand.

Sersanders (Daniel), homme politique, col. 280-284. — Sersanders (Philippe-François), magistrat, col. 284-285. — Seur (Jean de), historiographe, col. 320-325. — Severne,

LISTE DES COLLABORATEURS

(Daniel van), architecte, col. 349-351. — Seyssone (Corneille), heros, col. 356-357. — Siger de Bailloul, homme de guerre, col. 436-438. — Siger de Gand (les), châtélains, col. 497-502. — Siger de Gand, homme de guerre, col. 503. — Simon de Gand, abbé, col. 358-344. — Smet (Joseph-Jean de), historien, col. 778-791. — Smidt (Guillaume VI de), abbé, col. 834-835. — Smout (Jean), chanoine, col. 882-885.

Goffin (Léon), bibliothécaire de l'Université de Gand.

Sevestre (Jean-Louis), magistrat, col. 332. — Simons (Charles-Marie-Jean-Hubert), magistrat, col. 390-392. — Smet (Georges de), jurisconsulte, col. 773. — Smet (Pierre-Jean de), missionnaire, col. 793-798. — Smidt (Jean-Remy de), jurisconsulte, col. 836-837.

***Goovaerts (Léon)**.

Seerwart (Herman-Joseph), prémontré, col. 149-150. — Segers (Barthélemi), écrivain ecclésiastique, col. 150-151.

Goyens (Jérôme), archiviste provincial des Frères-mineurs, à Bruxelles.

Slooten (Cyprien Van), religieux, col. 899-900. — Smidt (Paul-Alexandre de), religieux, col. 857-838.

***Haeghen (Victor van der)**.

Serlippens (Jean-Louis), jurisconsulte, col. 223-229. — Sicler (Joris van), tailleur d'images, col. 386-387. — Siclers (Ingelbert-Liévin van), peintre, col. 387. — Silvester (Lucas), sculpteur, col. 310-311. — Simoens (Jean-Baptiste), architecte, col. 319. — Simoens (Liévin), peintre, col. 319-320.

Hulin de Loo (Georges), membre de l'Académie royale, à Gand.

Scilleman (Heynderic), peintre, col. 104.

Jacques (Victor), professeur à l'Université de Bruxelles.

Seutin (Louis-Joseph), chirurgien, col. 324-339.

Jordens (Ernest), avocat, à Bruxelles.

Schroeder (Jean-Gottlieb de), homme de guerre, col. 41-59. — Siply (Jean de), homme de guerre, col. 636-637.

Jorissenne (G.), docteur en médecine, à Liège.

Smitsens (Arnold), peintre, col. 876-877. — Smitsens (Jean-François), peintre, col. 877-878. — Smitsens (Jean-François), peintre, col. 878-879.

Keyser (Léon De), docteur en médecine, à Bruxelles.

Schriek (Jacques-Félix van den), médecin, col. 40-41. — Schuermans (Victor-François-Justinien-Auguste), médecin, col. 66-67.

***Lallemand (A.)**.

Sébastien (Jean), théologien, col. 133-136. — Settegast (Jacques), jésuite, col. 315-318.

Laloire (Edmond), archiviste aux Archives générales, à Bruxelles.

Scroots (Guillaume), peintre, col. 150-152. — Simons (Aurélien-Augustin), orfèvre, col. 389-390.

Le Paige (C.), membre de l'Académie royale, à Liège.

Sluse (René-François de), géomètre, col. 716-732.

LISTE DES COLLABORATEURS

Linden (Herman vander), professeur à l'Université de Liège.

Sel (Charles-Henri), historien, col. 183. — Servranckx (Guillaume-Joseph), historien, col. 307. — Sichem (Guillaume van), écrivain ecclésiastique, col. 381. — Simon (Jacques), écrivain ecclésiastique, col. 522-523. — Sirinus (Thomas), écrivain ecclésiastique, col. 650-651. — Smet (Wolfgang de), peintre, col. 807.

***Lonchay (Henri).**

Sevin (François-Désiré de), poète, col. 553-555.

***Marchal (Edmond).**

Simonis (Louis-Eugène), sculpteur, col. 572-579. — Simons (Jean), carrossier, col. 594-595. — Simons (Pierre), carrossier, col. 619-620. — Simons (Pierre), ingénieur, col. 620-625.

Masoin (Fritz), professeur à l'Athénée royal d'Ixelles.

Seghers (Charles-Jean), archevêque, col. 166-177.

Matthieu (Ernest), avocat, à Enghien.

Sclobas (Arnould de), musicien, col. 106. — Scohy (François-Joseph), médecin, col. 110-111. — Sébille (Antoine), graveur, col. 137. — Senelly (Jean), philosophe, col. 206. — Serré (Jean-Baptiste-Adrien-Joseph), mathématicien, col. 239-242). — Sersignies (Nicolas de), facteur d'orgues, col. 286. — Sicile (Jehan), héraut d'armes, col. 381-383. — Simon (Edouard-Dominique-Florent), jurisconsulte, col. 520. — Simon (Pierre), musicien, col. 536. — Siraux (Auguste), horticulteur, col. 638-639. — Smid (Nicolas de), industriel, col. 834.

Mensbrugghe (André Van der), avocat, à Paris.

Seelyn (Charles de), bibliothécaire, col. 137-138. — Smissen (Alfred-Louis-Adolphe van der), homme de guerre, col. 839-844.

Micheels (Henri), professeur à l'Athénée royal de Liège.

Schuermans (François-Théodore), conservateur au musée, col. 62. — Scoumanne (Jean-Baptiste, col. 112. — Selys-Longchamps (Michel-Edmond de), naturaliste, col. 192-199. — Servais (Gaspard-Joseph de), bibliographe, col. 300-302.

***Monthaye (E.).**

Sclobas (Louis-Alfred-Anatole-Wenceslas), militaire, col. 107.

***Naveau (Léon).**

Seraing (Alexandre de), maître, col. 208-215. — Seraing (Gilbert de), bourgmestre, col. 215-219. — Seraing (Jean de), négociateur, col. 219-221.

Ortroy (Fernand van), professeur à l'Université de Gand.

Schylander (Cornéille), médecin, col. 100-102. — Sgrooten (Chrétien), cartographe, col. 558-571.

***Ortroy (François van).**

Scouville (Philippe de), missionnaire, col. 114-116.

Paquay (Jean), curé, à Heusden lez-Beerlingen.

Sermoise (Jean-Jacques-Gérardot de), ingénieur, col. 229. — Servais (Saint), évêque, col. 289-296. — Séverin (Saint), col. 343-346.

LISTE DES COLLABORATEURS

Pauw (Napoléon de), procureur général honoraire, à Gand.

Scoutheete (Jean de), homme de guerre, col. 895-894. — Siger le Courtroisain (les), chevaliers, col. 493-496. — Smet van Huisse, prophète, col. 807-819.

Pirenne (Henri), membre de l'Académie royale, à Gand.

Sédulius, écrivain, col. 140-146. — Segher Janssone, démagogue, col. 159-165. — Sigolin (saint), col. 504-505.

Roersch (Alphonse), administrateur-inspecteur de l'Université de Gand.

Schott (André), philologue, col. 1-14. — Schott (François), jurisconsulte, col. 14-15. — Schotus (Pierre), humaniste, col. 19-21. — Schuteput (Aubert), écrivain ecclésiastique, col. 892. — Scotus (Sydracus), humaniste, col. 892-895. — Sluperius (Jacques), poète, col. 704-708.

***Rooses (Max).**

Schuppen (Pierre van), graveur, col. 67-70. — Schut (Corneille), peintre, col. 70-76. — Segers (Daniel), peintre, col. 151-154. — Segers (Gérard), peintre, col. 154-157. — Seghers (Anne), peintre, col. 166. — Seghers (Corneille-Jean-Adrien), peintre, col. 177-178. — Seghers (Henri-Louis-Charles-Joseph), calligraphe, col. 179-180.

Sagher (Henri de), archiviste-adjoint de l'État, à Bruges.

Senave (Jacques-Albert), peintre, col. 205-206. — Severyns (Emile-Corneille-Pierre), littérateur, col. 552. — Smeyers (Marie), miniaturiste, col. 835. — Smit (Baudouin de), écrivain ecclésiastique, col. 846-847.

Saintenoy (Paul), professeur à l'Académie des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Schoy (Auguste), architecte, col. 26-32. — Servandoni (Giovanni-Niccolo), peintre et architecte, col. 898. — Servandoni (Jean-Nicolas), artiste dramatique, col. 898-899. — Siabbaerd (Jean), maître maçon, col. 661-662.

Schrevel (A.-C. de), vicaire général, à Bruges.

Simons (Pierre), théologien, col. 597-619. — Six (Jean), théologien, col. 655-661.

Simenon (Guillaume), professeur au Grand Séminaire, à Liège.

Sclain (Henri-Joseph), écrivain ecclésiastique, col. 104-106. — Seulen (Henri), écrivain ecclésiastique, col. 518-520. — Silvius (Jacques), religieux, col. 514. — Simon (Louis), écrivain ecclésiastique, col. 554-555. — Simon de Limbourg, col. 541-545. — Smissen (Théodore, dit Michel Van der), abbé, col. 844-846.

Solvay (Lucien), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Severdonck (Joseph Van), peintre, col. 541-542. — Slingeneyer (Ernest-Isidore-Hubert), peintre, col. 685-687.

***Vanlair (C.).**

Simon (Jacques-Henri-Joseph), médecin, col. 525-528.

Vannérus (Jules), conservateur honoraire des archives de l'État, à Bruxelles.

Sevold, abbé, col. 555-556. — Sigefroid de Luxembourg (les), col. 394-435. — Sleidan (Jean), historien, col. 666-685.

Vercoullie (Joseph), membre de l'Académie royale, à Gand.

Schrieck (Adrien van), linguiste, col. 38-39. — Schrieck (Anne van), auteur ascétique, col. 39-40. — Schuere (Nicaise van der), ministre calviniste, col. 61-62. — Schuermans (Louis-Guillaume), prêtre, col. 62-66. — Serruys (Jean-Baptiste-Hubert), avocat, col. 279-

LISTE DES COLLABORATEURS

280. — Servois, avocat, col. 306-307. — Serwouters (Jean), poète, col. 309-310. — Seyn (Jean-Benoit de), poète, col. 356. — Siffer (Camille-Théodore), avocat, col. 389-390. — Silvius (Guillaume), imprimeur, col. 312-313. — Siula (Hippolyte), pédagogue, col. 650-651. — Smeken (Jean), rhétoricien, col. 766-767. — Smet (Adrien de), prêtre, col. 767-768. — Smet (Joseph de), religieux, col. 776-777. — Smet (Joseph de), prêtre, col. 777-778. — Smidt (Pierre-François de), prêtre, col. 837. — Smidts (Pierre), médecin, col. 838-839. — Smyters (Antoine), poète et philologue, col. 888.

Warichez (J.), archiviste de l'Évêché, à Tournai.

Simon de Tournai, philosophe, col. 544-555. — Simon de Venloe, théologien, col. 553-555.
— Simon de Vermandois, évêque, col. 553-564.

Willems (Léonard), membre de l'Académie royale flamande, à Gand.

Scotus (Hubert), augustin, col. 111-112. — Simoens (Guillaume), écrivain ecclésiastique, col. 518-519. — Smits (Mathieu-Edouard), statisticien et dramaturge, col. 868-876.

Wulf (Maurice de), membre de l'Académie royale, à Louvain.

Siger de Courtrai, professeur, col. 492-494.



S (suite)

SCHOTT (*André*), philologue et polygraphe, prêtre de la Compagnie de Jésus, né à Anvers, le 12 septembre 1552 et mort, dans la même ville, le 23 janvier 1629. Il était fils de François Schott et d'Anne Bosschart, et appartenait à une ancienne famille anversoise qui, dans la suite, prit les armes et le nom de l'illustre lignage écossais des Douglas, auquel les généalogistes la rattachèrent au XVII^e siècle. Il comptait dans sa parenté plusieurs savants éminents, notamment : son frère François, dont la notice suit; son beau-frère Henri de Kinschot, célèbre avocat; ses neveux et petits-neveux, François de Kinschot, chancelier de Brabant; Jérôme de Gaule, membre du Conseil privé; Jacques Roelants, membre du Grand-Conseil de Malines; Jean-Gaspard Gevaerts, enfin, le dernier de nos grands humanistes.

André fit ses études d'humanités dans sa ville natale et fréquenta l'école d'un excellent maître, nommé Théobald Helius. Il y eut pour condisciple Henri van Etten, munitionnaire général, auquel il dédia en 1612 ses *Nodi Ciceroniani*. Il passa ensuite à l'Université de Louvain où il se lia d'amitié avec Juste Lipse, Antoine del Rio, Victor Giselin et Jean Leernout, qui tous se firent par la suite un nom des plus distingué dans le monde savant. Il suivit, pendant deux ans, au Collège des Trois-Langues, les leçons de philologie latine

de Corneille Wouters et celles de philologie grecque de Thierry de Langhe et fut proclamé, en 1573, le soixante et unième de la promotion de la Faculté des arts (*Acta Facultatis artium*, aux Archives générales du royaume à Bruxelles). Puis, il s'adonna spécialement à l'étude de la philosophie et de la théologie sous Michel de Bay. Enfin, il fut chargé lui-même de l'enseignement de la rhétorique à la Pédagogie du Château; il y eut comme élève Pierre Pantin, qui le suivit, plus tard, dans la plupart de ses pérégrinations, et demeura, pendant toute sa vie, son meilleur ami.

En 1576, les troubles chassèrent André Schott de notre pays. Il prit comme Juste Lipse, François de Maulde, Louis Carrion, et tant d'autres humanistes en cette année, le chemin de l'étranger. Il partit avec Pierre Pantin, et séjourna, tout d'abord, pendant un an, à Douai. Il y demeura en qualité de précepteur chez Philippe de Lannoy, seigneur de Tourcoing, brillant jeune homme qui aimait les lettres anciennes, et mourut, peu après, à la fleur de l'âge, au cours d'un voyage en Italie.

A Douai, Schott s'occupa tout particulièrement de l'étude de Cornelius Nepos et d'Aurelius Victor. Il y fit paraître en 1577, chez J. Bogard, une édition de Cornelius Nepos qu'il dédia à Philippe de Lannoy et dans laquelle il publiait, le premier, les fragments de l'historien romain : *De Viris illustribus*

Vrbis Romæ liber falso hactenus Corn. Nepoti, vel C. Plinio Caecilio inscriptus : nunc Recens ex vett. et manuscr. codicum comparatione factus auctior et emendatior. Une seconde édition, dédiée à Valère André, vit le jour à Anvers en 1609 ; les notes et commentaires de Schott furent réimprimés, au XVII^e et au XVIII^e siècle, dans la plupart des éditions de Nepos.

Deux volumes, très neufs, furent consacrés par notre philologue à la constitution du texte d'Aurelius Victor.

Le premier, *Sext. Aurelii Victoris Historiæ romanæ breviarium*, fut édité à Anvers en 1579, par Christophe Plantin, avec une dédicace à la reine de France Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. Il comprend trois parties, dont seule la seconde avait vu le jour jusqu'alors : *Origo gentis romanæ ; Liber virorum illustrium ; Vitæ Caesarum*. Le savant latiniste publia les deux autres, d'après un précieux manuscrit que lui avait prêté Théodore Pulmann. Il s'acquitta de sa tâche de la façon la plus consciencieuse et il n'est pas inutile de le faire remarquer ici, le travail de notre compatriote ayant fait, au XIX^e siècle, l'objet de critiques assez vives. « Fr. « Schroeter, le dernier éditeur du *De « Viris illustribus* d'Aurelius Victor, écrit « Roulez, rend justice au mérite du com- « mentaire historique de Schott sur cet « ouvrage ; il loue également sa critique « du texte ; mais ces éloges sont accom- « pagnés de certaines restrictions : il « soupçonne notre compatriote d'avoir, « en plusieurs endroits, donné ses pro- « pres conjectures pour des leçons de « manuscrits. » Or, le savant professeur de l'université de Gand a pris la peine de collationner tout le texte publié par Schott sur le manuscrit de Pulmann, qui est actuellement conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles. Cet examen lui a permis d'établir la parfaite conscience scientifique de Schott : « Chaque « fois que celui-ci a admis une leçon en « invoquant l'autorité de son manuscrit, « c'est qu'elle s'y trouvait. »

Cependant, André était parti pour Paris et y avait reçu l'hospitalité la plus

gracieuse en la demeure d'Ogier Ghysselin de Bousbecques. Il y habitait, dans les premiers mois de 1579, quand il fit paraître, à Anvers, chez Chr. Plantin, le *De Vita et moribus imperatorum Romanorum* d'Aurelius Victor, qu'il dédia à l'illustre ambassadeur. Cette fois, il avait mis à profit un manuscrit de Pierre Pithou, un *codex* de Fleury que lui avait passé Pierre Daniel, et enfin un manuscrit de Bourges envoyé par Cujas. Remarquons que c'est ici, aux pages 70-78, que parurent pour la première fois des fragments du fameux *Monumentum ancyranum*, découvert par Bousbecques à Angora en 1555.

Schott résida pendant deux ans à Paris et y noua des relations suivies avec les principaux philologues français et étrangers qui se trouvaient alors dans la capitale de la France : Claude Dupuy, les frères Pithou, le Fèvre de la Boderie, Goulou, Masson, Passerat, Casaubon, Scaliger, les frères Canter, etc. Vers la fin de l'année 1579, il partit pour l'Espagne, toujours accompagné du fidèle Pierre Pantin ; il salua au passage Elie Vinet à Bordeaux ; puis, se rendit à Madrid, à Alcalá, à Tolède, où il assista aux fêtes de Noël (1579), aux côtés de Guillaume Lindanus, évêque de Ruremonde.

À Tolède, il se lia avec Antoine Covarruvias, savant jurisculte, recteur de l'université, et avec Alvar de Castro, professeur de grec. Au décès de ce dernier, notre voyageur brigua sa succession. Il l'obtint, à la suite d'un concours auquel prirent part avec lui un helléniste crétois et deux savants espagnols. Il occupa cette chaire pendant trois ans, pendant lesquels il demeura chez l'archevêque Gaspard Quiroga.

En Espagne, il avait parcouru la contrée ayant en mains Pomponius Mela. En 1582, il fit paraître chez Plantin une édition de cet auteur et la dédia à l'archevêque : *Pomponii Melæ de situ orbis libri tres. Andreas Schottus Antverpianus recensuit et spicilegio illustravit. Additæ Hermolai Barbari Veneti et Fredenandi Nonij Pintiani castigationes*. Il compléta le résultat de ses recherches, la même année, dans le volume suivant qu'il

offrit à son frère, Jacques Schott, seigneur de Bantersem, aumônier d'Anvers : *Geographica et historica Herodoti, quæ latinè Mela exscripsit παραλλήλως concinnata*, Anvers, Plantin, 1582.

Cette édition de Mela a été sévèrement jugée dans la suite, par Isaac Vossius. « Pour être juste, il faut, ce me semble, dit Baguet (*Notice*, p. 24, note 2), tenir compte des circonstances dans lesquelles l'auteur s'est trouvé et des intentions qu'il a pu avoir en publiant son travail. Or, qu'on lise ce que Schott lui-même dit à cet égard dans sa Dédicace et dans son Avis au lecteur, et l'on saura qu'il a voulu reproduire les notes de Pinicianus, et cela, parce que les exemplaires qui les renfermaient étaient fort rares, même en Espagne. On verra, d'un autre côté, qu'il était loin d'exagérer l'importance de cette publication pour la part qu'il avait prise : *Majus quidem facere potui*, dit-il, *fateor; at in Hispania peregrinanti et libris defecto, plus satis*. » Remarquons cependant que l'édition semble avoir été préparée de longue main, que l'auteur avait collationné à Paris un très ancien manuscrit de Mela, à l'abbaye de Saint-Victor, et qu'il avait fait part, dès 1578, dans la Préface de l'édition d'Aurelius Victor, de son intention de publier les œuvres du célèbre géographe.

En 1583, André abandonna sa chaire de grec de Tolède à Pierre Pantin, qui l'occupa pendant douze ans. Il se rendit d'abord à Salamanque, où il fit exécuter de nombreuses copies d'auteurs grecs, qui sont actuellement conservées à la Bibliothèque royale de Belgique; puis, il s'en fut pour un temps enseigner le grec, l'histoire et la rhétorique à l'université naissante de Saragosse. Le traitement était convenable : deux cents ducats par an pour commencer, avec promesse d'augmentation ultérieure; les auditeurs affluaient et ne ménageaient pas leurs applaudissements au savant professeur. Cependant, celui-ci ne se tenait pas pour satisfait : il manquait de livres et de manuscrits. D'autre part, il songeait toujours à revoir sa patrie et ne s'était

nullement fixé en Espagne sans esprit de retour. Dans ces conditions, il se décida à partir pour Tarragone; il devait y être, pour un an ou deux, l'hôte de l'archevêque Antoine Augustin. Ce séjour répondait aux aspirations les plus chères d'André Schott. La vieille cité catalane était remplie d'inscriptions latines que l'on avait jusqu'alors fort imparfaitement relevées; le prélat était un illustre savant qui avait longtemps vécu à Rome et possédait des vues très personnelles sur l'enseignement des antiquités romaines et du droit romain; sa bibliothèque était abondamment pourvue de manuscrits grecs et latins. Là, enfin, Schott allait pouvoir, comme il le disait lui-même, « étancher sa soif ».

Il demeura dans cette résidence privilégiée jusqu'à la mort de l'archevêque, survenue en 1586, et il n'y resta pas inactif. Il eut la chance d'y découvrir la *Chrestomatie* de Proclus, extraite de Photius, et il en publia une édition avec Scholies et traduction latine qu'il dédia à son protecteur (1587). Puis, il y elabora une réédition de l'*Itinéraire* de l'empereur Antonin, de Surita, dont la dédicace à Abraham Ortelius porte la date du 15 mars 1585, mais qui ne fut imprimée à Cologne que cinq ans plus tard. Enfin, il y traduisit de l'espagnol en latin, le monumental ouvrage de l'archevêque : *Antonii Augustini antiquitatum romanarum hispanarumque in nummis veterum dialogi XI*. Toutefois, cette œuvre considérable, dédiée au bourgmestre d'Anvers Nicolas Rockox, ne parut qu'en 1617 (Anvers, H. Aerts, un volume in-folio avec nombreuses illustrations).

Dès 1586, Schott avait publié, à la demande de l'évêque d'Anvers L. Torrentius, une touchante biographie d'Antoine Augustin. Cet éloge, qui fut fréquemment reproduit par la suite, est écrit en une langue excellente qui tranche singulièrement sur certains morceaux ampoulés de l'époque.

Tout en s'adonnant à ces travaux, notre humaniste n'avait pas négligé ses études théologiques. Il fut ordonné prêtre, le 30 septembre 1584, la même

année que son ami Pierre Pantin. On rapporte qu'il avait promis d'entrer dans les ordres, si Anvers, sa ville natale, retombait aux mains des Espagnols; on sait qu'Anvers, assiégée par Farnèse, depuis juillet 1584, dut capituler le 17 août. Suivant d'autres, Schott aurait fait vœu de se faire jésuite. En réalité, il n'entra dans la Compagnie de Jésus qu'en 1586, le jour de Pâques. Il fit son noviciat à Saragosse; puis, se rendit à Valence de 1587 à 1592 pour y achever sa formation théologique. De là, il fut envoyé au Collège de Gandie, et chargé d'y donner l'enseignement. Il n'y resta, toutefois, pas longtemps et, dès 1594, quitta l'Espagne pour ne plus jamais y revenir.

Les quinze années que Schott passa dans la Péninsule furent, on le voit, extrêmement laborieuses. Il s'y distinguait non seulement par des publications nombreuses, mais il y réunissait aussi d'importants matériaux pour des publications à venir. Il y fit copier et collationner notamment un grand nombre d'anciens manuscrits : il avait trouvé pour ce genre de travaux un auxiliaire intelligent en Henri Cock, de Gorcum, avec lequel il entretenait une correspondance fort curieuse, publiée récemment par M. Léon Maes.

Le monument le plus important du séjour de Schott en Espagne, c'est son *Hispania illustrata : Hispaniæ illustrata seu rerum urbiumque Hispaniæ, Lusitaniæ, Æthiopiæ et Indiæ scriptores varii. Partim editi nunc primum, partim aucti et emendati*. Ce vaste *Corpus* des écrivains ayant traité de la Péninsule parut à Francfort de 1603 à 1608, en quatre volumes in-folio de plus de quatre mille pages en tout. L'auteur y faisait connaître plusieurs œuvres inédites : le catalogue des écrivains ecclésiastiques d'Isidore de Séville avec les additions de S. Ildephonse, la chronique de Roderic Ximénès et son histoire des Arabes; il y donnait aussi des œuvres modernes : des traités de Vasæus, Valla, Ortelius, Resende, Goes et Pierre Pantin. La partie qui traite de *Academiis litteratisque viris Hispaniæ* (tome II, p. 408) demeure la

source la plus importante que nous possédions sur l'humanisme espagnol à l'époque de la Renaissance et M. K. Wotke souhaitait récemment qu'on la réimprimât (Lilius Gregorius Gyraldus, *De poetis*, ed. K. Wotke, Berlin, 1894, p. xxiv).

En 1608, il donna un utile complément à son *Hispania illustrata* en publiant l'*Hispaniæ bibliotheca*, véritable encyclopédie bibliographique où l'on trouve une mine de renseignements des plus divers sur les choses de l'Espagne : éloge des écrivains, détails sur l'organisation du culte et de l'enseignement, indication sur les services de la Cour, liste des nobles, etc. L'ouvrage avait coûté de longues recherches. Schott songeait déjà à le faire paraître, en 1583. Il l'offrit à Inicus Borgia, gouverneur d'Anvers, et signa simplement l'épître dédicatoire : *A. S. peregrinus* (Francfort, Claude de Marne et héritiers J. Aubry, 1608, 3 tomes en un volume in-4°).

En quittant la Péninsule, Schott se rendit en Italie où il séjourna pendant trois ans, attendant que le calme fût rentré dans nos provinces. Il y mena une existence extrêmement laborieuse, enseignant la rhétorique, explorant le pays, visitant les bibliothèques, faisant de longues séances à la Bibliothèque vaticane. Sur tout cela, nous trouvons des indications fort précises dans la correspondance étendue qu'il entretenait, à cette époque, avec de nombreux savants, surtout avec Juste Lipse.

Ce fut à Rome qu'André recueillit les matériaux de trois traités d'antiquités romaines, qui furent insérés, plus tard, dans le *Corpus antiquitatum romanarum* de Rosinus. C'étaient : *de priscis Roman. gentibus ac familiis*; *de tribubus Rom. XXXV rusticis atque humanis*; *de ludis festisque Rom. ex Calendario vetere*. Déjà, à cette époque, il avait énormément lu et son érudition était peu commune. On peut en juger en parcourant les cinq livres d'*Observationes humanæ*, qu'il fit paraître en 1615, et qui renferment le fruit de ses méditations sur les auteurs classiques pendant les vingt années qu'il passa en Espagne et en Italie. On y

trouve commentés, élucidés ou corrigés, en d'innombrables passages, le texte de près de 250 écrivains de l'antiquité; dans cette liste d'émendations, Apulée, Ausone, Cicéron, Horace, Virgile, Ovide, Plaute, Salluste, Sénèque, Tércence figurent respectivement 14, 11, 27, 30, 36, 20, 30, 20, 19 et 19 fois. (*Andr. Schotti S. J. Observationum humanarum libri V. Quibus Græci Latiniq. scriptores, philologi, poetæ, historici, oratores et philosophi, emendantur, supplentur, et illustrantur.* Hanau, Wechel, 1615. 1 vol. in-4°).

Notre humaniste se proposait de consacrer un ouvrage analogue aux auteurs sacrés, Pères de l'Église, etc. Il avait l'intention de l'intituler : *Observationes divinæ et sacræ*. Il y travailla pendant toute la seconde partie de son existence et il en réunissait encore les éléments quand la mort vint le surprendre.

Schott entra en possession, à Rome, de tous les papiers délaissés par l'illustre M.-A. Muret. Il les confia à Velsér, à Augsbourg, qui se chargea de les publier. Ce fut ainsi que toutes les œuvres inédites de l'illustre philologue parurent à Augsbourg; en tête de l'édition, on remarque un élégant éloge de Muret, dû à la plume de notre compatriote : *M. Antonii Mureti I. C. et civis Rom. variarum lectionum libri IV. et observationum iuris lib. singularis. Nusquam antehac editi.* Augsbourg, 1600, in-8°.

Cependant, au milieu de tant de travaux, la santé d'André Schott laissait à désirer. Sa vue faiblissait. Le climat de l'Italie lui était défavorable. Fort heureusement, ses supérieurs le rappelèrent. Il quitta Rome en 1597 et fut de retour à Anvers, le 30 juin de la même année, après avoir passé quelque temps à Munich, Augsbourg et Cologne. Il avait quarante-cinq ans quand il regagna notre pays. Il était dans toute la force de l'âge et la plénitude du talent. Pendant trente ans, au Collège d'Anvers, il allait mettre au service de la science ses brillantes facultés, tout en poursuivant ses recherches, tout en continuant à produire.

Veut-on se faire une idée de l'activité déployée pendant ses voyages d'études

par cet infatigable érudit? Voici le bilan de quelques semaines d'investigations en 1609 et 1610, à la Bibliothèque des Bénédictins de Tournai : publication d'une édition annotée des poèmes d'Ennodius, une des meilleures que nous possédions (d'après un manuscrit qui se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 9845); collation d'un manuscrit des Commentaires de César; collation d'un manuscrit du *de statu animæ* de Claudianus Mamercus (actuellement fonds Barrois-Ashburnham, n° 196), travail publié dans la *Bibliotheca magna patrum* de Cologne, tome V, pages 944 et suiv.; collation d'un manuscrit des homélies attribuées à Eusèbe d'Emesa (de nos jours à Bruxelles, Van den Gheyn, *Catalogue*, tome II, n° 1316), insérée également dans la *Bibliotheca magna*, ibid., p. 945; examen des chroniques de Hermann, abbé de Saint-Martin, de Gilles le Muisit, des œuvres d'Odon de Cambrai (*Bibliotheca magna*, tome XV, pages 274 et suiv.).

« Schott projeta du reste de publier, « dit M. Léon Maes (*Lettres*, p. 93, « note 4), toute une collection de chroniques belges inédites (cf. une lettre « à P. Scriverius, datée du 27 mai 1619, « dans Burmann, *Sylloge epistolarum*, « tome II, ép. CXXXII). Les *Rerum bel-
gicarum annales*, etc., qui portent le « nom de Sweertius, peuvent être considérées comme un premier volume de « cette collection; il n'en parut pas « d'autres. » Schott y fit paraître, remarquons-le, la chronique de l'Abbaye des Dunes de Gilles de Roya et la chronique de Jean de Leiden *De rebus batavicis* : toutes deux d'après des manuscrits conservés à la Bibliothèque royale de Belgique (n° 8343 et *Catalogue* tome V, n° 3107).

Les œuvres publiées par notre philologue à partir de son retour au pays sont extrêmement nombreuses. On en trouvera le relevé complet dans Sommervogel et il serait parfaitement oiseux de le reprendre ici. Nous nous bornerons donc à quelques indications générales en attirant l'attention sur les productions essentielles. On peut ranger ces travaux

en trois catégories : I^o travaux de philologie latine; II^o travaux de philologie grecque; III^o travaux divers.

I. En fait de philologie latine, Schott s'attacha surtout à l'étude de Sénèque le Rhéteur et de Cicéron. Le Sénèque, qui vit le jour en 1603 et fut réimprimé un grand nombre de fois, contenait le fruit de vingt années de travail. Le texte est basé sur l'examen de nombreux manuscrits, et notamment : un codex de première importance qu'Antoine Covarruvias fit connaître à l'auteur à Tolède en 1583; et un excellent manuscrit d'Aulun, que le docteur Dalechamps de Lyon lui prêta et qui est conservé de nos jours à la Bibliothèque publique d'Anvers.

Les volumes consacrés à Cicéron parurent en 1610, 1613 et 1621. Ce sont : 1^o *Tullianarum questionum de instauranda Ciceronis imitatione, libri IIII*; Anvers, 1610. L'auteur y expose en détail ses vues sur l'enseignement du latin. Il y préconise le retour à l'étude de Cicéron et à l'imitation de son style; les excès des Cicéroniens, au siècle précédent, ont compromis une cause excellente : il faut relever le grand orateur du discrédit dans lequel il est tombé. Cet éloquent plaidoyer ne fut, du reste, pas entendu. 2^o *De nodis Ciceronianis variorumque libri IIII*; Anvers, 1613. Travail de jeunesse, très remarquable, contenant des observations sur près de 150 passages de Cicéron. 3^o Deux volumes de commentaires sur les discours de Cicéron, imprimés à Cologne en 1620, In-8^o.

II. Parmi les œuvres de la littérature grecque éditées dans le texte original, traduites ou annotées par Schott, nous citerons : un traité de Phrynicius (1601); les épîtres de saint Jérôme (1610) et de saint Isidore de Péluse (1623), ces dernières comprenant près de six cents lettres nouvelles copiées au Vatican; les Glaphyres de Saint-Cyrille (1618); des fragments d'Aristophane (1624); et enfin, une des plus jolies découvertes de l'auteur, le traité inédit de Lamprias sur Plutarque. En 1606, notre humaniste fit paraître la traduction latine de la Bibliothèque de Photius. Il qualifia lui-

même de travail d'Hercule cette œuvre importante, mais qui n'est pas à l'abri de toute critique. Mentionnons aussi : des éditions avec commentaire étendu des Proverbes et Adages des Grecs et des Adages du Nouveau-Testament (1612 et 1620); ainsi qu'un curieux essai d'histoire littéraire : les vies comparées d'Aristote et de Démosthène, traitées dans la manière de Plutarque (1603). « Cette production », dit Baguet (*op. cit.*, p. 42), « prouve une érudition étonnante dans l'auteur et une connaissance intime de tout ce qui se rapporte soit aux écrits, soit à l'époque d'Aristote et de Démosthène. »

III. Nous rangerons sous la rubrique « Travaux divers » les ouvrages suivants : 1. *Rodriguez Giram literæ japonicæ ex italicis lat. factæ*. Anvers, 1615. Il s'agit de lettres adressées pendant les années 1609 et 1610 au P. Claude Aquaviva et concernant les missions du Japon. Schott dédia sa traduction latine à ses jeunes neveux Henri, Jacques et David Schott et David et Jacques Haecx, fils de David et d'Isabelle Schott. 2. *Catalogus catholicorum S. Scripturæ interpretum, serie librorum biblicorum, studio Andr. Schotti*. A la suite de J. Molanus, *Bibliotheca materialium*, Cologne, 1618. 3. Collaboration aux *Duodecim cardinalium icones atque elogia*, Anvers, 1598. Le cardinal Frédéric Borromée en témoigna sa reconnaissance à Schott en lui faisant tenir deux reliquaires en argent, contenant des fragments des vêtements de saint Charles Borromée. 4. *De bono silentii religiosorum et sæcularium*. 1619.

Rappelons en terminant que Schott donna ses soins à la publication des deux derniers volumes des Annales de Pigbius, deux in-folios de 510 et 735 pp., d'après les notes délaissées par l'auteur. Il fit paraître également une quatrième édition de l'*Itinerarium Italiæ* de son frère François Schott (1625); ainsi qu'une nouvelle édition, considérablement augmentée, de la *Sicilia* d'Hubert Goltzius (1617). Son ardeur au travail était véritablement extraordinaire, même en cette époque d'intense production.

Schott, dont les dernières années

furent assombries par les infirmités de la vieillesse, mourut à Anvers, après dix jours de maladie, d'une inflammation des intestins, le 23 janvier 1629.

Ce fut l'un de nos plus grands humanistes et c'est à bon droit que l'illustre Ruhnkenius lui a décerné ce témoignage : *Andreas Schottus, vir non ille quidem exquisitissima doctrina præditus, sed literarum invandarum studio nemini secundus*. De cet éloge lapidaire, il convient de rapprocher le portrait qu'a laissé de lui Sweertius; il nous montre que, chez ce grand philologue, le caractère était à la hauteur du talent : *vixit mihi familiarissimus, semper in libris, omnibus gratus, moribus tractabilis, et ut unico verbo dicam : Ipsa Bonitas*.

André Schott était en relations avec toute l'Europe savante. Au premier rang de ses correspondants, il convient de citer Grotius, Juste Lipse, Ortelius, Scaliger et Casaubon. Parmi ses élèves, ceux qui lui firent le plus d'honneur furent, sans contredit, Gevartius et Valère André; le premier conservait dans ses papiers une autobiographie manuscrite que Schott avait rédigée à la fin de son existence et qui est aujourd'hui perdue. L'admirable bibliothèque de notre érudit passa tout entière après sa mort dans la bibliothèque de la résidence des Jésuites à Anvers. Elle comprenait notamment une série d'une valeur inestimable de manuscrits grecs : André avait collectionné ceux-ci, pendant toute son existence, et ne s'était épargné pour se les procurer ni peines ni dépenses; il avait hérité en outre, en 1611, de tous les manuscrits de Pierre Pantin. Le tout constitue aujourd'hui la partie la plus importante du fonds grec de la Bibliothèque royale de Belgique et a été inventorié récemment par M^r Henri Omont. Un des codices de Schott a été étudié d'une manière toute spéciale par M. Charles Justice : c'est le fameux manuscrit des *Excerpta de Legationibus*.

Alphonse Roersch.

Valère André, *Bibl. belg.*, 2^e éd. (Louvain, 1643), p. 53-56. — Sweertius, *Athenæ belg.* (Anvers, 1628), p. 125-127. Contient à la fin, aux quatre dernières pages non chiffrées, la liste des mss. grecs de Schott. — Foppens, *Bibl. belg.*

(Bruxelles, 1739), p. 56-59. — De Backer-Sommervogel, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 865-904. — F. Van Hulst, *André Schott*, Revue de Liège, 1846, II, p. 249-267. — Bagnet, *Notice biographique et littéraire sur André Schott*, extrait du t. XXIII des Mémoires de l'Académie royale de Belgique, Bruxelles, 1848; et, d'une façon générale, auteurs cités dans cette notice de 49 pages in-4^o. — Roulez, *De l'édition d'Aurelius Victor par André Schott et d'un manuscrit de la Bibl. royale renfermant cet auteur*, Bull. de l'Académie, 1^{re} sér. t. XVII, 1850. — Paul Bergmans, *L'autobiographie de Juste Lipse* (Gand, 1889), p. 51-54; extrait du Messager des sciences histor., t. LXIII, 1889. — H. Omont, *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibl. royale de Bruxelles*, Revue de l'instruction publ. en Belgique, t. XXXVII et XXXVIII, 1884-1885, nos 44, 47, 29, 37, 77, 82, 83, 90, 91, 94, 97-101. — Ch. Justice, *Le « Codex Schottianus » des extraits « de legationibus »* (Gand, 1896). — Léon Maes, *Lettres inédites d'André Schott*, extrait du Muséeon, 1909-1914. Contient 84 numéros, et, notamment, la correspondance de Schott avec Henri Cock (Bibl. nat. de Paris, ms. lat. 8590); avec J. Dalechamps (ibid., 13063); avec Miræus, (id. ms. Dupuy 836 et 699); avec Torrentius (Bibl. royale de Bruxelles, ms. 45704); avec Gevartius (ibid., ms. 3988). — Léon Maes, *Une lettre d'A. Schott à Abr. Ortelius*, Musée belge, t. IX, 1903, p. 315-318 (original à Leide). — A. Roersch, *L'Humanisme belge* (Bruxelles, 1910), p. 103, 104, 110, 123, 145.

SCHOTT (François), jurisconsulte et archéologue, frère du célèbre André Schott dont la notice précède, né à Anvers, le 9 novembre 1548, et mort, en la même ville, le 17 mars 1622. Ses études de droit furent brillantes. C'était un homme d'un savoir étendu et d'un esprit très cultivé. Il fit partie, pendant de longues années, du magistrat d'Anvers et exerça sur la politique locale une influence prépondérante.

Il est surtout connu par un Itinéraire ou description géographique, historique et archéologique de l'Italie qu'il fit paraître en 1600, lors d'un voyage qu'il entreprit dans la Péninsule à l'occasion de l'année jubilaire : *Itinerarii Italiae rerumque romanarum libri tres*; Anvers, imprimerie plantinienne, 1600, 453 pp. in-12. Dédié au cardinal Robert Bellarmine. C'est moins un traité original qu'une compilation clairement écrite et méthodiquement ordonnée des ouvrages de Pighius (*Hercules Prodicus*), Ortelius et On. Panvinus. Ce volume obtint le plus grand succès et fut fréquemment réédité, au cours du XVII^e siècle, soit dans le texte latin, soit dans une traduction italienne, avec des additions du

Père dominicain Jérôme Capugnano de Bologne. André Schott, qui du reste avait fourni de nombreux renseignements sur l'Italie à son frère, en publia en 1625 une édition augmentée qu'il dédia au pape Urbain VIII. François Schott donna lui-même un complément à son œuvre en 1620, en faisant paraître chez Bern. Gualteri, à Cologne, des ouvrages analogues consacrés à l'Allemagne, à la France et à l'Espagne.

Il apporta également sa part de collaboration à l'*Hispania illustrata* de son frère et y inséra en tête du tome IV une lettre à Miraeus (Francfort, Wechel, 1608). En octobre 1621, François Schott s'occupait de transcrire et de réunir les œuvres du célèbre jurisconsulte François Baudouin, d'Arras. Mais il mourut avant d'avoir pu terminer ce recueil qu'il avait l'intention de publier. Il fut inhumé à Anvers dans la nouvelle église des Pères jésuites.

Alphonse Roersch.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 241. — Poppens, *ibid.*, p. 309. — Sweertius, *Athenæ belgicae* p. 253. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXXII, p. 392 et 397. — L. Maes, *Lettres inédites d'André Schott* (extr. du Museon); Louvain, s. d., p. 60, lettre 40; p. 433, l. 74; p. 449, l. 84.

SCHOTT (François), SCHOTTUS ou DE SCHOTT, écrivain, né à Anvers en 1579, mort à Neerockerzeel, près de Louvain, le 4 octobre 1617. Fils de Jacques, neveu d'André et de François (voir les notices précédentes), il entra, après avoir fait un voyage en Italie, dans l'ordre de Prémontré et devint chanoine de l'abbaye norbertine de Saint-Michel à Anvers. Il remplit les fonctions pastorales à Borsbeek, puis à Neerockerzeel, et mourut prématurément à l'âge de trente-huit ans. On lui doit un recueil de sentences, parfois attribué à son oncle : *Thesaurus selectorum exemplorum sententiarumque ad bene beateque vivendum*. Douai, 1605, puis Anvers, Martin Nutius, 1607; pet. in-12°. On cite aussi des éditions de Douai et de Saint-Omer, 1607; mais il s'agit sans doute d'un même tirage avec titres spéciaux. Une traduction française, par « A. D. L. Parisien », a été imprimée à

Douai, par Ch. Boscard, en 1605. Le Fr. Léon Goovaerts cite encore de François Schott une notice manuscrite en latin relative à l'abbaye de Saint-Michel.

Paul Bergmans.

Léon Goovaerts, *Ecrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, t. II (Bruxelles, 1902-7), p. 159.

SCHOTT, SCHOTTUS, SCHOTUS, SCOT ou SCOTUS (Jean), écrivain ecclésiastique, s'appelant de son véritable nom Lescot, de Lescot ou de L'Escot. Il naquit à Cambrai et mourut, dans la 65^e année de son âge, au prieuré de Bois-Seigneur-Isaac, près de Nivelles, non pas en 1531, ainsi que le disent Christyn et la plupart des biographes, mais le dimanche 14 janvier 1532, comme le relate Hubert Lescot, son neveu. Celui-ci, appartenant au même cloître que le défunt, l'assista dans ses derniers moments et fut témoin de sa mort. Jean avait pris l'habit des chanoines réguliers de Saint-Augustin, et fait sa profession dans le monastère précité. Très actif, doué, tout à la fois, d'une grande énergie et d'une rare prudence, il fit preuve, en maintes occasions, d'une sage et forte autorité. A la suite des guerres et des troubles dont le pays avait eu à souffrir, la discipline religieuse s'était beaucoup affaiblie, si bien qu'en certains endroits elle n'existait pour ainsi dire plus. Sur l'ordre qu'il en reçut de Henri de Berghes, alors évêque de Cambrai, Jean Lescot parvint à la rétablir, d'après la règle de Prémy, tant à Bois-Seigneur-Isaac qu'à La Thure et à Prémy même. Puis, avec l'assentiment du chef diocésain, il releva les murailles ruinées des couvents mis à sac, et rendit ceux-ci à leur primitive destination. L'an 1499, il fut promu à la dignité de prieur par un vote unanime des frères de sa communauté. Succédant à Gaspard Opfus ou Ophuys, il était le quatorzième titulaire de cette charge qu'il remplit avec vigilance jusqu'à son dernier jour.

Entretiens, le 22 juillet 1529, mourait à Malines, Philibert Naturel, sixième chancelier de l'ordre de la Toison d'or. Deux ans après, Charles-Quint se précé-

cupa de pourvoir à la vacance de cet office, et, dans une réunion, tenue à Bruxelles le 29 octobre 1531, Jean Scot fut choisi parmi plusieurs compétiteurs. D'après les assertions de son neveu, il aurait été élu à l'unanimité, et, à la simple pluralité des voix, selon de Reiffenberg. Quoi qu'il en soit, il avait été chaleureusement appuyé auprès de l'empereur par de puissants protecteurs : Jean II, baron de Trazegnies et de Silly, Antoine de Croy, prince de Sempy, et Adrien de Croy, premier comte du Rœulx. Il se recommandait d'ailleurs par la dignité de sa vie et l'austérité de ses mœurs, par un savoir étendu et varié, une éloquence élégante et persuasive, enfin par sa compétence toute spéciale dans l'art héraldique. Scot fut installé, le 1^{er} novembre, dans ses nouvelles fonctions, par Charles-Quint, à qui il prêta serment de fidélité. Comme on le sait, le vingtième chapitre de l'ordre de la Toison d'or se tint à Tournai pendant les premiers jours de décembre 1531. Le 3 de ce mois — qui était un dimanche — le chef et souverain, accompagné des chevaliers et des officiers, se rendit, en grande pompe, à l'église cathédrale de Notre-Dame, pour y entendre la messe. Après l'offertoire, le nouveau chancelier prononça, en l'honneur de Saint-André leur patron, et à la louange de la noble assemblée, un discours qui plut extrêmement et fut inséré tout au long dans le registre aux procès-verbaux. Voici textuellement ce que Hubert Scot dit au sujet de cette harangue : *Elegantissimam habuit orationem, quæ Carolo imperatori cæterisque magnatibus adeo grata fuit, ut se nihil unquam eruditius, facundius, ad rem accommodatius audisse affirmaverint*. Le discours, il est vrai, ne manque pas d'une certaine élégance; toutefois, au fond, si l'on excepte une apostrophe à la Toison d'or et une autre à la ville de Tournai, il n'a aucune élévation. C'est une dissertation commençant par un texte de la Bible (Prov. I : 8, 9), pleine d'allégories empruntées au livre saint, fruit d'un esprit qui se joue en donnant un sens symbolique à la Toison, à la chaîne, aux anneaux, etc. Quelques jours

après, Jean Lescot prit de nouveau la parole, et par deux fois, devant les chevaliers, traitant alors de *vera nobilitate, de mutuo favore et sedere principis et equitum*.

Cependant, dans la première huitaine de janvier 1532, se trouvant à Bruxelles pour régler certaines affaires de l'ordre, le chancelier prit froid; il regagna péniblement son couvent, mais il ne put se rétablir. Hubert a laissé un récit, daté du mois d'avril suivant, dans lequel il raconte avec force détails, très intéressants d'ailleurs, de quelle façon Jean fut promu chancelier, et comment il passa les derniers mois de son existence. Cette curieuse relation a été publiée en 1901 par le père Van den Gheyn. On enterra le vénérable prieur de Bois-Seigneur-Isaac au milieu du chœur de son église. Au dire de Hubert Scot, qui, étant poète latin, l'avait probablement composée lui-même, l'épithaphe consacrée à la mémoire de son oncle était conçue en ces termes :

Quem Cameracus in hanc produxit lucem Johan-
Scoti sub saxo hoc ossa sepulta jacent. [nis
Si quis erat procerum clarorum insignia doctus,
Artifices inter gloria prima fuit.
Ordinis enituit proin cancellarius aurei
Velleris, augusto cesare sub Carolo.
Hujus caenobii tenuit moderamina pastor,
Ter denis annis pervigil atque tribus.

Elle est, croyons-nous, inédite, du moins en partie; en effet, aux quatre premiers vers de cette inscription, les différents biographes que nous avons pu consulter substituent le distique suivant :

Marmore Joannes Scotus cameratus isto
Sermonis præco clauditur ille sacri.

D'après François Sweerts, Jean Lescot laissait les œuvres ci-après : *Chronicon, Sermones* et son discours *De eminentia ordinis aurei Velleris*.

La Bibliothèque royale de Bruxelles conserve, parmi ses manuscrits, deux sermons qu'il a composés : 1^o *Sermo... habitus in capitulo generali de Windeshem anno domini 1508, tertia dominica post Pascha*; 2^o *Sermo... habitus in capitulo generali canonicorum regularium de Windesim celebrato in Viridi Valle cameracensis diocesis anno Domini 1518, dominica tertia post Pascha*. Ce millésime, dont

les deux derniers chiffres sont raturés dans le manuscrit, est probablement erroné, et peut-être faut-il lire 1517. Le sermon développe le texte suivant : *Vos contristabimini, sed tristitia vestra vertetur in gaudium*. Puis l'orateur parle des guerres et des malheurs amenés par les troupes connues sous le nom de *Zwarte hoop* ou *legio nigra*, et qui ont empêché la tenue du chapitre général de Windesheim.

La Bibliothèque royale conserve encore une traduction en latin du discours débité dans la cathédrale de Tournai. Prononcé en français, il a été traduit par Hubert Lescot pour en répandre la connaissance auprès des religieux de Windesheim, dont plusieurs n'étaient guère familiarisés avec cette langue.

Joseph Defrecheux.

François Sweerts, *Athenæ belgicae* (Anvers 1628), p. 468. — Valère André, *Bibliotheca belgica*, (Louvain, 1643), p. 560. — Jean-Baptiste Christyn, *Jurisprudencia heroica* (Bruxelles, 1668), t. I, p. 502; t. II, p. 461 et 462. — Jean-Baptiste Wiaert, *Historia famosissimi monasterii dicti a Sylva Domini Isaac* (Bruxelles, 1688), p. 135-138. — Jean-François Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 725 et 726. — J. M. L. Coupé, *Les soirées littéraires* (Paris, 1799), t. XVIII, p. 242. — Frédéric-Auguste de Reiffenberg, *Histoire de l'ordre de la Toison d'or* (Bruxelles, 1820), p. 366, 367, 384, 390 et 581. — Jules Tarlier et Alphonse Wauters, *Géographie et histoire des communes belges. Arrondissement de Nivelles. Opheim* (Bruxelles, 1873), t. II, p. 37, col. I. — A. J. Van der Aa, *Biographisch Woordenboek der nederlanden* (Haarlem, 1874), t. XVII, p. 462. — J. G. R. Acquoy, *Het Klooster te Windesheim en zijn invloed* (Utrecht, 1875-1880), t. II, p. 89, 90, 349 et 320; t. III, p. 146. — J. Van den Gheyn, *Hubert Lescot, prieur de Bois-Seigneur-Isaac. Notice bibliographique dans les Annales de l'Académie royale de Belgique*. (Anvers, 1904), t. LIII, 5^e Série, t. III, p. 447-440. — J. Van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique* (Bruxelles, 1906), t. VI, p. 70, n^o 3672. — Voisin, *Chapitre de la Toison d'Or de 1534* dans le *Bulletin de la Société historique de Tournai*, t. VIII (1861).

SCHOTUS ou SCOTUS (Pierre), humaniste, était directeur d'une école latine à Gand, à la fin du xv^e et au début du xvi^e siècle. Tous les détails que nous possédons sur lui nous ont été transmis par Adrien Barlandus, qui fut son élève à partir de 1497 environ et qui assista, pendant le séjour qu'il fit chez lui, aux fêtes du baptême de Charles-Quint V à Gand, le 7 mars 1500.

Au dire du célèbre latiniste, l'école de Pierre Schot offrait le spectacle, si rare à cette époque, d'un collège où les châtimens corporels étaient totalement inconnus, où le maître, au contraire, obtenait tout par la douceur, les éloges et les encouragements. Il possédait l'art, également peu commun, de se mettre à la portée des jeunes intelligences et séduisait ses auditeurs par la science et la clarté de son enseignement. Éducateur consommé, il faisait plus encore qu'inculquer à ses élèves l'amour des lettres : il leur apprenait à pratiquer toutes les vertus chrétiennes.

Aussi le jeune Barlandus fut-il assez déconcerté quand il quitta Gand pour aller étudier la philosophie à Louvain : on y parlait, à ce qu'il prétendait, une langue barbare qui n'avait du latin que le nom.

Le grand humaniste a célébré dans un de ses dialogues, intitulé *Balduinus et Thomas*, les mérites de l'école gantoise (*Dialogi XLII ad profigandam è scholis barbariem utilissimi*, Louvain, Thierry Martens, mars 1524, folio i). Il conserva toujours la plus vive reconnaissance pour son ancien maître et le nom de Pierre Schot revient dans la plupart de ses écrits. On trouve notamment une lettre à Pierre Schot en tête du recueil des Fables d'Esopé et d'Avianus que Barlandus publia à Anvers, chez Thierry Martens, en avril 1512. En octobre 1513, parut une édition remaniée et augmentée du même recueil : elle contenait une série nouvelle dédiée à Schot.

Remarquons aussi que dans la seconde édition de ses dialogues (Louvain, Pierre Martens, août 1524), Barlandus décrit une visite faite à Gand à Eloi Houckaert, directeur de l'école latine du Sablon, et à un de ses collègues âgé de quatre-vingts ans.

On s'est demandé si l'auteur n'avait pas voulu une fois de plus faire l'éloge de son vieux maître, en parlant de ce personnage qu'il ne désigne pas plus explicitement.

Alphonse Roersch

Les œuvres de Barlandus. — F. van der Haeghen et R. Van den Bergh, *Bibliotheca*

belgica, 2^e série, notices *Æsopus* et *Barlandus* Adrien. — Henri Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. III, 1907, p. 291. — P. S. Allen, *Opus epistolarum Des. Erasmi*, Oxford, 1910, t. II, p. 386. — H. De Jongh, *L'ancienne faculté de théologie de Louvain*, Louvain, 1911, p. 422.

SCHOUBBEN (*Martin*), écrivain ecclésiastique, né à Tongres, le 5 août 1667, y décédé le 26 mai 1737, fils de Henri et de Gertrude Floren. Appelé à la vie monastique, il entra, au couvent de sa ville natale, chez les chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, où il fut admis à la profession le 19 février 1686. Il y remplit successivement les charges de cellier et de sacristain; nommé sous-prieur en 1697, il fut élevé au priorat en 1708. Schoubben a écrit des traités d'exégèse et d'histoire, et un *Liber exhortationum*, en deux volumes; enfin il a composé un recueil des anciens décrets du chapitre général de Windesheim.

Joseph Defrecheux.

Ch. M. T. Thys, *Essai de biographie tongroise* (Tongres, 1891), p. 236.

SCHOUTEETE DE TERVARENT

(*Amédée-Jean-Victor-Marie*, *chevalier de*), historien, né au château de Westveld-Oostacker près Gand, le 12 mai 1835, mort à Barzy-sur-Marne (Aisne) le 22 avril 1891. Il était fils de Pierre-Louis-Emmanuel (fils de Henri-Joseph, receveur général de Termonde, créé chevalier héréditaire en 1792) et de Charlotte-Antoinette-Joséphine de Villers, fille du baron Joseph-Jacques, dit de Villers d'Olgand. Il fit ses humanités au Collège de Sainte-Barbe à Gand et l'auteur de cette notice, qui fut son camarade d'études, peut attester qu'il se distingua dans les classes supérieures, par la facilité de sa versification et l'élégance de son style. Il fit ensuite son droit à l'université de la même ville.

Bourgmestre de Saint-Nicolas et vice-président du conseil provincial de la Flandre Orientale, il révéla une connaissance très marquée des besoins et des intérêts de ses commettants et fit preuve en toutes circonstances d'une courtoisie, la même pour tous. Il ne compta que des amis.

Particularité curieuse, ce fin lettré

abandonna les œuvres d'imagination pour s'intéresser à des recherches historiques arides et sévères, et sa plume alerte et délicate se borna à écrire des préfaces pour des publications de pure érudition mais qui sont devenues d'utiles instruments de travail. Cruellement tourmenté par la goutte, il faisait, chaque année à Contrexéville une cure qui interrompait à peine ses travaux. Épris un moment de l'antiquité égyptienne il fit construire à son château de Moyland-Saint-Nicolas, une vaste salle sur les murs de laquelle étaient représentées des scènes de la vie pharaonique dues aux meilleurs maîtres. Lui-même, des ouvrages spéciaux à la main, surveillait l'exécution de cette œuvre artistique qui fit l'admiration de ses invités et de nombreux visiteurs.

Amédée de Schouteete fut marié deux fois. Il épousa, fort jeune encore, à Saint-Nicolas, le 6 mai 1857, Emma-Marie-Louise-Ghislaine de Munck, née dans cette ville, d'une vieille famille du pays de Waes et dont il eut sept enfants. Elle mourut le 3 mai 1887. À l'étonnement de beaucoup, Schouteete convola en secondes noces, le 14 mai 1890, à Barzy-sur-Marne, avec Hélène-Thérèse Stuart-Webb, veuve du baron de Bonnefoy. Il ne survécut pas un an à la célébration de cette seconde union et décéda à Barzy le 22 avril 1891. Il était chevalier de l'ordre de Léopold et décoré de plusieurs ordres étrangers.

En 1867, il publia, dans le *Bibliophile belge*, tome II, pages 217-221, une notice destinée à prouver que les *Fragments généalogiques* attribués à Dumont, officiel à la Cour des Comptes de Bruxelles, sont en réalité l'œuvre de François-Joseph de Castro y Toledo, écuyer, seigneur de Puyvelde, Velde et Overhem, haut-échevin du pays de Waes. Il se demandait pour quelle raison les manuscrits ont porté le nom d'un homme qui leur était étranger et si ce n'étaient pas les beaux-fils de Castro, MM. de Beelen-Bertholf, de Bruxelles, qui l'avaient désiré ainsi. Schouteete faisait remarquer que Van der Vynckt (*Anciennes magistratures du pays de Waes*, p. 199),

affirme nettement que les *Fragments* sont de Castro, mais n'ont pas été publiés sous son nom et qu'il ne cite pas Dumont. Schouteete adressa deux lettres sur le même sujet au *Bibliophile*, même volume, pages 297 à 300.

Voici le relevé complet ou à peu près, des travaux d'Amédée de Schouteete :

1. *Les anciennes magistratures du pays de Waes et leurs titulaires*; Saint-Nicolas, Edom, 1867. — 2. *Archives des familles du pays de Waes*, 1^{er} fascicule. Examen analytique d'un manuscrit de la famille Sanchez de Castro (1711), s. titre Saint-Nicolas, Edom, in-8°, 28 p. Idem, 2^e fascicule. *Recherches sur le séjour au pays de Waes des familles de Burbure et Schoorman*. Saint-Nicolas, Edom, 1864, in-8°, p. 29 à 36. *Inventaire général analytique des archives de la ville et de l'église primaire de Saint-Nicolas (Waes)* publié sous les auspices du gouvernement. Muquardt, 1872, in-8°, 356 p. avec pl. et fac-simile. — *Livre des feudataires des Comtes de Flandre au pays de Waes aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles*. Saint-Nicolas, typogr. Edom. (1873), in-8°, x, 655 p. — *L'épithaphier wasien*. Collection d'inscriptions tombales recueillies dans les églises et cimetières de l'ancien pays de Waes-Saint-Nicolas Edom, 1875, in-8°, 68 p., 2 pl., 5 fasc. (inachevé). — *L'ancienne famille Roels*, héritière féodale de la seigneurie de Grembergen lez-Termonde. Termonde, 1870 (extrait des *Annales du Cercle archéol. de Termonde*). — 3. Dans les *Annales* et *Bulletin* de l'Académie royale d'archéologie d'Anvers : Rapport sur « Ancient weapons of wood » (*Annales* 1865, p. 6); — Transmission du château et de la seigneurie de Voorde (*Annales* 1865, p. 619); — Notice nécrologique sur le baron Jules de Saint-Genois (*Bulletin*, 2^e série, 1864-1874, p. 208); — Rapport sur : Liens de race des premiers peuples de l'Angleterre et de la Flandre (*Ibid.*, p. 242); — Projet d'une légende internationale pour les cartes archéologiques préhistoriques (*Bulletin*, 3^e série, 1875-1884, p. 56); — Rapport sur « Peinture à l'huile sur parchemin au XV^e siècle » (*Ibid.* p. 254); — Rapport sur « Notice sur Jeanne-Marie Van der

Ghenst » (*Ibid.* p. 300); — Discours d'installation au fauteuil de la présidence à la séance du 24 février 1873 (*Ibid.* p. 314).

Baron de Borchgrave.

Stein. *Annuaire de la Noblesse*, 1897, 2^e partie, p. 2148. — *Bibliographie nationale*, I. (art. de Schouteete). — Notice dans les *Annales du Cercle archéol. du Pays de Waes*, XIII, p. 1834, p. 203, signée F. V. N. (Félix van Naemen). — Crayon généalogique de la famille de Schouteete de Tervarent, par A. de Vlamincq, archiviste de Termonde.

SCHOUTEN (Marin), chirurgien-accoucheur, né probablement à Anvers, en 1725, mort à Rotterdam, le 4 mai 1778, et enterré à Anvers. Nommé le 20 février 1759 maître accoucheur de la ville de Rotterdam, il fit partie de la société de médecine de cette ville. Il fut un des premiers collaborateurs de Hoogendijk pour la fondation de la Société batave de philosophie expérimentale (*Bataafsch genootschap der proefondervindelijke wijsbegeerte*), dont il devint directeur, et qui conserve encore aujourd'hui son portrait peint. En collaboration avec H. Bezoet, il publia, dans le deuxième volume des *Mémoires* de la société, une observation minutieuse d'une affection rare de l'épine dorsale : *Waarneeming van een zonderling ongemak van het onderste gedeelte van den ruggraat*. Les deux praticiens décrivent les symptômes qu'ils ont constaté chez leur malade : les douleurs s'irradient dans la partie inférieure du corps, puis la paralysie des membres inférieurs, suivie de celle du rectum et de la vessie. Après le décès, ils font la nécropsie, et constatent la destruction presque totale des dernières vertèbres lombaires et du sacrum. Il s'agissait, dans l'espèce, du mal de Pott, ayant son siège dans la dernière partie de la colonne vertébrale.

Paul Bergmans.

Verhandelingen van het Bataafsch Genootschap der proefondervindelijke wijsbegeerte, t. II (Rotterdam, 1775), p. 92-128 (av. deux grandes planches). — L.-S.-A. Holtrop, *Bibliotheca medico-chirurgica* (La Haye, 1842), p. 32. — A.-J. Van der Aa, *Biographisch woordenboek de Nederlanden*, t. XVII. 4^{re} partie (Harlem, 1874), p. 474. — E.-W. Moes, *Iconographia batava*, t. II (Amsterdam, 1905), p. 338, n° 7038. — P.-C. Molhuysen et P.-J. Blok, *Nieuw nederlandisch biografisch woordenboek*, t. I (Leiden, 1911), col. 1439.

SCHOUTERDEN (*Henri-Herman*), écrivain ecclésiastique, né à Hasselt, le 10 janvier 1756, mort dans cette ville, le 17 décembre 1824. Ses parents appartenaient à la bonne bourgeoisie. Après avoir terminé ses études au collège de sa ville natale, Schouterden suivit l'exemple de plusieurs membres de sa famille et se destina à l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre, il revint à Hasselt en 1780 et fut désigné comme directeur du couvent des Dames Blanches. Il occupait encore ce poste quand la maison fut supprimée en 1797. Le décret du 14 brumaire an VII (4 novembre 1798) le condamna à la déportation, mais il put bénéficier de l'arrêté des Consuls de la République du 8 frimaire an VIII (29 novembre 1799) et obtint la permission de résider dans sa famille. De 1800 à 1803, il administra la paroisse de Houpertingen, succédant au curé Hendrix qui, également condamné à la déportation, avait réussi à échapper aux gendarmes et était décédé le 26 février 1799. Cependant Schouterden ne put exercer publiquement ses fonctions qu'à partir du mois de septembre 1802, après avoir adhéré au Concordat. Lors de la réorganisation des paroisses au diocèse de Liège en novembre 1803, Schouterden fut nommé curé de Halen. Il y résida et y exerça ses fonctions pastorales jusqu'au 21 janvier 1811. Après y avoir mis en ordre les affaires de la fabrique d'église et rempli ses devoirs avec un zèle infatigable, il donna sa démission, sa santé, minée par les tracasseries et les labeurs, ne lui permettant plus de travailler et il se retira dans sa ville natale.

Schouterden possédait une grande instruction : des documents conservés dans les archives des différentes communes où il a passé le prouvent surabondamment. Très versé dans la langue française il n'oublia pas l'idiome maternel. Étant curé de Halen, il publia un catéchisme sous le titre de : *Kort begryp der Kristelyke leeringe, Getrokken uyt den Mechelschen Kalechismus en andere, tot Onderrichting van de Jongheyt, en tot gebruik der geenén, die haer Onderwijzen.*

Diest, D. Clerinx, 1805. A la fin de ce catéchisme, dans un supplément renfermant des prières, Schouterden publia sa traduction en vers flamands des hymnes *Pangue lingua, Veni Creator et Te Deum*, ainsi que quelques prières en quatrains admirablement tournés.

L'année 1805 eut lieu à Hasselt une solennité mémorable : la translation du S. Sacrement de Miracle de Herkenrode à l'église de Saint-Quentin. A cette occasion Schouterden publia une poésie remarquable sous le titre de : *Heyl-Zang op het blyde feest der overvoeringe van het Hoogh-Heylig Sacrament van Herkenrode tot de Parochie Kerk van den H. Quintinus te Hasselt...* St-Truyden, J.-B. Smits. Un ancien ami et collaborateur de David, C. J. Bogaerts, fait remarquer avec raison l'allure de cette poésie à une époque où les lettres flamandes étaient complètement tombées dans l'oubli.

Après la mort de Schouterden un de ses amis publia un opuscule que le curé retraité de Halen composa pendant sa dernière maladie : *Rozenhoedje ter eeren van den stervenden Jesus, en van Maria zyne medelydende Moeder, om eenen zaligen doodstryd te bekomen; door den eerv. Heer H. H. Schouterden, Voortijds Pastoor te Haalen.* Hasselt, P.-F. Milis. L'approbation porte la date de 1826. Cet opuscule eut deux éditions l'année même.

Polydore Daniëls.

Archives Hasselt, Houpertingen, Halen. — Collections P. Daniëls.

SCHOUVILLE (*Philippe de*). Voir SCOUVILLE.

SCHOY (*Auguste*), architecte et archéologue, né à Bruxelles, le 7 janvier 1838, et y décédé le 4 novembre 1885. Après avoir achevé ses humanités au Collège Saint-Michel de Bruxelles, Schoy entra à l'Académie de Beaux-Arts où il se prépara à la carrière d'architecte, en suivant les cours de Jean Tilman Suys, qui eut une influence notable sur la formation des architectes belges au XIX^e siècle. Tout en poursuivant ses

études théoriques, Schoy s'exerçait à la pratique chez les architectes Alphonse Balat et Félix Laureys. Sa formation artistique fut ainsi purement classique, pourtant il devait s'orienter vers les traditions flamandes de l'art patrial, dont il allait devenir un des plus enthousiastes glorificateurs. Son imagination débordante l'entraînait vers les inventions des romanistes flamands, vers les silhouettes colorées de la Renaissance, aux découpures composites.

Auguste Schoy, tout en ayant remporté des succès honorables au cours de ses études, n'était pas dans son véritable milieu chez ces maîtres, tout pétris de la tradition latine. La discipline académique et classique ne convenait pas à son tempérament. L'art ogival du xve siècle, avec ses raffinements du trait géométrique, ses complications voulues de combinaisons souples, aux tracés riches, aux modénatures savantes, aux entremêlements complexes, devait aussi le tenter. Il y a plus d'attrait pour les natures de cette catégorie dans ce travail curieux et rare de minutie que dans la conception de grandes masses monumentales sobres et majestueuses, telles les conceptions helléniques et les cathédrales des xii^e et xiii^e siècles.

Aussi les productions initiales d'Auguste Schoy furent-elles conçues dans cette manière que glorifiait alors la parole éloquente de tant de bons maîtres désireux de renouer des traditions rompues depuis la Renaissance.

En 1867, cette tendance à embrasser le *Gothic revival* qu'avait proclamé en Angleterre Welby Pugin et que patronnait en Allemagne, avec une foi ardente de néophyte et d'apôtre, Auguste Reichensperger, désigna Schoy au comité du Congrès catholique de Malines pour créer le modèle de la pièce d'orfèvrerie (une coupe d'honneur), exécutée par Bourdon de Bruyne, qui fut offerte en hommage à Ch. Dupétioux, secrétaire général de cette assemblée.

Ses œuvres architecturales se suivirent alors alternant avec ses études archéologiques. Ce sont : la villa Wauters-Koeck à Wemmel (1866-1867), le pavillon

Bortier à la Panne et la maison Jacqmotte rue Haute, à Bruxelles (1867), les maisons Verhasselt-Schoy, boulevard du Hainaut et Overloop, rue Marie-Thérèse (1872), enfin, en 1880, l'arc de triomphe érigé porte de Schaerbeek, à l'occasion du cinquantenaire de notre indépendance nationale. Schoy s'était inspiré pour ce dernier monument des arcs élevés pour les joyeuses entrées de nos souverains au xvi^e et au xvii^e siècles et de la *Pompa introitus Ferdinandi*, 1635, à Anvers. Il fut pendant quelques temps chargé de la restauration de l'église de Sainte-Gertrude à Nivelles.

Son œuvre la plus importante fut la restauration de Notre-Dame du Sablon, poursuivie de 1870 à 1885, date de sa mort. Dès le mois de novembre 1862, la fabrique avait demandé au ministre de la justice, lequel s'était adressé à la commission royale des monuments, quelles étaient les restaurations qu'il convenait de faire à l'intérieur de ce monument. Des restaurations plus ou moins heureuses, d'autres tout à fait contestables y avaient été exécutées par le service des travaux de la ville, lorsqu'en 1870, la fabrique chargea Schoy d'étudier la restauration totale de l'édifice. Il y préluda par la restauration du petit monument de Flaminus Garnier, approuvée par la commission des monuments en novembre 1868. Vint ensuite le projet de restauration du transept nord poursuivie jusqu'à sa fin, non sans débats avec les autorités compétentes; ce furent enfin, les plans de la restauration de l'église complète. Ces plans, dessinés sur toile, étaient entourés d'attributs se rapportant au grand serment de l'arbalète. Après la mort de Schoy, et par voie d'acquisition, ils devinrent la propriété de l'architecte Jules van Ysendyck chargé de poursuivre l'œuvre; ils figurèrent, en 1883, à l'exposition nationale d'architecture à Bruxelles. Ils comprenaient quatre planches représentant les façades principales, latérales et du chœur, six plans de restaurations, trois plans pour les autels et deux plans de portail à élever dans le transept. On les revit lors de l'exposition nationale d'ar-

chitecture, Bruxelles, 1886, avec neuf feuilles de mobilier.

A cette même exposition, Schoy était encore représenté par des relevés des façades et coupes de l'église Sainte-Gertrude à Nivelles, des cartons de tapisserie, un dessin de vitrail à la mémoire de M. Thienpont dans l'église N. D. de Pamele, à Audenarde, œuvres où se montrait la diversité de ses aptitudes. Notons que ces œuvres datent d'une époque où il fallait quelque énergie pour sortir de l'ambiance des idées classiques, courantes alors. Aussi, jugea-t-on honorablement ce travail au Salon de Paris de 1884 où, sur le rapport d'Ed. Corroyer, une médaille fut attribuée à son auteur. En Belgique, Schoy prit part avec succès à beaucoup d'expositions. La médaille d'or lui échut à l'Exposition triennale d'Anvers 1867, pour un projet envoyé au concours ouvert par la Société d'encouragement des Beaux-Arts. A l'exposition universelle d'Amsterdam en 1883, il remporta une médaille d'or. Au Salon de Gand de 1880, il obtint le prix pour les arcs de triomphe à ériger dans cette ville. Le Congrès catholique de Malines, auquel il prit une part active, lui décerna une médaille d'or pour récompenser ses recherches historiques.

Il nous reste à parler de sa carrière d'érudit. Celle-ci débuta en 1863, par des articles de critique artistique dans le *Journal de Bruxelles*, sur le Salon de cette année. Ces articles furent réunis en brochure. Comme le disait Charles Verlat, dans un discours prononcé aux funérailles de Schoy, dès cette époque le jeune architecte s'occupait de réunir les matériaux d'un travail sur l'histoire de l'architecture nationale. Ces notes servirent par la suite à la confection du mémoire adressé au concours de l'Académie de Belgique en réponse à la question posée par celle-ci : *Faire l'histoire de l'influence italienne sur l'architecture dans les Pays-Bas*. Le volumineux manuscrit, daté de mai 1870, fut couronné par la classe des Beaux-Arts, dans sa séance du 18 septembre 1873, mais ne fut publié qu'en 1879. Schoy ne cessait d'y ajouter de nouveaux faits, de plus amples détails,

ce qui en rend la lecture et la consultation quelque peu difficile, d'autant que le parti pris de l'auteur de ne mettre en note ni citations, ni références, en alourdit considérablement le style. Chaque fois qu'il a dû y intercaler un texte, Schoy l'a donné dans la langue et dans l'orthographe originales. Son long commerce avec les écrivains du XVII^e siècle avait transformé le style de Schoy en une phraséologie dont on ne peut méconnaître la couleur, mais dont la clarté est parfois contestable. Les pages qu'il consacre par exemple à l'œuvre de Paul van der Schelden, le portail de la chambre échevinale d'Audenarde, sont à cet égard typiques. On se prend à songer, en les lisant, à Montaigne, à ses « *Essais* », à sa joie naïve de discourir sur de graves matières que les savants avaient jusque là prétendu juger à huis clos. Comme chez Montaigne, le livre et l'écrivain chez Schoy ne sont qu'une même chose. L'homme dans sa causerie était ce qu'il est dans sa prose, et il pouvait dire aussi : « à mesure que mes idées se présentent, je les entasse; tantôt elles se présentent en foule, tantôt elles se traînent à la file ! »

Auguste Schoy avait, avec quelques amis, fondé en 1870, un *Comité Archéologique du Brabant*. On y comptait notamment le vicaire de Bruyn, Ed. Colinet, l'architecte Eugène Denis et Alphonse O'Kelly. Dans le seul et unique fascicule publié par ce « Comité », Schoy commença la publication de mémoires sur les « Artistes belges à l'étranger », par des notes sur Jean François de Neufforge, architecte et graveur à l'eau-forte, qui furent ensuite insérées dans un grand recueil de 300 planches : *L'Art architectural décoratif et somptuaire de l'époque de Louis XVI*, publié à Liège chez Charles Claesen, et dont il existe une édition allemande et des extraits dans les recueils de *Motifs décoratifs et de vases de l'époque de Louis XVI*. Cette notable publication avait pour but, dans l'esprit de son auteur, de mettre le monde architectural en possession des beaux modèles de ce qu'il appelait « la seconde Renaissance » *néo-étrusque* et

néo-pompéienne ! Le recueil reste recherché et est très prisé encore des architectes tout comme les *Costumes civils et militaires du XVI^e siècle*, par A. de Bruyn, dont il fit une réédition d'après l'édition de 1581, mais sans le texte, est estimé par les érudits.

Ces travaux et d'autres qu'il publia un peu partout, dans le *Journal des Beaux-Arts*, l'*Art*, le *Compte rendu du Congrès artistique d'Anvers 1877* et les *Rapports sur l'Exposition de Paris 1878*, etc., dans la *Revue générale* (un article sur la *Peinture murale et les tableaux d'E. Slingeneyer au palais ducal à Bruxelles*, 1870), en collaboration avec J.-H. Jacobs, un opuscule : *Les embellissements de Bruxelles réseau de grandes artères ensemble de sept projets présentés à l'administration communale de Bruxelles* (1865), lui valurent de remplacer Louis Baeckelmans dans le cours d'architecture comparée à l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers, en octobre 1872, puis d'être nommé membre correspondant de la Commission royale des monuments pour le Brabant, le 27 octobre 1875. Notons encore parmi son œuvre d'historien d'art, la préface et le texte du *Recueil de portes style de la Renaissance flamande*, relevées à Anvers par Eugène Geefs, architecte (1880).

Son enseignement qui se doublait d'un cours de peinture décorative pour les peintres, les sculpteurs et les architectes, fut utile, car il avait l'enthousiasme qui fait le bon professeur. Ses élèves aimaient à entendre cette parole chaleureuse qui leur détaillait « les fibres puissantes de la plantureuse musculature » de cet art architectural thiois, aussi « coloré, aussi vivace que la peinture flamande ».

Schoy fut membre correspondant du Musée royal et impérial autrichien des Arts industriels et chargé de diverses missions à l'étranger; il parcourut l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, représenta la Belgique au troisième centenaire de Michel-Ange, à Florence et dans les jurys des expositions universelles de Paris 1878, Amsterdam 1883 et Anvers 1885.

Ce fut à cette occasion qu'il reçut l'ordre de Léopold, le 30 octobre 1885, mais cette croix brilla, cinq jours après, sur son cercueil où il avait demandé que l'on déposât son livre de *l'influence italienne sur l'architecture flamande*, livre qui lui avait coûté tant de travail, tant de soucis et tant de recherches, et qui, en somme, constitue encore le seul ouvrage d'ensemble pour l'histoire de la Renaissance architecturale dans nos provinces.

Un portrait de Schoy, gravé à l'eau-forte par Demol, a été inséré dans le mémoire sur l'architecture de la Renaissance.

Paul Saintenoy.

Renseignements personnels. — Société centrale d'architecture de Belgique, rapport de 1885.

***SCHRANT** (*Johannes-Matthias*), professeur, né à Amsterdam, le 24 mars 1783, mort à Leyde, le 5 avril 1866. Ce qui le rattache à la Belgique, c'est son professorat remarquable de 1817 à 1830, à l'université de Gand, nouvellement créée.

Ses parents, qui étaient catholiques et appartenaient à la bonne bourgeoisie, lui firent faire de solides études au gymnase et à l'*Athenæum illustre* de sa ville natale, où il étudia le latin, le grec et l'hébreu. Après trois ans passés au séminaire catholique de Warmond, près de Leyde, il fut ordonné prêtre en 1806. Avec quelques amis il fonda une revue catholique (*Mengelingen voor Roomsche Katholijken*, 1817-1820). Le gouvernement du roi Louis-Napoléon l'ayant chargé de composer un petit manuel religieux pour les écoles publiques qui réunissaient les enfants des diverses confessions, Schrant écrivit, dans un esprit de large tolérance, une *Vie de Jésus* (*Leven van Jesus*, 1809), qui fut vivement critiquée par certains catholiques intransigeants (1). En 1811, il fut d'autre part, emprisonné pendant trois jours sur l'ordre du préfet de police napoléonien, sous prétexte de tendances

(1) Ce petit manuel était dédié au jeune fils du roi de Hollande, qui devint plus tard Napoléon III, empereur des Français.

gallicanes. Il desservit d'abord une petite paroisse catholique d'Amsterdam, puis celle de Bovenkarspel près d'Enkhuizen. C'est là que le roi Guillaume I^{er} alla le chercher pour l'envoyer comme professeur à Gand, après l'avoir déjà distingué en le nommant dans la première série des chevaliers de l'ordre du Lion néerlandais qui venait d'être créé.

Ses paroissiens de Boverkarspel qui l'adoraient, le supplièrent de ne pas les quitter, lui promettant une église et une cure neuves. Pour en couvrir les frais, en une soirée ils souscrivirent entre eux pour plus de 13.000 florins (environ 27.000 fr.), somme énorme pour l'époque. Schrant était sur le point de renoncer à la toge professorale, lorsqu'une lettre pressante et très flatteuse du roi lui rendit tout refus impossible. Le 24 juin 1817, il fut nommé professeur de littérature et d'histoire nationales à l'université de Gand, que le gouvernement hollandais venait d'ériger en même temps que celles de Louvain et de Liège.

Le 3 janvier 1818, Schrant fit sa leçon d'ouverture qui était une apologie savante et enthousiaste de la langue maternelle de ses auditeurs flamands, langue très cultivée en Hollande, mais très négligée alors et presque méprisée dans les provinces méridionales depuis deux siècles. Schrant, prêtre catholique d'une orthodoxie parfaite, se consacra corps et âme à l'université naissante, malgré le mandement des évêques belges dirigé contre les universités nouvelles du roi Guillaume. Il faisait ses cours en langue néerlandaise, alors que ses collègues parlaient latin comme il était de règle alors dans l'enseignement supérieur de tous les pays d'Europe, sauf pour la France. Schrant était éloquent et très large d'idées. Dans l'histoire nationale, il prenait bravement parti pour les Gueux du xvi^e siècle contre Philippe II. Il enthousiasmait ses élèves dont quelques-uns comptèrent plus tard parmi les chefs du mouvement flamand, tels que Ph. Blommaert, C. A. Vervier, Georges Bergmann père, et d'autres encore.

En dehors de l'université, il faisait

également tous ses efforts pour rapprocher les catholiques flamands des protestants de la Hollande en resserrant le lien qui les unissait intimement malgré deux siècles d'éloignement : la langue maternelle. Il avait fondé à Gand, avec ses collègues Kesteloot, Mahne, Thorbecke et quelques littérateurs gantois, une société néerlandaise (*Regat prudentia vires*) qui réunissait une phalange d'intellectuels, de jeunes gens de bonne famille et d'étudiants. Les séances étaient hebdomadaires et publiques. Schrant y prononça une série de discours remarquables qu'il inséra plus tard dans ses *Redevoeringen en Verhandeligen* (1829).

Il s'intéressait très vivement au relèvement de l'enseignement primaire que le gouvernement hollandais, après Waterloo, avait trouvé dans un état déplorable. Le ministre de l'instruction publique Falck, comprenant qu'il fallait avant tout fournir des maîtres capables, avait fondé à Lierre une école normale où on enseignait les principes de la pédagogie allemande, déjà en honneur en Hollande, mais encore inconnus en Belgique. Dans chaque province, on érigea en même temps des commissions chargées de former le plus tôt possible un personnel enseignant pour les écoles du peuple. A Gand, Schrant fut l'âme de la commission de la Flandre orientale. Il siégeait dans le jury qui délivrait les certificats d'aptitude aux candidats instituteurs, et il dirigeait les leçons pratiques que les jeunes maîtres donnaient à titre d'essai devant la commission. Très au courant des nouvelles méthodes allemandes, Schrant composa plusieurs petits manuels scolaires qui restèrent en usage dans l'enseignement primaire à Gand, longtemps après la révolution de 1830. En 1827, l'administration communale ayant décrété la création des trois premières écoles gratuites de garçons, qui furent ouvertes au commencement de 1828, Schrant surveilla l'acquisition du mobilier et indiqua les livres scolaires à employer, à la demande du bourgmestre Joseph van Crombrughe. Souvent il visitait les écoles, accompagné de son ami

Hije-Schoutheer, secrétaire communal, encourageant paternellement maîtres et élèves et préludant ainsi à l'apostolat qui a fait plus tard la gloire du professeur François Laurent dans ces mêmes écoles gantoises.

Schrant jouissait à Gand d'une grande considération; mais le clergé catholique et les ennemis du roi Guillaume ne pardonnaient pas au prêtre tolérant de soutenir le gouvernement hollandais et de patronner les écoles neutres. Dès 1825, il eut à se défendre contre ses détracteurs qui allaient jusqu'à suspecter la solidité de sa foi et de son attachement à l'Eglise catholique. Ses adversaires ne désarmèrent pas et ne cessèrent de l'attaquer de plus en plus vivement jusqu'au triomphe de la révolution belge. Schrant fut de ceux dont cette révolution ruinait tous les rêves et toutes les espérances. Avec les autres professeurs hollandais, il se retira aussitôt dans les provinces du Nord et en 1831 il fut attaché à l'université de Leyde.

Pendant les douze ans que Schrant avait passés à Gand, il y avait donné un enseignement solide et chaleureux qui transportait la jeunesse studieuse. Il y avait aussi publié des travaux importants sur l'histoire de la littérature néerlandaise, qu'il continua à Leyde. Mais, dans le Nord, il ne jouit ni du grand prestige, ni de la sympathie qui l'entouraient à Gand. Quand il arriva à Leyde, la chaire de littérature néerlandaise y était occupée par Siegenbeeck, et Schrant y resta professeur extraordinaire de 1831 à 1845, lorsque Siegenbeeck fut déclaré émérite. Il y continua son enseignement dans le même esprit qu'à Gand; mais jamais il n'occupa là-bas une place comparable à celle qui lui était échue dans la capitale de la Flandre. Un de ses anciens élèves, qui reçut ses confidences, quand il alla le visiter à Leyde longtemps après et vit couler ses larmes au souvenir des années passées à Gand, Georges Bergmann, nous dit dans ses *Gedenkschriften*: « A Leyde, Schrant était beaucoup moins goûté qu'à Gand. En Belgique, à la vérité, il s'était heurté à l'intolérance

« catholique romaine; le clergé lui était hostile, des pamphlets cléricaux furent même répandus pour l'attaquer et on excita le peuple contre lui; mais la jeunesse studieuse l'avait toujours soutenu avec enthousiasme. En Hollande, il se heurta à la morgue d'un protestantisme engoncé et il fit ses cours à Leyde à une époque où une vive irritation y régnait contre tout ce qui venait de Belgique et spécialement contre le clergé catholique, qu'on y considérait à juste titre comme l'inspirateur principal de la révolution de 1830.

« Au milieu de ces défiances calvinistes, les étudiants de Leyde ne lui prêtèrent pas l'appui chaleureux qu'il avait rencontré chez les étudiants gantois contre l'intolérance catholique. A Leyde, on suivait ses leçons avec indifférence, parfois même à contre-cœur et avec prévention. »

Lorsque Schrant, émérite depuis 1853, mourut à Leyde en 1866, nombre de ses anciens amis et élèves de Belgique furent vivement affectés. On en retrouve l'écho dans maint article nécrologique paru à cette occasion dans les revues et les journaux flamands.

Sans avoir été un grand savant, Schrant fut un professeur distingué, éloquent, consciencieux, dévoué à la science et à ses élèves. Aucun de ses collègues gantois ne fit autant que lui aimer l'université naissante. Personne ne se consacra avant 1830 avec plus d'ardeur et de succès à la noble tâche de relever l'enseignement du peuple dans les écoles primaires et de rapprocher la Belgique et la Hollande pendant la courte existence du royaume des Pays-Bas.

Paul Fredericq.

J. T. Bergman, *Levensbericht van J. M. Schrant* (Leyde, 1866); le même, *Nalezingen op het Levensbericht* (Leyde, 1869); L. D. R. (Louis de Ryckere), *Profes. J. M. Schrant te Gent* (1848-1830), dans le *Jaarboek du Willems-fonds* (Gand, 1878); *Uit Vader Bergmann's Gedenkschriften* (Gand, 1895); lettres inédites de Schrant et de Hije-Schoutheer, conservées aux Archives générales du royaume à La Haye; *Papiers de Van Maenen et de Van Lennep*; P. Fredericq, *Johannes Matthias Schrant*, dans le *Liber Memorialis de l'université de Gand*, t. I (Gand, 1913).

SCHREVEVS (*Emile*), médecin, né à Tournai, le 17 mars 1835, y décédé le 8 octobre 1899. Après avoir obtenu le diplôme de docteur en médecine à l'université de Gand, en 1859, et avoir fait quelques voyages d'études à l'étranger, il s'établit dans sa ville natale et y acquit une clientèle considérable. Toutefois les exigences de cette dernière n'absorbèrent pas toute son activité; il fut aussi médecin du bureau de bienfaisance, de la prison, médecin-légiste et chirurgien en chef de l'Hôpital civil. En 1879, il accepta de donner le cours d'hygiène à l'école normale de filles, et en 1887 il fut nommé directeur de l'école d'accouchements. Malgré ses nombreuses occupations, Schreveys a publié plusieurs travaux dont la plupart traitent de questions d'hygiène et de médecine légale. Bon nombre de ses publications ont paru dans le *Bulletin* de l'Académie royale de médecine, dont il fut nommé membre correspondant en 1892. On a de lui, notamment : 1. *Manuel d'hygiène privée et d'hygiène scolaire*, 1880; seconde édition en 1896. — 2. *La statistique des morts-nés, consultée à propos des avortements criminels*, 1888. — 3. *Mouvement démographique de la ville de Tournai pendant un demi-siècle (1839-1888)*, 1889. — 4. *Etude sur la mortalité infantile en Belgique*, 1891. — 5. *Observations sur le choléra actuel et sur l'un des modes de formation de ses foyers épidémiques*, 1892. — 6. *Prophylaxie des maladies contagieuses dans les écoles*, 1893. — 7. *Sur les rapports de la diphtérie aviaire avec la diphtérie humaine*, 1894. — 8. *Sur l'étiologie et la prophylaxie de la variole*, 1894. — 9. *Etude sur l'hygiène des épidémies aux temps passés et de nos jours*. — 10. *Sur la dégénérescence prétendue de la race belge*. — 11. *Diphtérie animale et diphtérie humaine*, 1896. — 12. *Etude sur l'avortement criminel*.

Schreveys a pris une part importante dans des discussions sur des sujets divers à l'Académie de médecine.

C. van Bambeke.

E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t.I, p. 349-320. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, 1888-1899.

SCHRIECK (*Adrien VAN*), SCHRI(E)CKIUS, ou SCRIECKIUS, seigneur de Rodorne, linguiste, antiquaire, homme d'Etat, historien, né à Bruges, le 26 décembre 1560, décédé à Ypres, le 26 décembre 1621. Encore très jeune il fut envoyé à Paris pour y étudier la philosophie et le droit. Il s'y lia d'amitié avec H. de Mesmes (Memmius), G. Fournier (Fornerius), P. et F. Pitthou (Pitthaeus). De retour dans sa patrie, il eut l'occasion de se faire remarquer des comtes Gérard de Horne et Nicolas de Montmorency, qui lui confièrent les fonctions de bailli de Cassel, d'Estaire, de la Bassée et de Locres. Il s'établit définitivement à Ypres où il devint bientôt conseiller des archiducs et de la commune. Il y publia en 1614 son grand ouvrage, dont le titre gravé porte : *Adriani Scrieck I Rodorni Originum rerumque celticarum et belgicarum libri XXIII*, et le titre imprimé : *Van t'beghin der eerster volcken van European in-sonderheyt vanden oorspronck ende saecken der Neder-landen XXIII boecken*. C'est un immense in-folio bourré d'érudition, mais dépourvu de sens critique. Selon Scrieckius jusqu'à la Tour de Babel l'humanité parlait l'hébreu, et ensuite le flamand, qui est ainsi resté la source de toutes les autres langues. Cette thèse l'amène aux étymologies les plus fantaisistes. Ainsi il explique le mot grec *Aigup-tos* (Egypte) par *haeg op 't ho* = bois sur la hauteur, et le nom des *Gallen* ou Gaulois par *ga-haelen* = va prendre, c'est-à-dire voleur. Il se vit forcé de publier deux livres pour se défendre contre ses contradicteurs : *Monitorum secundorum libri V quibus ... opus suum ... deducit, probat, firmatque*, 1615, et *Adversariorum libri IIII*, 1620. Il est encore l'auteur d'une histoire de la fête de Notre-Dame de Thune à Ypres : *den Oorspronck ende cause van de tuyndagh*, publiée en 1533 à l'occasion du septième jubilé de la fête, et republiée en 1833 par J. Lambin sous le titre : *Beleg van Ypre door de Engelschen en Gendtenaers ten jare 1383 en oorsprong van de feest gezegd den Twindag ... eerst in het licht gegeven onder den titel van*

Oorsprong van den Tuindag, door Adr. van Schrieck. Scricckius était lié d'amitié avec Nic. Cromhout, F. Sweertius, Eryc. Puteanus et le chanoine Justus Rycquius, qui composa son épitaphe.

J. Vercoullie.

Lambin, *Beleg van Ypre.* — *Messenger des sciences*, 1874, p. 382. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale.* — Diegerick, *Bibl. yproise.* — Piron, *Levensbeschrijving.* — Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek.* — Paquot, *Mémoires*, t. II. — Willems, *Belgisch Museum*, t. III, p. 425. — Oettinger, *Bibliographie biographique universelle.* — Jöcher, *Gelehrten-Lexicon.* — Piron place la date de sa naissance en 1558, et la *Biographie de la Flandre occidentale* la place en 1559.

SCHRIECK (*Anne VAN*), béguine, auteur ascétique, née à Anvers le 10 mai 1642, y décédée le 30 mars 1688. Elle fit son éducation au béguinage de Lierre; puis ses parents la placèrent en apprentissage à Bruxelles, car ils comptaient sur elle pour les aider dans leur commerce. Ne pouvant entrer dans un couvent parce que ses parents ne lui auraient pas donné de dot suffisante, elle entra au béguinage d'Anvers le 23 février 1661, y fit sa profession le 20 juin 1662, et y mena une vie d'édification et de sainteté. Sa mère, qui mourut en 1671, n'avait jamais cessé de l'engager à rentrer à la maison. Son père se remaria et fit de mauvaises affaires; elle fut obligée de consacrer une partie de sa dot pour le placer dans un hospice. Deux de ses consœurs, qui ont gardé l'anonymat, A. R. et I. M., ont décrit sa vie soit comme témoins oculaires, soit d'après le témoignage de personnes dignes de foi. Elles y ont joint, comme deuxième partie, la description des grâces et faveurs qu'elle a reçues du Bien-aimé, et comme troisième partie, différents exercices spirituels et pieuses instructions, le tout terminé par une série de huit courtes poésies religieuses. D'après l'introduction, ces deux notices sont écrites en grande partie par Anne van Schrieck elle-même à la demande de son directeur le Père Félicien van Haesbroeck, définisseur et gardien des Capucins d'Anvers, et pour le reste dictées aux

auteurs. Quoi qu'il en soit, c'est Anne elle-même qui y parle constamment à la première personne. On peut donc croire — car le contraire n'apparaît pas — que les huit poésies sont aussi son œuvre. La partie la plus remarquable est celle où elle décrit ses visions et ses extases. Elles sont racontées dans l'ordre chronologique, allant de 1678 au 21 mars 1688, mais tandis qu'il n'y a que 10 pages pour les années 1678-1684, il y en a 18 pour l'année 1685, 26 pour l'année 1686, 35 pour l'année 1687 et 12 pour les quelques semaines de l'année 1688. C'est un pâle reflet des visions de nos mystiques du XIII^e et du XIV^e siècle, telle Hadewych, mais un reflet qui prouve que leurs œuvres ou des livres analogues étaient lus dans les béguinages.

J. Vercoullie.

Cort begryp van het Godtvruchtigh ende deughtsaem leven van Sr Anna van Schrieck, beggiintie op het Begghinhof van Antwerpen, ghestorven den 30 Meert 1688, met verscheyde besondere gratien haer van den Beminden ghedaen, ende ook eenige geestelijke instructien van haer achter-gelaeten, Verdeylt in dry Tractaeten, beschreven ende bij een vergaedert door A. R. ende I^e M. Beggiintiens van het selve Hoff (Anvers, P. Jouret, 1698).

SCHRIECK (*Jacques-Félix VAN DEN*), médecin, né à Hal, le 29 mai 1831, décédé dans cette ville, le 13 décembre 1888. Il fit ses études à l'Université de Bruxelles, où il conquist le grade de docteur en médecine, avec la plus grande distinction, à la seconde session de 1857. Il fut interne aux hôpitaux de Bruxelles, puis médecin adjoint. Il se fixa à Hal, sa ville natale, où il pratiqua la médecine jusqu'à sa mort. En 1875 il publia une monographie remarquable pour l'époque : *Du virus typhoïde et de son rôle dans les épidémies* (Bruxelles, H. Manceaux, 1875). Dans ce travail, il admettait l'existence comme cause de la fièvre typhoïde d'un contagion animé s'éliminant surtout par l'intestin et que l'eau et l'air pouvaient transporter. Les découvertes bactériologiques ont démontré depuis lors l'exactitude de cette thèse. Contrairement à l'idée reçue alors, Van den Schrieck déclarait qu'il était possible d'éviter les épidémies

de fièvre typhoïde. Les problèmes de la prophylaxie des maladies l'avaient toujours préoccupé et lorsqu'il fut nommé conseiller provincial du Brabant en 1875, c'est du côté de l'hygiène qu'il tourna son activité dans cette assemblée. Il y défendit un rapport sur : *La prophylaxie variolique* (3 juillet 1879) et prononça un discours sur la *Distribution d'eau de Bruxelles* (27 juillet 1876).

Leon Dekeyser.

Bibliographie nationale, t. IV, p. 74. — *Rapports et discussions du conseil provincial du Brabant*, sessions de 1876, 1879.

***SCHROEDER** (*Jean-Gottlieb* baron **DE**), homme de guerre, né à Branden, en Brandebourg, et décédé en son château de Böllendorf, Basse-Autriche, le 18 février 1807. Entré au service impérial le 1^{er} novembre 1752 dans le régiment de Türheimb-infanterie (n° 25 actuel), il demeura dans ses rangs jusqu'à sa promotion au grade de capitaine (1762) : il passa alors dans le régiment de Neipperg-infanterie (n° 7 actuel). Presque au lendemain de cette promotion, il méritait la croix de l'ordre de Marie-Thérèse, pour sa brillante conduite dans Schweidnitz assiégé par les Prussiens (défense de la flèche en avant du fort de Jauernick). Schroeder, qui avait été admis dans la noblesse de l'Empire en 1766, devint major dans Neipperg le 20 février 1770, inspecteur des milices tyroliennes en 1772, puis, à la date du 19 janvier 1774, lieutenant-colonel dans le régiment territorial du Tyrol, dit alors de Migozzi. Mais le 1^{er} avril suivant, il était désigné pour passer en son nouveau grade dans le cadre de Vierset-Wallon, n° 58, dont il devint colonel commandant, le 26 novembre 1777. Il fit, avec un bataillon de ce régiment, les campagnes de la guerre de la succession de Bavière (1778-1779) en Bohême et en Silésie, et se distingua à l'affaire d'Ober-Schweideldorff (janvier 1779). Général-major le 9 septembre 1786, pour prendre rang du 31 août précédent, il fut mis alors à la tête de la brigade d'infanterie qui avait son quartier-général à Znaim

(Moravie), puis, le 2 décembre 1787, à la tête de celle ayant son centre à Bruxelles : « Je viens de destiner le duc d'Ursel à l'armée de Hongrie, et de conférer sa brigade aux Pays-Bas au » général Schroeder, qui, ayant été colo- » nel du régiment de Vierset, connaît » parfaitement les provinces et la nation, » de façon que je me flatte que vous en » tirerez bon parti » écrivait Joseph II, à d'Alton, le 9 décembre 1787. Sa réputation de rigueur dans le commandement avait aussi contribué à cette désignation par l'empereur, auquel cette sévérité causa même quelque inquiétude plus tard : « Ayez un peu l'œil, je vous » prie, que le général Schroeder n'ex- » cède peut-être pas un peu dans son » zèle », mandait-il au général-commandant des armes, le 27 juin 1789.

En arrivant aux Pays-Bas, Schroeder trouvait la nation en pleine effervescence oppositionnelle et son rôle allait être des plus actifs dans la défense de l'ordre public et du gouvernement-général. Le 3 mars 1788, il était envoyé à Louvain, où la nécessité de protéger éventuellement l'exécution de mesures arrêtées par le gouvernement avait amené la concentration de quelques troupes (deux bataillons de Ligne et de Clerfayt et un escadron d'Arberg — dragons). Il en assumait le commandement (d'Alton à Joseph II, 7 mars) et y opérait le désarmement des volontaires et de l'Université; puis il prenait des mesures de police qui méritaient la pleine approbation de l'empereur (à d'Alton, le 1^{er} juillet). Il y fut envoyé à nouveau pendant les troubles d'avril. En 1789, après que les rassemblements des mécontents belges, qui s'étaient réunis depuis le mois de juillet le long des frontières septentrionales du Brabant, — dans la baronnie de Bréda et dans la Campine liégeoise, — eurent pris, — spécialement celui formé dans la principauté de Liège, — une importance jugée dangereuse pour la sécurité intérieure, Schröder fut chargé par d'Alton de l'opération de police militaire destinée à rendre la quiétude aux autorités civiles : « Je proposai au ministre », rapportait d'Alton à Joseph II,

« dans sa dépêche du 13 octobre 1789, de faire faire une traque au moyen de laquelle on pût forcer les émigrés de rentrer dans leurs foyers, ou du moins de s'éloigner de nos frontières; et la chose étant bien concertée entre lui et moi, je fis marcher le 3^e bataillon de Ligne, qui était à Louvain, joint à celui des grenadiers de Reyniac, avec une division des dragons d'Arberg à Diest, d'où le général Schroeder se rendit ensuite avec ce bataillon et un escadron à Zonhoven, que l'on disait être le foyer de la sédition patriotique, pour traquer le long de nos frontières depuis Saint-Trond jusqu'à Achelet de l'autre côté jusqu'à Hamont, dans la Campine liégeoise... » L'opération eut un plein succès, en ce sens qu'elle acheva la dispersion du rassemblement de Hasselt, car le plus grand nombre des Belges réfugiés en cette ville s'en étaient retirés les 7 et 8 octobre, en suite du mandement décrété contre eux, le 5, par le Conseil privé du prince-évêque à la réquisition du gouvernement général. Schroeder avait adressé aux habitants de la région qu'il allait parcourir une proclamation pour les informer « que tout ce qui sera nécessaire aux besoins du détachement sous ses ordres sera payé comptant, sans qu'aucun homme puisse y commettre le moindre excès », et invitant « les bons et honnêtes habitants liégeois à concourir à les repousser (les émigrés belges) et à dénoncer non seulement ceux qui pourraient s'être soustraits à ses recherches, mais aussi tous les dépôts d'armes et de munitions qu'ils pourraient y avoir formés ». Il franchit la frontière le 11, en deux colonnes dirigées de Diest, l'une, celle avec laquelle il marchait, sur Zonhoven, l'autre sur Pael et Achel, tandis qu'une troisième colonne autrichienne, le flanquant à droite, se portait du Brabant, par Saint-Trond, sur Hasselt et Hamont. A 10 1/2 heures du matin, la nouvelle de l'approche de troupes impériales parvenait à Hasselt, puis se répandait dans Zonhoven, où se trouvaient un peu plus de deux cents patriotes nouvellement arrivés, dont le plus grand nombre

s'empessa de quitter le village, tandis qu'une centaine d'entre eux, presque tous Namurois, résolurent de résister, quoiqu'ils n'eussent pu s'armer que de bâtons et de faux. Cependant la disproportion entre leur nombre et celui de leurs adversaires les contraignit à fuir : six d'entre eux, dont un blessé, furent fait prisonniers. La colonne continua sa marche, puis, revenant sur ses pas, elle entra dans Hasselt le lendemain, mais elle s'y entendit refuser par le bourgmestre l'autorisation de faire des recherches dans la ville, à l'effet de se saisir des patriotes qui pouvaient encore s'y cacher. Ce même jour, la colonne qui opérait à la droite de Schroeder faisait sortir de Tongres, où elle s'était portée en quittant Saint-Trond, la trentaine de patriotes belges qui s'y trouvaient. La colonne dirigée par Pael ne rencontra point de réfugiés au cours de sa marche. Entretemps, les commissaires députés par l'assemblée nationale de Liège près du commandant des forces impériales, à l'effet de lui enjoindre d'avoir à évacuer au plus tôt le territoire de la principauté, avaient rejoint Schroeder. En suite de la communication qu'ils lui firent de la réquisition qu'ils avaient mission de lui notifier, il s'empessa de leur donner satisfaction et de ramener ses forces en deçà des frontières des Pays-Bas, en maintenant néanmoins à Saint-Trond le détachement qui y avait été dirigé, — une centaine d'hommes et quelques chevaux, — sous prétexte d'y être employé au racolage de recrues qu'il était accordé à l'empereur de faire dans la principauté. Quant à la violation du territoire liégeois que constituait incontestablement l'opération exécutée par les troupes autrichiennes, le gouvernement général ne s'en excusa pas : il avait prétendu n'agir que dans les termes du traité du 27 janvier 1465, entre l'Etat de Liège et le duc de Brabant, accordant aux troupes de celui-ci le droit de libre passage par la principauté, sans aucune réquisition préalable, traité qu'il avait interprété, dans l'espèce, d'une façon d'autant plus abusive que son existence, toutes les fois où

il avait été invoqué, avait depuis deux siècles été contestée par les Liégeois, qui le prétendaient définitivement abrogé par celui de 1546, conclu entre eux et Charles-Quint, subordonnant à notification l'exercice de ce droit.

Le gouvernement général constata bientôt que l'efficacité du mouvement effectué par Schroeder n'avait été qu'apparente : car s'il l'avait débarrassé de ses inquiétudes du côté du pays de Liège, il avait eu cet effet qu'il n'avait pas prévu, d'opérer la concentration des mécontents dans la baronnie de Bréda et la mairie de Bois-le-Duc. Il n'avait fait que déplacer le péril et, dès le 25, d'Alton devait avouer à l'empereur que l'irruption des mécontents dans les Pays-Bas, — que les avis de la frontière s'accordaient tous à annoncer comme prochaine, — était chose faite; qu'elle s'était effectuée dans la nuit du 23 au 24; que les réfugiés, après avoir quitté Bréda au nombre de plusieurs milliers, suivis de charrettes contenant leurs armes et leurs uniformes, s'étaient armés et habillés à la frontière, puis s'étaient portés sur Minderhout, s'y étaient renforcés de quelques centaines de paysans assemblés au son du tocsin, avaient gagné Hoogstraeten, en avaient déposé, après une courte résistance, l'officier et les dix-huit soldats qui s'y trouvaient détachés et avaient ensuite été occuper Turnhout. D'Alton, aussitôt qu'il avait été informé de cette invasion, avait ordonné aux colonels Keim, de Bender-infanterie n° 41, et Desjardins, de Clerfayt n° 9, de se porter sur Lierre, chacun avec un bataillon de son régiment et un escadron d'Arberg-dragons pour y interdire aux insurgés le passage de la Nêthe. Il les faisait ensuite rejoindre, le 25, par un bataillon de grenadiers de la garnison de Bruxelles et une partie d'Arberg-dragons, puis envoyait dans la même journée le général-major Schroeder prendre à Lierre le commandement de ce petit corps de troupes et reconnaître la situation : il devait venir rendre compte de celle-ci à d'Alton, à Malines, où le général-commandant des armes comptait se rendre de sa personne

et prendre la direction des opérations, qui devaient être entamées le 28 contre les rebelles. Le mouvement devait s'effectuer en trois colonnes : Schroeder devait commander la principale, celle de gauche, partant de Lierre; les deux autres, commandées, celle sortant d'Hérenthals par le colonel Desjardins et celle poussée de Louvain-Aerschot sur Gheel par le lieutenant-colonel de Gontreuil, devaient marcher à hauteur de la colonne principale et se trouver rendues en même temps qu'elle devant Turnhout pour, ensemble, en déposter ou y cerner van der Mersch et les siens. Mais le ministre plénipotentiaire sut dissuader d'Alton de quitter Bruxelles, où il aurait laissé à la merci d'une population mal disposée le gouvernement ainsi que le trésor, et Schroeder demeura maître de ses mouvements. Sa détermination première avait été d'attendre que les insurgés entrés dans Turnhout eussent dessiné leur mouvement vers Lierre ou vers Diest par Hérenthals (Schroeder à d'Alton, 26 octobre). Puis, sur les rapports des espions, qui dépeignaient peu favorablement la troupe patriote, et sur la proposition du colonel Keim, il se résolut à brusquer les choses et à s'en aller, sans attendre que les deux colonnes Desjardins et Gontreuil fussent à portée de lui, surprendre, par une marche de nuit, l'ennemi dans Turnhout, ville devant laquelle il comptait arriver, le 27, à 4 heures du matin. Il se mit donc en mouvement le 26, à 7 h. 1/2 du soir, avec le bataillon-colonel (2^e) de Clerfayt, le bataillon-général (1^{er}) de Bender et deux compagnies du bataillon combiné de grenadiers de Reyniac, deux escadrons d'Arberg-dragons, l'artillerie des deux bataillons de fusiliers, une pièce de six et deux obusiers; mais il ne parvint en vue de Turnhout qu'à 6 heures du matin seulement; ayant été retardé dans sa marche par la nécessité de remplacer les attelages tirant les canons du bataillon de Clerfayt. A Vosselaere, à une lieue de Turnhout, il avait, d'autre part, été renforcé des détachements volants d'Hérenthals, aux ordres des capitaines Leloup et Uchtritz.

Schroeder fit se former sa troupe en quatre détachements d'attaque — les deux fractions de Ligne-infanterie sous les ordres des capitaines Leloup (depuis chef du corps de chasseurs qui a donné tant de notoriété à son nom) et Uchtritz, renforcés chacun d'une compagnie de grenadiers, puis une division (deux compagnies) du bataillon de Clerfayt conduite par le major de Vogelsang et une division du bataillon de Bender aux ordres du commandant de celui-ci, major de Lusignan, appuyés des pièces de bataillon et de la pièce de 6, avec un piquet de dragons d'Arberg. Le lieutenant Perle, de Ligne-infanterie, commandait l'avant-garde générale. Le gros, formé des deux bataillons de Bender et de Clerfayt, réduits chacun à quatre compagnies, de la division d'Arberg-dragons, des obusiers et des voitures à munitions, prit une position avantageuse sur une éminence dominant la ville. La partie des troupes chargées de l'attaque, étant arrivée à une demi-lieue environ de Turnhout, entendit sonner le tocsin, puis battre la caisse dans la ville. Mais elle ne rencontra dans sa marche d'approche ni un poste, ni même un factionnaire. Les guides qui devaient conduire les quatre colonnes ne parurent pas. Schroeder donna alors l'ordre aux chefs de détachement de contourner la ville et de pénétrer par la première rue qui leur offrirait un accès aisé. Le brouillard était épais au point que les détachements ne pouvaient s'apercevoir les uns les autres. Leloup s'étant engagé dans la rue qui continuait la route qu'il suivait (route de Diest) se heurta à l'entrée de cette rue (rue de l'Hôpital) à un moulin bâti en pierres, que les insurgés occupaient et d'où ils firent tomber sur sa troupe une grêle de projectiles, puis, à des barricades, faites d'abattis, qui l'empêchaient de gagner l'intérieur de Turnhout. Les impériaux poussèrent leurs artilleurs en avant, puis, ayant débusqué du moulin ses défenseurs, dirigèrent leurs efforts contre les barricades, sous un feu plongeant partant des maisons. Nonobstant les pertes qu'ils éprouvaient, ils refoulèrent lentement

les patriotes jusqu'au cimetière qui entourait l'église Saint-Pierre et derrière le mur duquel ceux-ci trouvèrent un abri inexpugnable. Vainement Schroeder, payant largement de sa personne et se montrant toujours le vigoureux officier de Schweidnitz, chercha-t-il à électriser ses soldats par son exemple et à enlever le réduit des insurgés; il dut finalement se résigner à donner l'ordre de battre en retraite vers la hauteur où le gros demeurerait en soutien; là il remit un peu d'ordre dans sa troupe et y demeura une heure formé en bataille, espérant attirer ainsi l'ennemi en rase campagne et prendre sur lui une revanche éclatante de son premier échec. Mais les insurgés se gardèrent bien d'essayer une poursuite imprudente et ne se hasardèrent pas à sortir de Turnhout. La retraite des impériaux se fit péniblement: la difficulté de trouver des attelages de remplacement pour l'artillerie et les voitures que ramenait la colonne fit, de nouveau, perdre beaucoup de temps; la troupe affamée se livra en route à des actes de pillage, notamment à Wechelderzande, et elle ne rentra à Lierre qu'à 10 heures du soir, harassée par vingt-sept heures consécutives de marche. Le major de Vogelsang, commandant le bataillon-colonel de Clerfayt, dans son journal des opérations de ce bataillon du 25 octobre au 3 décembre, s'exprime en termes très sévères sur le compte de Schroeder, qui ne fit guère honneur, dans cette journée, à sa réputation de rigoureux gardien de la discipline. Suivant les rapports de Schroeder à d'Alton, les troupes immédiatement engagées avaient, dans l'affaire du 27 à Turnhout, brûlé trente-deux mille huit cent deux cartouches, laissé trois canons aux mains des patriotes, perdu trois officiers tués et un autre prisonnier, ainsi que cent et six hommes de troupe tués et soixante blessés, plus vingt-trois hommes disparus, soit une perte de cent quatre-vingt-treize hommes au total, chiffre énorme si l'on considère le faible effectif engagé, environ neuf cents hommes, mais qui s'explique aisément si l'on tient compte et du

fait que les impériaux marchaient à découvert sous la fusillade des insurgés, et de la supériorité considérable du nombre des défenseurs de la ville sur celui des assaillants, qui ne se trouvaient qu'un contre trois. Schroeder lui-même n'avait pas été épargné par le feu : au cours de la lutte, il avait dû changer quatre fois de monture, avait eu un cheval tué sous lui et ses habits percés de balles. Le combat de Turnhout, encore que l'échec qu'y avaient subi les Autrichiens eut un retentissement considérable et prit les proportions d'un désastre moral pour le gouvernement-général, demeura cependant sans conséquence militaire importante : la petite colonne de Schroeder passa au repos toute la journée du 28, sans que van der Mersch eut esquissé le moindre mouvement contre elle. Ce même jour, d'Alton, au reçu du premier rapport de Schroeder, donnait l'ordre au lieutenant-général d'Arberg d'aller sur-le-champ à Malines, où il arrivait encore dans la journée, prendre le commandement des troupes en Campine. Le lendemain, Schroeder, qui continuait d'être employé en sous-ordre du lieutenant-général, faisait occuper Hérenthals et Itteghem par le bataillon de Clerfayt et un demi-escadron. De cette date au 6 novembre, les troupes impériales demeurèrent immobilisées derrière la Nèthe, à attendre l'artillerie que leur avait promise d'Alton, se bornant à s'éclairer en avant et à surveiller les mouvements de van der Mersch, mouvements dont il ne leur fut possible de se rendre compte que tardivement et malaisément, par suite du défaut d'émissaires, devenus presque introuvables. Van der Mersch, en vue de préparer le mouvement qu'il avait décidé pour tourner ses adversaires par leur droite, avait, le 29, poussé une avant-garde par Kethy, Baelen et Moll, — où elle couchait, — sur Meerhout, dont les habitants avaient pris les armes contre les impériaux quelques jours auparavant, puis il s'y transportait à son tour avec toute sa troupe, le 4 novembre, à l'effet de se porter sur Diest; il y passait la nuit, se remettait en route le lendemain à 9 h. 1/2 du matin,

et gagnait Averbode. Là, sur avis de l'arrivée à Diest d'un bataillon et d'un escadron avec une pièce de canon aux ordres de Gontreuil, que d'Alton y avait portés de Louvain et d'Aerschot, à la nouvelle de sa marche de Turnhout sur Moll, — dont Diest était l'objectif évident, — il s'arrêtait et il rétrogradait ensuite sur Meerhout, où sa troupe rentrait entre 8 et 9 heures du soir; il se remettait en mouvement le lendemain à 6 heures du matin vers Turnhout et évacuait finalement cette localité le 7, à 8 heures du matin, pour rentrer sur territoire hollandais à Baerle-Nassau. De son côté, d'Arberg s'était, le 6, mis en mouvement, poussant des partis sur Oevel, Tongerlo et Westerloo, en suite des rapports de Schroeder de la veille et de l'avant-veille, l'informant de la marche des insurgés de Turnhout vers Diest, et d'un ordre de d'Alton, du 5, lui enjoignant de diriger un fort détachement sur Meerhout, dont celui-ci venait d'apprendre l'occupation par van der Mersch. Dans la journée il recevait de nouvelles instructions inspirées au général commandant des armes par la retraite des patriotes d'Averbode sur Meerhout et Turnhout, dont il venait d'être fait rapport à celui-ci : elles lui prescrivaient d'opérer en deux colonnes convergeant sur Turnhout, de faire évacuer cette ville par les insurgés et de nettoyer ensuite le pays jusqu'à la frontière, en dirigeant l'une sur Hoogstraeten, et l'autre, sur Arendonck. Schroeder se portait, le 6, d'Herenthout à Hérenthals avec son bataillon de Ligne et un demi-escadron d'Arberg-dragons, continuait son mouvement les deux jours suivants et, arrivé le 8 au soir à proximité de Turnhout, apprenait par le rapport d'un détachement de fantassins et de dragons, qui, chargés de fouiller l'Oud-Gravenbosch, avaient poussé jusque dans la ville, qu'elle était vide d'insurgés; il occupait celle-ci le 9 et Merxplas le 10, tandis que d'Arberg se dirigeait parallèlement sur Hoogstraeten par Westmalle et Oostmalle. Sur ces entrefaites, tandis que d'Alton concentrait toute son attention sur les mouvements du gros

des patriotes dans la Campine brabançonne, un détachement de ceux-ci, aux ordres de Ph. Devaux et du prince Louis de Ligne, quittait Rosendaël, le 5 novembre au soir, franchissait l'Escaut, de Santvliet au Doel, dans la nuit du 6 au 7 et gagnait, le 8, Saint-Nicolas, où il stationnait quatre jours. Le 9, d'Alton, informé enfin de la diversion opérée par les insurgés en Flandre, — province dont le gouvernement s'était cependant déclaré sûr, — en même temps que de la retraite de van der Mersch devant les troupes de d'Arberg, ordonnait à celui-ci de diriger immédiatement Gontcrœuil, par Iseghem, sur Malines et Termonde à destination de la Flandre, et il ajoutait :

« Or, comme il importe d'arrêter la « marche des insurgents qui viennent de « se jeter par le Doel en Flandre, il « faudra également que le général baron « de Schroeder se rende, avec le bataillon « de Ligne et un escadron de dragons à « Anvers, où il passera à la Tête de « Flandre, pour se réunir à Gontcrœuil, « dans la ville de Saint-Nicolas ou de « Lokeren, où il prendra le commande- « ment de toute cette troupe, tandis que « le colonel Lunden, avec quatre compa- « gnies de Clerfayt, se rend cette nuit « encore à Gand ». Enfin, d'Arberg lui-même devait désormais assurer la sécurité de la Campine avec trois bataillons et trois escadrons; mais un ordre complémentaire du lendemain lui prescrivait de se porter de sa personne à Anvers, avec deux bataillons et un escadron, afin d'être à portée d'aller éventuellement soutenir Schroeder en Flandre. Ces ordres ne purent être exécutés que le 11, jour où Schroeder arrivait à Anvers avec sa troupe et ayant passé la nuit dans un faubourg, franchissait l'Escaut, le 12 au matin, pour gagner, par la Tête de Flandre, la ville de Saint-Nicolas. Mais parvenu à Beveren, un ordre de d'Arberg vint l'y arrêter, lui enjoignant de ne plus faire aucun mouvement avant d'y avoir été rejoint par Gontcrœuil. Celui-ci eût dû y être rendu de grand matin, mais, dans le fait, n'arriva que l'après-midi. Ce retard de quelques heures, qui se superposait à d'autres pertes de temps

déjà subies par les impériaux, eut pour eux les plus fâcheuses conséquences : elle donna aux insurgés la liberté de se porter dans la journée, en toute tranquillité, de Saint-Nicolas sur Zeveneecken et la faculté de s'en aller de là le lendemain, à la pointe du jour, attaquer la ville de Gand et tenter de s'en mettre en possession avant qu'il fût possible à leurs adversaires des'en trouver à portée. Ce même jour, d'Arberg, sur un ordre d'Alton, expédié à 5 heures du matin, traversait l'Escaut à son tour pour aller se joindre, avec quatre compagnies de Clerfayt et deux pièces, à la colonne de Schroeder et prendre le commandement du tout. Le 13, à 7 heures du matin, les patriotes, qui avaient passé la nuit à Zeveneecken, étaient devant Gand, y pénétraient par les portes d'Anvers et du Sas, se rendaient dans la journée maîtres de la ville et achevaient, vers le soir, de refouler dans les casernes Saint-Pierre les six compagnies d'infanterie, quatre de Clerfayt et deux de Vierset, qui en formaient la garnison. Le 14 seulement, à 2 heures de l'après-midi, d'Arberg, qui avait quitté de sa personne Saint-Nicolas à 4 heures du matin, entraît avec Schroeder dans le château de Gand, où Gontcrœuil l'avait précédé de quelques heures. Il essayait infructueusement, sous une grêle de balles, tirées des maisons par les habitants, d'opérer sa jonction avec les troupes réfugiées aux casernes Saint-Pierre. Au cours de cette échauffourée, un gamin de quatorze ans, tirant au hasard avec un petit canon de confrérie, atteignait Schroeder : « Le général Schroeder « est blessé à la jambe : c'est un coup « dans les chairs qui n'est pas dange- « reux », mandait d'Arberg à d'Alton, à 8 h. 1/4 du soir. « Il m'a demandé « d'être transporté à Bruxelles et je le lui « ai permis ». En y arrivant, Schroeder y recevait avis de sa mise en retrait d'emploi : « J'ai reçu hier, au soir, mon « cher général d'Alton », écrivait Joseph à celui-ci, — dans une dépêche exaspérée du 5 novembre, qui arrivait à Bruxelles le 13, — « votre estafette du « 28 octobre et vous laissez juger de

« l'effet que m'a fait son contenu. Je
 « devais aussi peu m'attendre que le
 « militaire serait exposé à un échec d'un
 « pareil ramassis de gens et encore
 « moins qu'il le ferait d'une façon si
 « déshonorante. Le général Schroeder
 « est inexcusable d'avoir précipité, mal
 « combiné et faussement entrepris ce
 « dont il était chargé... Je récompense
 « avec satisfaction..., mais je me crois
 « également obligé... de punir ceux qui
 « manquent. Vous signifierez donc au
 « général Schroeder qu'il n'est plus
 « „angestellt“, et qu'il n'a qu'à reve-
 « nir ici, en Allemagne... » et par une
 autre dépêche du 7, dans laquelle il se
 livrait à une critique sévère, mais très
 fondée, de la conduite par Schroeder de
 sa première opération contre Turnhout,
 il visait d'Alton du remplacement de
 celui-ci par le général-major de Lilien.
 Le commandant général des armes eut
 le rare courage de défendre contre la
 colère impériale un subordonné qu'il
 estimait frappé à tort et être la victime
 d'une imprudence due à un excès de zèle
 maladroit : ... « J'en étais ici de mon
 « très humble rapport, » répondait-il, le
 13, à Joseph II, « lorsque je reçus la
 « gracieuse dépêche dont Votre Majesté
 « m'honore par estafette, en date du 5
 « de ce mois. Je vois avec douleur que le
 « général Schroeder vient d'encourir la
 « disgrâce de Votre Majesté. Je ne puis
 « m'empêcher de lui représenter qu'ayant
 « été séduit par le désir de rétablir la
 « paix et d'y coopérer de tout son pou-
 « voir, il n'ait sans doute trop méprisé
 « les vagabonds auxquels il avait à faire.
 « Mais si Votre Majesté daignait consi-
 « dérer qu'il n'avait pu avoir que des
 « avis faux, parce que les insurgents ont
 « tout le monde pour eux; qu'il s'est
 « conduit pour sa personne avec une
 « bravoure peu commune, ayant eu son
 « cheval tué sous lui et ses vêtements
 « percés de trois coups de feu et, qu'en
 « un mot, sa fermeté et ses connaissances
 « militaires le rendent à tous égards un
 « général très estimable, j'espère qu'Elle
 « daignera, n'écouterant que sa clémence,
 « avoir égard à la grâce que j'ose
 « implorer pour lui... » Il y avait

d'autant plus de mérite à écrire cette
 lettre, que le moins que d'Alton risquait à
 le faire, c'était d'attirer sur lui la colère
 impériale, attisée et peut-être exaspérée
 par les rapports et les racontars des nom-
 breux ennemis que toute une carrière de
 rigueur et d'autoritarisme avait créés à
 Schroeder et qui surent mettre à profit
 le retentissement de l'échauffourée de
 Turnhout et les maladroites qu'il avait
 commises en Campine pour détruire sa
 réputation et lui enlever le bénéfice de
 ses excellents services : « On ne peut lui
 « contester », disait entr'autres un mé-
 moire remis à d'Alton au lendemain de
 l'affaire, « de la bravoure, des connais-
 « sances de détail et d'aimer la disci-
 « pline, dont cependant il a toujours
 « fait de fausses applications qui lui ont
 « attiré des reproches sanglants et la
 « haine des officiers et des soldats,
 « méritée d'ailleurs par des duretés et
 « même des actes d'inhumanité qu'il a
 « cru faire partie des moyens de subor-
 « dination... Comme officier général, il
 « n'a que de petites vues... Au moment
 « où il faudrait déployer de la vigueur,
 « profiter du tems toujours précieux à
 « la guerre, il s'attachera à quelque par-
 « tie minuscule du service, qui donne-
 « ront le tems à l'ennemi de faire man-
 « quer ses dispositions ou d'échapper à
 « un danger imminent : ce dont il a
 « donné un exemple en Campine, lors-
 « qu'il s'est amusé à faire plier les
 « capotes au lieu de brusquer l'attaque
 « d'un village et facilitant par là la
 « retraite à trois cents insurgés... Le
 « général-major de Schroeder ne connaît
 « que la police de garnison et sous un
 « point de vue vicieux ; il n'a aucune
 « idée de la tactique, encore moins des
 « premiers éléments de la guerre ; ses
 « marches pesantes dans la Campine,
 « l'attaque du mauvais poste de Turn-
 « hout déposeront toujours de son igno-
 « rance, et la retraite qu'il y a faite, de
 « son peu de jugement et de la faiblesse
 « de ses organes (*sic*)... » A faire la part
 du parti-pris dans les reproches formulés
 contre lui relativement à la manière
 dont il conduisit son opération contre
 Turnhout, il demeure néanmoins acquis

qu'il s'y était montré imprudent et léger invraisemblablement, en s'engageant dans les rues étroites de la ville sans les avoir fait reconnaître par ses dragons, — qu'il n'utilisa pas, — en y pénétrant d'embée en colonne serrée, avec tout son détachement d'attaque marchant soudé à l'avant-garde, qui cessait d'en être une par le fait, en négligeant absolument de prendre aucune des précautions d'usage, qui eussent été deux fois de mise dans le brouillard épais qui arrêtait la vue à quelques pas de distance, en s'obstinant ensuite, avec un courage aussi remarquable qu'irréfléchi à vouloir enlever de force les barricades qui s'opposaient à sa pénétration au cœur de l'agglomération, sous la pluie de plomb dirigée sur sa troupe et lui-même, par des ennemis invisibles et auxquels elle ne pouvait répondre efficacement. Il est encore incontestable qu'il s'y était montré tout autant au-dessous de sa tâche en demeurant immobile une heure, à attendre une poursuite improbable, après être sorti de la ville et s'être reformé auprès du gros de sa colonne, au lieu d'user du feu de ses obusiers pour rendre Turnhout intenable aux insurgés et aux habitants qui s'étaient joints à eux, et de les forcer à fuir pour venir se jeter sous les fusils de son infanterie et les sabres de sa cavalerie, qui les eussent dispersés, écrasant ainsi l'insurrection dès son début.

Placé en position de non-activité avec une allocation annuelle de 2,000 florins, sa disgrâce ne fut pas de longue durée. L'année suivante (1790), lors de la concentration d'une armée en Moravie, il était, sur la proposition du feld-maréchal Loudon, désigné pour y servir. Il fut ensuite employé en Bohême. Le 8 février 1792 un rescrit impérial vint ordonner de nouveau son affectation, en principe, à l'état-major général servant aux Pays-Bas, en suite d'un autre rescrit, — adressé au cours du mois précédent au président du suprême Conseil aulique de guerre, — prescrivant de préparer la concentration d'une armée de 40,000 hommes dans les Pays-Bas et

dans l'Autriche antérieure. Schroeder fut affecté à un commandement de son grade dans le corps du Feldzeugmeister prince Guillaume de Hohenlohe-Kirchberg, destiné à former, avec celui de Clerfayt, le contingent autrichien dans l'armée combinée qui, sous le commandement de Brunswick, devait envahir la France. Placé sous les ordres immédiats des feld-maréchaux-lieutenants prince de Waldeck, d'abord, et d'Erbach, ensuite, il prit part aux opérations de Hohenlohe, dirigées d'abord contre Kellermann, — en position sur la Lauter, — et contre Saarlouis (2-28 août), puis contre Thionville (29 août-9 septembre), à celles qui eurent l'Argonne pour théâtre (10 septembre au 2 octobre), puis à la retraite (3 au 19 octobre) vers la ligne Luxembourg-Trèves du corps d'Hohenlohe, dont il conduisait alors l'avant-garde (deux bataillons de Klebeck-infanterie no 14 et quatre escadrons de dragons-archiduc Joseph). Ayant été occuper avec elle Grevenmachern le 18 octobre, il fut alors appelé à Luxembourg, tandis que son détachement passait aux ordres du général-major Brentano, et devait se rapprocher de la place aussitôt après l'entrée des Prussiens dans Trèves. Puis, quelques jours plus tard, quand par suite de l'abandon de cette ville par les troupes de Frédéric-Guillaume II et de la concentration de celles-ci sur la Lahn, entre Coblenze et Andernach, — conséquence de la mésentente entre la Prusse et l'Empire que provoqua l'issue malheureuse de la campagne en Champagne, Hohenlohe dut modifier ses cantonnements et répartir ses troupes en quatre groupes à Neufchâteau, Arlon, Luxembourg et Grevenmachern. Schroeder fut mis à la tête du groupe de Neufchâteau (quatre bataillons et six escadrons), chargé de garder le flanc droit de Hohenlohe, d'observer Givet et Sedan et d'assurer la communication avec le détachement du colonel Lusignan (à Marche), qui reliait l'armée d'opérations sous l'archiduc Albert au corps d'Hohenlohe. Puis, en suite de l'issue malheureuse de la bataille de Jemmapes, il fut porté, le 8 novembre, par Hohenlohe,

de Neufchâteau à Saint-Hubert avec deux bataillons et quatre escadrons, pour interdire aux Français, — de concert avec Lusignan, — toute tentative dans la direction de Ciney. Schroeder disposa ses troupes et celles de Lusignan en cordon, à Neufchâteau, Saint-Hubert, Rochefort, Ciney et Assesse; mais sa vigilance ne put empêcher que, le 22, la garnison française de Dinant ne dépostât son détachement de Sorinne et n'inquiétât ses postes de Taviet et d'Achéne. Le 27, les avant-gardes françaises s'en prirent à son poste d'Assesse, mais le lendemain celui-ci et celui de Ciney étaient renforcés de deux bataillons envoyés par Beaulieu, à sa demande, car Schroeder était mis à découvert de ce côté par suite de l'évacuation de Huy par les troupes de l'armée principale aux ordres de Clerfayt. Le surlendemain, Beaulieu, — qui devait couvrir la gauche de cette armée jusqu'à ce qu'elle eût franchi la Meuse à Liège et puis assurer avec Hohenlohe, la défense de Luxembourg, — dut envoyer à Schroeder un troisième bataillon qui vint le renforcer à propos, car il eut à soutenir dans la journée des combats de postes, qui étaient la conséquence de l'évacuation de Huy et qui se prolongèrent jusqu'à la nuit, à Maillen, Viviers-l'Agneau et Sorinne-la-Longue. Dans la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre, Beaulieu, poursuivant sa retraite, avait fait descendre son corps sur Marche pour le cantonner au sud de cette ville. Schroeder rassembla alors dans la journée du 1^{er} les troupes qui avaient formé sous ses ordres la chaîne entre Dinant et Namur et les ramena, poursuivies par la cavalerie française, vers Rochefort, où elles furent employées de nouveau à couvrir le flanc gauche de l'armée d'opérations. La marche de l'armée de la Moselle, aux ordres de Beurnonville, qui s'approchait de Trèves, obligea Hohenlohe à rappeler, le 4, Schroeder dans Luxembourg, où il ramena, le 9, deux bataillons, deux compagnies de chasseurs et Kinsky-cheval-légers, après avoir été relevé sous Arlon par Beaulieu, chargé par Hohen-

lohe d'assurer la sécurité de la place de Luxembourg en avant de ses fronts ouest et sud. Quand, en suite de la retraite de l'armée de la Moselle, Hohenlohe eut transporté son quartier général à Trèves et opéré une nouvelle répartition de ses troupes dans l'électorat et le Luxembourg, Schroeder demeura sous les ordres du feld-maréchal-lieutenant Beaulieu, investi par Hohenlohe du commandement des troupes cantonnées en Luxembourg, d'Arlon à Grevenmachern. Promu feld-maréchal-lieutenant, le 27 février 1793, Schroeder continua d'être employé, en sous-ordre de Beaulieu, à la défense des accès de la place de Luxembourg et il lui succéda dans le commandement des troupes affectées à la défense de cette région et du pays de Namur, quand Beaulieu eût été appelé à prolonger, avec une partie de ses troupes, l'aile gauche de l'armée combinée aux ordres de Cobourg. Il fut peu heureux dans son commandement, car il perdit la seule affaire importante qu'il eut à livrer au cours de la campagne, qui s'écoula toute en affaires de postes sur le front qu'il gardait, de la Meuse belge à l'Alzette. Dans les premiers jours de juin, Houchard, commandant alors l'armée de la Moselle, dirigeait de Forbach contre les cantonnements de Schroeder à Arlon un détachement de 10,000 hommes aux ordres du général Brunet. Attaqué le 7 par ce dernier, Schroeder réussit d'abord à se maintenir dans sa position avec les 5,000 hommes qu'il avait. Mais assailli de nouveau le 9 par le corps de Brunet, qui avait été renforcé la veille de deux mille hommes prélevés sur la garnison de Longwy et commandés par Beauregard, il dut céder à la supériorité du nombre. Aux prises avec deux colonnes qui l'attaquaient en tête, débouchant l'une de la route de Longwy et l'autre des bois vers la chaussée de Luxembourg, tandis qu'une troisième colonne tournait une de ses ailes, il se vit bientôt obligé de donner l'ordre de battre en retraite, malgré les prodiges de valeur que firent les cheval-légers de Kinsky pour arrêter les progrès des troupes françaises. Il laissait trois canons aux mains des vain-

queurs et il avait perdu, au cours de la bataille d'Arlon, vingt-six officiers, dont neuf tués. Quand Beaulien eut repris, en février 1794, le commandement du corps de troupes mobiles en Luxembourg (8,000 hommes environ) qui, joignant l'aile gauche de l'armée alliée, assurait la communication de celle-ci avec le Rhin, Schroeder fut employé dans la place de Luxembourg, dont il contribua, aux côtés de Bender, à assurer la belle défense (1794-5 janvier 1795). Admis à la pension de retraite le 31 mars 1796, il fut remis en activité le 30 juillet suivant et nommé commandant de la forteresse de Cracovie, fonctions qu'il exerça jusqu'au mois de mai 1806, époque à laquelle il fut de nouveau, et définitivement cette fois, réadmis au bénéfice de la pension. Il eut deux frères : Wilhem, employé comme feld-maréchal-lieutenant à Luxembourg en 1792, et Karl, aussi feld-maréchal-lieutenant, ses aînés, avec lesquels il est parfois confondu.

E. Jordens.

K. K. Kriegs Archiv à Vienne. — Hirtensfeld, *Der Militär Maria-Theresien Orden* (Vienne, 1837), I, p. 166. — *Recueil des lettres originales de l'empereur Joseph II au général d'Alton*, Bruxelles, Lemaire, 1790. — *Copies des lettres du général d'Alton à l'empereur Joseph II* (Bruxelles, Jorez, 1790). — Jaubert, *Mémoire pour servir à la justification de feu S. E. le général comte d'Alton* (Liège, imprimerie du Journal général de l'Europe). — Archives générales du royaume à Bruxelles, papiers d'Alton (volumes nos 701-747, anciens de la Secrét. d'Etat et de guerre). — Chancellerie des Pays-Bas à Vienne, volume no 378/236. — Bibl. royale à Bruxelles, manusc. no 14890 (papiers Vonck). — Malengie, *Le Livre des jours* (manuscrit de la bibl. de Gand). — K. K. Kriegs Archiv., *Krieg gegen die Franz. Revol. 1792-1797*, t. II (Vienne, 1905). — Michaud, *Biogr. univ.*, t. XLI, p. 246 (avec confusion de prénoms). — Imprimés divers du temps.

SCHROOTS (Guillaume), peintre. Voir SCROOTS.

SCHRYVER (Alexandre DE), secrétaire de la ville d'Anvers. Voir DE SCHRYVER et GRAPHEUS.

SCHRYVER (Corneille DE), philologue. Voir DE SCHRYVER.

SCHUDEMATTE (Pierre), poète flamand. Voir SCHATTEMATTE.

SCHUERE (Jacques VANDER), maître d'école et poète flamand, né à Menin, en 1576, mort dans les Pays-Bas septentrionaux après 1643. Amené tout jeune en Hollande par ses parents, qui avaient probablement dû quitter la Flandre pour cause de religion, il vécut à Harlem, où il fut l'élève de Charles van Mander, et où il aurait ensuite dirigé une école française. Plus tard, il devint teneur de livres. Comme professeur, on lui doit un manuel d'arithmétique pratique qui paraît avoir obtenu du succès dans l'enseignement et dans le monde du commerce, à en juger par les six éditions qu'il eut de 1600, date de son apparition, à 1643 : *Arithmetica ofte Rekenconst, verchiert met veel schoone exemplen, zeer nut voor alle cooplieden*. Harlem, Gilles Rooman, 1600; pet. in-8°; le titre est orné d'un portrait de l'auteur, gravé sur bois, et entouré de sa devise : *Doorsiet den grondt*. La deuxième édition fut publiée à Harlem, par son fils Denis, en 1625; elle est augmentée d'un petit traité de comptabilité commerciale à l'italienne : *Kort onderricht over het italiaens boek-houden*, que l'on retrouve aussi dans les éditions postérieures. La dernière que je connaisse porte l'adresse de la veuve de Theunis Jacobsz. Iootsman, à Amsterdam, et la date de 1675; mais ce n'est qu'une remise en vente de l'édition amsterdamoise de Michel de Groot, de 1643; celle-ci est ornée d'un beau portrait gravé, représentant J. van der Schuere à l'âge de soixante-sept ans.

On lui doit aussi une traduction en vers flamands des *Tristes* d'Ovide rimée d'après la version en prose que Théodore Schrevelius, recteur de l'école latine de Harlem, avait faite à la demande de van Mander, et où J. van der Schuere s'astreint à suivre le poète latin vers par vers, en même temps qu'il s'attache à n'employer que des mots purement néerlandais. Comme il le dit dans une intéressante préface, il veut prouver par le fait la richesse, la vigueur et la concision de la langue néerlandaise. Voici le titre de cette publication, assez rare : *Tristium, ofte de Treurdichten van Publ.*

Ovidius Naso, ... in nederlandschen dicht gesteld. Haarlem, Vincent Kasteleyn, imprimeur, pour Pasquier van Wesbusch, 1612; pet. in-8°.

Paul Bergmans.

Les œuvres de Jacques van der Schuere (bibl. de l'université de Gand). — P.-G. Witsen Geysbeek, *Biographisch Woordenboek der nederlandsche dichters*, t. V (Amsterdam, 1824), p. 148. — A.-J. vander Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, t. XVII, 1^{re} partie (Harlem, 1874), p. 520. — Rembry-Barth, *Histoire de Menin*, t. IV (Bruges, 1884), p. 727-730. Les recherches faites à la demande de cet auteur dans les archives de Harlem n'ont pas donné de résultat. — J.-G. Frederiks et F.-J. vanden Branden, *Biographisch Woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2^e druk (Amsterdam, s. d.), p. 705.

SCHUERE (*Nicaise VAN DER*), ministre calviniste et écrivain, né à Gand, et y décédé vers 1584. On le nommait Schuerkin à cause de sa petite taille et de sa frêle constitution. Il avait étudié la médecine à Louvain et la théologie en France, et, s'étant établi marchand de vins dans la rue longue de la Monnaie, à la Paonne, à Gand, il s'attachait à la lecture des Pères de l'Eglise, surtout de saint Augustin. Ses voisins et ses connaissances n'avaient que des éloges pour son caractère probe et sa vie austère. En 1566 et 1567, il prêcha à Gand et dans les environs immédiats, ainsi qu'à Audenarde. Sa mère — son père Guillaume van der Schuere était déjà mort — fut une de ses plus ardentes adeptes; mais sa femme, la fille de Liévin de Buc, devint malade de chagrin, et son oncle maternel, Jacques Hughaert, le tournait partout en dérision. Trois affiches, apposées le 3 mars 1567 aux églises de Saint-Bavon, de Saint-Jacques et de Saint-Michel, citaient cent citoyens à comparaître devant le tribunal du duc d'Albe. Van der Schuere était du nombre. Il fut condamné par contumace, car il s'était réfugié en Angleterre. En 1578, nous le retrouvons comme ministre protestant à Tronchiennes, où il demeura jusqu'en 1584, peu de temps avant sa mort. Il fit paraître en 1581 *Eene cleyne of corte institutie, dat is, onderwysinghe der Christelijcker Religie* (Gand, chez Gaultier Manlius, 157 p., in-8°), opuscule qui devait

plus tard rencontrer une vive opposition de la part des Arminiens ou latitudinaires.

J. Vercoillie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — Piron, *Levensbeschrijving*. — M. van Vaerneijck, *Van die beroerlicke tijden*, passim.

SCHUERMANS (*François-Théodore*), conservateur au Musée royal d'histoire naturelle, né à Bruxelles, le 20 mai 1798, mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 26 mai 1858. Docteur en sciences naturelles, il remplit, de 1882 à 1831, les fonctions d'aide du directeur du Jardin botanique de Bruxelles, (qui était à cette époque le vicomte B. Du Bus), puis de conservateur des cabinets de physique et d'histoire naturelle. Du 1^{er} mai 1831 au 25 mai 1847, il fut conservateur, puis membre de la commission administrative du Musée royal d'histoire naturelle. En 1846, il a publié, dans le recueil in-4° des Mémoires de l'Académie royale de Belgique, la *Description d'un quadrumane de la famille des Lémuridés du genre Maki (Lemur), ou singes à museau de renard, conservé dans les collections du Musée royal*. Il proposa de donner le nom de *Lemur chrysampyx* à l'espèce à laquelle appartient ce prosimien.

Henri Micheels.

SCHUERMANS (*Gaspar*) ou **SCHUURMAN**, poète et jurisconsulte, né à Anvers à la fin du xvi^e siècle, mort dans la même ville le 15 août 1618. Il fut enterré dans l'église St-André. Il publia de nombreuses thèses juridiques et composa une pièce poétique en commémoration de la mort de Christophe Plantin. Cet opuscule porte pour titre : *Somnium in mortem Christophori Plantini, architypographi regii, editum cum epigrammatibus funebribus Joan. Bochii ad manes ejusdem Plantini*. Anvers, 1590; in fo.

Fernand Donnet.

Foppens, *Bibliotheca belgica*.

SCHUERMANS (*Louis-Guillaume*), prêtre, hagiographe, historien, littérateur, philologue, né à Campenhout, le 26 janvier 1821, décédé à Wilsele, le

30 août 1891. Après avoir fréquenté l'école communale de son village, il alla faire ses humanités à Louvain au Collège de la haute Colline; pendant l'année académique 1841-42, il y suivit les cours de la candidature en philosophie et lettres à l'Université. Il entra au grand Séminaire de Malines en octobre 1842, fut ordonné prêtre le 20 décembre 1845, devint vicaire à Melsbroek le 30 décembre suivant, vicaire au grand Béguinage de Louvain en 1851, curé à Wilsele le 25 septembre 1868.

Pendant son séjour à Louvain, il demeura chez François et Barbe Schuermans, ses oncle et tante paternels, qui tenaient une épicerie *Au Loup*, dans une maison du xvi^e siècle, située rue de Bruxelles. C'est cette vieille maison, avec ses boiseries et ses tableaux, qui éveilla en lui le goût de l'archéologie. Pendant toute sa vie il est resté un collectionneur éclairé de vieilles peintures, vieilles gravures et vieilles porcelaines. Au collège, il eut comme professeur de rhétorique le futur recteur de l'université, M^r Namèche, et comme professeur de flamand l'abbé Ch. Bogaerts, poète limbourgeois, devenu plus tard grand-vicaire de l'évêché de Liège. A l'université, il fut l'élève entre autres du chanoine David; il se fit inscrire comme membre de la Société estudiantine flamande *Met Tijd en Vlijt*, fondée en 1836 par Emmanuel van Straelen, ainsi que de la chambre de rhétorique *Het Kersouwken*, que l'on venait de ressusciter. Il garda toujours des rapports avec ces deux sociétés et resta toute sa vie un ardent défenseur de la langue et de la cause flamandes. C'était dans son presbytère à Wilsele, pendant l'année 1874, que furent jetées les premières bases du *David-fonds*, le pendant catholique du *Willems-fonds*, qui existait depuis 1851. Le nouvel organisme fut définitivement fondé le 15 janvier 1875 à Louvain et modelé tout à fait sur le *Willems-fonds*.

Schuermans fut élu membre correspondant de l'Académie royale flamande le 13 décembre 1887 et membre effectif le 26 juillet 1889. Il travailla aussi à

honorer la mémoire de P.-J. Verhaghen, le plus grand peintre flamand du xviii^e siècle, enterré à Wilsele en 1811. Il obtint du gouvernement le buste de l'artiste, fait par J. Courroit, professeur de sculpture à l'Académie de Hasselt et le fit placer dans son église. A la vente de l'avocat P. Quirini, de Louvain, petit-fils du peintre, il acheta son tableau *La Vierge et l'enfant Jésus* et le légua à son église, pour le placer audessus du maître-autel.

Ses ouvrages hagiographiques et religieux sont les suivants : *Onze Lieve Vrouw van Rimini of historisch verhaal der mirakuleuze oogenbeweging van het Lieve Vrouwe-beeld te Rimini*, Bruxelles, 1850; *Oefening van den H. Kruisweg op het groot Begijnhof te Leuven*; Louvain, 1853, 2^e édition en 1855; *Leven der H. Lucia, maagd en martelares*, Louvain, 1859, 2^e édition en 1872.

En fait d'ouvrages historiques, y compris l'histoire littéraire, il composa : *Nicolaas van Winghe en de Vlaamsche Bijbelvertaling*, Louvain, 1863; *De Fratricellen en Beggaerden*, Louvain, 1863; *Vlaamsche Schrijvers der oude Hoogeschool van Leuven*, Louvain, 1865; *Belegering, dappere Verdediging en wonderbare Verlossing der stad Leuven in 1635*, Louvain, 1885, extrait de son *Veldtocht der Fransen en der Hollanders in België ten jare 1635 en Onze Lieve Vrouw van Troost te Thienen*, uit het Fransch van P.-V. Bets, Louvain, 1859.

Son livre sur les *Vlaamsche Schrijvers der oude hoogeschool van Leuven* est le résultat de ses recherches dans les vieilles bibliothèques personnelles des béguines de Louvain; il y trouva aussi des renseignements sur deux béguines poètes flamandes, Marie van Sulper, de Louvain, et Anne Doevrin, de Bruxelles, qu'il publia dans l'*Eendracht* et dans la *Vlaamsche School*.

Il composa plusieurs poésies de circonstances, à l'occasion soit de l'installation d'un curé, ou de la prise de voile d'une religieuse, etc. Il publia les poésies de l'abbé louvaniste F. van Arenbergh (1811-1846) : *De Gedichten van Frans*

van Arenbergh, priester, bijeenverzameld en met levensberigt en eenige noten uitgegeven, Louvain, 1861. Il s'occupa de la question de l'orthographe dans sa brochure : *Eenparigheid in de spelling onzer Nederduitsche tael*, Louvain, 1862, et tâcha de renforcer l'attachement des étudiants à leur langue maternelle par sa dissertation : *Belgen, zijt aen uwe Vlaemsche tael gehecht uit liefde voor 's Vaderlands onafhankelijkheid*, Louvain, 1864. Il avait débuté comme collaborateur au *Belgisch Leeuwen* (1846-48) et au *Grondwet* (1850).

Son ouvrage capital est son *Algemeen Vlaamsch Idioticon*, paru en livraisons à Louvain entre 1865 et 1870, avec le supplément ou *Bijvoegsel aan het Algemeen Vlaamsch Idioticon*, ibid., 1883.

Dans les préfaces de ces livres, il raconte la genèse de l'*Idioticon*. Celui-ci est le résultat d'un concours ouvert le 6 novembre 1859 par la Société *Met Tijd en Vlijt*; les matériaux arrivèrent nombreux. J. van Beers et K. Stallaert furent proclamés premiers *ex æquo*; la distribution des récompenses eut lieu le 1^{er} décembre 1861. Le chanoine David, chargé de la rédaction, avait commencé le classement de la lettre A quand, au début de 1862, il passa le travail à Em. van Straelen, à Capellen; enfin celui-ci, à la demande de Schuermans, lui remit, le 8 octobre 1864, tous les matériaux sans y avoir touché. En moins de six ans, celui-ci avait achevé l'*Idioticon*.

Schuermans n'était pas à même de peser ni de contrôler des données sur tous les dialectes de la Belgique flamande, presque tous fournis par des collaborateurs peu dressés à ce genre de travail. De là, des inégalités et des erreurs nombreuses. Malgré cela, l'*Idioticon* reste une contribution sérieuse et utile à la dialectologie flamande.

Le *Bijvoegsel* est une œuvre beaucoup plus personnelle et supérieure à l'*Idioticon*.

J. Verecoullie,

Fredericks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — E. van Even, *Lodewijk-Willem Schuermans dans Jaarboek der Kon. Vl. Academie*, 1893 (dans cette notice il y a beaucoup

d'erreurs de dates. Van Even donne comme date de naissance le 6 janvier 1824; le *Biographisch Woordenboek* donne le 27 janvier; l'état civil de Campenhout porte le 26 janvier).

SCHUERMANS (Victor-François-Justinien-Auguste), médecin, né à Bruxelles, le 23 février 1823, décédé dans cette ville, le 13 avril 1891. Il fit ses études à l'Université de Bruxelles et fut proclamé docteur en médecine, avec distinction, à la seconde session de 1848. Il fut interne de l'illustre chirurgien Seutin et publia à cette époque : *Coup d'œil chirurgical sur les principaux cas qui se sont présentés à la clinique du professeur Seutin pendant le deuxième semestre de l'année 1846*. Il fut nommé ensuite médecin des pauvres de la paroisse de Bon-Secours. Il poursuivit néanmoins ses études et le 28 mai 1851 il soutint devant la Faculté de médecine de l'Université de Bruxelles la thèse : *Sur les complications des maladies gastriques*, et conquit ainsi le titre d'agrégé. Cette thèse constitue une excellente revue générale très fouillée et très étudiée de la pathologie de l'estomac. Il est intéressant d'y trouver parmi les thèses annexes la proposition suivante : la déambulation est un des plus grands avantages dans le traitement des fractures et des tumeurs blanches. Cette opinion était loin d'être admise à cette époque et ce n'est que dans la suite que le traitement ambulatoire des fractures s'est généralisé. Mais Schuermans étudiait également la médecine sociale et dans son étude : *De l'action des maladies épidémiques sur l'organisme* (*Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie*, 1859-1860), il examine avec soin la prophylaxie des maladies infectieuses. Bien qu'à cette époque leur origine microbienne ne fut pas admise, les mesures qu'il préconisait sont admirablement comprises : ouverture de larges rues dans les quartiers pauvres, isolement des malades, aération, incinération des cadavres, fermeture des maternités, réceptacles de la fièvre puerpérale. L'introduction de l'antisepsie et de l'asepsie dans nos méthodes modernes ont abouti à une prophylaxie

identique, sauf pour les maternités dont l'organisation a été modifiée. Nous citons encore de Schuermans: *De l'aménorrhée, et de la dysménorrhée* (Bruxelles, Tircher, 1848), *Nouveau moyen de combattre la diphtérie* (Bruxelles, H. Manceaux, 1873). Puis une série d'articles de médecine professionnelle, d'hygiène et de politique: *Les pharmaciens, docteurs en médecine* (*Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie*, 1848) dans lequel l'auteur demande, afin de faire cesser les abus, que nul ne puisse s'établir pharmacien s'il n'est docteur en médecine; *L'armée d'une nation libre* (Bruxelles; Manceaux, 1877); *Un pays régi franchement et sans restriction par la Constitution belge* (Bruxelles, Manceaux, 1878); *De l'assainissement de la Senne et des cours d'eau; bons de contributions ou d'impôts* (*Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie*). Enfin Schuermans collabora à la *Presse médicale belge*, au *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie*.

Léon Dekeyser.

Bibliographie nationale, t. III, p. 402. — *Presse médicale belge*. — *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacologie* (1846, 1860, 1868, 1873).

SCHUIT (Corneille). Voir SCHUYT.

SCHUPPEN (Pierre van), graveur anversois, qui alla s'établir à Paris, où il travailla jusqu'à sa mort. Les *Liggeren* le mentionnent comme ayant été agréé à la corporation de St-Luc en qualité de graveur et de peintre en 1639; en 1651-1652, il y figure comme maître graveur. Nous ne le voyons plus dans la suite mentionné comme peintre. Il fut inscrit aux *Liggeren* sous le nom de Verschuppen; il signe toujours Van Schuppen, à l'exception d'une planche qui, comme faute d'orthographe, porte Ven Schuppen. Jal nous rapporte qu'il décéda le 7 mars 1702, âgé de soixante-quinze ans. Il serait donc né en 1627; Verachter le dit né le 5 septembre 1629; nous croyons devoir nous en tenir à la date fournie par ce dernier, fort probablement trouvée dans les archives d'Anvers.

Il doit être parti pour Paris peu de temps après avoir été reçu comme maître dans la corporation de St-Luc. En effet, la plus ancienne gravure datée et signée que nous connaissons de lui porte: « Paris, 1657 ». Il nous semble que ce n'est pas sans intention qu'il ajoute le nom de la ville où il exécuta cette estampe, à la date, contrairement à ce qu'il fit d'habitude; il voulut sans doute préciser l'endroit où, pour la première fois, il travailla en France. Il avait alors vingt-huit ans, et on ne saurait admettre que ce fût la première gravure qu'il exécuta. Nous croyons qu'on peut sans trop d'audace regarder comme exécutées, avant son départ d'Anvers, différentes gravures taillées d'après des maîtres flamands, telles la *Marie-Madeleine*, peinte, dessinée et imprimée par Jean Meyssens, l'éditeur bien connu; le *Saint-Sébastien* d'après van Dyck, publié par Jean Meyssens; le *Baron et la baronne de Boutersem*, d'après Pierre Franchois; *François Villain de Gand*, évêque de Tournai, d'après Luc Franchois, toutes œuvres non datées et de facture inférieure.

Pierre van Schuppen fait partie de ce groupe de graveurs flamands qui, après la mort de Rubens, lorsque le sol d'Anvers n'avait plus la richesse nécessaire pour nourrir l'épaisse phalange de ses artistes reproducteurs, préférèrent quitter la patrie pour aller s'établir dans la terre plus généreuse de France. Il dut être le premier à quitter la Flandre, à moins qu'il ne soit parti avec Nicolas Pitau qui arriva à Paris en 1656. Edelinck s'y fixa dix ans plus tard, en 1666, et acquit rapidement le rang le plus élevé parmi ces immigrés artistiques.

Van Schuppen fut un des grands graveurs de Flandre qui s'établirent à Paris au xvii^e siècle. Corneille Vermeulen, qui s'y rendit également, ne s'y fixa point et rentra dans sa patrie. Tous ensemble créèrent l'école moderne de gravure française, celle des Nanteuil, des Audran et de tant d'autres. Cette école dérive directement des graveurs formés par Rubens à traduire ses propres tableaux: les

Vorsterman, les Bolswert, les Pontius. Les grands maîtres de l'école flamande conduits par Rubens introduisirent le nerf du dessin, la lumière et la couleur, dans la gravure telle que le peintre l'entendait; ils furent vigoureux avant tout, donnant assez de flexibilité à la ligne, assez de variété aux traits pour infuser la vérité à la forme et à l'action. La seconde génération, celle qui descendit plus directement de Pontius, fut plus correcte, plus habile et plus modérée. C'est à celle-là qu'appartiennent van Schuppen et Edelinck. Elle est plus délicate que la précédente, son trait est plus uniforme, en même temps que plus flexible, mieux calculée pour reproduire les nuances les plus fines de ces faces solennelles, peu ou point barbues, et de ces grosses cascades de perruques très variées qui composent l'effigie d'un seigneur français du grand règne. Pierre van Schuppen modifia sa manière au cours de ses travaux : il commença par dessiner largement, faisant des carrés très ouverts, puis il serra ses mailles toujours plus étroitement. Dans les traits de la figure, il devint de plus en plus raffiné, amincissant ses touches jusqu'au souffle, les variant indéfiniment, accusant la netteté des dessins de la dentelle, faisant vivre le modèle. Il devint ainsi un des plus grands graveurs que la France ait possédés.

Il grava tout d'abord, comme nous l'avons dit, des maîtres flamands; établi en France, il y reproduisit surtout des maîtres français; il fit un grand nombre de portraits d'après nature et exécuta plusieurs effigies d'après les grands maîtres de Paris : Mignard, Largillière, Lebrun. Il grava dix fois la figure de Louis XIV, le Dauphin, les princes, les ministres, les savants, toute cette aristocratie d'épée, de robe, de plume, qui joua un si grand rôle autour de Louis XIV.

L'Albertine de Vienne possède de lui trois dessins, dont deux sur velin, l'un est daté de 1656, l'autre de 1658.

Jal pense que ce fut probablement en 1661 qu'il épousa dans son pays Elisabeth de Mesmaker et qu'il vint s'établir avec elle dans la paroisse de St-André

des Arts, à Paris. C'est en cette église que, le 29 octobre 1663, il présenta au baptême Louis, le second de ses enfants. Avant Louis, Pierre van Schuppen avait eu un autre fils, Nicolas, mort le 26 avril 1664. Le 16 janvier 1665, fut baptisé le troisième fils, Claude-Robert, qui reçut le premier de ses noms de Claude Lefèvre, peintre du roi, et le second de la femme de Robert Nanteuil le graveur. Pierre van Schuppen quitta après 1672 le quartier de St-André pour celui de St-Benoît où le 17 septembre 1673 naquit son fils Jean-Baptiste. Il eut au moins sept enfants. Le 13 août 1684, il fut un des signataires de l'acte de mariage de Gérard Edelinck. Il habitait rue St-Jacques, à la Croix d'or, lorsqu'il mourut, le 7 mars 1702; il fut enterré le lendemain dans la nef de St-Benoît, en présence de ses fils, Jacques et Pierre. Jacques fut un peintre de quelque réputation et Pierre fut graveur comme son père, mais de bien moindre talent. Tous deux naquirent et moururent en terre étrangère; c'est pourquoi nous ne faisons ici que les mentionner.

Max Rooses.

Rombouts et Van Lierus, *Les Liggeren*. — Verachter, *Catalogue de la collection Ed. Terbruggen*. — A. Jal, *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire*. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*. — Nagler, *Künstler Lexikon*. — Cabinet d'estampes de la ville d'Anvers.

SCHUT (Corneille), peintre flamand, né à Anvers le 13 mai 1597. En 1619-1620, son nom est mentionné pour la première fois dans les registres de la corporation de St-Luc : il paie 26 florins qu'il devait à la corporation et une seconde somme de 26 florins pour compte d'un jeune homme dont il était le tuteur. En 1633-1634, il reçut un élève, Henri Brant; en 1636-1637, un second, Jacques Havik, et un troisième, Michel Copin; en 1641-1642, Jean-Baptiste et Adam Kerckhoven; en 1642-1643, un dernier, Pierre Verbeeck. Son gendre, Guillaume Huysmans, atteste que Martin Mandekens fut également son élève (*Bulletin des archives d'Anvers*, XXII, 57). En 1634-1635, il paya à la corporation de St-Luc la somme de deux cents florins qui devaient

servir à embellir la représentation le jour de la Joyeuse Entrée du prince-cardinal à Anvers; à cette condition, il fut affranchi, sa vie durant, du devoir d'exercer les fonctions de doyen. En 1637, il versa une somme de 18 florins pour l'achèvement du chœur de l'église St-Jacques.

Il se maria deux fois : une première fois, le 7 octobre 1631, avec Catherine Gheenssins dont il eut trois enfants : un fils et deux filles; elle mourut le 29 décembre 1637. Corneille Schut épousa en secondes noces Anastasie Scelliers, avec laquelle il fit son contrat de mariage le 26 janvier 1638 et qui le rendit père de deux fils et de deux filles.

Il est généralement cité comme un élève de Rubens, quoique aucun document ne fournisse la preuve de ce fait. Les *Liggeren* ne citent pas le nom de son maître, ce qui pourrait s'expliquer en admettant qu'il ait reçu l'enseignement d'un peintre des archiducs souverains, lequel n'était point tenu de faire inscrire ses élèves à la corporation. Si nous ne pouvons fournir la preuve qu'il fréquenta l'atelier du grand peintre, nous possédons cependant des témoignages significatifs de la haute estime dans laquelle Schut était tenu par Rubens. Au moment où l'église nouvellement bâtie des Jésuites à Anvers allait s'ouvrir, le préfet de la maison professe, Jacques Tirinus, s'adressa à Rubens pour lui faire orner de tableaux les plafonds et trois des autels de l'église. Pour le maître autel, il fit exécuter deux tableaux par Rubens, un par Gérard Seghers et un, le *Couronnement de la Vierge*, par Corneille Schut. Quand en 1634-1635, Rubens eut à orner la ville d'Anvers d'arcs de triomphe et d'échafaudages peints, il se réserva d'exécuter de sa propre main les deux panneaux du triptyque la *Félicitation* qui se dressait à l'entrée de la ville, près de la porte Saint-Georges, et il fit exécuter, d'après son esquisse, le panneau central par Corneille Schut. L'esquisse se trouve à l'Ermitage de St-Pétersbourg, le tableau au Musée impérial de Vienne. On paya à Schut 1113 florins et 10 sous

pour ce tableau. Il aurait été difficile d'accorder plus grande marque de confiance au talent d'un collègue. Une autre preuve de la haute idée qu'on avait du talent de Corneille Schut fut fournie par le clergé de la cathédrale d'Anvers lorsqu'en 1647 il confia à celui-ci la tâche de peindre le fond de la lanterne qui se dresse sur l'intersection de la grande nef et du transept de l'église. C'est une énorme pièce ronde, mesurant environ cinq mètres de diamètre et représentant l'*Assomption de la Vierge*; elle lui fut payée 360 florins; l'esquisse se conserve dans la chambre des maîtres de fabrique. Corneille Schut fut encore engagé par le magistrat de Gand, en même temps que ses collègues Jaspar de Crayer, Nicolas Roose, Jos Stadius et Théodore Rombouts, pour peindre les arcs de triomphe de la Joyeuse Entrée du prince-cardinal à Gand, en 1635. Il fut chargé de faire graver, sur cuivre, les 42 planches qui représentent cette Entrée; le magistrat lui paya la somme de 5500 florins de ce chef. Notre peintre accepta cette somme mais il réclama encore 70 livres de gros pour dépenses extraordinaires. Les doyens de la gilde de la Jeune Arbalète, voulant faire exécuter un tableau pour leur autel dans la cathédrale, chargèrent Corneille Schut et Thomas Willebords de faire chacun un tableau du *Martyre de saint Georges*. Les deux compétiteurs exposèrent leur tableau dans la cathédrale en 1647. Celui de Schut fut préféré, placé sur l'autel et plus tard transféré dans le Musée de la ville d'Anvers. C'est une des œuvres les plus remarquables du maître. Le musée d'Anvers renferme, outre ce tableau : *Portiuncula*, peint pour l'autel de la famille Franco y Feo, dans l'église des Frères mineurs, à Anvers, et la *Purification de la Sainte Vierge*, provenant de l'église des Augustins à Malines; le musée de Bruxelles, l'esquisse du *Martyre de saint Jacques*; le musée impérial de Vienne : le *Triomphe du Temps et l'Héro et Léandre*; la vieille Pinacothèque de Munich, *Vulcain et trois valets dans une grotte*; dans la galerie de Liechten-

stein se trouve de lui un *Cortège de Bacchantes* ; dans le musée de Stockholm : le *Denier du Tribut*. L'église de St-Charles-Borromée de la ville d'Anvers possède de lui, outre le *Couronnement de Marie* que nous avons déjà nommé, la *Circoncision*, l'*Assomption de la Vierge* et l'*Adoration des Bergers*; l'église St-Jacques à Anvers une *Pieta* placée sur le tombeau des sœurs de la première femme de Schut et le *Christ mort* surmonté du portrait d'Adrien van Ginderdeuren; l'église des Jésuites, à Cologne, un *Saint Ignace*. On cite encore de Schut : dans l'église de Contich, une *Assomption de Marie*; à Eeckeren, une *Dernière Cène* payée 550 florins en 1650 ; dans l'église de Termonde, une *Fuite en Egypte*; dans l'église de Tamise, une *Vierge avec l'Enfant Jésus, Sainte Elisabeth et des anges* placés par Catherine Gheenssins sur le tombeau de ses parents.

L'Albertine possède de lui deux dessins, une *Sainte Catherine agenouillée devant la Madone* et une *Sainte Martyre emportée au ciel* ; le musée d'Amsterdam, une *Adoration mystique de la Vierge*, M. Massin, de Paris, possède une *Prédication de saint François Xavier* et une *Apothéose de saint Ignace* dont les tableaux se trouvent dans l'église des Jésuites à Bruges.

Schut peignit des figures dans les vues d'églises de Pierre Neeffs. Celui-ci lui céda de ce chef, en 1637, deux vues qui furent vendues 172 florins.

Schut jouissait d'une grande aisance ; nous avons vu qu'en 1634 il avait payé 200 florins pour s'affranchir des charges de doyen de la corporation de St-Luc ; à la fin de 1637, il habitait une maison rue Fossé-aux-Crapauds, dont il payait un loyer de 450 florins par an ; en 1648, il possédait une maison de campagne entourée d'un fossé à Hoboken ; le 24 juillet 1649 il acheta une autre campagne à Berchem. Il se construisit une voiture pour se rendre à son château. Les carrossiers y virent une infraction à leurs privilèges et le menacèrent de se saisir de ce véhicule. Il dut invoquer l'intervention de la police pour se faire protéger. Il eut encore à recourir à

la force publique dans un accident plus grave dont il eut à souffrir. La fille unique qu'il avait de sa première femme avait hérité une grande fortune de ses tantes, les religieuses Elisabeth et Marie Gheenssins. Un jeune homme, Melchior de Hase, demanda sa main à Corn. Schut qui la refusa. Là-dessus, l'amoureux enleva un soir, le 31 juillet 1651, de l'église des Jésuites, dans une voiture, celle qu'il recherchait et la tint cachée pendant une nuit. Schut s'adressa à la justice ecclésiastique, fit casser la promesse de mariage et la mineure, Elisabeth-Catherine Schut, épousa bientôt Guillaume Huysmans, contrôleur royal des eaux à Bruxelles. Schut quitta Anvers et il acheta, le 18 mars 1652, à Borgerhout, « la maison avec la tour » que nous avons encore connue comme un estaminet sous l'enseigne « Maison aux Cuirs dorés », mais qui dans les dernières années a été démolie. Il fit bâtir un large atelier, dans lequel il ne travailla pas longtemps. En novembre 1654, il était malade ; il mourut le 29 avril 1655.

Il avait disposé en faveur de la fille de son premier mariage de trois de ses ouvrages : *Le Triomphe de la bonne Renommée*, *Les sept Arts libéraux* et *Daphné*. Le 1^{er} mai il fut enterré dans l'église de Borgerhout. Son monument y fut placé ; il porta sa devise *Godt is ons Schut*. Dans la partie supérieure on voit Dieu le père, dans le panneau du milieu un Christ mort, dans la partie inférieure la Résurrection des morts en grisaille. Le monument fut écarté de l'église, lors de la reconstruction, et les tableaux furent placés dans la chambre des fabriciens.

Schut s'occupa beaucoup d'eaux-fortes. Les iconographes lui en attribuent 176, dont la plus grande partie fut publiée par lui en un volume. Il est assez probable qu'il se fit aider dans ce travail ; en effet, le 13 mars 1637, il engagea Jean Vinck, âgé de 21 ans, pour graver des œuvres, la première année à 150 florins, la seconde année à 200, la troisième année à 450 florins. Un grand nombre de planches furent gravées d'après lui par Blootelinck, Eynhouts, C. Galle, W. Hollar, Pierre de Jode, S. G. Léo-

nard, Michau, Natalis, Pontius, Prenner, Quevedo, Luc Vorsterman jun., Jo. Witdoeck, Fr. van den Wyngaerd. Jean Witdoeck grava beaucoup pour lui, ce qui peut s'expliquer par le fait que ce graveur fut son élève, et que Schut, remarquant qu'il avait plus de disposition pour la gravure que pour la peinture, lui conseilla de changer de carrière.

Une série de ses peintures, *Les sept Arts libéraux* qu'il céda à sa fille, furent exécutées par lui comme sujets de tapisseries; en 1899 l'antiquaire J. Fichel de Berlin en détenait une pièce, *La Diaplectique*, avec un encadrement orné par le peintre; en 1880, sir John Savile Lumley en avait possédé la série complète; peu d'années auparavant, la collection appartenait au sieur van der Cruyssen de Lille. En 1885, son gendre Guillaume Huysmans possédait encore « un tableau » *Des sept Arts libéraux* et une *Pieta* qu'il exposa avec sa collection d'argenterie et de meubles dans une maison de la place de Meir, à Anvers.

Dans ses eaux-fortes, Corneille Schut se montra spécialement attiré par la Sainte Vierge; dans un grand nombre de ses planches, il la choisit pour sujet et toujours il la représente comme heureuse de la joie et de la beauté de son fils. Dans ses tableaux, il prend quelquefois comme sujets des épisodes tristes de la vie de Marié, mais c'est là une exception. Comme œuvres d'art ses gravures ne sont pas de grande valeur, la trame est très relâchée, la force des traits est monotone, mais il est de sentiment joyeux et plein d'entrain. Comme peintre, il imite la manière de Rubens, sa couleur est douce et chaude, sans grande force ni effet de couleur ou de lumière; il cherche à plaire et y réussit. Il n'a pas la grande puissance du maître, la tension des muscles et de l'esprit; il les remplace dans ses grands tableaux par l'agitation des membres. Ses personnages se démenent musculairement sans être saisis moralement; ses compositions manquent d'unité.

A l'exposition des portraits de Séville, en 1909, se trouvait un portrait de chevalier inconnu, signé par Corneille

Schut et daté de 1670; à l'exposition du xviii^e siècle à Bruxelles, en 1910, se voyait un portrait peint à Séville par Corneille Schut le jeune et daté. Le premier appartient à M. Salazar, de Séville; le second à M. James Simon, de Berlin. Ces deux tableaux semblent être des œuvres de Corneille Schut, fils de Corneille, qui paraît s'être exilé et s'être établi à Séville.

Max Rooses.

Rombaut et Van Lierus, *Les Liggeren*. — Van Lierus, *Catalogue du Musée d'Anvers*. — De Bie, *Het Gulden Cabinet*. — Immerseel et Krannen, *Nederlandsche Kunstschilders*. — Nagler, *Künstler lexikon*. — Woltmann et Woermann, *Geschichte der Malerei*. — F. Jos. vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Id., *Antwerpsch Archievenblad*, XXII, 54. — Max Rooses, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Prudens van Duyse, *Wat een boek met twee-en-veertig platen in groot folio eertijds kostte (Annales de la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand, I, 1844-5)*. — E. Kumsch, *Eine Wandteppich des 17. Jahrhunderts von Cornelius Schut (Dresden, 1894)*. — J. Gestoso y Pirer, *Les Arts anciens de Flandre*, IV, 191.

SCHUTE (Corneille) ou SCHUTIUS.
Voir SCHUYT.

SCHUTTEMATTE (Pierre), poète flamand. Voir **SCHATTENMATTE**.

SCHUYT (Corneille), SCHUIT, SCHUTE, SCHUUTE, SCHUYTE, SCHUTIUS ou SCUTIUS, médecin, auteur d'almanachs, vivait vers le milieu du xvii^e siècle. Il est probable qu'il fit ses études de médecine à l'université de Louvain. Les titres de ses almanachs ou « pronostications » nous le montrent établi d'abord à Bruges, en la rue dite *Wulfaert strate*, de 1534 à 1551. Médecin pensionnaire de la ville, il était aussi médecin de l'hôpital Saint-Jean. Il eut l'occasion de se distinguer spécialement pendant l'épidémie de peste qui désola Bruges en 1545-1546. En 1553, il alla se fixer à Anvers, « en la rue de la Chambre », près le « Schutters put », puis, en 1561, nous le trouvons résidant à La Haye. Plusieurs de ses almanachs sont ornés de son portrait, le représentant comme un robuste vieillard, aux traits énergiques, à la barbe ample, ainsi que de ses armoiries : une fasce chargée de trois sau-

toirs accostés, accompagnée en chef de deux cors de chasse liés, et en pointe d'un canot (c'est le sens du mot *Schuit* en néerlandais). Dans le prologue de sa pronostication pour 1556, il se plaint « qu'on voit tant des gens qui se portent pour médecins », et demande que les villes belges suivent l'exemple donné en Hollande, où plusieurs cités ont fait des règlements et ordonnances sur l'exercice de l'art de guérir.

Outre les nombreux almanachs, édités de 1534 à 1561, les biographes de Corneille Schuyt citent de lui une *Dissertatio de medicina*, imprimée à Anvers, en 1546, qui serait le résumé de leçons publiques sur la thérapeutique de Galien, dont il aurait été chargé à Bruges; nous n'avons pu en retrouver d'exemplaire. Il a encore écrit, en grec et en latin, une *Disputatio astrologica et medica contra Petrum Bruhezium a Rythoven*. Anvers, Henricus Petri, 1547; in-8o.

Paul Bergmans.

Fr. Sweertius, *Athenæ Belgicæ* (Anvers, 1628), p. 497. — Valère André, *Bibliotheca Belgica*, 2^e éd. (Louvain, 1643), p. 463. — Maittaire, *Annales typographici*, t. V, 2^e partie (Londres, 1744), p. 23. — Chr.-G. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon*, t. IV (Leipzig, 1751), col. 465. — N. Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*, t. IV (Mons, 1778), p. 238. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. II (Bruges, 1844), p. 447. — L.-J. Demeyer, *Analectes médicaux* (Bruges, 1854), t. II, p. 44. — *Bulletin du Bibliophile belge*, t. XII (Bruxelles, 1856), p. 78. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860), p. 351. — F. vander Haeghen, etc., *Bibliotheca Belgica*, vo *Schuute*.

* **SCHWANN** (Théodore), biologiste célèbre et professeur aux Universités de Louvain et de Liège, fondateur de la théorie cellulaire, né à Neuss près de Dusseldorf, le 7 décembre 1810 et mort à Cologne le 11 janvier 1882.

C'était le cinquième des treize enfants de Léonard Schwann et d'Elisabeth Rotfels. Son père avait d'abord exercé la profession d'orfèvre, comme son grand-père, puis il avait fondé une imprimerie qui est aujourd'hui une des plus florissantes du pays rhénan. C'était un homme d'un esprit ingénieux, qui possédait une aptitude remarquable pour tous les travaux de mécanique. Théodore

Schwann tenait de son père ce goût prononcé pour les occupations manuelles, qui lui fut plus tard d'un si grand secours dans ses travaux de laboratoire : tout enfant, il passait ses heures de récréation à fabriquer de petits instruments de physique au moyen des matériaux les plus primitifs. Dès ses études moyennes qu'il fit au collège des Jésuites de Cologne, il manifesta une prédilection marquée pour l'étude des mathématiques et des sciences, et spécialement pour la physique. Il ne se contentait pas de comprendre et de s'assimiler la parole du maître : la leçon terminée, il s'ingéniait à refaire les expériences, à les varier et même à en imaginer de nouvelles. Cependant il était encore indécis sur le choix d'une carrière au moment où il se fit inscrire, au mois d'octobre 1829, à la faculté de philosophie de Bonn. Il appartenait à une famille profondément religieuse. Ses parents, et surtout sa mère, auraient vivement désiré lui voir embrasser l'état ecclésiastique, à l'exemple de son frère aîné, Peter Schwann, qui mourut en 1881 professeur de théologie et chanoine honoraire de Frauenburg. Aussi voyons-nous figurer la théologie catholique, un cours de *rebus positivis et negativis*, la psychologie, la logique, à côté de la littérature latine, de la haute algèbre et des sciences proprement dites (physique, chimie, botanique, zoologie, minéralogie), parmi les premières leçons qu'il suivit à Bonn. Mais les cours de sciences et de mathématiques l'absorbèrent bientôt tout entier et il se décida à aborder l'étude de la médecine. Ses parents eurent la sagesse de ne pas contrarier une vocation si prononcée.

Théodore Schwann eut à ce moment l'inestimable bonne fortune de devenir l'élève du célèbre anatomiste et physiologiste Jean Müller, qui débutait dans la carrière du professorat. Cette rencontre décida de sa destinée. Il subit l'ascendant irrésistible que le génie de Müller exerçait sur tous ceux qui l'approchaient. Il se prit d'une passion profonde pour la science de la vie et devint l'auditeur assidu du jeune professeur. C'est aux

leçons de Müller qu'il fit la connaissance de Henle, plus tard professeur d'anatomie à Göttingue, avec lequel il se lia d'une amitié qui dura jusqu'à sa mort. Citons également parmi ses condisciples Théodore-Ludwig Bischoff et Nasse. Müller était un grand connaisseur d'hommes; il discerna sans peine la haute valeur de son élève et n'hésita pas à l'associer à ses travaux. Schwann l'assista dans ses expériences sur les racines motrices et sensitives des nerfs spinaux et sur la coagulation du sang. Le jeune étudiant révéla un tel talent d'expérimentateur et un goût si vif pour les travaux de physiologie que son maître put, dès ce moment, lui prédire les plus brillantes destinées s'il voulait se consacrer entièrement aux études de science pure.

Après avoir suivi pendant quatre semestres les cours à l'université de Bonn, puis pendant trois semestres ceux de la faculté de médecine de Wurtzbourg, Schwann se rendit à Berlin pour y terminer ses études et passer les derniers examens. Il y retrouve Jean Müller, dont la renommée n'avait fait que grandir entretemps et qui venait de succéder à Rudolphi dans la première chaire d'anatomie et de physiologie de l'Allemagne. Il retrouve également Henle, devenu l'assistant de Müller. Schwann entreprit son premier travail scientifique sur les conseils et sous la direction de Müller. Les recherches dans lesquelles il prouve la nécessité de l'oxygène pour le développement de l'embryon dans l'œuf de la poule lui servirent de dissertation inaugurale et lui valurent, le 31 mai 1834, le titre scientifique de docteur en médecine.

Jean Müller avait été à même d'apprécier de plus près le talent hors ligne de son élève. Il insista de nouveau pour le décider à entrer dans la carrière scientifique et le fit bientôt (1^{er} octobre 1834) nommer aide au Musée anatomique dont il était directeur. Schwann remplaçait son ami Henle qui venait d'être nommé second procureur de Müller à la place de d'Alton. La position officielle était des plus modestes;

elle rapportait 10 thalers par mois. Le travail était parfois rebutant. Mais qu'étaient ces légers ennuis pour celui qui avait le bonheur de travailler aux côtés d'un savant tel que Müller! Comme chercheur, Müller tenait incontestablement, depuis la mort de Cuvier, le premier rang parmi les biologistes; comme maître, il était incomparable. Il exerçait sur ceux qui l'approchaient une véritable fascination; il communiquait à ses élèves sa prodigieuse activité, le feu sacré dont il brûlait. Il leur inspirait cet ardent amour de la vérité scientifique, cet esprit de critique sévère qui lui faisait dédaigner les spéculations pures pour chercher à s'appuyer toujours sur le terrain solide de l'observation et de l'expérience.

« Quand on s'est trouvé en contact » avec un homme de premier ordre, » a dit » Helmholtz, faisant allusion à ses relations avec Jean Müller, » toute l'échelle » des conceptions intellectuelles est » modifiée pour la vie; la rencontre » d'un tel homme est peut-être ce que » l'existence peut offrir de plus intéressant. » C'est Müller qui a formé toute cette pléiade d'anatomistes et de physiologistes dont les travaux ont renouvelé la science et ont fait de l'Allemagne une terre classique des études biologiques : Schwann, Henle, Reichert, Virchow, Brücke, du Bois-Reymond, Helmholtz, etc., pour ne citer que quelques-uns des plus illustres. Pendant les cinq années qu'il passe aux côtés de Müller, se place pour Schwann une période de travail acharné, pendant laquelle les découvertes succèdent aux découvertes. Les grands travaux qui ont illustré son nom datent tous de cette époque.

Jean Müller avait à ce moment commencé la publication de son grand traité de physiologie, le plus vaste monument élevé à cette science depuis l'apparition des *Elementa* de Haller. C'était une œuvre non de compilation, mais de critique scientifique. Müller n'admettait comme vrai que ce qu'il avait vérifié lui-même ou fait vérifier sous ses yeux par ses assistants. Il avançait ainsi pas à pas, parcourant systématiquement cha-

que chapitre de la physiologie, imaginant de nouvelles expériences, répétant celles des autres, s'appuyant toujours sur le terrain solide des faits. Ses aides, enflammés par son exemple, travaillaient à ses côtés et concouraient activement au grand œuvre. Schwann entreprit, à l'instigation de J. Müller, un grand nombre de recherches physiologiques et microscopiques destinées au grand traité de physiologie. Il examina la texture des muscles volontaires, indiqua une méthode d'isoler les fibres primitives et montra l'origine des stries transversales de leurs faisceaux primitifs. Il chercha la terminaison des nerfs dans les muscles, sans parvenir à la découvrir; il n'admit point la terminaison par anses, généralement adoptée à cette époque, aujourd'hui entièrement réfutée. Il constata le premier l'existence des parois propres des vaisseaux capillaires et fut bien près de découvrir leur endothélium. Il montra par des expériences physiologiques au moyen de l'eau froide la contractilité musculaire des artères. Il découvrit dans le mésentère de la grenouille et dans la queue des têtards la division d'une fibre primitive des nerfs, observation sans précédent jusqu'alors. Il prouva le premier, par l'examen microscopique et par le rétablissement de la fonction, la reproduction des nerfs coupés, et le premier il se servit de cette faculté pour aborder la question de savoir si les fibres sensitives ou motrices, irritées au milieu de leur trajet, propagent leur irritation vers le centre et la périphérie à la fois, ou seulement dans une direction.

Il imagina un instrument, la balance musculaire destinée à mesurer la force du muscle, aux différents états de raccourcissement. Il démontra que la contractilité musculaire s'exerce suivant la même loi que l'élasticité d'un corps qui, ayant la longueur du muscle contracté au maximum, serait étiré à la longueur du muscle au repos. Le travail de Schwann sur la force des muscles inaugure brillamment cette série non interrompue de recherches exactes à

l'aide desquelles les du Bois-Reymond, les Helmholtz, etc., ont édifié cette physiologie générale des nerfs et des muscles qui constitue l'un des plus beaux fleurons de la biologie moderne. C'était la première fois, a dit du Bois-Reymond, que l'on examinait comme une force physique une force éminemment vitale et que les lois de son action étaient mathématiquement exprimées par des chiffres.

Schwann coopéra également à une autre œuvre de longue haleine, le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, publié par les professeurs de Berlin. On lui doit les articles: Vaisseaux, Hématose, Sécrétion urinaire et Sécrétion cutanée. A cette occasion, il publia les résultats de ses recherches sur la structure de la paroi vasculaire et notamment du tissu élastique qui entre dans la constitution de cette paroi. On y rencontre la première description complète des différentes formes de tissu élastique. Une partie de ces recherches se trouve reproduite dans un travail inspiré par lui et publié sous sa direction, la dissertation d'Eulenburg, intitulée : *De tela elastica* (Berolini, 1836).

C'est à la même époque que Schwann entreprit les expériences qui le conduisirent à la découverte du ferment de la digestion stomacale, la pepsine. On savait par les expériences de Réaumur, de Spallanzani et celles plus récentes de Tiedemann et Gmelin, que le suc gastrique extrait du corps est encore capable d'exercer son action digestive sur la viande ou l'albumine. Beaumont venait de publier ses intéressantes observations faites sur un chasseur canadien atteint accidentellement de fistule gastrique. Enfin Eberle, de Wurtzbourg, avait constaté que les propriétés digestives appartiennent également à la paroi stomacale. L'extrait acide obtenu par macération de la membrane muqueuse de l'estomac dissout le blanc d'œuf en lui faisant subir une transformation chimique.

Müller s'intéressait vivement aux expériences d'Eberle; il les répéta en commun avec Schwann et en confirma

pleinement l'exactitude. Mais il restait bien des points intéressants à élucider. A quel genre de dissolution faut-il rapporter la digestion de la viande? S'agit-il d'une action de contact de la muqueuse stomacale ou bien le suc gastrique contient-il une substance qui préside à la dissolution? Autant de questions qu'il s'agissait de résoudre et dont Müller abandonna généreusement l'étude à son jeune collaborateur. Schwann poursuivit donc seul les expériences sur la digestion. Il les conduisit avec une rare sagacité : il ne tarda pas à découvrir que le suc gastrique doit sa puissance digestive à la présence d'une matière organique nouvelle qu'il appela Pepsine (de πέψις, coction). Il détermina les réactions de la pepsine et les principales conditions de son activité. Il démontra que cette substance agit à la façon des ferments, une petite quantité de pepsine suffisant pour transformer une très grande quantité d'albumine. Malgré le grand nombre de travaux importants qui, depuis cette époque, ont eu pour but d'élucider la digestion pepsique, l'œuvre de Schwann est restée entièrement debout et cette partie de la physiologie est encore telle qu'elle est sortie de ses mains. Ses successeurs se sont bornés à élucider quelques points de détail. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce travail. N'oublions pas que la découverte de la pepsine a enrichi la thérapeutique d'un agent puissant auquel des milliers de malades ont chaque jour recours.

A la même époque, Schwann aborda en même temps que Franz Schulze et indépendamment de ce dernier, le problème de la génération spontanée, et cela à propos des germes organisés qui se développent dans les liquides putréfiés. Il démontra que les infusions végétales et animales peuvent se conserver intactes pendant des mois, sans présenter le moindre signe de putréfaction, malgré la présence et le renouvellement de l'air, si l'on a soin de prendre les précautions voulues pour exclusion et détruire les germes des micro-organismes. Ce sont ces micro-organismes qui

sont la cause de la putréfaction. Ces expériences furent poursuivies dans différentes directions; elles conduisirent Schwann à la découverte de la nature organisée de la levure de bière. Examinant de la levure de bière au microscope, il y aperçut les globules que Leeuwenhoek avait déjà vus en 1680, mais avait pris pour des cristaux. Il observa leur végétation et leur multiplication et démontra, par des expériences fort ingénieuses, leur participation au phénomène de fermentation et à la production de l'acide carbonique. La même découverte avait été faite peu de temps auparavant en France par Cagniard-Latour.

Les idées de Schwann sur le rôle que les organismes inférieurs jouent dans les phénomènes de putréfaction et de fermentation ne reçurent pas immédiatement l'accueil qu'elles méritaient. Elles trouvèrent en Liebig un adversaire redoutable. Pour ce chimiste philosophe, la notion de ferment n'a rien de commun avec les phénomènes de la vie des êtres inférieurs. Le ferment doit être considéré comme formé d'une substance organique en voie de décomposition. L'ébranlement dont ses particules sont affectées se transmet aux molécules voisines de la substance fermentescible, et y propage le mouvement de décomposition. L'illustre chimiste ne se borna pas à combattre la nouvelle théorie sur le terrain des faits et des raisonnements scientifiques, il chercha à la ridiculiser. La parodie représentant un infusoire mangeant du sucre et éliminant de l'alcool par l'intestin et de l'acide carbonique par la vessie est restée légendaire.

L'aversion de Schwann pour les polémiques personnelles constitue l'un des traits de son caractère. Après avoir lancé dans le monde scientifique une de ces idées qui soulèvent des orages, il se renferma ensuite dans un calme olympien et savait assister en spectateur, pour ainsi dire désintéressé, aux controverses les plus passionnées. Il laissa donc Liebig triompher bruyamment, certain qu'un jour on lui rendrait justice et que

la vérité finirait par l'emporter. Il attendit un quart de siècle, mais il vécut assez pour jouir d'une éclatante revanche. La doctrine de Schwann, pour ainsi dire découverte à nouveau par Pasteur, a pris un développement grandiose.

Les travaux dont il vient d'être question auraient seuls suffi à illustrer le nom de Schwann. Cependant, ces travaux sont relativement peu connus : leur renommée a pâli devant l'éclat incomparable de la grande découverte de ce savant. La publication du petit livre où il jeta les fondements de la théorie cellulaire a ouvert une ère nouvelle à l'étude de la biologie. On chercherait en vain, a dit Simon, dans l'histoire des sciences naturelles, l'exemple d'une révolution plus radicale dans la direction et le caractère des travaux scientifiques, que celle qui fut opérée de 1838 à 1839, par la mise en lumière de la théorie histogénétique de Schwann. Cette révolution fut subite et triompha pour ainsi dire sans combat.

C'est une fortune bien rare qu'une doctrine d'une portée aussi générale que la théorie cellulaire rallie dès son apparition tous les suffrages. Comme le fait remarquer Henle, le sol scientifique sur lequel cette théorie germa et se développa avait été favorablement préparé à deux points de vue différents : l'un, que l'on pourrait appeler philosophique ou idéal, l'autre positif ou histologique. La préparation au point de vue philosophique date des débuts de l'étude de la nature : l'esprit humain est invinciblement poussé à rechercher et surtout à imaginer une cause simple chargée d'expliquer la diversité des phénomènes. C'est à ce besoin inné de schématisation, de simplification que nous devons les monades d'Épicure ou de Leibnitz et la philosophie de la nature d'Oken. Nous lui devons, jusqu'à un certain point, les théories plus positives d'observateurs tels que Fontana, Milne-Edwards, Raspail, Dutrochet, qui, tour à tour crurent apercevoir, dans le champ du microscope, l'élément fondamental auquel se réduit la nature animée tout entière.

Malheureusement, l'hypothèse de cette forme unique et primordiale reposait en partie sur de pures illusions d'optique, en partie sur des faits mal interprétés. Aussi peut-on dire, avec Ranvier, qu'il y a entre les théories cellulaires de Raspail et de Dutrochet et la théorie cellulaire de Schwann, la même différence qu'entre l'atomisme des anciens et les nouvelles doctrines chimiques.

D'autres travaux histologiques, parfois d'allure modeste, mais serrant les faits de près, avaient frayé une voie plus sûre à la théorie cellulaire. Tant il est vrai que les grandes découvertes sont souvent préparées par plusieurs générations de travailleurs. Robert Brown découvre en 1821 le noyau cellulaire, ce corpuscule qui donne aux cellules végétales quelque chose de caractéristique et ne permet plus de les confondre avec des vésicules quelconques. Mirbel, von Mohl, Unger démontrent que, chez les végétaux, tous les organes, tous les tissus, malgré leur apparente diversité, sont au fond des agrégats de cellules plus ou moins transformées. Chaque cellule possède son individualité propre ; c'est un organisme en miniature, une unité vivante. Schleiden venait d'étudier le rôle important rempli par le noyau dans la formation des cellules végétales, et lui donnait pour cette raison le nom de cytotiblaste, c'est-à-dire formateur de la cellule. Dès ce moment, la théorie cellulaire était constituée pour le règne végétal, et la diversité de forme et de structure était ramenée à cette unité fondamentale, la cellule. On connaissait, il est vrai, çà et là chez les animaux quelques exemples d'organes formés de cellules. Mais c'étaient des faits isolés, qu'aucun lien ne reliait et que certains savants considéraient même comme des exceptions. Personne n'avait encore songé à transporter dans le domaine de l'histologie animale, les notions générales qui se dégageaient des études d'histologie végétale.

Schwann fut frappé de la similitude que présentent certains tissus animaux, notamment les éléments de la corde dorsale, ceux du cartilage, avec les cellules

végétales. Dès ce moment, il eut l'intuition que les tissus animaux sont, comme ceux des végétaux, formés des mêmes unités vivantes, les cellules. « J'ai » trouvé, dit Schwann, à l'aide du » microscope, que ces formes si variées » des parties élémentaires des tissus » de l'animal, ne sont que des cellules » transformées, que l'uniformité de » la texture se retrouve aussi dans le » règne animal; que, par conséquent, » l'origine cellulaire est commune à tout » ce qui vit. Tout m'autorisait, dès lors, » à faire également à l'animal l'appli- » cation de l'idée de l'individualité des » cellules. »

Au moment où Schwann entreprenait de démontrer que tous nos organes ont une origine cellulaire, la structure de la plupart d'entre eux était fort mal connue. L'application suivie du microscope aux recherches d'histologie animale était d'introduction récente : tout était à créer. Schwann ne recula pas devant le labeur immense qui s'ouvrait devant lui. Ce qu'il avait fait en premier lieu pour les cartilages et pour la corde dorsale, il le tenta successivement pour tous les autres tissus du corps. Partout il eut le bonheur de constater la réalisation de son idée. Il eut, au cours de ses recherches, l'occasion de découvrir un grand nombre de faits nouveaux. Le premier, il compare l'œuf à une cellule et reconnaît dans les globules du blastoderme de véritables cellules; le premier, il décrit les cellules pigmentaires étoilées, les lamelles de l'ongle, le développement des plumes, les noyaux des prismes de l'émail, ceux des muscles lisses et striés, les fibres de la pulpe dentaire et les cellules destinées à se transformer en fibres du cristallin, etc. Il appelle l'attention sur l'enveloppe des fibres nerveuses qui porte aujourd'hui son nom : *Gaine de Schwann*. Toutes ces découvertes ont été pleinement confirmées par les recherches modernes armées d'une technique plus parfaite et d'instruments d'optique infiniment supérieurs.

Est-il besoin de rappeler qu'à côté des acquisitions nouvelles, dont les recher-

ches microscopiques enrichissaient définitivement la science, il s'était glissé un certain nombre d'erreurs ! Il en eût difficilement été autrement, vu l'imperfection des appareils d'optique et la difficulté extrême d'un sujet tout nouveau. Le vif désir que Schwann devait éprouver de voir sa théorie sortir triomphante de la longue épreuve à laquelle il la soumettait, l'a peut-être influencé parfois d'une façon inconsciente. Ferme-ment persuadé de l'exactitude des principes qui le guidaient, trouvant à chaque instant dans les faits particuliers qu'il découvrait la confirmation la plus éclatante de ces principes, est-il étonnant qu'il se soit, dans certains cas particuliers, montré moins sévère qu'à l'ordinaire dans l'admission des preuves ? Il est une partie fort importante de la théorie cellulaire, celle à laquelle son auteur attachait le plus grand prix, et sur laquelle les données modernes de la science diffèrent essentiellement de ce que Schwann avait cru découvrir, je veux parler de la genèse de la cellule, de son mode de formation. Une erreur capitale, la notion de la formation libre des cellules au sein d'un blastème, s'était dès le début glissée dans les travaux de Schleiden. Il est vrai que Schleiden n'admettait ce mode de formation qu'à titre d'exception. Cette erreur, Schwann l'avait transportée et adaptée à l'histogénèse animale. La cellule animale se formait également pour lui par une espèce de précipitation libre ou de *cristallisation organique* au sein d'une masse semi-liquide qu'il appelait « cytoblastème ». Le cytoblastème pouvait aussi bien se trouver en dehors qu'en dedans d'une autre cellule. Il est assez étonnant que Schwann, qui avait combattu victorieusement la génération spontanée sur le terrain de la putréfaction, s'en soit fait le défenseur alors qu'il s'agissait de la genèse des cellules. Le principe de l'individualité physiologique de la cellule étant admis, est-il rationnel de supposer que la cellule, ce petit organisme en miniature, se forme de toutes pièces à la façon d'un cristal, alors que les infusoires, les

vibrions, les globules de levure descendent tous d'êtres semblables à eux-mêmes? Schwann, dans sa comparaison de la formation du cristal et de la cellule, oubliait donc un fait primordial : c'est que la vie n'est engendrée que par la vie. Il fallut de longs travaux pour déraciner cette erreur et pour faire triompher le principe posé par Virchow : *Omnis cellula e cellula* (toute cellule est la fille d'une autre cellule).

Quoi qu'il en soit des imperfections de la théorie cellulaire, il est certain que son apparition a provoqué, dans tous les domaines de la biologie, une de ces transformations que la science ne subit qu'à de longs intervalles. La notion de la cellule, comme élément primordial de tous les tissus, allait dorénavant servir de fil d'Ariane aux nombreux chercheurs qui se vouent à l'étude de la morphologie, et leur permettre de débrouiller l'infinité variée des formes organiques. Elle donna la consécration définitive à l'application du microscope aux recherches d'anatomie et de physiologie. Dès ce moment, l'histologie moderne est fondée et toutes les recherches morphologiques accomplies depuis près de trois quarts de siècle se rattachent à la théorie cellulaire.

L'anatomie pathologique bénéficia immédiatement de l'action fécondante de la théorie cellulaire. Jean Müller, s'inspirant des travaux de son jeune assistant, reconnut que le tissu de nouvelle formation de l'enchondrome et d'autres tumeurs est composé de cellules, et que la théorie qui fait dériver tous les tissus de cellules est également applicable à la pathologie. A Virchow était réservé l'honneur de développer cette idée et de créer la pathologie cellulaire.

Mais l'influence de la théorie cellulaire sur la marche de la physiologie n'a pas été moins profonde. La notion de l'individualité, de la vie propre de chaque cellule, est aujourd'hui la pierre angulaire de la physiologie générale. Les éléments histologiques qui entrent dans la constitution de notre corps sont bien et dûment de petits organismes, au même titre que les êtres inférieurs formés d'une seule cellule. La cellule est donc un

organisme en miniature, qui vit, qui se nourrit, qui respire, qui réagit aux excitations venues du dehors. Elle est le siège d'échanges continus d'énergie et de substance entre elle et le monde extérieur. C'est dans ces propriétés de la cellule que la physiologie moderne recherche le secret de l'activité des muscles, des glandes, des nerfs, de tous nos organes, en un mot. D'autre part, la théorie cellulaire a coopéré efficacement à bannir de la science de la vie la notion de la force vitale et à assurer la prédominance de la doctrine physico-chimique. A l'époque où Schwann publia ses recherches, l'école vitaliste triomphait pour ainsi dire sans conteste, aussi bien en Allemagne qu'en France. Jean Müller, qui passait pour la plus grande autorité dans cette matière, était franchement vitaliste. Il admettait dans chaque organisme une force vitale unique, entièrement différente des forces chimiques et physiques, agissant comme cause et comme ordonnateur suprême de tous les phénomènes, d'après un plan déterminé à l'avance. Cette puissance mystérieuse, pour laquelle la physique et la chimie n'avaient plus de secrets, s'évanouissait au moment de la mort, sans plus laisser de traces. Dans la formation d'un nouvel être, elle naissait par division d'une autre force vitale sans que cette dernière se trouvât en rien diminuée.

Cette doctrine allait bientôt être ruinée de fond en comble et cela par les travaux des élèves de Müller. La théorie cellulaire, mais avant tout la notion de la conservation de l'énergie et les nombreuses recherches sur la physiologie générale des nerfs et des muscles, contribuèrent à lancer la physiologie dans cette voie nouvelle. Aujourd'hui l'hypothèse de la force vitale a fait son temps, elle est allée rejoindre l'horreur du vide, l'esprit recteur sidéral de Kepler et les autres principes métaphysiques aussi inutiles que nuisibles, qui encombraient la science à ses débuts. L'ancienne formule de Descartes, posant en principe qu'il n'y a pas deux mécaniques, l'une pour les corps bruts, l'autre pour les

corps vivants, et que partout les lois de la nature sont identiques, a été reprise victorieusement par l'école physiologique moderne. La théorie cellulaire porta au vitalisme les premiers coups et non les moins sensibles. Comment, en effet, concilier la notion de l'individualité cellulaire avec l'existence d'une force vitale unique présidant à l'accomplissement de toutes les fonctions ? Il fallait, ou bien rejeter l'hypothèse vitaliste et rechercher la raison des phénomènes vitaux dans les propriétés des molécules et des atomes, ou bien admettre dans chaque cellule une force vitale en miniature, espèce de petit génie mystérieux présidant à son accroissement, à sa vie. Schwann insiste sur ce que l'hypothèse d'une force vitale présente à la fois de superflu et d'insuffisant. « Jamais, dit-il, je n'ai pu concevoir l'existence d'une force simple qui changerait elle-même son mode d'action en vue de réaliser une idée, sans posséder, cependant, les attributs caractéristiques des êtres intelligents : toujours j'ai préféré chercher la cause de la finalité dont témoigne à l'évidence la nature entière, non pas dans la créature, mais dans le créateur, et toujours aussi j'ai rejeté, parce qu'elle est illusoire, l'explication des phénomènes vitaux telle que la concevait l'école vitaliste. J'ai posé pour principe que ces phénomènes, il faut les expliquer comme ceux de la nature inerte ».

A Schwann revient donc l'honneur d'avoir, le premier parmi les disciples de Jean Müller, formulé les principes de la théorie mécanique de la vie et d'en avoir développé systématiquement les conséquences. D'ailleurs, c'est également lui qui inaugura cette série de recherches exactes sur la physiologie générale des muscles et des nerfs, qui est comme la mise en application de la doctrine physico-chimique. Les recherches microscopiques furent publiées d'abord par fragments dans les *Notizen* de Froriep. Schwann les réunit ensuite en volume, en y joignant les résultats de ses derniers travaux. Il avait commencé l'impression de ce volume, quand survint

un événement qui allait donner à sa vie une direction nouvelle.

Le chanoine de Ram, recteur magnifique de l'université catholique de Louvain, avait chargé le professeur J. Müller de recruter pour la Faculté de médecine un anatomiste allemand à la fois pieux et savant. Il s'agissait de remplacer le professeur d'anatomie Windischmann, qui se mourait de phtisie à Hyères. Schwann reçut, en décembre 1838, la proposition d'échanger sa place d'aide naturaliste au Musée de Berlin, contre la position de professeur ordinaire à l'université de Louvain. Schwann n'avait pas vingt-neuf ans. A un âge où beaucoup d'hommes en sont encore à chercher leur voie, il avait fait des découvertes de premier ordre. Le succès de sa théorie cellulaire, succès aussi soudain que retentissant, entourait son jeune front d'une auréole de gloire. Malgré son mérite transcendant, malgré ses travaux, l'avenir ne lui apparaissait pas sous des couleurs favorables. Sa position au Musée de Berlin était plus que modeste : il songeait à l'améliorer et avait déjà préparé sa demande pour être nommé professeur extraordinaire. Cependant il ne devait pas se faire grande illusion sur les chances d'avancement qui l'attendaient à Berlin, où la chaire d'anatomie avait à ce moment deux titulaires et celle de physiologie trois (Müller, Schulz et Horkel). Il n'hésita donc pas à accepter l'offre brillante qu'on lui faisait. Entretemps, Windischmann était mort et Schwann commença son cours d'anatomie à Louvain au mois d'avril 1839. Il eut, au début, à lutter contre des difficultés de diverses natures. L'usage du français lui était peu familier : aussi la préparation de ses leçons lui fut d'abord une tâche laborieuse. Il commençait par les rédiger en allemand, se les faisait traduire en français et débattait ensuite plus ou moins librement le texte français. Mais sa persévérante ténacité triompha de tous les obstacles. D'après le souvenir de tous ses contemporains, le succès de cet enseignement fut considérable. Les leçons brillaient

autant par l'originalité de vues et par le savoir étendu du jeune professeur que par la méthode et la clarté de l'exposition. On assure que les notes recueillies à ses cours servirent encore de base à l'enseignement de l'anatomie microscopique à l'université de Louvain, longtemps après qu'il eût quitté cette ville.

Cependant la théorie cellulaire faisait son chemin dans le monde scientifique et la réputation de son auteur allait grandissant. La Société Senckenbergienne de Francfort lui décernait la médaille de Soemmering en 1841 et la Société Royale de Londres celle de Copley, le 1^{er} décembre 1845, deux distinctions qui sont accordées sans concours à l'ouvrage le plus important publié dans le cours d'une longue période. La Sydenham Society fit traduire le livre de Schwann en anglais : un grand nombre d'autres compagnies savantes voulurent le compter parmi leurs membres (Académies des sciences ou de médecine de Belgique, de Paris, Berlin, Vienne, Munich, Stockholm, Bologne, Turin, Londres, etc.)

C'est pendant son séjour à Louvain qu'il publia, dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Belgique*, un travail sur les usages de la bile. Il imagina le premier de faire couler la bile au dehors par une fistule de la vésicule biliaire, de manière à empêcher l'action de ce liquide sur les aliments. Il constata que les chiens ne tardaient pas à mourir à la suite de cette opération, et en tira la conclusion que la bile est nécessaire à l'entretien de la vie. Les recherches ultérieures n'ont pas entièrement confirmé les résultats de ce travail. Il n'en marque pas moins un progrès notable, puisqu'il enrichit la technique physiologique d'une opération nouvelle, celle de la fistule biliaire. Schwann publia ensuite une seconde série d'expériences sur le même sujet dans le *Dictionnaire de physiologie* de Wagner. Il s'associa, vers la même époque, aux travaux de statistique préconisés par Quetelet et que l'Académie des sciences de Belgique avait pris sous son patronage. Il fit connaître, en 1843 et

1845, sous forme de tableaux, les résultats d'un assez grand nombre de pesées d'organes sains provenant de cadavres d'individus morts par accident. Il attachait d'ailleurs une grande importance aux données numériques se rapportant aux phénomènes physiologiques. Il a poursuivi sur lui-même, pendant de longues années, des séries d'observations quotidiennes sur la fréquence du pouls, celle de la respiration, sur la température et le poids du corps. Schwann entreprit également à Louvain des tentatives nombreuses sur la production artificielle d'éléments organisés. Les essais auxquels notre collègue consacra beaucoup de temps et de peine n'aboutirent à aucun résultat positif.

Schwann occupa la chaire d'anatomie humaine et générale de Louvain jusqu'en 1848. A cette époque, Spring, qui cumulait à Liège les cours de physiologie, d'anatomie générale et d'anatomie descriptive, insistait auprès du gouvernement pour être déchargé d'une partie de ce fardeau, trop lourd pour les épaules d'un seul. Sa voix fut écoutée, et le ministre Rogier le chargea de négocier la nomination de Schwann comme professeur d'anatomie à l'université de Liège. Schwann fut nommé professeur ordinaire à l'université de Liège par arrêté royal du 13 novembre 1848. Il enseigna l'anatomie générale et l'anatomie descriptive, sauf l'ostéologie et la myologie, que Spring conserva dans ses attributions jusqu'en 1853, époque où le cours d'anatomie descriptive tout entier passa aux mains de Schwann. « Alors comme aujourd'hui », a dit Stas, « l'admission d'un étranger dans une université de l'Etat, ne fut pas sans provoquer un certain mécontentement, ni sans soulever quelques critiques. » Les préventions injustes qui avaient accueilli la nomination de Schwann se dissipèrent bientôt. Son éclatante renommée, la haute valeur de son enseignement et plus encore la loyauté et l'aménité de son caractère firent taire l'envie et lui concilièrent toutes les sympathies. Au bout de peu de temps, il ne compta plus que des amis et se sentit

tout à fait à l'aise dans ses nouvelles fonctions. Lorsque, quelques années plus tard, on lui offrit à différentes reprises des positions scientifiques considérables en Allemagne, notamment à Breslau en 1852, à Wurtzbourg et à Munich en 1854, à Giessen en 1855, il n'hésita pas à refuser ces offres brillantes, tellement il était déjà attaché à son pays d'adoption et à la ville de Liège. Il continua même à habiter à Liège sa maison du quai de l'Université, no 11, après qu'il eût pris son éméritat. Il se bornait à aller passer les vacances chez ses frères et ses sœurs à Neuss, à Dusseldorf, à Kempen et à Cologne. Schwann enseigna l'anatomie humaine et l'anatomie générale jusqu'en 1858. En 1858, il abandonna l'anatomie descriptive et prit en échange le cours de physiologie humaine, devenu vacant par suite du passage de Spring à la clinique. Il conserva le cours de physiologie en entier jusqu'en 1879. Il obtint à cette époque son éméritat. Cependant il fit encore une partie du cours de physiologie (physiologie du système nerveux) pendant le semestre d'hiver 1879-1880. L'année suivante il prit complètement sa retraite, mais il consentit, sur les instances de la faculté de médecine, à laisser figurer son nom à côté de celui du nouveau titulaire (Léon Fredericq) sur le programme des cours.

Le travail de laboratoire a toujours présenté pour Schwann un attrait irrésistible : il y consacrait une partie de sa journée, répétant les expériences des autres, en imaginant de nouvelles, travaillant constamment à accroître la somme de ses connaissances. Il avait obtenu un petit local pour y organiser un laboratoire de physiologie. Il y installa des tables de travail, des armoires, des rayons, des balances, une hotte, un petit moteur, une distribution d'eau et de gaz, et sut tirer un parti excellent de l'étroit espace qui lui était attribué. Outre le préparateur habituel, un mécanicien fut attaché au service de la physiologie. Schwann s'était toujours vivement intéressé au développement de la technique scientifique; il forma une

collection assez complète d'instruments de physiologie qui lui permit de donner à son cours un caractère de plus en plus expérimental et démonstratif. Lui-même se familiarisait, avec les nouvelles méthodes d'investigation, au fur et à mesure de leur apparition. Il apprit à se servir des appareils enregistreurs, s'initia aux nouveaux procédés d'analyse des gaz, au maniement de la pompe à mercure; il fit venir de Munich un petit appareil de Pettenkofer et se procura tout l'outillage d'électrophysiologie créé par le génie de du Bois-Reymond. Il perfectionna plusieurs de ces appareils; il modifia la pompe à mercure de Pflüger, le myographe de du Bois-Reymond et le manomètre inscripteur à mercure. On lui doit également l'invention d'une couveuse munie d'un régulateur automatique et celle d'un soufflet pour la respiration artificielle. Enfin, il construisit un appareil fort ingénieux destiné à permettre à l'homme de vivre dans un milieu irrespirable. C'est un appareil respiratoire construit sur le même principe que celui de Regnault et Reiset. Le sujet respire une masse d'air confinée dont on maintient la composition constante en lui restituant l'oxygène consommé par la respiration et en lui enlevant l'acide carbonique à mesure de sa production. La principale difficulté résidait dans l'absorption suffisamment rapide de l'acide carbonique : elle est résolue de la façon la plus heureuse grâce à l'emploi d'un modèle de caisse chargée d'absorber l'acide carbonique. L'air respiré circule à travers un canal fort long, creusé dans une bouillie de chaux et de soude. Cet appareil fut imaginé à l'occasion d'une catastrophe survenue dans une houillère, où plusieurs mineurs avaient péri asphyxiés par des gaz irrespirables. Deux modèles de cet appareil figurèrent à l'Exposition universelle de Paris de 1878.

Schwann était profondément religieux. Cependant, le jour où des ecclésiastiques peu scrupuleux abusèrent de son nom pour donner plus d'autorité au fameux miracle de Louise Lateau, la stigmatisée de Bois-d'Haine, son honnê-

teté se révolta. Il protesta immédiatement contre la falsification de ses paroles (*Gazette de Liège* du 8 avril 1869). Malheureusement on ne tint aucun compte de sa protestation et l'on continua à affirmer, contrairement à la vérité, que Schwann avait, par ses expériences sur Louise Lateau, le 26 mars 1869, constaté scientifiquement l'existence du miracle.

Quelques années plus tard, Virchow, qui ignorait la protestation de Schwann, prit ce dernier directement à partie dans un discours sur les miracles, prononcé à Breslau lors du Congrès des naturalistes allemands (18 septembre 1874), et l'invita publiquement à s'expliquer au sujet du miracle de Bois-d'Haine. Schwann se décida alors à publier en détail l'histoire de son intervention et de ses démêlés avec le chanoine Respilleux et le vicaire général de Tournai Ponceaux. Il protesta avec indignation contre la fraude dont on voulait le rendre complice.

Cet incident l'affecta profondément. Ce fut, peut-on dire, le seul déboire sérieux qu'il ait rencontré dans sa longue carrière de savant.

En effet, Schwann était né sous une heureuse étoile. Il lui fut donné de satisfaire les aspirations d'un esprit élevé et de vivre dans les régions sereines de la science pure, au-dessus de la foule vouée aux préoccupations matérielles de l'existence. Il eut le bonheur de soulever un coin du voile qui nous cache les mystères de la vie et de frayer ainsi à la pensée humaine des voies entièrement nouvelles. Plus heureux que tant d'autres, il jouit du privilège de voir ses idées acceptées par ses contemporains et d'assister de son vivant pour ainsi dire à sa propre apothéose.

Léon Fredericq.

Alphonse Le Roy, *Liber memorialis. L'université de Liège depuis sa fondation, 1869*, p. 949. — *Manifestation en l'honneur de Th. Schwann, Liège 23 juin 1878, Liber memorialis*, publié par la Commission organisatrice (Düsseldorf, impr. L. Schwann, 1879). — *Notices sur Théodore Schwann* : par Henle (*Arch. f. mikr. Anat.*, Bd. XXI, 1882); par Virchow (*Arch. f. pathol. Anat.*, Bd. LXXXVII, 1882); par A. Kossel (*Zeits. f. physiol. Chem.*, Bd. VI, p. 280); par Ray-Lankester (*Nature*, vol. 25, p. 321, 1882); par Balfour (*Ibid.*, vol. 48, 1878); dans *Deut. medic. Wochenschr.*, 21 Jan 1882, 11 Febr. 1882 et dans *Berliner klin. Wochenschr.*, 23 Jan. 1882; par

H. Reichenbach (*Humboldt*, April 1882); par Léon Fredericq (Liège, 1884), et *Ann. Acad. roy. Belg.*, 1884.

SCHWARTZ (Louis), écrivain militaire, né à Arlon le 8 mars 1837, décédé à Bruxelles le 3 octobre 1884. Nommé sous-lieutenant d'infanterie le 18 octobre 1861 et mort capitaine en premier, il eut une carrière modeste, mais laborieuse, qui s'écoula presque entièrement au dépôt et au ministère de la guerre. On lui doit, notamment, d'intéressantes études sur certaines campagnes napoléoniennes et sur les guerres de la Prusse contre l'Autriche, en 1866, et contre la France, en 1870-1871, et un ouvrage sur les Pays-Bas dont le titre promet, toutefois, plus qu'il ne tient. Schwartz fut un compilateur habile plutôt qu'un écrivain original.

Voici la liste de ses écrits : 1. *Considérations critiques sur la campagne de 1800 en Italie*. Bruxelles, F. Gobbaerts, 1873; in-8°, 40 p., 2 cartes avec légende. — 2. *Examen critique de la campagne de 1815 en Belyique*. Bruxelles, H. Goemaere, 1873; in-8°, avec 4 cartes. — 3. *Aperçu critique des opérations militaires pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871*. Arlon, V^e Poncin, 1873; in-8°, 195 pages, 4 cartes. — 4. *Les Pays-Bas considérés au point de vue historique, politique, topographique, commercial, financier, industriel, militaire, etc.* Bruxelles, J. Joris, 1875; in-12°, 264 p., 1 carte. — 5. *Le combat moderne. Etude d'après le général baron von Weckmar*. Paris, J. Dumaine, 1877; in-16°. — Traductions et collaborations diverses.

C. Beaujean.

Bibliographie nationale, t. III. — *Annuaire militaire de 1885*. — Archives du ministère de la guerre.

SCHWARTZ (Nicolas-Joseph), professeur, né à Scherpenzeel (Prusse), en 1803, naturalisé belge, mort à Liège, le 5 novembre 1885. Il fit ses humanités à Liège, et débuta, dès l'âge de vingt ans, dans l'enseignement, au collège de Tongres, d'où il passa successivement à celui de Ruremonde, comme professeur

de poésie (1825), et à celui de Diest, comme professeur de rhétorique (1829). Il poursuit en même temps ses études et conquiert en 1830 le grade de docteur en philosophie et lettres à l'université de Louvain. En 1833, il quitta Diest pour venir faire à Liège le doctorat en médecine, qu'il termina en 1837. La même année, il fut nommé agrégé à l'université et chargé des cours d'histoire de la philosophie et de géographie physique et ethnographique; porté au programme de la faculté de philosophie et lettres en 1835, ce dernier cours fut supprimé par la loi de 1849. Nommé professeur extraordinaire en 1839, Schwartz fut promu à l'ordinariat en 1862; jusqu'à son admission à l'éméritat en 1873, il professa l'histoire de la philosophie ancienne et moderne. Pendant sa longue carrière universitaire, il suppléa des collègues malades dans les cours de métaphysique, d'esthétique et de logique. Schwartz a publié :

1. *Specimen inaugurale virorum doctorum sententias de genio Socratis exhibens*. Lovanii, Fr. Michel, 1830; in-4°, 44 p. — 2. *De verdediging van Sokrates door Platon, uit het grieksch in het nederduitsch vertaald*. Leuven, 1842-1843; in-8°. Cette traduction néerlandaise de l'Apologie de Socrate par Platon a paru dans la revue louvaniste *De Middeleeuw*, t. II, p. 322-335 (introduction) et t. III, p. 345-377 (traduction). — 3. *Sur l'importance des études classiques*; traduit de l'allemand de Frédéric Thiersch. Liège 1839-1840; in-8° (extrait du *Journal historique et littéraire* de P. Kersten, t. VI, p. 499-512; t. VII, p. 7-12, 134-137, 244-248, et t. VIII, p. 122-129). — 4. *Manuel de l'histoire de la philosophie ancienne*. Liège, F. Oudart, 1842; in-8°, VIII-331 p. Basé principalement sur l'ouvrage de Ritter. Deuxième édition, revue et augmentée. Liège, F. Oudart, 1846; in-8°, 488 p. — 5. *Des universités et de l'organisme des sciences universitaires considérées au point de vue théologique et dans leurs rapports avec l'État et l'Église*. Traduit de l'allemand de F. A. Staudenmaier et précédé d'une introduction sur les rapports

de la philosophie et de son histoire avec les autres sciences, surtout avec les sciences naturelles. Liège, F. Oudart, 1845; in-8°, XI-222 p. — 6. *Discours prononcé à l'ouverture du cours de logique, le 24 février 1851* (Tournai, 1851; in-8°.) Cette leçon inaugurale d'un cours que Schwartz fit à titre de suppléant de Ch. Loomans, parut dans le *Moniteur de l'enseignement*, 1^{re} série, t. IV, p. 5-12. Dans cette même revue (p. 69-71), on reprocha à Schwartz d'avoir démarqué dans son discours l'ouvrage de Barthélemy Saint-Hilaire, *De la logique d'Aristote*; le professeur liégeois se défendit (p. 75-76) en déclarant qu'il regrettait de ne pas avoir cité, d'une manière plus précise, le philosophe français qu'il s'était borné à mentionner, alors qu'il lui avait fait de nombreux emprunts. — 7. *Henri de Gand et ses derniers historiens*. Bruxelles, Hayez, 1859; in-8°, 65 p. Présenté à la classe des lettres le 7 juin 1858, ce mémoire, d'un style ampoulé, fut imprimé sur le rapport de De Ramet et du baron de Saint-Genois. Il a pour but de démontrer, à l'encontre de certains biographes, l'unité de la doctrine du Docteur solennel du XIII^e siècle, et sa parfaite conformité avec celle des Pères de l'Église, surtout de saint Augustin; il est donc erroné d'attribuer à Henri de Gand la restauration du platonisme au moyen-âge. Schwartz y annonce une édition du traité *De Virginitate*, d'après un manuscrit trouvé par lui « dans une bibliothèque de la Belgique » (c'est sans doute le ms. 14751 de la Bibl. royale); ce travail n'a pas paru.

Paul Bergmans.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 2^e série, t. V (Bruxelles, 1858), p. 31, 99-191. — Alph. Le Roy, *Liber memorialis, l'université de Liège depuis sa fondation* (Liège, 1869), col. 936-938. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2^e édition (Bruges, 1885), col. 960, 984, 1011. — *Université de Liège. Ouverture solennelle des cours*, 1886, p. 39. — *Bibliographie nationale*, t. IV (Bruxelles, 1897), p. 404.

SCHYLANDER (Corneille), médecin de la seconde moitié du XVI^e siècle. Il se qualifie, au titre de ses publications, d'*Albissensis*. Est-ce Alphen entre Tilbourg et Baarle-Nassau (Brabant méridi-

dional), ou Alfen, à l'est de Leyde (Hollande méridionale)? Il faut se rallier à cette dernière hypothèse, si l'on admet, avec Valère André et Foppens, qui le copie, que Schylander était *Batavus*. Nous ignorons où Schylander fit ses études; il émigra à Anvers, à une date inconnue, et donna, au couvent des Bogards, comme il l'affirme dans la dédicace de son *Manuel*, des leçons publiques de chirurgie. A la suite de Vésale, qu'il cite d'ailleurs, il voulut remettre en honneur cette branche du savoir humain, et c'est dans l'intention de rendre service aux jeunes médecins qu'il publia les notes de son cours sous forme de dialogue ou de catéchisme. Comme beaucoup de praticiens de son temps, il sacrifia à la médecine astrologique, et composa un traité dont la majeure partie est consacrée à décrire l'influence de la lune et des planètes sur la santé de l'homme.

On doit à Schylander : 1. *Almanach ende Prognosticator vanden Iare ons Heeren M. D. LXXVIII. Ghecalculeert duer M. CORNELIS SCHYLANDER. Ghe-druct tot Antwerpen by Antonium Thielens (inden Gulden Struys) M. D. LXXVIII. Met Priuilegie. Onderteekent J. de Perre*. In-fol. plano, à 7 colonnes longitudinales. Caractères gothiques. On ne connaît qu'un seul exemplaire de cet almanach-placard; il faisait partie des collections G. van Hoorbeke. — 2. *Medicina Astrologica omnibus Medicinæ Studiosis Longe Vtilis sima et necessaria ... Auctore CORNELIO SCHYLANDRO Albissensi Medico Antuerpiano. Galen. lib. Epid. I. Medico necessarium est, cuiusque perspexisse Sideris emersus et occasus. Galen. in sua Mathemat. Figura geniturae accuratè disquirenda est, vt de morbi qualitate iudicemus. Antverpiae. Excudebat Johannes Withagius, 1570, in-4°, 40 p.* La dédicace au P. Guillaume De Grave (Gravius), prélat de l'abbaye de Saint-Michel, à Anvers, est datée du 4 des calendes de juillet 1569. 2^e édit. (*Iam denuo multis in locis aucta, vñ cum Practica Chirurgiae breui et facili*). *Antverpiae, J. Withagius, 1575*. L'autorisation ecclésiast-

tique pour le manuel de chirurgie, déli-vrée par *Henricus Zebertus Dunghen S.T.D. Caponicus Antuerpiensis*, est datée d'Anvers *die 7. Iulij 1575*. Nous n'avons pas vu d'exemplaire de cette édition. 3^e édit. Même titre que la deuxième, et cette adresse : *Antverpiæ Apud Antonium Tilenium aël: insigne Struthionis 1577. Cum Priuilegio Regis*. Petit in-8°, 91 p. Le manuel de chirurgie, qui fait suite au traité de médecine astrologique, a un titre et une pagination spéciale. *Practica Chirurgiae Brevis Et Facilis, Omnibus Huius Artis studiosis apprimè necessaria, singularem et facilem modum extrahendi Olea ex Floribus, Herbis vulnerariis, Ligno Guaico, et Cera continens. Auctore CORNELIO SCHYLANDRO Albissensi apud Antuerpianos Medico. Antverpiæ, Apud Antonium Tilenium ad insigne Struthionis, 1577. Cum Priuilegio Regis*. In-8°, 86 p., et figg. dans le texte et au titre. La dédicace à *M. Arnolde Barzio, Domino in Ridderuoorde et Franconatus Brugensis* est datée des calendes de juillet 1577. Au v^o du dernier feuillet, l'autorisation ecclésiastique du 7 juillet 1575, déjà citée, et cette adresse : *Antverpiæ. Typis Ioan. Withagij, expensis Anton. Tilenij*. Il paraît que des exemplaires portent au titre le nom de l'imprimeur M. Nutius.

Fern. Van Otrouy.

Les ouvrages de Corn. Schylander. — *Bibl. belg.* de F. vander Haeghen et collab. — Valère André, *Bibl. belg.*

SCHYNCKELE (Henri), écrivain ecclésiastique, né à Pollinchove, le 14 mars 1708, mort à Ypres, le 24 mai 1785. Il appartenait à une famille noble de la Flandre occidentale. Entré, le 2 octobre 1726, dans la Compagnie de Jésus, il enseigna successivement la philosophie à Anvers, pendant deux ans; l'écriture sainte, à Louvain, pendant six mois; la théologie au séminaire d'Ypres, pendant cinq ans, puis au séminaire de Gand, pendant trois ans. En 1752, il devint recteur du couvent de son ordre à Bruges, et occupa ces fonctions pendant quinze ans; puis il dirigea la maison de

Lierre, de 1766 à 1772, et enfin celle d'Ypres. Après la suppression des Jésuites, il continua d'habiter cette dernière ville, où il comptait plusieurs parents, et où il termina son existence, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Sa bibliothèque, assez nombreuse, fut vendue par Fa.-Fr. Walwein, les 10 et 11 août 1785.

Outre quelques thèses, on doit au P. Schynckeles trois ouvrages ascétiques en néerlandais, dont voici les titres : 1. *Eygendommen van Jezus ten opzigt van den mensch*. Bruges, P. de Sloovere, 1759; in-12°. Réimprimé à Anvers, chez P.-J. vander Plassche, 1762, in-8°. Nouvelle édition, revue et augmentée, sous ce nouveau titre : *Den bekeerden Zondaer voor de voeten van Jezus*, Lierre, A.-G. Verhoeven, 1770; in 8°. Réimpression à Ypres, 1771, Courtrai, 1833, et Gand, 184... — 2. *Christelycke Zedelissen met godvruchtige oefeningen*. Bruges, P. de Sloovere (1761); in 8°. Réimprimé à Bruges, veuve de Sloovere, s. d., et à Roulers, 1829. Nouvelle édition à Gand, en 1860, par les soins du P. Hillegeer. — 3. *Uitvindingen der liefde Gods ten opzigt van den mensch*. Bruges, P. de Sloovere, 1763; in-8°, avec vignettes à l'eau-forte, par C. Benninck, graveur inconnu des iconographes. Ces exercices de piété eurent donc du succès jusque dans le courant du XIX^e siècle.

Pendant son séjour à Anvers, le P. Schynckeles avait écrit une tragédie latine : *Simon obses in Agypto*, représentée par les élèves du couvent des Jésuites de la métropole, le 28 juillet 1732, et dont l'argument a été imprimé (Anvers, veuve P. Jacobs, 1732; in-4°). La *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* lui attribue, mais dubitativement, l'ouvrage anonyme suivant : *Bewergheden ende oeffeningen van godvruchtigheyt tot het alderheyligste Herte van Jezus*. Bruges, P. de Sloovere (1758); in-8°. Enfin, le même ouvrage mentionne trois traités restés manuscrits : 1. *Aenwakkingen tot verscheyde deugden*. — 2. *De godvreezenden mensch onderrigt in het geestelyck leven* (traduction amplifiée du *Canon vitæ spiritualis* de Louis de Blois). —

3. *Den lydende Jezus handelende met de boetveerdige ziele*.

Paul Bergmans.

F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique*, t. III (Bruxelles, 1838), p. 230-231. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860), p. 351. — A. Diegerick, *Essai de Bibliographie yproise* (Ypres, 1873-1884), n° 1840. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII (Bruxelles, 1896), col. 938-939. — *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, t. III (Courtrai, s. d.), p. 33.

SCLDERE (Roger DE), peintre. Voir WOESTYNE (ROGER VANDE).

SCILLEMAN (Heynderic), peintre anversois de la seconde moitié du XV^e siècle, est inscrit comme franc-maître du métier des peintres d'Anvers, en l'année 1464. En 1471, il reçoit un apprenti, nommé Coppen Pauwels, et en 1499 est doyen du métier. Par un document de 1479, on voit qu'il était fils légitime de feu Jan Scilleman, et par des lettres scabinales de 1465, qu'il était, à cette date, marié avec Margriete van Loeveringen. D'autres peintres du même nom firent partie de la gilde de Saint-Luc, à Anvers, aux XV^e et XVI^e siècles, notamment un Ariaen Scilleman, reçu franc-maître en 1499, sous le décanat de son parent (peut-être son père). Ariaen reçut en apprentissage trois élèves de 1507 à 1517.

Georges Hulin de Loo.

SCLAIN (Henri - Joseph), écrivain ecclésiastique, né à Liège de Jean-François et de Jeanne Engis et baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts le 5 mars 1765, mort le 23 octobre 1831. Il entra dans la cléricature le 8 juin 1781. Il reçut successivement des mains de Fr. de Mean, évêque auxiliaire de Liège, dans la chapelle du Palais, les ordres de sous-diacre le 23 décembre 1786, de diacre le 24 mars 1787 et de prêtre le 16 février 1788. Il possédait à ce moment le bénéfice de tous les Saints en l'église collégiale de Visé. N'exerçant pas les fonctions pastorales, il ne fut pas atteint de suite par les lois du Directoire et continua à résider à Liège. C'est là qu'il publia, le 19 mai

1797, une *Représentation au Corps législatif* pour obtenir le retrait de la loi sur la police des cultes. Prêchant ensuite la résistance à ces lois, il publia, le 28 juin 1797, ses *Observations à un ami* sur trois brochures qui avaient paru en faveur de la soumission, savoir : *l'Adresse aux Ministres de la religion catholique* et les *Réflexions sur la déclaration*, d'un auteur anonyme, imprimées à Gand, et les *Observations sur la déclaration* de M. Ernst. Dans ces publications, Scelain fait preuve d'une grande érudition et, dans un langage un peu déclamatoire, comme celui de la plupart de ses contemporains, il montre un attachement profond aux droits de l'Eglise. Nous ignorons si, à la suite du synode du 21 septembre 1797, il s'est rangé du côté du vicaire général de Rougrave en prêtant le serment de haine à la royauté. En tout cas son nom ne figure pas sur la liste, incomplète il est vrai, des prêtres réfractaires.

Quand en 1809 de nouvelles difficultés s'élevèrent, par suite de la nomination de Lejeas à l'évêché de Liège, Scelain intervint encore pour défendre les droits du Pape contre les empiétements de l'empereur. De Theux signale trois brochures qu'il publia dans ce sens vers 1811 : *Remarques sur le système gallican ou sur les articles de la déclaration du clergé de France* (in-12° de 227 p.), *Observations sur l'histoire des évêques de Tabaraud* (écrivain gallican, 1744-1832) et *Du droit de la primauté du Souverain Pontife touchant les évêques*.

Au commencement de l'année 1815, J.-H. Scelain fut nommé curé primaire de Seraing-sur-Meuse. Il y eut des difficultés avec les conseillers de fabrique de son église, à cause de l'insertion dans le registre des délibérations d'expressions injurieuses à son adresse et du refus de paiement de certaines fondations exonérées par le curé. Ces difficultés eurent leur suite devant le tribunal de première instance de Liège, où le curé fut débouté, et à la cour d'appel, où il rédigea lui-même, le 15 octobre 1824, ses *Motifs d'appel* (in-4° de 44 p.). Scelain résigna sa cure en 1827.

Guillaume Simonon.

Archives du Séminaire de Liège. — Archives de la cure de Seraing. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1852), t. III.

SCLANDUS EGRINUS, théologien. Voir ORTZEN (*Iman*).

SCLOBAS (*Arnould DE*) ou SCHLOBAS, musicien, serait originaire d'Ath, ou plutôt des environs, car on ne retrouve pas ce nom dans les registres de baptême de cette ville. Il avait embrassé l'état ecclésiastique. Les fonctions de maître de chant à l'église de Saint-Julien, à Ath, lui furent conférées. Le 4 octobre 1662, les administrateurs de la paroisse de Sainte-Walburge à Audenarde lui ayant attribué la même charge dans cette église, il prit possession de cette dernière place le 19 novembre suivant et la conserva jusqu'en 1681. On lui doit un *Motet* de chœur à quatre voix et à trois instruments, dont la partition est conservée à Audenarde.

Ernest Matthieu.

Ed. Vander Straten, *La musique aux Pays-Bas*, t. Ier, p. 215. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

SCLOBAS (*Jean-Baptiste*), sculpteur-ébéniste, né à Mons, le 7 avril 1744, mort dans cette ville, le 22 octobre 1824. Fils de Hubert-Joseph Sclobas et de Marie-Marguerite Stiévenart, il ouvrit dans sa ville natale un atelier de sculpteur et d'ébénisterie avec le concours de son frère, Charles-Joseph, né en la même ville le 5 février 1753. Malheureusement les événements politiques donnèrent un coup mortel aux travaux d'art, et l'établissement des frères Sclobas ne fit plus que végéter. Germain Hallez, qui fut longtemps directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Mons, avait appris la sculpture chez les frères Sclobas. Il leur vint en aide autant que possible ; mais lui-même avait à lutter contre l'indifférence de ses concitoyens et ne parvint que difficilement à se créer une position convenable.

Les frères Sclobas firent des œuvres de sculpture et d'ébénisterie très remarquables pour les églises et les maisons

particulières de Mons, où beaucoup sont encore conservées. Leur habitation située rue de Notre Dame, n^{os} 61-63, est ornée de deux portes sculptées avec beaucoup de goût.

Paul Bergmans.

Devillers, *Le passé artistique de Mons.* — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut.*

SCLOBAS (*Louis-Alfred-Anatole-Wenceslas*), militaire, né à Paris d'un père Belge le 12 octobre 1812, décédé à Schaerbeek, le 8 avril 1901. Sclobas fut de ces glorieux jeunes gens qui accoururent sans hésiter, à l'appel de la patrie, offrir leurs services au gouvernement issu de la révolution de septembre 1830. Le 28 octobre, il est admis comme sous-lieutenant au 4^e de ligne. On sait que ce fut ce régiment qui, au combat de Louvain du 12 août 1831, supporta la plus grande partie de l'effort de résistance au choc des troupes hollandaises. Le 6 octobre suivant, Sclobas est nommé lieutenant. S'il faut constater que le restant de sa carrière militaire — que Sclobas termina le 28 mars 1874, à la tête de la 9^e brigade d'infanterie et avant que la limite d'âge ne vint le frapper — ne fut pas marqué par un mérite transcendant ou des qualités professionnelles exceptionnelles, on doit dire, cependant, que le général Sclobas fut constamment un serviteur consciencieux, animé du plus grand désir de bien faire. C'était une nature énergique, un vrai soldat, mais il n'était pas de ces chefs que la *vox populi* — la voix de l'armée — désigne d'avance, au choix du roi, pour les grands commandements. Il était commandeur de l'Ordre de Léopold et décoré de la croix de fer des combattants de 1830.

Lieut.-col. E. Monthaye.

SCOCKART (*Adrien*), compositeur de musique de la seconde moitié du xvi^e siècle. Nous ne connaissons de lui jusqu'à présent qu'une chanson à cinq voix, écrite sur des paroles néerlandaises: *David mis noedich sijnde*, et insérée dans le recueil *Een duytsch Musyck Boeck*, publié en 1572

par Pierre Phalèse, à Louvain, et Jean Bellère, à Anvers (n^o 27).

Paul Bergmans.

Fl. van Duyse, *Een duytsch Musyck Boeck* (Amsterdam, 1903; publication de la *Vereeniging voor Noord-Nederland Muziekgeschiedenis*, XXVI).

SCOCKART (*Jean-Daniel-Antoine*), comte de THIRIMONT, chancelier de Brabant, né en 1698, mort le 16 juin 1756. Très jeune encore, Antoine Scockart fut premier échevin de la ville de Bruxelles, et, le 20 février 1730, il fut nommé conseiller au conseil souverain de Brabant. La même année, il devint membre du conseil privé et, le 24 décembre 1739, il fut promu à la charge de chancelier de Brabant; quelques mois après, il était en outre admis au conseil d'État. Le chancelier resta en fonctions jusqu'à la prise de Bruxelles par le maréchal de Saxe, le 21 février 1746. Il ne voulut pas reconnaître le régime français et se démit alors volontairement de sa charge. Il alla rejoindre le comte de Kaunitz et les autres fonctionnaires de l'impératrice Marie-Thérèse, à Anvers d'abord, à Aix-la-Chapelle ensuite. Il s'en fut enfin à l'armée du duc Charles et ne revint à Bruxelles qu'en 1749, après la fin de l'occupation française. Pour le récompenser de son dévouement et de ses bons services, Marie-Thérèse lui accorda le titre de comte. Il mourut à l'âge de cinquante-huit ans au château de Bijgaarden (Grand-Bigard), près de Bruxelles.

Eugène Duchesne.

Annales du Cercle archéologique d'Enghien, t. I (1880). — *Iconographie montoise*.

SCOCKART (*Louis-Alexandre*), comte de THIRIMONT, plus connu sous ce dernier nom, homme d'État et diplomate, né à Mons, le 29 août 1633, mort à Bruxelles, le 8 mai 1708. Louis Scockart (ou Schockaert) fit ses humanités au collège de Houdain, à Mons, et ses études de droit à l'université de Louvain. Il débuta dans la carrière administrative comme grand bailli de la terre d'Avesnes. Il fut ensuite prévôt de Bapaume, de Bastogne et de Marche, conseiller des

finances, membre du conseil suprême à Madrid, du conseil privé à Bruxelles, et trésorier général des domaines aux Pays-Bas. Ses services lui valurent des lettres d'anoblissement en 1668, le titre de chevalier en 1672 et celui de comte de Thirimont en mars 1690.

Les négociations qui s'ouvrirent pour mettre fin à la guerre que Louis XIV avait déclarée en 1688 aux puissances liguées contre lui à Augsbourg, procurèrent au comte de Thirimont l'occasion de faire preuve de réels talents diplomatiques. Nommé par le roi Charles II ambassadeur plénipotentiaire au congrès de Rijswijk, il y défendit, avec la collaboration de don Bernard de Quiros, les intérêts de l'Espagne. Le 20 juillet 1697, il signa le traité célèbre qui enleva à la France la plupart des conquêtes faites par Louis XIV, depuis la paix de Nimègue, dans les Pays-Bas espagnols et qui rendit à ceux-ci les villes d'Ath, Courtrai, Mons, Charleroi et Luxembourg, avec leurs dépendances.

Deux ans plus tard, le 3 décembre 1699, Louis Scoockart, aidé du conseiller d'État de Brouhoven, conclut à Lille, avec les commissaires du roi de France, un nouveau traité fait en exécution de celui de Rijswijk pour régler certaines questions d'indemnités et de limites au sujet des territoires réciproquement cédés. En 1700, à l'avènement de Philippe V au trône d'Espagne, le comte de Thirimont fut l'un des quatre ministres de robe qui firent partie du conseil du gouvernement; et quand survint, en 1702, la réorganisation de l'administration supérieure de nos provinces, il fut nommé premier conseiller du nouveau conseil royal aux Pays-Bas. Il siégea ensuite au conseil d'état organisé par les alliés anglo-hollandais à Bruxelles, au lendemain de la bataille de Ramillies (1706) et de la proclamation de Charles III par les États de Brabant comme *souverain seigneur et duc de Brabant*, le 5 juin 1706.

Le comte de Thirimont mourut deux ans après, à Bruxelles, le 8 mai 1708, à l'âge de soixante-quinze ans. Il fut inhumé à Sainte-Gudule, où se voit

encore, dans la chapelle du Saint-Sacrement, son mausolée en marbre blanc. Sa petite-fille et unique héritière épousa en 1747 le marquis Jean d'Arconati Visconti.

Eugène Duchesne

Annales du Cercle archéologique d'Enghien, t. I (1880). — *Iconographie montoise*.

SCOENENBERGHE (*Jean, Henri et Tilman VAN*), peintres-verriers. Voir **SCHOENENBERGHE**.

SCOENERE (famille **DE**). Voir **DE SCOENERE**.

SCOHER (*Jean*), généalogiste. Voir au *Supplément*.

SCOHY (*François-Joseph*), médecin et archéologue, né à Gilly, le 26 septembre 1831, et mort à Lillois, le 27 juillet 1881. Non content d'avoir obtenu avec la plus grande distinction le diplôme de docteur en médecine à l'université de Louvain, il prit le grade de docteur en sciences naturelles. Pendant le cours de ses études, il entra à l'armée le 15 octobre 1852, comme élève médecin, fut nommé médecin adjoint, le 4 octobre 1855, médecin de bataillon de 2^e classe, le 11 décembre 1857, élevé à la 1^{re} classe, en 1863, promu médecin de régiment de 2^e classe, le 24 janvier 1870, de 1^{re} classe, le 25 juin 1876 et enfin médecin principal de 2^e classe, le 26 juillet 1879. Il tenait garnison à Lierre, lors d'une découverte scientifique d'une haute valeur; des ouvriers occupés au creusement du canal de dérivation de la Nèthe rencontrèrent, le 28 février 1860, à 150 mètres de la porte de Malines, un amas d'ossements de dimensions extraordinaires. François Scohy s'empressa d'examiner ces trouvailles et de faire rassembler tous les débris qui avaient été séparés ou enfouis avant qu'on eût constaté leur intérêt. Ses connaissances spéciales lui permirent d'en faire immédiatement le classement et l'étude et de reconnaître que ces ossements appartenaient pour la majeure partie au mammouth. Grâce à ses actives dé-

marches, leur conservation fut assurée. Dès le 31 mars, la classe des sciences de l'Académie royale prenait connaissance d'une notice : *Sur les ossements fossiles découverts à Lierre le 28 février 1860*, qu'il avait accompagné de dessins ; sur les conclusions favorables des trois commissaires Nyst, De Koninck et Van Beneden, elle fut publiée dans les *Bulletins* de ce corps savant. Les fouilles furent continuées et donnèrent des résultats notables. Le Musée royal d'histoire naturelle à Bruxelles doit à l'initiative et à la compétence de Scohy, de posséder les ossements d'un grand mammoth qui en est une des reconstitutions importantes et en outre des restes du rhinocéros, du bison, du renne, etc. Ce savant est l'auteur d'une *Introduction à l'histoire générale de la médecine. Etudes sur l'apparition et le caractère de la science chez les peuples primitifs du monde depuis la création jusqu'à l'ère grecque*. Bruxelles, G. Mayolez, 1867 ; in-8° de 80 p. Ernest Matthieu.

Annuaire de l'armée belge, 1882, p. 464. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*. — *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 2^e s., t. IX.

SCOLIERS (Adrien). Voir SCHOLIERS.

SCOTUS (Hubert), chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, né en 1507. Il devint en 1548 prieur du couvent des Augustins de Bois-Seigneur Isaac, près de Nivelles (sur le territoire de la commune actuelle de Ophain-Bois-Seigneur-Isaac) et conserva ses fonctions pendant vingt-sept ans, jusqu'à la date de sa mort en 1575. D'après un renseignement de Scullitius, il aurait traduit en langue vulgaire (*vernacule reddidit*) quelques œuvres de saint Bernard et de saint Augustin, et cette traduction aurait paru deux ans après sa mort, en 1577, à Louvain. Il est vraisemblable que cette traduction aura été imprimée sous le voile de l'anonymat, et c'est ce qui explique sans doute que l'on ne soit pas encore parvenu à déterminer la traduction à laquelle Sweertius fait allusion. Comme il s'agit d'un couvent wallon, il est vraisemblable que la tra-

duction était en langue française, quoiqu'on ait cru un moment que c'était une œuvre flamande.

Léonard Willems.

Sweertius, *Athence Belgica*. — Jöcher, *Gelehrten Lexicon* (voce *Scotus*).

SCOTUS (Pierre), grammairien. Voir SCHOTUS.

SCOUHANNE (Jean-Baptiste), agronome, né à Houdeng-Goegnies, le 13 novembre 1776, mort à Ecaussinnes d'Enghien, le 12 janvier 1843. En 1842, il a publié un ouvrage dont voici le titre suggestif : *Culture des arbres fruitiers, basée sur la physiologie végétale d'après la méthode de Van Mons, vérifiée par l'expérience et le raisonnement, avec des additions intercalées dans le texte*. Fils de Pierre-Joseph et de Marie-Claire Renchon, il avait épousé Rosalie Dervaux.

Henri Micheels.

Bibliographie nationale, t. III. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. II, p. 322.

SCOURION (Pierre-Jacques), bibliothécaire et secrétaire communal, né à Boulogne-sur-Mer en 1767, naturalisé belge, mort à Bruges le 4 septembre 1838. Il avait appartenu à une corporation religieuse que les événements politiques chassèrent de France; il vint vivre en 1795 à Bruges d'où il ne devait plus sortir. Ayant fait de bonnes études historiques qu'il poursuivit dans sa nouvelle patrie avec un zèle qui ne se démentit point, il fut distingué par le conservateur de la Bibliothèque, où il faisait des recherches assidues. Un caractère très accommodant et de rares qualités d'entregent lui procurèrent d'ailleurs dans toutes les classes de la société des relations aussi nombreuses qu'agréables. La place de bibliothécaire et d'archiviste (si nous nous souvenons bien des renseignements qui nous furent donnés il y a bientôt un demi-siècle par P. J. Laude, plus tard lui-même conservateur de la bibliothèque de Bruges) lui fut offerte par le bourgmestre, M. Coppieters 't Wallant, dont le choix obtint l'unanimité des suffrages. Homme de science et d'ordre, Scourion prépara, avec grand

soin et un goût sûr, tout d'abord le catalogue des manuscrits de cette bibliothèque. Au cours de ces travaux de nature spéciale, pendant qu'il s'efforçait de mettre de l'ordre dans le dépôt dont il avait la garde et qui avait été longtemps un véritable capharnaüm, il fit nombre de découvertes historiques et artistiques. Quelques-unes figurent dans le *Messenger des sciences et des arts* de la Belgique, ce recueil précieux d'archives historiques, littéraires et scientifiques, où Reiffenberg, Saint-Genois, Van Lokeren, Serrure et Voisin collaboraient régulièrement.

Sans d'ailleurs demander à Scourion plus qu'on ne pouvait donner alors et tout en reconnaissant que, sur plus d'un point de ses études, il a été contredit avec succès, disons qu'il possédait si bien l'histoire de Bruges, de ses fondations de charité et d'enseignement, que les magistrats de cette ville s'en rapportaient à lui et à ses lumières chaque fois que des difficultés d'ordre administratif surgissaient. La loi communale de 1836 ayant été votée après une longue discussion dans laquelle, d'après ce qui nous a été dit par M. le secrétaire Deljoutte en 1861, le sénateur brugeois baron de Pélichy-Van Huerne s'était souvent souvenu de ses entretiens avec le vieux fonctionnaire municipal, on ne pouvait mieux faire que d'appeler un homme de si vaste expérience et de science si sûre aux fonctions de secrétaire communal (avril 1836). Il ne les exerça pas longtemps : il mourut deux ans après.

Indépendamment des éloges dont ses services et son zèle furent l'objet de la part de l'autorité et de la presse, disons, avec le *Messenger des sciences* de 1838 (t. IV, p. 356), que la science historique lui est certainement redevable des efforts intelligents qu'il fit pour la conservation des richesses de la bibliothèque brugeoise.

Sa petite-fille épousa un professeur, né au pays wallon, M. Gilles, qui, après avoir enseigné les humanités dans les athénées royaux de Bruges et de Bruxelles, devint inspecteur général de l'en-

seignement moyen et mourut à Ixelles en 1908.

Ernest Discailles.

Journaux de Bruges de l'époque. — *Messenger des sciences et des arts* : 1^o Lettre sur la lettre H employée dans les inscriptions de quelques tableaux de Memling (Gand, P. de Goesin, 1825), in-8^o, 4 p., portr. et fac-simile; 2^o Notice historique et critique au sujet d'une inscription gravée sur une plaque de plomb trouvée dans le tombeau de Gunilde, morte en 1087 (Gand, D.-J. Van der Haeghen, 1833), in-8^o, 17 p.

SCOUVILLE (Philippe DE), missionnaire et écrivain de la Compagnie de Jésus, né à Champlon, petit village à une lieue environ de Marche-en-Famenne, le 17 novembre 1622, et mort à Luxembourg, le 17 novembre 1701. Les Scouville tirent leur nom et leur origine de la localité de Scouville ou Scoville, hameau de la commune de Mohiville, qui appartient aujourd'hui à l'arrondissement de Dinant. Philippe suivit les cours de grammaire et d'humanités au collège de Luxembourg tenu par les Jésuites; puis il s'en fut étudier la philosophie à Louvain, dans la pédagogie de Standonck ou du Porc, qui eut son heure de célébrité. Au bout de deux ans environ, il retourna à Luxembourg, où il s'initia aux plus graves questions de la théologie morale, en assistant à l'explication des cas de conscience donnée par le P. Claude d'Orschinfaing, prêtre de la Compagnie de Jésus et professeur de morale. En même temps il se poussait dans l'étude de la jurisprudence. Issu en effet d'une famille de gens de robe, il comptait parcourir la carrière de ses ancêtres. Le 4 décembre 1643 il prit à l'université de Louvain le grade de licencié en droit canon et en droit civil; le 20 février de l'année suivante il fut inscrit par le conseil royal du Luxembourg au tableau des avocats de cette cour souveraine.

Sa voie semblait donc bien tracée et il s'exerçait depuis près de trois ans aux devoirs de sa nouvelle profession, lorsque, le 19 décembre 1646, il demanda soudain — sans qu'on ait jamais connu les motifs de ce brusque changement — et obtint son admission dans la Compagnie de Jésus. Il entra le 11 mars 1647

au noviciat de Tournai. Ses biographes sont avarés de détails sur les quatorze premières années de sa vie religieuse. On sait seulement qu'il enseigna les belles-lettres dans divers collèges de son ordre, et qu'il acheva ses études de théologie à Douai, où il avait reçu le sacerdoce.

Durant les quarante années qu'il vécut encore, ses supérieurs l'appliquèrent spécialement au ministère des missions. Le Luxembourg et les territoires limitrophes furent surtout le théâtre de son zèle et il y remporta de merveilleux succès. L'ignorance étant le grand mal à combattre, il s'ingéniait avec une constance inlassable à inculquer les vérités élémentaires de la religion. C'est ainsi qu'il fut amené à répandre le *Catechismus catholicus* du bienheureux Pierre Canisius, le grand apôtre de l'Allemagne au xvi^e siècle, et il finit par en rédiger un lui-même en allemand, qui sous des formes diverses jouit à son tour d'une large diffusion (Cf. Sommervogel, *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 973, n° 7 - col. 981). L'original est une explication savante et développée, en même temps que claire et substantielle de l'ouvrage de son illustre devancier. Et pour que le fruit de ses prédications catéchétiques fût durable, il établit dans un grand nombre de paroisses la confrérie de la doctrine chrétienne. Toujours dans une pensée de propagande, il fit bien d'autres livres de piété, parfaitement appropriés aux besoins des populations qu'il évangélisait. (Voir sur sa production ascétique Sommervogel, *loc. cit.*) C'était une manière efficace de prolonger la force expansive de son cœur d'apôtre. Au demeurant son zèle, tempéré par la bonté et la prudence, inspirait aux autorités ecclésiastiques une confiance absolue. Mgr Jean-Henri d'Anethan, évêque suffragant de Trèves, le prit avec lui dans ses visites pastorales de 1673 à 1680. Un autre évêque suffragant de Trèves, Mgr Jean-Pierre Verhorst, ne cessa de recourir à ses lumières et à son dévouement. Son secrétaire, Michel Heinster, chancelier de l'archevêché, avait coutume de dire : « Pour les affaires épineuses qui se pré-

« sentaient dans le cours d'une visite, je
« suivais les instructions et la direction
« du P. Philippe. »

Fr. Van Ortoy, S. J.

Al. Pruvost, *Vie du R. P. Philippe de Scowille* (Luxembourg, 1866). — C. Sommervogel, *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 970 et suiv.

SCRIBANI (Charles), jésuite, écrivain d'histoire, de science politique et d'études religieuses, né à Bruxelles, le 21 novembre 1561, mort à Anvers, le 24 juin 1629.

Scribani était, par son père, d'origine italienne, mais sa mère était belge, sœur de Lævinus Torrentius, évêque d'Anvers (1582-1593), dont la famille (Van der Beken) était gantoise. L'évêque avait pour son neveu une affection justifiée par des qualités qui faisaient présager une vie féconde. Charles Scribani fit ses humanités à Cologne, où il fut aussi promu *magister artium*; entré en 1582 dans la Compagnie de Jésus, il y fit profession le 10 août 1599; plusieurs fois investi de la charge de recteur, ce fut pendant qu'il l'exerçait à Anvers qu'il fut appelé à gouverner la province belge de son ordre. Le 25 mai 1612 la Belgique avait été subdivisée en deux provinces; entré en fonctions le 23 décembre 1613, il fut le deuxième provincial de la province *Flandro-Belgica*, succédant au P. Veranneman, après un vice-provincialat du P. de Codt. Le 27 avril 1615 il fut délégué à la septième congrégation générale de l'ordre à Rome pour l'élection d'un général, et en son absence sa charge fut gérée par le P. Aguillon, vice-provincial; la province lui doit la fondation de plusieurs maisons; il fut remplacé le 2 septembre 1619 par le P. Suequet; celui-ci, bien que nommé au mois de mai, avait vu retarder son entrée en charge pour terminer certaines affaires pendantes. Scribani devint alors recteur du collège de Bruxelles et le resta jusqu'en 1625, date où il fut envoyé à Anvers.

Des difficultés avaient surgi entre l'ordre et l'université à propos des cours scientifiques qu'il voulait organiser au collège de Louvain. Scribani profita de

la faveur et de l'influence dont il jouissait près de son oncle, l'évêque d'Anvers, pour le rallier aux vues de ses chefs dans cette affaire, sous le provincialat du P. Manare, le vrai organisateur de la province belge. Ce fut en effet Torrentius qui en 1594 dota les lectures philosophiques au collège des Jésuites; cette fondation souleva entre le collège et l'université une vive controverse à laquelle pendant plusieurs années le Pape et le Prince intervinrent et que nous n'avons pas à analyser ici (voir les documents aux archives des Jésuites, cartons 10, 11 et 12). L'épithaphe de Torrentius porte entre autres : *Collegii Societatis Jesu apud Lovan. fundator*.

Scribani, élève de Lessius, à Lonnvain, contribua plus tard à publier ses écrits posthumes.

Scribani rendit de grands services dans son ordre; Sanderus dit de lui : *Vir heroico animo, magnarum in Societate patrator*. Ses états de service dans la Compagnie de Jésus sont relatés par divers passages des archives de celle-ci. Dans les catalogues consultés de 1615, 1622, 1625, mention est faite de lui. En 1615, date où il est provincial, il figure en tête avec son *cursus*. Nous reproduisons celui de 1622 où figurent aussi ses notes personnelles; il était en ce moment recteur du collège de Bruxelles.

Nomen, cognomen, patria : R. P. Carolus Scribani, Bruxellensis.

Tempus nativitat. : 1564 Nov. 21.

Ingressus in societatem : 1582 Mart.

Valetudo : bona.

Studia . . .	{ ante-societatem . . . { in societate . . .	hum. 6. phil. 2. art. mag. theol. 3.
--------------	---	---

Sacerdos creatus : 1590.

Gradus in societate : prof. 4 votorum 1599 Aug. 10.

Officia in societate : Docuit : poes. 1; rhét. 4; phil. 2; praeft. schol. 7; rect. 16; consul. prov. 2; provinc. 6.

Ingenium . . .	{ speculatorium . . . { practicum . . .	bona.
----------------	--	-------

Judicium . . .	{ speculatorium . . . { practicum . . .	bona.
----------------	--	-------

Prudentia . . .	{ speculatorium . . . { practicum . . .	bona.
-----------------	--	-------

Experientia . . .	{ rerum . . . { spiritualium . . . { temporalium . . .	bona.
-------------------	--	-------

Scientia . . .	{ hum. { phil. { theol.	bona.
----------------	---	-------

Complexio . . .	{ sang. { chol.	bona.
-----------------	------------------------------------	-------

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Talentum . . .	{ ad reg(endum). { scrib(endum).	
----------------	-------------------------------------	--

Les notes de 1625 marquent une *Valetudo mediocri*; ses *officia* sont complétés à jour; son tempérament est qualifié de sanguin et bilieux; à ses talents est ajouté : *Conversandi*. Il est de nouveau à cette date au collège d'Anvers qu'il avait dirigé pendant seize ans auparavant.

Ce que signifient ces qualifications, il se trouve que lui-même peut nous l'apprendre. Dans l'*Antverpia* (p. 60) analysant le *Belgarum ingenium*, il classe les tempéraments, *cum Belgica constitutio fere sanguinea sit, omnium temperamentorum nobilissima, cui cum accedat aliquid melancholici quasi terreum, quo quae impresseris tenacius adhaereant; cholerae etiam quantum satis est ad res magnas aut audendas aut finiendas, fit ut Belgica constitutio non facile cuivis cedat. Neque enim opprimitur phlegmate.... Neque melancholia fatigatur; quod ubi sit quid sperari generosum potest*. Il fait ainsi, sans le vouloir, son propre éloge, puisque des chefs ont noté en lui les deux traits supérieurs du caractère national.

La vie de Scribani fut très active dans l'administration de son ordre, dans le ministère religieux, dans les œuvres, dans l'étude et les publications diverses. *Dandum tamen aliquid somno, sed ut severo importunoque creditori, quantum potes, minimum*, écrit-il, et sans doute qu'il le pratiqua.

Parmi les périodes fécondes de son administration, figure son long rectorat de la maison d'Anvers du 16 septembre 1598 jusqu'à son entrée au provincialat en 1613. C'est pendant cette période que la maison subit de grandes transformations qui furent le germe de développements plus larges encore. Sanderus expose cette extension, en faisant hommage à l'habileté (*solers consilium*) de Scribani. Après les désordres de la guerre, les souffrances de la ville tant éprouvée, il présente le relèvement de ces études comme une compensation scientifique aux pertes du commerce. A la demande de l'évêque Miraeus de former au plus tôt des pasteurs instruits, on commença en 1605 à donner des cours de théologie,

puis le collège, à partir de 1608, fut agrandi, transféré à la maison des Anglais, où on donna non seulement les humanités, mais aussi la philosophie, la théologie morale et la controverse aux jeunes Jésuites et aux séminaristes du diocèse. La vieille maison devint sous son provincialat, en 1616, une maison professe; elle fut, on le sait, jusqu'à la suppression, le siège des Bollandistes. C'est là que s'éleva la belle église Saint-Ignace, aujourd'hui paroissiale de Saint-Charles; dans la crypte de cette église reposent les recteurs du collège, et Scribani lui-même, avec une épitaphe dont Sanderus et Paquot ont conservé le texte. Le récit de la fondation des collèges contient des détails pittoresques dans les *Litteræ annuæ* du recteur sur sa maison. Le magistrat d'Anvers qui avait donné la maison des Anglais rencontra une vive opposition à laquelle il résista, et l'ouverture de la maison en 1608 se fit en grande cérémonie; outre l'évêque et le magistrat, le duc de Mantoue assista par hasard à la fête inaugurale. Ce ne fut qu'en 1616 que les deux maisons eurent un supérieur distinct.

A Malines, les archiducs avaient, en 1611, fait don aux Pères d'un immeuble pour y établir leur noviciat; en 1615, Scribani, provincial, accepte la proposition du magistrat de Malines d'ouvrir en cette ville un collège pour l'instruction de la jeunesse moyennant une indemnité annuelle.

Scribani exerça une grande influence et ses relations furent très étendues. Il semblait né, dit Foppens, pour apaiser les différends et trancher les litiges, surtout entre les hauts personnages de la cour, ce qui lui donne une autorité considérable.

Son épitaphe le rappelle : *Dissidia nobilium familiarum, mille controversiarum arbiter, privata pacis vindex, publica studiosus composuisse*...

On constate, en effet, que des personnages nombreux et élevés recoururent à lui fréquemment; on cite Ambroise Spinola parmi les plus assidus. Philippe II, puis l'empereur Ferdinand II et

même Henri IV, et en particulier les archiducs l'appréciaient hautement. Son voyage à Rome l'avait mis en rapport avec les prélats, et il avait gardé l'amitié du cardinal Barberini, qui devint le Pape Urbain VIII. Il nous reste cependant peu de traces de ces relations; telles les lettres écrites au chancelier Peckius à l'heure de la disgrâce. Ces lettres sont expressives et montrent que la connaissance des hommes du monde ne l'a pas séduit; il a peu d'estime pour la cour et les sentiments qui s'y montrent, malgré les vertus des princes régnants, les archiducs, dont il fait grand éloge dans ses divers écrits. Ce dégoût des milieux de la cour, il s'en exprime en termes sévères et poétiques à la fois, au moment de quitter Bruxelles en 1625, pour chercher la retraite à Anvers. Il ne l'y trouva point, car on recourait à lui de toutes parts, de toutes les classes.

Les relations de Scribani et ses directions spirituelles l'amènèrent à collaborer à la fondation d'une institution intéressante de notre pays, celle de la maison d'éducation religieuse créée à Bruxelles par la comtesse de Berlaymont, Marguerite de Lalaing, et qui subsiste encore aujourd'hui. Une tradition constante lui attribue la part principale dans la rédaction des Constitutions des chanoinesses régulières de Saint-Augustin en 1624. Sa participation à l'œuvre de la fondation est attestée par les témoignages écrits d'une des premières religieuses de la maison; ce fut comme directeur spirituel de la comtesse Marie de Duras, première prévôte (supérieure), qu'il y fut amené, et s'y employa avec l'abbé d'Orval, le célèbre prédicateur Bernard de Montgaillard, l'archevêque de Malines et d'autres. La tradition ajoute qu'il s'occupa de la direction des premières religieuses par des instructions hebdomadaires pendant la durée de leur noviciat. On a pensé, non sans apparence de raison, que les relations qu'il avait conservées avec Urbain VIII hâtèrent les négociations relatives à la nouvelle fondation.

Pendant son rectorat de Bruxelles,

les Jésuites furent adjoints aux prédications du carême de Sainte-Gudule; ce carême était confié aux Ordres mendiants; par convention du 10 janvier 1623, les Jésuites y eurent leur tour, soit chaque cinquième année, le préfet promit au nom du recteur de bons prédicateurs, *populoque gratos quantum in ipsis erit*.

Le gouvernement espagnol tenait aussi en grande estime ses mérites et sa prudence, et recourut à lui dans des occasions délicates; nous le voyons être, en 1617, intermédiaire de fonds destinés à des agents secrets, et se charger de recueillir les souscriptions volontaires que des particuliers riches et zélés d'Anvers versaient pour soutenir la lutte en Allemagne; à ce dernier propos, le marquis de Bedmar le signale au roi, dans une lettre du 27 février 1620, comme *persona de grandes letras, virtud y prudencia*; le marquis eût bien fait, quelques mois plus tard, de s'inspirer davantage de son expérience des hommes et des choses des Pays-Bas. Mais son action dans le domaine politique ne fut jamais d'ordre officiel; elle paraît accidentelle et secondaire, mais fut sans doute efficace par la voie indirecte de conseils très appréciés de personnages considérables, sinon également écoutés!

Cette lettre se rapporte probablement à son intervention dans le projet de *sodalité chrétienne* organisée par Mathias Arnold de Clarenstein, avec l'appui de Ferdinand II, et approuvée par l'archiduc par décret du 30 mai 1620; mais dès avant cette date, Scribani, d'accord avec l'évêque Miraeus, s'était mis à l'œuvre, mais il ne semble pas que la *sodalitas christianoe Defensionis* eût beaucoup d'effet. Nous avons réuni les pièces et les sources de cette institution dans les *Analectes d'histoire ecclésiastique* (1910).

Scribani est un écrivain abondant. On trouve la liste détaillée de ses écrits dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*; il est inutile de reproduire cette liste. A propos de quelques ouvrages, il y a certains détails à relever.

L'Amphitheatrum honoris in quo Calvinistarum in Societatem Jesu criminationes jugulatae, est une vigoureuse défense

des Jésuites contre les attaques des Calvinistes. Ce livre souleva de l'émotion en France et fut dénoncé avec âpreté à Henri IV. Le roi, loin de le critiquer, en prit occasion pour adresser à l'auteur des félicitations et des lettres de naturalisation. Publié en 1605, cet écrit était couvert d'un pseudonyme-anagramme : *Clarius Bonarscius*. Déjà en 1602, il avait réfuté les attaques des Calvinistes contre son ordre.

L'Amphitheatrum fit du bruit. On y répondit, et dans la suite l'auteur riposta. A la première édition de 1605, en succède déjà une autre en 1606 avec un livre IV, réponse à ses adversaires, puis une autre en 1607.

C'est l'accumulation et la critique des attaques des Calvinistes contre les Jésuites. On sait combien elles furent violentes. Dans un ouvrage récent, Alexandre Brou les a condensées et son premier volume pourrait annoter l'œuvre de Scribani (*Les Jésuites de la légende*. Paris, Retaux, I, 1906), bien que, chose surprenante, il ne cite pas notre auteur. Nous ne pouvons ici analyser cet écrit, non plus que les autres; c'est à Antoine Arnaud, Etienne Pasquier, Douza, Bèze, et bien d'autres, qu'il riposte, en défendant son ordre, contre un déluge d'accusations et d'invectives. Les questions politiques et littéraires y sont abordées aussi, c'est clair. Signalons la controverse sur le droit du Pape relatif à l'excommunication des princes, à propos notamment de Henri IV lui-même. *Quid*, écrit-il, *vos non agnoscitis illam potestatem per quam Pontifex Henricum IV fidelium cœtui et per hoc Galliae regno reddidit?* et il aborde la discussion et les textes. La question littéraire? On lui reproche de condamner les lettrés; il s'en défend, cite les écrivains et en prend occasion pour marquer sa doctrine, qui admire la forme littéraire au service de la vérité. *Vis quid sentiam? Eruditorum dies una plus patet quam imperiti longissima ætas; quare beatos judico quibus Dei munere datum est scribere legenda....; beatiores, quibus facere scribenda; beatissimos, quibus utrumque: ita tamen, si prima*

apud eos cura Dei et salutis... Mais toute cette forme de style n'est cependant que subordonnée aux sciences suprêmes de la philosophie, la théologie; c'est net, précis, au milieu de la vive polémique.

Le ton de tout le livre est très vif; qui pourrait s'en étonner en présence de la nature même des accusations auxquelles il riposte; il le dit au lecteur : c'est nécessité de défense de l'honneur attaqué *gravissimos esse morsus irritatae necessitatis*.

L'ouvrage, à la façon fréquente de l'époque, est mêlé de vers et de prose.

Scribani avait sans doute pendant son séjour à Louvain, et par ses travaux de publiciste, été en relations avec le monde des humanistes, notamment avec Juste Lipse et Erycius Puteanus. Ce dernier lui dédia même son livre en l'honneur de la sainte Vierge. Quant à Lipse, Scribani lui a consacré un écrit curieux, *Defensio postuma*, publié en 1608 et dédié à Miræus, alors évêque d'Anvers. C'est une sorte de dialogue imaginaire où Lipse est censé répondre à ses accusateurs. Le plaidoyer contre les attaques dont la conduite et les idées du philologue furent l'objet est habile, mais s'il réfute certaines d'entre elles, pour d'autres il invoque les circonstances atténuantes et l'excuse de la faiblesse humaine. Ce curieux opuscule parut avec les initiales C. B. où on a reconnu celles du *Clarius Bonarscius* de l'*Amphitheatrum*. Ce qui donne plus d'importance à ce plaidoyer miséricordieux, c'est le lien qui rattache Scribani à l'évêque Torrentius; celui-ci fut l'ami de Lipse et semble avoir eu une influence considérable sur son retour à Louvain et à l'Eglise catholique.

Longtemps en résidence à Anvers, comme recteur de la maison de son ordre, il consacra divers travaux à cette ville. La description qu'il fait de la ville est surtout intéressante; il pouvait bien en juger, car il était fort mêlé aux commerçants, qui recouraient souvent à ses lumières. Or, il nous donne pour les affaires du port et les transactions de la place, des chiffres qui

sont comme une ébauche de statistique : il ne faut d'ailleurs pas attribuer à ces chiffres *ronds* la valeur d'une statistique réelle; on connaît à cet égard la pratique des chiffres dans les estimations anciennes; mais ils n'en sont pas moins précieux, vu le peu de données dont nous disposons.

Le mouvement de la bourse y est indiqué aussi, et il devait l'avoir connu et étudié, pour diriger les négociants de ses conseils, comme l'avait étudié si exactement son confrère et contemporain Lessius, *campusialis pecunia illa reci proca.... per universum orbem inambulat....*

Mais à l'époque où il écrit, Anvers est en décadence à la suite des longs troubles.

La description d'Anvers est en deux écrits, *Antverpia* et *Origines Antverpiensium*; si, dans le second, il y a une partie rétrospective, en réalité tous deux font l'étude de la cité, de sa population, de son caractère, de ses institutions et aussi de ses affaires. Les termes en sont ceux de l'éloge. Et il y a dans plusieurs parties des aperçus vraiment curieux. Si pour certaines données il cite Guicciardini, il est clair que pour d'autres, la plupart même, il s'inspire de renseignements directs. *Ergo deduxi in hanc calami mei scenam, quidquid multis annis serius observato videram* (préface des *Origines*). Au cours de cet écrit, il corrige même certaines assertions du premier : *Dixeram in Antverpia mea..... corrigo, Invenio namque accuratiores disquisitiones...* (p. 75); et ces procédés sont de nature, vu les moyens d'information dont il disposait, à donner confiance en ses renseignements.

Dans l'ordre des études de théories politiques, il faut citer son manuel de politique et de gouvernement, le *Politicus Christianus, Institutio politico Christiana*, où, en deux parties, sont exposés les devoirs des sujets et des princes. Il professe d'ailleurs une grande admiration pour les vertus de l'archiduc Albert et l'offre en modèle; son livre est un recueil de conseils et de règles de

prudence et de philosophie politique, d'ordre moral et pratique, fruit d'une longue expérience des hommes de son temps; ce n'est nullement un traité juridique. Il procède par conseils, exemples; sa méthode diffère totalement de la forme didactique et scolastique des traités des théologiens contemporains, *De Jure et Justitia*, tels que Lessius.

Le style de ce volume se ressent des influences de l'époque; il en a surtout l'afféterie et la grandiloquence en parlant du prince Albert. *Nihil opus nunc libris; vita et mors Alberti nobilissimi Principis christiani liber esse!*

Il recourt aussi abondamment aux exemples de l'antiquité. Il n'y en a pas moins dans ce livre de graves leçons, en style parfois très net, incisif même, où parle le maître spirituel, des conseils dictés par l'expérience de la vie et des réflexions judicieuses. Intéressant pour l'historien dans certains chapitres où il s'en prend, par exemple, au préjugé du point d'honneur dans la noblesse qui ignore le pardon des injures et veut les laver dans le sang, et parle avec une ironie indignée contre ces gens qui reprochent au Christ, fils d'ouvrier, d'ignorer la noblesse et *edocti ab aliquo sæculi nostri Macchiavello qui prudentiam Christum doceret et aulæ mores!... Sunt fere quicumque sæculi prudentia mayni plus aulam quam Christum in Evangelio docentem secuti, plus Macchiavellum quam Deum* (2^e partie, chap. II). Ces chapitres (II et XI) qui fustigent les mœurs des cours sont d'une grande vigueur et empruntent à l'expérience de Scribani une grande portée historique; elle donne par contre aussi plus d'importance aux éloges qu'il prodigue aux archiducs; un homme tel que Scribani n'eût pas sacrifié la vérité à l'art du style, il ne lui a concédé que la forme; c'est d'ailleurs l'éloge que leur rend aussi le célèbre nonce Bentivoglio.

A ses griefs sévères, il fait exception pour les princes de Belgique: *Neque aulæ omnes tales sunt probæ perraræ Phœnicem fors reperias, dabit Belgium in Alberto et Isabello Fortunatum regnum; beata aula Incredibile enim est quid*

Principis exemplum in utramque vitam efformandam posset, etc. (ch. XI). Et cependant, ce fut avec joie, on le sait, il l'a déclaré, qu'il quitta le milieu de la capitale, les environs de la cour dont il connaissait bien le monde par sa longue expérience et ses multiples relations. Ses lettres à Peckius le disent bien.

Malgré ces passages, et des parties d'un mérite réel, ce livre appartient à la catégorie, si nombreuse à cette époque, des traités sur l'*institution* ou l'*éducation* du Prince. S'il présente un intérêt par la situation de l'auteur et par diverses appréciations qu'il émet, il ne peut prétendre à prendre rang parmi les grands travaux de droit politique que les illustrations de son ordre publièrent à cette époque, les Bellarmin, Suarez, Lessius, etc.; il n'a pas, d'autre part, la portée documentaire de son contemporain Zypæus dans son *Judex*.

Parmi ses autres écrits figurent une série d'ouvrages de direction spirituelle et morale. Le *Philosophus christianus* appartient aussi à cette catégorie. Nous avons dit l'activité considérable qu'il avait déployé dans le ministère des âmes.

Nous avons signalé la grande estime que professait Scribani pour les archiducs. Notons à ce propos que Scribani rédigea les épitaphes qui ornèrent la *Pompa funebris* du prince. Elles sont reproduites dans la description qu'en a publiée Puteanus, avec les gravures de Francquaert (1623); il les a lui-même d'ailleurs insérées à la fin de la première partie du *Politicus*.

L'historien belge lit avec attrait une étude présentée sous le titre de *Veridicus belgicus* et la forme de dialogue entre deux soi-disant nobles espagnols. L'un d'eux manifestement exprime les idées de l'auteur anonyme, mais connu, Scribani. Le caractère des Belges, l'appréciation sommaire des gouverneurs des Pays-Bas depuis le duc d'Albe, les moyens de remédier aux difficultés présentes, tout cela est exposé avec netteté, méthode, et une simplicité qui contraste avec le style du *Politicus*. C'est énuméré par *primo, secundo....* jusqu'à *vigesimo....*

L'ensemble des propositions destinées à relever les Pays-Bas espagnols et à affaiblir les rebelles du Nord est très intéressant : compagnie de navigation commerciale; clôture des ports à l'ennemi; droits d'entrée et de sortie; protection des produits indigènes; destruction du commerce des Hollandais aux Indes, en Guinée, au Groenland et en Moscovie; son exclusion des mers de l'Europe centrale en lui fermant le droit de Gibraltar; suppression de toutes licences; attaque des îles zélandaises; création de voies nouvelles, du Rhin à la Meuse, etc., nous ne citons que les éléments de la guerre économique dans ce plan suggestif et précis; on y trouve encore à ce propos une énumération curieuse, avec leurs noms usuels, des *spécialités* industrielles de nos villes (éd. de 1626, p. 82). Quant au caractère indépendant des Belges, il le connaît bien *cum nullam orbe toto reperire gentem sit, minus servitutis patientem, quam Belgas* (*ibid.* p. 6).

Cet écrit, fait d'abord en flamand, traduit en latin en 1626, eut une nouvelle édition flamande, augmentée, traduite à son tour sous le titre de : *Civilium apud Belgas bellorum initia, progressus, finis optatus; in quam rem remedia a ferro et pace præscripta fidei patriæ orbis bono* 1627.

Très suggestive aussi dans ce livre est la galerie des portraits des gouverneurs généraux du pays, en traits burinés, en 1^o et 2^o comme dans les termes d'un dossier pour et contre; c'est plein d'observations concertées sur le caractère, les qualités, les défauts des divers hommes d'Etat; et les appréciations s'y mêlent sur les événements, s'y pressent; c'est une lecture attachante par sa vigueur, sa netteté, sa variété sur cette longue période. L'auteur est plein de psychologie historique. Aux questions générales d'ordre politique, international et intérieur, se mêlent intimement, d'une part, la préoccupation religieuse; de l'autre, le soin des intérêts économiques. Certes ce petit volume est trop oublié. Il est particulièrement sévère pour les vices de la gestion financière aux Pays-Bas, dès le début du règne de Philippe III,

et pour les nombreuses dépenses improductives, la bureaucratie, les pensions et subsides, qui grèvent le budget au lieu d'employer l'argent à solder les troupes qui se mutinent; il expose d'ailleurs les ressources du pays qu'il juge réellement considérables; on sait qu'en 1622, Olivares aussi s'élevait contre ces générosités royales intempêtes que le trésor ne pouvait supporter. Il est clair d'ailleurs que l'auteur regarde la victoire du gouvernement sur les forces des rebelles et des ennemis extérieurs comme réalisable par une bonne politique et de sages mesures.

Il y a de Scribani deux portraits, dont la reproduction se trouve notamment dans l'exemplaire de la *Bibliotheca belgica* de Foppens à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale à Bruxelles. L'un peint par Van Dyck et gravé par P. Pontius; l'autre gravé par Fr. Van Wyngaerde. Le portrait de Van Dyck a été aussi gravé par Clouet.

Au collège Notre-Dame d'Anvers, actuellement à l'avenue des Arts, il y a lieu de signaler notamment un petit panneau où il est représenté en buste avec le surplis et l'étole sur son lit funèbre. Une plaque porte la mention : Fr. Francken, II, 1581-1642.

Le monastère de Braymont possède également une gravure sur cuivre qui le représente sur son lit de mort.

Un portrait peint figure encore à Anvers, dans une salle du musée Plantin-Moretus, maison d'édition de plusieurs ouvrages de Scribani. Son auteur est inconnu.

V. Brants.

Imprimés : *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, par le P. L. de Backer; 2^e éd., par le P. Sommervogel, t. VII, col. 982. — Paquot, *Hist. littéraire*, t. III. — F. van der Haeghen, *Bibliotheca belgica* (notice sur la *Defensio J. L.*, par Max Rooses). — Feller, *Dictionnaire historique*. — Sanderus, *Chorographia Brabantiae*, éd. 1627, t. III, p. 13 à 29. — Ercius Puteanus, *Epistolarum apparatus*, I. epistol., 52 (Anvers, 1627). *Imago primi Sæculi Societatis Jesu* (Anvers, Plantin, 1640). Lib. VI. Pr. Flandro-Belgica. — Lessius, *De actibus humanis* (Louvain, 1643). Préface de l'éditeur. — J. Domis de Semerpont. Deux lettres inédites du P. Scribani (*Revue générale*, Bruxelles, 1865). — V. Brants, *La Faculté de droit de Louvain* (Louvain, 1906). — V. Brants, *La Belgique au XVII^e siècle*. Albert et Isabelle (Louvain, 1910). — V. Brants, *La Société de*

défense de la foi en 1620. *Analectes hist. eccl. Belg.* (Louvain, 1910). Sources y citées. — Victor Henry, *Monastère de Berlaymont, souvenirs historiques* (Bruxelles, Closson, 1875).

Manuscrits : Archives du royaume à Bruxelles : *Historia Collegii Lovaniensis Societatis Jesu*, Arch. Jesuitiq., Prov. Flandro-Belgica, n° 985, f° 89. — Même fonds : Prov. Flandro-Belgica, n° 973, *Hist. Colleg. Antwerp.* — Même fonds : Prov. Flandro-Belgica, 1461, Liste des congrégations, provinciaux, etc., f° 27, 29, 87. — Même fonds : Collège de Ruremonde, n° 49, *Visitatio* du P. Scribani provincial, etc., f° 201. — Même fonds : Cartons 963a et *Catalogues de la province*, 1615, 1622, 1625. — Bibliothèque royale de Bruxelles (manuscrits) : le n° 654 contient plusieurs notices de Scribani sur des religieux de son ordre, notamment le général Aquaviva, les provinciaux Manare et d'Aguilon, etc. — N° 17595, Foppens, *Bibliotheca Belgica cum annotationibus*, t. I, p. 160. — Archives de la ville de Malines. Inventaire. — *Lettres missives*, t. I, p. 41, 243, 287. — Archives privées de la Compagnie de Jésus; renseignements dus au P. Alfred Poncelet. — Archives du monastère de Berlaymont à Bruxelles : Cécile Malaise (une des premières religieuses), vie de M^{lle} Marie de Duras, première prieuve et cofondatrice. — Archives de Simancas. Papiers d'Etat, 632. — Consulte du Conseil d'Etat du 18 juillet 1617. — 2308. Lettre du marquis de Bedmar, 27 février 1620.

SCRIBONIUS (Alexandre). Voir DESCHRYVER et GRAPHEUS.

SCRIECK (Adrien VAN). Voir SCHRIECK.

SCRIECK (Guillaume VAN). Voir SCHRIECK.

SCRIVERE (Barthélemy DE), écrivain ecclésiastique, mort à Bruges en 1672. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, au couvent de Bruges, il y vécut cinquante ans, remplissant à diverses reprises les fonctions de prieur ainsi que celles de bibliothécaire. Il fut aussi prédicateur général et laissa douze volumes manuscrits de sermons : *Sermones adventuales, quadregesimales, de dominicis et festis per annum.*

Paul Bergmans.

J. Quéfif et J. Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. II (Paris, 1724), p. 643 (d'après la *Bibliotheca belgo-dominica* manuscrite du P. Gilbert, de La Haye); notice reproduite dans Ch.-G. Jöcher, *Allgemeine Gelehrten-Lexicon*, t. IV (Leipzig, 1751), col. 446.

SCRIVERE (Liévin DE). Voir DESCRIVERE.

SCROOTS (Guillaume), ou SCROTS, ou peut-être SCHROOTS, peintre du XVII^e siècle. Les auteurs modernes, à part Pinchart, ne nous apprennent pour ainsi dire rien à son sujet. Les quelques renseignements biographiques qu'on a sur lui sont tirés des archives de la cour, et notamment des comptes. Déjà en 1841, Gachard avait mis en relief l'importance des comptes spéciaux du « penninckmaistre » de la cour et l'intérêt des indications qu'ils pouvaient fournir pour l'histoire des beaux-arts. Ils nous font connaître que Guillaume Scrots fut nommé, à partir du 1^{er} septembre 1537, peintre de la reine douairière de Hongrie et qu'il reçut 6 sous par jour. Les états journaliers de la dépense de l'hôtel de la gouvernante des Pays-Bas contiennent la même mention, aux années 1539 et 1543 : « Guillaume Scroets, painctre, » VI sols ».

Il est assez piquant de comparer les gages reçus par d'autres peintres, tels Bernard van Orley, en 1534 : 1 sol; Michel Coxcie, en 1548, en 1551 : 4 sols. Il s'agit, bien entendu, de leurs gages journaliers, leurs œuvres sont payées à part : c'est ainsi qu'en 1535 le « penninckmaistre » de Marie de Hongrie donna à Bernard van Orley, « B. Dorlet », treize livres pour un portrait de la reine, portrait dont elle fit don à la comtesse de Salm. D'autres actes du 24 octobre 1544 et de 1556 citent encore le nom de l'artiste dont nous nous occupons.

Guillaume Scroots a vécu aux Pays-Bas : il en est sans nul doute originaire, comme son nom semble l'indiquer. On le trouve écrit sous la forme de « Guillaume Scroets », ou « Scrootz, » painctre »; parfois aussi on ne rencontre que la mention : « maistre Guillaume », « maestro Guillermo ».

Les renseignements que l'on a sur les tableaux de ce maître sont rares.

L'inventaire des meubles du château de Turnhout, dressé après le départ, en 1556, de Marie de Hongrie, comprend dix-neuf tableaux, tous énumérés sans nom d'auteur : Pinchart, qui l'a publié, croit que parmi eux devaient se trouver des productions de B. van Orley, de

M. Coxcie, de G. Scroots. C'est assez vraisemblable, mais ce n'est là qu'une supposition.

Plus intéressante est la liste des tableaux emportés en Espagne par Marie de Hongrie. Nous y trouvons, à côté d'œuvres de Tiziano Vecelli, de J. van Eyck, de Coxcie, également un tableau de maître Guillaume, cité au n° 18 de l'inventaire : c'est le portrait de l'Impératrice Elisabeth, mère (sic) de Charles-Quint et de Marie de Hongrie.

Enfin dans l'inventaire des biens de Charles-Quint, rédigé à Bruxelles en 1556, nous lisons : « Premiers, deux » tableaux de bonne peinture d'une » mesme grandeur, à brodures ouvrées » à la morisque, l'un portant la figure » de l'empereur et l'autre de l'empé- » ratrice, sa compaign, fait par mais- » tre Guillame, painctre de la Roïne » douagière d'Hongrie, etc. » Il s'agit bien là de Guillaume Scroots.

A cela se bornent nos renseignements sur la vie et les œuvres du peintre.

Que sont devenus ces tableaux ? On l'ignore. On cherche en vain son nom dans les catalogues des principaux musées d'Europe et on ne peut également que se demander s'ils n'ont pas disparu dans l'incendie du Prado en 1608 ou dans celui de l'Alcazar de Madrid en 1734, ou aux Pays-Bas mêmes, lors de l'incendie, en 1731, de l'hôtel des gouverneurs généraux.

Il existe encore plusieurs portraits anciens de Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie, notamment au musée de Budapest, dans la collection de M. Ch.-L. Cardon, à Bruxelles, au musée des arts décoratifs, à Paris, dans la collection royale d'Angleterre, Holyroad Palace, à Edimbourg. Ces tableaux sont d'auteurs inconnus ; on les attribue parfois à Mabuse, à A. Moro, à un artiste de l'école d'Utrecht ! Ce ne sont là que des hypothèses. Ne pouvons-nous pas croire que parmi eux se trouve une œuvre de Guil. Scroots, peintre attiré de Marie de Hongrie ?

Édouard Laloire.

A. Henne, *Histoire de Charles-Quint* (Bruxelles, 1839), t. V, p. 81, 82, 158. — A. Sirel, *Diction-*

naire des Peintres, 1883, t. II ; Nagler, Wurz-
bach, etc. — Gachard, *Rapport à M. le Ministre
de l'Intérieur sur les archives de l'ancienne
Chambre des comptes de Flandre à Lille* (Bru-
xelles, 1844), p. 40-42, 264. — *Les Arts en Bel-
gique sous Charles-Quint* (Revue universelle des
Arts, sous la direction de P. Lacroix, Bruxelles,
1855, t. I, p. 86-90). — A. Pinchart, *Tableaux et
sculptures de Charles-Quint en 1556* (*Ibid.*, 1856,
t. III, p. 236). — A. Pinchart, *Tableaux et sculp-
tures de Marie d'Autriche, reine douairière de
Hongrie en 1558*, p. 129-135 (*Ibid.*, 1856, t. III).
— O. Rubbrecht, *L'origine du type familial de la
Maison de Habsbourg* (Bruxelles, 1910, p. 136,
pl. 84). — L. Roblot-Delondre, *Portraits d'In-
fantes*, xvi^e siècle (Paris, Bruxelles, 1913, p. 36,
pl. 20, 21, 22, 23). — Archives générales du
royaume à Bruxelles, chambre des comptes,
registre n° 98, fol. 94. — Papiers d'Etat et de
l'audience, liasse n° 23230. — Archives départe-
mentales du Nord à Lille, inventaire sommaire,
t. VIII, Lille, 1895, p. 143 ; registre n° M 178, de
la chambre des comptes ; archives série B, car-
tons n°s 3481 et 3484 (1539, 1543), des états jour-
naliers.

SCURMANN (Gaspard). Voir SCHUER-
MANS.

SCUTIUS (Cornelius), médecin. Voir
SCHUYT (Corneille).

SCUTTEPUTAEUS (Hubert), écrivain
ecclésiastique. Voir SCHUTEPUT.

SÉBASTIEN (frère), moine augustin
du couvent de Louvain au xvi^e siècle. Il
s'adonnait à la ciselure et à la gravure,
et fut assassiné le 23 novembre 1574,
par trois hommes qui s'étaient introduits
dans sa cellule pour y dérober des
plaques d'or et d'argent. Un des auteurs
du crime fut brûlé à Bruxelles au mois
de novembre de l'année suivante. On
ne connaît aucun des ouvrages de
l'artiste, mais le fait d'avoir eu en sa
possession des métaux précieux permet
de supposer qu'il gravait à la pointe
sèche les plaques, et en repoussait
certaines parties pour leur donner du
relief et imprimer à son œuvre un
cachet plus personnel et plus artistique.
Ces plaques étaient ensuite appliquées
sur des coffrets ou autres objets de cette
nature.

H. Coninckx.

Christian Kramm, *De levens en werken der
Hollandsche en Vlaamsche Kunstschilders*, enz.
— Edouard van Even, *Nederlandsche Kunst-
naars vermeld in de onuitgegeven Geschiedenis
van Lewen van J. Molanus*. — A. von Wurzbach,
Niederländischer Künstler-Lexicon.

SÉBASTIEN (*Jean*), théologien moraliste, né le 8 janvier 1586 à Fontaine-l'Évêque, d'une famille d'artisans; il passa la plus grande partie de sa vie à Mons, où il mourut le 15 février 1649, au commencement de sa soixante-quatrième année. Son nom était Bastien, nom sous lequel il est désigné dans les catalogues ou registres de la province gallo-belge de la Compagnie de Jésus, correspondant à la première période de sa vie religieuse, et que porte deux fois (*Joannes Bastien*) un acte écrit et signé de sa main, peu de temps après son entrée en religion. Dans cette pièce, le P. Bastien nous apprend qu'il fit ses premières études littéraires à Soignies, pendant trois ans, jusqu'à la poésie exclusivement; puis les humanités pendant trois autres années au collège d'Ath; d'où, passant à l'Université de Louvain, il conquit, après deux années d'études philosophiques, le grade de maître ès arts. Admis dans la Compagnie de Jésus à Louvain en octobre 1603, il entra, dans sa dix-neuvième année, au noviciat de Tournai, le 15 mai 1604. Vers la fin de sa probation, appliqué de nouveau à l'étude des lettres, au collège d'Anvers, il fut ensuite envoyé au collège de Mons, ouvert par la Compagnie de Jésus en 1598, et, pendant cinq ans, il régenta successivement les classes de grammaire, de poésie et de grec. De 1612 à 1615, il suivit les cours de théologie dogmatique à Douai, au collège d'Anchin, confié à la Compagnie de Jésus en 1568, et dans lequel, dès 1600, outre les jeunes humanistes, on comptait en théologie 100 élèves, en philosophie 600. Le P. J. Bastien reçut l'onction sacerdotale à Arras le 2 avril 1616; et le 7 mars 1621, à Trèves, il fit la profession solennelle des quatre vœux. Le temps d'épreuve et de formation écoulé, le P. Jean Sébastien, comme on l'appelait alors, enseigna pendant six ans la philosophie (logique, physique, métaphysique), d'abord à Douai, au collège d'Anchin, où il se trouvait en 1617; ensuite à Trèves, pendant au moins trois ans; puis à Liège, en 1622, aux jeunes religieux de son ordre. En

octobre 1622, il se vit confier au collège de Mons la chaire de théologie morale. C'est en 1618 que les Jésuites commencèrent à Mons l'enseignement régulier de la théologie morale, ou, comme on disait alors, des « cas de conscience », enseignement qui ne fut pas sans éclat (1). Le P. Sébastien, depuis qu'il en fut chargé, le continua sans interruption pendant quatorze ans, jusqu'en 1636. Il existe pour cette époque diverses lacunes dans les catalogues de la province Gallo-Belge de la Compagnie de Jésus. En 1636, le P. Sébastien y figure encore comme professeur. Mais Ph. Brasseur, publiant à Mons en 1637 les « *Sydera illustrum Hannoniæ Scriptorum* », dit expressément que le P. Jean Sébastien, son ancien régent de grammaire, avait dès lors cessé d'enseigner la théologie morale. S'il faut s'en tenir à cette indication, le professeur de Mons aurait occupé sa chaire de théologie un an de moins que ne l'écrivent Sotwell et, d'après lui, les bibliographes postérieurs.

Au témoignage de Brasseur, Sotwell et Paquet, le P. Jean Sébastien s'acquittait une grande réputation de science, qui le faisait regarder comme un maître de la théologie morale. Aussi de toutes parts, on recourait à ses lumières; on lui soumettait les affaires de conscience épineuses ou obscures, assuré qu'il tracerait la meilleure ligne de conduite à tenir. L'archevêque de Cambrai, François Van der Burch, prélat remarquable par son zèle et sa piété, tenait le religieux en singulière estime et amitié, et très souvent aussi lui demandait conseil. Déchargé de l'enseignement, le P. Sébastien n'en continua pas moins de cultiver les sciences sacrées, et conservant les fonctions de Préfet des études théologiques, fonctions qu'il exerçait déjà depuis plus de dix ans, il garda une part d'influence dans la formation des

(1) Voir *Lettres annuelles de la prov. Gallo-Belge*, Archives générales du royaume, Arch. Jésuitiques, prov. Gallo-Belge, carton nos 4-8.

Voir aussi De Boussu, *Hist. de la ville de Mons*, in-4o, 1726, p. 213-4; A. Possoz, S. J., *Vie de Mgr Van der Burch*, in-12 (Cambrai, 1861), p. 77-8.

élèves du collège. C'est alors qu'il mit la dernière main aux manuscrits qui renfermaient les matières de ses leçons et le fruit de ses veilles. Au rapport des contemporains, ces manuscrits, approuvés par des juges compétents et prêts pour l'impression dès 1640, comprenaient divers traités : 1. *De Sacramentis in genere*; 2. *De Baptismo, Confirmatione et Eucharistia*; 3. *De Extrema Unctione*, etc. A ces écrits mentionnés par Alegambe, Sotwell et Paquot, il faudrait ajouter encore, si l'on doit prendre à la lettre Ph. Brasseur, trois tomes de *Cas de conscience, Casus morales*. Des circonstances extérieures et les temps difficiles que l'on traversait mirent obstacle, comme Sotwell le constatait en 1676, à la publication des ouvrages du P. J. Sébastien; depuis lors, ils n'ont pas vu le jour, et sans doute ils auront disparu à la suite de la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773.

D'une santé depuis longtemps chancelante, le P. Jean Sébastien mourut dans sa soixante-quatrième année, le 15 février 1649 (1); il remplissait la charge de Préfet des études auprès des élèves de théologie, et vaquait en outre, dans la mesure de ses forces bien affaiblies, au ministère du confessional, qu'il avait d'ailleurs exercé avec zèle et assiduité depuis son arrivée à Mons en 1622. L'auteur d'un court éloge mortuaire manuscrit mentionne à la louange du religieux sa droiture et franchise de caractère, sa simplicité digne des âges anciens, et son culte des saints, qu'il honorait et dont il aimait à exposer les images aux anniversaires de leurs fêtes.

Le chanoine Phil. Brasseur, dans l'ouvrage latin cité plus haut, consacre au P. J. Sébastien deux pièces de vers, de quatre et de cinq distiques. La première, p. 22, a pour titre : « *Juannes Sébastien Soc. Jesu, eruditissimus Philosophus ac Theologus, moralis theologiæ quondam professor Montibus et librorum dictæ Societ. Censor* ». Le titre de la

seconde, p. 79, est en partie différent : « *Joannes Sebastien, Soc. Jesu, quondam meus in grammatica professor, postea vero Theologiæ moralis Professor, ac librorum dictæ Soc. Censor* ».

A. Lallemand.

Album Novitiorum domus probationis Societatis Jesu Tornaci, Brux., Bibl. roy., ms. n° 4046. — Elogium P. Joannis Sebastiani, ms. en possession de l'Ordre. — Catalogues de la province Gallo-Belge de la Comp. de Jésus. — Alegambe, Bibl. Scriptorum Soc. Jesu, in-fol. (Antverpiæ, 1643), p. 272. — Sotwell, Bibl. Script. Soc. Jesu... recognita ac producta a Nath. Sotwello, in-fol. (Romæ, 1676), p. 502. — Paquot, Mémoires pour servir à l'histoire litt. des XVII^e prov. des Pays-Bas (Louvain, 1763), in-fol., t. I, p. 370. — Brasseur, Sydera illustrum Hannoniæ scriptorum per modum præcludii emissæ... auth. Phil. Brasseur... Montibus Hann. (Joan. Havart, 1637), pet. in-8°, p. 22 et 79. — A. De Backer et C. Sommervogel, Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus. — Voir aussi les indications de la note 4.

SÉBASTIEN DE SAINT-PAUL, écrivain. Voir PETIT (Sébastien).

SÉBILLE (Alexandre), écrivain ecclésiastique, né à Anvers vers 1612, mort dans cette ville, le 23 mai 1657. Il y entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et fut envoyé en Espagne, à l'université de Salamanque, afin d'y poursuivre ses études théologiques. Revenu dans les Pays-Bas, il reçut le grade de docteur et devint professeur à l'université de Louvain, suivant le P. Echard; d'après Paquot, il aurait rempli les fonctions de premier régent de l'étude au couvent des Dominicains à Louvain, du 9 octobre 1646 au 3 novembre 1651. Des thèses sur le libre arbitre, publiées en 1649, lui attirèrent des difficultés; Fromond et ses amis, favorables au jansénisme, en firent défendre la soutenance, mais le P. Sébille les soumit au général de son ordre, le P. Thomas Turcus, qui les déclara conformes à la doctrine de saint Thomas et ordonna qu'elles fussent publiquement discutées. Prédicateur de talent et politique avisé, le P. Sébille devint prédicateur de l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas, à Bruxelles. Il fut ensuite élu prieur du couvent d'Anvers et mourut dans l'exercice de ces fonctions, à l'âge de quarante-cinq ans. Il a publié un gros volume contre Jansenius : *Divi*

(1) Cette date, 1649, est celle de l'Elogium ms.; par conséquent les dates 1669 et 1640, données la première par De Backer, la seconde par Sommervogel (Bibl. des Écriv. de la Comp. de Jésus), sont erronées.

Augustini et SS. Patrum de libero arbitrio interpretes Thomisticus adversus Cornelii Jansenii... doctrinam (Mayence, J.-G. Schöwvetter, 1652; in-fol. Réédité à Venise, en 1672; in-4°), et laissé les ouvrages manuscrits suivants : 1. Sermons en espagnol et en flamand; 3 vol. (jadis au couvent d'Anvers). — 2. *Resolutiones variae ex logicalibus, physicalibus, metaphysicalibus, secundum doctrinam Doctoris angelici* (*Ibid.*). — 3. *Tractatus de signis, et dissertationes quaedam in primam partem S. Thomæ* (*Ibid.*). — 4. *Tractatus de visione Dei* (jadis aux couvents de Louvain et de Lille).

Paul Bergmans.

J. Quétif et J. Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum*, t. II (Paris, 1721), p. 385-386 (d'après la *Bibliotheca Belgio-Dominica* manuscrite du P. Gilbert de La Haye); notice reproduite dans Paquot, *Mémoires*, t. IX, p. 494-497, et dans Ch.-G. Jöcher, *Allgemeinen Gelehrten-Lexicon*, t. IV (Leipzig, 1731), col. 439-460.

SÉBILLE (*Antoine*), graveur et orfèvre tournaisien du XVII^e siècle. On lui doit la gravure d'une image de saint Jacques en 1665 pour l'hôpital de ce nom, et le burin sur une plaque de cuivre des armes du souverain, en 1667, pour servir à l'impression des placards.

Ernest Matthieu.

A. de la Grange et L. Cloquet, *Etudes sur l'Art à Tournai*, t. II, p. 443. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

SECILIO (*Jean DE NIGRO DE*), héraut d'armes. Voir SICILE.

SECLEERS (*Jooris VAN*), tailleur d'images et architecte. Voir SICLEER.

SECIERS (*Ingelbert-Liévin VAN*), peintre. Voir SICLERS.

SECLYN (*Charles de*) — dont le nom s'écrivit aussi quelquefois Desclyn — bibliothécaire, né à Gand, le 1^{er} novembre 1637, mort dans cette ville, le 2 mai 1714. Il entra au noviciat des Jésuites, le 9 octobre 1656, et résida longtemps à Gand, où il fut bibliothécaire du couvent de la Compagnie de Jésus. C'est en cette qualité qu'il dressa, en latin, une série de catalogues et

d'index. Cette tâche ingrate représente un travail considérable, à en juger par les volumineux in-folio qui sont parvenus jusqu'à nous, et qui sont aujourd'hui conservés à la Bibliothèque royale, à Bruxelles. De plus, il a écrit un recueil de *Conciones*, dont le manuscrit nous est également conservé.

A. Vander Mensbrughe.

Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. — Bibliothèque royale de Belgique, manuscrits.

SÉCUS (*François-Marie-Joseph-Hubert*, baron de), homme politique, né à Mons, le 7 avril 1760, mort à Bruxelles, le 21 novembre 1836. Il était fils de Procopé-François-Xavier de Sécus et de Marie-Josèphe-Isabelle Dobies, et petit-fils de Jacques-François de Sécus, créé baron par lettres patentes de Marie-Thérèse, en date du 1^{er} septembre 1774.

François de Sécus étudia le droit à l'université de Louvain dont il fut proclamé primus le 18 août 1778. Une brillante fête fut organisée dans sa ville natale, à l'occasion de cet événement que les Etats de Hainaut commémorèrent en faisant frapper une médaille. Lors de la domination française, François de Sécus se retira dans son château de Bauffe et ne reparut dans la vie publique que sous le royaume des Pays-Bas. Député à la seconde Chambre des Etats Généraux, il prit notamment une part active aux discussions qui eurent lieu dans cette assemblée, en 1825, et figura au nombre des plus ardents défenseurs de la liberté de l'enseignement. On le nommait le vénérable Nestor de l'opposition. Malgré son âge avancé, il fut l'un des premiers, en 1830, à prendre les armes pour faire respecter l'ordre. Le 28 août, il fit partie des cinquante notables qui se réunirent à l'état-major de la garde bourgeoise, et fut nommé président de cette assemblée. Le 31, il entra dans la députation qui alla conjurer le prince d'Orange de ne pas pénétrer de vive force dans Bruxelles; on sait que le prince accéda à cette demande et entra seul dans la ville, sans autre escorte que ses aides de camp. En septembre, Sécus fut député au Congrès

national; il s'y prononça pour une monarchie constitutionnelle et pour un sénat. Le 3 février 1831, il vota pour le duc de Nemours comme chef de l'Etat, puis donna sa voix, le 4 juin, pour l'élection du roi Léopold, et, le 26 du même mois, pour l'adoption des préliminaires de paix. Elu membre du Sénat par le district de Mons, il siégea jusqu'à sa mort dans cette assemblée, dont il fut le vice-président et le doyen d'âge.

Son fils, le baron Frédéric de Sécus, né à Mons le 6 décembre 1787, fut membre du Congrès national, de la Chambre des représentants, élu par le district d'Ath, et commandeur de l'Ordre de Léopold. Il mourut à Bauffe, le 24 septembre 1862.

Paul Bergmans.

A. Lacroix et F. Hachez, *Relation de ce qui s'est passé à Mons lors de la réception de François de Sécus, premier de l'Université de Louvain, en 1778*. — Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*, p. 220-224. — P. Bergmans, *Etude sur l'éloquence parlementaire belge sous le régime hollandais (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, in-8°, t. XLVI), p. 24.*

SEDAINE (Henri - Jean - François), fonctionnaire, né à Maeseyck le 6 germinal an XII (27 mars 1805), décédé à Saint-Josse-ten-Noode le 26 septembre 1890. Fils de parents français, qui étaient venus s'établir dans le département de la Meuse-Inférieure, sous le gouvernement de la première République, et petit-neveu de Michel-Jean, l'auteur dramatique célèbre mort à Paris en 1797, Henri-Jean fit sa carrière dans l'administration de nos finances, où il entra le 1^{er} novembre 1830. Successivement premier commis à la direction de l'enregistrement (Limbourg), chef de bureau à la caisse d'amortissement (administration centrale), inspecteur à la dite caisse, enfin directeur à l'administration centrale de la trésorerie et de la dette publique, il prit sa retraite en 1869. Il a publié : 1. *Code des droits de timbre, ou lois des 13 brumaire an VII et 21 mars 1839 annotées*. Liège, N. Redouté, 1840; in-8°, VIII, 335 p. — 2. *Les deux lois générales sur le timbre annotées des décisions judiciaires et administratives rendues*

en matière de droit de timbre et qui ont rapport à des actes et procès-verbaux que MM. les fonctionnaires et employés de l'administration des contributions directes, douanes et accises et du cadastre sont dans le cas de devoir rédiger, suivies d'un petit traité sur le timbre des lettres de voiture, connaissements, chartes-parties et polices d'assurance. Hasselt, Milis, 1841; in-8°, 63 p.

Fréd. Alvin.

Bibliographie nationale, t. III. — Renseignements particuliers.

* **SEDULIUS**, écrivain irlandais du IX^e siècle, appelé parfois, du nom de sa résidence sur le continent, Sedulius de Liège, et plus souvent Sedulius Scotus ou Scottus, le mot *Scotus* ayant désigné au haut moyen âge les habitants de l'Irlande. Nous ne possédons aucun renseignement sur la vie de ce personnage avant son arrivée dans l'Empire Franc. Il est permis de conjecturer, avec une vraisemblance qui touche à la certitude, que son émigration s'explique, comme celle de tant de ses compatriotes à la même époque, par les invasions normandes qui désolaient l'Irlande depuis le commencement du IX^e siècle. Il est impossible d'établir exactement la date à laquelle il quitta son île. La conjecture de Traube, qui serait tenté de voir en lui un des membres de l'ambassade envoyée en 848, au dire de Prudence de Troyes, à Charles le Chauve par le *rex Scottorum*, est sans le moindre fondement. Quoi qu'il en soit, il avait certainement franchi la mer au plus tard en cette même année 848, puisqu'il a chanté une victoire que l'empereur Lothaire remporta sur les Sarrasins. Ses vers, l'unique source qui nous fournisse quelques données sur sa biographie, montrent qu'il mena durant assez longtemps, accompagné de quelques compatriotes qui étaient partis avec lui pour l'exil, ou qu'il avait rencontrés sur le continent, une vie errante et assez misérable. Il ne subsista que grâce à la protection de grands personnages, comtes ou évêques, auxquels il adressait, avec autant d'humilité que de bonne humeur,

des demandes de secours prosodiées, et dont il payait l'hospitalité par des flatteries amphigouriques. La culture littéraire était, on le sait, singulièrement développée dans l'Eglise irlandaise à cette époque. Sedulius, qui se qualifie de *presbyter*, quand il ne préfère pas se décorer des épithètes de *sophus* ou de *grammaticus*, avait dû passer sa jeunesse dans quelque'un de ces fameux monastères hiberniens où se rencontraient des centaines d'élèves. Il maniait les mètres les plus divers de la versification latine, était versé dans la théologie et possédait même quelque connaissance du grec. Ce bagage, qui était celui de tous ses compatriotes fugitifs comme lui et comme lui cherchant fortune, leur valait, auprès des beaux esprits du temps, un accueil aussi empressé et une considération aussi haute que celle que devaient rencontrer au x^e siècle, en Italie, les savants byzantins chassés par les Turcs. Il ne faut pas oublier que Charlemagne venait de mourir et que la *Francia* était encore sous l'influence de ce renouveau des études auquel le grand empereur s'était employé avec tant de zèle et d'enthousiasme.

Peut-être les pérégrinations de Sedulius duraient-elles déjà depuis un certain temps, lorsque sa bonne étoile le fit arriver à Liège. Il était à ce moment-là, s'il faut l'en croire, assez dépourvu, passablement affamé et copieusement crotté. Peut-être, il est vrai, la description lamentable qu'il fait de lui n'a-t-elle d'autre but que de rehausser naïvement la générosité du patron qu'il trouva dans cette ville. Il plut à l'évêque Hartgar (840-855), autant sans doute par la variété de ses connaissances que par les agréments de son caractère, qui paraît avoir été celui d'un homme simple, affectueux, reconnaissant et gai. Il devait être alors dans toute la force de l'âge mûr, car il nous dit, dans une pièce datant de cette époque, que ses cheveux ne blanchissent pas encore. Désormais, c'en fut fait pour lui des voyages et de leurs tribulations. Une foule de vers de circonstances nous montre qu'il vécut dès lors dans la familiarité de l'évêque.

Il en reçoit des cadeaux; il assiste aux fêtes qu'il donne; il compose, pour ses visiteurs de marque, des souhaits de bienvenue. Mais il n'est pas seulement le type achevé d'un poète de cour épiscopal au ix^e siècle. Il est infiniment probable que Hartgar mit à contribution la science et les lettres de son protégé et que Sedulius enseigna dans l'école cathédrale. Peut-être même ne serait-il pas trop téméraire de lui attribuer le goût du précieux et de l'afféterie qui, plus tard, vers la fin du x^e siècle, à l'époque où les écoles liégeoises devaient jeter un si vif éclat, constitue l'un des caractères de leurs productions.

La mort de Hartgar en 855 ne changea rien à la situation de Sedulius. Francon (855-901), le nouvel évêque, lui conserva la protection dont il avait joui sous son prédécesseur. Mais l'avenir se faisait sombre. Ces terribles Normands, qui avaient contraint le pauvre poète à fuir la terre natale, commençaient à s'approcher de sa patrie d'adoption. Déjà Hartgar avait dû les combattre et Sedulius a chanté une victoire qu'il remporta sur eux, avec une émotion où l'on sent vibrer la haine et la terreur qu'ils lui inspiraient. Francon, au lieu de résider paisiblement dans son palais épiscopal, dut s'occuper de repousser les barbares aux côtés de Rénier au long col. Nous possédons une ode que Sedulius lui lut sans doute lors de son retour d'une expédition victorieuse. Que devint notre poète durant ces temps troublés? Il est certain qu'il se trouvait encore à Liège en 874, puisqu'il célébra dans des vers l'entrevue qu'y eurent à cette date Louis le Germanique et Charles le Chauve. Depuis lors, on perd sa trace. Mourut-il à Liège? Les progrès des Normands le contraignirent-ils à chercher un autre asile? Nous n'en saurons sans doute jamais rien. Ernest Dümmler a jadis émis l'hypothèse qu'il résida quelque temps à la cour de Tado, archevêque de Milan (861-869). Cette opinion se fonde sur certaines poésies, manifestement composées dans le Nord de l'Italie, et dans lesquelles se trahissent le style et les procédés littéraires

de Sedulius. Mais rien, dans l'œuvre de notre auteur, ne nous permet de croire qu'il ait abandonné, avant 874, sa résidence liégeoise. Les analogies relevées par Dümmler peuvent s'expliquer facilement si l'on admet que les petits poèmes où il les a notées ont eu pour auteur soit un élève de Sedulius, soit un de ses nombreux compatriotes formés à la même école que lui.

Sedulius ne nous a pas seulement laissé, dans ses vers, la preuve des bienfaits qu'il reçut des deux évêques liégeois qui le protégèrent. Grâce à eux, sans doute, il fut mis en rapport avec quantité de grands personnages, parmi lesquels il nous suffira de citer Adventius, évêque de Metz (858-876); Gunthar, archevêque de Cologne (850-864); le duc Eberhard de Frioul († 868-69), qui possédait de vastes possessions en Hesbaye et qu'il dut voir à Liège, un comte Robert, qui est probablement l'ancêtre des comtes de Namur, l'abbé Addo de Fulda (842-856); Lambert, évêque de Munster (849-871). Bien plus, il fut en rapports suivis avec la famille impériale. Plusieurs de ses vers sont adressés à l'impératrice Ermengarde († 851), femme de Lothaire I^{er}, et il fut chargé, en partie du moins, de l'éducation de ses fils, soit de Lothaire II, soit de Charles, sinon même de l'un et de l'autre.

Citons encore parmi les nombreux correspondants de Sedulius un certain nombre de ses compatriotes, parmi lesquels Dermoth, Fergus, Blandus, Marcus et Beuchell, pour lesquels notre poète professe autant d'amitié que d'admiration. Pendant toute sa vie, d'ailleurs, il demeura en contact avec les gens de son pays. Plusieurs Irlandais se fixèrent à Liège à ses côtés et collaborèrent sans doute avec lui à propager la culture des lettres dans la ville épiscopale.

Sedulius a beaucoup écrit et nous avons conservé la plupart des productions de sa plume. Son œuvre se divise d'elle-même en deux parties: vers et prose ou, si l'on veut, littérature d'agrément et littérature didactique.

Les vers de Sedulius, à part quelques

pièces peu importantes contenues dans la *De Rectoribus Christianis*, dont il sera question tout à l'heure, nous ont été conservées dans un manuscrit du XI^e siècle, provenant de l'hôpital de Cues sur la Moselle, et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Bruxelles sous le n^o 10725. Ce manuscrit, comme L. Traube semble l'avoir démontré, n'est lui-même que la reproduction d'un recueil composé à Liège même, peu après la mort de l'auteur. Son contenu, des plus variés, se compose de ce que l'on appellerait de nos jours des poésies de circonstances: adresses de bienvenue, remerciements, félicitations, chants à l'occasion d'entrevues royales, de victoires, etc., demandes de secours, compliments et louanges de toutes sortes à de puissants personnages, sans compter quelques pièces d'inspiration religieuse ou de simple agrément, telles que dialogues et descriptions. Bon nombre de ces petits poèmes ont été incontestablement rédigés sur commande, pour Hartgar ou d'autres Mécènes, et des traces de précipitation sont visibles dans plusieurs d'entre eux. La variété des mètres employés répond à la bigarrure du contenu. Il est certain que Sedulius était rompu aux difficultés de la prosodie latine et il étale avec complaisance sa virtuosité. Sa langue est celle de ses contemporains avec une souplesse pourtant qui est propre à l'auteur. Elle est à la fois alambiquée, subtile et barbare. Mais on y rencontre ça et là une heureuse inspiration, une comparaison franche, une bonhomie aimable. Et elle ne sent pas l'huile. Tout savant qu'il fût et qu'il fût fier d'être, Sedulius échappe à la manie des citations. Il n'imité personne et s'il emploie naturellement beaucoup de clichés, ceux-ci se présentent d'eux-mêmes à son esprit et il n'a pas à les chercher péniblement dans des manuels. Il a de la facilité et cela lui a fait croire qu'il avait du génie, car il est persuadé de son excellence. Il n'hésite pas à se qualifier en passant de « compagnon des muses », de « Virgile de Liège », de « Nouvel Orphée ». Ses contemporains l'admirèrent d'ailleurs

plus encore qu'il ne s'admirait lui-même; il n'en faut pour preuve que les hautes protections dont il fut l'objet.

Si les vers de Sedulius présentent le plus vif intérêt, non seulement comme spécimen de la littérature poétique du IX^e siècle, mais surtout par les renseignements de tout genre qu'ils nous apportent sur les mœurs et les idées du temps, il n'en est pas de même de ses ouvrages en prose. Le manuel qu'il composa pour Lothaire II, de 855 à 859, sous le titre de : *De Rectoribus Christianis* et dont la forme est calquée sur le : *De consolatione philosophiæ* de Boèce, ne se compose que de conseils banals de morale religieuse sans le moindre accent personnel. A côté de ce traité, il y a lieu de mentionner divers ouvrages théologiques : un *Collectaneum in epistolas Pauli*, que Richard Simon, au XVII^e siècle, n'a pas dédaigné d'étudier dans son histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament (1693), des *Explanationes in præfationes sancti Hieronimi ad Evangelia*, une *Explanatiuncula de breviariorum et capitulorum canonumque differentia*, une autre *Explanatiuncula in argumentum secundum Matheum, Marcum, Lucam*. Tous ces travaux sont recueillis dans le tome XIX de la *Patrologia latina* de Migne. Un *Collectaneum in Matheum* est resté inédit. La grammaire occupa aussi notre auteur. Son *Commentariolum in artem Euticii grammatici*, pour lequel il a utilisé Priscien et Macrobe, et où se trahit sa connaissance du grec, a été imprimé par Hagen, au tome I de ses *Anecdota Helvetica*. En revanche, un commentaire sur Priscien et un autre sur l'*Ars minor* de Donat ne nous sont connus que par des manuscrits. L. Traube a prouvé que Sedulius est encore le compilateur d'un *Collectaneum* débutant par des *Proverbia Græcorum*, qui nous a été conservé dans le manuscrit n° 37 de l'hospice de Cues. Nous ajouterons, pour clore cette liste, qu'un psautier grec de la Bibliothèque de l'Arsenal à Paris (n° 8407), a été copié par Sedulius qui l'a signé de sa main : Σηδουλίου Σωτορος εγω εγραψα.

L'opinion de Hagen, distinguant deux

Sedulius, un poète et un grammairien, est inadmissible.

H. Pirenne.

Les poésies de Sedulius, publiées partiellement tout d'abord par Nolte, Grosse, Dümmler et Pirenne font aujourd'hui l'objet d'une édition d'ensemble par L. Traube, dans les *Monumenta Germaniæ Historica*, t. III, 1^{re} partie des *Poete Latini ævi Carolini* (1886), p. 151-240. Pour les éditions des œuvres en prose, voyez la notice. — On consultera sur l'auteur lui-même, Dümmler, *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere Deutsche Geschichtskunde*, t. III (1877), t. IV (1879). — H. Pirenne, *Sedulius de Liège*, mémoire in-8^e de l'Académie royale de Belgique, t. XXXIII (1882). — A. Ebert, *Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident*, trad. fr., t. II, p. 214-226. — L. Traube, *O Roma Nobilis. Philologische Untersuchungen aus dem Mittelalter*. Abhandl. der K. Bayer. Akad. der Wissenschaften, 1^{re} cl., t. XIX, 2^e partie (1894). — Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 7^e édit. t. I (1904), p. 319, 344. — Dom Morin, *Revue Benedictine*, t. X (1893). — S. Hellmann, *Sedulius Scotus* (Münich, 1906) (avec une édition nouvelle du *De Rectoribus Christianis*).

SEDULIUS (*Henri DE VROOM*, connu sous le nom latinisé de), écrivain ecclésiastique, né à Clèves, vers 1547, mort à Anvers, le 26 février 1621 (1). On dit qu'il fit ses humanités sous la direction du célèbre philologue Georges Macropedius, des frères de la Vie commune ou Hiéronymites, qui était venu, vers 1554, terminer son existence dans la maison de son ordre à Bois-le-Duc. Mais il ne peut s'agir que du commencement de ces études, puisque Macropedius mourut en 1558. A dix-neuf ans, Sedulius prit l'habit franciscain au couvent des Récollets de Louvain, où il eut pour maître des novices Henri Pippinck, et pour professeur de théologie Adrien van der Hofstadt. S'étant spécialement occupé de patristique et d'histoire ecclésiastique, il fut appliqué, après avoir reçu la prêtrise, à la prédication. A l'époque des troubles religieux, il se rendit, avec quelques-uns de ses confrères, au Tyrol, et enseigna, de 1578 à 1580, la théologie au couvent d'Innsbruck. Les couvents tyroliens de son ordre appartenaient alors à la province de Strasbourg. L'archiduc Ferdinand d'Autriche envoya Sedulius à Rome,

(1) Date de l'obituaire de l'ordre. *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, t. VI, 1^{re} partie (Anvers, 1871), p. 231.

auprès du pape Grégoire XIII; afin de négocier l'érection d'une province franciscaine dans le Tyrol. C'est alors qu'il se lia avec François Gonzague, évêque de Pavie, puis de Mantoue, qui lui proposa de rassembler les matériaux d'une bibliothèque des écrivains de l'ordre séraphique, mais Sedulius fut devancé par le Fr. Henri Willot, dont les *Athenæ orthodoxorum sodalitii Franciscani* parurent à Liège en 1598. Notre auteur réussit dans la mission qui lui avait été confiée, et il fut le premier supérieur de la nouvelle province tyrolienne, dite de Saint-Léopold. En 1584, il retourna dans les Pays-Bas et fut successivement gardien des couvents de Saint-Trond et d'Anvers. Il fut deux fois élu provincial de la province de Basse-Allemagne, et, au chapitre de Salamanque, tenu en 1618, il fut nommé définiteur général de l'observance de Saint-François.

Sedulius composa plusieurs travaux dont voici la liste, et qui se rapportent à l'histoire de son ordre, sauf les nos 6 et 7, qui sont deux ouvrages de polémique contre les protestants :

1. *S. Bonaventuræ speculum disciplinæ ad novitios*. Anvers, J. Moretus, 1591; in-8°. Ce livre, classique dans l'ordre des Récollets comme manuel des novices, est compilé d'après saint Bonaventure par Bernardin de Besse. Sedulius en donna trois éditions à l'imprimerie plantinienne, en 1591, en 1600 et en 1610. — 2. *S. Bonaventuræ de vita S. P. Francisci*. Anvers, J. Moretus, 1597; in-8°. Avec un commentaire abondant et estimé. On trouvera dans l'*Epistolarum selectarum centuria prima ad Belgas* de Juste Lipse (Anvers, 1605, no 28), une lettre du célèbre humaniste, datée du 10 des calendes de septembre 1597, dans laquelle il félicite Sedulius de cette publication : *loquentem olim audivi cum fructu; recognosco nunc in scriptione*. — 3. *Sancti Ludovici episcopi Tolosani vita*. Anvers, J. Moretus, 1602; in-8°. Vie ancienne, peut-être contemporaine, de saint Louis, évêque de Toulouse, publiée d'après un manuscrit du couvent des Récollets de Louvain.

Dédié à François Gonzague. — 4. *Imagines sanctorum Francisci et qui ex tribus ejus ordinibus relati sunt inter Divos cum elogiis*. Anvers, Ph. Galle, 1602; in-4°. Recueil de treize belles gravures de Galle, avec légendes de Sedulius. — 5. *Icones S. Claræ, B. Francisci Assisiatis primigeniæ discipulæ, vitam, miracula et mortem representantes*. Anvers, A. Collaert, s. d.; in-4°. Recueil de trente-trois gravures d'après Adam van Noort, avec légendes de Sedulius, dédié à l'archiduchesse Isabelle - Claire - Eugénie. — 6. *Præscriptiones adversus hæreses*. Anvers, J. Moretus, 1606; in-4°. D'après le traité de Tertullien du même titre. Dédié au pape Paul V. Juste Lipse a écrit pour cet ouvrage douze vers latins, reproduits dans les *Musæ errantes* (Anvers, 1610, p. 87). — 7. *Apologeticus, adversus Alcoranum Franciscanorum*. Anvers, J. Moretus, 1607; in-4°. Réfutation du célèbre *Alcoran des Franciscains*, écrit en latin par Erasme Alber, et traduit en français par Conrad Badius, puis par Jean Crespin. Le P. Niceron la trouve faible, tandis que Juste Lipse la considère comme un modèle de polémique solide et habile. — 8. *Diva Virgo Mosæ Trajectensis*. Anvers, J. Moretus, 1609; in-8°. Histoire de la vierge miraculeuse du couvent des Récollets de Maestricht. Il en existe une traduction flamande par Corneille Thielmans, gardien du couvent de Maestricht (Louvain, J. Maes, 1612; in-8°). — 9. *Historia seraphica vitæ B. P. Francisci Assisiatis, illustriisque virorum et feminarum, qui ex tribus ejus ordinibus relati sunt inter sanctos, item illustriæ martyria fratrum minorum provincie Inferioris Germaniæ*. Anvers, héritiers de Martin Nutius, 1613; in-fol., frontispice gravé par C. de Mallery. C'est le principal ouvrage de Sedulius; il y a réimprimé notamment ses éditions de la vie de saint François par saint Bonaventure (v. ci-dessus, no 2), de la vie de saint Louis, évêque de Toulouse (no 3), et y a joint d'autres vies de saints franciscains. La partie relative aux martyrs de Goreum a été aussi publiée isolément : *Beatorum Gorcomensium XI martyrum ex ordine*

fratrum Minorum historia. Anvers, Gérard van Wolsschatten, 1619; in-4°.

Il a encore laissé en manuscrit une description des couvents de sa province : *Provincia inferioris Germaniæ fratrum minorum*, parfois citée sous le titre de *Chronicon Werthense*.

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XII (Louvain, 1768), p. 375-385, et les sources anciennes y indiquées. — Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs* (Anvers, [1886]), p. 132-137.

SEERWART (*Herman-Joseph*), chanoine de l'abbaye de Saint-Michel d'Anvers (ordre de Prémontré), né à Lierre (Anvers), et baptisé le 13 décembre 1752, sous les noms de Jean-Gommaire, mort à Anvers, le 30 janvier 1828. Après avoir achevé ses humanités, il fut admis à l'abbaye de Saint-Michel, où il fit sa profession, le 24 décembre 1773. Ordonné prêtre le 23 décembre 1775, il fut envoyé au collège de l'ordre à Louvain, le 5 octobre 1777, pour suivre les cours de théologie à l'université de cette ville; il obtint le grade de bachelier, et enseigna ensuite la théologie à ses confrères pendant plusieurs années. Le 24 avril 1786, il fut appelé aux fonctions de prieur en son abbaye. Cinq mois plus tard, à la mort de l'abbé Guillaume Rosa, le nouveau prieur fut élu régent de la maison et troisième candidat à la prélature.

En 1788, la cure de Deurne-Borgerhout devint vacante par le décès du chanoine prémontré Thomas Gossy; Herman Seerwart, qui se distinguait par le talent de la prédication, y fut envoyé pour être son successeur. Durant quarante ans, il travailla avec un zèle extraordinaire au salut des âmes qui lui étaient confiées et y montra envers les nécessiteux une charité inépuisable. Les beaux autels et les précieux ornements de l'église paroissiale de Deurne témoignent de sa vive piété.

En 1796, à l'époque révolutionnaire, le curé Seerwart et son vicaire Gérard Geeraerts, comme lui norbertin de Saint-Michel, s'exposèrent aux observations du commissaire du Directoire,

A. J. Frison, qui écrivit à son collègue Bruslé : « Au mépris de la loi, des « moines de l'abbaye supprimée de « Saint-Michel se promènent audacieusement sous leur costume monacal « dans les communes de Deurne et de « Borgerhout »

Après la mort du dernier abbé, Augustin Pooters, arrivée le 31 juillet 1816, Seerwart fut élu régent le 7 août suivant. On lui doit une soixantaine de thèses latines, théologiques et scripturistiques, publiées de 1776 à 1786, à Anvers, chez Grangé (in-4°), et à Louvain, par la typographie de l'université (in-folio).

Léon Goovaerts.

Obituarium Eccl. S. Michaelis Antv., imprimé à Anvers en 1859, gr. in-4°, p. 163. — Génard, *Verhandelinge over S. Michielsabdij* (Anvers, 1859), p. LXXIII. — Lettre mortuaire en latin (Anvers, T.-J. Janssens, in-folio maximo). — Lettre mortuaire en flamand (G. Van Merlen, in-folio maximo). — J.-B. van Bavegem, *Het Martelaarsboek* (Gand, 1875), p. 384-385. — Léon Goovaerts, *Ecrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, t. II (Averbode, 1902), p. 170-172.

SEGERS (*Barthélemi*) ou SEGHERS, écrivain ecclésiastique, musicien, fils d'un soldat de la marine, baptisé le 13 décembre 1615, à Malines, en l'église de N.-D. sur la Dyle, mort à Bruxelles, le 11 mai 1678. En 1636 il entra à l'abbaye du Parc, y prononça les vœux en 1638, et fut élevé au sacerdoce dans le courant de l'année suivante. Il remplit successivement les fonctions de vicaire à Haecht, en 1646; de recteur de la chapelle à N.-D.-au-Bois (Jesukens-Eick) en 1647; de curé de Pont-à-Celles, de 1662 à 1675; une seconde fois de recteur à N.-D.-au-Bois, en 1675. Segers s'était adonné, dès sa jeunesse, à l'étude de la musique; il fit dans la suite de grands progrès en cet art, et touchait les orgues d'une manière convenable.

Il composa et publia l'opuscule intitulé : *Den Pelgrim van Sonien-Bosche naer O. L. Vrouw van Jesukens-eyck, ... en de miraculeuse teekenen sedert 1642 tot 1659*. Brussel, H. Anthoon, 1661, in-12, fig. La première édition est ainsi citée dans le catalogue Vergauwen, L. II, 1884, n° 79; 2^e édition, Brussel, Carolus

de Vos; 3^e édition, Brussel, De Genst; 4^e édition (Philippus Kalvertos) : Brussel, L. de Wageneer, s. a., 2 fig.

Léon Goovaerts.

Van Craywinckel, *Legende der levens... van de Voor-naemste Heylighen ... die inde Witte Ordre vanden H. Norbertus ... wt-geschenen hebben* (Anvers, 1665), p. 112-124. — Nécrologe de l'abbaye du Parc, publié par Mr le chanoine R. van Waefelghem, dans les *Analectes de l'ordre de Prémontré* (Bruxelles, 1905), p. 202-203; le nom y est écrit Zegers. — Léon Goovaerts, *Ecrivains... de l'ordre de Prémontré*, t. II, p. 172-173.

SEGERS (Daniel), peintre de fleurs, né à Anvers où il fut baptisé dans l'église cathédrale, le 6 décembre 1590, mort à Anvers, le 2^e novembre 1661. Il écrit aussi son nom *Seghers*; Corneille de Bie orthographie *Zeghers*; Papebrochius préfère *Zegers*. Il était fils de Pierre; sa mère s'appelait Marguerite. Il fut reçu comme maître de Saint-Luc en 1611. Il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Malines en 1614 et, après avoir prononcé ses vœux, il vint habiter, à Anvers, la maison professe de son ordre. Il obtint de ses supérieurs la permission de visiter Rome; il en rapporta une provision abondante de plantes, de fleurs et de fruits, dessinés d'après nature.

Il exécuta pour l'église de la maison professe et pour le collège des Jésuites à Anvers plusieurs peintures, au centre desquelles certains des plus célèbres artistes exécutèrent des figures de dévotion. La plupart de ces travaux ont disparu; il n'y a que la *Guirlande de Saint-Ignace* qui ait été conservée au musée d'Anvers. Trois ou quatre des œuvres du maître que possédait le collège furent, après la suppression de celui-ci, transportées dans la Galerie impériale de Vienne. Ce sont une *Madone* en grisaille dans une niche, dans laquelle en bas trois et en haut deux bouquets apparaissent reliés par du lierre; en bas, aux pieds de la Vierge, une hyacinthe blanche et une bleue et un bouton de rose à peine éclos retombent jusqu'au cadre; des deux côtés de Marie se voient des roses. Un second tableau représente une *Sainte Famille* en grisaille; le large encadrement est enguirlandé de fleurs: des roses, des

hyacinthes; des fleurs d'orangers fleurissantes, une tulipe, un œillet et un lis forment en bas de chaque côté une gerbe; un bouton est pendu de chaque côté à une longue tige. En haut, un bouquet de roses multicolores. Les trois bouquets sont reliés par du lierre. Un troisième cadre représente également une *Sainte Famille*. Trois groupes de fleurs, reliés par du lierre, entourent l'encadrement. Dans le bas se trouvent deux oiseaux sur des plantes.

Un de ses collaborateurs préférés fut Corneille Schut. C'est grâce à l'intervention de notre peintre de fleurs que ce peintre d'histoire obtint de peindre pour la maison professe le *Couronnement de la Sainte-Vierge*, qui décore le temple de l'ancienne maison de cet ordre. On cite encore parmi ses collaborateurs, Erasmus Quellin et Abraham van Diepenbeeck. Papebrochius fait observer que les tableaux de Daniel Segers étaient les bienvenus partout et que la Société de Jésus les envoyait en cadeau aux souverains hérétiques dont elle recherchait les bonnes grâces.

Le prince d'Orange, Frédéric-Henri, frère de Maurice, reçut deux peintures du père Daniel; pour en témoigner sa reconnaissance, le commandant des troupes hollandaises prit sous sa protection la campagne des Jésuites, la *Rivière*, que la maison professe possédait au village de Deurne, près d'Anvers. Il eut soin de la faire respecter par ses soldats qui parfois, avant le traité de paix de Munster en 1648, faisaient des excursions jusqu'aux portes de la ville. Le stadhouder Maurice voulut aussi s'acquitter envers Daniel Segers; il lui fit remettre une dizaine de chapelets et une croix d'or et, en outre, une palette et douze pinceaux également en or. Constantin Huygens, le secrétaire du prince, joignit à ce cadeau une lettre par laquelle les Jésuites obtinrent la permission de circuler sur le territoire des Pays-Bas, autorisation importante parce que les propriétés de la société dans le Brabant du nord étaient depuis quelques années laissées à l'abandon. La princesse d'Orange, Amalie de Solms,

ajouta à ces dons précieux un appui-main d'or, orné à son extrémité d'une tête de mort, du même métal, et le fit accompagner d'un billet flatteur. Ces présents furent conservés dans la maison professe à Anvers jusqu'en 1718, époque de leur aliénation : la somme qui en provint fut affectée au rétablissement de l'église, incendiée par la foudre le 18 juillet de cette année.

Frédéric-Guillaume, marquis de Brandebourg et électeur du Saint-Empire Romain, avait admiré en Hollande, où il s'était rendu en 1638 pour épouser la sœur de Frédéric-Henri, les tableaux de Segers offerts au stadhouder et il avait appris de quelle manière il les avait acquis. Il donna à entendre qu'un pareil présent lui ferait grand plaisir et pourrait contribuer à concilier ses bonnes grâces aux Jésuites établis dans son duché de Clèves. C'en fut assez pour que la même année il reçut une figure de la sainte Vierge, entourée d'une guirlande de fleurs, par le père Daniel. Il écrivit à l'artiste que rien n'aurait pu lui plaire autant que pareil don et, pour lui en marquer sa reconnaissance, il lui fit remettre, enchassés dans une boîte de vermeil enrichie de pierres précieuses, deux doigts de saint Laurent, diacre et martyr, qui autrefois avaient été trouvés dans une église fondée par les ancêtres de l'électeur. L'ancien temple de la maison professe, actuellement l'église Saint-Charles Borromée d'Anvers, conserve encore ce présent si extraordinaire de la part d'un prince calviniste.

Les princes protestants ne furent pas, on le pense bien, les seuls à obtenir les toiles du religieux peintre. Lorsqu'en 1648, l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général de nos provinces, eut fait son entrée solennelle à Anvers, il voulut visiter l'atelier de Segers et s'entretint familièrement avec lui; il accepta, avec les témoignages d'une grande satisfaction, un tableau peint sur cuivre, haut d'environ cinq pieds, et représentant *Saint Léopold d'Autriche invoquant la sainte Vierge*. Daniel l'avait orné de roses et des fleurs les plus variées.

L'archiduc lui fit promettre d'en faire un semblable pour son frère l'empereur Ferdinand. D'autres princes catholiques encore reçurent de ces dons. Les témoignages d'admiration qu'on prodiguait à Seghers ne nuisirent en rien à ses sentiments d'humilité. Il vaquait aux besognes les plus humbles comme le plus simple des frères, lorsqu'il y était appelé.

Dans le catalogue du cabinet de S. Wouters, chanoine de Saint-Gommaire, à Lierre en Brabant (Bruxelles 1797), figure à la page 305 une collection des fleurs les plus rares et les plus belles du temps, peintes à gouache, d'après nature, par le fameux Daniel Seghers, sur 105 feuilles en travers, dont 48 feuilles de velin. Il y a 178 différentes tulipes sur 86 feuilles avec le nom de chacune, écrit à la main par l'artiste; les 19 feuilles restantes représentent d'autres fleurs au nombre de 33, avec le nom de chacune d'elles. On trouve en tête de ce recueil précieux une liste manuscrite des prix auxquels ont été vendues plusieurs tulipes, qui sont toutes représentées au naturel dans ce volume. En 1635 et 1636 quatre pièces nommées *Semper Augustus* ont été vendues 43,000 fl. Un *Amiral van Enckhuizen* fl. 5,400. Un *Vice-roi* fl. 4,200, etc.

Jean Lievens peignit le portrait de Daniel Segers; Paul Pontius le grava, Jean Meyssens le publia; le nom du graveur n'est pas indiqué.

Max Rooses.

Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*. — Goethals, *Lectures relatives à l'histoire des Sciences*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexicon*. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. — *Annales acad. d'archéologie* (Anvers, 1884), p. 333. — C. De Bie, *Gulden Cabinet*, p. 213. — *Les Belges illustres*, t. II. — J. van Vloten et G. Lagnelle, *C. Huygens en de Paters Jesuïeten*. — Kramm, *Nederlandsche Kunstenaars*.

SEGERS (Gérard) ou ZEGERS, peintre d'histoire, né à Anvers, où il fut baptisé dans l'église cathédrale le 17 mars 1591. Il était le quatrième des huit enfants de Jean Segers et d'Ide de Nève, qui avaient embrassé la religion réformée quand leurs enfants naquirent, mais qui rentrèrent dans l'église catho-

lique du consentement de l'évêque Liévin Torrentius, le 18 août 1589. Jean Segers exerçait la profession de marchand de vin (*wijntavernier*), c'est à dire d'hôtelier.

Il fut inscrit comme élève de la confrérie de Saint-Luc en 1603, sans indication de maître; il fréquenta, dit-on, successivement les ateliers de Henri van Baelen le vieux et d'Abraham Janssens le vieux. En 1608, il fut admis comme maître de Saint-Luc. Il se rendit en Italie où il étudia spécialement Manfredi et Caravage. En 1631, il fut admis dans la gilde des Romanistes, ce qui prouve qu'il avait visité Rome; en 1637 il exerça les fonctions de doyen ou consul de la confrérie de Saint-Luc. Son voyage en Italie eut lieu après sa réception à la maîtrise et avant son mariage. Il visita à la même époque Madrid, où il était recommandé par le cardinal Zapata, ambassadeur d'Espagne à Rome; il y peignit plusieurs tableaux pour le roi Philippe III, qui l'attacha à sa cour.

Il était de retour à Anvers en 1620, année où il fut reçu comme amateur dans la chambre de rhétorique *De Violiere*. Il se maria en ou vers 1621 avec Catherine Wouters, fille de Dominique et de Jeanne van Liebeke, dont il eut onze enfants. Le troisième enfant, Jean-Baptiste, né le 31 décembre 1624, fut reçu dans la confrérie de Saint-Luc en qualité de *wijnmeester* (fils de maître), en 1646-1647, sous le décanat de son père; il fut nommé doyen lui-même en 1668. Son acte de baptême constate qu'il naquit dans la rue de l'Empereur; mais Gérard Zegers alla habiter plus tard à la place de Meir, dans la maison qu'il s'était fait bâtir à côté du palais royal, actuellement remplacée par la Banque des Reports, n° 48.

En avril 1624, 1627 et 1629, en juillet 1633, mai 1638, juin 1639, mai 1640 et mai 1641, il était consultant et en juin 1642, assistant du préfet de la sodalité des mariés.

Il mourut le 28 mars 1651 et fut enterré dans l'église de l'abbaye Saint-Michel à Anvers. Sa veuve mourut en 1656-1657.

Il reçut comme apprentis en 1628-1629 Thomas Willebors Bosschaert, en 1636-1637 Pierre Verbeeck, en 1646-1647 Chrétien Vullewyck et son fils Jean-Baptiste.

Il peignit son propre portrait que Pierre de Jode grava et que Jean Meysens éditait dans le *Gulden Cabinet van de Edele Vrij Schilder-Const.* Il témoigne de lui-même sur la planche qu'il est « très expert peintre en grand. Il a fait beaucoup de belles pièces, principalement en décoration; il a longtemps demeuré en Italie, comme aussi en Espagne dont le Roy l'a honoré du titre de serviteur de la maison royale. Il tient sa demeure à présent (1661) en Anvers, ville de sa naissance, faisant de belles œuvres ». Van Dyck aussi grava son portrait que Lucas Vosterman, ainsi que de Boulonois, gravèrent. Vosterman inscrivit sur sa planche : Lucas Vosterman à Gérard Seghers, le peintre anversoise qui, par ses tableaux dévôts qui respirent une vive et chaude piété, ont gagné dans toute l'Europe, auprès des princes, des amis, des empereurs, de grandes louanges et des cadeaux, par le grand nombre de ses enfants bien élevés, par la belle architecture de sa nouvelle maison enrichit et orna sa patrie.

Nous connaissons de lui une eau-forte, le portrait de Godefridus Chodkiewicz, duc en Moscovie, publiée par Joannes Meyssens et traitée d'une manière fort large et vigoureuse : un *Mariage de sainte Catherine*, un *Jupiter* sous la figure d'un satyre, un *Diogène à mi-corps*.

Gérard Segers était un homme en excellent état de fortune; ses parents gagnaient beaucoup d'argent; lui-même était largement payé pour ses travaux fort recherchés. Il commença par imiter Caravage et ses premiers tableaux se distinguent par les grands contrastes de clair et d'obscur, caractéristiques de ce maître. Plus tard, il changea sa facture et imita plus spécialement Rubens et van Dyck, les grands maîtres anversoise dont il se fit l'émule. Parmi ses œuvres principales nous distinguons l'*Adoration des trois Rois*, qu'il peignit en 1630

pour l'église de Notre-Dame à Bruges. Quelque chose d'entraînant émane de cette grande et splendide œuvre. L'air bleu adouci par des nuées blanches et moelleuses est entrecoupé d'un faisceau de rayons d'un jaune clair dans lesquels des angelets descendent, qui jubilent et portent des fleurs. A gauche, des spectateurs se pressent entre une colonnade; à droite, brillent des piétons et des cavaliers avec un drapeau romain, des cuirasses et des casques. Ce tableau est certainement digne de l'école de Rubens, et on y voit l'influence directe du maître. Cependant la différence est notable. La facture, plus vive dans ses couleurs, est plus foncée dans ses ombres. La composition n'a pas la hardiesse du chef de l'école; les couleurs ne sont pas si transparentes et sont plus fermes avec quelque chose de brillant, de cristallin et de théâtral. L'église de Saint-Jacques, à Anvers, possède une *Adoration des Rois* plus doucement traitée avec des lumières et des ombres rompues et des tons plus agréables. Le musée d'Anvers conserve de lui un *Mariage de la Vierge*, provenant de l'église des Carmes déchaussés à Anvers, le *Christ revenant des Limbes*, provenant de l'église de la maison professe des Jésuites à Anvers; *sainte Claire en adoration devant l'enfant Jésus*, provenant de la cathédrale d'Anvers. Au Louvre on trouve *saint François d'Assise en extase*; au musée de Gand, *Saint Joseph en songe, averti par un ange*; au musée de Berlin, même sujet; au musée Plantin-Moretus, l'*Adoration des Bergers*; au musée de Brunswick, le *Festin de Bacchus et de ses convives* et l'*Enlèvement d'Europe*. Max Rooses.

Les lexiques de Kramm, Immerzeel, Nagler, Siret, A. von Wurzbach. — G. Glück, *Aus Rubens Zeit und Schule*.

SEGERS (Jacques), écrivain ecclésiastique, né à Anvers en 1596, mort dans cette ville, le 16 septembre 1658. Poussé parla vocation religieuse, il entra en 1614, le jour de la fête de saint Benoît, à l'abbaye cistercienne de Saint-Sauveur, communément appelée abbaye Pierre Pot, à Anvers. Il fut revêtu de l'habit monacal le 15 avril de cette année et

fit sa profession le 10 mai 1615. Après avoir terminé ses études théologiques, il fut admis à la prêtrise et célébra sa première messe le 16 janvier 1622. Il fut peu après nommé directeur religieux du couvent de Val-Duc, près de Louvain. Mais c'est à l'abbaye Saint-Sauveur qu'il devait passer la plus grande partie de sa carrière religieuse. Il y remplit successivement les fonctions de maître des novices et de sous-prieur en 1647 et 1649. Lorsque le monastère fut érigé en abbaye, il fut choisi pour en être, sous ce nouveau régime, le premier prieur, succédant dans cette charge à Bernard Pauwens. Sa santé fut toujours chancelante, et suivant la mode du temps, il avait adopté comme anagramme de son nom ces trois mots : *Geres casus Job*.

Il publia quelques ouvrages ascétiques en latin, dont voici les titres : 1. *Conceptus morales super dominicas; patre labore genitos, matre sapientia natos, calamo obstetricis susceptas, aedebat in lucem author R. D. Jacobus Segers*. Louvain, 1645, Bouvet; in-4°. — 2. *Apodosis, sive expositio super differentia exultationis filiae Sion, et jubilationis filiae Jerusalem*. Louvain, 1645, Bouvet; in-4°. — 3. *Militia secularis et spiritualis, quam Perseus peregregiis conceptibus, tum sacris, tum profanis instructam, in hujus anni auspicio, cum palma victoriae et oliva pacis exhibet*. Anvers, Chr. Zegers, 1647.

Jacques Zegers préparait d'autres ouvrages encore quand la mort le surprit.

Fernand Donnet.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. I. — Foppens, *Bibliotheca belgica*, t. I. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*. — Sanderus, *Caenobiographia abbatiae S. Salvatoris in civitate et diocesi Antverpiensi*.

SEGERS (Jean-Corneille), médecin, né à Hoogstraeten, le 15 août 1798, mort à St-Nicolas, le 28 octobre 1874. C'est dans cette dernière ville qu'il pratiqua la médecine. Il y exerça les fonctions de chirurgien du bureau de bienfaisance et de la commission des hospices, et celles de médecin des mai-

sons d'aliénés; il fut aussi préposé au service médical du personnel du chemin de fer du pays de Waes. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent pas de publier divers travaux, parmi lesquels : *Nouvelle théorie sur l'asthme. — Exposé d'un nouveau traitement curatif de la gangrène sénile. — Diagnostic et caractères différentiels du rhumatisme musculaire, du rhumatisme articulaire et de la goutte.* Segers était membre correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique, des sociétés de médecine d'Anvers, de Gand, de Liège, de Bordeaux, de Lyon, et de la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles.

Ch. Van Bambeke

Bibliographie nationale, t. III p. 406. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1874. — *Bulletin de la Société de médecine de Gand*, 40^e année, 1874, p. 571.

SEGHER DIEREGODGAF [*Dien-godgaf*], traducteur. Voir DIEREGODGAF.

SEGHER JANSNONE, démagogue flamand du XIV^e siècle. Son nom ne nous est connu que sous sa forme latine *Sigerus Johannes* et nous ne possédons aucun détail ni sur sa famille ni sur sa carrière avant le moment où il apparaît en 1324, comme un des chefs des paysans soulevés du Franc de Bruges, pendant la grande révolte sociale de la Flandre maritime qui ensanglanta les premières années du règne de Louis de Nevers. A en croire l'auteur du *Chronicum comitum Flandrensium*, il prit alors, conjointement avec Lambert Bonin, le commandement des hommes du Franc septentrional et, durant l'été de 1324, les conduisit au pillage des manoirs de la noblesse. Ce fut une jacquerie. Le comte, précipitamment revenu de Paris, ne se sentant pas de force à résister ouvertement à un mouvement que le parti populaire de Bruges soutenait en haine du gouvernement princier, se borna à envoyer des garnisons à Ardenbourg et à Ghisteltes. Jansnone vint hardiment attaquer cette dernière place, commandée par le chevalier Jacques de Bergues. Trop peu nombreux, les défenseurs de Ghisteltes furent mis en fuite,

massacrés ou faits prisonniers. Jacques de Bergues, mortellement blessé, et quelques autres tombèrent aux mains du vainqueur qui les envoya à Bruges. Puis, continuant le cours de ses succès, et obéissant au conseil de ses alliés brugeois, Jansnone se dirigea vers la Flandre maritime. Nicolas Zannekin, qui commandait le peuple soulevé des environs d'Ypres, se joignit à lui. Ensemble ils dirigèrent leurs bandes sur Nieuport, puis sur Furnes où le peuple se déclara pour eux et leur ouvrit les portes. Grossie de nouveaux adhérents, les bandes révolutionnaires marchèrent alors sur Dunkerque. Elles s'attendaient à être attaquées par Robert de Cassel, dont les domaines s'étendaient de Bruges à Dunkerque, et déjà elles s'étaient divisées en trois corps pour attendre le combat, lorsque Robert, effrayé de leur nombre et de leur audace, se retira sans oser les attaquer. Dunkerque puis Bergues furent occupés à leur tour et la Flandre Maritime étant ainsi tout entière acquise à la révolte, Jansnone ramena ses hommes vers Bruges par Thourout, Roulers et Courtrai, qui se soumirent sans résistance à son approche.

Le calme fut rétabli provisoirement au mois de mars 1325, grâce à l'intervention des Gantois qui, gouvernés par les patriciens, étaient restés fidèles au comte. On convint d'ouvrir une enquête sur les troubles passés et de s'en remettre à l'arbitrage des villes de Gand et d'Ypres assistées de Robert de Cassel. Mais les haines sociales avaient été trop complètement déchaînées pour que cet expédient pût amener autre chose qu'une trêve. Si quelques-uns des « capitaines » firent leur soumission, comme par exemple Lambert Bonin, les autres se ressaisirent bientôt. Comment eussent-ils permis aux enquêteurs de s'informer des violences commises par eux ? Ne se justifiaient-elles pas à leurs yeux par le pouvoir que le peuple leur avait conféré ? Aussi, à peine l'enquête était-elle commencée qu'éclatèrent partout des protestations passionnées. Des bandes menaçantes

suivaient les commissaires chargés de l'instruction des troubles. Le 11 juin, pendant une séance tenue par eux à l'abbaye des Dunes une émeute éclata qui fut le signal d'une nouvelle insurrection aussi terrible et aussi générale que la première. Segher Janssone fut avec Zannekin le principal instigateur de cette rupture. Les Brugeois, qui avaient sans doute préparé le mouvement, s'y associèrent aussitôt et Robert de Cassel, depuis longtemps hostile au comte, son neveu, s'y laissa entraîner. La guerre civile s'étendit ainsi à toute la Flandre : d'une part Louis de Nevers soutenu par Gand que les patriciens maintinrent dans l'obéissance, et par toute la noblesse du pays ; de l'autre les paysans soulevés de la Flandre Maritime, le « commun » de Bruges, celui d'Ypres et, les suivant sous couleur d'être leur chef, Robert de Cassel. Nous connaissons moins bien les faits et gestes de Janssone dans cette seconde phase des événements que pendant la première. D'après une note de Jacques de Meyere, dont la source est inconnue, Robert de Cassel l'aurait envoyé avec d'autres capitaines s'emparer de Courtrai et de tous les châteaux situés le long de la Lys et de l'Escaut. Il se trouva plus tard au combat d'Assenede où les Gantois vainquirent les hommes du Franc de Bruges et où deux des capitaines de ceux-ci restèrent sur le champ de bataille. Pour le reste, nous ignorons le rôle, important sans doute, qu'il a dû jouer jusqu'au jour où, grâce à l'intervention du roi de France, la paix d'Arras (19 avril 1326) rétablit momentanément la paix dans le comté.

Cependant la révolte ne tarda pas à se déchaîner avec un redoublement de fureur, et ce ne fut pas trop pour la dompter enfin que l'armée du roi de France conduite par lui-même au secours du comte et qui anéantit celle des insurgés dans la sanglante bataille de Cassel, le 23 août 1328. Quelle fut la conduite de Janssone pendant cette dernière et formidable crise ? Nous l'ignorons totalement. Le moine de Clairmarais, qui nous a fourni le meilleur récit

des événements, se borne à mentionner sa fuite après la victoire du roi, sans même nous dire s'il prit part à la bataille de Cassel (1). Au reste, les termes mêmes qu'il emploie pour le désigner, *principalior capitaneus*, ne nous permettent pas de douter un instant qu'il ne cessa point d'être l'un des chefs les plus en vue du soulèvement. Réfugié en Zélande avec quelques uns de ses partisans, il n'abandonnait pas l'espoir d'une revanche. Il comptait sans doute que l'impitoyable réaction par laquelle le comte et la noblesse se vengeaient de leurs humiliations et de leurs terreurs aurait suffisamment aigri le peuple pour le décider à reprendre les armes. Sans doute aussi ne pouvait-il se consoler d'avoir perdu le pouvoir dont il avait joui pendant si longtemps à la tête de ses bandes. Et puis, qu'avait-il à perdre, et qu'avaient à perdre les exilés groupés autour de lui, sauf une vie de misères et d'amertume ? Avec le courage du désespoir, il se décida à une suprême tentative. Dans les premiers jours du mois de février 1329, il s'embarquait secrètement avec deux cents compagnons prêts à tout et apparaissait à l'improviste sur la plage d'Ostende. Il ne s'était pas trompé sur les dispositions d'un peuple encore frémissant de sa défaite et exaspéré du triomphe de ses ennemis. À peine reconnu, il est maître de la foule. On prend les armes, on le suit, et sous sa conduite on marche vers Bruges. Mais le bruit de son retour s'y était répandu aussitôt et, tandis que la ville était mise en état de défense par le *rewaert* qui y commandait au nom du comte, le bailli s'avancait à la tête d'un gros de cavalerie à la rencontre de Janssone. Celui-ci était arrivé à Oudenbourg quand il aperçut de loin l'approche de l'ennemi. Une illusion de joueur désespéré lui fit croire tout d'abord que c'étaient les

(1) D'après les *Annales* de De Meyere, fol. 132, il aurait été posté à la tête des Brugeois et des gens du Franc, sur les frontières du Tournaisis, pour empêcher une entrée possible de l'armée française de ce côté. Il est assez probable qu'il ne se trouvait pas à la bataille de Cassel, à laquelle les contingents du Franc de Bruges ne participèrent pas.

bandes du « commun » qui jadis avaient si passionnément soutenu la révolte des paysans, qui venaient fraterniser avec lui. La vérité reconnue, il était trop tard pour espérer échapper. La foule qui le suivait lâcha pied. Lui-même avec son fils qui l'accompagnait et un groupe d'hommes déterminés s'adossa au monastère d'Oudenbourg et fit face aux agresseurs. Mais ils ne lui permirent pas de périr les armes à la main. Ils avaient résolu de le prendre vivant et ils y parvinrent. Son sort n'était pas douteux. Traîné à Bruges, il y subit quelques jours plus tard un supplice dont la barbarie atteste hideusement la terreur qu'il avait inspirée. Ses membres brûlés au fer rouge furent ensuite rompus puis on le décapita et on hissa son cadavre attaché sur la roue au haut d'une potence. Son fils et une vingtaine de ses partisans furent exécutés en même temps.

H. Pirenne.

Chronicon Comitum Flandrensiū. Corpus Chron. Flandr., t. I, p. 184-209 (Cf. Martène et Durand, *Thesaur. anecdotorum*, t. III). — J. Meyerus, *Commentarii sive Annales rerum Flandricarum*, fol. 426-433 vo. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. III, p. 149 et suiv. — H. Pirenne, *Le soulèvement de la Flandre maritime de 1323-1328*, Introduction.

SEGHERS (*Alexandre*), capitaine d'infanterie et naturaliste, né à Bruxelles, le 29 thermidor de l'an XI (17 août 1803), et mort à Ixelles, le 3 octobre 1866 (1). Il était fils de Gilles-Guillaume et de Marie-Adrienne Devroom. Doué d'un caractère aventureux, Seghers eut une carrière assez mouvementée. Jeune encore, il se trouvait à Paris lors des événements de 1830. Il y fut mêlé activement et reçut, plus tard, la médaille de Juillet.

Aux premières nouvelles de la révolution belge, Seghers, qui était l'un des fondateurs du comité belge de Paris, quitta la France à la tête d'une compagnie de volontaires et vint s'enrôler sous le nouveau drapeau. Il servit dans l'armée belge du 24 septembre 1830 au

31 mars 1845 et fit les campagnes de 1830, 1831, 1832, 1833 et 1839 contre la Hollande. Il combattit vaillamment à Bruxelles, à Anvers et sous les murs de Maestricht, et fut décoré de la Croix de Fer pour sa belle conduite. Seghers avait été nommé capitaine au choix, au premier régiment de ligne, le 1^{er} juillet 1837; mais il dut, à un âge peu avancé, renoncer à la carrière militaire. Mis en non-activité pour infirmités contractées au service, il fut pensionné le 16 mai 1845.

Seghers put dès lors se consacrer à ses études favorites. Dès sa jeunesse, il s'était senti attiré vers la zoologie. Il fit, en effet, partie d'un cercle d'amateurs de Bruxelles, connu sous le titre de *Curieux de la nature*. Cette réunion d'hommes d'études, parmi lesquels on comptait Martin Robyns, le docteur Van der Linden, Drapiez et le bourgmestre Wellens, eut une réelle influence sur la culture scientifique en Belgique. Ce fut elle qui assura l'essor du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles.

Seghers contribua beaucoup à son développement par ses soins, ses dons et ses conseils. A vrai dire, jamais il ne cessa de s'occuper de recherches scientifiques, et au cours de ses voyages, il avait recueilli, autant que ses devoirs militaires le lui permettaient, une collection précieuse d'insectes. Notamment, il avait rapporté de diverses localités du Limbourg des espèces qu'aucun entomologiste n'avait rencontrées en Belgique avant lui. Pensionné, il élargit le champ de ses investigations et s'occupa de malacologie. Sa participation, consistant en une belle collection de fossiles bruxelliens, à l'exposition ouverte en 1866 à la Société zoologique, fut très remarquée.

Membre fondateur, en 1855, de la Société entomologique belge, Seghers fut aussi, le 1^{er} janvier 1863, parmi les promoteurs de la Société malacologique de Belgique. A partir de ce jour, jusqu'à sa mort, il fait partie de la commission administrative de cette société; en cette qualité, il collabore à la rédaction de ses statuts.

(1) Les mentions de la *Bibliographie nationale* ne sont pas conformes aux données de l'état-civil sur lesquelles nous nous basons.

Seghers est l'auteur de divers articles : il a contribué à la formation définitive du *Catalogue des insectes lépidoptères de la Belgique*, paru dans les *Annales de la Société entomologique belge* (1857, tome I). Il a publié dans la même revue (1863, tome VII) une *Note sur la variété Ioides, Dahl, du Vanessa Io, L.* Il fit rapport à la Société malacologique sur un projet d'aquarium. Cette note se trouve dans les *Annales de la Société malacologique* (t. II, 1866-1867, p. XIII). Lors d'une excursion à Rouge-Cloître, le 8 mars 1864, faite par MM. Colbeau, Lambotte et Seghers, une nouvelle variété de mollusques d'eau douce fut découverte. C'est une *paludina contecta* ayant les trois bandes brunes très larges dont les deux supérieures soudées ensemble. Rendant hommage au zèle et à la science de Seghers, ses collègues la dénommèrent variété *Seghersi*.

Dans un autre ordre d'idées, il s'occupa avec activité d'un important projet de défrichement dans la Campine. L'embellissement de sa ville natale ne le laissait pas non plus indifférent. Il écrivit à ce sujet une brochure avec l'ingénieur civil Joseph Toussaint; elle est intitulée : *Trait d'union entre le haut et le bas de la ville de Bruxelles*. — *Communications nouvelles reliant les stations du Luxembourg et du Nord et le quartier du Parc avec le centre de Bruxelles* (Bruxelles, Decq, 5 avril 1863; 12 pages in-4°, un plan, une planche).

Seghers n'avait pas d'enfants, mais de commun accord avec sa femme, née Françoise Voriot, il prit à ses charges, ceux de son frère, restés orphelins.

C'est pour subvenir à ce surcroît de dépenses qu'il fonda une imprimerie. Le *Bulletin du canton d'Ixelles*, qu'il avait créé, y fut imprimé par ses soins.

Les archives de la commune d'Ixelles en conservent quelques numéros. C'était un journal hebdomadaire à tendances libérales paraissant vers 1861 en quatre pages, in-4°. Il s'occupait des intérêts matériels des faubourgs situés à l'Est de Bruxelles (Ixelles, Saint-Gilles, Uccle, etc.). Un subside de deux cents francs, alloué pour la publication

des avis officiels de la commune, lui ayant été retiré, Seghers engagea avec l'administration communale une polémique sous le titre : *Une guerre à coups d'épingles*. On y trouve, en outre, des articles de fond très bien conçus et parfois de violentes satires dirigées contre des personnages en vue du canton.

Seghers fut enlevé prématurément par la terrible épidémie de choléra qui désola en 1866 la Belgique entière.

Joseph Defrecheux.

Le Moniteur belge du 28 mai 1845, p. 1240. — *Le livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de fer* (Bruxelles, Lelong, 1858), t. II, p. 738. — *Annales de la Société malacologique de Belgique* (Bruxelles, 1863 à 1865), t. I, p. XII, XLIX, CV; t. II (1866-1867), p. XL, XLII. — *Bibliographie nationale* (Bruxelles, 1897), t. III, p. 406.

SEGHERS (Anne), peintre miniaturiste, était fille de maître Segher, médecin fameux natif de Breda et citoyen d'Anvers. Nous le trouvons nommé à la tête des docteurs de la ville, sous le nom de Segher Coblegus. Guicciardini dit d'elle que, ayant vécu vertueusement et dévotement en conservant sa virginité, elle est décédée, naguère, c'est-à-dire peu avant 1566. Nous ne connaissons aucune œuvre d'elle.

Max Rooses.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie* (Bruxelles, 1833). — Piron, *Levensbeschrijving*. — Siret, *Dictionnaire historique des Peintres*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexikon*. — C. De Bie, *Gulden Cabinet*, p. 57.

SEGHERS (Barthélemy), écrivain ecclésiastique. Voir SEGERS.

SEGHERS (Charles-Jean), archevêque de Portland (Etats-Unis d'Amérique), apôtre de l'Alaska, né à Gand, le 26 décembre 1839, assassiné à Yissetlatoh (Alaska), le 26 novembre 1886.

Orphelin de bonne heure, Charles Seghers fut recueilli par des parents affectueux. Il fit ses humanités au collège Sainte-Barbe et entra au séminaire de Gand le 1^{er} octobre 1858. Ayant reçu le diaconat en 1862, il passa au séminaire américain de Louvain où il fut ordonné par le cardinal Stercx, le 31 mai 1863. A cette même époque, Mgr Demers,

évêque de Vancouver, faisait entendre un appel pressant en faveur de ses missions menacées par les protestants, l'abbé Seghers fut désigné par son supérieur pour répondre à cette demande, et, après un voyage de deux mois, arriva à l'île de Vancouver le 19 novembre 1863.

La capitale de l'île, Victoria, était habitée par des blancs cupides et débauchés et par des Indiens qu'ils avaient corrompus et que l'on voyait vendre leurs femmes pour une bouteille de *whisky*. L'abbé Seghers se mit à l'œuvre et s'attira bientôt toute la confiance de son évêque. Les charges du début furent lourdes : il cumulait les fonctions de vicaire de la cathédrale, d'aumônier des sœurs de Sainte-Anne, de directeur de l'école, de secrétaire de l'évêché, et il mérita d'être appelé par son évêque *l'idole de tout le monde*. Mais déjà ses lettres manifestaient l'âpre désir qu'il avait d'évangéliser les Indiens et il fit l'apprentissage de l'apostolat dans des visites consacrées aux populations de Nanaïmo et de Chemaince. Il poussa même jusqu'à Cawichan malgré la neige.

Lorsque Mgr Demers vint en Europe, en 1866, pour recruter de nouveaux prêtres, ce fut l'abbé Seghers qui le remplaça dans ses fonctions épiscopales. Mais tant de labeur avait épuisé le jeune prêtre; une phtisie se déclara et bientôt crachant le sang à pleins poumons, il fut considéré comme perdu. Toutefois la maladie fut enrayée et son évêque, voulant lui procurer un repos, l'amena avec lui au concile de Rome, en décembre 1869. L'abbé Seghers prit une part active aux travaux et, malgré sa santé, s'obstina à l'étude des questions théologiques dans lesquelles il acquit des connaissances sérieuses. Béni par Pie IX, il quitta Rome. « Ce n'est pas sans joie — écrivait-il — que je dirige mes pas vers la Belgique, puis vers l'Amérique... et » cependant mon cœur se serrera de douleur lorsque je ferai un éternel adieu à la ville des Papes... ».

A son retour à Victoria, où il arriva avec son évêque à la fin de 1870, de nouvelles fatigues l'attendaient; bientôt la

phtisie fit de progrès rapides. De plus son évêque, usé par trente-trois années d'apostolat, voulait remettre à son fidèle prêtre le soin de conduire son diocèse. Il demanda à Rome une bénédiction spéciale pour l'abbé Seghers, puis s'endormit dans la mort le 28 juillet 1871. La bénédiction de Pie IX arriva et avec elle la guérison.

Après la mort de Mgr Demers, Seghers remplit l'intérim de l'administration du diocèse jusqu'au jour où Pie IX le désigna comme évêque (23 mars 1873). A peine investi de cette charge dont l'exercice s'étendait sur un immense diocèse comprenant l'Orégon, Vancouver et l'Alaska, il se préoccupa de cette dernière contrée, la plus perdue et la plus abandonnée, où vivaient quelques peuplades incultes et vicieuses. Il fit un voyage de reconnaissance à Kodiak et à Unalaska (noût 1873). Puis remettant à des temps propices la continuation de son œuvre, il entreprit l'évangélisation des sauvages de Vancouver. Avec un prêtre belge, M. Brabant, il visita les tribus inhospitalières de la côte ouest de l'île où s'échelonnaient, du détroit de San Juan da Fuca au Cap Cook, quatre milliers d'Indiens; il connut toutes les détresses des voyages douloureux; il resta deux jours sans manger, et, de faiblesse tomba évanoui.

Après avoir répandu la bonne parole chez les tribus de la côte, il revint à Victoria après une absence de deux mois, et le résultat de ce voyage fut l'établissement, en mai 1875, d'une mission permanente à Hesquiât qu'il confia à M. Brabant. En février 1876, c'est la côte orientale qui reçoit sa visite; il parcourt un pays recouvert de quatre pieds de neige, installe un prêtre à Nanaïmo et va prêchant de tribus en tribus.

Grâce à cette activité et à ce dévouement, le diocèse de Vancouver prospérait. Sur une population de 30.000 habitants, Vancouver renfermait 5,400 catholiques, onze églises ou chapelles, trois écoles, deux orphelinats, deux couvents de religieuses et un hôpital. Aussi l'évêque pouvait-il songer à

réaliser l'œuvre d'évangélisation de l'Alaska qu'il avait conçue en 1873. Au mois de juin 1877, il se met en route avec un de ses prêtres, M. Mandart, et aborde un mois après à l'île Saint-Michel. Ne pouvant songer à convertir les habitants de la côte pervertis par le contact avec les pêcheurs de baleines, il gagne le Yukon avec quatre porteurs indiens. Le pays est immense, les rares habitants disséminés parlent un idiome inconnu; il faut franchir les plaines basses et marécageuses de la Tundra ou graver les pentes escarpées qui se dressent le long du fleuve. Il arrive enfin à Nulato, sur les bords du Yukon, à proximité de deux gros villages d'Indiens et établit là le centre de son apostolat. Ayant acquis rapidement la connaissance des idiomes locaux, il prêche aux sauvages Tchaitski réunis pour la pêche. Malgré la neige qui commence à tomber, laissant l'abbé Mandart à Nulato, il pousse jusque chez les Koyoukouks. Son traîneau vole sur le Yukon, traîné par des chiens; le froid est intense et l'on se nourrit de saumon sec, de biscuit et de thé. Là où l'on s'arrête, dans les « barrabarras » où quelques indigènes sont réunis, l'évêque accueilli avec faveur, sème la parole de paix et de vie. A peine revenu à Nulato, il en repart pour d'autres contrées; il voyage par 42 degrés sous zéro; le mercure gèle, lui-même devient méconnaissable. Son apostolat rencontre aussi un puissant obstacle dans l'influence des *Chamans* ou sorciers qui lui disputent le succès. Mgr Seghers quitta Nulato le 3 avril 1878 pour rentrer à Victoria où il arriva le 20 septembre. Cette année il avait visité 30.000 Indiens. Une grande déception l'attendait à son retour. Mgr Blanchet, évêque de l'Orégon, vieilli par quarante années de labeur, avait demandé à Léon XIII de lui adjoindre un coadjuteur, et le Pape avait fait choix de Mgr Seghers. Celui-ci en fut affligé. « Si Dieu veut que je devienne archevêque d'Orégon, disait-il, je me sou mets; mais il m'en coûte beaucoup de quitter mon diocèse, et mes prêtres, et mes chers Indiens. » Il obtint de

pouvoir faire une dernière tournée épiscopale pour consolider son œuvre. Il visita les côtes de l'île Vancouver et se rendit jusqu'à la côte sud de l'Alaska où il établit un prêtre à Wrangell.

Mgr Seghers arriva le 1^{er} juillet 1879 à Portland, sa nouvelle résidence épiscopale, où l'avait précédé sa réputation. Huit jours après, on le voit déjà en route pour reconnaître son diocèse. Il parcourt un pays où un autre héros belge, le P. De Smet (mort le 23 mai 1873), avait réalisé des prodiges et il y rencontre encore un autre belge, le P. Conrardy qui succéda au P. Damien chez les lépreux de Molokaï et qui continuant son sacrifice chez les lépreux chinois voit, à l'heure présente, sa vie s'en aller lambeaux par lambeaux. Il franchit six fois les Montagnes Rocheuses, pénètre dans le district de la Salmon-River qu'aucun prêtre n'avait visité avant lui. Il voyage tantôt à pied, tantôt à cheval par les ravins profonds ou les cimes neigeuses. Dans les campements, il ne dédaigne pas de se rendre utile : coupe le bois de chauffage, le transporte, puise l'eau ou fait la cuisine et refuse qu'on lui accorde plus qu'à ses compagnons. Et lorsque le P. Cataldo lui conseille de ménager ses forces, il répond : « Lorsque je prêche, je me repose d'être à cheval; lorsque je suis à cheval, je me repose de prêcher. » En plus, il se réserve les plus lourdes tâches de l'apostolat : il visite les huttes, baptise les enfants et s'écarte du chemin à la recherche des âmes.

En 1880, après un voyage à Victoria où il s'était rendu pour assister à la consécration de son successeur, Mgr Brandel, il reprend sa tournée dans le nord et le sud de l'Orégon, traversant les montagnes Bleues et le désert de Sauge. « En ces seize mois, écrit-il, j'ai parcouru une distance d'environ 5,000 milles; j'ai confirmé 800 fidèles. J'ai voyagé en bateau à vapeur, en chemin de fer, en diligence, en chariot, en traîneau, à pied, en charrette à bras. J'ai atteint 9,000 pieds d'altitude; une fois par accident à la diligence, j'ai été précipité sur la neige; j'ai été jeté sur

« un rocher par mon cheval; une autre fois, de mon cheval que je montais sans selle, je suis tombé dans l'eau ... ». Les mois suivants il séjourna à Portland, mêlant à ses fonctions épiscopales des courses apostoliques aux Dalles, à Grand-Rond et jusque chez les Lapwa, les Nez Percés et les Cœurs d'Alène.

Entretiens, Mgr Blanchet avait obtenu de Rome d'abandonner des fonctions qui pesaient lourdement sur ses épaules. Il fit ses adieux à son peuple le 27 février 1881. Mgr Seghers désigné pour lui succéder reçut le pallium le 15 août suivant. Le nouvel archevêque convoqua aussitôt un synode diocésain à l'effet de préparer un Concile provincial qui se tint peu de temps après et dont les mesures, approuvées par Léon XIII, furent soumises par lettre pastorale au clergé et aux fidèles de l'Orégon. Mgr Seghers insistait particulièrement sur l'importance d'un enseignement chrétien qu'il cherchait à réaliser malgré l'inertie de son peuple. Lui-même visitait ses écoles avec sollicitude, allait de classe en classe, interrogeant les élèves et les stimulant de ses exhortations. Il s'attacha à mettre de l'ordre dans l'administration de son diocèse dont la situation financière était délabrée. Il réforma la musique religieuse de son église, fonda une société pour l'étude du chant liturgique et organisa un chœur. Il était aidé en cette matière par un talent naturel qui lui fut utile près des Indiens; ceux-ci subissaient l'attrait de son chant et lui-même nota les airs en usage chez eux. Ainsi sa fermeté et son activité s'étendaient à toutes les branches de l'administration diocésaine et les journaux, même protestants, de l'Orégon étaient d'accord pour louer les qualités du cœur et de l'esprit de Mgr Seghers.

Au mois de mars 1882, il se rend en Californie pour étudier l'organisation de l'enseignement; en juillet, il accomplit une visite pastorale dans l'Idaho, où il atteint l'endroit où le P. De Smet, en 1840, avait pour la première fois rencontré un campement de Têtes Plates. Plus loin, à Sainte-Marie, mission fondée

par le P. De Smet, il retrouve deux compagnons du grand apôtre, dont un Flamand, le Frère Claessens. Il franchit les Montagnes Rocheuses, tantôt prêchant les Indiens, tantôt réconfortant les Blancs. Il pénètre dans le Lavabeds, *lits de lave*, région sinistre, sans verdure et sans eau, et passe deux semaines chez les Indiens d'Umatilla. Rentré à Portland le 6 décembre 1882, il retourne l'année suivante par les mêmes chemins, puis revient assister aux derniers moments de son prédécesseur, Mgr Blanchet, dont il prononça l'oraison funèbre (18 juin 1883).

A cette époque, Léon XIII venait de convoquer à Rome les archevêques des Etats-Unis en vue du troisième Concile de Baltimore. Mgr Seghers débarqua à Anvers le 24 octobre 1883, s'arrêta quelques jours dans sa famille, puis partit pour Rome où il se rencontra avec les sommités de l'épiscopat américain. Les réunions furent consacrées à la discussion de la liberté d'enseignement, du développement des séminaires, de l'éducation morale et intellectuelle du clergé, et, d'une façon générale, des moyens de développer l'action catholique dans toutes les sphères. C'est dans l'intervalle de ces travaux qu'il apprit que le siège épiscopal de Vancouver allait redevenir vacant. Se souvenant aussitôt de ses chères missions de l'Alaska et ne redoutant pas le fardeau dont il allait se charger, il demanda de pouvoir abandonner son archidiocèse. Ce désir fut soumis à Léon XIII qui, après un entretien avec le vaillant évêque, l'approuva. Cette décision fut acceptée avec joie par Mgr Seghers. « Impossible, » écrit-il, de vous décrire les sentiments « qui remplissent mon cœur en ce moment « solennel ! Mon sacrifice était accepté !... « Préparez-moi donc un petit coin dans « l'île Vancouver que j'ai choisie en « 1863 pour ma part et ma portion « d'héritage, où j'ai commencé ma carrière « apostolique et où, s'il plaît à Dieu, je « la terminerai. »

Retenu à Rome par les multiples arrangements que nécessitaient ses nouvelles fonctions, il ne la quitta qu'en

février 1884 pour s'arrêter en Belgique où il se dépensa en conférences afin d'intéresser ses compatriotes aux missions indiennes. Croyant mieux réussir, il se présenta en public vêtu du costume de peau qu'il portait dans ses pérégrinations de l'Alaska. Cette exhibition que lui suggérait son ardeur d'apôtre fut critiquée par quelques esprits qui ne le comprenaient pas, aussi Mgr Seghers y renonça-t-il. Il rentra à Baltimore pour l'ouverture du Concile (9 novembre 1884) auquel il prit part et prononça une allocution sur ses missions. Après la clôture du Concile, il s'attarda en route pour se faire entendre dans les églises des villes et recueillir des ressources nécessaires à son œuvre.

Après un court séjour à Portland, il s'achemina vers sa nouvelle résidence épiscopale et fut accueilli à Victoria avec enthousiasme (mars 1885). Sans tarder, il visita les missions qu'il avait élevées autrefois et qui étaient en décadence; il releva de leurs ruines Cawichan, Saanich, Nanaïmo. Au mois de septembre, il est à Juneau, au sud de l'Alaska; il trouve abandonnée la mission qu'il a fondée en 1879 à Wrangel, et il se heurte aux ministres Presbytériens qui jouissent d'un subside annuel de 125,000 francs pour leurs écoles et qui ont indisposé les indigènes contre la religion catholique. Les difficultés ne le rebutèrent pas et le résultat de son voyage fut la fondation de deux missions : l'une à Sitka, l'autre à Juneau. En février 1886, il repart pour l'ouest de l'île Vancouver, fonde un nouveau poste, revoit celui d'Hesquiatic où de grands progrès ont été réalisés, passe six semaines à visiter les villages et les tribus d'Indiens et rentre le 31 mars 1886 à Victoria.

Mais l'Alaska restait la terre promise de ses rêves d'apôtre. Ayant obtenu deux missionnaires du P. Cataldo, supérieur des Jésuites dans les Montagnes Rocheuses, il fit ses adieux à ceux qu'il ne devait plus revoir. Il disait : « Je pars » pour l'Alaska. Dieu sait quand je » reviendrai ... si je reviendrai ... Priez » pour moi ». Il s'embarqua le 13 juillet

avec les Pères Tosi et Robaut et un certain Francis Fuller qui avait fait ses preuves en Idaho. Au passage, il visita la mission de Juneau; puis le bateau atteignit le port de Chilcoot, au fond d'un bras de mer long et étroit au sud de l'Alaska. De là, il avait l'intention d'atteindre les sources du Yukon à travers un pays inexploré et où il allait rencontrer toutes sortes de difficultés. Il se mit en route avec une caravane de cinquante porteurs indiens qui élevèrent des prétentions exorbitantes lorsqu'ils furent arrivés dans les montagnes; la marche fut difficile à cause des torrents, des broussailles ou des rochers à pic; aux lacs d'où sort le Yukon, il fallut franchir en bateau des rapides dangereux. « Dieu seul, dit le P. Tosi, sait » les souffrances et les dangers que nous » avons rencontrés dans cette difficile » traversée de dix-huit jours jusqu'à » l'embouchure de la rivière Stewart » où les missionnaires arrivaient le 7 septembre. L'hiver arctique, cruel, approchait et le Yukon charriait des glaçons. Néanmoins, estimant que les quelques Indiens, qui habitaient au confluent des deux rivières, ne suffiraient pas pour absorber l'activité de trois prêtres et, d'autre part, pressé d'atteindre Nulato où on lui annonçait l'arrivée prochaine de missionnaires protestants, Mgr Seghers se sépara de ses deux compagnons pour entreprendre un voyage de 350 lieues. Il prit avec lui le frère Fuller qui lui paraissait dévoué, mais dont l'intelligence avait donné parfois des signes de troubles. La séparation fut dure, le voyage particulièrement pénible : la barque qui descendait le Yukon subissait l'assaut de tempêtes continuelles et de trombes de neige et risquait d'être écrasée entre les glaces flottantes. Le 4 octobre, Mgr Seghers arrivait à Nuklukayet, épuisé de privations et de fatigues, et il attendit là que les glaces qui recouvraient le Yukon fussent assez fortes pour qu'il pût continuer son voyage en traîneau. Dans ce village, l'évêque fut accueilli avec une apparente bienveillance par un marchand du nom de Walker, hostile aux mission-

naires catholiques, et qui profita de la faiblesse d'esprit de Fuller pour l'exciter contre son maître. Aussi, peu à peu Fuller se montra-t-il peu disposé à obéir à Mgr Seghers; il devint indocile, intraitable, arrogant; chaque page du journal du missionnaire relate des difficultés sans cesse renaissantes. Fuller alla même jusqu'à menacer l'archevêque de son fusil. Mgr Seghers resta à Nuklukayet jusqu'au 19 novembre, profitant de ce repos forcé pour instruire les Indiens. Puis, il reprit sa route, subissant de nouvelles avanies de la part de son compagnon dont la surexcitation et l'air sombre empiraient. Le 26 novembre — il n'était plus qu'à une journée de Nulato — il arrivait à Yissetlatoh et à défaut d'autre abri s'était réfugié pour la nuit dans une pauvre cabane qui servait d'abri aux Indiens à l'époque de la pêche : espèce de puits recouvert d'un toit de gazons. Il s'endormit là dans une peau d'ours avec, auprès de lui, les deux Indiens qui l'accompagnaient et Fuller. Vers le matin, Fuller s'étant levé alla chercher son fusil au fond de son traîneau, écarta sous un prétexte quelconque l'un des Indiens et s'approchant de Mgr Seghers, lui dit : « Evêque, lève-toi ». Aussitôt l'apôtre s'assit sur sa couche et voyant le fusil braqué contre sa poitrine il croisa les bras, baissa la tête... puis retomba atteint au cœur par une balle.

Son crime accompli, l'assassin s'en fut à Nulato avec les deux Indiens, laissant le corps de l'évêque sur la terre nue où la neige le recouvrit. Les Indiens de Nulato vinrent chercher le cadavre et le mirent dans un cercueil qu'on déposa dans un hangar jusqu'au jour où on le ramena à Saint-Michel. Quant à Fuller qui avait pris possession des papiers de l'évêque il accompagna le corps dans son transfert à Saint-Michel, laissant croire qu'il avait agi en cas de légitime défense. Aussi fut-il laissé libre, mais à la suite d'une correspondance imprudente avec Walker, il fut remis aux mains d'un agent du gouvernement.

Au mois de mai 1887, les PP. Tosi et Robaut qui, comme ils l'avaient promis,

devaient venir retrouver l'archevêque à Nulato descendirent le fleuve et apprirent cette fin tragique. Ils se rendirent aussitôt à Saint-Michel espérant trouver un navire pour conduire à Victoria les restes précieux, mais comme il fallait une autorisation du gouvernement et que celle-ci tardait, ils enterrèrent Mgr Seghers dans le cimetière russe, et sur sa tombe qui dominait la mer ils dressèrent une immense croix de bois. Après quoi le P. Robaut retourna à l'intérieur des terres et le P. Tosi s'embarqua pour apprendre au monde chrétien la douloureuse nouvelle. En route, il rencontra à Unalaska le cutter américain le *Bear* dont le capitaine se chargea d'aller chercher l'assassin qui fut amené à Sitka.

La funèbre nouvelle souleva des sentiments unanimes de regrets et le journal protestant *Victoria Colonist* magnifia cette figure d'apôtre qui venait de mourir en plein labeur. Le meurtrier fut jugé, à la fin de 1887 par la cour d'assises de Sitka, et condamné à dix ans de travaux forcés. Cette sentence étonna le public qui reprocha aux magistrats d'avoirmal conduit l'affaire : Fuller avait déclaré qu'il n'avait pas eu l'intention de donner la mort. Quoi qu'il en soit les circonstances du drame et les mobiles qui déterminèrent Fuller ne furent pas entièrement éclaircis. Des enquêtes postérieures révélèrent que ce n'était pas la folie seulement qui avait armé Fuller, mais qu'il avait peut-être aussi obéi à des influences étrangères hostiles aux missions catholiques.

Grâce à des démarches faites par Mgr Gibbons auprès du gouvernement américain, l'autorisation de ramener les restes de l'apôtre de l'Alaska fut accordée et, le 15 novembre 1888, le corps de l'évêque rentrait à Victoria, porté par six marins. Il fut reçu par son successeur Mgr Lemmens et par Mgr Broudel, puis, après des obsèques solennelles, définitivement couché sous les dalles de la cathédrale. Son œuvre ne périt pas avec lui; les missions de l'Alaska, confiées à de nouveaux religieux et religieuses, prospérèrent et à la fin de 1894,

Léon XIII érigea cette province en vicariat apostolique.

La vie de Mgr Seghers dit assez l'activité débordante qui l'animait et le dévouement inlassable qu'il montrait aux tribus indiennes abandonnées dans les déserts neigeux de l'Alaska. C'était un cœur chrétien fait d'humilité et d'obéissance qui trouvait dans la méditation et dans la prière toutes ses joies et ses consolations. Aprè au travail, il s'assimilait avec facilité les langues et les dialectes et connaissait tous les idiomes variés de la côte ouest de Vancouver et des Indiens de l'Alaska; sa science étonnait ceux qui l'approchaient; il consacrait à l'étude ses moments de loisirs et ses livres étaient les inséparables compagnons de ses tournées évangéliques. Il fut un de ces hommes bâtis pour l'action et pour le bien dont notre pays peut être justement fier.

Fritz Masoin.

Maurice de Baets, *Mgr Seghers l'apôtre de l'Alaska* (Gand, Siffer, 1896).

SEGHERS (*Corneille-Jean-Adrien*), peintre, né à Anvers, le 18 mars 1814, mort en 1869. Il était fils de Corneille et de Catherine-Joséphine Janssens. Son père désirant lui faire embrasser l'état de notaire, lui fit étudier le latin et le grec; puis il l'engagea dans une étude de notaire où il resta jusqu'en 1837. Ses parents écoutèrent plus tard des conseils plus intelligents qui les engagèrent à lui faire apprendre la peinture. Il s'imposa de lourdes privations, s'exerça dans un grenier et quitta la maison paternelle. Après avoir végété péniblement pendant six mois, on lui commanda un tableau pour l'église de Notre-Dame d'Anvers, un Anglais en acheta un second. Seghers en exposa un troisième dans sa ville natale et enfin il atteignit son but. Il fit un voyage en Allemagne. En 1844, il quitta Anvers pour se fixer à Bruxelles où il fit depuis lors bon nombre de portraits et d'autres sujets qui, pour la plupart, furent envoyés en Allemagne et en Angleterre. Il décora de sa main la demeure de M. Goethals et d'autres grandes maisons à Bruxelles,

à Gand, à Cologne. Il voulut visiter l'Italie classique et y étudier la peinture à la fresque qui, à cette époque, était encouragée par le gouvernement. Il partit en 1850 pour Rome et y étudia chez Francisco Cogetti. Il résida alternativement à Venise, Florence et Padoue. Pendant son séjour à Rome, son père mourut et, quand quelques mois plus tard il reçut la nouvelle que sa mère aussi était dangereusement malade, il se sentit invinciblement attiré vers sa terre natale. Le 10 mai 1858, il épousa Elisabeth-Joséphine Verdeyen.

Seghers produisit de nombreux tableaux. La plupart furent commandés par des étrangers et exécutés dans sa maison, rue d'Autriche, 10; à Schaerbeek-lez-Bruxelles. Personne ne les vit, excepté quelques amis; rarement il les montra. En 1860, il en exposa un très petit, représentant *l'Offrande* : « une dame venant vendre chez un diamantaire juif les pierreries qui entourent un portrait ». Adolphe Siret en dit : « Ce petit chef-d'œuvre traité dans le style des grands tableaux est plein d'effet, de puissance et de ce je ne sais quoi caractérisant les choses hors ligne. Je ne pense pas qu'il y ait dans aucune des écoles modernes un exemple pareil de la grande peinture appliquée à la miniature. »

Il s'adonna avec le meilleur succès à l'eau-forte et imita Rembrandt; les épreuves sont signées C.S., parfois S. C. et parfois Cornelis Seghers; les plus anciennes datent de 1841.

Nous connaissons de Seghers les eaux-fortes suivantes : *Le Masque, Vire la bierre, Le Balcon, Fête de Soudard, Tête de Vieillard, la Sieste, Femme masquée, Tête d'homme, Paysan fumant, Attaque d'une batterie, Femme lisant une lettre, Motifs d'architecture, Jeune femme montrant une grappe de raisin, Portrait de peintre, Les Coureurs*.

Max Rooses.

SEGHERS, (*Daniel*), peintre. Voir SEGERS.

SEGHERS (*François-Jean-Baptiste*), violoniste et chef d'orchestre, né à Bruxelles, le 17 janvier 1801, mort à Mar-

gency (Seine et Oise), près de Paris, le 2 février 1881. Elève de Gensse à Bruxelles, puis de Baillot, au Conservatoire de Paris, il acquit une technique complète du violon, et fut un des fondateurs, en 1827, de la Société des concerts du Conservatoire de Paris, orchestre admirable dont il fit partie jusqu'en 1848. Il consacra sa vie à l'enseignement et à la propagation de la musique classique. En 1849, il prit la direction de la Société Sainte-Cécile, dont les concerts symphoniques connurent une véritable vogue, et qu'il dirigea jusqu'en 1854. Sa démission entraîna la dissolution de ce groupement qui avait fait connaître au public parisien beaucoup d'œuvres importantes, exécutées avec une rare perfection, notamment des pages maîtresses des grands compositeurs allemands : Beethoven, Weber, Mendelssohn, Schubert, Schumann, Wagner, etc., et des jeunes maîtres français de son temps : Berlioz, Gounod, Saint-Saëns, etc. Seghers exécuta le premier, en novembre 1850, l'ouverture de *Tannhäuser* à Paris. Henri Berlioz a fait de lui ce bel éloge : « C'est un « artiste dévoué, chaleureux, studieux, « plein du zèle le plus pur, et qui pos- « sède un talent spécial et bien rare pour « mener à bien l'exécution de la grande « musique d'ensemble ... Rien n'échappe « à l'oreille de M. Seghers; il s'en- « quiert des moindres imperfections et « indique immédiatement le moyen de « les corriger; il entre dans la pensée « intime de l'auteur qu'il s'agit d'inter- « prêter, et la dévoile en peu de mots « aux artistes qu'il dirige ... »

Paul Bergmans.

Ed. Grégoir, *Panthéon musical*, t. III (Bruxelles, 1876), p. 81-84. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. Supplément par Arthur Pougin, t. II (Paris, 1880), p. 508. — Ed. Grégoir, *Les artistes musiciens belges au XVIII^e et au XIX^e siècles* (Bruxelles, 1885), p. 369.

SEGHERS (Gérard), peintre. Voir SEGERS.

SEGHERS (Henri-Louis-Charles-Joseph), calligraphe, né à Anvers, le 19 mars 1823, mort dans cette ville, le 22 mai 1905. Il était fils de Corneille

Seghers, calligraphe, né à Anvers en 1778, décédé en 1850. Nommé professeur de calligraphie en remplacement de son père à l'Athénée royal d'Anvers, le 6 janvier 1852, il devint calligraphe dessinateur du roi Léopold I^{er} en décembre 1856 et du roi Léopold II en février 1866. Il fut décoré de la Croix civique de première classe, chevalier de l'Ordre du Christ de Portugal et chevalier du pape Pie IX.

Ses principales œuvres sont : Grand tableau à la plume à l'occasion du 25^e anniversaire du règne de Léopold I^{er}. Ce tableau se trouve à la Chambre des représentants, à Bruxelles. — Grand tableau à la plume fait à l'occasion du 25^e anniversaire de la Société Royale d'Harmonie d'Anvers. — Dans le Livre d'Or de la ville d'Anvers, il a dessiné les portraits de la Famille royale de Belgique, du Bourgmestre et des Echevins, de Liszt, Gounod, Ambroise Thomas, de Lesseps, etc. — Presque tous les rois et empereurs du monde possèdent leur portrait dessiné à la plume, ainsi que des adresses et des manuscrits exécutés par Seghers.

En 1855 et 1866, il a édité des modèles, méthodes de calligraphie universellement connus. On lui doit aussi : *Alphabets antiques, initiales, fragments, extraits de manuscrits du XII^e au XIX^e siècle* (trois éditions, la dernière d'Anvers, 1877) et *Trésor calligraphique. Recueil de lettres, initiales, etc., du moyen âge et de l'époque de la Renaissance* (Anvers, 1878).

Il a laissé deux fils : Henri, artiste peintre, né en 1848, et Jules, calligraphe dessinateur, né en 1858, successeur de son père.

Max Rooses.

Bibliographie nationale, t. III, p. 407. — *Recherchements particuliers*.

SEGHERS (Louis), homme de lettres, journaliste, né à Ath, le 26 juin 1826, mort à Molenbeek-Saint-Jean, le 27 mai 1870. Soit qu'il n'ait pas eu le désir ou les moyens de compléter à l'université des études humanitaires qui avaient été peu remarquables, soit qu'il ait préféré

voler sans tarder de ses propres ailes dans la carrière littéraire qu'il plaçait au-dessus de toutes les autres, il ne fréquenta aucun cours universitaire. De très bonne heure, il fit du journalisme en Belgique et à l'étranger. La *Bibliographie nationale* qui mentionne sa collaboration à des feuilles françaises, au *Journal du Palais* de Paris, à l'*Union bretonne* de Nantes, comme à quatre journaux belges, deux de Gand, deux de Bruxelles, aurait pu en citer d'autres encore au dire de ceux qui affirment que Seghers fut, pendant quelques années, fort mêlé au monde du petit journalisme parisien, dont il conserva toute sa vie les allures débridées et auquel il emprunta le style outrancier de ses publications ultérieures. Rentré dans son pays sans avoir réussi à se faire un nom, il dut au *Journal de Gond* de sortir un peu de l'obscurité par la publication des *lettres de Jean-Pierre*, où l'on remarque de l'humour et de l'esprit et que l'*Office de Publicité* republia en 1860.

Toutefois ce n'est que quatre ans plus tard, après avoir plutôt végété de nouveau dans la rédaction de feuilles d'existence éphémère, que Seghers arriva à faire sérieusement parler de lui. Dans les derniers jours de septembre 1864 était lancée à Bruxelles, une circulaire-réclame de M. L. *Ménippe* annonçant pour le 1^{er} octobre une Revue pour rire : *Les Marionnettes du jour*, 8, Galerie du Roi. « Des raisons de convenance, disait L. Ménippe, m'ont empêché de continuer ma causerie hebdomadaire dans le *Guide du commerce* le jour où ce journal, devenu quotidien, s'est uniquement consacré aux renseignements utiles aux négociants et industriels. J'ai donc pris le parti de publier tous les quinze jours une Revue pour rire ».

Et de fait le 1^{er} octobre paraissait le premier numéro des *Marionnettes du jour* (Revue bi-mensuelle) dont voici les débuts : « Au public. Mesdames et Messieurs, j'ouvre pour les partisans du franc-rire et du franc-parler un petit théâtre qui ne manquera jamais d'ac-

teurs ni de comédies... » Les *Marionnettes* faisaient songer aux *Guêpes* d'Alphonse Karr. Ce qu'on appelait le *doctrinarisme* était la bête noire de Ménippe. Il enveloppait dans la même réprobation Malou et Frère-Orban. Partisan des mesures radicales, il malmenait le libéralisme modéré non moins que les Jésuites. De la verve bien satirique, des traits d'esprit mordants, une gaieté audacieuse, un sans-gêne qui dépassait souvent la mesure, lui attirèrent beaucoup de lecteurs, à Bruxelles surtout, où l'on est frondeur et grand ami de la « zwanze » que les *Marionnettes* promettaient. Le titre de la *Revue* était aussi, il faut l'avouer, une trouvaille comme le nom de l'auteur. Le succès vint à Seghers, mais allait-il durer ? C'était douteux : on se lasse de la satire, même quand elle est spirituelle. À la fin de la troisième année de la publication (Numéro du 1^{er} novembre 1866) nous lisons : « A mes abonnés : Mes *Marionnettes* vont atteindre leur quatrième année ; — Les indulgents veulent bien les déclarer d'assez gentilles personnes et je les remercie, tout en avouant que je ne souhaite de pareilles filles à aucun père. Je ne puis, sur l'honneur, subvenir aux frais de leur entretien ». Seghers ajoutait qu'il ne paraîtrait plus que le premier de chaque mois, par transaction, car « il n'avait plus pour payer ses vingt-quatre petits livres annuels que cent camarades dont il ferait encadrer les noms pour servir à l'histoire littéraire de son pays et de son temps ». On sentait la fin prochaine ! La quatrième année des *Marionnettes du jour* s'arrêta à septembre 1867. Mais Ménippe ne renonça pas au journalisme, on le verra tout à l'heure.

Il n'avait pas écrit que ses *Marionnettes* pendant les années 1864 à 1867 : il avait fait du roman et du théâtre. En 1865 paraissait à Bruxelles, chez J. Procureur la *Ferme des deux Cyprès* où Ménippe mettait en scène des événements dramatiques qui s'étaient passés aux portes de Bruxelles et qui devaient réveiller dans plus d'un esprit (c'est

lui qui parle) « de déplorables souve-
nirs et des larmes souvent — des larmes
« de vieillards et de vieilles femmes ». Une erreur judiciaire, constatée bien tardivement, était le fond de cette histoire où sont critiqués vivement les procédés de la justice du temps. Ménippe décrivait les funestes effets de l'instruction secrète; il ne ménageait pas le Procureur du Roi qui, par amour-propre, veut *per fas et nefas* la condamnation du prévenu. Sans doute, les noms véritables des personnages du drame étaient déguisés, parce que « les plus intéressants », disait l'écrivain, « vivaient encore et que plusieurs autres d'un caractère odieux, se « rattachaient à des familles respectables », mais l'histoire avait eu tant d'écho et le récit en était si attachant que la *Ferme des deux Cyprès* eut les honneurs d'une seconde édition en 1866.

En même temps qu'il écrivait sa *Ferme des deux Cyprès* et ses *Marionnettes*, Seghers faisait représenter à Bruxelles, au théâtre des Délassements, une revue de l'année 1865 en cinq actes et douze tableaux : *Don Quichotte à Bruxelles*. Le 28 juin 1867 il donnait au Théâtre Lyrique : *Les Emigrés de la Senne à l'exposition de Paris*, farce municipale et internationale en 3 actes et 5 tableaux. Ses *Marionnettes* se mouraient alors et le théâtre le prenait de plus en plus. Il fit jouer aux Délassements le 9 janvier 1868 cinq actes et sept tableaux, revue sous le titre de *Oh! la! la!* et toujours sous le pseudonyme de Ménippe (qui n'en était plus un pour personne). Le public prenait plaisir à entendre les à-propos, les couplets de circonstance de ces revues qui mordaient tout en faisant rire.

Les *Marionnettes* ont publié quelquefois une analyse de ces Revues, dont les allusions très transparentes étaient bien accueillies. Elles en ont publié aussi de nombreux couplets. Seghers, dont les *Revue*s n'avaient aucune prétention à la littérature, voulut s'essayer dans la comédie. Il écrivit un *Nuage au ciel* en un acte joué au théâtre du Parc le 8 février 1869. Cette comédie ne réussit pas du tout et ne fut pas imprimée.

Des amis lui proposèrent alors de refaire du journalisme et ils lui offrirent une collaboration sérieuse : parmi eux Louis Labarre, Victor Hallaux, Joe Dirix de Ten Hamme, etc. Deux financiers, Wolfs et Fontaine firent les fonds. Seghers, justifiant la chanson qui dit que l'on revient toujours à ses premières amours, accepta la direction et la rédaction en chef d'un petit journal où la politique radicale fit entendre sa voix quotidiennement : les *Nouvelles du jour* (1869-1883). Beaucoup de journalistes arrivés depuis lors à la fortune ont dû y faire leurs premières armes. C'était le journal où les étudiants, les *avancés*, jetaient volontiers leurs gourmes — on l'a su plus tard. Seghers signait encore ses articles de son vieux pseudonyme de Ménippe, mais la destinée voulut qu'il n'en écrivit plus beaucoup. Ses jours étaient comptés depuis le commencement de 1870. Il n'atteignit pas la quarante-troisième année.

Ernest Discailles.

Jean Pierre, *Politique des paysans* (Office de Publicité, 1860). — Ménippe, *Les Marionnettes du jour* (1864-1867); *La Ferme des deux Cyprès* (1865 et 1866); *Don Quichotte à Bruxelles*; *Les Emigrés de la Senne à l'exposition de Paris*; *Oh! la! la!* (Revue imprimée chez Procureur à Bruxelles en 1866 et 1867). — *Les Nouvelles du jour* de 1869 à 1870. — Souvenirs personnels. — Journaux de l'époque. — Renseignements fournis par Mr l'avocat De Broux qui écrivit passagèrement dans les *Nouvelles*, et par Mr Bontemps qui reprit le journal après la mort de Seghers. — Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

SEGRÉ (Jean DE), de SEGRIS ou de SEGRY, diplomate hennuyer du xv^e siècle. Il devint prêtre et fut nommé en 1425 prévôt du chapitre de Saint-Vincent de Soignies; il est encore mentionné en cette qualité en 1450. De 1424 à 1427, il occupa les fonctions de trésorier des chartes des comtes du Hainaut. Jean IV, duc de Brabant, dont il était conseiller, lui confia plusieurs missions fort délicates près du souverain pontife, au sujet des dispenses qu'il avait obtenues pour son mariage avec la duchesse Jacqueline de Bavière. Lors de l'invasion du Hainaut par le duc de Glocester, en 1425, Segri fut chargé de négociations avec le duc

de Bourgogne, qui lui accorda diverses faveurs l'année suivante.

Paul Bergmans.

A. Demeuldre, *Le chapitre de Saint-Vincent à Soignies*, p. 337. — L. Devillers, *Cartulaire des comtes de Hainaut*, t. IV, V et VI. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, p. 325-326.

SEISS (*Jacques-Ferdinand*), peintre. Voir SAEY.

SEIWOLD, abbé de Saint-Hubert. Voir SEVOLD.

SEL (*Charles-Henri*), historien, né à Boom, le 17 mars 1825, mort à Louvain, le 25 février 1894. Il étudia à l'université de Louvain et fut ordonné prêtre le 22 décembre 1849. Il fut nommé vicaire successivement à Wemmel (1850), Hombeek (1853), Malines (SS.-Pierre-et-Paul, 1856), et Louvain (Ste-Gertrude 1863), puis curé à Overlaar, près de Hougaarden (1866), et à Boitsfort (1878). En 1882, il fut nommé aumônier à Saint-Hubert. Etant curé à Overlaar, il occupa ses loisirs à écrire l'histoire deson pays natal, sous le titre de : *Proeve van historische mengelingen over 't land van Rumpst en in het bijzonder over de heerlijkheid van Boom*. Leuven, We C. J. Fonteyn, 1873-1878.

Herman Vander Linden.

Frederiks en Vanden Branden, *Biographisch Woordenboek*. — *Bibliographie nationale*, t. III.

SÉLADE (*Emmanuel-Charles-Victor*), médecin, né à Sombreffe, le 4 novembre 1813, mort à Ixelles, le 6 novembre 1867. C'est à Ixelles qu'il pratiqua la médecine. Il s'occupa de questions ressortissant à diverses branches de l'art de guérir, et se mit en rapport, par ses publications, avec de nombreuses sociétés savantes du pays et de l'étranger. Il était membre de la commission médicale de Bruxelles. On a de lui : *Mémoire sur la nature et le traitement de la syphilis*. Bruxelles, 1842; in-8°. — *Rapport sur le travail des enfants, et de la condition des ouvriers de la capitale, par la commission médicale de Bruxelles*. Bruxelles, 1847; in-8°. — *Mémoire sur le typhus*. — *Mémoire sur les préparations mariales*. — *Considérations sur une nouvelle méthode*

de traiter l'épilepsie en développant une fièvre intermittente artificielle. — *Considérations générales sur le mode d'action des principes morbides, des médicaments et des poisons, suivies du mode d'action du nitrate de potasse*. Ces quatre derniers mémoires ont été réunis en un volume in-8°, paru à Bruxelles, en 1846, et offert en hommage au docteur A. M. Fallot.

Ch. Van Bambeke.

Bibliographie nationale, t. III.

SELDERSLAGH (*Jacques*), peintre, à Breda en 1652, mort à Anvers, le 16 novembre 1735. Dans le but de parfaire son éducation artistique, il vint se fixer à Anvers, où il entra comme élève dans l'atelier du peintre Gaspar-Pierre Verbruggen le vieux. C'est à ce titre qu'il fut admis pendant l'exercice 1679-1680, dans la gilde Saint-Luc. Peu après il acquit, à Anvers, le droit de bourgeoisie. C'est, en effet le 20 septembre 1681 que fut inscrit, comme citoyen de la ville : *Jacobus Selderslagh, constschilder geboren van Bredael*. On retrouve aussi son nom sur la liste des membres de la Sodalité des célibataires; il y était entré le 20 octobre 1680. Il épousa, le 24 février 1682, Jeanne-Catherine Pauwels.

Selderslagh peignait les fleurs et les sujets religieux, et, mariant ces deux genres, il se plaisait surtout à reproduire des compositions pieuses placées au centre de couronnes fleuries. C'est ainsi que, dans diverses ventes de collections particulières, ont figuré sous sa signature des toiles représentant la *Vierge avec l'enfant Jésus, Saint Joseph, l'Assomption, la Tête du Christ ou de la Vierge*, mais toujours entourés de couronnes et de bouquets de fleurs.

Fernand Donnet

Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — *Les Liggenen et autres archives de la gilde anversoise de Saint-Luc*. — Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les époques*. — Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilder school*.

SELLIERIS DE MORANVILLE (*Léonard-Charles-Adrien*, chevalier **DE**), fonctionnaire, publiciste, né à Bruxelles,

le 8 prairial an XI (28 mai 1803), mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 14 avril 1856. Il fit ses études universitaires à Louvain et à Gand, où il reçut le titre de docteur en droit, le 14 janvier 1826, avec une thèse : *De contrahenda emptione-venditione secundum jus romanum* (Bruxelles, Demat et Remy, 1826; in-4°, 32 p.). Après son stage, il fut inscrit en 1829 au tableau des avocats de la cour d'appel de Bruxelles. De 1830 à 1842, il fut rédacteur en chef du *Journal de la Belgique*, fondé en 1814. Lors de la création, le 12 avril 1843, de l'inspection cantonale de l'enseignement primaire, il fut nommé inspecteur du canton d'Assche. C'est à raison de ces fonctions sans doute, qu'il écrivit un petit manuel scolaire d'histoire nationale, rédigé en flamand, et publié sous le voile de l'anonyme : *Beknopte geschiedenis van België, ten gebruike der scholen* (Bruxelles, Landrien, 1851; in-16).

Outre sa thèse et ce manuel, le chevalier de Selliers de Moranville a encore écrit les brochures suivantes : 1. *La ville de Bruxelles et la section centrale : quelques observations en faveur de la convention du 5 novembre*. Bruxelles, Deprez-Parent 1842; in-8°, 46 p. — 2. *De la réunion des faubourgs à la ville de Bruxelles*. Bruxelles, Parent, 1843; in-8°, 73 p. C'est un exposé complet et net des divers projets présentés et des intérêts qui se rattachent à la réunion; la *Belgique judiciaire* en fit un compte rendu détaillé et élogieux (t. II, 1844, col. 238-239). — 3. *De l'enseignement des poids, mesures et monnaies* (loi du 23 septembre 1842 art. 6). Bruxelles, Parent, 1854; in-16, 52 p. — 4. *La Question des jurys universitaires*. Mémoire adressé au ministre de l'intérieur, le 8 décembre 1854.

Paul Bergmans.

Messenger des sciences historiques de Belgique, 1844, p. 249. — B^{on} Is. de Stein d'Altenstein, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1854, p. 253. — *L'Emancipation* (Bruxelles), 19 avril 1856. — E. Picard et F. Larcier, *Bibliographie générale et raisonnée du droit belge* (Bruxelles, 1882), p. 249. — *Bibliographie nationale*, t. I (Bruxelles, 1886), p. 528. — Renseignements fournis par son fils, le chevalier de Selliers de Moranville, lieutenant général commandant la gendarmerie, à Bruxelles.

SÉLYS (*Michel-Laurent*, baron **DE**), homme politique, né à Liège, le 10 février 1759, y décédé le 25 avril 1837. Michel de Sélys appartient à cette génération liégeoise qui connut et servit successivement quatre régimes : celui des princes-évêques, la domination française, le régime hollandais et la Belgique indépendante. Il fut tour à tour conseiller, président et maire de la municipalité liégeoise à l'époque de la République française, membre du Corps législatif sous le Consulat et l'Empire, député aux États provinciaux et conseiller de Régence de Liège, sous le gouvernement du roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas, enfin membre du Congrès national en 1830.

Il avait vingt ans lorsque éclata la révolution liégeoise de 1789, à laquelle il fut mêlé avec Fabry et de Chestret; il était trop jeune pour y jouer un rôle prépondérant. Sa carrière politique ne commença réellement que trois ans plus tard, au cours des événements qui suivirent la restauration du prince-évêque Hoensbroeck et qui précédèrent l'occupation définitive de la principauté de Liège par la France.

Succédant à son oncle Hoensbroeck, mort le 3 juin 1792, le comte de Méan, le dernier prince-évêque, monta sur le trône épiscopal de Liège, le 16 août de la même année. Trois mois plus tard, Dumouriez gagnait sur les Autrichiens la bataille de Jemappes et Méan quittait Liège, que les troupes françaises occupèrent aussitôt, du 27 novembre 1792 au 1^{er} mars de l'année suivante.

Dès son arrivée à Liège, le vainqueur de Jemappes proclama la souveraineté du peuple et invita les Liégeois à former une convention nationale et à nommer une municipalité. Tout citoyen, âgé de dix-huit ans, était électeur et éligible. La municipalité « de la ville, faubourgs et banlieue de Liège, y compris Herstal », fut élue le 30 décembre 1792. Michel de Sélys en faisait partie comme conseiller suppléant : ce furent ses débuts comme homme politique. La municipalité élue le 30 décembre 1792 présida, le 23 janvier suivant, à la consultation populaire

sur la réunion du pays à la France : la réunion fut votée par 9,660 voix contre 40. Liège ne comptait alors que 45,000 habitants. Ce fut le seul acte important de cette municipalité, qui n'eut qu'une durée de deux mois : le 1^{er} mars 1793, les Français évacuèrent la ville, les Impériaux y firent leur entrée cinq jours après, et Méan le 21 avril suivant. De Sélys et ses collègues émigrèrent.

La victoire de Jourdan à Fleurus, l'année d'après, vint encore changer la face des choses. De nouveau, et cette fois pour ne plus y reparaitre en qualité de souverain, Méan quitta Liège, le 20 juillet 1794 ; le 27 (9 thermidor, an II, jour de la chute de Robespierre à Paris), les Français rentrèrent à Liège et, le 21 août, le représentant du peuple près l'armée de Sambre-et-Meuse, Gillet, rappela l'ancien magistrat qui avait été banni. Le 1^{er} octobre 1795, le pays de Liège, ainsi que les Pays-Bas autrichiens, fut définitivement réuni à la France. Nommé membre de l'administration départementale, de Sélys fut chargé en cette qualité de l'organisation du canton de Saint-Trond, où il avait des propriétés, tant du chef de son père que du chef de sa mère, la baronne de Bormans de Hasselbroeck. Le 15 décembre, une dépêche du citoyen Boutteville, commissaire du gouvernement près le département de l'Ourthe, pourvut à la nomination d'une municipalité liégeoise : de Sélys en était membre et il en fut élu président.

L'un des actes de cette assemblée fut l'arrêté du 17 juillet 1796 « prescrivant » aux curés, vicaires, chefs et membres « de corporations de déposer, dans les » dix jours, au bureau de l'état civil, les » registres destinés à constater les naissances, mariages et décès dont ils » avaient la garde ». Signalons encore deux dépêches relatives, l'une au Perron liégeois, l'autre à l'érection du cimetière de Robermont : la première, du 1^{er} août 1796, chargeait le bureau des travaux publics « d'ôter la croix qui » se trouve placée sur la pomme de pin » surmontant la colonne de la grande

« fontaine du Marché » ; l'autre, du 25 avril 1797, désignait deux membres de l'administration communale, ayant mission de visiter, avec le délégué du département de l'Ourthe, le jardin emmurailé de l'ancien couvent de Robermont, pour y établir un cimetière.

Le 16 mai 1797, fut installée la municipalité élue par le peuple, succédant à celle nommée par Boutteville, le 15 décembre 1795. La présidence en fut continuée à de Sélys, mais il donna presque aussitôt, le 21 mai, sa démission de président et de membre de l'assemblée. Nous n'avons pu découvrir les causes de cette détermination : les archives de l'hôtel de ville de Liège indiquent simplement qu'il fut remplacé par le citoyen Lyon, comme président, et par l'instituteur Ista, comme membre.

Le Directoire fit place au Consulat. Le 3 mai 1800, un arrêté du préfet du département de l'Ourthe, Desmousseaux, suspendit de ses fonctions la municipalité en charge et désigna pour la remplacer provisoirement les citoyens « Sélys, Bataille et Soleure », sous la présidence de Sélys. Par décret des consuls du 11 mai, Michel Sélys fut appelé aux fonctions de maire et installé, le 19 juin, par le préfet Desmousseaux. Deux ans plus tard, le 14 avril 1802, il abandonna la mairie pour entrer au Corps législatif, à Paris. A peine installé, il y fit preuve d'une grande indépendance de caractère : il fut l'un des sept membres de l'assemblée qui votèrent contre la prolongation à vie des pouvoirs du premier consul. Il siégea au Corps législatif durant sept années consécutives.

En 1814, lors de l'invasion des alliés, nous le retrouvons au nombre de députés et anciens députés des départements de l'Ourthe, de la Meuse inférieure et de la Roer, chargés de réclamer, auprès du baron de Sach, commissaire du roi de Prusse, contre une contribution de trois millions imposée à ces trois départements.

Après la constitution du royaume des Bas-Bas, il fut nommé membre des Etats provinciaux de la province de Liège ; puis il siégea au conseil de Régence de

sa ville natale, du 11 octobre 1819 au 3 octobre 1821, date à laquelle il démisionna.

A l'époque de la révolution belge, il fit partie à Liège, le 15 septembre 1830, d'un comité de vingt-et-un membres, le « comité consultatif », nommé par le conseil de Régence pour veiller à toutes les mesures de sûreté publique qui seraient jugées nécessaires. Enfin, il fut élu membre du Congrès national par le district de Waremme, avec Fleussu, Cartuyvels et Dubois; la province de Liège tout entière était représentée par dix-neuf députés. Le 22 novembre, il fut au nombre des 174 députés qui votèrent pour la forme de gouvernement monarchique; trois de ses collègues de la députation liégeoise, de Thier, David et Lardinois, comptèrent parmi les treize opposants qui votèrent pour la république. — Le 25 novembre, il fit encore partie de la majorité qui décréta, — par 161 voix contre 28 — l'exclusion perpétuelle des membres de la maison d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique : cette fois encore, la minorité comprenait trois de ses collègues liégeois, de Gerlache, Orban-Rossius et de Stockheim-Méan. — Le 28 janvier 1831, il accorda son suffrage à la candidature au trône du duc de Nemours, qui l'emporta par 97 voix sur 192 votants : parmi ses collègues de la députation liégeoise, de Gerlache, de Behr, Lebeau, Deleeuw et Raikem votèrent pour le duc de Leuchtenberg; de Stockheim et de Waha, pour l'archiduc Charles. Enfin, le 14 juin 1831, eut lieu l'élection de Léopold Ier : de Sélys fut un des quatorze membres qui votèrent en faveur du Régent, Surllet de Chokier, comme chef de l'Etat.

Ce fut son dernier acte politique. Michel de Sélys passa les six dernières années de sa vie dans une paisible retraite, soit à son château de Longchamps (Waremme), soit à Liège, où il mourut le 25 avril 1837. Il fut le père du baron Edmond de Sélys Longchamps, entomologiste distingué (voir l'article suivant).

Eugène Duchesne.

Becdelièvre, *Biographie liégeoise*. — Mémorial et archives de la ville de Liège. — Journaux du temps. — Renseignements particuliers.

SELYS LONGCHAMPS (*Michel-Edmond* baron **DE**), naturaliste, président du Sénat, né à Paris, le 25 mai 1813, mort à Liège, le 11 décembre 1900. — En 1816, lors de son premier séjour à Longchamps, Michel-Edmond vit pour la première fois son père, retenu en notre pays par les événements politiques. C'est seulement en 1827 que Michel-Edmond vint s'installer définitivement chez nous avec sa mère et sa sœur. Le beau domaine de Longchamps lui inspira une véritable passion pour l'histoire naturelle. A l'âge de quinze ans, il faisait, avec Henri Stephens, jardinier de l'Université, un herbier, classé d'abord selon la méthode de Linné, puis suivant celle de de Jussieu. L'année suivante, le 5 mai 1829, H. Stephens et Davreux présentaient le jeune naturaliste comme membre à la Société des sciences naturelles de Liège, où il lisait un travail qui ne fut peut-être jamais publié. C'était un *Mémoire sur les Lépidoptères de la province de Liège*. Deux ans plus tard, il écrivit pour le *Dictionnaire géographique de la province de Liège*, publié par Ph. Vander Maelen, un *Catalogue des Oiseaux des environs de Liège classés d'après une nouvelle méthode*. L'aspirant naturaliste, comme il s'intitulait, s'était donné la peine de dessiner et de peindre, en ce mémoire, les figures des espèces du pays. Dans le même volume, il fournit aussi la *Liste des genres d'insectes aptères, névroptères et lépidoptères de la province de Liège*. A partir de ce moment jusqu'à la fin de son existence, ses notices scientifiques vont se suivre en séries continues sur des sujets variés, mais se rapportant d'ordinaire à la systématique et à la morphologie animales.

Le 27 février 1838, de Sélys Longchamps épousait Sophie-Caroline d'Omalus d'Halloy, fille du célèbre géologue belge, mais son mariage ne vint entraver en rien son inclination pour l'histoire naturelle. Il envoya même à la Société entomologique de France, dit A. La-

meere, une liste de Lépidoptères qu'il avait recueillis pendant son voyage de noces en Italie. Ses publications, qui se succèdent rapidement, forcèrent l'attention des hommes de science. Dès 1841, l'Académie royale de Belgique lui conféra le titre de correspondant. Cinq ans plus tard, il était membre titulaire de ce corps savant.

Naturaliste descripteur, il a toujours marqué ses prédilections pour l'étude de la faune de Belgique. En 1842, il fit paraître la première partie de sa *Faune belge (Indication méthodique des Mammifères, Oiseaux, Reptiles et Poissons observés jusqu'ici en Belgique)*. A la séance publique du 16 décembre 1852 de l'Académie, il prononça un discours sur le *Calendrier de Faune en Belgique*. Et cette faune lui suggéra encore, en 1854, le sujet de son discours comme directeur de la Classe des sciences. Il envisagea surtout, en cette lecture, la distribution géographique des animaux et il divisa, à ce point de vue, notre pays en sept régions. Nous nous trouvons ici en face d'un travail à peu près définitif. Plus tard, dans la *Patria Belgica*, il écrivit avec grande compétence et d'une façon à la fois soignée et complète, le chapitre : *Mammifères, Oiseaux, Reptiles*. Toujours épris de la faune de Belgique et plus particulièrement de celle de la région qu'il a si longtemps habitée, il fit en 1897, de nouveau comme directeur de la Classe des sciences de l'Académie, un discours intitulé : *Le déclin d'une faunule*. Dans ce travail, il rechercha les causes de l'appauvrissement d'un petit territoire hesbayen et il y montra que « l'homme finit par établir » le désert autour de lui ».

Passons successivement en revue les divers groupes du règne animal dans l'étude desquels M.-E. de Sélys s'est spécialisé.

En ce qui regarde les Mammifères, le savant belge s'intéressa d'abord plus particulièrement aux Campagnols du pays. Il en distingua cinq espèces dans les environs de Liège, et il en découvrit une souterraine *Arvicola (Microtus)*

subterraneus. Ses études concernant les Mammifères ne se limitèrent pas aux types de la Belgique. Son travail capital, paru en 1839 à Paris, est intitulé : *Étude de micromammalogie. Revue des Musaraignes, des Rats et des Campagnols, suivie d'un index méthodique des Mammifères d'Europe*.

A diverses reprises, il s'occupa des origines de nos animaux domestiques. Il s'intéressa aussi aux services et aux déprédations de certains oiseaux. Il tint d'ailleurs toujours à renseigner sur le degré d'utilité ou de nuisance des animaux pour l'agriculture. Ses premiers travaux concernant les Oiseaux faisaient présager le brillant ornithologiste qu'il deviendrait plus tard. Le *Catalogue des Oiseaux des environs de Liège, classés d'après une nouvelle méthode* est suivi d'un grand nombre de notices tant sur les oiseaux de Belgique que sur ceux de l'Europe. L'ornithologie lui fournit aussi, en 1879, le sujet d'une lecture à l'Académie. (*Sur la classification des Oiseaux depuis Linné*). Après avoir passé en revue les classifications dérivées de l'idée linnéenne, il montra celles basées sur les caractères squelettiques, puis il indiqua les modifications qu'avaient apportées à son essai de 1842 les découvertes effectuées depuis. Il fut amené ainsi à parler de l'évolution, dont il admettait l'existence, mais qu'il interprétait à sa façon.

Si maintes fois les Poissons ont fait l'objet de ses recherches, son attention se porta presque exclusivement sur ceux du pays. Dans sa *Faune belge*, en 1842, il avait surtout étudié les Cyprinides, dont il avait signalé plusieurs formes nouvelles ou peu connues. Le problème du repeuplement des rivières lui fournit la matière de son discours à l'Académie royale le 16 décembre 1866. Quelques années après, il s'occupa de la reproduction des Anguilles.

Les dispositions prises par le gouvernement concernant la pêche fluviale (probablement à l'instigation de M.-E. de Sélys) n'ayant pas amené les résultats prévus, et le dépeuplement des rivières s'accroissant de plus en plus,

de Sélys, en 1882, mit une somme de 3,000 francs à la disposition de l'Académie, afin de provoquer la recherche de remèdes efficaces, et de récompenser le meilleur travail sur une série de questions chimiques et biologiques. Malgré l'appel fait à l'étranger, le concours ne donna d'abord (en 1884) aucun résultat parce que la question posée était beaucoup trop vaste. Après l'avoir écourtée et avoir prorogé le concours jusqu'en octobre 1887, on obtint des mémoires ne répondant encore que partiellement aux demandes, celles-ci étant encore trop nombreuses. Deux médailles furent cependant décernées.

Dans l'embranchement des Arthropodes, M.-E. de Sélys Longchamps s'est attaché, comme on le sait, d'une façon particulièrement brillante à la classe des Insectes. Ses tout premiers travaux ont été rappelés plus haut. A la suite de nombreuses recherches faites en commun avec J. Putzeys et surtout avec Ch. Donckier de Donceel, il publia, en 1837, un *Catalogue des Lépidoptères ou Papillons de la Belgique, précédé du tableau des Libellulines de ce pays* (publié à part à Liège) et, en 1845, une *Énumération des Insectes lépidoptères de la Belgique* qui, d'après F. Plateau, constitua durant longtemps le vade mecum des lépidoptéristes belges. Elle comprend 1021 espèces. Dans le *Catalogue des Insectes lépidoptères de la Belgique* que publièrent, en 1857, les *Annales de la Société entomologique de Belgique*, il ne rédigea que la partie concernant les *Diurnes* et les *Crépusculaires*. Il eut soin d'apporter une *Correction aux espèces et variétés nouvelles de Lépidoptères*, décrites dans l'*Énumération des Lépidoptères de la Belgique*, puis il clôtura la relation de ses recherches générales sur ces insectes par un travail intitulé : *Résumé de nos connaissances actuelles sur la faune des Lépidoptères de Belgique*.

Ce n'est qu'à partir de 1857 qu'il s'occupa d'une façon plus approfondie des Orthoptères. Des trente espèces que mentionne l'*Enumeratio methodica Orthopterum Belgii* de Wesmael, on

monte à quarante-deux dans son *Catalogue raisonné des Orthoptères de Belgique*, auquel il apporta plus tard des *Additions et Corrections*. Enfin, dans son *Catalogue raisonné des Orthoptères et des Neuroptères de Belgique* (1888), il signala quarante sept espèces indigènes. Son dernier travail sur ce groupe consiste en une *Note comparative sur la distribution géographique des Orthoptères en Belgique, en Angleterre et en Hollande*.

Les Coléoptères ainsi que d'autres Névroptères que les Odonates n'ont guère fait l'objet de ses recherches.

Si ses travaux sur les Insectes peuvent prendre rang parmi les plus remarquables, ce sont ceux qu'il a écrit sur les Odonates qui lui ont valu ses plus beaux titres de gloire. Il se donna pour tâche de décrire les Odonates du monde entier. Il débuta, dans ce vaste programme, en 1853, par l'étude des Caloptérigynes (première sous-famille des Agrionides). La façon dont il procéda pour celle-ci se retrouve pour les autres. La *Monographie des Caloptérigynes* qu'il publia en collaboration avec le Dr Hagen en 1854 obtint, trois ans plus tard, le prix quinquennal des sciences naturelles en partage. Dans un nombre très considérable de notices, il a étudié cinq des six sous-familles dans lesquelles se répartissent les Odonates. Vis-à-vis du monde savant, il était surtout l'homme des Odonates, suivant l'appellation pittoresque de A. Lameere. Sa compétence universellement reconnue fit d'ailleurs solliciter son concours pour la détermination des espèces recueillies dans les grands voyages scientifiques.

La vaste question de l'hybridation tenta aussi ses investigations. Il décrivit les résultats de croisements effectués entre Cygnes, Canards et Oies. Il s'occupait aussi de ceux obtenus entre Cyprinides. Dans la lecture qu'il fit à l'Académie, en 1887, il en signala quatorze cas, chez les poissons, dont neuf constatés par lui. Dans celle qu'il fit en 1897, il indiqua les quatre formes que l'on pouvait encore trouver alors dans l'étang de Longchamps.

Des études du genre de celles qui ont

faits sa renommée réclament la possession, ou du moins la jouissance des types qu'il s'agit de décrire et de comparer pour les classer. Dès l'âge de dix ans, il avait entrepris de rassembler des collections. Elles nécessitèrent finalement un bâtiment spécial. Dans ses collections d'oiseaux figuraient deux formes actuellement éteintes (*Alca impennis* et *Fregilupus varius*), la famille à peu près complète des Mésanges ainsi que de nombreux hybrides des Anatides. Ses collections entomologiques contenaient la plupart des types décrits par lui, ainsi qu'un grand nombre de ceux d'autres auteurs. On y trouvait la Faune entomologique de Longchamps, les Lépidoptères de la région paléarctique, les Orthoptères d'Europe, les Névroptères et les Odonates du monde entier. Pour l'exactitude de ses descriptions, il s'obligeait, dans certains cas, à faire de longs voyages afin de visiter les collections d'entomologistes étrangers. Il a légué ses collections à ses fils en désignant une commission chargée d'en dresser le catalogue. La ville de Liège reçut, comme souvenir, un oiseau rarissime, qui, sans doute, se sera égaré depuis dans les greniers.

M.-E. de Sélys effectua, à diverses reprises, des observations sur les phénomènes périodiques et aussi sur les météorologiques.

Son labeur scientifique intense, qu'affirment plus de 250 publications, attira sur lui de nombreuses distinctions honorifiques : à deux reprises directeur de la Classe des sciences de l'Académie, président, puis président d'honneur de la Société entomologique de Belgique, plusieurs fois président de la Société royale des Sciences de Liège, membre d'honneur des sociétés entomologiques néerlandaise, de France, de Londres, de Berlin, de Florence, de Vienne, de Stockholm, de Dresde, de Stettin, de Berne, d'Helsingfors, de la société zoologique de France, etc. Dans la séance générale des trois classes de l'Académie, tenue le 11 mai 1897, on célébra son cinquantenaire académique. M.-E. de Sélys Longchamps

a toujours montré beaucoup d'affection à cette savante Compagnie. Outre le prix donné pour rechercher les moyens de repeupler les rivières de notre pays, il laissa à la Classe des sciences : « une rente annuelle et perpétuelle de 500 francs à charge de l'employer à décerner des prix biennaux, triennaux ou quinquennaux à des mémoires publiés ou à publier concernant la Faune de Belgique ». Un prix de Sélys Longchamps de 2,500 fr. est décerné tous les cinq ans.

Le vénérable savant affectionnait les réunions scientifiques : congrès, excursions, etc. A soixante-dix-huit ans, il se rendit à un congrès à Budapesth; à plus de quatre-vingt ans, on le vit dirigeant une excursion dans la Haute-Fagne.

Homme de cœur, il a tenu à rappeler la carrière de plusieurs de ses confrères et à commémorer leurs œuvres (notices sur Lejeune, Wesmael, Candèze, Dumont, Spring, Ghaye Walsch, de Borchgrave, Donckier de Donceel, etc.).

Son rang social et son ascendance le désignèrent au choix de ses concitoyens qui en firent souvent leur mandataire dans les assemblées publiques. A vingt-huit ans, il fut nommé conseiller communal de Waremmé et depuis toujours réélu. La fidélité de ses électeurs lui faisait attacher beaucoup de prix au modeste mandat qu'ils lui confiaient. Il assistait même régulièrement à toutes les réunions du conseil communal. Par son testament, il légua à la petite ville, à laquelle il avait déjà fait don d'un cimetière, une somme de 25,000 francs pour entreprendre des travaux de salubrité et d'embellissement, ainsi qu'une somme de 2,000 francs destinée à la bibliothèque populaire.

M.-E. de Sélys Longchamp a pris, en 1846, une part active au premier congrès libéral et il fut un des promoteurs de celui de 1894. Élu conseiller provincial, il quitta cette fonction deux ans plus tard pour passer, en 1848, à la Chambre des représentants. De 1855 à 1900, il fit partie du Sénat. C'est surtout dans cette haute assemblée qu'il donna la

mesure de sa valeur comme législateur. Le meilleur de ses efforts fut consacré à l'amélioration des conditions d'existence des classes laborieuses. Il prit part aussi à la discussion de toutes les lois politiques importantes, telles les lois sur les bourses d'études, sur l'enseignement supérieur, sur l'enseignement inférieur et sur l'emploi des langues. Il faut rappeler encore son intervention efficace en faveur de nos sociétés scientifiques, dont on voulait supprimer les subsides.

D'abord vice-président du Sénat, il fut en 1880 porté à la présidence qu'il occupa jusqu'en 1884, époque de la chute du ministère libéral. Après avoir siégé au Sénat quarante-cinq ans, il résolut, en 1900, d'abandonner la vie politique. Cette décision provoqua, au sein de cette assemblée, une manifestation de sympathie sans précédent. Promu peu après grand cordon de l'Ordre de Léopold, une cérémonie à la fois grandiose et touchante célébra cet événement le 24 mai 1900 à Longchamps. Dans des discours enthousiastes, on tint à évoquer les phases multiples et brillantes de l'existence de l'éminent savant et du grand citoyen qu'était M.-E. de Selys Longchamps. Au mois de juin 1900, il avait tenu à assister à Paris au III^e congrès international d'ornithologie. A son retour, sa santé, déjà délabrée, devint de plus en plus précaire. Le 11 décembre, il s'éteignait à Liège. On lui fit d'imposantes funérailles. Son corps repose à Waremmé.

Henri Michels.

A la mémoire de Michel-Edmond baron de Selys Longchamps, 1813-1900 (*Recueil des discours prononcés lors des funérailles*). — F. Plateau, *Notice sur la vie et les travaux de Michel-Edmond baron de Selys Longchamps, membre de l'Académie. Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1902. — Aug. Lameere, Edmond de Selys Longchamps (*Mémoires de la Société entomologique de Belgique*, t. IX, 1902).

SEMAL (François), médecin aliéniste, né à Bruxelles, le 20 décembre 1835, mort à Mons, le 16 mai 1896. Après avoir fait de brillantes études dans sa ville natale et avoir rempli, pendant cinq ans, les fonctions d'élève militaire, il conquiert, en 1860, le diplôme de doc-

teur en médecine et en chirurgie, ce qui lui valut d'être nommé médecin adjoint à l'hôpital militaire; moins de trois ans après, il fut promu au grade de médecin de bataillon. C'est à cette époque de sa vie qu'il obtint le diplôme d'honneur, à l'exposition d'hygiène de Londres, pour son remarquable travail sur *la recherche des maladies régnantes*. En 1866, se trouvant à Anvers, pendant la funeste épidémie de choléra qui ravagea l'Europe occidentale, il installa et dirigea le lazaret de Liefkenshoek. Pendant cinq semaines, il prodigua ses soins à quatre cent cinquante émigrants atteints de la maladie. L'année d'avant déjà, il s'était signalé par son abnégation à bord d'un navire chargé d'émigrants parmi lesquels l'épidémie à son début s'était déclarée.

Mais la vocation d'aliéniste s'était emparée de lui. Dès 1869, il obtint la place de médecin de l'asile d'aliénées des hospices de Mons. Sous sa puissante impulsion, cet établissement prospéra rapidement et ne tarda pas à être repris par l'Etat. Le gouvernement fut heureux de conserver Semal comme médecin directeur, poste qu'il occupa, avec éclat, pendant vingt-sept ans. L'asile d'aliénées de Mons est l'œuvre principale, on pourrait dire la création de Semal. L'admiration des savants de tous pays qui ont visité cet asile est un témoignage éclatant et durable de la haute compétence et de l'activité de son éminent directeur.

Chargé de donner ses soins à 600 femmes aliénées, Semal fit largement profiter le public médical de l'expérience acquise dans cette clinique journalière. A la Société de médecine mentale de Belgique, dont il fut un des membres fondateurs, il prit une part active à tous les travaux. Il rédigea, dans les *Annales de médecine mentale*, des articles périodiques hautement appréciés. Il publia divers mémoires sur la réorganisation des asiles d'aliénés et sur l'administration pénitentiaire; il prit part à tous les congrès de psychiatrie qui se tinrent, en Belgique et en France, dans le cours de trente années. En 1875, Semal remporta le prix Aubanel au sein

de la Société médico-psychologique de Paris, qui le reçut au nombre de ses membres. La Société de médecine mentale de Belgique l'appela deux fois à l'honneur de la présidence. En 1892, il présida le Congrès international d'anthropologie criminelle. Il était correspondant de l'Académie de médecine de Belgique, où il trouva l'occasion de faire valoir sa compétence de savant et d'orateur dans plusieurs discussions. Semal était officier de l'Ordre de Léopold et décoré de plusieurs ordres étrangers.

C. Van Bambeke.

Bulletin de la Société de médecine mentale de Belgique. Année 1896, n° 81, juin, p. 249-256. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine.*

SEMENS (*Balthazar VAN*) ou SEMMENS, peintre, né à Anvers, probablement en 1637, mort dans cette ville en 1704. Il reproduisit dans ses toiles surtout des natures mortes. Dans ce genre on conserve à Vienne, dans la collection Horn, une composition traitée presque en miniature. Il avait un frère habitant Bruxelles et s'adonnant au même genre de peinture.

Fernand Donnet.

Dr Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon* — Von Wurzbach, *Niederlandisches Künstler-Lexikon*.

SEMPI (*P. A.*) ou PIERRE DE SEMPY. Il y a lieu de croire que ces deux orthographes désignent le même peintre verrier. Nous ignorons la date et le lieu de sa naissance. Il tire vraisemblablement son nom du village de Sempy dans le Hainaut. D'après Piron, il serait Belge et aurait été appelé par Louis XIV pour décorer les fenêtres de la Chapelle royale de Versailles. Langlois donne le même renseignement et désigne ses collaborateurs, Michu et Guillaume Levieil; ils auraient également travaillé ensemble à l'église des Invalides. M^r Pératé, conservateur adjoint du Musée de Versailles, après avoir dépouillé les *Comptes des Bâtimens du Roi*, déclare n'avoir pas trouvé le nom de Sempy, mais bien ceux de Michu et Levieil, qui sont signalés dans ces comptes, mais uniquement pour l'église

des Invalides. A Versailles, c'est le peintre Claude Audray qui semble avoir eu l'entreprise générale des vitraux; tous les paiements sont faits à son nom; faute de documents, on peut supposer que Claude Audray aura employé Sempy, Michu et Levieil.

D'après Millin, les vitraux du cloître des Feuillants dans la rue Saint-Honoré, à Paris, sont l'œuvre de trois maîtres; les meilleurs et les plus nombreux seraient l'œuvre de « Pempi ». Langlois donne le même renseignement au nom de Sempy avec la date de 1701. Comme tous les autres renseignements concordent, il est permis de supposer que Millin a commis une erreur en écrivant Pempi au lieu de Sempy et qu'il s'agit de la même personne. Les vitraux du cloître des Feuillants étaient célèbres; ils étaient au nombre de quarante et portaient des peintures indiquant les épisodes de la vie du Bienheureux Jean de la Barrière, fondateur de la congrégation de Notre-Dame des Feuillants. Suivant Pierre Levieil, chacun des quarante vitraux comportait douze panneaux, soit quatre en hauteur et trois en largeur; une bordure peinte les encadrait; le panneau central de la troisième rangée était historié et renfermait l'un des épisodes de la vie de Jean de la Barrière; les deux panneaux voisins portaient les armoiries des donateurs; d'après l'abbé Lebœuf, la mode s'était établie de se faire inhumer aux Feuillants, en offrant aux religieux des fondations importantes. Ce travail important aurait été entrepris avant 1628, par des verriers dont les noms sont inconnus, mais qu'on a lieu de croire flamands. D'après Pierre Levieil, l'œuvre de ces maîtres fut arrêtée en 1628, reprise en 1701 et terminée en 1709. En 1701, l'atelier de Benoit Michu reçut la commande de dix-huit vitraux qui restaient à faire. Benoit Michu serait l'élève des verriers flamands dont il allait terminer l'ouvrage d'après les cartons du flamand Mathieu Elias, fixé à Paris. P.-A. Sempy et Guillaume Levieil furent les collaborateurs de Benoit Michu pour ce travail; onze vitraux

auraient été exécutés par ce dernier; Sempì aurait fait les sept autres. Toutefois les *Comptes des Bâtimens du Roi* ne mentionnent que le nom de Michu.

Jos. Casier.

A. L. Millin, *Antiquités nationales* (Paris 1790, an vii). — E. H. Langlois, *Essai historique et descriptif sur la peinture sur verre ancienne et moderne* (Rouen, 1852). — Edm. Lévy et J. P. Capronnier, *Histoire de la peinture sur verre* (Bruxelles, 1860). — L. Otin, *Le Vitrail* (Paris, s. d.). — *Bulletin des Amis des monuments Rouennais*. — Jean Lafond, *Arnould de la Pointe, peintre et verrier de Nimègue et les artistes étrangers à Rouen, aux XVI^e et XVII^e siècles*, 1911, p. 141-172. — Lebœuf (abbé), *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris* (édition H. Cocheris). — Pierre Leveillé, *l'Art de la peinture sur verre et de la vitrerie*. — *Archives du Musée des Monuments français*, t. III. — Plusieurs indications ont été fournies par M^r Jacques Doucet (Bibliothèque d'art et d'archéologie) à Paris.

SENAVE (*Jacques-Albert*), artiste peintre, né à Loo, le 12 septembre 1758, mort à Paris en juin 1829. Se sentant des dispositions naturelles pour la peinture et la poésie, mais issu d'une famille peu fortunée, il connut, dès son jeune âge, toute l'âpreté de la lutte pour la vie. Grâce toutefois à la protection d'un chanoine de l'abbaye augustin de Loo, un amateur d'art du nom de Hennequin, il put apprendre les premiers éléments du dessin et suivre quelques cours d'enseignement primaire. Pour compléter son instruction, Senave s'engagea comme garçon boulanger à Dunkerque, sous la condition expresse d'être autorisé à suivre, le soir, les cours de l'Académie de cette ville. Il ne dut cependant exercer longtemps le métier paternel et parvint bientôt, grâce à l'intervention d'un professeur de l'Académie, qu'il suivit plus tard à Saint-Omer, à s'occuper exclusivement de l'étude des beaux-arts. Il partit même pour Paris, le grand centre d'art, mais malade et à bout de ressources, il fut forcé de retourner dans sa ville natale, où, pour subvenir à ses besoins, il pratiqua le portrait et la peinture murale. Il ne resta pas bien longtemps à Loo, et s'en alla peu après travailler à Ypres où la protection de l'évêque, Félix de Wavrans, lui fut d'un grand prix. Il put ainsi réaliser quelques économies qui

lui permirent, à la mort de son protecteur, de reprendre la route de Paris, où il alla suivre, avec Odevaere Paelinck, Ducq, Navez et tant d'autres, les cours du brugeois Suvée. Il parvint même à obtenir plusieurs prix à l'Académie. Tandis que ses compatriotes, qui avaient été ses condisciples de l'Académie de Paris, avaient réussi, après leur retour dans leur patrie, à s'assurer la protection du roi Guillaume et, partant, à se créer une position enviable, Senave, resté dans la grande ville, connu plutôt l'adversité et la misère. Il revint en Belgique pour participer avec toute la pléiade des élèves de David et de Suvée, au fameux Salon de Gand de 1820. « L'Atelier de Rembrandt », qu'il y exposa, jouit d'un réel succès. Aussi, la Société Royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand l'éleva-t-elle à la dignité de membre honoraire, et l'Académie de dessin d'Ypres, à laquelle, en reconnaissance, il offrit le tableau, lui décerna-t-elle, en 1821, le titre de directeur honoraire.

Si, dans sa jeunesse, Senave avait trouvé un petit gagne-pain dans la peinture murale, le portrait, voire le paysage, il ne manqua cependant pas de se spécialiser très tôt dans le tableau de genre. Son séjour à Paris ne parvint pas à lui faire abandonner pour le néogrec de David, qui régnait à l'Académie et triomphait par toute la France, ses préférences marquées pour le genre flamand, pas plus que les revers de la vie ne parvinrent à lui enlever sa bonhomie naturelle. Sans doute, notre artiste, sollicité par le courant général, ne fut que trop souvent, suivant l'expression de C. Lemonnier, « un flamand de Paris » ne mettant dans ses tableaux qu'une pure « érudition d'atelier ». Mais il faut cependant lui rendre cette justice, qu'il a défendu avec énergie son caractère national et que parfois il a réussi à se dégager de l'étreinte puissante des doctrines régnantes. Maint tableau et surtout sa charmante toile *Les sept œuvres de Miséricorde*, porte le cachet indéniable d'une réelle personnalité et d'une admiration profonde pour les petits maîtres flamands dont il s'ins-

pirait volontiers. Malheureusement, Senave, trop personnel pour représenter dignement dans l'art belge le classicisme davidien, à côté d'un Odevaere ou d'un Paelinck, fut trop médiocre pour ajouter quelque éclat à la tradition nationale qui se mourait et pour s'affranchir complètement de la contrainte antique qui tenait asservis tous les arts. Malgré tout cependant, il constitue une physionomie intéressante. Dépaycé dans le classicisme, il se serait volontiers laissé entraîner par le courant romantique, si l'adversité et la maladie ne lui avaient fait déposer trop tôt le pinceau.

Parmi ses œuvres nous pouvons mentionner : *Le Magister de village* qui, en 1833, à la vente Lesuire, fut vendu pour 367 francs; *Scène de Marché*, qui, en 1861, à la vente Moulbrun, trouva acquéreur au prix de 700 francs; *L'Atelier de Rembrandt*, signé du monogramme S., qui se trouve au Musée d'Ypres, mais qu'une mauvaise restauration, en 1875, a complètement détériorée; enfin *Les sept œuvres de Miséricorde*, don de l'auteur à l'église de sa ville natale où l'on peut encore l'admirer, le chef-d'œuvre de l'artiste, traité à la mode de Bruegel. Nous pouvons ajouter que le Musée Merghelynck à Ypres, possède quelques dessins de sa main, ainsi que quelques esquisses.

Sans être un talent transcendant, Senave fut cependant un peintre de valeur et un artiste consciencieux. Son dessin, toujours sec, manque souvent de correction; ses couleurs ternes et blafardes prouvent que l'artiste n'a pu échapper à cette insuffisance complète du coloris qui marque toute la production de cette époque; le cadre de ses œuvres manque parfois d'unité de style et ses personnages n'ont que trop souvent des gestes gauches, académiques, et une expression vague. Par contre ses tableaux se recommandent en général par une heureuse harmonie dans la disposition des groupes ou des sujets.

Senave consacra une partie de ses loisirs à faire de la poésie, mais il ne livra aucune œuvre à la publicité.

Un autoportrait du peintre est reproduit dans *Loo illustré*, par H. van der Gucht.

Henri de Sagher.

L. de Bast, *Annales du Salon de Gand et de l'école moderne des Pays-Bas* (Gand, 1823), p. 111-112. — L. van Roo, *Notice biographique sur M. Senave de l'Académie de dessin d'Ypres*. S. l., ni d. in-8°, 15 p. — C. Piron, *Algemeene Levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860), p. 352. — Siret, *Dictionnaire historique des peintres*, 2^e éd. (Paris, 1866), p. 861 (d'après le précédent). — A. Merghelynck, *Monographie de l'hôtel musée Merghelynck à Ypres* (Ypres, s. d.), p. 106-107. — H. van der Gucht, *Loo illustré* (Furnes, s. d.), p. 83-85. — C. Lemonnier, *Histoire des Beaux-Arts en Belgique*, 2^e éd. (Bruxelles, 1887), p. 15-17. — *Catalogue du Musée de la ville d'Ypres et des tableaux exposés à l'Hôtel de ville* (Ypres, 1883), p. 30-32.

SENELLY (Jean), philosophe, né à Tournai en 1545, mort à Liège le 3 mai 1587. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1569, il enseigna pendant seize ans la philosophie au collège de Douai. On conserve de lui, à la bibliothèque de la ville de Saint-Omer, un manuscrit in-folio portant ce titre : *Commentaria in omnes libros physicorum et primo in octo libros physicorum, dein in ortu et interitu, tum in anima, authore magistro Johanne Senello, Tornacensi, S. l., Duaci 1575. — Dictata in Porphyri Isagogen et universum Aristotelis Organum Joannis Senelli Tornacensis, anno 1575.*

Ernest Matthieu.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 1120. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

SENZEILLE (Jean DE PLATEADE), historien. Voir PLATEA DE SENZEILLE (Jean DE).

SENZEILLES (Jacques DE), homme de guerre namurois, né vers le milieu du x^e siècle, mort le 16 mai 1524. Il était fils de Jacques, vicomte d'Aublain et de Catherine de Boussu. Ecuyer seigneur d'Aublain, de Mainilglise, de Daussois et d'Anthée, il se maria à deux reprises : une première fois avec Jeanne d'Eve, fille du seigneur de Loyers; puis avec Agnès de Berghes, fille naturelle

de Jean de Berghes, gouverneur de Namur.

D'après les documents, il paraît avoir joué un rôle actif dans l'histoire du comté de Namur, ou il se montra un agent zélé du pouvoir central. De 1488 à 1519, il fut châtelain de la forteresse de Bouvignes. C'est en cette qualité qu'il prit part, en 1488, au siège du château de Namur, alors occupé par les gens de Philippe de Clèves et le commun peuple de la ville, révolté contre l'archiduc Maximilien. En 1503, il fut choisi comme député de la noblesse aux États généraux de Malines. En 1509 il fut appelé, par le gouverneur Jean de Berghes, aux fonctions de lieutenant-bailli du comté et prêta serment le 14 août. En septembre de la même année, il alla assiéger le château de Boneffe, où quelques gentilshommes avaient conduit une jeune fille enlevée par eux, et délivra la prisonnière. Le 19 février 1513, il reçut mission, avec Hercules de Dinant, président du conseil de Namur, Edouard de Perches, prévôt de Saint-Aubain, et Nicolas Riffort, receveur du comté, de réintégrer au château de Namur les archives du comté, d'en faire le classement méthodique et l'inventaire. Le travail était terminé en 1517. Dans sa seigneurie d'Aublain, il tenta des réformes; malgré l'opposition des bourgeois, il modifia l'administration de la communauté, en établissant deux bourgeois-mestres à son choix.

Il paraît avoir succédé à son beau-père, Jean de Berghes, dans ses fonctions de grand bailli du comté; du moins l'inscription de sa tombe lui donne cette qualité. Il mourut le 16 mai 1524, comme l'indique son épitaphe armoriée, autrefois dans la chapelle castrale de Saint-Martin (Emines) et actuellement à Fontaine (Anthée).

Fr Courtroy.

Borgnet, *Analectes namurois*, 1483-1515, p. 26 et 43. — Bormans, *Les Fiefs du comté de Namur*, xve siècle, p. 380-382. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. II, p. 36 et 44; t. XIV, p. 267, 279, 481; t. XVIII, p. 156 et 184. — *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 3e série, t. IX, p. 230, 236-239. — Piot, *Inventaire du charrier des comtes de Namur*, p. 410.

SEOVAUD (*Alphonse-A.-H. O'SULLIVAN DE GRASS* baron DE), diplomate. Voir O'SULLIVAN DE GRASS (*Alphonse-A.-H.*)

SERAING (*Alexandre DE*), maître de Liège au xve siècle. Fils aîné de Jean de Bierset, dit de Seraing, chevalier, seigneur de Houtain et d'Once-sur-Geer, gentilhomme de l'Etat noble du pays de Liège et comté de Looz, et maître de Liège en 1398, et d'Isabeau de Gutschoven, sa première femme, dame d'Overbroeck à Gutschoven, il descendait, par son père, de la famille des le Vilain de Saint-Servais.

La première mention que l'histoire fasse d'Alexandre remonte à 1408. Le 23 septembre de cette année, il combattait à Othée, aux côtés de son père dans les rangs des Liégeois révoltés contre l'élu Jean de Bavière. Rentrés à Liège après le désastre, ils furent pris deux jours plus tard par les partisans du prince, jetés par eux dans les cachots de la Violette et enfin livrés aux vainqueurs. Alexandre, à cause de sa jeunesse, sortit indemne de l'aventure, tandis que son père, conduit au camp de Grâce, eut la tête tranchée séance tenante, en la présence et sur l'ordre des princes alliés. A la suite de ce drame, Alexandre recueillit dans la succession de ses parents, les seigneuries allodiales de Houtain et d'Once-sur-Geer, plus le fief d'Overbroeck à Gutschoven, au comté de Looz, qu'il aliéna quelques années plus tard. Le 25 janvier 1439, il releva, devant la cour féodale de Liège, la seigneurie de Jeneffe en Hesbaye et la châtellenie héréditaire de Waremmé, en qualité de proche parent de Henri Polarde, échevin de la Souveraine Justice de Liège, mort le 16 mai de l'année précédente. Ce relief toutefois demeura sans effet, car Henri Polarde avait, par testament, disposé de ces biens en faveur d'un autre membre de sa famille, Gilles Polarde, dans le patrimoine duquel ils restèrent sans contestations. Héritier d'un nom populaire à Liège, Alexandre de Seraing n'avait pas tardé d'être appelé par ses

concitoyens à prendre part au gouvernement de leur cité. Elu maître à la Saint-Jacques de l'année 1429, il était à peine entré en charge quand surgit une affaire qui allait amener la déchéance de la célèbre famille d'Athin.

La cour échevinale, dominée par le grand mayer Wathier d'Athin, avait, pour une faute légère, puni d'une amende exagérée certain compagnon du bon métier des febvres. A la nouvelle de cette injustice, la corporation tout entière prend fait et cause pour le condamné, intéresse les maîtres et d'autres métiers à son sort, puis, tous ensemble, ils se rendent au tribunal des échevins et mettent ces magistrats en demeure d'avoir à fixer définitivement, et sans retard, certains points controversés des franchises de la ville. La cour cependant, loin de se laisser intimider par les menaces, refuse tout net de faire droit à la requête. Aussitôt les maîtres prennent leur revanche en déclarant les échevins et le mayer *aubains*, au perron de la Violette. Peu de jours après cet acte de rigueur, un mal étrange terrassa subitement les deux maîtres. Il n'en fallait pas davantage pour que le peuple accusât le grand mayer de leur avoir fait verser du poison. Quelques semaines plus tard, la vie d'Alexandre était hors de danger, mais sa santé restant précaire, il fut obligé de remettre sa clef magistrale à son frère, l'ancien maître Gilbert de Seraing, avec la mission d'achever son mandat.

Alexandre de Seraing et ses frères Gilbert et Jean, Fastré-Baré Surlet et Jean de Bernalmont étant considérés comme les plus dangereux adversaires du parti des d'Athin, les partisans de l'ex-grand-mayer prirent la résolution de les empêcher désormais de contre-carrer leurs menées en les faisant assassiner. Leur mort fut résolue. Un coup de main contre Liège fut préparé.

Le 6 janvier 1433, les houleux de la banlieue, tout à la dévotion de la famille d'Athin, devaient envahir la ville. L'affaire avait grandes chances de

réussir quand, la nuit précédente, quelques bourgeois entendant sonner le tocsin de Grâce, d'Ans et de Montegnée, donnèrent l'alarme et permirent ainsi d'organiser la résistance. Au signal du danger, Alexandre et son frère Gilbert, en pleine nuit, appelèrent les métiers aux armes, les rangèrent en bataille sur le Marché, puis les lancèrent à l'attaque des bandes qui commençaient à pénétrer dans la Cité. Après une journée de luttes sanglantes, les métiers remportèrent une victoire définitive; c'en était fait pour toujours de la domination de l'ex-grand-mayer et des siens.

A la rénovation magistrale de 1434, Alexandre de Seraing devint pour la seconde fois maître de Liège. C'était chose à prévoir; les vainqueurs de l'année précédente devaient logiquement porter tour à tour leurs chefs à la première magistrature de la cité.

De 1434 à 1438, le chroniqueur Jean de Stavelot reste muet sur le compte d'Alexandre. Mais Adrien d'Oudenbosch qui, toutefois, ne prit la plume que plus tard, signale sa présence parmi les chefs liégeois de l'expédition connue sous le nom de guerre de Bosnove. D'après cette version, qui n'offre d'ailleurs rien d'in vraisemblable, Alexandre aurait pris part au siège de la forteresse, puis, à la reddition de la place, comme nul ne se présentait pour procéder à la pendaison des brigands faits prisonniers, il aurait promis à celui d'entre eux qui se chargerait de ce soin, de le faire échapper lui-même à ce genre de supplice. On sait la suite : l'aumônier de la garnison captive, le frère Robert, de l'ordre des Mineurs, s'étant fait, sur la foi de cette parole, l'exécuteur de ses compagnons d'infortune, on lui fit grâce de la corde, mais il fut attaché à un arbre, entouré d'épines et brûlé vif (11 mai 1436). Quel qu'ait été le rôle d'Alexandre dans cette affaire, il est certain qu'il reprit les clefs magistrales en 1438. Délégué par le conseil de la Cité pour achever le mandat de Fastré-Baré Surlet, que la mort avait surpris huit jours après son entrée en charge, il fut continué dans sa maîtrise

par les électeurs, à la Saint-Jacques de l'année suivante. De ce fait, il se trouva mêlé aux contestations relatives à la seigneurie de Herstal. Ce village, faubourg de Liège, se trouvait pour lors disputé par deux prétendants. L'un, Antoine de Croy, était un homme-lige du duc de Bourgogne. L'autre, Henri, sire de Gronsveld, gentilhomme du voisinage, sans attaches particulières avec les souverains des Pays-Bas, était par là même, pour les Liégeois, un voisin beaucoup plus désirable. La Cité prit fait et cause pour lui. Des actes de violence ne tardèrent pas à se commettre et Gronsveld, grâce aux Liégeois, put se maintenir par la force à Herstal.

Au mois d'août 1439, le duc de Bourgogne fit savoir au damoiseau de Gronsveld qu'il avait à se retirer de la seigneurie pour en laisser la jouissance à Croy; mais Alexandre de Seraing répondit à l'envoyé de Philippe le Bon qu'il serait nécessaire auparavant de « tenir une journée en Brabant » pour régler cette affaire à l'amiable. Quatre ans plus tard, elle attendait toujours une solution définitive.

Le 2 juin 1440, alors que sa maîtrise touchait à sa fin, Alexandre se rendit à Gand, avec une délégation nombreuse de la compagnie des Arbalétriers de la Cité, pour y prendre part à de grandes fêtes de tir. Après des succès nombreux dus à leur adresse, les délégués rentrèrent à Liège, le 17 juillet suivant, rappelés par la rénovation magistrale.

Vers cette époque, Alexandre de Seraing contracta mariage. Sa femme, Marguerite, était fille d'Othon le Rougrave, seigneur de Vieux et Nouveau Bemberg et d'Elisabeth d'Argenteau, sa seconde femme, qu'il avait épousée, selon le généalogiste Le Fort, par contrat du 20 juin 1415. La première femme d'Othon le Rougrave, Marie de Salm, ne lui avait pas donné d'enfants. Elle était fille et héritière présomptive de Henri VII, comte de Salmen Ardenne, mort sans descendants mâles et dernier de son nom, en 1416. Après le décès de son beau-père, Rougrave, nous ignorons de quel droit, avait élevé des

prétentions sur le comté de Salm, et s'était même, semble-t-il, mis en possession de ce domaine. En 1434, il en donna le tiers en dot à sa fille Anne.

Après son mariage, Alexandre de Seraing possédant également des biens dans le Luxembourg, il semble permis de croire qu'ils provenaient du même chef. Quoi qu'il en soit, au printemps de l'année 1441, ce patrimoine avait été ravagé par les bandes d'écorcheurs qui désolaient pour lors cette contrée.

A la nouvelle de ces dévastations, Alexandre s'était empressé de lever une petite troupe et de faire une incursion dans le Luxembourg, pour défendre son bien (mai 1441). Puis, pour se protéger d'une manière encore plus efficace, il avait demandé secours aux métiers liégeois. Ceux-ci, toujours friands d'aventures, ne demandaient pas mieux que d'entrer en campagne. Le 15 août, dans une assemblée réunie au palais, ils menacent de sortir leurs bannières et d'envahir à leur tour le pays luxembourgeois, si les dommages causés à Seraing et à quelques autres bourgeois de leur cité n'obtiennent pas une entière et prompte réparation. Ces projets belliqueux ne laissèrent pas d'émouvoir Elisabeth de Gorlitz. Craignant de voir son duché pillé et rançonné par les Liégeois, elle s'efforça d'offrir 800 florins du Rhin pour indemniser Alexandre de ses pertes. Sur son refus d'accepter la somme, elle prit l'évêque de Liège pour arbitre. Les métiers, il est vrai, se préparaient à marcher. Mais le différend s'aplanit : 1,200 florins du Rhin furent comptés à l'ancien maître, et, le 1^{er} février 1442, les métiers purent rentrer leurs bannières.

Quatre mois plus tard, nous retrouvons Alexandre à Aix-la-Chapelle. Avec son frère Gilbert, il faisait partie de la brillante suite de gentilshommes liégeois désignés par Jean de Heinsberg pour lui faire escorte pendant les fêtes du couronnement de l'empereur Frédéric III. Le dimanche 17 juin, pendant la cérémonie du sacre, le nouveau souverain conféra de sa main la chevalerie aux deux frères, avec l'épée même de Charlemagne.

Elu maître de la Cité pour la quatrième fois en 1444, c'est à ce titre qu'Alexandre assiste, à Maestricht, à une entrevue de l'évêque et du duc de Bourgogne (24 janvier 1445). L'été suivant, alors que son année de magistrature touchait à sa fin, il eut à commander les Liégeois dans une nouvelle expédition contre des brigands. Le damoiseil Everard de la Marck, seigneur de Rochefort et d'Agimont, se prétendant lésé par les justices liégeoise et bourguignonne, n'avait rien trouvé de mieux que de prendre à sa solde deux fortes bandes d'écorcheurs français, commandées l'une par Pierre Regnault, ou Renard, l'autre par un certain Nandonnet et leur avait remis la garde de ses deux forteresses. Il avait ensuite défié le duc de Bourgogne. Agimont et Rochefort étant fiéfs de l'église de Liège, c'est à Jean de Heinsberg qu'échut la mission de châtier le damoiseil et de purger le pays de ces pillards. Après de vains pourparlers avec Everard pour le décider à déposer les armes, l'évêque se mit en campagne. Le 13 juillet, son armée était devant Agimont. Deux jours plus tard, il en détachait quatre cents hommes des troupes de la Cité, puis, après leur avoir adjoint les milices du comté de Loos, de Franchimont, de Huy, de Saint-Trond et de Tongres, arrivées sur ces entrefaites, il confiait le commandement de cette seconde armée au maître Alexandre de Seraing et à Guillaume de Horion, seigneur d'Ordange, et allait avec elle investir Rochefort.

Le 24 juillet suivant, le duc de Bourgogne lui envoyait comme renfort quatre grosses bombardes et deux puissants engins de siège. Un pareil déploiement de forces faisait de la prise de Rochefort une simple question de jours, quand les conseillers de l'évêque lui représentèrent le grand dommage qui résulterait pour lui de la destruction d'une si belle forteresse, qu'il avait le plus grand avantage à prendre intacte.

Le commandant de la place, Nandonnet, se trouvant tout disposé à la vendre, le prélat se hâta de profiter de si bonnes

dispositions pour entrer en négociations avec lui. Les choses marchèrent rondement : le 6 août, le prince de Liège était en possession du château dont il confiait la garde à Seraing et à Horion, les deux chefs de son armée.

De retour à Liège après l'expédition, Heinsberg, heureux de son résultat, convoqua les bourgeois au palais et leur exprima sa gratitude pour leur bravoure et leur fidélité. Dans sa harangue, il cita tout spécialement Alexandre de Seraing parmi les chefs dont il avait le plus à louer la conduite (1^{er} septembre 1445).

Quelques mois plus tard, Alexandre faisait partie de la députation liégeoise, qui accompagnait l'évêque à une nouvelle conférence avec le duc de Bourgogne, à Louvain (8-17 février 1446).

Une cinquième et dernière maîtrise, que les électeurs lui conférèrent à la Saint-Jacques de 1449, ne paraît pas lui avoir donné l'occasion de jouer un rôle bien important dans les affaires de la Cité.

Abry, dans son *Recueil héraldique des bourguemestres de Liège*, signale son absence de la capitale au mois de juin 1450. Il paraît probable qu'il était en ce moment dans le comté de Salm, où son beau-père, Othon le Rongrave, était menacé d'une invasion. En effet, Jean de Reifferscheidt, qui prétendait avoir des droits sur ce pays, se préparait alors à les faire valoir par la force des armes. Trois mois plus tard, aidé du comte de Blanckenheim et de quelques autres seigneurs, Jean de Reifferscheidt vint ravager le comté de Salm, à l'exception toutefois de la petite ville et du château de ce nom (24 septembre 1450). Le seul chroniqueur du temps qui fasse mention de ce désastre, est Corneille Menghers de Zantvliet; mais, comme il résidait alors à l'abbaye de Stavelot, il était mieux que tout autre à même d'être au courant de faits dont le théâtre était pour ainsi dire sous ses yeux.

On ne l'ignore pas, les deux prétendants étant tombés d'accord pour demander au conseil de Luxembourg de trancher leur litige, celui-ci finit par

condamner le Rougrave et ses enfants à se dépouiller au profit de leur adversaire de toute la succession du comte Henri VII (6 février 1456).

La date de la mort d'Alexandre de Seraing ne nous est pas connue. Il avait toutefois cessé de vivre en 1459, car en cette année, Jean, son fils unique, relève un fief à Magnery-sous-Clermont, sous la réserve de l'usufruit de sa mère.

Léon Naveau.

Le Fort, *Manuscripts généalogiques*, 1^{re} partie, t. XX et XXI. — Hemricourt, *Oeuvres*, t. I. — *Le Miroir des nobles de Hesbaye* (édit. de Borman et Bayot). — *La noblesse belge*, annuaire de 1898. — Cour féodale de Liège. — *Registre de 1428-1446*, fol. 56 v^o, relief de la seigneurie de Jeneffe. — Grand Greffe des échevins de Liège, Convenances et Testaments, 1435-1438 : testament de Henri Polarde. — Abry, *Recueil héraldique des Bourguemestres de la noble Cité de Liège*. — Jean de Stavelot, *Chronique* (édit. Borgnet). — Adrien d'Oudenbosch, *Chronique* (édit. de Borman). — Martène et Durand, *Veterum scriptorum amplissima collectio*, t. V. — *Chronique de Corneille de Zantvliet*. — Baron Jules de Chestret de Haneffe, *Histoire de la Seigneurie impériale de Gronsvelt*. — Id. *Histoire de la Maison de la Marck*. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège au X^e siècle*. — Id., *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. III. — *Nouvelles archives historiques*, t. VI. — Ernst, *Chronologie historique des comtes de Salm en Ardenne*. — *Chronologie historique des Seigneurs de Reifferscheid*. — A. Fahne, *Codex diplomaticus Salmo-Reifferscheidanus*.

SERAING (Gilbert DE), bourgmestre de Liège au x^e siècle. Frère puîné du précédent, il était seigneur du château de Jemeppe-sur-Meuse et avait épousé Jeanne de Flémalle, dame de Tinlot, fille de Hugues, chevalier, seigneur de Tinlot, et d'Agnès Wilkar d'Awans, sa seconde femme. En 1438, il devint propriétaire de la moitié du fief d'Overbroeck à Gutschoven, en vertu du testament et de la mort de son cousin Henri Polarde, mais il n'entra jamais, en possession de cette terre, parce que Marie de Boland, dite de Roley, veuve du testateur et dame usufruitière de ces biens, lui survécut jusqu'en 1478.

A la fin du premier quart du x^e siècle, Liège était divisée en deux factions rivales qui se disputaient avec acharnement la prépondérance dans le gouvernement de la Cité. L'une, personnifiée par la célèbre famille d'Athin, exerçait une influence presque absolue sur le bon

métier des houilleurs et les villages de houilleries de la banlieue qu'elle dominait. L'autre, plus conforme à l'esprit liégeois, détestant la puissante oligarchie des grands charbonniers, s'appuyait particulièrement sur les bourgeois de la ville et sur la plupart des métiers urbains. Quelques vieilles familles de la Cité se trouvaient à sa tête : les Surlet, les Bernalmont, les Seraing, les delle Chancie.

Convient-il de voir derrière le premier de ces partis l'influence de Philippe le Bon, alors que, dans l'autre, les chefs auraient été, à Liège, les agents de la politique du roi de France ? Certains indices semblent permettre cette hypothèse. Toutefois les sources diplomatiques de l'histoire de cette période n'ayant pas encore livré leur secret, il est impossible à l'heure actuelle de trancher la question. Quoi qu'il en soit, chaque année, à la rénovation magistrale, ces factions se livraient des luttes acharnées pour la conquête du pouvoir communal. Leurs forces étant à peu près égales, il en résultait que leurs chefs occupaient tour à tour la maîtrise de la Cité. C'est ainsi qu'à la Saint-Jacques de 1425, cette charge échut pour la première fois à Gilbert de Seraing.

Comme nous l'avons dit dans l'article consacré à son frère Alexandre, la maladie subite de ce dernier fit, à la fin de l'année 1429, confier pour la seconde fois à Gilbert, l'une des deux clefs magistrales. Il était encore en fonctions quand les Liégeois se mirent en campagne contre le comte de Namur. Cette expédition, qui d'ailleurs ne devait être qu'une série de pillages, avait pour cause la tour de Montorgueil, que les Dinantais s'obstinaient à reconstruire malgré la sentence des vainqueurs d'Othée prononcée à Lille le 24 octobre 1408. Les négociations de Jean de Heinsberg avec Philippe le Bon, suivies de l'arbitrage des villes flamandes, auraient probablement terminé le différend à l'amiable, si les métiers liégeois, entraînés par les Hutois et les Dinantais, et très vraisemblablement par les intrigues secrètes des agents du roi de France,

n'avaient été résolus à chercher aventure les armes à la main. Sous la pression populaire, la guerre fut bientôt inévitable.

Le 14 juillet 1430, les Liégeois, commandés par leurs maîtres substitués Gilbert de Seraing et Henri delle Chaucie, prirent la campagne, où les milices de certaines bonnes villes les avaient déjà devancés. Cette armée était un modèle de désordre. Chaque contingent prétendait agir à sa guise; les chefs n'étaient pas écoutés, l'indiscipline était partout. Les hostilités commencèrent par l'investissement de Golzinne, dont la forteresse appartenait au comte de Namur. La place se rendit à l'évêque sans coup férir et n'en fut pas moins pillée par ses troupes. Après cet exploit facile, les maîtres et les gouverneurs des métiers parvinrent non sans peine à dissuader leurs soldats d'entreprendre le siège de Namur et les ramenèrent à Huy, sous le prétexte d'y attendre du renfort.

Réunis en cette ville le jour de la Saint-Jacques, ils y procédèrent à la rénovation magistrale. Le choix des électeurs ayant continué dans leurs fonctions les deux maîtres substitués de l'année précédente, Gilbert de Seraing et Henri delle Chaucie purent rester à la tête de leurs troupes. L'élection terminée, les Liégeois rallièrent les contingents de Dinant et de Huy, et poursuivirent la campagne par le siège du château de Poilvache. Ils y furent reçus à coups de canon, mais après cinq jours d'attaque, les assiégés manquant d'eau potable se virent réduits à capituler. La forteresse fut détruite de fond en comble, et l'évêque partit pour aller assiéger Bouvignes. Cette place, vaillamment défendue, résistait encore quand arriva la nouvelle de la mort du duc de Brabant. Cet événement fit enfin réfléchir les Liégeois et changea la face des choses. Le prince qu'ils combattaient, devenue par ce décès, duc de Brabant et de Limbourg, allait être pour eux désormais un ennemi bien autrement redoutable, car ses provinces encerclaient pour ainsi dire complètement leur pays.

Ils finirent donc par prêter l'oreille aux conseils de prudence de leurs chefs et retournèrent chez eux en laissant à l'évêque le soin de les réconcilier avec un souverain qu'ils avaient follement provoqué.

Nous avons mentionné, dans la biographie d'Alexandre de Seraing, les faits qui occasionnèrent l'exil du grand mayeur et des échevins de la Souveraine Justice de Liège. Délivrés de la tutelle de Wathier d'Athin, les échevins n'avaient pas tardé de se repentir de leur conduite et de tâcher d'obtenir leur pardon. Lors de la concentration de l'armée liégeoise à Huy, ils étaient allés la rejoindre, chacun d'eux demandant à pouvoir servir sous la bannière de son métier. Sur les instances des nouveaux maîtres, on le leur avait accordé, à la condition qu'aussitôt après leur retour dans la capitale, ils rendraient le record en vain réclamé d'eux l'année précédente pour interpréter certains points controversés des franchises de la Cité.

La guerre terminée, la cour échevinale tint sa promesse et le 20 septembre 1430, à la requête des maîtres Gilbert de Seraing, écuyer, et Henri delle Chaucie, elle rendit enfin le record si longtemps attendu. Mais l'exil de l'ex-grand-mayeur n'avait pas supprimé le parti des d'Athin. Plus remuants que jamais, ses chefs et leurs comparses étaient bien décidés à reconquérir leur puissance pour obtenir à tout prix le rappel de Wathier. Une vaste conjuration fut ourdie; les chefs de l'opposition furent voués à la mort; un coup de force contre la Cité fut résolu. Nous avons raconté comment il échoua et comment les métiers, sous la conduite d'Alexandre et de Gilbert de Seraing, remportèrent sur le parti de l'ex-grand-mayeur une victoire qui devait être définitive (5-6 janvier 1433).

Comme son frère Alexandre, Gilbert accompagna Jean de Heinsberg aux fêtes du couronnement de l'empereur Frédéric III, à Aix-la-Chapelle. Il fut de même compris parmi les gentilshommes auxquels Frédéric conféra la chevalerie (17 juin 1442). A son retour à Liège,

les métiers procédèrent à la rénovation magistrale. Leur choix se porta sur Raes de Warfusée, seigneur de Waroux, et Jean del Baire. Mais Raes, absent, restant introuvable, les électeurs le remplacèrent par Gilbert de Seraing. Cette nouvelle maîtrise marque le terme de la carrière politique du seigneur de Tinlot. Il était mort le 4 octobre 1451, jour où Jean, son fils, contracta mariage.

Jeanne de Flémalle, sa veuve, devait lui survivre de longues années. Par son testament, daté du 27 septembre 1473, et réalisé devant la Souveraine Justice de Liège en 1474, elle exprima le désir d'être enterrée à côté de son mari, dans l'église paroissiale de Jemeppe-sur-Meuse, où elle fonda deux anniversaires, l'un pour elle, l'autre pour « messire Jehan de Seraing, chevalier, mon fil, » jadis, dont la notice biographique suit.

Léon Naveau.

Le Fort, *Manuscrits généalogiques*, 1^{re} partie, t. XXI. — Henricourt, *Œuvres*, t. I. — *Le Miroir des nobles de Hesbaye* (éd. de Borman et Bayot). — *La Noblesse belge*, annuaire de 1898. — Grand greffe des Échevins de Liège; convenances et testaments; Reg. de 1438, *Testament de Henri Polorde*, 1451; convenances de Jean de Seraing, 1451; *testament de dame Jehenne de Flémalle, chevaleresse*. — Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège*, t. III. — Abry, *Recueil héraldique des Bourgmestres de la noble Cité de Liège*. — Jean de Stavelot, *Chronique* (éd. Borgnet).

SERAING (Jean DE), négociateur liégeois au xv^e siècle, fils de Gilbert, dont la notice précède, et de Jeanne de Flémalle, dame de Tinlot. Le prestige d'un nom qui sonnait agréablement aux oreilles des gens des métiers semble avoir hâté son entrée dans la vie publique. Il fut élu maître de Liège pour la première fois en 1450, et se maria peu de temps après sa sortie de charge. Par contrat du 4 octobre 1451, réalisé devant la cour des échevins de Liège le 16 octobre suivant, il épousa Catherine de Haultepenne dite de Harduémont, fille aînée de Godefroid, chevalier, seigneur de Hollogne-sur-Geer, Boelhe et Darion, et de Catherine de Kersbeek. Dans cet acte, le futur époux déclare faire apport de la terre, hauteur et seigneurie de Tinlot,

qu'il possédait en vertu d'une donation de sa mère, des biens et du château de Jemeppe-sur-Meuse, qu'il avait recueillis dans la succession paternelle. De son côté, la future apporte la forteresse, hauteur et seigneurie de Hollogne-sur-Geer, les hauteurs et seigneuries de Boelhe et de Darion et la terre, maison et cherwage que son père possédait à Hannut, avec la réserve de l'usufruit de sa mère dont ces derniers biens étaient grevés. En vertu de ce mariage, Jean de Seraing releva Darion devant la cour féodale de Liège, le 6 décembre 1451 et Hollogne-sur-Geer devant la cour féodale de Namur, le 22 décembre suivant.

La possession des pleins fiefs liégeois de Tinlot et de Darion, en lui ouvrant les portes de l'Etat noble de Liège, lui valut quelques années plus tard, l'honneur d'être choisi par ses pairs pour faire partie d'une ambassade liégeoise à la cour de France (septembre 1461). Louis XI venait de monter sur le trône et affectait de mauvaises dispositions à l'égard des Liégeois, sous le prétexte qu'ils avaient pris fait et cause pour le roi, son père, lors de ses démêlés avec lui. En présence de ces sentiments hostiles, les états du pays de Liège s'étaient d'abord tenus sur la réserve, puis, sur les instances de l'élu, Louis de Bourbon, ils avaient fini par nommer une députation chargée d'aller complimenter le nouveau monarque à l'occasion de son avènement et d'apaiser sa colère. Aussitôt arrivés à Paris, les Liégeois furent reçus à la cour, et le roi, se conformant à l'usage du temps, s'empressa d'offrir la chevalerie aux principaux d'entre eux. Il s'adressa d'abord à Gilles de Metz, mais l'ancien maître s'étant excusé, prétextant son grand âge et la médiocrité de son bien, il donna l'accolade à Conrard, voué de Liers, et à Jean de Seraing. Cette cérémonie terminée, quelques députés demandèrent à Louis de prendre le pays de Liège sous sa protection spéciale. Les envoyés du chapitre de Saint-Lambert protestèrent vivement contre cette démarche inattendue et refusèrent d'y prendre part, soutenant avec raison que semblable requête dépassait

saient leurs pouvoirs. En conséquence, Louis, faisant abstraction de l'évêque et de son chapitre, prit les Liégeois sous sa protection et leur confirma toutes les faveurs qu'ils avaient reçues du feu roi, son père. Cet acte de politique habile, suivi d'une invitation à dîner à la cour, ne laissa pas de produire son effet. Les ambassadeurs liégeois rentrèrent chez eux enchantés de leur auguste protecteur et n'eurent aucune peine à faire ratifier leur démarche par l'état noble et par les bonnes villes.

Pendant les années qui suivirent, Jean de Seraing continua de lier sa fortune à celle de la Cité. Au printemps de 1465, quand le parti des mécontents eut décidé la nomination d'un mambour, et que, sur les instigations de Raes de la Rivière, sire de Heers, cette charge eut été confiée à Marc de Bade, le seigneur de Hollogne-sur-Geer fut parmi les plus empressés à se porter à sa rencontre pour lui faire escorte à son entrée dans la capitale. Ce zèle reçut l'année même sa récompense : à la rénovation magistrale de la Saint-Jacques, Seraing se vit confier, une seconde fois, la maîtrise de la Cité. Mais le ciel était sombre et le nouveau maître allait cette fois exercer le pouvoir communal dans des temps fort critiques. Le pays de Liège se trouvait en pleine effervescence. La fausse nouvelle de la défaite de Charles le Téméraire à Monthéry, habilement exploitée dans la capitale par les agents français, avait eu pour premier résultat de ramener la domination des factions extrêmes. Malgré les conseils de prudence donnés par les maîtres, les métiers, qui n'avaient alors d'oreilles que pour les énergumènes, s'étaient mis en campagne. Ils s'en furent ravager le duché de Limbourg, après avoir poussé la folie jusqu'à déclarer la guerre au duc Philippe le Bon (30 août 1465). Le châtiment ne se fit pas attendre. Dès le mois de novembre, une armée bourguignonne envahissait la Hesbaye; quelques jours plus tard, la défaite de Montenaeken (20 octobre 1465) venait contraindre les Liégeois à recevoir la loi du vainqueur.

À la nouvelle de la déroute, la Cité

s'empressa d'envoyer une ambassade aux deux princes de Bourgogne, avec la mission d'obtenir un traité de paix, dont, à l'avance elle prenait l'engagement solennel de ratifier toutes les conditions. Comme toujours, c'était à des modérés qu'elle imposait le devoir de réparer les désastres causés par les violents. Les députés, au nombre desquels se trouvait Jean de Seraing, partirent donc pour Bruxelles. Là, ils furent bientôt contrariés dans leurs efforts par les menées occultes des brouillons liégeois et leurs négociations traînèrent en longueur sans grand espoir de succès. Après d'assez longs préliminaires, ils avaient même fini par rentrer à Liège (8 décembre 1465), quand l'arrivée à Saint-Trond du comte de Charolais, à la tête de forces considérables, vint mettre un terme aux tergiversations et hâter la reprise des conférences. Mais les temps étaient changés, et les ambassadeurs liégeois, demandant la paix au cœur même de l'armée bourguignonne, ne pouvaient plus, cette fois, que souscrire à toutes les exigences de l'envahisseur. Telles furent les négociations qui précédèrent le traité connu dans l'histoire sous le nom de Paix de Saint-Trond (22 décembre 1465). Par cet acte diplomatique, le Téméraire imposait à la Cité la livraison de dix otages et cette clause, plus que toute autre, exaspérait les meneurs, car ils n'ignoraient pas qu'elle était faite contre eux. Sentant leur colère impuissante contre les conditions draconiennes de la paix, ils poursuivirent ses négociateurs de leur rancune, les rendant responsables de la rigueur de stipulations qu'ils avaient été contraints d'accepter.

Après son départ de Saint-Trond, Jean de Seraing semble s'être abstenu de réparaître à Liège. Il n'avait pas d'ailleurs à se faire d'illusions sur le sort que lui réservaient ses concitoyens. Bientôt après, réconcilié avec l'Elu, c'est dans l'entourage de ce prince que les chroniqueurs vont nous signaler sa présence. D'après un rapport du héraut d'armes Charolais, le 5 février 1466, Fastré-Baré Surlet avait déjà repris sa

place dans la magistrature communale. Peu de jours plus tard, Surllet à son tour devait remettre sa clef à Henri Rosseal, qui fit, en qualité de « maître substitué », partie de l'ambassade liégeoise chargée de faire, au duc de Bourgogne, amende honorable au nom de la Cité.

Retiré à Huy, auprès de l'évêque, Jean de Seraing fut député par l'état noble pour prendre part à la réception des envoyés liégeois chargés d'obtenir du prélat son prompt retour dans la capitale (4 octobre 1466). On ne l'ignore pas, c'est à cause de Seraing et de quelques autres, comme lui transfuges du parti de la Cité, que toute tentative d'accord demeura vaine : Louis de Bourbon ne voulait pas se séparer de ceux qui s'étaient réconciliés avec lui, alors que les Liégeois n'entendaient nullement imposer silence à leurs rancunes. Traité publiquement de parjure par l'ancien maître Guillaume des Champs dit de la Violette, lors de la conclusion de la paix de Saint-Trond, Jean de Seraing fut compté désormais au nombre des traîtres à la Cité. A deux reprises, le jour de la Circoncision 1467 et pendant l'octave de l'Ascension suivante, un grand tableau, représentant Seraing et les autres traîtres accrochés à une potence par les pieds, fut exposé sur le Marché, en face de la Violette. La colère des Liégeois contre ces personnages était telle, qu'ils firent sans miséricorde trancher la tête au grand Baré, bon bourgeois, dont l'unique faute était de n'avoir pu cacher ses doutes sur l'efficacité de ce supplice en effigie.

Depuis l'année précédente, Jean de Seraing avait reçu de l'évêque la récompense de son ralliement à sa cause : pourvu par ses soins d'un siège dans l'échevinage liégeois, il paraît, dès son séjour à Huy, avoir pris séance parmi ses collègues de la cour suprême de justice, pour lors réfugiés en cette ville. Quelques jours après la bataille de Brusthem, quand le Téméraire et Louis de Bourbon eurent fait leur entrée à Liège, c'est dans leur suite qu'il assista, au palais épiscopal, au prononcé de la

terrible sentence anéantissant d'un trait de plume toutes les franchises de la Cité (18 novembre 1467). La réorganisation de la justice qui suivit cet acte de rigueur maintint le nouvel échevin dans ses fonctions. Obligé de fuir lors de la rentrée en masse des bannis dans la capitale, il se trouvait à Tongres, auprès de l'évêque, dans la nuit du 9 au 10 octobre 1468, date de la surprise de cette ville par la petite troupe de Jean de Wilde. Prévoyant le sort qui l'attendait, le seigneur de Hollogne-sur-Geer avait déjà pris la fuite quand il tomba, au milieu du Marché, sur une bande d'hommes d'armes de l'escorte du sire de Kessenich. Immédiatement reconnu par ces Liégeois, il paya de sa vie la part qu'il avait prise à la conclusion de la paix de Saint-Trond et sa faveur auprès de l'évêque.

Son fils Gilbert continua sa lignée, qui resta en possession de la seigneurie de Hollogne-sur-Geer jusqu'à la fin de l'ancien régime. Un second mariage unit Catherine de Harduémont, sa veuve, à Guillaume de Corswarem de Momale, dit d'Emptinne, écuyer, ancien châtelain de Franchimont, échevin de la Souveraine Justice de Liège et maître de la Cité en 1477 et 1481.

Léon Naveau.

Le Fort, *Manuscrits généalogiques*, 1^{re} partie, t. XXI. — *La Noblesse belge*, annuaire de 1898. — Cour féodale de Namur, Reliefs de la seigneurie de Hollogne-sur-Geer au xv^e siècle. — Cour féodale de Liège, Reliefs des seigneuries de Tintot et de Darion. — Adrien d'Oudenbosch, *Chronique* (éd. de Borman). — De Ram, *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les princes-évêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes*. — Gachard, *Collection de documents inédits concernant l'histoire de Belgique*, t. II, xcvm. — De Borman, *Les échevins de la Souveraine Justice de Liège*, t. I et II. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège au x^e siècle*. — Abry, *Recueil héraldique des Bourgmestres de la noble Cité de Liège*. — Baron Jules de Chestret de Hanefte, *Jean de Wilde, étude historique sur un chef liégeois du x^e siècle*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XIII. — Grand greffe des Echevins de Liège, convenances et testaments, reg. de 1481; convenances de Jean de Seraing.

SERARIUS (Pierre), réformateur.
Voir SERRURIER (Pierre).

SERCLAES (T). Voir T SERCLAES.

SERIN (*Jan*) peintre d'histoire, vivait à Gand au XVII^e siècle. Mentionné par Fiorillo, il fut l'élève d'Erasmus Quellyn et le maître de son fils, Jean Serin le Vieux. Le lexique de Kramm mentionne sous son nom un *Saint Martin partageant son manteau*, dans l'église Saint-Martin à Tournai.

Siret mentionne un peintre du nom de Remacle Serin, travaillant à Anvers au XVII^e siècle.

Pierre Bautier.

J. D. Fiorillo, *Geschichte der zeichnenden Kunst in Deutschland und den vereinigten Niederlanden*, t. III, (Hanovre, 1818), p. 343.

SERIN (*Jean ou Hermann*) peintre d'histoire et de portraits, né à Gand en 1678, mort à La Haye vers 1765. C'est le principal artiste de cette lignée mal connue. En 1718, maître à La Haye où il aurait exécuté les portraits du marquis de Fénelon, ambassadeur de France, et de la marquise. Le Rijksmuseum d'Amsterdam possède de lui le portrait du docteur Louis Trip de Marez (1710-1773), Art. XXXII, signé : *Harm. Serin F.* Son fils, nommé aussi Jean, est signalé comme s'adonnant à la peinture de portraits, à La Haye, au XVIII^e siècle.

Pierre Bautier.

Lexiques d'Immerzeel, Kramm, Nagler et Wurzbach. — J. E. Weyerman, *De Levensbeschrijvingen der Nederlandsche Konstchilders*, t. II, (La Haye, 1729), p. 84. — J. van Gool, *De Nieuwe Schouburg der Nederlantsche Konstchilders en Schilderessen*, I, (La Haye, 1750), p. 423. — R. van Eynden et A. Van der Willigen, *Geschiedenis der Nederlandsche Schilder-Kunst*, II (Harlem, 1817), p. 41.

SERJACOBS (*Jean*), professeur. Voir BEVERUS.

SERLIPPENS (*Jean-Louis*), juriconsulte, pamphlétaire et polygraphe, né à Gand le 14 juillet 1749, décédé le 29 septembre 1832. De famille distinguée, tant par son père, Jean-Jacques Serlippens, procureur au premier banc scabinal, que par sa mère, Marie van Tieghem, il reçut une solide instruction. Licencié en droit, il fut inscrit comme avocat au conseil de Flandre, en 1774. Il se mêla bientôt de

questions politiques et participa, dès 1787, aux recherches faites dans les archives au sujet des anciens privilèges octroyés au pays (1), et ensuite à la rédaction des « points constitutionnels de la Flandre » (2), par lesquels les états de cette province rappelaient les engagements pris successivement par leurs princes. Il fit paraître en 1789 un écrit anonyme (3), où, sous la forme d'un dialogue entre l'empereur et le roi de France, on exposait les mesures odieuses prises par Trauttmansdorff et d'Alton, ministres de Joseph II, pour opprimer les Belges et leur clergé ; Louis XVI désapprouve absolument la manière d'agir de son beau-frère.

Cette même année, les notables de la Collace de Gand appelèrent Serlippens aux fonctions d'échevin ; son mandat fut renouvelé par le peuple gantois le 24 juillet 1790. Il venait de lancer, en faveur des patriotes, un nouveau pamphlet, toujours en langue flamande, intitulé : *Le paysan converti ou causerie entre un patriote et un paysan au sujet des troubles de ce temps* (4). Il est intéressant d'y relever les arguments, souvent spécieux, qu'employaient les meneurs de l'époque pour impressionner les campagnards, qui, par tradition, étaient restés fidèles à la maison d'Autriche. On vendit plus de six mille exemplaires de cette brochure, dont il parut la même année une seconde édition, chez un autre imprimeur (5). Serlippens fut néanmoins rappelé à ses fonctions

(1) Verzameling van XXIV origineele charters, privilegien en keuren van de provincie van Vlaenderen van de xiii^e, xiv^e, xve en xvi^e eeuw, door 't bevel en op kost van de staeten der zelve provincie gedrukt in de jaeren 1787 en 1788. (Gand, B. Poelman.) — Le titre est de date postérieure. Voir *Bibliographie gantoise*, t. V, p. 328.

(2) Verzaemeling der punten constitutioneel der provincie van Vlaenderen. (S. d. ni nom d'imprimeur, 1790).

(3) Samensprake tusschen zyne majesteyt den Keyser Joseph den II en zyn majesteyt Ludovicus XVI, Koning van Vrankryk. (Gand, B. Poelman, s. d.) (1789), 22 p. Deux éditions.

(4) Den bekeerden boer of samenspraek tusschen eenen patriot ende eenen boer raekende de troubeis van deze tyd. (Gand, Poelman, s. d.) (1790), 24 p.

(5) Pierre de Goessin, s. d. (1790), 31 p. Le succès fut tel qu'on n'eut pas le temps de corriger l'épreuve des quatre dernières pages de cette édition.

d'échevin par les commissaires du pouvoir impérial, en 1793.

Sous le régime français, il fut plus réservé, se tint éloigné de la politique et, tout en restant inscrit au tableau des avocats, s'occupa d'histoire, de philosophie, de littérature. Ses préférences allaient aux anciens : Tacite, Lucrèce, Juvénal ; il étudiait aussi Hugo Grotius et les auteurs français contemporains. Il s'intéressait également aux lettres flamandes, et cela à une époque où il y avait réel mérite à s'en occuper. En 1809, il répondit à un concours de poésie flamande par une pièce de cent vers héroïques sur le *Jugement dernier*, qui fut imprimée (1). Vers la fin de l'empire, Serlippens reprit sa plume de pamphlétaire anonyme et publia, peu après la bataille de Waterloo, une *Adresse des peuples de l'Europe aux Français* (2). Cet écrit de deux cent soixante-quatre vers alexandrins commence par un quatrain qui en fait connaître l'esprit :

Arrêtés dans le cours de vos extravagances,
Allez-vous, ô Français, en faire pénitence ?
Et, renonçant enfin à d'atroces projets,
De tous les Souverains respecter les sujets.

Au nom des peuples alliés, le poète adresse des invectives aux Français qui ont bouleversé l'Europe pendant vingt-deux ans. Il a soin de rappeler qu'on a transporté indûment à Paris « statues, manuscrits, vaiselles et tableaux ». Il donne la signification de la bataille :

Ce n'est ni le courroux ni l'esprit de vengeance,
Mais le désir ardent de notre délivrance,
Qui fit qu'à Waterloo, dans ce sanglant combat,
Nous détinmes en plein vos derniers scélérats.

De la même époque, une brochure en prose : *Vœu du Peuple Belge pour le salut de sa patrie, émis au mois de juin 1815* (3). Après avoir bafoué, en

(1) Beschrijving van het laest oordeel in honderd reyne Vlaemsche helden-vorden, opgesteld in den zin van het prys beroep voorgesteld in het nieuws blad van Gend in daete 7 August 1809 (in-4°, 2 f., imp. à Gand chez Charles-Jacques Fernand).

(2) Gand, P.-F. de Goesin-Verhaeghe, s. d. (1815), in-8°, 8 p., il n'y eut pas de texte flamand.

(3) Gand, 1815, sans nom d'imprimeur ni d'auteur, 45 p. Le texte flamand est intitulé :

Wensch van het Belgisch volk voor het behoud van zyn vaderland, uytgegeven in de maend Juny. 1815, in-8°, 16 p.

style déclamatoire, le Corse et vanté « le bon roi Louis XVIII, des vertus éminentes duquel nous avons été témoins oculaires pendant son séjour à Gand », l'auteur se réjouit de voir la nation belge « élevée à la dignité de royaume sous l'illustre Guillaume Ier ». Il croit indispensable notamment d'annexer aux Pays-Bas toutes « les forteresses de première ligne, depuis Calais jusqu'au Rhin, lesquelles ont appartenu autrefois à la Belgique. La France, ajoute-t-il, n'y perdrait guère de sa puissance, en ce que cette lisière fortifiée n'a que peu de profondeur ».

Le gouvernement hollandais définitivement installé, Serlippens devint, dès 1817, juge au tribunal de première instance à Gand, et occupa ces fonctions jusqu'à la révolution de 1830. Cette fois il désapprouva nettement le mouvement insurrectionnel et déplora ce qu'il appelait l'aveuglement de ses compatriotes qui s'attaquaient à la maison d'Orange. A divers points de vue, d'ailleurs, il était loin des idées qu'il avait professées dans sa jeunesse. Et ici on doit consulter ses œuvres inédites. Dans un intéressant mémoire : *Essay sur les grandes sottises humaines*, il passe en revue l'histoire des républiques qui ont existé depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes et fait voir « les grandes sottises humaines produites par l'esprit désordonné de la liberté ». Le résultat de ses méditations sur les questions religieuses est exposé dans un volumineux recueil de 268 pages in-folio, intitulé : *Entretiens familiers entre un curé et un philosophe*. Dans ce traité, divisé en vingt-huit parties, et qui emprunte la forme du dialogue, le philosophe révoque en doute l'authenticité de l'Ecriture, rejette tout dogme et se déclare purement déiste. Il date du 4 novembre 1831 une prière : *Oratio philosophi cujusdam deistae ad Deum suum*. L'auteur avait alors quatre-vingt-deux ans. Remarquons que les premiers écrits de Serlippens avaient été revêtus de l'approbation ecclésiastique.

Parmi les manuscrits, on peut encore citer trois volumes écrits en latin :

Summarium rerum in Gallia gestarum, dans lesquels il résume les événements qui se sont déroulés en France de 1787 à 1816; quelques petits écrits sur des questions juridiques ou philosophiques; une traduction de l'*Apocalypse*; un *Eloge académique d'André Grétry*, en réponse à un concours proposé par la Société d'Émulation de Liège, 1816; diverses pièces de circonstance, en français, en latin, en flamand, en vers ou en prose, badines ou sérieuses, se rapportant à des fêtes ou des anniversaires.

Les manuscrits de Serlippens furent déposés à la bibliothèque de Gand, les uns, en 1842, par son parent, ami et exécuteur testamentaire, le jurisconsulte J.-B. Cannaert; les autres, en 1873, par son arrière-neveu, l'avocat Evariste Cannaert.

Victor van der Haeghen.

Baron J. de Saint-Genois, *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Université de Gand, 1849-1852*. — F. van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*. — Collection gantoise à la bibliothèque de Gand. — Archives de la ville.

SERMOISE (*Jean-Jacques Gerardot DE*), né à Brie (France) en 1769, ingénieur, vint s'établir à Tongres où il dessina en 1793 un superbe « atlas » représentant les biens de l'illustre « chapitre de Tongres » (ms. 18 aux archives de l'église Notre-Dame à Tongres). Architecte de mérite, il contribua à la restauration de plusieurs monuments. Il devint ingénieur principal des ponts et chaussées et mourut à Tongres le 10 mai 1852.

Jean Paquay.

SERON (*Pierre-Guillaume*), homme politique, né à Philippeville le 28 juin 1772, y décédé en 1840. Il était fils de Philippe Seron, fabricant de bas, et de Marie Ducros. De bonne heure, il manifesta le goût du travail. A dix-huit ans, il est greffier adjoint de la municipalité de sa ville natale et l'administration lui promet, étant donné son zèle, la place de greffier, à la veille de devenir vacante. La parole donnée n'ayant pas été tenue, il se plaint amèrement dans un mémoire adressé au directoire de

Rocroy. Le style du mémoire est vigoureux et concis. A peine dans le préambule sent-on le goût déclamatoire du temps. Le directoire de Rocroy faisant la sourde oreille, le jeune greffier adjoint, dont le caractère nous apparaît déjà alors bien décidé, veut que l'autorité supérieure prononce sur son cas; il part pour Paris en juin 1792.

Le ministère de la justice était alors occupé par Danton qui, frappé de la résolution et de l'intelligence de ce petit employé du département de Sambre-et-Meuse, lui proposa de ne pas insister, et de rester dans la capitale comme secrétaire de correspondance au ministère de la justice. Seron accepta, quoiqu'il ne fût pas, comme l'ont affirmé plus tard ses adversaires, « un des séides de la Montagne ». Il condamnait la Terreur; il en eût été victime même si, en 1794, il ne s'était pas enrôlé dans les armées de la République. Il fit la campagne de Hollande. Sous-officier du génie il fut congédié en 1796 « pour « maladie contractée au service ».

Revenu dans le civil, il remplit successivement au directoire du département de Sambre-et-Meuse les fonctions de sous-chef, de chef de bureau et de commissaire au triage des lettres. Le député de Namur au Corps législatif, Tarte, écrivait le 9 ventôse an VIII (28 février 1800) au ministre de l'intérieur, que Seron, quoique bien jeune encore, faisait preuve de connaissances très étendues dans les diverses parties de l'administration publique et principalement dans celles des contributions; il vantait avant tout sa probité et on sait si la probité était facilement incriminable et incriminée en ces temps-là. Jamais d'ailleurs, à aucune époque de sa vie, les soupçons de ses ennemis les plus acharnés n'ont pu effleurer l'honnêteté de Seron. Il remplit des fonctions diverses sous le Consulat et l'Empire, comme sous le régime hollandais. Ayant été d'abord maire de Cerfontaine, percepteur des contributions pour le district de Senzeilles, receveur du bureau de bienfaisance de Philippeville et juge de paix suppléant du canton, il ne s'oc-

cupa activement de politique que lorsque ses concitoyens le firent entrer au conseil de Philippeville. Membre du collège échevinal, bientôt bourgmestre, il avait vers 1830 acquis une telle popularité parmi les habitants de la région, qu'il obtint sans difficulté le mandat de membre des États provinciaux de Namur. Sa pratique des affaires, la maturité de ses jugements et son grand bon sens n'étaient pas moins appréciés à Bruxelles, où la Société générale pour l'encouragement de l'industrie et du commerce l'avait choisi pour la représenter dans la région de Philippeville. Il plaisait beaucoup à ses concitoyens parce qu'il en avait la verve caustique, « aimant, dit « Deffernez, à parler le langage wallon « aux traits crus, rabelaisiens parfois, « toujours pittoresques, prodiguant les « lardons aux vaniteux et aux hypo- « crites, aux cafards pour lesquels il eut « toujours une répulsion profonde ». De 1830 à sa mort, il exerça deux mandats politiques plus importants que les précédents : celui de membre du Congrès national et celui de membre de la Chambre des représentants. Voyons-le d'abord au Congrès.

« Dans les premiers jours du Congrès, « grès, » lisons-nous dans un journal de 1831, « lorsque les spectateurs avides « interrogeaient d'un œil curieux les « figures encore inconnues des représentants de la Belgique, on remarquait « sur les bancs de la droite un homme « aux formes athlétiques dont le costume « était bien fait pour attirer l'attention. « Cet homme était vêtu d'une large « redingote bleue à collet bas et tombant; un immense gilet rouge à double « rang de boutons enveloppait son torse « dans toute sa longueur. Il avait une « culotte de couleur feuille morte, et « des bottes de cuir épais se plissant « autour de la jambe. Un énorme chapeau à cornes, orné de la cocarde « nationale, complétait son bizarre « accoutrement... Échantillon vivant « des modes de 1794, le porteur de ce « costume suranné était l'un des hommes « les plus distingués de la Belgique et « il devait bientôt briller au premier

« rang des députés au Congrès, par sa « mâle franchise, son bon sens parfait, « sa raison supérieure, ses discours spirituels à fond de vérité. »

C'est le 19 novembre 1830 qu'il prononça son premier discours au Congrès, lors de la discussion de la proposition relative à la forme du gouvernement. Partisan du régime républicain, il fit applaudir, même par des contradicteurs, sa manière neuve et originale de présenter des idées de haute politique, ce talent, dit un journaliste du temps, « d'employer toujours le mot vrai et de « le placer de telle façon que, quelle que « soit sa crudité, il ne choque jamais le « goût, et puis cet air bonhomme sans « y tâcher, un laisser-aller satirique ». Une longue agitation succéda à ce discours. Il revint à la charge le 22, sans espoir d'ailleurs de convaincre l'assemblée : on sait que treize membres seulement votèrent la république. Mais Seron fut dès ce moment un des orateurs écoutés, malgré les audaces de sa parole, malgré surtout la réputation d'ennemi de la religion catholique qu'on ne tarda pas à faire à ce voltairien qui ne mâchait pas ses expressions, il faut en convenir, quand il s'attaquait aux convents, quand il critiquait les petits-frères, les jésuites et ceux qui approuvaient leur mode d'éducation. Dans les discussions du Congrès on relira, avec intérêt et profit, les discours de Seron sur la liberté des cultes (les Belges et leurs droits : 14 et 21 décembre 1830), sur les pouvoirs (3 et 14 janvier 1831), sur le Sénat (14 décembre 1830), sur la loi électorale (3 mars 1831), sur le budget des voies et moyens (25 juin 1831) où il défendit vigoureusement la cause du peuple. Il est à noter que s'il proposa, avec une chaleur inusitée cette fois, car, généralement il parlait avec calme, le choix d'un prince français pour roi des Belges, il protesta énergiquement contre l'accusation de vouloir la réunion de nos provinces à la France (30 janvier 1831). Seron, en dépit des souvenirs de jeunesse et des attaches sentimentales qui unissaient les habitants de Philippeville à leurs voisins les

plus proches, était et voulait rester Belge avant tout.

Seron avait si brillamment rempli son mandat au Congrès national, les Philippevillois étaient si persuadés que personne dans leur arrondissement ne pouvait occuper plus dignement que lui la place de représentant, qu'il fut élu sans aucune difficulté sérieuse lors de la première session législative (30 septembre 1831 au 18 juillet 1832). Il fut réélu en 1832 (session extraordinaire), en 1835 et en 1839.

Son premier soin, en entrant à la Chambre des représentants (décembre 1831), fut de déposer un projet de loi en vue de l'organisation de l'enseignement primaire. Ce projet, qu'avait signé avec lui M. de Robaulx, député de Thuin, fut appuyé notamment par Henri de Brouckère, qui le dit « justifié et urgent » en présence du dépérissement de l'instruction primaire et de l'inertie des « pouvoirs publics ». A partir du 1^{er} juillet 1832, l'enseignement aurait été gratuit dans tout le royaume. La prise en considération fut repoussée par 53 voix contre 24. Seron avait (20 janvier 1832), dans le développement du projet contre lequel des pétitions, signées de quelques faux noms, furent envoyées à la Chambre, adressé aux catholiques, qui revendiquaient le monopole de l'enseignement, des critiques fort vives, en même temps qu'il relevait les injustes reproches dont Joseph II avait été abreuvé.

Nous citerons, parmi les objets dont s'occupa plus particulièrement Seron au Parlement, la loi sur les mines (20 juin 1832, 25 avril 1836, 11 avril 1837); l'établissement, dans la province de Namur, d'un second tribunal de première instance, qu'il demanda de placer à Philippeville plutôt qu'à Dinant (5 juillet 1832); les visites domiciliaires (12 octobre 1831); l'obligation de la patente pour les avocats (24 février 1833); la loi sur le sel (21 mars 1838); le projet de loi sur les étrangers, les expulsions et les naturalisations (26 août et 2 septembre 1835); la réduction des dépenses, sauf pour l'instruction publique, qu'il voulait voir donner aux frais de l'Etat

(11 septembre 1833). C'est dans cette séance du 11 septembre et dans celle du 20, qu'il exposa sa haine de « l'obscurantisme » (comme il disait), avec des « principes de tolérance religieuse très larges ».

Il prit une grande part à la discussion de la loi communale en 1834, 1835 et 1836. Les 9, 10, 12 et 20 mars 1835, il parla, dans un esprit très démocratique, du cens d'éligibilité, de l'élection des bourgmestres et échevins, de la publicité des séances. On put apprécier son expérience et son instruction le 18 février 1835 dans la question des bois communaux et la péréquation cadastrale; le 5 mars 1836, dans celle de la police des spectacles. On ferait bien de relire, quand on étudie certaines matières spéciales, les mines par exemple, ce qu'il disait le 25 avril 1836 sur la propriété du fonds et la propriété du tréfonds; et les 13 et 24 avril 1837 sur les distilleries et les tarifs des douanes.

Qu'il ait parfois trop demandé pour le temps, d'accord!.. Lui-même ne se faisait pas illusion à cet égard : un jour, dans une forme peu parlementaire, il disait : « Si ma proposition est renvoyée » à l'examen des sections pour en faire « l'objet d'une loi particulière, je déclare » que, dès ce moment, je la considère « comme enfoncée ». Qu'il ait eu aussi une confiance par trop grande dans les traités, et proposé des réductions malheureuses dans l'armée belge et dans son armement : d'accord encore. Mais il n'était pas hostile à l'armée; il la voulait instruite et bien commandée. Il suffit de lire à cet égard son discours sur l'école militaire. Après avoir recommandé d'enseigner tout d'abord à nos futurs officiers la Constitution et la loi civile et de veiller à en faire de bons citoyens, il ajoute... « Je la voterai, à condition que l'enseignement y sera toujours à la hauteur des connaissances acquises » (20 novembre 1837).

Cet homme « tout d'une pièce », qui fut hostile aux deux traités des XVIII^e et XXIV^e articles, ce démocrate irréductible, a constamment pour objec-

tif l'amélioration intellectuelle et matérielle des classes inférieures. Il ne cesse de demander des réductions dans les traitements des hauts fonctionnaires. Chaque année, il étudie de très près le budget des voies et moyens (cf. *Annales parlementaires* de 1831 à 1839), en vue de faire profiter les *petits* de ces réductions et d'augmenter d'autant le budget de l'instruction du peuple. Une preuve : dans la discussion du budget pour l'exercice de 1839, après avoir demandé que l'on veuille à diminuer les dépenses de l'église catholique « qui » coûte au delà de neuf millions », il met en parallèle les dépenses de l'enseignement supérieur et celles de l'enseignement primaire... « plus de 900.000 francs pour les établissements supérieurs, 275.000 francs pour l'instruction primaire ! » s'écrie-t-il avec indignation, et il continue... « Pour l'instruction du peuple » qui a fait la révolution, du peuple « qui supporte presque toutes les charges » publiques, du peuple qui compose « exclusivement vos armées !.. » (cf. *voies et moyens*, séance du 18 décembre 1838).

Ses adversaires ne lui gardèrent pas rancune de ses coups de boutoir et des regrets unanimes accueillirent la nouvelle de sa mort. C'est sur la proposition d'un de ceux avec lesquels il avait eu le plus souvent maille à partir, Barthélemy Dumortier, que, dans la séance du 23 décembre 1840, la Chambre décida qu'elle se ferait représenter par une députation aux funérailles, qui eurent lieu à Philippeville.

Duvivier, ministre d'Etat, chargé comme doyen d'âge de porter la parole au nom de cette délégation, a dit de Seron : « Vous savez tous, Messieurs, » avec quelle énergie il s'acquittait de » la tâche qu'il s'était imposée et la » manière dont il la remplissait attestait » la variété, la solidité et l'étendue de » ses connaissances; sa voix était éloquente, ses principes fermes, ses » convictions profondes et inébranlables » Peu soucieux d'ailleurs de certains » usages reçus, sa singularité même à

« cet égard, était encore une preuve de » l'indépendance de son caractère ... »

Ernest Discailles.

Discussions du Congrès national, — *Annales parlementaires*. — Piron, *Levensbeschrijving*. — Seron, *Discours de 1830 à 1840*, publiés par Léopold Fagnard.

SERRARIS (Jean-Théodore), homme de guerre, né à Kieldrecht, le 8 mai 1787, mort à Maestricht, le 2 janvier 1855, fils de Paul-Antoine, greffier de Lokeren-Dacknam, et de Marie-Caroline de Swert. Après des études moyennes faites à Lokeren, il entra en qualité de clerc dans l'étude de P.-F. van Remoortere, notaire en cette ville. Des occupations sédentaires ne cadreraient ni avec son caractère ni avec ses goûts; dès le 11 juin 1806, il s'engagea dans le corps des vélites-grenadiers de la garde impériale, avec lequel il prit part à la campagne de Prusse, qui se termina par la bataille d'Iéna. Serraris y fut frappé d'une balle qui lui fractura le bras droit. Sur le plateau d'Eylau, il fit partie du bataillon de grenadiers qui, avec une audace inouïe, refusa de faire feu et se contenta de charger les Russes à la baïonnette. Aux combats d'Heilsberg, à la bataille décisive de Friedland, Serraris montra la même valeur; sur le radeau du Niemen, théâtre de l'entrevue de Napoléon et de l'empereur Alexandre, il fut placé en sentinelle; le même service d'honneur lui échut à Erfurt.

En Espagne, en 1808, il assista à l'affaire de Somo-Sierra, au bombardement et à l'attaque de Madrid. Revenu à Paris, il quitta les vélites-grenadiers. Ayant reçu le grade de caporal, il fut incorporé, le 15 mars 1809, aux tirailleurs-grenadiers. Avec ce nouveau régiment il fit la campagne d'Autriche, assista aux batailles d'Abensberg et d'Eckmühl, à la prise de Ratisbonne, puis à la terrible bataille d'Essling, à l'issue de laquelle il fut désigné pour remplacer un fourrier qui venait d'être tué. Le 6 juillet, il était à Wagram; le 11, à Znaim. L'armée française étant entrée à Vienne, le 11 octobre suivant, Serraris fut nommé officier-payeur avec rang de lieutenant en

second. La paix avec l'Autriche étant conclue, il retourna en Espagne, où il prit part, jusqu'en 1812, à toutes les hostilités. Sa courageuse conduite lui valut la promotion de lieutenant en second. Revêtu de ce grade, il revint à Paris, et partit bientôt pour la campagne de Russie. Lors d'une grande parade au Kremlin, en récompense de sa vaillante conduite, il reçut le titre de chevalier de l'Empire et, de la main même de l'empereur, la croix de la Légion d'honneur, pour laquelle, déjà deux fois, il avait été proposé. Au cours de l'héroïque retraite de l'armée française, dont le journal tenu par Serraris et conservé dans sa famille retrace l'effroyable tableau, il trouva, à Posen, l'ordre de se rendre directement à Paris, en poste, afin de contribuer, avec plusieurs autres officiers, à la formation des nouveaux régiments, dont le Sénat venait de voter la création, pour secourir l'armée en détresse. Le zèle qu'il mit à s'acquitter de cette mission lui procura, le 20 février 1813, la promotion de lieutenant au premier régiment des grenadiers de la vieille garde, puis, le 8 avril, celle de capitaine-adjutant-major, avec rang de chef de bataillon de la ligne, au onzième régiment des tirailleurs-grenadiers de la jeune garde.

C'est en cette qualité qu'il quitta Paris pour prendre part aux glorieuses journées de Dresde. Le 16 octobre, à la bataille de Leipzig, un boulet de canon le blessa au flanc gauche. La Belgique étant envahie par les puissances alliées, Carnot accourut à Anvers. Serraris, qui faisait partie de la division Roguet, prit part à tous les engagements autour de la ville et fut atteint d'un coup de feu à la jambe gauche. Carnot battant en retraite vers la France, la jeune garde rencontra les alliés à Zweveghem; Serraris eut l'honneur de coopérer à la dernière victoire des Français sur l'Europe coalisée.

Après la retraite de Napoléon, il reçut sa démission honorable, le 6 octobre 1814; mais bientôt il offrit ses services au roi Guillaume 1^{er} des Pays-Bas. Le 30 du même mois, il devint

capitaine au trente-cinquième bataillon de chasseurs; le 4 avril de l'année suivante, major-commandant du quarantième bataillon d'infanterie de la milice nationale. Après de nombreuses mutations, lors de la formation du régiment des grenadiers, il fut promu, le 16 août 1829, au grade de lieutenant-colonel. C'est en cette qualité qu'il prit part aux événements de 1830 et fut désigné par le prince Frédéric pour marcher à l'attaque de la porte de Schaerbeek à Bruxelles. En s'emparant de ce poste important, il conquiert un drapeau et un canon. Ce fait d'armes lui mérita, le 16 novembre, la nomination de chevalier de quatrième classe de l'Ordre militaire de Guillaume. La rupture de l'armistice par la Hollande, en 1831, le remit en campagne. De nouveaux exploits lui valurent la croix de chevalier du Lion néerlandais, le 12 octobre, et la croix de métal, le 5 avril 1832. Mis à la tête de la septième division d'infanterie, le 13 février 1834, il fut nommé lieutenant-colonel du septième régiment d'infanterie, commandement qu'il conserva jusqu'en 1840.

Par diplôme du 8 octobre 1842, Guillaume II conféra à Théodore Serraris, la noblesse héréditaire, et le 13 du même mois, une commanderie de l'ordre luxembourgeois de la Couronne de chêne. Le 6 décembre 1844, la décoration instituée pour longs et loyaux services d'officiers lui fut décernée; le 10 mai 1849, Guillaume III l'éleva à la dignité de commandeur de l'ordre du Lion néerlandais, et lui remit l'étoile qu'avait portée Guillaume II.

Promu général-major le 1^{er} janvier 1841, Serraris remplit en cette qualité divers emplois. A la mort du lieutenant-général comte de Limburg-Stirum, eut le commandement en chef de la forteresse de Maestricht et des troupes cantonnées dans le Limbourg. Lors de son admission à la retraite, le 8 décembre, il obtint le grade de lieutenant-général. Réduit à l'inaction, il perdit bientôt son énergie physique et finit à Maestricht, le 2 janvier 1855, son active carrière.

En juin 1849, Guillaume III avait confié au général Serraris la mission délicate d'aller complimenter le roi Léopold I^{er} en visite à Liège. Notre souverain témoigna les plus grands égards au représentant de la Hollande et lui octroya le grade de commandeur de son ordre militaire.

A. Blomme.

Etat de services délivré par le gouvernement hollandais. — *De Militairespectator*, tweedeserie, VII, p. 523. — J. Bosscha, *Neerlands heldendaden te land* (Leeuwarden, 1870-1873), t. III, p. 461, note 1 et 523. — H. Vigneron, *La Belgique militaire*, I, p. 435; II, p. 358. Piron, *Levensbeschrijving*. — J. van Raemdonck (*Ann. du Cercle arch. du Pays de Waas*, t. IV p. 341-374, port.) — Chr. H. Schellens, *Souvenirs*, publiés par Eenens, 1875. — *Moniteur belge*, numéro du 8 juin 1849, p. 4590 et 1621. — Ed. Drumont, 1842-1912, *La Libre parole*, numéro du 21 septembre 1912.

SERRÉ (*Jean-Baptiste-Adrien-Joseph*), imprimeur, mathématicien et professeur, naquit à Tournai le 24 juin 1730 et y décéda le 18 pluviôse, an v (6 février 1797). La mort prématurée de ses parents motiva son entrée à l'orphelinat et il retint de cette éducation, donnée aux frais de la ville, l'habitude de s'adresser aux « consaux » dans ses diverses entreprises. La première carrière qu'il embrassa fut l'enseignement. Dès 1757, l'autorisation lui fut accordée d'ouvrir une école; le programme comportait l'arithmétique, le change, la tenue des livres en partie double, les principes de la géométrie, la grammaire française et en général les choses nécessaires à l'exercice du commerce. Son établissement était-il suffisamment fréquenté pour lui permettre de gagner sa vie? Sans pouvoir l'affirmer, on trouve que le 29 mai 1759, il sollicita, mais sans succès, des « consaux », une subvention annuelle. Il revint à la charge quelques années après et obtint, en 1763, une pension de 50 florins par an pour tenir une école publique et y enseigner aux jeunes gens l'arithmétique et la tenue des livres; la classe se donnait trois jours par semaine pendant six mois. Son local n'étant plus suffisant, il demanda en 1771 de pouvoir disposer pour ses leçons de l'école dominicale.

Sans abandonner sa profession d'ins-

tituteur, Adrien Serré se fit octroyer le 30 octobre 1766 des lettres patentes d'imprimeur et de libraire; il avait fait son apprentissage, pendant dix-huit ans, comme typographe, chez Nicolas Jovenau, à Tournai. Le 23 juin 1789, il obtint, en partage avec Romain Varlé, le titre d'imprimeur du magistrat tournaïsiens. Les productions sorties de ses presses furent nombreuses; Desmazières en a catalogué 600, en y comprenant les ordonnances et d'autres actes administratifs. Son établissement typographique, installé d'abord rue aux Rats, fut transféré dès 1773 sur la Grand'-Place. La carrière professorale qu'avait suivie Adrien Serré l'avait spécialisé dans l'étude de l'arithmétique et le conduisit à composer des volumes de comptabilité offrant spécialement aux commerçants des calculs tout faits, propres à solutionner rapidement les opérations courantes que la complication et la variété des monnaies et des mesures rendaient laborieuses. L'utilité pratique de ces ouvrages en assura le succès.

Nous relevons les titres suivants :

1. *Nouveau livre utile aux négocians de l'Europe, contenant une préface instructive sur les changes, et la réduction des argens dont les négocians de Brabant, de France, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Hollande et de Liège, ont journellement besoin...* Comme aussi une table pour trouver le denier de l'intérêt et l'intérêt d'une livre, par l'intérêt du cent; et un tarif contenant les empreintes des espèces d'or et d'argent, qui ont cours dans les Pays-Bas Autrichiens, petit in-4° de xvi-92 pages. Publié dès 1762, cet ouvrage compta six éditions, y compris l'édition posthume faite en 1797 et fut même contrefait à Paris en 1774.
2. *Manuel des marchands, contenant les comptes-faits à leur usage, les réductions des monnoyes, poids et mesures de bled des pays avec lesquels on commerce ordinairement; la théorie et la pratique de l'addition et de la soustraction; des formules de lettres de change et des instructions pour les porteurs.* 1769; in-12 de 52 p. pour la préface et de 160 ff. pour les comptes-faits. De nouvelles éditions furent

imprimées en 1770 sous le texte : *La boussole des jeunes marchands*, etc., en 1783, sous l'intitulé : *La nouvelle boussole des jeunes marchands*, etc. — 3. *Nouveau tarif des monnoyes qui ont cours dans les Pays-Bas Autrichiens, avec des réductions d'aunes, très utiles aux marchands*, 1769; in-12 de 48 p.; réédité en 1776, in-8° de 97 p.; il existe une édition sans date, in-12 de 45 p. — 4. Les cahiers qu'il avait dictés dans ses leçons d'arithmétique avaient été communiqués par ses anciens élèves à d'autres personnes qui en avaient tiré avantage; ce motif déterminait Serré à les imprimer en 1773, sous le titre : *La théorie et la pratique de l'arithmétique des marchands. Ouvrage très utile à ceux qui veulent apprendre cette science sans le secours des maîtres*; in-8° de 395 p. Ce manuel présente un exposé très clair des principes élémentaires de cette science. — 5. *Le calculateur contenant la multiplication de tous les nombres, depuis 2 jusqu'à 120, par 2, 3 et 4 jusqu'à 100*, in-12, 1780. — 6. *Nouveaux calculs, à l'usage des fermiers, receveurs de menues rentes et marchands de bled de la province du Tournésis et de ses environs*, in-8° de 62 ff. plus 97 p. Cette dernière partie étant une réimpression de l'édition de 1776 du volume indiqué au n° 3, publié en 1780. — 7. *Le Guide des mesureurs de corps d'arbres*, Tournay, 1780, in-12, non paginé. Ce volume n'est pas repris par la Bibliographie tournaisienne. — 8. *Tarif des ducats et écus impériaux, et de Kremnitz, qui ont cours dans les Pays-Bas Autrichiens*, 1785, in-8° de 12 ff. — 9. *Livret très utile à ceux qui prêtent de l'argent au denier 25, ou à 4 pour cent. Ouvrage qui contient les opérations faites des intérêts de toutes les sommes, par jour, par mois et par an, depuis 1 florin jusqu'à 20,000*; in-8° de 25 ff. 1788. — A dater de 1770 et jusqu'en 1792, Serré fit paraître à peu près chaque année un *Calendrier de la ville et cité de Tournay*, en y donnant une collaboration personnelle; en 1772, il en fit un tirage modifié sous le titre *Almanach des marchands* auquel fut joint le *Nouveau tarif des monnoyes* imprimé en 1769.

Le caractère entreprenant de Serré l'avait poussé à s'associer en 1769 avec un orfèvre du nom de Sailly pour fabriquer un alliage donnant du meilleur étain.

Adrien Serré avait épousé, en 1752, Marie Nonchin dont il eut un fils, Jean-Joseph, né le 28 avril 1757, à Tournai, décédé le 28 août 1811, qui fut imprimeur de 1788 à 1804. La veuve d'Adrien continua de 1798 à 1811 à exploiter l'établissement typographique.

Ernest Mathieu.

Desmazières, *Bibliographie tournaisienne*. — Recueil Waucquiez, ms. aux Archives de Tournai, t. XV. — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*. — Le même, *Histoire de l'enseignement primaire en Hainaut*, p. 421. — Conseil privé autrichien, carton 1058. Archives générales du royaume, à Bruxelles.

SERRURE (Constant-Antoine), avocat, historien et numismate, fils de Constant-Philippe (voir la notice suivante), né à Gand, le 10 juin 1835, mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 6 juin 1898; épousa le 11 novembre 1861 sa cousine Armandine Serrure. Il entra à l'Université de Gand en 1852 pour étudier le droit et, ayant obtenu le diplôme de docteur, il prêta serment en qualité d'avocat à la cour d'appel de Gand en 1857. Il pratiqua comme avocat pendant une vingtaine d'années et finit par s'établir à Bruxelles pour s'y livrer exclusivement à ses études de prédilection. De son activité dans la science du droit, on ne peut citer qu'un article paru dans la *Belgique judiciaire* en 1867 (t. XXV) *Sur la faculté de convertir la séparation de corps en divorce* (Code civ., art. 311) et un autre sur la *traduction flamande du nouveau Code pénal* (*ibid.*, 1868, t. XXVI). Il fut du reste nommé membre de la commission chargée de la traduction des codes en langue flamande. Ses connaissances juridiques lui furent au demeurant utiles pour ses travaux numismatiques. C'est ainsi qu'encore en 1883 il publia dans le *Bulletin mensuel de numismatique* (t. III) un article sur le *droit de l'inventeur en matière de trésor*.

Serrure fut avant tout un historien et encore plus un numismate et, dans ces

deux sciences, il fut d'une précocité vraiment remarquable. Il est vrai que son père lui servait de conseiller, et qu'il avait à sa disposition sa riche bibliothèque et son non moins riche médailler. Il n'avait que seize ans lorsqu'il publia dans la *revue belge de numismatique* (1851) une note restituant à Guillaume van Gennep, archevêque de Cologne, un quart de florin d'or, au type de Florence, que Lelewel avait attribué à Guillaume d'Auxonne, évêque de Cambrai et l'année suivante il fit paraître dans le même recueil des *Mélanges numismatiques* dans lesquels il étudiait des pièces inédites du cabinet de son père et établissait, pour la première fois, le classement chronologique des monnaies du comte de Looz. Ces études numismatiques ne l'empêchaient pas de se livrer en même temps à des travaux littéraires et historiques. En 1852 la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand avait proposé comme sujet de concours : *L'histoire de la littérature flamande et française dans le comté de Flandre jusqu'à la fin du règne de Marie de Bourgogne en 1482*. Deux réponses, rédigées en flamand, parvinrent à la Société; et le jury fut unanime pour accorder la palme au mémoire de Serrure, « infiniment supérieur à l'autre », dit le rapporteur Fuerison, « tant sous le rapport de l'ordre et de la science que sous celui du style ». Serrure était alors encore étudiant en droit et n'avait atteint que sa dix-huitième année. Ce travail était d'autant plus ardu qu'à cette époque l'histoire de la littérature du moyen âge n'était que bien imparfaitement connue. Aussi le jeune écrivain ne se contenta pas des données qu'il pouvait rencontrer dans les histoires générales de la littérature. Les considérant comme insuffisamment renseignées, il lut les œuvres principales des auteurs qu'il avait à apprécier et eut même recours à plus d'un manuscrit. L'ouvrage repose sur une connaissance profonde du sujet traité; plus tard il le soumit à une sérieuse révision et en publia, en 1872, une seconde édition, notablement améliorée et complétée,

mais dont malheureusement le premier volume seul a paru. Malgré les nombreux travaux parus depuis, l'ouvrage de Serrure conserve encore toujours sa valeur et son importance scientifiques. On a surtout apprécié l'excellence de la méthode, le style clair, simple et précis, l'esprit critique et judicieux uni à une grande justesse d'appréciation et à une impartialité qui ne se dément jamais (cf. de Saint-Genois dans le *Messenger*, 1855, p. 239; L. Van den Kerchoven dans la *Revue trimestrielle*, VII, p. 320-325). La partie réservée à l'histoire de la littérature de langue française est naturellement la moins étendue vu que, pour la période antérieure à 1482, bien peu d'auteurs sont à mentionner; elle n'en renferme pas moins des appréciations fort intéressantes sur la *Chronique rimée des troubles de la Flandre à la fin du XIV^e siècle*, sur les écrits de Chastelain et sur ceux de Du Clercq. L'auteur cherche toujours à expliquer les œuvres littéraires par les faits historiques, comme il le fit entre autres dans la notice, publiée dans le *Messenger des sciences* en 1855, sur la complainte de Thibaut II, fait prisonnier le 4 juillet 1253 à la bataille de Westkapel (Walcheren), où Florent de Hollande remporta une victoire éclatante sur les troupes de Marguerite de Constantinople, et incarcéré au château de Wateringen près de Delft; Thibaut fut libéré l'année suivante grâce à l'intervention du duc de Brabant, Henri III.

Tout en étant, depuis son jeune âge, attaché à sa langue maternelle, il se mêla encore moins que son père au mouvement flamand. C'est tout au plus s'il assista à un Congrès néerlandais, celui tenu à Gand en 1867 où il fit une communication sur les rapports au moyen âge entre les Pays-Bas et l'Empire. A l'occasion de la création de l'Académie flamande, il publia une lettre, le 21 juillet 1886, dans le journal hebdomadaire bruxellois *Flandria*, où il déclarait qu'il aurait préféré une classe spéciale annexée à l'Académie royale de Bruxelles, et où il regrettait que, dans l'arrêté d'organisation, on n'eût pas réservé une

place aux diverses sciences historiques. En revanche, il publia de nombreuses études se rapportant à l'histoire de la littérature flamande du moyen âge, études qui lui valurent d'être nommé membre de la Société de littérature de Leyde et de la Société d'histoire d'Utrecht. En 1860 le gouvernement avait ouvert un concours pour une poésie en l'honneur de Van Maerlant et pour une étude sur ses œuvres. Le prix de poésie fut accordé à Jan Van Beers, et ce fut Serrure qui fut couronné pour son mémoire *Jacob Van Maerlant en zijne werken* (Gand, 1861, 2^e éd. 1867). Le professeur Heremans, qui était rapporteur du jury, reconnut que, des trois concurrents, c'était Serrure qui dominait le plus complètement le sujet. Dans une étude spéciale *Iets over Marten uit den Wapene Martyn (Vaderlandsch Museum, II, 1858)* il chercha à prouver que le Marten du 4^e livre, écrit en 1229, est Guillaume Berthout, évêque d'Utrecht, et que si le même évêque n'est pas le Marten des trois premiers livres, on peut supposer que c'est Jean de Nassau, également évêque d'Utrecht. Non moins intéressante est sa notice sur *de Kloosterzuster Hadewig dichteres der XLV liederen uit de XIII^e eeuw (Vaderlandsch Museum II)*. Pour lui c'est une religieuse cistercienne — son père avait cherché à prouver que Guillaume d'Afflighem avait traduit ses visions en latin (*Mid-delaer, I, 77-81*) — et plus précisément une abbesse des Aywiers, abbaye située dans le Brabant wallon, morte en 1248. Dans le même recueil. (V. 1863), il fit paraître un savant travail *Iets over den dichter Jan de Weert*, poète d'Ypres du XIV^e siècle, lequel bien des fois fait songer à Maerlant. Pour Maerlant lui-même, auquel il semble s'être intéressé jusqu'à la fin de ses jours, encore en 1881, il fit observer (*Gauthier de Chatillon et Jacques Van Maerlant, Bull. mens. de numismatique, I, p. 39*) que le modèle de *Der Kercken Claghe* se trouve dans les poésies latines du poète lillois Gauthier de Chatillon dont Van Maerlant traduisit l'*Alexandride*. Son père avait découvert dans des feuillets

de couverture le poème flamand du XII^e siècle *De Beere Wisselau*, et Serrure, par suite de déductions fut curieuses, proposa d'en reconnaître Henri Van Veldeke comme l'auteur (*Le roman de l'ours Wisselau, Bull. mens. III, 1883*). Il avait déjà consacré à l'illustre *minnesänger* une notice dans le second volume du *Bulletin (Le poète loozain Henri de Veldeke)* dans laquelle, pour la première fois, il établit la chronologie de ses œuvres. Tout aussi suggestive est sa notice sur *L'Age du Reinaert flamand (Bull., III, 119-129)* dont il place la rédaction entre 1186-1189. Pour Serrure, l'auteur en est un ecclésiastique lequel s'est inspiré du *Reinardus Vulpes* et de certaines branches du *Renard* de Perroz de Saint-Cloud.

En fait d'études purement historiques, le travail principal de Serrure est son *Histoire de la souveraineté de 's Heerenberg* (Gand, 1859-1860) qui constitue un modèle de monographie. C'est une histoire fort savante de ce petit comté, situé entre le duché de Clèves et le comté de Zutphen, et de ses seigneurs, dont il a dressé la numismatique complète. Dans une seconde partie il publie de nombreuses pièces justificatives et une généalogie de la maison de Bréda. Ce travail fut complété par une notice *Sur les droits de la maison de Bréda comparés à ceux du duc de Loos-Corswarem* (Gand, 1862).

Serrure avait projeté d'écrire l'histoire des Nassau aux Pays-Bas avant le Taciturne; seulement il n'en publia qu'un chapitre : *Notice sur Engelbert II, comte de Nassau, lieutenant-général de Maximilien et de Philippe le Beau* (Gand, 1862). On sait que ce ne fut qu'à grand'peine qu'Engelbert parvint à dompter les Gantois révoltés en 1491 et à leur imposer la paix de Cadzand du 30 juillet 1492.

En fait de diplomatie, Serrure prouva que la charte de Marguerite de Constantinople relative au culte de Mithra en Flandre, dont il avait été question au Congrès archéologique de Bruxelles de 1891 (II, p. 353), n'avait jamais existé (*Ann. Soc. arch. Bruxelles*

VI, p. 49); il reconnut, avec A. Wauters, que les premiers exemples connus d'actes rédigés en Brabant en flamand sont de 1275 et 1277, mais qu'en Hollande on se servit bien plus tôt du flamand, à preuve la charte de Guillaume, roi des Romains, du 11 mars 1254 conservée à l'hôtel de ville de Middelbourg, et que ce fut en Flandre qu'on s'en servit en premier lieu, comme le prouve l'acte de l'échevinage de Bouchoute près d'Audenarde qui date de 1249 (*Bull. mensuel*, I, 153).

Il découvrit aussi dans les archives du comte de Bréda à Paris vers 1860, une pièce intéressante pour l'histoire de la peinture flamande : le testament daté de 1413 de Jean de Visch, seigneur d'Axel, par lequel celui-ci lègue à sa fille Marie, religieuse à Bouchbourg, une œuvre peinte par « Maître Hubert » [van Eyck] (de Pauw, *Bull. Soc. d'hist. et d'arch. de Gand*, 1912, p. 255). Du reste il s'intéressait à l'archéologie et aussi à l'histoire de la peinture et intervint dans les discussions qui se produisirent au sujet des peintures murales de la Grande Boucherie de Gand et aussi de celles de la Leugemeete, et admit, comme De Raadt, que le *goedendag* avait la forme d'un couteur.

L'héraldique n'avait pas de secrets pour lui, et en dehors de ses études numismatiques il s'en servit pour établir la généalogie d'une branche des van Achel (*Bull. mensuel*, I, 148) et surtout pour fixer la généalogie de la famille de van Artevelde en prenant comme point de départ la comparaison des armoiries personnelles de ses membres. (*Quelques mots sur la généalogie des van Artevelde au point de vue de leurs armoiries*, *Bull. mensuel*, II, 109-115). Signalons aussi une curieuse notice sur les sceaux de la maison de Hohenzollern (*Bull. mens.*, I).

En 1890 il publia (Bruxelles, Rozez), sous le titre de *Les Sciences auxiliaires de l'histoire de Belgique*, un excellent petit manuel traitant de l'épigraphie, de la sigillographie et de la numismatique au point de vue de l'histoire de notre pays.

Mais ce fut surtout comme numismate

que Serrure rendit de grands services à la science et fit de nombreuses découvertes; il n'est pas exagéré de dire qu'il occupa une des premières places parmi les numismates du XIX^e siècle. Ses connaissances précises en fait d'histoire, d'héraldique, de sphragistique, son coup d'œil si exercé pour la lecture des légendes, sa mémoire prodigieuse de tous les cabinets numismatiques qu'il avait parcourus, tout cela lui permit de rectifier quantité d'attributions fautives et de faire progresser la science numismatique. Son inépuisable imagination, éclairée par des connaissances aussi étendues qu'exactes, ne restait jamais à court devant une monnaie d'une attribution difficile. Comme l'écrivait déjà Piot (*Rev. de numism. belge*, p. 353) en 1856, « Serrure n'avance pas une seule attribution sans l'étayer de motifs plausibles, sans jamais perdre de vue la loi des types et leur filiation et sans oublier l'économie du numéraire aux différentes époques dont il traite ». Il se spécialisa surtout dans l'étude de la numismatique du moyen âge des Pays-Bas.

En 1854 et 1855 il publia *Beknopte schets eener geschiedenis van het muntwezen in Vlaenderen* (1854 dans *Jaerboekskén uitgegeven door het taelminnend genootschap onder kenspreuk* « 'T zal wel gaen »; 1855, *Studenten almanak*) qui fut fort remarquée et dont V. Gaillard parla avec les plus grands éloges dans un compte rendu paru dans la *Revue de numismatique belge* de 1855 (p. 301-309). Dans le même ordre d'idées il fit paraître en 1880 à Bruxelles : *Monnaies et monnayage; La numismatique flamande à l'exposition rétrospective*, et en 1882 : *Un cabinet de monnaies flamandes (la collection Vernier)*, appelant à nouveau l'attention sur cet admirable cabinet de monnaies flamandes, le plus complet qui existe, et qui de Roubaix a passé au musée de Lille. Innombrables sont les notices parues dans diverses revues sur des monnaies, des médailles, des jetons, des mereaux, des trouvailles de monnaies des Pays-Bas; et il n'y en a pas une qui ne soit utile tant à l'histoire qu'à la numismatique. Nous

ne pouvons les citer toutes ici, les principales sont : *Les monnaies de Canut et de Sifroid, rois pirates normands et fondateurs du comté de Guines 928-965*, (Paris 1856) découvertes en 1840 à Cuerdale et dont Serrure fut le premier à donner une explication si évidente qu'elle fut admise par tous les numismates. Canut est le frère d'Harold II de Danemark et Sifroid est son cousin. Ce sont des Vikings établis sur les côtes de la Morinie. Arnould le Vieux ne parvenant pas à les vaincre leur concède un territoire qui devient le comté de Guines; et, comme souverains de ce comté, ils battent monnaie à Quintovic près d'Etaples et aussi encore ailleurs. *Dorestad et Wyk bij Duurstede* (Bull. mens., IV), étude très fouillée sur l'atelier de Duurstede qui remontait au VI^e siècle. La ville fut mise à sac à quatre reprises par les Normands de 834 à 837, et incendiée en 847, elle dut faire place à Wyk bij Duurstede. Dans son travail sur *Le monnayage de l'or et Pépin le Bref* (Bull. mens., IV), il prouve que Pépin ne frappa pas d'or et abolit même la monnaie d'or, et interprète à ce sujet une décision du concile de Reims de 813. Bien plus importantes encore furent ses *Observations archéologiques à propos de quelques monnaies inédites de Saint-Omer* (Messager des sciences, 1856) où il restitue à Robert de Flandre, (1071-1111) les deniers signés Roberti classés auparavant à Robert II d'Artois (1250-1303). Citons encore ses *Monnaies d'Arnould de Danemark frappées à Alost* (1127-1138 (Rev. de num. belge, 1877) et *les monnaies des comtes de Limbourg sur la Lenne* (ibid, 1862 et Gazette de numismatique française 1898, II). Très remarqué fut aussi son *Catalogue d'une magnifique collection de monnaies de Flandre formée par un amateur distingué* (Tournai, 1869); dans ce catalogue de la collection Herry, de Gand, Serrure indique plusieurs attributions nouvelles. En 1880 il publia le premier volume d'une réédition de la *Notice sur le cabinet monétaire de S. A. le prince de Ligne* que son père avait fait paraître en 1847. Citons encore les catalogues de

De Meyer (1869), de Piat et surtout celui de la collection de Renesse Breidbach (1885) dont la série gauloise est d'une importance capitale. On peut supposer que l'étude de ces monnaies l'engagea à se consacrer aux études gauloises qui occupèrent les dernières années de sa vie.

Il publia dans le *Muséon*, 1885-1886, deux études sur la *Numismatique gauloise des Commentaires de Césur*; dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique*, *Les Monnaies des Voconces*; les *Origines du monnayage des Belges* dans les *Annales de la Société archéologique de Bruxelles* (IV). En 1883 parurent les *Etudes gauloises*, où il commence par donner des interprétations nouvelles des inscriptions gauloises parvenues jusqu'à nous, notamment de l'inscription d'Alise; enfin, en 1889, il publia un *Essai de grammaire gauloise*. Les théories de Serrure furent d'autant plus discutées qu'elles allaient à l'encontre des idées généralement reçues sur ces questions (Rev. arch., 1887. Mars, p. 212, 215). Pour lui le gaulois persista longtemps et exerça une grande influence sur la formation du français. C'est donc souvent par les mots français qu'on peut expliquer des mots gaulois. Les idées émises par Serrure sont bien personnelles et peut-être a-t-il écrit sur ces questions sans y être suffisamment préparé. Dans tous les cas, ces études gauloises, pour curieuses et intéressantes qu'elles soient, n'ont de loin pas l'importance de ses travaux sur la numismatique du moyen âge où il est resté un maître.

On doit aussi à Serrure le petit volume paru sous le pseudonyme de *Vera Dirimus* : *Betzy of Antwerpen* in 1830 (Bruxelles, van Doorslaer, 1886), lequel eut deux éditions dans la traduction française qu'en publia Edg. De Prez.

Serrure a collaboré aux revues suivantes : *Annales de la Société archéologique de Bruxelles*; *Annuaire de la Société française de numismatique*; *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*; *Flandria*; *Gazette numismatique française*; *Ligue artistique*; *Mémoires de la Société d'agriculture de Valenciennes* (1891,

p. 441-445); *Messenger des sciences historiques*; *Muséon*; *Revue de numismatique belge*; *Vaderlandsch Museum*; *Vlaamsche School*.

Adolf De Ceuleneer.

R. Richebé, *Notice biographique* (*Gaz. numism. française*, II, 1898, p. 309-317). — De Raadt, *Not. biogr.* (*Annuaire Soc. arch. Bruxelles*, 1899 et *Bull. mensuel de numismatique*, t. V). — *Petit Bleu*, 10 juin 1898. — Cumont, *Bibliographie générale et raisonnée de la numismatique belge*, p. 303-307. — R. Serrure et Engel, *Répert. des sources imprimées de la numismatique française*, t. II, p. 324-325.

SERRURE (*Constant-Philippe*), historien, numismate et philologue, né à Anvers, le 22 septembre 1805, mort à Moortzele, le 6 avril 1872, fils de Pierre-François, originaire d'Ath et diamantaire à Anvers, et de Jeanne-Pétronille van der Schrieck, née à Anvers en 1774, morte à Borgerhout, le 18 octobre 1855. Ayant terminé ses humanités, il fut pendant six mois clerc, chez J.-Fr. Willems, receveur de l'enregistrement à Anvers. Celui-ci lui inspira l'amour de sa langue maternelle, l'engagea à s'affilier à la Société *Tot nut der jeugd*, fondée par l'instituteur Verbruggen et à faire ses études supérieures. En 1826, Serrure se rendit à Louvain dans le but de devenir avocat. Il y suivit les cours des juristes Birnbaum, De Coster, Holsius et Warnkönig, et entra en relations avec Jacotot, de Reiffenberg et Mone. Ce furent cependant les professeurs d'histoire et de littérature flamande qui exercèrent la plus forte impression sur le jeune étudiant : Meyer, qui passa plus tard à l'université de Groningue, et Vischer dont l'influence fut si notable sur le poète Pr. van Duyse. Dès les premiers temps de son séjour à Louvain on pouvait déjà prévoir quelles seraient les études de prédilection de Serrure. Le bibliothécaire Bernhardi, qui devint plus tard conservateur de la bibliothèque de Cassel, désirant réorganiser la collection de Louvain, obtint des curateurs que le jeune Serrure pût lui venir en aide. Celui-ci s'occupa principalement des vieux livres flamands et aida aussi Bernhardi dans ses recherches aux

archives de Louvain pour l'édition qu'il préparait de la chronique des ducs de Brabant de De Dynter, laquelle ne fut cependant imprimée que bien des années plus tard par Mgr De Ram (Bruxelles 1854-1860). Ce fut pendant ces recherches que Serrure fit sa première découverte historique, notamment une décision du Conseil de Brabant, du 14 juillet 1622, ordonnant que dans la partie flamande du Brabant le français ne pouvait être admis dans les procès pas même pour des Wallons. Serrure envoya une copie de la pièce à Willems, qui s'empressa de la publier dans ses *Mengelingen* (1827, p. 385-388; *Gewijsde van den Raed van Brabant omtrent het gezag der Nederlandsche taal*), mais sans signaler le nom de l'auteur de la découverte. Ce fut peut-être cet oubli qui fut cause que dans la suite Serrure ne collabora point au *Belgisch Museum* de Willems.

Ses goûts pour la numismatique le mirent en rapports avec le savant numismate louvaniste J.-P. Meynaerts, dont la collection fut vendue à Bruxelles en 1856. Celui-ci lui conseilla de former une collection de monnaies et de médailles relatives à l'histoire nationale. Serrure ayant fait remarquer à de Reiffenberg que sur le jeton anversoïse des Quatre Couronnés de 1546 il fallait lire *Castorius* et non *Castorium*, Reiffenberg signala la lecture exacte dans les *Archives philologiques* (1827, II, 64) et écrivit que Serrure promettait de devenir un habile archéologue. L'avenir prouva qu'il ne se trompait point.

Pendant sa vie universitaire, Serrure contribua à fonder en 1827, à l'instar de ce qui existait dans les universités hollandaises, une *Lewensche Studenten Maatschappij*, ayant pour devise : *Doctrina et amicia*, laquelle publia, en 1828, le *Lewensche Studenten Almanak*. Les poésies qui s'y rencontrent n'étant pas signées, on ne saurait dire lesquelles doivent être attribuées à Serrure; mais comme il avait déjà fait paraître une poésie dans le *Belgisch Muzen Almanak* de 1826, on est en droit de supposer qu'il donna plus d'une poésie à l'almanach de la société estudiantine.

Son activité à la bibliothèque, aux archives, à la *Studenten-Maatschappij* ne l'empêcha point de se livrer avec ardeur à l'étude du néerlandais du moyen âge. Déjà en 1827, il copia 48000 vers d'un manuscrit de Van Hulthem, et il se mit en rapports avec le savant bibliophile sir Richard Heber d'Oxford qui avait acquis en Belgique plusieurs manuscrits flamands du moyen âge. Dans un de ceux-ci, Serrure découvrit la seconde partie du *Spiegel historiel* de Maerlant. Il signala cette découverte à Bilderdijk et le grand poète l'engagea, par une lettre datée de Haarlem du 10 mars 1828, à s'adonner sérieusement à l'étude du moyen néerlandais.

Ces divers travaux et aussi la révolution de 1830 furent cause que Serrure ne subit son examen de docteur en droit à Louvain qu'en 1832. Il ne pratiqua du reste comme avocat que pendant quelques mois à Anvers. La place d'archiviste de la Flandre orientale était devenue vacante par suite du décès de Liévin de Bast, victime du choléra qui sévissait à Gand en 1832. Warnkönig, lequel avait passé de l'université de Louvain à celle de Gand, préparait alors son magistral ouvrage *Fländrische Staats- und Rechtsgeschichte*. Il devait à cette fin recourir constamment aux archives et avait ainsi des raisons toutes spéciales pour désirer qu'à la tête du dépôt se trouvât un homme du métier. Il se souvint de son élève de Louvain, et, sur ses instances, Serrure fut nommé conservateur en 1833. On reconnut bientôt les aptitudes remarquables du jeune archiviste et le professeur de Bonn, Loebel, qui parcourut la Belgique en 1835, parle du nouveau conservateur dans les termes les plus élogieux dans ses *Lettres sur la Belgique* (Bruxelles, 1837, 277).

Dans le but de contribuer aux progrès des études historiques, Serrure reprit dès 1833, avec de Reiffenberg, Jacquemyns, Van Lokeren, Voisin et Warnkönig, la publication du *Messenger des sciences historiques*, interrompue depuis 1830, et, pendant plusieurs

années, il en resta un des collaborateurs les plus assidus.

Sa réputation de savant fut bien vite faite et lui procura même en peu de temps une certaine popularité. Je citerai, à ce sujet les vers anonymes que publia le *Messenger de Gand* du 31 mai 1835 :

Aux respectables membres d'un cénacle historico-griffe.

Troupeau savant, mais peu malin,
De chronométrique nature,
A votre longue tablature,
Si vous voulez mettre fin,
Tâchez de trouver un Voisin,
Voisin de la littérature,
De dérouiller un peu Serrure
Et de fouetter un peu Merlin.

Rappelons aussi que quelques années plus tard Kervyn de Volkaersbeke traça dans son *Songe d'un antiquaire* (Gand, 1853, 74-80) un portrait de Serrure sous la dénomination de Dr Chrysostome Polymathe; il est vrai que son ami Snellaert l'appelait Uilenspiegel et donnait au fils de Serrure le nom de Kleinen Uilenspiegel.

Lorsque la ville de Gand chargea une commission de la revision des noms des rues, elle en nomma membre Serrure, en même temps que Vervier, Parmentier, Goetghebuer, Blommaert et De Saegher. Cette commission déposa, le 10 juin 1836, son rapport dont une copie est déposée à la bibliothèque de l'université (G. 14047).

Peu de temps après sa nomination à Gand, Serrure épousa (30 juillet 1834) Mathilde van Damme, fille d'Antoine et de Régine Hautshont (née en 1784, morte à Gand le 23 août 1803).

Après la promulgation de la loi du 27 septembre 1835 sur l'enseignement supérieur, les corps académiques de Gand et de Liège furent réorganisés par l'arrêté royal du 5 décembre 1835. On dit que J.-Fr. Willems, lequel, grâce à l'appui de Serrure, venait d'obtenir son transfert d'Eecloo à Gand (avril 1835) comme receveur de l'enregistrement, aurait refusé une place de professeur à l'université et recommandé la candidature de Serrure. Il est plus probable que celui-ci dut sa nomination de professeur extraordi-

naire aux instances de Sylvain van de Weyer. Les familles Serrure et van de Weyer étaient liées d'amitié. Serrure avait eu son appartement d'étudiant à Louvain chez les parents de van de Weyer, et le frère de Sylvain habitait à Anvers chez les parents de Serrure. Serrure fut chargé des cours d'histoire de Belgique et d'histoire du moyen âge. Le 19 septembre 1868 il fut remplacé dans son cours d'histoire de Belgique par Hennebert; mais il conserva son cours d'histoire du moyen âge jusqu'à sa mise à l'éméritat (19 août 1871).

Lui-même a indiqué quelle haute et juste idée il se faisait des devoirs imposés au professeur d'histoire nationale par ces mots rapportés par E. van Even dans sa notice sur Serrure (p. 75) :
 « Zij die gelast zijn met het onderwijs »
 « onzer geschiedenis, hebben eenegroote »
 « plicht te vervullen, degene van bij te »
 « dragen tot de vorming van een echt »
 « nationalen geest, met de jongelingen »
 « de liefde des vaderlands in te boe- »
 « zemen. Onder dit oogpunt beschouwd, »
 « erlangt de beoefenis onzer geschie- »
 « denis, welke schier op elke bladzijde »
 « voorbeelden oplevert van deugd, opof- »
 « fering en moed, eene onberekenbare »
 « waarde. »

Le 5 décembre 1835, Bormans avait été nommé professeur de l'histoire des littératures modernes et de la littérature flamande; seulement ce dernier cours ne fut pas fait, et, lors de la nomination de Bormans à Liège, le cours d'histoire des littératures modernes fut attribué à Moke, tandis que celui de littérature flamande ne fut plus maintenu au programme. Ce fut le ministre Piercot qui, quelques années plus tard (arrêté royal du 29 juillet 1854) chargea Serrure de ce cours, ouvert le 6 novembre 1854 et que Serrure fit jusqu'en 1864, époque à laquelle il fut remplacé pour cet enseignement par Heremans.

Serrure fut doyen de la Faculté de philosophie et lettres en 1850 et en 1854. Il fut nommé chevalier de l'ordre de Léopold le 24 septembre 1855.

Un arrêté du 25 septembre 1855 le désigna comme recteur. Le rectorat de Serrure fut des plus mouvementés et peut-être manqua-t-il du doigté nécessaire pour surmonter les difficultés qui se présentèrent à l'occasion de diverses questions d'ordre religieux et philosophique qui eurent un grand retentissement non seulement à l'Université et dans la ville de Gand mais même à la Chambre. Ses rapports avec ses collègues devinrent si tendus que le gouvernement le releva de ses fonctions de recteur le 24 septembre 1857.

Depuis lors Serrure ne prit plus une part active à la vie universitaire; il se retira à sa campagne de Moortzeele où il mourut, le 6 avril 1872, entouré de sa famille et de son ami Snellaert, qui décéda trois mois plus tard (4 juillet). Il fut enterré à Bottelaere.

L'homme, chez Serrure, était inférieur au savant, d'une érudition sûre et étendue, à la fois philologue, numismate et bibliophile. Quoique grand admirateur de sa langue maternelle et défenseur convaincu des droits du peuple flamand, il ne prit pas une part prépondérante aux luttes du mouvement flamand, s'intéressant avant tout aux progrès de la philologie et à la littérature néerlandaises. Il participa néanmoins à l'activité de nombreuses sociétés flamandes : aussi est-ce à juste titre que son nom a été inscrit sur le socle du monument Willems, parmi ceux qui ont rendu les services les plus éminents à la cause flamande. Dès 1834, il fonda avec Blommaert, Frans De Vos et Vervier les *Nederduitsche Letteroefeningen*, le premier périodique publié en flamand depuis la révolution de 1830. Il contribua à la fondation des congrès néerlandais; prit part au *Taalcongres* de Gand de 1841 et aux congrès néerlandais de Gand (1849), de Bruges (1862) et de Gand (1867). Il fut au nombre des fondateurs du *Taal is gansch het Volk* (1830), de la *Maatschappij tot bevordering der Nederduitsche Taalen Letterkunde* (1836), qui se réunissait chez Stecher et dont l'organe

était le *Belgisch Museum* (1). Il fut membre du *Taalverbond*, de la *Vriend-schap*, et contribua à la fondation du *Vlaamsch Gezelschap* (1846) et du *Willemsfonds* (1851). Il écrivit dans la *Eendracht* fondée par Rens en 1841, tout comme dans le *Middelaar*, publié par David depuis 1840 afin d'atténuer l'âpreté de la lutte suscitée par ce que l'on a appelé le *Spellingsoorlog*.

De toutes les sociétés, celle à laquelle il s'intéressa le plus fut la chambre de rhétorique des *Fonteinisten* dont il devint le président. Ce fut en leur nom qu'il prononça un discours sur la tombe de Willems en 1846 ainsi que lors de l'inauguration du monument élevé à Willems, au cimetière de Mont-Saint-Amand (1848). Il avait du reste fait partie de la commission organisatrice, et, lorsque les *Fonteinisten* célébrèrent, le 27 juin 1848, le quatrième centenaire de leur existence, ce fut Serrure qui prononça le discours à la séance solennelle. Il insista sur les services rendus à la langue du peuple flamand par les chambres de rhétorique, dont à Gand celle des *Fonteinisten* était la seule qui avait survécu. Rien d'étonnant dès lors à ce que, quelques années plus tard, en 1871, la chambre de rhétorique de Roulers le nomma son président d'honneur. Du reste ce fut surtout à l'histoire littéraire, à la connaissance des écrits flamands du moyen âge que Serrure rendit les services les plus signalés. Étant étudiant à Louvain, il s'intéressait déjà aux vieux textes flamands, comme le prouvent ses lettres à Willems.

Bien nombreux sont les anciens textes qu'il a fait connaître. Nous citerons entre autres l'arrêté du Conseil de Brabant de 1622 (1826), la seconde partie du *Spiegel historiael* de Maerlant (1827), deux fragments d'une traduction néerlandaise des *Niebelungen* (1835, 1838),

(1) Il ne collabora cependant pas au *Belgisch Museum*, probablement à cause de ses rapports tendus avec Willems. Son nom n'y paraît qu'une seule fois pour rappeler que c'était lui qui avait découvert, dans l'almanach de Van der Haert de Louvain de 1783, la fable *De Vos en de Pachter* (*Belg. Mus.*, 1842, p. 426.)

quatre fragments du *Malagys* (1838), — ceux-ci furent perdus peu après mais retrouvés en partie par F. van der Haeghen, — le *Grimbergse Oorlog*, le quatrième livre du *Wapene Martin* de Hein van Aken, faisant suite à celui de Maerlant, une partie du *Berc Wisse-lau* (1). Dans le but de faire connaître les anciens monuments de la littérature flamande, il fonda, en 1839, avec Blommaert, la *Maatschappij der Vlaamsche Bibliophilen*, et ce fut par cette société que furent publiés la plupart des textes qu'il avait découverts; quelques-uns de ceux-ci le furent en collaboration avec Blommaert et aussi avec Voisin. Pour des textes peu étendus, une revue semblait convenir davantage. Le *Belgisch Museum* (1837-1847) avait disparu après la mort de Willems; le *Taalverbond*, créé par Verspreuwen en 1845, avait cessé de paraître en 1854; aussi, dès l'année suivante, Serrure fonda le *Vaderlandsch Museum voor Nederduitsche letterkunde, oudheden en geschiedenis*. Presque tous les articles insérés dans ce précieux recueil sont de lui. Il en parut cinq volumes (1855-1863) et l'auteur travailla à un sixième, qui ne vit pas le jour. Le *Vaderlandsch Museum* est peut-être l'œuvre scientifique la plus importante de Serrure, non seulement à cause des textes inédits qui y furent insérés mais aussi pour les nombreuses études philologiques et historiques qu'on y rencontre. Serrure appartenait avec Blommaert à ce qu'on a appelé l'école philologique de Gand, s'occupant surtout d'éditer des textes et de faire l'exégèse historique et littéraire des anciens auteurs. On a pu leur reprocher un certain manque de critique; seulement, ils ont été parmi les premiers qui ont sauvé de l'oubli et peut-être de la destruction de nombreux textes devant servir de base aux études philologiques de l'ancienne langue flamande. Sans eux, les progrès auraient été impossibles, et, comme on l'a dit (*Bull. Bibliophile belge*, 1872, p. 75)

(1) Ce fut Serrure qui, avec Willems, engagea le gouvernement à acquérir le *Reinart* de Van Hulthem.

leurs travaux ont notablement contribué à faire connaître ce qu'on pourrait appeler la paléontologie de la littérature flamande.

Serrure ne s'occupait du reste pas uniquement des textes, il s'intéressait aussi à tout ce qui pouvait contribuer à mieux faire connaître la langue. C'est ainsi qu'il fut un des premiers à s'occuper de l'étude des dialectes; et en 1842, il publia, dans le *Middelaer*, un travail présenté à la Société *Met Tijd en Vlijt* de Louvain : *Proeve van een Levenssch idioticon*, où il étudiait, en s'aidant de Kiliaen, une quarantaine de mots propres au parler louvaniste. Les mérites de Serrure comme philologue et comme historien furent généralement reconnus, et avec raison on le considéra comme un savant des plus distingués, d'une érudition aussi sûre qu'étendue. Il fut membre fondateur de la Société d'Emulation de la West-Flandre (1839), membre de la *Letterkundige Maatschappij* de Leyde (1834), de l'*Institut historique de France* (1835), correspondant de l'*Académie royale de Belgique* (11 janvier 1847) et de l'*Académie d'archéologie de Belgique*. Lorsqu'en 1836 David, soutenu par Willems, conçut le projet de la création d'une académie flamande à Bruxelles, le nom de Serrure fut inscrit sur la liste des vingt savants qui devaient en faire partie. Les connaissances archéologiques de Serrure le firent désigner en 1855 comme président de la commission locale des monuments de la ville de Gand, tout comme en 1849 il avait été nommé membre du comité d'organisation du cortège des comtes de Flandre.

Serrure se distingua également comme numismate et fut un des premiers à s'occuper scientifiquement de nos monnaies du moyen âge. Il fut un des fondateurs de la Société belge de numismatique (1842) et devint membre de la Société impériale de numismatique de Saint-Petersbourg et des Sociétés de numismatique de Londres et de Berlin. Ce fut même à la numismatique qu'il s'intéressa en premier lieu; car, âgé à peine de vingt-trois ans, il publia déjà

le catalogue de la collection Du Bois de Vroyland et de Nevele qui fut vendue à Anvers en novembre 1828 (1). Ce catalogue ne comporte pas moins de 3,535 numéros et constitue un travail vraiment remarquable.

En 1847 parut la première édition du catalogue du cabinet du prince de Ligne dont l'introduction est une œuvre considérable et encore utile pour l'étude de notre numismatique du moyen âge. Serrure fut un des plus savants numismates que nous ayons eu depuis 1830; il était universellement connu et en rapports avec les principaux spécialistes de l'Europe qui avaient bien souvent recours à ses vastes connaissances. Il était parvenu à constituer une précieuse collection de monnaies, parmi lesquelles on pouvait citer quantité de pièces des plus rares, — ainsi le triens mérovingien de Tournai signé du nom du monétaire Anarius, — mais il n'était pas que collectionneur; les monnaies pour lui devaient servir à éclairer les faits historiques, comme en témoignent les nombreuses notices qu'il publia.

Il se distingua également comme bibliophile. L'un des premiers, il appela l'attention sur les imprimeurs, d'origine flamande, établis à l'étranger; citons notamment les Brabançons Craesbeeck, vraie dynastie d'imprimeurs installés au Portugal (1597-1680). Ses découvertes en fait de livres rares furent des plus nombreuses, ainsi le *Liederboek* imprimé par Baten à Maestricht en 1554 (1867) et un livre de prières ayant appartenu à Charles-Quint (*Veendracht*, 1868, p. 63). Pendant près de cinquante ans il collectionna livres, manuscrits, chartes, et sa bibliothèque devint, surtout pour l'ancienne littérature flamande, une des plus précieuses du pays. La vente en eut lieu en 1872 et 1873 et fut un véritable événement pour tous les amateurs. Le British Museum y fit mainte acquisition (*Bibliophile belge*, 1872, p. 230, 305).

Nous ne pouvons citer ici les centaines

(1) La vente produisit 34,000 francs.

de notices publiées par Serrure dans les nombreuses revues; nous devons nous borner aux livres dont voici la liste :

1. *Catalogue du cabinet de médailles et de monnaies du baron Du Bois de Vroyland*. Anvers, 1828. — 2. *Catalogue des livres de Richard Heber*. Gand, 1835. — 3. *Le livre de Baudoyne, comte de Flandre, suivi de fragments du roman de Trainsignes, publié par Serrure et Voisin*. Bruxelles, 1836. — 4. *Cartulaire de St-Baron à Gand*. Gand, 1836-1838. Il n'en a paru que 280 pages. La table manuscrite, rédigée par Van Lokeren, est conservée à la bibliothèque de l'université. — 5. J.-J. Raepsaet. *Description de médailles et jetons relatifs à l'histoire de Belgique*. Gand, 1838, publiée par Serrure. — 6. *Dagverhael van den oproer te Antwerpen, in 1659, uitgegeven door Serrure*. Gent, 1839. — 7. *Kronyk van Vlaenderen van 580 tot 1467, uitgegeven door Serrure en Blommaert*. Gent, 1839, 2 deelen. — 8. *Voyages et ambassades de messire Guillebert de Lannoy, chevalier de la Toison d'or, seigneur de Santes, Willerval, Tronchiennes, Beaumont et Wahegnies*. 1399-1450. Mons, 1840. — 9. *Lijkrede uitgesproken op het graf van Fr. Willems, namens de Fonteinisten*. Gent, 1846. — 10. *Monnaies de Rummen, dans Wolters, Notice historique sur Rummen*. Gand, 1846. — 11. *Le cabinet monétaire de Son Altesse le Prince de Ligne*. Gand, 1847. De la seconde édition de 1880 ne parut que le 1^{er} volume. — 12. *Dystorie van Saladine, uitgegeven door Serrure*. Gent, 1848. — 13. *Numismatique de Reckheim, dans Wolters, Notice historique sur Reckheim*. Gand, 1848. — 14. *Redevoering uitgesproken op de plechtige zitting van 27 Juni 1848 der 400jarige feestviering der Fonteinisten*. — 15. *Lof van J.-Fr. Willems, uitgesproken als ondervoorzitter der Fonteinisten. Gedenkzuil aan J.-Fr. Willems*. Gent, 1848. — 16. *Dit syn de coren van de stad Antwerpen, uitgegeven door Serrure*. Gent, 1872; la table p. 61-70 ne paraît avoir été tirée qu'en épreuve. — 17. *De Grimbergsche*

Oorlog, ridderdicht uit de XIV^e eeuw, uitgegeven door Blommaert en Serrure. Gent, 1875. 2 deelen. — 18. *Catalogue d'une belle collection de médailles et monnaies dont la vente aura lieu le 30 janvier 1854*. Gand, 1854 (presque tous les catalogues de ventes de monnaies, faites par l'huissier Ferd. Verhulst à cette époque, furent rédigés par Serrure.) — 19. *Catalogue de tableaux, gravures de la collection Exeraerd de Geelhaert*. Gand, 1854. — 20. *Catalogue de livres de la vente du 18 mai 1854, rédigé par Moyson et Serrure*. Gand, 1854. — 21. *Catalogue d'une superbe collection de médailles et jetons relatifs à l'histoire des Pays-Bas*. Gand, 1854. — 22. *Notice sur V.-M.-L. Gaillard*. Gand, 1856. — 23. *Catalogue des médailles et monnaies de la collection de Madame Van de Woestyne*. Gand, 1856. — 24. V. Gaillard. *Recherches sur les monnaies des comtes de Flandre*. Gand, 1852-1857 (ouvrage terminé par Serrure). — 25. *Catalogue des médailles et jetons de la collection de De Wismes*. Gand, 1857. — 26. *Van Homulus, een schoone comedie, daer in begrepen wordt hoe in de tyt des doots der mensche alle geschapen dinghen verlaten dan alleene die duecht, die blyft by hem, vermeerdert ende ghebetert ende is zeer schoon ende genuechlyk om lesen*. Gent, 1857. — 27. *Arx Virtutis sive de vera animi tranquillitate satyræ tres auctore Joanne Van Havre Wullæi toparcha, nob, et consolari viro Gandensi. Antwerpia, ex officina plantiniana. MDCXXVI, ed. C.-P. Serrure*. Gandavi, 1857. — 28. *Baghynten van Parys, oock is hier by ghedaen die wyse leeringe die Catho zynen sone leerde*. Gent, 1860. — 29. *De Spiegel der Jongers door Lambertus Goetman*, 1488. Gent, 1860. — 30. *Dat dialoog of twistspake tusschen den wisen coninck Salomon ende Marcophus, uitgegeven door Serrure*. Gent, 1861. — 31. *De Weerbare mannen van het land van Waes in 1480, 1552 en 1558, uitgegeven door Serrure*. Gent, 1861. — 32. *Jan van Havre, heer van Walle, beschouwd als latijnsch dichter, als ambtenaer en als voornaem weldoener*

en begiftiger van de arme scholen der Stad Gent. Gent, 1861. — 33. Notice sur un tableau du XV^e siècle, provenant de l'église de St-Bavon, à Gand. Gand, 1862. — 34. Engelbert II, comte de Nassau, lieutenant général de Maximilien et de Philippe le Beau aux Pays-Bas. Gand, 1862. — 35. Graf en gedenkschriften van Oost-Vlaanderen. Destelbergen, 1863; Gontrode, 1867; Gysenzele, 1867; Lemberge, 1869; Melden, 1870. — 36. Catalogue d'une belle collection de médailles rédigé par Serrure. Gand, 1863. — 37. Tafereelen uit het leven van Jesus, een handschrift van de XV^e eeuw. Uitgegeven door Serrure. Gent, 1863. — 38. Catalogue des antiquités des collections du comte de Renesse-Breidbach. 1^{re} partie, 1863, 2^e et 3^e partie, 1864. — 39. Catalogue des médailles et sceaux des collections du comte de Renesse-Breidbach, 1863 — 40. Catalogue des médailles romaines des collections du comte de Renesse-Breidbach, 1^{re} partie, 1863; 2^e partie 1864; médailles gauloises, 1865. — 41. Catalogue des livres de la bibliothèque du comte de Renesse-Breidbach. 1864. — 42. Catalogue d'une superbe collection de médailles et monnaies de Flandre, formée par un amateur distingué (C.-P. Serrure) dont la vente aura lieu le 16 juin 1869. Tournai, Casterman. — 43. Catalogue d'une magnifique collection de monnaies de Flandre, formée par un amateur distingué (C.-P. Serrure) dont la vente aura lieu le 14 juillet 1869. Tournai, Casterman. — 44. Gedichten van Claude De Clerck (1618-1640), uitgegeven door Serrure. Gent, 1869. — 45. Catalogue d'une belle collection de monnaies et médailles, formée par un amateur distingué (C.-P. Serrure) dont la vente aura lieu le 7 mars 1870. Tournai, Casterman. — 46. Catalogue d'une très belle collection de monnaies de Flandre, formée par un amateur distingué (C.-P. Serrure) dont la vente aura lieu le 19 mai 1870. Tournai, Casterman. — 47. *Ibid.* pour une vente du 29 juillet 1870. — 48. Robert-Guill. van der Heyden (de la Bruyère). — 49. Het leven van pater Petrus-Thomas van Hamme, missionaris in Mexico en

China, uitgegeven door Serrure. Gent, 1871. — 50. De leergang van Nederlandsche letterkunde aan de Hoogeschool van Gent. Brief aan Minister van den Peereboom. (Het Vlaamsche volk, 9 april, 1871, n° 19). — 51. Keukenboek, uitgegeven naar een handschrift der XV^e eeuw. Gent, 1872. — 52. Quinze lettres à J.-Fr. Willems (1827-1837) publiées dans : J. Bols, Brieven aan Jan-Frans Willems. Gent, 1909. Dix autres lettres inédites sont conservées dans la bibliothèque de l'université.

Après sa mort, on vendit, de 1872 à 1874, ce qui restait de ses collections ainsi que sa bibliothèque. Il n'y a pas moins de quatorze catalogues. Parmi les études inédites je puis signaler : J.-A.-F. Pauwels (1747-1823), *Handschrift toevoorende aan den H. Alf. De Decker te Antwerpen* (mentionné par L. Mathot, dans les *Verslagen der K. Vlaamsche Academie*, 1887, blz. 112).

Serrure publia des études dans les recueils suivants : *Annales du bibliophile belge et hollandais*; *Anzeiger für Kunde des deutschen Mittelalters* de Mone; *Archives historiques* de Reiffenberg; *Belgische Muzenalmanak*; *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*; *Bulletin du bibliophile belge*; *Eendragt*; *Institut historique de Paris* (II, un article reproduit dans la *Revue des Revues de droit* I); *Kunst- en Letterblad*; *Leesmuseum*; *Leuvensche Studentenalmanak*; *Messenger des sciences historiques*; *Middelaer*; *Nederduitsche letteroefeningen*, uitgegeven door Serrure en Blommaert, 1834; *Revue de Bruxelles*; *Revue de la numismatique belge*; *Revue de numismatique* (Blois); *Vaderlandsch Museum voor Nederduitsche letterkunde, oudheid en geschiedenis*; *Vlaamsche school*; *Willems mengelingen*; *Wodana de Wolf*.

Adolf De Ceulenoer.

Indépendance belge, 9 avril 1872. — *Eendracht*, 21 avril 1872. — E. van Even, *Vlaamsche School*, 1872. — F. Rens, *Nederduitsch letterkundig Jaarboekje* voor 1873. — *Liber Memorialis* de l'Université de Gand, t. I^{er}, p. 81-94. — Versnaeyen, in *Rev. de num. belge*, 1873 et *journal La Plume*, Bruges, 21 avril 1872. — G. Köhn, in *Berliner Blätter f. Münzkunde*, t. VI; *Allgem. Augsburger Zeitung*, 1872, n° 130. — Cumont, *Bibliographie*,

p. 298-303. — Engel et R. Serrure, *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française*, t. II, p. 348.

SERRURE (*Louis-Auguste*), architecte, né à Anvers, le 1^{er} juin 1799, mort à Anvers, le 18 février 1845, frère de Constant-Philippe. Il devint professeur à l'Académie royale d'Anvers et fut nommé membre de la Société royale des architectes de Londres. Il dressa les plans de plusieurs églises ainsi que de la façade de l'hôpital Sainte-Elisabeth d'Anvers (1836), du piédestal de la statue de Rubens, érigée sur la place Verte, à Anvers, et inaugurée le 9 août 1843, et du passage Dehaen (bazar), à Anvers. Son œuvre principale, à laquelle il se consacra jusqu'à sa mort, fut la restauration de la tour de la cathédrale d'Anvers, commencée en 1826 et qui ne fut terminée qu'en 1859. Il publia à ce sujet : *La tour de l'église Notre-Dame, ancienne cathédrale d'Anvers, mesurée et dessinée*. Anvers, 1837-1840, un vol. de texte et un atlas; ouvrage qui a conservé toute son importance à cause de son exactitude. Afin qu'on pût apprécier jusqu'aux moindres détails, les dessins sont exécutés à l'échelle de 25 millimètres par mètre.

Adolf De Ceuleneer.

Piron, *Levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — *Bibliographie nationale*, 1830-1880. — Nägler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — Immerzeel, *De levens en werken der holl. en vl. Kunstschilders*, III. — *Messenger des sciences*, 1836, p. 298.

SERRURE (*Raymond-Constant*), numismate, né à Gand, le 25 décembre 1862, mort à Varenne-Saint-Hilaire (Seine), le 16 septembre 1899. Fils de Constant-Antoine et petit-fils de Constant-Philippe, il fit ses humanités à l'Athénée royal de Bruges, puis suivit les cours de la faculté de philosophie de l'Université de Bruxelles. Son père aurait désiré qu'il devint avocat; mais Raymond préféra ne pas continuer ses études universitaires pour se consacrer exclusivement à la numismatique, science à laquelle, tout jeune encore, son père l'avait initié, et pour laquelle il s'était pris d'une véritable passion. La précocité, en fait d'études numismatiques,

était traditionnelle dans la famille Serrure. A peine âgé de dix-sept ans, Raymond publia cinq articles de *Mélanges numismatiques* dans la *Revue de numismatique belge* (1879-1880), sur diverses monnaies inédites des Pays-Bas. Nous mentionnerons spécialement : *Une page de l'histoire monétaire de la Flandre* (1072-1100) où, reprenant des recherches faites par C.-A. Serrure en 1856 dans le *Messenger des sciences*, il prouva, contrairement à l'opinion émise par Hermand dans son *Histoire monétaire de la province d'Artois* (Saint-Omer, 1843), que certains deniers flamands ne doivent pas être attribués à Robert II, comte d'Artois (1250-1302), mais bien à Baudouin, comte de Hainaut (1070-1099), à Robert 1^{er} le Frison (1072-1092) et à Robert II de Jérusalem (1093-1111); ainsi que *Une trouvaille de deniers du XII^e siècle* (1100-1127), étude très fouillée de la découverte faite en 1879, à Erwetegem, non loin de Sottegem, d'une cruche renfermant près de 1600 deniers du XIII^e siècle, la plupart flamands. Ces deux études ont paru aussi sous le titre de *Deux études de numismatique nationale* (Gand, Vyt, 1880). Pour pouvoir plus facilement faire connaître les résultats de ses recherches, il fonda en 1881 un *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*, dont six volumes parurent à Bruxelles de 1881-1890, et qui devait, comme le *Navorscher* et les *Blätter für Münzfreunde* de Groote, constituer un moyen facile d'échange d'idées et de renseignements entre spécialistes, bien plus que présenter au public des études longues et approfondies. S'étant établi à Paris, comme marchand de monnaies et expert, il y continua, dès 1891, la publication de ce périodique sous le titre de *Bulletin de numismatique*, dont le sixième volume était en cours d'impression lorsqu'il mourut, en 1899. Dans ces deux séries, il fit paraître un nombre considérable de notices, car les collaborateurs furent toujours assez rares. Mais comme ce *Bulletin* avait surtout un but de vulga-

risation, il estima qu'il y avait encore place pour un recueil destiné à des études originales et à des travaux assez étendus. C'est ce qui l'engagea à participer à la fondation de la *Gazette numismatique française*, dont M. Mazerolle fut le directeur et Serrure l'éditeur. Le premier volume en parut en 1897 et Serrure y inséra plusieurs travaux des plus intéressants.

Son activité était si grande que, malgré sa collaboration incessante à ces deux périodiques, il trouva encore le temps de rédiger des notices pour d'autres revues. Comme son père, il connaissait à fond tous les détails historiques des périodes dont il s'occupait, ce qui lui permit de proposer des attributions nombreuses de monnaies qui étaient presque toujours acceptées par les spécialistes. Aussi, sa réputation de savant numismate fut-elle bientôt sérieusement établie, et de nombreuses sociétés tinrent à honneur à le compter parmi leurs membres. Il était membre effectif des Sociétés archéologiques de Namur et de Charleroi, de la Société suisse de numismatique, et correspondant de la Société de numismatique et d'archéologie de Philadelphie et de la Société frisonne d'histoire de Leeuwarden.

A Paris, il devint le secrétaire du célèbre numismate P. - Ch. Robert, auquel il consacra une biographie dans l'*Annuaire de la Société française de numismatique* (t. XII, 1888); et comme son maître avait laissé inachevé le *Mémoire sur les monnaies, jetons et médailles des évêques de Metz*, Serrure prit sur lui de terminer cette importante monographie. L'influence qu'exerça Robert sur le jeune savant fut considérable: c'est grâce à lui que Serrure ne limita pas ses recherches, comme l'avait fait son père, à la numismatique du moyen âge des Pays-Bas, mais s'occupa bientôt de la numismatique des diverses époques et des divers pays, et, dans ce genre de travaux, il devint bientôt aussi un maître. Tout comme son père, il écrivit des centaines de petites notices, portant toutes le cachet d'une

érudition aussi solide qu'étendue; mais, et en cela il se distingua de Constant-Antoine Serrure, il se fit connaître aussi par la publication de plusieurs volumes relatifs à l'ensemble de la science numismatique.

Déjà en 1880, à peine âgé de dix-huit ans, il publiait un *Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire belge* (Gand, Annoot-Braeckman), en vue de dresser une liste alphabétique raisonnée des divers ateliers monétaires de notre pays (comme Leitzmann l'avait fait pour l'Allemagne), résumant tous les travaux parus depuis un siècle sur la numismatique des Pays-Bas. L'ouvrage fut diversement apprécié, de nombreuses critiques se produisirent. Il y répondit non sans quelque vivacité; mais par après il fut le premier à reconnaître que ce dictionnaire, œuvre de jeunesse, ne laissait pas de présenter certaines lacunes et aussi plus d'une inexactitude (cf. *Revue de numismatique belge*, 1881 et 1882; *Athenæum belge*, 1880; *Journal d'Anvers* (J. Nève), 5 octobre 1880; *Etoile belge* (Picqué), 8 janvier 1881; *Numism. Literaturblatt*, 1881; *Gazetta numismatica*, 1882). Les nombreux comptes rendus qui en furent faits prouvent toute l'importance attribuée à cette publication; malgré ses défauts, les spécialistes furent d'accord pour en reconnaître la grande utilité (voir Versnaeyen dans *Moniteur de num. et de sigillogr.*, 1881). En 1879, Serrure avait publié (Gand, Vyt) des *Éléments de l'histoire monétaire de Flandre*, et, en 1880, des *Éléments de l'histoire monétaire de la principauté épiscopale de Liège*: ce sont des analyses courtes mais substantielles de l'histoire monétaire de la Flandre et de la principauté de Liège, qu'il développa et généralisa, en 1884, dans un volume de la Bibliothèque Gilon, de Verviers: *La Monnaie en Belgique*, résumé clair, précis et méthodique de l'histoire de la numismatique belge depuis la période gauloise jusqu'à l'époque contemporaine. Un ouvrage d'une grande valeur scientifique relatif à la numismatique flamande fut celui qu'il publia dans les *Annales de la Société d'archéologie de*

Bruxelles (1899, XIII, p. 137-201) : *L'imitation des types monétaires flamands au moyen âge, depuis Marguerite de Constantinople jusqu'à l'arènement de la maison de Bourgogne*. C'est, en effet, par la connaissance des imitations qu'on peut établir d'une manière certaine la chronologie des émissions, une imitation étant nécessairement postérieure au prototype; et, de plus, la connaissance d'imitations nombreuses constitue un élément précieux pour l'histoire des relations commerciales. Serrure prouve que, pendant le *xiv^e* siècle, il n'y eut pas moins de soixante-trois ateliers monétaires qui imitèrent des types de monnaies flamandes.

L'étude des ateliers monétaires ne cessa du reste de le préoccuper durant toute sa carrière. C'est ainsi qu'en 1883 il dressa la *Liste alphabétique des ateliers monétaires de Charles le Chauve* (840-877), — il n'en trouva pas moins de cent quatorze (*Bulletin mensuel*, t. III), — et qu'en 1886 il parvint à prouver que l'atelier désigné par les monnayeurs de Gaucher de Châtillon (*xiii^e* s.) sous le nom de Moreium, se trouvait à Moiry, village du département des Ardennes qui aurait été donné en engagère par les comtes de Chiny (*Moreium. Conjectures sur la situation de cet atelier monétaire et considérations sur la numismatique de Gaucher de Châtillon* (*Ann. de la Soc. fr. de numism.*, X). Ce fut dans le même annuaire qu'il inséra ses recherches sur le Luxembourg qui finirent par former un gros volume de 226 pages, tiré à part sous le titre de *Essai de numismatique luxembourgeoise* (Paris, 1893).

Il dressa aussi quantité de catalogues de cabinets numismatiques, notamment celui de la collection de P.-Ch. Robert (1885). Ce fut à lui aussi qu'on doit le *Catalogue de la collection des poids et des mesures appartenant au Musée royal d'antiquités et d'armures à Bruxelles* (1883), lequel est encore fort estimé. Poursuivant ce qu'il avait tenté pour la Belgique en 1880, il commença, en 1887 (Bruxelles, Moens) l'impression d'un *Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire de la France*

(région du Nord-Ouest), dont seulement les deux premiers fascicules virent le jour : ils comprennent les noms de Abbeville jusqu'à Cambrésis.

Ses grands travaux furent publiés en collaboration avec M. A. Engel.

De 1885 à 1889, ils firent paraître le *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française* (Paris, Leroux, 2 vol. et un supplément comprenant aussi une table détaillée), couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1890. Les travaux relatifs à la Belgique y sont aussi mentionnés. Ce répertoire est un modèle de ce genre de travaux. En tête de l'ouvrage se trouve un relevé par pays des diverses revues numismatiques; chaque indication est accompagnée d'une petite notice résumant l'histoire et la bibliographie du périodique. Les auteurs ont dépouillé toutes les revues pour la bibliographie proprement dite, laquelle est dressée par ordre alphabétique des noms d'auteurs, avec un résumé des questions traitées. Le *Répertoire* se termine par le relevé chronologique des ordonnances, arrêts, tarifs et autres documents officiels tant pour la France que pour la Lorraine et Strasbourg, pour les Pays-Bas espagnols et autrichiens (1485-1804), pour la Belgique, la République des Provinces-Unies, les villes de Zwolle et de Deventer; enfin pour la principauté de Liège. On se rend difficilement compte du travail immense que la rédaction de ce *Répertoire* a exigé. La méthode est parfaite et les renseignements fournis sont d'une grande exactitude.

En 1891, Serrure et Engel firent paraître le premier volume de leur *Traité de numismatique du moyen âge* (Paris, Leroux); le second est de 1894; du troisième la première partie parut en 1897, et la seconde en 1905 après la mort de Serrure. C'était en rédigeant leur *Répertoire* qu'ils avaient conçu le projet de soumettre l'œuvre de Lelewel à une refonte complète, d'autant plus que l'ouvrage de Blanchet, malgré tous les mérites qui le distinguent, n'est qu'un manuel, écrit d'après un plan tout diffé-

rent de celui qu'ils crurent devoir adopter. Il pouvait paraître présomptueux de refaire Lelewel qui, établissant le premier les vrais principes selon lesquels doit être étudiée la numismatique du moyen âge, réalisa pour cette science ce qu'avait fait en 1811 Niebuhr pour l'histoire romaine. Mais Lelewel datait de 1836; depuis lors la science numismatique avait fait d'immenses progrès et la valeur scientifique du nouveau traité, universellement reconnue, établit à toute évidence que les auteurs étaient à la hauteur de la tâche qu'il s'étaient imposée et n'avaient pas trop présumé de leurs forces.

Tout à tour ils nous initient à la numismatique des Vandales, Suèves et Visigoths, des Francs et des Anglo-Saxons, des Carolingiens, de la Germanie, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, enfin des Capétiens et des divers pays de l'Europe, jusqu'à la fin du XIV^e siècle. Les grandes divisions du traité sont : I. Depuis la chute de l'empire romain, jusqu'à la fin de l'époque carolingienne; II. Depuis lors, jusqu'à l'apparition du gros d'argent (XIV^e siècle); III. Depuis lors, jusqu'à la création du thaler.

Grâce à l'accueil si bienveillant accordé par le monde savant à leur *Numismatique du moyen âge*, ils se décidèrent à compléter leur œuvre par un *Traité de numismatique moderne et contemporaine*, dont la première partie (époque moderne, XVI^e et XVII^e siècles), parut à Paris, chez Leroux en 1897; peu de jours avant sa mort, Serrure signalait le bon à tirer de la seconde partie consacrée aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les auteurs y étudiaient la numismatique de tous les pays de l'Europe chrétienne et des possessions européennes d'outremer. Les dates des sections ne sont naturellement pas les mêmes pour tous les pays. La première partie, en effet, s'étend depuis l'apparition de la monnaie d'argent à flan épais, donc de la grosse monnaie, jusqu'à la Révolution française. Seulement la grosse monnaie apparaît pour la première fois à Milan avec les testons de Sforza en 1463, à Rome avec les doubles de Sixte-Quint en 1471, dans la Haute

Alsace, avec les grands écus de Sigismond en 1488, en Espagne en 1497; le premier teston français est de 1513. En Angleterre, Edouard VI fut le premier à émettre de grosses pièces d'argent en 1551. Quant à la période contemporaine les auteurs la font dater de l'introduction du système décimal. Le plan est parfait. M. Caron, qui en a fait un compte rendu très détaillé dans la *Gazette numismatique française* (II, 1898, p. 203-209), malgré certaines réserves qu'il qualifie lui-même d'historiques plutôt que numismatiques, ne touchant en rien au mérite technique de l'ouvrage, reconnaît que ce traité est « le travail » de plus longue haleine qui ait été « depuis longtemps consacré à la numismatique non seulement en France, « mais dans tous les autres pays ». Ces quatre gros volumes qui font, pour la première fois, connaître dans son ensemble la numismatique européenne depuis la chute de l'empire romain jusqu'au milieu du XIX^e siècle, constituent un véritable monument scientifique qui restera pour longtemps le *vade-mecum* de tous les numismates. Le grand-père et le père de Raymond Serrure ont fait faire de grands progrès à la numismatique, surtout à celle des Pays-Bas, par leurs nombreuses études de détail. Lui-même a profité de leurs travaux et il est parvenu à dominer la science des monnaies dans son ensemble. Ses mérites scientifiques lui valent ici une place malgré les désordres de sa vie privée.

R. Serrure a collaboré aux : *Annales de la société d'archéologie de Bruxelles*; *Annuaire de la Société française de numismatique*; *Blätter für Münzfreunde*; *Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie*; *Bulletin de numismatique*; *Gazette numismatique française*; *Réveil de Huy* (mars et septembre 1882); *Revue de numismatique belge* et *Revue française de numismatique*.

Adolf De Ceuleneer.

F. Mazerolle. *Notice* (Gaz. num. fr., t. II, 1898, p. 309-319). — J. Van Bommel. *Notice* (Bulletin de numismat., t. VI, 1899, p. 103-116). — G. Cumont, *Bibliogr. génér. et raisonnée de la numismatique belge*, p. 307-313. — Justice et Fayen. *Essai d'un répert. idéolog. de la numism. belge pour les années 1883-1900*, p. 18, 83, 87.

SERRURIER (*Nicole*), hérésiarque du xv^e siècle. Originaire du diocèse de Liège, il entra, nous ne savons quand, dans l'ordre des ermites de Saint-Augustin au couvent de Tournai. Il fit ses études à l'université de Paris, où il obtint, le 2 mai 1400, le grade de licencié en théologie (*Chartularium universitatis parisiensis*, éd. H. Denifle, O. P. et E. Chatelain, n° 1763). En 1403, au plus tard, il fut proclamé maître en théologie; il professait alors les sciences sacrées à son couvent de Tournai (*ibidem*, n° 1793).

A quelques années de là, vers 1410, les autorités s'aperçurent que depuis longtemps déjà les diocèses de Tournai, de Cambrai, d'Arras et de Thérouanne étaient infestés par une secte d'hérétiques étranges. Ceux-ci se retiraient du commerce des hommes pour vivre dans les bois, les cavernes, les endroits solitaires et cachés; ils tenaient entre eux de fréquentes réunions secrètes et professaient diverses doctrines des vaudois, des beggards et d'un certain hérétique connu sous le nom de *Chauve-souris* (*vespertilio*). Jean de Thoisy, évêque de Tournai (1410-1433), qui plus tard devint aussi chancelier de Philippe le Bon (1419-1433), résolut de combattre cette secte: il invita les docteurs et maîtres en sciences sacrées à prêcher dans la ville et le diocèse soumis à sa juridiction. Le magistrat de Tournai seconda le zèle de l'évêque, si nous en jugeons par ce fait que le 7 août 1411, les consaux décidaient de se rendre « à la prédication qui se fera à jeudi pour le fait de le foy et des ireges ».

Nicole Serrurier répondit à l'appel de l'évêque: il offrit ses services, ainsi que deux de ses confrères. Mais voici qu'au lieu de s'attaquer à l'hérésie, tous trois entrent en campagne contre le clergé séculier, se transforment en fauteurs de troubles. Le moment était propice. Depuis 1409, les luttes séculaires entre l'université de Paris et les ordres mendiants étaient entrées dans une phase particulièrement critique. On s'explique donc que N. Serrurier, aussi bien que ses confrères, ait profité de son rôle de

prédicateur pour se faire le champion des ordres mendiants. Outre des attaques contre divers points du dogme et de la discipline: la charité, les conditions pour la rémission des péchés, les relevailles, il entreprit surtout de défendre avec véhémence les prétentions des religieux mendiants en matière de juridiction paroissiale, attaqua les mœurs du clergé séculier, en même temps qu'il s'insurgea contre la prière adressée aux saints et qu'il combattit à outrance la dévotion si populaire à saint Antoine le Grand et les promoteurs de celle-ci, les religieux de Saint-Antoine.

Les sermons de ces augustins durant le carême de 1412, puis leurs discours en public produisirent un scandale considérable, « troublant et mettant les cœurs du simple peuple en grande variation et qui plus est en aucuns grands erreurs contre la sainte doctrine des apostoles ». Dans la ville et le diocèse de Tournai, aussi bien que dans les régions voisines, les prêtres séculiers tombèrent dans un profond discrédit. Le peuple leur refusa obéissance et cessa de fréquenter les sacrements. Pour calmer les esprits, une proclamation, au nom de l'évêque et de son chapitre, annonça au peuple, le 12 mai 1412, que l'université de Paris, l'évêque (qui ne séjournerait pas encore dans son diocèse) et le roi de France, informés de ces événements, allaient dépêcher à Tournai « certaines notables personnes de ladite université, pour réformer en bien les choses par eux preschées, et remettre le peuple en leur droite voye et apaisement de conscience ». Les députés annoncés vinrent-ils? Nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, les prédications de Nicole Serrurier durèrent plusieurs années en divers lieux et surtout dans les diocèses de Tournai et de Cambrai. Ce n'est qu'en 1416 qu'il fut poursuivi par Pierre Floure, « maître de sbougres », ou inquisiteur général de la province de Reims, de concert avec l'évêque de Tournai.

Quelle fut l'issue des poursuites? Nous ne le savons pas; mais nous sommes mieux renseignés sur le procès

et la condamnation du hardi prédicateur au concile de Constance. Ici le cas fut examiné par une commission chargée de procéder contre les hussites et les wicleffistes et pourvue, dans l'occurrence, d'une délégation spéciale de la part de Jean de Thoisy et de Pierre Floure. L'instruction aboutit à constater que les prédications de N. Serrurier avaient causé un mal immense et que les propositions relevées au cours de l'enquête à Tournai méritaient diverses censures. Dans une séance solennelle du concile tenue à la cathédrale de Constance, le 12 avril 1418, Nicole Serrurier, placé sur une estrade dressée au milieu de l'assemblée, dut entendre l'acte d'accusation, l'exposé des diverses péripéties du procès et le prononcé du jugement. L'accusé avait déjà reconnu sa culpabilité, donné des signes extérieurs de repentir et promis par écrit d'accepter la peine et la pénitence qui lui seraient imposées. Cette attitude et l'intervention de Pierre de Bène, général des ermites de Saint-Augustin, lui valurent la faveur d'être admis à la cérémonie de la réconciliation. Aussitôt après celle-ci, les articles condamnés furent portés sur la place publique attenante à la cathédrale et brûlés sur un bûcher en présence d'un immense concours de peuple. Enfin on dressa un procès-verbal de tous les actes du concile relatifs à cette cause.

Les quatre ordres mendiants se sentaient frappés en la personne de Nicole Serrurier. Aussi leurs généraux remirent bientôt une supplique à Martin V pour obtenir qu'il soumit à un nouvel examen la cause du condamné. Le pape accéda à cette demande. La revision du procès fut confiée à Angelo, communément connu sous le titre de cardinal de Vérone; puis, après la mort de celui-ci, au cardinal Pierre, habituellement appelé le cardinal de Venise; enfin au cardinal Antoine, ordinairement désigné sous le nom de cardinal d'Aquilée, dont les pouvoirs furent peu après précisés et validés par une bulle du pape. Le 11 décembre 1419, ce cardinal prononça sa sentence à Florence, au siège habituel

de son tribunal. Elle confirmait tous les actes et notamment le jugement du concile de Constance.

Dans une bulle solennelle, datée de Florence, 6 janvier 1420, Martin V manda à diverses autorités ecclésiastiques d'exécuter ou de faire exécuter les jugements rendus et de les publier ou faire publier, dans les villes et diocèses de Tournai et de Cambrai, ainsi que dans les régions voisines et partout ailleurs où cela paraîtrait utile. A Tournai la notification des ordres pontificaux eut lieu le 28 janvier 1422.

Entretemps Nicole Serrurier faillit à ses promesses et récidiva. Il reparut, séjourna et prêcha dans les villes, les diocèses et les régions qu'on lui avait interdits. Mais en 1423, alors qu'il prétendait être en route pour le concile général (réuni à Pavie, puis transféré à Sienne), il fut arrêté à Lausanne et enfermé dans les prisons de l'évêché par Guillaume IV de Challant, évêque de cette cité, et par Orric de Torrente, inquisiteur général du diocèse de Lausanne.

L'infortuné récidiviste tenta de se tirer d'embarras en émettant une profession de foi équivoque et en alléguant qu'il se rendait au concile général. Informé de ces faits, Martin V intervint à plusieurs reprises auprès de l'évêque, de l'inquisiteur général, pour les éclairer et pour stimuler leur zèle, d'autant qu'ils traînaient la cause en longueur sous divers prétextes, notamment que l'évêque craignait un soulèvement populaire. Pour mettre fin à ces hésitations, le pape demanda à Amédée, duc de Savoie, de prêter son appui à l'évêque; finalement, le 16 mars 1424, il chargea Orric de Torrente d'entamer lui-même cette cause et de la mener à bonne fin; le même jour il écrivit à l'archevêque de Besançon, Thibaud de Rougemont, pour lui enjoindre d'appeler cette cause devant lui, au cas que l'inquisiteur ne voudrait pas y procéder et que l'archevêque serait requis de le faire.

Ici s'arrêtent nos renseignements sur Nicole Serrurier. Si la suite de son histoire nous échappe, nous pouvons croire

cependant que ses doctrines ont eu quelque influence à Tournai et dans les environs. Du moins, à travers tout le xve siècle, apparaissent des sectaires qui reproduisent, en partie, ses attaques contre le clergé séculier en faveur des ordres mendiants : tel à Tournai et ailleurs aussi en 1428, le père carme Thomas Connecte; tel un frère mineur à Gand en 1448; tel le carme Hubert Léonard à Valenciennes en 1459; tel enfin, en 1482, à Tournai même, le cordelier Jean Angeli : tant était vive alors, aussi bien à Tournai que partout dans la chrétienté, la querelle du clergé séculier et des ordres mendiants.

Alfred Cauchie.

A. Cauchie, *Nicole Serrurier, hérétique du XVe siècle*, dans les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXIV, p. 241-336 (Louvain, 1893); les documents publiés en annexe dans cet article ont été reproduits par P. Fredericq, *Corpus documentorum inquisitionis haereticae pravitatis neerlandicae*, II, *passim* (Gand et La Haye, 1896).

SERRURIER (Pierre), **SERRARIUS** ou **SERARIUS**, théologien mystique, né en Flandre, vécut à Amsterdam dans la seconde moitié du xviie siècle. Il ne fut point, comme d'aucuns le disent, pasteur protestant, mais se disait « missionnaire de Dieu dans l'Eglise universelle ». Quand la célèbre illuminée Antoinette Bourignon alla à Amsterdam, elle se lia avec Serrurier, dont certaines idées, concernant la conversion des juifs et le rétablissement sur la terre du royaume de Jésus-Christ, concordaient avec les siennes. Mais bientôt ces deux « fanatiques », comme dit Paquet, se brouillèrent. Serrurier croyait que le meilleur moyen de convertir les juifs était de leur accorder que le règne du Messie serait un règne terrestre millénaire, et il se basait sur des calculs astrologiques (une conjonction de planètes du 1er et du 2 décembre 1662) pour prétendre que ce règne était proche. Réfuté par Samuel des Marets, professeur à Groningue, Serrurier répondit, puis, à la suite d'une réplique de des Marets (*Chiliasmus enervatus*), il garda le silence. Il polémiqua ensuite contre J.-A. Comenius, Descartes et Moïse

Amyraut, et fut attaqué par certains quakers anglais habitant Amsterdam, tels J. Higgins et W. Ames. Il appartenait à cette catégorie de visionnaires qui foisonnèrent au xviie siècle.

Voici la liste de ses écrits, devenus aujourd'hui rarissimes et dont plusieurs ne me sont connus que par les mentions de bibliographes : 1. *Examen synodorum, seu conventuum ecclesiasticorum ad Christi ejusque apostolarum necnon et Hierosolymitanæ synodi primæ exemplar*. Amsterdam, 1654; in-12. Réédité en 1668 et 1716. — 2. *De getuygenisse eener aanstaaende heerlijkheit, voorgedragen in XVII geestryke sermonen door Josua Sprigge, overgeset door P. S.* Amsterdam, 1654; in-12. Réédité en 1716. — 3. *De vertedinge des heil. Stadts, ofte een klaar bewys van 't verval der eerste apostel gemeente*. Amsterdam, 1659. — 4. *Antwoord op 't boek in 1659 uitgegeven van de apostasie ofte afval der christenen*. Amsterdam, 1661. — 5. *Naerder bericht wegens die groote conjunctie van allen Planeten in het teeken ghenamt de Schutter*. Amsterdam, 1663; in-4°. Il en existe une édition anglaise : *An awakening warning to the wofull world* (ibid.). — 6. *Apologetica responsio ad Sam. Maresium super disputatione theologica de conjunctiōe omnium planetarum in Sagittario*. Amsterdam, Christ. Conrad, 1663; in-4°. — 7. *Eene blyde boodschap van Jerusalem*. Amsterdam, 1665; in-16. — 8. *Over de XIV eerste capittelen van Jesaïas*. Amsterdam, 1666; in-12. — 9. *Responsio ad exercitationem paradoxam anonymi cujusdam [J.-A. Comenius], qua philosophiam pro S. Literas interpretandi norma obtrudit*. Amsterdam, 1667; in-4°. — 10. *Antwoord op een wond. spreuckigh tractaet van R. Descartes*. — 11. *Antwoord op een Discipel van Descartes*. — 12. *Refutatio libelli Socianini de apostasia Christianorum*. — 13. *De chiliasmo, adversus Mosem Amyraldum*.

Paul Bergmans.

Pierre Poiret, *La vie continuée de damoiselle Antoinette Bourignon* (s. l. n. d.), p. 287-289. — Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1767), t. X, p. 70-74 et les sources y indiquées. — B. Glasius, *Godgeleerd*

Nederland (Bois-le-Duc, 1856), t. III, p. 343-345. — A.-J. Vander Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden* (Haarlem, 1874), t. XVII, p. 623-625.

SERRURIER DE HUYSE. Voir SMET (DE) VAN HUYSE.

SERRUYS (*Jean-Baptiste-Hubert*), avocat, magistrat, homme politique, né à Thourout, le 3 novembre 1754, décédé à Bruxelles, le 6 novembre 1833. En 1780 il s'établit comme avocat à Ostende, où il occupa bientôt une situation en vue, car il était un jurisconsulte de talent, surtout compétent en matières commerciales, et un citoyen dévoué à la chose publique. En 1786 il publia la 6^e partie des *Placcaet-boeken van Vlaenderen*. Il fut parmi les fondateurs de la *Société littéraire*, inaugurée le 1^{er} mai 1787, et qui existe encore aujourd'hui. Successivement greffier des orphelins et des consignations (1789), conseiller-pensionnaire de la ville avec F. van Lerberghe et G. Van der Ghinst (1790), trésorier communal (1793), juge de paix (1796), notaire (1810-1820), il devint bourgmestre de sa ville d'adoption le 20 juillet 1821 et conserva ces fonctions jusqu'au 13 novembre 1831. Il était déjà depuis 1815 membre de la seconde Chambre des États-généraux des Pays-Bas. Après la révolution de 1830, il fut membre du Congrès national pour le district d'Ostende avec J. Maclagan, puis en 1831 pendant un an membre de la Chambre des représentants. Nommé magistrat à la cour de cassation le 4 octobre 1832, il mourut d'une attaque d'apoplexie le 6 novembre 1833.

De son mariage avec Marguerite-Thérèse Maertens de Gand (25 mai 1787) il eut trois fils : Auguste Serruys, père de M. Georges Serruys, conseiller communal et représentant d'Ostende; Jean Serruys et Charles Serruys, morts sans descendance. Un de ses neveux, Henri Serruys, fils de son frère puîné Jacques, établi comme négociant à Ostende, fut bourgmestre d'Ostende du 12 octobre 1836 au 31 décembre 1860.

J. Vercoullie.

Dictionnaire universel et classique d'histoire et

de géographie. — *Biographie nouvelle des contemporains*, t. XIX. — *Bibliographie nationale*, t. III. — Piron, *Levensbeschrijving*. — (Ch. van Iseghem) *Jean-Baptiste-Hubert Serruys*, dans le journal ostendais *Le Carillon*, numéro du 29 octobre 1901.

SERSANDERS (*Daniël*), homme politique gantois du milieu du x^{ve} siècle. Il appartenait à cette célèbre famille de patriciens gantois qui, après avoir fourni de nombreux membres au fameux collège des XXXIX, de 1228 à 1301, donna encore neuf échevins à la ville de Gand durant l'ère de la représentation proportionnelle, de 1369 à 1453. Daniël Sersanders avait débuté par siéger, comme membre du patriciat, parmi les échevins des Parchons de 1443 à 1444. Puis, quittant brusquement son ordre, il avait demandé son admission dans le métier des vieux-parmentiers; bientôt il devint doyen de cette corporation et représenta, comme échevin de la Keure, le corps des métiers dans l'administration de la ville, en 1446-47. Ce qu'il ambitionnait, c'était la fonction importante de chef-doyen des métiers, qui faisait de son titulaire l'un des deux consuls de la cité.

Sersanders possédait une grande fortune, car il était un des « hôtes des grains » sur la Lys, c'est-à-dire courtier en grains, et habitait une vaste propriété près de Saint-Michel; par sa situation, il devait aisément parvenir à son but. Mais Pierre Hueribloc, chef-doyen dont le mandat expirait en août 1447, et qui était tout gagné à la politique ducal, essaya de le prévenir, d'un côté en représentant aux petits-doyens que le patricien Sersanders était un intrus, d'un autre côté en informant Philippe le Bon que Daniël était un partisan décidé de l'autonomie urbaine. A deux reprises, le duc intervint pour obtenir enfin de Sersanders et de ses partisans un acte écrit par lequel celui-ci déclarait renoncer à toute candidature. Furieux de cette intrusion inaccoutumée, Sersanders se vengea dès janvier 1447 en faisant rejeter par le corps des métiers et enfin par la Collace ou Large Conseil, la gabelle dont le prince avait sollicité d'abord l'imposition des Gantois, comme pre-

mier membre de Flandre. Puis, profitant de l'animosité provoquée en ville contre le duc par cette tentative d'établissement d'un impôt odieux, et oubliant ses promesses, il posa sa candidature au décanat en chef. Philippe n'osa s'y opposer, prévenu que toute défense de sa part provoquerait une émeute. Le 15 août 1447, Sersanders fut donc élu chef-doyen des métiers, malgré le prince; il profita de sa situation en vue pour épouser, le 22 avril 1448, une riche héritière, Marguerite Adornes.

Ce fut l'attitude de Sersanders et de ses partisans à son égard et vis-à-vis de ses créatures à Gand qui servit de prétexte à Philippe le Bon pour formuler contre la ville cette longue série de plaintes, de chicanes et d'exigences qui poussa les Gantois à la révolte. Lorsque, en août 1449, Sersanders, chef-doyen sortant, fut élu, comme de coutume, second échevin de la Keure, Philippe prétendit que l'élection était entachée de violence et exigea la destitution du magistrat. Après huit mois de négociations, la ville céda et nomma d'autres échevins, le 10 mars 1450. Puis le duc exigea la suppression de la bourgeoisie foraine, l'extension du pouvoir du bailli, l'inviolabilité des fonctionnaires ducaux et le changement du mode d'élection des échevins. Mais, sous la pression de Sersanders et des siens, la Collace répondit fièrement aux exigences centralisatrices du prince qu'elle refusait toute concession et décidait de sauvegarder ses privilèges, ses droits et ses libertés.

Deux secrétaires de Philippe, les Gantois Georges De Bul et Pierre Boudins, concurent alors le projet de se débarrasser de Sersanders et des autres petits-doyens, ses partisans, par l'assassinat et par l'émeute. A cet effet, ils s'abouchèrent, en mai 1451, durant les fêtes de la huitième Toison d'Or à Mons, avec un certain Pierre Tyncke et d'autres individus de condition obscure, et leur promirent des lettres de sauvegarde pour mener à bien leur conjuration. Il paraît bien que le duc y donna son consentement. Mais les

menées des conspirateurs éveillèrent les soupçons du doyen des tisserands, et la rumeur d'un complot se répandit parmi le peuple. Tyncke, se sentant surveillé et d'ailleurs peu soutenu, se mit alors à accuser, au sein des métiers comme partout en public, Sersanders et ses alliés d'avoir médité du prince et agi contre lui. Le parti urbain de son côté sema parmi le commun le bruit que le duc voulait bannir ses chefs. Ceux-ci se posèrent en victimes de leur amour pour les intérêts de la république; ils représentèrent que le prince les poursuivait comme fauteurs du rejet de l'odieuse gabelle, insistèrent sur les dangers qui les menaçaient et conseillèrent à l'échevinage comme aux métiers de se tenir sur leurs gardes. Dès ce moment, le complot de Tyncke avortait misérablement.

Il ne restait plus à Philippe, pour arriver à ses fins, que le dangereux moyen d'accuser directement ses adversaires. Le 8 juin, il députa Tyncke et trois de ses acolytes aux échevins avec une lettre formelle d'accusation contre Sersanders, dans laquelle il exigeait la mise à pied immédiate de celui-ci et des deux petits doyens Sneevoet et De Pottere. La Collace rejeta ces exigences; les échevins tâchèrent de faire revenir le duc sur sa décision. Ce fut en vain; le 23 juillet, il les cita tous trois devant lui à Termonde, sous l'inculpation de l'avoir diffamé, ainsi que les échevins de mars à août 1450, comme coupables d'avoir soutenu ses adversaires. Les accusés firent rédiger une protestation devant notaire, et refusèrent de comparaître; mais la Collace envoya le 28 juillet une députation à Termonde à laquelle le duc exposa ses griefs. Le 3 août, comme le Large Conseil venait de délibérer sur la réponse à donner au prince, le souverain-bailli de Flandre et le haut-bailli de Gand vinrent donner aux échevins l'assurance que les trois accusés pouvaient sans crainte de danger se présenter devant Philippe. Aussi, le 5 août, Sersanders, Sneevoet, De Pottere et les ex-échevins se rendirent à Termonde. Le magistrat de 1450 reçut sa grâce complète le même jour. Mais le

7 août, Daniel Sersanders fut condamné à un exil de vingt ans à subir à vingt lieues de distance au moins des Etats du duc, De Pottere à quinze ans et quinze lieues, Sneevoet à dix ans et à dix lieues; ils avaient à quitter la Flandre dans le délai de trois jours et les Etats du duc endéans les huit jours. Sersanders partit sur-le-champ pour le comté de Namur et gagna le pays de Liège.

Cet exil, loin de calmer le peuple, excita sa colère. L'opposition devint de plus en plus vive. Tyncke, qui venait d'accuser maintenant le doyen des tisserands, fut arrêté le 13 octobre et décapité, par sentence d'un justicier révolutionnaire, le 12 novembre. Dans l'espoir d'apaiser la sédition, Philippe permit alors à Sersanders et ses amis de rentrer à Gand et leur donna un sauf-conduit. Mais il était trop tard : quand ils se présentèrent le 22 novembre devant le commun, celui-ci refusa d'écouter ces médiateurs d'un nouveau genre, et ils furent obligés de quitter la ville à la hâte.

Sersanders rentra à Gand dès 1455 et reprit son commerce de grains; sa femme Marguerite Adornes et lui vivaient encore en 1479. Son fils, également nommé Daniel, acheta en 1475 le bailliage du pays de Waas pour trois ans; il participa à la guerre de Gand contre Maximilien et fut battu le 28 février 1485 avec une troupe de partisans à Zele. En 1491, il fut bourgmestre de la ville sous le décanat du fameux démagogue Jean van Coppenhole.

V. Fris.

Memorieboek der stad Ghent, éd. P.-C. Van der Meersch (Gand, 1839-1861), t. I^{er}, p. 95, 98, 104, 217-236, 358. — *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470*, éd. Fris (Gand, 1901-1904), t. I^{er}, p. 375; t. II, p. 134, 155, 156, 170. — *Kronyk van Vlaenderen van 580 tot 1467*, éd. Blommaert et Serure (Gand, 1839-1841), p. 112. — Les chroniqueurs postérieurs, Jacques De Meyere et Nicolas Despars. — Les Comptes communaux manuscrits de Gand de 1447 à 1452, les *Jaerregisters* et les Ordonnances des doyens des métiers aux Archives de Gand. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre* (1847), t. IV, p. 356-359, 362-366, 370, 441. — Id., *Un document inédit de l'histoire de Gand en 1451*, dans *Messenger des sciences*, 1865, p. 460-466. — V. Fris, *Een strijd om het dekenschap Gent in 1447*, et du même, *La conspiration de P. Tyncke à Gand en 1451*, dans les *Bulletins de la Société d'histoire de Gand*

(1903), t. XI, p. 74-89, et (1905), t. XIII, p. 121-126. — Id., *Analyse de Chroniques bourguignonnes, Discours de Jean Jouffroy*, dans *Bulletins cités* (1905), t. XIII, p. 210-211.

SERSANDERS, dit de LUNA (*Philippe-François*), magistrat gantois du XVIII^e siècle. Après avoir accepté l'échevinat de sa ville natale durant les années 1687, 1688, 1694 à 1708, 1709 à 1710, messire Sersanders, seigneur de la Woestine, Cleenbrugghe, Canterleye, grutier de Gand, devint haut-bailli de Gand et bailli-gagiste du Vieux-Bourg, le 20 octobre 1710, au lendemain de l'occupation française. Il présida en cette qualité aux fêtes organisées à Gand, le 7 janvier 1712, en l'honneur de l'intronisation de l'empereur Charles VI, et suivit le mois suivant le cortège funèbre de dom Maur Verschuere, abbé de Saint-Pierre. Il eut certainement de l'influence sur la décision du magistrat de Gand de se joindre à la députation du Brabant et du Hainaut pour demander aux plénipotentiaires d'Utrecht la remise définitive des Pays-Bas à Charles VI (octobre-novembre 1712); et, après la conclusion du traité de Rastadt, il insista sur l'envoi de deux députés de l'échevinat aux conférences d'Anvers de 1714-1715. Lorsqu'après la conclusion du traité de la Barrière, les Etats de Flandre et de Brabant décidèrent d'envoyer une mission à l'Empereur pour lui exprimer leurs griefs et leurs justes doléances contre ce traité, Gand joignit un échevin et un secrétaire à cette députation (1716). Le 3 mai 1716, Sersanders et l'échevinat firent célébrer une fête en l'honneur de la naissance de Léopold d'Autriche. C'est lui aussi qui présida à Gand à la solennité de l'inauguration de Charles VI, représenté par le marquis de Prié, comme comte de Flandre (18 octobre 1717); ses traits sont reproduits sur le grand tableau que Jean Van Volxsom fut chargé de peindre à cette occasion.

En octobre 1718, le grand-bailli dut réprimer une émeute surgie à la suite d'un conflit entre les drapiers et les couvents; et il posa le 23 mai 1719, au Marché aux Grains, la première pierre du

Pakhuis, élevé sur l'emplacement de l'ancien châtelet par l'architecte Bernard De Wilde. C'est également durant son administration qu'eut lieu une importante réforme administrative : la soustraction des communes du plat pays à l'administration centrale et l'attribution de leur direction aux châtellenies (15 mars 1720). Le 28 janvier précédent, il avait été créé marquis de Luna par patentes de Charles VI.

Philippe-François Sersanders mourut le 29 mars 1722 ; provisoirement les deux bailliages furent desservis par son fils cadet Charles-Joseph Sersanders, marquis de Luna, qui géra ces fonctions jusqu'au 26 juin 1722. Le 31 juillet suivant, le fils aîné, Hubert-François Sersanders, fit serment comme bailli de Gand et du Vieux-Bourg, dont il présida l'administration et qu'il occupa jusqu'à sa mort, le 9 février 1737. C'est durant son bailliage que fut fondée la Chambre de commerce de Gand (31 octobre 1729) et que fut rétablie la gilde de Saint-Sébastien (20 avril 1731). Le 6 novembre 1734, il fut chargé d'appliquer l'ordonnance réformatrice de Charles VI concernant les règlements de police, de régie et d'administration de la cité et de ses revenus. Un décret de l'archiduchesse Marie-Elisabeth (12 avril 1736) nous porte à croire qu'il s'absentait fréquemment.

Hubert Sersanders fut un fervent amateur de livres ; la vente de son importante bibliothèque eut lieu à Gand le 19 décembre 1737. Il avait rédigé une *Compilatie ofte byeenghevoegde differente sturken van alles wat aengaet de staet van Ghent 't sedert 1700 tot 1736*, conservée à la bibliothèque de Gand.

V. Fris.

La famille Sersanders, dans *Messenger des sciences historiques*, 1894, p. 396. — A. Sanderus, *Flandria Illustrata*, 3^e édit. (La Haye, 1733), t. 1^{er}, p. 431. — Berten, *Coutumes du Vieux-Bourg de Gand*, t. VII, Introduction, p. 650. — V. Fris, *Les Baillis de Gand*, dans *Bull. Soc. d'Hist. de Gand* (1906), t. XIV, p. 416. — F. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. III, p. 36, 87, 178-179 ; t. VI, p. 147-149, 168. — *Bulletin du bibliophile belge*, t. XVII, p. 268. — De Vegiano et de Herckenrode, *Nobiliaire des Pays-Bas*, p. 1788-1789.

SERSIGNIES (Nicolas DE), facteur d'orgues, travaillait à Tournai au XVII^e siècle. En 1635, il remit à neuf les orgues de l'église de la Madeleine en cette ville ; en 1645, il confectionna de nouvelles orgues qui furent placées sur le jubé de la cathédrale.

Ernest Matthieu.

A. de la Grange et L. Cloquet, *Etudes sur l'art à Tournai*. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

SERULIER (Olivier-Ferdinand-Joseph), poète wallon, né à Liège, le 9 janvier 1820, décédé en cette ville le 13 janvier 1885. Il était fils de Jean Jacques, instituteur, et de Anne-Marie-Josèphe Haneuse. Attaché pendant de longues années au Mont-de-Piété de Liège, Serulier fut pensionné comme chef de bureau appréciateur à cet établissement.

Il publia quelques chansons wallonnes sans grande valeur littéraire : 1. Dès 1843, ses fonctions lui inspirèrent une poésie anonyme intitulée *Li Lombârt*, elle comporte trente-deux couplets et est dédiée aux pauvres (Liège, 1843, 7 pages in-8^o). Elle a été reproduite dans l'*Armanak dè qwate Mathy po* 1906 (Liège, pp. 50 à 56). — 2. *Li pau møyen marchî*, douze couplets en une plaquette de quatre pages portant la date du 7 mars 1847, sans lieu, ni nom d'imprimeur. — 3. *Li trintt septimb' 1830 ou lê moir pârlan à ligeoi* ; six strophes datées du 30 septembre 1849 et parues dans la *Gazette de Liège* du lundi 1^{er} octobre 1849. — 4. *Li larmin dè Chénonn Pdk*, dans une brochure in-8^o, sans titre spécial, contenant également : *Lè deu chin d'mon grand pér*, *Po-ion et Pelak*, dans lequel l'auteur fait allusion à un incident de sa vie administrative. — 5. *Les adiets dè vi Pont-d'z' Ages ! à J.-J. Dehin, maisse chôdroni à Liège*. Parue dans la *Meuse* des 11 et 12 décembre 1858, cette plaquette de neuf strophes est un peu meilleure que les autres compositions de Serulier. C'est une réponse à une poésie de J.-J. Dehin publiée sous le titre de : *Les adiets à rî Pont d'z' Ages* dans la *Gazette de Liège* du

7 décembre 1858. La démolition du Pont-des-Arches provoqua en outre l'éclosion de six autres compositions wallonnes que la *Gazette de Liège* publia également. J. Demarteau les réunit en une brochure, avec une notice sur le Pont-des-Arches (Liège, J. Demarteau, 1859, 57 pages in-12). La chanson de J.-J. Dehin et celle de Serulier furent aussi éditées sur deux pages en regard par J.-G. Carmanne avec la date du 10 décembre 1858. Cette édition et celle de la *Meuse* sont les seules complètes. Les autres reproductions, supprimant le quatrième couplet, ne donnent que huit strophes, de même que l'*Armanak des qvate Mathy*, qui en 1910 (pp. 38 à 43) a réédité la chanson de Dehin et la réponse de Serulier.

Joseph Defrecheux.

Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne (Liège, 1859), t. II, p. 398; 1860, t. III, 2^e partie, p. 48. — de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2^e édition (Bruges, 1885), col. 994. — *Bibliographie nationale* (Bruxelles, 1897), t. III, col. 443.

SERULIER (*Pierre-Joseph*), officier, né à Liège, le 8 mai 1805, décédé à Grivegnée, le 28 juin 1864. Il venait d'être proclamé lauréat du Conservatoire de musique et de l'Académie de dessin à Liège, lorsque survinrent les événements de 1830. Il embrassa la cause de la Révolution, s'engagea dans les rangs des volontaires et assista aux combats de Sainte-Walburge et de Raucour, où il se comporta vaillamment. Dans la première de ces affaires, il reçut quatre coups de sabre, deux à la tête et un à chacune des mains, et, à cause de ses blessures, dut renoncer à la carrière artistique. Le 11 novembre 1830, il entra dans l'armée régulière en qualité de sous-lieutenant; il fut nommé capitaine le 3 octobre 1847 et démissionna le 28 juillet 1848. Serulier était décoré de la Croix de fer.

C. Beaujean.

Pavard, *Biographie des Liégeois illustres* (Bruxelles, 1905). — Archives du ministère de la guerre.

SERVAES (*Herman*), peintre anversois, né vers 1601, mort en 1674 ou 1675, Nous ne connaissons actuellement

aucune œuvre de cet artiste qui fut élève de van Dyck. Son nom figure comme témoin dans un procès pour une vente de tableaux attribués à van Dyck, en 1660-1662. Ce dossier, publié par L. Galesloot, nous apprend que Herman Servaes, peintre, habitait, en novembre 1660, la maison « Sainte-Anne » au canal des Récollets, à Anvers; qu'il était âgé alors de cinquante-neuf ans; qu'il était élève d'Antoine van Dyck lorsque celui-ci peignit le *Sauveur et les Douze Apôtres* et, enfin, qu'il copia certaines de ces pièces. Au cours du même procès, un autre témoin, Guillaume Verhagen, « huyckmaker », déclara que les tableaux en question furent commandés par lui à van Dyck, il y avait quarante-quatre ou quarante-cinq ans environ, ce qui nous reporte à 1616 ou 1617 comme date de l'apprentissage de Servaes chez van Dyck, celui-ci n'ayant donc que 17 ou 18 ans. Cette précocité qui étonna Galesloot, ne doit pas trop nous surprendre, puisque van Dyck fut reçu franc-maître dès février 1618. D'autre part, M. van den Branden cite une déclaration, malheureusement sans désigner le document, où Servaes affirme qu'il a vu « son maître van Dyck » peindre un *Silène ivre*, « pendant la Trêve de Douze ans » (1609-1621). On peut donc en conclure que l'apprentissage de Servaes chez son maître tombe entre les années 1616 et 1622, date du départ de van Dyck pour l'Italie. Un texte cité par Neeffs dit que Herman Servaes reçut un élève, Maximilien Pauwels, le 4 mars 1630. Nous retrouvons Servaes comme franc-maître en 1650-1651, tandis que sa dette mortuaire à la Gilde de St-Luc fut acquittée au cours de l'exercice commençant le 18 septembre 1674. Un « Servaes, wt Brabant, schilder » fut inhumé à Utrecht, le 10 avril 1601.

Le musée de Copenhague possède un portrait de Servaes, vu de profil, dessiné par Lucas Vorsterman et daté de 1652. Nous ne connaissons pas de gravure exécutée d'après ce dessin.

P. Buschmann.

L. Galesloot, *Un procès pour une vente de*

tableaux attribués à Antoine van Dyck (*Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*). Anvers, 1868), XXIV, 2^e série, t. IV, p. 561 et suiv. — Jos. van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool* (Antwerpen, 1883), p. 699. — E. Neefs, *Histoire de la Peinture et de la Sculpture à Malines* (Gand, 1876), t. Ier, p. 334. — Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la Gilde anversoise de Saint-Luc* (Anvers et La Haye, 1864-1876), t. II, p. 214, 219 et 444. — F.-D.-O. Obreen, *Archief voor Nederlandsche Kunstgeschiedenis* (1877-1887), t. VI, p. 4.

SERVAIS (*Saint*), premier titulaire de l'évêché de Tongres, au iv^e siècle. Du vivant de l'évêque Materne de Cologne ou à son décès, le diocèse primitif de Cologne — qui comprenait toute la Germanie inférieure — fut démembré. Tongres, la seconde cité de la Germanie inférieure, devint le siège d'un nouvel évêché. Ici comme ailleurs l'Eglise adoptait, pour le gouvernement spirituel de ses fidèles, les divisions établies par les Romains pour l'administration civile. Le diocèse de Tongres était, en effet, identique, au point de vue territorial, avec la cité romaine du même nom. La *civitas Tungrorum* ou le diocèse de Tongres comprenait toute la Belgique orientale jusqu'à la Semois inférieure avec des parties considérables des provinces limitrophes, c'est-à-dire du Brabant septentrional, du Limbourg hollandais, de la Prusse rhénane et du Grand-Duché de Luxembourg. Immense était le champ d'action. L'activité du nouvel évêque de Tongres fut consacrée à grouper en petites communautés, dans les quelques localités importantes, les chrétiens épars de la région. Il s'en servait ensuite comme d'un centre pour élargir son cercle de conquête par un infatigable et laborieux prosélytisme.

Servais, titulaire de l'évêché de Tongres, était certainement en possession de son siège épiscopal en 344 ou 345. Son nom figure au vingt-neuvième rang au nombre des trente-quatre évêques gaulois catalogués par saint Athanase comme ayant donné leur adhésion au concile de Sardique (343). Ces adhésions doivent être placées en 344. En effet, saint Athanase dit que les signatures recueillies pour la sentence du concile déterminèrent l'empereur Cons-

tance à le rappeler à Alexandrie. Or, les lettres de rappel sont de l'été 345. Quoi qu'il en soit de l'authenticité des actes du concile de Cologne (12 mai 346), on est d'accord aujourd'hui pour admettre que, si même le protocole du dit concile est apocryphe, les noms des évêques et les indications des sièges, dans les actes du faux concile, méritent de fixer l'attention de la critique. En écrivant les noms des évêques présents à Cologne à côté des noms cités par Athanase, on constate qu'ils alternent régulièrement, d'où il résulte que la liste de Cologne ou bien a été extraite de celle de Sardique ou bien a servi à la confection de celle-ci. Mgr Duchesne en conclut que la liste des évêques qui ont signé la lettre encyclique du concile de Sardique; liste publiée par saint Athanase, et le protocole de Cologne ont puisé à une source commune qui serait la liste originale des adhésions au concile de Sardique, telle qu'elle fut présentée à saint Athanase. Au treizième rang de la liste de Cologne figure : *Servatius Tungrorum episcopus*.

En 350, saint Servais se rendit à Alexandrie chez l'évêque Athanase et fit une démarche à Edesse auprès de l'empereur Constance, à la demande de l'usurpateur Magnence. *Servatius Tungrensis episcopus* assista enfin en 359-360 au concile de Rimini et s'y montra, avec saint Phébade d'Agen, le champion le plus intrépide de l'orthodoxie contre l'hérésie arienne. L'évêque de Tongres résista aux ariens avec un courage inébranlable, sans craindre ni l'exil ni la mort dont il était menacé. Il est vrai qu'après une longue résistance, il fut enfin circonvenu par les ariens; ceux-ci lui firent signer une formule paraissant tout à fait orthodoxe, mais qui avait néanmoins un sens hérétique dont ils se prévalurent ensuite. Cette surprise ne fit qu'enflammer davantage le zèle de l'évêque de Tongres et, lorsqu'il fut revenu en Gaule-Belgique, il travailla avec autant plus d'ardeur à en bannir l'hérésie et à y faire régner la foi orthodoxe.

Grégoire de Tours rapporte que, vers

la fin de sa vie, époque qui correspond au pontificat de saint Damase (366-384), saint Servais entreprit le voyage de Rome. Il y pria sur les tombeaux des apôtres Pierre et Paul, le cœur plein d'appréhensions, au sujet du sort de son église. Il reçut les consolations du Pontife suprême; après quoi il retourna dans son diocèse.

Saint Servais réalisa le projet de construire dans le *castrum* de Maestricht, comme dans l'*oppidum* de Tongres, un oratoire dédié à Notre-Dame. L'évêque mourut vers la fin du IV^e siècle, tandis qu'il se trouvait à Maestricht, et fut inhumé dans le cimetière qui longeait la grande voie de communication de Tongres à Cologne.

Après l'invasion vandale de 406, les chrétiens qui avaient échappé au carnage recherchèrent avec empressement les reliques de saint Servais. Son tombeau devint l'objet d'un culte, et une construction en bois s'éleva sur ce sol sacré. Dans la seconde moitié du VI^e siècle, Monulphe, évêque du diocèse de Tongres, remplaça, au témoignage de son contemporain Grégoire de Tours († 594), l'oratoire primitif érigé sur la tombe de saint Servais par une église spacieuse, *templum magnum*.

Toutes les biographies anciennes de saint Servais ont une source commune, à savoir le passage que lui consacre Grégoire de Tours dans son *Histoire ecclésiastique des Francs* (livre II, chapitres 4 et 5). L'historiographe national des Francs, après avoir parlé des malheurs du temps et surtout de la crise arienne, de l'invasion vandale et des persécutions suscitées par les rois barbares, rapporte l'épisode du voyage de saint Servais à Rome. Grégoire de Tours a recueilli la tradition orale d'après laquelle le saint aurait prévu les invasions des Huns en Gaule et, au retour de son voyage de Rome, sentant sa fin prochaine, aurait dit adieu aux Tongrois et se serait retiré à Maestricht où il mourut.

Les Huns n'ont jamais passés à Tongres mais, en vertu du transfert épique, l'esprit populaire a qualifié de ce nom toutes les hordes barbares qui ruinèrent

au ve siècle la civilisation chrétienne en nos contrées. Du fait de cette substitution de noms, il résulte qu'il n'y a aucune distinction à établir — comme d'aucuns ont voulu le faire — entre le *Σαρβάτιος* d'Athanase, le Servatius de l'histoire et l'Arvatus de Grégoire de Tours. C'est identiquement le même personnage dont l'existence est attestée comme évêque de Tongres vers le milieu et dans la seconde moitié du IV^e siècle.

Grégoire de Tours fait suivre l'épisode consacré à saint Servais d'un autre : la vision qu'eut un fidèle au sujet de la ruine de Metz. Les biographes postérieurs attribuent cette vision à saint Servais et fusionnent les deux épisodes. Au moyen de ces passages découpés de Grégoire de Tours et d'une introduction également empruntée au même historien, ils forment la vie de saint Servais telle qu'on la trouve déjà dans un recueil de vies de saints du VIII^e siècle, manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Au IX^e siècle, ce texte fut encore complété par l'addition d'un fragment d'inscription tumulaire et par l'addition du chapitre 71 de l'ouvrage *De Gloria confessorum* de Grégoire de Tours, relatif aux miracles qui se passaient sur la tombe de saint Servais et à la translation de ses restes par saint Monulphe. Le remanieur crut faire bonne besogne en donnant un énorme développement à la scène où saint Servais apprend aux fidèles de Tongres que sa mort est prochaine et qu'ils ne le reverront plus. Il intercale ici une immense amplification oratoire dans laquelle il s'amuse à décrire la scène dramatique du départ. Il y a assisté, s'il faut en croire les minutieux détails qu'il en donne; il a vu les pleurs qui ont coulé; il a entendu le discours d'adieu du saint évêque qu'il reproduit mot à mot; il a entendu distinctement ce que criaient au milieu de leur désolation les chrétiens de Tongres qui escortaient le prélat jusqu'au delà des murs de la ville. Ces scènes de départ sont un des thèmes hagiographiques favoris et nul ne s'étonnera de voir le remanieur obéir, dans l'interpolation

que nous avons sous les yeux, à ce besoin d'amplification et de déclamation qui le tourmente.

Du IX^e au XI^e siècle, les biographies anciennes furent singulièrement altérées par les récits légendaires et une végétation touffue de légendes vint travestir complètement la vérité historique. A en croire ces fables, saint Servais n'aurait été rien moins qu'un parent de Notre Seigneur lui-même, conduit à Tongres par un ange et préposé miraculeusement au siège épiscopal. Ces légendes, transmises de bouche en bouche et ornées de détails merveilleux et extraordinaires, modifièrent d'abord le récit de Grégoire de Tours dans ce sens que les désastres prévus par saint Servais furent représentés comme devant frapper non pas tout le nord de la Gaule mais la ville épiscopale de Tongres en particulier. Dès lors, s'est-on demandé, pourquoi cette destruction afflige-t-elle la seule ville de Tongres? En punition de ses crimes, répond la légende. C'est le châtement infligé par Dieu à la ville coupable et le « Fléau de Dieu » se fera l'instrument de la vengeance du ciel.

L'épisode du départ de saint Servais revêt une forme absolument tragique. C'est une scène de désolation et d'horreur. Toute la population est là aux pieds de l'évêque le suppliant de rester. Mais le saint évêque reste inébranlable dans sa résolution; il reproche aux Tongrois leur obstination : *quoties volui... tu noluisti*. Il abandonne son troupeau à la malédiction divine malgré les pleurs et les lamentations, combien déchirantes, de ses ouailles.

La dévastation de la ville de Tongres nous est racontée avec force détails. Cette ville prévaricatrice, cette seconde Sodome, abandonnée par son pasteur, frappée de malédiction divine, fut détruite de fond en comble tandis que sa voisine Maestricht resta absolument intacte. En punition de ses forfaits, la ville de Tongres devint une « Babylone nouvelle » délaissée non seulement par la mer (!) mais aussi par les humains ! L'église Notre-Dame est devenue un « monceau de ruines » ; saint Mo-

nulphe ne peut parvenir à la rebâtir ; elle ne sera relevée de ses ruines qu'au IX^e siècle et ce grâce à l'intervention d'Ogier le Danois ! Amplifié de la sorte, le récit de Grégoire de Tours devient, sous la plume d'un Jocondus (XI^e siècle), le tissu le plus invraisemblable de fables extravagantes et insipides.

Toutes ces légendes ont été créées par l'esprit populaire sous l'empire d'une double préoccupation : expliquer la présence du tombeau de saint Servais à Maestricht et l'importance très grande qu'acquît au VI^e siècle l'église Saint-Servais en cette ville. Le saint, avons-nous dit, mourut à Maestricht. Son tombeau y devint immédiatement l'objet d'un culte, et son oratoire était, dès la seconde moitié du VI^e siècle, sous l'épiscopat de saint Monulphe, un édifice dont l'importance et la splendeur éclipsaient les anciennes églises de cette contrée. Pour expliquer le fait de la prépondérance qu'acquît au VI^e siècle l'église Saint-Servais — fait qui trouve une explication adéquate dans le culte du saint et la vénération de ses reliques — les légendes ont édifié tout cet échafaudage d'inventions développées à l'envi par les biographes postérieurs, principalement par l'ineffable Jocondus et par son digne émule Jean d'Outremeuse.

Est-il besoin de le dire : le prétendu abandon quatre fois séculaire de l'église et de la ville de Tongres est une fable inepte dont il est temps de faire bonne justice. Il en est de même de la prétendue translation du siège épiscopal de Tongres à Maestricht par saint Servais. Tout ce que nous savons de la fin de sa carrière épiscopale c'est que, sentant sa mort prochaine, il se rend à Maestricht où il meurt peu après son arrivée. L'évêque semble avoir voulu faire ses adieux aux deux principales communautés chrétiennes de son diocèse, celles de Tongres et de Maestricht. La légende seule affirme, cinq siècles après les événements, que le saint abandonna sa ville épiscopale, la délaissant à son triste sort, et se fixa définitivement à Maestricht. Quant aux successeurs

de saint Servais, il est permis de croire qu'après la dévastation de 406, Maestricht devint leur résidence ordinaire. Toutefois, les textes ne permettent pas de pousser trop loin cette conclusion. L'évêque d'un aussi vaste diocèse avait plusieurs lieux de résidence. Admettons même que les successeurs de saint Servais aient résidé plus habituellement à Maestricht. Cette ville était plus florissante que celle de Tongres et le fait de la construction par Monulphe, dans la seconde moitié du VI^e siècle, d'un édifice considérable sur le tombeau de saint Servais devait engager les évêques à se trouver de préférence à Maestricht aux grandes fêtes de l'année. Ceci n'empêche point toutefois qu'ils aient également résidé à Tongres, de même que plus tard ils séjournerent à Liège, ville qui devint leur résidence définitive. Peu importe donc de savoir si les évêques ont pu prendre à certaine époque (VI^e-VII^e siècle) en raison d'une résidence plus ou moins habituelle, la dénomination d'évêques de Maestricht. Le point essentiel c'est que cette dénomination n'a certainement pas prévalu.

A partir du moment où les évêques choisissent Liège comme lieu de leur résidence définitive, ils ne reçoivent plus jamais le titre d'évêque de Maestricht mais prennent invariablement jusqu'au XI^e siècle celui d'évêque du diocèse de Tongres, d'évêque de Tongres et Liège. Ceci montre à toute évidence le sens véritable qu'il faut attacher à la dénomination d'évêque de Maestricht dont on a pu se servir pendant quelque temps. Ce titre pouvait s'appliquer à la résidence des évêques mais nullement à leur diocèse.

Tel est l'aspect sous lequel la question se présente de nos jours : il n'y a jamais eu translation du siège épiscopal à Maestricht; une résidence épiscopale a existé à Maestricht, qu'on la veuille stable ou non, mais le diocèse de Maestricht n'a jamais existé. Au X^e comme au I^{er} siècle on ne rencontre que le diocèse de Tongres.

Jean Paquay.

Grégoire de Tours, *Historia ecclesiastica Francorum*, éd. W. Arndt et Br. Krusch, dans *Monumenta Germaniae historica, Scriptores rerum*

merovingicarum, I, 4, p. 66-67. — Idem, *De Gloria confessorum*, ibid., I, 2, p. 790. — Sulpice Sévère, *Chronicon*, lib. II, c. 44. — Athanase, *Apologia contra Arianos*, c. 50, dans *Patrologie grecque*, t. XXV, col. 337; *Apologia ad imperatorem Constantium*, c. 9, dans *Patrologie grecque*, tome cité, col. 605. — Heriger, *Acta sancti Servatii*, éditée par Chapeauville, *Gesta pontificum Tungrensium*, t. I^{er}, p. 28-45; par Henschenius, *Acta sanctorum Bollandiana*, Maii, t. III, p. 209-216; par Ghesquière, *Acta sanctorum Belgii*, t. I^{er}, p. 192-197 et par Kœpke, *Monumenta Germaniae historica. Scriptores*, t. VII, p. 143 et suiv., t. XII, p. 85 et suiv., et *Patrologie latine*, t. CXXXIX, col. 1024-1033. — Kurth, *Deux biographies inédites de saint Servais*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. I^{er} (1881), p. 243-269. — *Analecta Bollandiana*, t. I^{er} (1882), p. 85-104 : *Sancti Servatii Tungrensis episcopi vitae antiquiores tres*. — Kurth, *Nouvelles recherches sur saint Servais*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. III (1884), p. 33-69 — B. Krusch, *Vita Servatii vel potius Aravatii episcopi Tungrensis*, dans *Scriptores rerum merovingicarum*, t. III, p. 83. — Kurth, *Le Pseudo Aravatus*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XVI (1897), p. 164-172. — Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I^{er}, *Provinces du Sud-Est*, 2^e édition (1907), p. 361-365. — Id., *Le faux concile de Cologne*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 3^e année (1902), p. 16-29. — Balau, *Les sources de l'histoire de Liège au moyen âge*, dans *Mémoires couronnés par l'Académie royale de Belgique*, t. LXI (1903), p. 17. — Monchamp, *Pour l'authenticité des actes du concile de Cologne de 346*, dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (1902), p. 245-288. — Id., *Deux réunions conciliaires en Gaule en 346*, même *Bulletin* (1903), p. 638-638. — Id., *La genèse du catalogue athénasien des XXXIV évêques de la Gaule qui ont adhéré au décret du concile de Sardique*, dans *Leodium*, 5^e année, p. 138-144. — Dom Quentin, *Le concile de Cologne de 346 et les adhésions gauloises aux lettres synodales de Sardique*, dans *Revue Benedictine*, octobre 1906. — Rasneur, *Le concile de Cologne de 346*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXII (1903), p. 27-60. — Paquay, *La consécration de l'église de Tongres*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. XIII (1902), p. 475-530. — Id., *Les origines chrétiennes dans le diocèse de Tongres*, dans *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, t. XXVII (1909), p. 1-166. — F. Wilhelm, *Sanct Servatius* (Munich, 1910). — J. Paquay, *Les prétendues tendances politiques des Vies des premiers évêques de Tongres* (Louvain, 1913). — A. Kempeneers, *Hendrick van Veldeke en de bron van zijn Servatius* (Louvain, 1913).

SERVAIS (Adrien-François), violoncelliste-compositeur, né à Hal (Brabant) le 6 juin 1807, y décédé le 26 novembre 1866, était fils d'un cordonnier mélomane qui jouait du violon à l'église et dans les guinguettes. Il apprit de son père les premiers éléments de cet instrument, puis, grâce à l'intervention d'un riche amateur, le marquis de Sayve, il fut

confié aux mains de C. van der Plancken, premier violon au Théâtre de la Monnaie. Sur ces entrefaites, il eut l'occasion d'entendre le violoncelliste français Platel, professeur à l'École royale de musique de Bruxelles, et il décida sur l'heure de devenir violoncelliste. Entré dans la classe de Platel, son talent s'y développa avec une rapidité surprenante. Il remplit temporairement les fonctions de répétiteur de la classe de son maître, puis entra à l'orchestre de la Monnaie, où il passa trois ans. En 1833, il se rendit à Paris pour s'y faire entendre et, à partir de ce moment, il se consacra entièrement aux grandes tournées de concert en Angleterre, Hollande, Allemagne, Bohême, Autriche, Russie, Pologne, Scandinavie, qui lui valurent en peu de temps une réputation extraordinaire. Les voyages en Russie l'attiraient particulièrement et c'est au cours de son troisième séjour dans ce pays qu'il contracta le refroidissement qui devait l'emporter. Il accepta en 1848 les fonctions de professeur de violoncelle au Conservatoire de Bruxelles, et dès lors il prit une part active à la vie musicale bruxelloise, organisant notamment des séances de musique de chambre avec Vieuxtemps, Hubert Léonard, Ferdinand Kufferath et Joseph Grégoir. — Le jeu de Servais, au témoignage de tous ses contemporains, était d'une beauté incomparable et Fétis affirme que, jusqu'à la fin, il ne cessa de le perfectionner et de le raffiner. Assez improprement qualifié par Berlioz, en 1844, de « Paganini du violoncelle », il se distinguait moins encore par la virtuosité de son jeu que par la pureté et l'intensité sonore, la force persuasive de l'expression. « Nul », dit M^r Edm. Michotte, « ne s'imposa jamais aussi complètement, ne saisit plus profondément un auditoire dès le premier coup d'archet. Le son était d'une ampleur et d'une pureté incomparables ; comme beauté, comme force, comme grandeur, l'impression était écrasante. Une virtuosité d'ailleurs fantastique ; et jamais l'ampleur du son ne faisait défaut aux traits les plus vertigineux ou aux pas-

sages atteignant les limites extrêmes de la tessiture de l'instrument. » Il fut en réalité le fondateur de l'école belge du violoncelle, qui aujourd'hui encore se distingue particulièrement par l'ampleur et la qualité du son. Servais produisit pour son instrument, à partir de 1834, un certain nombre de compositions sans grande valeur artistique et aujourd'hui assez délaissées : trois concertos, seize fantaisies, des duos avec violon ou piano. Comme la plupart des musiciens belges de sa génération, il manquait de connaissances musicales sérieuses et l'instinct était la source principale de son talent ; ses collaborateurs Grégoir, Léonard ou Vieuxtemps revisaient les parties de piano et de violon de ses compositions, Kufferath en corrigeait l'harmonie et orchestrait les concertos.

Servais avait épousé en 1842, à Saint-Pétersbourg, M^{lle} Feyghin. De ce mariage naquirent cinq enfants : Sophie, mariée au sculpteur polonais Godebski ; Marie, qui épousa M^r R. de Coster ; Franz et Joseph (voir ci-dessous) ; Augusta, qui épousa le ténor Ernest van Dyck.

Servais portait le titre de violoncelliste solo du roi des Belges. Une statue de l'artiste, due à Godebski, fut inaugurée à Hal en 1871. Ernest Closson.

Fétis, *Biographie un. des musiciens*. — Pougin, *Supplément* — Michotte-de Curzon, *Le Centenaire de Franz Servais, à Hal*. — *Annuaire dramatique de 1843* (biographie ; réimprimée à Hal en 1866). — Grégoir, *Les Musiciens belges*. — Id., *Galerie biographique*. — Portrait lithographié par Ch. Bagniet, *Galerie des musiciens belges*.

SERVAIS (François - Mathien, dit Franz), compositeur et chef d'orchestre, né à Saint-Pétersbourg en 1846 (la date exacte n'est pas connue), décédé à Asnières, le 14 janvier 1901. Fils aîné du précédent, il commença assez tard ses études musicales. Après avoir travaillé pendant trois ans sous la direction de Ferdinand Kufferath, il se rendit à Weimar pour y achever son éducation artistique sous la direction de Franz Liszt, qui le traitait comme un fils, puis à Munich où il lia partie avec les principales personnalités du groupe des

Neu-Deutsche (jeune école allemande), Bulow, Cornelius, etc. Après avoir suivi Liszt en Hongrie, il revint dans sa ville natale, se présenta au concours de Rome et obtint le 1^{er} prix avec sa cantate *La Mort du Tasse* (1873). Liszt, qui ne cessa de le protéger, le poussait à entreprendre la composition d'un grand ouvrage lyrique et il choisit lui-même, à son intention, la fable d'Ion, fils d'Apollon. Servais rédigea un scénario que Leconte de Lisle, sur ses instances, consentit à versifier. Mais, dès le début, une mauvaise fortune sembla s'attacher à cet ouvrage, qui résumait toutes les espérances de l'auteur, et sur lequel le monde musical belge fondait le plus grand espoir. Leconte de Lisle recommença dix fois le livret et le compositeur travailla vingt ans à sa partition, dont on ne cessait d'annoncer la terminaison imminente. L'*Apollonide* fut enfin représentée, en 1899, sur la scène grand-ducale de Carlsruhe, sous la direction de Félix Mottl. Elle n'obtint qu'un succès d'estime. Le poème, d'un caractère plutôt littéraire que scénique, n'intéressa guère; quant à la partition, l'habileté de facture, l'élévation du style, une noble simplicité trahissant l'idéal gluckiste du compositeur, voilaient mal l'insuffisance imaginative qui — le seul Wagner excepté — paraît avoir été le propre de tous les musiciens de la *Neu-deutsche Richtung*. Le compositeur devait, dit-on, prendre une revanche de son insuccès, grâce au grand-duc de Saxe-Weimar, qui avait pris l'œuvre sous sa protection; mais la mort ne lui en laissa pas le temps. — Un nom illustre, des dons heureux, des amitiés puissantes et d'universelles sympathies, tout promettait à Servais une carrière exceptionnelle; mais il semblait qu'une sorte de mélancolique mollesse, un manque d'énergie et d'originalité réelle fussent, autour de Servais, paralyser les meilleures volontés et contrarier la fortune, le vouer à la détresse et à l'obscurité. Outre son drame lyrique, Servais laisse quelques mélodies pour chant avec orchestre. Comme chef d'orchestre, il se signala par la fondation des *Concerts d'hi-*

ver à l'Eden-Théâtre de Bruxelles, par la direction du festival Liszt à Anvers en 1885 et par celle des opéras de Wagner au Théâtre de la Monnaie, pendant la saison 1889-1890.

Ernest Closson.

Grégoir, *Les Musiciens belges*. — Id., *Documents historiques*.

SERVAIS (François-Xavier-Joseph), médecin, né à Marbaix (Brabant), le 7 janvier 1797, décédé à Bruxelles, le 13 mai 1878. Il s'établit à Bruxelles et s'y fit un renom comme praticien. Il s'occupa spécialement de questions d'hygiène, comme en témoignent les titres de deux ouvrages de vulgarisation publiés par lui : 1. *Hygiène de l'enfance. Guide et manuel des mères de famille*. La deuxième édition de ce livre a paru à Bruxelles, en 1853. — 2. *Conseils aux femmes sur les soins à donner à leur santé depuis la puberté jusqu'à l'âge avancé*. Bruxelles, 1862; in-12. *Idem*, 3^e édit., revue et augmentée, Ixelles et Bruxelles, 1875; in-8°.

C. Van Bambeke.

Bibliographie nationale, t. III, p. 413. — *Journal des sciences naturelles et médicales de Bruxelles*, année 1878.

SERVAIS (Gaspard-Joseph DE), bibliographe, botaniste, né à Braine-l'Alleud, le 13 juillet 1735, mort à Malines, le 21 mars 1807. Fils de Joseph-François et de Catherine-Thérèse de Beaufort, il fixa, dès sa jeunesse, sa résidence à Malines. « Son père et son oncle paternel, domiciliés à Bruxelles, furent maintenus dans leur noblesse, anoblis, en tant que besoin serait, et créés chevaliers du Saint-Empire, eux et tous leurs descendants mâles, par diplôme de l'empereur Charles VI, du 24 février 1722. D'autres lettres, du 28 juillet 1736, confirmèrent cette faveur et y ajoutèrent la permission d'orner de supports leur blason qui était d'or, au chevron de gueules, accompagnés de trois cerfs élançés de sable » (1).

(1) *Nobiliaire des Pays-Bas*, t. II, p. 690 et 768. — *Listes des titres de noblesse, chevalerie et autres marques d'honneur accordées par les souverains des Pays-Bas, depuis 1659 jusqu'à 1794, précédées d'une notice historique*. Bruxelles, Van Dale, 1847, gr. in-48 (cités par le baron de Reiffenberg).

A la fin du XVIII^e siècle, il y eut à Malines une sorte de mouvement littéraire, se manifestant par la formation de collections particulières de livres et des recherches d'érudition auxquelles il « ne manquait », dit le baron de Reiffenberg, « qu'une plus grande portée et « une forme moins dépourvue d'élé-
gance. » Amateur passionné de livres et de plantes, G.-J. de Servais s'y associa en réunissant une bibliothèque de très grande valeur et en écrivant quelques ouvrages dont plusieurs sont restés manuscrits. Il possédait, en bibliographie, des connaissances très étendues et il avait pour le jardinage un goût si prononcé qu'il publia, sans nom d'auteur, un livre intitulé : *Verhandeling van de boomen, heesters en houtachtige kruid-gewassen, welke in de nederlandsche luchtstreek de winterkoude kunnen uytstaen*. Mechelen, P.-J. Hanicq, 1790; in-8°. Le catalogue de sa précieuse bibliothèque (imprimé chez P.-J. Hanicq), lorsqu'elle fut exposée en vente chez MM. Du Trien, rue de l'Écoute, à Malines, en 1808, comprenait XVI et 440 p. in-8°. Il renseignait nombre d'ouvrages inconnus aux bibliographes. La plupart des livres de de Servais portaient sa signature ou une vignette avec ses armes et sa devise : *Bien faire et ne rien craindre*.

Le baron de Reiffenberg cite comme ouvrages mss. de de Servais à la Bibliothèque royale de Bruxelles : 1. *Supplément aux XVIII^e volumes des Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII^e provinces des Pays-Bas* (de Paquot), pet. in-fol. autographe, écrit vers 1770. — 2. *Bibliographie Belgique ou catalogue raisonné de livres qui ont paru sur l'histoire des XVII^e provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liège et contrées voisines, avec des remarques critiques sur la bonté des ouvrages et sur le choix des meilleures éditions*, 2 vol. in-fol., 440 et 430 p. sans les tables, autographe. — 3. *Annales topographiæ Venetæ ab ejus origine usque ad annum 1500, notis illustrati*. — 4. *De levens-*

ders, konst-schilderessen en beeldhouwers, in-fol.

Le même auteur renseigne encore les manuscrits suivants : 5. *Korte levensschets van alle de nederlandsche en hoogduytsche konstschilders en schilderessen*, in-fol. — 6. *Annales typographici Mogontini*, in-fol. — 7. *Annales typographici Colonienses*, in-fol. — 8. *Annales typographici Mediolanenses*, in-fol. — 9. *Annales typographici Noribergenses*, in-fol. — 10. *Annales typographici Parisienses*, in-fol. — 11. *Annales typographici Argentoratenses*, in-fol. — 12. *Annales typographiæ Bononiensis*, in-4°. — 13. *Notice des livres imprimés dans les Pays-Bas, depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1500*, in-fol. — 14. *Annales typographici Basilienses*, in-fol.

Henri Micheels.

Baron de Reiffenberg, dans *Bulletin du bibliophile belge*, t. V (1848). — Piron, *Levensbeschrijving*.

SERVAIS (Joseph), violoncelliste, fils du célèbre virtuose du même nom, né à Hal le 28 novembre 1850, mort dans la même ville le 29 août 1885. Lauréat de la classe de son père au Conservatoire de Bruxelles, il le suivit en Russie où il se fit applaudir dans différentes villes. Il se produisit également à Pesth et, vers la fin de sa vie, en Espagne. Après avoir été attaché pendant un an (1869-1870) à la chapelle grand-ducale de Weimar, il succéda, en 1872, à Warot comme professeur de la classe de violoncelle au Conservatoire de Bruxelles. Comme virtuose, il porta sans fléchir le lourd héritage du nom paternel. Si François Servais le dépassait par l'éclat du jeu et la fougue de l'interprétation, Joseph Servais possédait une émotion plus délicate et d'un lyrisme plus profond. Son activité artistique à Bruxelles fut marquée notamment par la fondation, avec Brassin et Vieuxtemps, des séances de musique de chambre du Cercle artistique, lesquelles contribuèrent notablement au relèvement du goût artistique et à l'éducation du public bruxellois. On lui doit quelques compositions d'un certain

mérite, notamment un concerto pour violoncelle et un quatuor à cordes.

Ernest Closson.

Grégoir, *Artistes musiciens belges*. — Idem, *Suppl.* — *Annuaire du Conservatoire de Bruxelles*, 1885. — Pougin, *Suppl. à la Biogr. univ. de Fétis*. — *Tablettes du musicien* (Bruxelles, Schott frères, 1886).

SERVAIS DE LOUVAIN, dominicain, mort en 1248. Nous connaissons fort peu de chose à son sujet. Les *Acta Sanctorum* en font mention au 19 septembre, remarquant que Marchese, dans son *Diarium Dominicanum* et Lafon dans l'*Année dominicaine* assurent que tous les historio-graphes de son ordre lui donnent le titre de bienheureux, mais qu'ils paraissent ne s'appuyer que sur un texte de Thomas de Cantimpré, dans son *Livre des Abeilles*. Voici ce texte reproduit par de Jonghe : « J'ai vu dans le couvent de « Louvain un religieux du nom de Ser- « vais. Les frères qui ont vécu avec lui « l'espace de vingt-cinq années, assuraient « que, pendant tout ce temps, jamais il « n'offensa personne. Son humilité et sa « douceur surpassaient tout ce que j'ai « jamais rencontré. Sa compassion et sa « charité à l'égard du prochain étaient « admirables. A l'heure de sa mort, il « leva les mains et les yeux vers le ciel. « Un religieux, surpris de ce qu'il ne « ressentait aucune crainte, lui en de- « manda la cause. Il répondit : J'ai fait le « pacte avec mon Sauveur de ne me « séparer jamais de lui, et il m'a telle- « ment affermi dans son amour, que je ne « puis ni ne dois craindre de le perdre ». Marchese et Fontana l'appellent Servais de Teutonie ou l'Allemand, Razzi l'heureux frère Servais, bas-allemand ». Choquet (p. 102), donne son portrait auréolé, qui nous paraît être une œuvre de fantaisie. Sa mort survint à Louvain, le 19 septembre 1248.

V. M. van Caloen.

Thomas de Cantimpré, lib. I, de Apibus, cap. I, num. 43. — Séraphin Razzi, *Les vies des saints et saintes de l'ordre sacré de S. Dominique* (Paris, 1616). — Hyacinthus Choquet, *Sancti Belgii ordinis Prædicatorum* (Douai, 1618) p. 102-104. — Fontana, *Monumenta Dominica* (Rome, 1675), p. 59, ad annum 1248. — De Jonghe, *Belgium Dominicanum* (Bruxelles, 1719), p. 445. — Dom. de Herre, *Het heylig jaer van het Predik-heeren*

orden. Ypres, J. Fr. Moerman, 1772 (4^{re} édition, 1675). — *Acta Sanctorum*, édit. 1867, vol. 46^e, t. VI de septembre, au 19 septembre, col. 3 et 4. — *Année Dominicaine* (Lyon, Jevain, 1901), 2^e vol. de sept., p. 639-660. — Fridericus Steill, *Ephemerides Dominico-Sacrae*. — Ulysse Chevalier, *Répertoire*, col. 4244.

SERVAIS DE SAINT-PIERRE (Jean VAES, connu sous le nom religieux de), écrivain ecclésiastique, né en 1641, mort à Gand, le 1^{er} novembre 1707. Il embrassa la carrière religieuse et prit à vingt-deux ans l'habit de carme déchaussé; il fut plusieurs fois sous-prieur des couvents de Gand et de Termonde, et le nécrologe des carmes gantois fait l'éloge de sa bonté et de son zèle. On lui doit quelques ouvrages de dévotion en flamand, originaux ou traduits du latin, de l'espagnol ou du français. Ecrits dans une langue claire, simple, exempte de toute recherche, ils doivent avoir eu du succès en Flandre, puisque l'un d'eux fut réimprimé jusqu'à quatre fois. En voici la liste : 1. *Meditationes*, Cologne, 1678 (un exemplaire au couvent de Gand), et Anvers, 1682. Publié ensuite en flamand : *Zoete meditatie der godminnende ziele*. Gand, 1702 et 1788 (*Alderzoetste meditatie der godminnende ziele... den vierden druck*. Gend, F.-J. Vanderschueren); pet. in-8^o, 2 vol. — 2. *Methodus tripartita, semibrevis et clara praxis adjuvandi infirmos agonizantes*. Ypres, 1682; Gand, 1704; Bruxelles, 1706, en trois langues : latin, français et flamand. — 3. *Verholen werken van den saligen vader Joannes van den Cruysse... overgheset in onse nederlandsche tale*. Gand, M. Maes, 1693, in-4^o. Réédition de la traduction des œuvres du P. Jean de la Croix, fondateur des carmes déchaussés, faite par le P. Antoine de Jésus (1637). — 4. *Aenleydinghe tot de volmaecktheyt ghemaect in 't latijn door ... Johannes a Jesu Maria... overgheset in onse nederlandsche tale*. Gand, M. Maes, 1694; pet. in-8^o. Traduction de l'*Instructio novitiorum* du P. Jean de Jésus-Marie, qui fut général des carmes déchaussés; elle est dédiée au P. Anastase de Saint-Trond, provincial des carmes déchaussés de la province de Flandre. Il doit en exister une

seconde édition. — 5. *Wercken van de H. Moeder Theresia van Jesus overgheset uyt het spaens, frans ende latyn*. Gand, M. Maes, 1697; in-4°, 2 vol. Première traduction néerlandaise complète des œuvres de sainte Thérèse, à laquelle fait suite le volume de lettres (voir le numéro suivant). Le P. Aurèle de Sainte-Barbe, prieur du couvent des carmes de Bruxelles, vante, dans son approbation, les mérites de cette version faite d'après les traductions latine et française, mais en se référant constamment à l'original espagnol, auquel le P. Servais de Saint-Pierre pouvait recourir, *propter peritiam linguæ hispanicæ... ita ut hæc flandrica versio credenda sit purissima*. D'une comparaison avec le texte espagnol, il résulte que la version est correcte, mais libre, et aurait pu être plus précise. Une seconde édition fut imprimée à Gand, en 1711, par Jean Eton. — 6. *Brieven van de H. Moeder Theresia van Jesus... overgheset in het vlaemsch uyt het spaens ende frans*. Gand, M. Maes, 1700; in-4°, 2 vol. Dédié à Claude Steuperaert, abbé de Tronchiennes. — 7. *Den Herder vanden goeden ofte Kerstnacht..., gemaect in het spaens van... Don Jan de Palafox... overgheset in onse nederlandsche tale ende met eenighe bemerckingen verclaert*. Gand, J. Eton, 1706; in-12°. — 8. *Het lyden van onsen Saligmaker Jesus Christus beschreuen in 't portugies door... Thomas van Jesus... vertaelt in 't vlaemsch*. Gand, J. Eton, 1708; in-8°, 2 vol. Traduction faite sur la version française du P. Alleaume, et réimprimée à Gand en 1713, en 1715 et en 1727.

Paul Bergmans.

Les ouvrages du P. Servais de Saint-Pierre (Bibl. univ. de Gand). — Cosme de Villiers, *Bibliotheca carmelitana*, t. II (Orléans, 1732), col. 740. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. II (Gand, 1858-1869, t. II, p. 285, 288, 289; t. III, p. 24, 28, 29; t. VI, p. 440, 208, 337 à 339, 344, 347. — Martialis à S. Joannes Baptista, *Bibliotheca scriptorum utriusque congregationis et sexus Carmelitar. discals*. (Bourges, 1730), cité par le P. Henri du Saint-Sacrement, *Collectio scriptorum ordinis Carmelitarum exalceatorum* (Savonae, 1884). — Renseignements fournis par le P. Henri, du couvent des carmes de Gand.

SERVAIS DE TOURNAI, philologue.
Voir GERSAIS DE TOURNAI.

SERVATII (François), religieux et homme politique, né à Maestricht, mort en Bohême le 1^{er} septembre 1649. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique au couvent de sa ville natale, il acheva ses études à l'Université de Cologne où il obtint le bonnet de docteur en théologie. Il remplit les fonctions de prieur à Maestricht, Osnabrück, Luxembourg, Munster et Brünn. En 1629, il était aumônier des troupes du comte d'Anholt, dont il fut aussi conseiller jusqu'en 1634, date de la mort de ce prince à la bataille de Nordlingen. Le P. Servatii passa ensuite au service de Godefroid de Huy, feld-maréchal des troupes impériales. Envoyé comme missionnaire en Hollande, en 1638, il fut bientôt rappelé et partit pour la Bohême, où il mourut.

Paul Bergmans.

Notices de G.-A. Meyer dans les *Publications de la Société historique et archéologique du Limbourg*, t. XLVI (1910), p. 60, et dans le *Nieuw nederlandsch biografisch woordenboek*, t. I (1914), col. 1468-1469.

SERVATIUS (Robert), prédicateur, chanoine régulier de Tongres, vivait au xvi^e siècle. Il est connu par un recueil de sermons manuscrit conservé dans le couvent de Tongres, et signalé par Sanderus dans sa *Bibliotheca belgica manuscripta*.

Paul Bergmans.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. VI (Louvain, 1765), p. 314.

SERVATIUS A SANCTO PETRO, écrivain ecclésiastique. Voir SERVAIS DE SAINT-PIERRE.

SERVILIUS (Johannes). Voir KNAAP (Jean).

SERVIVS (Philippe). Voir BOUCHY (Pierre).

SERVOIS, avocat et rhétoricien à Bergues-Saint-Winoc à la fin du xviii^e siècle. Il y était président de la chambre de rhétorique : *Baptisten Royaerts gulde*, qui avait pour devise *Onrust in genoegte*, et il traduisit pour son concours dramatique de 1786 le

Tancrède de Voltaire. Sa traduction fut imprimée à Gand en 1785.

J. Vercoullie.

Annales du Comité flamand de France, 1860.

SERVRANCKX (*Guillaume-Joseph*), historien, né à Louvain, le 26 novembre 1794, mort dans cette ville, le 23 novembre 1860. Il était fils de Jean-Baptiste, qui remplit à Héverlé les fonctions d'agent municipal de 1796 à 1798 et de maire de 1800 à 1806, et de Jeanne-Marie De Coster. Il devint secrétaire de la commune d'Héverlé le 22 janvier 1819 et fut renommé à ces fonctions en 1825 et en octobre 1830. Le 16 janvier 1831, le Conseil de régence de la ville de Louvain le désigna comme secrétaire du Conseil général d'administration des hospices et secours. Il devint en outre visiteur des pauvres de la paroisse de Saint-Michel et membre du comité central de bienfaisance. Ce ne fut que le 1^{er} avril 1835 qu'il donna sa démission de secrétaire communal d'Héverlé. Il occupa ses loisirs à écrire un *Mémoire historique et statistique sur les hospices civils et autres établissements de bienfaisance de la ville de Louvain*, Louvain, 1843-1844, et une *Histoire de la commune de Heverlé et de ses seigneurs*, Louvain, 1855.

Herman Vander Linden.

Ouvrages cités dans la notice.

SERWIER (*Mathieu*), chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, né vers 1743. Nos recherches dans les archives d'état civil de différentes communes ne nous ont rien appris au sujet de sa naissance, ni de sa mort; cependant, c'est à Liège qu'il a passé la majeure partie de sa vie. Appartenant déjà à l'ordre de Prémontré, Mathieu Serwier reçut la prêtrise avec dispense d'âge le 20 décembre 1766 en l'église des Ursulines à Liège, par le ministère du vicaire-général de Grady. Il avait été consacré sous-diacre le 2 mars 1765 et diacre le 22 février 1766. Chargé vers 1784 du cours de théologie en l'abbaye de Beaurepart, où il était chanoine, il en fut élu sous-prieur en 1790. La même

année, il fut nommé examinateur synodal. Il succéda ensuite comme prieur de Beaurepart à Nicolas Defize, jusqu'à la dispersion de l'ordre en 1796 dans les territoires de la République française. Entretemps, il remplaça à la cure de Saint-Nicolas (outre-Meuse) Lambert Fromenteau, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, mort vers 1794.

Serwier assista à la fameuse assemblée du clergé convoquée le 14 septembre 1797 en la collégiale de Saint-Pierre par le vicaire-général de Rougrave. Cinquante-deux ecclésiastiques furent présents à cette réunion et eurent à se prononcer sur la question du serment de haine contre la royauté, rendu obligatoire par la République. Serwier soutint, avec son confrère H.-J. Sclain, curé de Seraing, au cours d'une discussion qui dura trois heures, que le serment exigé était illicite. Malgré leur opposition énergique et courageuse et en dépit de l'autorité que pouvait avoir Serwier, l'assemblée décida que le serment demandé pouvait être prêté et n'était d'ailleurs qu'une promesse de ne pas renverser le gouvernement républicain. A cause de son attitude, Serwier ne put continuer à remplir son ministère de curé. Un récollet, François Massart, prêtre assermenté, administra la paroisse avec le titre de vice-curé, et fut lui-même remplacé par un capucin, Ambroise Stassart, qui desservit l'église jusqu'à la réorganisation des paroisses en 1804. A cette date, Serwier fut déchargé définitivement de ses fonctions et nommé curé de Dieupart. Il ne paraît pas avoir pris possession de la cure ardennaise, car celle-ci fut occupée par un desservant, Jean-Henri Evrard.

Mathieu Serwier a laissé en manuscrits des sermons, des discours et une correspondance intéressante datée de 1787 et des années suivantes. Tous ces documents sont conservés aux archives de l'évêché de Liège.

Joseph Daris et Léon Goovaerts ont confondu l'examineur synodal avec d'autres Serwier, savoir :

1^o SERWIER, *Hubert-François*, religieux, né à Soiron, le 17 mars 1743 et

mort à Liège, le 13 mai 1816, auteur d'une poésie latine intitulée *Aranea* (*L'Araignée*), insérée dans les *Musæ Leodienses* de 1758 (p. 31 à 38) ;

2° SERWIER, *Louis*, frère du précédent, né à Soumagne, le 17 juin 1755, mort le 21 janvier 1838, chanoine régulier de l'ordre de Prémontré à Floreffe ;

3° SERWIER, *Jean-Henri*, leur frère également, né à Soumagne, le 30 janvier 1764, mort à Le Roux (province de Namur), le 22 mars 1837 (son acte de décès lui attribue les prénoms de *Henri-Joseph*) ; il fut curé de Presles (Hainaut) jusqu'en 1836. Par testament, daté de Presles, 22 octobre 1835, il légua ses biens à l'évêché de Liège à charge de créer des bourses pour les études d'humanités, de philosophie et de théologie, en faveur : 1° des descendants de Jacques-François Serwier et de son épouse Marie-Barbe Dehousse, ses père et mère ; 2° des natifs de Soumagne. Ces bourses étaient à la collation de l'évêque de Liège.

Joseph Defrecheux.

Tableau ecclésiastique de la ville et du diocèse de Liège pour 1790. p. 450. — *Organisation générale des paroisses, succursales et chapelles auxiliaires du département de l'Ourte* (Liège, an XII, 1803-1804), 52 pages in-4°, p. 14. — Joseph Daris, *Notice historique sur l'abbaye de Beauraupart à Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (Liège, 1868), t. IX, p. 324 et 330. — Id., *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège*, 1724-1832 (Liège, 1873), t. III, p. 438. — Id., *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège* (Liège, t. IV, 2^e partie, p. 471, et t. VII, p. 254 et 252. — O.-J. Thimister, *Nécrologe du clergé du diocèse de Liège, 1804 à 1894* (Liège, Grandmont-Donners, 1894), p. 299. — Théodore Gobert, *Les rues de Liège* (Liège, 1895), t. II, p. 586. — Léon Goovaerts, *Ecrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré* (Bruxelles, 1902), t. II, p. 475. — Kersten, *Journal historique et littéraire* (Liège, 1838), t. IV, p. 575. — Registres de baptêmes et de décès de Liège, Soumagne, Soiron et Le Roux. — Archives du séminaire de Liège. — Archives provinciales de Liège.

SERWOUTERS (*Jean*), poète dramatique flamand, né à Amsterdam, le 21 août 1623. Il appartenait à l'école romantique dont le coryphée était Jan Vos. Comme celui-ci, il a fait partie du collège des régents du théâtre d'Amsterdam ; ce collège de six membres était toujours composé de citoyens influents. On connaît de lui trois drames :

1. *Den grooten Tamerlan met de dood van Bajaset I, turksch keizer*, qui eut entre 1657 et 1745 au moins douze éditions, toutes à Amsterdam, sauf une à Anvers en 1724 ; 2° *Den trotsen Leo en Philippus de Goede, Koningen van Siciljen*, Amsterdam, 1658, encore réimprimé en 1719 ; 3. *Hester oft verlossing der Jooden*, au moins six éditions entre 1659 et 1751, toutes à Amsterdam. Le premier est une adaptation de *La nueva era de Dios y Tamorlan de Persia* de Luis Velez de Guevara ; les deux autres sont probablement aussi des adaptations de l'espagnol. Il composa en outre des chansons et autres poésies lyriques, éparpillées dans quelques-uns des nombreux chansonniers et recueils du XVII^e siècle.

J. Vercoullie.

Belgisch Museum, IX, 296. — *Catalogus van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden*. — J. te Winkel, *De invloed der Spaansche Letterkunde op de Nederlandsche in de zeventiende eeuw*.

SERWOUTERS (*Pierre*) ou SERWOUTER, SHERWOUTER, SARWOUTERS, SHERWOUTERS, T^SHERWOUTERS, nommé aussi erronément SERWOUT et même PERSECOUTER, graveur, né le 28 octobre 1586 à Anvers, mort à Amsterdam, le 26 septembre 1657 ; il était le troisième enfant de Jean Serwouters l'Ancien, d'origine gantoise, et de Magdalena de Boetere. La composition de son monogramme, un S et un P entrelacés (qui ont occasionné l'interprétation Persecouter) suivi ou accompagné d'un V a fait croire à certains auteurs que l'artiste s'appelait Van Serwouter ou Van Serwouters et l'a fait confondre aussi avec Servatius Raeven. Ce monogramme s'explique par l'orthographe en deux mots du patronymique Ser Wouter ou S'her Wouter dont le premier est un préfixe commun à d'autres noms brabançons ou flamands. Des artistes de ce nom avaient déjà été inscrits aux *Liggeren* de la Gilde Saint-Luc à Anvers, en 1514 comme peintre (Claes Serwouters) et en 1558 comme fils de maître (Jakes Serwouters).

Un manuscrit de la main de Pierre Serwouters lui-même, vendu à Amsterdam

en 1862, chez les libraires Henkensfeldt et van Vlymen, a fourni à Alberdingk Thym (*Dietsche Warande*, t. VI, p. 268), quelques notes sur la famille de l'artiste. Le nom y est orthographié une seule fois « t'SHerwouters ». On y trouvait le plus souvent la forme « Serwouters ». Outre de petits portraits de famille dessinés à la plume par notre artiste et plusieurs épreuves de petites planches gravées par lui, on rencontrait ses armoiries empruntées, dit-il, à des papiers de famille : [d'or] à trois cœurs [de gueules], au chef [d'argent] chargé de trois maillets penchés [de sable], accompagnées de la devise : « In al is lyden ». Dans ce manuscrit Serwouters accepte les éloges que Vondel fait de sa noblesse comme nous le verrons plus loin, mais il ne confirme ni n'infirme l'hypothèse de sa parenté avec la famille noble connue des van Serwouter.

Sa famille appartenait à la bourgeoisie d'Anvers; ses parents étaient des marchands de toile, pense Alberdingk Thym; s'étant attachés à la religion réformée, ils s'étaient retirés en 1587 ou 1588 en Allemagne et s'y étaient liés avec les parents de Vondel. Comme ceux-ci, ils passèrent ensuite à Amsterdam en 1589. Les relations étroites qui s'étaient ainsi nouées entre les deux familles sont attestées en 1601 par l'acte de mariage d'Elisabeth Serwouters, sœur de notre artiste (née à Anvers en 1577), où Joost van den Vondel, père du poète, alors âgé de quatorze ans, comparait le 29 décembre 1601, comme représentant le père du marié, Cornélis Symons, de Hambourg. C'est à cette intimité qu'il faut attribuer les éloges quelque peu hyperboliques par lesquels Vondel célèbre dans ses œuvres Pierre Serwouters qu'il qualifie (*Poezy* éd. 1862, I, p. 594) de *Kunstrijken Serwouters*, et à qui il adresse les deux tiercets suivants :

Serwouters, edel door der oudren schilt en
 Noch edler door zijn deugd, verdiende een ieders
 [wapen]
 [gunst]

Zijn kopren beeldewerk en pennetekenkunst
 Getuigen levend van den Geest, hem ingeschapen.
 De mensch blijft nimmer hier in eenen zelven
 [staet :]
 Noch is er iet dat blijft en nimmermeer vergaet.

Pierre Serwouters appartient à l'école de gravure immédiatement antérieure aux influences rubéniennes. Son burin pittoresque, quoique épais et lent, ne recherche pas le coloris; il est apparenté à celui de Van de Velde, de Bloemaert; comme pratique il tient aux premiers travaux des frères Bolswert, qui ont également produit quelques estampes de sujets analogues à ceux que préférerait Serwouters. Il rend avec assez de verve les personnages et les scènes folkloriques où se plaisait la fantaisie du pinceau de David Vinckeboons, un Malinois réfugié à Amsterdam. Ces sujets avaient d'ailleurs la prédilection du graveur qui traduisit également des compositions analogues d'Adrien van de Venne et de P. Sibrandt. Dès 1608, on trouve un *Samson et le lion*, le *Bon berger et le loup*, *David et l'ours* et l'*Auberge des mendiants* qui est restée l'une de ses meilleures œuvres. En 1611 il grave, toujours d'après Vinckeboons, *Adam et Eve* et en 1612 une série de douze planches de chasses en forme de frises, éditées par C.-J. Vischer sous le titre *Has Venationes aucupii*, etc. En 1614, il produit une *Allégorie sur la foi*. Mais le nombre de ces estampes ne suffit pas évidemment à occuper toute son activité; aussi faut-il croire qu'il s'adonnait à d'autres travaux artistiques plus rémunérateurs. Parmi ceux-ci, il faut compter la gravure d'illustrations de livres. Sans que ce soit là qu'on doive chercher un talent original, on trouve dans son œuvre pourtant d'excellentes planches de ce genre, telles que le titre du *Nieuw Nederlandsch Koertboek* de A. Joos, gravé en 1616 d'après Vinckeboons, les illustrations du *Selfstrijd* de J. Cats d'après les dessins d'Adrien van de Venne en 1620. (Middelbourg, in 4°), etc.

Le 4 novembre 1622, Pierre Serwouters, âgé de trente-six ans et qui habitait depuis trente-trois ans, c'est-à-dire depuis l'arrivée de ses parents à Amsterdam, la même maison « Op de » Prinsengracht » se mariait à Amsterdam avec Sibilla Voocht (ou Vogel, ou Vooget) de Swelm, âgée de vingt-cinq ans.

Celle-ci lui donnait de 1623 à 1630 plusieurs enfants dont l'aîné fut le poète tragique connu, Jean Serwouter, né le 21 août et baptisé « in de Nieuwe » Kerk » le 27 août 1623. Les registres de la même église protestante « de » Nieuw Kerk » mentionnent le 17 août 1624 l'enterrement d'une Madeleine Serwouter, tandis que l'on trouve le 18 avril 1627 le baptême d'une seconde Madeleine, fille de notre artiste, en présence de Philippe Serwouters, frère de Pierre qui était également graveur et venait de se marier l'année précédente. Toutes ces cérémonies s'étaient jusque-là accomplies dans les temples réformés. En 1630, une nouvelle fille, Pétronille, était baptisée par un religieux catholique. Pierre Serwouters était en effet retourné à la religion de ses pères entre 1627 et 1630 ; au dire d'Alberdingk Thym, c'était en 1628. Il semble qu'on puisse rattacher à ce fait la circonstance que cette année même Serwouters collaborait activement à des travaux considérables exécutés à Bruxelles.

On trouve en effet dans l'*Académie de l'Espée* de Gérard Thibault plusieurs grandes planches de sa main signées tantôt P. Sherwouter (pl. xvi), tantôt P. Serwouter (pl. xvii et xix). Comme celles de ses collaborateurs Schelderic à Bolswert, qui n'avait pas encore été découvert par Rubens, Crispin de Passe, Pierre de Jode, etc., ces grandes planches sont moins intéressantes, malgré le talent qu'il y déploie, que celles de sa production libre.

D'autres estampes non datées complètent son œuvre. C'est notamment un *Tireur à l'Arc* visant le spectateur, agenouillé de face, d'après Vinckeboons, qui fut assez populaire pour être copié à plusieurs reprises; *Un homme qu'une vieille fileuse regarde par la fenêtre*; *Trois paysans en conversation*; une copie de l'*Errogne enfermé dans la porcherie* de Pierre Bruegel l'Ancien; *Un jeune homme dans un paysage*; un *Intérieur de cuisine*; une *Allégorie sur la vie humaine*; une copie du *Duvid vainqueur de Goliath* d'après Lucas de Leyde; une *Fête hollandaise*; *Vue de Bantan avec la flotte*

hollandaise et le portrait de Vasco de Gama, d'après Sibrantsz; *Un jeune homme en conversation avec deux femmes dans un intérieur*, d'après Adr. van de Venne (planche qui porte un texte au verso). C'est à lui ou à son frère Philippe qu'il faut attribuer le portrait de Vladislav Sigismond de Pologne mentionné par Fuesseli. Enfin un ouvrage in 4° de J.-H. Krul, imprimé en 1681 à Amsterdam, sous le titre de *Pampiere Wereld*, contient une autre planche de notre graveur, qui pourrait être empruntée à la première édition qui en a paru en 1634 sous le nom de *Eerlyk Tyd korting* (que nous ne connaissons pas), mais qui n'existe pas dans l'édition d'Amsterdam de 1644 où elle est remplacée par une autre estampe. Il n'est peut-être pas inutile de compléter ici ce qu'on connaît de la famille de Pierre Serwouters. Son père, Hans l'Ancien, époux de Madeleine de Bootere, avait résidé en 1574 à Gand où naquit son fils aîné Hans le Jeune; il était à Anvers de 1577 à 1586, où naissaient ses filles Elisabeth en 1577, Saerken en 1584 et son fils Pierre, le graveur, en 1586. Il passait en Allemagne en 1587-1588, était probablement en 1589 à Middelbourg où paraît être né son fils Philippe, graveur également, et ensuite s'établissait à Amsterdam, sur le Prinsengracht, où, en 1592, mourait le 18 août un de ses enfants en bas-âge « een kind onder den arm ». Sa fille Elisabeth se mariait à Amsterdam en 1601 en présence du père de Vondel. Lui-même y servait de témoin le 15 juillet 1605 à son neveu Liévin Serwouters, d'Anvers, habitant à Anslloo, qui se mariait avec Catherine Willemsen, d'Anvers. Il y mourait en 1622. Et deux ans après, le 17 août 1624 une sœur de ce Liévin Serwouters, Madeleine, habitant aussi Prinsengracht, le suivait dans la tombe.

Les enfants de Hans l'Ancien furent 1° Hans le Jeune, né à Gand en 1574, marié en 1607, le 28 août, à l'âge de trente-trois ans, avec Neeltgen Jaspers, de Bréda, et qui habitait alors depuis quatorze ans, c'est-à-dire depuis 1593, « op de Nieuzyds Melkmerkt »,

par conséquent hors de la maison paternelle du Prinsengracht; 2^o Elisabeth, née à Anvers en 1577, mariée en 1601 avec Corneille Symons, de Hambourg; 3^o Pierre le graveur dont la biographie ci-dessus; 4^o Saerken, née en 1584, à Anvers, mariée en 1622 à l'âge de trente-huit ans; 5^o Philippe, également graveur, né en 1590, mariée le 5 novembre 1626 à Amsterdam, avec Catherine Bisschop, de Middelburg, veuve de Pierre Hereman.

Les enfants de Pierre le graveur furent: 1^o Jean, teneur de livre, le poète tragique connu, né le 21 août 1623, baptisé le 27 août, marié à Elisabeth Coster en 1649 et en secondes noces à Marie Gruwels, de Venlo, en 1668, et père de Pierre Serwouters, pharmacien, né en 1651; 2^o Madeleine, née en 1627; 3^o Pétronille, née en 1630. A noter enfin que le 4 octobre 1631 était inhumée « Maeyken Serwouters op de Cingel » qui était vraisemblablement aussi de la même famille.

René van Bastelaer.

Dietsche warande, t. VI, p. 266 : *Genealogische aantekeningen over nederlandsche letterkundigen en kunstenaer*, door J.-C. Van Hasselt en J.-A. Alberdingk, VI, Pieter en Joon Serwouters. — *Dietsche warande*, idem, p. 408 : W.-J.-C. V. H. Nalexing op het artikel Pieter en Joon Serwouters. — *Oud Holland*, IV, 1886, *Biographische aantekeningen... Amsterdamsche schilders, etc.*, verzameld door M^r A.-D. De Vriese, Azn, p. 80.

SESTICH (*Antoine VAN T*'), ou Sexagius, jurisconsulte. Voir T^SESTICH (*Antoine VAN*).

SESTICH (*Pierre VAN T*'), médecin. Voir T^SESTICH (*Pierre VAN*).

SETTEGAST (*Jacques*), jésuite, helléniste et philosophe; de nationalité allemande, il naquit à Châtelet, dans le Hainaut, en 1705, et passa sur le sol belge les années de son enfance. A ce titre il prend place dans la *Biographie nationale*. Depuis sa jeunesse, il vécut presque toujours à Cologne, où il mourut âgé de 40 ans. D'après la copie d'un registre de baptêmes conservée à l'hôtel-de-ville de Châtelet, il fut baptisé le 25 juillet 1705, sous le nom de Jean-Jacques; son père, Henri, était

chirurgien-major au régiment d'Arco. La ville et la seigneurie de Châtelet relevaient de la principauté de Liège. Durant la guerre de la succession d'Espagne, commencée en 1701, le prince-évêque de Liège, Joseph-Clément de Bavière, qui était en même temps électeur-archevêque de Cologne, adopta le parti de la France. Un membre de la famille des comtes d'Arco, de Bavière, à la tête d'un régiment au service de l'électeur de Cologne, vint combattre dans l'armée des Français. En octobre 1703, il avait pris ses quartiers d'hiver à Châtelet; il s'y trouvait encore en 1710. La guerre terminée et le régiment d'Arco rentré en Allemagne, Jacques Settegast arrivait à l'âge de commencer les études littéraires; il les fit sans doute à Cologne au collège des Troiscouronnes, confié à la Compagnie de Jésus en 1556; du moins suivit-il dans ce même collège pendant trois ans les cours de philosophie, qu'il termina par une soutenance publique de thèses en 1725. La même année, le 18 octobre, il entra au noviciat des Jésuites de la province du Rhin inférieur, à Trèves, apportant dans la religion un beau talent littéraire et de grandes aptitudes pour les hautes sciences et tous les ministères de la Compagnie de Jésus.

Maître ès-arts du collège des Troiscouronnes, il y remplit de 1728 à 1734 diverses charges professorales, enseigna le grec, l'histoire, la grammaire, la poésie, la rhétorique; puis pendant quatre ans, 1734-1738, il y étudia les sciences sacrées. Au cours de l'année académique 1736-1737, il avait reçu le sacerdoce, et le 2 février 1740, il prononça la profession solennelle des quatre vœux. Après une année de retraite et de repos qui suivit les études théologiques, il revint au collège des Troiscouronnes, pour siéger dans la faculté des arts. Là, deux fois de suite, il parcourut le cycle triennal de l'enseignement philosophique, occupant tour à tour les chaires de logique, de physique et de métaphysique. En 1744, il remplissait aussi la charge de doyen de la faculté.

Une mort prématurée ne permit pas

au P. J. Settegast de produire les œuvres que promettait sa haute culture intellectuelle. Helléniste distingué, le grec lui était familier au point qu'il pouvait couramment faire usage de cette langue. En 1735, presque au début de ses études théologiques, il fut le héros d'une joute solennelle, dont l'éclat témoigne de l'estime où l'on tenait, dans la première moitié du XVIII^e siècle, l'enseignement et la connaissance de la langue grecque, et que le P. de Reiffenberg rappelait encore trente ans plus tard aux adversaires des jésuites. Sous la présidence du P. Jos. Hartzheim, dans l'auditoire du collège des Trois-Couronnes, Jacques Settegast présenta, écrit en grec, un traité polémique sur l'Eglise. Soutenue de part et d'autre en langue grecque, la discussion valut au jeune théologien les applaudissements de l'Université. Au terme de ses études, il donna une autre preuve de son talent dans une défense publique de thèses embrassant l'ensemble de la théologie. Peu de semaines avant sa mort, le P. J. Settegast fit paraître un in-4^o de plus de 115 pages sur la philosophie d'Aristote, qu'il établissait dans une série de thèses, contredisant les systèmes nouveaux des philosophes. Ces thèses étaient dédiées au prince-électeur de Cologne, l'archevêque Clément-Auguste de Bavière; elles furent soutenues publiquement au collège des Trois-Couronnes, le 15 décembre 1744, par Clément-Lothaire-Ferdinand, baron de Furstenberg, chanoine de l'église cathédrale de Paderborn.

Mais déjà la santé du P. Jacques Settegast était gravement compromise. Miné par une maladie d'estomac, il succomba le 29 janvier 1745, au jour même et à l'heure où ses élèves terminaient la dernière soutenance de thèses sur l'ensemble de la philosophie.

A Lallemand, S. J.

Elogium P. Jacobi Settegast, Ms. en possession de l'ordre. — Catalogues de la province du Rhin inférieur de la Compagnie de Jésus. — J. Hartzheim, S. J., *Bibliotheca Coloniensts* (Coloniae, 1747), p. 153. — de Reiffenberg, S. J., *Critische Jesuiten-Geschichte* (Frankfurt und Maynz, 1765), p. 131. — A. De Backer et C. Sommervogel, *Bibliothèque des Ecrivains de la Compagnie de*

Jésus; articles J. Hartzheim, de Reiffenberg, J. Settegast. — L.-P. Darras, *Histoire de la ville de Châtelet* (Charleroi, 1898), vol. I, p. 326, 328 à 330.

SEULEN (*Henri*), écrivain ecclésiastique, né en 1695, mort à Liège, le 29 septembre 1771. Nous ne connaissons guère de détails au sujet de sa jeunesse. Il entra au couvent des Croisiers de Liège, fit sa profession solennelle en 1715 et fut ordonné prêtre en 1720. Il s'y distingua par sa vertu et sa science, enseigna la théologie aux religieux de son ordre, fut nommé plusieurs fois définiteur général et occupa pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie la charge de prieur ou supérieur de la maison de Liège. C'est en cette qualité qu'il intervint dans la dispute qui en 1765 éclata au sein de l'ordre des Croisiers.

Le Père Lambert de Fisen fut élu général de l'ordre le 4 décembre 1741. Voulant réformer les statuts des Croisiers, il profita d'une nouvelle édition qu'on fit de ces statuts en 1765 pour y insérer des dispositions nouvelles qui n'avaient été approuvées par aucun chapitre général. Il rencontra naturellement une vive opposition de la part de certains de ses confrères et un religieux de l'ordre des Frères-Prêcheurs, le Père Franck, professeur de théologie à Cologne, se fit le porte-voix de leurs protestations. Contre le nouveau livre des Statuts, il écrivit d'abord une *Réponse* puis des *Réflexions*. Ce fut alors que le Père Seulen prit la défense de son supérieur et répondit aux objections du Père Franck. Toutefois son effort fut inutile, car les opposants s'adressèrent à Rome et il fut décidé que les anciens statuts devaient être conservés sans aucune modification.

Le Père Seulen publia en 1761 un *Epitome theologiae moralis sive compendiosa tractatio concernentium administrationem Sacramenti penitentiae*. (Liège, chez Jean-Etienne Philippart, 2 vol. in-16^o de 423-376 pp.). C'est un abrégé de théologie morale très clair et méthodique, œuvre de vulgarisation plutôt que de science, écrite pour

aider les prêtres dans l'administration du sacrement de pénitence. A cette fin surtout, l'auteur ajoute à son traité la liste des cas réservés au Pape ou à l'évêque dans les différents diocèses de Belgique, puis la solution de septante-cinq cas de morale, les textes de l'Écriture Sainte sur lesquels est basée la doctrine de la Confession, puis des exhortations à adresser aux pénitents et tirées de l'*Imitation*, du *Combat Spirituel* et des écrits de saint François de Sales. Enfin, dans un *appendix tertius*, l'auteur critique un grand nombre d'opinions émises par le Père Sasserath, de l'ordre des Frères-Mineurs conventuels, dans son ouvrage intitulé *Cursus theologiae moralis tripartitus*. Le Père Sasserath répondit aussitôt par un écrit paru à Cologne à la fin de 1761 et ayant comme titre : *Eximii patris Reineri Sasserath, ordinis minorum conventualium S. P. Francisci, sacrae facultatis theologiae p. t. decani, replica adversus scriptoris cujusdam leodiensis reflexiones contra cursum theologiae moralis tripartitum, formis leodensisibus anno 1761 casus per responsiones exhibita* (Cologne, chez Horst, 1761, 3 parties de 40-24-44 pages). Dans cette controverse, le père Seulen reprochait surtout à son confrère de professer des opinions trop larges et d'accorder dans les solutions probables la préférence à celle qui était la plus bénigne. Le Père Sasserath se défendit contre cette accusation en disant qu'il ne voulait nullement favoriser une morale relâchée, mais que certains pénitents, notamment les scrupuleux, devaient être traités selon l'opinion la plus favorable, que du reste il n'enseignait aucune doctrine nouvelle et que son adversaire ne devait pas trop lui en vouloir si, en dehors de l'école thomiste, il suivait des scotistes et des auteurs de grand renom. Et de fait, plus d'un grief formulé par le Père Seulen manquait réellement de base.

Toutefois la dispute ne finit point de suite. Seulen, en effet, répliqua en 1762 par sa *Responsio ad replicam apologeticam* (Liège, chez Philippart, in-16° de 74 pages), à laquelle le Père Sasserath

opposa au mois de novembre de la même année sa seconde réplique sous le titre : *Replica apologetica contra cursus tripartiti theologici impugnatores leodiensem vindicata* (Cologne, chez Horst, in-16° de 88 pages).

Seulen a laissé aussi un ouvrage sur les Psaumes et les Cantiques du Bréviaire, sous le titre : *Notamina in quosdam psalterii davidici aliorumque sacrorum canticorum versiculos*. (Liège, chez Bourguignon, 1758, in-16° de 168 pages). L'auteur se propose principalement d'expliquer les passages difficiles ou les textes intéressants et s'attache surtout à en dégager le sens spirituel tel qu'il a été exposé par les Pères ou les exégètes de renom ; œuvre substantielle qui dans sa brièveté donne pourtant une idée très juste de l'exégèse catholique.

Le P. Seulen mourut au couvent de Liège le 29 septembre 1771. Son bulletin nécrologique mentionne son zèle discret et infatigable pour ses inférieurs, son amour de la solitude et son désir de plaire à Dieu plus qu'aux hommes.

Guillaume Simenon.

Ouvrages de Seulen et de Sasserath à la bibliothèque du séminaire de Liège. — Hermans, *Annales ordinis S. Crucis*. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège, 1724-1882*, t. I. — Pollet, *Histoire ecclésiastique de l'ancien diocèse de Liège*, t. II.

SEUR ou **SOEUR** (*Jean DE*), historiographe et fonctionnaire du début du XVII^e siècle. Il descendait d'une famille honorable de l'Ardenne qui avait servi les ducs de Bourgogne et Charles-Quint comme châtelains, prévôts, gruyers et mayeurs de Laroche. Dès 1587, nous le trouvons à Rome en qualité de secrétaire du duc de Sessa, ambassadeur de Philippe II. En 1601, il était secrétaire de don Balthazar de Zuniga, ambassadeur du roi d'Espagne à Bruxelles. Mais lorsque la place de greffier ordinaire à la Chambre des Comptes à Lille fut devenue vacante par la promotion de l'ancien titulaire Pierre de Monchaux à l'office d'auditeur ordinaire, il postula le greffe et fut nommé par lettres patentes du 16 janvier 1603 ; le 11 avril suivant,

il prêta serment en cette qualité. Nous possédons la lettre de félicitations que lui adressa Juste Lipse, depuis longtemps son ami, à l'occasion de sa nomination et de sa promotion. Le 10 mars 1609, Jean de Seur obtint des lettres de noblesse et porta désormais le titre d'écuyer; quinze jours après, son frère Albert fut également anobli moyennant finance. Il porta depuis : *de sable à deux lions d'argent agrippés, armés et laniés de même.*

Nous voyons par les rôles de la Chambre des Comptes que cette année les gages de Jean s'élevaient à 154 florins, plus 30 florins « pour sa robe ». D'ailleurs à plusieurs reprises, les archiducs le récompensèrent du zèle avec lequel il avait fait rentrer, grâce à ses laborieuses recherches, des dénombrements, reliefs et titres, des rentes arriérées et même oubliées. A la mort du conseiller et maître ordinaire Alexandre Hanraet, Jean de Seur lui succéda comme maître ordinaire des domaines et finances, le 5 mai 1613; il remplit aussi la charge de receveur des deniers provenant des inféodations d'offices d'huissiers et sergents de Flandre, d'Artois, Hainaut, Tournai, Lille, Douai et Orchies. C'est probablement lui aussi qui fut créé chevalier le 23 juin 1643. Il mourut avant 1650, car à cette date sa veuve Marie de Patty (ou Putye) intentait un procès en revendication d'héritage aux exécuteurs testamentaires de ses parents Jérôme et Françoise Segon.

En 1713, un imprimeur lillois fit paraître sous le nom de Jean de Seur, le livre suivant : *La Flandre illustrée par l'institution de la Chambre du Roi à Lille, l'an 1385, par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, etc. laquelle avait sous sa juridiction les provinces de Flandres, de Hainaut, d'Artois, de Namur, le Tournesin, le Cambrésis et la seigneurie de Malines, et fut transférée à Bruges l'an 1667, et de Bruges à Bruxelles en 1680. Avec les ordonnances, réglemens et instructions de la dite Chambre. Les noms des Présidens, Maîtres ordinaires et extraordinaires,*

Auditeurs, Greffiers et Huissiers d'icelle, le tems de leurs réceptions auxdits offices et de leur décès. Et la liste des Gages et Pensions des Conseillers, Ministres et autres Officiers au Pais-Bas Catholique, fait en l'an 1600 (sic). Les érections des Terres et personnes titrées, les Lettres de Chevalerie, Décorations et d'Armoiries, Supports et Tenans, de déclaration et confirmation de Noblesse et d'Annoblissement, enregistrées en ladite Chambre depuis l'an 1424, jusques 1713.

Par M. JEAN DE SEUR, escuyer, premier Greffier et commis à la Recette de l'épargne du Ressort de la dite Chambre, A Lille. M.DCC.XIII. A Bruxelles, chez les t^r Serstevens, imprimeurs. In-16, de 288 p.

En étudiant ce petit volume, on voit clairement (p. 2 à 13, 62 à 64), que la première partie en fut écrite de 1568 à 1570, tandis que la fin date de 1712. En effet, après un court aperçu historique de la Chambre des Comptes de 1385 à 1562 et la série des princes qui ont régné depuis Philippe le Hardi « jusques au dit an 1568 », avec une addition depuis Albert d'Autriche jusqu'à Philippe V d'Espagne, vient la copie de l'Ordonnance et instruction faite à Lille, le 5 octobre 1541, sur la conduite de la Chambre du roi à Lille (p. 15-41), en 87 articles; puis (p. 42-61), l'Instruction pour les officiers comptables en la Chambre des Comptes à Lille, en 72 articles, sans date, mais en réalité du 25 avril 1634. Suivent alors « les Noms » et surnoms de tous ceux qui ont été du « Collège de la dite Chambre des Comptes à Lille, depuis environ l'an 1380 jusques à l'An 1568, que ce « Recueil fut fait ». Ces noms des officiers des finances jusqu'en 1568, vont des pages 62 à 96, mais il y a une continuation jusqu'en 1698 (p. 119). Nous trouvons ensuite l'acte du 14 août 1706, par lequel « les Députés de Sa Majesté » la reine de la Grande Bretagne et de « leurs Hautes-Puissances les Etats-« Généraux des Provinces-Unies, con-« firmant au nom de Sa Majesté « Charles III, par provision et jusques « à autre disposition, les membres de la

« Chambre des Comptes dont les noms suivent », etc.

Les pages 122-212 reproduisent le rôle des noms, gages et pensions des conseillers, ministres et autres officiers à gages de leurs Altesses Sérénissimes, les Ducs de Bourgogne etc., tant de la Cour, que de Flandres, d'Artois, de Haynau, de Namur, de Malines, du Cambresis et du Tournes, fait en l'an 1609, avec une déclaration des Officiers fermiers payans rendages de leurs Offices ». Toute la fin du livre est occupée par les érections des terres et personnes titrées, les lettres de chevalerie, de déclaration et confirmation de noblesse et d'annoblissemens enregistrées en ladite Chambre, depuis l'an 1424 jusques en 1713 », et par une Table des noms de famille, parfois incomplète, comprenant quatorze pages non foliotées (p. 273-287).

Déjà Gachard, *Inventaire des Archives des Chambres des Comptes*, t. I (1837), p. 285, avait remarqué que la première partie de cette compilation, jusqu'à l'année 1568, est l'œuvre de Jean Barrat (1496†7 décembre 1576), auditeur ordinaire, conseiller et maître extraordinaire en la Chambre des Comptes; son manuscrit est conservé aux Archives Générales du Royaume, Chambre des Comptes, n° 880; ce recueil est même continué par une autre main jusqu'à l'année 1667.

En somme donc, Jean de Seur n'est que le continuateur pour les années 1569 à 1643 d'une œuvre manuscrite, datant de 1568, sur la Chambre des Comptes, et il n'est que le copiste de l'Etat des Offices dans les Pays-Bas méridionaux en 1609; le reste fut sans doute ajouté par l'éditeur à partir de l'an 1667.

V. Fris.

Jean de Seur, *La Flandre illustrée par l'institution de la Chambre du roi à Lille*, p. 104, 106, 144, 237, 250. — Juste Lipse, *Opera omnia* (Wesel, 1675), t. II, p. 296, 382, 402, 421. — *Mémoire pour les exécuteurs testamentaires de J. et F. Segon, contre Dame M. de Patty, veuve de Jean de Seur*, par Florent de Thulden (Lille, 1653). — Leglay, *Inventaire des Archives du département du Nord*, série B, t. II, p. 318, 321; t. VI, p. 47, 58, 95, 106; t. VIII, p. 388; nos 1638, 1642, 1643, 2838, 2853. 2855, 2857, 2859-2918, 3650. — Dehaisnes et Finot, *Inventaire des Archives du département du Nord* (refonte), nos 2 et 60.

SEUTIN (baron Louis-Joseph), chirurgien, membre de l'Académie royale de médecine, naquit à Nivelles, le 19 octobre 1793 et mourut à Bruxelles, le 29 janvier 1862. Ses parents, modestes cultivateurs, habitaient une maison de la Grand'Place longtemps enseignée *A la Boule*. Son père, qui était un homme instruit, le fit admettre de bonne heure dans une école dirigée par un prêtre, l'abbé Lafontaine, dont le frère pratiquait la chirurgie. Ce fut sans doute cette circonstance qui décida de la carrière du jeune Louis. Comme il le raconte lui-même dans une sorte d'autobiographie publiée plus tard par le Dr Marinus, son plus grand bonheur était, dès cette époque, de se glisser, en sortant de la salle d'études, dans le cabinet du chirurgien où se trouvaient un squelette et quelques pièces d'anatomie et où il pouvait assister à quelques petites opérations. Un ouvrage d'anatomie de Petit, lu dans ses moments de récréation, lui fournit les premiers rudiments de cet art qu'il devait pratiquer avec tant d'éclat. De l'école de l'abbé Lafontaine il passa au collège de la ville, où il se fit remarquer par de brillants succès. Il n'y termina pas toutefois ses études humanitaires : la perspective de la conscription le décida à aborder au plus tôt les études de médecine afin de subir l'examen d'officier de santé et, en novembre 1810, il alla se fixer à Bruxelles chez une sœur aînée qui habitait une petite maison rue Haute, pour suivre les cours de l'Ecole de médecine. Ses premiers maîtres furent Curtet, Terrade, Caroly, Verdeyen, Dindal et Dekin. En mars 1811, à la suite d'un concours, il fut admis en qualité d'« externe expectant ». — externe provisoire — à l'hôpital Saint Pierre. Une fièvre typhoïde contractée dans son service faillit interrompre sa carrière à peine ébauchée; mais la reprise des cours, en novembre 1811, le retrouva vaillant et zélé, décidé à atteindre son but malgré les difficultés qui pouvaient se présenter. Un nouveau concours lui fit obtenir, au commencement de 1812, une place d'externe

effectif qui lui permit de s'adonner davantage encore à l'anatomie sous la direction de Curtet, et à la physiologie et à la médecine opératoire sous la direction de Terrade dont il était l'aide-préparateur : le premier prix d'anatomie, un prix pour la médecine opératoire et un autre pour le cours des maladies des femmes et des enfants lui furent attribués à la fin de l'année académique; à la fin du semestre d'hiver suivant, ce fut encore le prix d'accouchements qui lui fut décerné.

Le tirage au sort l'avait désigné, en 1812, pour le service militaire. Désireux d'obtenir une place d'officier de santé, il partit pour Paris et se présenta avec succès à l'examen de chirurgien sous-aide major. Mais comme il n'avait pas encore satisfait à la conscription, sa nomination fut différée et ce ne fut qu'à grand peine que le préfet de la Dyle fit ajourner à un an son entrée au service pour lui permettre de continuer ses études. Sur ces entrefaites, un appel fut fait parmi les étudiants en médecine de l'empire pour remplir les cadres du service de santé de l'armée désorganisés par la désastreuse campagne de Russie. Seutin fut désigné parmi les élèves de l'Ecole de médecine et, dans les premiers jours de mai, il reçut son brevet de chirurgien-aide-major avec l'ordre de rejoindre l'armée du Mein cantonnée dans les environs de Leipzig. Il partit, accompagné des vœux de ses camarades d'études et nanti d'une bourse contenant 500 francs que lui avait glissée discrètement, quoi qu'il fit pour s'en défendre, l'un de ses professeurs, le Dr Caroly. Dès son arrivée à Dresde, après un voyage passablement mouvementé à travers les partis ennemis qui couraient la campagne, il dut subir un nouvel examen devant le baron Larrey, à la suite duquel il fut désigné pour l'ambulance où avaient été transportés les blessés de la garde impériale. A partir de ce jour, passant suivant les besoins du moment d'une ambulance à l'autre, notre jeune chirurgien inaugura une vie de travail et de fatigue, mais aussi une vie de dévouement qui ne tarda pas à attirer sur lui

l'attention de ses supérieurs et notamment de Larrey et de Percy. Les sanglantes batailles livrées autour de Dresde et de Leipzig, lui donnèrent aussi l'occasion de se perfectionner dans son art, jusqu'au 13 novembre, jour où, à Dresde, il fut fait prisonnier de guerre et où il tomba malade à la suite de fatigues et d'émotions. Puis vinrent une série de pénibles étapes parcourues par la colonne dont avec quelques compatriotes il faisait partie, pour gagner la Bohême et la Moravie, assignées comme lieu d'internement, et enfin la paix de 1814 suivie du licenciement du service, le 27 juin, à Strasbourg. Seutin s'empressa de regagner Nivelles.

Son repos y fut de courte durée. Le 8 octobre, il fut nommé par le gouvernement des Pays-Bas chirurgien-aide-major à l'hôpital militaire de Bruxelles et il se préparait à poursuivre ses études médicales interrompues quand survinrent les événements de 1815. Les batailles du 15 au 18 juin amenèrent à Bruxelles une telle quantité de blessés qu'hôpitaux et maisons particulières en regorgeaient. Seutin, chargé plus particulièrement des grandes opérations en raison de l'immense pratique qu'il avait acquise pendant la campagne de 1813, fut sur pied jour et nuit. Le 28 juin, un ordre de service lui confia la mission d'organiser des ambulances à Wavre, à Charleroy, à Nivelles et dans toutes les communes voisines des champs de bataille. Il accomplit cette nouvelle mission à la satisfaction de tous, ainsi qu'en témoignèrent les autorités locales et aussi des lettres élogieuses du baron Larrey qui, prisonnier sur parole à Bruxelles, l'avait vu opérer à l'hôpital Saint-Pierre, et du professeur Kluyskens, de Gand, à cette époque premier officier de santé de l'armée hollandano-belge. Sa nomination définitive comme chirurgien-major à Bruxelles fut la récompense de sa belle conduite et de son dévouement.

Rendu à ses études, Seutin put, dès le 30 janvier de l'année suivante, défendre avec succès devant la faculté de médecine de Leyde une thèse sur la péri-

pneumonie, qui lui valut le diplôme de docteur en médecine, et quatre ans plus tard, le 29 avril 1820, il fut reçu à Liège docteur en chirurgie et en accouchements. Tout en faisant son service en qualité de médecin militaire, il remplit pendant trois ans, de 1819 à 1821, les fonctions de médecin des pauvres.

De l'année 1822 date la fondation de la Société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles. Seutin peut en être avec raison considéré comme le fondateur. L'ancienne Société de médecine était dissoute depuis longtemps; Seutin sentit l'utilité de créer un organisme auquel, le cas échéant, les autorités pussent demander conseil et, avec ses collègues de la médecine des pauvres, les docteurs Froimont, Bauwens et Laisné et le pharmacien Kickx, il finit par réaliser son projet qui fut approuvé par une résolution du 13 juillet de la Régence de Bruxelles. Dans la *Bibliothèque médicale nationale et étrangère*, premier organe de la Société des sciences médicales et naturelles, et dans le *Journal de médecine* ensuite, Seutin publia, entre 1827 et 1830, quatre mémoires : *Sur l'Ophthalmie de l'armée des Pays-Bas* (Bibliothèque, t. I, 1824); *Sur l'extirpation d'une tumeur cancéreuse à la partie inférieure et interne du bras gauche* (Bibliothèque, t. III, 1826); *Sur les principes physiologiques appliqués aux commotions et aux congestions cérébrales* (Bibliothèque, t. III, 1826); *Sur l'extirpation d'un sarcome tuberculeux de la glande parotide* (*J. de méd.*, t. II, 1829). Seutin ne se désintéressa d'ailleurs jamais de la société qu'il avait fondée : présent à presque toutes les séances, il prit une part active aux discussions qui suivaient la présentation des mémoires originaux; il fut choisi comme président et appelé ensuite à la présidence d'honneur, distinction unique dans les annales de la compagnie. Par son testament, il dota la Société des sciences d'un important prix annuel.

En 1822, le roi Guillaume avait nommé Seutin chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, en récompense des services rendus après la bataille de Wa-

terloo, et lui avait accordé sa démission honorable du service militaire.

Au commencement de l'année suivante, le Conseil des hospices le désigna pour remplacer provisoirement le Dr van Schoubrouk en qualité de chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Pierre et le 1^{er} avril cette nomination devint définitive. Enfin chargé, le 14 septembre 1824, des cours de médecine opératoire, d'accouchements et des maladies des femmes et des enfants à l'Ecole de médecine, il inaugura cet enseignement clinique qui, continué jusqu'à la veille de sa mort, forma une pléiade d'élèves dont beaucoup devinrent à leur tour des maîtres. Cette même année, il publia un mémoire important sur la *Métopéritonite puerpérale* dans le tome V des *Annales de la médecine physiologique* que dirigeait Broussais. A la suite de cette publication, d'importantes modifications furent introduites sur ses conseils dans le service de la Maternité. Cet établissement fut déplacé; établi d'abord dans l'ancien couvent des Bogards et confié à la direction du Dr van Huevel, il fut plus tard transféré à l'hôpital Saint-Jean.

Vers cette époque se place le mariage de Seutin avec l'une des plus riches héritières de Bruxelles, Mlle Marie-Thérèse Caroly, fille d'un ancien notaire de Charles de Lorraine. Un de ses biographes (Fay) fait remarquer à ce propos : « ... il trouva un nouveau stimulant » dans l'intelligence vraiment supérieure » de sa femme qui, douée de facultés » aussi solides que brillantes, possédant » toutes les ressources de l'éducation et » de l'instruction, l'affermissait dans la » voie où chaque jour il imprimait des » traces plus durables, plus profondes. »

Dès le début de la révolution belge, Seutin se mit à la disposition du Gouvernement provisoire pour donner ses soins aux blessés du Parc et transforma en ambulance sa propre maison. Il fut nommé chirurgien en chef de la garde urbaine (25 septembre), puis, quelques jours plus tard (18 octobre), membre du comité de santé de l'armée et chargé d'organiser le service des ambulances à

Berchem et à Anvers. La commission des secours et récompenses, dans sa séance du 22 janvier 1831, lui vota des remerciements « pour le zèle philanthropique et « l'humanité qu'il avait déployés dans les « soins patriotiques qu'il avait donnés « aux braves blessés. » Le 9 février 1831, le titre de médecin en chef de l'armée belge lui fut conféré et c'est en cette qualité qu'il assista l'année suivante au siège d'Anvers et qu'il y dirigea le service général des ambulances, se réservant, à l'hôpital militaire, les grandes opérations dont il avait une pratique approfondie, les blessures graves de la tête et la direction spéciale de la salle des officiers blessés. Sa conduite dans ces circonstances lui valut d'être porté à l'ordre du jour de l'armée française par le maréchal Gérard et, l'année suivante, Louis-Philippe lui envoya la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Seutin conserva ses fonctions de médecin en chef de l'armée jusqu'en 1836; il fut mis en disponibilité par suppression d'emploi; mais ce ne fut qu'en 1854 qu'il cessa d'appartenir à l'armée et qu'il fut nommé inspecteur général honoraire du service de santé avec droit à une pension de retraite.

Dans l'entretemps, d'autres fonctions et d'autres distinctions avaient encore été conférées à Seutin : il était membre de la commission médicale de Bruxelles depuis 1828; le 13 octobre 1830, il fut nommé membre de la commission médicale du Brabant; il fut appelé à la présidence de ce collège en 1844, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort. En 1834, il fut nommé médecin du roi et il reçut la décoration de l'Ordre de Léopold. En 1835, il présida un congrès de médecine à Bruxelles, à la suite duquel une commission permanente fut chargée, sous sa direction, de soutenir le vœu émis par cette assemblée qu'il fût institué en Belgique une Académie de médecine : un arrêté royal du 19 septembre 1844 réalisa ce projet et Seutin fut compris dans la première formation de la compagnie en qualité de membre de la section de chirurgie et d'accouchements.

La fondation de l'Université libre de

Bruxelles fut l'occasion pour Seutin de reprendre l'enseignement qu'il avait commencé à l'ancienne Ecole de médecine. Il se trouvait tout naturellement désigné pour occuper les chaires de clinique chirurgicale et de médecine opératoire. Celui à propos duquel le baron Larrey avait dit au roi, en 1831, « la « chirurgie belge peut rivaliser avec la « chirurgie française, considérée naguère « comme la première de l'Europe », fut un véritable chef d'école et l'hôpital Saint-Pierre devint sous sa direction un foyer d'activité et de travail dont la renommée égala celle des hôpitaux les plus célèbres de l'Europe. « L'enseignement « clinique de Seutin », dit Thiry dans son éloge du maître à l'Académie de médecine, « était essentiellement pratique. Il « ne suffisait pas de l'entendre, il fallait « le voir agir. Ses discours péchaient « peut-être par la forme; mais, comme « il savait compenser cette déféctuosité « dans l'art de bien dire par sa « manière de faire au lit du ma- « lade! Ici, il était sur son véri- « table terrain, toujours maître de sa « lui-même, toujours prévoyant et sa- « gace. Il vous étonnait par son coup « d'œil médical; son diagnostic, d'une « grande précision, procédait invariablement d'une appréciation exacte « des lésions anatomiques et de leurs « causes; ses ressources thérapeutiques « étaient infinies et personne mieux que « lui ne discernait celles qui répon- « daient le mieux aux indications. Il « avait une grande confiance dans son « art; cette confiance, il savait l'ins- « pirer : nous l'avons vu espérer et « guérir là où l'on prétendait qu'il « n'y avait plus d'espoir. » Le service de Seutin à l'hôpital était un modèle d'ordre et de propreté; le chef avait l'œil aux moindres détails, faisant ainsi comprendre à ses élèves la haute importance des soins les plus minutieux au point de vue de la guérison des opérés.

La science chirurgicale est redevable à Seutin de progrès considérables : son esprit toujours en éveil lui suggéra des ressources inattendues dans des cas

désespérés; il fut certainement l'un des grands promoteurs de la chirurgie conservatrice. La résection de la tête du fémur pour fracture comminutive de cet os, tentée une seule fois avant lui par le chirurgien White, devint une opération classique par le procédé qu'il indiqua; de même la désarticulation de l'épaule par le procédé de Larrey fut avantageusement modifiée par lui; la résection de l'os en respectant le périoste lui permit de conserver à nombre de ses malades l'usage d'un membre que tout autre chirurgien eût amputé. Beaucoup d'autres procédés encore lui doivent d'extraordinaires perfectionnements qui ne furent pas toujours acceptés d'emblée par ses contemporains, mais que l'expérience du temps a consacrés d'une manière définitive. Seutin était d'ailleurs, sous des apparences de bonhomie, un polémiste et il soutint, tant dans les académies que dans les revues de médecine, mainte lutte dont il finit le plus souvent par sortir victorieux.

Mais ce qui acheva d'établir la réputation mondiale du célèbre chirurgien belge fut l'application de sa méthode amovo-inamovible au traitement des fractures. Thiry a raconté, dans un discours à l'Académie, quelle fut l'origine de sa découverte : « Un jour, chez un de ses amis, on lui montra une chèvre qui avait une patte cassée; on lui demanda de la guérir de cet accident. » Seutin fut tout d'abord étonné de la proposition; mais, toutes réflexions faites, il accepta. Il y avait précisé-ment à côté de lui une femme qui empaissait du linge. L'idée lui vint d'utiliser l'empois pour fixer les bandes dont il s'était servi dans la confection de son appareil contentif. Cette circonstance devint un trait de lumière : le bandage amidonné était inventé et, avec lui, la méthode amovo-inamovible. » Jusqu'à ce moment les fractures des membres étaient traitées ou par une contention permanente dans un appareil fermé, ou par une contention incomplète, l'appareil étant facilement mobile; les deux méthodes avaient leurs

avantages et leurs inconvénients. En incisant un bandage amidonné dès le lendemain du jour de son application, Seutin pouvait surveiller la contention, panser éventuellement une plaie, puis rendre avec facilité à son appareil une rigidité suffisante pour permettre au patient la déambulation à l'aide de béquilles. Tels étaient les principes de la méthode. La sagacité du maître étendit ensuite celle-ci au traitement des tumeurs blanches et de plusieurs autres maladies aiguës ou chroniques.

Seutin publia en avril 1835, dans le *Bulletin médical belge* (p. 83-90), un premier exposé de sa méthode (*Du traitement des fractures par l'appareil inamovible*) : cet article souleva une polémique où ses adversaires ne se montrèrent pas toujours de bonne foi, les uns contestant la priorité de l'invention, les autres son efficacité. Seutin se défendit avec une vigueur parfois dépourvue d'aménité. En 1836, il donna une description plus détaillée du bandage amidonné dans le même recueil (*Mémoire sur le bandage amidonné*, p. 286). En 1837, il présenta aux Académies des sciences et de médecine de Paris un mémoire *Sur le traitement des fractures en général par le bandage amidonné*, qui fut reproduit dans les publications des Sociétés médicales de Bruxelles (*Bull. médical belge*, déc. 1837, p. 236) et d'Anvers. En 1839, parut dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales* de Paris un nouveau mémoire; en 1838 et en 1841, dans la *Gazette médicale de Paris* et dans le *Bulletin médical belge*, ce sont encore d'autres articles de polémique en réponse à des opinions émises par Laugier et Velpeau. En 1840, il fit paraître, à la librairie Tircher de Bruxelles, un volume de 363 pages écrit avec la collaboration de ses anciens internes, Deroubaix, Pigeolet, Simonart et Pourcelet : *Du bandage amidonné ou recueil de toutes les pièces composées sur ce bandage depuis son invention jusqu'à ce jour, précédé d'une esquisse historique et suivi de la description générale et du mode d'application de l'appareil dans les fractures et les panse-*

ments. En 1844, le débat fut porté devant l'Académie de médecine; mais il ne fut terminé qu'en 1847, par l'adoption des conclusions formulées par Fallot, établissant définitivement la supériorité de la méthode amovo-inamovible inaugurée par Seutin. Celui-ci composa encore, avec la collaboration de Marinus, un *Traité de la méthode amovo-inamovible*, avec 114 figures dans le texte, qui fut imprimé dans les *Mémoires de l'Académie de médecine* (t. II), et dont il parut une seconde édition en librairie en 1851 (Imprimerie Grégoir).

Convaincu que la diffusion de sa méthode serait un grand bien pour l'humanité et que les bienfaits qu'elle devait procurer seraient tout à l'honneur de la chirurgie belge, Seutin se décida alors à entreprendre un voyage en Allemagne et en Russie, en vue de faire dans les principaux hôpitaux la démonstration pratique de son procédé. Ce voyage fut un triomphe : parti le 5 juillet 1851 pour Berlin, il fut reçu de la manière la plus cordiale par le chirurgien Langenbeck et il appliqua son bandage en présence d'une nombreuse assemblée de médecins et d'élèves. Le même accueil l'attendait à Breslau, à Cracovie, à Tarnow, à Stettin et à Pétrograd. Dans cette dernière ville, il fit une série de conférences et de démonstrations dans les hôpitaux civils et militaires. A l'hôpital du camp, établi près de la ville, où il avait appliqué son bandage à quelques blessés, l'empereur se le fit présenter et lui adressa les paroles les plus élogieuses, exprimant le désir que les blessés de l'armée du Caucase pussent également être traités par sa méthode. Seutin accepta d'entreprendre ce long voyage et il partit pour la Géorgie en compagnie de Pélikan, fils du chef des affaires médicales militaires au département de la guerre, du chirurgien Rudinsky et de Broussais, médecin de l'Hôtel des Invalides de Moscou. Il visita successivement Moscou, Tiflis, Odessa et revint enfin en Belgique par Constantinople, Smyrne, Athènes, Naples, Rome, Florence, Gênes, Turin et Lyon, accueilli partout en triomphateur.

Au retour de ce voyage, qui avait duré six mois, une manifestation de sympathie fut organisée en son honneur, à laquelle prirent part des médecins civils et militaires venus de toutes les parties du pays, le corps professoral de la faculté de médecine, les membres de l'Académie et un grand nombre d'anciens élèves; au banquet qui suivit, on lui remit une médaille portant d'un côté son effigie et de l'autre, l'inscription suivante : « A l'auteur de la méthode » amovo-inamovible, la médecine et » l'humanité. »

En 1853, les électeurs de Bruxelles l'ayant choisi pour les représenter au Sénat, Seutin accepta un mandat qui lui permettait de traduire en pratique les idées généreuses qui avaient été la préoccupation constante de sa vie. Très assidu aux séances, il intervint dans toutes les discussions qui de loin ou de près touchaient soit à l'art de guérir, soit à l'hygiène publique, soit à l'enseignement, soit à l'amélioration du sort des classes nécessiteuses. Dès 1824, frappé des ravages exercés par les maladies vénériennes, il avait proposé aux magistrats des mesures propres à restreindre leur extension. Sa voix n'avait pas été écoutée. Il revint à la charge à l'occasion du Congrès de médecine qu'il présida en 1835 : un philanthrope avait mis à sa disposition une somme de 1,000 francs (à laquelle, sur ses instances, l'administration communale ajouta 500 francs), pour être donnée en prix à l'auteur du meilleur mémoire sur la question de la prévention de la syphilis. Le prix fut partagé entre Dugniolle et Marinus; la commission qui avait été chargée de l'organisation de ce concours, commission dont Seutin faisait partie, publia par la suite un projet de règlement sur la prostitution qui fut adressé aux autorités compétentes et dont s'inspira en 1838 le Conseil central de salubrité, autre émanation du Congrès médical, pour rédiger le projet qui fut enfin admis en 1840 et complété en 1844 après maintes démarches de Seutin. En 1842, ce dernier avait également saisi l'Académie de la question, afin que les règles

préconisées fussent appliquées dans tout le pays. Il avait intéressé de même à ce sujet l'inspecteur général du service de santé Vleminckx et ce dernier édicta des prescriptions dont la plupart sont encore en vigueur aujourd'hui dans l'armée.

Les services hospitaliers sont également redevables à Seutin de grandes améliorations, et les règlements qu'il préconisa à cet effet en 1848 sont toujours observés. C'est comme conséquence de l'un de ces règlements que son service fut transporté de l'hôpital Saint-Pierre à l'hôpital Saint-Jean, en 1861. En qualité de membre des commissions médicales, Seutin eut aussi à intervenir à de fréquentes reprises dans la solution de questions intéressant l'hygiène publique et l'hygiène sociale. Son dévouement lors des épidémies de choléra qui décimèrent la ville en 1832 et en 1849 lui valut par deux fois l'octroi de la médaille d'or des épidémies.

Enfin, au Sénat, Seutin saisit toutes les occasions pour réclamer la revision de la loi sur l'exercice de l'art de guérir. La séance du 28 décembre 1861 fut particulièrement émouvante. La santé du grand chirurgien s'altérait de plus en plus; il souffrait déjà depuis de longs mois de la maladie de cœur qui devait l'emporter; il s'était fait transporter au Sénat, mais incapable de parler, il pria son collègue Fortamps de lire en son nom le discours qu'il avait préparé. Il y soulevait, le premier, la question des habitations ouvrières et des secours à accorder aux infirmes et aux vieillards, surtout dans les petites communes où le service de la bienfaisance n'était guère organisé. « Mon discours », avoue Seutin dans son autobiographie publiée peu de temps après sa mort par les soins pieux de Marinus, son fidèle collaborateur, « n'eut pas tout le succès que je pouvais en espérer; mais avec le temps, l'idée que j'ai émise mûrira, des cœurs généreux la reproduiront en la développant, et le gouvernement, mieux éclairé, cherchera, par les moyens en son pouvoir, à la mettre en pratique.

« On se convaincra alors que ce n'était pas une utopie. »

En 1856, Seutin avait entrepris un nouveau voyage dans le dessein de faire apprécier à l'étranger les avantages de la méthode amovo-inamovible. Accompagné de van den Corput, il s'arrêta successivement à Bordeaux, à Bayonne, à Burgos, à Madrid, à Séville, à Cadix et à Lisbonne, partout reçu avec les marques de la plus vive sympathie, acclamé « comme l'inventeur de la méthode de déligation par excellence, comme le promoteur de la chirurgie conservatrice », présenté aux rois d'Espagne et de Portugal. De Lisbonne, il gagna l'Algérie par Gibraltar et Tanger, puis revint en Belgique par Marseille, Toulon, Montpellier et Lyon, fier des témoignages qu'il avait reçus, « fier des réformes heureuses apportées dans la thérapeutique des fractures et d'autres affections chirurgicales, fier surtout d'avoir contribué à relever à l'étranger la réputation de la chirurgie belge ».

Au cours de sa carrière si bien remplie, Seutin reçut de nombreuses distinctions honorifiques : « Je les ai acceptées », dit-il encore dans son autobiographie, « non pour moi, je le répète, mais pour l'honneur du corps médical de mon pays. » Le 7 septembre 1847, le roi Léopold lui avait conféré le titre de baron; le 23 juin 1859, il fut promu au rang de commandeur de l'Ordre de Léopold. A cette occasion, une souscription fut ouverte afin de lui offrir un témoignage de la reconnaissance du corps médical, pour l'ardeur et la persévérance avec lesquelles il ne cessa de défendre les intérêts de sa profession. Seutin, déjà souffrant de l'affection qui devait l'emporter, exprima le désir que cette manifestation fût ajournée; elle n'eut lieu que le 5 janvier 1862; ses confrères lui offrirent une statuette représentant Hippocrate assis, un livre ouvert à la main, sur le feuillet duquel se trouvait cette inscription : « Au persévérant défenseur de la dignité professionnelle, — le baron Seutin, — ses con-

« frères belges reconnaissants. » Dans sa réponse au discours du Dr Fossion parlant au nom du corps médical, Seutin exhorta une fois de plus les médecins à s'unir pour défendre leurs intérêts professionnels, en insistant sur la nécessité de la création d'une association de prévoyance en faveur des confrères malheureux, de leurs veuves et de leurs orphelins.

Seutin avait reçu de l'empereur de Russie une bague en brillants au chiffre du czar, en même temps que la décoration de chevalier de l'ordre de 2^e classe de Sainte-Anne; il avait également été nommé chevalier des Ordres des SS. Maurice et Lazare de Sardaigne, de l'Ordre de l'Aigle rouge de Prusse, de l'Ordre royal de Constantin de Sicile; il était commandeur de l'Ordre du Christ du Portugal et officier de l'Ordre de la Légion d'honneur, décoré de l'Ordre du Medjidié de 4^e classe et de l'Ordre du Lion et du Soleil de 3^e classe. Les sociétés savantes et les académies de médecine s'étaient fait un honneur de le compter parmi leurs membres.

Au lendemain de la fête du 5 janvier 1862, Seutin sentit s'aggraver son état de santé; l'affection du cœur dont il souffrait depuis plusieurs années empira de jour en jour et il mourut le 29 janvier. Sa digne compagne ne lui survécut que cinq jours. Les funérailles de Seutin eurent lieu le 1^{er} février au milieu d'un immense concours de monde et avec les honneurs militaires auxquels il avait droit. Le Roi et le duc de Brabant s'y firent représenter. Des discours furent prononcés par van Schoor, au nom du Sénat et au nom du conseil des hospices; par Vlemineckx, inspecteur général, au nom du service de santé militaire; par Marinus, au nom de l'Académie de médecine; par Roussel, au nom de l'Université; par van den Corput, au nom de la Société des sciences médicales et naturelles; par Fossion, de Liège, au nom du corps médical belge; par Geens, au nom des élèves de l'Université, et par Lagasse, échevin de Nivelles, au nom du conseil communal de cette ville.

Par testament, Seutin laissa des dona-

tions importantes aux hôpitaux de Bruxelles et de Nivelles, une rente de 300 francs en faveur de l'école gardienne de sa ville natale et une bourse d'études de 300 francs par an en faveur d'un jeune homme de Nivelles désirant faire à l'Université de Bruxelles des études de droit ou de médecine. Il voulut également qu'une somme de 6,000 francs fût consacrée à la restauration de la fontaine gothique de la Grand'Place de Nivelles. Enfin, il légua son cœur à cette ville: ce cœur, reçu solennellement par les autorités et le corps médical nivellois, fut déposé d'abord dans une urne de bronze dans la chapelle des Hospices dont Seutin était le médecin en chef honoraire; plus tard, en 1903, cette urne fut placée dans un monument commémoratif, dû au ciseau du sculpteur Jean Hérain, que l'édilité nivelloise fit ériger dans le square de l'Est.

La statue du célèbre chirurgien s'élève dans la cour de l'hôpital Saint-Pierre à Bruxelles. Une rue de Schaerbeek et une rue de Nivelles rappellent son nom à la postérité.

En dehors des travaux dont les titres ont été cités au cours de cette notice, Seutin fit aux sociétés savantes dont il était membre de nombreuses communications, parmi lesquelles il importe de mentionner: *Sur l'ophtalmie militaire* (*Bull. de l'Académie de médecine*, 2^e série, t. II, 1859, p. 417-436). — *Mémoire et observations sur les kystes du cou* (*Ibid.* t. XII, 1853, p. 224, avec planche coloriée). — *Observation sur le même sujet*, en collaboration avec Didot (*Ibid.* 2^e série, t. IV, 1861, p. 775). — *Lettre adressée à l'Académie royale de médecine de Belgique à propos de la discussion sur la méthode amovo-inamovible appliquée au traitement des fractures des membres*. Bruxelles, 1847, in 8^o de 51 pages. — *Sur les résections osseuses* (*Bull. de l'Acad. de médecine*, t. X, 1850, p. 224). — *Mémoire sur la compression temporaire de l'aorte ventrale dans les cas de métrorragie grave à la suite de l'accouchement* (*Bull. de l'Acad. de médecine*, t. V, 1846, p. 723, avec deux planches

coloriées). — *Observations sur la chirurgie conservatrice* (*Ibid.*, 2^e série, t. II, 1859, p. 61-73). — Même sujet, (*Ibid.* 2^e série, t. III, 1860, séances du 28 janvier, du 31 mars et du 26 mai). — *De l'abus des amputations et de l'utilité de la chirurgie conservatrice*. Bruxelles, 1860, brochure in-8° de 90 pages. — *Traitements de la hernie ombilicale chez les enfants en bas-âge*. (*Journal de médecine*, publié par la Soc. des sc. méd. et nat. de Bruxelles, 1845, t. III, p. 345, avec une planche). — *Mémoire et observations sur la cure radicale des hernies inguinales réductibles et sur la réduction des hernies crurales* (*Annales de la soc. des sc. méd. et nat. de Bruxelles*, 1841, p. 85). — *Nouveau procédé de réduction des hernies étranglées* (*Journal de médecine* publié par la soc. des sc. méd. et nat. de Bruxelles, 1854, p. 581). — *De l'étranglement herniaire, moyen de le faire cesser sans recourir à l'opération sanglante* (*Ibid.*, 1856, p. 126). — *Nouveau procédé pour la cure de l'ongle incarné* (*Bulletin de l'Académie de médecine*, 2^e série, t. III, 1860, p. 822). — *Mémoire sur les plaies de tête avec fracture du crâne* (*Bulletin médical belge*, 1835, p. 185). En plus, une trentaine de notes et d'observations de faits cliniques, dont la liste détaillée figure à la fin de l'autobiographie de Seutin publiée par Marinus.

Dr Victor Jacques.

Le baron L. Seutin, sa vie et ses travaux, ouvrage posthume publié par le Dr J.-R. Marinus (Bruxelles, De Mortier fils, 1862). — *Seutin, sa vie, ses travaux et son influence sur les progrès de la chirurgie en Belgique*, par Thiry (*Bull. de l'Académie de médecine*, 3^e série, t. XII, 1878, p. 169). — *Journal de médecine*, publié par la Soc. des sc. méd. et nat. de Bruxelles, 1862, p. 210. — *Le baron Louis Seutin*, par F. Fay (Bruxelles, 1862). — *Notice sur la vie et les œuvres du baron Louis-Joseph Seutin*, par Jules Dumont (Nivelles, 1903, imp. Gauthier et Saintes). — Vanderkindere, *L'Université de Bruxelles*.

SEVENBERGEN (Lucas VAN), ou ZEVENBERGEN, orfèvre et graveur de sceaux, cité dans les documents d'archives de 1480 à 1487, né probablement à Bruxelles vers 1450. On ne connaît pas exactement les lieu et date de sa mort, mais on sait qu'il avait épousé

la fille d'un de ses confrères nommé Guillaume Meerts, et qu'il se qualifiait d'orfèvre et de valet de chambre de Maximilien d'Autriche. Il est l'auteur du sceau et du contre-sceau d'argent reproduits dans Vredius (*Sigilla comitum Flandriae*, p. 116) et dont on se servit à la chancellerie du Conseil privé depuis 1486, après la réconciliation des provinces révoltées contre Maximilien, jusqu'à la majorité de Philippe le Beau, en 1494. Ces deux pièces attestent la parfaite habileté de l'artiste dont elles émanent. Le sceau représente Maximilien, alors roi des Romains, assis sur un trône et tenant son fils par la main, entouré de la légende bilinéaire : *S. Maximiliani. z. philippi. dei. gracia. austrie. archiducū. burgūdie. lothariē. brabantie. stirie. karitie. karniole. liburg' lucēburg' z geldr. ducum. flādrīe thiol. arthesii. burg'. palatin. hanōie. hollād. zelād'. namurci. zutphān. comitū. sacri. imperii. marchionū. frisie. saliorū. z. machlie. dnōr.* Sur le contre-sceau, portant les mots *contra sigillum*, se voit un écusson aux armes du prince, surmonté de la couronne archiducal et soutenu par deux griffons.

Sevenbergen est aussi l'auteur d'un sceau d'argent, qui lui fut commandé en 1487 par Maximilien pour sceller ses lettres closes, et qui pourrait, au dire de Pinchart, être celui que Vredius reproduit à la page 119 de son ouvrage.

Fréd. Alvin.

Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies des Pays-Bas*, p. 413.

SEVENDONCK (Mathieu VAN), médecin militaire, né à Louvain, à la fin du XVIII^e siècle. Les travaux laissés par lui prouvent qu'il s'est surtout occupé d'oculistique : 1. *Specimen politico-medicum, aetiologiam prophylaximque genuinas sistens ophthalmiitidis, in Belgarum exercitu jam dudum grassatae*. Lovanii, Vanlinthout et Vandenzande, 1823; in-4°, 60 p. — 2. *Animadversiones in ophthalmiam belgico-castrensem*. Lovanii, W. Cuelens, sans date. Doit avoir paru vers 1828.

Au point de vue de l'étiologie de l'ophtalmie granuleuse, les médecins

étaient divisés en contagionistes et anti-contagionistes. Van Sevendonck se posait en adversaire de la contagiosité; il y eut, à ce propos, entre lui et le docteur Varlez, chirurgien-major attaché à la résidence royale de Bruxelles, une polémique très vive qui dégénéra malheureusement en personnalités.

Ch. Van Bambeke.

Ouvrages de M. Van Sevendonck, à la Bibliothèque de l'université catholique de Louvain. — L.-J. Varlez, *Examen de ce que M. Van Sevendonck appelle sa réclamation* (Bruxelles, s. d.).

SEVERDONCK (*Joseph VAN*), artiste-peintre, né à Bruxelles, le 27 mars 1819, mort à Schaerbeek, le 11 novembre 1905. Après des études sérieuses à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, où il remporta, de 1841 à 1843, les prix de dessin d'après nature et de composition, il ne tarda pas à se faire remarquer dans les Salons par sa facilité, son coloris brillant, sa facture souple, à défaut d'originalité. Enrôlé dans le bataillon des peintres d'histoire, à la suite de Gallait et de Slingener, il exposa des toiles dont les sujets un peu ambitieux n'étaient pas en rapport avec son talent aimable et médiocre, que ne gâtait aucun génial défaut. Citons : le *Siège de Tournai, ou Philippine de Lalaing*, la *Bataille de Gravelines*, le *Combat de Vucht*, la *Retraite de Russie*, la *Légende du siège d'Ypres*, le *Dante*, la *Jument de Jacques Callot*, l'*Arrestation de François Agneessens*, etc. Les musées de Belgique s'empressèrent d'acquérir la plupart de ces œuvres, et les distinctions honorifiques accablèrent l'artiste. En 1851, il obtenait au Salon de Bruxelles une médaille d'or, et à La Haye, en 1859, une des trois seules médailles d'or attribuées à la peinture; il remportait encore des médailles à Philadelphie, à Cologne, à Vienne et un diplôme d'honneur à Limoges en 1893. La manière de Joseph van Severdonck ne se recommande point par une grande distinction; mais le dessin est correct et la composition adroitement agencée. Outre ses tableaux d'histoire, van Severdonck traita des sujets « militaires », où il apportait une réelle habileté, et qui

avaient tous les agréments d'imageries bien faites, sans grand souci d'art. Il a brossé enfin de nombreux tableaux religieux, distribués dans les églises belges, notamment un Chemin de la Croix, pour la cathédrale Saint-Martin d'Ypres, un autre pour Notre-Dame de Namur, les *Mystères glorieux de la sainte Vierge*, formant huit tableaux, pour la même église, et trois autres pour l'église Saint-Pierre de Bois-le-Duc (Hollande). En 1865, Joseph van Severdonck fut nommé, à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, professeur de dessin d'après l'antique (tête et torse) et, en 1891, professeur d'après la figure antique. Il y faisait en même temps le cours de peinture, concurremment avec Joseph Stallaert et Alexandre Robert, et fut chargé en 1896 du cours de peinture pour jeunes filles.

Il prit sa retraite en 1900. Il contribua, pendant la longue période de son professorat, à former plusieurs générations de peintres, qui conservèrent de lui le souvenir le plus affectueux. La cordiale familiarité et le pittoresque langage du maître lui avaient valu une popularité qui dépassait assurément sa réputation artistique. Dans les dernières années de sa vie, la reine des Belges, Marie-Henriette, de qui J. van Severdonck fut pendant longtemps le professeur, ne dédaignait pas de faire de lui son confident et son ami; elle aimait sa compagnie joviale et amusante; et le vieil artiste, fier d'un tel honneur, ne cessa de répondre à la confiance que lui marquait sa souveraine par le plus respectueux attachement. Joseph van Severdonck fut ce qu'on appelle « une figure bien bruxelloise ». C'est à ce titre, plus encore que pour ses mérites de peintre et de professeur, qu'il convient de ne pas l'oublier.

Lucien Solvay.

Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. — Documents de famille. — Souvenirs personnels.

SEVERI (*Charles DE*), abbé de Floreffe, né au château de Namur, vers la fin de l'année 1604, mort à Floreffe, le 4 septembre 1662. Il était fils d'Everard

de Severi, seigneur de Saint-Amand, lieutenant-gouverneur du château de Namur, et de Marie de Blanche-Dame. A l'âge de dix-sept ans, il entra, en qualité de profès, à l'abbaye de Floreffe, où il prononça ses vœux en 1623; dans la suite il y exerça les fonctions de circateur et de sous-prieur.

En 1635, il fut élevé à la dignité de prieur de l'abbaye, et c'est en cette qualité que son abbé, Roberti, le chargea de se rendre à la réunion des prélats de Prémontré qui se tint en octobre 1635 pour procéder à l'élection du général de l'ordre. L'abbé Roberti étant mort en janvier 1640, les religieux de Floreffe, appelés à se choisir un nouveau prélat, se divisèrent en deux groupes : les uns votèrent pour le prieur Charles de Severi; d'autres, à peu près aussi nombreux, lui préférèrent le prévôt de Saint-Gerlache dans le pays de Fauquemont, Jean Fraisine. Toutefois les commissaires du gouvernement, qui avaient dirigé l'élection, présentèrent au choix du souverain Charles de Severi, comme premier candidat. Des discussions très vives s'engagèrent au sein du Conseil d'Etat; il y eut des enquêtes au sujet des mérites des candidats, et ce ne fut que le 24 janvier 1641 qu'arrivèrent les lettres patentes de Philippe IV, roi d'Espagne, appelant Charles de Severi à la direction de l'abbaye de Floreffe. Le 7 avril suivant, le prieur de Prémontré le confirmait dans sa nouvelle dignité, et l'évêque de Namur, Englebert des Bois, lui donnait la bénédiction dans la cathédrale de Saint-Aubain.

Le nouvel abbé ne tarda pas à montrer qu'il était en tous points digne de ces hautes fonctions. L'année même de sa nomination, les abbés de l'ordre de Prémontré dans les Pays-Bas avaient obtenu du pape Urbain VIII un bref qui organisait notre contrée en province ecclésiastique distincte : celle-ci devait avoir son chapitre provincial et son visiteur permanent, et l'un et l'autre jouiraient dans la province des pouvoirs attachés au chapitre général et au général lui-même de l'ordre. A la suite de ce décret, l'abbé de Floreffe convoqua

à Mons, le 15 octobre 1641, un chapitre provincial dans lequel il fut institué visiteur de la circarie de Floreffe, et à ce titre, primat de Prémontré en Belgique.

Si Charles de Severi s'abstint de prendre part aux discussions qu'éleva en 1643 l'élection du général de l'ordre, son activité se fit sentir dans des domaines et dans des circonstances non moins importants. C'est ainsi qu'il fut appelé à intervenir à plusieurs reprises dans des prieurés soumis à la surveillance du prélat de Floreffe : celui de Saint-Gerlache, ainsi que ceux de Wenau et de Romersdorf, dans les provinces rhénanes, où il dut prendre des mesures énergiques afin d'y ramener la discipline.

Son rôle dans les chapitres généraux de l'ordre de Prémontré mérite aussi d'être relevé; il fut un de ceux qui voulaient maintenir la discipline et réformer les abbayes oubliées de l'esprit primitif de la règle. Son énergie lui valut d'être nommé, à partir de l'année 1655, vicaire général des circaries de Floreffe et de Flandre. Lorsqu'en 1660, le chapitre général de l'ordre décida de réunir une conférence de délégués représentant l'ancienne observance et les partisans de la réforme de Servais de Layruez, Charles de Severi fut désigné comme arbitre, avec les abbés du Parc, de Dommartin, de Bonne-Espérance et le prieur de Prémontré. C'est de cette réunion que sortit le fameux *Colloque de Bonne-Espérance* qui rétablit la paix dans le sein de l'ordre.

Au point de vue de l'administration de l'abbaye de Floreffe, son abbatiat fut un des plus importants. Pendant les dernières années de la guerre de Trente ans, l'abbaye avait eu à souffrir des excès de la soldatesque; en 1645 et 1646, les Lorrains, au service de l'Espagne, étaient venus dévaster l'Entre-Sambre-et-Meuse, et ils occupèrent, trois semaines durant, les bâtiments des religieux. Pour remédier aux pertes considérables subies pendant ces troubles, l'abbé Charles de Severi eut recours au pouvoir souverain, dont il obtint des

remises d'impôts. Cependant, il dut aussi procéder à des aliénations de terres, surtout lorsqu'il s'agit de payer les frais d'érection et d'ornementation de l'église abbatiale. Cet édifice, de style ogival, qui fut remplacé au XVIII^e siècle par l'église actuelle, conçue dans le goût néo-classique de l'époque, avait été commencé sous son prédécesseur; Charles de Severi le fit achever et l'orna d'un jubé et d'un autel, objets de l'admiration de l'auteur des *Délices du pays de Liège*, qui en donne une description détaillée. Cette église fut consacrée le 3 novembre 1648 par l'évêque de Namur.

Ce fut aussi sous l'abbatit de Charles de Severi que fut construit le refuge de Floreffe à Namur, dont il reste aujourd'hui une porte monumentale, un des plus intéressants morceaux d'architecture de la ville. L'abbé, dans le but de donner à ses religieux une retraite dans les époques de guerre et de troubles, acheta plusieurs maisons situées auprès des anciens murs de la ville, entre la tour Saint-Nicolas et la tour Malgarnie, et il les remplaça par un magnifique hôtel.

L'építaphe qui avait été placée sur sa tombe, au milieu du chœur de l'église, a disparu au XVIII^e siècle, en même temps que celles des comtes de Namur, fondateurs de l'abbaye.

D.-D. Brouwers.

Archives générales du royaume : conseil d'Etat, élections abbatiales. — Archives de l'Etat à Namur, fonds de l'abbaye de Floreffe. — Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, t. I, p. 351 à 371. — Galliot, *Histoire de Namur*, t. IV, p. 283. — Hugo, *Annales ordinis Præmonstratensis*, t. I. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VIII, p. 436. — U. Berliere, *Monasticon Belge*, t. I, p. 422. — Saumery, *Les Délices du pays de Liège*, t. II, p. 310 et suiv.

SÉVERIN (*saint*), figure au quatrième rang sur la liste épiscopale de Tongres. On sait que les églises inscrivaient fréquemment sur leurs diptyques les noms d'évêques étrangers ou voisins qui leur avaient rendu des services. Séverin de la liste épiscopale de Tongres semble devoir être identifié avec Séverin évêque de Cologne. Saint Séverin, troisième évêque connu de Cologne, apparaît pour la première fois chez Grégoire de Tours

dans le livre des miracles de saint Martin. Les données de Grégoire se réduisent à une anecdote qui ne nous apprend que peu de chose sur les faits et gestes de saint Séverin. L'épisode en question eut lieu lors du décès de saint Martin de Tours en 397. Nous devons attendre jusqu'au IX^e-X^e siècle pour trouver une *Vita Severini* proprement dite. Celle-ci fut rédigée à Cologne. D'après cette vie, Séverin de Cologne aurait été d'abord évêque de Sens, ensuite évêque de Cologne, serait mort à Bordeaux et ses restes mortels auraient été transférés à Cologne. C'est un exemple typique du développement des légendes hagiographiques. L'hagiographe qui rédigea la *Vita Severini* confond Séverin de Cologne avec Séverin de Sens, un des signataires des actes du prétendu concile de Cologne en 346. Il s'inspire ensuite de la *Vie de saint Seurin de Bordeaux* due à Venance Fortunat. Les biographies postérieures de saint Séverin de Cologne ont développé la légende de la *Vita* du IX^e-X^e siècle.

Jean Paquay.

M. W. Levison, *Die Entwicklung der Legende Severins von Köln* dans *Bonner Jahrbücher*, 1909, p. 34-53.

SÉVERIN (*André*), facteur d'orgues, né à Maestricht, mort à Liège, le 6 mai 1673. Il confectionna notamment les orgues de l'église Saint-Jacques, qui passaient pour les meilleures de la ville de Liège. Séverin fut enterré sous son œuvre, comme le montre l'építaphe gravée sur sa pierre tombale en pierre bleue aujourd'hui redressée et encadrée dans un mur de l'église. Nous donnons une transcription fidèle de cette curieuse inscription :

D. O. M.

ANDRE SEVERIN EN SON ARTE SANS PAREILLE
NOUS A FAIT CES ORGVES, L'UN DE SES MERVEILLES
RECEUT A MASTREICHT SA VIE ET SON ESTRE
ET M[OVR]VT REMPLI DE GRACE DANS CE CLOISTRE
2 MAYE 1673

AINSI D'UN DESTIN TRÈS HEYREUX,
SON CORPS REPOSE DANS CE LIEUX,
SON AME ESCLATTE DANS LES CIEUX
ET SON OUVREGE AU MILIEUX
REQUIESCAT IN PACE.

M^r F. SEVERIN A FAIT METTRE CETTE PIERRE
EN MEMOIRE DE SON PERE ET DE SA MERE
M^{re} ANNE TOURINNE AMBEDEUX
MARCH[AN]TS DE LIEGE A^e 1673

La partie supérieure de la pierre est occupée par les armoiries des époux ; celles de Séverin peuvent se blasonner comme suit : *de ... à la croix de ... percée de deux flèches en sautoir ; sur le tout de ... à trois tuyaux d'orgue de ...*

Cette épitaphe fait justice de la légende recueillie par Grégoir, et suivant laquelle Séverin aurait été « moine au monastère de Saint-Jacques à Liège. »

Paul Bergmans.

Villenfagne, *Bibliothèque éburoenne* (ms. à la bibl. de Gand), p. 543. — Bedelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II (Liège, 1837), p. 263. — Ed. Grégoir, *Historique de la facture et des facteurs d'orgues* (Anvers, 1865), p. 168-169. — Th. Gobert, *Les Rues de Liège*, t. II (Liège, 1894-1895), p. 95.

SÉVERIN (*Henri-Joseph DE*), juriste-consulte, né à Namur, le 8 juin 1736, mort dans cette ville, le 26 novembre 1806. Fils de Pierre-Joseph de Séverin et de Dieudonnée Ghyselsin, il épousa, le 29 novembre 1776, Marie-Ignace Zoude. Licencié ès lois, il fut reçu avocat au conseil provincial de Namur, le 11 novembre 1760. Marie-Thérèse le nomma conseiller par diplôme du 17 mars 1779. Tout entier aux devoirs de sa charge, il entreprit de coordonner la jurisprudence du conseil sur divers points de la coutume namuroise ; les archives de l'Etat à Namur possèdent un coutumier manuscrit, pourvu d'annotations et de commentaires de sa main.

Lors de la révolution brabançonne, il se jeta résolument, à l'exemple de ses collègues, dans le mouvement anti-autrichien. Aussi fut-il nommé, le 28 décembre 1789, membre du conseil souverain de Namur, établi par les Etats du pays et comté. En avril 1790, le conseil le choisit pour faire partie du tribunal extraordinaire chargé de juger le général van der Mersch, arrêté par ordre du Congrès, mais son état de santé ne lui permit pas d'accepter ces fonctions. Son attitude durant les troubles, les dénominations des agents autrichiens, qui le représentaient comme dangereux par ses propos et ses conseils donnés en cachette, n'empêchèrent point son maintien dans sa charge de conseiller après le rétablissement du régime autrichien.

Quand survint la conquête française, de Séverin prit une part active aux événements. Après la proclamation de Dumouriez (8 novembre 1792), déclarant, au nom de la République française, les droits de souveraineté, de liberté et d'égalité des citoyens namurois, ceux-ci s'assemblèrent le 5 décembre dans la cathédrale Saint-Aubain ; ils choisirent quarante représentants provisoires du peuple souverain de Namur. De Séverin était du nombre des élus qui tinrent séance dès le 6 décembre et formèrent différents comités. Notre ex-conseiller fit partie d'un Comité de Justice et de législation, composé de huit membres, et rédigea en cette qualité diverses proclamations. Lorsque fut publié le décret de la Convention du 15 décembre 1792, qui enlevait au peuple belge l'exercice du droit de souveraineté, une vive opposition se manifesta dans l'assemblée namuroise. Avec de Posson, Dujardin et Zonde, de Séverin fut chargé de rédiger une protestation : ils affirmèrent en termes élevés, exempts des lieux communs si fréquents alors, la volonté de maintenir les droits du peuple contre le décret de la Convention. Mais ce fut en vain. L'article 2 de ce décret supprimait les autorités existantes et convoquait le peuple en assemblées primaires, pour créer une administration provisoire. Les Namurois refusèrent d'abord d'y obéir. Plus tard, lorsque s'établit l'assemblée rivale de Charleroi, ils se ravisèrent et procédèrent, le 26 janvier 1793, à la nomination de leurs députés : de Séverin fut élu le premier par 437 voix. La nouvelle assemblée ainsi formée n'eut qu'une vie éphémère et fut dissoute le 5 février par ordre du général français Harville.

La défaite des Français à Neerwinden amena le rétablissement de l'ancien régime. Le 6 avril 1793, les membres du conseil de Namur restauré, prêtèrent docilement un nouveau serment de fidélité à l'empereur, en abjurant celui qu'ils avaient pu faire en qualité de représentants provisoires de Namur. Le conseiller de Séverin ajouta « qu'il avait eu d'autant moins l'intention de

« déroger au serment, précédemment
 « prêté à Sa Majesté, qu'il s'était refusé
 « à accepter une place de conseiller au
 « tribunal de Namur, malgré les di-
 « verses instances et les menaces lui
 « faites tant verbalement que par
 « lettres, n'ayant pu se soustraire à
 « toute coaction que par la fuite ».
 Il resta conseiller jusqu'à la rentrée défi-
 nitive des Français. A l'exemple de nom-
 breux Namurois fortunés, ils'expatria en
 Allemagne et dans le premier semestre
 de 1795, il séjournait à Dortmund.
 Un peu plus tard il revint à Namur et
 fut nommé, le 13 janvier 1796, juge au
 tribunal civil du département, charge
 qu'il délaissa l'année suivante, pour
 vivre désormais en simple particulier.

Ferd. Courtoy.

Etat civil de Namur. — Archives de l'Etat à
 Namur : Registre aux patentes du Conseil pro-
 vincial, 1746-1794, f^{os} 79-81; registre aux lettres
 closes et avis d'importance, 1789-1790. Etats
 de Namur : Notes manuscrites de Stassart, t. VII,
 n^o 200 et t. VIII, n^{os} 77, 78 et 80. Registre du
 tribunal civil du département de Sambre-et-
 Meuse, ans iv et v. — Lahaye et Radigüés,
*Inventaire de la Correspondance du Conseil
 provincial de Namur*, passim. — *Protocole
 des délibérations de la municipalité de Namur*,
 du 26 janvier au 25 mars 1793 (Namur,
 1846). — Doyen, *Bibliographie Namuroise*, t. III,
 n^{os} 1165, 1174, 1180. — *Livre noir du Comté
 de Namur* (Bruxelles, 1790).

SEVERNE (Daniel VAN), maître-
 menuisier, architecte, entrepreneur et
 homme politique gantois du x^{ve} siècle.
 Il est fait mention, pour la première fois,
 de son nom dans les comptes de la con-
 struction de la Grande Boucherie à
 Gand, élevée de 1409 à 1419 au bord
 de la Lys. Il est cité également dans
 un document du 23 mai 1413; par
 cet acte, Daniel van Severne, entre-
 preneur de menuiserie, et Gautier
 Martins, maître-maçon, s'engagent, de-
 vant le fabricant de l'église Saint-Nico-
 las et le doyen de la gilde Saint-Georges,
 à reconstruire la chapelle de la Confrérie
 des arbalétriers, près l'église Saint-Nicolas.
 Le 19 mars suivant, Daniel paraît avec
 Martins en qualité d'arbitre des contestations
 immobilières, dans un différend de délimi-
 tation entre l'hôpital de l'oratoire de Saint-Georges
 aux Cinq Vannes et une propriété

voisine. En 1416, il est choisi comme
 arbitre par la fabrique d'église de Saint-
 Jean dans son différend avec l'entrepre-
 neur-constructeur Jean van der Donck,
 qui avait construit d'une façon défec-
 tueuse la tour de Saint-Jean, et qui fut
 condamné à de nombreux dédommage-
 ments.

Puis, nous le voyons entreprendre
 avec Jean Hudgebaut la réfection du
 plafond et du dallage de l'écluse de
 la Tour-Rouge en 1421, et il construit
 en pierre le parapet antérieurement
 en bois, qui longeait la rive de la Lys
 depuis le pont du Pas jusqu'à la digue
 de pierre de Saint-Bavon. A la fin de
 juin, lorsqu'on porta la chasse de saint
 Liévin, comme de coutume, à Hauthem,
 on la fit passer par cette écluse, et le
 lendemain elle fut derechef rapportée
 par ce passage.

On comprend qu'un entrepreneur
 de cette importance dût de bonne heure
 occuper d'importantes fonctions dans
 l'administration des « métiers de la
 « Place ». Déjà en 1414, Daniel van
 Severne était doyen des menuisiers; en
 cette qualité, il présida à la rédaction
 de l'ordonnance qui réglait la façon dont
 les menuisiers participeraient à l'*anweel*
 ou revue des milices lors de la foire de
 la Mi-Carême; et il siégea encore comme
 doyen du même métier en 1420 et
 1431.

Chez les *Houtbrekers* ou marchands
 de bois, il paraît également comme chef
 de la corporation en 1416, 1418, 1423,
 1426, 1428. Ce fut lui qui entre autres
 défendit victorieusement (1416) les droits
 de ce métier à l'usage de la chapelle
 Sainte-Catherine dans l'église Saint-
 Jacques, que leur disputait la famille
 de Jean Hauscilt. Dix ans après, c'est
 encore lui qui édicta les statuts et règle-
 ments des *Houtbrekers*.

L'ascendant de van Severne dans
 les métiers devait lui ouvrir la voie de
 l'échevinat. En 1413, 1419, 1428,
 1430, nous le voyons désigné par les
 chefs-doyens comme électeur scabinal
 de la ville. En 1428-1430, il devient
 chef-doyen des petits métiers, c'est
 presque dire l'un des deux consuls

de la cité. A ce titre, il adressa à Philippe le Bon une requête tendant à obtenir pour les métiers une grande bannière, d'un côté aux armes de Flandre, de l'autre aux lions rampants l'un contre l'autre, et sur la bannière particulière de chaque corporation un écusson aux mêmes armes; le 15 mars 1430, le duc accorda ces privilèges au membre des petits-métiers.

Daniel, qui avait siégé comme deuxième échevin de la Keure en 1423 et comme troisième en 1426, fut nommé derechef comme deuxième échevin en 1431, à l'expiration de son décanat.

Le 7 juin 1432, il acheta en cette qualité, avec deux de ses collègues, deux maisons contiguës à l'hôtel-de-ville, dans le dessein d'agrandir celui-ci. Quelques jours après, il trouvait la mort dans une échauffourée au Marché du Vendredi. Voici en quelles circonstances : le conseil du prince avait décidé une réforme dans les monnaies, et celle-ci amena une crise économique à Gand; du coup le commun accusa le magistrat de prévarication et de dilapidation des deniers publics. Le 12 août 1432, jour de Sainte-Claire, les tisserands prirent les armes, brisèrent les portes du Châtelet et occupèrent le Marché du Vendredi. L'échevin Daniel van Severne, le doyen des tiliers et le grand-doyen tentèrent d'apaiser la foule; mais celle-ci les traita de mangeurs de foie, c'est-à-dire de voleurs publics, et les massacra sans pitié devant la Maison aux Remontrances. Cinq jours après, la ville dut implorer le pardon du duc pour ces violences; par sa lettre de rémission du 18 août, Philippe le Bon consentit à pardonner aux Gantois la mort de Severne et de ses compagnons.

V. Fris.

Messenger des sciences historiques, 1836, p. 267. — *De onlusten te Gent in 1432-1435 et Contributions à la Biographie gantoise*, par V. Fris, dans *Bulletin de la Soc. d'Hist. de Gand*, t. VIII (1900), p. 463-473; t. XV (1907), p. 73-75. — Comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne* (Paris, 1849), t. I, p. 566, 575. — Ed. De Busscher, *La Grande Boucherie à Gand*, dans *Annales de la Société des Beaux Arts de Gand*, t. VII (1887), p. 61, 62, 64, 67, 73.

SEVERYNS (*Emile-Corneille-Pierre*), littérateur, né à Menin, le 12 septembre 1829, d'un père hollandais, ancien officier pensionné des Pays-Bas, et d'une mère tournaïsiennne. Il quitta, très jeune encore, sa ville natale, pour entrer à l'armée où il conquist le grade de sous-lieutenant. Outre un volume de *Miniatures, Poésies*, qu'il publia en 1853 en collaboration avec A. Maurage, rédacteur à l'*Etoile Belge*, nous avons de lui : *Essais littéraires* (Bruxelles, Leroux, 1847, in-8° de 30 p.) et *Nationalité belge ou discours sur l'histoire de Belgique depuis Philippe II jusqu'à nos jours, suivi de quelques pièces de poésie* (Bruxelles, Polack, 1846, in-16 de 34 p.). On ignore la date de son décès.

Henri de Sagher.

Bibliographie nationale, t. III, p. 417 et t. II, p. 841. — Etat civil de Menin.

SEVESTRE (*Jean-Louis*), ancien substitut du procureur général à la cour impériale de Bruxelles. Nos recherches n'ont pas abouti à éclaircir sa biographie. En 1828, il publia à Bruxelles, chez Demat, un ouvrage intitulé : *Des lois pénales considérées comme moyens de répression*. Dans ce livre, dédié aux Etats-Généraux du royaume des Pays-Bas, et écrit à la veille de la séparation de la Belgique d'avec la Hollande, l'auteur préconise un système de lois approprié aux mœurs de la nation belge, qu'il trouve digne de plus de liberté à cause de l'état florissant de ses provinces et de sa civilisation avancée.

Léon Goffin.

E. Picard, *Bibliographie du droit belge*.

SEVIN (*Claude-Albert*), peintre d'histoire, né à Tournai, mort à Bruxelles en 1776. Siret lui donne le prénom de Jean-Baptiste. Formé à Liège, il continua sa carrière à Bruxelles, où il exécuta, vers le milieu du XVIII^e siècle, beaucoup de portraits à l'huile et en miniature, dont il ne reste nulle trace. Sevin brilla surtout dans la représentation de vastes allégories. Il peignit, avec des ornements d'architecture, le plafond de la salle d'assemblée de la

corporation des bouchers, à la maison du Cygne, Grand'Place, ouvrage important au dire des contemporains, qui mentionnent aussi de lui le plafond de la sacristie de l'église Notre-Dame de la Chapelle. Il travailla en Suède et en Angleterre, mais là non plus aucune peinture n'est conservée sous son nom. Il visita Rome peu de temps avant sa mort (1775) et y reçut, au témoignage d'Houbraken, le surnom d'*Echo*. J. Couvay aurait gravé le portrait de ce maître. Quant au *Claudius Sevin*, peint par lui-même aux Offices (Galerie des portraits d'artistes, n° 454. Daté 1776), il s'agit probablement d'un homonyme français, une confusion s'établissant au reste chez les biographes entre Tournai et la ville française de Tournon.

Pierre Boutier.

Houbraken, *De Grootte Schouburgh der Nederlantsche Konstschilders en Schilderessen*, t. II (Amsterdam, 1719), p. 353 — Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant* (éd. Rochu, Paris, 1838), p. 89. — *Lexiques* de Siret, Nagler, Würzbach.

SEVIN (*François-Désiré DE*), poète et théologien bruxellois, était fils de Pierre de Sevin, décédé en 1688, et de Jeanne-Lambertine de Lardinois, morte en 1692, tous deux enterrés dans l'église du Sablon à Bruxelles. Il avait deux frères, Christophe et Alexandre, et une sœur qui se fit carmélite à Termonde en 1692. Lui-même entra dans l'ordre des minimes avant 1675 et il reçut le titre de prédicateur de Sa Majesté Catholique. Il vivait encore en 1700, puisqu'un de ses poèmes est dédié à Philippe V.

Ni Foppens, ni Paquot, ni aucun de nos anciens bibliographes ne parlent de Sevin, et nous ne connaissons de sa vie que ce que lui-même nous en a dit dans ses vers ou à l'occasion de ses vers. Sevin, en effet, composa treize livres de trois ou quatre poèmes chacun, comme l'attestent les deux magnifiques recueils de ses œuvres que possède la Bibliothèque royale de Bruxelles, recueils qui ne sont pas paginés et qui ont tout l'air de volumes destinés à être donnés en prix. Ces poèmes sont écrits généralement en distiques, quelquefois en

hexamètres, et ils célèbrent des inaugurations d'évêques, des mariages princiers, des prises de voile, des jubilé, des premières messes, des fêtes de congrégations. Parmi les personnages auxquels Sevin prodigue ses adulations, figurent Pierre Alvarez de Vega, Ludovico de Borja et le marquis del Pico, qui tous trois furent tour à tour gouverneurs d'Anvers, Joseph-Ferdinand van Beughem, évêque de la même ville, le gouverneur général Jean-Dominique de Zuñiga, comte de Monterey, Bernard de Quiros, le célèbre diplomate espagnol, le cardinal Porto-Carrero, Anselme, archevêque de Valence, Alexandre, prince palatin de Neubourg, le dominicain Reginald Cools, qui fut successivement évêque de Ruremonde et d'Anvers, Andréa, préfet de la flotte, Marie-Nathalie, carmélite et sœur du poète, des minimes, le roi d'Espagne Philippe V, le fondeur de cloches Melchior de Haze, et qui sais-je encore !

On ne peut refuser à Sevin une certaine veine poétique. Il se joue des difficultés de la métrique, mais il abuse des jeux de mots, des allusions mythologiques, des *concelli* si forts à la mode parmi les versificateurs de son temps. Chaque poème a un titre composé du mot *charitas*, et ce mot provoque les rapprochements les plus inattendus. Il est douteux que les intéressés aient toujours compris le sens des vers qui leur étaient dédiés. Les poésies de Sevin représentent bien cette fin du XVII^e siècle qui est marquée dans notre pays par une stérilité littéraire complète. Sevin est un des Epigones de la Renaissance, et chez lui la richesse de la forme ne rachète pas la pauvreté du fond. Le meilleur de son œuvre est encore le commentaire dont il accompagne chacun de ses poèmes. Dans ses annotations marginales ou dans ses dédicaces, Sevin donne sur lui-même et sur les siens, comme sur ceux dont il chante les hauts faits, des renseignements biographiques qui sont d'autant plus importants que les sources historiques imprimées de cette époque sont fort rares. Outre les officiers espagnols dont il nous a con-

servé les noms et les titres, il nous apprend, par exemple, que ce fut Melchior de Haze qui fonda les cloches de l'Escorial, du Prado et d'Aranjuez. Voilà un détail qui a son prix et qui complète la notice que M^r Fernand Donnet a consacrée au célèbre fondeur dans son savant travail sur les *Oloches d'Anvers et les fondeurs anversoïis*. L'historien qui prendra la peine de dépouiller les poésies de Sevin recueillera d'autres faits de ce genre dont il fera son profit.

H. Lonchay.

Pindus charitatis sive horæ subsectivæ R. P. Francisci Desiderii de Sevin Bruzelensis, S. Ordinis Minimorum S. Francisci de Paula theologi, concinatoris, necnon præfecti regie confraternitatis D. Virginis a solitudine Antverpiæ, etc. Chariotopoli, Typis Basilicis. — C. R. (Charles Ruels), *François Désiré de Sevin*, dans *Bulletin du Bibliophile belge*, 2^e série, t. I, p. 270-274 (Bruxelles, 1884).

SEVOLD, abbé de Saint-Hubert au ix^e siècle, n'a laissé que peu de traces de son existence. La disparition totale des chartes du monastère antérieures à 1070, jointe à l'indigence des sources narratives pour cette époque reculée, explique aisément la pauvreté de nos informations ; encore, sans les savants travaux de M^r Kurth, ne connaîtrions-nous même rien de précis au sujet de ce prélat. La date de son avènement n'a pu être fixée avec exactitude, et l'on en est réduit à supposer qu'il succéda immédiatement à Altvæus, mentionné en 825.

Si nous devons en croire les *Miracula Sancti Huberti* (écrits vers 840), c'est sous Sevoid que furent instituées à Saint-Hubert les *croix banales*, célèbres processions qui amenaient à l'abbaye, vers la Saint-Jean-Baptiste de chaque année, les fidèles des doyennés de Rochefort, de Graide et de Bastogne. Une seconde rédaction des *Miracula* croit pouvoir fixer l'institution des *croix* à l'année 837 : rien ne s'oppose à l'admission de cette date. C'est du temps de Sevoid encore, nous apprennent les *Miracula*, qu'un comte Eudes donna à l'abbaye, en 841, ses biens de Bonnerue et de Bougnimont, avec l'église de Saint-Ouen, à Tillet.

Sevoid mourut un certain 13 janvier,

en 854 d'après le moine de Saint-Hubert Adolphe Happart, qui écrivait au commencement du xvi^e siècle ; en 855, à en croire Romuald Hancart, archiviste de l'abbaye au milieu du siècle suivant. M^r Kurth ne pense pas que Hancart ait eu une raison plausible de corriger son prédécesseur, et il admet provisoirement, pour le décès de Sevoid, la date donnée par Happart.

J. Vannérus.

God, Kurth, *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Bulletin de la Comm. roy. d'Histoire*, 5^e série, t. VIII, 1898. — Le même, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, t. I, 1903, p. XLVIII et passim.

SEXAGIUS (*Antoine*), jurisconsulte. Voir T SESTICH (*Antoine VAN*).

SEYN (*Jean-Benoît DE*), instituteur et poète flamand, né à Waereghem, le 16 juin 1805, décédé à Wytschate, le 22 janvier 1893. Il fit ses études au petit séminaire de Roulers, devint sous-instituteur à Aersele le 6 décembre 1832, instituteur à Vive-Saint-Bavon le 20 novembre 1837, et à Wytschate le 26 mars 1842, où il prit sa retraite le 1^{er} juillet 1877. Ses poésies, inspirées surtout par des faits de la vie journalière, parurent en partie dans la *Gazette van Yperen en Poperinghe*, le *Nieuwsblad van Yperen* et la *Gazette van Kortrijk* ; la plupart toutefois sont inédites. Il rimait avec une grande facilité et avait une réputation spéciale de poète de circonstance et d'auteur de chronogrammes.

J. Vercoullie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — Renseignements fournis par son fils, H. de Seyn, libraire-éditeur, à Alost.

SEYS (*Jacques-Ferdinand*), peintre. Voir SAEY.

SEYSSONE (*Corneille*), dit **SNEYS-SONE**, héros gantois du milieu du xv^e siècle. Les Seyssone, appelés parfois aussi Soyssone au xiv^e siècle, étaient une vieille famille de bouchers gantois. De 1449 à 1450, Guillaume Seyssone, qui siégea plusieurs fois sur les bancs de l'échevinage, était doyen de la corporation des bouchers. Cette même année, Corneille, qui sans doute lui était appa-

renté, loua un étal à la Petite-Boucherie près du Pont de Brabant; et puisqu'il vendit des rentes viagères à Jean de Clerc, le 5 août 1451, c'est qu'il jouissait d'une situation assez aisée.

Corneille Seyssone participa, le 14 avril 1452, à l'expédition des trois capitaines révolutionnaires de Gand contre Audenarde, défendue au nom de Philippe le Bon, par Simon de Lalaing. On sait qu'il périt, lors de la brusque levée du blocus des Gantois par le comte d'Etampes, en voulant arrêter la fuite de ses concitoyens et entraver la poursuite de l'ennemi (24 avril). Nous ne saurions mieux faire que de traduire le texte original de la *Kronyk van Vlaenderen* du ^{xv}^e siècle, paraphrasé tour à tour par Jacques de Meyere (*Annales Flandriæ*, 1561, f° 305 r°), Nicolas Despars (*Chronycke van Vlaenderen*, t. III, p. 484) et par Kervyn de Lettenhove (*Histoire de Flandre*, 1847, t. IV, p. 390). Voici ce que dit le rédacteur anonyme gantois dans son diaire de la révolte et de la guerre de Gand contre Philippe le Bon :
 « A Meirelbeke, on se battit très fort.
 « Là se trouvait un boucher de Gand,
 « nommé Corneille Sneyssone; celui-ci
 « avait la garde de l'étendard de Gand.
 « Il se trouvait avec les Gantois à Meirelbeke, devant le Tourniquet, où pendant longtemps ils résistèrent avec
 « vaillance aux troupes du prince. Mais
 « à la fin, le dit Corneille fut si fort
 « percé de coups qu'il ne pouvait plus
 « se tenir debout à cause des blessures
 « qu'on lui avait portées dans les jambes
 « comme dans les bras : mais en
 « homme courageux et fidèle, il resta,
 « sans vouloir s'enfuir, se battant encore à
 « genoux, et tenant l'étendard embrassé
 « jusqu'à la mort. »

L'acte héroïque de Seyssone (car telle est bien l'orthographe des actes officiels) a été peint par N. De Keyser, et son tableau figura à l'exposition d'août 1849 à Anvers; le poète flamand Albrecht Rodenbach a immortalisé Seyssone sous le nom de Sneyssens.

V. Fris.

Kronyk van Vlaenderen van 580 tot 1467, éd. Blommaert et Serrure (Gand, 1839-1840), t. II,

p. 134. — *Dagboek van Gent van 1447 tot 1470*, éd. Fris (Gand, 1901-1904), t. I, p. 84. — *Memorieboek der stad Ghent*, éd. P.-C. Van der Meersch (Gand, 1852-1864), t. IV, p. 92. — Pr. Van Duyse, *Le vrai nom de Corneille Sneyssone*, dans *Mes-sager des sciences historiques*, 1850, p. 292. — *Jaerregisters der schepenen van de Keure* (aux archives de la ville de Gand), n° 1449-1450, f° 79 v°; n° 1451-1452, f° 147 r°. — Piron, *Levens-beschrijving*, l'appelle par erreur Jean Sneyssone, d'après Despars.

SGROOTEN (*Chrétien*), dont le nom s'orthographie aussi Schrot, Schroten, Scroot, Scrootz, Sgroet, Sgroeth, Sgroetz, Sgroith, Sgroot, Sgrootens, Sgrooth, Sgroot, Sgrotenus, Sgrothou, Sgrotius, n'a trouvé place jusqu'ici dans aucune biographie, bien qu'il occupe dans l'histoire de la cartographie aux Pays-Bas une place aussi marquante qu'Ortelius, G. de Jode et G. Mercator.

Quand et de quels parents est-il né? Quels établissements d'instruction a-t-il fréquentés? Sous quelle direction s'est-il formé à son art? A-t-il des attaches de famille avec quatre Sgrooten qui vécurent au ^{xvii}^e siècle : l'abbé Antoine T'Sgrooten (Tongerloo), Denis S'Grooten qui soutint un procès devant la cour féodale du Brabant, Jossyne Sgrooten, membre de l'Église hollandaise à Londres et à Sandwich (Angleterre), dont la conduite ne fut pas toujours exempte de reproches, Martin Schrot enfin, auteur du *Wappenbuch des Heiligen Römischen Reichs*.

Les documents, dont nous disposons ne permettent pas de résoudre ces diverses questions. Un seul point est hors de conteste : le lieu de naissance du géographe. Sgrooten se qualifie lui-même de Sonsbeckensis; c'est donc à Sonsbeck qu'il a vu le jour.

Henri Hymans note que deux localités portent ce nom; l'une est située en Allemagne (cercle de Dusseldorf), l'autre dans la Gueldre. Le cartographe écrivant Sonsbeck en grands caractères sur la carte de cette province dans son *Atlas* manuscrit (Bruxelles), feu le conservateur en chef de la Bibliothèque royale de Belgique estime qu'il doit être originaire des Pays-Bas. La remarque est judicieuse, mais elle est très

probablement sans objet. Il semble, en effet, qu'il n'existe qu'un seul Sonsbeck, situé sur la rive gauche du Rhin, au sud-ouest de Xanten, et à l'ouest de Duisbourg. Nous espérons trouver trace du nom de Sgrooten à l'état civil ou aux archives de cette localité; d'après les renseignements fournis par le bourgmestre, les renseignements que ces deux sources peuvent fournir, ne remontent qu'à 1630 et 1643.

C'est dans le pays où il est né que Sgrooten a passé la plus grande partie de sa vie; dès 1557 peut-être, il travailla à Calcar (duché de Clèves); s'il se réfugia quelque temps à Cologne, où il se tenait, en 1590, au collège des Pères de la Compagnie de Jésus, en revanche il rejoignit son ancienne résidence au plus tard en 1592, date de l'achèvement de l'*Atlas* de Madrid.

Le cartographe, dont Philippe II loua la fidélité à la foi de ses pères, mourut avant le 4 février 1609; il laissa une veuve et un fils unique, nommé Pierre, religieux dans un ordre dont nous ignorons le nom.

La topographie et la cartographie firent vivre l'homme; il se forma à ces deux arts, notamment en parcourant du pays. La preuve de l'habileté de Sgrooten ressort de son œuvre, ou tout au moins d'une partie de son œuvre, car la plupart des cartes originales ont disparu ou n'existent plus qu'en réductions. Ses contemporains, d'autre part, portent témoignage de son talent. Plusieurs d'entre eux ont fait des reproductions de ses cartes : tels Adrichomius, Gérard de Jode, Abr. Ortelius, M. Quad, dont il est difficile de nier la compétence. Il reste enfin les déclarations, précieuses entre toutes, du plus illustre cartographe du xvi^e siècle, de Gérard Mercator. Celui-ci appliqua à notre personnage les qualificatifs d'*insignis chorometer et solertissimus Regis Hispan. Geographus*, et utilisa (1585), pour la confection de ses cartes, les planches de Sgrooten, qui l'emportaient sur celles des autres auteurs par leur échelle et leur exactitude.

C'est par Mercator au surplus que nous apprenons les pérégrinations *in globo* de Sgrooten, dont on ne trouve nulle part les traces du passage : *multas regiones perlustravit*. Nous ne pouvons pas nous faire à l'idée que le géographe parcourut toutes les contrées dont il a tracé la carte. Il doit s'être servi de modèles. La comparaison de plusieurs planches de l'*Atlas* de Sgrooten, conservé à la section des manuscrits de la Bibliothèque royale à Bruxelles, avec des cartes de l'*Atlas* de Mercator, fait ressortir des identités flagrantes ! Est-ce à dire que ces dernières ont été utilisées par le cartographe de Philippe II, pour la collection manuscrite citée ci-dessus, qui est postérieure à 1592 ?

L'examen des deux *Atlas* manuscrits, travaillés par Sgrooten avec une maîtrise digne des plus grands éloges, montre qu'il fut à la fois un cartographe d'élite, rompu au levé du terrain et à la rédaction soignée des cartes, et aussi un enlumineur de marque. Ses *Atlas* forment un joyau artistique de toute première valeur.

Dès 1557, Sgrooten entra au service de Philippe II, dont il devint le géographe autorisé et officiel; les archiducs Albert et Isabelle le maintinrent dans ses fonctions, dont il s'acquitta jusqu'à sa mort, soit pendant une quarantaine d'années.

Nous ne possédons pas la commission qui valut à Sgrooten cette enviable charge, mais d'après des lettres patentes du 2 décembre 1557, il lui fut alloué, en récompense des peines qu'il s'était données pour faire la *carte de la Veluwe*, une pension annuelle et viagère (qu'il ne toucha régulièrement que de 1558 à 1576) de 6 sous de Brabant par jour. Or ces lettres portent cette considération intéressante que la libéralité lui est accordée pour le retenir au service de Sa Majesté; bien mieux, ses vacations devaient lui être payées à raison de 20 sous par jour.

Les faveurs dont Sgrooten jouit lui valurent, de la part d'esprits malveillants ou jaloux, une accusation odieuse. Ils le soupçonnèrent d'exercer, pour les

souverains, le métier d'espion des émigrés calvinistes à Calcar (ou autres endroits du pays de Clèves), où il résidait. Le géographe s'en défendit, et, sur sa plainte, le duc d'Albe adressa, le 8 septembre 1568, une lettre au magistrat de la ville; il disculpa de ces imputations calomnieuses le serviteur du Roi, uniquement employé au levé du pays et des villes, besogne dont il avait été chargé passé dix ans, donc longtemps avant que les sujets de Sa Majesté se fussent mis en révolte.

Toutes les missions qui furent confiées à Sgrooten ne sont pas spécifiées; les gouverneurs généraux voulaient sans doute garder secrètes les opérations topographiques faites par le géographe. Ils intervinrent plusieurs fois auprès des autorités locales ou judiciaires pour placer Sgrooten sous leur égide.

Dès 1557, il reçut de Marguerite de Parme une gratification de 12 livres « en considération des services par « luy faictz », et en 1561, la gouvernante des Pays-Bas lui prescrivit de parcourir quelques régions « van her- « wetsover », et d'en dresser la carte. Quant au duc d'Albe, il lui accorda, par lettres patentes datées de Neerharen, sur la Meuse, le 14 septembre 1568, une gratification de 100 livres, pour un travail cartographique non dénommé. D'autre part, il invita Sgrooten, le 11 mai 1569, à venir le rejoindre à Bruxelles, pour des raisons qui lui seront données ultérieurement, et à lui présenter les croquis cartographiques (il ne peut pas être question d'autre chose) qu'il aura pu achever; enfin, dans une lettre du 18 juin 1571, le duc invite les autorités à prêter aide et assistance au cartographe, chargé de faire le levé de terres, de rivières et de cours d'eau.

En dehors de ces cas, assez rares en somme, bon nombre de documents font connaître les travaux que Sgrooten entreprit pour les souverains et les gouverneurs généraux des Pays-Bas, et mentionnent les salaires et subsides qu'il perçut de ce chef. Ces salaires peuvent paraître parfois assez élevés, mais

il ne faut pas perdre de vue que le cartographe était astreint à se déplacer avec ses aides et ses bagages.

Après avoir convoqué Sgrooten à Bruxelles, par lettre du 17 mai 1558, Philibert de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, lui fit délivrer, le 3 juin de la même année, un sauf-conduit pour aller « pourtraire une carte du pays de « Gueldre et Zutphen ». En novembre 1559, 50 livres furent payées pour ce travail que la duchesse de Parme réclama, le 9 juillet 1560, afin de le transmettre à Philippe II. Jérôme Cock, libraire à Anvers, sollicita, en 1563, un privilège pour l'impression de cette carte de Gueldre et Zutphen; appelé à donner son avis, le Conseil de la Gueldre signala des erreurs de limites et autres commises par Sgrooten, qui les rectifia en partie sur la gravure; finalement le Conseil émit, en 1564, l'idée que la carte pouvait être imprimée à titre absolument privé, donc sans sauvegarde pour l'auteur.

En février 1561, Sgrooten toucha 100 livres « en prest et paiement sur « son voyage et vacation qu'il alloit « faire à l'ordonnance de Son Altèze « vers Charleville, Philippeville, Durbuy « et autres lieux pour faire description « d'iceulx selon et ainsi que lui estoit « ordonné », et, en 1556, 50 livres pour être venu « doiz Calcar, pays de « Clèves, lieu de sa résidence, en la « ville de Bruxelles, portant avec luy « la carte de Gyvet, Philippeville et « Mariembourg, et pour retour au dict « Calcar ».

Il s'agit fort probablement de la même carte dans ces deux textes.

Par une lettre que la gouvernante des Pays-Bas adressa à Sgrooten le 1^{er} décembre 1562, nous apprenons que les États de Brabant et la ville de Malines demandaient l'autorisation au Roi et à la gouvernante de pouvoir éventuellement employer le plus tôt possible le géographe pendant dix à douze jours, pour le levé et le dessin de la carte des sources du Démer, près de l'abbaye de Munster-Bilsen, et des terres avoisinantes « ter Maese waerts ».

La carte de Westphalie que Sgrooten leva et livra au Conseil des finances lui fut payée 700 livres; elle parut à Calcar en 1572.

Nous avons vu plus haut que le géographe perçut jusqu'en 1576 la pension que Philippe II lui avait accordée le 2 décembre 1557. De 1577 à 1580, elle est mentionnée dans les livres du receveur des finances mais elle n'a pas été payée. Y a-t-il oublié, malentendu ou parti pris? Nous l'ignorons. En revanche on relève en faveur de Sgrooten, dans les comptes de la Gueldre, des allocations beaucoup plus importantes. Par lettres patentes du 14 septembre 1568, nous en avons déjà cité de la même date lui accordant 100 livres de gratification, il fut attribué à notre géographe un traitement annuel de 730 livres, ou de 40 escalins par jour. Cette allocation lui était octroyée pour la confection d'un Atlas de cartes et plans (c'est l'*Atlas* conservé à la Bibliothèque royale à Madrid), et était due chaque fois que Sgrooten s'éloignait de son foyer pour vaquer aux travaux cartographiques entrepris pour le compte des souverains espagnols.

Ce poste, qui fut inscrit pour la première fois en 1577, a été barré cette année-là, mais a été liquidé de 1578 à 1580.

Gages ou pension et traitement ne furent pas régulièrement payés à Sgrooten; il s'en plaignit à Philippe II. Par lettre du 2 mars 1590, adressée au duc de Parme, le monarque recommanda à la fois de faire prendre les cartes que le géographe, réfugié à Cologne, avait achevées (elles ne le furent en réalité qu'en 1592), et aussi de le récompenser de son travail et de ses peines, et de solder les arriérés de sa pension.

Pendant cinq ans, le silence se fait autour de Sgrooten et de ses travaux; le 1er novembre 1595, Philippe II (peut-être à la suggestion de son cartographe) réclama de nouveau les cartes de ce dernier au cardinal Albert, en signalant que défense avait été faite de les imprimer.

Grâce à une convention conclue entre

parties et annulant par le fait le compte de Sgrooten qui était, au 2 octobre 1595, de 10,359 livres, une ordonnance de l'Archiduc, en date du 16 mai 1596, accorda au géographe une somme de 4,800 florins de Flandre; elle servit à couvrir : 1° jusqu'au 1er juin 1593, les arriérés de la pension de 6 sous par jour allouée, par Philippe II, le 2 décembre 1557; 2° jusqu'au 7 septembre 1592, les 2 livres accordées le 14 septembre 1568 pour l'achèvement d'un *Atlas* de cartes manuscrites.

Cet arrangement permit à l'Archiduc de répondre de Bruxelles, le 20 mai 1596, à Philippe II, que le trésorier général des finances, au cours d'un voyage en Gueldre, avait rapporté l'*Atlas* de trente-huit cartes, exécuté par Chrétien Sgrooten, et que celui-ci avait reçu toute satisfaction.

Tout en vantant la beauté des cartes qui furent confiées au garde-joyaux François Damant, le gouverneur général des Pays-Bas déclara, d'après des renseignements qu'il se procura, que Sgrooten, pour s'acquitter de sa promesse envers Sa Majesté n'en a oncques « donné copie à aultruy, voires a cassé « toutes les minutes et projetz, afin que « personne aultre ne s'en prévaille ».

Les 4,800 florins alloués à Sgrooten ne furent plus payés par les receveurs généraux de la Gueldre, à Arnhem, dans les comptes desquels le nom du géographe cesse de figurer à partir de 1581, année de la déchéance de Philippe II; ce gros poste fut liquidé par les soins de la nouvelle Chambre des finances créée à Ruremonde, pour les provinces des Pays-Bas restées fidèles à l'Espagne.

Les registres de cette nouvelle Chambre nous révèlent quelques autres sommes assez élevées payées à Sgrooten; 1,000 livres monnaie de Flandre lui furent remises le 7 novembre 1596 pour gages et traitement. Il reçut, en mai 1600, une allocation de 1,200 livres de Flandre, et en novembre 1603, 2,000 livres pour « certaines cartes que « Leurs Altèzes luy avaient faict faire pour leur service »; il est dit *in fine* de

ce dernier poste que « André Medam-blicq, auditeur de la chambre des comptes en Gueldres, avoit charge de recouvrer » de Sgrooten, les cartes qu'il avait faites.

Vu l'importance de ces deux gratifications, est-il téméraire de supposer que les cartes, commandées au géographe par l'Archiduc, ne sont autres que le bel *Atlas* manuscrit, conservé à la Bibliothèque royale à Bruxelles, et dont nous allons nous occuper?

A la mort de Sgrooten, sa veuve et son fils unique, le Père Pierre Sgrooten, introduisirent auprès des Archiducs, une demande en paiement des arrérages de sa pension journalière de 2 florins, et le remboursement de débours qu'il avait faits pour le service de Leurs Altesses. Ils obtinrent, comme suite à une transaction, 3,500 livres de Flandre.

Si Sgrooten mit son activité au service des souverains espagnols, il trouva aussi le loisir de travailler pour les particuliers. C'est ce qu'atteste le relevé de ses œuvres. On constatera cependant que c'est surtout de 1557 à 1578 au plus tard que se placent les productions cartographiques diverses de Sgrooten. Postérieurement à cette dernière date, on ne relève plus l'ombre d'une carte particulière; les deux *Atlas* manuscrits, qui couronnèrent l'œuvre du maître, ont absorbé les dernières années de sa vie.

Relevé des divers travaux exécutés par maître Chrétien Sgrooten :

Apodixis chro || nologica ab olym- || piade CLXXVII usque ad || annum Christi LXXXIIX de- || ducta, præcipuas quasque || sacram inter profa || namque historias de || temporum ratione || controversias reconcilians. || Auctore Christiano || Sgrothenio Regiæ || Catholicæ Ma^{tes} || Geographo. || Ce manuscrit in-f° appartient à la Bibliothèque royale de Belgique, il est formé de dix-huit feuillets y compris le titre. — Carte de la Veluwe, levée vers 1557 (*desideratur*). — Carte du canal destiné à relier la Nêthe à notre métropole commerciale; ce travail fut exécuté à la demande de l'édilité

anversoise. Sgrooten reçut de ce chef, le 3 octobre 1560, cinquante et une livres, cinq escalins de Brabant. — *Gelriæ, Olivæ, Finitimorumque locorum verissima descriptio*. Cette carte a été établie entre 1558 et 1560; elle a fait l'objet de plusieurs reproductions ou réductions : a) vers 1567, *Antverpiæ, apud Bernardum Puteanum*; b) avant 1570, *Antverpiæ, per Hieronymum Cock*, qui a révu (*recognovit*) la carte; c) en 1570 et années suivantes dans le *Theatrum Orbis Terrarum* d'Abraham Ortelius; d) en 1601, « Au Palais à Paris || Paul^{es} de la Houve excud. 1601 », sous le titre : *Nova celeberrimi ducatus Geldriæ comitatusque Zutphanie et Finitimorum locorum, || post aliorum omnium editiones longe absolutissima descriptio : Per Christianum Sgrothenum Zonsbeckensem, Reg. Ma^{tes} Geographum.* — L. 0^m765, H. 0^m810. Six feuilles.

La très belle carte de de la Houve et celle d'Ortelius proviennent d'un même prototype; le cours du Rhin et celui de la Meuse présentent les plus grandes ressemblances. Mais la carte de de la Houve est plus complète, car le figuré du pays remplace des parties purement décoratives de la carte d'Ortelius.

Dans un long avis, en latin, au lecteur, l'auteur explique ce qui différencie son œuvre de celle de ses prédécesseurs (omissions, transpositions, superfluités). La carte est dédiée : *Generoso Heroi Carolo || de Brimeu Comiti || de Meghem, Baroni || de Humbercourt, || Dno de Esperleq, || Equiti aurei Velleris, || Geldriæ Ducatus || Zutphanieq. Comitatus, || Nomine Inuictiss. || Sereniss. Reg. Ma^{tes} || Hispan. etc. Gubernatori generali.* ||

On ne connaît qu'un seul exemplaire, fort bien conservé, de la carte de de la Houve; il se trouve à Paris, Bibliothèque Nationale, Section des cartes et plans.

Viglius possédait, avant le mois d'août 1575, une carte manuscrite : *Geldriæ ducatus descriptio*, par Chrétien Sgrooten. Est-ce la carte originaire?

Carte de Givet, Philippeville, Mariembourg (1561-1566) (*desideratur*). — Carte des sources du Démer, près de l'abbaye

de Munster-Bilsen, et des terres avoisinantes (1562-1563) (*desideratur*).

Carte murale de l'Allemagne à l'échelle de 1/1,200,000 environ. Le seul exemplaire connu, et fort endommagé, de cette carte, a été retrouvé, en 1909, à l'institut géographique de l'université d'Innsbruck, par le Dr Aug. Wolkenhauer, qui l'a identifié. D'après l'honorable professeur de Göttingen, c'est la plus belle et la plus grande carte d'Allemagne qui ait paru au xvi^e siècle. La date est déchirée, mais on doit lire 1565, comme le prouve un manuscrit de la Bibliothèque royale de Munich. La carte, gravée sur cuivre, et formée de neuf feuilles, mesurant ensemble 1m335 × 1m085, a été dédiée par J. Cock, à Viglius de Zuichem, président du Conseil privé. Dans le *Catalogus auctorum tabularum geographicarum*, placé en tête du *Theatrum Orbis Terrarum*, Abraham Ortelius met, à l'actif de Sgrooten, une carte générale de l'Allemagne, qu'il indique par ces mots : *Descripsit quoque universam Germaniam, quam idem Cock prælo excudit*. Est-ce la carte en seize feuilles, renseignée par les archives plantiniennes, ou bien la carte murale ci-dessus décrite? Nous l'ignorons. — *Nova descriptio amplissima sanctæ Terræ, quam Mr Petrus Laicksteen Astronomus perambulavit ac visitavit*. || *Anno redactionis 1556. Per Christianum Sgrothenum Reg. Mat^{is} Hispan. etc.* || *Geographum collectu. a^o. 1570.* || *Imprimé en Anvers près du Pand des tapisseries, à l'enseigne des quatre Vents.* || *En la maison de Jeronymus Cocq.* || *Dédicace : Reverendiss... D. Gerardo à Groisbeeck episcopo || Leodiensi... Hieronymus Cocus, || Pictor, Devotiss... sime dedicabat.* || — *Ioannes à Duetecum, Lucas à Duetecum, Fecerunt.* || — La carte, où se trouve porté un fort long avis de P. Laicksteen au lecteur, mesure 1m123 × 1m170, et est formée de six sections.

Breslau (Bibl. de la ville) et Londres (Brit. Museum) possèdent un exemplaire de la *Descriptio Sanctæ Terræ*.

Une réduction de la carte a paru : a) à partir de 1584, dans le *Theatrum Orbis*

Terrarum d'Abr. Ortelius, sous le titre : *Terra Sancta a Petro Laickstein perlustrata et ab ejus ore et schedis a Christiano Schrot in tabulam redacta*; b) sans nom d'auteur, dans l'*Atlas Mercator-Hondius*, édition française de 1619, et édition latine de 1623.

Descriptio antiquæ et novæ urbis Hierosolymorum a Petro Lacksteyn confecta, et à Christiano Sgrotheno geographicè depicta, etc. Excusa Calcariae Olivorum anno 1570 apud Vincentium Houdaen. — On ne possède pas d'exemplaire de cette édition originale. — Il se trouve des reproductions dans : a. *Civitates Orbis Terrarum* de Georges Braun et Fr. Hogenberg, t. I, 1572, carte n^o 52. Cette planche est formée de deux parties : celle de gauche a pour titre : *Descriptio antiquæ urbis Hierosolymorum, qua amplitudine et splendore tempore Christi Salvatoris nostri conspicua fuit*; celle de droite : *Nova urbis Hierosolymitanæ descriptio, qua forma et situ nostro seculo se conspiciendam præbet*.

Ces deux plans sont à plus grande échelle et embrassent plus de terrains que ceux de G. de Jode, dont il va être question; ils doivent donc se rapprocher davantage de l'original;

b. Chez Gérard de Jode, à Anvers, s. d. — I. *Novæ Urbis Hierosolymitanæ Topographica delineatio G. I. opera hæc tabula depicta*. On y lit cette légende : *Pictura hæc veteris et modernæ urbis Hierosolymæ typis excusa fuit Calcariae, anno 1570, apud Vincentiū Houdaen, nunc propter raritatem eius et quod sæpe desideratur, hac forma impressa est apud Gerardum de Iode Antverpiæ. H. 0m214; L. 0m280*; — II. *Antiquæ urbis Hierosolymorum topographica delineatio a Petro Lacksteyn primum confecta nunc vero opera G. I. hac tabula ad evg^o depicta*. — Il y a, de ce dernier plan, un état signé : *Ant. Wieræ sculp., Mich. Snyder excud.*; L. 0m270; H. 0m220.

Peregrinatio filiorum Dei. Calcariae Olivorum || Vincentius ab Houdaen excudebat. || Anno 1572. || Ioannes à Deutecum || Lucas à Deutecum || Fecerunt. || La carte, dédiée à Viglius de Zuichem, donne le pays compris entre le Rhône et

l'Indus; elle est formée de dix feuilles et mesure 1^m681 × 0^m975. — La Bibliothèque de l'Université de Bâle possède le seul exemplaire connu de cette *Peregrinatio*. — On trouve signalée : *Cosmographica tabula continens peregrinationem filiorum Dei à diluvio usque ad Apostolorum tempora*. Antwerp. 1572. N'est-ce pas une reproduction de la carte de Sgrooten? Adrichomius (*Theatrum Terræ Sanctæ Et Biblicarum Historiarum*), et Ortelius (*Parergon*) ne signalent pas d'autre *Peregrinatio Filiorum Dei* que celle exécutée par ce cartographe.

Westphaliae totius, finitimarumque regionum accurata descriptio. Calcariae, apud Vincent. Houdaen, 1572. Cette carte a été levée vers 1564. — Viglius possédait, en 1575 au plus tard, une épreuve manuscrite de cette *Westphaliae... descriptio (desideratur)*. Parmi les reproductions de la carte, citons : *Westphaliae descriptio, per Virgilium Gheys*, antérieure à août 1575; — *Westphaliae descriptio* dans *Theatrum Orbis Terrarum* d'Abr. Ortelius, éd. de 1579 et seqq.; — *Westphaliae totius descriptio*, dans Mathias Quad, *Fasciculus Geographicus*, éd. lat., Cologne 1608, et éd. all., Cologne 1615.

Plattoon van de stadt van Amstelredam, gemaect by Meester Christiaen Sgrooten; ce plan est antérieur au mois d'août 1575 (*desideratur*).

Descriptio regionum Juliae, Montis, Cliviae et Marchiae unacum provincia Coloniensi; cette carte date d'août 1575 au plus tard (*desideratur*).

Nova exactissimaque descriptio Dannubii, || (qui alias Ister cognominatur) fluminis permagni totoq. terrarū orbe celebratissimi : || qui in Sueviae nilla Donestingen ad Nigram sylvam oriens, longo tractu versus orientem || tem per Austriam, Vngariam, Seruiam, Vvalachiam et Bulgariam fluens, multis || amnibus in se receptis, in mare Ponticū vel Euxinū tandem deuoluitur : una simul adiecta || diligentissima delineatione totius Imperij Turci et regnorū, ditionū urbiumque, quas idem iuratus || hostis, fœna tyrannide superans Christianos, occupauit. Cette carte mesure, sans les

marges, 0^m341 (H.) × 0^m979 (L.); elle est antérieure à 1573, car Ortelius la signale dans le *Theatrum Orbis Terrarum* de cette année. — Les de Jode en ont fait une reproduction, due aux burins des frères Jean et Lucas à Deutecum, dans le tome II du *Seclum Orbis Terrarum*, éd. de 1578 et de 1593. — *Saxonum Regionis quatenus ejus gentis imperium nomenque olim patebat, recens germanique delineatio*. Aucun exemplaire de l'édition originale n'est connu. Il existe une reproduction, gravée par Jean à Deutecum, dans le tome II du *Speculum Orbis Terrarum* des de Jode, éd. de 1578 et de 1593. Cette carte est apparentée à celle de Tilemanus Stella, parue en 1560; nous en trouvons une réduction dans : Mathias Quad, *Fasciculus Geographicus*. — Joan. Bussemacher exc., éd. lat. Cologne, 1608, et éd. all. Cologne, 1615. — *Tabula manu descripta ducatus Lutzenburgensis (desideratur)*. Cette carte est signalée par Abr. Ortelius dans le *Theatrum Orbis Terrarum*, de 1595.

Deux *Atlas* géographiques, grand in-fol., manuscrits, conservés aux Bibliothèques royales de Madrid et de Bruxelles. L'*Atlas* de Madrid, où les ors ne sont pas épargnés, et dont la dédicace à Philippe II est datée de Calcar, décembre 1588, a pour titre : *Orbis terrestres tam geographica quam chorographica descriptio, una cum veteri et recenti locorum omnium nomenclatura*. Au folio 4 v^o, on lit cette légende : *Absolutum est hoc opus in catholica Clivorum Calcaria anno CIOIOXCII, VII idus Septem.*

Cet *Atlas* compte trente-huit cartes, dont vingt-huit figurent dans la première partie de la collection, et dix dans la seconde partie. Ceci nous porte à croire qu'en principe le nombre de cartes devait être plus considérable. Talonné par le besoin, ou pour d'autres raisons, Sgrooten aura abrégé son travail.

L'*Atlas* de Bruxelles, où sont figurés l'Empire Germanique tel qu'il existait sous Charles Quint, et tout particulièrement les Pays-Bas septentrionaux, n'a ni titre, ni date. Il est resté inachevé; quelques-unes des trente-

huit cartes semblent avoir leur pendant dans l'*Atlas* de Madrid, qui est antérieur à l'autre, d'après nous.

Quelques fragments de cartes ont été reproduits; signalons surtout une partie de la Mappemonde et de l'Amérique du Sud de l'*Atlas* de Madrid; on les trouve dans le second Mémoire présenté par les États-Unis du Brésil au gouvernement de la Confédération suisse, arbitre choisi, selon les stipulations du traité conclu à Rio-de-Janeiro, le 10 avril 1897, entre le Brésil et la France (frontières entre le Brésil et la Guyane française). Atlas, cartes nos 7 et 7bis. — Berne, Staempli, 1899.

Fern. Van Ortoy.

A. Bayot, *Les deux Atlas manuscrits de Chrétien Sgrooten* (Rev. des Bibl. et Arch. de Belgique, t. V, 1907, p. 183-204). — Denucé, *Oud-Nederl. Kaartmakers in betrekking met Plantijn*, t. I, notamment p. 130. — F. Hachez, *Recherches sur l'auteur d'un atlas de l'Europe occidentale du XVI^e siècle*. (Tydschr. van het Kon. Nederlandsch Aardr. Genootsch. Amsterdam, 2^e sér., deel XI, 1894, p. 247-258). — H. Hymans, *Notes sur quelques œuvres d'art conservées en Espagne*. (Gazette des beaux-arts, t. XII, 3^e pér., 1895, p. 164). — Leleuwel, *Géogr. du Moyen Âge*, t. II, p. 212-214. — Lipenius, *Bibl. Realis phil.*, t. I et II. — Mercator, *Atlas de 1595*. Préface aux *Gallix Tabulae Geographicae*. — Ortelius, *Catalogus auctorum tabularum geographicarum*, dans *Theatrum Orbis Terrarum*, 1570 et seqq. — Pinchart, *Archives des Arts, Sciences et Lettres*, t. I (1860), p. 32-34, 138-139; t. II, p. 307-309, 343-345. — R. Röhricht, *Bibl. Geogr. Palaestinae* (Berlin, 1890), p. 604. — *Collectio in unum Corpus Omnium Librorum...*, qui in mundinis Francofurtensibus... venales extiterunt... Francofurti. Nic. Bassaeus, 1592. — Renseignements trouvés aux Archives d'Arnhem, Lille et Bruxelles ou fournis obligeamment, de 1892 à 1893, par MM. le Dr Alph. Heyer (Breslau), Omont (Paris), et R. P. Rivière (Paris).

SIBENIUS (Martin), traducteur et écrivain ecclésiastique, né à Dalhem (ancien pays de Juliers), le 14 avril 1604, mort à Cologne, le 15 octobre 1668. Entré dans la Compagnie de Jésus, le 16 avril 1624, il professa les humanités, puis exerça le saint ministère à Munster et à Cologne. Il a traduit en latin et en allemand des ouvrages de trois écrivains de son ordre, les PP. Jean-Eusèbe Nieremberg, Paul de Barry et Adrien van Lyere, et a écrit en allemand des vies de sainte Rosalie (1666) et de saint François Régis (1667). Le P. Balde lui dédie une

longue ode dans ses *Opera poetica*. On trouvera sa bibliographie détaillée dans la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*.

Paul Bergmans.

C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van Helgie* (Malines, 1860), p. 353-354. — C. Sommervogel, *Bibl. de la Compagnie de Jésus*, t. VII (Bruxelles, 1896), col. 1181-1184.

SIBERECHTS (Jean), paysagiste et peintre d'intérieurs, né à Anvers, le 29 janvier 1627, mort en Angleterre, en 1700 (?). Il était fils du sculpteur Jean Siberechts et de Suzanne Mennens. En 1649, il fut reçu maître, comme fils d'artiste, à la gilde anversoise de Saint-Luc. On ignore s'il eût d'autre maître que son père. Les premières œuvres de Siberechts accusent nettement un caractère italianisant, notamment les paysages qui se trouvent sur les tiroirs et les vantaux d'un cabinet en possession du comte Lanckoronski, à Vienne (signés : J. Siberechts, 1653). Le peintre aurait donc fait un séjour en Italie entre 1649 et 1652, année de son mariage avec Marie-Anne Croes. En 1672, Siberechts quitta Anvers pour aller s'établir en Angleterre, invité par le duc de Buckingham, qui avait passé par la Flandre à son retour d'ambassade de Paris. Là, à Cliefden, commença la deuxième période de l'activité artistique de Siberechts.

L'œuvre de cet éminent peintre, trop ignorée jusque dans les dernières années, est assez considérable : la liste de ses tableaux dépasse la soixantaine, dont sept seulement se trouvent dans nos galeries publiques, trois à Bruxelles et quatre à Anvers. Au Musée royal de Bruxelles, on a pendu son remarquable *Intérieur d'une cour de ferme* à côté d'une *Grande Kermesse* de David Teniers. Les qualités caractéristiques de Siberechts y ressortent vivement en comparaison avec celles de Teniers : peinture large et synthétique, quoique très minutieuse dans le détail, le tout formant un ensemble harmonieux dans lequel tranchent vivement le rouge et le bleu des corsages ou des jupes de ses paysannes.

Siberechts est le peintre des gués. Dans la plupart de ses tableaux, ce motif se retrouve. Le plus souvent, le paysage rappelle le sol natal; parfois, le gué est entouré de hautes montagnes. Il en est ainsi de deux pièces du Musée d'Anvers : la *Prédication de saint François d'Assise aux animaux* (1666), et le *Gué*; celui-ci est entouré d'arbres de tous côtés. Le tableau de la Maison du Roi (Musée communal de Bruxelles), très admiré à l'exposition de l'Art belge au XVII^e siècle, en 1905, montre un gué situé dans une région montagneuse. Les deux grands panneaux du maître au Musée royal de Bruxelles représentent par contre des intérieurs de ferme, sans gué ou canal. Nous avons déjà dit un mot de l'un; le second (1664), offert par M^r Cardon au Musée, est le type de beaucoup de paysages de Siberechts, étoffés de gens, d'animaux, de fruits et de légumes. Le *Gué* et *Au bord du gué*, au Musée d'Anvers, passent pour deux de ses meilleures toiles; la première représente une paysanne en corsage rouge et à cheval, traversant l'eau où une vache vient se désaltérer; la seconde, signée de 1661, montre une paysanne qui se baigne les pieds, la jupe très retroussée.

Des scènes champêtres, rappelant les tableaux de Bruxelles et d'Anvers, se trouvent aux Musées du Louvre (don de M^r Sedelmeyer), à Cologne (1657), à Lille (deux paysages avec gué, signés 1663 et 1670), à Bordeaux, à Hanovre (1664), à Valenciennes, à Munich, à Bâle (M^{me} Louise Bachofen).

Siberechts est moins connu comme peintre d'intérieurs. Cependant, on possède de lui plusieurs superbes scènes d'intérieur, telle la *Mère et l'enfant au berceau*, du Musée royal de Copenhague (1671); un *Intérieur de ferme*, provenant de l'ancienne collection Lanfranchi à Presbourg; un autre au Musée de Dunkerque (exposé sous le nom de Hendrick Sorgh); un troisième appartenant au Dr Max Strauss, à Vienne. Dans ces deux derniers tableaux, on constate une autre prédilection du peintre : celle d'introduire, pendus aux

murs, ses propres paysages. Ils fournissent des indications sur des toiles du maître qu'on ne connaît plus aujourd'hui; c'est entre autres le cas pour l'*Intérieur avec une famille noble*, attribué à Siberechts, qui se trouve dans la galerie de Liechtenstein.

L'Angleterre possède un grand nombre de tableaux du maître, la plupart dans des collections privées. Pas moins de sept appartiennent à Lord Middleton, au château de Wollaton House et à Bidsall; un *Gué* est à la galerie de Sir Frederik Cook à Londres; deux *Vues perspectives avec le château de Longleat*, sont en possession du marquis de Bath (1675 et 1676); un tableau représentant un *Carrosse tiré par six chevaux blancs traversant un gué*, appartient au Colonel Warde, à Squerryes Court, etc.

Horace Walpole, dans ses *Anecdotes of Painting*, rapporte que Siberechts excellait dans l'aquarelle. Nous ne connaissons pas beaucoup de ses productions dans ce genre. L'aquarelle toutefois qui se trouve au Cabinet des Estampes d'Amsterdam, signée *J. Sybrecht f. 1694, By Chatsworth in Derbyshire*, révèle les mêmes qualités de technique que ses tableaux à l'huile : grande minutie dans le dessin, coloris solide et science sûre de la perspective.

L'œuvre de Siberechts se classe dignement parmi celles de la fin de la grande période artistique flamande du XVII^e siècle. Son rôle dans l'histoire de la peinture de paysage a été reconnu depuis longtemps, puisque Corneille de Bie n'hésite pas à comparer Siberechts à Berchem et Ch. du Jardin. Au point de vue de l'exécution délicate, il est plus juste de rapprocher son œuvre, surtout ses intérieurs, de celle de son illustre contemporain Gonzales Coques. L'influence du maître anversois est indéniable sur la peinture anglaise de paysage, particulièrement sur Thomas Gainsborough et plus tard sur John Constable.

Le 11 juin 1754, on vendit à Anvers les biens artistiques d'un nommé J. Siebrecht. Le catalogue, reproduit chez Terwesten, mentionne : *Extract nyt den*

Catalogus van Schilderyen, Nagelaten door wylen den kunstschilder en kunstcoper J. Siebrecht, etc.

Jean Denucé.

G. de Térey, *Jan Siberechts*, dans *Trésor de l'Art belge au XVII^e siècle* (Bruxelles, 1912), t. I, 253-260. — A. von Wurzbach, *Niedert. Künstler-Lexikon*, t. II, 619. — Max Rooses, *Flandria*, 273, et *Antwerpsche Schildersschool*, 625-627. — J. Van den Branden, *Antwerpsche Schildersschool*, 1064. — De Bie, 373. — Houbraken, t. II, 142. — Walpole (1874), 278. — Immerzeel, t. III, 87. — Kramm, t. V, 1517. — Nagler, t. XVI, 356; *Monogr.*, t. IV, 427. — Hoet, t. II. — Liggeren, t. II, 197.

SIBRECHT (*Marcel*), peintre. Voir SIEBRECHTS.

SIBYLLE D'ANJOU, comtesse de Flandre, fille de Foulque V, comte d'Anjou et roi de Jérusalem, née à Angers vers 1107, morte à Béthanie, entre 1163 et 1167. Elle fut mariée à Guillaume Cliton de Normandie, comte de Flandre (1123); mais cette union ayant été rompue pour cause de consanguinité, Guillaume épousa une fille du marquis de Montferrat, sœur utérine d'Adelaïde de Savoie, reine de France. A la mort de Guillaume Cliton, son successeur, Thierry d'Alsace, devenu veuf d'une princesse du nom de Swanhilde (1132 ou 1133), épousa Sibylle (1134) et cette union fut heureuse et féconde. Elle fut aussi probablement la cause des quatre expéditions que Thierry entreprit en Terre Sainte.

Quatre ans après son mariage, Thierry, qui préparait son premier voyage d'Orient, tint à Ypres, le 19 février 1138, une cour plénière où la « paix flamande », établie par ses ancêtres, fut confirmée et jurée en présence de la comtesse Sibylle, des évêques de Tournai et d'Arras, et de tous les grands dignitaires de la Flandre. Il confia le gouvernement de la Flandre à Sibylle.

Thierry demeura un an en Terre Sainte. Il y retourna en 1147. Tandis qu'il y guerroyait, nombre de barons flamands ayant abandonné le pays pour prendre part à ses chevauchées, la comtesse Sibylle, demeurée à Bruges, se vit attaquée par Baudouin, comte de Hainaut, prétendant au comté de Flandre.

Soutenu par les comtes de Boulogne et de Saint-Pol, il porta soudain les hostilités dans les environs d'Arras. Sa conduite manquait tout à la fois de loyauté et de courtoisie. Baudouin enfreignait la trêve de Dieu qui défendait d'envahir le domaine d'un ennemi voyageant en Terre Sainte; puis, il savait la comtesse Sibylle en couches, et par conséquent incapable de rassembler une armée. Toutefois, cette femme courageuse, à qui Thierry avait derechef confié le gouvernement de la Flandre, se mit à la tête de ses chevaliers aussitôt après ses relevailles, et, dans le but de contraindre Baudouin à cesser les hostilités, elle fit une brusque irruption en Hainaut.

Samson, archevêque de Reims, qui, en sa qualité de métropolitain, avait une grande influence sur les deux pays de Flandre et de Hainaut, et devait d'ailleurs veiller à l'exécution de la trêve de Dieu, interposa son autorité et la paix fut momentanément rétablie. Le pape Eugène III, alors à Reims, manda auprès de lui Sibylle et Baudouin; il leur fit conclure un accord qui ne dura pas.

Le chroniqueur Lambert de Waterlos se borne à exalter la renommée de bravoure et de prudence qui entourait la comtesse Sibylle et la dignité dont elle fit preuve pendant les négociations (1147); mais il n'explique pas les motifs de la guerre ni la raison pour laquelle elle recommença bientôt. Au retour de Thierry, la guerre prit fin dans une conférence demandée par Baudouin et dans laquelle Thierry promit de donner sa fille Marguerite en mariage au jeune fils du comte de Hainaut (1148).

Quant au surplus, l'administration de Sibylle fut telle que l'on n'avait vu éclater de troubles que dans le monastère de Saint-Bertin où s'étaient passées des scènes tumultueuses en 1147.

Sibylle fut-elle un moment en Palestine, pendant la seconde expédition du comte Thierry? Les chroniques signalent sa présence à Antioche en 1148.

D'autre part, Baudouin d'Ardres étant venu à mourir pendant l'absence de Thierry, Arnoul, vicomte de Marcq,

époux d'Adelaïde, sœur de Baudouin, fut reconnu pour son héritier, de l'assentiment de la comtesse Sibylle et des pairs du comté d'Ardres (1148).

Des dissentiments graves séparaient le comte de Flandre du roi Etienne d'Angleterre. Il engagea le roi de France à le combattre et à lui opposer Henri d'Anjou, neveu de la comtesse Sibylle. En 1154, les deux rivaux eurent à Douvres une entrevue à laquelle Thierry et Sibylle assistèrent. Etienne reconnut Henri pour son successeur. Il mourut peu après et Henri fut couronné, le 19 décembre 1154, à Westminster. Le comte de Flandre et Sibylle, suivis d'un brillant cortège, avaient passé la mer pour assister à la cérémonie du sacre où fut déployée la plus grande pompe.

Attiré par l'Orient, qu'il avait déjà visité à deux reprises, Thierry résolut de s'embarquer une troisième fois pour la Terre Sainte. Avant de partir, il convoqua dans la grande salle de son palais d'Arras, les seigneurs et les membres du haut clergé de ses domaines afin d'assurer la paix du pays et la sécurité de son fils Philippe. Deux seigneurs firent défection. Thierry et plus encore la comtesse Sibylle s'en inquiétèrent; mais le dévouement de toute l'assemblée les rassura sur le sort du jeune prince et du pays (1157). Puis, le comte maria Philippe avec Elisabeth, fille de Raoul, comte de Vermandois. Il ne séjourna que peu de temps en Syrie; la désorganisation qui avait suivi les désastres de la seconde Croisade ne permettant pas qu'on y fit sérieusement la guerre. Thierry fut, à son retour, reçu par les Flamands avec de grandes démonstrations de joie auxquelles se mêla un sentiment de tristesse lorsqu'on sut que la comtesse Sibylle était restée pour toujours en Palestine. Partie avec son mari dans l'intention de visiter son frère Baudouin, roi de Jérusalem, la princesse, dont les historiens du temps s'accordent constamment à faire un bel éloge, avait, à force de supplications, obtenu de son époux qu'il la laissât terminer sa vie dans la prière et la pénitence au couvent de Saint-Lazare, à

Béthanie de Jérusalem. Elle en devint abbesse et y mourut en odeur de sainteté (entre 1163 et 1167). Elle avait donné à son mari trois fils et quatre filles. Son fils aîné Baudouin était mort entre 1145 et 1150.

Sibylle ne fut pas une femme ordinaire. Nous avons vu l'intelligente fermeté de son administration pendant les absences de son mari; elle fut témoin ou consentante à de nombreux actes du règne de Thierry (1128 à 1143, 1157). Un vieil auteur parle de nombreux jugements rendus en cour d'amour par une comtesse de Flandre au XII^e siècle. D'après Dinaux, « cette comtesse doit être Sibylle d'Anjou qui aura partagé les goûts littéraires de la famille d'Anjou ou des Plantagenets et apporté des contrées situées au sud de la Loire l'institution des cours d'amour » (*Trouvères de la Flandre et du Tournaïsis*). Nous reproduisons le renseignement avec les réserves nécessaires.

Baron de Borchgrave.

Alph. Wauters, *Thierry d'Alsace* (Gand, 1863). — Les historiens de la Flandre. — Pirenne, *Histoire de Belgique*, t. I, et *Philippe d'Alsace* (*Biographie Nationale*). — Michaud, *Histoire des Croisades*, t. III, 429. — J.-J. De Smet, *Mémoires, etc.*, t. II, 177 et suiv. — Nous n'avons pu, malgré l'intervention du conservateur en chef de la Bibliothèque de Gand, nous procurer : Port, *Dictionn. biogr. de Maine-et-Oise* (1878), qui parle de Sibylle d'Anjou, t. III, p. 528.

SICERAM (*Evrard*), poète flamand. Voir SYCERAM.

SICERAM (*Louis*), SYCERAM ou SYSERAM, graveur au burin, jésuite de la province flandro-belge, né vers le commencement du XVII^e siècle, mort le 3 avril 1669. On ne connaît de lui qu'une seule estampe signée, l'*Histoire de la B. Ide de Louvain*, dédiée à dame Jeanne Eyerwerven, abbesse du Val des Roses, près de Malines, par Chrysostome Henriquez, moine cistercien, entre les années 1618-1639, dates extrêmes de son abbatiat. Il faut y joindre une série de douze gravures copiant en contrepartie la suite de la *Passion* d'Henri Goltzius; ces copies ne portent pas la signature gravée de Siceram, mais les deux exemplaires qui en sont conservés

au cabinet des estampes de la Bibliothèque royale de Belgique portent en marge de la première planche le texte manuscrit suivant : *Has dominicæ Passionis Icones, anno ætatis 19 sculpsit Ludovicus Siceram qui anno 23 ingressus est Societatem Jesu*. La dédicace de H. Goltzius au cardinal Fréd. Borromée, gravée dans le cartouche qui domine la planche première de l'original, est reproduite dans la copie. Un deuxième état de cette copie porte la signature de Lucas Vorsterman et l'adresse de N. Visscher. Néanmoins H. Hymans ne mentionne pas ces pièces dans son *Catalogue de l'œuvre de Lucas Vorsterman*. Il est évident que cette signature assez grossière est postérieure et elle précise, en face de la manière apocryphe de Goltzius, la manière de Siceram et la date : les entretailles minces encadrées dans des tailles plus fortes y sont nombreuses dans les ombres, et marquent l'évolution pittoresque apportée dans le burin par Vorsterman après Goltzius.

Le nom de Siceram est celui d'une famille bruxelloise. Un Everaert Siceram ou Syceram « joyelier van Brussel », est l'auteur d'une traduction flamande de l'*Orlando Furioso* de l'Arioste, éditée en 1615 chez David Mertens à Anvers. Cette traduction est ornée d'un frontispice et de têtes de chapitre dessinés assez maladroitement, gravés d'une main inhabile, et non signés. Il est possible que ce joaillier fût proche parent, père ou frère de Louis Siceram ; ainsi s'expliquerait le fait que celui-ci maniait le burin à dix-neuf ans sans avoir eu néanmoins une vocation assez marquée pour continuer la pratique de cet art lorsqu'il entra dans la Compagnie de Jésus. Le maniement du burin dans l'atelier de joaillerie et d'orfèvrerie lui aurait sans doute été familier dès ses jeunes années. Peut-être même faudrait-il en voir les premières productions dans les illustrations de l'*Orlando Furioso* cité ci-dessus. Il est, en effet, incontestable que la planche frontispice de cet ouvrage, contenant les portraits de l'Arioste et de Everaert Siceram, renferme des travaux identiques à ceux de la copie de la

Passion, et que la gravure de l'*Histoire de la B. Ide de Louvain* a, en plusieurs points, une parenté de dessin et de technique avec les illustrations mêmes du poème.

René van Bastelaer.

Jos. Cuvelier, *Nécrologie des PP. Jésuites dans les Pays-Bas (province flandro-belge) du XVII^e siècle au commencement du XVIII^e siècle*, dans *Analectes pour servir à l'Histoire ecclésiastique de la Belgique*, 1898, p. 25. — *Gallia Christiana* (Paris, 1731), t. V, p. 70. — *Il divino Ariosto, oft Orlando Furioso, Hoogste voorbeeld van Oprecht Ridderschap... Overgeset wyt Italiaensche veersen in Nederlantsche Rymen, door Everart Siceram, van Brussel*. Anvers, David Mertens, 1615, in-8.

SICHARD est donné comme abbé de Stavelot dans les *Series abbatum Stabulensium* (*Mon. Germ. Hist.*, t. XI, p. 292 ; t. XIII, p. 293) qui lui attribuent un abbatiat de seize ans. Il aurait succédé à Albéric (entre 770 et 779) et précédé Wironde, connu par un diplôme du 1^{er} octobre 814.

D. U. Berlière.

J. Halkin et C.-G. Roland, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmédy*, t. I (Bruxelles, 1908), p. 68. — J. Yernaux, *Les premiers siècles de l'abbaye de Stavelot-Malmédy* (*Bull. de la Soc. d'art. et d'hist. du dioc. de Liège*, t. XIX, 1910, p. 300).

SICHEM (*Eustache DE*), ou *DE ZICHEMIS*, écrivain ecclésiastique. Voir *RIVIEREN* (*Eustache VAN*).

SICHEM (*François DE*), *ZICHEMIUS* ou *ZICHENIUS*, écrivain ecclésiastique, né à Sicheim, mort à Malines en 1559. Entré dans l'ordre des Récollets, il fut appliqué à la prédication, qu'il paraît avoir pratiquée avec succès. Vice-gardien du couvent d'Anvers en 1550, il fut ensuite gardien des couvents de Maestricht et de Malines. On lui doit les ouvrages suivants : 1. *Pia meditatio quædam in orationem dominicam*. Anvers, Jean Loæus, 1550 ; in-18. Dédié à Erasme Schets de Grobbendonck. — 2. *Laconica exhortatio ad mortem omnibus communem prospiciendam et rerum mundanarum gloriam contemnendam*. Maestricht, Jacques Bathen, 1553 ; in-12. — 3. *Septem verborum quæ Christus ex cruce protulit brevis et pia explicatio*. Anvers, Jean Bellère, 1555 ; in-12.

Suivie d'une *Concio de elemosynæ efficacia et utilitate*. — 4. *Enarratio in psalmum XL*. Anvers, Jean Bellère, 1556; in-12. — 5. *Enarratio in prophetam Hieremiam*. Cologne, 1559; in-12.

Paul Bergmans.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. V (Louvain, 1765), p. 410-411. — *Le Bibliophile belge*, t. I (Bruxelles, 1867), p. 406. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd. (Bruges, 1888), col. 4314. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs de l'Observance de S. François en Belgique* (Anvers, 1886), p. 84-85.

SICHEM (Guillaume VAN), ou VAN SICHEN, écrivain ecclésiastique, philosophe, mort à Louvain en 1691. Il entra dans l'ordre des Frères Mineurs, y devint lecteur de philosophie, puis de théologie, occupa la charge de gardien du couvent de Bruxelles et fut élu ministre provincial et enfin commissaire général. D'après les statuts généraux de l'ordre, les lecteurs de philosophie et de théologie devaient enseigner la doctrine de Jean Duns Scot, c'est-à-dire la scolastique à base péripatéticienne; mais le P. van Sichem la modifia en essayant de l'adapter aux idées nouvelles suggérées par le cartésianisme. Sa physique et sa théorie des passions de l'âme dénotent des influences cartésiennes. Il publia son cours de philosophie sous le titre : *Integer cursus philosophicus brevi, clara et ad docendum discendumque facili methodo digestus, ... Antverpiæ apud Petrum Bellerum*, 1666; 2 vol. in-fol. Une nouvelle édition parut en 1678. Il composa en outre quelques ouvrages qui sont restés à l'état de manuscrits, entre autres : *Repertorium propositionum quæ sunt contra subtilem doctorem et Commentarii in quatuor libros sententiarum*.

Herman Vander Linden.

S. Dirks, *Histoire des Frères Mineurs*, p. 307. — *Messenger de Saint-François d'Assise. revue mensuelle du Tiers-Ordre* (Anvers, 1888-1889). — M. De Wulf, *Histoire de la philosophie en Belgique* (Bruxelles, 1910), p. 220.

SICILE (Jehan COURTOIS, dit), héraut d'armes et écrivain héraldiste, mort à Mons en 1436 ou 1437.

Jusqu'en ces derniers temps son nom patronymique était resté inconnu. En se

fondant sur la miniature d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris représentant notre héraut d'armes qui tient de la main droite le blason d'Enghien, le P. Roland avait conjecturé qu'il pouvait appartenir à la famille seigneuriale de ce nom, mais il oubliait que Sicile lui-même écrit qu'on choisissait pour cette charge des « hommes » preud'hommes et léaulx, qui auront « moult veu et congnoissance d'honneur »; et que, par conséquent, un héraut d'armes était un fonctionnaire, ordonnateur de cérémonies, directeur du protocole, n'appartenant à autre titre à la noblesse. Grâce aux investigations de M^r Gonzalès Decamps, cette hypothèse se trouve d'ailleurs absolument écartée, et l'identité du nom de Sicile est désormais établie par des documents authentiques conservés aux archives de l'Etat, à Mons. Il se nommait Jehan Courtois.

Lui-même nous apprend qu'il était « à présent et de longtemps ayant domicile » et ma résidence en la bonne ville de « Mons en Hainau », ce qui donne sujet de penser qu'il n'y avait pas vu le jour. Notre héraut était sans doute originaire du Hainaut, vraisemblablement né soit à Enghien, soit dans une localité de cette seigneurie. Ce fut, en effet, le seigneur de ce domaine, Pierre de Luxembourg, qui l'attacha d'abord à son service à titre de héraut d'armes. Courtois prit d'abord, selon la règle, le nom d'Enghien et en porta le blason dans l'exercice de sa charge. Ayant accompagné son maître en Italie et en Sicile, où celui-ci séjournait en raison de ses possessions, Courtois passa successivement au service de Louis, duc d'Anjou, roi de Jérusalem, puis d'Alphonse V, roi d'Aragon et de Sicile, ce qui motiva ses surnoms de Jérusalem et de Sicile. Il explique lui-même les cas où les officiers d'armes peuvent muer leurs noms.

Les voyages fréquents que Courtois entreprit, à la suite de ces princes, en France, en Italie et même en Angleterre, ne l'empêchèrent pas de conserver des rapports suivis avec Pierre de Luxembourg, son premier maître.

Une grande partie de son existence se passa à Mons où il avait acquis le droit de bourgeoisie. Courtois y habita le quartier de Berlaimont; avant 1429, il fit l'acquisition d'une maison rue de la Couronne. Le titre de maréchal d'armes du pays et du comté de Hainaut lui fut conféré. Cette fonction, dont il aimait à faire état dans ses écrits, lui valut d'accompagner les seigneurs hennuyers dans des voyages et d'être chargé par eux de missions surtout auprès des rois de France et du duc de Bourgogne. En 1435, lors de la conclusion du traité de paix d'Arras, Sicile se trouva à l'assemblée qui s'occupa d'en fixer les conclusions, au milieu de vingt-huit rois et hérauts d'armes. En leur nom, il adressa à Philippe, duc de Bourgogne, et aux nobles qui s'y étaient rendus, des lettres de salutation rappelant l'origine et les développements du noble office d'armes, et les engagea à maintenir les droits et privilèges qui y étaient attachés et qui constituaient la meilleure sauvegarde de la chevalerie et de la noblesse.

Courtois ne survécut pas longtemps à cette paix; la mort l'enleva au plus tard dans les premiers mois de l'année 1437. Jehanne Maillette ou Maillotte, qu'il avait épousée, est mentionnée comme veuve le 11 juin de cette année. A cette date, elle quitta Mons pour aller demeurer à Tournai; mais elle n'y fit pas un long séjour, car, avant 1440, elle avait obtenu la place de concierge de l'hôtel que les seigneurs d'Enghien possédaient à Mons, charge qu'elle conserva jusqu'à son décès survenu en 1452.

Courtois avait eu d'elle deux enfants: Hanin et Hanette. Au mariage de cette dernière, en 1430, le seigneur d'Enghien, Pierre de Luxembourg, se fit représenter aux noces, célébrées à Mons, par Gérard, bâtarde de Hoves, tourrier d'Enghien, à qui le magistrat d'Enghien offrit en présent deux esterlins philippus. Ce détail montre bien que Courtois avait conservé des relations avec cette ville et son seigneur.

La fréquentation des cours princières, ses voyages, ses relations lui avaient servi à acquérir des connaissances pra-

tiques en héraldique. Selon M^r Decamps, son principal initiateur aurait été Pierre Malapert, dit de Gommegnies, maréchal d'armes de Hainaut, mort en 1399. Sicile s'attacha à codifier les règles d'une science qui jusqu'alors s'était formée et conservée par la tradition; il fut des premiers à en exposer les origines et les développements et à en fixer les principes. Son travail jouit d'une grande célébrité; dès le xve siècle, on en fit de nombreuses transcriptions et des traductions en plusieurs langues.

La Bibliothèque Nationale à Paris possède dans le fonds Colbert, n^o 9385, un volume in-folio sur papier, de 200 feuillets non paginés, intitulé : *Recueil des armes des roys, pairs et seigneurs de France et autres roys et seigneurs de plusieurs pays, fait par Sicille, herault, mareschal d'armes de Hainault, demeurant en la bonne ville de Mons, pris en partie dans le recueil de Vermandoys, herault du noble roy Charles de France. Fait en l'an M IIII^e vingt-cinq.*

Plus tard Sicile écrivit un traité héraldique divisé en quatre livres dont le P. Roland, S. J., a retrouvé les trois premiers à la Bibliothèque nationale de Paris; ils ont été édités par la Société des Bibliophiles belges de Mons sous le titre : *Parties inédites de l'œuvre de Sicile, héraut d'Alphonse V, roi d'Aragon, maréchal d'armes du pays de Hainaut, auteur du Blason des couleurs* (Mons, Dequesne-Masquillier, 1867). Sicile y a intercalé des extraits du traité de Jehan Hérard sur le *Gaiges des Batailles*, ainsi qu'une analyse du livre d'Honoré Bonet ou Bonor intitulé : *L'Arbre des Batailles*. La quatrième partie comprend le *Blason des couleurs en armes, livrées et devises*. C'est la plus connue; elle fut imprimée à Paris dès 1495 sous le titre : *Le Blason de toutes armes et eulz, très nécessaire, utile et prouffitabel à tous nobles seigneurs et pseurs pour icelle blasōner figure en sept sortes de manières*. Paris, Pierre le Caron, 1495; petit in-8^o de 40 feuillets, car. gothiques. Le volume se termine par les armes de France. Une autre édition

fut publiée à Lyon par Claude Nourry, en 1503, sous le titre : *Le Blason des armes avec les armes des princes et seigneurs de France*. Le traité fut réimprimé sous l'intitulé : *Le Blason des couleurs*, à Lyon, chez Olivier Arnoullet, sans date; à Paris, chez le libraire Pierre Sergent, puis par Philippe le Noir, Le Brodeux, en 1527, Ant. Houic en 1532, Mesnier, en 1614, etc. La plus récente édition fut entreprise et annotée par Hippolyte Cocheris (Paris, A. Aubry, 1860; petit in-8°, de xxxii-126 p.). Des traductions italiennes virent le jour à Venise en 1565 et 1595.

L'œuvre de Sicile fut composée à Mons et terminée en 1435 ou 1436. Elle appartient bien à notre Jehan Courtois et non à un autre héraut ayant porté comme lui le nom de Sicile, et cela à raison de deux particularités qui caractérisent notre personnage et le distinguent des autres hérauts d'armes qui ont pris également le nom de Sicile : sa résidence à Mons et son titre de maréchal d'armes du Hainaut. Ajoutons avec le P. Roland et M^r Decamps que la langue dans laquelle il écrit décèle à l'évidence son origine hennuyère.

Un autre héraut d'armes du nom de Sicile fut au service de René d'Anjou, il vivait en 1447. Il était Français d'origine et c'est sans preuve qu'on a voulu l'identifier avec l'auteur du *Blason des couleurs*.

Ernest Matthieu.

Michaux, *Biographie universelle*. — P. Roland, volume cité. — G. Decamps, *Les Hérauts Sicile et Saint-Pol. Essai biographique (Annales du Cercle arch. d'Enghien, t. VI, p. 216-242)*. — Brunet, *Manuel du Libraire*, t. I, col. 966-970. — Comptes de la massarderie d'Enghien de 1429-30, Archives communales d'Enghien. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*. — U. Chevalier, *Repertoire des sources hist. du moyen-âge, Bio-bibliographie*, t. II, col. 4237.

SICKELER (Jooris VAN), tailleur d'images et architecte. Voir SICLEER.

SICKELEERS (Pierre VAN), graveur en taille douce. Il naquit à Anvers vers le milieu du XVII^e siècle. Il fut reçu comme maître dans la gilde de Saint-Luc en 1674. En cette année les registres de cette corporation artistique

portent en effet mention de l'admission de *Peeler van Sickeleers plaetsnyder*. Il était connu sous le surnom de *Saturnus*. Il est probable qu'il avait visité Rome, et qu'admis dans la compagnie des jeunes artistes flamands, il avait été, suivant l'usage, doté de ce surnom.

On connaît diverses planches dues à son burin, notamment, une suite de portraits des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XV, les figures de Médée et de Pallas, d'après Circo Ferri. Il grava aussi des planches pour des ouvrages illustrés. C'est ainsi que le *Theatrum fungorum oft het tooneel der Campernoelien*, de Fr. van Sterbeeck (voir ce nom), imprimé à Anvers en 1675, chez Joseph Jacobs, in *de Bursestræet boven op de burse*, porte la mention : *Pet. van Sickeleers ad vivum delin^t et sculpsit*.

Fernand Donnet.

Dr Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, enz. — Houbraken, *De groote schouburgh der nederlandsche kunstschilders en schilderessen*. — Les Liggeren et autres archives historiques de la gilde de St-Luc. — B. Linnig, *La gravure en Belgique*.

SICLEER (SICKELER, SECLEERS Jooris VAN), « tailleur d'images » et architecte à Gand, fils de Jan, décédé avant 1566. Il est connu pour avoir dressé, avec Adrien Rooman, les plans de la forteresse que Charles-Quint fit édifier à l'effet de maintenir les Gantois dans l'obéissance en 1540. On lui doit aussi le dessin du palais que l'empereur avait eu l'intention de bâtir au même endroit. Il sculpta pour le maître-autel du Riche Hôpital (*Rijke Gasthuis*) un rétable en albâtre, qui fut renversé par les iconoclastes en 1566, et dont Heinric van Ballare restaura, plus tard, les débris. Marc van Vaernewyc nous apprend qu'on l'appelait le Grand Jooris « parce qu'il était un si petit homme » ; le chroniqueur gantois ajoute qu'il était beau et grand par l'intelligence et avait un esprit « rhétorique ».

Son père, Jan, est probablement le Jan

van Sicleer, fils de Jooris, admis dans la corporation des peintres et sculpteurs, le 6 mars 1497 (1498 n. st.) et décédé en 1509.

Victor van der Haeghen.

Gachard, *Troubles de Gand en 1539. — Mesager des sciences historiques* (Gand, 1848). — Marc van Vaerneuyck, *Die beroerlyke tyden* (édit. F. van der Haeghen), t. I, p. 172. — *Mémoires d'un patricien gantois* (traduction par Herman van Duyse), 1905, t. I, p. 430.

SICLERS (*Ingelbert-Liévin VAN*), dit **SECLERS**, peintre, né à Gand, le 6 juin 1725, et y décédé, le 24 juin 1796. Fils de maître Jacques van Sielers, avocat au conseil de Flandre, et d'Anne Odevaere, dont le père, Martin Odevaere, avait été avocat au même conseil, Ingelbert fit, lui aussi, des études de droit. Indépendant par sa situation de fortune, il s'appliqua à la peinture, mais sans s'affilier à aucune corporation. Et c'est en sa qualité de « rentier » qu'on le choisit en 1790 pour faire partie de l'assemblée des notables dite la Collace.

On possède de lui une série de bons tableaux et dessins représentant des vues de ville, spécialement de Gand, et où il excellait à figurer des groupes de personnages en habits de fête. — Œuvres conservées à la bibliothèque de l'université de Gand : *La place d'armes un dimanche, en 1763. — La foire à Mont-Saint-Amand, avec un panorama de Gand. — La Cour du prince. — Fête républicaine de la déesse Raison, au marché du Vendredi, 1795. — Ancien cabinet van Hove : Inauguration de Joseph II à Gand. — Cabinet de M^r J. Speltinckx : deux panneaux et une toile représentant des aspects urbains. — Cabinet de la comtesse L. de Limburg-Stirum à Bruxelles : *Entrée de Louis XV à Gand.* — Des tableaux de J. van Sielers ont figuré à l'exposition de l'Art ancien, Gand 1913.*

Il avait épousé Anne-Bernarde Mechelink.

Victor van der Haeghen.

Archives de la ville de Gand. — Collection gantoise à la bibliothèque de l'Université. — P. Claeys, *Notes et souvenirs.* — Id., *Mémoires de Gand.* — Exposition universelle de Gand; *L'art ancien dans les Flandres*, 1913.

SIDÉRIUS (*Emile-Edouard-Benoît*), historien, né à Namur, le 27 octobre 1827, mort à Ciney, le 29 juin 1905. Il était fils et petit-fils d'officiers qui avaient servi sous Napoléon I^{er} et sous le régime hollandais. Il était encore jeune lorsque sa famille alla s'établir à Dinant; après y avoir fait ses études au collège, il conquist le diplôme de candidat-notaire. A l'âge de trente-quatre ans environ, il fut nommé notaire à Baillonville, puis plus tard à Heure et à Ciney. Durant les années qui s'écoulèrent entre la fin de ses études et son départ de Dinant, Sidérius entreprit le classement des archives si intéressantes de cette petite ville. Il y trouva la matière de recherches historiques, qu'il réunit dans un petit livre intitulé : *Dinant et ses environs, Fragments historiques*, et qui fut publié à Dinant en 1859 (in-12° de 199 p.). L'auteur déclare dans la préface qu'il n'a pas eu l'intention de faire une histoire de Dinant, mais un simple récit des événements dont cette ville fut le théâtre. Quoique l'ouvrage ait quelques défauts graves, tels que le manque de citation des sources, l'auteur a cependant utilisé des documents manuscrits, surtout dans la seconde partie de son travail. Il y raconte l'histoire de Dinant pendant les trois derniers siècles de l'ancien régime; on y trouve des renseignements pleins d'intérêt sur l'organisation de la commune, les monuments publics de la ville, ses hôpitaux, ses corporations de métier, ses compagnies militaires, quelques traits des mœurs et coutumes des habitants, des notes sur les hommes célèbres qui virent le jour à Dinant.

D.-D. Brouwers.

Renseignements dus à l'obligeance de M^r Al. Sidérius, de Ciney. — Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. III, p. 364. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. VI, p. 472.

SIEBRECHTS (*Marcel*), ou **SIEBRECHT**, peintre d'Anvers, vivait dans la seconde moitié du XVII^e siècle. En 1666, il fut élève de J. Jordaens. Plus tard, il fit le voyage d'Italie en compagnie d'Abraham Genoels et séjourna à Rome où il fit partie du club des

artistes. On ne l'y désigna, ainsi qu'il était d'usage alors entre confrères, que sous un surnom qui fut celui de « Papegaey », et ce nom lui resta.

H. Conineckx.

Chr. Kramm, *De Levens en werken der Hollandische en vlaamsche kunstschilders*, enz. — Nagler, *Neues allgemeiner Künstler-Lexicon*. — A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexicon*, t. II, p. 41 et 619. — Rombouts en Van Lerijs, *De Liggeren der Antwerpsche Lucasgilde*.

SIEUR (Arnold), écrivain et missionnaire catholique, né à Anvers, dans la seconde moitié du xvi^e siècle, mort à La Haye, le 9 février 1669. Il entra, vers 1600, dans l'ordre des Dominicains et fut envoyé en mission à Groningue, en 1616. Il opéra de si nombreuses conversions qu'il fut arrêté. Banni de Frise, il trouva un asile à La Haye, chez l'ambassadeur de Venise, et continua sa propagande en faveur de la foi catholique. Il a écrit en néerlandais un ouvrage de piété, dont nous n'avons pu trouver d'exemplaire, et dont les bibliographes anciens traduisent ainsi le titre : *Lilium castitatis virginialis*. Anvers, Guill. van Tongeren, 1622 ; in-8°.

Paul Bergmans.

J. Quéatif et J. Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum recensiti*, t. II (Paris, 1721), p. 626, notice empruntée à la *Bibliotheca belgo-dominicana* manuscrite de Gilbert de La Haye, et résumée dans Chr.-G. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, t. IV (Leipzig, 1751), col. 373.

SIEFFER (Camille-Théodore), avocat, né à Somerghem, le 18 juillet 1847, décédé à Gand, le 1^{er} janvier 1898. Fils d'un Allemand, il opta à sa majorité pour la Belgique. Il fit ses humanités au collège d'Audenarde et son droit à Louvain, où il prit le diplôme de docteur en 1872. Alors il vint se fixer à Gand, où il fut inscrit au tableau des avocats le 21 octobre 1875. Déjà comme étudiant à Louvain, il prêta son concours aux annuaires de la société étudiante flamande *Met Tijd en Vlijt*, dont il fut le secrétaire pendant l'année académique 1870-71 ; à Gand il fut un collaborateur assidu de la feuille hebdomadaire *Volksbelang* et de la revue *Nederlandsch Museum*. Mais c'est surtout à la Confé-

rence flamande du barreau de Gand qu'il déploya beaucoup d'activité ; il en fut un des membres fondateurs en 1876 et pendant quinze ans le secrétaire dévoué et intelligent. Outre ses rapports annuels sur les travaux de la Conférence flamande, il publia *Oorer de spraak van de wetgeving*, Gand, 1879 ; *De Land Talen en de grondwet*, Gand, 1880 ; *Wet van 3 Mei 1889 betreffende het gebruik der Nederlandsche taal in strafzaken : betekenissen, gevolgen, toepassing*, Gand, 1890. Elu conseiller communal sur la liste libérale le 16 octobre 1887, il remplit son mandat du 1^{er} janvier 1888 au 1^{er} janvier 1894 avec zèle et talent. Frappé d'une maladie qui ne pardonne pas, il vécut ses dernières années d'une vie végétative.

J. Vercoillie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — *Volksbelang*, 8 janvier 1898. — *Bibliographie nationale*. — Fr. de Potter, *Vlaamsche bibliographie ... van 1830 tot 1890*.

SIGART (Joseph-Désiré), médecin philologue, né à Mons, le 3 septembre 1798, mort à Ixelles, le 15 avril 1869. Il figure à côté de Forir dans l'*Histoire de la philologie romane* de Gröber, parmi ceux qui ont recueilli, du temps de Mistral, les trésors linguistiques des patois romans.

Né à Mons, il connut dans son enfance le « wallon montois » (comme il le nomme), le latin de l'école et de l'église, et le français des conquérants. « Jusqu'à l'époque de l'Empire français », raconte-t-il, « toutes les études humanitaires se faisaient en latin. Dans « ma jeunesse, les collègues entre les « mains du clergé imposaient le latin « dès ce qu'on appelait la grammaire, « c'est-à-dire après deux ans. Même « en récréation, on ne pouvait parler « que latin : au collège dit de Saint-Ghislain ce régime dura jusqu'en 1810 « ou 1811. Le premier surpris en flagrant délit de causerie française ou « patoise recevait le *signum*, mais avait « le droit de le transmettre à quiconque « se rendrait coupable de la même « faute. Le dernier détenteur à la fin

« de la journée était passible d'un *pen-sum*. » Joseph Sigart faisait ses classes dans l'Empire français qui francisait Mons autant et plus que « Hambourg, « Amsterdam, Turin et Rome » (lui-même compare ce phénomène à la romanisation de la Gaule).

Ce Hennuyer qui avait reçu une éducation linguistique comparable à celle de Montaigne, étudia la médecine, apprit l'allemand, et fit un séjour dans le Palatinat; il retrouvait dans le parler allemand d'une servante à Creutznach, les accentuations du patois de Mons ! Il avait donc le goût de la linguistique comme l'ont souvent les polyglottes qui ont commencé par parler un patois. De plus, son métier le mettait en rapports quotidiens avec des gens du peuple qui ne comprenaient d'autre idiome que celui de leur mère. Docteur en médecine, il publiait en 1857 un volume de 302 pages in-8° : *Essai sur les asthénies* (Bruxelles, J.-B. De Mortier). Il était consulté par des gens de divers langages : il se divertit beaucoup un soir qu'une lavandière voulut lui servir d'interprète auprès d'un client de famille française habitant Jemmapes. Ces gens, disait la bonne femme, étaient « des espèces de Flamands ». Pour l'illettré hennuyer de ce temps, le français était donc une langue étrangère d'une acquisition difficile. Un demi-siècle avant M^r Dauzat, J. Sigart a observé l'interpénétration de la langue écrite et de l'idiome vulgaire. « Le « montois, dit-il, croit souvent parler « français quand il ne fait que donner « une forme française à son patois; par « contre, quand il croit parler wallon, « souvent il parle réellement le français « populaire ».

Pour le docteur Sigart, la connaissance du montois est utile aux médecins, aux botanistes, aux avocats obligés de plaider des procès de charbonnages. Elle présente, en outre, un intérêt historique. Voici comment il conçoit l'origine et le caractère du wallon montois : « Les patois wallons en général, et celui « de Mons en particulier, ne sont autre « chose que le vieux français, ou, plus

« exactement, le vieux patois d'oïl un « peu nuancé, puis par l'effet du temps « un peu altéré. Ce vieux patois lui-même s'est composé de plusieurs « couches : celtique d'abord, latine « ensuite, puis tudesque. Des trois « couches, la couche latine domine sans « contestation possible ». Sigart avait lu Augustin Thierry et Charles Nodier, Raynouard, Diez et Fuchs, Ampère et Littré, Ducange, Ménage et Scheler, Cambresier et Grandgagnage, Diefenbach et Pictet, et jusqu'à Manuel de Larra-mendi. Sous le patronage de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, dont il était membre correspondant, il publia en 1866 son *Dictionnaire étymologique montois ou Dictionnaire du wallon de Mons et de la plus grande partie du Hainaut* (Bruxelles et Leipzig, Emite Flatau), qui fut remis en vente avec un titre nouveau portant : *deuxième édition* (Bruxelles, Classen, 1870). Un *Supplément au Glossaire montois* avait paru en 1868 à Mons, chez Dequesne-Masquiller (18 p. in-8°). Le lexicographe avait pris pour épigraphe une phrase de Charles Nodier : « Si les « patois étaient perdus, il faudrait créer « une académie spéciale pour en retrouver la trace ».

Mais les travaux des académies et cénacles provinciaux s'éteignent sans bruit. Bruxelles est le seul endroit sonore, et la politique est la seule pensée nationale. Le docteur J. Sigart, représentant pour l'arrondissement de Mons de 1839 à 1848, avait prononcé à la Chambre, en décembre 1846, des paroles qui indignèrent les écrivains flamands et excitèrent la Muse de Ledeganck et de Th. Van Ryswyck. Le naïf J. Sigart s'était demandé si « la race flamande « serait d'une nature inférieure comme « les races africaine et américaine ». Cette seule balourdise fit plus de bruit que toutes les œuvres du médecin et lexicographe par la suite. Ledeganck riposta par un poème malheureusement inachevé, dont on a retenu le titre : *De Vlaming heeft geen taal*. Loin d'exprimer la pensée de Ledeganck, cette phrase est placée dans la bouche des

insulteurs du peuple flamand (Sigart, pour ne pas le nommer)

Zy spraken in hunn' overmoed :
« Dat volk is slechts tot arbeid goed
Wærtoe zou zielsgevoel 't verrukken?
Het mist de magt om 't uit te drukken :
De Vlaming heeft geen taal! »
En zulk een ongehoord verwyf
Doordrong des Vlamings hert van spyt.

Le député montois qui, sans le vouloir, avait contristé nos écrivains flamands, avait simplement en matière linguistique et littéraire une opinion qu'il a exprimée un peu plus clairement dans sa dissertation sur le wallon montois, en tête de son *Dictionnaire* : « Le montois », écrit-il, « a tous les défauts des langages qui ne sont parlés ni dans les cours, ni dans les tribunaux, ni dans les assemblées législatives. Faites du wallon la langue politique du pays, répudiez le français, bientôt le wallon deviendra une langue polie qui aura sa littérature. Ce serait même le seul moyen d'en avoir une, à moins encore d'adopter le flamand. L'une des choses est aussi impossible que l'autre, nous devons donc nous résigner à être privés de littérature nationale. Notre langage restera patois. Le flamand, qui a été autrefois une langue cultivée, qui est déjà déchu, probablement se dégradera de plus en plus, malgré les honorables efforts de quelques littérateurs thiois. Que mes compatriotes flamands me le pardonnent, ce que je dis ici est général. Tout ce qui n'est que dans la bouche du peuple se flétrit et s'abaisse. La romance gracieuse du salon se souille si elle descend dans la rue. *Les flamands et les wallons subissent un sort commun.* » Et le médecin philologue, pour faire ressortir la verve obscène à laquelle se prêtent les patois, raconte une scène à laquelle il a assisté dans une ferme wallonne.

Albert Counson.

Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, t. Ier, 2^e éd., 1904, p. 142. — Heremans, *Gedichten van Ledeganck met eene levensschets des dichters* (Gent, Van Doosselaere, 1856), p. 153 et 441. — *Bibliographie nationale*, t. III, p. 449. — Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*, p. 221. — Ern. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, p. 329.

SIGEBERT DE GEMBOUX. Voir au *Supplément*.

SIGEFROID, fondateur de la maison de Luxembourg et par conséquent ancêtre des COMTES DE SALM, a depuis longtemps exercé la sagacité des historiens, et son origine a donné lieu, dès le XVIII^e siècle, à de nombreuses controverses.

La généralité des érudits le rattachaient à la célèbre maison de Verdun et, plus spécialement, en faisaient le fils de Wigéric (comte du Bidgau, puis comte du Palais) et de Cunégonde. Seulement cette filiation ne pouvait être admise sans soulever de graves difficultés, d'ordre chronologique avant tout. C'est ainsi que Vanderkindere, pour ne citer que le dernier et le plus autorisé des adversaires de ce système, se refusait à faire de Wigéric le père de Sigefroid et renonçait à élucider la question de l'origine paternelle du premier « comte de Luxembourg », précisément à cause d'anachronismes flagrants. Avec raison, il trouvait invraisemblable que, fils de Wigéric, mort en 919 au plus tard, Sigefroid ait pu avoir (ainsi que nous le verrons plus loin) des enfants qui moururent en 1033 et en 1046/47, deux de ses fils étant, au surplus, qualifiés, l'un de *juvenis* en 1004, l'autre d'*immaturus juvenis* en 1008. L'objection serait évidemment sérieuse et justifierait à suffisance l'opposition du grand historien, si l'on ne pouvait adopter une autre explication, signalée, il y a trois quarts de siècle déjà, par un généalogiste français, Lainé, et adoptée à nouveau, dans ces derniers temps, par l'érudit historien lorrain, Robert Parisot : il y a eu deux Sigefroid, père et fils (1), et, si l'on peut faire du premier un fils de Wigéric et le fondateur de la maison dite plus tard « de Luxembourg », à la suite de l'acquisition du castel de *Lucilinburhuc* en

(1) On avait déjà, il est vrai, signalé avant Lainé et Parisot l'existence de deux Sigefroid, mais on mentionnait le second simplement parmi les enfants de Sigefroid et de Hedwige, en le considérant comme étant mort sans descendance.

963, c'est le second qui fut, à n'en point douter, le père des frères et sœurs signalés plus haut comme jeunes encore en 1004 et 1008 ou n'étant morts qu'en 1033 et en 1046/47. Ainsi tombe l'objection principale de Vanderkindere et, avec elle, disparaissent les nombreuses difficultés de généalogie ou de chronologie, que comportait l'attribution à un seul et même personnage de toutes les mentions d'un comte Sigefroid rencontrées pendant la seconde moitié du x^e siècle, dans le nord de la Haute-Lorraine et dans le sud des Ardennes (1).

SIGEFROID I^{er} appartenait à une race noble et illustre : les documents le qualifient de *comes de nobili genere natus* (963) et d'*illustris vir* (980); cette dernière appellation est également donnée (en 987) à son fils homonyme.

D'autre part, la Vie de sainte Cunégonde, sa petite-fille, nous apprend qu'elle se rattachait, comme son époux, à une souche impériale : *ex nobilissimo parentum magnorum videlicet Augustorum*.

Un frère de Sigefroid, Adalbéron I^{er}, évêque de Metz, rappelle avec complaisance, dans une charte de 944, que ses parents s'étaient distingués, dans le palais des rois, par le mérite et la sagesse, au premier rang des grands du pays, et l'on rapporte d'un autre de ses frères, Gozlin, qu'il tirait son origine des plus nobles personnages du royaume de Lothaire.

Bien plus, certains auteurs assignent à un troisième frère de Sigefroid, le duc Frédéric, une ascendance royale, et la Vie de Jean de Gorze va même jusqu'à affirmer que les parents d'Adalbéron I^{er}

se rattachaient à des rois l'un et l'autre.

Quoi qu'il en soit, nous devons admettre en tout cas que Sigefroid et ses frères avaient pour père Wigéric, comte du Bidgau en 902 et en 909, qui mourut entre 916 et 919, après avoir été comte palatin de Charles-le-Simple, et pour mère Cunégonde, fille d'Ermentrude, fille elle-même de Louis-le-Bègue.

Mentionné pour la première fois en 943, comme témoin à la donation à l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, par la veuve de son frère Gozlin, de Hünsdorf lez-Lorenzweiler (1), nous ne rencontrons plus son nom que le 31 octobre 959 (2), lors de la confirmation, par l'archevêque de Cologne, d'un échange conclu entre l'abbé de Stavelot-Malmédy et un certain comte Warner : l'abbé recevait le village de Bodeux, dont il avait tenu à s'assurer la propriété (nous apprend la charte) pour éviter le voisinage dangereux du comte Sigefroid, qui n'avait pas ménagé les démarches pour arriver à acquérir lui-même cette localité.

N'ayant pas réussi dans la région de Stavelot, Sigefroid tourna ses regards d'un autre côté : quatre ans après, le 17 avril 963, il acquérait de l'abbaye de Saint-Maximin — en lui cédant en échange des biens à Feulen, dans le comté ardennais de Gislebert (son frère) — le château de Luxembourg (*castellum quod dicitur Lucilinburhuc*) relevant, dans le Methingau, du comté de Godefroid (son neveu).

Un mois après, le 18 mai 963, il figure en tête des fidèles désignés par la veuve de son frère Gozlin, pour garantir la donation du domaine de Frisange, faite par elle à Saint-Maxi-

(1) Ce n'est pas la place, ici, d'examiner en détail les différents systèmes adoptés pour expliquer les origines de la maison de Luxembourg, ni de développer les motifs qui doivent nous faire admettre telle ou telle solution pour certains problèmes particulièrement délicats qui se sont posés à propos des deux Sigefroid. Prenant pour base de mon étude biographique l'existence des deux comtes Sigefroid, qu'une enquête approfondie m'a fait admettre sans hésiter, je me bornerai, en me tenant toujours sur la réserve que commandent l'indigence et le laconisme de nos sources pour le x^e siècle, à relater des deux Sigefroid les faits et gestes qu'une critique sérieuse nous autorise à attribuer à chacun d'eux.

(4) Le texte donne *Sigebertus*, une variante : *Sigefridus* ou *Sigifridus*. Notre comte étant encore, dans une autre circonstance, appelé *Sigebertus* en même temps que *Sigefridus*, nous sommes autorisés à lui attribuer la mention de 943.

(2) Nous n'osons trop faire état de la charte par laquelle la comtesse Eve donne en 980 à l'abbaye Saint-Arnoul devant Metz la *villa* de Lay, en présence du duc Frédéric, du comte Sigefroid et d'autres personnages; cette charte est en effet fautive, mais elle peut avoir été fabriquée d'après un acte authentique, dont la souscription pourrait avoir été reproduite.

min de Trèves. Le 24 février 965, il assiste avec le duc Frédéric (un autre de ses frères), à l'acquisition par l'abbé de Saint-Martin de Metz, du village d'Oentrangle, près de Thionville, en échange de celui de Removille, dans le Soulossois.

Le 13 février 968, il apparaît de nouveau dans un contrat d'échange, par lequel le monastère de Stavelot aliène seize bonniers de terre, sis dans le comté de Bastogne, à Essingen, sur l'Alzette, *in confinis Sigifridi comitis*.

A cette époque, Sigefroid était comte-abbé de Saint-Willibrord à Echternach : il avait succédé en cette qualité à Gislebert (mort en 939) et à Hermann I^{er} de Souabe (mort en 949). Il fut même le dernier abbé laïque du puissant monastère, car à la diète tenue à Magdebourg le 15 mars 973 il obtint de l'empereur Otton I^{er} que les chanoines réguliers y fussent remplacés par des moines bénédictins, sous la direction de l'abbé Ravanger. Le 1^{er} juin 980 il intervint encore dans une autre charte octroyée à l'abbaye par Otton II.

En 981, il est mentionné parmi les grands vassaux lotharingiens, laïques et ecclésiastiques, qui avaient à fournir des contingents ou même à les conduire en Italie, au secours de l'empereur : après les marquis Godefroid (d'Eenham) et Arnoul (de Valenciennes), taxés ensemble à quarante hommes cuirassés, et avant l'abbé de Prüm, imposé pour le même nombre, est cité le fils du comte Siccon (= Sigefroid), qui devait en amener trente avec lui. Cet effectif nous renseigne sur l'importance prise dès lors par notre comte, car le duc de Lorraine, Charles, n'avait que vingt cuirasses à envoyer, avec Boson ; l'évêque de Cambrai, douze ; l'évêque de Toul, vingt.

D'ailleurs, Sigefroid I^{er} occupait alors une situation prépondérante, spécialement dans le Bidgau, où son père avait déjà exercé les fonctions comtales, et une donation de l'archevêque de Trèves à Saint-Paulin nous le montre détenant en 981 l'avouerie de la puissante abbaye de Saint-Maximin. L'année suivante,

c'est dans la Mosellane que nous le rencontrons : le 26 septembre 982, l'abbaye de Gorze reçoit entre autres biens, Morlange et Leiserhof, localités sises (près de Thionville) *in pago Mosalgowe vocato et in comitatu Sigifridi comitis*.

Du côté de Verdun, Sigefroid avait conservé une influence considérable, héritée de son père Wigéric, et il semble bien avoir été comte de la ville épiscopale avant Godefroid l'Ancien, son neveu, investi de ces fonctions en 963 (966?) et en 967. Il eut même avec l'évêque Wicfrid (consacré en 950) des démêlés assez vifs pour que le prélat en arrivât, à la suite de circonstances restées obscures, à s'emparer du château de Luxembourg. Mal lui en prit : le comte Sigefroid le surprit une nuit, hors de Verdun, à Vandresel, près de Sivry, et le fit prisonnier, en lui tuant un neveu. L'audace était grande, et elle valut au Luxembourgeois l'excommunication ; aussi, dut-il relâcher son prisonnier, et ne reçut-il l'absolution que moyennant une forte amende : la somme qu'il eut à fournir était même telle qu'elle permit à l'évêque, disent les chroniqueurs, d'orner sa cathédrale de couronnes (en métal, sans doute) tellement serrées que si l'on touchait la première toutes bougeaient jusqu'à la dernière. Le coup de main de Vandresel doit se placer à la fin de l'année 983 ou peu après, en tout cas avant le 31 août 984, jour du décès de Wicfrid.

C'est à Verdun encore que nous retrouvons Sigefroid en 984, mêlé de près aux luttes provoquées par la mort prématurée, de l'empereur Otton II, arrivée à Rome le 7 décembre 983.

Les menées de Henri-le-Querelleur, duc destitué de Bavière, qui cherchait à partager le pouvoir avec Otton III, âgé seulement de trois ans, ou même à supplanter complètement le petit prince, lui suscitèrent de nombreux adversaires en Allemagne, en Lorraine et jusqu'en France : le roi Lothaire, en effet, à la fois cousin et oncle maternel d'Otton III, mais mû certainement par quelque arrière-pensée intéressée, protesta contre l'attitude de Henri.

En Lorraine, tous les prélats, sauf l'évêque de Metz, et la grande majorité sinon la totalité des seigneurs laïcs restèrent fidèles à Otton III, seul héritier légitime du trône. Ce fut, en particulier, le cas de Charles, duc de Basse-Lorraine, — de Thierrî, duc de Haute-Lorraine, — de la duchesse Béatrice, mère de Thierrî et veuve de Frédéric, le frère de Sigefroid, — du comte de Verdun, Godefroid, — de notre comte Sigefroid lui-même.

Vers le mois d'octobre 984, grâce à l'intervention de Béatrice, Henri et les siens firent leur soumission, mais la tranquillité ne se rétablit pas pour cela : l'ex-duc de Bavière se repentit bientôt de s'être soumis, tandis que Lothaire modifiait son attitude, trouvant sans doute que son rôle de protecteur d'Otton III ne lui rapportait pas suffisamment d'avantages. Les deux mécontents s'abouchèrent et décidèrent de se réunir le 1^{er} février 985 à Brisach-sur-le-Rhin.

Malheureusement pour eux, leurs intrigues et leurs négociations ne purent rester secrètes : l'archevêque de Reims, Adalbéron (fils de Gozlin et neveu de Sigefroid), et son secrétaire, le célèbre Gerbert, tout dévoués à la dynastie saxonne, en eurent vent : ils se hâtèrent de les faire connaître à l'impératrice Adélaïde, la grand'mère d'Otton. Gerbert se mit également en rapports avec le frère de la duchesse Béatrice, Hugues Capet, dès lors puissant en France ; dans une lettre adressée à l'évêque de Verdun, vers le 1^{er} décembre 984, il fait allusion à un traité conclu entre Otton II et Hugues : l'empereur mourant, dit-il, avait fait savoir par son favori, le fils de Sigefroid (*per dilectissimum sibi filium Sigefridi*) qu'il désirait vivement le renouvellement de ce traité.

Sigefroid figurait donc, avec son fils, parmi les plus fidèles soutiens de la maison de Saxe, et cette attitude allait s'affirmer au cours des événements qui se déroulèrent au commencement de l'année suivante.

L'entrevue de Brisach ne put avoir

lieu, grâce aux mesures prises par l'impératrice, mais bien qu'abandonné à ses propres forces, Lothaire ne renonça pas à ses projets ; il se décida à renouveler une entreprise manquée sept ans auparavant : la conquête de la Lorraine. Sans s'inquiéter de son plus puissant vassal, en même temps son plus redoutable ennemi, Hugues, comte de Paris et duc de France, il s'assura les services des comtes Eudes de Blois et Herbert de Troyes, et vint brusquement mettre le siège devant Verdun, l'une des villes lorraines les plus proches de la frontière. Le coup de main réussit, et la garnison de la ville, non préparée à cette surprise, capitula.

Seulement au lieu de poursuivre ses avantages et de tenter la conquête de toute la Lorraine, Lothaire retourna en France, ne se sentant sans doute pas assez soutenu en Mosellane pour y pénétrer. Le roi parti, les Lorrains prirent l'offensive, et le duc Thierrî, son oncle Sigefroid, son cousin germain, le comte Godefroid de Verdun, le comte Gozelon (de Bastogne) et d'autres seigneurs vinrent à leur tour attaquer Verdun, dont ils purent s'emparer par un coup de main. Ils n'en restèrent pas longtemps maîtres. Bien qu'ils eussent mis la place en état de défense, ils ne purent résister au roi Lothaire, accouru de Laon avec de nouvelles troupes, et durent se rendre à la fin de mars 985 ou bien peu avant.

S'il épargna les Verdunois, le roi emmena les seigneurs lorrains en captivité, les confiant pour la plupart à la garde de ses vassaux. Se réservant, semble-t-il, le duc de Mosellane, il remit Godefroid de Verdun et son fils Frédéric, ainsi que son oncle paternel Sigefroid, aux comtes Eudes et Herbert qui les firent enfermer dans un donjon des bords de la Marne. Godefroid et Sigefroid ne perdirent pas courage, et, Gerbert étant parvenu à les approcher le 31 mars, ils le chargèrent d'écrire à leurs compagnes, à leurs enfants, à leurs amis, de persévérer dans leur fidélité à l'empereur et aux siens, sans s'inquiéter d'une attaque ennemie. Les lettres dans

lesquelles Gerbert s'acquitta de sa mission nous ont été conservées, entre autres celle adressée à Sigefroid, fils de notre comte. Cette lettre est intéressante en ce qu'elle nous montre combien le dévouement du père et du fils était apprécié par la régente de l'empire et parce qu'elle nous apprend que Sigefroid II devait se trouver alors à la cour impériale, mêlé de près aux négociations nécessitées par la défense de l'empire. Gerbert demande à son correspondant de lui transmettre tout ce que l'impératrice ou lui auraient à communiquer aux captifs; il attire en même temps son attention sur l'urgence qu'il y a, pour parer aux coups des Français, de se concilier l'amitié du duc Hugues.

Cependant, maître de Verdun pour la seconde fois, Lothaire s'en tint là, en partie arrêté, semble-t-il, par le peu de soutien qu'il rencontrait chez ses propres sujets; il ne pouvait compter sur l'assistance de Hugues Capet, et la fidélité d'Adalbéron, le puissant archevêque de Reims, était plus que douteuse. Heureusement pour lui, on faisait peu de chose, en Allemagne et en Lorraine, pour reprendre Verdun et pour obtenir la libération des captifs; aussi bien, les difficultés intérieures étaient-elles grandes dans ces deux pays, plus particulièrement dans la Mosellane, privée de ses principaux chefs. Pourtant, décidée à tout tenter pour obtenir la libération de son fils Thierry, Béatrice, constatant l'inutilité des négociations entamées directement avec Lothaire, voulut rendre le roi plus accommodant, en provoquant l'hostilité ouverte de son frère Hugues Capet, resté neutre jusqu'alors.

Les instances de la duchesse, à laquelle s'était sans doute joint Gerbert, furent couronnées de succès, car le duc de France réunit au commencement de mai une armée de six cents hommes. Le résultat ne se fit point attendre, et le 11 mai un des prisonniers, Gozelon (comte de Bastogne) fut mis en liberté, en promettant de livrer un otage et de régler sa conduite sur celle de Sigefroid

froid et de Godefroid. Les Français espéraient, sans doute, que la perspective de la liberté amènerait ceux-ci à quelque concession importante. Vain espoir, déclare Gerbert dans une lettre de la fin de mai ou du mois de juin : en effet, Sigefroid et Godefroid, ainsi que Thierry, restèrent en captivité un certain temps encore.

Le duc ne fut libéré que le 18 juin, et ce n'est qu'après cette date que Sigefroid vit s'ouvrir pour lui les portes de la prison. *Sigifridus comes ad sua rediit*, écrit Gerbert à la mère d'Otton III, à la fin de juin ou au commencement de juillet 985; les conditions de la libération ne nous sont pas connues.

Quant à Godefroid, il ne put accepter les conditions par trop dures qui lui étaient faites par les comtes Eudes et Herbert, et il resta prisonnier jusqu'au 17 juin 987 : c'est même cette longue détention de deux ans et quatre mois qui lui valut, on le sait, son surnom de Captif. Rentré chez lui, Sigefroid ne vécut plus longtemps. Usé sans doute par la guerre et par son emprisonnement, il dut mourir avant le 5 novembre 987, car c'est à la demande de son fils et de sa bru que l'église castrale de Luxembourg fut consacrée ce jour. D'ailleurs, Sigefroid devait avoir atteint un âge assez avancé, 67 ans au moins, puisque son père était mort en 919 au plus tard.

C'est à un 15 août que doit se placer son décès, comme l'indique la mention suivante du premier nécrologe de Saint-Maximin : *XVIII kl. sept. o(biit) Sigifridus comes qui dedit isti ecclesie Mersche cum appendiciis suis*. Il a donc dû mourir le 15 août des années 985, 986 ou 987.

Les données réunies sur Sigefroid Ier nous montrent en lui un personnage important, qui sut par une politique habile élever la situation, déjà si éminente, qu'il devait à la naissance. Issu de la puissante maison de Verdun, il sut, tout en conservant une influence considérable dans le Verdunois, accroître notablement ses biens du côté de la Moselle et de la Sûre. Mais c'est avant tout dans le Bidgau qu'il occupait une

position particulièrement en vue car il y avait hérité des possessions étendues de son père, qui y avait été comte au début du x^e siècle. Ce *pagus*, en effet, l'un des plus vastes de la Lotharingie, s'étendant sur les deux rives de la Moselle, comprenait la cité archiépiscopale de Trèves et les abbayes de Saint-Maximin, de Prüm et d'Echternach. Or, Sigefroid I^{er} fut le protecteur de deux de ces puissants monastères. Il succéda comme comte-abbé de Saint-Willibrord à Hermann I^{er} de Souabe (mort en 949), fut le dernier chef laïque de l'abbaye et fit installer à Echternach, en mars 973, des chanoines réguliers; en 980, il fait encore octroyer à Saint-Willibrord un diplôme impérial. En 981, d'autre part, nous l'avons vu, il détenait l'avouerie de l'abbaye de Saint-Maximin, à laquelle il donna des biens à Mersch.

Dès avant 959, ses possessions s'étant considérablement étendues du côté de l'Ardenne, nous le voyons préoccupé d'acquérir un château-fort dans ces parages. N'ayant pas réussi à Bodeux, il se rejette sur le Methingau, alors aux mains de son neveu Godefroid, et parvient à y prendre pied en avril 963, grâce à l'acquisition de la vieille redoute romaine de *Lucilinburhuc*. Ce n'était qu'un château en ruines; mais, assis sur un roc imprenable, il se prêtait à merveille aux desseins ambitieux de notre comte. Tout le territoire commandé par la forteresse, la vallée entière de l'Alzette, passa bientôt de Godefroid au châtelain de Luxembourg: en février 968, son comté touchait à Essingen, au nord de Mersch.

Au sud, Sigefroid s'étendait jusqu'à son comté mosellan, où deux chartes de 965 et 982 nous le montrent exerçant les fonctions comtales dans la région de Thiouville.

Sa femme, dont nous ignorons le nom, vivait encore au commencement de 985.

On ne lui connaît pas d'autre fils que Sigefroid II déjà mentionné à diverses reprises et sur lequel nous allons revenir. Il faut peut-être lui attribuer aussi

une fille, Judith ou Jutta, car un des fils de Sigefroid II, Adalbéron, le prévôt de Saint-Paulin de Trèves, appelle respectivement dans son testament (1036) oncle maternel (*avunculus*) et tante paternelle (*amita*) Adalbert, marquis et duc de Lorraine, et sa femme Judith; malheureusement, ce testament ne nous est connu que par trois versions non authentiques, bien que le fond puisse en être accepté. Adalbert, originaire du Nordgau alsacien et issu de Luitgarde, fille de Wigéric, succéda, après 1020, à son frère Gérard, comme comte de Metz; avec Judith, il possédait de grands biens dans le Saargau, où nous rencontrerons aussi Sigefroid II, et il fonda avec elle l'abbaye de Bouzonville.

SIGEFROID II, surnommé *Kunuz* (sans doute du nom familial et abrégatif de sa grand'mère Cunégonde), apparaît pour la première fois le 17 septembre 964, jour où *Sigefridus. comes indignus* conclut un contrat si précaire avec l'archevêque de Trèves.

Ayant cédé au prélat des biens sis à Leuken-Saint-Ouen (Ober Leuken, sans doute) dans le Saargau, au comté de Bidgau, Sigefroid reçoit de l'archevêque dans le même pays une montagne dite *Sarburgh*, précédemment *Churbeium*, sur la Sarre (1). Avec lui figurent comme bénéficiaires du contrat sa femme Hedwige et leur fils Henri. Marié sans doute depuis quelques années seulement, Sigefroid aura tenu à posséder personnellement un « burg » où il pût s'installer en dehors du château de Luxembourg, du vivant de son père: la supposition est d'autant plus plausible que Sarrebourg ne devait rester en la possession de Sigefroid, de sa femme et de leur fils, que leur vie durant; le château arriva toutefois, par la suite, aux mains d'Adalbéron de Trèves, un autre fils de Sigefroid.

En 965, Sigefroid (non qualifié de

(1) Il s'agit ici de Sarrebourg au nord-est de Remich. Vanderkindere, qui appelle la localité *Saarburg im Rheinland*, termes qui doivent évidemment désigner le Sarrebourg alsacien-lorrain, date la charte, par erreur, de 984 et de 994.

comte) et Hedwige font don à Saint-Willibrord d'Echternach de leurs biens de Monnerich ou Mondercange, au comté de Godefroid, dans le *Methingau*.

Pendant seize ans, nous perdons de vue Sigefroid II, et il nous faut descendre jusqu'en 981 pour le retrouver mêlé, sous le nom de *filius Sicconis comitis*, aux événements qui agitèrent la Lotharingie et l'empire. A la fin de l'année 983, nous l'avons vu, le « fils de Sigefroid » jouissait de la plus grande confiance auprès de l'empereur Otton II mourant, qu'il avait donc accompagné en Italie; en avril 985, il était à la cour impériale, intervenant dans les négociations provoquées par la guerre de Verdun.

Le 5 novembre 987, à sa demande et à celle de son épouse (*royatu illustris viri comitis Sigifridi Deoque devote Hathawaych, ejus conjugis*), l'archevêque de Trèves, Egbert, consacra solennellement l'église du château de Luxembourg. Il faut en conclure que la forteresse, déjà remise en état par Sigefroid I^{er}, devint, à sa mort, le séjour habituel de son fils.

Les années suivantes, Sigefroid II continua à favoriser Echternach : en 992, il y fonde un hôpital et, à son intervention, l'empereur Otton III accorde à l'abbaye (le 3 avril) le droit de monnayer; le 15 mai 993, c'est à sa demande que l'empereur remet le monastère en la possession des églises qui lui avaient été enlevées.

La même année encore, imitant la générosité paternelle, il donne avec Hedwige, à Saint-Maximin, un manse sis à Mersch, dans le comté d'Ardenne administré par son fils Henri.

Enfin, nous le rencontrons encore en octobre 997, en deux occasions : le 17 de ce mois, Otton III approuve le don, fait à l'abbaye d'Echternach par son avoué le comte Sigefroid, du village de Monnerich, dans le *pagus* de Woèvre; le 27, l'empereur donne à un certain Siggon un manse sis à Thionville, dans le comté de Sigefroid.

Ce sont là les dernières mentions que nous rencontrons de Sigefroid II, et sa

mort semble devoir se placer aux environs de l'an 1000. Il est inscrit au 27 octobre dans le nécrologe du chapitre de Bamberg, fondé en 1008 par sa fille Cunégonde et son mari, l'empereur Henri II : *Sifrid comes, pater sancte Kunigundis*. Il figure également, mais au 28 octobre, dans l'obituaire du monastère de Kaufungen, près de Cassel, où Cunégonde prit le voile après la mort de son époux : *Sigefridus Kunuz comes, pater Chunigundis imperatricis, obiit (circa) 998*.

Quant à sa femme Hedwige, citée à ses côtés de septembre 964 à 993, elle mourut un 13 décembre, à ce que nous rapportent les nécrologues de Bamberg et de Kaufungen.

A quelle famille appartenait-elle ? Il n'est guère possible de le dire. A en croire le testament de son fils Adalbéron de Trèves, nous devrions la considérer comme sœur d'Adalbert de Lorraine, puisque le testateur appelle ce dernier son oncle maternel (*avunculus*); seulement, ainsi que nous l'avons dit, nous ne connaissons de ce document que des versions non authentiques et ne pouvons en accepter les données qu'avec une extrême réserve.

Oserons-nous, avec M^r Depoin, identifier Hedwige avec *Hadvidis*, fille de Gislebert, duc de Lorraine (mort en 939), qui épousa en 929 la saxonne Gerberge, fille de Henri l'Oiseleur et sœur d'Otton le Grand ? L'hypothèse est séduisante, bien qu'elle repose sur une base fort fragile. Elle aurait, en tout cas, l'avantage de nous expliquer à la fois les relations étroites qui existèrent entre les deux Sigefroid (particulièrement le second) et la dynastie ottonienne, et certains rapports que l'on constate par la suite entre la Saxe et les enfants et petits-enfants de Sigefroid II.

Quoi qu'il en soit, Hedwige donna à son mari une nombreuse postérité, cinq fils et cinq filles, dont il nous faut donner la liste ici (1), car la plupart d'entre eux jouèrent un rôle important dans l'histoire de la Lotharingie et de

(1) Il n'est pas possible de les classer rigoureusement par ordre de naissance.

l'empire, et leur énumération est nécessaire pour comprendre la succession des comtes dits « de Luxembourg » jusqu'à Gislebert, le fondateur de la maison de Salm.

1. HENRI (HENRI I^{er} comme comte de Luxembourg), déjà mentionné comme cobénéficiaire, dans la charte par laquelle ses parents acquirent le château de Sarrebourg, en septembre 964, prit en mains, du vivant de son père, l'administration du comté d'Ardenne : lorsque Sigefroid II donna, en 993, à l'abbaye de Saint-Maximin, des biens situés à Mersch, il mentionna cette dernière localité comme sise *in comitatu Ardennensi, regimini filii nostri Heinrici comitis subjacenti*.

Dès 996, également, Henri exerçait l'avouerie de Saint-Maximin, charge à laquelle il ajouta quelques années après celle de duc de Bavière : le 21 mars 1004, il reçut à Ratisbonne, du roi Henri II, son beau-frère, la bannière ducale, signe de l'investiture. Il n'en resta pas moins comte du Bidgau, où il avait succédé à son père, mais il s'y fit représenter pendant ses séjours en Bavière.

Malheureusement pour lui, il épousa la cause de ses frères Thierry et Adalbéron, dans une lutte contre le roi, leur beau-frère (lutte à laquelle nous allons faire allusion) : cela lui valut, en avril 1011, la perte de son duché bavarois, dans lequel il fut toutefois réintégré en décembre 1017.

Il nous apparaissait en 1023 comme protecteur de l'abbaye d'Echternach et il mourut, parvenu à une verte vieillesse (*in senectute bona*), le 28 février 1025. Comme il ne laissait pas d'enfants de son épouse, Marie (de Pologne ?), ses terres passèrent à son neveu Henri.

2. GISLEBERT semble avoir été en 996, tout jeune encore, à la tête du comté de Vandrevange, dans le *pagus* de la Moselle. Sa carrière fut fort courte, car il fut tué le 18 mai 1004 à Pavie, alors qu'il accompagnait en Italie son beau-frère Henri II. En rendant compte

de l'émeute où il périt, la Chronique de Thietmar l'appelle *egregius juvenis, Gisilbertus nomine, frater reginae*.

3. FRÉDÉRIC, le continuateur de la lignée, comte dans l'Ardenne septentrionale, mentionné comme avoué de Stavelot en 1004, a laissé peu de traces de son existence. Il prit part à la rébellion de ses frères contre Henri II et mourut en 1019. C'est donc à tort qu'on l'a fait figurer dans la série des comtes de Luxembourg.

Il avait épousé une fille d'Ermentrude de l'Avalgau (fille de Megingaud et de Gerberge) et du comte Richard ; il en eut une nombreuse postérité, dont nous citerons ici :

a. HENRI (II dans la série des comtes luxembourgeois), cité comme comte de Mosellane à partir du 28 janvier 1026, avoué d'Echternach (1031) et de Saint-Maximin (1033), nommé duc de Bavière en 1030 ou 1031, investi de cette charge en 1042, mort le 10 octobre 1047, sans postérité.

b. FRÉDÉRIC, avoué de Stavelot à partir de 1033, duc de Basse-Lorraine depuis 1046 jusqu'à sa mort, arrivée le 28 août 1065. Il ne laissa qu'une fille, Judith, qui épousa Udon, comte d'Arлон, souche des comtes puis ducs de Limbourg.

c. GISLEBERT, dont nous nous occuperons plus loin en sa qualité de fondateur de la maison de Salm, fut seul à continuer la race. A Luxembourg, il succéda à son frère Henri en 1047.

4. THIERRI (pour reprendre l'énumération des fils de Sigefroid II) devint évêque de Metz en 1006, par usurpation. L'évêque Adalbéron II étant mort le 14 décembre 1005, son frère, le duc de Haute-Lorraine, fit attribuer ce siège important à l'un de ses fils encore en bas âge et fit désigner Thierry comme tuteur de l'enfant et administrateur du diocèse de Metz. Dès avant le 14 mai 1006, le Luxembourgeois s'empara de

la dignité épiscopale, fort, sans doute, de sa parenté avec la reine Cunégonde, mais certainement contre le gré du roi. Ses relations avec Henri II s'aggravèrent encore par suite de la rébellion de son frère Adalbéron de Metz, avec lequel il fit cause commune, et il encourut la disgrâce royale jusqu'en avril 1017. Il mourut le 2 mai 1046 ou 1047.

5. ADALBÉRON, prévôt de Saint-Paulin à Trèves, fut élu archevêque après la mort du métropolitain Ludolphe, décédé le 7 avril 1008; il n'était cependant encore qu'à la fleur de l'âge (*immaturus juvenis*). Ce choix ne plut pas au roi, qui désigna un autre prélat, mais fut obligé, Adalbéron lui résistant ouvertement, de venir à Trèves investir, avec une armée, le palais archiépiscopal. Pendant le siège, qui dura six semaines (de septembre à novembre 1008), Henri réunit des évêques, qui consacrèrent son candidat, Maingaud, et excommunièrent Adalbéron.

Réduits par la famine, les assiégés allaient capituler, quand un stratagème de Henri de Bavière, frère du révolté, amena le roi à se retirer. Henri II reconnut par la suite qu'il avait été joué, et, pour punir le traître, il lui enleva le duché de Bavière.

Sur ces entrefaites, Adalbéron avait entraîné dans sa révolte ses trois frères Henri, Thierry et Frédéric; aussi la lutte fut-elle vive et longue, marquée par deux sièges devant Metz, en 1009 et en 1012. En avril 1013, l'évêque Thierry semble réconcilié avec le roi, mais Adalbéron gardait toujours le siège usurpé; ce n'est qu'après la mort de Maingaud, arrivée le 24 décembre 1015, et la nomination d'un nouveau métropolitain, Poppon, homme énergique et puissant, qu'Adalbéron s'inclina et se retira à Saint-Paulin, où il termina paisiblement son existence. Il y vivait encore comme prélat, le 12 novembre 1036, lorsqu'il fit son testament, en présence de trois de ses neveux, Frédéric, Gisbert et Thierry, fils de son frère Frédéric.

6. ERMENTRUDE est mentionnée dans le nécrologe de Kaufungen, à la date du 2 mai, comme sœur de Cunégonde et abbesse.

7. LUITGARDE épousa en 980 Arnoul, fils de Thierry II, comte de la Frise occidentale, de la Zélande et de Gand, auquel il succéda en 988; il fut tué en 993 par les Frisons du Nord laissant pour successeur un fils, Thierry III, sous la tutelle de Luitgarde, encore mentionnée comme administrant la Hollande en 1005. Elle mourut un 13 mai, d'après le nécrologe de Kaufungen.

8. CUNÉGONDE devint vers l'an 1000 la femme de Henri V, duc de Bavière, qui fut proclamé roi de Germanie le 6 juin 1002 et reçut la dignité impériale, avec son épouse, en février 1014, à Rome.

L'empereur Henri II mourut le 13 juillet 1024, à l'âge de 52 ans, sans avoir eu d'enfants de son union avec Cunégonde. Celle-ci se retira alors dans l'abbaye de Kaufungen, élevée par elle (1), y mourut le 3 mai 1033, et fut enterrée à Bamberg; elle fut élevée au rang des saintes par un décret d'Innocent III, rendu le 30 décembre 1199 et promulgué par une bulle du 3 avril 1200.

9. EVA épousa son parent le comte Gérard, originaire de l'Alsace du Nord, issu de Luitgarde, fille de Wigéric, seigneur des plus turbulents, avoué de Senones en l'an 1000, probablement comte du Chaumontois, nommé vers 1006 comte épiscopal de Metz, par son beau-frère, l'évêque Thierry. Il prit part à la lutte de ses beaux-frères contre le

(1) Le monastère célébrait les anniversaires de son père Sigefroid Kunuz, de sa mère Hedwige, de ses frères Henri, Thierry et Gisbert, de ses sœurs Ermentrude et Luitgarde, de son beau-frère Dietmar. Il manque dans cette liste des frères et sœurs de Cunégonde, si intéressante pour la généalogie de sa famille, les noms de ses frères Frédéric et Adalbéron et de sa sœur Eva ou *Abenza*, mais la parenté de ces trois derniers est suffisamment attestée par d'autres sources.

roi Henri II, ainsi qu'à la querelle de Regnier de Hainaut et de Lambert de Louvain contre le duc Godefroid-sans-Lignée. Le 27 août 1017, une rencontre sanglante eut lieu entre les troupes duciales et celles de Gérard, auquel s'était joint Baldéric, comte de Tubalgo et du Hamaland. La victoire resta au duc, et le fils unique de Gérard, Sigefroid, fut fait prisonnier, avec Baldéric; le neveu de l'impératrice, dit l'annaliste Saxon, mourut même des suites des blessures reçues au cours de l'action. Gérard vivait encore en 1020.

L'identité de prénom (*Eca* = *Eoeza* = *Ebeza*) nous autorise à retrouver l'épouse du comte Gérard dans cette *Abenza* citée dans une charte du 18 juin 1040 comme recevant à Moyenvic, en sa qualité d'héritière de sa sœur, l'épouse de l'empereur Henri (II), un domaine sis à Morlange près de Thionville, lui donné par le roi Henri III.

10. Une fille, à laquelle on a, avec quelque vraisemblance, attribué le prénom de *Hedwige*, épousa un certain Dietmar, inscrit dans le nécrologe de Kaufungen, au 29 mars, et en eut *Uota*, la première abbesse du monastère, indiquée dans le même obituaire, au 19 septembre, comme nièce de l'impératrice (*filia sororis Chunigundis*).

L'alliance de Dietmar avec une sœur de Cunégonde est donc bien établie, d'autant plus qu'il eut une autre fille appelée *Chuniza*, certainement d'après le prénom de l'impératrice.

Dietmar est très probablement le comte de ce nom auquel Henri II confia le comté de Folfefeld (dans la région de Bamberg), qui en était le titulaire les 6 mai 1007 et 1^{er} juin 1010, et qui paraît avoir encore vécu en 1023.

LES COMTES DE SALM, forment une branche cadette de la maison de Luxembourg, remontant à Gislebert, fils de Frédéric, avoué de Stavelot (1004) et comte dans l'Ardenne septentrionale, mort en 1019, et petit-fils de Sigefroid II de Luxembourg.

GISLEBERT est mentionné pour la première fois, de façon certaine (1), vers 1035; à l'occasion d'un échange conclu entre les abbayes de Stavelot et de Saint-Maximin: il est intitulé *comes Giselbertus de Salmo*. Dans une ancienne généalogie des comtes de Flandre, écrite — ou plutôt amplifiée — au XIII^e siècle, il figure, d'autre part, comme *Gislebertus comes de Salinis* (lisez *Salmis*). Par contre, il est appelé, dans les *Gesta Treverorum*, *Giselbertus quidam comes de castello Lucelenburc nominato*; dans la vie de Richard, abbé de Saint-Vanne à Verdun, *Gislebertus Luzeburgensis comes*; dans les Annales de Brauweiler, *Gislebertus de Luscelenburch*; dans Albéric de Trois-Fontaines, *Gislebertus comes de Luscelenburch*. Cependant, ce ne sont là que des sources narratives, et ce n'est vraiment qu'à partir des petits-fils de Gislebert, Henri III et Guillaume, que le titre de « comte de Luxembourg » est attesté avec certitude.

Le 10 novembre 1036, Gislebert est mentionné, avec deux de ses frères (*Fridericus comes, ejusque fratres Giselbertus et Theodericus*), dans le testament de son oncle paternel Adalbéron, prévôt de Saint-Paulin; toutefois, nous l'avons dit (plus haut), ce document, dont les rédactions connues ne sont pas authentiques, doit être utilisé avec beaucoup de circonspection.

A la mort de son frère aîné Henri II, mentionné comme avoué de l'abbaye d'Echternach en 1041 et décédé, le 10 octobre 1047, sans laisser de descendance, Gislebert lui succéda dans l'avouerie de Saint-Willibrord: c'est à son intervention (*per manum advocati sui Gisilberti comitis*) que l'abbé transporta à l'empereur Henri, le 30 mars 1050, des biens sis à Spurzem (lez Mayen) et à Winkeln (dans le Rheingau).

Nous le rencontrons encore le 30 juin 1056 dans le règlement d'avouerie

(1) On peut toutefois lui attribuer avec beaucoup de vraisemblance les mentions d'un comte Gislebert rencontrées dans deux chartes tréviroises de 1029 et 1030, ainsi que dans la charte d'une donation faite vers 1030-1040, au monastère de Saint-Vanne de Verdun, par la veuve du comte Louis (de Chiny), mort en 1025.

octroyé par l'empereur à l'abbaye de Saint-Maximin : en tête des témoins figurent les comtes Gislebert et Herman. Il dut mourir peu de temps après, car c'est en 1056 qu'il est cité pour la dernière fois; on peut, semble-t-il, placer son décès à un 14 août, jour où l'obituaire de Saint-Maximin célèbre la mémoire d'un comte Gislebert, donateur de Schwebsingen et de *Leeneniche*.

De ce qui précède, nous pouvons conclure que Gislebert, apanagé dans la région de Salm du vivant de son frère aîné, hérita de ce dernier les avoueries d'Echternach et de Saint-Maximin, avec Luxembourg et le Bidgau.

D'une épouse dont nous ignorons le nom, Gislebert laissa trois enfants au moins : 1° Conrad, qui lui succéda à Luxembourg (où il apparaît à partir de 1059); 2° Herman, qui posséda Salm et dont la biographie va suivre; 3° une fille, dont le prénom nous est inconnu et qui fut la mère de deux frères, Thiéri et *Dedi*, mariés dans le diocèse de Magdebourg.

HERMAN I^{er} n'a pas laissé de traces dans les annales de son pays d'origine, et tout ce que l'on sait de lui se rapporte au rôle qu'il joua dans la querelle des investitures, à la suite de son élection comme roi, opposé à Henri IV en août 1081. Avant cette époque, ses faits et gestes sont restés dans l'ombre la plus épaisse; tout au plus, peut-on conjecturer qu'il apparaît après son père, sous la simple désignation de *Gisilbertus*, *Herimannus*, ... *comites*, dans le règlement d'avouerie de Saint-Maximin, en juin 1056. C'est avec hésitation, également, qu'on l'a reconnu dans le *comes Hermannus*, cité comme témoin, en 1067, à la donation de l'abbaye d'Ulbeck, faite par l'évêque de Liège, Théoduin, à l'église de Huy.

On pourrait encore, sans invraisemblance, l'identifier avec le *Hermannus comes*, intervenant, après le comte Folmar (de Metz), dans un diplôme de 1069, relatif à l'abbaye de Saint-Trond, et avec un comte du même nom, men-

tionné en 1071, après le comte Ulric (d'Ahr), dans une charte de l'archevêque de Trèves Udon, en faveur de Saint-Siméon.

Malgré l'incertitude où nous sommes relativement aux débuts de sa carrière, sa filiation ne présente pas le moindre doute : les *Annales Brunnoilaresnes* en font le fils de Gislebert de Luxembourg; la *Casuum S. Galli continuatio II* l'appelle Herman de Luxembourg; les *Annales Yburgenses* lui donnent le titre de comte de Luxembourg; Marianus Scottus et Bernold de Constance nous parlent de lui comme d'un frère de Conrad (de Luxembourg).

Chose curieuse, aucun texte ne nous montre Herman en possession du pays de Salm, mais la moindre hésitation ne peut subsister à cet égard. Nous savons, en effet, qu'il était fils de Gislebert, comte de Salm; d'autre part, nous le verrons plus loin, les Annales de Disibodenberg lez-Mayence lui attribuent pour fils le palatin Otton, comte de Rheineck, indiqué dans plusieurs chartes comme frère du comte Herman (II) de Salm. Il nous faut donc bien inscrire l'anti-roi Herman dans la série des comtes de Salm, entre Gislebert, son père, et Herman (II), son fils.

Les nombreuses chroniques nous renseignant sur son élévation au trône de Germanie ne sont pas toutes également précises à propos de son origine, et nous ne signalerons ici, en dehors des indications reproduites plus haut, que ce qu'en disent la chronique du monastère de Petershausen et Ekkehard. La chronique rattache Herman au château de Gleiberg, en Franconie, près de Giesen-sur-la-Lahn (*Herimannus; genere Francus de Gleiberg, vir nobilis, decorus, strenuus et idoneus*) : cette assertion est des plus intéressante par les rapprochements qu'elle autorise, mais l'examen des rapports étroits qui unissaient Gleiberg à la maison de Luxembourg n'entre pas dans le cadre de cette notice. Quant à Ekkehard, il se plaît à insister sur la puissance et la noblesse de Herman, que personne, dans son pays, c'est-à-dire la Lorraine ou la Germanie,

ne pouvait égaler pour l'importance des troupes et des richesses.

Ajoutons encore que Herman avait un surnom : *Knoblauch*, c'est-à-dire *Ail*, que les *Annales de Pölten* expliquent par l'abondance de cette plante dans le pays où se fit l'élection royale.

Les circonstances qui amenèrent Herman à se faire nommer roi de Germanie ne nous sont pas connues. Était-ce pure ambition ou bien devons-nous y voir l'effet d'une inimitié personnelle pour l'empereur Henri IV, ou encore d'une querelle de familles? Il est bien difficile de le dire, d'autant plus que le frère de Herman, Conrad de Luxembourg, resta toujours parmi les plus fidèles soutiens de l'empereur; il semble bien, en tout cas, que Herman ait été entraîné dans la lutte par l'évêque de Metz, Herman, un des plus fougueux partisans du pape Grégoire. Quoi qu'il en soit, ce sont ses attaches avec Gleiberg et la Franconie qui auront certainement donné au comte de Salm quelque influence auprès des Saxons et des Souabes qui l'élirent, en août 1081, à Ochsenfurt (près de Würzburg), pour remplacer l'anti-roi Rodolphe de Souabe; c'est avant tout l'appui du duc Welfe qui lui valut l'honneur périlleux de prendre la direction des hostilités contre les impérialistes.

Immédiatement, le nouveau roi dut entamer la lutte. Dès le 11 août, il rencontra Frédéric de Souabe et les partisans de Henri à Höchstädt, sur le Danube, et leur infligea une défaite. Wantant poursuivre ses avantages, il alla assiéger Ulm, mais ne parvint pas à prendre la ville. Tandis que ses ennemis mettaient tout en œuvre pour contre-carrer ses desseins, allant jusqu'à offrir la royauté au duc Otton (de Bavière), il gagna la Saxe et fut reçu en triomphe à Goslar, où l'archevêque de Mayence l'oignit solennellement et le couronna, le 26 décembre 1081.

Les alternatives qui marquent les débuts de son règne se retrouvent dans toute la carrière de Herman et les sept années qui séparent son élection de sa mort ne furent qu'une succession de

triumphes passagers et de revers cruels. Après avoir, au commencement de l'année 1082, dirigé une expédition en Westphalie, où il porta la dévastation, il voulut, ayant appris la misérable situation du pape, se porter à son secours, et se prépara à descendre en Italie. Il en fut toutefois détourné par la mort d'Otton de Nordheim, qui l'appela de Souabe en Saxe; ce fut pour y rester plusieurs années, absolument impuissant, livré au bon vouloir de ses partisans, des évêques spécialement, au milieu d'une anarchie générale. Cependant l'empereur Henri IV, ayant pris Rome, revint d'Italie au cours de l'été 1084 et remporta de grands succès; dès lors, l'étoile de Herman pâlit, même en Saxe, et sa chute s'annonce. Tandis qu'il célébrait la Noël à Goslar, de nombreux partisans entouraient Henri à Cologne. Des négociations s'ouvrirent en janvier 1085, à Gerstungen, en Thuringe, entre les évêques des deux partis, mais elles échouèrent : les hostilités auraient recommencé de suite si une paix-Dieu n'avait pas amené une trêve, de la Septuagésime à l'Octave de la Pentecôte.

Le jour de Pâques (20 avril 1085), Herman célébra la fête à Quedlinbourg, où le légat du pape avait convoqué pour la semaine sainte un synode général; les archevêques, évêques et abbés restés fidèles à Grégoire s'y étaient assemblés et Herman assista à leur réunion, avec ses princes. Ce furent là les derniers beaux jours de son règne, car les Saxons se détournèrent bientôt de lui : ceux-là même qui avaient le plus combattu Henri envoyèrent des messagers à celui-ci et l'appellèrent vers eux.

En été, Henri traversa la Saxe en triomphateur et fut reçu à Magdebourg avec les honneurs royaux, tandis que Herman fuyait jusqu'en Danemark avec l'archevêque Hartwig et l'évêque de Halberstadt. Ce ne fut toutefois pas pour longtemps, car la défection d'Ekbert de Misnie obligea peu après l'empereur à la retraite, et Herman put revenir du Danemark avec ses deux compagnons. La chance parut un moment tourner une nouvelle fois, et

Herman, soutenu par Welfe et Ekbert, parvint à arrêter l'invasion en Saxe des troupes impériales, infligeant à Henri une défaite à Bleichfeld près de Wurzburg, le 11 août 1086, cinq ans, jour pour jour, après sa victoire de Hoechstædt.

La lutte continua encore quelque temps, avec des péripéties diverses, mais la fortune ne sourit désormais plus à Herman ; abandonné par les seigneurs saxons, qui ne lui ménagèrent pas les avanies, privé des ressources indispensables à la dignité royale, voyant son pouvoir méconnu par les évêques mêmes qui l'avaient le plus soutenu, l'anti-roi se retira en Souabe. A la Noël 1086, il était de nouveau en Saxe, où il continua de traîner une existence misérable, paré d'un vain titre de roi, réduit à assister à la défection successive de ses anciens partisans, Ekbert et les évêques, voyant son plus fidèle adhérent, l'évêque de Halberstadt, Bourchard, tué, le 11 avril 1088, par les bourgeois de Goslar. Finalement, il dut abandonner la partie ; il se retira dans sa patrie, au cours de l'année 1088. D'aucuns prétendent qu'il renonça à la dignité royale et reçut de Henri l'autorisation de retourner dans son pays, mais cela n'est pas certain. A en croire un biographe de l'empereur, Herman se réfugia auprès de l'évêque de Metz, aux dépens duquel il aurait été trop heureux de pouvoir vivre, mais il n'y a là, sans doute, que partialité de panégyriste.

Quoi qu'il en soit, la fin de Herman est entourée de mystère. On peut toutefois admettre qu'il fut tué le jeudi 28 septembre 1088, alors que, par une feinte destinée à éprouver la vigilance et le courage de ses fidèles, il tentait de pénétrer par surprise, en ennemi, dans son propre château de Limbourg-sur-la-Lahn.

Nous n'avons aucune donnée précise sur la femme de Herman ; elle lui était cependant unie par des liens de parenté, si bien qu'au concile tenu à Quedlinbourg, en avril 1085, l'évêque d'Ostie voulut prononcer le divorce du roi. Bien que celui-ci, présent à l'assemblée, se

fût déclaré prêt à se soumettre à la décision que le concile prendrait au sujet de son mariage, les évêques refusèrent d'entendre la cause, introduite inopportunément. Avec beaucoup de vraisemblance, on a identifié avec l'épouse de Herman cette *domina Irmindrat de Salmana* qui, sur la fin de sa vie, fit un échange avec l'archevêque de Trèves Egilbert (consacré en 1084) ; avant l'année 1098, ce dernier donna à l'abbaye de Saint-Siméon de Trèves les biens qu'il avait ainsi acquis d'Ermentrude dans le Bidgau, près de Bitbourg et de Wittich. La situation de ces biens, jointe à la circonstance qu'en 1144 le fils de Herman, Otton de Rheineck, qualifié de cousins (*consanguinei*) Otton et Ulric d'Ahr, autorise l'hypothèse qu'Ermentrude se rattachait aux comtes d'Ahr.

Quoi qu'il en soit, Herman I^{er} laissa, au moins, deux fils : Herman II, dont nous nous occuperons plus loin, et Otton, qui joua un rôle important au pays rhénan dans la première moitié du XII^e siècle. Ayant en effet épousé Gertrude de Nordheim, fille de Henri le Gros et veuve, depuis le 9 mars 1113, de Sigefroid d'Orlamunde, comte palatin du Rhin, il s'établit dans cette dernière région et y acquit une situation prépondérante. Il devait déjà être marié en 1121, année où l'empereur doit s'être emparé d'un château qu'il avait élevé à Treis, sur la Moselle, entre Cochem et Coblenze ; par la suite, il s'installa à Rheineck, près de Breisig, sur la rive gauche du fleuve, entre Remagen et Andernach. Encore appelé *Otto de Salmena* en 1125, il s'intitule à partir de janvier 1129 *comes Otto de Rinege* (*Rinecke, Rinekke*) (1). Le 1^{er} août 1126,

(1) Sa filiation ne fait cependant l'objet d'aucun doute : *ipsius (regis Hermannii) filius extat Otto palatinus comes de Rinecke*, lisons-nous dans les Annales de Disibodenberg ; d'autre part, divers documents le citent d'octobre 1104 à 1135 avec son frère le comte Herman (II) de Salm, et son fils Otton est qualifié en 1146, dans les Grandes Annales de Cologne, de cousin germain du côté paternel (*patrueilis*) de Herman (III) de Salm. Il ne faut pas confondre, comme on l'a fait quelquefois, Rheineck avec Rineck (dans le Spessart), qui arriva aux comtes de Looz par suite du mariage d'Arnold (1096-1138) avec la fille du burgrave de Mayence.

il est nommé avoué des bénédictins de Nonnenwerth, que l'archevêque de Cologne venait de fonder; le 1^{er} janvier 1134, l'empereur Lothaire III lui confie l'avouerie du monastère de Rolandswerth. A ces titres, il joint bientôt, dès avant octobre 1136, celui de comte palatin du Rhin, fonction qu'il exerçait en même temps que son beau-fils Guillaume, qui la détenait déjà en avril 1125 et la garda jusqu'à sa mort, arrivée le 13 février 1140. C'est qu'aussi les relations d'Otton avec l'empire s'étaient alors améliorées : en 1136 et en 1137, il accompagnait Lothaire III en Italie; cela ne l'empêcha pas de continuer une vieille querelle avec Trèves. Profitant de la présence aux côtés du roi de l'archevêque Albéron, Otton ordonna, d'Italie, aux deux frères de Nantersburg de s'emparer en son nom du château trévirois d'Arras. L'ordre fut exécuté, mais à son retour Albéron ne voulut rentrer dans Trèves qu'après avoir repris Arras et, par surcroît, détruit Nantersburg.

Toute l'existence d'Otton paraît s'être passée en querelles et en luttes de l'espèce; la plus sérieuse fut celle qu'il eut à soutenir, à cause de la dignité de comte palatin du Rhin, contre le comte Herman de Stahleck. En 1144 ou 1145 — en tout cas avant le 30 décembre 1145 — à la suite de circonstances restées obscures, le roi confia les fonctions de comte palatin à Herman de Stahleck, frère du comte Henri de Katzenelnbogen; il en résulta, entre Otton et Herman, une guerre acharnée qui fut fatale au comte de Rheineck. En septembre 1148, il se vit obligé, comme son adversaire s'était emparé de son château de Treis et s'y était fortement retranché, de donner à l'archevêque de Trèves cette forteresse, avec son territoire, lui laissant le soin de les reprendre des mains de Herman. Albéron n'y manqua point, et parvint à se saisir du château sans combat. Cela ne rétablit toutefois pas les affaires d'Otton, qui eut le malheur de perdre son seul fils, étranglé l'année suivante, à Schöneberg, sur les ordres du palatin. Otton ne

survécut pas plus d'un an à son fils : il mourut en 1150. Le 1^{er} décembre de cette année, les fiefs qu'il tenait de l'évêque d'Osnabrück furent remis par celui-ci au comte de Tecklenburg. Sa femme, la comtesse palatine Gertrude, le suivit dans la tombe probablement le 15 février 1151 et fut inhumée au monastère d'Ebrach. Elle lui avait donné deux enfants : Otton (II) et Sophie.

Otton II, cité à partir de février 1143, eut une carrière tout aussi tourmentée que son père. Après avoir eu maille à partir avec les Colonnais, qui le firent prisonnier à Deutz, il soutint son beau-frère, Thierri de Hollande, dans ses luttes contre l'évêque d'Utrecht. En 1146, il envahit le diocèse à diverses reprises, semant partout la dévastation, mais finit par être battu et fait prisonnier par l'évêque. Pour obtenir sa libération d'une prison d'ailleurs très douce, il dut renoncer aux prétentions qu'il avait émises à l'exercice des fonctions de comte épiscopal et promettre de ne plus attaquer désormais l'évêché. Deux années après, il s'engageait à fond dans la lutte de son père contre Herman de Stahleck. Ayant envahi les terres de ce dernier, il fut surpris et jeté dans les cachots du château de Schoeneberg, au nord de Kreuznach; il ne devait pas en sortir vivant, car son vainqueur l'y fit étrangler (1149). Le chroniqueur d'Egmond, outré de ce traitement indigne, trace du malheureux jeune homme un portrait enthousiaste : il vante sa noblesse et sa richesse, s'extasie sur sa beauté admirable (*stature, faciei et totius corporis a plantæ pedis usque ad verticem venustate mirabilis*), célèbre sa force, ses aptitudes guerrières, son courage extraordinaire. Otton ne laissait pas de descendance de son épouse, fille d'Adalbert III de Ballenstedt, dit l'Ours, cousin germain et héritier du comte palatin Guillaume (mort en 1140, fils de Sigefroid de Ballenstedt-Orlamunde).

La fille d'Otton l'ede Rheineck, Sophie, épousa avant 1140 Thierri VI, comte de Hollande, mort en août 1157, fils

de Florent le Gros; elle mourut en 1176, ayant donné à son mari plusieurs fils, dont Florent, son successeur.

HERMAN II, le même sans doute que le *Herimannus, comitis Herimanni filius*, mentionné en 1095 avec son frère Thierrî, apparaît pour la première fois de façon certaine, le 3 octobre 1104, à l'occasion d'une restitution faite au monastère de Stavelot. En 1123, il intervient comme témoin dans une charte du comte de Luxembourg, en faveur de l'abbaye de Munster lez-Luxembourg, et au commencement de l'année suivante il figure parmi les témoins laïcs d'une confirmation de biens faite par l'évêque de Liège aux religieux de Floreffe. Nous relevons encore son nom, le 24 avril 1131, dans une charte donnée par le roi Lothaire à l'abbaye d'Echternach, le 1er juillet 1134, dans un diplôme octroyé par le même à son frère Otton de Rheineck, et en 1135, lors de l'octroi de privilèges accordés à Mayence par l'archevêque Adalbert.

Là se bornent nos renseignements sur l'activité de Herman II dans nos parages; par contre, nous sommes mieux documentés sur ses faits et gestes du côté des Vosges et de la Lorraine. Il y avait, en effet, épousé Agnès, comtesse de Langstein, ou Pierre-Percée, fille de Thierrî, comte de Montbéliard et de Bar, et cette alliance lui valut des possessions importantes, entre autres le comté de Blâmont et l'avouerie des monastères de Senones et de Saint-Sauveur-en-Vosges. Mais investi de cette charge, Herman se livra aux excès habituels, si bien qu'en 1111 l'évêque de Metz — quoique beau-frère de Herman — se vit obligé d'intervenir pour réprimer les vexations subies par les religieux de Senones.

Notre comte mourut en 1135, et en 1138 c'est la comtesse Agnès seule qui confirme les donations faites par ses ancêtres à l'abbaye de Saint-Sauveur. En 1140, avec ses fils Henri et Herman, elle fonde le monastère de Haute-Seille, près de Tanconville, dans le comté de Blâmont; elle vivait encore en 1147.

Elle donna à Herman II de Salm au moins trois enfants : Henri Ier dont nous allons parler; Herman III, cité en 1130 et en 1140 et qui devint, paraît-il, comte de Blâmont, mais mourut sans laisser d'enfants de son épouse Mathilde de Parroy; Thierrî, qui devint abbé de Saint-Paul à Verdun (le deuxième après la réforme de 1131) et qui remplissait encore les fonctions abbatiales en 1156.

HENRI Ier, comte de Salm, n'est que rarement cité dans les documents de notre pays. En 1140, il intervient dans deux chartes octroyées par l'évêque de Metz à l'abbaye de Saint-Trond; en 1141, ayant appris que ses cousins, fils de son oncle maternel Renaud, comte de Bar, alors assiégés dans Bouillon par l'évêque de Liège, Albéron II, étaient malades, il alla trouver le prélat dans son camp, le 18 septembre, et en obtint l'autorisation de visiter les défenseurs du château. En 1153, au mois d'août ou de septembre, Wibald, abbé de Stavelot, lui écrivit pour se plaindre de ce qu'à son retour en son monastère il avait trouvé les possessions abbatiales troublées par les rapines des ministériels et des serfs du comte, qui avaient emporté leur butin dans le château de Salm; la lettre, fort curieuse, nous montre en quelle haute estime les religieux tenaient Henri (1). Celui-ci répondit de façon tout à fait amicale, assurant l'abbé de sa soumission et mettant à sa disposition absolue son château de Salm et tous ses biens, en temps de paix comme en temps de guerre. Vis-à-vis des monastères lorrains, par contre, Henri se montra moins aimable. Il avait à peine succédé à son père comme avoué de Senones, que l'archevêque de Trèves dut intervenir énergiquement pour mettre fin à ses empiétements. Cité à un concile tenu à Metz, il promit de réparer ses torts, et l'excommunication qu'il avait encourue fut levée (1135).

Il devait, d'ailleurs, être d'un naturel

(1) *Nos et fratres nostros personam vestram super omnes principes terre nostre amplectentes et diligentes.*

fort remuant, et il ne resta jamais longtemps en paix avec ses voisins. Vers 1140, l'évêque de Metz dut prendre de vive force son château de Pierre-Percée; en 1152, le pape Eugène III, se vit obligé d'intervenir pour réprimer les excès de Henri, qui s'était emparé du prieuré d'Amance, donné à l'abbaye de Saint-Mihiel, en 1102, par son grand-père maternel, Thierri, comte de Montbéliard et de Bar; en 1154, notre comte faisait la guerre à l'évêque messin, et ce n'est que sur l'intervention de saint Bernard qu'il consentit à faire la paix.

Il mourut entre 1156 et 1163, laissant un fils, Henri, et une fille, Elisa.

HENRI II, mentionné à partir de 1163, n'apparaît pas dans les annales de Salm-en-Ardenne. Il fixa sa résidence en Lorraine, principalement à Blâmont; il avait, d'ailleurs, épousé Joatte ou Judith, sœur du duc Ferri II de Lorraine. Comme ses prédécesseurs, il eut de longs démêlés avec l'abbaye de Senones; ses relations d'avoué à protégés ne furent pas meilleures avec les religieux de Haute-Seille qu'il trouva également moyen de pressurer. Au commencement du XIII^e siècle, il avait définitivement rompu toute attache avec l'Ardenne, car il érigea à cette époque, dans la vallée de la Bruche, sur un terrain appartenant à l'abbaye de Senones, un château auquel il donna le nom de Salm, en souvenir du berceau de sa race : *castellum in Brusca valle... quod Salmis dicitur... quod nomen a quodam castro quod in territorio Ardenne situm est, unde idem comes et predecessores sui orti sunt accepit*. Il fut donc le véritable fondateur de l'illustre famille de Salm-ès-Vosges.

Quant à sa sœur ELISA, elle fonda une seconde dynastie de comtes de Salm-en-Ardenne; elle épousa un frère du comte Sigefroid de Vianden, Frédéric, qui est mentionné avec le titre de comte de Salm de 1163 à 1175, dans divers documents où il intervient simplement comme témoin. Son beau-frère, Henri de Salm, définitivement attiré vers les Vosges et par son mariage et par la

situation prépondérante que lui assurait dans ces parages l'héritage recueilli de sa grand'mère Agnès de Langstein, avait donc, dès lors, abandonné sans esprit de retour le comté patrimonial, d'importance désormais secondaire pour lui. Frédéric de Vianden n'était plus de ce monde, en 1200, année où Elise, qualifiée de comtesse de Vianden, fait une donation pieuse, du consentement de ses enfants.

GUILLAUME I^{er} devait être l'un de ces enfants; il est mentionné comme comte de Salm en 1210, avec son fils Henri. Ce dernier était comte dès le 5 septembre 1214, de sorte que nous pouvons admettre comme ayant quelque fondement de vérité l'assertion du bon Jean d'Outremeuse faisant mourir en 1212, à Ocquier, dans une bataille, un comte de Salm, qu'il appelle toutefois Henri.

Quoi qu'il en soit, HENRI III, mentionné comme comte seulement dans deux chartes de l'année 1214, doit être le père d'un comte homonyme, Henri IV (1), qui apparaît de 1245 à juin 1257, dans un certain nombre de documents dont nous ne retiendrons ici qu'un seul : celui par lequel, le 5 novembre 1248, il reprit en fief et hommage lige du comte Henri de Luxembourg, le château de Salm et sa châtellenie, avec toutes les appendances et tous les alleux y appartenant; la forteresse et la terre de Salm devaient toujours rester ouverts au suzerain et le fief relever à jamais du comté de Luxembourg.

Henri épousa, avant 1246, Clémence de Rozoy, fille de Roger, seigneur de Rozoy-sur-Serre et d'Alice d'Avesnes, qui lui apporta une dot fort importante, entre autres les seigneuries de Montcornet-en-Thiérache et de Montloué (dans l'Aisne), et qui hérita par la suite, du chef de son frère Roger, du tiers des château et terre de Chaumont-en-Porcéan. Clémence, déjà veuve avant le 22 juillet 1259, mourut longtemps

(1) On pourrait aussi, avec moins de vraisemblance à cause de l'écart des dates, confondre en un seul personnage ces deux Henri.

après son mari, car elle vivait encore en mars 1285.

Leur fils, GUILLAUME II, intervient d'abord, à partir de janvier 1260, dans une série d'arrangements relatifs à Briedel sur la Moselle. Le 9 juin 1265, il renonça à toutes les prétentions qu'il élevait sur les biens acquis à Briedel, de l'abbaye de Saint-Trond, par le monastère de Himmerode. Quelques années plus tard, il prit part à la guerre dite « de la Vache de Ciney », qui éclata en avril 1276 entre l'évêque de Liège, d'une part, les comtes de Namur et de Luxembourg et le sire de Durbuy, d'autre part, à la suite de l'inféodation, au comte de Namur, de la terre et du château de Goesnes, franc-allen liégeois. Les hostilités, marquées par les actes de violence, les pillages et les incendies habituels, furent interrompues par diverses trêves; le comte de Salm fut exclu d'une semblable suspension d'armes, accordée à l'évêque, le 4 août 1276, par les alliés. A la même époque, Guillaume fut encore mêlé à une autre querelle, car le 7 avril 1277 il scellait le traité d'alliance conclu entre l'évêque de Paderborn, Henri, landgrave de Hesse, et de nombreux autres personnages, contre l'archevêque Sigefroid de Cologne.

Notre comte, décidément fort combattif, se vit, un peu plus tard, entraîné dans les querelles provoquées par la cession du Limbourg en 1282, et qui se terminèrent par la sanglante bataille de Woeringen. C'est ainsi qu'il se trouvait dans les rangs des alliés de Renaud de Gueldre, quand celui-ci faillit en venir aux mains, à la fin de l'année 1283, avec le duc de Brabant; les forces ennemies étaient déjà rangées en bataille, à Galoppe, lorsque des Frères Mineurs parvinrent à éviter le choc et amenèrent les adversaires à soumettre leur différend à l'arbitrage du comte de Flandre. Nous ignorons si Guillaume II prit part à la bataille de Woeringen, bien que le 15 juin 1288, dix jours après ce combat, nous le voyions garantir à la ville de Cologne que deux des belligérants, observant la paix jurée, n'entre-

prendront rien contre elle, ni contre le duc de Brabant, ni contre les comtes de Berg, de Juliers et de la Marck, à raison de la bataille.

Encore cité le 4 août 1289, Guillaume II, surnommé le Doux, mourut peu de temps après, avant octobre 1290, et fut inhumé au monastère de Himmerode.

Son épouse, Richarde, comtesse de Juliers (citée avec lui à partir du 9 juin 1265) lui avait donné au moins deux fils, dont l'aîné est cité déjà, sous le nom de Guillaume (III), en mai 1288.

GUILLAUME III est mentionné comme comte du 1^{er} juillet 1292 au 22 mai 1295. Il épousa Catherine, fille de Gérard, seigneur de Prouvy, et d'Ide, comtesse de Ghisnes, qui lui apporta la terre de Prouvy, soumise au vasselage du comté de Hainaut. Nous ne pouvons dire avec certitude s'il laissa un fils, mais il eut en tout cas une fille, Isabelle, qui transmit Prouvy — ainsi que Chéry-en-Thiérache, provenant, sans doute de Clémence de Rozoy — à la famille de Choiseul, par son mariage avec Renier III de Choiseul, seigneur d'Aigremont et de Fresnoy.

HENRI V, mentionné le 8 février 1296 sous la simple appellation de « Henris de Sames », succéda à cette époque à Guillaume III, puisque c'est avec les qualifications de chevalier, sire et comte de Salm qu'il déclare, en décembre 1297, être entré dans l'hommage du comté de Hainaut pour les maison, comté et appartenances de Salm. Quels étaient les liens de parenté qui l'unissaient à son prédécesseur? Était-il son fils, ou son frère puîné? La rareté des documents que nous connaissons pour les comtes de Salm-en-Ardenne à cette époque ne nous permet pas d'élucider la question avec certitude, mais nous voyons plutôt en lui un fils de Guillaume III. Quoi qu'il en soit, c'est à lui que l'on peut attribuer la frappe du demi gros à l'aigle caractérisé par les légendes † *Henricus comes de Sallemi* et † *Moneta Salemis*, dont le senl

exemplaire connu, trouvé vers 1890 dans les environs de Houffalize, fait partie du médailler du vicomte B. de Jonghe.

Cette tentative d'émancipation du jeune comte, jointe à l'inféodation de Salm à Jean d'Avesnes, ne pouvait évidemment plaire au suzerain naturel de Henri et, le 11 janvier 1307, il dut reconnaître que ses prédécesseurs avaient été en la foi et en l'hommage des comtes de Luxembourg pour le château et la chatellenie de Salm; il renouvela solennellement cet hommage, reprenant de Henri VII de Luxembourg les dits château et chatellenie, avec toutes leurs dépendances, quelles qu'elles fussent. En même temps, il déterminait nettement les devoirs d'homme-lige qui rattacheront désormais son comté au Luxembourg; tout spécialement, il s'interdit, ainsi qu'à ses successeurs, tout monnayage quelconque dans les fiefs relevés ce jour.

A l'exemple de ses prédécesseurs, Henri IV intervint activement dans les événements politiques de son époque. C'est ainsi qu'il entra dans la querelle de la famille de Juliers avec les bourgeois d'Aix-la-Chapelle. Loin d'observer le traité de paix signé en 1280 entre la veuve et les fils de Guillaume de Juliers (belle-mère et beaux-frères de Guillaume II de Salm) et la ville d'Aix, il ne craignit pas, aidé de Raoul et de Henri de Reifferscheid, d'attaquer et de molester les bourgeois de la ville, leur occasionnant de graves dommages. Lorsque Gérard, comte de Juliers (le frère de la comtesse Richarde de Salm), et Waleran, sire de Montjoie et de Fauquemont, confirmèrent, le 1^{er} août 1301, le traité de 1280, ils s'engagèrent à réparer les torts que causeraient à la ville leurs cousins, le comte de Salm et les frères de Reifferscheid. Peu avant juillet 1307, c'est avec la ville de Cologne que le comte Henri de Salm, les sires de Wildenberg et de Schleiden, Guillaume Schenck de Nideggen, eurent un différend, qui fut terminé par une réconciliation. Le 4 octobre 1328, Henri figure au nombre des amiables

compositeurs qui parvinrent à faire conclure par l'évêque de Liège et ses adhérents, d'une part, la cité de Liège et les villes de Dinant, Fosses, Tongres, Saint-Trond et Thuin, de l'autre, la paix de Wihogne, signée le 4 octobre 1328. Cinq ans après, en 1333, le comte de Salm accompagnait le comte Edouard de Bar, lorsqu'il vint, avec trois cents armures, au secours du duc de Brabant, assailli par toute une coalition de princes. Notre comte assista à la victoire remportée par les troupes ducales sur les Flamands, au lieu dit *Ten Hellekenne*, près de Vilvorde. S'il faut en croire les *Brabantsche Yeesten*, il fut même pris au cours de la mêlée, mais délivré immédiatement après, ce qui n'empêcha pas le comte de Flandre de le faire sommer, par la suite, de venir se constituer prisonnier à Bruges dans la quinzaine. En mai 1336, il figura parmi les grands vassaux luxembourgeois appelés à approuver le contrat de mariage de Jean, roi de Bohême, avec Béatrice de Bourbon. De 1338 à 1340 un *contes de Saumes* allié du roi d'Angleterre prit part à la guerre de cent ans; comme il est toujours cité avec le marquis de Juliers, le comte de Clèves, le sire de Fauquemont, il est fort possible, bien qu'une des rédactions de la chronique de Froissart l'appelle *li contes de Saumes-en-Saumoïs*, qu'il s'agisse ici de Henri V (1). Quoiqu'il en soit, ce dernier avait cessé de vivre le 8 janvier 1341.

Il avait épousé Philippine, fille de Gérard de Grandpré, sire de Houffalize et de Roussy, et de Béatrice de Luxembourg, qui lui donna au moins un fils, Henri VI.

HENRI VI apparaît à partir du 8 janvier 1341, jour où il inféoda à l'archevêché de Trèves ses biens allodiaux de Briedel, avec les droits d'avouerie. Le 8 décembre 1343, il relève de Jean l'Aveugle son comté de Salm. Le 28 février 1345, il était avoué de Thuin,

(1) *Li contes de Saumes en Saumoïs* est cité parmi les alliés du roi de France en juillet 1346 (Froissart, IV, 398).

et le 8 octobre suivant, il relève de l'évêché de Liège l'avouerie de Thuin et la terre de Marchienne-au-Pont, par suite d'achat fait avec sa femme Mahaut, fille de messire Jean de Thuin et veuve d'Eustache VI, sire du Rurux (mort au commencement de 1337). En 1346, il fait partie de la délégation envoyée à Avignon par Charles, fils de Jean l'Aveugle, pour obtenir l'adhésion du pape à son élection comme roi des Romains.

Encore cité le 11 novembre 1354, Henri VI eut de Mahaut de Thuin un fils, Henri VII, qui lui avait succédé dès avril 1360, avant d'avoir atteint sa majorité et sous la tutelle de sa mère.

HENRI VII dut se trouver, à la mort de son prédécesseur, dans une situation fort précaire, car le 11 avril 1360 sa mère et lui se virent obligés d'hypothéquer les terres de Marchienne-au-Pont, de Mont et de Montignies, pour 500 écus, avancés par l'évêque de Liège et son chapitre, et deux actes des 18 avril 1360 et 18 décembre 1361 nous apprennent qu'ils vendirent au comte de Namur, pour 4,750 florins, leur vinage d'Auberive (sur-Meuse).

Le 23 janvier 1362, Mahaut et son fils accordèrent une charte de privilèges à leur bourg de Salm.

Peu après, Henri tenta d'apporter remède à sa situation par un riche mariage et il jeta les yeux sur Philippine de Schoonvorst, fille du grand financier Renart de Schoenau, sire de Schoonvorst (cité à partir de 1338, mort peu avant août 1376) et de Catherine de Wildenberg (qui décéda le 25 avril 1368). Toutefois cette alliance avantageuse ne le sortit pas immédiatement d'embarras, puisque le 21 mars 1366 les jeunes époux engagèrent leurs revenus de Briedel.

Cinq ans plus tard, Henri fut fait prisonnier, le 22 août 1371, à Basweiler, alors qu'il y commandait une *rotte* des troupes brabançonnaises; il reçut, il est vrai, du duc Wenceslas, une indemnité de 11431 1/3 *moutons*, mais elle ne lui fut payée qu'en 1374. Aussi notre

comte resta-t-il en prison pendant un an et demi, et ce n'est que le 27 mars 1373 que Henri et Philippine parvinrent à se procurer la rançon. Ils durent, pour y arriver, vendre à l'archevêché de Trèves, pour quatre mille bons florins de Mayence, leur village, seigneurie et droits à Briedel, avec toutes ses dépendances, en justice, hommes féodaux, sujets, revenus, etc.; de plus, leur forteresse de Salm et tous leurs autres châteaux devaient toujours rester « ouverts » à l'archevêque. Le comte de Salm n'était cependant pas encore au bout de ses peines, puisqu'en 1380 il céda à la duchesse Jeanne de Brabant l'avouerie de Thuin et la terre de Marchienne.

En mars 1383, Henri VI, alors à Paris, prêta hommage au roi de France, sans que nous connaissions les circonstances qui l'amènèrent à contracter cette nouvelle vassalité. Il avait cependant toujours entretenu les meilleurs rapports avec le duc de Luxembourg, figurant le 8 février 1378 parmi les garants du testament de Wenceslas et remplissant en mars 1382 les fonctions de prévôt d'Ardenne. Après la mort du duc, arrivée le 8 décembre 1383, il fit même partie du conseil de la duchesse : en février 1384, sa souveraine l'envoya en mission, à Luxembourg, avec le damoiseau de Craenendonck, le prévôt de Louvain et Jean de Grave. En 1388, quand le roi de France traversa l'Ardenne pour aller guerroyer contre la Gueldre, et que la duchesse vint de Bruxelles le saluer à son passage par Bastogne, le comte de Salm accompagnait Jeanne de Brabant, avec les sires de Rotselaer et de Bouchout.

Deux ans après, il assistait, à Liège, à l'entrée de Jean de Bavière comme évêque. D'ailleurs, il fut mêlé de près à tous les événements qui marquèrent la fin du quatorzième siècle et le commencement du quinzième. Le 25 août 1393, il figure parmi les cautions désignées par le roi et Josse de Moravie envers Jean de Namur, pour 9,000 *francs* (?); en avril 1394, il sert d'intermédiaire entre les drossarts et conseil de Luxem-

bourg et son parent, Conrad, seigneur de Schleiden et de Neuenstein. En 1396, il est fait prisonnier, nous ne savons à quelle occasion, par Henri de Warsberg et Henri de Beroldange, et le 14 juillet de cette année il doit payer une rançon de 600 livres. Le 3 mai 1398, il figure à Luxembourg, parmi les nobles du duché, lorsque Wenceslas, roi des Romains et de Bohême, décréta l'union conclue entre ces nobles et les villes du pays, pour le maintien de l'ordre public. En 1399, avec Jean de Looz, seigneur de Heinsberg, Gérard de Blankenheim, sire de Castelberg et de Gerhardstein, et Pierre, seigneur de Cronembourg et de Neuerbourg, il « court » le pays de Trèves et s'attire, en novembre, des lettres de défi de l'archevêque. Le 20 mars 1400, il est au nombre des arbitres désignés pour terminer les différends qui avaient surgi entre Josse de Moravie, duc de Luxembourg, et Renard d'Argenteau, seigneur de Houffalize.

En 1403, il prit les armes avec ses beaux-frères Renard II, sire de Schoonvorst, et Jean, burgrave de Montjoie, pour venger la mort de leur frère, Conrad de Schoonvorst, seigneur d'Elsloo, lâchement tué, le 7 mars, dans la maison de Jean van Huffel, de Louvain. Malgré les efforts de la ville pour se saisir des meurtriers et la décapitation de l'un d'eux, la famille de la victime ne se tint pour satisfaite, et Renard, Jean et Henri, aidés d'autres membres de leur lignage, « envoièrent défier à « feu et à sang ceux de la ville de « Lovain et menèrent grandes troupes « jusques à Sichene... ». L'effusion de sang ne fut empêchée que parce que les Louvanistes envoyèrent des députés pour assurer les Schoonvorst de leur non-participation au meurtre et de leur intention de punir les coupables, s'ils avaient pu les arrêter; la duchesse de Brabant, d'ailleurs, avait envoyé quelques-uns de ses conseillers pour empêcher la guerre imminente.

Cinq ans plus tard, enfin, ainsi que nous allons le voir, Henri IV assistait avec son fils à la bataille d'Othée, en sep-

tembre 1408. C'est là le dernier épisode que nous connaissions de son existence agitée. Il mourut en 1416, ayant, semble-t-il, abandonné le gouvernement de son comté dès avant le 26 janvier 1411.

Il avait eu au moins trois enfants : Henri, Jeanne et Marie.

Henri, mentionné à partir de juillet 1399, prit part en 1404, comme allié de Simon, comte de Spanheim, et de la duchesse Elisabeth de Spanheim, sa fille, à une guerre que ces derniers eurent avec différents seigneurs de l'Eifel. L'année suivante, il était mêlé, aux côtés des Schoonvorst à une dispute qu'ils avaient avec la ville de Maestricht et qui se termina, le 8 janvier 1406, par une réconciliation à laquelle s'associa le jeune comte de Salm, Henri. En 1408, enfin, il intervint dans la lutte soutenue par le mambour de Liège, Henri de Perwez, et son fils, l'évêque élu Thierry, contre Jean-sans-Pitié et ses alliés. Le dimanche 23 septembre 1408, portant l'étendard de Saint Lambert, il marchait en tête des milices communales, lorsqu'elles sortirent de la ville pour aller à la rencontre des ennemis : il prit part à la sanglante mêlée où le courage désespéré des « citains » ne put triompher : huit mille Liégeois restèrent sur le champ de bataille; aux premiers rangs, gisaient le mambour et son fils Thierry, se tenant la main; à leurs côtés, un autre fils de Henri de Perwez, et le damoiseau de Salm, qui, fidèle à son serment, n'avait lâché qu'en mourant l'étendard liégeois.

L'ainée des filles de Henri VI, Jeanne, n'apparaît qu'en juillet 1399 et dut mourir avant le 24 juin 1402. Quant à la cadette, Marie, citée en 1399 et en 1402, elle épousa le raugrave Otton, seigneur de Neu-Beumberg et d'Alt-Beumberg, qui prit de ce chef le titre de comte de Salm, sous lequel nous le rencontrons du 26 janvier 1411 au 1^{er} octobre 1414. Marie mourut peu après, sans enfants, et par contrat du 19 juin 1415 Otton se remaria avec Elisabeth, fille de Renaud 1^{er} d'Argenteau, seigneur de Houffalize.

Qu'allait-il advenir du comté de Salm, puisque le vieux Henri VI restait seul, dernier de sa race (1)?

Bien que remarié, sans avoir conservé d'enfants de son union avec Marie de Salm, le raugrave Otton se maintint à Salm. Quand sa fille Anna épousa Jean de Schleiden, seigneur de Junckerath, il lui assigna en dot un tiers du comté, et en 1445 il en engagea un quart; de 1450 à 1453, les autres enfants nés de la seconde femme, Elisabeth d'Argenteau, prennent le titre de « jeunes comtes de Salm-en-Ardenne ».

Les droits d'Otton à l'héritage des Salm étaient-ils bien évidents? C'est peu probable car, en 1450, un compétiteur surgit en la personne de Jean VI de Reifferscheid : le 24 septembre de cette année, aidé du comte de Blankenheim, le prétendant envahit le comté de Salm, pillant et brûlant tout sur son passage. Il recourut bientôt, toutefois, à des moyens moins brutaux et intenta une action au raugrave par devant le conseil de Luxembourg; le 6 février 1456, il en obtint un jugement, le reconnaissant comme héritier du dernier comte de Salm et ordonnant à *Englebert Rugreve, soy disant jeune comte de Saulme en Ardenne*, représentant son père Otton et ses frères et sœurs de quitter les « place, chastel et forteresse de Salm, » ainsi que tout le comté ». Les raugraves renoncèrent dès lors à la terre, non au titre : au XVII^e siècle, ils ajoutaient encore à leur nom de raugrave, la mention : « des comtes de Salm-en-Ardenne ».

Quels titres Jean de Reifferscheid invoqua-t-il pour se faire attribuer le comté de Salm par la cour de Luxembourg?

Dès avant la bataille d'Othée, paraît-il, lorsque le comte Henri VII quitta sa terre avec son fils, pour aller prendre part à la guerre de Liège, il avait, pour le cas où tous deux succomberaient au

cours des hostilités, laissé au châtelain de Salm l'ordre de n'ouvrir le burg à personne d'autre qu'à Jean de Reifferscheid, désigné comme son seul héritier. C'est le même Jean qu'après la défaite il chargea, en sa qualité de plus proche parent, de rechercher le corps de son fils et de l'enterrer; c'est lui également qu'il appela encore à maintes reprises son héritier, après la mort de sa fille Marie.

Par quels liens de parenté le sire de Reifferscheid se rattachait-il au dernier des Salm? Il est difficile de le dire. Se basant sur un document de 1470 dans lequel Jean, comte de Salm, seigneur de Reifferscheid, appelle oncles et tante (*oehemen ind moene*) le comte Henri VII et ses enfants Henri et Marie, Fahne, l'historien des Salm, attribue à Henri VII une sœur, qui aurait épousé un seigneur de Reifferscheid, dont serait né Jean de Reifferscheid, combattant à Othée en 1408 et encore vivant en 1470. Il y a là une erreur, causée par le sens beaucoup trop précis donné par Fahne aux termes « oncle » et « tante » employés quelquefois, au X^e siècle, pour désigner des collatéraux assez éloignés. Il est possible qu'il faille, pour trouver la parenté qui a existé entre Henri VII de Salm et Jean de Reifferscheid, remonter jusqu'à la femme de Guillaume II de Salm, Richarde de Juliers. En effet, Jean de Reifferscheid descendait des Juliers par deux de ses aïeules : Richarde, femme de Jean III de Reifferscheid, et Richarde de Dyck, femme de Henri de Reifferscheid, le petit-fils de Jean III.

J. Vannérus.

A.-G. Faber, *Familia augusta Luxemburgensis*, (Aldorf, 1722). — J.-M. Kremer, *Genealogische Geschichte des Alten Ardenischen Geschlechts* (Frankfort, 1785). — S.-P. Ernst, *Dissertation sur la maison royale des comtes d'Ardenne* (Bruxelles, 1838). — J. Schötter, *Einige Kritische Erörterungen über die frühere Geschichte der Grafschaft Luxembourg* (Luxembourg, 1859). — L. Vanderkindere, *La formation territoriale des principautés belges au moyen âge*, t. II (Bruxelles, 1902). — J. Depoin, *Sifroi Kunuz, comte de Mosclane, tige de la maison de Luxembourg* (Luxembourg, 1904). — Rob. Parisot, *Sigefroy, le premier des comtes de Luxembourg, était-il fils de Wigéric?* (Nancy, 1905). — Le même, *Les origines de la Haute-Lorraine et sa première maison ducale* (959-1033) (Paris, 1909). — A. Calmel, *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, (2^e éd., Nancy, 1744-1757), 7 vol. (les Preuves).

(1) Il est toutefois à noter qu'un Henri, fils naturel du comte de Salm-en-Ardenne et écuyer d'écurie du duc de Bourgogne, est mentionné comme bailli de Fleurus de 1429 à 1441 (*Ann. Soc. Archéol. Namur*, t. XVIII, 1889 p. 187).

— J. M. Kremer, *Genealogische Geschichte des alten Ardenischen Geschlechts* (Francfort, 1783). — A. Fahne, *Geschichte der Grafen, jetzigen Fürsten zu Salm-Reifferscheid*, avec *Codex diplomaticus Salmo-Reifferscheidanus* (Cologne, 1858-1866, 2 vol.). — Fr.-X. Würth-Paquet, *Table chronologique des chartes et diplômes relatifs à l'histoire de l'ancien pays d'Alsace* (Cologne, 1860-1865), 3 vol. — Th. Lindner, *Hermann, Deutscher Gegenkönig*, dans *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XII (Leipzig, 1880). — Edm. de Marliaprey de Romécourt, *L'abbaye de Haute-Seille*, dans *Mém. Soc. d'Archéol. lorraine*, 3^e s., t. XV (Nancy, 1887). — Le même, *Les sires et comtes de Blémont*, *ibid.*, t. XVIII (Nancy, 1890). — Abbé Chatton, *Histoire de l'abbaye de Saint-Sauveur et de Domèvre*, *ibid.*, t. XLVII et XLVIII (Nancy, 1897-1898). — G. Jottrand, *Notice historique sur le comté de Salm*, dans les *Publications de l'Institut du Luxembourg*, t. XLIV (Arion, 1909). — Ed. Bernays et J. Vannérus, *Histoire monumentale du comté puis duché de Luxembourg et de ses fiefs*, dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*, in-4^o, 2^e série, t. V (Bruxelles, 1910). — *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores*, chroniques citées.

SIGER (Paul), musicien flamand (?) de la fin du xvi^e siècle. Il ne nous est connu que par une mention du bibliographe colonais Georg Draud, qui cite, dans sa *Bibliotheca librorum germanicorum* (1611), la publication suivante, dont aucun exemplaire n'a été retrouvé jusqu'à présent : *Pauli Sigeri Herleberani Flandri, Bürger zu Cölln, Psalmodia Davidica, Davids teutsche Psalmen mit 5. und weniger Stim. zugericht. Cölln 1590, 4^o*. Si le mot *Flanders* ne paraît laisser aucun doute sur la nationalité de Siger, établi à Cologne, il est plus difficile d'identifier la localité d'où dérive l'adjectif d'*Herleberanus*, et que Fétis appelle Herenthals. Les dictionnaires toponymiques ne fournissent aucun renseignement à cet égard. R. Eitner conjecture Herleben, sans indiquer où se trouve cette localité inconnue des géographes. Ne faut-il pas lire *Haerlebecanus*, d'Harlebeke, près de Courtrai ?

Paul Bergmans.

F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, t. VIII (Paris, 1865), p. 35. — R. Eitner, *Biographisch-bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker*, t. IX (Leipzig, 1903), p. 168.

SIGER DE BAILLEUL, homme de guerre et homme politique flamand au xiii^e siècle. Fils du sire de Bailleul, il avait deux sœurs, Marguerite et Catherine, cette dernière mariée à Jean de Haveskerke. En 1254, Siger, chevalier et seigneur de Douxliu, « troqua la » buysserie pour la marischaucée contre « Marguerite, comtesse de Flandre ». De bonne heure, Gui de Dampierre se l'attacha, et Siger, maréchal héréditaire, devint le personnage le plus considérable, l'officier de la cour flamande en lequel le comte avait le plus de confiance. Ce fut lui qu'il plaça à la tête de la commission d'enquête, chargée de punir la participation des habitants de Poperinghe à la Cokerulle yproise, c'est-à-dire à l'insurrection des métiers d'Ypres contre les échevins et les patriciens, leurs oppresseurs; c'est par le procès-verbal de cette franche vérité du 3 avril 1281 que nous connaissons le mieux le motif et le but de ce soulèvement populaire. A la fin de cette même année, Siger porte les titres de maréchal et receveur de Flandre; et c'est en cette qualité que sœur Marie de Dampierre, frère Hellin des Dominicains de Lille et le prévôt Pierre de l'église de Béthune le prient de verser à leur mandataire les 1,500 livres que la comtesse Marguerite de Constantinople avait léguées à l'abbaye de Flines (12 novembre 1281). Le 25 septembre 1282, le comte Gui le chargea d'ouvrir une enquête sur le droit que les habitants de Bergues-Saint-Winnoc prétendaient avoir de vendre des denrées à Dunkerque; le 7 décembre 1283, c'est lui qui va percevoir à Lille les amendes et forfaitures encourues par cette ville à l'occasion de ses démêlés avec le chapitre de Saint-Pierre. Le 25 novembre 1284, Siger, qui fait office de grand justicier, enquête avec Eustache Hauweel, bailli d'Ypres, sur les prétentions contestées des habitants de Steenvoorde, de ne pouvoir être arrêtés à Poperinghe pour dettes; enfin le 8 avril 1285, il se porte garant d'une vente de dîmes faite par le chevalier Walter de Coukellare et son fils Daniel à l'abbaye de

Saint-Bertin. Le 5 février 1287, Sohier de Bailleul, « chevalier, mareschal et » rescheveurs de Flandres », reçut des échevins de Bruges une somme de plus de 25,000 livres par. qu'ils prêtaient au comte Gui.

Le 11 avril 1288, il est à Wynendale pour y souscrire à l'acte par lequel Jean de Dampierre, neveu de Gui, vend au comte de Flandre la ville de Bailleul avec toutes ses appartenances, dont celui-ci transporta l'adhésion à Guiot de Namur, pour la tenir en fief du comté de Flandre. En juillet 1290, il assiste à la vente du tonlieu de Thourout par Hanequin de la Niepe à Jean de Namur, et le 19 février 1293, il atteste que la ville de Bruges a acquis du sire de Ghisteltes le terrain de la grue que le comte vient de convertir en franc-alleu. En avril 1293, Siger souscrit aux lettres d'obligation par lesquelles Gui de Dampierre s'engage à restituer l'année suivante aux Brugeois la somme de 7,000 livres par. qu'eux-mêmes viennent d'emprunter aux Crespin d'Arras.

Entretiens, Siger de Bailleul avait été mêlé aux longs débats qui, depuis 1280, avaient surgi entre Gui de Dampierre et le collègue des Trente-Neuf de Gand. On sait que cette oligarchie patricienne avait fini par se mettre sous la protection de Philippe-le-Bel, qui lui avait envoyé un sergent royal comme *rewart*. Outré de ce défi à son autorité, Gui ne put retenir sa colère et fit entendre des menaces contre les bourgeois de Gand. Le roi de France en fut informé et ordonna une enquête à ce sujet. A la suite de l'audition des témoins, le Parlement rendit un arrêt par lequel le comte ainsi que le bailli de Gand, Weinin Stullaert, et le chevalier Siger de Bailleul, convaincus d'avoir proféré ces menaces, étaient cités devant le roi pour se justifier. Loin de s'alarmer de cette ingérence du pouvoir royal, Gui de Dampierre fit arrêter plusieurs des Trente-Neuf et les fit conduire sous escorte par le templier Guillaume de Boenheim auprès de son gendre Florent V, comte de Hollande;

Philippe le Bel ne cacha pas son courroux.

Ce furent ces difficultés de Gui de Dampierre avec les patriciens de Gand d'abord, avec le commun ensuite, qui amenèrent sa rupture avec le roi de France. En 1297, la guerre éclate; nous ne possédons aucun renseignement sur les faits et gestes du maréchal de Flandre durant cette campagne, ni durant celle de 1300. Mais il réapparaît soudain en mai 1302; à la nouvelle des émeutes populaires à Bruges, il fut l'un des premiers à rejoindre Gui de Namur et Guillaume de Juliers. Siger prit part à la bataille de Courtrai avec son fils Pierron de Bailleul. Nous ne savons ce qu'il advint de lui durant tout le règne de Robert de Béthune. En 1322, nous trouvons la signature d'un Siger de Bailleul sous l'acte d'alliance du Franc avec Bruges et Gand; mais c'est là probablement un homonyme. Une rue de Bruges portait ce nom au début du xvi^e siècle. Il existe de lui un sceau équestre; le contre-sceau porte un sautoir de vair.

Siger avait épousé en premières nocces Marie de Croix, et contracta un second mariage avec Isabeau de Ghistelle, dame de Westende et fille de Jean de Ghistelle, seigneur de Voormezele et d'Isabelle, dame héritière de Voormezele. Il eut trois fils: Pierre de Bailleul, qui fut maréchal de Flandre jusqu'à sa mort en 1331; Jean, qui succéda dans cet office à son frère et mourut en 1345, puis Robert de Bailleul; et enfin deux filles.

V. Fris.

A. Wauters, *Table chronologique des chartes*, t. V, p. 617; t. VI, p. 33, 34, 50, 83, 114, 142, 155, 319. — I. De Coussemaker, *Documents inédits concernant la ville de Bailleul*, t. I, p. 28. — Warnkönig-Gheldolf, *Histoire constitutionnelle de la Flandre*, t. V (Ypres), p. 60-73, 389-397. — A. Van den Peereboom, *Ypiana*, t. IV, p. 40-70. — Dierickx, *Mémoires sur les lois des Gantois*, t. II, p. 139. — Warnkönig-Gheldolf, *Histoire de la Flandre*, t. III (Gand), p. 114. — F. Funck-Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 121. — L. Gilliodts-van Severen, *Inventaire de Bruges*, t. I, p. 20-336. — J. Vuylsteke, *Uitleggingen op de Gentsche stad- en baljuwsrekeningen*, p. 23-24. — V. Fris, *De Slag bij Kortrijk* (Gent, 1902), p. 306. — J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. VI, Supplément, p. 200.

SIGER DE BRABANT, philosophe, né vers 1235 (?), mort à Orvieto entre le 23 mars 1281 et le 27 juin 1284.

Maître Siger de Brabant, surnommé parfois le Grand, appartient, en premier lieu, à l'âge d'or de la philosophie scolastique, et il y représente, selon le meilleur juge, « le plus célèbre maître » en averroïsme que le XIII^e siècle ait « connu » (P. Mandonnet). Ensuite, ce Brabançon qui devint chanoine de Saint-Martin de Liège, est Belge autant qu'on peut l'être en ce temps-là. Enfin sa destinée tragique, selon toute apparence, lui a valu d'être immortalisé par Dante Alighieri dans les célèbres *terzines* du *Paradiso* (chant X) : il brille là dans la guirlande harmonieuse et étincelante de douze élus, qui, après avoir étudié la divine vérité pendant leur vie terrestre, ont pour séjour éternel le Soleil. Ces trois circonstances ont exercé, avec un inégal bonheur, l'imagination et la curiosité fervente des historiens de la philosophie, des polygraphes patriotes, et des philologues romanistes, commentateurs de Dante ou éditeurs de textes. Après tant d'études, l'esprit du « syllogiseur » n'a sans doute pas repris tout l'éclat que lui conférerait, dans le poème de l'autre monde, le voisinage céleste et immédiat de saint Thomas d'Aquin et de Béatrice. Mais au moins la critique moderne, ingénieuse et thomiste, a pu dissiper ou plus exactement atténuer les ombres de sa longue éclipse. « Ce Siger resté obscur, parce qu'il n'eut pas pour arriver à la renommée l'appui d'un ordre religieux » (Renan), a trouvé de nos jours un dominicain éminent pour restaurer sa mémoire, élucider sa carrière, éditer et rééditer son œuvre : le P. Mandonnet, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, professeur à l'université de Fribourg (Suisse), dont l'ouvrage vient d'être réédité en deux volumes de la collection *Les Philosophes Belges*. Ce n'est que depuis cette étude magistrale qu'on peut répéter, avec un peu plus de justesse et de modestie, les mots que Haureau écrivait prématurément : « Si-

ger de Brabant est maintenant bien « connu » (1886).

Le premier soin de la critique fut de débarrasser des légendes adventices la figure de Siger de Brabant : à la suite d'un anachronisme de Guillaume de Tocco (biographe ancien de saint Thomas d'Aquin), et d'une confusion faite au XVII^e siècle par Ch. Meusnier, et suivie par Echard, on avait identifié Siger de Brabant avec Siger de Courtrai, qui lui est postérieur d'un demi-siècle : Victor Leclerc avait fortifié cette erreur, aujourd'hui absolument dissipée.

Siger de Brabant vint au monde dans nos provinces, très probablement durant la quatrième décade du XIII^e siècle, sans qu'il soit possible jusqu'ici de préciser le lieu ni l'année de sa naissance. Il était « Brabançon de nation » (*natione Brabantinus*) : ainsi l'affirme expressément son compatriote anonyme qui continua la chronique de Martin de Tropic; ainsi le dit Pietro Alighieri, fils de Dante (*natione de Brabantia*), et le complément du nom équivalait, cette fois, à un certificat d'indigénat. Dans l'indigence de renseignements sur le philosophe, il faut solliciter les moindres indices. Son nom en offre quelques-uns. Il est même le véritable élément personnel de la production littéraire de Siger, qui n'a pas laissé de mémoires, et dont les déductions dialectiques n'étaient guère plus lyriques que la géométrie. Le nom de Siger est si peu exceptionnel que le professeur de 1270 a été confondu avec plusieurs homonymes plus ou moins compatriotes : Siger de Courtrai (mort en 1341, le Siger de Gullegheem malencontreusement exhumé par Kervyn de Lettenhove); et le même appellatif est celui d'autres Courtraisiens, celui aussi de Segher Dengotgaf, obscur traducteur de la fin du XIII^e siècle « dont les noms n'indiquent pas une origine aristocratique » (Pirenne). Un Siger, abbé des Cisterciens à Gand, est contemporain de l'*Ysengrinus* (vers 1152). Le nom typique de tous ces Belges revêt dans les langues du moyen âge des formes variées,

depuis *Sigier* jusqu'à *Zegher*. Les formes latines, italiennes et françaises du nom de notre héros : *Segerus*, *Sigerus*, *Sygerus* et même *Sugerus* et *Soyerus*; *Sighier* et *Sigieri*; *Sigier* et *Siger*, sont plus que probablement des transcriptions approximatives d'un nom qui correspond au flamand *Se(e)ger*. Le nom de *Seeger(s)*, sous des graphies variées, est encore aujourd'hui celui de centaines de familles belges : plus de cent dans l'agglomération bruxelloise, plus de soixante à Anvers. On trouve deux *Seger* à l'université de Louvain au xve siècle. C'est un nom brabançon aujourd'hui comme au xiii^e siècle. Et il abonde dans le territoire de langue flamande. Car il ne faut pas oublier que le duché de Brabant était très vaste, s'étendant de Nivelles et de Gembloux à Bois-le-Duc, et que, surtout, c'était un duché bilingue. Siger de Brabant était-il originaire de la partie romane du Sud, ou du pays thiois du Nord? Son nom donne une certaine probabilité à la dernière alternative. Quant à savoir quelles langues il parlait, c'est une question de classe sociale aussi bien que de nationalité, puisque le français était par ci par là la langue de la société polie et des mœurs « courtoises », de la « chevalerie » et de la « clergie ». Il serait difficile de chercher, dans le style sobre et les formules précises des traités de Siger, des germanismes ou flandricismes comme on l'a essayé pour le *De Imitatione Christi*. Le latin est devenu une seconde langue maternelle pour les clercs de Picardie, qui feront plus tard entrer, par leurs pièces satiriques à devinettes, le mot *rebus* dans la langue française. Au surplus, le manuscrit qui conserve un ouvrage de Siger est parfois la *reportatio* ou sténographie faite par un élève. Il serait peut-être téméraire de songer à un germanisme en voyant comment le *De anima intellectiva* emploie indifféremment les temps du passé : *ut visum est*, *sicut visum fuit*, *dicebatur*. Le maître de la Faculté des arts écrit le latin de la montagne Sainte-Geneviève, et il n'a guère l'occasion d'y laisser paraître le langage qu'il pouvait

parler avant son voyage à Paris. Le nom seul de Siger de Brabant ferait présumer que ce langage pourrait être le thiois brabançon, et que le berceau du penseur doit être cherché au Nord de la frontière linguistique qui coupe la Belgique. Quant à la longitude de ce lieu d'origine, on a remarqué que l'Inquisiteur de France citait, le 23 novembre 1277, maître Siger de Brabant « chanoine de Saint-Martin de Liège » et maître Bernier de Nivelles chanoine du même siège : « il est donc vraisemblable que Siger était originaire du « diocèse dans lequel se trouvait son « bénéfice; mais la preuve n'est pas « rigoureuse, car des clercs étaient « quelquefois bénéficiers ailleurs que « dans leur diocèse d'origine ». Rappelons toutefois que beaucoup de chanoines de la cité des prêtres étaient alors flamands de langue comme l'avait été l'évêque de Liège Albert de Louvain (fin xii^e siècle; l'évêque de Liège de 1277, Jean III d'Enghien, était lui-même étranger à sa principauté). Il y a de sérieuses présomptions que Siger était diocésain de Liège et provenait par conséquent de la partie orientale du duché de Brabant. Lui ou sa famille portaient un vieux nom néerlandais répandu dans le Brabant, la Hollande et la Frise : *Sege*r (le génitif *Seyers* = fils de S.) ou : vainqueur, paraît correspondre au latin *Victor*; et saint Victor, auquel sont consacrées une dizaine d'églises, était à Louvain, à Malines, à Bruges, le patron des meuniers. En tout cas, on peut dire que le nom de Siger est au moins aussi caractéristique du Brabant thiois que ceux de Geerts et de de Groot, dans leur transcription hellénique et latine en Erasme et en Grotius, le sont de la Hollande. Peut-être le saint Victor de Xanten n'a-t-il pas été étranger à la popularité de ce nom.

S'il est plausible de circonscrire à la partie orientale thioise du duché de Brabant la patrie probable de Siger, peut-on se livrer à de semblables approximations pour situer l'époque de sa naissance? Siger apparaît en 1266 maître

ès arts à l'université de Paris, et il est déjà un homme en vue dans la Faculté, un fauteur d'agitation dans la querelle de la nation des Picards contre la nation des Français. Or, Robert de Courçon, en 1215, avait fixé un minimum d'âge pour l'enseignement : il fallait, dans la Faculté des arts, avoir vingt et un ans, et six années de fréquentation scolaire ; il fallait trente-cinq ans et huit années d'études pour la théologie. Siger doit donc être né avant 1245. Comme il est encore professeur d'arts en 1277, et comme les « artistes » passaient à la théologie pour arriver au sacerdoce, il ne pouvait être, en 1266, un vétéran de l'enseignement pas plus qu'un tout jeune homme. De plus, il écrit en 1270 que *depuis longtemps* il a eu des doutes au sujet de certaines questions, se demandant quelle était la solution par la raison naturelle, et quel avait été là-dessus l'avis du Philosophe (Aristote) ; « en tel doute », concluait-il immédiatement, « il faut se tenir à la foi, qui surpasse toute raison humaine ». Ce ne sont point là propos de jouvenceau. Siger, qui les tenait, avait sans doute passé la trentaine ; il a d'ailleurs longtemps enseigné la logique, d'après des commentaires qu'on verra plus loin. On ne se tromperait donc vraisemblablement pas de dix ans si l'on plaçait la naissance du Brabançon entre 1230 et 1240, vers 1235. Il serait ainsi à peu près contemporain, et d'un peu le cadet, de son illustre contradicteur Thomas d'Aquin (1227-1274) ; il serait le cadet de ce Thomas et d'Albert le Grand, *praecipui viri in philosophia*, dont il parle avec le profond respect facile envers des aînés ; il serait le contemporain aussi de Guillaume de Moerbeke († 1286), dominicain parfois qualifié de brabançon, et qui, à la demande de saint Thomas, traduit Aristote en latin. Mais comme l'a remarqué le P. Mandonnet en indiquant la date probable de 1235, « ces inductions ne valent pas plus que les données qui leur servent de base, et elles sont, on vient de le voir, assez flottantes. »

Quoi qu'il en soit, Siger de Brabant

manifeste très sûrement son existence en 1266, et alors il est vigoureusement de sa « nation ». Des quatre « nations » dont se composait l'Université des « maîtres et écoliers » de Paris (France, Picardie, Normandie, Angleterre), la première, celle des Français, aussi populeuse à elle seule que les trois autres, était en conflit avec ces dernières. La nation des Picards (surnommée *fidelissima natio*) recevait comme membres les diocésains de Liège-Maastricht aussi bien que ceux de Cambrai et de Tournai : elle se serait donc appelée nation des Belges si les universitaires du XIII^e siècle avaient adopté la terminologie latine de l'Empire romain. C'est dans son sein qu'apparaît le turbulent Siger. « Le légat pontifical Simon de Brion avait dû, dès le 24 mars 1265, apaiser un conflit... » qui témoigne que les rapports entre les Français d'une part, et les Normands, Picards et Anglais de l'autre, « étaient déjà tendus, quand un nouvel incident fut le signal d'une scission plus profonde et plus dangereuse. La nation des Français s'était incorporé un jeune maître que la nation des Picards affirmait lui appartenir. Un premier arbitrage, confié au roi de France lui-même, ne fut pas accepté par les deux parties. Le conflit s'envenima et on en vint aux dernières extrémités. La nation des Français se sépara entièrement des autres nations. Elle se constitua en un groupe autonome, se nomma un recteur et autres officiers, et rompit toutes relations scolaires avec le parti adverse. De ce fait, la faculté des arts se trouvait dédoublée en deux facultés. Mais, dans ce milieu inflammable, les résolutions ne se limitaient pas aisément à des mesures purement administratives. On en vint à des excès condamnables. Il y eut des incarcérations de personnes et des actes de violence. C'est parmi les fauteurs de ces voies de fait que nous rencontrons Siger, membre de la nation des Picards. Il semble même que ce maître se soit trouvé au pre-

« mien rang de ceux qui ont donné aux
 « événements leur caractère aigu. C'est
 « ainsi qu'il est suspect d'avoir trempé
 « dans l'arrestation qui a été faite de
 « Guillaume, chanoine de Tulle, de la
 « nation des Français. C'est lui surtout
 « qui est accusé, avec son compatriote
 « Simon de Brabant, d'avoir tenté d'ar-
 « racher les livres des mains de quel-
 « ques maîtres des Français pour les
 « empêcher de lire les leçons et de
 « chanter aux vigiles que célébrait le
 « corps universitaire dans l'église des
 « Frères Prêcheurs pour feu maître
 « Guillaume d'Auxerre. »

Le légat Simon, choisi finalement comme arbitre, rendit sa sentence le 27 août 1266 : il maintenait l'inséparabilité des nations au sein de la Faculté des arts, prévoyait pour les conflits un tribunal arbitral de théologiens et de juristes, et apportait des modifications administratives; quant à Siger, il devait purger l'accusation portée contre lui au sujet des sévices contre Guillaume, chanoine de Tulle.

Dans les troubles endémiques de l'université de Paris au XIII^e siècle, Siger était donc au premier rang de la gent querelleuse. A son humeur combative le monde des écoles devait offrir un double terrain brûlant : celui des rivalités de corporations, et celui des différences de doctrine. Les rivalités étaient entre les séculiers, d'une part, et, de l'autre, les réguliers : Dominicains et Franciscains. La lutte des clercs, laïques, « artistes », logiciens, contre les Ordres mendiants et scolaires, contre les Prêcheurs et les Mineurs, prend au XIII^e siècle des proportions comparables à celles des querelles entre Jansénistes et Jésuites au temps de Louis XIV. La poésie vulgaire elle-même a fait rimer, dans le siècle de Rutebeuf et du *Roman de la Rose*, les noms ennemis de « la gent de Saint- » Dominique » et « ceux qui lisent de » logique ». L'enjeu de la lutte, ou du moins le point de rencontre, était surtout l'enseignement. L'apreté des séculiers s'explique en partie par la place considérable prise par les Ordres dans

l'université, et par l'éclat de leur enseignement : en 1271 le moine Roger Bacon fait remarquer que depuis quarante ans les séculiers n'ont pas composé un seul traité de philosophie ni de théologie. C'étaient donc les Ordres scolaires qui fournissaient les productions scientifiques. Aussi sont-ils en butte à l'animosité des séculiers un demi-siècle durant : avec Guillaume de Saint-Amour, avec Siger de Brabant, avec Henri de Gand. Agitateur séculier comme Guillaume de Saint-Amour et Henri de Gand, logicien comme le sera le diable de Dante, Siger rencontre sur le terrain doctrinal la plus forte autorité scolastique, le dominicain Thomas d'Aquin (1).

Saint Thomas, adaptant la philosophie aristotélécienne à la conception chrétienne du monde et de la vie, a construit une œuvre composite, puissante et orthodoxe. Mais, dans son temps, tous n'avaient pas la même attitude à l'égard d'Aristote et de ses commentateurs arabes. Le XIII^e siècle a dû résoudre les problèmes que suscitaient l'utilisation et l'appropriation de la sagesse antique; problèmes plus graves encore que ne le sera chez les classiques et les encyclopédistes la querelle des Anciens et des Modernes. Aristote était le maître par excellence, le Philosophe tout court, et derrière lui venait son interprète arabe Averroès, celui « qui fit le grand commentaire ». Siger de Brabant est sans réserve l'admirateur et l'écoulier d'Aristote. S'il lui arrive de citer par surcroît Platon, Proclus, Porphyre, Sénèque, son premier soin et sa suprême ambition est de bien saisir l'avis du Philosophe et de s'y tenir étroitement. Il utilise Averroès et Maïmonide, Avicenne et Algazel, et il est averroïste autant que peut l'être un chrétien, mais c'est encore la sagesse du Maître qu'il espère recueillir dans le commentateur. Il est de ceux qui, d'après Thomas d'Aquin, allèguent le consentement de tous les philosophes non latins, sans avoir jamais vu d'autres

(1) Sertillanges, *S. Thomas d'Aquin* (Paris, Alcan, 1910, 2 vol.).

livres que ceux d'Aristote et d'Averroès. Or, l'aristotélisme et l'averroïsme comportaient des éléments incompatibles avec le christianisme; de sorte que des conflits devaient se produire et se formuler dans les esprits clairvoyants. On avait beau prétendre, avec Siger de Brabant, que les déductions exposées n'avaient pour but que d'expliquer la pensée du Philosophe; on avait beau faire comme s'il y avait deux vérités séparées par des cloisons étanches, les contradictions intérieures des averroïstes latins ne pouvaient échapper à des critiques perspicaces.

Frère Thomas d'Aquin avait repris son enseignement à l'université de Paris et y déployait une grande activité vers 1269 et 1270, dans un temps troublé par les théories averroïstes. C'est lui qui réfute ces théories avec le plus de vigueur; et il a comme adversaire principal Siger de Brabant. Pour Guillaume de Tocco, historien de saint Thomas d'Aquin, « l'averroïsme est surtout constitué par la théorie d'une seule intelligence commune à tous les hommes, ce qui entraîne la suppression de tout mérite individuel. L'esprit des gens simples était même imbu de cette erreur. Aussi un homme d'armes, à Paris, répondait-il ne pas vouloir expier ses fautes; car, disait-il, si l'âme de saint Pierre est sauvée, je le serai pareillement : puisque si nous connaissons par une même intelligence, nous aurons la même fin. Cette erreur était répandue chez les écoliers de Garlande, qui étaient communément sectateurs d'Averroès. Ils auraient pu, par des raisons sophistiques, en infecter un plus grand nombre. C'est pourquoi le Docteur (Thomas d'Aquin) composa un écrit admirable, où il montrait l'inanité de cette erreur, non seulement par les raisons de la foi qu'elle heurte, mais aussi par les termes d'Aristote, qu'Averroès avait mal compris. »

Les écoliers de Garlande sont des étudiants de la Faculté des arts; et le clos de Garlande était tout proche de la rue du Fouarre; les averroïstes dont

parle Guillaume de Tocco sont donc probablement auditeurs

du docte Siger.

Qui, lisant en la rue aux Fœurres en sa vie,
Syllogisoit discours dont on lui porte envie.
(DANTE, trad. Grangier).

C'est le même averroïsme qui inspirait le traité de Siger *De Anima intellectiva*, dont la réfutation fut écrite par Thomas d'Aquin : *De unitate intellectus contra Averroistas Parisienses* (1). C'est l'averroïsme qui allait être condamné par l'autorité ecclésiastique.

Le dominicain Gilles (de Lessines ?), à Paris en 1270, écrit à Albert le Grand : « il lui apprend que les maîtres les plus célèbres en philosophie, à Paris, discutent divers articles qu'il lui envoie » et qu'on a combattu déjà dans de nombreuses assemblées. Il le prie d'intervenir, lui l'illuminateur des intelligences, pour mettre fin par son autorité à ces disputes ». Le P. Mandonnet a retrouvé et publié la réponse d'Albert le Grand. Elle comporte quinze problèmes dont treize correspondent aux propositions qui furent condamnées à la fin de 1270. En cette année, en effet, le mercredi après la Saint-Nicolas d'hiver, Etienne Tempier, évêque de Paris, condamne et excommunie les propositions suivantes et ceux qui les auront soutenues :

« Dieu ne connaît rien hors de lui-même. — Dieu ne connaît pas les singuliers. — Les actions humaines ne sont pas soumises à la Providence divine.

« Le monde est éternel. — Il n'y a pas eu un premier homme.

« Il n'y a numériquement qu'une seule intelligence pour tous les hommes. — Il est faux ou impropre de dire que c'est l'homme qui comprend. — L'âme qui est la forme de l'homme comme tel se corrompt par la mort. — Dieu ne peut pas donner l'immortalité ou l'incorruptibilité à une chose corruptible et mortelle. — L'âme sé-

(1) De même le *De Aeternitate mundi*, qui suit ce traité dans le catalogue des œuvres de Saint Thomas, est *Contra murmurantes*.

« parée après la mort ne peut pas souffrir d'un feu corporel.

« Tout ce qui se passe dans le monde est soumis nécessairement à l'influence des corps célestes. — La volonté de l'homme veut ou choisit sous l'empire de la nécessité. — Le libre arbitre est une puissance passive et non active, mue nécessairement par son désir. »

Ces théories (ainsi groupées sous quatre chefs par le P. Mandonnet) correspondent à l'averroïsme parisien du temps, et à ce qu'était l'enseignement et l'œuvre littéraire de Siger. A cet enseignement, Thomas d'Aquin avait répliqué par la parole et par un traité. « On en trouve », disait-il, dans un sermon prononcé devant l'université de Paris, « d'aucuns qui étudient la philosophie, et qui affirment des opinions qui ne sont pas vraies selon la foi; leur dit-on que c'est contraire à la foi, ils répondent que c'est la doctrine du Philosophe, mais non l'expression de leur pensée, et qu'ils se bornent à réciter les paroles du Philosophe. Faux prophètes ceux-là, ou faux docteurs, car c'est la même chose de susciter le doute sans le résoudre, ou de le concéder. » Et le *De unitate intellectus* du Docteur Angélique se terminait par un défi fameux, d'une virulence exceptionnelle: « Si quelqu'un, infatué d'une fausse science, veut faire des objections à ce que nous avons écrit, qu'il ne parle pas dans les coins, ni devant des enfants, qui ne savent pas juger de questions ardues; mais qu'il écrive contre cet écrit, s'il l'ose; et il trouvera non seulement moi, qui suis le moindre parmi les autres, mais de nombreux amis de la vérité qui réfuteront son erreur ou éclaireront son ignorance ». C'est bien à Siger que ce discours s'adresse, et surtout cette doctrine anti-averroïste: dans un manuscrit de Munich (écriture allemande, première moitié du xiv^e siècle; lat. 8001) le traité de Thomas a pour rubrique: *Tractatus fratris Thome contra magistrum Sogherum de unitate intellectus*, et en surcharge une écriture très fine

a mis au-dessus de *Sogherum*: *averroïstam*. On comprenait donc quel était le chef de l'averroïsme invectivé par saint Thomas.

Par quelles œuvres de l'esprit Siger avait-il pu émouvoir à ce point une si grande âme? Nous n'avons naturellement pas pour répondre à cette question une revue des cours et conférences du temps; et l'on ignorerait encore l'œuvre de Siger sans les recherches et les découvertes du P. Mandonnet. Mais la production littéraire du professeur, qui se place dans les années tourmentées 1266-1276, donne l'idée de ce qu'il pouvait enseigner aux jeunes apprentis des arts libéraux.

Le plus important et le plus caractéristique de ses ouvrages conservés et connus, est le traité intitulé *Questiones de anima intellectiva*, que le P. Mandonnet a publié d'après deux manuscrits: l'un de la Bibliothèque Nationale de Paris, l'autre de la Bibliothèque des Dominicains de Vienne. Ce traité date de 1270; il est au centre des doctrines averroïstes et contient les propositions réfutées par Thomas d'Aquin et condamnées en décembre par l'évêque de Paris. Il justifie à suffisance le double reproche que le docteur dominicain adressait de façon véhémence au maître ès-arts: de juxtaposer les conclusions contradictoires, les antinomies de la philosophie et de la foi, et de se retrancher derrière l'opinion d'Aristote. Il mentionne expressément Thomas et Albert, les discute et les conteste. Et Thomas lui répond dans son *De unitate intellectus contra Averroïstas*. « Les deux traités mis en présence sont peut-être l'expression de ce que l'esprit philosophique du xiii^e siècle a produit de meilleur et de plus achevé » (Mandonnet).

Voici comment les questions relatives à l'âme intellectuelle sont introduites et classées par maître Siger de Brabant: L'âme connaissant les autres choses, il serait honteux qu'elle s'ignorât elle-même. Car s'ignorant elle-même, comment pourrait-on attendre d'elle une connaissance sûre des autres? Or, il est

un point que les âmes désirent surtout savoir d'elles-mêmes : à savoir de quelle manière elles sont séparées des corps. C'est pourquoi, comme le dit le Commentateur sur le prologue *De Anima*, nous devons toujours fixer nos regards sur cette question. Aussi nous nous rendons aux sollicitations de nos amis : et pour satisfaire à leur désir dans la mesure de notre pouvoir, nous nous proposons d'expliquer dans le présent traité quel est sur ces problèmes le sentiment conforme aux enseignements des philosophes approuvés ; nous le ferons sans rien affirmer de notre part. Ce traité comporte dix chapitres :

Le premier est : Que devons-nous entendre par le nom de l'âme ?

Le second est : Qu'est-ce que l'âme ?

Le troisième est : Comment l'âme intellectuelle est-elle la perfection du corps et sa forme ?

Le quatrième est : L'âme intellectuelle est-elle incorruptible ou corruptible, éternelle dans l'avenir ?

Le cinquième est : Est-elle éternelle dans le passé ?

Le sixième est : Comment est-elle séparable du corps, et quel état a-t-elle quand elle en est séparée ?

Le septième est : L'âme intellectuelle est-elle multipliée par la multiplication des corps humains ?

Le huitième est : Le végétatif, le sensitif et l'intellectif dans l'homme appartiennent-ils à une seule et même substance de l'âme ?

Le neuvième est : L'opération de l'intellect en est-elle la substance ?

Le dixième est : A-t-il en lui les formes des choses qu'il comprend ?

Siger raisonne d'abord en parfait aristotélicien sur l'âme, nom donné à ce par quoi le corps animé vit, c'est-à-dire se nourrit, grandit, se reproduit, sent, voit, entend, désire, comprend, se meut. L'âme, acte premier, forme ou perfection du corps, l'âme qui n'est ni sang ni souffle ni le corps auquel elle est pourtant unie, ce n'est pas encore d'une psychologie compromettante. Mais comment, à quel titre, *qualiter*, l'âme intellectuelle est-elle la perfection du

corps et sa forme ? L'âme intellectuelle n'est connue que par son œuvre, qui est de comprendre. Cet acte est associé à la matière en un certain sens ; en un autre il en est séparé, distinct, puisqu'il n'est pas dans l'organe corporel, comme le *voir* dans l'œil, ainsi que dit le Philosophe. Des hommes éminents en philosophie, Albert et Thomas, disent que la substance de l'âme intellectuelle est unie au corps lui donnant l'être, mais que la puissance d'âme intellectuelle (la faculté de comprendre) est séparée du corps, puisqu'elle ne s'exerce pas par un organe corporel. La raison de Thomas, c'est que l'acte de comprendre se fait selon l'intellect lui-même. Mais Siger prétend que ces deux hommes éminents s'écartent de l'intention du Philosophe. Et il s'émerveille qu'on puisse à la fois poser d'une part une puissance séparée du corps, et de l'autre une substance qui lui est unie (c'est-à-dire d'une part la faculté de comprendre, et de l'autre l'âme). Pour Siger, l'âme intellectuelle, immatérielle, séparée du corps, n'a rien de commun avec l'âme végétative et sensitive, avec le principe par lequel le corps vit. Et à séparer aussi complètement l'intelligence humaine de la vie corporelle, voici ce que Siger va déduire. L'âme intellectuelle étant immatérielle est incorruptible, donc éternelle. Éternelle dans l'avenir, elle l'est aussi bien dans le passé, car elle est toujours unie à un certain nombre d'hommes chez lesquels elle fait son œuvre, qui est de comprendre : il y a déjà eu des générations humaines innombrables. Cette âme intellectuelle se réduit donc à être simplement ce que Herder et Hegel appelleraient l'esprit humain. Il est évident, dès lors, qu'il n'y a même plus lieu de se demander ce que devient l'âme personnelle après la dissolution du corps vivant. Siger aperçoit bien la contradiction entre la foi chrétienne en l'autre monde et ce qu'il a cru devoir tirer d'Aristote et de son Commentateur. « Quelqu'un dira : il est faux que les âmes ne soient pas totalement séparées des corps pour recevoir peines

« ou récompenses selon leur conduite
 « dans la vie corporelle; car s'il n'en
 « allait pas ainsi, ce serait contre la
 « raison de justice. Il faut répéter ici
 « ce que nous avons dit dès le début,
 « que notre intention principale n'est
 « pas de rechercher quelle est la vérité
 « au sujet de l'âme, mais quelle fut
 « l'opinion du Philosophe à ce sujet.
 « Et comme selon l'opinion de ce Phi-
 « losophe les actes de l'âme sont com-
 « muns à elle et au corps, les récom-
 « penses et peines dues sont celles que
 « les législateurs attribuent à l'homme
 « tout entier, honorant les gens de
 « bien et punissant les malfaiteurs — à
 « défaut de quoi se produit le mal et
 « est dérangé l'ordre universel. Mais
 « la providence divine empêche les
 « maux dans l'univers, comme il faut
 « voir ailleurs; de son côté, l'homme de
 « bien trouve dans sa bonne action sa
 « récompense : les actions vertueuses
 « sont le caractère de la félicité, comme
 « il est dit dans l'*Éthique*, I; pour les
 « malfaiteurs eux-mêmes les actions
 « vicieuses et mauvaises sont des châ-
 « timents, puisque de telles actions
 « rendent la vie misérable, comme l'en-
 « seigne l'*Éthique*, IV. »

Tout cela sentait le fagot, comme on a parlé depuis. Thomas d'Aquin répondit vigoureusement (1). Il s'étonna de tels propos chez un homme qui faisait profession de christianisme. Il reprit un à un les arguments, l'opinion probable d'Aristote, le témoignage de la raison. Les deux adversaires se connaissaient assez pour prévoir les répliques et répondre d'avance aux objections. « Et pour disputer » ajoutait Siger », quel-
 « qu'un pourrait dire que parmi les
 « hommes l'un est savant et l'autre
 « ignorant par le fait que comprendre

« se produit par un facteur unique, soit
 « par l'intellect unique chez le savant,
 « et ne se produit point chez l'ignorant.
 « C'est pourquoi il a été dit antérieure-
 « ment comment l'homme comprend... »

Disputer, ergoter, c'était la vie universitaire; et Siger donnait des exercices de dialectique, et des traités où tout le jeu des syllogismes, des propositions, des objections et des solutions est alimenté par les minces connaissances physiques transmises des anciens et de leurs commentateurs arabes, et par les théories averroïstes sur l'enchaînement du monde, des effets et des causes, du premier Moteur, des astres, des principes et de l'intellect.

Le professeur de logique donnait des exercices pratiques, où l'on réfutait les paralogismes : et l'on apprenait l'art de penser comme les grammairiens de jadis enseignaient l'art d'écrire à l'aide de cacographies. Nous avons conservé un recueil d'*Impossibilia Segeři de Brabantia*, notes rédigées par un auditeur de Siger. Les savants de l'enseignement parisien étant convoqués, nous dit-il, un sophiste offrit de prouver et de défendre de nombreuses propositions impossibles, dont la première fut que Dieu n'existe pas. Il proposait en second lieu ceci : tout ce qui nous apparaît n'est que simulacre et comme des songes, de sorte que nous ne sommes certains de l'existence d'aucune chose. La troisième proposition était : la guerre de Troie a lieu en ce moment. La quatrième : un corps lourd placé haut et non retenu ne descend pas. La cinquième : dans les actes humains il n'y a pas d'acte mauvais, pas de malice qui justifie l'interdiction de l'acte ni le châtimement de celui qui l'a posé. La sixième : quelque chose peut à la fois être et ne pas être, et les contradictions peuvent se vérifier en soi ou en une même chose. Ces propositions et leurs longues déductions ont surtout, faut-il le dire ? un intérêt d'histoire pédagogique. Elles représentent l'art pour l'art en dialectique, et il ne faut pas chercher l'athéisme dans la première, pas plus qu'il ne faut voir dans la sixième l'identité des con-

(1) C'est contre Siger et le danger de sa doctrine que Thomas d'Aquin écrivait en 1270 : « On vous dit : c'est contre la foi; vous répondez : Je récite les paroles du Philosophe. Mais soulever des doutes sans les résoudre, c'est les reconnaître fondées. Si quelqu'un, après avoir creusé une citerne, n'en couvre pas l'orifice, il est tenu d'indemniser ses voisins du bétail qui s'y jette. Vous, vous avez l'esprit sain, et vous ne vous précipitez pas dans l'abîme que vous creusez; mais les simples y tomberont, et vous en serez responsable. »

traînes et le prototype de Hegel. On a pu s'y tromper pourtant, et la jonglerie des concepts et des syllogismes a semblé perverse à plus d'un. Le souvenir de pareils exercices a pu influencer la légende du sophiste, ou favoriser du moins l'attribution à Siger de certains contes qui circulaient au moyen âge.

Sur le commentaire des terzines consacrées par Dante au syllogiseur, sera enté un conte de prédicateur. Déjà Pietro Alighieri, fils du divin poète, écrit à ce propos : *Sigerius magnus philosophus fuit et theologus, natione de Brabantia, qui legit diu in vico struminum Parisiis, ubi philosophia legitur.*

Un commentateur fameux de la *Divine Comédie*, Benvenuto Rambaldi d'Imola, qui en 1373 avait entendu à Florence les leçons de Boccace sur Dante, — il s'appelle lui-même disciple de Boccace — Benvenuto dit à propos de la quarante-sixième terzine du chant X (*Paradiso*) : « Il faut savoir » que ce dernier esprit (*Sigieri*) fut certain docteur moderne parisien, qui » longtemps donna à Paris des cours de » logique, et auquel un disciple défunt » apparut couvert de sophismes... ». La vision d'épouvante, apparemment familière aux lecteurs du XIV^e siècle, est un peu plus détaillée dans un commentaire du siècle suivant, qui d'ailleurs s'inspire de Benvenuto. Le piémontais Stefano Talice de Ricaldone, en 1474, écrit à peu près cette glose : « Ce dernier fut » Sigerius, docteur parisien. Il cultiva » surtout, entre autres sciences, la » logique. Un sophiste défunt lui apparut » dans la terreur du châtiment. Il se fit » connaître, disant : Je suis un tel. Il » montra comment il brûlait sous les » parchemins dont il était couvert : » c'étaient les sophismes dont il usait en » sa vie. Il prit la main de Siger et » la posa à un trou d'un de ces parchemins. Et il en sortit une sueur qu'il » vit perforer non seulement sa main, » mais jusqu'au cœur de son corps. » Alors Siger se résolut à ne plus étudier » la sophistique, mais à passer à la sainte » théologie. » Déjà Benvenuto, visiblement, croyait Siger converti à la

théologie, quand il expliquait *invidiosi veri* du passage obscur : *idest, felices veritates, relinquens fallacias logicales.*

De ce thème de vision, Renan rapprochait « la vision du vagabond Seger », contée par un chroniqueur dominicain de Colmar : « Il est probable », pensait-il, « que les auteurs de la légende terrible de Siger de Brabant ne firent que » profiter d'une homonymie ou d'une » ressemblance de nom, pour attribuer » au professeur une légende qui courait » depuis longtemps sous un nom ressemblant au sien ». Mais le P. Mandonnet a signalé une autre tradition qui présente bien plus d'analogies avec celle de Siger visionnaire et repentant, et qui, étant plus répandue que celle de Colmar, a probablement servi de patron aux commentateurs du *Paradiso*. De maître Serlon de Wilton, devenu en 1171 abbé de l'Aumône (abbaye cistercienne entre Chartres et Blois), on contait le fait suivant : maître Serlon avait obtenu d'un de ses compagnons malade la promesse qu'il lui annoncerait son état dans l'autre monde. Le compagnon, quelques jours après sa mort, lui apparut sous une chape de parchemin, recouverte, à l'envers et à l'endroit, de sophismes écrits. Aux questions de maître Serlon, il répondit : « Je suis celui qui ai promis » de venir. Je porte cette chape en » expiation de la gloire que j'ai tirée de la » discussion des sophismes. La chape est » plus lourde qu'une tour, et le feu du » purgatoire me tourmente ». Mais le maître, estimant la peine médiocre, jugea que ce feu était facile à supporter. Le mort lui dit d'étendre la main pour en tâter. Et le mort laissa tomber une seule goutte, qui aussitôt perfora la main du maître. « Voilà ce que je souffre dans » tout mon corps », prononça le disciple. Le maître, épouvanté jusqu'au fond de son âme, quitta immédiatement le siècle, entra au cloître, et composa de suite les vers que voici :

*Linquo coax ranis, cra corvis, vanaque vanis,
Ad logicam pergo quæ mortis non timet ergo.*

Or, la logique qui ne craint pas l'*ergo* de la mort, c'est la religion, à l'étude de

laquelle la légende des glossateurs convertit Siger de Brabant. L'apologue de Serlon, écrit par l'auteur cistercien du *Liber narrationum de diversis visionibus et miraculis*, est entré dans le bagage d'*exempla* qu'employaient tous les prédicateurs du moyen âge; ces *exempla* étaient un genre si répandu qu'ils ont fait passer au féminin le mot vulgaire *essemple* (ancien français). La légende de Serlon a été répandue par là dans la chrétienté latine : « elle paraît tout d'abord chez » le cistercien Eudes de Shirton, qui la » rapporte dans un de ses sermons. Elle » a été reproduite avec des variantes qui » n'en altèrent pas le fond, par Jacques » de Vitry, Etienne de Bourbon, Robert » de Sorbon, Jacques de Voragine, Jean » d'Aunay, Jacques de Paradis et divers » sermonnaires anonymes ». Comment l'imagination artiste des lecteurs publics ou annotateurs de Dante, à Bologne, à Florence, à Ferrare, n'aurait-elle pas appliqué une si belle histoire à l'énigmatique Siger? Ils ne pouvaient pas se borner, comme le fils de Dante, à dire que Siger, voisin de saint Thomas dans le Paradis, était un grand philosophe et théologien. Un explicateur homme de goût devait accueillir vite une légende de vision et de conversion qui justifiait l'entrée du dialecticien laïque dans la guirlande des théologiens. Voilà comment Siger, longtemps après sa mort, passa pour avoir abandonné l'art pervers, et comment fut expliqué un poème sur lequel ergote encore l'érudition d'aujourd'hui. La théologie finale de Siger est une greffe littéraire.

Siger avait-il, dans son enseignement des arts, péché contre l'Esprit? La grande affaire, pour les dialecticiens du XIII^e siècle, était, comme on sait, la question des universaux. Le maître syllogiseur ne pouvait manquer de l'aborder. Deux de ses ouvrages sont conservés où il traite des questions de logique : l'un, intitulé *Questiones logicæ*, promet la discussion de trois points, mais le manuscrit ne contient que le premier; un autre écrit est la question *Utrum haec sic vera : homo est animal, nullo homine existente*. Le traité

des questions de logique s'ouvrait par ce programme : Nous proposons trois sujets à traiter par ordre. Le premier est de savoir si le terme commun signifie universellement le concept de l'esprit, comme d'aucuns le veulent. Le second, s'il signifie universellement la forme, comme l'a voulu Platon, ou aussi le composé. Le troisième, si la matière peut être signifiée par le terme commun. Immédiatement Siger procède par un syllogisme : 1) *majeure* : ce qui n'aurait pas d'existence, si l'esprit n'existait pas, appartient au concept de l'esprit, ou est concept de l'esprit; 2) *mineure* : or, ce qui est signifié par le terme commun n'aurait pas d'existence, tel qu'il est désigné ou signifié, si l'esprit n'existait pas; 3) *conclusion* : donc ce qui est signifié par le terme commun n'est qu'un concept de l'esprit. Il n'y aurait là qu'une pétition de principe, si l'auteur ne démontrait soigneusement l'évidence de la mineure. Il allègue Aristote *principio Perihermenias*, et Aristote *in III^o De anima*. Il ajoute encore ce que dit Themistius *super II^{um} De anima*. Il relève le doute qu'ont eu, au sujet des rapports du mot et de la pensée, certains de ses auditeurs, et même des plus avancés. D'un conceptualisme modéré, l'auteur des *Questiones logicæ* considère, entre autres choses, dans la *solutio*, la pensée que les paroles ne désignent pas seulement les choses telles qu'elles sont, mais encore telles qu'elles sont comprises; la signification constituant l'intelligence non seulement des choses elles-mêmes, mais aussi des modes sous lesquels nous saisissons les choses désignées; c'est à quoi songe Aristote en disant que les paroles sont les signes des impressions de l'âme. Siger avait composé un *rescriptum*, comme il l'appelle, sur les universaux; il renvoie deux fois à ce rescrit, dont il donne le début : *Significatum est nobis nonnullis doctores*, etc. Si quelqu'un doute que les universaux sont des concepts de l'esprit, qu'il aille y voir. Le logicien, pédagogue et *debater*, est soucieux à la fois de ses auditeurs et interlocuteurs, et surtout des opinions

émises par les docteurs. Il a le respect superstitieux des textes autorisés; il tient surtout à sentir Aristote de son côté, et, à défaut d'Aristote, son commentateur Averroès. Il paraît surtout embarrassé par la discordance des textes et de la raison naturelle dont il parle parfois, ou même par la discordance des textes entre eux.

Quant à la question de savoir si cette proposition : l'homme est un animal, serait vraie si même nul homme n'existait, elle était en circulation avant d'être reprise par Siger. Celui-ci semble faire allusion à l'ancienneté du problème. En tout cas, il avait déjà été posé formellement et dans les mêmes termes par Albert le Grand; et, dans l'énumération des diverses solutions existantes, Siger désigne celle d'Albert et le nomme ainsi que celui de ses écrits qui la renferme. Il reconnaît en outre que cette opinion est plus probable que les autres; il ne l'adopte cependant pas. A la question posée, Albert répond affirmativement... Siger, en strict aristotélicien, n'accepte pas l'existence de l'universel antérieurement à l'existence des singuliers. C'est avec les singuliers que, par abstraction, l'esprit constitue l'universel. Quant aux singuliers, il n'admet pas, contrairement à Albert, qu'ils puissent universellement ne pas exister, ce en quoi il est fidèle à Aristote et à Averroès. Pour le Philosophe et son commentateur, toute espèce est toujours réalisée dans un certain nombre d'individus, elle l'a toujours été et ne peut cesser de l'être. En conséquence de cette donnée, le problème qui consiste à se demander s'il est vrai que l'homme est un animal, quand aucun homme n'existe, suppose une condition impossible, parce qu'il y a toujours eu des hommes et qu'il ne peut pas ne pas y en avoir, l'humanité, comme les autres espèces, étant éternelle et incessamment actualisée dans un certain nombre d'individus. On voit donc comment, dans la solution de logique, est invoquée une théorie aristotélico-averroïste qui suffirait à elle seule à classer Siger de Brabant parmi les averroïstes latins (Mandonnet).

Pour le logicien averroïste, toute essence contient l'acte et la puissance, et partant implique une existence actuelle. Ce qui n'était dans la question de pure logique qu'un postulat sans démonstration, est examiné de façon plus positive dans un autre écrit de Siger, *De Eternitate Mundi*. Dans cette question caractéristique de l'averroïsme, on cherche d'abord à savoir si l'espèce humaine a commencé d'être, et si en général on peut assigner un commencement aux espèces, dont les individus sont engendrés et corruptibles. Secondement, la même raison qui répond à la première question peut être autrement formulée : les universaux, n'ayant d'existence que dans les singuliers, ne peuvent ainsi être causés, créés. Troisièmement, comme en admettant un commencement de l'espèce on doit conclure que la puissance a précédé l'acte dans la durée, il faudra voir laquelle de ces deux précède.

Siger part d'une observation empirique d'Aristote, à laquelle il donne la rigueur d'un principe absolu, comme feront les dramaturges de la Renaissance en érigeant en règle des observations historiques de la Poétique. Tous les individus de l'espèce humaine (individus dont l'existence est dans la matière) sont faits par génération. Mais de ce que l'espèce humaine a été ainsi faite par Dieu, il ne s'ensuit point qu'elle ait procédé immédiatement de lui. L'espèce humaine n'a pas commencé à un moment donné : les philosophes la posent éternelle, et l'on voit comment par ce qui est dit et allégué, car Siger cite des exemples et l'opinion d'Aristote, *Métaphysique*, VII. Au demeurant, l'auteur du *De Anima intellectiva* pense que ce qui est éternel dans l'avenir l'est aussi dans le passé, et réciproquement. La raison dite est semblable à la raison pour laquelle Aristote, *Physique*, IV, doute si le temps passé est fini. Au sens de Siger, « dans le monde des générations, Dieu ne peut pas produire les choses directement, mais seulement » par un intermédiaire ou agent générateur de même espèce; cela entraîne la négation de la possibilité de la

« création, que Siger enseigne d'ailleurs
 « expressément. Notre auteur établit
 « aussi, ou mentionne incidemment,
 « l'éternité de la matière première,
 « du mouvement et du temps, de
 « sorte que pour lui tous les prin-
 « cipes constitutifs du monde infé-
 « rieur sont éternels : les espèces,
 « la matière, le mouvement et le temps;
 « seuls, les individus sont instables et
 « passagers ». L'âme intellectuelle est,
 comme on sait, incorruptible, et par con-
 séquent éternelle dans l'avenir et dans
 le passé. « Si l'âme (intellective) n'avait
 « pas toujours existé, elle aurait passé,
 « pour devenir, de la puissance à l'acte,
 « ce qui n'est possible que dans les
 « sujets matériels, les sujets spirituels
 « ayant toute l'actualité dont ils sont
 « capables. Cette théorie de l'éternité de
 « l'âme, Siger nous laisse clairement
 « entendre, à l'occasion, qu'il l'applique
 « aussi au ciel et aux substances séparées,
 « ce qui est d'ailleurs conforme à la
 « logique élémentaire du système. Enfin
 « Siger, à la suite d'Aristote et d'Aver-
 « roès, passant au spectacle des vicissi-
 « tudes de l'histoire humaine, la consi-
 « dère dans ses évolutions successives
 « comme le résultat de l'action des
 « cieux. Les grands phénomènes célestes
 « président à la marche générale du
 « monde inférieur, et aussi à la destinée
 « de l'espèce humaine. Ce que Bossuet
 « appelait la suite des empires, et ce que
 « nous appellerions aujourd'hui la suite
 « des civilisations, est commandé par les
 « diverses conjonctions des astres, c'est-
 « à-dire des planètes. Et comme les
 « astres, au terme d'une longue révolu-
 « tion, reviennent à un état antérieur,
 « les constellations planétaires repro-
 « duisent ainsi une suite de cycles iden-
 « tiques les uns aux autres. Le monde
 « sublunaire, tributaire de ces révolu-
 « tions célestes, passe par des phases
 « analogues. Les idées d'une époque,
 « les lois, les religions et autres élé-
 « ments similaires, évoluent et revien-
 « nent à leur point de départ, et cela
 « éternellement. Mais comme la série des
 « variations qui constitue un cycle entier
 « est très longue, les hommes n'ont

« pas gardé la mémoire de plusieurs de
 « ces successions. C'est pourquoi les
 « arts et les sciences naissent et péris-
 « sent pour renaître et périr. On peut
 « voir immédiatement les conséquences
 « de cette doctrine au point de vue
 « chrétien. Les religions ne sont qu'un
 « produit naturel qui, en somme, est
 « spécifiquement le même. Elles se suc-
 « cèdent régulièrement et éternellement
 « selon le cours des astres. Le christia-
 « nisme a déjà paru et disparu indéfini-
 « ment et continuera à le faire, selon
 « sa position et sa durée dans la série
 « des transformations qui constituent le
 « cycle religieux total » (Mandonnet).
 Cette conception fait songer déjà au per-
 pétuel recommencement et aux trois âges
 successifs que J.-B. Vico, nourri de lit-
 térature antique, verra dans l'histoire
 humaine. Elle fait songer à la conception
 du retour éternel des choses chez des lit-
 térateurs plus récents. Mais surtout cette
 astrologie était singulièrement hétéro-
 doxe. Aussi, parmi les propositions con-
 damnées en 1277 par l'évêque de Paris,
 on trouvera celle d'après laquelle « les
 « corps célestes retournant tous au
 « même point, ce qui s'accomplit en
 « trente-six mille ans, les mêmes effets
 « réapparaîtront ».

En raisonnant sur le premier mobile,
 vers lequel Dante s'élèvera plus tard
 dans son *Paradiso*, les averroïstes latins
 ne pouvaient pas s'empêcher de recon-
 naître l'hérésie du déterminisme sidé-
 ral. Aussi le troisième chapitre du *De*
Eternitate Mundi ajoutait à la déduc-
 tion la réserve ordinaire de Siger,
 simple interprète du Philosophe : « Le
 « premier moteur et agent est toujours
 « en acte, il ne peut rien faire sans un
 « mouvement intermédiaire, et rien n'a
 « été en puissance avant d'être en acte.
 « Il s'ensuit qu'aucune espèce d'être ne
 « passe à l'acte qui n'y soit déjà anté-
 « rieurement passée; de sorte que dans
 « la même espèce les choses qui furent
 « reviennent en cycle, et les opinions,
 « et les lois, et les religions, et
 « le reste circulent dans le monde infé-
 « rieur par la circulation du monde
 « supérieur, bien que de la circulation

■ de certaines choses la longue antiquité
 « fasse perdre la mémoire. Mais tout
 « cela nous le disons selon l'opinion du
 « Philosophe, sans l'affirmer comme vrai ».

Ecolier diligent du Philosophe et de son commentateur, Siger reprend aussi la physique aristotélicienne. Il a laissé des *Questiones naturales*, ne comprenant, dans leur état actuel, que l'examen de deux questions. La science de la nature en ce temps-là n'a pas un aspect très différent de celui que présente la philosophie même : Siger examine d'abord la question de l'unité de forme dans les composés. Les adeptes du néo-platonisme augustinien croyaient à des formes multiples, constituées par autant de principes qu'il y a d'éléments spécifiques ou génériques dans le composé. Siger s'émerveille que pareille opinion de Platon ait pullulé alors qu'elle n'a été posée par aucun des philosophes : ni par Aristote, *Métaphysique*, VII, ni par son commentateur, ni par Avicenne. On voit comment Siger choisissait les autorités. Il est aristotélicien en ce point comme l'était saint Thomas. Les augustiniens sont, comme leur maître, admirateurs de Platon ; et la source des erreurs philosophiques est à leurs yeux Aristote qui exècre les idées de Platon ; de cette source aristotélicienne viendrait, d'après saint Bonaventure, le triple aveuglement des averroïstes quant à l'éternité du monde, l'unicité de l'intelligence humaine, la négation des peines et des récompenses éternelles. Siger d'ailleurs combat beaucoup plus les platoniciens que Platon lui-même ; il essaye d'expliquer comment s'est répandue l'opinion de Platon quant à la position des idées, et l'opinion posant dans la forme de l'espèce plusieurs parties.

La seconde des « questions naturelles » appartient à la philosophie de la mécanique : quelque chose peut-il se mouvoir de lui-même ? Ici encore l'auteur part d'Aristote, *Physique*, VII. Il discute le principe de gravité des corps : les corps pesants tendent d'eux-mêmes à leur lieu naturel, le centre du monde. Si en principe ce qui se meut est mû par un autre, ce principe n'est pas en contradic-

tion avec la chute des corps : car ceux-ci, allant de haut en bas, ne se meuvent que par accident. Siger dit et répète : il appartient en propre aux corps lourds d'être toujours au centre.

Siger avait sans doute composé d'autres traités, aujourd'hui perdus, relatifs à des questions de science de la nature. Son activité dans ce domaine avait été assez remarquable pour retenir l'attention de la génération suivante.

Un récent biographe de Pierre d'Abano, M^r S. Ferrari, suppose que l'œuvre et la destinée de Siger ont été présentes à la pensée du médecin averroïste italien, qui, après avoir étudié à Paris, eut à pâtir de l'Inquisition dans sa patrie. Toutefois les travaux de naturaliste du Brabançon ne paraissent pas avoir assez frappé la postérité pour mériter les honneurs et les soupçons de la légende : il ne figure pas parmi les savants qui, comme Albert le Grand, Raymond Lulle, Pierre d'Abano, et jusqu'à Agrippa de Nettesheim, bénéficièrent du prestige des sciences occultes et de la réputation de magiciens.

Mais un intéressant auditeur de Siger, Pierre Dubois, écrivant sous Philippe le Bel, au commencement du XIV^e siècle, se souvenait de Siger naturaliste. Dans son *De recuperatione Terre Sancte*, qui a si fort intéressé nos contemporains depuis E. Renan jusqu'à M^r Ch.-V. Langlois, ce Pierre Dubois esquisse notamment un projet de réorganisation de l'enseignement, avec indication de manuels à employer. Il conviendrait, dit-il, de réunir en un seul ouvrage les *Questions naturelles* extraites des écrits tant de frère Thomas que de Siger et d'autres docteurs, ordonnées toutes en une seule matière. « Cette indication
 « d'un esprit cultivé, très au courant
 « des pratiques scolaires, semble témoi-
 « gner que les écrits de Siger de Bra-
 « bant étaient surtout réputés dans le
 « domaine des sciences naturelles. Il
 « est vrai que sous ce nom on entendait,
 « au XIII^e siècle, les sciences physiques
 « dans toute leur extension, et qu'on y
 « comprenait surtout la métaphysique
 « elle-même » (Mandonnet).

La politique aussi a été abordée par le professeur de la Faculté des Arts. Et Siger n'a pas manqué, encore une fois, de développer la doctrine d'Aristote, tout comme l'avocat des *Plaideurs* : « Aristote, primo, *peri politikón*... ». C'est encore Pierre Dubois qui conserve le souvenir de la leçon mémorable de Siger. Voici ce passage fameux, dans la traduction de Victor Leclerc qui l'a propagé : « Lorsque la politique d'Aristote nous était expliquée par un excellent docteur en philosophie dont j'étais le disciple, maître Siger de Brabant, je l'ai entendu qui disait que, pour régir les États, de bonnes lois valent encore mieux que de bons citoyens, parce qu'il n'y a pas et ne peut pas y avoir d'hommes si honnêtes, que les passionnés de la colère, de la haine, de l'amour, de la crainte, de la cupidité, ne parviennent à corrompre... Aussi, selon le Philosophe dont il nous interprétait alors le traité sur le gouvernement, les cités, qui étaient d'abord conduites par la volonté absolue des rois, s'étant aperçues qu'un seul homme punissait plus ou moins les délits suivant son caprice, et que de là naissaient les séditions et les guerres civiles, aimèrent mieux, pour faire cesser un tel abus, s'en remettre au jugement des lois et des institutions, qui ne font acception de personne. » (*Histoire littéraire de la France*, t. XXI, p. 106-107. — Dubois, *De recuperatione Terre Sancte*, éd. Langlois, p. 121-122. — Aristote, *Politique*, liv. III, chap. XI.)

Mais ce n'était point la politique d'Aristote ni les considérations sociologiques qui devaient scandaliser l'orthodoxie autour de Siger. Le pouvoir temporel n'aura rien à voir non plus dans les difficultés qui conduiront le maître ès arts en Cour de Rome. Si Victor Leclerc, Ernest Renan et Gaston Paris ont remarqué et apprécié la liberté d'esprit avec laquelle Siger interprétait la politique d'Aristote, les penseurs chrétiens de 1270 s'inquiétaient uniquement de l'averroïsme répandu à Paris. On sait que le médecin philosophe

arabe Averroès (1126-1198), explicateur, commentateur et paraphraste d'Aristote, avait développé l'idée de l'éternité de la matière, l'enchaînement des intelligences planétaires, et surtout la distinction entre l'intellect actif, immatériel et éternel, et l'intellect passif, individuel et périssable. L'averroïsme se répandit dans l'Occident. Il infecta surtout l'Université de Paris, qui était le laboratoire de la pensée humaine, et vers laquelle arrivaient des Souabes comme Albert le Grand, des Italiens comme Thomas d'Aquin, des Catalans comme Raimond Lulle, des gens venus d'outre-mer comme Roger Bacon et Duns Scot, des Belges comme Siger, Godefroy de Fontaines, Henri de Gand. L'importance d'Averroès parut telle, que Dante le place parmi les sages antiques baignés de lumière au milieu des Limbes.

Or il paraîtrait que dans le quartier cosmopolite des écoles parisiennes, nos compatriotes auraient particulièrement accueilli les erreurs averroïstes. Le P. Mandonnet est même tenté d'attribuer à Siger de Brabant un écrit de l'époque qui contient des opinions hétérodoxes : *De necessitate et contingentia causarum*, transcrit au XIII^e siècle sur le même parchemin que le *De aeternitate mundi* et les *Impossibilia* (Bibliothèque Nationale, lat. 16297). Ce parchemin est un volume de mélanges qui appartient à Godefroy des Fontaines (fin XIII^e siècle) et fut légué par lui à la Sorbonne. L'écriture paraît être contemporaine de l'enseignement de Siger et des autres averroïstes, c'est-à-dire de 1265 à 1277 environ. C'est l'écriture courante d'un écolier qui a transcrit, pour son usage personnel, un certain nombre de matériaux philosophiques de caractère averroïste... Les produits averroïstes de ce manuscrit remontent au temps où Godefroy était étudiant ès-arts à l'Université de Paris, c'est-à-dire pendant les années antérieures à 1277. Il est même possible que cette partie du manuscrit représente des copies ou des reportages de la main de Godefroy de Fon-

taines. Nous savons, en effet, que Godefroy était chanoine de Liège, probablement de la collégiale de Saint-Martin, tout comme Siger de Brabant et Bernier de Nivelles. Il appartenait de droit à la nation des Picards, dont Siger était alors la personnalité la plus marquante. Il est donc fort vraisemblable que le jeune Godefroy a vécu dans le voisinage immédiat de son compatriote et confrère du chapitre de Saint-Martin de Liège. Il serait même tout à fait naturel que le chapitre eût imposé à son jeune bénéficiaire de prendre comme maître celui de leurs confrères qui illustrait alors leur corporation dans les écoles parisiennes (Mandonnet).

Le *De necessitate et contingentia causarum* commence, lui aussi, par le souvenir de la philosophie d'Aristote : « Pour qui considère et entend la doctrine trine d'Aristote, il apparaît manifestement qu'au sens du Philosophe toutes choses n'arrivent pas par nécessité. Il dit en effet, *Métaphysique*, VI, que certaines causes étant posées n'entraînent pas nécessairement leurs effets ». Et outre Aristote et son commentateur (Averroès) est allégué Avicenne. « Ce traité énumère cinq ordres de cause relativement à leurs effets. Un ordre de cause doit surtout s'entendre ici de la nature du lien causal entre la cause et l'effet, en tant qu'il est, dans des modes divers, nécessaire ou contingent. Les trois premiers ordres qui comprennent les rapports de la cause première aux substances célestes et les rapports de celles-ci entre elles, nous placent, à des titres divers, dans le régime de la nécessité. Les deux derniers ordres qui embrassent l'action des substances célestes sur le monde inférieur, et celle des causalités inférieures entre elles, ouvre une place à la contingence... L'auteur examine, tout d'abord, l'opinion des philosophes qui ont estimé que tout ce qui arrive se produit nécessairement... Arrivé à la troisième et surtout à la quatrième objection, il s'en prend spécialement, sans la nommer, à la doc-

trine de Thomas d'Aquin sur les futurs contingents qui perdent leur raison d'accidents par rapport à la cause première, et auxquels s'étendent la science divine et la Providence. Il s'efforce d'établir que le futur contingent reste indéterminé à l'égard de la science divine. Dieu ne peut donc le connaître, et rien n'a été pourvu à son égard ». Relativement à Dieu, cause nécessaire de la première intelligence, à l'impossibilité pour un premier agent unique d'avoir des effets multiples, à la cause première, cause nécessaire des conjonctions célestes, le *De necessitate et contingentia causarum* contient des propositions semblables à celles qui seront condamnées en 1277, dans l'exécution de l'averroïsme. Or, cette condamnation atteint — on le sait — deux chanoines de Liège, Siger de Brabant et Bernier de Nivelles ». Il semblerait », dit le P. Mandonnet, « que Liège ait fourni un contingent tout spécial aux maîtres averroïstes de Paris ». Serait-ce que la cité insigne par son clergé avait eu longtemps des écoles remarquables favorables à l'adoption d'Aristote et de son commentateur? Ou les compatriotes de Lambert le Bègue étaient-ils particulièrement prompts et prêts aux innovations téméraires? On a dit qu'en ce temps-là la liberté d'allures qui caractérisa le sentiment religieux dans les villes n'était pas sans danger pour l'orthodoxie » (Pirenne).

L'averroïsme n'est pas, chez les latins, la seule doctrine téméraire dont le chef soit né dans les anciens Pays-Bas. Sans compter Erasme de Rotterdam, truchement du savoir antique, c'est le livre posthume d'un évêque d'Ypres qui a suscité le jansénisme. Spinoza est né à Amsterdam et a vécu à La Haye. Siger, Jansenius (d'Aquoi près de Leerdam) et le juif portugais, ont ceci de commun que tous trois écrivent en latin sans élégance ni ornement littéraire; que tous trois ont connu et soigneusement étudié à la fois des textes sacrés et des philosophies profanes; que tous trois se sont appliqués avec ferveur à la pensée d'un grand auteur : Aristote, saint

Augustin, Descartes. On peut songer à l'*Ethica* en lisant le *De anima intellectiva* : Siger et Spinoza ont également utilisé et cité Moïse Maïmonides, le Juif qui au XIII^e siècle écrivait un guide pour les esprits perplexes, un conciliateur de la foi et de la philosophie. Si donc on examinait et rapprochait les trois grandes circonstances où l'œuvre philosophique d'un habitant des Pays-Bas eut un long retentissement dans le monde, on trouverait chaque fois la langue latine, l'absence d'esthétique littéraire, le goût de l'érudition, l'application studieuse d'esprits méditatifs qui se sont nourris de textes anciens et sacrés, et la préoccupation de raccorder les opinions des philosophes aux vues des prophètes, que les prophètes soient présentés par l'enseignement de l'Eglise ou par celui de la Synagogue. Enfin, Siger, Jansenius et Spinoza ont tous trois été considérés comme hérétiques ; et en fait, malgré qu'ils en aient, tous trois, qu'ils étudiaient la contingence des effets et des causes ou l'efficacité de la grâce ou la nature de la substance, finissent par laisser une impression de déterminisme universel. « Siger », sou-tient aujourd'hui l'historien Mr Ch.-V. Langlois, « Siger ne s'est pas trompé » en déduisant d'Aristote sa théorie que « les actions humaines sont régies par la « nécessité ». Quoi qu'il en soit de cette discussion qui n'est pas close, c'est l'application studieuse à la philosophie antique qui conduit le Brabançon à l'hétérodoxie. Dans le conflit de l'Antique et du Moderne, il est pénétré de l'esprit antique tout en répétant son désir de rester fidèle à la foi moderne. Ce qu'une orthodoxie minutieuse pourrait regretter le plus en lui, c'est la complaisance avec laquelle il étudie les auteurs anciens. Car Siger est un pur intellectuel, au sens le plus récent du mot, avec ce qu'il comporte de curiosité de l'esprit, de goût pour la lecture et la spéculation philosophique. Il terminait à peu près comme suit les *Questiones de anima intellectiva* : « Comprendre sera « la substance de la science elle-même. « Mais pour savoir comment il faut

« entendre que la science est la qualité « de la première espèce de qualité dans « les catégories (1), veillez, étudiez et « lisez, afin que ce doute qui vous reste « vous excite à l'étude et à la lecture : « car vivre sans lettres, c'est la mort et « une vile sépulture de l'homme ». Cette finale est, comme on voit, le conseil même que le sage moraliste Sénèque adressait à Lucilius en sa quatre-vingt-deuxième épître ; Raoul de Praelles l'adresse à Charles V (1371) et le Maître de Philosophie, quatre cents ans après Siger, le répète à M. Jourdain (Molière (2), *Le Bourgeois gentilhomme*, acte II, scène IV, 1670). Sénèque est très populaire au moyen âge, il sera familier à Dante ; et le vélin du XIV^e siècle qui conserve les *Questiones logicales* de Siger (Paris, Bibl. Nat., lat. 16133) contient à leur suite le *liber Seneca de remediis fortuitorum* et *Seneca de moribus*. Le maître de philosophie de 1270 en savait autant que ses contemporains, et il n'a changé que deux mots au texte classique ; il en fait : *vivere sine litteris mors sit et vilis hominis sepultura*. « Ce latin-là a raison », répondra M. Jourdain. Tel n'était sans doute pas le jugement de tout le monde autour de Siger ; car l'évêque de Paris, en 1277, condamnera, avec plus de deux cents autres, des propositions comme celles-ci : « Il n'y a pas de plus excellent état « que de se consacrer à la philosophie. « Les sages du monde sont les philoso- « phes seulement. Pour que l'homme ait « quelque certitude d'une conclusion, il « convient qu'il soit fondé sur des prin- « cipes connus par soi. Il ne faut rien « croire que ce qui est connu par soi, « ou peut être expliqué par des choses « connues par soi ... Les maîtres qui syllogisaient en latin scolastique abou-

(1) On sait que dans les catégories la première était la substance.

(2) Molière a mis en scène ailleurs (*Le Mariage forcé*, sc. IV et V) la dialectique scolastique : « avec leur affection de péripatétisme, leur engouement pour la méthode syllogistique établie par les théologiens du moyen âge, les docteurs Pancrace et Marphurius sont aristotéliens comme on l'était au temps d'Albert le Grand ». (G. Charpentier, *Molière contre la science*, dans *La Revue du Mois*, 10 septembre 1910, p. 321.) Ils syllogisent surtout comme Siger de Brabant.

tissaient donc à une théorie de la connaissance et au principe, d'évidence.

Ce qui frappe surtout dans Siger, c'est sa croyance tacite à l'infailibilité d'Aristote et le souci de rattacher sa pensée à un texte philosophique autorisé : « Il faut savoir », dit gravement le *De Eternitate Mundi* », que l'espèce humaine n'est causée, selon les philosophes, que par génération ». Si le moyen âge était comparable à un enfant qui aurait hérité d'une bibliothèque, et y découvrirait de nouveaux trésors à mesure qu'il grandit en âge et en intelligence, Siger de Brabant apparaîtrait comme un adolescent opiniâtre et laborieux. Il put même sembler enfant terrible à ses contemporains.

Répondant, comme on a vu, dans son *De unitate intellectus contra Averroistas* au *De anima intellectiva* de Siger, Thomas d'Aquin écrivait avec une certaine logique : « Ce qui doit causer plus d'étonnement, et même de l'indignation, c'est qu'un homme se déclarant chrétien ait eu la présomption de parler de façon si irrévérencieuse de la foi chrétienne : ainsi il dit que les Latins n'ont pas adopté tels principes (à savoir que l'intelligence est unique) peut-être parce que leur loi (leur religion) y est contraire. Il y a dans ces dires un double mal : d'abord le doute que ceci soit contraire à la foi, ensuite le signe d'être étranger à cette foi. Et quant à ce qu'il dit plus loin : Voilà la raison pour laquelle les Catholiques paraissent avoir cette position, il nomme position ce qui est l'affirmation de la foi ! Ce n'est pas d'une moindre présomption d'oser ensuite affirmer que Dieu n'aurait pas pu faire que les intelligences soient multiples, parce que cela implique contradiction. Mais il est encore plus grave d'ajouter, comme il le fait : Je conclus de nécessité, par la raison, que l'intelligence est unique ; je tiens cependant fermement le contraire, par la foi ».

Dans les déductions de Siger abritées derrière Aristote, faut-il voir un artifice de prudence comme celui des Encyclo-

pédistes dont l'impiété se blottissait dans les traductions du *De Natura Rerum* de Lucrèce ? Ce serait là un singulier anachronisme. Siger n'a rien d'un Voltaire, si ce n'est peut-être le goût de la mêlée. Il gardait au moins le désir de croire. Et s'il est permis de chercher un sentiment entre les lignes austères de ses rigoureuses déductions, on songerait plutôt à y deviner l'angoisse d'un penseur perplexe que l'ironie d'un polémiste. On pourrait même, d'après M^r Cipolla, soupçonner dans les *pensieri gravi* que Dante prête à Siger les troubles d'une conscience où luttent la foi et la raison. Le chef de l'averroïsme parisien sent en lui des contradictions et des antinomies comme un moderniste d'aujourd'hui ; et les condamnations de 1277 font songer à l'Encyclique de Pie X. Si les docteurs de Garlande paraissent plus frustes que les professeurs actuels, c'est que ceux-là écrivaient en latin.

D'après les œuvres conservées de Siger (et ce n'est point tout ce qu'il a pu écrire), on se fait une idée de l'enseignement qu'il donnait avec retentissement à l'Université de Paris. Est-il possible d'entre-bâiller la porte de son auditoire et d'apercevoir quelques élèves ? On a cru souvent que le texte de Dante autorisait cette curiosité romantique. En prose ou en vers, les poètes et romanciers de plusieurs langues, depuis Boccace jusqu'à Hans Sachs, jusqu'à André Leinoyne et Edouard Rod, ont célébré la légende du voyage de Dante à Paris ; et Ernest Renan jeune, dans sa dévotion pour Victor Leclerc, s'imaginait encore (1852) « que Dante avait placé Siger dans le Paradis par reconnaissance sans doute pour les leçons qu'il en avait reçues » ! L'exilé florentin au pied de la chaire du maître brabançon, c'est un détail poétique qui orne parfois encore la littérature grave. Hélas ! cette fiction résulte de deux obscurités qui se soutenaient l'une par l'autre. La légende de Dante à Paris est sortie des incertitudes chronologiques et géographiques de son exil, et des terzines sollicitées par des bio-

graphes avides et inventifs. Et d'autre part, quand on ne connaissait encore que le Siger légendaire, il fallait bien lui procurer un auditeur de dimension. Aujourd'hui, chacun peut compter, s'il s'en donne la peine, que l'exil de Dante commence environ vingt ans après la mort de Siger. Et le syllogiseur de la rue du Fouarre, condamné par l'évêque de Paris, poursuivi par l'Inquisiteur de France, avait certainement cessé son enseignement quand le jeune admirateur de Béatrice avait douze ans. Comme nul poète n'attribuera au mioche florentin des études en Sorbonne, la gloire de Siger doit bien renoncer au plus illustre des disciples imaginaires. Tout au plus Brunet Latin, dans ses années de Paris, aura-t-il pu être curieux d'entendre un maître ès-arts plus jeune que lui, mais fort remuant. Le père de Boccace aurait pu entendre le nom de Siger et l'histoire de sa fin tragique, si le négoce et l'amour lui avaient laissé le temps d'écouter. Assez de Florentins ont pu apprendre au poète scolastique ce qu'il dit du *vico degli strami*. C'est en Toscane seulement que le bruit de Siger a ému l'âme sonore de Dante. Et c'est parmi les Normands qu'il faut chercher un auditeur considérable et authentique du professeur d'Arts : il reste à Siger l'élève Pierre Dubois. « Pierre Dubois, » Normand; étudia dans l'Université de » Paris, où il entendit saint Thomas » d'Aquin prononcer un sermon et Siger » de Brabant commenter la *Politique* » d'Aristote ... On reconnaît en lui » l'élève de ce Siger » qui syllogisa d'im- » portunes vérités », et tira de l'étude » de la *Politique* d'Aristote des principes » déjà tout républicains (?) ... Quoiqu'il » ait dans l'astrologie et dans certains » récits fabuleux une confiance bien » naïve, ses sympathies sont pour les » meilleurs esprits de son siècle, tels » que Siger et Roger Bacon. Comme » Bacon, c'est un novateur, un homme » à idées » (E. RENAN, *Études sur la politique religieuse du règne de Philippe le Bel*, rééd. 1899, p. 257, 259, 378). Ce publiciste, auteur du *De recuperatione Terre Sancte*, qui prodiguait des conseils

prophétiques fort peu écoutés de Philippe le Bel, ce publiciste a la plus grande estime pour son maître Siger, commentateur de la *Politique*, et auteur de *Questions naturelles*. Il le qualifie *precellentissimus*; il le place à côté de Thomas d'Aquin, d'Albert le Grand, de Roger Bacon, donc dans l'élite pensante.

Precellentissimus dans le texte d'un élève reconnaissant, le professeur est appelé Siger le Grand à la table d'un manuscrit latin (Bibl. Nat., lat. 16222), qui contient le *De Æternitate Mundi* probablement dans la *reportatio* d'un écolier : *Quedam determinatio Sygeri magni de Brabancia de eternitate mundi si qua sit*. Gaston Paris avait cru trouver encore le titre de *Sigerus magnus* dans le passage du fils de Dante qui a été cité plus haut : mais cela semble une méprise, dit Mr Paget Toynbee. Dans ce texte, en effet, *magnus* peut se rapporter à *philosophus* qui suit aussi bien qu'à *Sigerus* qui précède. Erreur fortuite ou trace d'un usage réel, ce titre révèle la considération très haute dont jouissait Siger : et il est un vrai chef dans les troubles universitaires et doctrinaux dont il faut reprendre le récit.

L'excommunication de l'averroïsme par l'évêque Tempier (décembre 1270) avait ému les esprits dans le quartier des écoles, car aux exercices quodlibétiques de Noël ou de Pâques qui suivirent, on posa à Thomas d'Aquin la question suivante : « Faut-il éviter les » excommuniés sur l'excommunication » desquels les hommes compétents ne » sont pas d'accord ? » « Avant que la » sentence des juges soit portée », répondit Thomas, « on n'est pas tenu d'éviter » un excommunié. Après la sentence, » lors même qu'il s'élève un doute, il » faut de préférence s'y conformer, car » même des juges moins habiles con- » naissent mieux la vérité de la ques- » tion, et ce serait causer du détriment » au bien commun si chacun pouvait, à » son gré, faire échec à un jugement » authentique. Il vaut donc mieux s'en » tenir à la sentence des juges, à moins » qu'on n'en suspende l'effet par un » appel à l'autorité supérieure. »

Cette solution plaçait une partie de la Faculté des Arts dans une situation précaire. Des troubles éclatèrent lors du renouvellement du recteur de l'Université, vers la Noël de 1271. La majorité des quatre nations ayant désigné maître Aubri (Albericus) de Reims, une minorité de trois maîtres et d'autres adhérents fit opposition à cette élection. La minorité se recrutait dans les nations de France, de Picardie et d'Angleterre, et dans la Normandie non comprise dans le diocèse de Rouen. Le tribunal arbitral prévu en 1266 par Simon de Brie donna raison au parti d'Aubri. Après trois mois, nouvelle élection (25 mars 1272), où la minorité ne fut pas convoquée, étant considérée comme excommuniée pour avoir enfreint le règlement de 1266. La minorité alors nomma elle-même un recteur, des procureurs des Nations et des bedeaux. Cette scission, qui partageait la Faculté des Arts en deux corps fort inégaux, dura trois ans. Le parti de l'opposition était communément appelé parti de Siger, tandis que la majorité était « le parti d'Aubri ». Il se pourrait donc que Siger eût été choisi comme recteur de l'opposition le 25 mars 1272. « Son attitude comme » philosophe lui avait valu d'être chef » du parti qui partageait ses idées en » matière de liberté de penser ». Le 1^{er} avril 1272, les maîtres de logique et des professeurs de philosophie naturelle du parti d'Aubri, réunis en l'église Sainte-Geneviève, statuent et ordonnent que nul maître ou bachelier de leur Faculté n'aura la présomption de déterminer ou même de disputer une question purement théologique. S'il le faisait, il aurait à se rétracter publiquement. Ces membres de la Faculté des Arts statuent en outre et ordonnent de réputer hérétique et de retrancher de leur société, à moins de rétractation, celui qui aurait déterminé contre la foi une question qui paraîtrait toucher en même temps la foi et la philosophie. Ils ajoutent que si un maître ou bachelier fait des leçons ou des disputes sur des passages difficiles ou des questions dissolvantes pour la foi, il faut y prendre

garde jusqu'à un certain point. Il réfutera les raisons ou le texte, s'il s'y trouve quelque chose contre la foi, ou même les déclarera simplement fausses et totalement erronées; et autrement il n'aura pas la présomption de soulever des difficultés de l'espèce dans le texte ou dans les autorités, mais il les omettra entièrement comme erronées.

Cela paraît même un coup droit à Siger l'averroïste.

En l'année troublée de 1272, Thomas d'Aquin quitta Paris pour toujours : il ne devait plus revoir son adversaire que dans le Paradis de Dante.

Le légat Simon de Brion, qui était à Lyon, fut encore une fois choisi comme arbitre en 1275. Le 7 mai 1275 « il » déclare et prononce que l'union doit » être et est rétablie; que le parti de » Siger a contrevenu au règlement de » 1266 en se séparant du reste de la » Faculté, que rien de sérieux n'a pu » être relevé contre l'élection d'Aubri ». Il flétrissait les fauteurs de discordes, comparés à des satellites du diable, et il parlait même du glaive de la justice. Il nommait recteur Pierre d'Auvergne, qui était un disciple de Thomas d'Aquin.

Toutes les mesures prises par les autorités devaient rendre plus difficile la situation des commentateurs intempérants d'Aristote, et de tous ces clercs parisiens qui lisaient assidument Averroès. Les averroïstes, ne pouvant plus donner à leur doctrine pleine publicité, la colportaient de façon plus ou moins clandestine. Et c'est sans doute contre eux qu'est dirigé le décret porté le 2 septembre 1276 par l'Université de Paris : « Considérant que les conventi- » cules occultes pour enseigner sont » interdits par les saints Canons et sont » ennemis de la sagesse (dont nous » sommes professeurs), laquelle illumi- » nant les esprits des hommes déteste » les ténèbres; soucieux de l'utilité » commune, et voulant obvier à la pré- » somption de certains hommes perni- » cieux, nous avons statué de commun » accord et ordonnons que nul maître » ou bachelier d'aucune faculté n'ac- » ceptent désormais de lire certains livres

« dans des endroits privés, à cause des nombreux dangers qui peuvent en provenir, mais bien dans des locaux ouverts à tous ceux qui peuvent noter et rapporter fidèlement l'enseignement qu'on y donne — excepté seulement les livres de grammaire et de logique, en lesquels ne peut entrer nulle présomption ». N'est-ce pas exactement ainsi que Thomas d'Aquin, on l'a vu, sommait son adversaire de ne pas parler dans les coins ni devant des enfants ?

L'averroïsme était donc en fâcheuse posture. Les mœurs universitaires aussi, car trois mois plus tard le cardinal légat fulminait contre les excès de tumulte, d'orgie et de blasphèmes des écoliers parisiens.

Le bruit des erreurs professées à Paris émut péniblement le pape Jean XXI, qui en écrivit le 18 janvier 1277 à l'évêque de Paris. A Paris, où la source vive de sagesse salubre répand en abondance ses ruisseaux limpides et porte la foi catholique jusqu'aux confins de la terre, certaines erreurs préjudiciables à cette même foi ont de nouveau, dit-on, pullulé. A cette nouvelle troublante, le Pape veut et mande à l'évêque qu'il fasse examiner et rechercher par quelles personnes et en quels lieux des erreurs de l'espèce ont été enseignées ou écrites ; le rapport fidèle de ce qu'il aura appris ou trouvé sera le plus tôt possible transmis au Pape.

Et voilà que cet évêque, Etienne Tempier, à qui le Pape demandait enquête et rapport, se mêle, le 7 mars 1277 (en vieux style à la *Laetare* de 1276) de condamner et excommunier lui-même 219 propositions, où figurent pêle-mêle la philosophie aristotélicienne, l'averroïsme, la néeromancie, l'impiété, les superstitions ; des opinions de Thomas d'Aquin et de Roger Bacon sont enveloppées dans cette réprobation. L'évêque avait pris conseil tant de docteurs de la Sainte Ecriture que d'autres hommes prudents, parmi lesquels Henri de Gand. La mesure précipitée d'Etienne Tempier atteignit tout le péripatétisme, celui de Thomas d'Aquin et des domi-

nicains orthodoxes, et celui des averroïstes, qui avaient pour chefs Siger de Brabant et Boèce de Dacie.

Etienne, par la permission divine, ministre indigne de l'Eglise parisienne, avait été prévenu par des personnes éminentes et graves que certains membres de la Faculté des Arts, dépassant les limites de leur propre Faculté, avaient la présomption de traiter et disputer dans les écoles d'erreurs manifestes et exécrables, plutôt de folies, oubliant le mot de Grégoire : *Qui sapienter loqui nititur, magno opere metuat, ne ejus eloquio audientium unitas confundatur* ... Pour n'avoir par l'air de les affirmer, ils font des réponses qui aggravent leur cas, ils tombent de Charybde en Scylla. Ils disent en effet que ces propositions sont vraies selon la philosophie, mais non selon la foi catholique, comme s'il y avait deux vérités contraires et comme si contre la vérité de la Sainte Ecriture il pouvait y avoir une vérité dans les pensées des Gentils damnés, dont il est écrit : *Perdam sapientiam sapientium*.

L'acte épiscopal énumérait les deux cent dix-neuf propositions, parmi lesquelles plusieurs, sur l'éternité du monde, le rôle de l'âme intellectuelle, le ciel, le mouvement, la matière et la substance, font visiblement allusion à des doctrines averroïstes qui étaient celles de Siger de Brabant et de Boèce de Dacie. Les contemporains ne s'y sont pas trompés. Un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris (lat. 4391, f. 68) contient la liste des propositions condamnées en 1277 sous cette rubrique : *Contra Segerum et Boetium hereticos*. Nous savons aussi que Raymond Lulle composa, en 1297 ou 1298, une réfutation des mêmes propositions condamnées dans son ouvrage intitulé : *Declaratio per modum dialogi edita contra aliquorum philosophorum et eorum sequacium opiniones*. Or, ce même ouvrage est désigné, dans un catalogue des œuvres de Raymond Lulle, dressé en 1311 (Bibl. Nat., lat. 15450), de cette manière : *Liber contra errores Boetii et Sigerii*.

Mais Etienne Tempier, dans son acte de la *Laetare*, avait fait du zèle. Le pape Jean XXI étant mort en mai 1277, des membres de la Curie romaine, qui gouvernaient pendant la vacance du Siège apostolique, mandèrent à l'évêque de Paris de surseoir à l'affaire des opinions condamnées jusqu'à ce qu'il reçût de nouvelles instructions.

Cependant l'impunité ne pouvait plus guère durer pour des doctrines et des maîtres qui avaient inquiété à la fois la papauté, l'Université de Paris, l'évêque et les théologiens. La distinction devait bientôt s'établir aussi entre l'aristotélisme orthodoxe et modéré de Thomas d'Aquin et des Frères Prêcheurs, et l'averroïsme de certains Artistes.

En l'an du Seigneur 1277, le lundi veille de la Saint Clément (23 octobre), Frère Simon du Val, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Inquisiteur délégué par l'autorité apostolique dans le royaume de France, autorisé par missive apostolique à déléguer aux Frères Prêcheurs, et aux Frères Mineurs la citation des accusés, l'audition des témoins, la reddition des sentences; autorisé aussi à procéder librement contre ceux qui, ayant commis le crime d'hérésie dans le royaume de France, se sont transportés dans d'autres contrées; l'Inquisiteur, en vertu de cette autorité, s'adresse au Prieur des Frères Prêcheurs et au Gardien des Frères Mineurs et à ceux qui gèrent à leur place. Il leur mande de citer en présence de témoins dignes de foi, pour le dimanche après l'octave de l'Epiphanie (17 janvier 1278) à Saint-Quentin en Vermandois. diocèse de Noyon, maître Siger (*Suggerum*) de Brabant, chanoine de Saint-Martin de Liège, et maître Bernier de Nivelles, chanoine du même siège, sur lesquels pèse suspicion probable et véhémence de crime d'hérésie. Ils passent pour avoir commis ce crime dans le royaume de France. Ils auront à comparaître personnellement devant l'Inquisiteur pour y répondre de leur foi, et pour dire la pure et entière vérité, tant d'eux-mêmes que des autres, vivants et morts, sur le crime d'hérésie et sur ce qui s'y rapporte.

Que firent là-dessus les deux accusés ? Bernier de Nivelles en réchappa, car on retrouve sa trace vivante en 1286 à Paris, alors que son coaccusé était mort. Il est extrêmement probable que Siger en appela à une juridiction supérieure, celle du Siège apostolique. Car il réapparaît en Cour de Rome, à Orvieto.

La citation de l'Inquisiteur prévoit, comme on l'aura remarqué, le cas d'hérétiques passant la frontière de France. Un autre document, les *Annales Basilenses*, rédigées par un dominicain anonyme du temps, disent qu'en cette année 1277 le roi de France agit contre certains maîtres parce qu'ils essayaient de défendre certains articles contre la foi catholique.

Trois témoignages historiques, s'éclairant l'un l'autre, sont venus jeter quelque lumière sur le sort de Siger au delà des Alpes, et sur cette mort énigmatique, que, d'après Dante, Siger dans des pensers graves trouva lente à venir. Ces témoignages, l'un d'un Anglais, l'autre d'un poème italien, le troisième brabançon, sont tout à fait étrangers l'un à l'autre, et ne comportent pas de contradiction : ils se complètent et se corroborent.

Ancien régent de l'école des Frères Mineurs à Paris en 1270, lecteur de la Curie romaine en 1278, Jean Peckham, devenu archevêque de Cantorbéry, revient, dans une lettre du 10 novembre 1284, sur la question de l'unité de la forme substantielle dans l'homme, — question sur laquelle Peckham avait combattu à Paris la doctrine aristotélicienne de Thomas d'Aquin, d'Albert le Grand, de Siger. Et l'archevêque, dans cette lettre, écrit, non sans errer quant au fond du débat philosophique : « Ce » ne sont pas, croyons-nous, des reli- » gieux, mais bien des séculiers, qui ont » introduit cette opinion, dont les deux » principaux défenseurs ou peut-être » inventeurs ont, à ce qu'on dit, fini misé- » rablement leurs jours dans les régions » transalpines, dont ils n'étaient pourtant » pas originaires ». Peckham se trompe en attribuant à Siger et à Boèce l'invention de la doctrine de l'unité des formes;

mais les deux clercs séculiers auxquels il fait allusion sont bien Siger de Brabant et Boèce de Dacie; et Siger est mort en Italie, dont il n'était point originaire.

Voici plus de précision quant au tombeau italien du philosophe séculier. Un certain ser Durante, sous le titre *Il Fiore*, a réduit en 232 sonnets toscans le *Roman de la Rose*. Introduisant dans l'adaptation du poème français un détail de son temps et de son pays, le poète italien fait dire à Faux-Semblant, au sonnet XCII, où cette personnification de l'Hypocrisie vante ses exploits :

*Mastro Sighier non andò quari lieto.
A ghiado il fè morire a gran dolore,
Nella corte di Roma, ad Orbivieto.*

On a trop ergoté sur le sens de *a ghiado* dans ce tercet; il est clair maintenant que Faux-Semblant y veut dire : Maître Siger a mal tourné, je l'ai fait mourir par le couteau (1), à grande douleur, dans la Cour de Rome, à Orvieto. Quant à Faux-Semblant, il a beau jeu de grossir son rôle : Siger ne serait sans doute pas allé en Cour de Rome si des bruits fâcheux n'avaient couru longtemps sur ses doctrines. Et l'apparition de cette allégorie dans la nécrologie de Siger correspond à *invidiosi* du texte de Dante, que l'abbé B. Grangier traduisait (1597) par : « dont on lui porte envie ». Le tercet de *Mastro Sighier* est suivi, dans *Il Fiore*, d'un tercet de Guillaume de Saint-Amour banni du royaume de France à grand vacarme : de sorte que le sonnet XCII apporte l'écho des troubles universitaires de Paris, où des poètes toscans devaient, à pareille distance, voir surtout chamailis et calomnie : « quand vient, dit Faux-Semblant, quelque grand lettré qui veut dévoiler mon péché, je le confonds ».

Le coup de couteau d'Orvieto, qui a

(1) Un dictionnaire italien-français, composé sur le Vocabulaire de la Crusca, par B. Cormon et V. Manni, Lyon, an xi, 1802, donne encore à l'article *Ghiado* cette seule expression : *Morto, tagliato a ghiado*, tué, fendu d'un coup de couteau. Il suillit de rapprocher ces mots de *a ghiado il fè morire* pour conclure, avec F. Novati et C. Cipolla, que le *ghiado* de ser Durante est simplement synonyme de *coltello*.

fait couler presque autant d'encre que de sang, était raconté en prose latine non ambiguë dans la continuation brabançonne de la chronique de Martin de Troppau (*Monumenta Germaniae*, vol. XXIV). « Au temps de celui-ci » (Rodolphe de Habsbourg, empereur « de 1273 à 1291) fleurit Albert, de « l'Ordre des Prêcheurs, admirable par « la doctrine et la science, qui réfuta « abondamment maître Siger dans ses « écrits. Lequel Siger, Brabançon de « nation, ne pouvant plus se maintenir « à Paris parce qu'il avait soutenu certaines opinions contre la foi, se rendit à la Curie Romaine, et y fut après « peu de temps poignardé par son clerc, « pris d'une sorte de démence ».

Ces affirmations autorisent parfaitement le biographe du maître averroïste à résumer ainsi les dernières années de son héros : « Le chef de l'averroïsme « parisien, atteint par la condamnation « du 7 mars 1277, cité par l'Inquisiteur « de France comme suspect d'hérésie, en « a appelé à la Curie romaine. Son « procès a été jugé... La peine taxée « par la législation inquisitoriale qui « devait leur être appliquée était celle « relative aux hérétiques dogmatisants « qui se réconcilient, à savoir la détention perpétuelle. Nous trouvons cette « indication même dans le directoire « inquisitorial qui nous a conservé « l'acte de citation de Siger de Brabant « et de Bernier de Nivelles... Siger a « été condamné à l'internement dans « la Curie. C'est ainsi qu'il l'a accomplie « pagnée dans ses déplacements. Il est « mort au temps où elle résidait à « Orvieto, 1281-1284, assassiné par le « clerc demi-dément qui était à son « service. » — « A Orvieto, suppose « Mr Zingarelli, Siger attendait peut-être le pardon. »

Sa prison dernière, aussi bien que la souffrance de la blessure, expliquerait le sort misérable, la grande douleur, la lenteur de la mort, dont parlent les textes : la captivité était une grande misère alors (1). et le mot *chétif* (= cap-

(1) Le biographe provençal des troubadours (XIII^e siècle), dans la fameuse histoire de Guil-

tivus, prisonnier) en a pris le sens qu'on lui connaît. Siger fut interné, il est vrai, sans rigueur : on lui laissa un clerc, et il gardait ainsi jusqu'à la fin le rôle classique du professeur de philosophie accompagné de son *famulus*. M^r F. Tocco se plaît à l'imaginer blessé, attendant longtemps la mort sur son lit de souffrance, et angoissé par les graves méditations sur le destin des hommes.

Si sa mort, qui devait retentir dans la poésie italienne, advint à Orvieto, c'est que le pape Martin IV (l'ancien cardinal légat Simon de Brion, français et dévoué à Charles d'Anjou), quittant Rome soulevée par les Orsini, s'était réfugié en Toscane. Elu le 22 février 1281, le pape Martin IV séjourna du 23 mars 1281 au 27 juin 1284 à Orvieto, sauf pendant la seconde moitié de 1282, qu'il passa près de là, à Montefiascone. « Le peu de temps dont parle le chroniqueur brabançon tendrait à faire rapprocher la mort de Siger de l'année 1281 plutôt que de l'année 1284 ».

Le demi-siècle qui est celui de saint Thomas et de saint Louis a donc vu les étapes terrestres de Siger : sa naissance en Brabant thiois, ses disputes dans les nations de l'Université de Paris, son enseignement de la logique dans la Faculté des Arts, ses explications d'Aristote et ses doctrines averroïstes, ses discussions et conflits avec l'aristotélisme chrétien des dominicains Albert le Grand et Thomas d'Aquin ; enfin son procès d'hérésie et son assassinat en Cour de Rome, à Orvieto, par un fou. Le monde des âmes et des lettres devait recueillir celui qu'un savant italien d'aujourd'hui présente ainsi, l'ayant rencontré dans le Paradis, à la gauche de Thomas d'Aquin : « un philosophe flamand, Siger de Brabant... Dante en fait comme un type de savant grave et pensif, qui se dresse gigantesque, dans la sérénité, à travers la

« tourmente des périls ». (N. Zingarelli, *La Vita di Dante in compendio*, 1905). « Certes, il y a ici un curieux mystère », disait Em. Gebhart... Et l'académicien français, embarrassé dans cette théologie, concluait gravement : « Il ne reste qu'une solution au problème : l'expiation du docteur, cette grande misère, dont témoigne le *Fiore*, où il avait languì entre les murailles de la triste Orvieto, peut-être même les tortures ou les violences qui abrégèrent sa vie » (1).

Après six siècles, la biographie d'un penseur aurait peu de sens si elle devait s'arrêter au dernier jour de sa vie végétative, et aux dernières paroles écrites ou prononcées. La littérature comparée doit en suivre le prolongement dans l'âme intellectuelle des générations venues depuis. « On se contente d'ordinaire dans la biographie des grands hommes d'écrire leur vie terrestre ; mais il faudrait y ajouter une autre vie, bien plus intéressante encore, dans le point de vue de l'humanité. C'est leur vie d'outre-tombe, leur influence sur le monde, leurs diverses fortunes, le tour qu'ils ont donné aux esprits, le fanatisme enthousiaste ou hostile qu'ils ont inspiré, le mouvement qu'aux diverses époques leurs écrits ont donné à la pensée ». Ernest Renan, qui écrivait ces lignes dans ses cahiers de jeunesse, venait précisément d'être, comme Siger, ébranlé dans sa foi par les spéculations de la philosophie scolastique. Et il préparait son livre où il parle de Siger : *Averroès et l'averroïsme*, où il ramène, comme on sait, toute la science de l'esprit humain à l'histoire de l'esprit humain. Les averroïstes perplexes et doctes furent les premiers esprits dans lesquels se mira le philologue échappé de Saint-Sulpice. Mais si lui et son maître Victor Leclerc ont eu une sympathie de tête pour le syllogiseur, si certaines opinions averroïstes prennent parfois aujourd'hui une allure moderne, ce n'est

laune de Cabestang, dit aussi que Raimon de Castel-Roussillon mourut *dolorosamen* en la prison du roi d'Aragon. La prison est douloureuse chez les écrivains du XIII^e siècle, comme les repris de justice sont *dangereux* et les agressions *sauvages* dans les journaux actuels.

(1) E. Gebhart, *L'Italie mystique*, 6^e éd., 1908, p. 328. L'académicien voyait dans l'épisode de Siger « la doctrine personnelle de Dante sur la justification ».

point, faut-il le dire? chez les averroïstes que les modernes ont jamais songé à chercher leurs inspirations. Siger a cessé d'instruire depuis un temps immémorial; il intéresse encore, il faudra voir à quels titres. Son enseignement étant le développement de celui d'Aristote, ses échos devaient s'assoupir avec le recul de l'aristotélisme, et notamment avec les progrès de Platon. « Qui donc, s'écrie Pétrarque » conteste à Platon le » titre de prince des philosophes? Qui » en dehors des fous et des braillards du » troupeau scolastique? Car si Averroès » préfère à tous Aristote, c'est qu'il » avait pris à tâche de l'expliquer et de » le faire sien; et quoique les livres » d'Aristote soient dignes de grand » éloge, celui qui les loue est pourtant » bien suspect ». Pétrarque aurait donc fait de tous les traités de Siger bien moins de cas que Pierre Dubois. Comment, dès lors, la figure de Siger émerge-t-elle de la multitude innombrable — infinie selon l'averroïsme — des hommes et des générations qui ont déjà vécu; et après quels avatars a-t-elle abouti à la *Biographie nationale*?

Entre les condisciples de Pierre Dubois et le livre du P. Mandonnet, le syllogiseur eut pour principaux artisans — parfois involontaires — de sa gloire intermittente et précaire : Dante Alighieri, le Concile de Trente, et Victor Leclerc. La conjonction de la poésie italienne, de la philosophie thomiste adoptée par l'Eglise romaine, et de l'Université de Paris, a maintenu dans le ciel de l'histoire l'étoile pâle et lointaine de Siger de Brabant.

Orvieto est une vieille ville toscane à mi-chemin entre Rome et Florence. Quand la Curie romaine y résidait, lorsque le professeur de Paris y fut poignardé, la nouvelle de ce drame dut se répandre avec plus de rapidité que d'exactitude du Tibre jusqu'à l'Arno. Dans Florence, qui s'épanouissait après la paix de 1280, Dante Alighieri (né en mai 1265) était un adolescent curieux et sensible; il avait écrit son premier sonnet (1283), et « dans le livre de sa » mémoire peu de chose encore se pou-

» vait lire ». Avidé de recueillir cette science du divin, que les dominicains faisaient refluer, il dut s'émouvoir du sort lamentable qui éteignait l'une des anciennes lumières de la célèbre université parisienne. Il était trop poète pour devenir alors syllogiseur lui-même, et pour sonder l'abîme qui séparait la doctrine d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin de l'averroïsme qui avait conduit Siger à la male heure. Plus tard, sans doute, il sera informé des doctrines scolastiques telles qu'on pouvait les connaître en Italie; mais il aura pour toutes les opinions infiniment plus d'indulgence que les Etienne Tempier, les Peckham, et les gens querelleurs qui avaient vécu à Paris, centre de l'averroïsme. De même que dans le *Paradis* il placera Siger à l'extrémité de « la quatrième » trième famille » des bienheureux, de même dans les Limbes il a mis Averroès au bout de « la famille philosophique » vers laquelle il lève les yeux pour voir Aristote au centre. Aristote est appelé « le maître de ceux qui savent »; et « Averroès, qui fit le grand Commen- » taire » se trouve en bonne compagnie : Socrate et Platon, Orphée et Sénèque; Euclide, Ptolémée, Hippocrate, Avicenne et Galien étaient près de lui dans la verdoyante prairie baignée de lumière. Pourtant, quand Dante montera vers le septième cercle du *Purgatoire* (chant XXV), il se laissera expliquer par Stace la naissance de la vie embryonnaire, végétative et sensitive, en des termes qui réfutent l'erreur averroïste : « Comment d'animal on devient enfant, » tu ne le vois pas encore; et c'est là un » point qui a déjà fait verser dans l'erreur un plus savant que toi : car par » sa doctrine il sépare de l'âme l'intel- » lect possible, parce qu'il ne le voit » servi par aucun organe ». Stace entendait par là Averroès, effectivement plus savant que Dante, et l'erreur où il tombe au livre III de son *Commentaire De Anima*. Si donc, après cela, l'ami de Béatrice a placé le plus grand averroïste dans le *Paradis*, c'est qu'il n'y voyait pas malice, c'est que les querelles théologico-philosophiques avaient moins de

prise sur son âme que les impressions de la vie neuve, les souvenirs de l'adolescence aimante et des événements tragiques. Siger avait été pensif et malheureux, professeur à Paris et impliqué dans une affaire pénible en Cour de Rome. Il restait un grand nom. Dante, aristotélicien et thomiste (F. Flamini, *I significati reconditi della Commedia di Dante*, I, 1903, p. 22), Dante va faire prononcer l'éloge de Siger par Thomas d'Aquin lui-même ; c'est que de Thomas d'Aquin le poète connaissait infiniment mieux la *Somme* et le commentaire des *Sentences* que les circonstances du *De unitate intellectus contra Averroistas Parisienses*. C'est dans le quatrième Ciel, celui du Soleil, que sont prononcés les vers fameux que le P. Mandonnet a donnés pour épigraphe à son livre et sans lesquels la présente notice n'aurait pas été écrite. Dans la cour du ciel, dont il revient, le poète a vu beaucoup de joyaux clairs et beaux. Plusieurs lumières chantantes tournèrent trois fois autour de lui, et lui parurent telles que des femmes qui, sans rompre la danse, s'arrêtent silencieuses, écoutant jusqu'à ce que la musique reprenne. Et dans une de ces lumières le voyageur entendit une voix : Thomas d'Aquin se nommait, agneau du saint berceau de Dominique, et il désignait à sa droite son frère et maître Albert de Cologne. « Si tu veux connaître tous les autres, suis ma parole » du regard, faisant le tour de la bienheureuse couronne. Il énumère alors Gratien, Pierre (Lombard), Salomon la plus belle lumière des douze, saint Denis l'Aréopagite, Paul Orose, Boèce, Isidore de Séville, Bède et Richard de St-Victor. Enfin,

*Essa è la luce eterna di Sigieri,
Che, leggendo nel vico degli Strami,
Sillogezizò invidiosi veri.*

Thomas d'Aquin, placé entre Albert le Grand à sa droite et Siger à sa gauche, proférait là des terzines d'autant plus surprenantes que, dans le même discours, il désapprouvait le zèle d'études profanes et de science par lequel se distinguait l'ordre de Saint Dominique. Au moins

le théologien faisait-il une belle part au séculier qui n'avait été que simple philosophe aristotélicien. Telles quelles, les paroles de Thomas d'Aquin devaient intéresser l'attention des lecteurs autant qu'une énigme. « Lecteurs », avait dit Dante au début de ce chant X, « lève » avec moi les yeux vers les hautes « sphères ». Les commentateurs de la *Commedia* ont obéi, comme on a vu plus haut. En 1587, l'avocat français J. Papius Masson, dans ses *Vitæ trium Hetrurix procerum Dantis, Petrarchæ, Boccacii*, explique encore ce que Dante a fait du temps de son exil : enflammé du zèle des Arts Libéraux, le banni va étudier les sciences à Bologne et la théologie à Paris ; témoins : Villani et le X^e chant du *Paradis*, avec la mention du quartier de Fouarre dont les vieilles écoles existent encore, et de Siger excellent et subtil philosophe. Le nom de Siger traînera dans les commentaires et les livres, avec la légende du voyage de Dante à Paris, jusque dans Ozanam, Victor Leclerc et Renan. La *Storia letteraria d'Italia* a réimprimé récemment la notice de P. Masson sur Dante.

Saint Thomas servait la notoriété du syllogiseur nulleurs qu'en Paradis. Le pape Jean XXII en canonisant (1323) l'Ange de l'Ecole, les Pères du Concile de Trente en mettant la *Somme* sur l'autel avec l'Ecriture Sainte et les décrets pontificaux, l'édition de Pie V et celles qui suivirent, ont fait retranscrire et réimprimer, dans les vies de saints et dans les ouvrages théologiques et philosophiques, les circonstances de la carrière de saint Thomas, et ses discussions de Paris. Ainsi, à l'ombre du thomisme, le nom de Siger, depuis Guillaume de Tocco jusqu'à Echard et jusqu'à Mr Picavet, a passé sous les yeux de tous ceux qui étudient le plus grand philosophe du moyen âge. L'Encyclopédie *Æterni Patris* de Léon XIII (4 août 1879) a consacré la philosophie thomiste et l'a recommandée à l'enseignement dans tous les pays catholiques.

Enfin Victor Leclerc, qui confondait volontiers l'ancienne Université de Paris avec celle du XIX^e siècle, la sienne, a

consacré à une gloire des Ecoles, Siger de Brabant, une importante étude qui n'a pas été sans influence sur E. Renan et de moindres épigones : elle a bénéficié de l'audience dont l'*Histoire Littéraire de la France* jouit dans le monde, et Siger de ce côté encore profitait de l'œuvre scientifique fondée par des religieux, et continuée par des laïques. Aujourd'hui toute histoire de la scolastique rappelle au moins que « Henri de Gand, Guillaume de Saint-Amour, « Siger de Brabant, Pierre d'Auvergne, « illustrent la maison de Sorbonne » (F. Picavet).

C'est dans Victor Leclerc qu'ont puisé les érudits belges quand notre patriotisme s'est soucié des gloires intellectuelles d'autrefois. Plus tard, le royaume de Belgique a particulièrement accueilli les conseils de Léon XIII quant au haut enseignement : l'Université de Louvain a un Institut florissant de philosophie thomiste ; Mr De Wulf y étudie l'histoire de la philosophie scolastique dans les Pays-Bas, et sa collection *Les Philosophes Belges*, en donnant la seconde édition de *Siger de Brabant et l'averroïsme latin au XII^e siècle*, a rapatrié le grand syllogiseur dans une atmosphère d'argumentation qui aurait plu à son génie, et dans la ville de Louvain, en Brabant, qui doit être très proche du berceau de Zégher ou Siger.

A. Fousson.

L'ouvrage capital sur Siger de Brabant est, comme on a pu voir, celui du P. Mandonnet. Il parut la première fois en 1899, dans *Collectanea Friburgensia. Commentationes academicæ Universitatis Friburgensis Helvet.* Fasciculus VIII : *Siger de Brabant et l'averroïsme latin au XIII^e siècle. Étude critique et documents inédits* par Pierre Mandonnet O. P., Fribourg (Suisse), en vente à la librairie de l'Université, 1899, gr. in-8°, cccxx p. et 127 p. d'appendices (éditions de textes). Ce livre fit époque, et M. Ch.-V. Langlois, *Siger de Brabant* (*La Revue de Paris*, 1^{er} septembre 1900, 7^e année, t. V, p. 60-96), écrivit : « Le livre du P. Mandonnet « est le fruit le plus savoureux de toute la littérature néo-thomiste ». Aussi pouvait-on renoncer alors à énumérer tous les anciens travaux : Kervyn de Lettenhove, Alph. Wauters et Ch. Potvin dormaient un somme définitif dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XX, 1893, t. XL, 1876, t. XLV, 1878 ; l'*Histoire littéraire de la France*, t. XXI, 1847, avait jadis, par la plume de V. Leclerc, éteint la gloire de Siger de Brabant de titres restitués depuis à Siger de Courtrai par L. Delisle, *Le Cabinet des ma-*

nuscrits de la Bibliothèque Nationale, 1876. — Cl. Baemker avait mis au jour *Die Impossibilität des Siger von Brabant, eine philosophische Streitschrift aus dem XIII. Jahrhundert. Zum ersten Male vollständig herausgegeben und besprochen* (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters, Band II, Heft VI (Münster, Aschendorffsche Buchhandlung, 1898), viii et 200 p. in-8°. — Et M. Ch.-V. Langlois, à la fin de l'article *Siger de Brabant* dans *La Grande Encyclopédie*, t. XXIX, p. 1499, pouvait dire : « Toute la bibliographie est indiquée dans les ouvrages suivants : P. Mandonnet, *Siger de Brabant*, etc. ; G. Paris, *La Mort de Siger de Brabant*, dans la *Romania*, t. XXXIX, 1900, p. 107. — *Revue de Paris*, 1^{er} septembre 1909 ». — Le livre du P. Mandonnet ou mentionnait ou rendait inutiles les recherches spéciales antérieures : l'ayant lu, G. Paris et C. Cipolla renoncèrent à des opinions qu'ils avaient émises sur le sujet. Le premier, G. Paris, avait, le 25 octobre 1881, lu dans la séance publique annuelle des cinq Académies une étude sur *Siger de Brabant* réimprimée dans *La poésie du moyen âge*, 2^e série. Il écrivit le 1^{er} mars 1900 au P. Mandonnet : « Ce travail disparaîtra du recueil où il figure si je le réimprime ». Mais l'illustre romaniste est mort en 1903, et *La poésie du moyen âge*, 2^e série, 3^e édition, 1906, p. 163-183, maintient dans sa réapparition posthume la lecture sur Siger, avec des notes (p. 267) naturellement vieilles. Cette étude de Gaston Paris garde d'ailleurs sa valeur littéraire, tout comme *Averroès et l'averroïsme* de Renan (3^e éd.). — Le livre du P. Mandonnet fut apprécié comme il sied par C. Cipolla dans le *Giornale storico della letteratura italiana* (XXXVI, 1900, p. 404-414), recueil où le même auteur avait autrefois (VIII, 1886, p. 53-139) traité *Sigieri nella divina Commedia*. Il y aurait encore à noter l'article de L. Fumi dans le *Boll. stor. Umbr.*, VI, 133 et suiv. (Pérouse, 1900), les notes de Torco, *Boll. Soc. Dantesca*, VI, 161 ; VII, 37. — F. Novati, *Bibl. d. scuole italiane*, IX, 1900, p. 38 et suiv., et diverses observations faites dans des revues qui s'occupent d'histoire de la philosophie ; mais précisément toute « la bibliographie a été mise à jour et quelquefois diminuée quand un bon travail suppléait avantageusement aux ouvrages antérieurs », et cela par le P. Mandonnet lui-même. Son œuvre a paru en deuxième édition, en deux volumes de la collection : *Les Philosophes belges*. L'un contient les textes édités, dont le nombre et l'étendue ont augmenté ; Pierre Mandonnet, O. P., *Siger de Brabant et l'averroïsme latin au XIII^e siècle, II^e partie. Textes inédits. Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Deuxième édition revue et augmentée*, Louvain, Institut supérieur de philosophie de l'Université, 1908, xxxi et 194 p. L'autre volume forme la *I^{re} partie. Étude critique*, *ibid.*, 1911, xvi et 328 p.

Paget Toynbee, — dont le *Dante Dictionary* relevait le passage consacré à Siger par le continuateur de Marlin de Troppau, — après avoir examiné la question dans les périodiques *Academy*, 13 mars et 8 mai 1886 et *Athenæum*, 29 juillet 1899 et 9 juin 1900, a reproduit « Sigieri » in the *Paradiso* dans son livre *Dante studies and researches*, Methuen (London, 1902), p. 314-319. — A. Farinelli, *Dante e la Francia dell' Età Media al secolo di Voltaire* (Milan, 1908), I, 84 — F. Torco, *Le correnti del pensiero filosofico nel secolo XIII* (Arte, Scienza e Fede ai giorni di Dante, Conferenze Dantesche tenute... nel MDCCC, Milan, 1901, p. 199). — N. Zingarelli,

Dante (Storia letteraria d'Italia), p. 240, étudient les relations de Dante et Siger. C'est dans son *Dante* (Classiques populaires, Lecène et Oudin, 1891) qu'Edouard Rod, déjà talentueux romancier, écrivait (p. 33) : « On peut affirmer pourtant avec quelque certitude qu'il fit un assez long séjour à Paris, où la tradition le représente suivant les cours du célèbre professeur Siger de Courtrai, soutenant des thèses de *quolibets* (1) ». — La place de Siger dans la philosophie scolastique est définie dans plusieurs ouvrages de M. De Wulf, *Histoire de la philosophie en Belgique* (Bruxelles, Devit, 1910), p. 117 et suiv. — Id., *Histoire de la philosophie médiévale*, Bibliothèque de l'Institut supérieur de philosophie, Cours de philosophie, vol. VI, 2^e éd. (Louvain-Paris, 1905), p. 412-415, 4^e éd., 1912. — Id., *Histoire de la philosophie scolastique dans les Pays-Bas et la principauté de Liège jusqu'à la Révolution française* (Mém. couronné par l'Académie royale de Belgique) (Louvain et Paris, 1895) (*Mémoires de l'Ac.*, 1894), t. LI, p. 275-279. — Id., article Philosophie dans *Le Mouvement scientifique en Belgique* (Bruxelles, Schepens, 1907). — Windelband mentionne Siger dans le *Grundriss der romanischen Philologie* de Gröber, II, 3^e Abt., p. 566. Les doctrines averroïstes du XIII^e siècle parisien occupent divers historiens de la philosophie, en France et dans les universités de l'Allemagne catholique, F. Picavet, *L'averroïsme et les averroïstes du XIII^e siècle*, d'après le *De unitate intellectus contra Averroistas* de saint Thomas d'Aquin (Annales du Musée Guimet) (Paris, 1902). — Luquet, *Aristote et l'Université de Paris pendant le XIII^e siècle* (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, Sciences religieuses, vol. XVI), Paris, 1904. — P. Donceur dans *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, t. IV (1910), p. 502. — F. Bruckmüller, *Untersuchungen über Sigers Anima intellectiva* (Munich, 1908). — A. Niglis, *Siger von Courtrai. Beiträge zu seiner Würdigung* (Fribourg en Brisgau, 1903) (dissertation doctorale). — Cl. Baemker, *Witelo, ein Philosoph und Naturforscher des XIII. Jahrhunderts* (Münster, 1908) (*Beitrag zur Geschichte der Phil. des Mittelalters*, Band III), ces derniers mentionnés et parfois érudits par le P. Mandouret, I. I.). — L'important ouvrage de A.-D. Seritallanges, *Saint Thomas d'Aquin* (Paris, Alcan, 1910, 2 vol.), mentionne Siger et le P. Mandouret; de même le P. Hilarin de Lucerne, *Histoire des études dans l'Ordre de Saint-François*, trait. Eusèbe de Bar-le-Duc (Paris, Picard, 1908). — Ch.-V. Langlois a édité avec introduction *De recuperatione Terre-Sancte, Traité de politique générale*, par Pierre Dubois dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, t. IX, 1894 (Paris, Picard), et il a repris son article sur Siger dans ses *Questions d'histoire et d'enseignement* (Paris, 1902). — L'adversaire de saint Thomas est également ren-

contré par J.-A. Endres, *Thomas van Aquino* (Mayence, Kirchheim, 1911). — De la confusion de Siger de Brabant avec Siger de Courtrai il reste en Belgique une trace picturale : « le peintre Swerts s'est assez malencontreusement inspiré de cette hypothèse lorsqu'il reproduisait sur les murs de la salle échevinale de Courtrai, en compagnie des *terzine* de Dante, l'austère figure du sorboniste courtraisien. On trouvera dans l'ouvrage de Mussely, *La salle échevinale de Courtrai* (Courtrai, 1875), p. 46-47, une reproduction de cette peinture. Le même ouvrage consacre une fois de plus l'erreur de Le Clerc, avec cette différence que cette fois c'est Siger, second doyen de Notre-Dame, qui apparaît dans un acte de 1221, que l'on identifie avec le Siger de Dante » (H. Vercrusse, *Etude critique des sources relatives à la personnalité du sorboniste Siger de Courtrai* (*Mémoires du Cercle Hist. et Arch. de Courtrai*, t. IV, p. 39).

SIGER DE COURTRAI, qu'on a longtemps confondu avec le célèbre averroïste Siger de Brabant, et parfois avec un autre Siger qui devint, mais plus tard, doyen du chapitre de Courtrai, est, dans les dernières années du XIII^e siècle, un des professeurs de logique et de grammaire les plus réputés de l'université de Paris. L'année de sa naissance est inconnue, mais on sait que, depuis 1309, et probablement avant, il porte à Paris le titre de *magister* à la Faculté des arts, qu'il fut membre de la Sorbonne et devint procureur de la célèbre maison d'études en 1315, sous le provisorat de Raoul Brito (1315-1320). En outre, Siger fut doyen du chapitre de l'église de Notre-Dame à Courtrai, à tout le moins de 1308 à 1323, et il put cumuler ces fonctions avec celles de son magistère à Paris, grâce à la dispense de résidence qu'on accordait, à Courtrai comme ailleurs, à ceux qui fréquentaient les universités. Siger mourut le 30 mai 1341, ainsi qu'il résulte du ms. lat. 16574 (fol. 32 v^o) de la Bibliothèque Nationale de Paris et il légua à la Bibliothèque de la maison de Sorbonne plusieurs livres encore conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale.

La plupart de ses œuvres viennent d'être éditées pour la première fois avec grand soin et conformément aux exigences de la critique par M^r G. Wallerand (*Les œuvres de Siger de Courtrai*, étude critique et textes inédits) dans un volume qui est mentionné plus bas de façon plus précise. En tenant compte de

(1) La légende de Dante élève de Siger, comme le montre l'exemple du professeur de Genève, a été servie dans la seconde moitié du XIX^e siècle par la fabrication hâtive de cours et manuels de « littératures étrangères ». Alfred Bougeault, *Histoire des littératures étrangères*, t. III (Paris, Plon, 1876), p. 21, avait dit aussi : « il (Dante) vint s'asseoir rue du Foulon, sur la paille qui servait alors de siège aux étudiants, pour écouter les leçons du professeur Siger, dont, grâce à lui, la mémoire a été sauvée de l'oubli ». — M. Raym. Poincaré (discours de réception à l'Académie) remarque que Gehhart admettait sans discussion que Dante eût écouté les leçons de Siger.

huit manuscrits, Mr Wallerand édite de Siger de Courtrai : *Ars Priorum*; *Fal-laciae* (fragment); *Summa modorum significandi*; *Sophismata* : 1. *Amo est verbum*, 2. *Magistro legente pueri proficiunt*, 3. *O Magister*, 4. *Album potest esse nigrum*, et il résulte d'indications puisées dans ces divers ouvrages que Siger composa encore d'autres œuvres non encore retrouvées.

L'œuvre logique de Siger de Courtrai est une des dernières qui peuvent se rattacher aux grandes et saines traditions du XIII^e siècle : la dialectique demeure un instrument de savoir, une préparation à l'étude des autres branches de la philosophie. Mais on pressent déjà chez Siger quelques concessions à un esprit nouveau qui ne devait pas tarder à contaminer les écoles parisiennes : avec Pierre d'Espagne on allait s'habituer à faire de la logique un instrument de discussions verbales.

Ce qu'il y a de plus original dans la doctrine de Siger de Courtrai est assurément sa *Summa modorum significandi*, car elle a contribué à former un curieux mouvement de grammaire philosophique ou spéculative, qui prend son point de départ avec Pierre Hélié, vers 1250, et suscite, pendant un demi-siècle, l'engouement des maîtres ès arts de l'université de Paris. Avec les grammairiens-philosophes, Siger tente de renouveler la grammaire de Donat et de Priscien, en l'ouvrant toute large aux spéculations philosophiques. Il étudie les modes de parler ou de signifier (*modi significandi*), en tenant compte des modes d'intelligence (*modi intelligendi*). L'idéologie, la psychologie et, ce qui peut paraître plus étrange, la métaphysique pénètrent les méandres de la science du langage et fournissent matière à d'ingénieux rapprochements. On rêve d'une grammaire rationnelle, et, conformément aux idées de Roger Bacon, elle devait être la même pour toutes les langues. Mr Wallerand a moissonné abondamment dans ce champ de recherches peu abordé jusqu'ici. Il nous montre en Siger de Courtrai un modéré, faisant un sobre usage de la spéculation pour justifier les

fonctions du langage humain. Mais comme dans tous les mouvements d'idées, il y eut des esprits excessifs, et précisément le représentant de la manière forte est un autre Belge, dont personne, je pense, n'a parlé jusqu'ici, Michel de Marbaix, contemporain du philosophe courtraisien.

Comme logicien ou comme grammairien, Siger fait preuve de qualités didactiques remarquables : son enseignement est clair, et il sait condenser les opinions de nombreux philosophes dont il invoque l'autorité.

Les *sophismata* contenues dans ses œuvres ne sont qu'un procédé spécial et encore peu connu de l'enseignement universitaire.

Le programme des cours de la Faculté des arts de Paris faisait une obligation aux étudiants de suivre les exercices du *sophisma* : *de sophismatibus respondere* (Statuts de la nation des Anglais de 1252. Chartul. Univers. Paris, I, 228). Or, on a cru longtemps, en se fiant aux apparences d'un mot trompeur, qu'il s'agissait là de discussions oiseuses et d'exercices de sophistique, alors qu'en réalité nous sommes en présence d'une méthode didactique des plus fécondes : sous forme de questions posées, d'objections formulées, de discussions provoquées, le maître ès arts enseignait l'une ou l'autre matière nouvelle. C'est la leçon vivante, où l'auditeur est amené à trouver par lui-même les éléments de la solution et joue un rôle actif. N'est-ce pas un de ces procédés didactiques qu'on veut remettre en honneur dans nos écoles modernes, à raison de sa grande valeur formative?

M. De Wulf.

A. Niglis, *Siger von Courtrai, Beiträge zu seiner Würdigung* (Freiburg, I, B. 1903). — H. Vercrucysse, *Mémoires du cercle historique et archéologique de Courtrai*, t. IV, p. 38 et suiv. — L'ouvrage décisif est celui de G. Wallerand, *Les Œuvres de Siger de Courtrai*. (Etude critique et textes inédits), LXX-IV-475 pages, 1913, t. VIII de la collection : *Les Philosophes belges*, publiée à l'Institut de philosophie de Louvain, sous la direction de M. De Wulf. — Ouvrages généraux sur le XIII^e siècle philosophique : P. Mandonnet, *Siger de Brabant* (t. VI de la même collection, 1908). M. De Wulf, *Histoire de la philosophie médiévale*, 4^e édit. (Louvain et Paris, 1912).

SIGER ou SOHIER LE COURTOISIN.

Il y eut trois personnages de ce nom ; le premier (1258-1337) a sa biographie très exacte ci-dessus (t. IV, col. 435 à 438), sauf en ce qui touche l'alliance de sa fille avec le fameux Jacques d'Artevelde, dont la seconde femme n'était pas la fille du Vieux Courtroisin, mais Catherine de Coster (voir ce nom, t. V, col. 2 à 7). Quand le tribun gantois fut parvenu au faite de sa puissance, en 1344, trois ans après qu'il eût marié sa fille aînée du premier lit, Marguerite, à Gautier seigneur d'Erpe, veuf avec un enfant, il obtint pour son fils aîné, Jean d'Artevelde, la main de Catherine de Steenland, dame de Tronchiennes. Il est certain qu'elle était la fille du Vieux Courtroisin, car ses armes, parties dans son sceau de 1353 avec celles des Artevelde, portent les quatre chevrons de la maison de Courtrai, et le bien de Steenland (quinze bonniers près de Courtrai) dépendait de la châtellenie. Ils n'eurent d'ailleurs qu'une fille, Catherine, qui fit passer ses biens, par son mariage avec messire Daniel de Halewijn, dans la noble maison de ce nom. Sohier le Courtroisin, le Vieux, avait épousé, en secondes noces, une patricienne de Gand, Elisabeth Borluut, fille de Jean ; elle était dame de See-verghem, et comparait dans plusieurs actes échevinaux de 1350 à 1357, à propos de contestations civiles avec ses parents de la famille Borluut.

SOHIER II LE COURTOISIN ou le Jeune, chevalier, fils du précédent, apparaît pour la première fois en 1329 dans l'hommage qu'il fit avec son père au comte de Flandre Louis de Nevers, moyennant des rentes de 50 livres pour lui, de 100 pour son père (acte aux archives de Lille, du 23 mai). En 1331, il est, avec lui, caution de la tutelle des enfants de la dame de Cassel, Yolande de Flandre (*ibid.*). Après la mort de son père (21 mars 1338), il eut une contestation avec l'abbé de Tronchiennes, qui voulait retenir le meilleur cheval de la succession (*Jaarboek de la Keure de Gand*, 1339). Le 26 novembre 1345,

il passe un acte concernant le château de Bornhem, comme homme-lige de la dame de Bar et Cassel (*ibid.*). Le 26 février 1350 il est signalé comme seigneur de Melle, et, le 12 juin suivant, sa veuve, Marie de Landeghem, qui lui avait apporté cette seigneurie est en contestation avec ses créanciers. Elle vivait encore en 1355, ainsi que ses sept enfants mineurs : Guillaume, Sohier, Jean, Willecock, Marie, Yolande et Marguerite (*ibid.*).

Il avait embrassé le parti du patri-ciat : il combattit, à la tête des Gantois, en 1328, le démagogue Zannekin. A la mort de son père, il se rendit en Angleterre, où il fit hommage au roi Edouard, et il scella le fameux traité d'alliance entre la Flandre, le Brabant et le Hainaut, inspiré par le célèbre Artevelde (3 décembre 1339). En juillet 1345 il fut nommé *Rewart* de Flandre, aux gages de 45 livres de gros, dont chacune des trois villes (Gand, Bruges et Ypres) devait payer le tiers ; il dirigea en cette qualité le siège de Termonde, qui se termina par la soumission de cette ville. Général des Gantois, en 1347, avec son neveu, Jean de Baronaige, seigneur de Moen, et avec le capitaine Gilles Rijpegherste, il combattit les Français à Cassel et prit part au siège de Calais, sous Edouard III. Il était mort en 1350.

SOHIER III LE COURTOISIN, son fils cadet, fut, en 1392, grand veneur de Flandre, et intervint, avec sa femme, Claire de Masmines, dans plusieurs actes privés ; mais, de même que son frère aîné, Guillaume, seigneur de Melle, marié à Jeanne Vilain, et cité dans de nombreuses pièces de 1360 à 1395, il ne joua aucun rôle politique. Il finit par être destitué, emprisonné et ses biens furent confisqués ; il mourut en 1394. Sa veuve se remaria avec Philippe, seigneur d'Erpe, petit-fils de Gautier. Il ne laissa qu'une fille, qui porta dans d'autres familles les biens et les traditions de la branche de la maison de Courtrai dont était issu le Vieux Courtroisin.

Napoléon de Pauw.

SIGER, nom de plusieurs châtelains de Gand, descendants et successeurs de Lambert I^{er} (1010-1034), Folcard (1035-1071), Lambert II (1072), Folcard II († avant 1088) et de Wenemar I^{er} (1088-1118). Ce dernier eut trois fils : Arnoul, comte de Guines; Siger, châtelain de Gand, et Wenemar II, successeur de son frère.

Arnoul, fils aîné de Wenemar et de Gisèle de Guines, s'empara de 1137 à 1142 du comté de Guines à la mort de son oncle Manassès, chez lequel il résidait dès sa jeunesse, et cela au détriment de l'héritière légitime Béatrix de Bourbourg. Ce fut le puîné, Siger, qui succéda à Wenemar comme châtelain de Gand en 1120; il mourut en 1122 et laissa sa charge à Wenemar II, qui mourut en 1138. Siger avait une fille, Alice, qui épousa Hugues d'Encre (dans l'Amiénois), qui fut un instant châtelain de Gand; après sa mort, elle se remaria avec Steppon de Wiggensole et mourut avant 1154.

À la mort de Hugues d'Encre, Thierry d'Alsace donna la châtellenie à Vivien de Munte, et après le décès de Vivien, à Roger, châtelain de Courtrai (1151-1187). Un traité survint entre les deux familles, scellé par un double mariage : Roger, veuf de Sara de Lille, épousa en secondes noces Marguerite, fille aînée d'Arnoul de Gand, comte de Guines, et Siger II, quatrième fils de ce dernier et de Mahaut de Saint-Omer, épousa Pétronille, fille du premier lit du châtelain de Courtrai et Gand. Roger, qui était donc à la fois le beau-frère et le beau-père de Siger, mourut en 1190, et laissa la châtellenie de Gand à son gendre.

Siger II — le Siger I^{er} de Du Chesne — garda les armes de Guines qui sont de vair, en les brisant d'un chevron pour différence de puîné; ses successeurs reprirent les armes de Gand, qui sont de sable au chef d'argent.

Le premier acte dans lequel on rencontre le nom de ce Siger, avant que la châtellenie de Gand lui fût échue, est la confirmation par le comte des privilèges de la ville d'Alost en 1174. Mentionnons ensuite le jugement arbitral

rendu par Rasse de Gavre, Siger de Gand, Olivier de Machelen et d'autres, à la demande de Philippe d'Alsace, entre Gérard, abbé de Saint-Pierre à Gand, et le seigneur Gérard de Rode au sujet de l'exaction d'un certain péage que ce noble levait sur les hommes de cette église (1180). Dès cette époque, nous voyons par la souscription de nombreux actes que Siger fut constamment dans l'entourage du comte de Flandre : ainsi en 1189, il signa parmi les témoins de la charte par laquelle Philippe d'Alsace régla à Courtrai le différend qui s'était élevé entre l'abbaye de Saint-Pierre de Gand et Guillaume d'Avelghem.

En 1190, à la veille du départ de Philippe d'Alsace pour la croisade, Siger succéda sans difficulté à Roger de Courtrai comme châtelain de Gand et seigneur de Bornhem. À cette époque, Philippe d'Alsace avait construit à Gand, pour contenir le trop grand orgueil de la commune, le nouveau château; et Siger, en sa qualité de châtelain, prétendit en obtenir la garde. Baudouin VIII de Hainaut, qui venait de reprendre à la hâte la succession de son beau-frère, dut ménager le puissant châtelain, qui possédait en Flandre un grand nombre de parents et de vassaux et y possédait de grandes richesses; c'est Gislebert de Mons qui nous l'affirme. Certes, Baudouin ne désirait pas lui confier le château; mais, comme son autorité n'était pas encore suffisamment établie dans le pays pour enlever à Siger tout motif de plainte, il préféra lui donner, à titre de compensation, cent livrées de terres : il espérait ainsi tirer à l'avenir quelques signaux services de lui et de ses enfants. Siger II fut dès lors un assidu de l'entourage de Baudouin VIII et de Baudouin IX. Témoins les chartes par lesquelles ce dernier confirma les libertés de Saint-Omer, et celles de quelques biens que Philippe d'Alsace avait cédés aux abbayes de Tronchiennes, des Dunes et de Saint-Pierre; témoin surtout sa signature sur les actes d'alliances de Rouen entre son maître et Richard Cœur de Lion, et entre Philippe le Noble et le frère

de Richard (8 septembre 1197), et au bas du traité de La Roche-Andelys entre Baudouin IX et Jean Sans Terre (18 août 1199); c'est ce qui nous permet d'affirmer sa participation active aux luttes de Baudouin IX contre Philippe-Auguste.

Siger s'était toujours distingué par une grande piété. Entre autres, en 1190, il avait fait des donations au monastère de N.-D. de Loos lez-Lille, et à celui de Forêt, où ses filles Béatrix et Pétronille avaient pris le voile. En 1193, il donna à la chapelle située près de son château de Ten Walle à Gand une fondation assez importante; et il en octroya d'autres à l'abbaye d'Afflighem en 1198, à l'église Sainte-Pharaïlde de Gand, à l'hôpital d'Eertvelde et à l'église bâtie dans la cour de sa motte à Eertvelde, en 1199. Tous ces actes nous prouvent que Siger possédait de vastes domaines dans les Quatre-Métiers.

En l'an 1200, Siger, « las et ennuyé du monde », le quitta pour entrer dans l'ordre des Templiers. On ignore la date de sa mort; sa femme Pétronille lui survécut et offrit à l'abbaye d'Afflighem en 1214 la somme de 170 livres de Flandre provenant de la dime de Thielt et de Ruisselede.

Siger II laissa dix enfants : Arnoul, mort en bas âge; Siger III, qui suit; Daniel, Gilles, Thierry, Gauthier, Bernard et Guillaume de Gand; Béatrix et Pétronille.

Siger III, dit le Bon, châtelain de Gand, seigneur de Bornhem, de Sint-Jans Steen et de Houdain, ce dernier titre dû à sa femme Béatrix de Houdain-en-Artois. Après le départ de Baudouin IX et de sa femme à la quatrième croisade, et surtout depuis la mort du malheureux empereur de Constantinople, Siger fut employé avec Jean de Nesle, châtelain de Bruges, « au principal mandement des affaires de Flandre » pendant la minorité de Jeanne et de Marguerite. Par une charte de 1210, nous voyons que Siger III assista Philippe, marquis de Namur et régent de Flandre et de Hainaut, dans l'arbitrage d'un litige au sujet de biens

concedés par feu le comte Baudouin à l'abbaye de Vaucelles.

En janvier 1212, Siger III se rendit à Paris lors du mariage de Ferrand de Portugal et de Jeanne de Constantinople, se porta garant de la fidélité du comte envers Philippe-Auguste, et promit d'aider le roi et de combattre Ferrand si celui-ci manquait à ses engagements. Quelques jours après, Ferrand, qui s'acheminait vers ses nouveaux États, fut arrêté avec sa femme près de Lens par Louis de France, fils du roi, et dut signer l'abandon d'Aire et de Saint-Omer. Siger de Gand, Jean de Nesle et d'autres nobles se portèrent de nouveau caution du comte et de la comtesse de Flandre (24 février). Bien reçu dans toutes les autres villes, Ferrand ne put se faire recevoir à Gand, tant à cause de l'absence de la comtesse, restée malade à Douai, que par suite des excitations de Rasse de Gavre et d'Arnoul d'Audenarde, qui haïssaient Siger et Jean de Nesle, par jalousie de courtisans. Les Gantois firent même, sous la conduite de ces deux seigneurs mécontents, une chevauchée imprévue contre Courtrai pour surprendre les deux châtelains; mais Ferrand et ses deux conseillers purent s'enfuir. Ferrand revint bientôt devant Gand avec la comtesse et des forces imposantes, et imposa une amende de 300,000 livres à la ville rebelle. Le 9 août 1212, Siger III souscrivit l'ordonnance comtale par laquelle Ferrand et Jeanne accordèrent aux Gantois le renouvellement annuel de leurs échevins.

Pourtant, à la fin de la même année, Siger de Gand et Jean de Nesle, les nobles les plus éminents de la cour, quittèrent la Flandre. D'après les uns, ils furent exilés pour avoir engagé Ferrand à ne pas réclamer Aire et Saint-Omer, et à faire plutôt sa paix avec Louis de France. D'autres, les deux châtelains, qui depuis la mort de Baudouin avaient pris une grande part à l'administration du comté, abandonnèrent le parti du comte parce qu'on les accusait de concussion.

L'année suivante vit la rupture entre

Ferrand et son suzerain. En mai 1213, Philippe-Auguste envahit la Flandre, conduit par les châtelains de Gand et de Bruges, en exécution de leur serment de servir le roi de tout leur pouvoir si le comte oubliait ses devoirs de vassal. Mais la destruction de la flotte française dans la baie du Zwin (30 mai), obligea le roi à la retraite. Siger de Gand le suivit en France, où il se confédéra avec le prince Louis.

Ferrand, revenu vainqueur, ne se contenta pas de saisir les domaines de Siger dans son comté, mais se mit en devoir de détruire et gâter toutes les terres qu'il possédait sur la frontière. En Artois, il brûla sa ville de Houdain, et rasa sa motte de Bellemaison jusqu'aux fondations.

Le 27 juillet 1214, Ferrand fut pris à Bouvines. Le 24 octobre, Jeanne de Constantinople dut souscrire à Paris l'humiliant traité qui la mit désormais dans la main du roi : l'une des clauses de cette dure sentence portait que Jean de Nesle et Siger de Gand recouvreraient leurs terres et pourraient les occuper paisiblement. Le roi lui imposa comme conseillers les deux châtelains que les chartes nous montrent toujours dans sa suite. Mais, tandis que Jean de Nesle s'aliénait tellement la comtesse que celle-ci l'obligea à lui abandonner moyennant finance sa châtellenie de Bruges et à se retirer en France, Siger III parvint à gagner les faveurs de Jeanne. Lorsqu'en 1225, le faux Baudouin apparut à Valenciennes et se fit recevoir comme comte dans les villes de Flandre, Siger resta fidèle à la comtesse et s'employa à empêcher l'usurpation de l'imposteur. C'est à ce propos que Philippe Mousket le qualifie : « le bon chastellain de Gand ».

Ce n'est pas le lieu d'énumérer toutes les donations ou les affaires privées mentionnées dans les régestes de Siger III. Qu'il nous suffise de dire qu'il fit des dons à l'abbaye d'Anchin (1212), permit à son homme de fief de vendre les terres de la Biloke à Gand (1214), donna des biens aux sœurs de Moorseele-Wevel-

ghem et aux moines de Bornhem (1218), concéda à ceux du quartier d'*Overreke* à Gand de jeter un pont sur le Schipgracht pour se relier avec le *Briel* (1219), favorisa les monastères d'Afflighem (1223) et de Saint-Pierre à Gand (1226) et l'église de Bornhem (1227), et donna des coutumes au bourg de Sint-Jans Steen. Mentionnons encore le procès entre Mahaut de Termonde et Siger III au sujet de leurs parts respectives dans l'avouerie de Saint-Bavon, qui se termina par un arbitrage (1216-1217).

Siger III mourut vers 1227, laissant huit enfants : Hugues I^{er}, châtelain de Gand ; Siger de Gand (I) qui suit ; Gérard de Gand, dit le Diable, qui épousa Elisabeth de Sloten, dite Bonne Femme ; Roger, Gauthier, Guillaume, Ferrant et Bernard de Gand.

Siger de Gand (I) porta les armes de Guines brisées d'un lambel de cinq pièces. Vers 1235, il épousa Odette de Grimberghe, veuve de Gauthier, seigneur d'Aa et de Pollaere, et porta dès lors les armes de Gand également lambellées. Les deux époux firent diverses donations aux monastères de Grimberghe, de Baudeloo, de Doorenzele et d'Afflighem, et vendirent en 1242 à l'abbaye de Baudeloo tout le polder d'Uitdijk situé à Ottene. En 1253, Siger de Gand (I) eut un différend avec l'abbaye de Baudeloo au sujet d'une dime à Ottene, lequel fut aplani par un jugement arbitral. Un autre différend qu'il eut deux ans après avec le couvent de Saint-Bavon se termina par une transaction. Il mourut probablement peu après. Siger (I) laissa un fils, nommé comme lui Siger de Gand (II), et une fille dite Elisabeth de Gand.

V. Fris.

A. Du Chesne, *Histoire de la maison de Gand* (Paris, 1631), p. 46-62, 301-326; *Prewes*, p. 486-488, 675-678. — A. Wanters, *Table chronologique des chartes*, t. II, III, IV. — Ch. Duviolier, *Actes et documents anciens*, t. II, p. 460, 463, 476, 234, 249, 252, 263, 271, 278, 296, 321. — L. Vanderkindere, *La Formation territoriale des principautés belges*, t. I, p. 154-157, 328. — H. Coppieters Stochove, *Règistes de Philippe d'Alsace* p. 44, 71, 81-115, 121-124, 131. — Ph. Mousket, *Chronique rimée*, *Mon. Germ. Hist.*, SS., t. XXVI, p. 748 et suiv. — *Flandria Generosa*, op. laud., t. IX, p. 331 et suiv. — Jacques de Guise, *Chronicon Hannonie* (éd. Fortia), t. XIV, p. 8 et suiv.

SIGER DE GAND, homme de guerre gantois du ^{xiv}^e siècle. Il est probablement le fils de Siger de Gand, dit de Bourgogne, neveu de Hugues I^{er}, châtelain de Gand. Comme son père, il fut un des bienfaiteurs de l'abbaye de Baudeloo à Sinaai. Très dévoué à la famille des Dampierre, il défendit Gand avec Robert de Béthune contre Charles de Valois en 1300. A la nouvelle de la révolte de Bruges, il se mit au service de Guillaume de Juliers, avec son fils Siger, dit le Jeune, dès le 8 mai 1302. Après les Matines Brugéaises, c'est lui qui alla chercher Jean de Renesse et les autres gentilshommes zélandais du parti flamand à Hulst, du 25 au 30 juin. Puis, aux côtés de Gui de Namur, les deux Siger de Gand participèrent à la prise des châteaux des Leliaerts aux environs de Bruges et au siège du château de Courtrai. Le 11 juillet, il se distingua à la bataille des Eperons d'Or, avec son parent, Gérard de Gand, dit Ferrant. Siger rentra à Gand avec la troupe de Guillaume de Juliers, puis vint, en compagnie de celui-ci, à Bruges. Au mois d'août, il fut nommé capitaine du Zwin pour empêcher une surprise de la flotte française, et l'on retrouve le père et le fils dans les comptes de l'expédition de Douai, en septembre 1302. Nous rencontrons le nom de Siger le Jeune pour la dernière fois dans l'acte d'alliance de 1322 du Franc avec les villes de Gand et de Bruges, dans un acte de 1323 des héritiers de Gérard de Gand, dit le Diable, et dans une note des Comptes communaux de Gand de 1327-1328. Il fut père de Siger de Gand et du chevalier Simon de Gand, bailli de Lille.

V. Fris.

J. Vuylsteke, *Comptes de la ville et des baillis de Gand*, p. 606. — Gilliodts, *Inventaire des archives de Bruges*, t. I, p. 77, 80, 81, 128, 136, 146, 187, 330. — V. Fris, *De Slag bij Kortrijk*, p. 307. — A. Du Chesne, *Histoire généalogique des Maisons de Guînes et de Gand*, p. 324-325.

SIGER DE LILLE, dominicain du ^{xiii}^e siècle. Voir ZEGHERUS DE INSULIS.

SIGERUS DE NOVO LAPIDE (SEGHER VAN DEN NUWENSTEENE), recteur de l'université de Bologne, mort le

18 décembre 1383. Maître ès arts et juriste habile, portant le titre de chanoine de Malines, ce personnage apparaît en 1344 dans les actes de l'université de Bologne, où il est élu recteur des étudiants étrangers (*rector universitatis dominorum ultramontanorum*) en 1345. L'année suivante, il fut adjoint à la commission chargée de reviser les statuts universitaires, laquelle travailla en 1346-1347. Siger retourna ensuite dans les Pays-Bas, où il obtint successivement le décanat de l'église Saint-Servais à Maestricht (1350) et la prévôté de Saint-Rombaut à Malines (1363). En 1367, il était collecteur papal pour les diocèses de Cologne, de Liège et d'Utrecht. Sa résidence était Malines, où il avait une maison au Marché au Bétail. Les comptes communaux de cette ville montrent qu'il prit une part importante à la translation des reliques de saint Rombaut, le 3 avril 1369; il écrivit, notamment, les « brieven die in » de casse ligghen ende gheseghelt sijn » met den platen seghelen ». Ces comptes nous donnent la forme flamande de son nom : *Segher van den Nuwensteene*.

Paul Be-gmans.

C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, t. II (La Haye, 1725), p. 40. — J. B[laeten], *Verzameling van naamrollen betreffend de kerkelijke geschiedenis van het aartsbisdom van Mechelen*, t. I, p. 191. — Van Doren, *Inventaire des archives de Malines*, t. VI, p. 215. — J.-J. De Munck, *Gedenkschriften van het leven van den H. Rumoldus*, p. 245-246. — G. Knod, *Deutsche Studenten in Bologna* (Berlin, 1899), p. 380-381. — Ulysse Chevalier, *Répertoire bio-bibliographique*, 2^e éd., col. 4246.

SIGILIN (*saint*). Voir SIGOLIN.

SIGOLIN (*saint*), ou **SIGILIN**, abbé de Stavelot au ^{vii}^e siècle. Aucun acte ne signale ce personnage dont Heriger, au ^x^e siècle, fait le troisième abbé de Stavelot. A l'en croire, il aurait succédé à Papolène, lui-même successeur de saint Remacle. S'il en est ainsi, son gouvernement dans l'abbaye aura duré fort peu de temps, saint Remacle étant mort au plus tôt le 3 décembre 671 et l'abbé Goduin apparaissant déjà à la tête du monastère le 1^{er} août 677. Mais la chronologie de Heriger est fort sujette

à caution. En effet, Papolène, qu'il place avant Sigolin, est, en réalité, postérieur à Goduin. D'après un inventaire de reliques transcrit au XVII^e siècle par dom François Laurenty dans son histoire inédite de Stavelot, le corps de l'abbé Sigolin reposait en l'église de l'abbaye avec ceux de ses successeurs Goduin et Albric (vers 750). Une autre tradition place sous l'abbatiat de Sigolin l'acquisition des villages d'Ocquier et de Tohogne par le monastère.

H. Pirenne.

Heriger, *Gesta episcoporum Leodiensium*, Mon. Germ. Hist. SS., t. VII, p. 189. — Le P. De Buck dans *Acta Sanctorum Boll.*, oct., t. XII, p. 706. — J. Halkin et C.-G. Roland, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, t. I, p. XXVI et suiv.

SILICEUS (Jean KEYAERTS, en latin *Johannes*), chroniqueur, né à Bruxelles, dans la première moitié du xve siècle, mort à Groenendaël, le 17 novembre 1525. Il entra au monastère de Groenendaël ou Vauvert le 20 août 1467, et en fut deux fois prieur, de 1491 à 1503, et de 1515 à 1523. Son premier priorat fut marqué par d'importants travaux à l'abbaye : construction de la *domus hospitum*, de l'hôtellerie et de deux ailes de l'*ambitus laicorum*, du cloître des frères lais et d'un moulin à eau ; il fit aussi placer, aux autels de saint Jean l'Évangéliste et de sainte Anne des tableaux, à ses frais et à ceux de ses parents, qui léguèrent encore à Vauvert leurs bijoux dont furent confectionnés trois calices. Pendant son second priorat, il offrit à l'église un grand candélabre de cuivre, orné de l'image de sainte Anne. Après avoir célébré solennellement le jubilé de sa profession religieuse, Siliceus résigna ses fonctions que sa vue affaiblie ne lui permettait plus de remplir.

Nos anciens bibliographes lui attribuent une chronique du couvent intitulée : *De exordio et progressu monasterii Viridi Vallis* ; elle aurait été continuée par un de ses confrères qui en aurait changé le titre en *Virologium*. Le manuscrit en paraît perdu.

Paul Bergmanns.

Valère André, *Bibliotheca belgica* (Louvain,

1623), p. 531, recopié par Sweertius, Foppens et Jöcher. — A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantiae*, t. II, (Bruxelles, 1727), p. 39. — *Catalogus fratrum clericorum in monasterio Beate Mariae Viridis vallis*. Ms. II 153 de la Bibliothèque royale de Belgique, fo 9 vo, 40 vo, 47 vo, 48 2o, 130 vo, 131 2o, 229 2o.

SILLE (Nicaise DE), diplomate, né à Malines, le 3 août 1543, mort à Amsterdam, le 22 août 1600. Le nom se rencontre aussi sous les variantes de *van* ou de *Silla*, *Silly* ; lui-même signe *Sille* tout court. Ce diplomate expérimenté et écouté était fils de Nicolas de Sille, avocat au Grand-Conseil à Malines, et de Barbe van der Goes, dont le père, Arnold, était également avocat à ce même Conseil. À la date du 12 janvier 1542, Nicolas de Sille et son épouse firent enregistrer, par le magistrat malinois, un testament passé devant le notaire Henri Fraeys. Veuve au 25 février 1561, Barbe Van der Goes vendit, au nom de ses enfants mineurs, l'immeuble qu'elle habitait dans la rue des Vaches, acquis, avec feu son époux, le 10 mai 1555.

Nicaise de Sille quitta Malines apparemment bien jeune. Sans doute, la mort de son père fut-elle une circonstance déterminante dans l'aliénation faite par sa mère de la demeure paternelle, ce qui, du reste, paraît avoir été la conséquence d'un projet conçu antérieurement de quitter cette ville. Peut-être aussi, comme certains auteurs l'ont présumé, les troubles religieux furent-ils pour une part dans cette détermination, car de Sille embrassa nettement le parti des États Généraux. La famille, après avoir quitté Malines, se rendit-elle à Namur, où résidait Me Jehan de Sille, « procureur postulant », sans doute un oncle et tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas ? Cela paraît assez probable, puisque, après avoir acquis à l'université le titre de docteur en droit, on retrouve Nicaise de Sille remplissant, en 1577, les offices de pensionnaire de la ville de Namur. Cette situation lui valut d'être délégué par le pays de Namur à l'assemblée des États Généraux qui se tint, en cette même année, à Bruxelles.

Dès le début de sa carrière, Nicaise

de Sille se rangea du côté des Etats Généraux, et déjà en 1576 ceux-ci lui confièrent la mission importante d'aller, en société de Jean de la Haye, dans le pays de Gueldre, afin de tenter d'enrôler cette région dans le parti des Etats Généraux.

A l'arrivée de Don Juan, de Sille fut délégué pour traiter avec le nouveau Gouverneur les points en litige et tâcher d'arriver à une solution. En cette circonstance, comme à la signature de « l'Union de Bruxelles » et en toutes les autres missions dont il fut chargé, il défendit si bien les intérêts des Etats Généraux que ceux-ci, le 1^{er} août 1577, en manifestèrent toute leur satisfaction dans les termes suivants : « Nicaise Selle, docteur, a servi » bien et fidèlement à ses Etats et ville » de Namur et aussy à la Generalité. » Lettre sera écrite au magistrat et » jurez du dict Namur, ad ce qu'ils » veuillent continuer pour commis de la » dicte ville à la Generalité ». Satisfaction fut donnée à ce désir et de Sille continua à représenter le pays de Namur. En 1578, il fut jugé digne de remplir les fonctions de secrétaire du Conseil d'Etat, au service de l'archiduc Mathias. Il prêta le serment comme tel à la date du 10 février. Tandis qu'il était investi de ces hautes fonctions, ses talents diplomatiques furent mis à profit en diverses circonstances. Avec Marnix il fut envoyé à Groningue, en 1578, pour obtenir libération des régents des « Ommelanden », y retenus prisonniers, et aplanir les différends. Ce fut toutefois en vain.

Au mois de juillet 1579, l'archiduc Mathias lui confia une mission délicate auprès du magistrat de la ville de Malines. Celui-ci, ayant donné son adhésion à l'Union d'Utrecht, regretta bientôt cette détermination et chercha, dès lors, à se réconcilier avec le représentant du roi Philippe II. Pour annihiler ces projets ou bien pour être fixé sur les intentions du magistrat malinois, l'archiduc avait tenté, par l'intermédiaire de plusieurs mandataires, d'obtenir un serment de fidélité aux Etats Géné-

raux. Ces tentatives restant sans résultat, il députa le docteur de Sille, dont la qualité de Malinois lui fit augurer sans doute plus de succès. De Sille fut, en effet, très bien reçu par le magistrat qui lui offrit un repas, le 8 juillet, et, en outre, un présent de six pots de vin du Rhin. Quant à sa mission, qui aurait dû amener le magistrat à souscrire divers engagements favorables aux Etats, au détriment des partisans de la souveraineté, elle eut un succès négatif. Les Malinois acceptèrent, au contraire, les conditions offertes par le duc de Parme. Durant les pourparlers, de Sille fut même, à titre de représailles, retenu comme otage à Malines, et ce ne fut qu'après que des otages malinois, retenus de leur côté à Anvers, eurent reçu la liberté que de Sille fut libéré, après une détention de plus de dix-sept jours.

De Sille resta fidèle au Gouvernement des Provinces-Unies, et, après le changement de l'administration de la ville d'Amsterdam, il fut choisi en premier lieu comme pensionnaire de cette ville à la date du 5 mars 1584. Il alla s'y installer avec sa famille le 13 avril suivant. Deux ans après, lorsque les Etats Généraux eurent adressé à la reine Elisabeth d'Angleterre des plaintes amères au sujet de l'arrogance de Leicester, de Sille fut chargé d'entamer des pourparlers avec la reine. L'année suivante, il dut accepter de faire partie d'une ambassade composée de cinq personnes chargée d'aller jusqu'en Angleterre insister auprès de la reine pour qu'elle rappelât son favori. La mission eut le succès désiré et Leicester dut quitter les Pays-Bas.

A trois reprises différentes Nicaise de Sille fut envoyé au Danemark dans le but d'obtenir la reprise des anciennes relations politiques qui avaient existé entre cet Etat et les Provinces-Unies. Les négociations continuèrent longtemps, et aboutirent favorablement, en 1596, à l'occasion de la proclamation de la majorité du roi Christian IV. L'ambassadeur obtint aussi pour les habitants d'Amsterdam confirmation des

privilèges dont ceux-ci jouissaient au Danemark. Il revint chargé d'honneurs par le Roi qui lui fit cadeau d'une chaîne en or.

Antérieurement encore, de Sille avait été chargé d'une mission en Allemagne. Depuis l'époque de son installation comme pensionnaire de la ville d'Amsterdam jusqu'à celle de sa mort, il fut député à l'assemblée des Etats Généraux, dont il occupa souvent le fauteuil présidentiel.

Deux fois durant sa carrière, il assumait la charge importante de commissaire auprès de l'armée, une première fois en 1595 et la dernière fois en 1600, l'année de sa mort.

Nicaise de Sille avait été marié, le 24 avril 1593, à Jeanne van Trillo ou van Treelon, qui mourut en 1596 et fut enterrée le 2 mars dans l'Ancienne Eglise à Amsterdam. Lui-même mourut en 1600, le 22 août, et fut enterré dans le chœur de la même église, laissant des enfants, dont un fils qui devint fiscal en 1618.

On fit sur lui l'építaphe suivante :

PUBLICITUS VARIO IN TERRIS BENE MUNERE
FUNCTUS
DEFUNCTUS COELI MUNERA, SILLE, CAPIS.
G. Van Doorslaer.

Archives de Malines : Testaments, Reg. n° 8, 57, vo. — Reg. scabinaux, n° 178, fo 3, vo; n° 181, fo 77 ro; n° 184, fo 73 vo; — *Procuratoria*, Reg. n° 3, fo 67 vo; n° 4, fo 7 ro; n° 5, fo 6 ro; Impôts, S. II, n° 3, fo 1 vo. — Comptes communaux, 1578-1580, fo 153 vo et 209 ro. — *Inventaire des Archives de Malines*, t. IV p. 343, n° 1049. — Azevedo, *Chronycke van Mechelen*, années 1579 et 1580. — Jacobus Kok, *Vaderlandsch Woordenboek*, XXVIIe deel, p. 81 (Amsterdam 1792). — A.-J. van der Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden* (Haarlem, 1874), t. XVII, p. 676. — Johan E. Elias, *De Voedschap van Amsterdam*, 1578-1795, t. II, p. 1358, note 1. — Gaillard, *De l'influence exercée par la Belgique sur les provinces unies*, Bruxelles, (v. 835), p. 60 et 63. — Archives d'Amsterdam, Extraits communiqués par M. l'archiviste communal. — Bor, *Nederlandsche Historie*, t. XXI, p. 60 et suiv., t. XXII, p. 5 et suiv., t. XXVIII, p. 57. — Hooft, *Nederlandsche Historie*, t. XXV p. 1125. — E. van Meteren, *Nederlandsche Geschiedenis*, t. XVIII, p. 349. — Scheltema, *Staatkundig Nederland*. — J. C. de Jonge, *Unie van Brussel*, pp. 143-145. — Wagenaar, *Vaderlandsche Historie*, (Amsterdam, 1729-1759), t. VIII, pp. 175, 192, 453.

SILLEVOORTS (Pierre), peintre et sculpteur à Malines, au commencement du XVII^e siècle. Cet artiste n'est connu

que de nom. Comme franc-maitre de la corporation des peintres et des sculpteurs à Malines, il signa une requête envoyée au magistrat en 1619, pour demander la répression de la concurrence faite à la corporation par les marchands étrangers, qui achetaient à bas prix des œuvres d'art que leur confectionnaient des débutants au mépris des ordonnances sur la matière. Sillevoorts occupa trois apprentis : Hans Verhoeven en 1603, comme sculpteur (plus tard celui-ci fut élève peintre de Nicolas van Ophem); Gilles Verhoeven en 1609, également comme sculpteur; Baptiste Snyders, entre 1612-15 en la double qualité de peintre et de sculpteur. Il est à présumer que les deux premiers furent apparentés à Pierre Sillevoorts.

Le peintre Michel Verhoeven était fils de Jean et de Marguerite Sillevoorts, qui s'étaient mariés en 1594. Ils étaient alliés aux Cocxie dont Michel, fils du peintre bien connu, épousa en 1598 Marie Sillevoorts. Un Mathieu Sillevoorts est aussi renseigné dans les registres de la corporation malinoise.

H. Coninckx

H. Coninckx, *Le Livre des apprentis de la Corporation des peintres et des sculpteurs à Malines*. — Registres paroissiaux de Malines. — E. Neefs, *Histoire de la Peinture et de la Sculpture à Malines*, t. I. — Sirel, *Dictionnaire des Peintres*.

SILVESTER (Lucas), sculpteur à Gand, cité de 1566 à 1581. En 1566-1567, après les dévastations commises par les iconoclastes, il fut chargé, avec le sculpteur Jan Schurman (Schoorman), de la réfection du tabernacle de Notre-Dame aux Rayons, à l'église Saint-Bavon. Tandis que son confrère livrait les statuettes en albâtre, lui s'occupait des sculptures de bois; parmi ses œuvres on cite spécialement un ange. Dans une enquête faite en 1575 par la corporation des peintres et sculpteurs, L. Silvester avoue avoir travaillé en sous-entreprise pour des tailleurs de pierre et avoir fourni ainsi, tant en ville qu'au dehors, beaucoup d'objets sculptés, tels que dalles funéraires, statues, panneaux, ornements d'après l'antique. Il ne devait

donc pas être dans une bonne situation de fortune. On trouve enfin son nom parmi les artistes qui, en 1581, travaillèrent aux décorations exécutées pour la réception du duc d'Alençon à Gand.

Victor van der Haeghen.

Archives de Gand, comptes communaux. — Archives de l'église Saint-Bavon. — Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*. — Bull. Soc. d'hist. et d'archéol. de Gand, 1908, p. 156. — V. van der Haeghen, *La Corporation des peintres et des sculpteurs de Gand*, 1906.

SYLVIVS (Andreas). Voir DU BOIS (ANDRÉ.)

SYLVIVS (Antoine), dont le nom s'orthographia aussi Sylvius, Silvyus, et même Sylvius Antonianus, s'appelait en réalité Van den Bosch ou Bossche. Dessinateur et graveur sur bois, il naquit à Anvers vers 1525. C'est surtout pour l'imprimerie Plantin qu'il travailla, notamment pendant la longue période comprise entre les années 1553 et 1580. Il est probable qu'il séjourna aussi pendant quelque temps à Cologne, où il exécuta d'assez nombreux travaux. Beaucoup de ses planches sont signées d'un monogramme composé des lettres *A* et *S*, séparées ou conjuguées.

Une de ses œuvres les plus importantes est sans contredit la suite de gravures représentant *La danse des morts* d'après Holbein. Elle eut plusieurs éditions à Anvers et à Cologne, notamment en 1554, 1555, 1558, 1560 et 1572. Cette dernière porte pour titre : *Imagines mortis. His accesserunt epigrammata e gallico idiomate a Georgio Aemylio in latinum translata. Ad hæc medicina omnia tam iis, qui firma, quam qui adversa corporis validitudine præditi sunt, maxime necessaria. Quæ his addita sunt, sequens pagina demonstrabit. Colonia, apud hæredes Arnoldi Birckmanni. Anno 1572.*

A Anvers il grava des bois pour diverses publications importantes éditées par Plantin. Parmi celles-ci il faut citer en premier lieu les *Emblemata cum aliquot nummis antiqui operis Joannis Sambuci*, pour lesquels il dessina un portrait et 165 planches. Cet ouvrage fut imprimé en 1564, puis réédité en 1566,

1569 et 1584. Il fut également traduit en français et en flamand. Viennent ensuite des bois pour *Centum fabulæ ex antiquis auctoribus delectæ a Gabr. Faerno Cremon.*, en 1563, 1567 et 1585; *Caroli Clusii, Rariorum aliquot stirpium per Hispanias observatorum historia*, 1576; *D. Garcia. Aromatum et ... medicamentorum ... historia*, 1579; *Dodonæus, Frumentorum leguminum, palustrum herbarum ac ea quæ eo pertinent, historia*, 1567; *Horæ Beatæ Mariæ Virginis*, 1570; *Olaus Magnus. Historia de gentibus septentrionalibus* (20 gravures).

On lui attribue aussi les planches de l'ouvrage d'Olivier de la Marche : *Cubalero determinato*; mais, comme ce livre parut à Anvers chez J. Steiljens en 1533, il ne pourrait être question ici que d'une réimpression postérieure.

D'autre part, à Cologne, pour l'édition de luxe, éditée en 1564, et réimprimée en 1582 chez Quentel et Galenius, de la *Dielenberger deutschen Bibelübersetzung*, il grava quelques bois qui illustrent dans l'ancien testament les prophéties de Daniel, Hoseas, Nahum, Aggæus, et dans le Nouveau Testament, l'Evangile de saint Jean.

Quelques planches et la marque avec blason de l'imprimeur Arnold Birckman furent aussi gravées par lui pour l'ouvrage de Eder : *Compendium catechismi catholici*, imprimé en 1570. On retrouve encore sa signature sur divers bois dans quelques ouvrages moins importants publiés également à cette époque à Cologne.

Fernand Donnet.

Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Dr Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*. — Joh. Jac. Merlo, *Nachrichten von dem Leben und den Werken kölnischer Künstler*. — Joseph Heller, *Geschichte der Holzschnitdekunst*. — J.-D. Passavant, *Le peintre graveur*, t. I. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders, etc.* — Ruelens et De Backer, *Annales plantiniennes*.

SYLVIVS (Guillaume), imprimeur et auteur flamand, né à Bois-le-Duc, d'où son nom, et décédé à Leyde à la fin d'août ou au commencement de septembre 1580. Il s'établit comme imprimeur à Anvers en

1560, et était si expert en son art qu'il reçut le titre d'imprimeur royal. Il y fut mêlé aux discussions religieuses et même accusé d'avoir pris part au pillage de l'abbaye Saint-Bernard en 1566, ce qui lui valut d'être retenu quelques mois en prison en 1567; il eut la chance de profiter d'un non-lieu. D'après la dédicace à « Anthonis van Stralen, Ridder, « Heere van Mercxem », il est l'auteur de la traduction des *Princelijcke devijzen ofte wapenen van M. Claude Paradijn ... ende meer andere auteurs*, qui sortirent de ses presses en 1563. Il publia en 1577 en flamand et en français le *Cort verhael ou Discours sommier* de Bonaventure Vulcanius. En 1569, il éditait les *Epigrammata* de Janus Dousa, avec qui il resta lié d'amitié et qui le fit nommer le 8 juin 1577 imprimeur de l'université de Leyde. Toutefois il n'alla s'y établir qu'en 1579, tous frais de déménagement et d'installation payés par les États de Hollande. Dans cet intervalle il n'imprima plus, mais il resta éditeur à Anvers. Malheureusement il mourut quelques mois après son arrivée dans sa nouvelle résidence. Son fils Charles, secondé par sa veuve, lui succéda, mais déjà avant la fin de 1582 celui-ci céda l'établissement à Christophe Plantin.

On lui doit aussi la reddition de Bréda à l'armée des États généraux. Celle-ci avait pris un messenger, chargé de porter au commandant de la garnison assiégée une lettre de don Juan d'Autriche pour le prier de résister encore un mois. A la demande du prince d'Orange, Silvius remplaça la pièce confisquée par une lettre truquée qui permettait au commandant de se rendre aux conditions les plus favorables, puisqu'il n'y avait pas moyen de lui garantir des secours. Silvius imita si bien l'écriture du gouverneur que le commandant donna dans le piège et se rendit.

J. Vercoillie.

Messenger des sciences, 1878, p. 454. — Dinaux, *Archives*, 3^e série, VI, p. 329. — *Bulletin du bibliophile belge*, 1862 (ici il y a un relevé bibliographique des productions typographiques de Silvius à Anvers de 1560 à 1579). — *Le bibliophile belge*, 1869, p. 83. — *Bulletijn der Antwerpsche bibliophilen*, no 7, p. 247 (1884).

SILVIUS (Jacques), alias DUBOIS, religieux récollet, né vers 1620, mort à Verviers, le 3 janvier 1698. Au sujet de sa vie nous ne connaissons que peu de détails. De 1676 à 1679, il exerça les fonctions de supérieur local au couvent de Givet et pendant les années 1682 à 1685 il résida à Liège en qualité de custode provincial. Devenu gardien du couvent des Frères-Mineurs de Verviers en 1696, il fit une enquête juridique au sujet des changements miraculeux arrivés le 18 septembre 1692 dans la statue de la Vierge qui ornait le frontispice de l'église du couvent. Au mois d'août de cette année un grand nombre de témoins comparurent devant Pierre Heyvart, curé de Sart et délégué de l'autorité diocésaine, et confirmèrent leurs déclarations antérieures faites en 1693, quelques mois après l'accomplissement du miracle. Le père Silvius publia ces attestations en 1696 sous le titre d'*Abrégé des changements miraculeux arrivés l'an 1692 le 18 septembre*, et employa tout son zèle à répandre le culte de Notre-Dame, Mère de Miséricorde; il introduisit notamment la coutume de chanter chaque soir les litanies devant la statue miraculeuse. Il mourut au début de l'année suivante. Pendant de longues années, il avait enseigné la théologie à ses confrères en religion; dans l'obituaire de son ordre, il figure avec le titre : *Sacrae theologiae lector jubilatus* et avec cette autre mention : *Vir a religionis zelo conspicuus*.

Guillaume Simenon.

Archives de la Province belge des Frères-Mineurs à Bruxelles. — Renier, *Historique du couvent, du collège et de l'église des Peres Récollets à Verviers*, 1862. — Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 316.

SILVIUS (Jean). Voir DU BOIS (JEAN).

SILVIUS (Pierre VAN DEN BOSSCHE), en latin *Petrus*, ou SILVIUS, écrivain ecclésiastique, né en 1534 à Hautem-Saint-Liévin (Flandre orientale), mort à Mayence, le 19 juillet 1571. En 1567, il rédigea un précis de sa vie, rempli de détails intéressants. Nous

y apprenons qu'il étudia à Alost le flamand de sept à onze ans, puis le latin durant quatre années, et les six mois suivants les principes des langues grecque et hébraïque. Avec cette préparation il alla fréquenter à Louvain les cours du haut enseignement philosophique et s'y fit recevoir maître ès-arts. Une émeute ayant éclaté au collège du Faucon contre les jésuites qui en suivaient les leçons, il se décida en juin 1552 à embrasser leur règle. Les débuts de sa vie religieuse à Rome ne furent point des plus exemplaires, mais il devint bientôt un *speculum obedientiæ*. C'est au point qu'on lui reprocha dans la suite un excès de passivité. Les vingt années qu'il passa dans la Compagnie de Jésus furent consacrées à l'enseignement des humanités, de la philosophie et de la théologie à Tivoli, à Prague, à Ingolstadt, où il prit le grade de docteur en théologie, à Cologne, à Trèves et à Mayence. Il a publié des thèses *De Deo* (Mayence, 1567) et *De sacramento Penitentiae*.

Paul Bergmans.

Monumenta historica Societatis Jesu; Litteræ Quadrimestres (vol. I-IV), où l'on a publié plusieurs lettres de Silvius; le vol. II renferme son *curriculum vitæ* jusque 1567, p. 879-80. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII (Bruxelles, 1896), col. 1212.

SILVIUS (Pierre VAN DEN BOSSCHE, plus connu sous la forme latinisée de son nom, *Petrus*), écrivain ecclésiastique, né à Alost en 1561, mort dans cette ville, le 12 octobre 1640. Après avoir été reçu bachelier en théologie à Louvain, il entra au couvent des Guillemites de sa ville natale, et en devint prieur en 1626. On lui doit une vie du fondateur de son ordre, saint Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers : *Vita S. Guilielmi Eremitæ et confessoris, necnon Primicerii Ordinis Guillelmitarum*. Bruxelles, Jean van Meerbeeck, 1626; in-12°. De cet ouvrage, dédié à Philippe Gilloc, abbé de Saint-Bertin, l'auteur donna l'année suivante une version flamande qu'il dédia aux autorités des pays d'Alost, c'est-à-dire aux bourgmestre et premier échevin de la ville d'Alost et de la ville de Grammont, au haut-bailly

des pays de Rode, de Gavre, de Sotteghem, de Boulaere et de Schorisse : *Het Leven van Sinle Guillelmus hertoghe van Aquitanien ...* Bruxelles, Jean van Meerbeeck, 1627; in-12°.

Le P. Silvius laissa aussi un manuscrit sur l'histoire de son ordre : *De origine ordinis Guillelmitarum et de monasteriis ejusdem ordinis*, qui, après la suppression du couvent d'Alost en 1784, passa entre les mains du bibliophile M. de Gand. Celui-ci en cite des extraits, dans son ouvrage sur l'imprimeur Thierry Martens, qui finit ses jours chez les Guillemites alostois, et leur intérêt fait déplorer la perte du manuscrit, qui avait disparu de la bibliothèque de M. de Gand après sa mort, en 1802, lors de la confection du catalogue.

Paul Bergmans.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XVIII (Louvain, 1770), p. 127-128. — A.-F. van Iseghem, *Biographie de Thierry Martens* (Malines, 1852), p. 168-170. — Fr. de Potter, *Geschiedenis der stad Aalst*, t. IV (Gand, 1876), p. 329-330.

SILVIUS (Pierre), poète latin. Voir DE BUSSCHERE (Pierre).

SIMAR (Julien-Jean), compositeur et chef de musique, né à Bruxelles, le 8 janvier 1852, mort à Charleroi, le 29 mars 1903. Fils d'un ancien chef de musique du 1^{er} régiment de ligne, il fréquenta le Conservatoire de Liège, voyagea comme chef d'orchestre et pianiste avec la troupe Levassor, fut accompagnateur aux théâtres de Lille et de Gand; puis, ayant suivi pendant quatre ans les cours du Conservatoire de Bruxelles, il fut nommé chef de musique du 8^e régiment de ligne. En 1877, il obtint le second prix de Rome avec sa cantate la *Cloche Rolland* et, en 1880, fut nommé directeur de l'Ecole de musique de Charleroi. On lui doit un certain nombre de morceaux pour symphonie et pour harmonie, ainsi qu'un opéra en cinq actes, *Conrad de Habsbourg*.

Ernest Closson.

Grégoir, *Les Musiciens belges*.

SIMEOMO (*Jean-Baptiste*, en religion *Macaire*), écrivain ecclésiastique, né à Anvers en 1616, baptisé à la cathédrale le 13 mai, y décédé le 12 avril 1676. Son père, Marc-Aurelio Simeomo, natif de Turin, s'était établi à Anvers pour exercer le négoce; sa mère, Sara de la Chambre, mourut à Séville. Il fit ses humanités au collège des Jésuites d'Anvers, et entra à l'âge de seize ans à l'abbaye de Saint-Michel, où il reçut le prénom de *Macaire*. Après sa profession (2 février 1634), il soutint des thèses sur la philosophie, et fut chargé d'enseigner cette science, quoiqu'il n'eût encore que vingt ans. Etudiant en théologie, il défendit diverses thèses du docteur Pierre Overhusius. Envoyé à Louvain, il demeura trois ans au Collège de son ordre, suivant les cours de l'université. Le président du collège, Jean a Lapide, le nomma vicaire de l'établissement. Après avoir été ordonné prêtre (1640), il retourna à Anvers, et s'exerça quelque temps au ministère de la chaire et du confessionnal; il remplit les fonctions de vicaire auprès de P. Overhusius, devenu curé de Meir. Rappelé à Saint-Michel pour y être premier professeur de théologie, il prit à Louvain le grade de licencié vers 1645.

A la mort de l'abbé Norbert van Couwerven (9 septembre 1661), Simeomo lui succéda; il ne fut toutefois installé que le 8 avril 1663. Le Général de l'ordre, de l'avis du chapitre, lui confia, au plus tard en 1666, la charge de visiteur et de vicaire général pour l'Allemagne et la Bohême. Simeomo fut aussi député aux Etats de Brabant, ce qui l'obligea de passer une partie de l'année à Bruxelles; il y fit bâtir pour lui et pour ses successeurs un vaste et commode hospice près du couvent des Capucines.

Le prélat, qui avait pour devise le seul mot : *Vigila*, a écrit les ouvrages suivants : 1. *Theses theologicae de peccatis*, Anvers 1646-1647; in-4°. — 2. Cinq traités théologiques restés manuscrits. — 3. *De Cultu et veneratione Sanctorum quorundam S. Ordinis Praemonstr.* Ms. in-fol., à Averbode. —

4. *Laudatio fenebris... D. Ioannis Chrysostomi vander Sterre*. Anvers, 1652; in-4°. — 5. *Chorographia Sacra Cœnobii S. Michaelis Antverpiæ*. Bruxelles, 1660; in-fol. Cette description fait partie de la *Chorographia Sacra Brabantiae* de Sanderus. Simeomo a fourni des documents aux Bollandistes, qui lui dédièrent le dernier tome de mars et le dernier tome d'avril (1667-1675).

Paul Bergmans.

Martin Schilders, *Panegyricus in... Inauguratione D. Macarii Simeomo* (Antv., 1663). — Theodor Van Ryswick, *Fama posthuma... D. Macarii Simeomo* (Antv., 1677). — M. Havermans, *Tyrocinitum Christ. moralis Theologiae; epist. dedic.* (Antv. 1674, et *ibid.*, 1675). — *Acta Sanctorum*, t. I, Junii, p. 939 et 960. — Paquot, *Mémoires*, t. IX, p. 18-21. — *Théâtre sacré de Brabant*, t. II, part. I, p. 99, 102. — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens* (Antv., 1773), t. I, p. 128-129; t. VII, p. 406. — Génard, *S. Michiels abdy*, 1862, p. 35. — *Obituarium Eccl. S. Mich.* (Antv., imprimé en 1839, p. 142). — Léon Goovaerts, *Ecrivains, artistes et savants de l'Ordre de Prémontré*, t. II, p. 182-183; t. III, p. 184.

SIMOENS (*Guillaume*) ou WILHELMUS SIMONIS, écrivain ecclésiastique, naquit à Thielt dans la première moitié du xvi^e siècle. Il fit ses études de théologie à l'université de Louvain, y reçut le titre de bachelier en théologie. Nous n'avons pas d'autres détails sur sa vie et ignorons la date de sa mort.

De 1551 à 1560 parurent à Venise les huit tomes des *Vitæ sanctorum* de Aloysius Lipomanus. Simoens se décida à composer un *épitome* de ces *vitæ*, et cet ouvrage vit le jour en 1564 à Louvain (chez Petrus Sangrius) en deux tomes in-folio. L'auteur nous indique dans sa préface quel est le but qu'il poursuit en publiant ce livre. En faisant mieux connaître les vertus des saints, en racontant leurs extraordinaires miracles, il compte arrêter dans les Pays-Bas les progrès constants de l'hérésie. La dédicace (elle est datée de Gand, 28 novembre 1563) est en l'honneur de Liévin Baers, abbé de Tronchiennes, qui avait été le condisciple de Simoens au Grand Collège de Louvain.

Paquot (*Mémoires*, t. V) ne cite pas l'édition de 1564, Louvain, Sangrius, mais une édition de Louvain, J. Bogaert, 1568. Ceci paraît être une erreur de

date, mais il est vraisemblable qu'une partie de l'édition (imprimée chez Velpius) était au nom de Bogaert, l'autre au nom de Sangrius. Brunet (*Manuel, voce Lipomanus*) cite une édition de Louvain, Sangrius, 1571, et ne connaît point celle de 1564. C'est sûrement une erreur de date.

Léonard Willems.

SIMOENS (*Jean-Baptiste*), SIMONS ou SYMOENS, architecte et géomètre, fils de Nicolas et de Jeanne Lagaey, né à Gand, le 4-avril 1715, inhumé à l'église Saint-Michel le 17 novembre 1779. En 1738 il se distingue par la construction du beau Corps de garde, situé à la place d'Armes à Gand, d'après les plans de Bernard de Wilde, dont il avait été l'élève. L'année suivante il fut consulté par les échevins de Courtrai pour la restauration de l'église Saint-Martin, et il étudia en 1747 et 1750, avec l'architecte Speelman, un projet de reconstruction de la tour du même édifice. En 1752, J.-B. Symoens fut élu juré de sa corporation. Deux ans plus tard il bâtit, avec David Kindt, la caserne du Kattenberg. Il est aussi connu pour avoir construit plusieurs oratoires, entre autres la chapelle du *Schreiboom* à Gand, 1772, et l'église de Ledeghem. A l'église de l'abbaye de Saint-Pierre, il éleva, près du chœur, des portiques en marbre d'ordre ionique. Il remplit de 1759 à 1777 l'office de géomètre arpenteur de la ville, et devint en 1770 l'un des directeurs de l'académie des beaux-arts. Il avait épousé Thérèse de Smet.

Victor vander Haeghen.

Archives de la ville de Gand. — C. Dierix, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. II, 345. — E. de Busscher, *L'abbaye de Saint-Pierre à Gand*. — Piron, *Levensbeschrijving*. — F. de Potter, *Geschiedenis der stad Kortrijk*, t. III. — Id. *Gent*, t. IV. — P. Claeys, *Mélanges historiques sur la ville de Gand*, p. 248.

SIMOENS (*Liévin*) ou SYMOENS, peintre à Gand. Entré dans la corporation des peintres en 1651, il y est cité jusqu'en 1686. Il participa au règlement corporatif de 1657. On cite de lui des peintures décoratives et héraldiques;

à l'église Saint-Sauveur : le Saint-Esprit et Jésus; Marie et Joseph.

Victor vander Haeghen.

Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*, t. II. — Archives de la Corporation des peintres.

SIMON (*Aurélien-Augustin*), orfèvre. Voir SIMONS.

SIMON (*Edouard-Dominique-Florent*), jurisculte, fils de Philibert-Hippolyte-Edouard, pharmacien, et de Bonne Walnier, naquit à Tournai le 7 prairial an VII (26 mai 1799) et mourut en 1866. Les ordonnances du roi Guillaume I^{er} qui imposaient la connaissance du flamand paraissaient au moment où il terminait à Bruxelles ses études de droit; ces mesures le décidèrent à émigrer à Baltimore, puis dans la Louisiane. Simon fit d'abord le commerce en association avec Félix Grima; il fut élu président de la Cour suprême de Louisiane, mais fut renversé en 1846. Tout en se livrant à la culture du sucre, le magistrat évincé reprit alors sa carrière du barreau et fut l'un des plus brillants avocats de la Louisiane. Il a laissé 18 volumes de manuscrits de jurisprudence.

Ernest Matthieu.

Dossiers Desmazières. — Etat civil aux archives de Tournai. — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*.

SIMON (*Godefroid*), sculpteur sur bois, né à Wavre vers 1648, mort à Namur, le 22 octobre 1729. Encore jeune il vint s'établir à Namur; il habitait la paroisse de Notre-Dame, lorsque, le 24 août 1673, il épousa Anne-Barbe Boursin qui mourut le 16 février 1680, en lui laissant deux filles. Quelques mois plus tard, Godefroid Simon épousait en secondes noces Anne-Thérèse Minaux, dont il eut sept enfants. Ce ne fut que de nombreuses années après, qu'il demanda à être reçu à la bourgeoisie de Namur : le 13 juin 1712, il fut admis au nombre des bourgeois de cette ville « gratis et sans payer aucun droit ». Cette dernière circonstance permet de supposer que la situation matérielle de cet artiste ne devait pas être fort bril-

lante, puisqu'il ne pouvait acquitter la minime imposition requise pour l'admission à la bourgeoisie. C'est à partir de cette époque d'ailleurs qu'on rencontre dans les archives des traces de son activité. Peut-être avant cela, avait-il travaillé dans un atelier de maître. Les archives du métier des menuisiers sont muettes à son sujet.

Après avoir travaillé pour le chapitre noble de Moustier, dont l'église venait d'être rebâtie, Godefroid Simon fut appelé à collaborer à l'ornementation de l'ancienne collégiale de Notre-Dame à Namur, en compagnie d'un autre sculpteur namurois, Charles-Philippe de Rose. En 1716, ces deux artistes travaillèrent aux stalles de cette église : celles-ci comprenaient plusieurs panneaux en chêne, représentant, en bas-reliefs de 2 ou 3 centimètres, les principaux faits de l'histoire de la Vierge. Lors de la démolition de ce temple, au début du XIX^e siècle, huit de ces panneaux sculptés furent transportés à Novilles-les-Bois, dont ils ornent encore aujourd'hui l'église.

Le talent dont nos sculpteurs namurois firent preuve dans l'exécution de cette œuvre leur amena de nouvelles commandes. C'est ainsi que Godefroid Simon fit en 1718 une statue de sainte Begge pour le chapitre noble d'Andenne; deux ans après, il fut chargé de fournir deux statues pour la communauté de Maillen : une sainte Lucie et une Vierge dorée. Quelques années plus tard, il travailla aux stalles de l'église des Bénédictines de la Paix, à Namur, dont la construction avait été entreprise en 1723, sous l'abbatit de Mme M. Lambillon.

D.-D. Brouwers

Archives de l'Etat à Namur, *Fonds des Chapitres Notre-Dame, Moustier et Andenne*. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XIII, p. 55. — *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, t. XXXVIII, p. 101 et suiv. — V. Barbier, *Histoire de l'abbaye de la Paix-Notre-Dame, à Namur*, p. 149 et suiv. — Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges*, p. 378.

SIMON (Gratien), faïencier, né à Tournai, le 1^{er} avril 1657, mort dans cette ville, le 7 octobre 1692. Ce fut lui

qui ouvrit en 1688 à Tournai, en association avec Jean Caluez, la première manufacture importante de faïences, à l'imitation des manufactures hollandaises. Dans les débuts, il fabriqua de petites poteries vernissées, en terre d'Hautrage, puis des « fayances ou galères », dont il écoula une grande quantité à l'étranger. Sa veuve se remarria et continua les affaires. Son fils Gaspard fut établi à son tour de 1708 à 1725, puis quitta Tournai pour aller, à ce qu'on présume, se fixer à Lille.

Paul Bergmons.

E. Soil de Moriamé, *Potiers et faïenciers tournaisiens* (Tournai, 1898). — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut* (Enghien, 1902-1905), p. 330-334.

SIMON (Jacques), écrivain ecclésiastique, né à Tournai en 1578, mort dans la même ville le 8 octobre 1649. Entré dans la Compagnie de Jésus le 23 mai 1597, il devint supérieur du noviciat d'Armentières, puis du séminaire de Mons. Il prêcha pendant plus de quarante ans et écrivit divers ouvrages d'édification. Il publia : 1^o *Le Pourtrait de l'Etat de Mariage et de Continence fait sur la vie de la Très illustre S. Wandrude, comtesse de Hainaut et Patronne de Mons, par le R. P. Jacques Simon, de la Compagnie de Jésus. Avec les annotations du mesme auteur. A Arras, chez Jean-Baptiste et Guillaume de la Rivière, 1629; in-8^o, 317 pages et 100 pages d'annotations. Cet ouvrage fut réédité en 1846 à Mons, chez E. Hoyois, avec des documents relatifs aux cérémonies qui ont eu lieu lors du retour à Mons, en 1803, des reliques de Sainte Wandrude et de Sainte Aye. — 2^o *Le bon usage du Très Auguste Sacrement de l'Autel et du Très-Excellent Sacrifice de la Messe. Avec un sommaire des Graces, Indulgences et Privileges accordés à la célèbre Confrérie du Très Saint Sacrement érigée en la ville d'Ath. Dressé et tissu de plusieurs Auteurs. A Arras, de l'imprimerie de Jean-Baptiste et Guillaume de la Rivière, 1631; in-12, 336 pages. — 3^o *La vie du Très-celèbre Confesseur S. Guislain, fondateur et premier Abbé de la Celle des Apôtres S. Pierre et S. Paul. Ditte***

maintenant l'abbaye de S. Guislain en Hainau. A Mons, de l'imprimerie Francoise de Waudré, 1636; in-16, 116 pages.

On attribue également au P. J. Simon la traduction en français de la *Lettera Annuale del Giappone Del 1609 e 1610*, du P. J. Rodriguez, publiée à Rome en 1615.

Herman Vander Linden.

Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus* (notices sur J. Simon et J. Rodriguez). — *Bibliographie nationale*, t. III. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. II, p. 331.

SIMON (Jacques-Henri-Joseph), médecin et professeur à l'université de Liège, naquit dans cette ville le 27 septembre 1794, et y mourut le 14 septembre 1861.

Son père, Henri Simon, exerçait les fonctions de commissaire de police du quartier de l'Est et résidait à cette époque dans les futurs bâtiments de l'université, dont les murs abritèrent ainsi l'enfance de celui qui plus tard y fit une si brillante carrière.

Admis au lycée impérial de Liège, Simon n'avait pas encore terminé ses études moyennes que sa vocation se dessinait déjà. Son premier maître fut Louis-Joseph Borguet, élève chirurgien à l'hôpital militaire de Saint-Laurent qui, occupé lui-même à des recherches anatomiques, voulut bien l'associer à ses travaux. Fort de cette initiation, le jeune Simon se fit inscrire, dès sa sortie du collège, à l'école de médecine fondée par Ansiaux et Comhaire. Dès l'année suivante, il entra en qualité d'interne à l'hôpital de Bavière. On était alors en 1813; la ville et les hôpitaux se trouvaient encombrés de malades et de blessés, de telle sorte que ses nouvelles fonctions fournirent au jeune étudiant, en même temps que l'occasion de déployer son zèle, celle de perfectionner son instruction pratique.

Le 21 mars 1816, alors qu'il atteignait sa vingt-deuxième année, Simon obtenait le diplôme d'officier de santé. Mais son ambition ne put se contenter d'un titre aussi banal. En juillet 1820, il conquit de haute main le grade de docteur en médecine, chirurgie et ac-

couchements, après avoir soutenu devant la Faculté de l'université de Liège, récemment créée par le roi Guillaume, une thèse traitant des rapports des sciences auxiliaires avec l'art médical. Entretemps, et ce fut sans doute la raison qui déterminait le choix d'un tel sujet, il avait rempli durant trois années consécutives, auprès du professeur Delvaux de Fenffe, chargé de l'enseignement chimique, l'office de préparateur.

Sentant qu'il avait encore beaucoup à apprendre, le jeune docteur émigra vers Paris où il suivit les leçons de Dupuytren, le plus grand des chirurgiens d'alors, tout en préluant à la spécialisation de ses études par la fréquentation des cliniques de l'accoucheur Capuron.

Simon se trouvait ainsi tout désigné pour occuper, dès son retour à Liège, un poste à l'hospice de la maternité. Le 23 janvier 1821, un arrêté du gouverneur de la province l'attachait à cet établissement en qualité de médecin adjoint; et trois ans plus tard, le chirurgien Ramaux ayant pris sa retraite, la députation des États l'élevait au rang de titulaire. Par là même, il assumait la direction de l'école des sages-femmes.

Ces dernières fonctions, peu dignes pourtant de ses hautes aptitudes, Simon les exerça pendant quarante années, rendant à la population de nos contrées, au prix d'un long et obscur labeur, un service inappréciable. « Il faut connaître », s'écriait Spring dans un discours prononcé aux funérailles de son collègue, « l'état d'abandon où les campagnes se trouvaient autrefois sous ce rapport; il faut avoir assisté à ces scènes de désolation, je dirai presque de carnage que l'ignorance ne préparait que trop souvent aux familles privées des secours réguliers de l'art; il faut connaître la somme des douleurs que, dans cette branche des sciences médicales surtout, une routine aveugle et présomptueuse peut répandre sur des cœurs ouverts à l'espérance et au tendre dévouement pour estimer à sa valeur l'importance sociale de maternités bien organisées »

« et les bienfaits que répand une bonne instruction donnée aux sages-femmes. »

L'effort accompli par Simon fut d'autant plus admirable que ses futures accoucheuses — venues de tous les coins de la province, du fond même des Ardennes — sortaient pour la plupart de l'école primaire : et c'était à ces paysannes incultes qu'il fallait enseigner non seulement les principes de l'art obstétrical, mais aussi certaines notions élémentaires d'anatomie, de physiologie, de médecine pratique et d'hygiène nécessaires à l'intelligence du cours.

Cumulant les besognes fastidieuses mais utiles, Simon acquit un second titre à la reconnaissance publique en assurant personnellement le service de la vaccination gratuite à la maternité. A cette époque on n'usait point encore du vaccin animal ; et lorsque l'inoculation ne pouvait s'opérer de bras à bras, force était de recourir à de la lymphe séchée. Est-il besoin de dire avec quelle minutieuse attention devait être choisi le virus destiné à des vaccinations lointaines, avec quel scrupule il fallait pratiquer l'examen du sujet pour s'assurer qu'il n'était atteint d'aucun mal contagieux ? A cette indispensable sélection, Simon procéda toujours avec un soin extrême ; et grâce à lui, des milliers et des milliers d'enfants, riches et pauvres, purent sans l'ombre d'un danger, recevoir le bienfait de la vaccination.

Depuis longtemps déjà le talent de Simon, comme éducateur et comme chirurgien, l'avait mis hors de pair quand s'ouvrirent pour lui, en 1835, les portes de l'*Alma Mater*. Appelé à l'agrégation et chargé du cours théorique et pratique des accouchements, il obtint deux ans plus tard, le 5 août 1837, le titre de professeur extraordinaire.

Comme semble l'attester le passage suivant d'un discours lu sur sa tombe par le professeur Dupruc, cet avancement aurait été hâté par une circonstance fortuite toute à l'honneur du jeune agrégé : « Dans l'hospice de la maternité de l'une des principales villes de Belgique, un accouchement des plus difficile épuisait depuis

vingt-quatre heures les forces des élèves et de leur maître. La vie de la mère était en danger ; déjà l'on s'apprêtait à recourir aux opérations les plus douloureuses. Simon examine et promet, si l'on autorise son intervention, de sauver en cinq minutes la mère et l'enfant. On hésite, on se livre à de nouveaux et infructueux efforts. Alors seulement on permet à Simon d'essayer. Le résultat répond à la promesse : au bout de cinq minutes la mère et l'enfant sont sauvés. Le ministre de l'intérieur, informé de ce fait, nomma immédiatement Simon, professeur extraordinaire. »

Par contre, il ne fut promu à l'ordinariat que onze ans plus tard, le 22 septembre 1848.

Durant les treize années qui s'écoulèrent entre cette date et celle de son décès, Simon s'efforça d'aplanir la voie si pénible et si longue qu'avaient à parcourir ses élèves. On peut affirmer aussi que nul n'imprima à leurs études une plus vigoureuse impulsion. Et quand, en face de son cercueil, le professeur Spring, doyen de la Faculté, prononça les paroles qu'on va lire, il ne fit que rendre à la mémoire du maître le plus sincère, le plus mérité des hommages : « Esclave de son devoir et pénétré de l'importance de sa mission, aucune peine ne lui coûtait quand elle devait profiter à son enseignement. Entièrement dévoué aux progrès de ses élèves, Simon ne se contenta pas d'enseigner les principes de l'art et d'en montrer les applications par son exemple ; mais il s'obstinait pour ainsi dire à rendre habiles, à l'aide de répétitions et d'exercices constamment renouvelés, tous ceux qui sortaient de son cours... Aussi ses disciples ont-ils toujours brillé dans les épreuves publiques, et un grand nombre de praticiens doivent leur succès dans les accouchements à l'excellente école à laquelle ils ont eu le bonheur d'être formés. »

Comme son enseignement, l'art de Simon fut avant tout pratique. « Mais quelle pratique ! » ajoutait l'orateur. « Il

« m'a été donné de voir des villes et des pays divers, et j'ose affirmer que je n'ai rencontré un homme plus expert que Simon dans l'art qu'on a appelé à juste titre l'art conservateur des familles. Quelle sûreté de vues, quelle prudente fermeté, quelle résolution dans les moments difficiles, quelle dextérité manuelle, quelle expérience consommée ! »

Simon n'a guère écrit. Son absorbante pratique ne lui permit jamais de satisfaire au vœu qu'exprimait au nom de tous le docteur Vedrine, le jour où lui fut remis solennellement son portrait : celui de voir le brillant accoucheur consigner dans un traité spécial les connaissances acquises au cours d'une longue carrière. Cependant, outre sa thèse inaugurale, il a publié dans le *Bulletin de l'Académie de médecine* un remarquable travail proclamant l'utilité du forceps-scie, récemment inventé par Van Heuvel. Le professeur de Liège s'était, en effet, déclaré, dès l'abord, partisan d'une pratique qui, entre le salut de la mère et le sacrifice du fœtus, préfère, si pénible qu'elle soit, la dernière alternative.

Il ne fut pas non plus sans apporter d'utiles contributions à l'art obstétrical en procédant un des premiers à la perforation du crâne par l'espace sus-hyoïdien, ainsi qu'à la section du cou par l'écraseur de Chassaignac. On lui doit enfin une modification très heureuse de la courbure des cuillers de forceps, rendant plus directe la traction de la tête au-dessus du détroit supérieur.

Ces travaux lui valurent, dès 1849, le titre de membre correspondant, puis, en 1855, celui de membre honoraire de notre Académie de médecine. Depuis 1842, il appartenait à la commission médicale de la province. Nommé chevalier de l'Ordre de Léopold le 18 décembre 1844, il avait été promu au grade d'officier en novembre 1859. Ce fut à cette occasion que les élèves de la Faculté de médecine — auxquels voulurent s'adjoindre ses confrères et ses nombreux amis — lui offrirent en témoignage de leur gratitude son portrait,

peint par Nyssen. « Quiconque a connu « Simon », écrit l'auteur du *Liber memorialis*, « sait quel cœur sensible et « délicat se cachait en lui sous des « dehors d'une froide, mâle et presque « rude énergie. Sa modestie était d'ailleurs à la hauteur de son talent; il « s'était toujours dévoué par devoir et « par compassion pour l'humanité souffrante, sans ambition et sans espoir « de récompense. L'ovation qui lui fut « faite le surprit autant qu'elle le rendit « heureux. »

Déjà au moment où s'accomplissait cette émouvante cérémonie, les jours de Simon étaient comptés. Atteint d'une maladie du cœur qu'avaient aggravée les préoccupations et les fatigues de la plus laborieuse des professions, il se vit contraint, au commencement de l'année suivante, de suspendre ses cours; et quelques mois plus tard, le 14 septembre 1861, il succombait à son mal, laissant dans le cœur de tous les douloureux regrets que suscitent les pertes irréparables.

C. Vanlair.

Anonyme, *Une légitime ovation* (Liège, 1860). — Le Roy, *Liber memorialis de l'Université de Liège* (Liège, 1869). — U. Capitaine, *Nécrologe liégeois*, année 1861.

SIMON (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique et dramatique, né à Bruges, le 1^{er} février 1700, mort à Anvers, le 13 décembre 1749. Il entra dans la Compagnie de Jésus et enseigna successivement la philosophie à Anvers, l'Écriture sainte à Louvain et à Gand; après avoir été recteur à Louvain, il fut préposé à la maison professe d'Anvers. Outre trois séries de thèses, citées en détail dans la *Bibliothèque* du P. Sommervogel, le P. Simon a écrit, pour les élèves du collège des Jésuites à Gand, trois pièces de théâtre dont les arguments anonymes ont été imprimés : *Baana et Rechab*, représentée le 22 mai 1726 (Gand, P. de Goesin, 1726; in-4°, 4 ff.), *Naas*, représentée le 21 février 1727 (Gand, P. de Goesin, 1727; in-4°, 2 ff.) et *Jonathas Apphus*, représentée le 9 septembre 1728 (Gand, P. de Goesin, 1728; in-4°, 4 ff.). Ce dernier

livret est précédé d'une ode adressée aux protecteurs de l'établissement.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (Bruxelles, 1890-1909), t. III, col. 1170, et t. VII, col. 1218-1219. — Bon de Bethune, *Contribution à l'histoire du théâtre dans les anciens collèges de Belgique* (*Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, t. III), p. 57 (l'appelle *Simons*).

SIMON (*Jean-Henri*), graveur en pierres fines, médailleur et homme de guerre, né à Bruxelles, le 28 octobre 1752, mort dans la même ville, le 12 mars 1834. Issu d'une famille de graveurs en pierres fines et en médailles, qui s'illustrèrent tant en Angleterre qu'en France, le jeune Simon suivit la carrière de ses aïeux et apprit son métier sous la direction de son père, Jacob Simon, qui avait quitté l'Angleterre pour venir se fixer à Bruxelles. Il avait à peine quinze ans, lorsqu'il fut nommé graveur du prince Charles de Lorraine. Huit ans plus tard, il se rendit en France où le prince de Ligne, son protecteur, le présenta au duc de Chartres, qui le nomma son graveur et, devenu duc d'Orléans, l'attacha à sa chancellerie, avec une pension annuelle de 1,000 francs. Un peu plus tard, à la suite d'un travail exécuté par lui en trois jours et pour l'achèvement duquel plusieurs autres graveurs avaient demandé trois mois, il reçut le titre de graveur du roi et un logement au Louvre, qu'il occupa jusqu'en 1792. Voulant, paraît-il, se soustraire alors à l'agitation révolutionnaire, il abandonna momentanément son état, pour revêtir l'uniforme de capitaine de chasseurs. Il fit, en cette qualité, les premières campagnes de la Champagne, de la Belgique et du Rhin, sous les ordres du général Dumouriez, qui le nomma, à Saint-Armand, lieutenant-colonel d'une compagnie franche, en récompense de sa belle conduite. Ayant été blessé en plusieurs combats, Simon dut toutefois revenir à Paris; puis il passa en Espagne, où il déclina les offres du prince de la Paix, qui lui proposait un traitement de 30,000 réaux et un hôtel pour

y exercer son art et former des élèves. Rentré ensuite en France, il devint professeur de gravure en pierres fines à l'Institut des sourds-et-muets, fut attaché par Napoléon à son cabinet, et nommé, par l'intervention de l'impératrice Joséphine, graveur du Conseil du sceau des titres.

En 1813, lors de l'invasion de la France par les troupes étrangères, nous le voyons encore lever, à ses frais, le premier corps d'éclaireurs-francs du département de la Seine et se mettre à sa tête en qualité de colonel. Sa bravoure, son courage et son intrépidité le font remarquer par le prince de Wagram et par le duc de Raguse, sous les ordres desquels il combat. A l'affaire du 30 mars, il est atteint d'un coup de biscaïen à la cuisse, mais n'abandonne pas son commandement. A Coulommiers, peu de temps auparavant, il avait mis en fuite un parti ennemi qui s'était emparé d'une diligence, de deux voitures de farine et d'un grand nombre de chevaux, et il avait rendu le tout aux différents propriétaires. Ce beau désintéressement lui valut huit décorations de la Légion d'honneur pour lui et ses compagnons d'armes. Le 6 mai 1814, Louis XVIII licencia le corps que commandait le colonel Simon. Au commencement de l'année 1816, celui-ci revint à Bruxelles, où il fut nommé professeur de gravure en pierres fines et médailles à l'École royale des Pays-Bas, qui avait son siège dans l'ancien couvent des Lorraines, rue de la Paille. Le 4 août 1817, il reçut le titre de graveur du roi et, au mois de décembre de la même année, il fut élu membre de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers. La production artistique de Jean-Henri Simon fut considérable. A l'Exposition de Paris de 1799, figurèrent les pierres fines suivantes gravées par lui: *Tête de Démotène* et *Tête de femme*, camées sur agate onyx; *l'Amour navigateur*, camée sur sardonix; *Apollon dans un bige*, intaille sur cornaline; *Têtes d'Aspasie et de Périclès*, camée sur calcédoine. A l'Exposition de 1800, on remarquait, parmi plusieurs autres de ses œuvres de gryp-

tique, un portrait du *Premier consul*, gravé sur une grande cornaline. Le chevalier Simon, comme on avait coutume de l'appeler, participa en outre aux expositions de Bruxelles et d'Anvers en 1816, de Gand en 1817, de Bruxelles en 1818, d'Anvers en 1819, de Gand en 1820, de Bruxelles en 1821, de Gand en 1822, de Bruxelles en 1824, d'Anvers en 1825, de Gand en 1826 et de Bruxelles en 1830 et 1833. A ces différents salons, il envoya généralement des cadres de pierres gravées et de médailles, que les catalogues désignent assez vaguement. Parmi les médailles dues à son burin, l'on cite : 1816. Les États du Hainaut au roi Guillaume I^{er}. — Arrivée du prince et de la princesse d'Orange à Bruxelles. — Le roi et la reine de Hollande. — Le prince et la princesse d'Orange. — La princesse Wilhelmine. — La princesse Marianne. — 1817. Inauguration du port de Middelbourg. — Récompense pour les beaux-arts. — 1818. Installation de la loge du Grand-Orient des provinces méridionales des Pays-Bas. — 1819. Le lieutenant-amiral Van Kinsbergen. — 1820. Reconstruction de la ville de Jodoigne. — 1822. Médailles pour les universités de Leyde, d'Utrecht, de Groningue et de Louvain. — 1825. Médailles-décorations pour longs services dans l'armée. — Mariage du prince Frédéric d'Orange. — 1830. A la garde bruxelloise belge (*sic*). En 1820, Simon lança aussi une galerie métallique des hommes qui illustrèrent les Pays-Bas, comprenant environ cent médailles aux bustes des personnages suivants : *Guillaume de Croy, Auger Busbeck, Jean de Barneveld, Philippe de Comines, Hubert Goltzius, Emmanuel de Meteren, Gabriel Mudée, Michel Cozie, Nicolas Glenard, Pierre Nannius, François Sonnius, Jean Stadius, Christophe de Longueil, Didier Erasme, Corneille Scryver, Jean-Gorop Becanus, Adrien Junius, Juste Lipse, Albert Pighius, Hugo Grotius, Daniel Heinsius, Puteanus, Balthazar Moretus, Mercator, Abraham Ortelius, Théodore Rombouts, Jean Second, Quentin Metsys, Lucas de Leyde, Jean Mayo, Lambert*

Lombart, Pierre Breughel, Martin De Vos, Michel Mirevelt, Barthelemy Spranger, Henri-Corneille Vroom, Abraham Blommaert, Otto Venius, Martin Richart, Pierre-Paul Rubens, Antoine Van Dyck, Mathieu Wesenbeeck, Gaspar de Crayer, Rodolphe Agricola, Daniel Segers, Rembrandt van Rhyn, Boerhaave, Pierre Forest, Jacob Cats, Roland de Lattre, Jean Taisnier, Viglius, Vondel, Vésale, Pierre Heyns, Michel-André de Ruyter, Martin Tromp, Jean Dewit, Van der Werf, Dodonée, Roger Vander Weyde, François Romain, David Teniers, De Feller, Louis-Englebert d'Arenberg, Prince de Ligne, Bréderode, Comte de Horn, Comte d'Egmont, Grétry, Prince Charles de Lorraine, Philippe de Marnix, Simon van Slingeland, André Lens, Guillaume de Nassau, Jean de Knuyt, Guillaume Buys, Pierre Pecquius, Gaspard Fagel, Jean van Kinsbergen, Jean van Swinden, Pierre Coeck, Jean Schorel, Antoine Moro, Jean-Arnould Zoutman, Philippe comte de Hohenlo, Guillaume Krul, Antoine Montfort, Guillaume I^{er}, Maurice de Nassau, Frédéric-Henri, Guillaume III, Jean-Guillaume Frison d'Orange, Guillaume-Henri de Nassau. Cette suite, lourde et massive, fit perdre à notre artiste une bonne partie de la réputation qu'il s'était acquise et qu'à la vérité il ne méritait guère, en tant que graveur de médailles, car, comme tel, il ne fut que très médiocre. On attribue encore au chevalier Simon un buste de l'empereur Joseph II signé de l'initiale S, et l'on conserve de lui, au Musée de La Haye, un buste d'Homère sur cornaline et un camée aux effigies du roi Guillaume I^{er} et de sa femme. Il est également l'auteur de l'*Armorial général de l'Empire français*, 2 vol. in-fol., imprimé à Paris, chez l'auteur, Palais Royal, n° 29, MDCCCXII.

Fréd. Alvin.

Vander Chijs, *Tydschrift voor algemeene Munt- en penningkunde*, t II, p. 465. — *Revue belge de numismatique*, note de C. P. Serrure, 1847, p. 82. — Id., 1830, Jean-Henri Simon, par Guioth, p. 149-161. — Millin, *Introduction à l'étude de l'archéologie*, nouv. édit., 1820, p. 214. — Babelon, *La gravure en pierres fines*, p. 318-320. — Tourneur, *Catalogue des médailles du royaume de Belgique de la Bibl. royale*, p. XXVII. — A. de Witte,

Note sur Jean-Henri Simon dans *La Gazette numismatique*. 16^e année, p. 4. — Forrer, *Biographical Dictionary of medallists*, t. V, p. 314.

SIMON (*Jean-Henri*), violoniste et compositeur de musique, né à Anvers, le 11 avril 1783, mort dans cette ville, le 10 février 1861. Dès sa tendre jeunesse, il manifesta de vives dispositions pour la musique; entré comme enfant de chœur à la maîtrise de l'église Saint-Jacques, il fit des progrès si rapides qu'il put diriger, à l'âge de huit ans, à l'occasion de la fête des enfants, une messe à grand orchestre de Krafft. Il alla se perfectionner à Paris, sous la direction de la Houssaye et de Rode pour le violon, de Gossec, de Catel et de Lesueur pour l'harmonie et la composition. Revenu à Anvers, au début du XIX^e siècle, il embrassa la carrière commerciale, tout en continuant à cultiver la musique comme virtuose et comme compositeur. « Des revers de « fortune », dit Fétis, « altérèrent sa « santé et le mirent dans une situation « gênée jusqu'à la fin de ses jours ». Simon eut le mérite de contribuer à l'éclat de l'école belge de violon en formant des élèves tels que Vieuxtemps et Meerts. Comme compositeur, il ne s'éleva pas au premier rang, mais ses œuvres religieuses, aux mélodies faciles et aux harmonies correctes, ses chœurs sonores, écrits dans le genre allemand, ses morceaux de violon, soutenus par une bonne orchestration, lui valurent de nombreux succès dans sa ville natale; la plupart de ses œuvres sont restées manuscrites. Parmi les principales, on cite trois messes à grand orchestre, l'oratorio de *Judith ou le siège de Béthulie*, sept concertos de violon, des airs variés et des fantaisies pour le même instrument, un trio pour deux violons et violoncelle, (œuvre 2, gravé à Paris, chez Jouve pendant l'Empire), les chœurs : *La Voix du Soir*, *Poème à l'Alhambra*, etc.

Le 22 août 1874, on inaugura sa statue en marbre, due à Joseph Geefs, au local d'été de la Société royale d'harmonie d'Anvers; son buste, par le même

sculpteur, se trouve dans l'église Saint-Jacques.

Paul Bergmans.

Ed. Grégoir, *Galerie biographique des artistes musiciens belges* (Bruxelles, 1862), p. 153-159. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e éd., t. VIII (Paris, 1865), p. 42 et Supplément par A. Pongin, t. II (Paris, 1880), p. 521. — Ed. Grégoir, *Les Artistes musiciens belges* (Bruxelles, 1885), p. 376.

SIMON (*Louis*), écrivain ecclésiastique, né à Marche-en-Famenne en 1741, mort au commencement du XIX^e siècle. Il entra tout jeune dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, au couvent de Huy, où il émit sa profession religieuse le 31 octobre 1762. Le 6 avril 1764 il reçut la tonsure cléricale dans la chapelle du Palais épiscopal à Liège, puis, la même année, des mains de Charles de Grady, évêque auxiliaire, le sous-diaconat le 16 juin et le diaconat le 9 décembre. Il fut ordonné prêtre le 2 mars 1765.

Le P. Simon s'adonna principalement à l'enseignement des belles lettres, dans le collège que son ordre possédait à Huy depuis 1615 et dont l'importance s'accrut considérablement en 1773 lors de la suppression des jésuites et de la fermeture de leurs collèges. Les bâtiments mêmes, occupés par les jésuites à Huy, furent cédés en 1779 aux Ermites de Saint-Augustin, qui y transférèrent leur pensionnat et leurs écoles. Le P. Simon fut préfet de cet établissement pendant plusieurs années. C'est alors, en 1779, qu'il publia son *Cours de Rhétorique ou introduction à l'éloquence de la chaire et du barreau, où par un choix d'exemples on a tâché d'un bout à l'autre de faire toucher les préceptes, à l'usage des collèges*. (Liège, Bassompierre, 1779; in-12 de 216 p.). L'auteur procède par questions et réponses et expose d'une façon simple et méthodique, les préceptes de la rhétorique. S'il écrit en français il a soin de déclarer qu'il ne méprise nullement le latin, mais il a principalement cherché à se mettre à la portée de ses élèves. Plus tard en 1786, quand il était déchargé de ses fonctions de préfet, il publia encore une *Prosodia latina, ars metrica et poetica, in usum*

scholarum Augustino-Leodiensium (Liège, Desoer, 1786; in-12 de 45 p.).

Tout adonné à l'enseignement, le P. Simon ne resta cependant pas étranger aux événements du dehors. De Theux, dans sa *Bibliographie liégeoise*, cite de lui un écrit intitulé *Heeswijck ridiculisé*, riposte sans doute aux deux opuscules fameux : *Coup d'œil sur l'église de Liège* (1781) et *Tableau de l'Eglise de Liège* (1782), qui causèrent tant d'émoi dans le diocèse. A la mort du prince-évêque de Velbruck, le P. Simon prononça, le 21 mai 1784, son *Oraison funèbre* à Huy (in-8° de 20 p.). L'orateur y affirme surtout l'amour pour l'enseignement et les beaux-arts, dont Velbruck avait été animé, et son esprit averti signale les tendances « du philo- » sophisme dangereux qui s'avance à » grands pas dans toute l'Europe ».

Le couvent des Ermites de Saint-Augustin à Huy fut supprimé le 28 octobre 1796. A cette date la P. Louis Simon y remplissait les fonctions de sous-prieur et de procureur. Il rentra sans doute dans sa famille et mourut dans la retraite, car à partir de ce moment nul renseignement à son sujet n'est parvenu à notre connaissance.

Guillaume Simonon

Archives du Séminaire de Liège. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*. — *Annales du Cercle lutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t. IX, 1891. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège* (1724-1833), t. I.

SIMON (*Mayer*), graveur en pierres fines, frère de Jean Henri (voir plus haut), né à Bruxelles en 1746, mort à Paris, le 17 mars 1821. Élève de Jacques Guay, il se fit un nom en France, dans l'art de tailler les gemmes. On lui doit plusieurs portraits de Louis XVI, du Premier Consul et de divers autres personnages, un camée signé SIMON F. représentant Jupiter et Antiope, une intaille sur améthyste figurant une nymphe qui s'amuse avec un terme de Priape, des lions, un chat, etc.

Fréd. Alvin.

Babelon, *La gravure en pierres fines, camées et intailles*, p. 304, 308, 309.

SIMON (*Pierre*), évêque d'Ypres. Voir SIMONS (*Pierre*).

SIMON (*Pierre*), musicien, naquit à Mons le 16 septembre 1807. Atteint de cécité dès sa naissance, il sut néanmoins acquérir sur la harpe et la guitare un talent remarquable. Dans un concert à Bruxelles, en 1825, son mérite artistique, autant que son infortune, lui valurent de vives sympathies. Le roi des Pays-Bas, Guillaume I^{er}, le nomma, le 16 mars 1828, premier guitariste de la Cour, à la suite d'un brillant succès obtenu à La Haye. L'empereur de Russie, en 1829, lui fit don d'une superbe bague enrichie de soixante-quatre diamants. On perd la trace de cet artiste après cette date.

Ernest Matthieu.

Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*, p. 222. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

SIMON, ménestrel du début du XIV^e siècle, nous est connu par la mention suivante des comptes communaux d'Ypres, de 1313 : « A maistre Symon, » maistre des menestres de la vièle, » qui tint s'escole à Ypre en la foire » d'Ypre, en courtoisie, par command » d'eschevins : 10 lb. » Ce texte important pour l'histoire de la musique a donné lieu à des commentaires inexacts. Tout ce qu'on peut en tirer, c'est que le maître des ménestrels de la vièle, nommé Simon, dont la nationalité n'est pas indiquée, vint à Ypres en 1313, au moment de la foire, et qu'il y tint son école. Dans quel sens faut-il comprendre cette dernière expression? S'agit-il d'un enseignement de l'instrument à cordes et à archet, connu sous le nom de vièle, ou d'une réunion corporative des musiciens professionnels (ménestrels) dont Simon était le chef (maître)? Le rapprochement de textes similaires du XIV^e siècle tendrait à faire adopter plutôt la seconde hypothèse.

Paul Bergmans,

Messenger des sciences et des arts (Gand, 1836), p. 186 (première édition du texte par Lambin). — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e éd., t. VIII (Paris, 1865), p. 42. — Edm. Van der Straeten, *La musique aux Pays-Bas avant le*

XIX^e siècle, t. IV (Bruxelles, 1878), p. 430-431. — Rob. Eitner, *Biographisch-bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker*, t. IX (Leipzig, 1903). — *Comptes de la ville d'Ypres*, de 1267 à 1329, publiés par G. Desmarez et E. De Sagher pour la Commission royale d'histoire, t. I (Bruxelles, 1909, p. 493). — P. Bergmans, *Simon, maître de vièle*, dans *Annales du Congrès historique et archéologique de Malines*, 1911.

SIMON D'AERTRYCKE. Voir AERTRYCKE (*Simon van*).

SIMON D'AFFLIGHEN, moine, n'est connu que par le traité *De scriptoribus eccl.*, attribué à Henri de Gand, et par les notices de Trithème, qui ne nous apprennent rien de plus. On n'a absolument aucune donnée certaine sur l'époque où il a vécu; on est porté à croire que ce fut au XIII^e siècle. Essayer de l'identifier avec quelque moine d'Afflighem du nom de Simon est fort risqué. On connaît un chantre de ce nom en 1210 et un « armarius » en 1214. On lui attribue un abrégé des *Morales de saint Grégoire sur Job*, un résumé moral des œuvres du même docteur, des sermons, un commentaire sur le *Cantique des Cantiques*, la vision d'un convers prémontré de Postel, des extraits des sermons de saint Grégoire sur Ezéchiel, des conférences de Cassien et de l'opuscule de Richard de Saint-Victor sur les douze patriarches, un commentaire de la règle de saint Benoît, des lettres. Par malheur, on n'a aucune trace d'un manuscrit quelconque de ces différents travaux. Tout au plus pourrait-on soupçonner, avec l'auteur du *Catalogue des manuscrits de l'abbaye de Saint-Jacques*, de Liège (ms. Bibl. Bruxelles, 13993, f. 24), que les extraits des *Morales de saint Grégoire*, contenus dans le Cod. B. 25 de cette abbaye, pourraient être l'œuvre de Simon d'Afflighem.

U. Berlière.

Henri de Gand (ou l'anonyme), *De script. eccl.*, c. 86. — Trithème, *De script. eccl.*, 517. — *Vir. ill. Bened.*, II, 425. — *Chron. Hirsau.*, I, 876. — *Foppens, Bibl. belg.*, II, 1037. — Lajard, dans *Hist. litt. France*, t. XXV, p. 623-625. — E. de Marneffe, *Cartul. d'Afflighem*, p. 348, 352, 360.

SIMON DE COUVIN. Ce personnage, qui vécut au XIV^e siècle, n'a laissé aucune trace dans les archives de notre

pays. Il n'est connu que par des manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris. L'un d'eux en fait un docteur et un astrologue qui aurait prédit la peste noire, ainsi que d'autres événements mémorables de la guerre de Cent ans. L'autre contient un poème rédigé par lui et relatif à la terrible maladie qui fit tant de victimes vers le milieu du XIV^e siècle; il est intitulé : *Simonis de Corvino, Leodiensis, libellus de iudicio Solis in convivio Saturni, sive de horrendâ illâ peste, quæ anno 1348, late per totam Europam grassata est. Poema versibus hexametris*. D'après la phrase qui termine cette œuvre, l'auteur était originaire de Couvin, ville qui faisait partie de l'évêché de Liège, où il fit ses études et devint recteur d'école. Au moment où il rédigea son poème, c'est-à-dire vers 1350, il était à Paris. Cet opuscule, qui est précédé d'un prologue où il émet des considérations astronomiques, contient plus d'un millier de vers; il y décrit la maladie et les conséquences physiques et morales que le fléau eut sur toutes les classes de la population. Il ne partage pas l'opinion de ses contemporains qui attribuèrent l'épidémie à une conjonction de planètes; d'après lui, c'est l'effet d'une vengeance céleste pour les péchés et les crimes des hommes. Sa qualité de témoin oculaire des faits qu'il raconte, fait que son œuvre constitue un précieux document pour l'histoire de la peste noire de cette époque.

D.-D. Brouwers.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII^e provinces*, t. IV, p. 322. — Littré, *Opuscule relatif à la peste de 1348, composé par un contemporain*, dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (1842), t. II, p. 201 à 243. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XI, p. 340.

SIMON DE GAND, abbé de Saint-Bertin, chroniqueur et poète latin, mort en 1148. Au célèbre monastère de Saint-Omer, la discipline inaugurée par Gérard de Brogne était tombée en désuétude durant le XI^e siècle; mais l'abbé Lambert (1095-1123), grâce à l'appui de l'évêque Jean de Téroüanne, introduisit chez lui des moines de Cluny et réforma l'abbaye selon leur règle.

Lambert fut singulièrement aidé dans sa tâche par Simon son disciple préféré.

Simon, issu d'une noble lignée, naquit, au dire de Jean d'Ypres (ch. 42), à Gand ; il arriva à Saint-Bertin, encore enfant, en 1085, sous l'abbé Jean I^{er} (1081-1095), et reçut son éducation littéraire de l'abbé Lambert, alors écôlâtre. Quand celui-ci fut devenu abbé, il le seconda de tout son zèle dans sa tentative de réformation, et s'appliqua si bien à l'observation de la discipline, qu'il fut envoyé, dans le but de les réformer, dans plusieurs monastères de Flandre et entre autres, en 1117, à Saint-Pierre-au-Mont-Blandin à Gand.

L'an 1123, comme l'abbé Lambert fut frappé de paralysie et tomba en débilité d'entendement, Simon le remplaça sur la désignation unanime des frères de l'abbaye et de Jean, évêque de Téroouanne. Mais l'année n'était pas encore écoulée que, grâce aux agissements des Clunisiens séjournant à Saint-Bertin, il fut déposé et remplacé par l'abbé Jean II. L'an 1127, Simon fut nommé abbé du monastère d'Auchy-les-Moines, dont les abbés devaient être pris à Saint-Bertin, et Jean de Téroouanne le consacra. Il y administra environ quatre ans, jusqu'à ce que Jean II de Saint-Bertin, ayant pris parti pour l'antipape Anaclet, fut déposé sur l'ordre d'Innocent II. Alors Simon fut ramené au monastère de Saint-Bertin et béni par Milon, évêque de Téroouanne (1131).

Simon n'était pas au bout de ses épreuves ; cinq ans s'étaient écoulés à peine, que, grâce aux intrigues des Clunisiens à Rome, il fut déposé, en 1136, par lettres apostoliques, comme élu sans l'assentiment des résidents de Cluny. Il résolut alors de quitter le monastère de Saint-Bertin, mais y resta pourtant encore environ treize mois, jusqu'à ce que l'on eût élu, sur ses conseils à ce qu'il semble, l'abbé Léon (1137). Simon partit alors pour Saint-Pierre de Gand, où il resta jusque peu avant sa mort ; il rentra à Saint-Bertin pour y mourir à un âge avancé, le 4 février 1148. L'Église le déclara bienheureux.

Ce fut sous le règne et sur l'ordre de l'abbé Lambert (1095-1123), que Simon, comme il le dit lui-même, à l'imitation de Folcuin de Saint-Bertin et de Lobbes († 990), auteur du *Cartulaire* et de la *Chronique de Saint-Bertin* (645-962) (1), se mit à continuer les *Gestes des abbés* et à rassembler les chartes du monastère. Mais ne trouvant rien de la fin du x^e au commencement du xii^e siècle, il dut omettre le règne de six abbés, en exprimant ses regrets sur la négligence des prieurs qui n'avaient rien acté de ces temps. Simon commence donc seulement à l'année 1021 avec Roderic, et après avoir narré la vie de quatre abbés, il finit ce premier livre en 1095, à la mort de Jean I^{er}.

Longtemps après, lorsque, démis de l'abbatiate, il vivait à Gand, il se mit à continuer son œuvre première. Dans un second livre, qui fait suite aux *Gesta abbatum*, il embrassa les temps de Lambert et de Jean II. Puis, ne voulant pas raconter les faits de sa propre administration (1131-1136), il commença un nouveau livre sur les premières années de l'abbé Léon, et qui se termine en 1145. Inutile de dire que ces deux derniers livres, écrits au moment même des événements, rapportent seulement des faits dont Simon fut le témoin et reproduisent des chartes contemporaines.

Le travail de Simon ne vaut pas celui de Folcuin ; il est médiocrement intéressant pour l'histoire générale de la Flandre et ne nous dit que fort peu du règne de Thierry d'Alsace.

L'ouvrage de Folcuin et Simon a été continué jusqu'en 1229 par diverses mains. L'auteur de la *Flandria Generosa* a fait des emprunts à Simon pour l'histoire de Guillaume d'Ypres ; Jean le Long d'Ypres dans sa *Chronique de Sithiu* s'est beaucoup servi de Folcuin, de Simon et de leurs continuateurs.

Le cartulaire a été publié par Guérard dans la collection des documents inédits de l'histoire de France ; il faut y

(1) Holder-Egger a démontré, *Neues Archiv*, t. VI, p. 445-458, que Folcuin de Saint-Bertin et Folcuin de Lobbes, que distingue la *Biographie Nationale*, t. VII (1880), col. 475-478, ne sont qu'un seul et même personnage.

joindre un appendice important donnant un texte plus complet de Folcuin et de Simon, édité par Fr. Morand. Holder-Egger a publié la chronique, sans le cartulaire, dans la collection de Pertz.

Simon est également l'auteur d'une *Vie de saint Bertin* en vers, qu'il composa, à ce qu'il paraît, durant son séjour à Gand, et qu'il dédia à l'abbé Léon; elle a été publiée par Fr. Morand dans les *Nouveaux mélanges* de la collection des documents inédits, t. I^{er}.

V. Fris

Foppens, *Bibliotheca Belgica* (1739), t. II, p. 1099. — D. Ans. Berthod, dans *Nouveaux Mém. Acad. Bruxelles* (1788), t. VI, p. 227-231. — Pastoret, *Histoire littéraire de la France* (1844), t. XIII, p. 78-82. — B. Guérard, *Cartulaire de Saint-Bertin* (Paris, 1841), dans la *Collection des documents inédits*, Cartulaires de France, t. III. — Fr. Morand, *Appendice au Cartulaire de Saint-Bertin* (Paris, 1867), dans la *Collection des documents inédits*. — H. de Laplane, Le cartulaire de Simon (1400-1436), *Bullet. Soc. Antiq. de la Morinie* (1852), t. I, p. 83. — F.-X. de Ram, *Hagiographie belge* (1867), t. II, p. 429-434. — O. Holder-Egger, Préface et édition des *Monumenta Germaniae historica*, t. XIII, p. 635-643. — W. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen* (Berlin, 1894), t. II, p. 171. — A. Molinier, *Les Sources de l'Histoire de France* (Paris, 1904), t. I, p. 452, t. II, p. 469.

SIMON VAN HAELEN, ruwaert de Flandre. Voir MIRABELLO.

SIMON DE LIMBOURG, élu de Liège, né en 1177, mort à Rome, le 1^{er} août 1195. Fils de Henri III et frère de Waleran III, tous deux ducs de Limbourg, il n'avait que seize ans et était seulement sous-diacre quand il fut élu, en octobre 1193, comme successeur de saint Albert de Louvain, grâce surtout à l'appui de son père et du duc de Brabant. Il se rendit immédiatement à Aix-la-Chapelle où l'empereur Henri VI lui donna, le 13 novembre, l'investiture de la principauté. D'après Gislebert de Mons, l'élu y témoigna sa reconnaissance envers ses bienfaiteurs, en donnant à l'empereur la part que l'église de Liège avait dans la souveraineté sur la ville de Maestricht et la propriété de Berchem près de Worms, qui lui avait été déjà donnée en gage par Raoul de Zaehringen. Au duc de

Brabant il donna le château de Duras avec l'avouerie de plusieurs villages, mais comme le comte de Looz détenait ce château, le duc le lui laissa en fief. Wederic de Walcourt reçut définitivement les châteaux de Clermont et de Rochefort ainsi que l'avouerie de Dinant, que Raoul de Zaehringen lui avait donnés injustement.

Pour ce qui est de l'administration du diocèse, Gilles d'Orval rapporte que dès le début l'élu, ou plutôt son père et ses conseillers privèrent plusieurs ecclésiastiques de leurs dignités, prébendes, décanats, prévôtés et archidiaconés pour les conférer à d'autres, sans doute à ceux qui avaient tenu le parti d'Albert de Louvain contre l'intrus Lothaire de Hochstade.

Cependant les partisans de ce dernier étaient tout disposés à la résistance. Ayant à leur tête les quatre archidiaques Albert de Rethel, Otton de Fauquemont, Albert de Cuyck et Hugues de Pierrepont, ils protestèrent auprès de l'empereur contre l'élection de Simon de Limbourg et interjetèrent appel auprès du Saint-Siège. Baudouin, comte de Hainaut, prit leur parti et, vassal de l'Eglise de Liège, il refusa de reconnaître Simon comme suzerain et de relever de lui son comté. Cette opposition augmenta encore quand en 1194 le duc de Limbourg et ses fils, y compris l'élu de Liège, prêtèrent main-forte au comte de Namur contre le comte de Hainaut, qui leur infligea une sanglante défaite à Neuville sur la Mehaigne, le 1^{er} août 1194.

D'autre part, les appelants semblent avoir obtenu quelque succès en cour romaine. Selon Renier de Saint-Jacques et Gislebert de Mons, le pape Célestin III annula l'élection de Simon et confia l'exécution de sa sentence aux archevêques de Reims et de Trèves et aux évêques d'Utrecht, Munster, Metz et Cambrai. De fait, les quatre archidiaques et quelques chanoines se réunirent à Namur dans l'église de Saint-Aubin, pendant l'octave de la fête de saint Martin (11-18 novembre 1194) et y élurent Albert de Cuyck comme

évêque de Liège. Simon de Limbourg qui refusa de se soumettre à cette décision, fut excommunié par les délégués du Saint-Siège.

Le comte de Hainaut s'empessa de reconnaître le nouvel élu et de relever de lui son comté. Il le conduisit ensuite à Dinant, et le fit reconnaître par les habitants et par le commandant de la forteresse. Il s'empara aussi du château de Halois et se rendit à Huy. Les habitants, craignant de ne pouvoir lui résister, le reçurent, à condition que le comte ne les abandonnerait jamais. Celui-ci commença aussitôt le siège de la forteresse. Mais le duc de Brabant, sollicité par Simon et ses parents, intervint et conclut avec Baudouin du Hainaut un traité de paix. Les deux compétiteurs Albert et Simon devaient se rendre à Rome et s'y soumettre à la décision du Pape. En attendant, les forts de Huy, de Halois, de Dinant, de Fosses, de Thuin et de Couvin seraient laissés au comte de Hainaut; le duc de Brabant garderait Liège, Maestricht, Tongres, Franchimont et Wareme.

Pendant le carême suivant (15 février-2 avril 1195), Simon de Limbourg et Albert de Cuyck partirent pour Rome. Leur cause fut examinée, et, avant que cet examen ne fut terminé comme le dit Gilles d'Orval, Simon fut promu au cardinalat. La contestation se termina brusquement par la mort de Simon, à Rome même, le 1^{er} août 1195. L'élu de Liège fut enterré à Saint-Jean de Latran.

Son histoire a été racontée par un contemporain, Gislebert de Mons; mais le récit de ce chroniqueur, qui se montre toujours très sympathique aux comtes de Hainaut, ne peut être accueilli sans réserves.

Guillaume Simenon.

Gislebert de Mons, éd. Vanderkindere. — *Renier de S. Jacques* dans *Mon. G. H.*, SS., t. XVI, p. 651. — *Gilles d'Orval*, *ibid.*, t. XXV, p. 113. — Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège depuis les origines jusqu'au XIII^e siècle*, p. 639-645.

SIMON DE QUERCU, musicien. Voir QUERCU (*Simon de*).

SIMON DE SAINT-MARTIN, moine de l'abbaye tournaisienne de ce nom, écrivit un poème rythmique sur la vie et la passion du Christ, qu'il dédia au prieur Lambert, donc vers ou peu après 1332, et diverses hymnes. Est-ce le même qui fut en correspondance avec un prieur de Saint-Nicolas, du même nom, sur la question de savoir s'il y eut plusieurs femmes du nom de Madeleine ou s'il faut les identifier? On ne saurait le dire. Ces lettres étaient conservées manuscrites à Saint-Martin de Tournai et elles étaient suivies de trois sermons sur la Noël, l'Épiphanie et la Nativité de la Vierge, que D. Gilles Duquesne est tenté d'attribuer au même auteur.

U. Berlière.

Gilles Duquesne, *De viris illustr. monasterii S. Martini Tornacensis (Studien und Mittel. aus dem Benedikt und Cisterc. Orden, 1891, p. 98-99. — Sanderus, Bibl. belg. ms., t. I, 127. — Daunou dans Hist. litt. de la France, t. XIX, 440-441.*

SIMON DE TOURNAI est une personnalité marquante dans l'histoire littéraire du moyen-âge. Il professa tour à tour, et avec un égal succès, la philosophie et la théologie à l'université de Paris, dans le dernier quart du XII^e siècle. Nombreux sont les auteurs qui s'intéressèrent à ce brillant et subtil dialecticien. Mais ils n'ont réussi qu'à compliquer son histoire; et il est aujourd'hui bien malaisé d'introduire quelque précision et quelque exactitude au milieu des divergences et des légendes que leurs récits ont accréditées.

Jean Bailey et Guillaume Cave en font même un Anglais. Ils l'appellent, au XVI^e et XVII^e siècle, Simon de Churnay; et lui donnent pour patrie le pays de Cornouailles. Cette erreur repose sur une mauvaise lecture que tout paléographe admettra sans peine. Le chroniqueur anglais Mathieu Paris († 1259), parlant de notre personnage, le dénomme *Simon cognomento Turnay*; ce qu'un scribe postérieur, moins au courant de la géographie et moins expert dans l'écriture du XIII^e siècle, a traduit dans sa copie *Curnay* ou *Churnay*, sans se douter de la migration qu'il faisait.

subir de ce chef à l'état civil de son héros. Ce dernier, en effet, est réellement un Tournaisien; et c'est bien de son lieu d'origine qu'il tire son vrai nom. Thomas de Cantimpré, qui fut quasi son contemporain, l'appelle franchement *Simon de Tornaco*; et Henri de Gand, qui fut en même temps presque son collègue à Paris et son confrère en canonikat dans le chapitre de Tournai, ne le désigne pas autrement.

La date de sa naissance est inconnue. Il faut se résoudre à l'ignorer. L'époque où son enseignement commence à fleurir à Paris est également très discutée. En tous cas, dès le dernier quart du XII^e siècle, nous le trouvons dans la grande cité, mêlé plusieurs fois aux affaires de l'abbaye de Sainte-Geneviève. De 1174 à 1178, il participe comme assesseur à un jugement rendu par Pierre de Pavie, cardinal de Saint-Chrysogone, en faveur de ce monastère. Vers 1180, le cartulaire de cet établissement le signale comme témoin à un acte de procédure analogue. Aussi lorsqu'il eut des démêlés avec son évêque et qu'il plaida en appel pour la conservation de son bénéfice ecclésiastique (probablement de son canonikat tournaisien), trouva-t-il dans le puissant abbé Etienne de Sainte-Geneviève un appui considérable et précieux. Celui-ci recommande chaudement Simon à la bienveillance de Guillaume de Champagne, en ce moment préposé à la province ecclésiastique de Reims, dont relevait alors le diocèse de Tournai (1177-1191). Par une coïncidence curieuse, l'année suivante ce même Etienne, Orléanais d'origine, ancien abbé de Saint-Euverte à Orléans et de Sainte-Geneviève à Paris, devait monter de la façon la plus inattendue sur le siège épiscopal de Tournai (1192-1203), grâce à l'appui du roi de France, Philippe-Auguste. Le conflit juridique dut être aplani du même coup, s'il n'était pas déjà complètement terminé.

Le chanoine Simon passait à l'ancienne université de Paris pour un maître fameux. Tous les contemporains vantent la subtilité de son esprit, la

pénétration de son jugement et l'étendue de ses connaissances. C'était un philosophe doublé d'un érudit. Il est un des premiers à qui les traducteurs de Tolède aient communiqué les écrits d'Aristote. On constate qu'il connaît de lui les *Ausculia physica* et le *Traité de l'âme* avec d'autres ouvrages, répandus par les Arabes et apportés de l'Espagne. Pendant dix ans, il dirige brillamment la Faculté des arts, alors célèbre entre toutes. Puis il passe à la Faculté de théologie, où il occupe une chaire à laquelle il était tout désigné par sa haute culture philosophique.

La théologie, en effet, arrivait à un tournant de son histoire. La dialectique envahissait de plus en plus un domaine que l'Ecriture Sainte et la Patrologie avaient jusque-là presque exclusivement occupé. Il s'en fallait de beaucoup que les maîtres ès-arts, adonnés à la science sacrée, déposassent leur méthode et leurs procédés d'investigation. Ils s'efforçaient au contraire d'exploiter au profit du dogme les ressources variées de la philosophie péripatéticienne, devenue l'arme à la mode. Simon de Tournai se trouvait de ce nombre. Et tels étaient la souplesse et l'essor de son génie qu'il élucidait par ce moyen les problèmes les plus ardu, avec une clarté sans égale et une sagacité incomparable. Docteurs et étudiants se pressaient à ses leçons et sortaient de l'auditoire, aussi émerveillés de la profondeur de son savoir que de l'inattendu de ses solutions.

Malgré cette vogue, les œuvres du célèbre professeur sont restées inédites. Les *Patrologies* de Lyon et de Paris, la *Patrologie* si volumineuse de Migne n'ont fait aucune place aux écrits de cet auteur. C'est une lacune que les fervents de la philosophie scolastique jugeront peut-être un jour utile de combler. Car Simon de Tournai appartient à une période de transition. Les nouvelles doctrines condamnées par l'université de Paris allaient être bientôt reconnues et enseignées par elle. Et les œuvres de notre docteur pourraient contribuer à expliquer comment les novateurs ont travaillé à soutenir

d'abord, à faire prévaloir ensuite l'enseignement aristotélicien dans l'école qui le repoussait et le regardait comme entaché d'hérésie.

Nous connaissons de ses œuvres un certain nombre de manuscrits. Il s'en trouve trois à Oxford — un au collège Merton, n. CXXII (559 du catalogue imprimé), intitulé *Simonis Tornacensis institutiones in sacram paginam*, XIII^e siècle, in-folio — et deux au collège de Baliol : n° CCX (ancien 188), *Simonis Tornacensis questiones centum*, XIII^e siècle, in-fol.; n. LXV (ancien 58), *Incipiunt questiones magistri Simonis tornacensis*, XIII^e siècle, in-4°.

Paris en possède cinq — un à l'« Arsenal » (559), *Sententie Symonis Tornacensis*, XIII^e siècle, in-folio, ayant autrefois appartenu à l'abbaye clunisienne de Saint-Martin des Champs — et quatre à la Bibliothèque Nationale (5102), *Expositio symboli authore magistro Simone Tornacensis ecclesie canonico*, XIII^e siècle, in-folio; (18576, fol. 129), *Incipit expositio symboli edita a magistro Symone Tornacensis ecclesie canonico et nobili Parisiensis civilatis doctore*, XIV^e siècle; (3114A), *Summa magistri Simonis tornacensis* (titre ajouté postérieurement), XIV^e siècle, très incomplet; (14886 ou 908 du fonds de Saint-Victor); enfin une *Somme théologique*, XIV^e siècle, sans titre, ni nom d'auteur, après laquelle on lit : *Commentarius ejusdem Simonis in symbolum Athanasi*; du reste la « Somme » est munie d'une table, en regard de laquelle une main plus récente a écrit, *Symon de Tournay*.

La bibliothèque communale de Bruges en conserve quatre ayant appartenu sous l'ancien régime à l'abbaye cistercienne des Dunes : (193), *Questiones et disputationes varie theologiae magistri Simonis Tornacensis*, XIV^e siècle; (194), *Questiones magistri Simonis Tornacensis a disputatione XI^a usque ad LXXIX^{am} exclusive*, XIII^e siècle; (47), *Expositio magistri Symonis super symbolum*, XIII^e siècle; (74), *Magister Symon Tornacensis super symbolum*, XIV^e siècle.

On signale encore : une « Somme » dans la bibliothèque chapitrale à Burgo

de Osma (Vieille Castille); un « Symbole » à Rouen (I-664), *Simonis Tornacensis commentarius in psalmum « Quicumque vult »*; un « recueil » à Troyes (1178), *Magistri Symonis Tornacensis disputationes*, XIII^e siècle, provenant de l'abbaye de Clairvaux; et un sermon à la bibliothèque royale de Bruxelles (174, ou 1872 du catalogue Van den Gheyn, t. III, p. 171), *Sermo magistri Symonis super antiphona « O Sapientia »*, XV^e siècle.

En dépit de leur diversité apparente, ces différents écrits se ramènent à deux ouvrages principaux : un *Commentaire du symbole* dit de S. Athanase, qui n'est autre que le traité *Super quicumque vult*, publié sans nom d'auteur dans le *Florilegium Bibliothecæ Casinensis*, t. IV, p. 322; et une *Somme théologique*, où Simon procède par *questiones* ou *disputationes*. Le sermon *De Deo et divinis*, cité par Lecoy de la Marche (*La chaire française*, p. 77), d'après le manuscrit de la Nationale 3114A, n'en est pas distinct. Et B. Hauréau a démontré que la *Simonis de Tornaco Summa de sacramentis*, contenue dans le manuscrit 3203 du même dépôt parisien, revient en réalité à Robert de Courçon (*Notes et extraits*, t. I, p. 167 et suiv.). Quant au sermon sur la fameuse antienne de l'Avent, conservé à la bibliothèque de Bourgogne, son authenticité demanderait à être corroborée par les arguments de la critique interne.

Au début de sa glose sur le symbole dit de S. Athanase, l'auteur écrit : *Apud Aristotelem argumentum est ratio, faciens fidem; sed apud Christum argumentum est fides, faciens rationem. Unde Aristoteles : intellige et credes; sed Christus : crede et intelliges*. Tout le système doctrinal et la méthode théologique de Simon tiennent dans ces deux idées et leur rapprochement. Il cite volontiers saint Augustin, saint Isidore de Séville, saint Hilaire de Poitiers, Boèce; mais ses arguments sont tirés de la philosophie avec une préférence marquée. C'est que « la raison est un don de Dieu aussi bien que la foi », et que leur accord s'impose sous peine de faire combattre

Dieu contre Dieu. Aussi, loin de se trouver en opposition, ces deux foyers de vérité sont-ils destinés à s'aider mutuellement et à se compléter. Et comme les livres d'Aristote pénètrent en ce moment dans la Chrétienté, par toutes les fissures et avec une faveur croissante, Simon de Tournai se plaît à suivre dans ses développements et ses déductions le chef de l'Ecole péripatéticienne auquel il a voué un culte d'admiration. En tout ceci, le docteur parisien se révèle bien l'homme de son temps et l'ancêtre éclairé du XIII^e siècle scolastique. Dans le problème passionnant des « Universaux », il se montre partisan du « réalisme modéré », à une époque où il y a beaucoup de mérite à l'être. Et l'on cherche vainement dans ses écrits une proposition contraire à l'orthodoxie catholique.

La postérité cependant ne l'a pas épargné, et les âges qui suivirent en ont fait un autre Abélard du XII^e siècle. Le premier de ses détracteurs est presque un contemporain. Il s'appelle Mathieu Pâris, qui prit en 1217 l'habit religieux au monastère de Saint-Alban, dans l'ordre de Cluny, et mourut en 1259. Ce chroniqueur anglais déclare tenir ces renseignements d'un témoin oculaire, Nicolas de Fuly, devenu par la suite évêque de Durham dans le Northumberland.

Un jour, dit-il, Simon avait annoncé des leçons sur le mystère de la Sainte Trinité. L'exposition dogmatique prit deux séances. Comme toujours la salle était comble, et le professeur se surpassa. A la fin du second cours, les auditeurs enthousiasmés supplièrent l'éminent docteur de consigner par écrit un enseignement aussi substantiel, de crainte que ces heureuses solutions ne vinssent à glisser de leur mémoire et à disparaître ainsi du savoir humain. A cette demande, le chanoine, dans un élan d'infatuation de lui-même, leva les yeux au ciel et s'écria : *Jesule, Jesule, quantum in hac questione confirmavi legem tuam et exaltavi! Profecto si malignando et adversando vellem, fortioribus rationibus et argumentis scirem illam infir-*

mare et deprimendo improbare. Cette exclamation orgueilleuse reçut aussitôt son châtiment. A peine eut-il proféré ces paroles qu'il tomba de son siège et fut frappé de mutisme. Il ne put plus balbutier ultérieurement que des mots sans suite ou ridicules. L'accident survint en 1201; et c'est à peine si, après deux ans d'exercices et d'efforts, cette bouche jadis si éloquente était parvenue à réciter péniblement le *Pater noster* et le *Credo*. Mathieu Pâris tire de ce tragique épisode une leçon morale, destinée à refréner la présomption et la jactance chez la jeunesse des écoles.

Thomas de Cantimpré (1201 - fin XIII^e siècle), raconte un fait analogue. Pour le moine dominicain également, l'enseignement de Simon jouissait d'une vogue exceptionnelle (*cum super omnes doctores civitatis auditores haberet*). Pour lui aussi, la main de Dieu l'atteint dans sa chaire professorale. Il venait de blasphémer contre le Christ, en le traitant d'imposteur à l'égal de Moïse et de Mahomet : *Tres sunt qui mundum sectis suis et dogmatibus subjugarunt : Moyses, Jesus et Mahometus. Moyses primo judaicum populum infatuavit, secundo Jesus Christus a suo nomine Christianos, tertio gentilem populum Mahometus.* Incontinent, le Tout-Puissant renverse le blasphémateur de sa chaire, le réduit à un silence perpétuel et le frappe de l'oubli complet de son immense savoir. Thomas de Cantimpré pimente son récit en incriminant également les mœurs du célèbre docteur. Tandis qu'il ne pouvait plus même prononcer le nom de Boèce, dont il avait possédé de mémoire le fameux traité sur la Sainte Trinité, il répétait constamment, comme par une malédiction divine, le nom d'Adélaïde, sa concubine.

Ces deux narrations fourmillent de données en opposition irréductible. Il y a contradiction flagrante dans le formulé des paroles blâmables, dans les suites de l'accident et même dans le crime de la victime. Pour l'un, Dieu veut punir la prétention et l'orgueil; pour l'autre, le blasphème et la luxure. On ne pourrait

même pas concilier les deux faits en les postposant l'un à l'autre, puisque pour les deux détracteurs le coupable est frappé d'un mutisme incurable et quasi absolu : encore que là non plus ils ne s'accordent nullement dans le léger tempérament que chacun y apporte !

Aussi faut-il refuser toute créance à ces propos diffamatoires. Etienne de Tournai, qui connaissait intimement Simon, lorsqu'il était abbé de Sainte-Geneviève à Paris, le présente à Guillaume de Champagne comme un professeur particulièrement distingué et souverainement recommandable, tant pour l'intégrité de sa vie que pour sa compétence scientifique (*gratiosum et commendabilem faciunt eum hinc auctoritas morum, hinc pericia litterarum*). Henri de Gand, le docteur solennel († 1233), qui devint archidiacre de Tournai, n'a pas un mot pour ces accusations bizarres et scandaleuses qui ont souillé la mémoire du chanoine Simon. Il lui reproche uniquement un attachement excessif à la doctrine d'Aristote, qui « le faisait taxer » d'hérésie par quelques auteurs du « XIII^e siècle ».

Nous touchons ici à la vraie explication, tout en laissant de côté la légende vulgaire des « Trois imposteurs », avec le livre imaginaire auquel elle a donné lieu et qui traverse tout le moyen âge, de Frédéric Barberousse à Michel Servet.

Simon de Tournai a été frappé d'apoplexie... en chaire. Dans la société médiévale, c'était plus qu'il n'en fallait pour affirmer la culpabilité d'un homme. Une fin tragique ne peut être entre les mains de Dieu qu'un instrument de sa colère. Et ici, ce devait être le moyen de venger avec éclat la vérité outragée ou une vertu chrétienne publiquement mécon nue. Ils sont innombrables les personnages historiques dont la tradition a noirci la mémoire, uniquement parce qu'ils furent les victimes de quelque malheur inopiné.

Dans le cas présent, d'autres motifs venaient encore. Simon s'était élevé peu à peu au niveau des oracles de

l'école. Entraînant à sa suite une population estudiantine fanatisée par son génie, il consternait par une popularité croissante des rivaux qui commençaient à professer dans le vide à Paris. Ses succès, attestés indistinctement par tous les écrivains, allumèrent ainsi chez ses contemporains la jalousie, toujours mal inspirée et toujours à l'affût du discrédit à jeter sur les idées d'un ému triumphant.

De plus, au témoignage d'Henri de Gand, le brillant docteur avait suscité contre lui une hostilité doctrinale qui le faisait parfois tenir pour hérétique. Simon, par exemple, se plaît à citer Jean Scot Erigène, qui dès le IX^e siècle avait été jeté par Aristote dans tous les écarts du rationalisme et que venaient d'atteindre de nouvelles censures ecclésiastiques. En outre, il professait pour Aristote cet aveugle enthousiasme qui avait amené de si funestes résultats pour Bérenger, Abélard et Amaury de Chartres. Sans doute, il affecte de se nommer lui-même; le ton de son discours est vif, tranchant, parfois même arrogant : ce qui ne décele pas un homme modeste. Il a pu choquer certaines oreilles par sa liberté de langage. Mais nulle part on ne constate qu'il soit tombé dans les erreurs qui ont amené la condamnation de ces précurseurs du rationalisme moderne. La *Summa theologica* nous a conservé cependant plus de trente pages destinées à l'explication du mystère de la Sainte Trinité, probablement le morceau même que ses auditeurs l'avaient tant prié de gloser par écrit pour le leur communiquer plus exactement.

En conséquence, nous nous croyons autorisé à ne retenir de ces récits extravagants que la date approximative de la mort de Simon de Tournai : 1203 ou peu d'années plus tard. Tout le reste est à reléguer sans hésitation dans les régions de la fable.

J. Warichez.

Cesar Cassius Bulaeus (Duboulay), *Historia Universitatis parisiensis*, t. III, p. 8-9 et 710 Paris, 1666). — Joannes Balæus (Bailey), *Scriptorum illustrium majoris Britanniae Catalogus*, cent. 3, c. 47 (Bâle, 1587). — Matthæus Pari,

siensis (Paris), *Historia major sive rerum anglicarum historia*, ad ann. 1204 (Londres, 1620). — Thomas Cantimpratus, *Bonum universale de apibus*, col. 48, n. 3 (Douai, 1627). — Etienne de Tournai, *Lettre LXXXV*, éd. J. Desilve, p. 88 (Valenciennes, 1893). — Guillelmus Cave, *Scriptorum ecclesiasticorum historia litteraria*, p. 624 (Genève, 1705). — Henricus Gandavensis, *Liber de scriptoribus ecclesiasticis*, col. 24, (Anvers 1693); M. B. Haureau a contesté l'authenticité de cet ouvrage (*Mém. de l'Inst. des inscriptions et belles-lettres*, t. XXX, 2^e partie, p. 349-357); voir la réponse du P. Delehaye dans le *Messenger des sciences historiques* de Gand, 1888, p. 447. — Casimir Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiasticis antiquis*, t. III, p. 26 (Leipzig, 1722). — Petit Radet, notice dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 388 (Paris, 1824). — M. de Wulf, *Histoire de la philosophie scolastique dans les Pays-Bas et la principauté de Liège jusqu'à la Révolution française* (*Mém. couronnés et autres mémoires de l'Acad. roy. de Belgique*, collection in-8^e, t. LI; Bruxelles, 1895). — B. Haureau, *Histoire de la philosophie scolastique*, t. I et II (Paris, 1872 et suiv.). — Idem, *Notes et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale*, t. I, II, III (Paris, 1891 et suiv.).

SIMON DE VENLOE, licencié en théologie, liturgiste flamand de la seconde moitié du xv^e siècle, et qui a eu son heure de célébrité. Aujourd'hui, nous ne connaissons plus ce personnage que par un commentaire anonyme, semi-liturgique et semi-mystique, qu'il nous a laissé sur les cérémonies de la messe.

Son livre a dû faire époque; car il a été réédité plusieurs fois en des endroits divers et sous des formes différentes. Cette influence exercée par Simon de Venloe sur les esprits de son temps n'a pas empêché que l'ouvrage soit devenu actuellement presque introuvable.

Le plus ancien exemplaire que l'on connaisse se trouve conservé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous le n^o 2616 de l'ancien répertoire général des incunables. C'est un in-octavo en caractères gothiques; de quarante-deux feuillets à vingt-six lignes, mais auquel manquent les feuillets 1, 8 et 42. A défaut du titre nous transcrivons ici l'*Incipit* :

Ier beghint een devotelijc nuttelijc boeken van der officien ofte dienst der missen geordineert bi enen geestelijken ende devoten persoon tot sonderlinge profijt alre goeder menschen. In welc boec bescreven is gelijc die geestelike bedudenisse des heiligen dienst der missen ende

wat elc punt sonderlinge betreikt ende is al dinende op die passie ons liefs heren ihesu Xristi. Want die passie Xristi bi der missen keteikt is, om daer onse here devotelijc ende hertelijc te dienen, so seldi u wegen naerstelijc u selven hier na te regieren.

Cet *Incipit* développé donne parfaitement une idée du sujet et de la conception qui domine l'opuscule.

Après une courte méditation sur les prières usuelles du chrétien : l'*Ave Maria* (f. 2^{vo}), le *Pater* (f. 3^{ro}) et le *Credo* (f. 5^{vo}), l'auteur entre résolument en matière. Le sacrifice catholique est divisé en trois parties : la première comprend les préliminaires de la messe et l'offertoire (f. 7^{ro}-26^{vo}); la deuxième s'étend sur le canon et se termine au *Pax Domini sit semper vobiscum* (f. 26^{vo}-39^{ro}); la troisième commence avec ces dernières paroles et va jusqu'à l'*Ite missa est* final (f. 39^{ro}-41^{vo}).

Toujours Simon mène soigneusement de front l'explication rituelle et le souvenir de la passion du Sauveur : si bien que lorsqu'il en arrive à l'*Ite missa est*, il nous découvre le tableau de l'Ascension avec le cortège des anges venant au devant du Rédempteur; et au *Deo gratias*, il représente les apôtres, joyeux et réconfortés, entreprenant bravement l'évangélisation du monde. Il n'y est question ni du *Placeat*, ni de la *Bénédiction*, ni du dernier évangile. On sait, en effet, que leur insertion définitive dans l'*Ordinaire* est due à Pie V, au commencement du xvi^e siècle.

L'*Explicit* est ainsi formulé (f. 4^{vo}, ligne 15) : *Voleyndt tantwoerpen bi mi Mathias vander Goes Anno MCCCC LXXXIIII, VII dach van Januario.*

Cet exemplaire est le seul connu. Campbell se trompe (p. 441), lorsqu'il en signale deux dans le même dépôt littéraire. Le savant bibliothécaire de La Haye n'a pas remarqué que le 2616 de l'ancien répertoire général des incunables et le 1895 du catalogue des accroissements (1840) répondaient à un seul et même volume : c'est à tort qu'il les a dédoublés.

Le vrai titre nous est probablement

fourni par les indications bibliographiques de Graesse (VI-I, 467).

Die spiegel der volcomenheit. Die expositie of bedudenisse des heilighen dienst der missen. Die weerdighe bereijdinghe om salichlijc dat heijlighe sacrament dat is dat lichaem cristi te ontfanghen. In-octavo en caractères gothiques, avec gravures sur bois, de cent quatre-vingt-douze feuillets à dix-neuf lignes. A la fin de l'ouvrage se lisait : *Dit boec es voleijnt ende geprent in die goede stat van Antwerpen int jaer ons heeren MCCCC ende LXXXVIII den XI dach van maerte bi mi Geraerd Leeu.*

Le livre aurait été ensuite réimprimé à Delft, chez Eckert van Hombergh, en 1490, *in der maent van Meije op den pinxter avond* (petit in-octavo gothique de cent quatre-vingt-douze feuillets à dix-neuf lignes), et à Leyde, chez Hugo Janszoen van Woerden, en 1499, *Den XVI dach in octobri* (petit in-octavo gothique de cent quatre-vingts feuillets à vingt lignes).

On lui fit même les honneurs d'une traduction latine; et l'opuscule, sortant des ateliers de Godefroid Back à Anvers, était devenu *Expositio misteriorum misse*. La bibliothèque plantinienne conserve un exemplaire de cette édition, sans date, mais qui paraît appartenir au ^{xvi}e siècle.

J. Warichez.

M.-F.-A.-G. Campbell, *Annales de la typographie néerlandaise au XV^e siècle* (La Haye, 1874). — J.-G.-Th. Graesse, *Trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique* (Leipzig Paris, 1900).

SIMON DE VERMANDOIS est le dernier de cette longue série d'évêques qui, pendant plus de six cents ans, cumulèrent les deux sièges de Tournai et de Noyon. L'intérêt religieux et l'intérêt politique s'étaient trouvés d'accord pour conseiller la réunion des deux crosses en une seule main. Placés aux extrêmes limites de la monarchie franque, les habitants de la Flandre se dérobaient au pouvoir royal aussi aisément qu'ils échappaient à l'action chrétienne. Uni à Noyon, Tournai voyait ses destinées enchaînées à celles d'un diocèse mieux imprégné de la doctrine

évangélique et plus directement soumis à l'autorité du souverain. Et ainsi dans l'apostolat des hommes de Dieu sur les bords de l'Escant et sur les côtes de la mer du Nord, à la fois l'Eglise et l'Etat trouveraient leur compte.

Néanmoins, ce ne fut jamais une fusion, mais une juxtaposition. Les deux évêchés, réunis sous la houlette d'un seul pasteur, gardèrent leur organisation propre et leur administration indépendante. Ils eurent toujours chacun leur église cathédrale et leur chapitre. Mais le prélat commun résidait à Noyon; et les Tournaisiens s'agitèrent de bonne heure pour secouer ce joug de l'étranger. A partir de la fin du ^xe siècle surtout, leurs efforts prennent un caractère ardent et passionné. Les papes Alexandre II, Urbain II, Pascal II, Callixte II, les métropolitains de Reims Manassès et Raoul, l'évêque Ives de Chartres, et surtout le roi de France, Louis le Gros : tous interviennent dans ce débat mouvementé pour maintenir l'unité et arrêter les multiples et audacieuses tentatives d'émancipation.

La difficulté du triomphe apprenait assez aux Noyonnais combien la situation devenait critique et le terrain glissant. Ils sentaient que les influences temporelles n'étaient pas de trop pour reculer la scission qui apparaissait de jour en jour plus imminente. Dans cette pensée, ils avaient choisi récemment pour évêque Lambert (1114-1123), à cause de son opulence, escomptant beaucoup des complaisances que l'on achète à prix d'argent; et ils lui donnèrent pour successeur notre Simon (1123), sous prétexte que sa haute naissance et ses puissantes alliances lui permettraient mieux qu'à tout autre de défendre l'union de deux diocèses.

Simon, en effet, était un prince du sang, fils du comte de Vermandois, Hugues le Grand, qui mourut glorieusement à la croisade, et petit-fils d'Henri I^{er}, roi de France. Il avait ainsi pour cousin germain le monarque régnant, Louis le Gros, et pour beau-frère le comte de Flandre, Charles de Danemark, surnommé Charles le Bon.

Tant de lustre devait forcer tous les obstacles. Les Tournaisiens eux-mêmes, qui avaient désigné à l'élection précédente un candidat, compétiteur et rival, s'abstiennent cette fois de toute protestation. Le chroniqueur Hériman justifie cette bienveillance inaccoutumée. Dans la cité de sainte Eleuthère, écrit-il, « on savait que ce prélat, *s'il le voulait*, » pouvait parfaitement régir l'Eglise de « Tournai ». Sous le vague de sa formule, cette explication contient plus d'un sous-entendu. Car Simon de Vermandois, par ses liens de parenté avec le roi de France et le comte de Flandre — les deux grands intéressés politiques en sens contraire dans le conflit de la séparation des deux diocèses — formait un trait d'union exceptionnel et dont on pouvait espérer bien des choses.

Le nouveau prélat répondit à cette bienveillance par de multiples marques d'intérêt. Une des premières œuvres de son épiscopat fut la fondation dans un faubourg de Tournai de l'abbaye de Saint-Médard, autrement dit Saint-Nicolas des Prés (1126). Il en soumit les religieux à la règle de saint Augustin et leur donna pour premier abbé Ogier, moine de Saint-Eloi près d'Arras.

L'année suivante un événement tragique devait le ramener en Flandre. Le 2 mars 1127, Charles le Bon tomba victime d'une conspiration, ourdie par des nobles dont il avait réprimé les excès féodaux. Quelques chevaliers haineux, personification d'une féodalité incoercible et rebelle à toute mesure d'ordre, massacrèrent le successeur de Baudouin à la hache, au pied de l'autel, dans le petit oratoire réservé, où chaque matin le pieux comte se livrait à ses pratiques de dévotion dans l'église brugeoise de Saint-Donatien. Le moyen âge, oubliant les mesures politiques qui avaient ameuté contre la victime les hauts barons et les petits châtelains, a vu surtout en elle le héros chrétien et le martyr brutalement assassiné dans un sanctuaire, au moment de sa prière. Le méfait eut un retentissement immense. Il atteignait particulièrement le roi Louis VI, suzerain de Flandre, et cou-

sin de la comtesse devenue veuve, ainsi que l'évêque Simon, chef ecclésiastique du pays et beau-frère de la victime. Tous deux accourent aussitôt sur le théâtre du crime. Le premier pour châtier les meurtriers et pourvoir à l'élection d'un successeur; le second pour rendre les honneurs religieux à une dépouille mortelle que le monde catholique devait plus tard placer sur les autels. Le 24 avril, en présence du monarque français, le prélat réconcilie la collégiale de Saint-Donatien, souillée du sang de son infortuné parent. Et le lendemain, les restes de Charles le Bon, provisoirement inhumés dans l'église de Saint-Christophe, sont pompeusement transférés dans le temple purifié. Les fidèles vont aujourd'hui vénérer les précieuses reliques dans la cathédrale du Saint-Sauveur.

Durant les dernières années du XI^e siècle et le commencement du XII^e, le cénobitisme est travaillé par une évolution importante. Un mouvement extraordinaire d'effervescence religieuse se déclare. Cluny cesse d'avoir le monopole du christianisme supérieur et de l'organisation en congrégation. L'idée générale de réforme donne naissance à plusieurs courants de fondations monastiques. Sur le vieil arbre bénédictin, elle greffe des rameaux nouveaux et bientôt vigoureux : tels les Chartreux, fondés en 1086, et les Cisterciens en 1098. La protection des pèlerins de Terre-Sainte fait éclore l'Ordre du Temple. Appliquée aux corps capitulaires, la réforme perfectionne les Augustins et engendre les Prémontrés en 1120. Ancien chanoine régulier de Notre-Dame de Montdidier, Simon s'enthousiasma pour le mouvement d'ascétisme qui traversait en ce moment la Gaule. Tout ce qui dans le pays représentait la vie cénobitique eut à se louer de sa bienveillance et de ses faveurs. Citons au courant de la plume : les Bénédictins de Saint-Jean de Laon, de Saint-Thierry de Reims, de Saint-Crépin de Soissons, de Saint-Eloi de Noyon, de Saint-Prix, de Saint-Quentin en l'Île, d'Homblières, du Mont-

Saint-Quentin, de Saint-Pierre au Mont-Blandin et de Saint-Bavon à Gand, d'Aldembourg, de Saint-Trond, de Lobbes, de Saint-Martin de Tournai, de Saint-Amand sur la Scarpe; — les Augustins d'Arrouaise, de Saint-Barthélemy de Noyon, de Saint-Eloi-Fontaine; — les Cisterciens de Longpont, de Morienval, de Fervarques; — la Chartreuse de Mondée; — les Norbertins de Saint-Jean de Prémontré, de Saint-Martin de Laon, de Vermand, de Tronchiennes.

Les idées de saint Bernard surtout exerçaient sur l'esprit de Simon de Vermandois une puissante séduction. A la demande du célèbre abbé de Clairvaux, le prélat encourage par des dotations l'Ordre des Templiers qui se débattait alors dans les difficultés du début. S'il choisit Ogier pour le proposer à la nouvelle abbaye tournaisienne de Saint-Médard, c'est que ce religieux du Mont-Saint-Eloi est formé selon le cœur du grand réformateur. Enfin, lorsque la prospérité fait déborder Clairvaux sur les régions avoisinantes, Simon tient à recueillir un des premiers essaims échappés de la ruche. De concert avec saint Bernard, il installe, le 10 décembre 1129, la sixième colonie cistercienne à Ourcamp, sur les bords de l'Oise, dans une prairie charmante abritée par un bois, à une lieue de son palais épiscopal, lequel devait bientôt après devenir la proie des flammes avec toutes ses richesses.

Car, sous le rapport du faste, l'évêque de Tournai-Noyon se séparait hardiment des théories de saint Bernard. Ce dernier, qui n'admettait pas même la pompe extérieure du culte catholique, proscrivait à plus forte raison encore le luxe des ministres sacrés. Tandis que les actions et les écrits de l'austère réformateur constituaient une impitoyable censure de tous les genres de somptuosités, Simon, à l'exemple de la plupart des prélats sortis des grandes familles, déployait dans sa vie privée un faste en rapport avec sa haute situation. Un novice de Clairvaux, Pierre de Roye, qui avait précédemment habité Noyon, évoque, comme un scandale, le souvenir

de ses mets recherchés, des vins exquis, de sa vaisselle d'or et d'argent. En juin 1131, un terrible incendie, comme nous en révèlent les chroniques du moyen âge, consuma l'hôtel opulent de l'évêque, ainsi que la cathédrale et une bonne partie de la ville.

Pour réparer le désastre et relever les ruines de la cité, Simon eut recours à un expédient en usage à cette époque dans les heures de grande détresse. Des quêteurs transportèrent processionnellement les reliques de saint Eloi à travers la Picardie et les régions voisines. Par une pieuse fiction, le saint lui-même tendait ainsi la main, et la libéralité des donations répondait à la dignité du collecteur.

Malheureusement, l'évêque de Noyon allait bientôt, par complaisance pour son frère, se laisser entraîner à poser un acte retentissant et gros de conséquences. Le sénéchal de France, Raoul de Vermandois, venait de répudier sa femme, sous le prétexte d'un empêchement de consanguinité, pour épouser Pétronille, autrement dite Adelaïde de Guyenne. Les trois évêques Simon de Noyon, Barthélemy de Laon et Pierre de Senlis, reconnaissant la parenté alléguée, prononcèrent la nullité du premier mariage et bénirent le second.

Mais les choses n'en restèrent pas là.

La délaissée se trouvait être la nièce de Thibaut de Champagne; et la préférée était la propre sœur de la reine Aliénor. A raison du caractère des personnes, un conflit religieux, doublé d'un conflit politique, se greffa sur cette affaire. Thibaut, indigné, déféra la cause au tribunal du Saint-Siège, cependant que Louis VII prenait résolument le parti de son sénéchal. Un concile réuni à Lagny près de Meaux (1142) proclama la validité de la première union du comte de Vermandois. Et comme Raoul et Pétronille refusaient de se séparer, Yves, le cardinal-légat, les excommunia l'un et l'autre, ainsi que les trois prélats; leurs complices. La conduite de ces derniers ne semble pourtant pas avoir été aussi blâmable que le laisserait sup-

poser la censure ecclésiastique. La parenté invoquée paraît avoir été bien réelle, puisque six ans plus tard le concile de Reims (1148) l'admettait à son tour et s'autorisait de ce chef pour légitimer le mariage du comte de Vermandois avec Pétronille.

En tout cas, la disgrâce de Simon et le conflit de la papauté avec la royauté française ranimèrent chez les Tournaisiens l'espoir de voir enfin se réaliser leurs désirs d'autonomie. Aussitôt Hériman, abbé de Saint-Martin, se rend à Rome pour présenter à Innocent II la bulle de liberté octroyée jadis par Pascal II et en solliciter la confirmation. L'habile mandataire s'acquitta avec tant d'adresse de ce difficile message que le pape lui remit pour le clergé de Tournai l'autorisation de se choisir un évêque particulier. On devine la joie et l'empressement avec lequel fut élu Absalon, abbé de Saint-Amand sur la Scarpe. Mais les tribulations ne touchaient pas à leur terme. Par crainte de déplaire au roi et au comte Raoul de Vermandois, l'archevêque de Reims, Samson de Meauvoisin, refusa de sacrer le candidat désigné.

Que faire vis-à-vis de ce nouvel obstacle? Derechef, Hériman, porteparole infatigable des Tournaisiens, accompagné de Thierry, prévôt de leur Eglise, reprennent le chemin de la ville éternelle, emportant avec eux le procès-verbal de l'élection canonique. Entretemps, Simon n'était pas resté inactif. Lui aussi vint se plaindre à la cour pontificale de ces menées où il voyait une violation de la foi jurée. La continuation de la chronique d'Hériman nous a conservé le long débat contradictoire qui s'engagea alors entre l'abbé de Saint-Martin et l'évêque de Noyon, en présence du pape. Enfin, de guerre lasse, le souverain pontife revint encore sur sa décision et décréta le *statu quo*, en attendant de meilleures informations. Avant de se séparer, il invita les parties adverses à déposer toute rancune et à se donner amicalement le baiser de paix.

L'année suivante Innocent II mourait (24 septembre 1143). Ses deux successeurs immédiats ne firent que passer et les choses demeurèrent en l'état.

De son côté, Simon de Vermandois ne paraît avoir gardé aucun ressentiment contre les Tournaisiens de l'élection qu'ils avaient faite pour le déposer. En la même année 1143, il procéda dans la collégiale de Seclin à une translation solennelle des reliques de saint Piat : ce qui lui valut la dédicace d'une *Vita Piat*, rédigée par les membres du clergé local ; il poussa même jusqu'à Tournai pour y célébrer (1144) la dédicace de l'église abbatiale de Saint-Nicolas des Prés.

Mais le 15 février 1145 montait sur le siège de Pierre, Eugène III, partisan convaincu de l'ordre cistercien et des idées de saint Bernard. Or, le célèbre réformateur était hostile à Simon de Vermandois, qui s'obstinait à cumuler deux évêchés. C'est lui qu'il vise dans son *De officio episcoporum* (c. VII, *ibid.*, col. 827), lorsqu'il s'écrit : « Voilà une ambition incroyable, si les yeux n'en faisaient foi. Mettre la faux dans le champ du voisin : quelle injure pour les âmes et pour l'Eglise ! » Dès 1140, après le concile de Sens, il avait tenté près de l'évêque de Noyon une démarche pour lui représenter la responsabilité qu'il encourait en conservant un diocèse de 900,000 âmes, où depuis dix ans plus de 100,000 personnes étaient mortes sans avoir pu recevoir le sacrement de confirmation.

Les Tournaisiens eurent tôt fait d'en appeler au crédit et à l'influence de ce puissant redresseur de torts. Fort de son appui et muni des lettres particulières de saint Bernard, le chanoine Letbert le Blond se rendit auprès d'Eugène III, qui consumma décidément la séparation depuis si longtemps discutée et tant de fois ajournée. Pour couper court à toute complication ultérieure, le pape lui-même désigna l'évêque de Tournai avec l'assentiment des délégués. Absalon, l'élu d'autrefois, était mort ; en son remplacement

fut nommé l'abbé de Saint-Vincent de Laon, Anselme, venu précisément à Rome pour régler différentes affaires de son monastère. Malgré ses protestations, le souverain pontife le sacra en personne, le quatrième dimanche de carême, 10 mars 1146. Par des bulles spéciales, il notifia ensuite l'événement à tous les intéressés (15 mars) : au roi de France pour l'exhorter à reconnaître et à protéger le nouvel élu, au clergé et au peuple du diocèse de Tournai pour leur annoncer leur liberté et les délier du serment d'obéissance à l'évêque de Noyon, au comte de Flandre pour l'engager à seconder Anselme dans sa mission, à Simon de Vermandois pour l'inviter à la résignation, à l'archevêque de Reims et à ses suffragants pour recommander le nouveau confrère à leur bienveillance et leur accueil amical.

Cette fois la rupture était bien définitive. Le prélat noyonnais avait subordonné son assentiment à la conservation d'une partie des revenus du diocèse sa vie durant. Il n'en fallut pas davantage pour le faire accuser d'avoir « trafiqué » de son évêché de Tournai et de l'avoir « vendu » !

Simon fit partie de la croisade qui se mit en route pour la Terre-Sainte en juin 1147 et dont on sait la triste issue. Quelques milliers d'hommes seulement, échappés à grand-peine au désastre, purent regagner leurs foyers. Simon ne fut pas de ce nombre. Tandis que les croisés marchaient sur Damas, il tomba malade en Syrie et mourut à Séleucie le 10 février 1148. Il avait à peine 50 ans. On ramena son cadavre d'au delà des mers et on l'enterra à l'abbaye d'Ourscamp, qu'il avait fondée et où il avait fait le vœu de se retirer à son retour de Terre-Sainte, pour y finir ses jours en reclus.

J. Warichez.

Herimanni liber de restauratione monasterii Sancti Martini Tornacensis, édition de Waitz dans les *Monumenta Germaniæ historica, Scriptores*, t. XIV, p. 271 et suiv. (Hanovre, 1883). — Jean Cousin, *Histoire de Tournai*, t. III, p. 493 et suiv. (Douai, 1620). — Jacques le Vasseur, *Annales de l'Eglise de Noyon*, p. 827 et suiv. (Paris, 1634). — Gallia Christiana, t. III et IX. — L.-P. Colliette, *Mémoires pour servir à l'histoire*

ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois, t. II (Cambrai, 1774). — E. Vacandard, *Vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux*, passim. (Paris, 1897). — J. Warichez, *Les origines de l'Eglise de Tournai*, passim. (Louvain, 1902). — Idem, *L'abbaye de Lobbes depuis les origines jusqu'en 1200*, passim. (Tournai, 1909).

SIMONAU (François) (souvent orthographié SIMONEAU), peintre de portraits, né à Bornhem en 1783, mort à Londres en août 1859. Il vint de bonne heure à Bruges, où il fut l'élève du peintre Bernard Friex, travailla quelque temps à Paris dans l'atelier du baron Gros, puis, en 1815, se fixa à Londres. Chargé de commandes par les grandes familles, il ne quitta plus désormais l'Angleterre que pour de brefs séjours à Bruges.

Son nom se rencontre fréquemment dans les catalogues d'expositions de la *Royal Academy*, de la *British Institution* et de la *Society of British Artists* de 1818 à 1826 ; mais il semble que sa réputation de portraitiste aristocratique ait subi ensuite une longue éclipse, et quand il mourut, en 1859, il était tout à fait oublié. Les collections publiques de Londres n'ont rien conservé de lui ; ses œuvres sont rares et les documents font défaut à leur sujet. « Les portraits « de François Simonau », a-t-on dit, « tiennent de Lawrence et de Gainsborough ». Il étudia beaucoup ces deux maîtres, le premier surtout ; vraisemblablement une part de sa production se confond dans la masse des toiles rattachées au célèbre portraitiste anglais. Le Musée moderne de Bruxelles contient deux tableaux remarquables qui suffisent à caractériser le vigoureux talent de Simonau. N° 319, *Portrait d'homme*, très nettement apparenté à l'art anglais du premier tiers du XIX^e siècle. N° 320, *Un joueur d'orgue*, signé et daté 1828 ; cette composition pleine de charme, d'une touche ferme et d'un coloris délicat, justifie le titre de « Murillo flamand », parfois décerné à François Simonau (Piron, *Algemeene Levensbeschrijving der Mannen en Vrouwen van België*, p. 146). Un excellent *Portrait d'homme tenant une guitare*, appartenant à Mme Brunin-Clays (Bru-

xelles), figurait à l'Exposition rétrospective de l'Art belge en 1905 et à celle du Portrait belge au XIX^e siècle en 1910.

Pierre Bautier.

Kramm, *De Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, t. V, p. 1522 (Amsterdam, 1861). — P. Lambotte, *Les peintres de portraits* (Bruxelles, Van Oest, 1913, p. 28 et 133). — Siret, *Dictionnaire des peintres*, p. 275 (Bruxelles-Paris, 1883). — Wurzbach, *Niederländisches Künstlerlexikon*, t. II, p. 622 (Vienne-Leipzig, 1910).

SIMONAU (Gustave), aquarelliste et lithographe, né à Bruges, le 10 juin 1810, mort à Bruxelles, le 10 juillet 1870. Neveu du précédent, et fils de Pierre Simonau, dessinateur lithographe, qu'il accompagna, en 1819, à Londres, où il allait fonder un établissement lithographique, le jeune Gustave manifestait les plus heureuses dispositions pour le dessin. De retour à Bruxelles en 1828, Pierre Simonau et son fils créèrent, rue Royale Neuve, un établissement lithographique qui connut immédiatement la prospérité. Ils entreprirent la publication d'un *Choix de vingt-quatre monuments gothiques du royaume des Pays-Bas*, avec texte en français et en hollandais par Aug. Voisin, conservateur de la bibliothèque à Gand. Le succès s'affirmait; la septième planche venait de paraître, quand éclata la Révolution de 1830. Le 24 septembre, la maison Simonau fut envahie par des soldats de l'armée royale. Ceux-ci, avisant les mains noircies des deux hommes, supposèrent qu'ils avaient fait le coup de feu à la porte de Schaerbeek, et se mirent à saccager l'atelier, détruisant presses, pierres lithographiques et planches déjà tirées. Leur labeur anéanti, le père et le fils demeurèrent blessés assez grièvement. Peu de jours après cependant, le courageux Gustave, la tête encore bandée, se mit à dessiner les abords du Parc et les monuments bruxellois ravagés par la mitraille; il improvisa ainsi une série de douze lithographies que les curieux s'arrachèrent, et put subvenir aux besoins pressants des siens. L'établissement ne tarda pas à rouvrir ses portes, et la publication fut reprise avec un programme élargi :

Recueil des principaux monuments gothiques de l'Europe. (Bruxelles, chez l'auteur 1844; in-plano, 24 pl. lithographiées.) Gustave Simonau fit de nombreux voyages en France, Angleterre, Allemagne et Italie pour compléter sa collection de monuments; il en rapporta une suite importante d'aquarelles. Dans cette spécialité, les vues de villes, Simonau devint l'un des artistes les plus distingués de l'Europe. L. Alvin s'exprimait en ces termes à son sujet (*Compte rendu du Salon de Bruxelles* 1836) : « Ce jeune dessinateur » s'entend admirablement à rendre » avec le crayon lithographique l'architecture des anciennes cathédrales du » moyen âge. Celle de Reims a été exécutée par lui avec autant de délicatesse que de vigueur. M^r Simonau a bien compris cette architecture, les effets de ses masses; aussi les reproduit-il avec leur caractère de grandeur et d'élégance, de sentiment et de majesté; il a l'art de distribuer ses ombres et sa lumière sur toutes ces surfaces, sur ces profils si pittoresques. Dans ce genre, il ne nous paraît pas avoir de rival chez nous. Ce qui chez M^r Simonau mérite les plus grands éloges, c'est sa constance, sa persévérance d'artiste; il ne se laisse arrêter par aucun obstacle. Il a le triple courage et le triple mérite de dessiner d'après nature, de transporter ses dessins sur la pierre avec le crayon lithographique, et, enfin, de les imprimer lui-même. Son caractère personnel est digne en tous points de son beau talent; il joint à sa supériorité incontestable une modestie peu commune. »

A cette exacte appréciation de l'homme et de l'œuvre, bornons-nous à ajouter quelques renseignements. En 1833 (à Louvain) parurent les *Portraits des peintres les plus célèbres*, dessinés sur pierre par G. Simonau et L. Vandewildenberg, avec des notices par P. Barella; puis, en 1839, les *Vues et monuments d'Audenaerde*, dessinés et lithographiés par G. Simonau, accompagnés d'une description historique par

Jules Ketele, album composé de planches fort réussies. — Simonau obtint une médaille de vermeil à l'Exposition des Beaux-Arts de Bruxelles en 1842. Il fut l'un des fondateurs de la Société royale belge des aquarellistes (1855), dont il était, au moment de sa mort, l'actif trésorier; il avait été nommé membre honoraire de l'Institut britannique des aquarellistes. Il reçut la médaille d'or à l'Exposition triennale de 1863, et fut créé chevalier de l'Ordre de Léopold après l'exposition suivante, le 5 octobre 1866. Son beau-frère, M^r William Toovey, associé par lui à la direction de l'établissement lithographique toujours florissant, le mit en possession de divers procédés nouveaux, notamment la photolithographie. Ses deux filles, Elisa et Louise Simonau, se marièrent en Angleterre. — Une grande quantité d'aquarelles et de dessins délaissés à sa mort par Gustave Simonau furent vendus publiquement à Bruxelles, les 6 novembre et 22 décembre 1882. On rencontre fréquemment ses croquis des petites cités du Rhin et de la Moselle. Le Musée moderne de Bruxelles possède une *Rue à Oberstein*, aquarelle datée de 1869.

Pierre Bautier.

Immerzeel, *De Levens en Werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, t. III, p. 89 (Amsterdam, 1843). — Nagler, *Neues allgemeines Künstlerlexikon*, t. XVI, p. 438 (Munich, 1878). — Wurzbach, *Niederländisches Künstlerlexikon*, t. II, p. 622 (Vienne-Leipzig, 1910). — *Messenger des sciences historiques*, 1842, p. 117, et 1870, p. 372. — Notes manuscrites de M. Henri Hymans.

SIMONI (Guillaume-Hyacinthe-Joseph **DE**) ou SIMONY, ingénieur en chef, directeur honoraire des mines, né à Liège, le 24 juillet 1821, décédé à Mons, le 5 janvier 1895. D'après les registres de l'état civil de Liège et de Mons, il était fils de Joseph-Walthère-Hyacinthe de Simoni (*sic*), négociant, et de Marie-Henriette Libert. Son aïeul paternel, d'origine française, était venu s'établir à Liège, sous le gouvernement des Pays-Bas. De souche patricienne, de Simoni portait habituellement le titre de baron et orthographiait son nom

avec un y final, mais sa qualité n'était pas reconnue en Belgique.

Sorti en 1842 de l'Ecole des mines de Liège, avec le grade de conducteur, il devint trois ans après aspirant ingénieur. Il entra de bonne heure dans la carrière administrative et passa par tous les degrés de la hiérarchie. Nommé d'abord à Namur, il se distingua en 1846 par la conduite de travaux difficiles, nécessités par la recherche de corps d'ouvriers ensevelis sous un éboulement à Rochefort. Le 25 juin 1847, il passa à Mons, qu'il ne quitta plus, et où il fut chargé du service actif, successivement au Couchant de Mons et au Centre. Cependant, de Simoni continuait avec ténacité ses études techniques, et le 31 octobre 1852, il était nommé, après examen, sous-ingénieur honoraire; le 24 juin 1872, il devenait ingénieur principal, et le 29 mars 1884, le grade d'ingénieur en chef directeur couronnait sa longue carrière. Enfin, le 3 novembre 1887, il prenait une retraite bien gagnée, et était autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

De Simoni est l'auteur de divers travaux importants publiés dans des revues spéciales. En 1855, il fut chargé par le ministre de visiter l'Exposition universelle de Paris. Le rapport qu'il rédigea à cette occasion parut dans les *Annales des Travaux publics de Belgique* (Bruxelles, Van Dooren, 1856-57), t. XV, p. 45 à 76, sous le titre de : *Extrait d'une notice succincte sur les appareils concernant l'art des mines, la métallurgie, etc.* — Hyacinthe de Simoni s'était occupé d'une façon toute spéciale de la grave question du grisou dans les mines. Il avait, le 25 novembre 1852, pris un brevet pour un appareil destiné à avertir immédiatement des variations dans les conditions de l'aérage des travaux souterrains. Il traite du même objet dans une *Note sur les dégagements subits du grisou dans les mines de houille du Hainaut* parue dans le *Bulletin trimestriel de l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège* (avril 1865, p. 435 à 439).

M^r A. de Vaux, inspecteur général

des mines, en déclarant que les recherches de de Simoni l'ont puissamment aidé, reproduisit cette note avec quelques différences dans le texte, au cours de son travail : *Des dégagements instantanés du gaz dans les travaux des houillères, et des dangers qui peuvent en être la conséquence*, imprimé dans les *Annales des Travaux publics de Belgique* (1865, t. XXIII, p. 20 à 24).

Une nouvelle mission fut confiée à de Simoni, en 1867. Son rapport parut sous le titre de : *Mines. Etude sur le bassin carbonifère de la Loire et examen de quelques points de l'exploitation houillère*, dans les *Annales des Travaux publics de Belgique* (Bruxelles, 1869, t. XXVII, p. 355 à 432, pl. 6, 7 et 8).

De Simoni donna aussi une collaboration suivie aux publications de cette société et à l'*Economiste belge* de 1857-1858. Il traita dans ce journal, notamment les questions suivantes : « Les Péages sur le canal de Charleroi », « La Propriété des inventions », « La Question monétaire », etc.

Il fut président de la section de Mons de l'Association des Ingénieurs pendant trente et un ans, depuis 1864 jusqu'à sa mort. Il s'occupa aussi avec activité de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, dont il fut membre à partir de 1862, et dont il fut, en 1871 et 1872, secrétaire annuel. Il rédigea en cette qualité le rapport relatif à cette période. Hyacinthe de Simoni était officier de l'Ordre de Léopold depuis le 25 octobre 1888.

Joseph Defrecheux.

Notes biographiques sur les membres de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège dans l'Annuaire de l'Association, t. XV, p. 340, no 174 (Liège, 1873). — *Bibliographie nationale*, t. I, p. 532 et 533 (Bruxelles, 1886). — *Journal Le Hainaut*, no du 12 janvier 1895. — Clément Lyon, *Nécrologie dans L'Educateur populaire*, XIX^e année, no 3, p. 5 et 6 (Charleroi, 1895). — *Nécrologie. Baron Hyacinthe de Simony* dans *Bulletin de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège*, nouvelle série, t. XIX, p. 22 à 24 (Liège 1895). — Rousselle, Charles, *Biographie montoise du XIX^e siècle (1800-1899)*, p. 223 (Mons, Desguin, 1900).

SIMONIS (Hubert), professeur, né à Bitsbourg (Luxembourg) le 4 mai 1807, mort à Gand le 11 septembre 1849, en-

levé par le choléra. Professeur de mathématiques à l'Athénée et à l'Ecole industrielle de Gand, il fut nommé répétiteur à l'Ecole spéciale du génie civil annexée à l'université de cette ville, lors de la création de l'Ecole, en 1833, puis agrégé à la Faculté des sciences. Pendant l'année académique 1836-1837, il fut chargé des épreuves de géométrie descriptive et de stéréotomie et du dessin industriel; en 1844-1845, il donna le cours d'éléments des machines. La mort prématurée de ce professeur excellent causa de vifs regrets, dont on trouve un écho dans les journaux du temps. Il a publié les deux ouvrages suivants : 1. *Application de la géométrie descriptive au tracé des ombres* (Gand, Hoste, 1840; in-4°). — 2. *Analyse appliquée à la géométrie*, 1^{re} partie (Gand, 1842; in-4° [autographié]).

Paul Bergmans.

Bibliographie nationale, t. III, p. 421. — *Université de Gand, Liber memorialis*, t. II, p. 81 (Gand, 1913).

SIMONIS (Jean-Martin-Grégoire), chansonnier wallon, né à Liège, dans la paroisse de Saint-Remacle-en-Mont, et baptisé en l'église Saint-Adalbert, le 12 mars 1776, décédé à Souverain-Wandre, le 4 octobre 1831. Un renseignement erroné, donné par son acte de décès et qui lui attribue l'âge de 60 ans, a fait dire à ses biographes que Simonis était né en 1771. Il était fils de Jean-François, fondeur en cuivre, et de Geneviève Tondelier, ménagère. Après des études très rudimentaires, Martin Simonis embrassa la profession de son père, et fut réputé pendant quelques années comme un ouvrier très habile. Mais un malheureux penchant pour l'ivrognerie le poussa à abandonner le travail. Il mena, dès lors, une existence de bohème, et pour vivre se fit chansonnier de rues.

L'énergie de son débit, l'expression de sa physionomie et l'actualité dont il s'inspirait, bien plus que la valeur littéraire de ses compositions, lui procurèrent une popularité grandissante, qu'il dura surtout de 1822 à 1830.

Pendant cette période, il chanta et

vendit de nombreuses chansons de divers auteurs. En outre, il composa plus de cent *pasquêtes* sur tous sujets d'actualité. Quelques-unes se sont conservées dans de petits cahiers in-16 de huit pages, sans date, ni nom d'imprimeur. C'étaient ces petits fascicules, devenus très rares aujourd'hui, que Simonis vendait lui-même sur la voie publique au prix de « cinq cens ». On trouvera une nomenclature de ces chansons dans un article d'Ulysse Capitaine, paru dans l'*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne* de 1864 (p. 31 à 47).

Si Martin Simonis a été sauvé de l'oubli, ce n'est pas à son mérite littéraire qu'il le doit, mais bien au rôle semi-politique qu'on lui fit jouer dans les années qui précédèrent 1830. Déjà, en 1825, des étudiants de l'université de Liège se servirent du chansonnier populaire pour attirer la sympathie sur les efforts des Grecs en lutte contre les Turcs pour la conquête de leur indépendance. Affublé d'un costume hellénique, Simonis conta en vers wallons les malheurs de l'Hellade.

Mais, c'est en 1827 que son rôle politique devint surtout important. Se faisant l'écho des griefs des Belges contre le régime hollandais, il chansonna les impôts impopulaires. Le gouvernement s'en émut, et quatre fois en moins d'un an Simonis fut condamné pour ses compositions à des peines d'emprisonnement.

Le *Choix de chansons et poésies wallonnes*, recueillies par MM^{rs} B[ailleux] et D[ejardin] (Liège, 1844), a reproduit deux chansons de Martin Simonis. L'une, *Pasquète so l' foirt hiviér* (p. 95 et 96) est une complainte sans originalité sur les souffrances qu'occasionnent les rigueurs d'une saison trop froide. L'autre, *Pasquète so l' moultre et les impôts* (1827) (p. 40-45), eut une répercussion beaucoup plus grande et le refrain en est resté populaire :

Et lon lon la, po c' cöp-là,
 Vos nos là d'vin dès laids draps !

La *Revue wallonne* (Liège, 1910, t. V, p. 11), a reproduit également

cette œuvre, que Simonis chanta et qui lui valut du reste des poursuites; elle n'est cependant pas entièrement de lui, bien qu'elle lui soit attribuée. Elle a pour auteur Jean-Lambert Corbesier ou Corbusier (né à Liège, l'an V de la République, 1^{er} jour complémentaire (17 septembre 1797), et mort dans cette ville le 20 novembre 1824). Il l'avait composée en 1822, et pendant quelques années, on chanta dans des réunions privées les vingt-trois couplets primitifs. Simonis ayant, par hasard, eu l'occasion de les connaître se les approprias en y ajoutant huit nouvelles strophes. Corbesier, mort jeune, avait, dès l'âge de douze ans, montré du goût pour les lettres en composant une chanson satirique contre son instituteur. Outre diverses œuvres manuscrites, qui se sont perdues, il avait aussi fait un poème héroï-comique en wallon sur le siège de Visé.

Simonis quitta Liège avec les Patriotes qui se rendirent à Bruxelles, en septembre 1830, mais il n'alla pas bien loin.

Un an après, il finissait ses jours dans la plus grande misère à Souverain-Wandre, chez Jacques Begon, journalier, qui l'avait recueilli par charité.

Joseph Defrecheux.

Ferdinand Henaux, *Études historiques et littéraires sur le wallon*, p. 60, 61 et 77 (Liège, 1843). — *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne*, t. II, p. 399 (Liège, 1858). — Eugène Van Bommel, *La poésie wallonne liégeoise* dans la *Revue trimestrielle*, t. XXVI, p. 352 (Bruxelles, 1860). — Alphonse Le Roy, *Patois. Littérature wallonne*, dans *Patria Belgica*, t. III, p. 563 (Bruxelles, 1875). — André Delchef, *Histoire de la littérature wallonne à Liège, 1830-1880*, dans *Liège, histoire, arts, lettres, etc.*, p. 323 et 344 (Liège 1884). — J. Demarteau, *Le Wallon, son histoire et sa littérature*, p. 434 (Liège, 1889). — Léon Piroulet, *Dictionnaire wallon français (Dialecte namurois)*, t. II, p. 256 (Malmes, 1903). — Article d'Émile Gérard dans le journal *La Meuse* du vendredi soir, 31 mai 1912. — Paul Mélotte, *Sur quelques vieilles chansons et poèmes wallons du pays de Liège*, p. 34 à 36 (Liège, 1913).

SIMONIS (Louis-Eugène), sculpteur, né à Liège, le 11 juillet 1810, décédé à Koekelberg lez-Bruxelles, le 11 juillet 1882. Il commença ses études à l'Académie des beaux-arts de Liège, créée en 1775, sur l'initiative du prince-évêque

Velbruck, et qui avait alors comme directeur François-Joseph Dewandre. Celui-ci, né également à Liège en 1758, où il mourut en 1835, était allé en 1778 se perfectionner tout autant dans la peinture que dans la sculpture à Rome; il y travailla successivement dans les ateliers de Pompée Batoni et de Sébastien Conca, peintres d'histoire; il y suivit aussi les cours de l'Académie de France créée par Louis XIV et de celle du Capitole; il s'était surtout appliqué à l'étude de l'antique. Or, comme on le sait, Dewandre a eu une influence prépondérante sur le mouvement et le progrès des arts dans l'ancienne principauté. Simonis fut un de ses élèves les plus réputés avec Louis Jehotte et Halleux.

Dès l'âge de dix-neuf ans, son éducation artistique terminée, Simonis, grâce à la bourse de la fondation d'Archis que lui avaient valu ses brillants succès dans les concours, partit pour l'Italie afin de s'y perfectionner par l'étude de l'antiquité.

A Rome, grâce à notre compatriote Matthieu Kessels, à qui il avait été spécialement recommandé et qui donnait le cours de sculpture à l'Académie pontificale de Saint-Luc, il fut admis comme élève chez Finelli, réputé le plus célèbre disciple de Canova. Ses études terminées, il rentra à Liège, où on lui offrit la place de professeur de sculpture à l'Académie, vacante par la mort de son ancien maître Dewandre.

Si, auprès de Finelli, Simonis s'était initié aux plus intimes secrets de la recherche du beau dans l'art de la statuaire, il y avait également puisé ce sentiment d'indépendance qui caractérisait le maître : celui-ci avait refusé en 1814, lors de la création du royaume des Pays-Bas, la direction de l'Académie des beaux-arts d'Amsterdam, aimant mieux se consacrer entièrement à son art de prédilection. Simonis suivit cet exemple en refusant d'emblée les offres des édiles liégeois. Il avait déjà décidé dans son for intérieur d'aller s'établir à Bruxelles, qui était devenu le centre artistique de la Belgique

depuis le Salon de 1833, où Wappers et Guillaume Geefs avaient levé l'étendard de la nouvelle école. La sculpture belge allait avoir, dès lors, en Simonis, un de ses plus purs et de ses plus brillants interprètes.

C'est d'Italie que Simonis envoya au Salon de Bruxelles de 1834 son *Bacchus jouant avec une panthère*. Il révélait ainsi, dès le début de sa carrière, combien il s'était imprégné du sentiment de la beauté antique des formes plastiques; il faisait également preuve de tendances nouvelles en débutant par une œuvre dont le charme remplaçait la raideur et la sécheresse du dessin et du modelé académique qui avaient régné jusqu'alors en maîtres absolus. La sincère admiration du public répondit au talent du débutant.

Deux années après (1836), Simonis se représentait au même Salon avec un guerrier défendant l'étendard de la patrie, et un jeune enfant essayant de soustraire un lapin aux poursuites d'une levrette. L'énergie et la grâce caractérisaient chacune de ses œuvres qui se ressentaient aussi de la chaude influence de l'atelier de Finelli. Le jeune enfant, selon L. Alvin (Salon de 1836), suscita l'admiration générale. « On retrouve », dit-il, « dans ce marbre la raideur et le moëlleux des formes du Cupidon grec ».

En 1839 apparaît, aussi au Salon de Bruxelles, l'*Innocence*, symbolisée par une jeune fille jouant avec une vipère. Simonis expose en même temps une petite fille sautant à la corde; un enfant jouant avec des fleurs; un jeune jaguar dévorant un lapin, étude d'après un exemplaire vivant rapporté du Mexique par le ministre belge, le baron de Norman, et une levrette. L'*Innocence* avait été commandée par le gouvernement. Le public et la critique belges ne l'accueillirent que par le silence. Par contre, au Salon de Paris de 1840, où l'œuvre fut exposée, Jules Janin la qualifia de « charmante statue en » marbre, d'un artiste que personne n'a « prôné d'avance, que son propre pays n'a » pas proclamé un grand homme, mo- « deste et timide renommée qui ne nous

« a pas été imposée ». La collection Fortor, d'Amsterdam, en possédait une réplique.

C'est dans le même Salon de Bruxelles de 1839, que fut exposé le modèle en plâtre du groupe que le gouvernement avait commandé à Simonis pour surmonter le monument à élever dans la collégiale des SS. Michel et Gudule, à Bruxelles, à la mémoire du chanoine Triest. Avec ce groupe le maître se révèle. L'existence du chanoine Triest, toute consacrée au soulagement des classes pauvres et nécessiteuses, est assez connue pour faire comprendre le sentiment de reconnaissance qui avait poussé le gouvernement à perpétuer la mémoire de ce prélat. Simonis se borna à représenter les traits du chanoine dans un simple médaillon, mais il surmonta le cénotaphe d'un admirable groupe : à gauche, la statue de la Vérité couronnant le prélat ; à droite un ange armé de la trompette de la Renommée proclamant ses bonnes œuvres, et au-dessus, le symbole de la charité personnifié par une jeune femme agenouillée entourée de trois enfants. Comme on le voit, l'artiste est parti d'un sentiment tout opposé à celui de Guillaume Geefs dans son monument du comte de Merode mourant. Le sujet principal disparaît presque complètement devant le symbole de la charité qui a été l'objectif de la vie du prélat. Le groupe de la jeune femme et des deux enfants est d'un charme et d'un modelé des plus gracieux. Toute l'œuvre est conçue et réalisée avec ce fini qui est caractéristique du talent de Simonis. Il y règne un sentiment qui attire, qui passionne par la grâce des sujets, mais ce charme distrait complètement non seulement l'œil, mais aussi la pensée, du prélat qui personnifia durant toute sa vie les belles et sublimes maximes du Christ. Le monument fut inauguré en 1846.

La même année, Simonis avait concouru avec Joseph Geefs pour la statue élevée par la ville de Bruges à Simon Stévin. Le jury s'étant partagé, il fut désigné par le sort. Simon Stévin, debout, dans le costume de l'époque, tient un compas de la main droite ; de l'index de

la main gauche il indique un problème de géométrie. La tête est modelée d'après le portrait, réputé authentique, du livre de J.-P. Van Capelle : *Bijdragen tot de geschiedenis der wetenschappen en letteren in Nederland* (Amsterdam, 1824).

Élevée place Royale à Bruxelles, dans le magistral encadrement de la conception architecturale de Guimard, la statue équestre de Godefroid de Bouillon, décrétée par le Gouvernement le 2 novembre 1843, s'y dresse depuis le 24 août 1848, et constitue la composition la plus grandiose de Simonis. Le chef de la première croisade y est représenté au moment de son départ, en 1097, pour la Palestine. De la main droite le guerrier élève sa bannière et paraît prononcer les célèbres paroles : « Dieu le veut ! » L'inspiration a merveilleusement servi Simonis dans cette œuvre, l'une des plus remarquables parmi les conceptions monumentales équestres.

Encore en 1848, Simonis sculpta en pierre de France une statue de hautes proportions, représentant Pepin de Herstal, pour le grand vestibule du Palais de la Nation ; elle a été reproduite pour le même emplacement, l'original ayant souffert de l'incendie du 6 décembre 1883. Le 24 septembre 1854, on inaugura son fronton du Théâtre royal de la Monnaie, que la ville de Bruxelles lui avait commandé le 16 janvier 1852. Simonis choisit l'Harmonie des passions humaines qu'il considérait comme le but suprême de l'art et conséquemment comme le sujet le plus digne d'être placé sur le temple d'Euterpe et de Terpsichore. Comme élément dominant toute la composition, il plaça l'Harmonie debout, au centre, sous la forme d'une déesse richement drapée, le bras gauche appuyé sur une lyre. Autour, sur les marches du soubassement qui porte la déesse, sont, dans des poses différentes, quatre génies personnifiant les plus belles manifestations de la poésie : le poème héroïque, le poème pastoral, le poème lyrique et le poème satirique. À droite sont l'amour, la discorde, le remords et l'homicide ; à gauche la volupté, le désir et le mensonge, l'espé-

rance, la douleur et la consolation. L'œuvre se développe dans des proportions grandioses : le style est d'une sobriété, d'une simplicité de lignes dignes de l'antique.

Lorsque le Gouvernement décida en 1849 l'érection de la Colonne du Congrès, c'est à Simonis que fut dévolue la part la plus considérable dans les motifs d'ornementation : le bas-relief de la colonne même, la statue de la Liberté des cultes et les deux lions symboles de la défense de la Constitution. Le monument fut inauguré en septembre 1858.

La partie la plus imposante de la part réservée à Simonis est incontestablement le bas-relief dans lequel il a personnifié les neuf provinces composant la Belgique depuis 1830 par neuf figures debout drapées à l'antique ; elles forment un cortège entourant la partie inférieure du fût ; chacune de ces figures, dont les attitudes sont des plus harmonieuses, est surmontée des armoiries en écusson de la province qu'elle symbolise. Le génie de la Belgique, également debout, devant un trône, préside et relie les deux parties du cortège. De la main droite il s'appuie sur la couronne royale, de l'autre il élève un flambeau, symbolisant ainsi les lumières du pays sous l'égide de la royauté. Le statue assise de la Liberté des cultes est empreinte d'un grand sentiment de noblesse. Quant aux lions, ils sont dignes du maître qui avait déjà fait preuve de si grandes connaissances en fait d'anatomie pittoresque des animaux dans son superbe cheval flamand supportant Godefroid de Bouillon.

En 1862, Simonis produisit les quatre bas-reliefs : l'Escaut, la Meuse, la Seine et le Rhin surmontant les cintres des fenêtres du rez-de-chaussée des pavillons de la façade de la gare du Nord à Bruxelles. Selon l'avis des plus grandes autorités de l'architecture et de la statuaire, ces bas-reliefs, d'une pureté de ligne antique, constituent un chef-d'œuvre d'habileté de dessin, de modelé des formes et de travail artistique.

Simonis exécuta encore deux statues monumentales en bronze : celle du géolo-

gue André Dumont, inaugurée en 1866 devant l'université de Liège, et celle de Léopold I^{er}, placée en 1875 devant la gare de Mons. Ses bustes sont très rares. Il ne voulut jamais les habiller, comme le faisaient ses collègues, par un uniforme ou un costume quelconque ; il les faisait à l'antique. Indépendamment de celui de son ami et maître Kessels, fait à Rome en 1840 et qui figure au Musée de l'Etat, on ne connaît de lui que ceux d'André Dumont, du baron de Stassart, de Philippe Lesbroussart et le sien qui figurent dans la galerie des académiciens décédés, au Palais des Académies.

Simonis avait été appelé par la ville de Bruxelles en 1863 à remplacer Navez, démissionnaire depuis trois ans, comme directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts ; il remplaçait également Louis Jehotte, démissionnaire (qui avait été son condisciple à Liège), comme professeur du cours de composition historique et d'expression. Il avait été élu associé de l'Institut de France, ainsi que membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, lors de la création de la classe des beaux-arts en 1845. Il fut également membre de la Commission royale des monuments. Il donna en 1877 sa démission de directeur de l'Académie de Bruxelles, pour ne conserver que son titre de professeur. Il avait été nommé grand-officier de l'Ordre de Léopold en 1880, lors du cinquantenaire du pays.

Ce qui distinguait surtout Simonis, comme l'a dit H. Fortoul (*De l'art en Allemagne*, p. 98) à propos du sculpteur Schwanthaler, c'est l'alliance heureuse de la beauté et du mouvement de style qui lui a permis, comme au célèbre Bavaïois, d'aborder des sujets où l'énergie était nécessaire, sans qu'il eût à craindre de manquer ni de goût ni de puissance.

Simonis s'était marié deux fois, d'abord avec Athalie van Schaubrouk, décédée le 3 octobre 1830, à Florence, au cours de son voyage d'Italie, puis avec Hortense-Marie-Caroline Orban, de Liège ; il devint ainsi le beau-frère

du célèbre homme d'Etat Walthère Frère-Orban. De ce second mariage naquirent un fils, Godefroid, et deux filles : l'une épousa M. Raikem, de Liège, et l'autre, le comte Rodolphe de Kerchove de Denterghem.

Edmond Marchal.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1887, p. 487.

SIMONIS (Nicolas-Désiré), avocat, né à Liège, le 3 floréal an XIII (23 avril 1805), mort dans la même ville le 3 octobre 1872. Sa famille était de condition modeste. Il était fils de Nicolas Simonis, revendeur, et de Marie-Charlotte Olivier. Néanmoins, doué de grandes dispositions, le jeune Nicolas-Désiré fit des études et obtint de l'université de Liège, le 17 juillet 1826, le diplôme de docteur en droit. Sa thèse d'examen fut imprimée sous le titre de *Dissertatio inauguralis juridica de jure civili haud retrahendo*, etc. (Leodii, Lignac, 1826; 40 p. in-4°). Simonis fut un moment mêlé à la politique. Il collabora au *Citoyen*, journal politique, scientifique et littéraire, organe quotidien, qui parut du 3 au 29 novembre 1830 (Liège, Jeunehomme, vingt-six numéros; petit in-folio à 3 col.). Le prospectus, daté du 22 octobre 1830, déclare que le journal défendra énergiquement le principe de la souveraineté du peuple. Cette feuille avait comme rédacteurs de tout jeunes gens : C.-J. Boset, W. Frère, Lafouge et N.-D. Simonis, avocat. Tandis que l'un d'entre eux, Frère-Orban, continuait une splendide carrière politique, Simonis se consacrait à l'étude des questions juridiques. Il publia dans cet ordre d'idées : *Le guide des jurés devant les cours d'assises* (Liège, Ledoux, 1843; in-8° de 423 p.). Cet ouvrage fut accueilli très favorablement. L'auteur y fait l'histoire de l'institution du jury, en montre les avantages et définit le caractère de l'instruction préparatoire et secrète. Conçu dans un but essentiellement pratique, ce livre initie dans un style simple et clair les jurés aux règles de la procédure. Il resta longtemps en usage.

La carrière de Simonis ne fut pas aussi brillante que son début semblait l'annoncer. Son nom disparaît même du tableau de l'ordre des avocats dès 1853 et il termina ses jours dans l'obscurité.

Charles Defrecheux.

Journal de Liège, n° du 16 novembre 1843. — Ulysse Capitaine, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et les écrits périodiques liégeois* (Liège, Desoer, 1850), p. 187. — *Almanach administratif et statistique de la province de Liège et de la cour d'appel de Liège et de son ressort* (Liège, Desoer), 58^e année, 1853, p. 441; 59^e année, 1854, p. 433. — Alphonse Le Roy, *Liber memorialis, L'université de Liège depuis sa fondation* (Liège, Carmanne, 1869), p. LIII, n° 212. — de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise* (2^e édition, Bruges, Desclée, 1885), col. 918 et 993. — *Bibliographie nationale* (Bruxelles, Weissenbruch, 1897), t. III, p. 421. — Archives du Barreau de Liège.

SIMONIS (Wilhelmus), écrivain ecclésiastique. Voir SIMOENS (Guillaume).

SIMONON (Charles-Nicolas), poète wallon, fils de Jean-Philippe et de Marie-Jeanne Ghiot. Né, au Val-Benoît, à Liège, il fut baptisé le 5 mai 1774, à Notre-Dame-aux-Fonts, et mourut, subitement, dans le même château du Val-Benoît, le 20 janvier 1847. Il avait eu comme parrain Nicolas Simonon, chanoine de la cathédrale Saint-Lambert et ecclésiastique de Saint-Paul.

Favorisé des dons de la fortune, Simonon passa une agréable existence dans le calme de sa paisible demeure familiale. Il n'exerça aucune profession, n'accepta aucun mandat public important, et réalisa le type du célibataire cosu, qui vit à la fois en disciple d'Epicure et en dilettante cultivé. Cependant, il ne gaspilla pas son temps dans le désœuvrement. Simonon avait fait des études étendues et possédait une très riche bibliothèque; son goût pour l'érudition lui fit acquérir la connaissance de plusieurs langues. Pendant quelque temps, il fut membre du « Jury » d'instruction publique ». En cette qualité, il adressa, le 13 juin 1797, une pétition au pouvoir central et obtint que le beau portail de la cathédrale Saint-Lambert fût, avant sa démolition, dessiné par Dreppe.

A peine âgé de vingt-trois ans, il était réputé connaisseur dans le domaine des arts. L'administration départementale l'appela à faire partie de la commission chargée d'inventorier les richesses artistiques du département de l'Ourthe. Elle devait rechercher, dans les édifices nationaux, les objets dignes d'être conservés dans un musée. Simonon prit une part très active à ce travail, car ce fut lui qui dressa, en 1798, la liste de ces trésors. Le choix des autorités s'était fixé avec raison sur le nom de Simonon. Celui-ci avait cultivé en effet, avec goût, l'art de la gravure. En cette même année 1798, il reproduisit à l'eau-forte, d'une façon très remarquable, une tête d'homme d'après Rembrandt. Cette belle estampe, qui se trouve encore aujourd'hui dans les collections de l'université de Liège, fut jugée digne de figurer à l'Exposition des gravures des anciens maîtres liégeois, organisée, en 1869, par l'Union des artistes au Musée communal de Liège. Néanmoins, Simonon ne paraît pas avoir continué à pratiquer cet art.

Utilisant les richesses que renfermait sa belle bibliothèque, il fit une étude attentive et détaillée d'une copie manuscrite de Jean d'Outremeuse. Ses réflexions sur cet ouvrage et son auteur sont d'un érudit. Ulysse Capitaine estima qu'elles valaient la peine d'être publiées et en fit l'objet d'un article dans le *Bulletin du Bibliophile belge* (Bruxelles, 1856, t. XII, p. 169 à 176). D'autre part, il assuma de 1801 à 1807, pendant une période des plus critique pour cette association, la charge de secrétaire de la Société libre d'Emulation de Liège. Ensuite, il exerça son activité surtout dans deux domaines : la philologie et la poésie. Dans tous deux, il fut comme un précurseur de tendances que devait encourager plus tard la Société liégeoise de Littérature wallonne, fondée dix ans après sa mort (1856).

Ce sont ses poésies qui lui donnèrent la renommée, bien qu'il ne les considérât que comme une application de ses idées philologiques. Il voulait achever

un vocabulaire wallon, assez sommaire, commencé par son père, Jean-Philippe Simonon, avocat et jurisconsulte. Fils de Hubert et d'Ida Laminne, celui-ci était né à Liège et avait reçu le baptême à Notre-Dame-aux-Fonts le 2 mai 1730. Il mourut en sa ville natale le 25 frimaire de l'an VI de la République française (15 décembre 1797). Son acte de décès lui attribue la qualité de négociant, profession qu'il n'exerça jamais. Jean-Philippe Simonon fut, en 1779, parmi les fondateurs de la célèbre Société Littéraire, la plus ancienne des associations liégeoises encore existantes. En 1786, il signe en qualité de commissaire de cette société l'acte d'achat du terrain situé place aux Chevaux, où fut érigé le local actuel.

Pour continuer l'œuvre paternelle, Charles-Nicolas Simonon s'occupa d'étymologie et de grammaire wallonnes avec une passion et un acharnement qui l'empêchèrent de garder toujours une sage mesure. Il inventa un système d'orthographe phonétique pour lequel il créa plusieurs nouveaux caractères et modifia même l'ordre alphabétique des lettres. Dans son système, chaque son était représenté par une seule lettre; on n'écrivait que ce qui se prononçait. Tout élément étymologique était banni de cette orthographe. Simonon l'appliqua, avec quelques tempéraments toutefois, dans l'édition de ses œuvres parues en 1845. La bizarrerie de cette notation fut certainement un obstacle à la vulgarisation des études de mérite que ce volume renferme.

Simonon écrivait avec une sage lenteur, et, bien que le recueil de ses poésies n'ait paru qu'à la fin de sa vie, il ne contient que quinze compositions. Il est intitulé : *Poésies en patois de Liège, précédées d'une dissertation grammaticale sur ce patois et suivies d'un glossaire* (Liège, Félix Oudart, 1845; in-8°).

Parmi ces poèmes, il n'en est que trois d'une réelle valeur littéraire. Ce sont *Li Còpareye, Ma tante Sâra et Les deux Casagues*. *Li Còpareye* est devenue célèbre, au point qu'un critique littéraire réputé, Alphonse Le Roy, a pu, sans trop

d'exagération, écrire en parlant de cette œuvre que « Liège eut son *Chant de la cloche*, et s'en montra justement « fière ». Elle rappelle en des strophes, dont certaines sont admirables, le souvenir de l'antique bourdon de la cathédrale Saint-Lambert. Composée en 1822, cette poésie ne fut publiée pour la première fois que dix-sept ans plus tard dans l'*Almanach Mathieu Laensbergh* pour l'année 1839 (Liège, Collardin, p. 42 à 50). L'éditeur, Eugène-Laurent Renard (voir t. XIX, col. 51 à 59), homme de goût et lui-même auteur, en avait retranché onze strophes, qui alourdissent le poème par des longueurs. Simonon en publiant en entier son œuvre, qui comprend trente-six strophes, protesta, dans une note remplie d'amertume, contre cette mutilation. *Li Còpareye* a été souvent reproduite en entier ou en partie. Elle a paru, notamment, dans l'*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne* (6^e année, 1871, p. 43 à 52), dans Van den Steen de Jehay, *La Cathédrale de Saint-Lambert à Liège*, (Liège, Grammont Donders, 1880, 2^e édition, p. 195-199), dans l'*Anthologie des poètes wallons* (p. 3), avec une notice de Ch. Defrecheux, dans une étude due au R. P. Hadelin Grignard (*Bulletin du Cercle littéraire de Verviers* [6^e année, 1899-1900, p. 25 à 54]), ainsi que, avec une traduction française, dans le *Mouvement*, revue-journal encyclopédique (Liège, 1899, 1^{re} année, n^o 18, p. 140 et 141).

L'*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne* a reproduit également *Les deux Casaques* (4^e année, 1868, p. 44 à 47) et *Matante Sâra* (5^e année, 1869, p. 43 à 48); de plus, il a donné une épître en vers inédite de Ch.-N. Simonon, relative à l'envoi d'un livre de cuisine ancien à Adolphe Lessoinne (9^e année, 1884, p. 143 à 150).

La même société a publié en 1914 trois compositions inédites de Simonon, retrouvées récemment : *Les Rats d'église* (octobre 1845), *L'évaration d'ine sôleye* (septembre 1845), et *Li Passé latinisse* (octobre 1845). Simonon conservait avec un soin jaloux tout ce qui sortait de sa

plume, et, contrairement à ce que pense le R. P. Grignard, rien ne s'en est perdu. Souvent, il accordait sa lyre pour des réunions familiales et il a laissé un assez grand nombre de poésies de circonstances, qui n'ont jamais été publiées.

Ses recherches philologiques, autant que ses goûts artistiques, le conduisirent à s'occuper de questions assez éloignées de la littérature : c'est ainsi qu'il écrivit un *Essai sur une nouvelle nomenclature des couleurs, applicable à toutes les langues, donnant à chacune des innombrables teintes ou nuances de couleurs que les coloristes distinguent à la vue, un nom dont les lettres indiquent exactement la quantité proportionnelle de chacune des couleurs simples, dont le mélange produit la teinte nommée* (Liège, Riga, 1838). Son système, inspiré des nomenclatures zoologique et chimique, qui commençaient à s'imposer à cette époque, n'eut aucun succès. Il ne répondait pas à un véritable besoin comme les nomenclatures scientifiques.

Trois portraits nous ont conservé les traits bonhommes et malicieux de cet écrivain si diversement doué. L'un, une peinture à l'huile, appartenant à M^r Emile Digneffe, à Liège, représente Simonon en train d'écrire une poésie wallonne, et est signé A. Thonet (1839). Une autre peinture à l'huile nous le montre de profil avec la blouse de l'époque; elle se trouve chez M^{me} Albert Lamarche, à Liège, et a été reproduite dans *Liège, histoire, arts, lettres*, etc. (p. 325). Enfin, il existe aussi chez M^{me} Schmidt, à Liège, un portrait de Simonon fait à l'aquarelle.

Charles-Nicolas Simonon est enterré dans sa ville natale, au cimetière de Robermont. Le monument funéraire porte comme épitaphe trois des derniers vers de *Li Còpareye* :

A L' FIN TOT-A-FAIT TOME,
ETATS, MONUMINTS, HOMES,
A L' FIN TOT DEUT MORI.

La mort de Simonon fut considérée comme un deuil public par le monde des lettres wallonnes, ainsi qu'en témoignent trois poésies pleurant sa perte

dans la forme et le rythme de son chef-d'œuvre *Li Còpareye*. L'une est de Joseph Lamaye, intitulée *A Simonon*, elle est dédiée à ses parents et est datée du 25 janvier 1847. Elle a été reproduite dans l'*Annuaire de la Société liégeoise de littérature wallonne* (Liège, 1887, 12^e année, p. 146 à 151). Une autre est due à Jacques-Joseph Pinsar, poète wallon (voir t. XVII, col. 534-535). Elle parut dans le *Journal de Liège* du 27 janvier 1847. Le même journal publia, à la date du 3 février 1847, une troisième complainte, dont l'auteur a gardé l'anonymat. Elle compte sept strophes. La *Revue de Liège* (1847, t. I^{er}, p. 109 à 111) en reproduit les six premières. En 1866, la ville de Liège, pour conserver le souvenir de Simonon, a baptisé de son nom une des rues du quartier du Sud.

Joseph Defrecheux.

Kersten, *Journal historique et littéraire* (Liège), t. IX, p. 581. — *Biographie générale des Belges morts ou vivants* (Bruxelles, Maquardt, 1849), p. 259. — *Revue belge* (Liège, Jeunehomme, 1838), t. X, p. 361-362; 1843, t. XXIII, p. 346. — *Revue de Liège* (Liège, Oudart, 1845), t. III, p. 307 à 343; 1847, t. VII, p. 109 à 111. — F. Hénau, *Études historiques et littéraires sur le Wallon* (Liège, Oudart, 1813), p. 79 et 80. — B[ailleux] et D[e]jardin, *Choix de chansons et poésies wallonnes* (Liège, Oudart, 1844), préface p. xix. — *Catalogue de deux belles collections de livres de sciences, littérature, histoire* (Liège, Oudart, 1847). — *Bulletin du Bibliophile belge* (Bruxelles, Hayez), 1847, 1^{re} série, t. IV, p. 415; 1856, 2^e série, t. III, p. 469-471. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*, nouvelle édition illustrée (Bruxelles, Parent, 1854), t. IV, col. 287. — *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne* (Liège, Vaillant-Carmanne), 1^{re} série, t. II, 1859, 1^{re} partie, p. 24, 370, 398-400; 2^e partie, mélanges, p. 1; 2^e série, t. IX, 1886, p. 352 et 353. — Piron, *Algemeene levensbeschryving* (Mechelen, Olbrechts, 1860), p. 354 et 355. — Eug. Van Bemmel, *La poésie wallonne liégeoise* dans *Revue trimestrielle* (Bruxelles, 1860), t. XXVI, p. 354. — *Bulletin administratif de la ville de Liège* (Liège, 1866), p. 404. — Emile Tassel, *Catalogue de l'exposition de gravures des anciens maîtres liégeois, organisée en 1869 par l'Union des Artistes, au Musée communal de Liège*, dans *Annales de la Société l'Union des Artistes* (Liège, Daxhelet, 1872), t. IV, p. 90. — Daris, *Histoire du diocèse et de la Principauté de Liège au XVIII^e siècle* (Liège, Demarteau, 1873), t. III, p. 244 et suiv. — Alphonse Le Roy, *Littérature wallonne*, dans *Patria Belgica* (Bruxelles, Bruylant-Christophe, 1875), t. III, p. 563-564. — Albin Body, *Bibliographie Spadoise* (Bruxelles, Olivier, 1875), p. 160 et 161. — R. Malherbe, *Liber memorialis 1779-1879* de la *Société libre d'Emulation* (Liège, de Thier, 1879), p. 440 et 521. — André Delchef, *Histoire de la littérature wallonne à Liège, 1830-*

1880, dans *Liège, histoire, arts, lettres, etc.* (Liège, Daxhelet, 1881), p. 325 et 344. — Piot, Ch., *Rapport à Mr le Ministre de l'intérieur sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794 et restitués en 1815* (Bruxelles, Guyot, 1883), p. 123. — Ch. Defrecheux, *Conférence sur Ch.-N. Simonon* dans le *Journal Franklin* du 7 décembre 1884, p. 3, et du 24 janvier 1886, p. 2. — Chevalier de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise* (2^e éd., Bruges, Desclée, 1885), col. 984, 1040, 1033, 1574. — Li Spirou, *Liège, 1^{re} année*, 1888, p. 6. — de Thier, *La Société littéraire de Liège* (Liège, de Thier, 1888), p. 13, 15, 87, 91, 169 et 493. — Jules Helbig, *La Révolution française à Liège et les Beaux-Arts*, et Gustave Francotte, *Destruction de la cathédrale de Saint-Lambert par la Révolution liégeoise* dans *Conférences de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège* (Liège, Demarteau, 2^e série, 1889), p. 48 et 103. — Joseph Demarteau, *Le Wallon, son histoire, sa littérature* (Liège, L. Demarteau, 1889), p. 140. — Cobert, Théodore, *Les rues de Liège* (Liège, Demarteau, t. III, août 1899), p. 499. — Ch. et J. Defrecheux et Ch. Gother, *Anthologie des poètes wallons* (Liège, Gother, 1895), p. 1 à 6. — *Le Vieux-Liège* du 28 septembre 1895, no 22, col. 347 à 350. — *Vis et novis rævions* (Liège, Gother, 1897). — *Le Mouvement, revue-journal encyclopédique* (Liège, 1899), 1^{re} année, p. 140 et 141. — Léon Pirsoul, *Dictionnaire wallon-français (Dialecte namurois)* (Malines, Godenne, 1903), t. II, p. 256. — Victor Chauvin, *La littérature wallonne à Liège*, dans la *Nation belge*. — 1830-1905, *Conférences jubilaires faites à l'Exposition de Liège 1905* (Liège, Desoer), p. 290-291. — Oscar Grojean, *La littérature wallonne dans la Patrie belge*. — 1830-1905 (Bruxelles, Le Soir, 1905), p. 149. — C. Pavard, *Biographie des Liégeois illustres* (Bruxelles, Castaigne, 1903), p. 363 à 365. — Aug. Doutrepoint, *Les Noëls wallons* (Liège, 1909), p. 9. — Paul Mélotte, *Sur quelques vieilles chansons et poèmes wallons du pays de Liège* (Liège, 1913), p. 28 à 31. — Jules Feller, *Essai d'orthographe wallonne* dans *Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne* (Liège, 1900), t. XLI, fas. I, p. 14 à 21. — Charles Defrecheux, *Trois poésies inédites de Ch.-N. Simonon* dans *Annuaire de la Société de littérature wallonne* (avec portrait du poète), 1914, no 27, p. 68-82.

SIMONON (Paschal), écrivain, notaire immatriculé de Liège, rédacteur juré des rentes, géomètre et arpenteur. Où est-il né? Où est-il mort? De qui était-il fils? Nous l'ignorons. Il est probable qu'il naquit et mourut dans la banlieue. Becdelièvre, qui consacre à Paschal Simonon une biographie assez détaillée, donne comme date de sa mort 1793, sans spécifier le lieu de son décès.

Paschal fit à Liège de bonneshumanités, montrant d'heureuses dispositions surtout pour les mathématiques. Quand il eut achevé ses cours de philosophie, il en revint à ses études de prédilection. Son esprit sérieux et positif l'incita à

s'occuper des sciences exactes et de leurs applications. Géomètre et arpenteur d'abord, il fut ensuite nommé notaire. La liste des protocoles, conservés au dépôt des archives de l'État à Liège, permet de constater que Simonon occupa ces fonctions de 1749 à 1791 au moins. Il avait, pour son usage personnel et pour la formation professionnelle de ses enfants, dressé des tableaux facilitant l'évaluation des capitaux, et rédigé des notes sur l'exercice de la charge notariale. Les livres qu'il publia sont le résultat de cette longue pratique des affaires et de ces patientes recherches. Ils ne brillent ni par le fonds, trop peu scientifique, ni par le style, trop négligé. Malgré ces graves défauts, ils furent cependant des plus utiles, parce qu'ils étaient les seuls traités sur la matière, et certains d'entre eux eurent plusieurs éditions.

En voici la liste : 1. *Traité de la réduction des rentes, ou méthode d'évaluer les capitaux et revenus de muïds et autres fonds constitués depuis l'an 1225 avec un tarif des anciennes espèces d'or et d'argent, suivi d'une géométrie pratique*, orné d'un frontispice gravé par Jean-C. Back, et dédié au prince-évêque Jean-Théodore de Bavière. Liège, chez l'auteur, *A l'Aigle d'or*, faubourg d'Amercœur, 1751; petit in-4°. Cette édition reparut avec de nouveaux titres en 1753 et 1754. — 2. *Traité historique et méthodique sur l'usage et la nature des anciennes monnaies d'or et d'argent et rehaussé des capitaux; divisé en sept parties, faisant une suite du traité précédent sur la réduction des rentes*, avec un frontispice de Crahay. Liège, Bronckart, 1758. Cette publication, que Paschal Simonon avait dédiée à son ancien condisciple le baron Lambert Gaspar de Stockhem, grand-doyen de la cathédrale Saint-Lambert, reparut avec l'ouvrage précédent, en 1760, sous le titre de : *Œuvres de Simonon*. Le titre seul, en réalité, est réimprimé. — 3. *Nouveau traité des rentes et des monnaies, servant de supplément aux deux traités, qui ont paru sur ces matières*. Liège, Kints, 1765; petit in-4°. Dédié à François Lambert, baron de

Stockhem, vicaire général de Liège. — 4. *Introduction à l'office de notaire et de prélocuteur*. Liège, Desoer, 1764; in-12. Dédié à Charles-Nicolas-Alexandre d'Oultremont, évêque et prince de Liège, et orné d'un frontispice de Dreppe, c'est le meilleur des livres de Simonon. Quelques exemplaires portent au titre une mention qui, aujourd'hui, pourrait sembler singulière : *Ouvrage utile aux curés, aux vicaires et aux particuliers*. Il en parut une nouvelle édition en deux volumes sous le titre de : *Introduction à l'office de notaire, prélocuteur et agent en cour de Rome* Liège, Desoer, 1778; 2 vol., in-12. La dédicace est offerte à François-Charles de Velbruck, prince-évêque de Liège. — On cite enfin, une *Introduction à l'office des arpenteurs*, que nous n'avons pu retrouver. L'auteur, dans un de ses ouvrages, l'annonce comme étant sous presse. Becdelièvre est seul à la signaler et l'apprécie d'un mot en disant que cette production est surannée.

Le faubourg d'Amercœur fut incendié par les Autrichiens en 1794, très peu de temps après la mort de Simonon; l'habitation de celui-ci fut détruite et sa famille ruinée. Un de ses fils, Mathieu-Joseph, s'occupa aussi de géométrie, d'arpentage, et fut réducteur des rentes. Ce dernier vivait encore, presque nonagénaire, en 1837, et avait coutume, comme son père, de terminer ses décisions par la formule : « Avec défi du contraire ». Nicolas, un autre fils de Simonon, ordonné prêtre en 1769, avait fait de solides études moyennes chez les Jésuites wallons à Liège. Les *Musae leodienses* (1759, p. 57-60), publiées par ces éducateurs, donnent de lui, alors qu'il était en rhétorique, une ode intitulée : *Laus aquarum medicarum oppidi cui nomen est Spa* ou : *Les eaux de Spa*.

Lorsque le conseil communal de Liège donna le nom de Simonon à une des rues de la ville, le conseiller-rapporteur confondit Paschal Simonon avec Charles-Nicolas Simonon (voir ci-dessus).

Joseph Defrecheux.

Aachensche geschichten, etc. Histoire d'Aix-la-Chapelle, par M. Meyer (8^e et dernier extrait,

p. 171 et suiv.), paru dans l'*Esprit des journaux français et étrangers*, 11^e année, t. VIII, août 1782 (Liège Tuto), p. 187 et 189. — de Becdelièvre, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 506 à 509 (Liège, Jeunehomme, 1837). — Delvaux, *Dictionnaire biographique de la province de Liège*, p. 115 (Liège, Oudart, 1845). — Piron, *Allgemeine Lebensbeschryving*, p. 354 et 355 (Mechelen, Olbrechts, 1860). — *Liste des protocoles de notaires conservés aux archives de l'Etat à Liège*, dans le *Mémorial de la province de Liège*, t. XLIX, p. 834 (Liège, 1879). — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd., col. 558, 579, 599 et 601 (Bruges, Desclée, 1885). — Le Paige, *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans l'ancien pays de Liège*, dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XXI, 1888, p. 549 et 557. — de Chestret de Hanefte, *Numismatique de la Principauté de Liège et de ses dépendances*, p. 24 (Bruxelles, Hayez, 1890). — Quérard, *La France littéraire*, t. IX, 1838, p. 177.

SIMONS (*Aurélien-Augustin*), ou SIMON, orfèvre-ciseleur, sculpteur, né à Bruxelles, vers 1715. On ne connaît rien sur sa famille; son nom même se rencontre écrit avec ou sans S. Nous trouvons sur cet artiste quelques renseignements dans les archives du corps de métier des orfèvres de Bruxelles. Il est reçu, comme apprenti orfèvre, chez le maître Ferd.-Ch. Mille, en juillet 1729. Bientôt après, le 22 mai 1734, il est admis à passer l'épreuve de maîtrise : son œuvre, un plat de service en argent, *dientailloir*, fut jugée bonne. Le 29 mai suivant, Simons prêta le serment requis et paya les 350 florins exigés par les statuts pour devenir maître, « vrijen meester in dezen ambaghten ». A partir de l'année 1741, on le voit cité parmi les suppôts du corps des orfèvres en maintes occasions : ainsi le 26 octobre de cette année, il est inscrit pour 10 sols de cotisation à payer en vertu d'une transaction qui venait d'être conclue, par-devant le conseil souverain de Brabant, entre les suppôts des « silversmeden » et les doyens des « goudt en silversmeden » de Bruxelles ; plus tard, le 6 janvier 1747, il signe en qualité de « commissaire des suppôts » l'acte autorisant les doyens du métier à lever un emprunt de 2000 fl.; c'est au même titre qu'il vérifie, de 1747 à 1751, de commun accord avec l'ancien maître Mille, les comptes présentés chaque année par le receveur du corps des orfèvres.

Simons fut aussi sculpteur. Il avait été décidé, en 1751, de remplacer la statue de Maximilien-Emmanuel de Bavière qui ornait la Maison des Brasseurs située Grand'Place à Bruxelles, par une statue équestre de Charles de Lorraine : ce fut Simons qui fut chargé de l'exécution. Il la fit en cuivre doré. La statue, érigée le 16 juin 1752, fut enlevée lors de la tourmente révolutionnaire.

A.-A. Simons eut un fils, du nom de Pierre, orfèvre comme lui : reçu apprenti le 20 janvier 1748 comme fils de premier maître, Pierre Simons lui-même fut admis à la maîtrise le 15 novembre 1774 : les registres du corps des orfèvres le signalent encore en 1781.

Édouard Laloire.

Archives générales du royaume à Bruxelles, registres du corps de métier des orfèvres de Bruxelles, nos 784 à 790, 795, 799, etc. — *Recueil des anciennes ordonnances de la Belgique : Pays-Bas autrichiens*, 3^e série, t. VI, 1744-1780 (Bruxelles, 1887). — Henne et Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, p. 54-55 (Bruxelles, 1845).

SIMONS (*Charles-Marie-Jean-Hubert*), magistrat et directeur à la Société Générale, né à Maestricht, le 6 juillet 1823, décédé à Bruxelles, le 28 octobre 1890. Après avoir conquis brillamment son diplôme de docteur en droit à l'université de Louvain, il entra dans la magistrature en qualité de substitut du tribunal civil de Bruxelles le 2 septembre 1855. Le 31 juillet 1857, il devint substitut du procureur général à la cour d'appel de Bruxelles, et y remplit les fonctions de procureur général du 15 avril 1865 jusqu'en 1871, fonctions qu'il quitta pour entrer à la cour de cassation en qualité de conseiller, le 3 décembre 1871. C'est en 1877 qu'il renonça définitivement à la magistrature pour remplacer, à la direction de la Société Générale, l'avocat Barbanson. Il y rendit de grands services par la netteté de ses avis, la puissance de son travail, la loyale intelligence de ses rapports.

C'était un savant juriste, un magistrat distingué, d'une justice, dans ses arrêts, intransigeante ; jamais il ne fit

intervenir la politique dans la justice. Il fit partie du Comité national de législation, où sa grande autorité et son impartialité reconnue l'avaient appelé. Dans la juridiction criminelle, il ne poursuivit jamais une condamnation, qui aurait pu flatter son amour-propre de ministère public, mais il s'attacha plutôt à rechercher la vérité pure et simple. Il honora la magistrature de son pays comme l'avaient fait avant lui les de Gerlache, les Raikem et les Ernst.

En 1851-1853, il fit paraître, chez Jamar, à Bruxelles, un ouvrage en trois volumes, intitulé *Des éléments de droit civil* : 1^o *De la propriété et de ses modifications*; 2^o *Des modes d'acquérir et de transmettre la propriété*. Son discours de rentrée à la cour d'appel en 1871, en sa qualité de procureur général, fit sensation. C'était à cette époque qu'un nouveau parti politique s'organisait en Belgique : comme dans les grands pays voisins, le socialisme faisait sa trouée chez nous. Ch. Simons, dans sa mercuriale, parla des *Attaques contre la force obligatoire des lois et des provocations à y désobéir*. Il y montra lumineusement ce que les lois offraient de ressources pour la lutte au point de vue des dangers nouveaux qui menaçaient l'ordre social; les dangers nouveaux, à ses yeux, étaient évidemment constitués par le socialisme, dont il attendait les pires bouleversements.

En 1884, alors qu'il avait déjà passé la soixantaine, le parti des Indépendants, de Bruxelles, lui offrit un siège au Parlement, où il fut d'ailleurs réélu en 1888. Il accepta ce mandat plutôt par devoir que par ambition. Toujours il garda sa liberté d'allure, et, patriote sincère, ne mêla jamais la politique aux questions vitales de son pays. Il prenait rarement la parole; mais quand il intervenait dans les débats politiques, il le faisait avec un austère laconisme, qui faisait grande impression sur ses adversaires. Plutôt préoccupé des intérêts de toute nature de ses mandants, il déposa un amendement tendant à assurer un minimum de traitement aux instituteurs privés d'emploi. La Chambre trouva en

lui un collaborateur modeste, mais plein de droiture et d'impartialité; homme de grand talent, connaissant à fond la science juridique, qu'il avait servie pendant sa longue carrière de magistrat, il fut respecté autant de ses amis que de ses adversaires politiques.

Il collabora pendant longtemps à la *Belgique judiciaire* et à la *Revue de l'administration et du droit administratif de Belgique*.

Léon Goffin.

Bibliographie Nationale, t. III, p. 422. — Losseau, *Bibliographie des discours de rentrée*. — *Almanach royal de Belgique*. — *Belgique judiciaire*, t. XXIX. — *Journal de Bruxelles*, 1890. — *Indépendance belge*, 1890.

SIMONS (François), chanoine, musicien ecclésiastique, né à Saint-Trond, en 1699, mort à Saint-Léonard lez-Liège, le 1^{er} janvier 1789. Entré au couvent des chanoines réguliers de Tongres, il y prononça ses vœux le 10 octobre 1719; après avoir rempli successivement les fonctions de sacristain, d'infirmier, de professeur, de sous-prieur et de préfet des études, il fut élu prieur le 17 juillet 1741. Son ambition et sa prodigalité furent funestes pour la prospérité matérielle et spirituelle de la maison; elles furent la cause de tels désordres que ses confrères obligèrent Simons de résigner ses fonctions en 1748. Il se retira d'abord à Saint-Trond, puis au couvent de Saint-Léonard lez-Liège, où il termina son existence. Avant son élection au priorat, il avait composé un *Missale pro festis solemnibus* et un *Antiphonale ad usum prioris*.

Paul Bergmans.

Ch.-M.-T. Thys, *Essai de biographie tongroise* (Tongres [1891]), p. 239-240.

SIMONS (Jean ou Hans), SYMONS ou SIMOENS, fondeur en cuivre et sculpteur, habitait à Anvers, vers le milieu du xvi^e siècle. En 1547 il fut admis dans la gilde Saint-Luc. Les registres de cette corporation artistique portent en effet à cette année mention de la réception de : *Hans Simoens, beltsnijder ende gheelgieter*. L'année suivante, dans les mêmes listes, on trouve trace de l'admission de *Hansken Symoens*,

également *beeldsnijder en geelgieter*, qui avait été élève de Hans Boudewyns, batteur d'or. Il est impossible de confondre ces deux personnages, dont le dernier est un apprenti venant de terminer ses années d'épreuve. Du reste le diminutif du prénom du second établit une distinction entre ces deux fondeurs. Le dernier pourrait parfaitement être un fils ou un parent du premier.

En 1569 furent entrepris les travaux de construction de la clôture monumentale en marbre de la chapelle de la Vierge dans l'église cathédrale d'Anvers. Cette construction ornementale fut couronnée par une claire-voie composée de 24 colonnettes rondes et de 24 colonnettes appliquées en cuivre. Celles-ci furent coulées par Jean Simons qui dans les comptes est qualifié de *geelgieter*; elles pesaient 3,877 1/2 livres d'Anvers. Le même fondeur dut encore livrer 14 chandeliers en cuivre qui furent placés sur le couronnement de la clôture. Lors de la dévastation du temple en 1798, cette œuvre d'art fut démolie et les matériaux en furent vendus.

Dans les comptes communaux on trouve, en 1580, mention de l'achat fait par la ville à Jan Symons, *geelgieter*, de deux aigles en cuivre. Il lui fut, en effet, payé 175 livres *voor dmaecken enden geeten van twee koperen arents*. On a émis l'opinion que ces aigles auraient être placées sur la toiture de l'hôtel de ville d'Anvers qui venait d'être restauré. Il se pourrait tout aussi bien qu'il fût ici question de deux lutrins dont le magistrat, suivant l'usage, aurait fait don à quelque église ou à quelque chapelle de corporation.

Mais il existe encore deux œuvres de Simons. C'est, en Espagne, dans la chapelle de l'Escorial, qu'on les retrouva. Elles furent exécutées en 1571. Ce sont également deux lutrins en cuivre. Le premier se compose d'une colonne en forme de balustre, ornée de guirlandes fleuries, placée sur une base carrée peu élevée, et surmontée d'une boule. Sur celle-ci se dresse, les ailes étendues, un aigle, fièrement campé.

Sur son dos est fixé un pupitre formé d'ornements découpés à jour. L'oiseau est d'un travail très fouillé et la nature a été, autant que le métal le permet, fidèlement copiée.

Le second lutrin est formé d'un ange debout sur une boule qui repose sur une base carrée. Le messager céleste est dans une attitude noble, la tête droite. Les bras nus se dégageant de larges manches sont étendus pour servir de soutien au livre des Évangiles. L'ange est revêtu d'une tunique fort ample serrée à la taille par une ceinture et coupée de nombreux plis. Deux ailes abaissées, peu développées, se rattachent aux épaules. Ce travail encore une fois témoigne d'une grande habileté de composition et d'une indéniable perfection de métier. Sur le pied du lutrin se lit l'inscription suivante qui identifie ces œuvres d'art : *Hecho en Anberes par Juan Simons Flander año 1571*.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Lierus, *Les liggeren de la gilde de Saint-Luc*. — Calvert, *The Escorial*. — H. Hymans, *Œuvres d'art conservées en Espagne* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1894). — Archives communales d'Anvers. Comptes. — Fernand Donnet, *Les batteurs de cuivre anversoises*. — Aegidius (Dilis), *Dinanderie anversoises* (L'Escant). — Gilde van O. L. V. lof in de kerk van Onze lieve vrouwe te Antwerpen.

SIMONS (Jean), carrossier, né à Bruxelles en 1737, mort dans cette ville en 1822. Il fut le premier qui de la carrosserie fit non seulement un art, mais une des branches les plus importantes de l'industrie bruxelloise. Il fut aussi célèbre dans ce genre d'industrie que Lesette, qui brilla avec ses voitures au temps de Louis XVI, à Paris.

Il occupait dans ses ateliers de la rue de Laeken plus de cent ouvriers. Il avait développé à un haut degré l'industrie de la carrosserie de luxe. Tous les princes de l'Europe lui commandaient leurs équipages de gala. Il avait dans ses vastes ateliers six forges de maréchal et un chantier estimé 80,000 florins.

Jean Simons fut l'inventeur des voitures vitrées. Avant lui les carrosses, comme on les appelait, n'avaient ni

vitres par devant ni portières vitrées.

Par son industrie de luxe Jean Simons n'était en rapport qu'avec les notables de la ville. Il avait été compris dans la liste de proscription du 15 mars 1790 ; il fut même question, dans le peuple, de piller son magnifique établissement : le prince Charles de Lorraine avait été un des familiers de sa maison, comme ses successeurs, Albert de Saxe Teschen et Marie-Christine, fille de Marie-Thérèse. Simons répondit aux menaces que sa maison et ses ateliers étaient minés et que ses pompes à feu étaient pleines d'eau pour agir immédiatement sur la foule des pillards.

Il avait été élu membre du comité établi par le corps de volontaires agrégés aux cinq serments de la ville de Bruxelles. Il figura parmi les signataires de l'adresse aux Etats, intitulée : « Considérations impartiales » demandant une nouvelle forme de « gouvernement ». « La cessation des pouvoirs qui résidaient dans le chef du « ci-devant duc », disait cette adresse, ayant anéanti l'ancienne forme du gouvernement du Brabant, le but de ces considérations est d'assurer à son peuple libre la conservation de ses libertés et la propagation de la félicité publique. Jean Simons figura aussi parmi les quatre-vingts représentants provisoires de la ville de Bruxelles, désignés par les Amis de la liberté et de l'égalité, qui avaient été élus le 17 novembre 1792 après l'arrivée de Dumouriez.

Edmond Marchal.

Wauters, *Hist. de Bruxelles*, t. II, p. 380.

SIMONS (*Jean-Baptiste*), architecte. Voir SIMOENS.

SIMONS (*Jean-Baptiste*), écrivain ecclésiastique et dramatique. Voir SIMON (*Jean-Baptiste*).

SIMONS (*Marie-Elisabeth*), peintre de portraits en miniature, de fruits, de fleurs et d'insectes, graveuse à l'eau-forte, née à Gand, en 1754. Fille de

Jean-Baptiste Simons, de Gand, peintre qui gravait lui-même à l'eau-forte, elle venait d'avoir 19 ans en 1774, si l'on en croit Jean Smit (*Historische levensbeschrijving van Rubens*, 1774, p. 386), qui dit qu'elle demeurait alors chez son père à Bruxelles, et qui voit revivre en elle à Bruxelles, par les qualités naturelles les plus heureuses, la Rosalba de Venise. Elle avait déjà gravé à cette époque d'après A. Van de Velde un paysage avec troupeau près d'une chaumière. C'était son « œuvre première », comme elle le mentionne expressément dans sa dédicace « à Monsieur le baron de Proli, amiral « de l'Escaut ». Selon Jean Smit, une autre estampe avait suivi dès avant 1774, d'après un tableau de W. Van Mieris le Jeune, qui appartenait à un autre collectionneur anversoise, le chanoine Knyff. Et cette même année, toujours au dire du même Smit, elle entreprenait sa gravure du tableau de la *Femme adultère* de Rubens qu'elle dédiait à son propriétaire « Monsieur de « Knyff, chanoine noble gradué de « l'église cathédrale d'Anvers, etc. »

L'œuvre de graveuse de Marie-Elisabeth Simons est assez restreinte. Outre les trois gravures précédentes il comprend une estampe en deux feuilles d'après Goddyn : *Simon conduit devant Priam par les bergers troyens*, citée dans le *Catalogue de la collection de dessins et d'estampes formant le cabinet Van Hulthem délaissée par Ch. De Bremmaeker*, no 2766 ; une gravure d'un intérieur de ruine où une femme fait la lessive, tandis qu'un paysan ramène un cheval et une charrue ; et enfin deux estampes d'après Jean-Baptiste Simons son père. Le catalogue de la vente du graveur J.-L. Krafft à Bruxelles, le 18 septembre 1797, p. 25, mentionne un lot de « 10 pièces de différentes formes et « grandeur d'après van de Velde, Ber- « chers, van Meiris et autres dont « 7 sont avant toute lettre, gravées à « l'eau-forte par Marie-Elisabeth Si- « mons ». La manière de graver de l'artiste est un travail d'eau-forte reprise assez maladroitement au burin, tout à

fait semblable à celui de J.-L. Krafft lui-même; le modelé en est assez pauvre, le travail est surchargé, mais l'ensemble ne manque pas de contraste de couleurs.

Il faut mentionner aussi une autre graveuse du nom d'*Isabelle Simons*, qui paraît avoir également travaillé à Bruxelles au XVIII^e siècle. Des notes manuscrites que nous possédons citent une estampe d'elle reproduisant « un tableau » de Jean le Duc, du cabinet de M. van den Branden, conseiller, maître à la « Chambre des Comptes ». Le même document lui attribue également la gravure d'un tableau de Philippe Wouverman.

On cite enfin également un certain *Michel Simons*, peintre, originaire de Bruxelles, qui était élève de l'Académie d'Anvers en 1776. Mais on ne connaît rien ni de l'artiste ni de ses œuvres et il faut se garder de le confondre avec *Michel Simons*, d'Utrecht, le peintre de natures mortes qui vivait au siècle précédent.

Il est possible qu'*Isabelle Simons* et *Michel Simons* furent des enfants de Jean-Baptiste Simons comme Marie-Elisabeth Simons.

René van Bastelaer.

Nagler, *Künstlerlexikon*, t. XVI, p. 448. — Kramm, *Hollandsche en Vlaamsche Kunstenaars*, t. V, p. 4323. — [Jean Smij], *Historische Levensbeschrijving van Peter-Paulus Rubens* (Amsterdam, 1774), p. 386.

SIMONS (*Pierre*), théologien, II^e évêque d'Ypres, né à Thielt en 1538, décédé à Ypres le 5 octobre 1605. Tout ce qu'on a dit des liens de parenté des Simoens de Thielt avec les familles nobles des Simonis et des Simoni, est loin d'être prouvé. Les parents de Pierre, Etienne Simoens (1) et Marie van Slambrouck, n'étaient pas bourgeois de Thielt, mais des cultivateurs, dont la ferme se trouvait rue Blanche (*Witte straet*), hors ville. La maison appelée la Pucelle de Gand (*de Maegd van Gent*), située rue Saint-Jean en ville, et qu'on

désigne comme le lieu de naissance de Pierre, ne devint la propriété de Louis Simoens que vers la fin du XVI^e siècle. La chambre de cette maison, dite « de l'évêque », est sans doute la chambre que le prélat occupait lorsqu'il visitait son cousin Louis, devenu bourgeois et même bourgmestre de la ville de Thielt.

Orphelin dès son bas âge, Pierre fut admis, le 10 juin 1550, comme pensionnaire, à l'école Bogaerde, à Bruges, probablement grâce à son oncle, Gaspar Simoens, religieux franciscain en cette ville. Le jeune écolier s'appliqua si bien aux humanités que, le 2 septembre 1556, les gouverneurs de l'école résolurent de l'envoyer à la pédagogie du Château, à Louvain, pour y étudier la philosophie. Il fut proclamé second sur 154 concurrents dans la promotion de la faculté des Arts du 20 mars 1559. La même année, l'administration de l'école lui permit de faire ses études de théologie, et lui attribua la bourse fondée par Jacques de Themseke. Le maître ès arts habita le collège des Théologiens ou du Saint-Esprit, où il eut successivement comme présidents Jean Hessels, Jean Six et Corneille Jansenius, de Hulst. C'est là que se formèrent les liens d'amitié qui unirent si intimement Pierre Simons et Jean David, de Courtrai. La conduite édifiante et la maturité précoce de Pierre inspiraient tant de confiance que, pendant tout le temps de son séjour à Louvain, il fut chargé du soin et de la surveillance des autres étudiants de l'école Bogaerde envoyés à l'université. Il était un des élèves les plus distingués de son célèbre compatriote, Josse Ravestejn, qui lui vouait une véritable amitié. Ses relations avec Ravestejn le préservèrent contre les nouveautés de Baius et de Hessels. Sanderus affirme, à tort croyons-nous, qu'il enseigna la philosophie à la pédagogie du Château. Son nom ne figure pas sur la liste des professeurs de cet établissement. Par contre, il est certain que Simons succéda à Jean Six comme professeur de théologie au prieuré des Célestins à Heverlé lez-Louvain. Pierre prit le grade de bachelier formé, en

(1) Quoique le nom de son père fût *Simoens*, l'évêque d'Ypres signait *Simons*. Nous suivrons cette dernière manière d'orthographier son nom.

prononça l'oraison funèbre de son évêque et intime ami : *Oratio funebris habita in exequiis Cornelii Jansenii, primi episcopi Gandavensis, anno MDLXXVI* (*Opera*, p. 536-541). Selon Swertius, il dota d'excellentes tables les commentaires de Jansenius in *Psalmos Proverbia et Ecclesiasticum*, et soigna une édition plus correcte de ses œuvres, comme il le fit aussi pour les œuvres de son ancien maître et compatriote Josse de Ravesteyn. Carton affirme que Simons « éleva dans l'église de Hulst un monument pour conserver en même temps le souvenir de la tendresse filiale de Jansenius envers son père et sa mère ». D'après de Ram (*Syn. Belg.*, IV, p. 264), ce fut l'évêque lui-même qui, de son vivant, fit ériger ce monument.

Après le décès de Jansenius, la situation du diocèse et de la ville de Gand devint lamentable, surtout à partir du coup de main du 28 octobre 1577 (1). Simons déploya de généreux efforts pour fortifier les fidèles dans la foi et réfuter les erreurs des hérétiques. Il prêcha encore en juillet 1578. En septembre, tout exercice du culte catholique fut supprimé. Le 23 octobre, le magistrat intima à l'archiprêtre l'ordre de quitter la ville le jour-même. Simons se retira à Douai. Jean David qui, depuis le 19 juin 1576, était curé de la portion-sud de Saint-Martin, se vit également obligé d'abandonner Courtrai, tombé au pouvoir des capitaines gantois, le 6 mars 1578, et se rendit à Douai. Les deux amis s'étant retrouvés, ils visitèrent ensemble Paris et plusieurs autres grandes villes de France. Après la délivrance de Courtrai par le colonel d'Allenes (27 février 1580), David retourna dans cette ville et reprit ses fonctions de curé. Il y fut bientôt rejoint par Simons, appelé par Mansfelt à desservir la portion-nord de Saint-Martin. Ils unirent leurs efforts pour instruire et moraliser le peuple, et ils introduisirent une forte discipline dans les couvents. A partir de 1582, année où David entra dans la compagnie de Jésus,

Simons porta à lui seul tout le poids du ministère pastoral. Pendant l'épidémie de peste il se dévoua de façon admirable. Les comptes de la ville de Courtrai renseignent maintes « courtoisies » que le magistrat lui offrit pour avoir prêché des séries de sermons extraordinaires ou pour avoir donné les secours spirituels à des condamnés à l'occasion des troubles. Notons que Simons n'était pas curé *proprietary*, mais simple desservant ; il conservait toujours son bénéfice archipresbytéral du chapitre de Gand.

Il ne put jamais reprendre ses fonctions d'archiprêtre de Saint-Bavon. Avant la reddition de la ville de Gand, qui eut lieu le 17 septembre 1584, Simons et Crabbeels furent respectivement désignés par Philippe II pour les sièges d'Ypres et de Bois-le-Duc, vacants par le décès de Martin Rythovius (1) et de Laurent Metsius. Grégoire XIII confirma cette double nomination le 3 septembre 1584. Les deux nouveaux prélats reçurent l'onction sainte à Tournai, des mains de Morillon, assisté de Matthieu Moullart et Jean Six, évêques d'Arras et de Saint Omer, non pas le jour de l'Épiphanie, comme la plupart le disent, mais le 13 janvier 1585. Le magistrat de Courtrai, en signe de reconnaissance, offrit à son ancien curé une coupe en vermeil. A la prière du prince de Parme et du consentement de l'évêque de Tournai, Pierre Simons, en quittant Courtrai, se rendit à Menin, et y réconcilia l'église le 25 janvier. Le lendemain, il partit pour Ypres par Warneton, où il trouva, comme escorte, un groupe de deux cents hommes de la milice bourgeoise et de cent cinquante soldats de la garnison, sous la conduite de leurs capitaines. Antoine de Grenet, seigneur de Werp, gouverneur de Courtrai, et pour lors encore commandant militaire d'Ypres (c'est lui qui avait forcé la ville à capituler), voulut donner un témoignage d'estime à celui qu'il avait vu à

(1) Pour l'intelligence de certains détails qui suivent, voir la notice que nous avons consacrée à Rythovius (t. XX, col. 726 ss.) et à laquelle la présente notice fait suite.

¹ Voir *Biographie nationale*, t. XX, col. 754.

l'œuvre à Courtrai; il se rendit également à Warneton pour le recevoir et l'escorter. Le dimanche 27 janvier, eut lieu l'intronisation. Un brillant cortège alla prendre l'évêque à la cure de Saint-Pierre. Sur le parcours on exhiba trois scènes allégoriques. Reçu par le doyen Jean Snick à l'entrée de la cathédrale, le prélat prit possession de son siège. L'avoué et les échevins lui offrirent deux pièces de vin, valant 152 l. par. Les chanoines lui présentèrent 40 canettes de vin et 80 pains, en exprimant le regret que l'exiguïté de leurs ressources ne leur permit point de faire un don plus considérable.

Pierre Simons trouva son diocèse dans un état déplorable. Rythovius avait, il est vrai, réconcilié les églises dans les districts de Furnes, Dixmude et Bergues-Saint-Winoc. Après la capitulation d'Ypres, Jean Six, évêque de Saint-Omer, à la réquisition d'Alexandre Farnèse et de l'aveu du vicaire capitulaire *Sede vacante*, avait rétabli le culte et réconcilié les églises à Ypres, Poperinghe, etc. Les catholiques exilés étaient revenus et les hérétiques notoires avaient quitté le pays. Mais que de ruines matérielles et morales à réparer! Simons traça le sombre tableau de la situation dans sa lettre du 12 février 1600, adressée à Jean David pour le presser de publier son *Veridicus Christianus*. D'autre part, les circonstances n'étaient guère favorables pour apporter au mal un remède prompt et efficace. En effet, l'épiscopat de Simons coïncide précisément avec la triste période que la West-Flandre eut à traverser depuis la reddition d'Anvers (17 août 1585), jusqu'à la prise d'Ostende (20 septembre 1604). Cette dernière ville, restée au pouvoir des Provinces-Unies, servait de base d'opérations dans les hostilités contre l'Espagne. On l'appelait, avec raison, un repaire de brigands. Jusqu'au commencement de l'investissement d'Ostende (fin de 1599), les soldats de la garnison faisaient des incursions continuelles sur le territoire du Franc-de-Bruges, du Furnes-Ambacht, des châtellemes d'Ypres, de Bailleul, de Cassel, de Bergues-Saint-

Winoc; ils poussaient même jusqu'à Dunkerque. Aidés dans leur lugubre besogne par les *vygbuiters*, par des guides et des espions recrutés parmi les gens de la pire espèce, ils dévastaient les fermes et les villages, empêchaient la navigation, attaquaient les convois, guettaient les voyageurs, de préférence les prêtres, les magistrats, les marchands pour les faire prisonniers et leur extorquer de fortes rançons, imposaient aux paysans de lourdes contributions de guerre, commettaient des assassinats sans nombre. De là, dépopulation du plat pays, ruine du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, cherté des vivres, famine, peste, misère profonde et toujours croissante pendant quinze ans. D'immenses étendues de terres restaient vagues. Plusieurs villages ne comptaient plus d'habitants. Un grand nombre de paroisses n'avaient pas de curé. Là où il y en avait, l'exercice du culte était à tout moment entravé, parce que les églises servaient soit de refuge aux campagnards terrorisés, qui y transportaient même leurs lits, soit de logement aux troupes, dont les passages étaient fréquents, surtout lors de l'expédition d'Alexandre Farnèse à Paris et à Rouen. Malgré les périls, nous voyons le courageux évêque parcourir son diocèse, ordinairement à cheval, administrer le sacrement de confirmation, consolant les pasteurs et les fidèles, réconciliant des églises, consacrant des autels établis dans l'une ou l'autre nef d'église péniblement restaurée et convertie de chaume. Pendant une tournée qu'il fit en juin 1594, dans le doyenné de Cassel, il faillit tomber entre les mains des Ostendais, qu'un espion, Pierre Goores, natif de Saint-Omer-Capelle, mais résidant à Ypres, avait renseignés sur le voyage du prélat.

La simplicité de Simons et sa mansuétude lui concilièrent l'amour des grands et des petits. On se plaisait à l'appeler « le bon, le doux évêque ». Cette douceur de caractère n'excluait pas la fermeté. Il continua avec succès l'œuvre entreprise par son prédécesseur d'introduire et de maintenir la réforme

du Concile de Trente dans les abbayes, les monastères et les collégiales. Il fut d'ailleurs soutenu dans ce travail par les nonces apostoliques. Le nonce de Cologne, François Bonhomme, évêque de Verceil, vint au commencement de 1586, visiter le diocèse de Saint-Omer et une partie de ceux de Boulogne et d'Ypres. Simons l'accompagna notamment à Bergues-Saint-Winoc et à Dunkerque. Il persista à imposer à l'abbaye de Messines une plus stricte observance de la règle de saint Benoît. Grâce à l'intervention du nonce de Flandre, Octave Frangipani, évêque de Tricarico, qui se rendit à Ypres le 27 septembre 1591, l'abbesse Antoinette de Morbecque, qui avait succédé à Jacqueline de Haynin, céda enfin, et, le 6 octobre suivant, un accord entre elle et son ordinaire fut signé de part et d'autre, et ratifié par le nonce. Quant à la discipline du clergé, Simons y veilla avec le plus grand soin et eut la consolation de pouvoir informer le Saint-Père qu'il n'avait dans son diocèse aucun prêtre qui donnât du scandale ou possédât plusieurs bénéfices incompatibles. Pour réformer les mœurs des fidèles et en particulier pour faire refleurir la sanctification du dimanche, il demanda le concours des magistrats des villes et des villages. Il édicta aussi des ordonnances spéciales pour les ouvriers et les artisans. Mais le grand moyen qu'il employa lui-même et recommanda instamment à ses curés, c'était l'instruction du peuple par la prédication. Il prêchait tous les dimanches et saisissait toutes les occasions de faire entendre la parole de Dieu. Doué d'une belle voix, il avait l'art d'exposer dans un langage toujours neuf et avec une clarté étonnante, les vérités de la foi. Dans certaines circonstances, il faisait des allocutions patriotiques et engageait le peuple à subvenir aux frais de la juste guerre contre les Provinces-Unies. Malheureusement il ne nous reste que les sermons latins qu'il adressa au clergé d'Ypres, à savoir, dix exhortations sur la pénitence, prêchées le mercredi des Cendres, de 1585 à 1594, et douze instructions à l'occa-

sion de la distribution des saintes-huiles, le Jeudi-saint de 1594 à 1605 (*Opera*, p. 576-654). On en trouve l'énumération et les titres dans la *Bibliotheca Belgica*, 1^{re} série, t. 23, v^o Simons.

De concert avec le chapitre, Simons travailla à la restauration de sa cathédrale dévastée lors des troubles. Il fit sculpter par Urbain Taillebert les stalles du chœur, qui existaient encore en 1914. En 1593, il bénit une croix triomphale destinée à être élevée au-dessus du jubé, et dont le Christ, la Sainte-Vierge et Saint-Jean étaient l'œuvre d'un artiste anversois, Omer van Ommen. En 1595, la voûte du chœur fut mise en bardeaux peints : on construisit un nouveau maître-autel et un tabernacle-tourelle (*Heilig Sacraments huis*). En 1591, l'évêque fit la translation des reliques de saint Maxime et de saint Humfroid dans une nouvelle châsse ; mais il tenta de vains efforts pour obtenir des chanoines de Saint-Omer le chef de saint Maxime. La splendeur du culte ne fut pas moins l'objet de la sollicitude de l'évêque. Jusqu'en 1587 il n'existait que des *festa episcopalia et decanalia*. Afin de donner plus d'éclat à la célébration d'un grand nombre de fêtes secondaires et de certains jours consacrés par une liturgie spéciale, comme le mercredi des Cendres, le triduum de la Semaine sainte, la veille de Pentecôte, il détermina les *festa* de l'archidiacre, de l'archiprêtre, du pénitencier, de l'écolâtre et du trésorier, jours auxquels la célébration de la messe conventuelle était réservée à ces dignitaires. Rythovius avait élaboré les statuts et ordonnances de la cathédrale ; Simons rédigea un cérémonial, que le chapitre accepta le 15 janvier 1591. Les *Cæremonie Ecclesiæ Yprensis*, publiées en 1882 par A. van den Peereboom à la suite des *Statuta et Ordinationes (Ypriana)*, t. VI, p. 397-412), sont donc l'œuvre, non de Rythovius, mais de son successeur. Simons composa aussi les leçons du second et du troisième nocturnes des jours pendant l'octave de saint Martin et celles de la fête de saint Maxime. Elles ne parurent qu'en 1616 sous le

titre : *Lectiones de Sancto Martino Episcopo et confessore in secundo et tertio nocturnis per octavum; item lectiones de Sancto Maximo Episc. et confess. a Rmo D. Petro Simons II. Iprensium Episcopo concinatæ, et ad instantiam Rmi D. Antonii de Hennin V. Episcopi Iprensis a Sede Apostolica approbatæ et evulgatæ. Ad usum Ecclesiæ Cathedralis et Diœcesis Iprensis. Ipris Flandrorum ex typographia Francisci Belletti; in-4º de 34 pages.* A la prière d'Antoine de Hennin, la Sacrée Congrégation des Rites avait approuvé ces leçons propres après les avoir fait examiner par le cardinal Bellarmin.

A. vanden Peereboom (*Ypriana*, t. V, p. 158) dit : « La grande procession de la Tuindag resta, croyons-nous, supprimée pendant trente et un ans, de 1578 à 1609 ». C'est une erreur. Dès la première année de l'épiscopat de Simons, le 2 août 1585, la célèbre procession sortit, le géant Goliath reparut et l'*ommegang* se termina par l'*operaart* ou la représentation réelle de l'Assomption de la Vierge, dans un donjon élevé près du grand escalier des Halles; scène que le prélat décrit en ces termes : *Ornata virgo formosa; ornata, ut decet, inducitur in theatrum. Ibi, videntibus omnibus, in altum paulatim subvehitur. Adjunguntur illi undique pueri alati candidissimi, loco angelorum, qui psallunt continenter in laudem Dei et Virginis ascenditis.* Ce fut aussi Simons qui, d'accord avec le magistrat, institua, le 12 avril 1585, la procession annuelle d'actions de grâces en mémoire de la réconciliation de la ville d'Ypres.

Le Concile de Trente (Sess. 25, chap. V), ordonne aux évêques de faire venir dans l'enceinte des villes les religieuses des monastères situés à la campagne et exposés sans défense aux dépredations des malfaiteurs. Conformément à ce décret, Simons appela à Ypres les Bénédictines de Nonnenbosche, de Zonnebeke (1585), les religieuses hospitalières de Ten Bunderen, de Moorslede (1587), les chanoinesses régulières de Saint-Augustin de Rousbrugge (1588), les riches Claires ou

Urbanistes de Langemarck (1590). Il accueillit aussi les pauvres Claires de Middelbourg en Flandre (1594) et les moines de l'abbaye bénédictine de Saint-Jean-au-Mont lez-Thérouanne, fixés, depuis la destruction de la capitale de la Morinie, à la « préceptoire » de Saint-Antoine lez-Bailleul (1590). En 1599, il céda à ceux-ci une partie de l'église Saint-Nicolas. Sous son épiscopat les Jésuites s'établirent à Ypres, en 1585, et à Bergues-Saint-Winoc en 1602, et les Capucins à Furnes également en 1602.

Simons prit grandement à cœur l'instruction de la jeunesse. Il releva, autant que les tristes conjonctures du temps le permettaient, les écoles paroissiales quotidiennes et dominicales. A l'intervention de l'évêque d'Ypres et de Charles d'Argenteau, abbé de Bergues-Saint-Winoc, Pierre de Cupere fonda dans cette ville le « séminaire » pour garçons pauvres, qui porte son nom. En 1602, le prélat décida les Dames de Rousbrugge à ériger un pensionnat pour jeunes filles de la haute bourgeoisie. Il favorisa de tout son pouvoir les collèges des Jésuites à Ypres et à Bergues. Mais ce fut surtout l'éducation du jeune clergé à laquelle il donna ses soins constants. Le séminaire fondé par Rythovius, à côté de la cathédrale, était tombé lors des troubles religieux. Simons rétablit cette institution. Le 9 septembre 1586, il acheta une maison, avec terrain, située à l'est de la rue de la Bouche, où s'élevait avant la guerre l'école moyenne de l'Etat. L'inscription qu'on y lisait : *hic sacros for Mant Vr a D Labores*, rappelait qu'en 1756 les bâtiments furent renouvelés sous l'évêque Guillaume Delvaux. Simons confia la présidence du séminaire à Pierre Snick et chargea deux pères de la Compagnie de Jésus d'y donner des leçons de controverse et de théologie morale. En échange de ce service, il céda aux Jésuites un immeuble sis à l'ouest de la rue de la Bouche et joignant leur propriété, aux fins de développer leur collège et de bâtir une église. En 1818, le collège et l'église furent démolis et sur les ruines on

construisit la caserne d'infanterie. En 1589, par le décès de Jean Snick, doyen du chapitre, une prébende provenant de l'ancienne prévôté de Saint-Martin, devint vacante. Simons l'érigea en prébende théologale, dont le titulaire était obligé d'enseigner l'Ecriture Sainte. Il la conféra à Jean Cornelli (*alias Cervius*), de Harlem, licencié en théologie. Les séminaristes fréquentaient ses cours. Après quelques années de prospérité, Simons constata avec tristesse que le nombre des élèves du séminaire décroissait en proportion de l'appauvrissement graduel des familles, qui empêchait les jeunes gens de faire leurs études préparatoires.

Sanderus et Vande Velde affirment que Simons fit quatre consécérations épiscopales. C'est une erreur. Le 7 mars 1594, l'évêque d'Ypres sacra, dans la chapelle des ducs de Brabant à Bruxelles, Gisbert Masius, évêque de Bois-le-Duc. Il était assisté des évêques d'Anvers et de Middelbourg, Liévin Torrentius et Jean Streyn. Comme le plus ancien des suffragants, il donna l'onction sainte à Mathias Hovius, archevêque de Malines, le 18 février 1596, à Saint-Rombaut. Ses assistants étaient les évêques de Gand et de Bois-le-Duc, Pierre Damant et Gisbert Masius. Le 9 juin suivant il remit le *pallium* au métropolitain.

Simons remplit cinq fois les fonctions d'évêque assistant; d'abord avec Liévin Torrentius, au sacre de Pierre Damant, évêque de Gand, par Remi Drieux, de Bruges, le 4 octobre 1590, à Saint-Bavon; puis, avec François Ribeira, évêque exilé de Leighlin (Irlande), au sacre de Mathias Lambrecht, évêque de Bruges, et de Henri Cuyckius, évêque de Ruremonde, par l'archevêque Hovius, le 28 juillet 1596, à Saint-Pierre à Louvain; ensuite avec Damant aux sacres de Jacques Blaseus, évêque de Namur, et de Michel d'Esne, évêque de Tournai, par le nonce Octave Frangipani, respectivement le 23 novembre 1597, en l'église des chanoinesses régulières de Sainte-Elisabeth, à Bruxelles, et, le 7 décembre suivant, à l'abbaye de

Saint-Martin, à Tournai; enfin avec Michel d'Esne, au sacre de Jean du Plouich, évêque d'Arras, par Jacques Blaseus, alors évêque de Saint-Omer, le 6 janvier 1602, en la cathédrale de Saint-Omer.

Lors de la vacance d'une abbaye de son diocèse, Simons était toujours du nombre des commissaires royaux, chargés de présider l'élection préliminaire de trois sujets. Son plus grand souci était de voir nommer des personnes dignes et capables. Durant son épiscopat, il confirma l'élection d'un grand nombre d'abbés et d'abbeses, auxquels, pour la plupart, il donna la bénédiction abbatiale. Parmi ceux-ci, signalons Charles d'Argenteau, abbé de Saint-Winoc, 1592; Jean Snepgat, 1588, et Remi de Zaman, 1604, prévôts de Loo; Guillaume de Ryckere, abbé de Warne-ton, 1601; Philippe Damius, abbé de Saint-Nicolas, à Furnes, 1589; Jean de Moortgaete, abbé de Voormezeele, 1591; Jacques Verbeke, prévôt d'Eversham, 1594; Antoinette de Saint-Omer, dite de Morbecque, abbesse de Messines, 1595.

En février 1594, Simons et Henri de Coudt siégèrent aux Etats généraux convoqués par l'archiduc Ernest d'Autriche. Le clergé de Flandre, réuni à Gand le 22 avril 1600, députa Pierre Simons à l'assemblée des Etats généraux à Bruxelles, la seule qui fût tenue pendant le règne d'Albert et d'Isabelle. Ces princes, aussi bien que les gouverneurs généraux de Mansfelt et Ernest d'Autriche, avaient une haute idée des talents et de la prudence de l'évêque d'Ypres; ils le consultaient souvent dans les circonstances difficiles. Pendant le siège d'Ostende, Simons se rencontra avec les Souverains à Furnes, à l'occasion de la procession de la Sainte-Croix, qui eut lieu le 3 mai 1603.

Dans ses *Initia, basia, ocelli et alia poemata*, Janus Lernutius adresse à l'évêque d'Ypres une *elegia dedicatoria*; Gabriel Jansenius lui dédie une pièce de vers latins dans ses *Tragico-comedia sacra quinque*. C'est une preuve que Simons protégeait les belles-lettres. Il

avait des relations spéciales avec le pré-vôt d'Eversham, Jean van Loo (Loëus), dont il célébra les funérailles et prononça l'oraison funèbre en l'église de Saint-Nicolas, à Ypres, le 13 octobre 1594. Comme il nous l'apprend lui-même (*Opera*, p. 1), Simons aimait à louer les écrits des autres et encourageait les auteurs à livrer à la publicité le fruit de leur travail. Et cependant jamais l'humble savant ne put se décider à écrire pour publier. Toutefois, vers la fin de sa carrière, il crut ne pouvoir résister aux instances de certains prélats et doctes personnages, ses amis, qui le forcèrent à composer un traité *De veritate*. Il en rédigea d'abord une simple ébauche, espérant qu'ils s'en contenteraient. Sur de nouvelles instances, l'évêque consentit à traiter son sujet à fond, mais sous la condition expresse que son travail ne serait imprimé qu'après son décès. Il soumit son traité à l'examen de son ami, le P. Pierre De Backere S. T. D. dominicain. En juillet 1604, il envoya à Rome un rapport sur l'état du diocèse d'Ypres. La dernière année de sa vie, Pierre Simons remania le *Manuale pastorum* publié par Rythovius, mais dont l'édition était épuisée. Il en développa, au point de vue doctrinal, surtout la première partie (de l'administration des sacrements et des bénédictions) et la troisième partie (des exorcismes) où, chose digne de remarque vu l'époque, il prémunit le clergé contre les préjugés du peuple toujours enclin à voir des sortilèges dans les accidents de la vie et à accuser de maléfice des personnes innocentes. La préface est datée d'Ypres, le 26 avril 1605. L'approbation de Guillaume Estius et Georges Colvenerius est donnée à Douai, le 18 août 1605. C'est le seul ouvrage que l'évêque permit d'imprimer de son vivant. Le *Manuale Pastorum, ad uniformem administrationem sacramentorum aliorumque officiorum ecclesiasticorum, per civitatem et diœces. Ipren. editum iussu Reverendissimi Domini D. Petri Simons Episcopi Iprensis*, parut à Saint-Omer, chez François Bellet, en 1606. Le prélat n'en vit

pas la publication. Le 14 septembre 1605, fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, il se trouvait à Furnes où, après avoir prêché à Sainte-Walburge, il posa et bénit la première pierre du nouveau couvent des Capucins. En rentrant à Ypres, il reçut sur le tibia un coup de pied du cheval de François Wychius, châtelain d'Alveringhem. Il mourut des suites de la blessure le 5 octobre suivant. D'après une autre version, l'évêque aurait contracté une maladie, probablement une gastro-entérite, en prenant de la bière (il n'usait pas de vin) immédiatement après avoir mangé du melon. Peut-être ces deux causes ont-elles contribué à hâter sa mort.

Les chanoines Josse Eelbo, curé de Saint-Jacques, et Corneillé Cocx (Rythovius) étaient chargés d'exécuter les dernières volontés du défunt. Voici les principales dispositions du testament. L'évêque lègue à la cathédrale d'Ypres un nouvel ostensorio; au petit collège des Théologiens à Louvain, 300 l. tournois; à l'abbaye de Groeninghe, à Courtrai, tous les ornements de sa chapelle domestique. Il fonde à l'école Bogaerde à Bruges, une bourse de 12 l. gr. pour l'entretien d'un élève de cette maison à la pédagogie du Château et au collège des Théologiens. Quant à sa bibliothèque, il lègue au chapitre une partie de ses livres « si les chanoines promettent « d'ériger bientôt une bibliothèque « chapitrale, comme le prélat l'a toujours « désiré »; il ordonne à ses exécuteurs de distribuer aux curés du diocèse les homiliaires latins, et aux communautés religieuses, les ascétiques et sermonnaires français; il laisse à sa sœur Catherine les livres et manuscrits flamands et à Eelbo tous les manuscrits latins. Son calice, dont Jansenius, évêque de Gand, et avant lui, le professeur Hesselius, avaient fait usage, il le donne à son parent Paul d'Huvertère, à condition que ce calice passera à un prêtre de la famille aussi longtemps qu'il s'en trouvera. Sauf une rente d'environ 16 l. de Flandre qu'il assure à sa sœur *ne egestatem patiatur*, il laisse sa modeste fortune au séminaire d'Ypres.

Le chapitre érigea une bibliothèque. Simons en est donc le fondateur. L'évêque avait à peine fermé les yeux que Josse Eelbo, Corneille Coex et Antoine Hantsame, son ancien secrétaire, engagèrent le jésuite Jean David à publier les manuscrits latins délaissés par le défunt. Le vieil ami du prélat y trouva des trésors de science théologique et scripturaire, qu'il fit paraître en 1609 chez Jean Moretus à Anvers, sous ce titre : *Petri Simonis Thiletani episcopi Ypresensis De veritat elibri sex : et reliqua eius, quæ supersunt, multa eruditionis et pietatis opera. Collegit et recensuit, pro suo in amicum defunctum affectu, P. Ioannes David Soc. Iesu sacerdos*. Ce volume, in-folio de 654 pages, dédié à Charles Maes, successeur de Simons sur le siège d'Ypres, contient : 1. *De Veritate [libri sex]. De summa atque æterna Veritate. De Veritate Religionis. De Veritate causarum, rerumque naturalium. De Veritate morali, quæ Virtus est. De mendacio et hypocrisi; De Vitiis Veritati oppositis. De laude Veritatis ejusque præclaris conditionibus*. (P. 1-218). Ce traité, qui porte l'approbation du P. Pierre de Backere, est remarquable au point de vue dogmatique et philosophique. — 2. *Veritatis Catholicæ apologia contra Calvinum, pro epistola Jacobi Sadoleti, S. R. E. cardinalis novellam adhuc Calvini hæresim jugulanti* (p. 219-400). Le disciple du controversiste Josse Ravesteyn y donne en 162 chapitres une réfutation aussi complète que solide des erreurs de Calvin; il y rencontre aussi les erreurs de Hus, Jérôme de Prague et Luther sur des points spéciaux. — 3. *De Epiphania Domini tractatus* (p. 401-423). — 4. *De puero Iesu cum doctoribus in templo disputante dissertatio* (p. 424-445). — 5. *De Jesu Christi in monte Thabor cum Moyse et Elia colloquio tractatus* (p. 446-469). Ces deux opuscules messianiques révèlent une connaissance étonnante de l'Écriture Sainte et forment un traité complet de la vérité de la religion chrétienne. La dissertation *De puero Iesu* est un véritable chef-d'œuvre trop peu connu. — 6. *De hæreseos hæreticorumque natura*

tractatus (p. 470-508). — 7. *Orationes et exhortationes ante episcopatum habitæ* (p. 509-575). Cette partie, outre les discours et sermons que nous avons mentionnés au cours de cette notice, comprend : *De conceptione B. Mariæ Virginis, quæ Filium Dei de Spiritu Sancto concepit, pius tractatus* (p. 549-552). *De differentia partus Eviæ et Mariæ Virginis, deque gaudiis Mariæ, et modo, quo se habuit in partu Christi* (p. 552-553). *De Assumptione B. Mariæ. Quare una cum Cristo non ascenderit in cælum* (p. 554-557). — 8. *Exhortationes ad clerum, habitæ in episcopatu die Cinerum* (p. 576-621). — 9. *Exhortationes ad clerum, habitæ feria quinta Sanctioris hebdomadæ* (p. 621-654). Les parties du volume, comprises sous les nos 2 à 9, sont approuvées par Martin Baccius. Jean David fait suivre l'ouvrage de trois tables : *Index librorum et capitum; Index sententiarum Sacræ Scripturæ; Index rerum* (alphabétique), qui facilitent l'exploration de l'aurifodina.

Dans sa *Præfatio ad lectorem*, Jean David affirme que Simons légua ses sermons flamands à une communauté religieuse, par l'intermédiaire de sa sœur. Nous sommes convaincu que Catherine Simons, légataire de ces manuscrits, les donna à l'abbaye de Groeninghe, à Courtrai : voici pourquoi. La bibliothèque communale de Bruges conserve sous le no 387 (section des msc.), quatre petits traités composés par Pierre Simons à la prière de l'abbesse de Groeninghe : 1^o *Wat kennesse wy hier van Godt hebben kunnen*. 2^o *Wat te verstaen es dat Sint-Jan seght Godt es eenen Gheest*; 3^o *Chrisus bidt synen vader dat alle die ghueene die in hem gheloooven een souden zyn ghelyck hy een is met synen vader*; 4^o *Wat de ziele van den mensche es*. Ces traités constituent un modèle d'exposé lucide en langue flamande des plus belles questions de théologie et de psychologie. Or, le copiste du manuscrit dit : « Dese vier » tractaetkens (met noch veele andere die » noch al bewaert worden in't clooster » van Groenyngh binne Cortrycke) heeft » ghemaect den Eerweerdichsten heere

« Petrus Simons, tweede bisschop van Iperen, ten versoecke van Mevrouw Elisabeth van den Bergh, abdesse van 't voornoomde clooster ». D'ailleurs Simons avait eu avec ce monastère des relations continuelles, et sa sœur le savait. Etant encore curé à Courtrai, le 21 juillet 1583, après le décès de Marie van der Eecke, Simons fit partie de la commission chargée de procéder à l'élection préparatoire d'une nouvelle abbesse, élection à la suite de laquelle Elisabeth van den Bergh fut nommée par le Roi. Quelques jours après son sacre, le 22 janvier 1585, avant de quitter Courtrai, l'évêque bénit le cimetière de l'abbaye. Le 29 septembre 1587, il assista à la profession de sa nièce, Marie Simons. En considération de la professe il fit don à l'abbaye d'un jardin de 300 verges, acheté le 8 août 1588. Le 24 mars 1593, il bénit les fondations de la nouvelle chapelle, qu'il consacra le 28 novembre de la même année. Il paya de ses deniers la clôture du tabernacle-tourelle, le premier vitrail peint et l'autel de la Sainte-Vierge dont il fit sculpter les statues à Ypres, probablement par Urbain Taillebert. Dans une lettre en date du 21 septembre 1586, adressée à sa nièce Marie Simons, il annonce qu'il lui envoie, en même temps qu'un opusculé sur la virginité, cinq sermons flamands et la vie de saint Dosithée, traduite du latin en flamand. Cette vie parut en 1639 : *De gheestelycke leeringhe van den H. Abt Dorotheus nyt het landt van Palestynen... over ghesedt nyt het griex in 't franchois door M^e Paulus du Mont ende nu overghesedt nyt het franchoys in onse nederlandsche taele door jonckeer Pauwels Knibbe, licenciat in beyde de rechten. Daer byghevoecht het leven van den H. Dositheus, religieus, discipel van den H. Vader Dorotheus, overgheset nyt den latyne door den Eerw. Heere, Heer Petrus Simons, Bisschop van Iper. Te Cortryck, bij de weduwe Jan van Ghemert in de dry Duyven, 1639; in-12 de 355 pages. L'opusculé sur la virginité fut édité en 1624 sous ce titre : *Den geestelicken maeghden-dans ghepast ende beleydt op**

*den soeten kerckelycken lof-sangh Jesu corona Virginum, gemaect door den Eerweerdighsten Heer mynen Heer Petrus Simons Bisschop van Ipre : door den Eerw. Loys d'Huveltere, canonic van de cathedrale kercke van S. Maertens t' Ipre in het licht ghebrocht. Tot Antwerpen, by Hieronymus Verdussen in de Kamerstaet in den rooden Leeuw; in-12 de 141 pages. Sous une forme originale mais charmante, l'auteur paraphrase l'hymne *Jesu corona Virginum* et expose l'excellence de la virginité, les devoirs et les avantages de la vie religieuse. Les strophes sont traduites en vers flamands. Il est d'autant plus probable que la pièce de vers flamands qui figure dans les liminaires du *Christelycken biercorf* de Jean David, avec la signature : *ooghe int seil P. S. T.* est aussi de Petrus Simons Tiletanus.*

Gérard de Meester (*Historia Episcopatus Iprensis*, p. 135) dit que Simons fut inhumé sous un mausolée qu'il avait fait préparer pour son prédécesseur et pour lui-même. Ce n'est pas exact. Par disposition testamentaire, Simons n'avait désiré comme monument funéraire qu'une simple pierre blanche, avec l'inscription de son nom. Les provideurs du séminaire ne l'entendirent pas ainsi. Ils voulurent que les deux premiers évêques d'Ypres, grands bienfaiteurs de l'établissement, reposassent sous deux mausolées juxtaposés avec une épitaphe commune. Lorsque le monument de Rythovius fut transporté du côté de l'évangile, celui de Simons porta la partie de l'épitaphe qui concerne le II^e évêque :

PETRUS SIMONS TILETANUS 2^o
EPUS IPREN. PRÆDECESSORIS VESTIGIA
GNAVITER SEQUENS ECCLIA HAC
ANNIS 21 ADMINISTRATA SEMINARIO
SCRIPTO ILLEDE IN DNO
OBDORMIVIT 5^o OCTOB. 1605.

Parmi les portraits peints de Pierre Simons, les plus remarquables sont celui de la salle capitulaire de Saint-Bavon à Gand; celui du couvent de Loo (1604) et celui que l'administration de l'Ecole Bogaerde fit exécuter en 1608 par Pierre Claessens (le jeune). Ce dernier

est conservé aujourd'hui au musée des Hospices, à Bruges. Simons avait pour devise, non pas *Estó fortis Simons*, ou *Estó fortis si mons*, mais : *Estó fortis* tout court. Ses armes étaient : *Un écu de sable à la croix d'argent, chargé en abîme d'un écusson d'azur, à la bande de sable bardée d'argent et chargée de trois croisettes de même posées en bande.*

A. C. De Schrevel.

E. Reussens, *Promotions de la faculté des arts de l'université de Louvain (1428-1794)*. — *Historia episcopatus Iprensis ex authentographis D. Gerardi de Meester*. — Archives de la ville de Bruges : Fonds Ecole Bogaerde. — Archives de la ville d'Ypres : *Registres capitulaires de Saint-Martin*. — Archives de l'évêché de Bruges : Fonds, Ancien évêché d'Ypres. — Société d'Emulation de Bruges : *Monasticon Flandriae*, passim. — Bibliothèque de la ville de Courtrai : *Augustyn van Hernghem : Generaële beschryvinge van alle saecken gesciet en gebeurt binnen der stede van Ipre en landen van Vlanderen*. — Archives de la Sacrée - Congrégation du concile, à Rome : *Relatio status episcopatus Iprensis 3 jul. 1604*. — C. Carton, *Biographie de Monseigneur Pierre Simons, évêque d'Ypres (Bruges, 1844)*. — Ouvrages cités au cours de la notice.

SIMONS (Pierre), carrossier, né à Bruxelles, le 5 septembre 1767, y décédé, le 27 mai 1847. Il continua l'industrie si heureusement entreprise par son père Jean (voir plus haut), et y apporta toute l'extension et toutes les améliorations suscitées par la concurrence de l'industrie anglaise et française de son temps. C'est lui qui avait été chargé de confectionner la voiture que Bruxelles offrit au premier consul Bonaparte lorsque celui-ci vint dans cette ville avec Joséphine peu avant la création de l'Empire, en 1804. Bientôt toutes les notabilités de l'Empire (la Belgique en faisait alors partie) recherchèrent ses voitures aussi renommées par leur luxe que confortables pour les voyages. C'était le beau temps de la chaise de poste avec laquelle on allait de Bruxelles à Rome avec ses bagages et ses domestiques; la famille d'Ursel en a conservé longtemps un type. La maison de Simons dans la rue de Laeken fut reprise par un Anglais du nom de Jones, qui avait été empêché de retourner dans son pays lors du blocus continental et qui par ce fait s'était établi à

Bruxelles comme professeur d'anglais; Jones l'avait achetée pour deux de ses fils, Auguste-Henri et Adolphe, bien connus en 1840 dans la société bruxelloise; le troisième fils était élève de Verboeckhoven.

Edmond Marchal.

SIMONS (Pierre), ingénieur né à Bruxelles le 21 janvier 1797, mort en mer, le 14 mai 1843. Fils du précédent, il s'était passionné, dès l'enfance, pour l'étude de la mécanique et des constructions. Lors du passage de Napoléon par Bruxelles, au moment où l'empereur entreprit, en 1811, sa néfaste guerre contre la Russie, Monge, qui avait accompagné l'Empereur, alla visiter les ateliers de Simons père qui étaient si hautement réputés. Il trouva le jeune Pierre occupé à des travaux qui dénotaient son goût et ses aptitudes pour les mathématiques; il l'encouragea de la manière la plus paternelle et lui offrit un exemplaire de sa géométrie descriptive. Lors de la création du royaume des Pays-Bas, en 1815, Pierre Simons entra, le 1^{er} octobre, au service de l'Etat comme aide temporaire des travaux publics, dont les bureaux étaient à Bruxelles. Le 5 décembre 1818 il obtint le grade d'aspirant au corps du Waterstaet de La Haye, mais obtint la faveur de rester attaché au bureau du Ministère à Bruxelles. Le 5 avril 1817 il fut adjoint à M. Vifquin, ingénieur en chef du service des bâtiments civils de la circonscription de Bruxelles, puis au service général pour la formation des projets d'une nouvelle communication par eau de Mons à l'Escaut, par Antoing et par la Dendre, et, en 1822, pour le projet du canal de Bruxelles à Charleroi. Le 30 septembre 1823, il fut promu ingénieur ordinaire de seconde classe, tout en restant toujours attaché à M. Vifquin, avec qui il alla en Angleterre pour y étudier les grands travaux de communication. Ce fut la direction et la surveillance de tous les travaux du canal d'Antoing pendant les années 1824, 1825 et 1826 qui lui valurent, le

1^{er} septembre 1826, le grade d'ingénieur ordinaire de première classe. Il fut chargé, en cette qualité, de surveiller une partie des travaux du canal de Charleroi et de dresser des projets de ponts pour la Lesse et pour la Meuse.

Le gouvernement des Pays-Bas avait conçu l'idée, en 1826, de réunir l'océan Atlantique à l'océan Pacifique par un canal. L'exécution devait être confiée à des officiers du corps de génie et à des ingénieurs du Waterstaat. On adjoignit Simons à la mission. Les événements de 1830 empêchèrent la réalisation de cette grandiose idée qui devançait le percement de l'isthme de Panama. Simons avait été chargé, le 19 octobre 1830, par décision de l'inspecteur général des ponts et chaussées, du service de la province de Hainaut. Le 27 octobre 1832 il recevait du même haut fonctionnaire une lettre disant : « L'ingénieur Simons, de première classe, est invité à se rendre sur-le-champ à Cologne pour s'y concerter avec MM. les ingénieurs civils sur le moyen à employer pour la prompte formation d'un projet de route en fer à établir entre Cologne et Anvers. » C'est la première trace du grand travail qui devait occuper la Belgique pendant douze années en vue de remplacer les routes pavées par des voies de communication par rails. Dès le 24 avril 1831, un arrêté ministériel avait mis Simons à la disposition de l'inspecteur général Visquin pour la formation de ce chemin de fer. Il avait été chargé précédemment, avec son beau-frère, Gustave de Ridder (voir ce nom), d'aller étudier en Angleterre ce qui s'était fait dans ce genre. Une incroyable activité, une grande facilité de conception et surtout l'habitude de diriger les entreprises, mirent en peu de temps Simons et De Ridder à même de présenter les plans des grandes voies de communication qui devaient mettre les différentes parties de la Belgique en rapport entre elles et avec les pays voisins. Charles Rogier, alors ministre de l'intérieur, dans son rapport au Roi, du 31 juillet 1834, disait entre autres : « Ils (Simons et De Ridder) ont visité

à plusieurs reprises les routes et canaux de l'Angleterre. Seuls, parmi leurs collègues, ils ont eu l'occasion d'étudier, dans ce pays, les routes de fer perfectionnées depuis l'emploi de la vapeur pour le transport des voyageurs. Ce travail fut l'objet d'une longue et sérieuse méditation. En les nommant commissaires à l'effet de défendre la loi devant les Chambres, ils se sont acquittés avec zèle de cette importante mission. » Un arrêté royal du même 31 juillet 1834 chargea Simons et De Ridder exclusivement de la direction des travaux des chemins de fer. Un second arrêté suivit de près, les nommant ingénieurs en chef de 2^e classe. Cet arrêté parut au *Moniteur* le 6 mai 1835, jour de l'inauguration du premier chemin de fer, celui de Bruxelles à Malines. C'est en mai 1836 que fut inaugurée la ligne de Malines à Anvers. Le gouvernement conféra alors à Simons l'Ordre de Léopold, bientôt après la croix d'officier. Les travaux marchaient avec la plus grande activité; on avait successivement inauguré différentes parties des deux voies de l'Est et de l'Ouest du pays. C'est alors que la classe des sciences de l'Académie royale de Bruxelles, voulant à son tour témoigner à l'égard de Simons tout l'intérêt que suscitaient ses grands travaux où la science tenait une part des plus grandes, l'élut correspondant, le 8 mai 1838.

Une disposition ministérielle l'avait privé à ce moment du concours de son beau-frère De Ridder. Simons en fut vivement affecté. Le ministre J.-B. Nothomb, après lui avoir déclaré qu'il n'y avait rien de personnel à ce sujet, l'engagea à aller s'établir à Liège, au centre des travaux de la vallée de la Vesdre. Un arrêté royal lui conféra le titre d'ingénieur en chef de première classe, 1^{er} septembre 1838. Au mois d'avril 1840, Ch. Rogier, alors chargé du ministère des travaux publics, nomma Simons directeur de la division des chemins de fer en construction; le chef de l'exploitation fut Masui. La continuation de la ligne jusqu'à Aix-la-Chapelle présentait, à cause du pays montagneux et du

cours de la Vesdre, de grandes difficultés qu'on n'avait pas rencontrées dans les plaines du pays : pour les vaincre il fallait des frais considérables. Les plans de Simons avaient rencontré des objections dans l'administration, les travaux ne pouvaient marcher qu'avec lenteur. Chaque tunnel à percer mettait en danger la vie des travailleurs. Le ministre Desmazières, successeur de Rogier, définit, en 1841, ce que celui-ci avait décidé; il renvoya Simons à Liège en le chargeant de la direction spéciale des chemins de fer de la vallée de la Vesdre. Simons fit observer que cette disposition restreignait ses attributions, mais un arrêté du 21 juin 1841 lui enjoignit de retourner à Liège pour s'y consacrer aux travaux de la ligne de l'Est. Sur son refus d'y obtempérer, Simons fut mis en disponibilité par arrêté royal du 25 juillet suivant. L'année suivante, le ministre remit Simons en activité et lui confia, en service spécial, les opérations, projets et travaux de construction des routes à entreprendre dans la province de Luxembourg. Simons refusa, regardant cette position comme secondaire. Il alléguait en même temps son état de santé.

C'est alors qu'on lui rappela son projet de jadis d'aller au Mexique. Il accepta les offres qui lui furent faites par la compagnie belge de colonisation; il fut nommé directeur de la communauté de l'Union dans les Etats de Guatemala. Il se livra alors à des travaux excessifs qui minèrent sa santé déjà chancelante, au point qu'il fallut le porter sur le vaisseau, la goëlette de l'Etat *Louise-Marie*, où il mourut le 14 mai 1843. Le navire était alors à la hauteur des Iles Ténériffe; son corps fut confié à la mer. Un arrêté du gouvernement, dont il n'avait pu avoir connaissance, l'avait promu, le 30 avril 1843, au grade d'inspecteur des ponts et chaussées.

Ad. Quetelet, dans sa notice académique sur Simons, qui nous a servi de guide, termine par ces mots : « Et la Belgique n'est donc pas assez grande, ses ressources ne sont pas assez considérables pour qu'elle puisse placer sur le bord d'un des nombreux che-

mins de fer qui la sillonnent en tous sens, une simple pierre qui rappelle au voyageur le nom de celui qui en a tracé les premiers plans ? » Masui a sa statue grâce à une souscription entre les fonctionnaires et employés des chemins de fer; elle figure dans le grand hall de la gare du Nord, à Bruxelles. En 1860, le gouvernement fit placer dans la salle d'attente le buste également en marbre, de Simons. D'autre part, lors de la création de la galerie des bustes des Académiciens décédés, ce fut celui de Simons qui y figura un des premiers. C'était en 1848.

Voici la liste des publications de Pierre Simons : 1. *Devis estimatif des dépenses d'établissement et d'entretien du chemin de fer d'Anvers à Liège, formant la première section de la route en fer d'Anvers à Cologne*. Sans titre. Bruxelles, 1832; in-8°, 24 p., une carte; publié avec l'ingénieur De Ridder, précédé de l'arrêté royal du 21 mars 1832 autorisant la mise en adjudication, countersigné par de Theux, ministre de l'intérieur. — 2. *Mémoire à l'appui du projet d'un chemin à ornières de fer à établir entre Anvers, Bruxelles, Liège et Verviers, destiné à former la première section de la nouvelle route d'Anvers à Cologne*, rédigé en exécution des ordres de M. le ministre de l'intérieur, par les ingénieurs Simons et De Ridder, mars 1833. Bruxelles, impr. de Vroom, 1833; in-4°, vii-102 p., carte et 7 plans. — 3. *Route en fer projetée d'Anvers à la Meuse et vers le Rhin*. Sans titre. Bruxelles Van Vroom, frères, 1833; in-4°, 16 p.; supplément au numéro précédent. — 4. *Description d'une route en fer à établir d'Anvers à Cologne en traversant Duffel, Malines, Louvain, Tirlemont, Waremmes, Liège, Verviers, Eupen, Aix-la-Chapelle, Düren et Cologne, avec embranchement d'Anvers à Lierre, de Malines à Bruxelles, à Tirlemont et à Gand, de Tirlemont à Namur, etc. Mémoire à l'appui du projet d'un chemin à ornières de fer à établir entre Anvers, Bruxelles, Liège et Verviers, destiné à former la première section de la nouvelle route d'Anvers à Cologne*, rédigé d'après

les ordres du ministre de l'intérieur (Rogier), par Simons et De Ridder, ingénieurs des ponts et chaussées. Seconde édition. Bruxelles, Th. Lejeune, 1833; in-8°, 90 p., 8 cartes. — 5. *Mémoire de M. l'inspecteur Vifquin; Réplique des ingénieurs Simons et De Ridder*, 1^{er} septembre 1833. Sans titre; in-4°, 25 p. à 2 col., 1 tableau; la première colonne reproduit en partie les réflexions de Vifquin, du 27 juillet 1830, la seconde contient les réponses. — 6. *Mémoire sur l'établissement d'un chemin de fer de Malines à Ostende comme embranchement de la grande route commerciale d'Anvers et de Bruxelles au Rhin*, rédigé en exécution des ordres de M. le ministre de l'intérieur, par les ingénieurs Simons et De Ridder, novembre 1833. Bruxelles, impr. Van Damme frères, 1833; in-4°, 32 p., 1 carte. — 7. *Le chemin de fer belge, ou recueil des mémoires et devis pour l'établissement du chemin de fer d'Anvers et Ostende à Cologne, avec embranchement de Bruxelles, de Gand aux frontières de France*. Bruxelles, Lacarpe, 1839; in-8°, 258 p., plans et profils, texte et 3 pl. De Ridder, ingénieur. — 8. *Des voitures à vapeur destinées aux transports sur les routes ordinaires*. Bruxelles, impr. P.-M. De Vroom, mars 1834; in-8°, 11 p., avec De Ridder. — 9. *Rapport des ingénieurs-directeurs Simons et De Ridder sur la situation des travaux du chemin de fer à la date du 1^{er} janvier 1835*. Bruxelles, De Vroom; in-4°, 16 p.

Edmond Marchal.

A. Quetelet, *Notice sur Simons* (Ann. de l'Académie, 1844). — Dict. universel d'histoire et de géographie (Bruxelles, Parent, 1853). — Piron, *Allgemeine Lebensbeschreibung*. — A. Wauters, *Hist. de Bruxelles*, t. II et III. — *Almanach royal*, 1825-1840. — Oettinger, *Bibliogr. biographique universelle*. — *Bibliographie nationale*, t. III. — Publication faite à la mémoire de Pierre Simons (Bruxelles, 1880). — *Moniteur belge* du 4 août 1843.

SIMONS (Quentin), peintre, né à Bruxelles, vivait dans la première moitié du XVII^e siècle. Cet artiste contemporain de Van Dyck n'est connu que par le portrait que le maître en peignit et qui est conservé actuellement au Musée de La Haye. C'est ce portrait que grava

en contre-partie Pierre de Jode, avec l'inscription : *Quentinus Simons Bruxellensis pictor Historiarum*. L'estime de Van Dyck montre que Quentin Simons fut un bon artiste en son temps, ou tout au moins, selon l'hypothèse de Siret, un mécène qui cultivait l'art en amateur. Il paraît certain que les « peintures d'histoires » qu'il aurait exécutées sont placées sous d'autres attributions.

René van Bastelaer.

Siret, *Dictionnaire des Peintres*.

SIMONS-PIRNEA (Ambroise-Simon PIRNAY, dit) ou SYMONS-PYRNEA, bibliothécaire, né à Liège, où il fut baptisé le 3 juillet 1740, en l'église Saint-Nicolas, Outre-Meuse, comme fils de Jacques Pirnay et de Marie Mathieu, mort en la même ville, le 25 germinal an XII (15 avril 1804). Il n'est connu que sous le nom d'emprunt formé par la combinaison d'un de ses prénoms avec son véritable nom de famille, tous deux légèrement modifiés, et qui lui avait été octroyé très probablement par ses camarades comme cela se pratique parfois au collège. Pirnea n'est d'ailleurs qu'une ancienne forme de Pirnay, *ea* se prononçant *ai* dans le roman-wallon. Il fit, en sa ville natale, d'excellentes études au collège des Jésuites wallons en Isle. Il acheva sa rhétorique en 1758. Les *Musæ leodienses*, publiées par ce collège, donnent à cette date cinq poèmes latins, qui témoignent du talent du jeune élève. Ils sont intitulés : *Poeta ad Bacchum, ut animum curis quam plurimis obsessum levet*. Ode (p. 58 et 59). — *Vini austri, vulgo Pecquet, laus ironica*. Epode (p. 60 et 61). — *Poeta ad musicam*. Ode (p. 71 à 73). — *Poeta agrestes delicias cantat*. Ode (p. 96 à 98). — *Dialogus Bacchi cum Apolline* (p. 116 à 199).

Simons-Pirnea, qui exerçait la profession de libraire, avait reçu une culture littéraire et historique étendue, comme en témoigne le succès qu'il remporta dans un concours ouvert par la Société d'Emulation de Liège. Le 18 février 1783, le prix fut décerné à son *Eloge historique d'Erard de La Marck*,

cardinal et prince-évêque de Liège, tandis que l'avocat Ansiaux n'obtenait que l'accessit en traitant le même sujet. L'œuvre de Simons-Pirnea a paru dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de Liège ou Collection des discours historiques, qui ont concouru à la Société d'Emulation, depuis son établissement* (Maestricht et Liège, Lemarié, 1785), p. 79 à 93, et des extraits en ont été publiés dans l'*Almanach de la Société d'Emulation de 1784* (p. 23-27, 35 et 46). Cette composition fut appréciée : Dieudonné Malherbe, dans sa *Galerie de portraits d'auteurs contemporains* (Liège, Bourguignon, an x [1802], p. 25), fit le quatrain suivant « sur le citoyen » *Pirnea* :

En lisant son petit ouvrage,
Qui mérita le premier prix,
L'on a sujet d'être surpris
Qu'il n'ait pas écrit davantage.

A défaut de sentiment poétique, ces quatre vers énoncent une vérité. L'éloge d'Erard de La Marck écrit dans un style sobre et mesuré est encore agréable à lire. A la suite de ce succès, Simons-Pirnea fut admis comme associé-adjoint de la *Société d'Emulation*.

Peu de temps après, il fut chargé de rédiger le *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M^r de Stoupi, trésorier de la Cathédrale de Liège*. (Liège, Tutot, 1786 ; 415 p. in-8°.) Fort de ces travaux, il sollicita, en 1788, du prince-évêque Hoensbroeck l'emploi de bibliothécaire du palais épiscopal. Mais en vain : ce fut l'avocat Ansiaux qui fut nommé. Simons-Pirnea se vengea de cet échec en prêtant à Hoensbroeck un mot malheureux et peu flatteur pour ce prince. Au cours de son entrevue avec l'évêque, celui-ci lui aurait répondu : « Jamais je n'ai lu, et je ne commencerai pas à soixante-quatre ans ! »

Simons-Pirnea était lié d'amitié avec les littérateurs de son temps, notamment avec le poète Reynier, secrétaire perpétuel de la *Société d'Emulation*, qui, le 20 février 1788, lui adressa, en même temps que du tabac à priser, une lettre en prose entremêlée de vers rem-

plis d'humour. Elle a été publiée dans la *Revue belge* (1843, t. XXIII, p. 70-74). Ces amitiés, autant que ses travaux, avaient attiré l'attention publique sur Simons-Pirnea, et bientôt il fut appelé à jouer, dans une époque troublée, il est vrai, un rôle plus considérable. Pendant la première invasion française, le 30 décembre 1792, il avait été nommé membre suppléant à la Convention nationale liégeoise. Il n'accepta pas ces fonctions : son refus, daté du 11 janvier 1793, allègue comme motifs qu'il était « asthmatique, poitrinaire et » aveugle aux trois quarts ». Ces infirmités ne devaient pas être bien graves, car elles ne l'empêchèrent pas d'être nommé, par l'administration d'arrondissement, bibliothécaire général de la bibliothèque nationale établie à Liège. Cette nomination, datant du 1^{er} frimaire an III (21 novembre 1794), fut approuvée le 14 frimaire (4 décembre 1794). Il assumait la lourde charge de diriger l'examen, le triage et le classement des bibliothèques confisquées par la République. En 1798, il remplit la même mission dans les cantons de Huy, d'Aubel et de Dalhem.

Simons-Pirnea s'acquitta avec zèle de ses fonctions difficiles et délicates, comme en témoignent les longs extraits de ses rapports, publiés par Th. Gobert. C'est ainsi que fut formée la bibliothèque de l'Ecole centrale du département de l'Ourthe. Simons-Pirnea en fut nommé bibliothécaire par le Jury central d'instruction publique, le 19 fructidor an v (5 septembre 1797). Il fut, lui-même, quelque temps après, nommé membre du même jury. Un peu de calme revint après les nombreux bouleversements dont avait souffert l'état social, et Simons-Pirnea put achever paisiblement sa carrière. Il possédait une belle collection personnelle de livres. Elle comptait 961 ouvrages, qui furent dispersés après sa mort. L'inventaire en a paru sous le titre : *Catalogue des livres de la Bibliothèque de feu M^r A. Simons-Pirnea, bibliothécaire des Ecoles centrales du département de l'Ourte, dont la vente*

se fera chez Duvivier, libraire, à Liège (1805, 1 vol. de 52 p.).

Joseph Defrecheux.

Le Brun, *Journal général de l'Europe*, VII^e année, 19 août 1791, n^o 60, p. 258. — de Villenagne, *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liège* (Liège, Collardin, 1817), t. II, p. 270. — Adolphe Borquet, *Histoire de la révolution liégeoise de 1789* (Liège, 1865, t. I, p. 9. — F. Tychon, *Histoire du pays de Liège racontée aux enfants* (Liège, de Thier et Lovinfosse, 1866), p. 200. — Ulysse Capitaine, *Documents et matériaux pour servir à l'histoire de la Société libre d'Emulation de Liège* (Liège, J.-G. Carmanne, 1868), p. 23, 51 et 52. — Joseph Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège (1724-1852)* (Liège, 1868), t. I, p. 324 et 339. — Ferdinand Henaux, *Histoire du pays de Liège* (Liège, J. Desoer, 1874), 3^e édition, t. II, p. 553. — Renier Malherbe, *Société libre d'Emulation de Liège, Liber-memorialis, 1779-1879* (Liège, de Thier, 1879), p. 43 et 493. — Société des Bibliophiles liégeois, *Bulletin* (Liège, L. Grandmont-Donders, 1884-1885), t. II, p. 344. — de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd. (Bruges, Desclee, 1885), col. 693 et 701. — Théodore Gobert, *Les rues de Liège* (Liège, L. Demarteau, 1901), t. IV, p. 15. — Théodore Gobert, *Origine des Bibliothèques publiques de Liège* dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (Liège, H. Poncet, 1907), t. XXXVII, p. 12, 47 et suiv. — *Journal encyclopédique*, 4^{er} novembre 1758 (Liège), t. VII, 3^e partie, p. 140-141. — *L'Esprit des Journaux*. Paris, avril 1783, p. 293. — Henri Del Vaux, *Dictionnaire biographique de la province de Liège* (Liège, F. Oudart, 1845), p. 119. — X. de Theux, *Recueil héraldique des bourgmestres de Liège, 1788-1794* (Liège, 1883), p. 317. — *Mémorial de la ville de Liège. Continuation du Recueil de Loyens (1720-1730)* (Liège, 1884), p. 180.

SIMONY (Guillaume DE). Voir SIMONI.

SIMPEL (David DE). Voir DE SIMPEL.

SINGELÉE (Jean-Baptiste), violoniste, né à Bruxelles, le 25 septembre 1812, mort à Ostende, le 29 septembre 1875. Excellent virtuose, il fut, de 1839 à 1855, violon solo du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles et se produisit avec grand succès dans les concerts. Il dirigea également l'orchestre aux Théâtres de Gand, Anvers, Marseille et occupa les fonctions de second, puis de premier chef d'orchestre (1869-1872) au Théâtre de la Monnaie. Enfin, il se signala comme compositeur et produisit pour son instrument un très grand nombre de morceaux, particulièrement des arrangements d'opéras, d'une valeur artistique assez médiocre, mais qui,

très bien écrits pour l'instrument, n'en jouirent pas moins d'une vogue prolongée. On lui doit également de bons arrangements pour orchestre, des ouvertures, un ballet, *Arsène ou la Baguette magique*, joué au Théâtre de la Monnaie en 1845, ainsi que de nombreux « pas » intercalés dans les ballets joués sur cette scène.

Ernest Closson.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*, et Pougin, *Supplément*. — Grégoir, *Artistes musiciens belges*, et *Supplément*. — Portrait lithographié par Baugniet.

SINGELÉE (Louise), cantatrice et violoniste, fille adoptive du précédent, née à Bruxelles, le 9 décembre 1844, morte à Paris, le 7 décembre 1886. Elle débuta à Bruxelles comme violoniste dès l'âge de sept ans, mais se consacra bientôt entièrement à l'art lyrique; elle travailla avec Duprez et aborda la scène à Liège en 1865, passa en 1866 à Bordeaux, où sa beauté, sa jolie voix et son talent de comédienne lui valurent de vifs succès. Elle appartient successivement aux Théâtres d'Anvers, du Havre, à l'Athénée de Paris et fut engagée en 1874 et en 1875 à Londres, où elle chanta sous le nom de *Singellé*; elle se retira peu après de la vie artistique.

Ernest Closson.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*, et Pougin, *Supplément*. — Grégoir, *Artistes musiciens belges*, et *Supplément*. — *Panthéon artistique* (Liège, 1866).

SINIA (Hippolyte), pédagogue et littérateur, né à Gand, le 9 mars 1850, y décédé, le 27 juillet 1876. Après de bonnes études à l'école normale de Gand, il devint instituteur à l'école communale payante de cette ville. Il collabora assidûment à la revue pédagogique *De Toekomst*, rédigée alors par Frans De Cort, où ses articles pédagogiques, ses lettres sur l'enseignement, ses comptes rendus de livres classiques furent très remarqués. Ses travaux littéraires parurent d'abord dans la feuille hebdomadaire *Het Vlaamsche Volk*, organe de la Société gantoise *Nederlands Toekomst*, dont Sinia était un des fondateurs. Quand en 1870 *Nederlands*

Toekomst devint le *Zetternamkring*, cercle littéraire qui existe encore. Sinia en fut le premier président; il collabora aux *Jaarboekjes* du jeune cercle et au journal *De Eendracht*, que le *Zetternamkring* considérait depuis 1875 comme son organe. Il était également membre et secrétaire adjoint du Comité central du Willems-fonds. On pouvait attendre les meilleurs fruits de son activité et de son talent. Une mort prématurée détruisit ces espérances.

J. Vercoullie.

De Toekomst, août 1876. — *De Eendracht*, juillet-août 1876.

SINKEL (*Joseph - Lambert - Emile*), lieutenant de vaisseau, publiciste, né à Doissche (Namur), le 14 décembre 1823, mort à Ixelles, le 18 septembre 1876. Il était fils d'un Hollandais, nommé, en 1815, professeur au Collège de Huy, et d'une Hutoise qui mourut peu après sa naissance. Après la révolution de 1830, le père regagna sa patrie, mais l'enfant resta en Belgique et fut élevé dans sa famille maternelle. Le 4 janvier 1841, il entra à l'école militaire de Bruxelles, se destinant au service de la marine; il en sortit le 1^{er} février 1843, et fut embarqué le 16 mars comme aspirant de 1^{re} classe, sur la goëlette de l'Etat, *Louise-Marie*, en partance pour le Guatemala. Il a consacré à sa carrière maritime deux volumes de mémoires, écrits avec une visible sincérité, et qui constituent un document intéressant pour l'étude des tentatives en vue de la création d'une marine belge, et de l'essai de colonisation à Santo-Thomas. Quoique Léopold I^{er} eût compris l'importance d'une marine nationale, les ministres belges en enrayèrent les progrès; par suite d'une obséquiosité exagérée vis-à-vis de la Hollande, ils paralysèrent les activités qui avaient offert de s'y consacrer, et un arrêté royal du 28 décembre 1876 finit par consacrer la mort du corps embryonnaire de marine militaire belge.

Revenu du Guatemala vers la mi-août, Sinkel fit consécutivement trois voyages aux Indes à bord du *Macassar*, en

1843-1844, 1845-1846 et 1846-1848, visitant Singapore, Manille, Batavia, Soerabaya, Samarang, Saint-Maurice, Sainte-Hélène, etc. Dans les intervalles, il fit du service à bord de la canonnière n° 5, faisant partie de la station de l'Escaut. La révolution de 1848 ayant déterminé chez le gouvernement une tendance aux économies, la marine fut une des premières institutions sacrifiées: le brick de guerre, le *Duc de Brabant*, fut désarmé, et on n'accorda plus d'équipage pour la navigation aux Indes. Seules furent conservées la goëlette *Louise-Marie*, pour la surveillance de la pêche dans la mer du Nord, les trois malles-postes: la *Ville de Bruges*, le *Chemin de fer* et le *Rubis*, assurant, avec les malles anglaises, le service postal entre Ostende et Douvres, enfin les canonnières de l'Escaut. Sinkel devint second à bord des malles; plusieurs fois il eut à son bord des personnages de marque, princes ou proscrits: le roi Léopold I^{er}, la reine Louise, le prince de Joinville, le prince Louis-Napoléon, Louis Blanc, etc. C'est à ce moment qu'il reçut sa nomination d'enseigne (23 juin 1849). Le *Duc de Brabant* ayant été réarmé en 1853, Sinkel prit place à son bord, sous le commandement du capitaine Petit, pour se rendre à Santo Thomas de Guatemala et Omoa de Honduras (1853-1854). A son retour, il se lia avec Brialmout, alors capitaine du génie et qui se préoccupait déjà vivement de la question de la défense d'Anvers; il lui fournit des notes pour sa brochure sur la marine, dont le retentissement fut considérable et qui déterminina le gouvernement à instituer, le 1^{er} juillet 1855, une commission chargée « d'examiner les diverses questions qui se rattachent à la marine militaire ».

Sinkel avait passé le premier semestre de cette année à bord du *Duc de Brabant*, envoyé sur la côte occidentale d'Afrique, au Rio-Nunez, afin de faire respecter les relations commerciales établies par les Belges, puis sur la côte orientale de l'Amérique du Sud, dans le but d'étudier les causes de l'insuccès d'une tentative de colonisation à Sainte-Catherine

du Brésil. Le 25 septembre 1855, il fut nommé lieutenant de vaisseau. C'est alors, suivant ses propres déclarations, qu'il publia sa première œuvre : *Anvers et la Belgique. Considération sur le commerce maritime national*; cette brochure, qui n'est pas citée par la *Bibliographie nationale*, et dont nous n'avons pu trouver d'exemplaire, lui valut, paraît-il, des ennuis à cause des dures vérités qu'il avait fait entendre aux Anversois.

Pendant l'hiver 1855-1856, Sinkel séjourna à Anvers, fréquentant l'atelier du peintre Leys et les milieux artistiques, suivant assidûment les représentations du théâtre, et développant ainsi son penchant vers les arts. Après un nouveau voyage sur le côto d'Afrique, un congé à demi-solde lui permit de faire un voyage à New-York, à bord d'un navire appartenant à une ligne de navigation privée. Puis il reprit son service à bord de la *Louise-Marie*, sur l'Escaut, faisant l'été des sondages, qui servirent plus tard à dresser la carte du fleuve, et hivernant à Anvers. « Pendant « plus de deux ans », écrit-il, « je vécus « sur l'Escaut, étudiant sa vie, son « histoire, son avenir; j'en étais épris; « sans l'Escaut, la Belgique n'existerait « pas; notre pays ne serait qu'une pro- « vince à la merci de ses voisins. « L'Escaut nous met en communication « avec le monde entier; il nous affran- « chit. » En 1858, il est secrétaire de la Commission instituée pour examiner les projets de défense de l'Escaut, et il accompagne ses collègues lorsqu'ils se rendent à Cherbourg, sur la malle-poste le *Diamant*, afin de représenter la Belgique aux fêtes d'inauguration de la grande digue de ce port français. Le travail de la Commission terminé, il continue à étudier les questions relatives au développement d'Anvers, aux relations commerciales internationales, et se préoccupe aussi de questions sociales, lisant notamment l'ouvrage de Proudhon : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*. Cette tension intellectuelle entraîne des troubles nerveux qui l'obligent à prendre un congé; l'arrivée de son père et de sa belle-mère produit un

effet bienfaisant et ramène le calme dans son esprit. En 1860, il est rappelé au service des malles-postes à Ostende, et en janvier 1861, il est nommé commandant du *Rubis*. Il eut l'occasion de conduire à son bord le roi Léopold, l'archiduc Maximilien, qui lui fit donner la croix de chevalier de l'ordre de François-Joseph, et bien d'autres personnages, avec lesquels il eut des conversations dont ses mémoires conservent la trace. A la fin de décembre 1861, il remit son commandement, « par suite « d'un événement de sa vie privée », tels sont les termes dont il se sert lui-même. Après un long congé, il fut mis en 1863, dans la position de disponibilité, puis enfin pensionné, le 19 janvier 1869, après avoir été deux fois interné dans une maison de santé, à la suite des vives réclamations qu'il avait adressées au gouvernement.

Au commencement de l'année 1869, Sinkel commença la publication d'une revue hebdomadaire, dont il confia l'impression à la société ouvrière coopérative, l'Alliance typographique, et il la poursuivit jusqu'en 1876. Elle était intitulée : *Le Droit*, et portait un sous-titre « Réforme sociale. — Revision « de la Constitution. — Electorat à la « capacité. » Le programme est remarquable pour l'époque, et Sinkel le développa en une série d'articles politiques alternant avec des souvenirs de voyages et des critiques théâtrales et artistiques. Quoique catholique croyant, il appréciait avec une rare impartialité les faits et les personnages, sachant réduire à leur juste valeur la conduite des divers partis. Ses mémoires, *Ma vie de marin*, ont paru d'abord dans le *Droit*. Il en est de même du volume qu'il a consacré à des voyages artistiques à Londres et à Paris ainsi qu'à l'exposition de Vienne de 1873, de sa *Description succincte de quelques opéras*, où il fait preuve d'un goût musical éclairé, et où il rend hommage à Wagner, et du recueil posthume intitulé : *Mes loisirs de marin, voyages artistiques*. Le dernier numéro du *Droit*, daté du 2 août 1876, contient

l'avis suivant : « Nous avons le regret » d'annoncer à nos lecteurs que le » *Droit* cessera de paraître pendant » quelque temps à cause de la maladie » de M. E. Sinkel, notre directeur. » Après un court séjour à Ostende, l'affection nerveuse dont Sinkel souffrait obligea un de ses amis, qui veillait affectueusement sur lui, de le placer dans la maison des Alexiens à Ixelles. Il y expira trois jours après son arrivée, confiant, dit son biographe Jottrand, » dans une vie future où il aurait la » récompense des services qu'il avait » rendus consciencieusement à une » société qui l'avait jusqu'à un certain » point méconnu. »

Voici la liste des publications d'Emile Sinkel : 1. *Anvers et la Belgique, considérations sur le commerce maritime national*. Anvers 1855; in-8°. — 2. *Mes séquestrations*. Bruxelles, P. J. De Somer, 1870; in-18, réimpression d'une série de lettres adressées au journal bruxellois : *l'Espiègle*. — 3. *Nécessité d'une réforme sociale*. Bruxelles, P. J. De Somer, 1870; in-18, réimpression d'une série d'articles publiés dans le journal *Les Annonces*, de Huy, sous le titre de « Courrier de Bruxelles ». — 4. *Ma vie de marin*. Bruxelles, M. J. Poot et Cie, 1872-1874; in-18, 2 vol. — 5. *La Question militaire*. Bruxelles, M. J. Poot et Cie, 1872; in-12. — 6. *La Question d'art et l'exposition de Vienne*. Bruxelles, M. J. Poot et Cie, 1872; in-12. — 7. *Description succincte de quelques opéras : L'Africaine, Tannhauser, Le Prophète, Les Huguenots, La Juive, Guillaume Tell, Robert le Diable*. Bruxelles, M. J. Poot et Cie, 1874; in-12. — 8. *André van Hasselt et son poème, Les Quatre Incarnations du Christ*. Bruxelles, Decq, 1875; in-18. — 9. *Mes loisirs de marin, ou voyages artistiques*. Bruxelles, M. J. Poot et Cie, 1876; in-12. — 10. *Le Droit*, journal hebdomadaire. Bruxelles, M. J. Poot et Cie; 1869-1876.

Paul Bergmans.

Le Moniteur belge, passim, et notamment numéro du 16 décembre 1869, p. 4661. — Les œuvres de Sinkel. — Notice de L. Jottrand en tête de *Mes loisirs de marin*.

SIPLY (*Jean de Flodorp*, marquis DE) ou CIPLY, homme de guerre, né vers 1694, décédé à Barcelone (Espagne), le 9 août 1771. Issu d'une vieille famille des Pays-Bas, qui avait fourni plusieurs officiers aux armées espagnoles, il s'attacha à la fortune du duc d'Anjou devenu Philippe V d'Espagne, passa dans la péninsule et fut nommé par le roi enseigne au régiment des gardes wallonnes (compagnie du capitaine baron Théodore de Pottelsbergh) le 1^{er} juillet 1710. Il fit dans ses rangs, au cours de cette année et des quatre suivantes, les dures campagnes qui eurent la Catalogne et l'Aragon pour théâtres; il prit part notamment à la bataille de Saragosse (20 août 1710), où la compagnie dans laquelle il servait fut des plus éprouvées, à celle de Villaviciosa (10 décembre 1710), au siège de Girone (janvier 1711), à la prise de Cardone (17 novembre 1711), aux opérations pénibles du blocus de Barcelone, devant laquelle demeurèrent immobilisées pendant quatorze mois (1713-1714) les forces royales, qui entrèrent enfin dans la place le 11 septembre 1714. Sibly avait entretemps été promu sous-lieutenant au corps le 1^{er} décembre 1712. Il fut ensuite de la conquête de la Sardaigne (juillet-novembre 1717), des expéditions de Sicile (17 juin 1718-juin 1720) et de Ceuta (5 octobre 1720-janvier 1721), étant devenu lieutenant le 1^{er} décembre 1719. Il alla, lors de la rupture qui se produisit entre l'Angleterre et l'Espagne en 1726, prendre part avec son régiment au siège stérile de Gibraltar (1^{er} février 1727-17 janvier 1728), place qui, incessamment ravitaillée par mer en vivres et en hommes, résista victorieusement aux efforts des troupes de Philippe V. Quatre ans plus tard, Sibly repassait en Afrique avec les quatre bataillons des gardes wallonnes désignés pour faire partie du corps expéditionnaire dirigé par l'Espagne contre les Marocains qui inquiétaient les établissements de la côte, et il fit contre eux la courte campagne (15 juin-août 1732) qui mit, en quelques jours, aux mains des Espagnols les places d'Oran et de Meris-el-Kébir. Capitaine de fusi-

liers le 7 août 1733, il ne participa pas, étant un des plus jeunes capitaines du régiment, aux campagnes de la guerre de la Succession de Pologne, que les gardes wallonnes firent en Italie pendant les années 1734 et 1735, mais seulement à celles de la Succession d'Autriche, que le corps fit encore une fois dans la péninsule italique, où celui-ci débarquait le 25 novembre 1841. Sibly assis'a donc, entre autres affaires, à la bataille du Campo-Santo (8 février 1743), à la belle retraite que fit Gages à travers la Lombardie vers le royaume de Naples (1744), à la défense de Veitri (nuit du 10 au 11 août 1744) et puis, étant passé au commandement d'une compagnie de grenadiers le 9 novembre 1744, à l'affaire de Voltarego (au cours de la campagne de 1745), à la bataille malheureuse de Plaisance le 16 juin 1746, à celle de Tidone le 10 août suivant, aux opérations en Provence (1747-1748), pendant lesquelles il exerça le commandement des deux bataillons des gardes wallonnes encore présents à l'armée, — ayant à cet effet quitté sa compagnie de grenadiers et repris une compagnie de fusiliers le 1^{er} mai 1747. Rentré en Espagne avec le corps au mois de septembre 1748, Sibly reçut le gouvernement d'Holstarich d'abord, puis celui de Tortose le 8 mars 1760, repassa ensuite aux gardes, ayant été promu major du régiment avec rang de lieutenant général le 20 juin 1762 — emploi dans lequel il fut reconnu au camp d'Almeida au cours de la campagne de cette année en Portugal, — et devint lieutenant-colonel du corps le 21 avril 1764. Il décéda en fonctions dans sa garnison de Barcelone.

E. Jordens.

Archives générales d'Espagne à Simancas, doc. div. — Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes* (Paris, Tanera, 1858).

SIRAUT (*Dominique-Nicolas-Joseph*), homme politique, né à Mons, le 10 août 1787, mort dans cette ville, le 9 avril 1849. Fils aîné de Gilles-Joseph Sirauc, ancien avocat au conseil souverain, échevin de la dite ville et membre du tiers-

état de Hainaut, il se disposait à suivre la carrière d'avocat; mais ayant épousé, en 1816, Euphrasine-Désirée-Josèphe Nicaise, il se livra à la direction des travaux entrepris par son beau-père. Nommé, le 20 avril 1830, juge suppléant près le tribunal de première instance séant à Mons, il fut élu au conseil communal, en 1836, et nommé, par arrêté royal du 19 août de la même année, bourgmestre de cette ville. Le 29 septembre suivant, il fut élu par le canton de Mons au conseil provincial et ses collègues le portèrent à la présidence de ce conseil. Élu sénateur le 13 juin 1843, son mandat fut renouvelé en 1848. Officier de l'Ordre de Léopold, il fut créé baron le 19 novembre 1846.

En dépit de certaines attaques, Dominique Sirauc se montra toujours à la hauteur de ses importantes fonctions. Il réunissait à un haut degré toutes les qualités qui caractérisent l'administrateur affable, intègre et habile. Sous son administration, la ville de Mons vit s'élever la Grande-Boucherie, le théâtre, la caserne Léopold, et fonda l'hospice de la Grande-Aumône.

Paul Bergmans.

Notes de Léop. Devillers. — *Gazette de Mons*, numéro du 13 avril 1849. — Ch. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*, p. 223. — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut* (Enghien, 1902-1905), p. 332.

SIRAUX (*Auguste*), horticulteur, né à Enghien, le 7 novembre 1832, mort à Nivelles, le 3 février 1904, était fils de Nicolas-Dieudonné, directeur du parc d'Arenberg, à Enghien. Sa vocation pour l'horticulture se dessina dès son jeune âge; aussi, dès qu'il eut terminé avec succès ses humanités au collège de sa ville natale, s'empressa-t-il de suivre à Gand, à dater de 1849, les leçons de l'Institut horticole fondé par Louis Van Houtte. Le diplôme d'horticulteur lui fut décerné le 15 juillet 1852. Son père le prit alors comme collaborateur et lui confia plus spécialement le soin des serres magnifiques qui faisaient déjà un des ornements les plus réputés du parc d'Enghien. Un voyage en Algérie et dans

le midi de la France lui donna, en 1856, l'occasion d'étudier la flore et la culture des palmiers; plusieurs espèces rares de ces plantes, qu'il en rapporta, vinrent enrichir les collections du duc d'Arenberg. Nommé, en 1860, directeur du parc, Auguste Siraux réalisa avec talent, par d'heureuses transformations et d'utiles aménagements, les vues du duc Engelbert, qui avait une prédilection pour ce domaine. Les serres s'accroissent de plantes rares; un des premiers, Siraux y cultive la *Victoria Regia*. Les variétés de palmiers qu'il y avait réunies lui valurent des récompenses à diverses expositions. En 1876, lors de la mort prématurée du duc Engelbert, le parc d'Enghien devait à Siraux d'étaler sa luxuriante végétation et la splendeur exceptionnelle de ses serres, les plus remarquables du pays.

La vente des collections des serres au roi Léopold II, en 1878, enleva à Siraux ses occupations professionnelles. Une régie de propriétés à Ecaussines-Lalaing lui fut confiée. C'était le placer hors de son cadre. Aussi fut-il heureux de reprendre plus tard une tâche qui concordait mieux avec ses aptitudes, en acceptant, le 4 novembre 1890, la charge de chef de culture au Jardin Botanique de l'Université de Bucarest. Pendant sept ans, il apporta à la création et au développement de cette institution, toute son expérience et toute son habileté.

Dans sa sphère, A. Siraux s'était acquis par sa science et ses mérites une légitime réputation. Sa participation était fréquemment sollicitée lors des expositions horticoles; on l'appelait à siéger dans les jurys des concours. Des revues spéciales obtinrent sa collaboration, notamment le *Bulletin de la Société royale linnéenne de Bruxelles* et la *Revue de l'horticulture belge et étrangère*; dans la première il inséra un article : *Les palmiers en serre froide et en plein air pendant l'été*; pour la seconde il écrivit en 1875 et 1876 plusieurs notices peu étendues.

Ernest Matthieu.

Patria belgica, t. I, p. 613. — Renseignements particuliers.

SIRÉ (Pierre), écrivain ecclésiastique, baptisé le 3 septembre 1702, dans la paroisse de Notre-Dame d'Hanswyck, à Malines, sous le nom patronymique de *Siree*. Ses études furent couronnées par l'obtention du grade de bachelier formel en théologie. En 1730, il reçut le personnat de la cure d'Appels, où il décéda le 7 novembre 1767. Le seul ouvrage qu'il publia porte pour titre : *Hanswyck ende het wonderdadygh beeldt van de alderheylighste maget ende moeder Godts Maria eertydts buyten, nu binnen Mechelen*, etc.... Tot Dendermonde, by Jacobus Ducaju, 1738. Pet. in-8°, 13 pll. gravées par L. J. Fruijters, d'après les dessins de J.-B. Joffroij. L'auteur émaille son récit de quelques morceaux poétiques d'un modeste étiage.

A. Blomme

Piron, *Levensbeschrijving*. Suppl. — A. Blomme, notice dans *Ann. du Cercle arch. de Termonde*, 2^e série, t. IX, p. 243-248. — J. Broeckaert, *Denderm. drukpers*, n° 29. — Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch Woordenboek*, 2^e édition.

SIRE JACOB (Daniel), industriel, né à Amsterdam vers 1580, mort à Bruxelles en 1661. Il était fils d'un père belge, Grégoire Sire Jacob, qui quitta Lessines à la suite des troubles religieux du xvi^e siècle. Daniel vint se fixer d'abord à Malines où il séjourna pendant une dizaine d'années (1608-1618), puis à Bruxelles, où il acquit le droit de bourgeoisie en 1620. Il y importa la fabrication du camelot vert, à la mode turque, et donna à ses produits une telle perfection qu'ils surpassaient de beaucoup ceux qui sortaient des ateliers de Lille et de Valenciennes. Les pièces fabriquées par Daniel Sire Jacob apportées à la halle étaient scellées du sceau de saint Michel et du sceau personnel du fabricant. La direction de la maison de réforme (*luchthuis*) de Bruxelles fut confiée pour la première fois à Daniel Sire Jacob, en 1625. Depuis lors, la tradition fut établie de nommer à ces fonctions un fabricant de drap auquel on accordait quelques avantages. Daniel Sire Jacob mourut dans la seconde moitié de l'année 1661 et fut enterré à l'église Sainte-Catherine, à Bruxelles. Il s'était marié

trois fois et eut des descendants de chacune de ses épouses.

J. Cuvelier.

Henne et Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III. — Eugene Sire Jacob, *Généalogie de la famille Sire Jacob* (*Annuaire de la Noblesse belge*, 1^{re} partie 1914).

SIRE JACOB (*Jean*), dit **BEVERUS**, d'après son lieu de naissance Biévène (Hainaut), où il vit le jour en 1515, mort à Louvain, le 6 novembre 1563. Il était issu de la branche des Sire Jacob de Lessines, car il possédait des biens importants en cette ville. Après avoir achevé ses études humanitaires à la pédagogie du Porc, il suivit à l'université de Louvain les cours de philosophie. En 1536, il sortit premier du concours pour le grade de licencié et, dans les études de théologie qu'il entreprit ensuite, il obtint également la licence. Il devint alors professeur de philosophie à la pédagogie du Porc, revêtit la dignité de doyen de la faculté des sciences de septembre 1556 à février 1557, et mourut prématurément. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre à Louvain, près de l'autel de Saint-Crispin. Après sa mort, ses disciples livrèrent à la publicité son commentaire sur Aristote, *De naturalibus rebus*, formé de ses leçons journalières. Ce fut un esprit remarquable et un professeur d'élite.

J. Cuvelier.

Miraeus, *Elogia Belgica*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Vernulaeus, *Academia Lovaniensis*. — Dominique Delvin, *Portrait et biographie de Jean Sire Jacob, philosophe du Hainaut* (Mons, 1896). — E. Sire Jacob, *Généalogie de la famille Sire Jacob* (*Annuaire de la Noblesse belge*, 1^{re} partie 1914).

SIRE JACOB (*Jean*), dit **VAN DER ALPHENE**, 21^e abbé d'Afflighem, né à Bruxelles vers 1365, mort à Afflighem, le 22 janvier 1429. Il était petit-fils de Jean Sire Jacob, lequel, après avoir probablement habité Ter Alphene, alla s'établir à Bruxelles dans la première moitié du XIV^e siècle et s'y enrichit dans la profession de teinturier. Il mourut avant 1358, laissant un fils, Henri Sire Jacob, qui fut le père de l'abbé et décéda en 1391. Dès 1388, la présence de Jean Sire Jacob est signalée à

l'abbaye d'Afflighem. En 1390, il devint cellérier, fonction qu'il exerça jusqu'en 1406. En cette année il quitta Afflighem pour devenir prieur de la filiale de Basse-Wavre, où il resta jusqu'en 1411. Il rentra alors, à la demande de l'abbé, dans la maison mère pour reprendre ses premières fonctions. A la mort de l'abbé Henri de Saint-Géry, le 8 mai 1413, Jean Sire Jacob fut élu à sa place. Son élection fut confirmée par le pape le 7 octobre 1413 et son inauguration suivit de près. Peu de temps après, il devint conseiller du duc Antoine de Brabant. Celui-ci étant mort à la bataille d'Azincourt (1415), les Etats de Brabant nommèrent un conseil de régence qui prit les rênes du gouvernement pendant la minorité de Jean IV, fils d'Antoine. L'abbé Sire Jacob en fit partie et en cette qualité il intervint dans toutes les négociations qui eurent lieu à cette époque critique pour le Brabant avec l'empereur Sigismond, les princes-évêques de Liège, les ducs de Gueldre et autres princes, à Aix-la-Chapelle, Maestricht, Saint-Trond, Herck-la-Ville, Bois-le-Duc, Diest, Haelen, etc. Il accompagna aussi le jeune duc à Biervliet, en 1418, où eurent lieu les fiançailles de Jean IV et de Jacqueline de Bavière. Lorsqu'en 1420, Philippe de Saint-Pol fut créé régent du duché pour suppléer à la faiblesse de son frère Jean, l'abbé Sire Jacob continua à lui prêter le concours de son expérience et il paraît que ce fut encore en grande partie grâce à ses conseils que le duc Jean IV créa, en 1426, l'université de Louvain.

Si la carrière politique de Sire Jacob ne fut pas sans éclat, on ne peut en dire autant de son abbatiat. Il ne se préoccupa guère de réformer les mœurs dissolues des moines et sa gestion économique fut loin d'être brillante. La vie qu'il mena à la cour ducale lui avait donné des habitudes de luxe et de faste; s'il embellit considérablement le monastère et son église, il ne fit rien pour enrayer les dépenses démesurées de la communauté religieuse dont il avait la direction. C'est en vain qu'il avait obtenu de son frère Henri, mort sans

enfants, qu'il légua tous ses biens à l'abbaye d'Aflighem, et qu'il avait amené un autre de ses parents, Franco Sire Jacob, à agir de même. L'abandon de sa propre fortune, qu'il assura au monastère par testament, ne put tirer celui-ci du marasme dans lequel il se perdait comme la plupart des établissements ecclésiastiques de la même époque. Fatigué et découragé, Sire Jacob résigna ses fonctions en 1425 et reprit l'habit de simple moine qu'il garda jusqu'à sa mort, laquelle survint le 22 janvier 1429.

J. Cuvelier.

Hasflighemum illustratum auctore Beda Regaus, ms. conservé à l'abbaye d'Aflighem. — D. U. Van Haver, *De wapenschilden der Abten van Afligem (Eigen schoon 3e jaarg. 1913)*. — E. D. Sire Jacob, *Généalogie de la famille Sire Jacob (Annuaire de la Noblesse belge, 1re partie 1914)*.

SIRE JACOB (*Luc*), né à Termonde vers 1515, mort à Tournai, le 26 octobre 1574. Licencié en théologie et maître ès arts de l'université de Louvain en 1537, il enseigna ensuite la philosophie à la pédagogie du Faucon, pendant plusieurs années. Grâce à l'université, il obtint un canonicat à la Cathédrale de Tournai, et en 1561, il fut nommé par Pie IV évêque de Sarepta et suffragant de Tournai. Il fit ériger en la nef de la Cathédrale de Tournai deux statues en albâtre, la première représentant l'archange Gabriel dans l'Annonciation, la seconde la Sainte-Vierge dans la même scène. Par ses dispositions testamentaires il avait fait cinq parts de ses biens, dont les deux premières furent consacrées à l'instruction des enfants au Collège des Jésuites de Tournai, les deux suivantes à l'école du chapitre de cette ville, la cinquième enfin aux pauvres de la ville.

J. Cuvelier.

Sanderus, *Flandria illustrata*, t. III. — Piron, *Levensbeschrijving*.

SIRET (*Adolphe*), littérateur, né à Beaumont (Hainaut), le 15 juillet 1818, mort à Anvers, le 6 janvier 1888. Fils de Pierre-Alexandre Siret, receveur de l'enregistrement, et de Sophie Capiaumont, sœur du général, il fit ses humanités au Collège de la Paix à Namur puis dans un pensionnat de Lille, où il

rima sur les bancs de la rhétorique ses premières poésies, publiées à Bruxelles en 1838, les *Genêts*, avec cette épigraphe empruntée au *Langage des fleurs* : « Le genêt est l'emblème du faible espoir ». Il écrivit en même temps un poème dramatique, *Le dernier jour du Christ*, paru aussi en 1838, à Gand, où son père, à qui le poème est dédié, avait été nommé conservateur des hypothèques. Cette ville était alors animée d'une vie intellectuelle intense. Les deux langues nationales y étaient cultivées avec ferveur, souvent par des écrivains qui les maniaient avec une égale aisance, tel le baron Jules de Saint-Genois, un des directeurs du *Messenger des sciences historiques* et bibliothécaire de l'université. Tandis que le poète Ledeganck et le philologue Willems groupaient autour d'eux les jeunes écrivains flamands, le professeur Moke était le conseiller aimable, spirituel et autorisé de ceux qui aspiraient à se faire un nom dans la littérature française, et à qui la Société littéraire offrait aussi un précieux foyer. Siret fut bien accueilli dans le milieu gantois, où il se lia particulièrement avec le baron de Saint-Genois. Il donna libre cours à une verve plus abondante qu'originale, qui s'épanchait, avec une rapidité et une fécondité déconcertantes, dans des œuvres variées, inspirées de l'esprit romantique d'alors, et où les influences de Chateaubriand, de Victor Hugo, de Lamartine ou d'Eugène Sue étaient nettement visibles. Ce furent d'abord quelques nouvelles insérées en 1839 dans le *Messenger de Gand*, sous le pseudonyme d'Emile Aubry; puis en 1840, un essai dramatique en deux tableaux et en vers, le *Fils d'un empereur*, mettant en scène Don Juan et Philippe II, ainsi que deux petits volumes, mélanges de prose et de vers : *Gloires et misères*. Le Grand-Théâtre de Gand représenta le 11 février 1841 son grand drame historique, en cinq actes, et en vers : *Anna Boleyn ou le Secret d'une reine*, puis, le 1er avril 1842, un drame en trois actes et en prose, la *Florentine*, évoquant la Saint-Barthélemy, et, le 19 décembre suivant, une comédie

en un acte, *Les trois marquis*, dont le héros principal était le poète Racan.

Siret commença aussi à Gand des études universitaires interrompues par une grave maladie. Il était doué d'un sens pratique avisé, et déjà dans la préface des *Genêts*, il avait dit aux jeunes poètes : « Avant tout, cherchez » sur la terre un endroit pour vous » asseoir, un toit pour vous protéger, » un verger pour vous nourrir. Alors » remerciez Dieu de ce qu'il ait daigné » songer à votre corps; puis songez à » votre âme et faites de la poésie. »

Il décida de chercher les ressources nécessaires à l'existence dans la carrière administrative, tout en consacrant ses loisirs aux lettres et aux beaux-arts, auxquels il s'intéressa de plus en plus à la suite de son mariage avec la nièce du peintre Corneille Cels (1). Il débuta dans la critique artistique en 1848, par une revue du Salon de Bruxelles. Quoiqu'il eût joué un certain rôle dans la création de la Société des gens de lettres belges, fondée en 1848, et qu'il eût même accepté les fonctions de trésorier, il l'abandonna en 1849. Après avoir été employé au Ministère de l'intérieur, il fut, en effet, nommé cette année chef du cabinet du gouverneur de la province de Namur; il devint ensuite chef de division au gouvernement de cette province (1855), inspecteur de l'enseignement primaire du canton d'Andenne (janvier 1857) et enfin commissaire d'arrondissement à Saint-Nicolas (14 septembre 1857), où il demeura jusqu'au moment où il prit sa retraite (1885), sauf un séjour momentané à Louvain (1874-1878), lorsque ses fils furent en âge d'université. Il avait longtemps espéré la direction des beaux-arts, mais cet espoir ne se réalisa pas. Il passa à Anvers les quatre dernières années de sa vie, assombrie par des deuils cruels.

Doué d'une grande facilité, il n'avait depuis sa jeunesse cessé d'écrire, don-

nant tour à tour des recueils poétiques : *Rêves de jeunesse* (1843), imitations des romantiques allemands et français, *Chants nationaux* (1846), ou des poèmes patriotiques, *Louise d'Orléans* (1851), le texte de la cantate de Gevaert pour la majorité politique du duc de Brabant, le futur Léopold II (1853), *l'Anniversaire* (1856); un sombre roman de flibustiers : *Moïse Vaucelin* (1840), illustré par Adolphe Dillens; une nouvelle historique de l'époque des archiducs : *Ambroise Spinola* (1851); puis encore des nouvelles où il vulgarisait pour les enfants des écoles les principaux faits de l'histoire de Belgique, *Récits historiques belges* (1854), traduits en flamand, souvent réédités et partagés aussi en petits volumes consacrés aux diverses provinces : *la Galerie de tableaux*, récits de la province d'Anvers; *le Manuscrit de famille*, récits du Brabant; *la Dispute historique*, récits de la Flandre Occidentale; *les trois Gilders*, récits de la Flandre Orientale; *les Soirées de famille*, récits du Hainaut; *Mon oncle le sorcier*, récits de la province de Liège; *l'Homme aux légendes*, récits du Limbourg et du Luxembourg, et *les Vacances. Lettres d'un étudiant*, récits de la province de Namur. Il raconta de même à la jeunesse la biographie des grands Belges dans *les Gloires populaires* (1855), et lui offrit des lectures en prose et en vers dans *les Veillées belges* (1858). Quelques succès de vente qu'aient connus certains de ces travaux, ils ne présentent guère de valeur littéraire; ils s'inspirent d'ailleurs d'un louable désir de développer le patriotisme chez les enfants.

Siret profita de son séjour à Namur pour donner au *Journal de Namur* des *Etudes pittoresques sur la province de Namur* (1850) et aux *Annales* de la Société archéologique de Namur des notices sur le château de *Poilvache* et *l'Ermitage de Saint-Hubert* (1851), sur le père du gouverneur de Namur, *François Pirson*, et les *Ruines de Beauvaing* (1852), sur d'*Anciennes peintures murales* de l'abbaye de Floreffe (1855); plus tard, il envoya encore à cette société une notice sur *Jean Le Sayve*

(1) C'est Mme Siret, née Marie Cels († 1876), qui est l'auteur du roman *Les semailles et la moisson*, publié en 1866, sous la signature d'Adolphe Siret. Elle prit une part active aux travaux de son mari, notamment au *Dictionnaire des Peintres*.

(1860) et une biographie de *Jules Borgnet* (1873). De même à Saint-Nicolas, il s'intéressa à l'ancien pays de Waes, et lui consacra une volumineuse compilation dont une traduction flamande fut publiée par le Cercle archéologique local : *Het Land van Waas* (1870); elle parut en français dans les *Annales de la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand* (1867-1872). Notons encore un *Manuel du touriste et du curieux à Gand* (1864), intéressant au point de vue artistique et archéologique, et qui se ressent des bonnes relations de Siret avec James Weale, à qui le manuel est dédié.

Une seule fois, il fit une incursion dans le domaine politique : le gouvernement du second Empire avait reproché à la Belgique d'être un foyer de conspirations, et à la presse belge d'exciter l'opinion publique contre l'empereur; dans un protocole du congrès de Paris de 1856, il avait été question de ces soi-disant abus et on pouvait appréhender une pression destinée à obtenir une modification au régime belge de la liberté de la presse. Il en résulta une opposition violente, dont Siret se fit l'écho dans une brochure intitulée : *Jamais!* Il reprenait comme titre le mot prononcé à la Chambre des représentants par le Ministre des affaires étrangères comte Vilain XIIII, le 7 mai 1856, en réponse à une interpellation portant sur le point de savoir si le cabinet proposerait éventuellement à la Chambre un changement constitutionnel.

Par contre, le nom de Siret reste attaché à son *Dictionnaire des peintres* dont la première édition parut en 1848, en tableaux synoptiques classés par écoles et dans l'ordre chronologique, avec des tables alphabétiques. Ce plan offrait certains avantages au point de vue historique, mais il rendait les recherches peu aisées, aussi l'auteur l'abandonna-t-il dans la deuxième édition pour adopter l'ordre alphabétique. Cette nouvelle édition, considérablement augmentée, date de 1862-1866. La troisième parut en 1884, en deux volumes, et s'épuisa assez rapidement malgré un tirage considérable, ce qui détermin

un éditeur à en faire une réimpression par le procédé anastatique. Quoique l'on eût pu désirer plus d'esprit critique dans l'élaboration de l'ouvrage, celui-ci avait le mérite de mettre à la disposition des amateurs et des chercheurs un répertoire commode à consulter, contenant la liste des peintres la plus complète que l'on pût rencontrer, ce qui explique sa diffusion et le renom qu'il valut à l'auteur. Siret avait fait couronner en 1849 par la Société royale des beaux-arts et de littérature de Gand un parallèle entre *Raphaël et Rubens et les peintres de leur école*. En 1852, il s'occupa dans le *Messager des sciences historiques de Belgique* de la situation et de l'avenir de la gravure en Belgique, sujet auquel il s'intéressait particulièrement et sur lequel il revint souvent, organisant même plus tard des concours de gravure à l'eau-forte qui donnèrent certains résultats. En 1853, il publia dans la même revue des notes pour servir à la rédaction d'un catalogue du Musée de peinture de Bruxelles.

En 1859, Siret créa une revue intitulée : *Le Journal des Beaux-Arts et de la Littérature*, et la dirigea jusqu'à sa mort. Le *Journal des Beaux-Arts* disparut en effet avec son fondateur, conformément aux volontés qu'il avait exprimées. Il en fit une espèce de chronique artistique, où les comptes rendus d'expositions et des correspondances étrangères tinrent la place principale. Il avait annoncé la publication de documents historiques inédits, mais cette promesse ne fut guère réalisée. La collection n'a donc pas de valeur documentaire proprement dite, quoiqu'elle ait à ses débuts publié quelques intéressantes lettres brugeoises de James Weale. Elle ne présente non plus qu'un intérêt artistique assez restreint, la critique de Siret, très idéaliste et peu compréhensive des tendances novatrices, notamment du réalisme, n'ayant jamais eu beaucoup d'autorité. Dans les années 1880, il avait développé la partie littéraire et tâché d'y attirer les écrivains de la *Jeune Belgique*, louant Camille Lemonnier, Théodore Hannon, Georges Eeckhoud,

Georges Rodenbach, Albert Kayenbergh dit Giraud, Emile Verhaeren, Emile Van Arenbergh, etc., accueillant des vers ou des articles de ces « jeunes », ce qui ne l'empêcha pas d'être une des têtes de Turc de la *Jeune Belgique* et de l'*Art moderne*. Il consacra une longue étude à la vie et aux œuvres d'Octave Pirmez, avec de nombreux extraits de sa correspondance, qui forma un volume publié après sa mort. Son dernier article fut un compte rendu très élogieux de la *Belgique* de Camille Lemonnier.

Elu correspondant à la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique, le 4 janvier 1855, il en devint membre le 12 janvier 1866, et fut en 1882 directeur de la classe; il choisit, comme sujet du discours qu'il prononça en cette qualité, les *Prix de Rome* dont il s'attacha à défendre l'institution pour assurer le respect du principe d'autorité. En 1882, il succéda à Ed. De Busscher comme secrétaire de la commission de la *Biographie nationale*. Il consacra jusqu'à sa mort une partie de son activité à ce recueil dont il fit paraître la deuxième partie du tome VII, les tomes VIII et IX, ainsi que la première partie du tome X, et auquel il collabora activement, en rédigeant à peu près toutes les notices de peintres dans ces volumes, au total environ 375 articles. Siret rendit à l'Académie le service de dresser les tables générales et analytiques des deux premières séries du *Bulletin* (1832 à 1856 et 1857 à 1866), et écrivit pour l'*Annuaire* de courtes notices biographiques sur Erin Corr (1865), Charles Demanet (1868), Ernest Buschmann (1870) et Edmond De Busscher (1883). Outre ses rapports annuels sur les travaux de la Commission de la Biographie nationale, quelques rapports sur des mémoires de concours et des notes bibliographiques, il donna aux *Bulletins* diverses communications, notamment sur les moyens de répandre le goût des gravures nationales (1856 et 1859), sur l'édition anversoise de 1642 de l'album contenant la description de l'entrée de l'archiduc Ferdinand, et sur un enfant-prodige, le paysagiste Frédéric ou Fritz

Van de Kerkhove, mort à onze ans, et dont le talent fut l'occasion d'une violente polémique. Ayant été le premier à attirer l'attention sur le phénomène, Adolphe Siret se fit le défenseur de la famille Van de Kerkhove contre ceux qui croyaient que les tableaux du petit Fritz étaient, en tout ou en partie, l'œuvre de son père. Il écrivit un gros livre, *l'Enfant de Bruges* (1876), où il retrace la courte carrière de l'enfant, puis la manière dont la presse rendit compte des expositions de ses œuvres, enfin la polémique qui s'ensuivit sur l'authenticité des tableaux. C'est le dossier complet d'une « affaire » qui passionna un moment l'opinion publique, mais dont l'importance avait été singulièrement exagérée.

Membre du Comité provincial des monuments de la Flandre orientale, depuis le 11 février 1861 jusqu'à sa mort, Siret en fut secrétaire de 1861 à 1877.

Paul Bergmans.

Les ouvrages de Siret et les journaux du temps.
— *Bibliographie académique*, 1886 (Bruxelles, 1887), p. 562-569. — *L'Education populaire* (Charleroi), 12 janvier 1888 (nécrologie par Cl. Lyon).
— *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 423-427.

***SIRINUS** (Thomas) ou O' SHERRIN, écrivain ecclésiastique, né en Irlande, mort à Louvain, le 3 septembre 1673. Il entra au couvent de Saint-Antoine de Padoue à Louvain, couvent qui servait aux Récollets de la province d'Irlande de noviciat et de séminaire. En 1639, il y soutint, avec son confrère Daniel Cléry, des thèses sur la théologie. Il est mentionné comme lecteur en philosophie en 1644, devint lecteur en théologie en 1647 et présida différentes discussions de thèses de jeunes théologiens (1648 à 1652 et 1657). En 1661, il fut déchargé de son enseignement et put porter le titre de *lector jubilatus*, comme ayant enseigné avec talent pendant plus de douze ans. Il s'occupa alors d'hagiographie irlandaise, et continua ou compléta certaines œuvres déjà commencées par ses confrères. Grâce à l'archevêque de Malines, André Cruesen, qui fournit les fonds nécessaires, il put imprimer les *Sancti Rumoldi martyris inclyti*,

archiepiscopi Dubliniensis, Mechliniensium apostoli, advocati sterilium conjugum, Agricolarum, Piscatorum, Institutorum et Navigantium, Acta... notis illustratis et aucta Disquisitione historica..., ouvrage composé par Hugo Vardaëus, qui avait été gardien du couvent. Le livre, paru à Louvain chez Pierre Sassenus en 1662, n'eut guère de succès. La *Disquisitio historica* n'était que l'abrégé d'un *Tractatus de veteris et neotericæ Scotiæ nomenclatura et sanctorum vindiciis*. Sirinus s'adressa à d'autres prélats pour obtenir des subsides en vue de la publication d'autres œuvres hagiographiques émanées de frères de son couvent. Nicolas du Bois, abbé de Saint-Amand en Pouëlle, lui donna son appui matériel et moral pour l'édition des *Collectanea sacra seu S. Columbani Hiberni abbatis, ... necnon aliorum aliquot e veteri Scotia seu Hibernia antiquorum sanctorum Acta et Opuscula... Lovanii, typis viduæ Andree Bouweli, 1667*, du frère Patrice Fleminius, ouvrage qui avait été écrit une trentaine d'années auparavant.

Sirinus prépara encore d'autres Vies de saints irlandais, mais sans pouvoir les éditer, et écrivit des poésies religieuses, notamment de *Nativitate Pueri Jesu* qui resta dans la bibliothèque du couvent.

Herman Vander Linden.

V. De Buck, *L'archéologie irlandaise au couvent de Saint-Antoine de Padoue à Louvain*, dans *Etudes religieuses, historiques et littéraires par des pères de la Compagnie de Jésus*, t. XXII, 1869, p. 598-604. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXII, p. 433, 436, 437 et 438.

SISEL, peintre, vivait à Anvers à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. On le dit né en 1750; il mourut en 1813. Il s'adonna surtout à la peinture de fleurs et de fruits; il exécuta aussi des compositions sur verre et peignit quelques miniatures. A la vente de Vinck figura une toile représentant un vase de fleurs et divers accessoires groupés sur une table de marbre.

Fernand Donnet.

Sirel, *Dictionnaire des peintres de toutes les époques*. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaemsche kunstschilders*, etc.

SITHOF (*Albert*), fondeur. Voir la notice suivante.

***SITHOF** (*Jean*), fondeur de canons et de cloches, originaire de la Hollande, vint se fixer à Bruxelles en 1624. Il mourut à Malines le 3 septembre 1638. C'est à la demande des archiducs Albert et Isabelle que cet habile fondeur vint s'installer à Bruxelles en 1624. La valeur de ses produits avait attiré l'attention sur lui lorsqu'en 1634 il fallut nommer un directeur à la fonderie royale d'artillerie à Malines. Au bout de quatre ans à peine, la mort vint le ravir à la direction de cette importante institution. Son fils Albert, dont il avait fait son associé, continua pendant quelque temps à diriger les ateliers de la fonderie royale, mais il n'obtint pas la faveur de lui succéder et retourna se fixer à Bruxelles.

On connaît plusieurs cloches de Jean Sithof. Un assez grand nombre de canons portent les noms de Jean et aussi d'Albert Sithof, et sont datés les uns de Bruxelles, les autres de Malines.

D^r G. Van Doorslaer.

P. Henrard, *Les fondeurs d'artillerie* (Anvers 1890) et *L'artillerie en Belgique depuis son origine jusqu'au règne d'Albert et Isabelle* (Anvers, 1865). — D^r G. Van Doorslaer, *L'ancienne industrie du cuivre à Malines*; II, *La fonderie de canons*, et III, *La fonderie de cloches* (Malines, 1940 et 1943).

SITTARD (*Herman DE*). Voir HERMAN DE ZITTARD.

SIVRY (*Jean DE*), chanoine-régulier de l'abbaye de Bonne-Espérance, en Hainaut, de l'ordre de Prémontré, appartenant peut-être à une famille de ce nom qu'on rencontre à Mons au XIV^e siècle, à moins qu'il ne tire son nom du lieu de son origine. Il occupa dans son monastère la charge de prévôt au moins en 1283 et 1284. Dans la suite, au plus tard le 28 août 1291, il desservait la cure d'Anderlues, dépendant de Bonne-Espérance. Le 11 juin 1293, il figure, comme jadis curé d'Anderlues et prieur de Bonne-Espérance, charge qu'il occupait encore en juillet 1319. Le nécrologe de Bonne-Espérance (ms. aux archives de l'Etat, à Mons)

mentionne son décès au 16 juin, jour où l'on célébrait un obit pour lui et pour ses parents. Comme sa chronique finit à l'an 1318 et qu'à la date du 10 novembre 1320 on voit figurer un nouveau prieur, Pierre (Maghe, *Chronicon Bonae Spei*, p. 280), on pourrait être amené à supposer que Jean de Sivry mourut le 16 juin 1320; mais il faut noter que le P. Blanpain, en 1730, vit sa pierre tombale placée dans le cloître du monastère et portant l'année 1322 (*Bull. Comm. royale d'hist.*, 5^e sér., t. VIII, p. 119).

Jean de Sivry composa une chronique de son monastère, probablement sous forme d'annales. Brasseur en fait mention dans ses *Origines Hannoniae cœnobiorum* (Mons, 1650, p. 180), en en citant un fragment. L'abbé Engelbert Maghe l'a mise largement à profit dans son *Chronicon Bonae Spei* publié en 1704. Lors de son passage à l'abbaye de Bonne-Espérance, en 1730, le P. Blanpain, correspondant et collaborateur de l'abbé Hugo d'Etival, vit le manuscrit : la chronique commençait à l'an 1096 et finissait à l'an 1318; les derniers feuillets manquaient. Le manuscrit en parchemin portait quelques ratures dont le P. Blanpain a donné une exacte transcription dans une note transmise à Hugo. Ces ratures avaient dénaturé les textes relatifs à l'époque de fondation de l'abbaye (Hugo, *Annal. Praemonstr.*, t. I, col. 355). Depuis lors on n'a plus entendu parler du manuscrit.

U. Berlière.

D. Ursmer Berlière, *La chronique de Jean de Sivry, prieur de Bonne-Espérance (Annales du Cercle archéol. de Mons)*, t. XXIV, 1895, p. 143-153. — Le même, *Monast. belge*, t. I, p. 400-401, note. — *Bull. de la Comm. royale d'histoire de Belgique*, 5^e série, t. VIII, 1895, p. 118-120. — L. Goovaerts, *Ecrivains de l'ordre de Prémontré* (Averhode, 1902), t. II, p. 184-185; t. III, 1909, p. 184-185.

SIX (Jean), théologien, II^e évêque de Saint-Omer, né à Lille, en 1533, y décédé, le 11 octobre 1586. Son père, durant de longues années, fit partie du magistrat de Lille. Après avoir fréquenté les écoles de sa ville natale, Jean fut envoyé à la pédagogie du Lis, à Louvain, et obtint la trente-huitième

place sur cent soixante et onze concurrents, dans la promotion de la Faculté des arts, en 1551. A peine *magister artium*, il devint professeur de philosophie au Lis (1552-1558). Dans l'intervalle, il suivit les cours de théologie comme élève du collège du Saint-Esprit, et remplit les fonctions de *prior vacantiarum*. Promu au grade de licencié, il fut chargé d'enseigner la théologie au monastère des Célestins, à Heverlé lez-Louvain. Il n'avait que vingt-huit ans, lorsque, le 21 juin 1561, il succéda à Jean Hessels comme président du grand collège des théologiens, au moment où se fit la division en grand et petit collèges du Saint-Esprit. Son compatriote, Gilbert d'Ongnies, vicaire général de Charles de Croy, évêque de Tournai, le pressa d'accepter la cure de Saint-Etienne de Lille, devenue vacante. Six, après bien des hésitations, et malgré les prières de ses collègues désireux de le retenir à Louvain, abandonna, à regret, la présidence du collège des théologiens, que recueillit Corneille Jansenius, de Hulst, le 31 janvier 1563. Pendant près de dix ans, nonobstant sa santé délicate, Jean Six administra la paroisse où il avait vu le jour, avec une sagesse, une prudence et un zèle qui frappèrent Gérard d'Haméricourt, abbé de Saint-Bertin et évêque de Saint-Omer. Ce vénérable prélat fit de fréquentes démarches pour décider le curé de Saint-Etienne à venir vivre auprès de lui et à partager ses travaux. Six ne put se résoudre à quitter ses ouailles; toutefois il consentit à se rendre de temps à autre chez l'évêque pour lui prêter son concours. Durant plusieurs années, il alla fréquemment aider G. d'Haméricourt dans ses nombreuses et pénibles difficultés. Enfin, usant d'un pieux stratagème, l'évêque le força de résider à Saint-Omer, en lui conférant une prébende de chanoine gradué de sa cathédrale (3 décembre 1571), et en le nommant son vicaire général. Il appréciait si hautement la science et la vertu de Jean Six qu'il fit des instances, demeurées d'ailleurs sans effet, pour le faire agréer de son vivant comme son succes-

seur sur le siège épiscopal. Jean Six signa comme vicaire général l'*Union de Bruxelles* du 9 janvier 1577. Pendant la vacance du siège (d'Haméricourt mourut le 17 mars 1577), Jean Six fut député par le clergé aux Etats d'Artois. Ceux-ci, à leur tour, le dépêchèrent à Bruxelles, aux Etats généraux, à l'effet d'aviser, avec les délégués des autres provinces, sur les mesures à prendre pour le salut du pays. C'était pendant les séances orageuses qui suivirent la retraite de Don Juan au château de Namur (24 juillet 1577). Chaque fois que la présidence de l'assemblée est dévolue à l'Artois (elle était hebdomadaire et exercée à tour de rôle par chaque province), Jean Six préside aux débats, prend la défense de la religion et du roi, combat les menées des Orangistes, anime les partisans de la paix par son exemple. Cette conduite courageuse lui attira la haine des patriotes qui le menacèrent et excitèrent le peuple contre lui, si bien que les Etats d'Artois jugèrent prudent de le rappeler. De retour à Saint-Omer, Six devint pénitencier, le 7 octobre 1577, succédant à Eustache Culvout, décédé, et vicaire capitulaire *sede vacante*, le 20 décembre 1577, en remplacement de Jean Heyms, démissionnaire.

Durant la courte domination des Sinoguets (Orangistes de Saint-Omer), il refusa le serment du 22 avril 1578, et dut quitter la ville. A peine rentré, il reçut de l'archiduc Mathias des ordres auxquels il croyait ne pas pouvoir obéir. Il s'agit de l'élection de l'abbesse de Notre-Dame de Bourbourg. En juillet 1577, Jean Six avait été chargé par don Juan de procéder, avec Rythovius, évêque d'Ypres, à l'élection d'une nouvelle abbesse. La pluralité des suffrages désigna Antoinette de Wissocq, dite de Boumy. Mais sur l'avis des commissaires qui trouvaient que Ghislaine Warluzel était plus propre à réformer la maison d'après les ordonnances du Concile de Trente, don Juan pourvut celle-ci de la charge. Antoinette de Wissocq réclama auprès de l'archiduc Mathias et des Etats généraux, qui maintinrent la pre-

mière élection et enjoignirent à Jean Six de la confirmer. Pour ne pas forfaire à sa conscience, le vicaire général préféra s'exiler (mai 1578). Il séjourna pendant huit mois à Paris, où il fréquenta l'université et se remit à l'étude de l'hébreu. Dès qu'il apprit que l'Artois se préparait à se réconcilier avec le roi, il s'empressa de regagner Saint-Omer (mi-février 1579) pour encourager les auteurs de l'*Union d'Arras* (7 janvier 1579) qui devait aboutir au fameux *Traité d'Arras* (17 mai 1579).

Au décès de Louis Militis, archidiacre d'Artois et vicaire général, le chapitre lui restitua les fonctions de vicaire capitulaire *sede vacante* (17 août 1579), et le roi lui conféra l'archidiaconat d'Artois. Mais les chanoines, qui avaient déjà pourvu de cette dignité Philippe d'Ostrel (21 août 1579), ne voulurent pas agréer les lettres de provision que présenta Jean Six pour se faire mettre en possession.

Le 6 mai 1580, Alexandre Farnèse envoya à Jean Six les lettres royales qui le nommaient à l'évêché de Saint-Omer. Les bulles de confirmation données par Grégoire XIII portent la date du 3 mars 1581. Le 19 juillet 1581, Jean Six prit possession de son évêché, par procuration donnée à Jacques de Pamele, archidiacre de Flandre. La cérémonie du sacre eut lieu le 23 juillet 1581, dans l'église de Saint-Pierre à Douai. L'évêque consécrateur, Matthieu Moullart, d'Arras, était assisté, par dispense, de Jean Sarrazin, abbé de Saint-Vaast et d'Arnold Gantois (alias de la Cambe), abbé de Sainte-Rictrude, de Marchiennes. Le 6 août, le nouvel évêque fit sa joyeuse entrée dans sa ville épiscopale.

La première année de son épiscopat, en 1581, J. Six recueillit à Saint-Omer les pauvres Claires Colettines, chassées d'Anvers par les protestants, et obtint pour elles du magistrat une partie de la maison et jardin des grands archers, occupés autrefois par les Frères Cellites. En décembre 1582, il adopta la réforme du calendrier introduite par la Bulle de Grégoire XIII du 7 novembre précédent.

Lorsqu'en octobre 1583, Martin Rythovius, évêque d'Ypres, atteint de la peste, vint mourir à Saint-Omer, Six assista son ami à ses derniers moments et célébra ses funérailles dans la chapelle des Sœurs Noires. En mai 1584, après la réduction de la ville d'Ypres, sur l'invitation d'Alexandre Farnèse, l'évêque de Saint-Omer alla consacrer et rendre au culte les églises d'Ypres, Poperinghe, etc. Au sacre de Pierre Simons, évêque d'Ypres, et de Jean Crabbeels, évêque de Bois-le-Duc, qui eut lieu à Tournai le 13 janvier 1585, Six et Moullart d'Arras remplirent les fonctions d'assistants du prélat consécrateur, Morillon. Jean Six donna la bénédiction abbatiale à Vaast de Grenet, abbé de Saint-Bertin, et à Michel Thiery, abbé de Saint-Josse au bois ou Dom Martin, diocèse d'Amiens. Il rétablit le doyenné d'Hesdin, enclavé dans le diocèse de Boulogne, mais ressortissant à celui de Saint-Omer. Les trois grandes cures de Saint-Omer (Sainte-Aldegonde, Saint-Denis et Saint-Sépulchre) avaient chacune deux portions possédées par deux titulaires différents. A raison des difficultés qui résultaient de cette situation, Six remit entre les mains d'un seul curé les deux portions de ces cures. La bulle d'érection de l'évêché de Saint-Omer avait incorporé la prévôté de Watten à la mense épiscopale. Celle-ci ne pouvait entrer en jouissance des biens qu'à la mort du prévôt. Après le décès de Jean Fachin, les religieux, au mépris de la Bulle, nommèrent un nouveau prévôt, Josse Desjardins, que les États généraux agréèrent, malgré les vicaires capitulaires *sede vacante*. Le capitaine de la Noue s'empara de Watten et s'établit dans le monastère. Les religieux se dispersèrent, et le prévôt emporta avec lui les reliquaires, joyaux et vases sacrés. Lors du *Traité d'Arras*, Jean Six, vicaire capitulaire, fit déclarer caduques les lettres patentes obtenues par Desjardins. Devenu évêque, il revendiqua, avec succès, la restitution des objets précieux et la mise en possession des biens et revenus de la prévôté de Watten. Il admit au monastère les religieux qui

avaient survécu à la tourmente révolutionnaire, et commit le chanoine du Plouich pour administrer les biens de la prévôté et veiller à l'acquittement des charges spirituelles de la fondation des comtes de Flandre.

Quoique les rapports de l'évêque avec son chapitre fussent corrects et courtois, il est cependant à remarquer que J. Six donna sa confiance et conféra les dignités à sa collation à trois prêtres brugeois qu'il eut la perspicacité de distinguer parmi les nombreux ecclésiastiques flamands réfugiés à Saint-Omer : Jacques de Pamele, François Lucas et Guillaume Taelboom (voir ces noms), qui rendirent au diocèse de Saint-Omer des services immenses.

Jean Six célébra régulièrement le synode diocésain, le mardi avant la Pentecôte. Après s'être rendu un compte exact des besoins de son diocèse par de fréquentes visites pastorales, et s'être efforcé de porter remède à tout par des ordonnances particulières, il voulut assurer ses réformes par une mesure plus générale. Il fit publier les statuts discutés et réunis au synode du 24 mai 1583 : *Statuta synodi diocesis avdomarensis, anno CIO IO LXXXIII Audomropoli celebrata, presidente Reverendissimo in Christo Patre ac Domino D. Ioanne Six Episcopo avdomarensi*. Douai, Jean Bogard, 1583; in-4° de 142 p. Ces statuts, les premiers imprimés du diocèse de Saint-Omer, sauf quelques heureux développements, reproduisent, en substance, ceux publiés par Rythovius, dont quelques-uns sont repris mot à mot, notamment celui qui concerne l'admission à la communion des enfants arrivés à l'âge de discrétion. A la suite des statuts, on trouve la profession de foi selon le Concile de Trente, en français et en flamand, et une *Tabula excommunicationum* à l'usage des confesseurs. Dans une lettre du 22 novembre 1584, J. Six prie le pape Grégoire XIII de réduire le nombre des censures et des cas réservés, et demande l'approbation du propre des saints de son diocèse. Dans les statuts, il renvoie au *Manuale pastorum* qu'il se propose de publier.

Nous n'en avons pas trouvé d'exemplaire. L'évêque aura été surpris par la mort avant d'avoir pu compléter sa réforme.

J. Six désirait vivement ériger un séminaire. Il se heurta contre l'opposition du chapitre qui prétendait que le décret du Concile de Trente sur la matière était suffisamment rempli par la fondation du collège des pauvres de Saint-Bertin, sous Gérard d'Hamécourt. Dans les statuts, il se contente de dire : *Decrevimus juxta Concilii Tridentini præceptum, quam primum fieri possit (sunt enim quæ obstant hactenus), collegium instituere id quod sit, ut Concilii verbis utamur, Dei ministrorum perpetuum seminarium*. Toutefois J. Six commença, à ses risques et périls, cette grande œuvre. Il acheta deux maisons qu'il légua avec son calice, sa bibliothèque et de riches tapisseries au futur séminaire.

Le 29 janvier 1586 arriva à Saint-Omer Jean-François Bonhomme, évêque de Verceil et nonce de Flandre, qui parcourut le diocèse avec J. Six. Il y prolongea son séjour jusqu'à la fin de février. Il se rendit bientôt compte de l'habile administration de l'évêque, le complimenta sur les sages réformes introduites et le félicita en particulier des statuts diocésains.

Louis de Berlaymont, archevêque de Cambrai, avait convoqué un concile provincial, qui devait s'ouvrir à Mons, le 2 octobre 1586. L'évêque de Saint-Omer se mit en route pour le Hainaut, accompagné de Jacques de Pamele, son vicaire général et archidiacre de Flandre, et de François Lucas, son secrétaire et familier. Durant le voyage, après avoir visité les abbayes de Saint-André à Aire, de Saint-Sauveur à Ham, de Saint-Jean-Baptiste à Choques, il consacra cinq autels à Lillers. Cette cérémonie avait duré jusque vers le soir. Le lendemain, bien que saisi par la fièvre et malgré l'avis de ses compagnons, le trop zélé prélat fit une ordination et administra le sacrement de confirmation à une multitude de fidèles. La fièvre l'ayant pris de nouveau, il se hâta

d'arriver à Lille, où il reçut l'hospitalité chez son neveu Jacques Willant, chanoine de Saint-Pierre. Il ne tarda pas à reconnaître qu'il lui serait impossible d'assister au synode de Mons, et il y envoya à sa place son archidiacre J. de Pamele. Le 3 octobre il dicta son testament par lequel il fonda deux bourses de théologie, au collège d'Houterlé, à Louvain, en faveur de ceux de sa parenté d'abord, d'anciens enfants de chœur de sa cathédrale ensuite, et, à leur défaut, d'étudiants nés à Saint-Omer ou à Louvain. Ces bourses existent encore aujourd'hui. Selon ses dernières volontés, son corps fut déposé dans l'église de Saint-Pierre, à Lille, et son cœur transporté à Saint-Omer, pour y être inhumé devant le premier degré par lequel on monte au chœur de sa cathédrale, « là même », dit-il, « où fut le trésor qui m'a été confié, et où fut le souci de mon cœur ». Ce fut son secrétaire qui fit la translation de la pieuse dépouille, le 22 octobre. Au service solennel célébré quelque temps après, dans la cathédrale, Matthieu Moullart, évêque d'Arras, chanta la messe, et J. de Pamele, que le roi venait de choisir pour succéder à Jean Six, y assista comme évêque nommé. Fr. Lucas prononça à cette occasion l'oraison funèbre de l'illustre défunt, où il dépeint admirablement le prélat vertueux et savant, bon et simple dans la vie privée, grave et austère, zélé et intrépide dans les grands devoirs de l'épiscopat.

Le chapitre fit placer sur l'endroit où était déposé le cœur de l'évêque une lame de cuivre, avec cette inscription où sont repris les termes mêmes du testament du défunt : *Joannes Six hujus ecclesiæ episcopus secundus frequentioribus cleri et populi orationibus desiderans esse commendatior hunc sibi vivens locum elegit, qui dum iter faceret Montes Hannoniæ ad concilium episcoporum provinciæ, Insulis Flandrorum in patria obdormivit ætatis suæ anno LIII, episcopatus VI, salutis humanæ CIO IO LXXXVI, V idus VIII^{bis}.*

Sur la pierre que l'on plaça sur son

tombeau dans l'église de Saint-Pierre à Lille, fut gravée l'épithaphe suivante : *Reverendiss. in X^o Patri D^o Joa. Six Philosophiæ ac Theologiæ quondam Lovaniæ magna cum laude Professori, dein in Parrochiali Ecclesia Sⁿⁱ Stephani hujus oppidi aliquot annis Pastori vigilantissimo, inde ob virtutem et merita ad canonicatum audomarensem assumpto, postea Reverendiss. Domini Gerardi ab Hamercourt I episcopi audomarensis vicario generali, ac tandem in episcopatu successor, dum huc ad Synodum Provinciale fidei ac religionis ergo proficisceretur, febre correpto, ac in hoc oppido, ubi vitæ acceperat initium, V idus octobris MDLXXXVI, ætatis vero suæ LIII vitæ functo, et a regione chori tumulato, Jacobus Willant ex sorore nepos, et hujus Ecclesiæ canonicus avunculo optime de se merito mæstus posuit.*

C'est donc à tort que M^{re} Hautcœur (*Histoire de l'église collégiale et du chapitre de Saint-Pierre de Lille* (Lille-Paris, 1897, t. II, p. 265), range Jean Six parmi les chanoines de Saint-Pierre. Bax, dans sa notice sur le collège des théologiens, se trompe également en affirmant que Six devint président de ce collège après avoir exercé pendant quelques mois les fonctions de curé de Saint-Étienne, et obtint un canonicat à Saint-Omer en 1562.

Les *Homiliæ* et *Epistolæ* que Swertius attribue à l'évêque de Saint-Omer semblent n'avoir jamais été imprimées.

J. Six portait : *de gueules à la fasces ondée d'or, accompagnée de trois flammes de même*. Sa devise était : *Judicium cogita*. Son portrait peint était conservé au Musée des Halles, à Louvain, salle des promotions.

A.-C. De Schrevel.

Archives de la ville de Saint-Omer, *Registres capitulaires de Notre-Dame*. — Reusens, *Documents relatifs à l'histoire de l'université de Louvain*, publiés dans les *Analectes* pour servir à l'histoire ecclésiast. de la Belgique. — *In obitum D. Joannis Six episcopi Audomaropolitani oratio funebris Francisci Lucae S. T. L. canonici Audomaropolitani* (Anvers, 1587). — O. Bled, *Les évêques de Saint-Omer depuis la chute de Thérouanne 1553-1619* (Saint-Omer, 1898).

SLABBAERD (Jean), maître maçon brugeois du xiv^e siècle. Il construisit,

en 1367, la porte de la Bouverie, en 1368, celle des Maréchaux, à Bruges. En 1366-67, il avait, de concert avec Mathieu Sagen, élevé la porte de Sainte-Croix. Enfin, en 1369, il bâtit la porte des Baudets. Verschelde nous apprend que la première fut démolie à la fin du xviii^e siècle, la deuxième au xvii^e siècle. Seule la quatrième existe encore. Notre maître exécuta, en 1368, des travaux à la Waterhalle située à l'emplacement du gouvernement provincial actuel. En 1370, il est désigné comme maître maçon de la ville de Bruges.

Paul Saintenoy.

Verschelde, *Les anciens architectes brugeois*, dans *Annales de la Société d'Emulation* (Bruges, 1871), p. 57. — Chanoine Duclos, *Bruges, histoire et souvenirs* (1910).

SLACHTSLAEP (Henri) ou HENRI DE TONGRES (1), missionnaire anabaptiste, né à Tongres, dans la seconde moitié du xv^e siècle, décapité à Soest le 23 octobre 1534. Vicaire d'une paroisse du diocèse de Liège, il passa à la religion réformée et prêcha dès 1530 dans diverses communes du duché de Juliers, à Aix-la-Chapelle, à Maestricht, etc. Il fixa sa résidence dans le village d'Hoin-gen, où il se maria, et où il établit une communauté anabaptiste. Appelé à Munster en 1534, il prêcha dans cette ville, au mois de juin, en faveur de la polygamie et donna l'exemple en prenant quatre femmes. Lorsque Jean de Leyde eut décidé l'envoi d'apôtres aux quatre points cardinaux, Slachtslaep fit partie de la mission à Soest; arrêté avec ses compagnons, il fut comme ceux-ci mis à mort. Il résulte de documents que Slachtslaep avait composé certains ouvrages dont un seul nous est parvenu : c'est un petit sermon sur la cène, adressé à ses coreligionnaires de Susten et de Maestricht, sans grande importance théologique, mais intéressant par

(1) Les sources allemandes le nomment *Henricus Slachtschaff*. Voir notamment H. Dorpius, *Warhafftige historie wie das Evangelium zu Muenster angefaengen... auffgehoert hat* (s. l., 1536), f^o F ij v^o. Il est probable que la forme néerlandaise est donc *Slachtscaep* (littéralement : mouton de boucherie), et non *Slachtslaep*, graphie donnée par Habels et Thyss.

le dialecte néerlandais dans lequel il est écrit, un limbourgeois très accusé. Cet opusculé a été réimprimé par J. Habets d'après un exemplaire conservé dans un dossier de procédure des archives de Dusseldorf.

Paul Bergmans.

J. Habets, *De wederdoopers te Maastricht* (Ruremonde, s. d.), p. 47, 73 et 216-226. — Ch.-M.-T. Thys, *Essai de biographie tongroise* (Tongres, 1891), p. 240-241.

***SLAUGHTER** (Edouard), hébraïsant et mathématicien, né dans le comté d'Hereford (Angleterre) en 1655, mort à Liège, le 20 janvier 1729. Dès sa jeunesse, Slaughter entra dans l'ordre des Jésuites : il commença son noviciat le 7 septembre 1673. Chargé par ses supérieurs des cours d'hébreu et de mathématiques au collège anglais de Liège, où il passa la plus grande partie de sa vie, il succéda au père François Line ou Hall (Linus ou Hallus) qui mourut à Liège le 25 novembre 1675, après y avoir professé ces sciences pendant près d'un quart de siècle. Il enseigna ensuite la théologie ; c'est vers 1694 que ce cours lui fut confié. Comme tous les membres de son ordre, Slaughter était adversaire convaincu du Jansénisme et, en sa qualité de professeur de théologie, il prit une part active à la polémique contre cette doctrine qu'il combattit avec énergie.

Savant distingué, il présida deux fois la défense de thèses soutenues par ses élèves. Elles furent publiées sous les titres suivants : 1. *Conclusiones ex universa theologia propugnandae in collegio anglicano Societatis Jesu. Leodii, Anno Domini MDCLXXXIV. Defendit P. Henricus Gavan ejusdem societatis* (Leodii, Streel ; 18 pages in-4°). — 2. *Conclusiones ex... MDCLXXXVI... Defendit Matthias Harzé Leodiensis mensæ (Julio) die (9) (Leodii, Streel ; 15 ff. in-4°).*

Slaughter fut recteur du collège anglais de Liège, de 1701 à 1704 ; il occupa les mêmes fonctions à Saint-Omer et à Gand ; mais il revint passer les dernières années de sa vie à Liège.

Il est l'auteur d'une grammaire hé-

braïque, souvent réimprimée et encore en usage. Il avait attendu longtemps avant de la publier, mais ses élèves en répandaient des copies manuscrites. Ce livre réduit l'hébreu aux règles essentielles et de cette manière rend aussi faciles que possible des études arides pour les commençants. Il est intitulé : *Grammatica hebraica, brevi et nova methodo concinnata. Qua cito, facile, solide, lingua sanctæ rudimenta addisci possunt.* Amstelodami, Typis Allardi Aaltz, MDCXCIX ; 139 pages in-8°. Cette grammaire fut réimprimée à Rome en 1705 par les soins du père Jacques-Marie Ayroli (Voir *Mémoires de Trévoux*, 1706, p. 1805). Elle eut en outre un grand nombre d'éditions successives : Rome, 1706 (Huré), 1760, 1823, 1834, 1851 (Castellini) et 1861 (Drach) ; Paris, 1857 et 1867 (Bargès). Cette dernière a été donnée par l'abbé Largenteau.

Slaughter composa encore une arithmétique qui eut aussi du succès : *Arithmetica methodice et succincte tradita, adjuncta ad praxim ratione.* Leodii, Streel, 1702 ; 112 pages in-8°. — *Editio nova.* Leodii, Barnabé, 1725. Une réimpression en a paru à Cologne. *Editio nova.* Coloniz, apud Christianum Schorn, s. d. Elle n'est pas renseignée dans le savant article de Sommervogel.

Joseph Defrecheux.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, etc.* (Louvain, 1770), t. III, p. 291. — de Beedelièvre, *Biographie liégeoise* (Liège, Jeunehomme, 1837), t. II, p. 358. — Henri Del Vaux, *Dictionnaire biographique de la province de Liège* (Liège, F. Oudart, 1845), p. 115. — Joseph Paris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle* (Liège, Demarteau, 1877), t. II, p. 399. — de Theux, *Bibliographie liégeoise* (Bruges, 1885, 2^e édition), col. 368, 369 et 411. — C. Le Paige, *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans l'ancien pays de Liège* (Liège, 1890), p. 98 (Extrait du Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. XXI). — Carlos Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus ; Nouvelle édition ; Bibliographie* (Bruxelles, 1896), t. VII, col. 1293. — Delgeur, *Schets ener geschiedenis der oostersche taelstudien in België*, p. 37 et 38. — Steinschneider, *Bibliographisches Handbuch über die theoretische und praktische Literatur für hebräische Sprachkunde*, nos 957 et 1923. — Victor Chauvin, *L'étude de l'hébreu à Liège* (Liège, H. Poncelet, 1909) dans les *Annales du XXI^e Congrès (Liège, 1909) de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, t. II.

p. 638. — Lorenz, *Catalogue général de la librairie française 1866-1875* (Paris, 1877), t. VI, p. 376. — de Feller, *Biographie universelle* (Paris, 1849), t. VII, p. 593.

SLAVON (Guillaume), sculpteur, né à Anvers, y vécut au milieu du XVIII^e siècle, s'occupant principalement de travaux pour les églises. Toutefois son œuvre ne fut guère important et les travaux qu'il laissa ne se distinguent par aucun mérite extraordinaire. C'est ainsi qu'en 1744 il conclut un contrat avec les colateurs de la fondation Rockocx pour l'édification, dans l'église Saint-Jacques, à Anvers, d'un autel à placer dans la chapelle des Saints-Pierre et Paul et Sainte-Dymphne. Le meuble devait être fourni par le menuisier François Jordans, tandis que Slavon sculpta la statue en bois de sainte Dymphne et les médaillons ornés des bustes de saint Pierre et de saint Paul. Ce travail existe encore ainsi qu'un autre meuble placé dans l'église Saint-André. C'est un banc de communion, dont l'ornementation générale fut exécutée par Gallé, tandis que Slavon sculptait les motifs des panneaux des portes et les figures d'enfants.

En 1749, Guillaume Slavon fut élu premier doyen de la gilde Saint-Luc. C'est en cette année que l'Académie de dessin, qui jusqu'alors avait été intimement liée à la gilde, en fut séparée pour vivre désormais d'une existence distincte. Le 15 décembre 1749, Slavon, de concert avec le doyen Ignace Vander Beken, présida au partage des objets mobiliers et des valeurs financières entre les deux institutions. L'année suivante, il eut des démêlés assez vifs avec la gilde pour des motifs que nous ignorons; il bouda pendant tout un temps, refusa, malgré les instances réitérées, d'assister aux réunions et de remettre les clefs qu'en sa qualité de doyen il détenait. Mais ces difficultés ne furent sans doute que passagères, car il continua à faire partie de la direction de la gilde en remplissant, en 1750, 1751 et 1752, diverses fonctions dans le conseil des doyens.

Fernand Donnet.

Chev. Marchal, *La sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge*. — Rombouts et Van Lierius, *Les Liggeren et autres archives de la*

gilde anversoise de Saint-Luc. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, II. — Van Lierius, *Notice des œuvres d'art de l'église Saint-Jacques à Anvers*. — Vander Straelen, *Jaerboek der gilde van Sint-Lucas*. — *Archives de la gilde Saint-Luc à Anvers*.

SLEIDAN (Jean), historien et diplomate, né vers 1507 à Schleiden, actuellement chef-lieu d'un cercle de la régence d'Aix-la-Chapelle, mais dépendant autrefois du duché de Luxembourg, mort à Strasbourg, le 31 octobre 1556. Comme son père s'appelait Philippe, il prit d'abord, selon un usage très fréquent dans la bourgeoisie d'alors, le nom de Philippi.

Avec son concitoyen Jean Sturm (qui devait en 1538 prendre la direction du nouveau gymnase de Strasbourg), il fit ses premières classes sous la férule de Jean Neuburg, maître d'école de Schleiden. A l'âge de treize ans, il se rendit à Liège, pour continuer ses études; il n'y resta que trois ans, puis fut envoyé à Cologne: ce fut pour entendre à l'université de cette ville les leçons qu'y donnaient Sobius, Cesarus, Phryssenius et Barthélemy Latomus, sur Tite-Live, Pline, Homère, Horace, Cicéron.

L'élève était bien doué, faut-il croire, car lorsque, en 1528, un imprimeur colonois réédita une collection d'épigrammes grecques, avec traduction latine, plus d'une centaine de traductions y figurèrent sous la signature de Sleidanus: notre Jean Philippi avait, dès lors, adopté le nom de sa ville natale, auquel il devait donner une si grande célébrité.

Tombé malade, il voulait cacher son état aux siens, lorsqu'il eut la chance de recevoir la visite de Sturmius, alors établi à Liège, qui l'emmena à Louvain, où les soins d'un médecin de talent le remirent en assez bon état. Il passa à l'université brabançonne un semestre environ, luttant contre le besoin, puis revint à Schleiden, appelé par le seigneur de l'endroit, le comte Thierry de Manderscheid, qui lui confia l'éducation de son fils François.

Au printemps de l'année 1530, Sleidan est de nouveau à Liège, d'où il envoi

au professeur de grec Rescius, avec lequel il s'était lié à Louvain, une lettre fort intéressante : elle nous révèle, en effet, chez l'étudiant de vingt-trois ans, une orientation politique, qu'il ne devait pas abandonner sa vie durant. Alors que la plupart des protestants allemands croyaient Charles Quint animé des desseins les plus conciliants, Sleidan était convaincu que l'« Autocrate » nourrissait à l'égard de la nouvelle religion des sentiments absolument hostiles : la plus grande partie de l'Allemagne ayant tourné le dos à Rome, une conflagration générale devait s'ensuivre. A cette prophétie s'ajoutait un éloge enthousiaste de Melancthon, destiné à triompher brillamment de tous ses adversaires.

Vers 1532, Sleidan se rend à Paris, où il retrouve, avec son fidèle Sturmius, un autre de ses compatriotes, Barthélemy Latomus, d'Arlon, également son *amicus singularis et familiarissimus*. Malgré la réputation que ces deux Luxembourgeois s'étaient acquise, — la pureté de leur style faisait l'admiration de leurs collègues et de leurs élèves, — Sleidan ne reste que peu de temps avec eux et part pour Orléans, où il passe les années 1532 à 1535, prenant le grade de licencié en droit et s'adonnant à l'étude approfondie du latin et du français. De retour à Paris, Sleidan y rencontra un accueil favorable, grâce à la recommandation de Sturmius, alors professeur à l'université parisienne et investi de toute la confiance de l'évêque Jean du Bellay, « lettré distingué, » secrètement attaché aux doctrines « philosophiques qu'on voyait poindre » à travers la Réforme. Ces relations décidèrent de la voie dans laquelle devait s'engager Sleidan : Sturmius, en effet, désireux de créer en Allemagne même un contrepoids à la puissance impériale, cherchait à provoquer une alliance entre François I^{er} et les protestants allemands; fort habilement, il avait amené l'évêque du Bellay et son frère Guillaume, seigneur de Langey, à adopter cette politique, qui servait à la fois les intérêts français et les aspirations protestantes.

Ainsi fut-il amené, lors de son départ pour l'Alsace, en décembre 1536, à proposer à l'évêque ses deux compatriotes Sleidan et Latomus comme tout à fait aptes à poursuivre les négociations entamées. Sleidan fut agréé, et, pourvu d'une mercède annuelle, communiqua désormais aux protestants d'Allemagne, particulièrement à ceux de Strasbourg, tout ce qui pouvait faire réussir la politique des du Bellay.

On connaît quelques-unes des lettres qu'il écrivit pendant cette période; elles sont bien intéressantes, car alors devait se décider le sort du protestantisme allemand, à un moment où l'empereur aurait pu, sans l'hostilité de la France et la jalousie de la curie, étouffer l'église naissante.

Or, peu avant 1540, il parut que cette hostilité allait se changer en amitié. L'intérêt des protestants était d'empêcher à tout prix cette conversion et ce fut dans ce sens qu'à la cour même de France les du Bellay, à la tête de leur parti, dirigèrent tous leurs efforts; avant tout, ils cherchèrent à susciter une alliance entre la Ligue de Smalkalde et François I^{er}.

En 1540, Sleidan intervint tout particulièrement dans ces négociations, tâchant de convaincre ses amis strasbourgeois que si jamais les circonstances n'avaient autant favorisé un rapprochement vers la France, jamais la nécessité de cette alliance n'avait été aussi pressante : ainsi s'assureraient-ils contre le mauvais vouloir de l'empereur; tout en aidant leurs coreligionnaires français à obtenir la tolérance.

Par deux fois, il se rendit en Allemagne, d'abord à la diète de Haguenau, en 1540, en qualité d'interprète à gages dans la suite de l'ambassade française, puis à Ratisbonne, en 1541, pour y obtenir ce que demandait l'intérêt commun du protestantisme français et du protestantisme allemand. Ses efforts furent vains : le landgraf Philippe, jusqu'alors le plus ardent défenseur de l'amitié française, s'accorda avec Charles-Quint, paralysant par là même

toute l'action de la Ligue de Smalkalde. C'en était fait de la politique des frères du Bellay, — bien qu'on en vint bientôt à une nouvelle guerre entre François I^{er} et l'empereur, — et Sleidan comprit que son rôle était fini à Paris. Il se fit d'autant plus vite à l'idée de quitter la capitale française que ses deux voyages en Allemagne lui avaient montré combien son activité serait plus fructueuse pour la cause protestante, s'il se rapprochait de ce pays.

C'est qu'une évolution profonde s'était accomplie depuis quelques années dans son esprit ; après s'être intéressé à l'histoire à un point de vue purement théorique, il en était arrivé — au contact, certainement, de politiciens militants — à vouloir participer lui-même aux luttes religieuses provoquées par la Réforme. Rien ne rend mieux compte de ce changement que la préface dédiée à l'évêque Jean du Bellay, d'une traduction latine de Froissard publiée par lui, en abrégé, en 1537, à Paris (1).

« S'il est vrai », disait-il en tête de ce travail de débutant, assez insignifiant d'ailleurs, « que pour ceux auxquels est confiée la gestion des grandes affaires politiques, aucune science n'a plus de valeur que l'histoire, alors méritent considération, entre tous les sujets historiques, ceux du passé le plus récent, surtout si ce passé est d'une importance aussi marquante qu'actuellement. Y a-t-il jamais eu, en effet, un siècle où se soient pressés en le plus court espace de temps des événements si variés et si remarquables ? Combien énormes, prodigieuses, sont les transformations auxquelles nous avons assisté, dans la situation politique aussi bien que dans le domaine religieux ! »

A ces préoccupations purement historiques en font bientôt place d'autres, dirigées vers la politique active.

(1) *Frossardi nobilissimi scriptoris Gallici, historiarum opus omne jamprimum et breviter collectum et latino sermone redditum. Parisiis, ex officina Simonis Colinaei, 1537.* Cette traduction a été elle-même traduite en hollandais en 1587, à Leyde, et en anglais, en 1608, à Londres.

En 1541, il adresse à tous les princes et états de l'Empire un mémoire sur la papauté et ses rapports avec les empereurs, pour montrer comment, par ruse et par fraude, le pape s'est libéré de la suprématie légitime de l'empereur, s'attachant même ce dernier, par un serment solennel ; la tyrannie de la papauté, invisible pour la généralité, a pour alliés les princes : ceux-ci n'ont-ils pas toutes les prévenances pour un pontife qui compte surtout sur les brouilles de l'Allemagne pour s'agrandir ? Que les princes protègent donc la nouvelle doctrine.

Imprimé sans retard, réédité à mainte reprise, traduit même, en italien, sous un titre voilé, ce mémoire rencontra un tel succès que Sleidan le fit suivre d'un autre, adressé à Charles-Quint lui-même : les affaires de religion ne relevant pas de l'homme, mais bien de Dieu, y déclare-t-il, l'empereur n'est en rien lié par le serment prêté au pape. Qu'il se délivre donc de sa servitude et rétablisse la vraie croyance.

Dans les deux discours (2) s'exprime, avec la plus grande franchise, une conviction ferme. Chose remarquable, l'évolution de Sleidan apparaît ici comme terminée ; il se révèle partisan déclaré de Luther et de la Réforme allemande, ennemi convaincu de la papauté ; abandonnant la conception de l'histoire qu'il nous a développée dans sa préface à la traduction de Froissard, il nous montre déjà une conception théologique-biblique du cours des événements, telle qu'elle ressortira plus tard de son mémoire sur les Quatre Empires du monde. La Réforme l'a amené de l'étude du droit et de l'interprétation de l'histoire sous

(2) Publiés d'abord en France (avant le départ de Sleidan), en allemand, sous le pseudonyme-anagramme de *Baptista Lasdenus*, ces deux discours parurent en latin, à Strasbourg, en 1544, sous le titre : *Johannis Sleidani orationes duae, una ad Carolum Quintum Caesarem, altera ad Germaniae Principes omnes ac ordines Imperii. Argentinae, apud Cratonem Mylium, Calend. Augusti, Anno M.D.XLIII.* Sachant que l'empereur ne lisait réellement que les écrits français et espagnols, Sleidan traduisit en français les discours qu'il lui adressa, mais on ignore si cette traduction parvint à la cour impériale. En tout cas, elle ne fut jamais imprimée.

un angle purement juridique et politique à la conception théologique et téléologique de cette dernière science. Là où il ne voyait précédemment que le libre arbitre d'hommes dignes d'être imités, il ne trouve plus maintenant que l'action de Dieu, prédestinée, prédite depuis longtemps par l'écriture sainte.

Dans ces deux écrits, on le voit, au lieu de se borner à un simple exposé des événements les plus récents, Sleidan cherche avant tout à agir sur le présent par l'enseignement du passé. On y retrouve l'indice d'une participation active à la grande lutte et, semble-t-il aussi, le désir de se faire connaître par là aux protestants allemands; depuis les années 1539 et 1540, d'ailleurs, le projet l'occupait d'écrire précisément l'histoire des événements si remarquables auxquels il était mêlé et, dès lors, il commença à rassembler des notes dans ce but; ce qui venait de se passer dans le domaine religieux lui semblait si divin et si miraculeux qu'il n'aspirait qu'à consacrer le meilleur de ses forces à en écrire une digne relation.

Décidé à quitter la France, Sleidan prit le parti d'aller se fixer à Strasbourg, où l'appelait son ami d'enfance, Jean Sturm; la situation de la ville servait d'ailleurs à merveille les plans de notre politicien : à mi-chemin entre France et Allemagne; en rapports fréquents avec les cantons réformés de la Suisse et, comme membre de la Ligue de Smalkalde, en relations étroites avec les princes protestants allemands; refuge de nombreux Français, Belges et Anglais chassés de chez eux par les luttes religieuses, Strasbourg avait, avant tout, pour Sleidan, l'avantage inappréciable de lui procurer la fréquentation d'hommes des plus intéressants; si Calvin venait de quitter la capitale de l'Alsace, par contre y habitaient toujours Pierre Martyr, Martin Butzer, Paul Fagius, Jean Sturm, et, surtout, Jacques Sturm de Sturmegg, maître de la ville, qui y jouait le premier rôle politique.

Dès 1541, sur la recommandation du landgraf Philippe, Sleidan avait été nommé, pour un terme de deux ans et aux appointements de 250 fl. d'or, ambassadeur, interprète et historien de la Ligue de Smalkalde. Inévitablement, ses relations avec Strasbourg, où il séjourna momentanément en 1540 et en 1541, devaient se resserrer : en 1542, il fut, paraît-il, nommé syndic de la république strasbourgeoise. En 1543, nous le rencontrons encore à Paris, et ce n'est qu'au printemps de l'année 1544 qu'il se fixa de façon définitive à Strasbourg.

Une nouvelle période, non moins active que les précédentes, s'ouvrit alors pour Sleidan.

Tout en entretenant avec le cardinal du Bellay une correspondance suivie, il continua, aidé et conseillé par Jacques Sturm, à noter tous les événements qui s'étaient déroulés depuis les débuts du règne de Charles-Quint; la Réforme l'intéressait de plus en plus et, en publiant sous son nom, en août 1544, ses deux discours aux princes allemands et à l'empereur, il avait certainement le désir de s'affirmer pour ainsi dire comme historien du grand mouvement religieux.

C'est dans le même esprit, sans doute, qu'il publia, en 1545, à Strasbourg, une traduction latine des mémoires de Philippe de Comines (1), à laquelle il avait travaillé pendant son séjour en France : dans sa préface, datée du 1^{er} janvier 1545 et dédiée aux chefs de la Ligue de Smalkalde, l'électeur de Saxe et le landgraf de Hesse, tout en proclamant la difficulté d'écrire de l'histoire vraie (2), il insiste sur la nécessité de publier le récit des événements si importants qui ont marqué cette grande époque. Semblable monument ne pouvant être érigé par un particulier, aux moyens restreints, les

(1) *De rebus gestis Ludovici... undecimi, Galliarum regis, et Caroli, Burgundiae ducis, Philippi Cominci Commentarii, ex Gallico facti Latini a Joanne Sleidano. Argentorae, apud Cratonem Mylium, 1545.*

(2) *Est summæ res difficultatis, hodie, conscribere veram et puram narrationem.*

princes et leurs confédérés devraient s'y intéresser, en fournissant les documents authentiques nécessaires.

Butzer et Jacques Sturm s'étaient longtemps enthousiasmés pour ce projet, qui tendait en somme à publier un exposé officiel de l'histoire de l'époque, et ils avaient touté de gagner le landgraf à son exécution ; l'appui de l'électeur de Saxe ne pouvait guère être escompté, mais les Strasbourgeois jugeaient le landgraf capable d'entreprendre l'œuvre seul avec Augsbourg, Ulm et Strasbourg. Finalement, le zèle infatigable de Jacques Sturm et la haute considération dont il était entouré amenèrent les confédérés à prendre Sleidan à leur service, lors de la diète tenue à Worms en 1545.

Aux termes de son engagement, il devait servir la Ligue à la fois comme ambassadeur en Allemagne et à l'étranger, et comme interprète pour la traduction des documents. En même temps, on lui demandait de faire, sous forme de chronique, l'histoire de la Réforme ; à cette fin seraient mis à sa disposition tous les rapports et autres documents utiles. Il ne pourrait publier cette chronique avant que la Ligue ou ses délégués l'eussent examinée et approuvée.

Depuis longtemps déjà, nous l'avons dit, Sleidan réunissait les données du travail, si bien que, la même année encore, il put envoyer à Worms, à l'examen, l'histoire des années 1517 à 1520 ; ces chapitres ayant plu, il fut prié de continuer.

Les lettres qu'il écrivit alors à Sturm sont pleines de l'enthousiasme avec lequel il entamait « une histoire aussi sainte et aussi magnifique », malgré toutes les peines qu'elle lui coûterait : si les archives promises lui sont ouvertes, cette histoire sera telle qu'on n'en aura jamais écrit de semblable. Tant d'ardeur devait, hélas, rester momentanément inutile, car les événements remirent à plus tard l'exécution de ces beaux projets.

En effet, les princes adhérents de la Ligue de Smalkalde, considérant que la guerre qui continuait entre les rois

de France et d'Angleterre, après que Charles-Quint s'en fût retiré en septembre 1544, laissait trop de liberté à l'empereur, résolurent à Worms de tenter une médiation de paix ; l'envoi de deux missions, en France et en Angleterre, fut donc décidé. Comme Sleidan avait montré, en même temps qu'un jugement très clair, une singulière connaissance de la situation internationale, il fut envoyé à Londres, avec un conseiller hessois, tandis qu'un Wurtembergeois et le docteur Jean Braun de Niedbruck — le futur beau-père de Sleidan — étaient désignés pour Paris.

Ce voyage en Angleterre fut d'autant plus intéressant pour Sleidan qu'il lui fit connaître un pays nouveau pour lui, lui procurant des relations intéressantes et utiles dont les liens ne se relâchèrent jamais : il eut tout particulièrement à se féliciter par la suite de l'intime connaissance qu'il fit alors de Roger Asham, orateur à l'académie de Cambridge, et, plus tard, secrétaire d'une ambassade anglaise en Allemagne et en Italie (de 1550 à 1553). En même temps, il espérait obtenir du roi Henri et de ses hommes d'Etat, pour l'œuvre historique à laquelle il s'était consacré, soit des subsides, soit la communication de documents importants.

Mais la tournure prise par les événements en Allemagne en décida autrement. La Ligue de Smalkalde dissoute ; ses deux chefs en captivité ; Strasbourg obligée de courber la tête devant le puissant vainqueur ; tout le monde protestant abattu ; il n'en fallait pas davantage pour obliger Sleidan à interrompre son travail historique : la publication en aurait été au plus haut point désagréable à l'empereur, maintenant tout puissant ; d'ailleurs, les recherches devenaient impossibles, les archives de Saxe et de Hesse s'étant naturellement fermées pour Sleidan, et Strasbourg elle-même hésitant à ouvrir ses documents secrets à un homme tant haï des impérialistes :

La plume de Jean de Schleiden ne se reposa cependant pas pour cela.

En janvier 1547, continuant la lutte contre l'empereur, il termina un travail où il mettait le pape en garde contre la puissance écrasante de Charles-Quint; le cardinal du Bellay devait, sans en trahir l'origine, le faire parvenir subrepticement au pontife.

Sleidan reprit aussi avec zèle ses études classiques et ses traductions; en 1548, il publia en traduction latine l'histoire de Charles VIII, roi de France, et de la guerre de Naples, par Philippe de Comines, et un travail de Claude de Seyssel, sur la république des Français et les devoirs des rois (1); en même temps, il étudiait la doctrine de Platon sur l'Etat et les lois (2). Pour entretenir les bonnes relations qu'il s'était créées en Angleterre, il dédia le premier de ces trois ouvrages au duc de Somerset, gouverneur et protecteur de la Grande-Bretagne pendant la minorité du roi Edouard VIII; le deuxième, au roi lui-même; le dernier, au ministre Paget. Butzer était précisément réfugié alors, en Angleterre, avec Fagius, et il put obtenir du gouvernement britannique une pension de deux cents couronnes pour subvenir aux travaux de son ami Sleidan; on ne sait, toutefois, si celui-ci reçut alors quoi que ce soit, ou s'il fut plus heureux dans les demandes de communication d'archives qu'il adressa à Londres en 1550.

L'année suivante, en tout cas, la chance lui sourit davantage. Charles-Quint ayant imposé aux protestants l'envoi de délégués au concile de Trente, Strasbourg s'efforça de faire adopter par ses alliés une ligne de conduite commune, à défendre avec décision et unité au concile; malheureusement, la crainte de l'empereur et le découragement général étaient si grands que l'accord ne put être obtenu sur sa

proposition; elle parvint toutefois à s'arranger avec le duc Christophe de Wurtemberg et quelques petites villes de la Souabe, et en novembre 1551 Sleidan fut dépêché à Trente, pour préparer la voie aux théologiens qui y seraient délégués par la suite; il y resta jusqu'en mars 1552, heureux d'élargir son cercle de connaissances en de nombreuses conférences avec les députés impériaux et les hauts dignitaires de l'église catholique. Du 3 au 16 février 1552, il profita de quelques jours de répit pour aller en Italie et pousser jusqu'à Venise; de retour à Trente, il apprit les revers de Charles-Quint et assista à la dispersion des délégués au concile.

Ce renversement des situations entraîna des conséquences dont il se ressentit bientôt : le roi Henri II ayant fait irruption en Alsace et en Lorraine, la ville de Strasbourg dut recourir aux services de Sleidan, qui possédait fort bien la langue française, pour la représenter dans ses négociations avec le souverain : au mois de mai, il était au camp royal de Saverne.

Rassuré désormais sur sa situation matérielle, Sleidan put reprendre le travail entamé une douzaine d'années auparavant avec tant d'enthousiasme, mais interrompu depuis octobre 1547, époque où il avait achevé les quatre premiers livres de son histoire du règne de Charles-Quint.

Toutefois, quand il se remit à l'œuvre en octobre 1552, ce fut dans des conditions moins favorables que précédemment.

Ses ressources ne lui permettaient pas d'aller consulter les archives de Hesse et de Saxe, en admettant qu'on lui en eût accordé l'accès alors que les protestants devaient ménager la puissance renaissante de l'empereur. Il en fut donc réduit aux notes, très nombreuses, il est vrai, rassemblées en des temps meilleurs et aux documents mis à sa disposition à Strasbourg. Heureusement, Jacques Sturm, qui avait, depuis 1526, partagé toutes les vicissitudes du protestantisme allemand, communiquait

(1) *Philippi Cominæ de Carolo octavo, Gallie rege, et Bello Neapolitano Commentarii*, J. Sleidano interprete; *accessit brevis quædam explicatio rerum et autoris Vita*. — *Claudii Sesellii de Republica Gallie et Regum Officiis, libri duo*, Joanne Sleidano interprete. Argentorati, Vendel. Rihelius, 1548.

(2) *Summa doctrinæ Platonis de Republica et legibus*, Argentorati, V. Rihelius, 1548. Une édition allemande en fut donnée à Eisleben en 1554.

toujours largement à Sleidan son riche trésor de documents et de souvenirs. Notre historien se consacra dès lors corps et âme à son travail. En mars 1553, il avait poussé son récit jusqu'à l'année 1536; trois mois après, il avait atteint l'année 1540; le 13 septembre, il écrivait à Calvin : « Je suis arrivé à la guerre de l'empereur contre les nôtres. » Le 2 avril 1554, il pouvait dire : « J'ai terminé tout le travail et ai atteint cette époque-ci. »

Cette période si féconde de sa vie fut marquée de chagrins et de soucis indicibles : en 1553, il perdit son épouse Yola de Niedbruck (1); qui lui laissait, avec trois petites filles, la lourde charge d'une maison à conduire; quelques mois après, nouveau coup, non moins sensible : le 30 octobre, mourait le plus influent de ses amis, Jacques Sturm.

Telles étaient les circonstances dans lesquelles il acheva son œuvre capitale, les « Commentaires sur la situation de la religion et de l'Etat pendant le règne de l'empereur Charles-Quint (2) ». Il consacra l'été de 1554 à mettre la dernière main au texte, et en octobre l'impression put commencer. Cependant l'ouvrage faillit bien ne pas paraître, si grandes étaient les hésitations de l'auteur, se demandant s'il ne valait pas mieux remettre la publication à des temps meilleurs; bien plus, au dernier moment, des démarches furent faites auprès du Conseil de Strasbourg, pour lui faire interdire cette publication. Enfin, l'ouvrage fut mis en vente dans l'officine de Wendelin Rihel, en avril 1555. Hélas, il procura à son auteur d'amères déceptions.

Sleidan rencontra bien une vive approbation auprès de nombreux personnages dont le jugement ne se laissait pas influencer par des considérations politiques, mais les personnalités les

plus importantes, aussi bien dans le camp protestant que chez les catholiques, trouvèrent très fâcheux que les événements d'une époque qui avait vu des changements si radicaux dans les fortunes et dans les conditions fussent fixés, documentairement, à jamais, devant le monde entier.

Le markgraf Albert de Brandebourg s'emporta avec véhémence contre Sleidan; les Augsbourgeois l'accusèrent de mensonge, et il dut leur envoyer une justification, invoquant sa bonne foi et le jugement des Strasbourgeois. Reproches et calomnies tombèrent même si dru, qu'il dut se défendre en une *Apologie*, publiée après sa mort, avec un vingt-sixième livre des *Commentaires* (1) : avant tout, il repoussait le reproche de partialité et d'altération intentionnelle de la vérité.

Le succès de librairie fut cependant brillant : en juillet 1555, déjà, les mille exemplaires de la première édition étaient épuisés. Malgré cela, le pauvre auteur ne connut plus le calme, car le livre qui devait sauver son nom de l'oubli, avait détruit en lui toute joie et toute tranquillité. Un an après, un de ses parents, au service de Maximilien, lui écrivait qu'il ne devait plus espérer trouver une situation auprès d'un prince, son livre ayant provoqué tant de haines qu'il serait plus prudent, pour lui, de ne pas quitter Strasbourg.

Malgré les attaques les plus violentes, les *Commentaires* se répandaient dans toute l'Europe, avec une rapidité prodigieuse : en 1555, l'auteur put faire paraître quatre éditions; dès 1556, l'ouvrage était publié non seulement en allemand, — à l'insu de son auteur, — mais également en hollandais, en français, en italien, en anglais et en espagnol; on raconta même qu'il avait été traduit en turc, si bien qu'un poème de 1570 accusait Sleidan d'avoir

(1) Son père, le médecin Jean de Niedbruck (frère naturel du comte de Nassau), l'avait accordée à Sleidan, lors de leur mission commune en France et en Angleterre; le mariage s'était célébré en mars 1546.

(2) *Jo. Sleidani de statu religionis et reipublice, Carolo Quinto Cesare, commentarii*. Argentorati, haeredes Rihelii, 1555, in-fol. L'ouvrage comprenait 25 livres.

(1) *Joannis Sleidani Commentariorum de Statu religionis... libri XXVI. Unde cum Apologia ab Authore conscripta...* Argentorati, Theod. Rihelii (s. d.). Le 26^e livre, qui s'étend jusqu'en septembre 1556, a été terminé un mois environ avant la mort de Sleidan.

dévoilé aux sujets du Sultan les secrets de l'Empire!

Chose à peine croyable, les *Commentaires* n'eurent pas moins de quatre-vingts éditions, de 1555 à 1786!

Quelle est donc la valeur d'un ouvrage qui rencontra pareil succès? Elle réside avant tout dans le souci de la vérité et dans la recherche de l'objectivité, Sleidan s'étant toujours donné pour principe de faire abstraction de ses opinions personnelles, en laissant parler les seuls documents. *Historiam nihil magis decet quam veritas atque candor*, écrit-il dans la dédicace de ses *Commentaires*; *scribendi materiam mihi suppeditarunt acta, ... opus hoc meum confectum est totum ex actis*. Sleidan était parvenu à pousser si loin cette objectivité que son biographe Baumgarten a pu à juste titre s'étonner de voir un auteur ayant pris une part si passionnée aux luttes de son temps communiquer à leur exposé la sécheresse des documents. Cette froideur voulue, qui ne se dément qu'exceptionnellement, constitue précisément un des défauts des *Commentaires*; se bornant à reproduire avant tout des documents et des faits, dans un ordre strictement chronologique, s'interdisant d'une façon générale les observations personnelles, Sleidan n'a, en somme, écrit qu'une chronique à laquelle il manque, a-t-on pu dire, le souffle chaud de l'histoire. Cela n'empêche pas que, si l'ordonnance en est quelquefois irrégulière, la langue en soit simple et claire.

On ne pourrait que difficilement convaincre Sleidan d'un mensonge voulu ou, seulement, d'une altération ou de l'emploi déloyal d'un document; il voit les événements avec des yeux de protestant, mais les expose scrupuleusement, tels que la nature de ces sources les lui a fait connaître. Ces sources sont, en dehors des documents, ce qu'il a vu lui-même, sa correspondance, les allégations des autres auteurs, et, d'une façon générale, il a, dans leur choix, procédé avec circonspection; quelquefois, cependant, sa documentation n'est pas absolument sûre et, d'autre part,

il ne reproduit pas toujours les textes avec une exactitude complète.

Quoi qu'il en soit, les *Commentaires* ont joui jusqu'à la fin du XVIII^e siècle d'une réputation si considérable qu'ils constituent, même pour des historiens remarquables des XVI^e et XVII^e siècles, l'unique source de l'histoire allemande sous Charles-Quint; c'est le cas, par exemple, pour de Thou (*Historiarum sui temporis opera*, Francfort, 1617), pour Beaucaire (*Rerum Gallicarum Commentarii*, Lyon, 1625), pour Sarpi (*Storia del concilio Tridentino*, Genève, 1629), pour Sepulveda (*De rebus gestis Caroli Quinti*, Madrid, 1780), pour H. Bullinger (*Reformationsgeschichte*), pour d'autres encore. Les écrivains du XVII^e siècle ne croyaient pas pouvoir mieux recommander leurs histoires qu'en les présentant comme suites des *Commentaires* de Sleidan; de 1612 à 1621 paraissent à Francfort un *Ernewerter Sleidanus*, un *Sleidanus Redivivus*, une *Joannis Sleidani Continuatio*!

Evidemment le travail de Sleidan a perdu beaucoup de sa valeur, depuis que de multiples recueils ont réédité, d'après les originaux, la plupart des documents insérés dans ses *Commentaires*. Néanmoins, l'exposé des faits, dû à un contemporain fort averti, connaissant bien gens et choses de son époque, conservera toujours pour ceux qui étudient la première moitié du XVI^e siècle la valeur d'une documentation originale, de toute première main.

Aussi grande que celle des *Commentaires* fut la fortune de la publication suivante de Sleidan, parue en juin 1556 et consacrée aux « Quatre plus grands Empires », c'est-à-dire aux monarchies de Babylone, de Perse, de Grèce et de Rome (1). Ce livre, auquel il ne travailla qu'un an, est dédié à Eberhard de Wurtemberg, en des termes qui doivent nous faire admettre que l'auteur recevait alors du prince quelque « mercède ». Destiné à la jeunesse studieuse, il nous éclaire le mieux sur sa conception du

(1) *Joannis Sleidani de Quatuor Summis Imperiis libri tres*; publié à Strasbourg, chez les frères Rihel.

monde et, plus spécialement, sur l'idée qu'il se faisait de l'histoire. Nous y retrouvons la pensée fondamentale déjà développée dans les mémoires adressés quinze ans auparavant aux princes allemands et à l'empereur : c'est illégalement et par tromperie que la puissance de la papauté s'est accrue; d'abord enrichie par la libéralité des empereurs, elle a tenté par la suite de les écraser. C'est, avant tout, une histoire religieuse, conduite jusqu'au règne de Charles-Quint, pour finir par un tableau lamentable de l'Empire romain, autrefois si grandiose, se survivant maintenant misérablement, après avoir perdu la suprématie sur toutes les provinces, dans une Allemagne démembrée, abandonnée et attaquée de toutes parts. Expliquant à sa façon la vision de Nabuchodonosor, d'après l'interprétation du prophète Daniel — sur laquelle est basée la théorie des Quatre Empires — Sleidan en tire une prophétie finale : les derniers et pires ennemis du genre humain, le pape et le Turc, le tourmenteront jusqu'à la fin du monde, lorsqu'apparaîtra le Christ lui-même, pour consoler ses fidèles.

Nous sommes loin, on le voit, de l'objectivité des *Commentaires*. Et cependant, malgré, ou plutôt à cause de cela, de nombreuses générations de protestants, aussi bien en Angleterre, en Hollande et en France, qu'en Allemagne, ont appris l'histoire dans ce livre; Ranke a même pu en dire que peu de manuels ont été travaillés de façon aussi approfondie. Pendant un siècle et demi, le monde protestant l'a considéré comme incomparable; aussi le mémoire des « Quatre Monarchies » a-t-il connu de multiples éditions, traductions et continuations.

Sleidan ne vécut pas assez pour assister au succès de ses livres : le 31 octobre 1556, succombant à la fièvre, cet écrivain si fécond (1) mourait à

(1) En dehors des ouvrages signalés au cours de cet article, on cite encore de Sleidan : 1° *De Capta Buda a Solimanno, a. 1542*; 2° une traduction latine, avec la collaboration de Jean Sturm, des deux catéchismes de Butzer.

Strasbourg, dans les bras de son ami d'enfance, Jean Sturm.

Avec Jean de Schleiden mourait « un des plus remarquables historiens de la Réforme » (Henne); ce fut aussi — de son vivant déjà — un des auteurs les plus discutés. Quoi d'étonnant? Si grande a été la part prise par lui dans les luttes politiques et religieuses de son époque, si fougueuse la passion apportée autrefois à juger l'historien (1), que de nos jours encore protestants et catholiques ne peuvent s'accorder dans le portrait qu'ils tracent de lui.

Si l'on veut apprécier son œuvre impartialement, il faut tout d'abord la reporter à l'époque et dans le milieu où elle fut écrite et publiée; il importe, également, de ne pas oublier que Sleidan doit prendre place, en tant qu'historien, entre les humanistes et les juristes. S'il ne tomba jamais dans certains excès des humanistes — Camerarius n'alla-t-il pas jusqu'à écrire en grec l'histoire de la guerre de Smalkalde! — il ne se dégagea toutefois pas complètement de leurs défauts : tels, par exemple, le caractère éminemment diplomatique de ses *Commentaires*, vraies annales, entrecoupées d'actes et d'extraits, ou encore le souci d'embellir, dans un but purement rhétorique, la langue des documents. Toutefois, à l'encontre de maints humanistes, qui se tinrent dans une réserve prudente et dont l'attitude politique manqua souvent de courage, Sleidan ne craignit pas de prendre ouvertement parti pour la Réforme; par contre, tout grand admirateur qu'il fût de Luther, il sut se garder des exagérations et son sens politique très avisé lui fit même prendre, à maintes reprises, une attitude de conciliation.

Ses convictions religieuses étaient

(1) Charles-Quint dit un jour de l'auteur des *Commentaires* : « Ou bien il a été mon conseiller intime ou bien mes conseillers ont divulgué et trahi mes affaires les plus secrètes »; en une autre occasion, l'empereur s'écria : « Sleidan et Jovius sont mes deux menteurs, celui-ci m'élève aux nues, celui-là ne raconte que choses inexactes sur mon compte ». Quant à Philippe II, il ordonna un jour, par édit du 13 février 1570, de faire brûler dans les trois mois, entre autres livres, les œuvres de Marot, de Rabelais, d'Etienne Dolet et de Sleidan.

très arrêtées, si fortes, même, que malgré son désir d'écrire les *Commentaires* en toute impartialité, l'auteur protestant s'y découvre en diverses occasions.

Une autre caractéristique, encore, doit être relevée dans l'œuvre de Sleidan : c'est, à côté de ses attaches avec l'humanisme et de ses tendances confessionnelles, la part de plus en plus grande qu'y prennent les questions de droit public : comme « publiciste », Sleidan était des mieux doués, et c'est à juste titre qu'on l'a inscrit, comme précurseur direct de Chemnitz et de Pufendorf, en tête des historiens juristes du droit public du Saint-Empire.

J. Vannérus.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, t. II (Luxembourg, 1861), p. 117-119. — J.-B. Douret, *Notice des ouvrages composés par les écrivains luxembourgeois dans Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, à Arlon, t. VI, 1870, p. 303-311; t. VII, 1871, p. 186-187; t. XIII, 1881, p. 42-43; t. XIV, 1882, p. 291-293; t. XVI, 1884, p. 163; t. XVII, 1885, p. 134; t. XXIV, 1900, p. 215-216. — Dr Th. Paur, *Johann Sleidan's Commentare über die Regierungszeit Karl's V* (Leipzig, 1843). — H. Baumgarten, article « Sleidan » dans *Allgemeine Deutsche Biographie*, t. XXXIV, 1892, p. 454-461. — E. Wolff, *Barthélemy Latomus d'Arlon* (Luxembourg, 1902), p. 8, 62, 76 et 88. — Dr Hashagen, *Neuere Literatur zur Geschichte der Geschichtsschreibung dans Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, t. XXXI (Trevés, 1912), p. 321, 329, 332-337. — Ed. Böhmer, *Zwei Reden an Kaiser und Reich von J. Sleidanus* (Tübingen, 1879).

SLINGENEYER (Ernest-Isidore-Hubert), peintre d'histoire, né à Loochristy (près de Gand); le 29 mai 1820, mort à Bruxelles, le 27 avril 1894. Son père, receveur de l'enregistrement à Loochristy, puis à Grammont, avait été appelé à remplir ces fonctions à Anvers, et s'y était installé. Il vit avec peine se développer les dispositions artistiques de son fils, qu'il destinait à la carrière des armes, et c'est un peu à contre-cœur qu'il l'autorisa à faire ses études à l'Académie des Beaux-Arts, où il suivait, le soir, les cours de dessin et, le jour, le cours de peinture dans la classe de Wappers. Les rapides progrès du jeune homme vainquirent les dernières résistances paternelles. Ernest Slingeneyer était encore un simple élève lorsqu'il exposa une grande toile,

l'Arrestation du comte Louis de Crécy (1839), qui fut remarquée; puis, enhardi par ce premier succès, il conçut l'idée d'une œuvre plus importante encore.

Le Vengeur, ayant pour sujet un épisode célèbre du combat naval dans lequel, le 1^{er} juin 1794, l'amiral Villaret de Joyeuse fut défait par les Anglais, que commandait Richard Howe. Ce tableau ne mesurait pas moins de seize mètres carrés. Exposé en 1842, il fit sensation. Il y avait là une fougue entraînante, exprimant avec bonheur l'enthousiasme et l'élan du monde artistique vers une forme plus libre, plus spontanée, plus chaleureuse que celle dont l'école académique avait en quelque sorte glacé les esprits. La verve désordonnée du jeune peintre apportait un précieux renfort au mouvement romantique dont Wappers et De Keyser avaient été les chefs principaux. C'est à Anvers, en effet, que le romantisme français victorien avait trouvé ses premiers défenseurs. Tandis que Bruxelles, où régnaient Navez et ses disciples, se débattait encore dans les lisières d'un classicisme correct, mais compassé, un souffle plus jeune et plus ardent échauffait, à Anvers, les cœurs impatients de renouer, sous l'inspiration d'une révolution qui avait rendu au pays son indépendance politique, les anciennes traditions de l'art national. Après son *Bourgmestre Van der Werf* et son *Episode de la Révolution*, acclamés triomphalement, Wappers n'avait plus rien produit de saillant; son ardeur semblait s'être éteinte tout à coup; de son côté, Nicaise de Keyser, dont la *Bataille des Eperons d'Or* (1836) était prodigue de belles promesses, avait bientôt déçu ses plus fervents admirateurs. Aussi l'arrivée de Slingeneyer fut-elle saluée avec une joie reconnaissante. Son *Vengeur* rappelait par sa virilité le *Nauffrage de la Méduse* de Géricault; la convention y jouait assurément un rôle plus actif que la réalité; mais le sujet avait « empoigné » le public, et le jeune peintre, du coup, fut célèbre. Le gouvernement lui commanda une grande toile; il prit pour sujet la *Bataille de*

Lépante, et se mit au travail. Mais, dans l'entretemps Slingeneyer exécutait, pour le roi Léopold Ier, la *Mort de Jacobus*, et, pour le roi de Hollande, la *Mort de Claessens*. Quand elle fut terminée et exposée en 1848, la *Bataille de Lépante*, malgré ses qualités, son ingénieuse composition, ses groupements heureux, son exécution savante et habile, produisit une déception. Déjà, une réaction commençait à se faire jour contre l'école d'Anvers, que battait en brèche l'école de Bruxelles. Celle-ci, débarrassée des académiques, s'était éprise d'un romantisme moins théâtral, moins « matérialiste », plus sentimental et plus élégant, en faveur duquel Gallait, disciple de Paul Delaroche, dépendait un talent des plus sympathique. Sur les conseils de la critique, on adjura Slingeneyer d'aller, lui aussi, se retremper à Paris et de quitter Anvers pour Bruxelles. Il suivit ces conseils, et vint s'installer dans la capitale. Son *Episode de la Saint-Barthélémy*, qu'il y exposa en 1849, fut considérée comme une revanche de sa *Bataille de Lépante*. L'artiste y marquait une visible préoccupation de s'inspirer des peintres français; on y trouvait un souvenir obsédant de la *Jane Shore* de Robert-Fleury, qui avait été admirée un peu auparavant à Bruxelles; la parenté avec les toiles récentes de Gallait était visible aussi; mais l'œuvre respirait une belle énergie et une émotion réelle. La *Mort de Nelson*, exposée en 1850, dans une des salles du Jardin Botanique, fut également appréciée pour ses qualités d'habile mise en scène. En 1857, *Jeanne la Folle* et *Nicolas Zannekin* laissent la critique plus indécise; mais, quelques années après, le *Martyr chrétien* obtient un vrai succès, moins grâce à ses mérites intrinsèques qu'à la sentimentalité du sujet, qui le rendit rapidement populaire; la gravure le vulgarisa, et la réputation de son auteur semblait assise définitivement. A cette époque aussi, l'artiste ouvrit un atelier, dont il prit la direction, en opposition avec l'Ecole de peinture de Navez. Un grand nombre d'élèves du maître clas-

sique vinrent s'y inscrire, abandonnant la cause de l'art académique pour celle du « réalisme » conquérant. Le prestige de Slingeneyer grandissait. Bientôt, avide de nouvelles sensations, celui-ci entreprit une série de voyages en Allemagne, puis en Orient, d'où il rapporta diverses toiles, notamment *Carthage*, exposée à Bruxelles en 1872. Entretemps, il préparait un important travail que lui avait commandé le gouvernement belge: un ensemble de treize toiles historiques pour la décoration de la grande salle du Palais des Académies. Dans cette série de compositions, il s'appliqua à reproduire les différentes phases de notre histoire nationale, caractérisées par les hommes illustres dont le souvenir y est attaché. On y voit tour à tour représentés les *Premiers Belges*, les *Institutions carolingiennes*, la *Féodalité*, les *Communes*, les *Corporations*, la *Fondation de la dynastie nationale*, les *Belles-Lettres*, l'*Art musical*, l'*Art ancien*, l'*Art moderne*, les *Sciences* et les *Gloires de la Belgique*, avec leur cortège de personnages célèbres, depuis Ambiorix, Boduognat, Clovis, Godefroid de Bouillon, Charlemagne et Jacques Van Artevelde, jusqu'à Breydel, Anneessens, Juste-Lipse, Grétry, Van Eyck, Rubens, Mercator, etc. Slingeneyer mit dix ans à achever cette série de toiles, d'inégale valeur; quelques-unes sont remarquables, d'autres fort médiocres. Pour mener à bonne fin un pareil travail, l'artiste manquait de souffle, d'originalité et de sens décoratif. La plus grande de ces toiles, celle qui représentait les *Gloires de la Belgique*, fut exposée en 1880 au Salon des Beaux-Arts. En 1874, Slingeneyer avait envoyé au Salon de Bruxelles un tableau, la *Mort du Camoëns* (il affectait les *Morts*, comme on voit), qui fut l'objet de critiques si acerbes et si irrévérencieuses que l'auteur, à partir de ce jour, se tint éloigné presque entièrement des expositions. En 1884, il avait achevé le *Dernier jour de Pompéi*, sa dernière toile importante; il la garda jusqu'en 1893 et ne se décida qu'alors à la montrer en public:

encore l'envoya-t-il fort loin, — à Chicago. Après quelques petits tableaux, sans grande importance, un *Brouillard sur le Moerdyck* et une *Inondation*, exposés en 1888, on ne vit plus rien de lui. D'autres soins, d'ailleurs, allaient occuper son activité, toujours ardente et toujours en éveil. En 1884, les catholiques étant arrivés au pouvoir, il se décida à accepter une candidature de membre de la Chambre des représentants, dans le groupe du parti des indépendants, qui se piquait de défendre les intérêts intellectuels et matériels du pays en dehors de tout esprit politique. Slingeneyer fut élu député de Bruxelles, et il le resta jusqu'à la chute des indépendants, en 1892. Il remplit son mandat avec la plus grande conscience, se faisant l'organe des artistes et traitant, chaque année, pendant la discussion du budget, les questions les plus intéressantes relatives à l'enseignement artistique, au développement des arts et même à l'avenir de la littérature nationale. Cette période de sa carrière lui valut plus de sympathies que sa peinture ne lui avait mérité, jusqu'à ce jour, de louanges. Slingeneyer avait les meilleures intentions du monde; il était enthousiaste et sincèrement dévoué à la cause de l'art : on le reconnut alors; et, mieux que les honneurs officiels qu'il recherchait et dont il était accablé, cela contribua à lui valoir l'estime et le respect de ceux-là mêmes qui ne l'admiraient point. Depuis 1870, il était membre de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique; en 1884, il en avait été élu directeur.

Lucien Solvay.

E.-L. De Taeve, *Les Artistes belges contemporains*, 1894. — Victor Joly, *Les Beaux-Arts en Belgique*. — *La Revue de Belgique*, 1849. — Jules Du Jardin, *L'Art flamand*, t. IV, 1898. — Lucien Solvay, *L'Art et la Liberté*, 1881.

SLODTZ, famille de sculpteurs, vivant et travaillant à Paris, aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Le chef de la lignée, SÉBASTIEN SLODTZ, est seul d'origine flamande. Il naquit à Anvers en 1655 et mourut à Paris le 8 mai 1726. Ayant probable-

ment quitté très jeune son pays, il se rendit à Paris et entra dans l'atelier de Girardon. D'après Baert, il aurait fait ensuite le voyage de Rome et, à son retour, aurait été reçu membre de l'Académie de peinture et de sculpture, ce qui n'est pas exact; Baert a confondu cette Académie avec l'Académie de Saint-Luc. En tout cas, dès 1687, il est occupé à Versailles et à l'église des Invalides. Il exécute, en outre, à Saint-Denis, les travaux de décoration qui doivent servir à la célébration de trois cérémonies funèbres : l'anniversaire de la Dauphine (1691), les funérailles de Monsieur (1701) et le bout de l'an de Louis XIV (1716). Il eut la charge de sculpteur ordinaire des bâtiments du Roi et fut recteur de l'Académie de Saint-Luc. Il avait épousé, vers 1689-1690, Madeleine, fille de l'ornemaniste Dominique Cucci, dont il eut cinq fils et une fille. Trois de ses fils, Sébastien-René, Paul-Ambroise et René-Michel, dit Michel-Ange, le plus célèbre, furent sculpteurs. Des deux autres, l'un, Jean-Baptiste, peintre médiocre, restaurateur de tableaux anciens, fut chargé de l'entretien du cabinet du duc d'Orléans. L'autre, Dominique-François, était d'intelligence peu développée; après avoir été soldat jusque vers l'âge de trente ans, il réussit, grâce à ses frères, à entrer dans le service des Menus-Plaisirs du Roi à titre d'entrepreneur de la peinture, mais cette charge lui fut retirée au bout d'un certain temps à cause du peu d'aptitude qu'il avait à la remplir. La fille de Sébastien Slodtz, nommée Marie-Françoise, dans certains textes, Rose dans d'autres, épousa le peintre Charles van Falens, qui était né à Anvers en 1683, avait fait son apprentissage chez Constantin Francken, puis s'était installé à Paris où il fut membre de l'Académie de Saint-Luc et où il mourut en 1733. Il avait alors le titre de peintre ordinaire du Roi. Cette union semble indiquer que Slodtz entretenait des relations d'amitié avec la colonie d'artistes flamands qui s'était formée à Paris. Seuls de ses enfants, sa fille et son fils Jean-Baptiste se marièrent; leur descen-

dance, assez nombreuse, est mentionnée dans le testament de René-Michel, leur frère, qui leur survécut. Ce testament figure en appendice aux *Mémoires inédits* de Cochin, publiés par M. Charles Henry.

Sébastien Slodtz, au moment où il mourut, habitait au vieux Louvre. Il fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois. Son groupe d'*Aristée et Protée*, placé dans le parc de Versailles, près du bassin d'Apollon, a été exécuté d'après l'un des modèles que Girardon, devenu inspecteur général de tous les travaux de sculpture à la mort de Le Brun, en 1690, composa pour qu'ils fussent sculptés en marbre par d'autres artistes, comme le groupe d'*Ino et Méléerte*, que tailla Pierre Granier, celui de *Vénus et Adonis* qui fut fait par Louis Lecomte, et celui d'*Enée et Anchise* qu'exécuta Lepautre. Le modèle d'*Aristée et Protée*, réalisé en bronze, fut exposé au salon de 1704 et figura ensuite parmi les œuvres rassemblées dans la galerie fameuse que Girardon avait créée au Louvre, dans le logement que lui avait donné le Roi, et où il avait réuni, en plus de ses propres ouvrages, des morceaux précieux, tant peintures que sculptures, d'époques et d'écoles diverses. L'œuvre sculptée par Sébastien Slodtz est l'une des plus décoratives, des mieux composées et des mieux interprétées qui ornent le parc. Elle figure Aristée, debout, interrogeant Protée, entouré de liens et assis sur des rochers surplombant les vagues où se jouent des animaux marins qui représentent les troupeaux de Neptune. Elle est signée sur le socle, à droite : *Fait par S. Slodtz, natif d'Anvers*. 1723, et fut payée à l'artiste 11,700 livres. Ce groupe, ou plutôt son modèle, a été gravé par N. Chevallier, en une planche ayant pour titre : *Vue d'un des côtes de la galerie du S. Girardon, sculpteur ordinaire du Roy*.

Un autre travail de Slodtz est à présent au Louvre, c'est la statue en marbre d'*Annibal comptant les anneaux des chevaliers romains tués à la bataille de Cannes* (n° 828 du catalogue sommaire, édition de 1897). Placée jadis à

Marly, elle passa ensuite au jardin des Tuileries; elle avait été payée 5,650 livres. C'est une œuvre sans vigueur et beaucoup moins agréable que le groupe de Versailles. La figure est accompagnée d'accessoires allégoriques d'un goût assez commun. Annibal, debout, couvert d'une cuirasse et d'un manteau, pose le pied sur l'aigle romaine et s'appuie sur la hampe d'une enseigne romaine renversée; à côté de lui se trouve un grand vase plein d'anneaux. Malgré son allure emphatique et son manque de personnalité, cette statue n'est cependant pas mauvaise et, comme morceau décoratif, elle est supportable. L'appréciation de d'Argenville à son sujet reste exacte : « Figure admirable pour le travail, « défectueuse par son peu de noblesse « et d'expression. » Elle est signée sur le socle : *Seb. Slodtz fecit* 1722. Le chev. Marchal la date erronément de 1720 et M^r Stanislas Lami a adopté aussi cette date en reproduisant la signature de l'artiste, ce qui est assez curieux, car l'inscription est parfaitement lisible et ne permet aucun doute.

Les autres œuvres connues de Slodtz, relevées toutes dans le dictionnaire de M^r Stanislas Lami et, en partie, citées par Baert, sont : Quatre chapiteaux en marbre pour Trianon. Payés 746 livres (années 1687-1688). — Un vase en marbre orné de tournesols (année 1688), allée royale, dans le parc de Versailles. Le moule d'une partie de ce vase se trouve au musée du Trocadéro, n° 1031. — Groupe d'anges, bas-relief en pierre, chapelle de Saint-Ambroise, dans l'église des Invalides (années 1691-1693). — *Saint Ambroise*, statue décorant autrefois la même chapelle (années 1691-1693) et qui a disparu. Baert cite, dans l'église des Invalides, une statue de saint Grégoire qui aura sans doute été mal identifiée et qui doit être celle-ci. Le chev. Marchal cite aussi cette statue de saint Grégoire, mais, de même que Baert, il ne fait pas mention du saint Ambroise. — *Saint Louis envoyant des missionnaires chez les infidèles*, bas-relief en pierre placé dans le chœur de la même église (années

1691-1693). — Le maître-antel de l'église Saint-Germain-des-Prés, exécuté en 1704 d'après les dessins de l'architecte Oppenord et détruit à la Révolution; six colonnes de marbre cipolin qui le décoraient sont placées à présent dans l'une des galeries de tableaux du Louvre. — *Vertumne*, statue en marbre faite pour la rampe de la cascade du bosquet d'Agrippine, à Marly. Payée 2,900 livres en 1706. — *La Foi*, statue en pierre de Tonnerre placée sur la balustrade extérieure de la chapelle du château de Versailles (1707). — *La Clémence et la Miséricorde*, bas-relief décorant le pourtour intérieur de la même chapelle, mais caché par le buffet d'orgue (1707). — Bas-reliefs ayant pour sujet des figures d'enfants et des ornements et placés dans la chapelle Saint-Louis de la même église (1709). — Décoration exécutée à Notre-Dame de Paris pour la pompe funèbre du prince Henry-Jules de Condé (7 août 1709), payée à l'artiste 2,072 livres. — *Titon du Tillet*, portrait en buste; était autrefois dans le cabinet de M. Titon du Tillet, rue de Montreuil, à Paris. — Baert a attribué à Slodtz l'épithaphe de Marie-Anne des Essarts, femme de Frédéric Léonard, libraire très connu, d'origine bruxelloise. Ce monument, placé jadis sur un des piliers de la nef de l'église Saint-Benoît, à Paris, avait été exécuté par Corneille Van Clève en 1706, sur les dessins de l'architecte Oppenord. Piganiol de la Force, dans sa *Description de Paris* (1765), cite avec exactitude l'auteur de cette sculpture, mais Baert, comme il le dit lui-même, a choisi l'information donnée par Hébert dans son *Almanach pittoresque de Paris* (1779). Le chev. Marchal, à son tour, a répété l'indication admise par Baert.

SÉBASTIEN-ANTOINE SLODTZ, sculpteur, naquit à Paris vers 1695 et y mourut le 25 décembre 1754, à 8 heures du soir, en son logement du vieux Louvre; il fut inhumé le surlendemain à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois. Il était le second fils de Sébastien Slodtz auquel il succéda, en compagnie de son

frère Paul-Ambroise, dans la charge de sculpteur des Menus-Plaisirs; ensuite, à la mort du peintre Pérot, les deux Slodtz devinrent les chefs de ce service. Ils s'étaient adjoint leurs frères Dominique-François, l'aîné, et Jean-Baptiste, peintres de talent secondaire, et, dans le groupe que forment ainsi les Slodtz, la personnalité de Sébastien-Antoine n'est pas très distincte. Tous ses travaux furent faits en collaboration de Paul-Ambroise et, avec lui, il dirigea un atelier qui avait l'entreprise à peu près générale des cérémonies publiques, des fêtes de la Cour, des pompes funèbres et des théâtres royaux.

Meissonnier étant mort, Sébastien-Antoine lui succéda comme dessinateur de la chambre du Roi, charge dont il reçut le brevet le 30 août 1750.

Il fut surtout décorateur et sculpteur ornementiste. Pas plus que Paul-Ambroise, il n'avait fait le voyage d'Italie et, selon Cochin, c'est ce qui justifie et explique le défaut de goût qu'il reproche aux deux frères : excès de surcharge, de somptuosité, de fantaisie. Il faut noter le moment où Cochin parle ainsi : c'est l'époque où se produit un retour vers la sévérité et vers une simplicité plus ou moins sincère; on voulait faire ce que l'on appelait de l'architecture et des décors à la grecque.

Sébastien-Antoine paraît avoir été le chef de l'atelier qu'il forma avec ses frères, mais on ne connaît aucune œuvre qui lui soit personnelle.

PAUL-AMBROISE SLODTZ, sculpteur, né à Paris, le 1^{er} juin 1702 et baptisé le lendemain à Saint-Germain-l'Auxerrois, mort rue de Grenelle-Saint-Honoré, le 15 décembre 1758 et inhumé à l'église Saint-Eustache. Elève de son père, comme ses frères Sébastien-Antoine et Michel-Ange. De toute sa vie, il ne semble pas avoir quitté Paris. Il partagea avec son frère aîné, Sébastien-Antoine, le poste de sculpteur des Menus-Plaisirs après que leur père, qui l'avait occupé, fut mort. Sa collaboration artistique avec Sébastien-An-

toine fut constante, mais tandis que celui-ci s'occupait surtout de décoration, il s'attachait davantage à la statuaire, ce qui lui permit de prétendre au titre d'académicien. Il est le seul de sa famille qui l'obtint. Il fut donc agréé à l'Académie royale de peinture et de sculpture le 27 mai 1741, et nommé académicien le 29 novembre 1743; il avait présenté comme morceau de réception une statue en marbre figurant la *Chute d'Icare*; le plâtre de cette statue avait été exposé au Salon de 1741. Paul-Ambroise devint professeur-adjoint le 26 mars 1746, et professeur le 6 juillet 1754. Il participa aux Salons du Louvre de 1741 à 1751. L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen l'inscrivit, le 24 avril 1750, au nombre de ses membres associés. Quand Sébastien-Antoine mourut, en 1754, il lui succéda dans ses fonctions de dessinateur de la chambre et du cabinet du Roi. M^r Stanislas Lami dit qu'il fut investi de cette charge le 21 décembre; Sébastien-Antoine étant mort le 25 du même mois, Paul-Ambroise aurait donc été admis à sa succession avant qu'il mourût.

Avec son frère Michel-Ange et sous sa direction, Paul-Ambroise coopéra à la décoration de l'église Saint-Sulpice et de l'église Saint-Merry à Paris; il fit aussi des sculptures pour la chapelle de Versailles, l'église de Sens et le couvent de la Flèche. On trouvera la liste de ses œuvres dans le *Dictionnaire* de M^r Stanislas Lami. Certaines d'entre elles auraient été faites sur des modèles créés par son père. Ce sont les compositions ayant pour sujets : *Saint Louis adorant la vraie croix*, *saint Louis pansant les blessés*, *saint Louis servant les pauvres*, bas-reliefs en bronze décorant jadis l'autel de saint Louis dans la chapelle de Versailles. Il ne reste qu'un de ces bas-reliefs, le troisième, qui a été publié par M^r Deshairs en même temps que plusieurs autres morceaux ornant les autels des bas-côtés du sanctuaire. L'exécution de toutes ces sculptures avait été décidée en 1701; dès 1710 des modèles en plâtre furent placés aux

endroits que devaient occuper par la suite les bas-reliefs en bronze.

Sébastien, le père des Slodtz, fut chargé du décor de la chapelle où était l'autel de saint Louis; il modela et plaça contre l'autel le grand bas-relief rectangulaire qui représentait *saint Louis servant les pauvres à table*, et deux petits bas-reliefs ovales, *saint Louis pansant les malades* et *saint Louis adorant la vraie croix*. Il fit aussi, ou fit faire en en surveillant l'exécution, les cadres de bronze de ces bas-reliefs et toute la sculpture en pierre de la chapelle où l'on voit encore, dans des cartouches, *saint Louis en adoration devant le crucifix* et *saint Louis recevant le viatique*. En 1734, Slodtz étant mort, de même que la plupart des artistes qui avaient travaillé à ces autels, on voulut enfin remplacer les modèles en plâtre par des bronzes; les travaux étaient finis et tous les bas-reliefs mis en place au commencement de l'année 1747. Les anciens modèles avaient été abandonnés; les sculpteurs auxquels on avait fait appel en avaient exécuté de nouveaux. Ces artistes étaient Bouchardon, les deux Adam, Francin, Ladatte, Sébastien-Antoine et Paul-Ambroise Slodtz, Verbereckt, Vinache et Guillaume II Coustou. Ils réalisèrent donc leurs propres esquisses; toutefois d'après M^r L. Deshairs, qui a fait de ces bas-reliefs une étude documentaire et critique, les Slodtz, Verbereckt et Francin auraient simplement reproduit les anciens plâtres, peut-être en les retouchant un peu. Dans le bas-relief qui représente *saint Louis servant les pauvres* et dont la fonte est de S.-A. et P.-A. Slodtz, on aurait la copie du modèle fait jadis par leur père. Cette hypothèse est justifiée par le style compassé et démodé qu'offre ce morceau à côté de ceux que fondirent les autres artistes appelés à collaborer à la décoration des autels, surtout ceux de Bouchardon, des Adam, de Coustou fils et de Vinache, et aussi par la valeur des paiements qui furent faits à chacun d'eux. Les Slodtz reçurent 2,642 livres 10 sous, c'est-à-dire beaucoup moins que leurs compagnons, à l'exception de

Francin dont l'œuvre a disparu en 1772 et probablement aussi de Verbereckt, dont M^r Deshairs n'a pas retrouvé le compte. Cette différence donne à croire que leur travail avait duré moins de temps, ce qui s'expliquerait par le fait qu'ils auraient utilisé les modèles exécutés précédemment. Les deux autres bas-reliefs ont disparu lors du remaniement de l'autel de saint Louis. M^r Stanislas Lami, tout en admettant les conclusions de M^r Deshairs, mentionne cependant ce morceau à la suite de la notice biographique qu'il consacre à P.-A. Slodtz. A côté de ses travaux de décorateur, celui-ci fit aussi du portrait : il exposa, notamment, au Salon de 1751, un buste de femme.

RENÉ-MICHEL, dit MICHEL-ANGE SLOTDZ, sculpteur, frère cadet de Sébastien-Antoine et de Paul-Ambroise ; né à Paris, le 27 septembre 1705, en la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois ; mort dans la même ville, en sa demeure, grande rue du faubourg Saint-Honoré, paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, le 27 octobre 1764, vers une heure du matin. C'est le mieux doué des sculpteurs de la famille Slodtz. Il fut élève de son père, Sébastien, concourut deux fois, en 1724 et en 1726, pour le grand prix de sculpture, mais ne parvint chaque fois qu'à avoir le second prix. Il obtint le brevet de pensionnaire de l'Académie de France à Rome le 12 mars 1728, et y entra le 2 novembre. A cette époque, les jeunes artistes envoyés en Italie y restaient à peu près aussi longtemps qu'ils le voulaient. M.-A. Slodtz y passa plusieurs années, acquérant une fort bonne réputation que propageaient ceux de ses compagnons qui revenaient en France. Il quitta l'Académie en 1736, mais resta à Rome jusqu'en 1747. Il y fit plusieurs œuvres importantes, dont une copie en marbre du *Christ* de la Minerva, de Michel-Ange, qui fut envoyée en France en 1736 et se trouve à présent à l'église des Invalides, dans la chapelle Saint-Grégoire, et le somptueux tombeau élevé, dans la cathédrale de Vienne, en

Dauphiné, à deux archevêques de cette ville, M^r de Montmorin et le cardinal de la Tour d'Auvergne, son successeur.

De retour en France, M.-A. Slodtz se fit agréer à l'Académie royale de peinture et de sculpture, le 31 décembre 1749, sur la présentation d'une statuette figurant *l'Amitié avec ses attributs*. Toutefois, il garda le titre d'agréé et ne devint jamais académicien.

Il commença par collaborer aux travaux dont ses frères étaient chargés pour les Menus-Plaisirs et, d'après Cochin, Paul-Ambroise l'en aurait très peu payé. Il apporta cependant une amélioration sensible à ce que ses aînés produisaient ; ce changement fut remarqué et commenté à son avantage. Il s'engageait ainsi dans une voie qui devait, en partie, le détourner de la grande sculpture. Ce fut lui qui dressa les catafalques et composa la décoration pour les pompes funèbres du roi et de la reine d'Espagne et de l'infante, duchesse de Parme (1760). Des gravures de ces décors, faites par M.-F.-N. Martinet, sont conservées à la Chalcographie du Louvre (nos 3642-3651 du catalogue). Le même graveur a fait aussi une planche d'après le décor du bal du May, qui fut donné à Versailles pendant le carnaval de 1763 et dont la disposition était de M.-A. Slodtz ; cette planche figure à la Chalcographie de Louvre sous le n° 3629.

Le 20 juillet 1755, le sculpteur se vit allouer une pension de 500 livres, portée, à partir du 25 août 1762, à 800 livres. Il fut admis, le 22 décembre 1756, au nombre des associés de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen. Son frère aîné, Sébastien-Antoine, étant mort en 1754, le second, Paul-Ambroise, lui avait succédé dans sa charge de dessinateur de la chambre et du cabinet du Roi. A la mort de Paul-Ambroise, Michel-Ange fut à son tour désigné pour remplir ces fonctions, dont il fut revêtu à partir du 31 décembre 1758.

Il décora de sculptures les églises Saint-Sulpice et Saint-Merry et les bâtiments de la place Louis XV, à présent place de la Concorde, à Paris ; il tra-

vailla aussi au château de Fontainebleau, à la cathédrale de Bourges, au château de Saint-Hubert, au château et à l'église paroissiale de Choisy.

Les sculptures de Saint-Sulpice, de même que celles de Saint-Merry, furent exécutées avec la collaboration de Paul-Ambroise. Les sept bas-reliefs qui sont placés sous le porche de Saint-Sulpice sont des représentations allégoriques de *la Justice, la Prudence, la Charité, la Force, l'Espérance, la Tempérance et la Foi*. Chacun a 2m25 de haut sur 3m40 de large. Ce sont de beaux morceaux, d'une composition gracieuse et d'un travail soigné, mais le style manque un peu d'accent. Chaque vertu est représentée sous l'aspect d'une jeune femme entièrement vêtue, assise devant un fond de nuages, et accompagnée d'un amour. Les médaillons des quatre évangélistes qui complètent ce décor ne sont pas fort intéressants; peut-être sont-ils l'œuvre de Paul-Ambroise. — Le bas-relief en bronze figurant les *Noces de Cana*, placé sur le devant de l'autel de la Vierge, au fond de l'église, est plus remarquable que les morceaux ornant le porche par la qualité de son dessin, de son invention et de son groupement.

Une autre œuvre encore, qui se trouve dans la même église, est surtout représentative des défauts de l'art de M.-A. Slodtz. C'est le *Mausolée de J.-B. Languet de Gergy*, curé de la paroisse, mort en 1750. Il est placé dans la chapelle Saint-Jean-Baptiste. Exécuté en 1753, il fut transporté en 1794 au Musée des Monuments français et figure sous le n° 333 dans le catalogue de 1802. Du 14 septembre 1821 au 19 septembre 1822, le sarcophage et les statues qui le surmontent furent rendus à l'église. L'esquisse de ce tombeau, en bois et cire, fut vendue au prix de 27 livres à la vente après décès de l'artiste, en 1765. Une autre esquisse ou peut-être la même, dit M^r Stanislas Lami, passa à la vente de l'abbé Renouard, le jeudi 10 février 1780, et trouva acquéreur au prix de 4 livres 11 sous. Dans l'ensemble, l'œuvre est

médiocre. Exécutée en marbre polychrome, elle est lourde et d'une composition gauche. Elle est faite pour être appuyée contre un mur, en manière de décor. Sur un haut sarcophage de marbre rouge est agenouillé le défunt, en habits sacerdotaux, la tête levée et les bras tendus vers le ciel; devant lui, une jeune femme debout, symbolisant l'Immortalité, relève et rejette un drap funèbre représenté par une ample lame de marbre noir, creusée de plis profonds; de cette draperie figurée surgit le buste d'un squelette en bronze tenant une faux, image de la mort. Toute cette allégorie banale et ennuyeuse, de même que la pose peu gracieuse de la statue de l'Immortalité, rend le monument désagréable, mais il faut cependant y admirer l'effigie du défunt. C'est une belle et noble figure dont le caractère et l'expression ont été observés avec justesse et émotion. Il est utile, toutefois, de rappeler que le curé Languet de Gergy était mort depuis trois ans lorsque ce monument lui fut consacré. Slodtz, pour exécuter cette statue bien construite et d'un travail ferme et serré, s'est donc inspiré d'un portrait qui est probablement le buste en plâtre fait d'après nature en 1748, par Jean-Jacques Cafféri et actuellement au musée de Dijon. Lors de son achèvement, le mausolée fut apprécié de diverses façons. On raconte que Bouchardon, qui n'aimait pas Slodtz parce qu'il n'aimait pas beaucoup de ses confrères et aussi parce qu'on le lui comparait, ayant été à Saint-Sulpice et rentrant à son atelier, dit aux sculpteurs qui y travaillaient : « Allez à Saint-Sulpice, vous y verrez le tombeau du curé; vous rirez bien. » Il n'en est pas moins vrai que, malgré un sensible défaut de goût et d'arrangement, ce tombeau a le mérite de présenter une fort bonne statue.

M.-A. Slodtz ne doit cependant pas être jugé sur des œuvres telles que celle-ci. Il a fait beaucoup mieux, témoin le beau buste en marbre de Nicolas Vleughels, qui descendait, lui aussi, d'une famille flamande et qui fut direc-

teur de l'Académie de France à Rome, où il mourut en 1737. D'après l'indication donnée par M^r Stanislas Lami, il se trouvait précédemment dans l'église Saint-Louis-des-Français à Rome, où est le tombeau de Vleughels, décoré d'un bas-relief sculpté aussi par M.-A. Slodtz; il est actuellement au musée Jacquemart-André, à Paris, où il est catalogué sous le n^o 66. C'est une effigie très vivante et très expressive; l'épiderme paraît un peu froid, mais l'observation en est extrêmement juste et l'arrangement artistiquement conçu. Le type tout particulier de cette face longue, aux larges joues affaissées, avec son caractère de volonté et de réflexion, est puissamment rendu.

M.-A. Slodtz avait le droit de revendiquer la réputation d'un bon artiste. On eut le tort d'exagérer un peu son mérite, de vouloir l'égaliser à Bouchardon, ce dont celui-ci se trouva mécontent, et de son côté, il se laissa distraire de son art par les travaux de décoration dont le chargea l'administration des Menus-Plaisirs. Néanmoins, dans le groupe des sculpteurs contemporains dont plusieurs, tels les Coustou, Le Moyne, Bouchardon, Pigalle et même Vassé, sont la gloire de l'école française, il fait bonne figure et il semble qu'on l'ait vraiment trop oublié.

Le plus célèbre de ses élèves est Houdon, qui commença très tôt ses études et obtint le grand prix de sculpture dès 1761, à l'âge de vingt ans. Il est cité dans le codicille du testament de Slodtz, daté du 23 octobre 1764 : « Je donne et lègue à M^r Houdon qui, « depuis huit ou neuf ans, travaille en « architecture sous moy la somme de « huit cent livres à une fois payer. » Quelques jours auparavant, le 19 août, Houdon avait obtenu le brevet de pensionnaire de l'Académie de France à Rome et se disposait à partir pour l'Italie.

Un autre élève de Slodtz paraît avoir été tout particulièrement affectionné par lui, c'est André Brenet, qui, plus âgé que Houdon, avait eu le premier prix de sculpture en 1752 et avait été

pensionnaire de l'Académie de France à Rome de 1756 à 1762. Son maître s'est aussi souvenu affectueusement de lui en dictant son testament, mais le copiste a mal compris son nom et l'a orthographié *Brenel*.

Jean-Pierre-Antoine Tassaert, né à Anvers en 1727, fils du peintre Jean-Pierre-Tassaert, fut aussi élève de M.-A. Slodtz, dont il ébaucha des ouvrages. Tassaert, qui fut agréé à l'Académie royale de peinture et de sculpture et devint plus tard sculpteur de la cour de Prusse, aurait associé momentanément à ses travaux Gilles-Lambert Godecharle, lorsque celui-ci, ayant achevé ses études chez Laurent Delvaux, voyagea pour compléter sa formation artistique.

Slodtz a encore eu comme élèves Pierre-François Berruer, premier prix de sculpture en 1756, académicien en 1770, professeur en 1785; Jean-Joseph de Pierreux, sculpteur et dessinateur; Simon-Louis Boizot, premier prix de sculpture en 1762, académicien en 1778, et qui fut le maître de Corbet; Sébastien Chardin, probablement neveu du peintre célèbre Jean-Baptiste-Siméon Chardin; Etienne-Pierre-Adrien Gois, premier prix de sculpture en 1757, académicien en 1770, professeur en 1781.

A la mort de Slodtz, un sculpteur du nom de Bernard figura comme créancier dans son inventaire, de même qu'un autre, appelé Pierre Blondeau, qui réclamait une somme de 222 livres pour des modèles d'animaux commandés par le défunt. Un troisième sculpteur, Antoine Fiquet, est mentionné dans le même inventaire comme dépositaire judiciaire des modèles et outils de sculpteur ayant appartenu à Slodtz.

On trouvera dans le *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française*, de Stanislas Lami, la liste des œuvres nombreuses de M.-A. Slodtz.

Marguerite Devigne.

Stanislas Lami, *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française sous le règne de Louis XIV*, t. II (Paris, Honoré Champion, 1906), et du même, *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française au XVIII^e siècle*, t. II (Paris, H. Champion, 1911). On trouvera, dans ces excellents ouvrages, une bibliographie complète du sujet. Nous signalons

toutefois comme particulièrement intéressants les *Mémoires inédits* de Charles-Nicolas Cochin, publiés d'après le manuscrit autographe avec introduction, notes et appendice par Charles Henry (Paris, 1880, édition de la Société de l'histoire de l'Art français. A consulter pour la descendance de Sébastien Slodtz. On peut consulter aussi à cet égard une note des *Liggenen* de la Gilde anversoise de Saint-Luc, publiés par Ph. Rombouts et Th. Van Lérius (La Haye, Martinus Nijhoff, s. d.), t. II, p. 590, note 2. — A consulter encore: Charles-Nicolas Cochin, *Lettre aux auteurs de la Gazette littéraire*, mars, 1765. Cette lettre figure dans le recueil intitulé: *Œuvres diverses de M^r Cochin, secrétaire de l'Académie royale de peinture et de sculpture du Recueil de quelques pièces concernant les arts*, t. II (à Paris, chez Ch.-Ant. Joubert, père, 1774). Cette lettre est une sorte de biographie de M.-A. Slodtz, d'Argenville, *Vies des fameux sculpteurs...*, par M. D., de l'Académie royale des Belles-Lettres de la Rochelle, t. II (Paris, chez Debure l'aîné, 1787). Il est surtout question, dans ce recueil, des fils de S. Slodtz, mais nous le citons pour l'appréciation très juste qu'il donne de la statue d'Annibal (p. 367-368, en note). — Philippe Baert, *Mémoires sur les sculpteurs et architectes des Pays-Bas*, publiés par le baron de Reiffenberg dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. XIV et XV (voir t. XV, 1849, compte rendu des séances de 1848), p. 184-185. — L'ouvrage du chev. Edmond Marchal auquel nous avons fait allusion est son livre sur *La Sculpture et les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belges* (Bruxelles, F. Hayez, 1895); il n'est pas utile à consulter. Pour le bas-relief de Versailles exécuté par S.-A. et P.-A. Slodtz, voir L. Deshairs, *Les bas-reliefs des petits autels de la chapelle de Versailles* (*Revue de l'art ancien et moderne*, 1906, t. 1^{er}, p. 229 et suiv. avec fig.). Voir enfin l'article de Louis Caillet: *Devis du mausolée des archevêques de Vienne, Armand de Montmorin et Henri de La Tour d'Auvergne, élevé en 1747 à la cathédrale de Vienne, en Dauphiné* (*Bulletin monumental* publié par la Société française d'archéologie, 1911), article suivi de plusieurs pièces justificatives, d'une liste de documents fort précieux et d'une généalogie complète de la famille Slodtz, depuis Sébastien (1635-1723) jusqu'aux descendants actuels.

SLOOTEN (Jean VANDER), JOHANNES GEFFENSIS, ou SLOTANUS (aussi par corruption *Schlotanus* ou *Scholotanus*), écrivain ecclésiastique, né à Geffen, près de Bois-le-Duc, mort à Cologne, le 9 juillet 1560. Il entra fort jeune dans l'ordre des Dominicains et fit sa profession au couvent de Cologne. Il demanda de pouvoir aller aux Indes, mais ses supérieurs estimaient que sa constitution n'était pas assez forte pour l'apostolat. Ayant fait son doctorat, il enseigna la théologie dans un couvent, où il remplit aussi la fonction de prieur, et à l'académie de Cologne. Nommé inquisiteur de la foi dans le diocèse, il s'acquitta de sa mission avec beaucoup

de zèle et fit notamment bannir Josse Velsius. Outre des sermons, on lui doit des ouvrages de polémique contre les protestants. En voici la liste: *De retinenda fide orthodoxa et catholica, adversus hæreses, et sectas, et præcipue Lutheranam*. Cologne, Jean Novesianus, 1555; in-4°. Dédié aux rois d'Angleterre Philippe et Marie. — *De octo beatitudinibus sermones quatuordecim*. Cologne, Jean Novesianus, 1556; in-12°. — 3. *Apologia Justi Velsii Hagani confutatio*. Cologne, Gaspard von Gennep, 1557; in-12. — 4. *De baptismo parvulorum tractatus*. Cologne, Jean Novesianus, 1559; in-12. Traité contre les anabaptistes, dédié à Herman von dem Boich, abbé de Brauweiler, et réimprimé en 1560 par Arn. Birckmann, à Cologne. A la suite se trouvent neuf sermons sur le psaume XC, *Qui habitat*, un *Dialogus de barbaris nationibus convertendis ad Christum*, un traité *De oratione* et un discours prononcé au Dôme de Cologne en 1522. — 5. *Homiliarum libri tres*. Cologne, Gaspard von Gennep, 1557; in-fol. Dédié à Antoine de Schauwenburg, archevêque de Cologne. — 6. *Disputationum adversus hæreticos liber unus*. Cologne, Jean Bathen, 1558; in-12. Dédié à George d'Egmond, évêque d'Utrecht. Les anciens bibliographes mentionnent encore plusieurs recueils de sermons, de discours, de commentaires, etc., qui ne paraissent pas avoir été imprimés.

Paul Bergmanns.

Sweertius, Valère André, Quétil et Echard, résumés dans Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XIII (Louvain, 1768), p. 234-260.

SLOOTS (Jean), peintre, né à Malines et baptisé en l'église Saint-Rombaut, le 26 juillet 1636, mort dans cette ville, le 23 janvier 1690. Il était fils de Tilman Sloots, marchand de vieux habits, qui fut doyen de sa corporation en 1621, et de Sara Claessens. Ce dernier figure comme donateur à la chambre du métier d'un vitrail commémorant un tremblement de terre à Malines la dite année. Jean Sloots

habitait aux bailles de fer à côté de la chapelle de Saint-Martin. Il fut, comme peintre, élève de François Van Orssagen en 1650 et ne fut reçu franc-maître qu'en 1684. Sa spécialité consistait à peindre des petits oiseaux et autres accessoires de ce genre. Sans doute collabora-t-il ainsi avec d'autres artistes, qui lui confiaient l'exécution de détails de l'espèce. Boiteux, il ne marchait qu'à l'aide de béquilles; il n'en alla pas moins visiter le Tyrol et l'Italie étant encore célibataire. Il contracta mariage à son retour, avec sa servante Marie Geubens. Il en eut un fils unique qui fut curé à Betse et chanoine de l'église Notre-Dame au delà de la Dyle, à Malines. Aucune œuvre de Jean Sloots n'est connue. C'est tout au plus si un catalogue de la vente de P. Peeters, curé du Béguinage à Malines, renseigne une *Nuit de Noël* peinte par lui.

H. Coninckx.

Registres de l'état civil de Malines. — Em. Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — Gr. de Maeyer, *Catalogue ofte Naemlijst der Konstschilders ende Beeldhouwers gebortig der stad Mechelen*, enz. (ms. aux archives de Malines). — Eg.-Jos. Smeyers et H.-D. Vanden Nievenhuysen, *Korte levensbescrij van groote mannen gebortigt van Mechelen* (ms. aux archives de Malines). — H. Coninckx, *Le livre des apprentis de la corporation des peintres et des sculpteurs à Malines*. — Vanden Eynde, *Provincie, Stadt ende District van Mechelen*, enz.

SLOOVERE (*Martin DE*), imprimeur et poète flamand, né à Gand, où il fut baptisé en l'église Saint-Michel, le 19 février 1720, mort à Bruges, le 1^{er} germinal an VIII (22 mars 1800). Appartenant à une famille de libraires gantois, connue depuis le XVII^e siècle, il alla s'établir à Bruges, où il fut autorisé à ouvrir une imprimerie par octroi du 20 août 1759. Son officine n'eut pas une importance considérable, et les productions qui en sortirent consistent surtout en pièces de circonstance, romans populaires, etc. Martin de Sloovere se piquait de littérature et rima quelques pièces de vers, qui n'ont aucune valeur poétique.

Son parent, Pierre de Sloovere, fut également imprimeur à Bruges dans la

seconde moitié du XVIII^e siècle. Il sollicita et obtint en 1762, du magistrat brugeois, l'autorisation d'utiliser les cuivres du célèbre plan de Marc Gheeraert pour en faire un nouveau tirage.

Paul Bergmans.

* Etat civil de Gand et de Bruges. — Archives générales du royaume, conseil privé, carton 1094. — Archives de Bruges, Resolutieboek 1762 (26 août), Etat des biens, 1800, n° 13402. — Impressions de Martin et Pierre de Sloovere à la Bibliothèque de l'université de Gand.

SLUPERIUS (*Jacques*), DE SLUPERE ou SLUPPER (*Sluyper*), poète latin, naquit à Bailleul en 1532 et mourut à Arras, le 1^{er} août 1602. Il était fils de Jacques Slupper, lequel, après la mort de son épouse, entra dans les ordres, devint curé de Herzele et fut mis à mort par les Gueux, le 20 juin 1570, à l'âge de 82 ans, après avoir enduré les tourments les plus effroyables. Sa famille appartenait à la bonne bourgeoisie et jouissait d'une large aisance.

Sluperius n'avait que quelques années quand ses parents quittèrent Bailleul pour aller s'établir à Herzele, près de Wormhoudt entre Bergues et Cassel. Il fit ses humanités à Merville sur la Lys, à l'école de Jacques Marcottæus; puis, il passa à l'université de Louvain, où il fut proclamé *magister artium* et eut comme maître Nicolas de Leuze, dont il garda toujours le plus reconnaissant souvenir. Il fut ensuite ordonné prêtre et nommé chapelain à Boesinghe près d'Ypres. Il y résida de 1555 à 1566, partageant son temps entre les soins du ministère, l'instruction de la jeunesse et la culture des lettres. Il s'y trouvait, d'ailleurs, en docte compagnie : le curé, le bourgmestre, le bailli, le greffier de la bourgade, les magistrats et châtelains des environs constituaient un cercle de lettrés très vivant et très actif, sur lequel les œuvres de notre poète fournissent des renseignements nombreux et précis. Sluperius y composa son premier recueil poétique (*Jacobi Sluperii Herzelensis Flandri poemata, nunc primum in lucem edita*) qui vit le jour à Anvers en 1563, chez Jean Verwithagen (107 ff. in-8°). Ce

volume, dans lequel l'auteur fait preuve de beaucoup de facilité, mais où les longueurs et les redites ne sont pas rares, contient notamment deux livres d'élégies (dont une sur l'expédition de Charles-Quint en Afrique), deux livres de *Carmina* ou pièces de circonstance et une églogue intitulée *Eucharis*. Citons aussi un poème en vers élégiaques de *poetis suis ac animi exercitio*, dans lequel Sluperius nous indique ses auteurs de prédilection, au nombre de soixante-dix environ : on y voit qu'il était nourri des meilleurs classiques latins et connaissait à fond les poètes néolatins de France, d'Italie et de son pays.

Les déprédations commises par les Gueux en Flandre pendant l'été de 1566 chassèrent Sluperius de son village. Il dut s'enfuir et séjourna à Ypres pendant deux ans et quatre mois, jusqu'à la fin de la tourmente. De là, il passa à Westvleteren en qualité de chapelain et y reprit pendant dix ans, pour autant que les circonstances le lui permirent, ses fonctions sacerdotales et ses travaux littéraires. Ici aussi, ses œuvres le font voir en parfaite confraternité scientifique avec les nombreux humanistes de la contrée, et surtout avec les doctes chanoines de l'abbaye augustine d'Eversham qui avaient alors à leur tête le savant et généreux abbé J. van Loo (Loëus).

C'est de cette époque que datent deux productions intéressantes de Sluperius. En 1572, il fit paraître à Anvers, chez Jean Bellère, sous le titre d'*Omniium fere gentium, nostraq. ætatis nationum, habitus et effigies*, un curieux opuscule de 119 ff. in-8°, reproduisant et décrivant en vers latins et en vers français les costumes nationaux des différents peuples du monde. Trois ans après, il fit imprimer, également chez Bellère, un nouveau recueil poétique de 472 pages petit in-8° qu'il dédia à l'abbé d'Eversham : *Iacobi Sluperii Herzelensis Flandri poemata*. On y trouve un livre d'hymnes, sept églogues dans la manière de Théocrite et de Virgile, un livre de bucoliques, des épîtres diverses, et enfin un ensemble de

petites pièces réunies sous le titre d'*Hortulus earinus*. Pour corser son volume, l'auteur y a inséré, de plus, quantité de poèmes et d'épîtres en vers ou en prose émanant de ses correspondants, protecteurs ou amis. Ceux-ci accueillirent le tout avec faveur et célébrèrent Sluperius comme le poète le mieux doué de la région. Ce recueil, remarquons-le, ne fait pas double emploi avec celui qui avait vu le jour en 1563, il atteste une maturité beaucoup plus grande : le versificateur rompu à toutes les difficultés du métier se sert en virtuose des mètres les plus divers ; son style et son art se sont affinés, épurés. Citons parmi les pièces les plus intéressantes ou les mieux venues : *Menalcas*, contenant un passage relatif à l'université de Douai (p. 169) ; in *Hypramsice Hyperletum* (p. 205) ; la description d'un voyage en Brabant (p. 242) ; un éloge de Louvain (p. 269) ; une requête spirituelle adressée à Loëus à l'effet d'obtenir de lui une barrique de vin du Rhin *pro Flandris nitidis decem stufis* (p. 272) ; l'épître à la Postérité donnant de curieux détails sur l'auteur (p. 287). Puis, il faut mettre hors pair une série de pièces que Gruterus a trouvées dignes d'être reproduites dans ses *Delitiæ* (t. IV, p. 352 et suiv.) : *Iolas, Somnium Aonium*, etc. (p. 446-453). Notre poète excelle surtout dans l'églogue. F. van de Putte avait déjà remarqué avec raison combien les longues années qu'il passa au milieu des champs éveillèrent en lui le sentiment de la nature. Ce néolatin est un maître paysagiste qui décrit admirablement les sites, les mœurs, les coutumes de nos campagnes flamandes : il a su voir les hommes, les fleurs, les arbres, les animaux.

En 1578, de nouveaux troubles contrainquirent le chapelain de Westvleteren à s'enfuir. La ville d'Ypres ayant été prise en juillet par les calvinistes gantois, il se réfugia à Arras chez l'humaniste Antoine de Meyere, principal du collège. De nombreux émigrés et notamment le poète lillois François Hæmus s'y trouvaient également en sûreté.

Ce fut dans cette retraite que Slupe-

rius expira le 1^{er} août 1602. Il fut inhumé en l'église Sainte-Croix sous une épitaphe qui a été reproduite — non sans quelques erreurs — par tous les biographes du XVII^e et du XVIII^e siècle.

Notre auteur laissait à son hôte les œuvres inédites suivantes, dont certaines se retrouveront peut-être un jour : 1. *De bello Tunetano libri XII*. Dédié à Ferdinand de Cardevaque. Sluperius travailla pendant de longues années à ce poème épique sur l'expédition d'Alger. Une première copie en fut brûlée par les Gueux en 1566. — 2. *Bucolicorum liber*. — 3. *Bellum Rossemicum, circa Antverpiam et Lovanium gestum*. Poème sur l'expédition de 1542. — 4. *Mortyrium S. Vincentii Levitæ*. — 5. *Catalogus omnium penè pœtarum, priscorum et recentiorum, versu Phœucio*. — 6. *Sacrorum hymnorum liber*. — 7. *Description omnium opificum*. — 8. *Miscellanea et Eclogæ*. — La plupart de ces écrits demeurèrent pendant longtemps en la possession de la famille de Cardevaque; d'autres entrèrent dans le fonds de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras.

La bibliothèque publique d'Arras contient actuellement un manuscrit autographe de Sluperius : les *Elogia virorum bellica laude illustrium*, paraphrase poétique du livre de Paul Jove sur les grands capitaines (Ms. 723⁷⁶, XVI, 2 volumes in-folio, 102 et 134 p.). La plus grande partie de cette œuvre de longue haleine est demeurée inédite. Toutefois, de nombreux extraits en ont été publiés en 1603 par Philippe de Meyere sous le titre : *Elogia virorum bellica laude illustrium carmine descripta : quibus præfixus hymnus in D. Vedastum...* Arras, Guill. de la Rivière, 1603, in-4^o, 4 ff. et 152 pages. Contient l'hymne à Saint-Vaast et les éloges de Charlemagne, Godefroid de Bouillon, Charles le Téméraire; des empereurs Maximilien, Charles-Quint, Ferdinand; des rois de France Charles VIII, Louis XII, François I^{er}, Henri II; des rois de Naples, de Pologne, d'Epire, de Hongrie et de Bohême; du duc d'Albe, etc. Cet opuscule est

devenu rarissime (Arras, bibl. ville, no 5566).

Alphouse Roersch.

Sanderus, *De scriptoribus Flandriæ*, 1624, p. 86. — Valère André, *Bibl. belg.*, 1643, p. 428. — Sweertius, *Athenæ*, 1628, p. 373. — Foppens, *Bibl. belg.*, 1739, p. 537. — Paquot, *Mémoires*, 1768, éd. in-folio, t. II, p. 348. — Ferry de Locre, *Chronicon*, 1616, p. 687. — Hofman Peerlkamp, *De vita*, 1822, p. 181. — *Messenger des sciences historiques*, 1850, p. 445. — F. van de Putte, *Etude sur la litt. latine dans la West-Flandre*, dans *Ann. de la Soc. d'Emulation*, Bruges, 1875, p. 161-188. — Alph. Roersch, *Correspondance inédite de Loccus, abbé d'Eversham*, Gand, 1898, passim (voir table). — J. Opdedrinck, *Poperinghe en omstreken*, Bruges, 1898, p. 90-93. — De Schrevel, *Les gloires de la Flandre maritime*, Lille, 1904, p. 40. — Auteurs mentionnés dans les sources indiquées ci-dessus.

SLUSE (Gustave-Pierre-François), professeur, né à Liège, le 21 avril 1836, mort à Arlon, le 21 février 1888. Il dut interrompre les études qu'il avait commencées à la faculté des sciences de l'université de Louvain pour faire en 1857 son service militaire; il resta huit années à l'armée, au 2^e régiment d'artillerie, recevant les galons de brigadier, puis de maréchal des logis. Il passa ensuite quelque temps dans l'enseignement privé; après avoir obtenu le diplôme de professeur agrégé de l'enseignement moyen du degré inférieur, il devint professeur au Collège communal de Nivelles (1866), ce qui lui permit de poursuivre ses études et de conquérir le diplôme spécial pour l'enseignement de l'anglais. En 1874, il fut chargé de ce cours à l'Athénée d'Arlon et en resta titulaire jusqu'à sa mort; il donna également le cours d'anglais à l'Ecole moyenne de filles de la même ville. Ancien sous-officier, il se passionna pour le développement de la gymnastique à l'école, et écrivit de nombreux articles dans la revue mensuelle *La Gymnastique scolaire*. Il joua aussi un rôle actif et assidu à la Fédération des ex-sous-officiers de l'armée belge, et à la Fédération des instituteurs et institutrices, et collabora au journal *l'Indépendant* d'Arlon.

Sluse a traduit de l'anglais l'ouvrage du sergent-major Edward Cotton, *A voice of Waterloo : Une voix de Waterloo, histoire de la bataille livrée le 18 juin*

1815 (Bruxelles, J. Combe, 1874); in-12. Il a publié aussi une nouvelle couronnée par la société protectrice des animaux : *Cinq jours de vacances* (Nivelles, L. Despret, 1872); in-12.

Paul Bergmans.

Bibliographie nationale, t. III, Bruxelles, 1897, p. 433. — Renseignements fournis par la famille.

SLUSE (*Jean-Gautier DE*), cardinal, bibliophile, né à Visé, le 14 janvier 1628, mort à Rome, le 7 juillet 1687. Fils de René, Renaud ou Renard de Sluse, notaire et greffier de la cour de Visé, et de Catherine Plorar, mariés le 9 octobre 1620, il était frère cadet de René-François, l'éminent mathématicien (voir ci-après). Il avait pour ancêtres maternels Walther Plorar, plusieurs fois bourgmestre de Visé, et Hélène Straven, dite du Chateau. D'un commun accord, abandonnant leur nom de famille, ses grands-parents se firent appeler de préférence, Waltheri ou Walthery du Chateau, en latin de Castro. La mère du futur cardinal avait un frère, qui était doyen de Visé. Il dut exercer une influence heureuse sur ses neveux et les orienter très tôt vers la carrière religieuse. Jean-Gautier fit ses premières études à Liège, puis il alla retrouver à Rome, son oncle Walther Waltheri du Chateau, secrétaire des brefs de la cour pontificale. Il y devint bientôt licencié dans les deux droits. Ayant terminé à l'université de la Sapienza, à Rome, ses cours de philosophie et de théologie, il eut tant de succès dans ses études de jurisprudence que le docteur Sanvort lui prédit en lui conférant le bonnet de docteur, dans un âge peu avancé, « qu'il ferait un jour une grande figure dans l'Eglise ». D'une intelligence d'élite, il parcourut en effet une brillante carrière. Il commença par aider son oncle vers 1650 et fut aussi auditeur de la Rote. Lorsque Waltheri devint secrétaire minuant, de Sluse fut fait, par Alexandre VII (1655-1667), official des brefs. Deux Visétois se trouvaient ainsi à la tête de cette importante secrétairerie. Ils gardèrent cette direction jusqu'à la mort

de Waltheri survenue le 4 juillet 1659. Héritier universel de son oncle, Jean-Gauthier de Sluse ne le remplaça pas immédiatement dans son office, parce qu'il était trop jeune. Il resta quelque temps encore official, mais grâce à son mérite, il fut bientôt nommé secrétaire des brefs, référendaire de la double signature de grâce et de justice et prélat domestique, par les papes Clément IX (1667-1669) et Clément X (1670-1676).

Les fonctions de Sluse exigeaient une très vaste érudition, car il devait rédiger des documents sur les sujets les plus variés. Les bulles qu'il composa sont remarquables par la pureté de la langue et la clarté du style. Clément IX avait de Sluse en telle estime qu'il n'entreprenait rien d'important sans le consulter; Innocent XI (1676-1689) l'apprécia également et le 2 septembre 1686 le créa cardinal-diacre du titre de Sainte-Marie de Scala. Aussi désintéressé qu'érudit, le nouveau prince de l'Eglise, se contentant de son patrimoine et des émoluments de sa charge, ne voulut jamais accepter de bénéfice. Très attaché à sa patrie, il mit sa grande influence au service des Carmes liégeois. Le bref du pape Innocent XI pour la suppression du couvent des Sépulchrins de la Xhavée, près de Liège, et sa translation à l'ordre des carmes fut rédigé par Sluse, comme nous l'apprennent deux lettres que le père Séraphin de Jésus-Marie écrivit, à cette époque, au père Albert de Saint-Germain, confesseur des religieuses carmélites, au couvent de la rue du Potay, à Liège. Ce bref, donné à Rome, à Sainte-Marie Majeure, est daté du 7 août 1686. On le trouvera dans le *Bullarium Carmelitanum* (Romæ, 1718, t. II, p. 644 et suiv.); il est reproduit dans les *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liège* par le père Stéphani (Liège, Grandmont-Donders, 1876, t. I, p. 216 à 221).

L'élévation de Sluse au cardinalat souleva, dans la patrie liégeoise, un vif enthousiasme. Le nouveau dignitaire

avait été désigné comme le protecteur d'office de l'ordre des Carmes. Un de leurs religieux, le Liégeois Guillaume Heris (voir t. IX, col. 252 et 253), en religion frère Herman de Sainte-Barbe, lui consacra un petit ouvrage, qui supplée à l'absence de mérite littéraire par une originalité singulière. Ce volume est intitulé : *Carmelo-Parnassus in ænium oblatu eminent. ac reverend. D. Joanni Gualterio Slusio Leodiensi, S. R. Ecclesiæ cardinali* (Leodii, 1687 ; in-4°). L'auteur y chante les louanges du cardinal. La plupart des pièces sont en vers latins médiocres ; ce sont des acrostiches, des chronogrammes et un poème de cent vers dont la première lettre de chaque mot est une S.

Sluse prit successivement pour l'aider dans sa tâche deux compatriotes : Artus Croisier et puis Jean Cloes. Ce dernier était, comme Jean-Gautier, originaire de Visé et avait été son camarade d'enfance. Alors, comme le dit l'abbé Ceyssens : « Pour la seconde fois, deux Visétois, » dont cette fois ci, un cardinal, se trouvaient à la tête de la secrétairerie des brefs. » A l'exemple de son oncle Walthéri du Chasteau, le cardinal fut aussi un protecteur ardent des artistes liégeois, qui visitaient Rome. Il s'intéressa notamment au peintre de fleurs Jacques Damery, comme l'avait fait son oncle, auquel l'artiste reconnaissant avait dédié en 1657 une série de douze vases gravés. De Sluse avait en très haute estime le grand Arnould, avec qui il entretenait une correspondance. Le célèbre docteur janséniste rapporte dans une de ses lettres (lettre 536) que Sluse a voulu contribuer de sa bourse à l'impression d'un de ses ouvrages. Dans d'autres lettres, il est souvent parlé du cardinal (surtout dans le tome II de l'édition in-4°, lettres 586, 587, 589, 609 et 619). La préface historique aux œuvres d'Antoine Arnould, placée en tête du cinquième volume, rappelle cette protection. On y trouve en effet (pages LV à LVII) des extraits des lettres de Sluse à Ruth d'Ans, qui concernent le philosophe de Port-Royal

et témoignent de l'estime que le signataire lui portait.

Sa trop grande application aux devoirs de sa charge et à l'étude, jointe à sa complexion faible, avança la fin de ses jours, et Jean-Gautier de Sluse, dernier Liégeois ayant revêtu la pourpre romaine, s'éteignit en son palais à Rome avant d'avoir atteint sa soixantième année. Son contemporain, Abry, en fait le plus vif éloge : « Il n'y » a guère de cardinaux », dit-il, « qu'il » n'ait égalés, surpassés même, en magnificence, en meubles, en peintures » et en livres. » *L'Almanach Mathieu Laensbergh pour 1688* lui consacre une notice nécrologique élogieuse. Cependant, les causes de sa mort ne parurent pas naturelles à tous. Dans une lettre de Claude Estiennot à dom Bulteau, en date de Rome, 17 juillet 1687, c'est-à-dire dix jours seulement après le décès, on lit : « On n'a pu découvrir » dans l'ouverture du corps qu'on a » faite, ni la cause de sa maladie, ni » celle de sa mort ; au moins si on la » sait, on ne la dit pas... On a cru » avec quelque fondement qu'il y avait » eu de quelque sorte de p. [poison] » qui ne laisse aucunes marques dans » les parties qu'il affecte. » D'autre part, il y est dit que le cardinal de Sluse mourut d'avoir été trop drogué par ses médecins.

Il avait institué comme légataire universel son frère Pierre-Louis ; celui-ci, qui porte le titre de baron du Saint-Empire à partir de 1688, fit élever à la mémoire de Jean-Gautier un magnifique monument dans la chapelle Sainte-Anne de l'église Sainte-Marie dell' Anima, que le défunt avait choisie comme lieu de sa sépulture, de même que son oncle Walthéri et la plupart des Liégeois au service de la curie romaine. Le mausolée consiste en une arcade en plein-cintre, dont la clef de voûte, recouverte du chapeau de cardinal, est ornée des armoiries des Sluse : *d'argent à la croix de gueules, portant sur le tout un écusson d'azur à neuf besants d'or rangés trois, trois et trois*. Un bas-relief représente le défunt assis derrière une table, médi-

tant, un livre à la main. La draperie tombant de la table porte l'épithaphe suivante, composée et traduite en vers français par le baron de Sluse :

JOANNI GUALTERO SLUSIO LEODIENSI
S. R. E. DIAcono CARDINALI
ANIMI ATQUE INGENII DOTIBUS CUMULATISSIMO
MORIBUS SAPIENTIA PIETATE PRAESTANTISSIMO
LARGITATE IN EGENOS BENEFICENTIA IN OMNES EFFUSISSIMO
CUJUS

DOCTRINÆ INSTRUCTISSIMA BIBLIOTHECA
PRUDENTIÆ DIFFICILLIMA MUNIA
MERITORUM EMINENTISSIMA DIGNITAS
[PENÈ IMPAR ARGUMENTUM]
STUDIUM VERO COMMUNE BONUM
PURPURA COMMUNE GAUDIUM
OBITU COMMUNE DETRIMENTUM
PROPE SUPRA FIDEM ET EXEMPLUM
EXTITERE

VIXIT ANNOS LIX MENSES V DIES XXIV
OBIIIT A. AET. C. MDCLXXXV[III] NONIS JULII
FRATRI AMANTISSIMO MONUMENTUM

P. C.

PETRUS ALOYSIUS SLUSIUS S. R. J. LIBER BARO DOMINUS DE BIHAN
HEBRONIAL ET SER. PRINCIPI ELECTORI COLONIEN. PRINCIPI LEODIEN.
A CONSILIIS.

En raison de la diversité des matières que le secrétaire des brefs pouvait avoir à traiter, on comprend qu'une vaste bibliothèque lui était nécessaire. Sluse avait hérité de celle de son oncle déjà très bien fournie; il l'augmenta considérablement. Nulle collection liégeoise des XVII^e et XVIII^e siècles ne peut être comparée à celle qu'il réunit en véritable bibliophile. Le catalogue en fut publié sur l'ordre de Pierre-Louis de Sluse, par les soins de François Deseine, bibliographe parisien établi à Rome.

Il est intitulé : *Bibliotheca Slusiana* (Rome, J.-J. Komarck, 1690) et constitue un fort volume in-8° de 700 pages, divisé en cinq parties. La première mentionne environ 5,000 ouvrages de théologie; la seconde, 3,500 ouvrages de droit; la troisième, 4,300 ouvrages relatifs à la philosophie, à la médecine et aux mathématiques; la quatrième, 4,300 volumes d'histoire; enfin, la cinquième, consacrée aux littératures et aux miscellanées, 4,000 ouvrages. Dans cet imposant total de 21,630 ouvrages formant 26,778 volumes, il n'est pas fait mention des manuscrits, très nombreux et très importants, que possédait Sluse. Comme ils étaient pour la plupart relatifs à l'histoire de l'Italie, le pape ne voulut point autoriser le frère

du prélat à en disposer. Ils restèrent donc au Vatican. Le baron de Crassier, qui était l'ami du baron de Sluse, tint de celui-ci le catalogue de ces manu-

scrits et le communiqua en 1733 à dom Bernard de Montfaucon, qui le publia sous le titre de *Catalogus manuscriptorum librorum bibliothecae Slusianae* dans la *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova* (Paris, 1739, t. I, p. 175 à 183).

Les collections du cardinal contenaient un assez grand nombre d'ouvrages en plusieurs exemplaires. Le baron Pierre-Louis de Sluse en céda au grand-duc de Toscane, Jean-Gaston, prince d'Etrurie, auquel le catalogue des livres est dédié. Quant au restant de la bibliothèque, il fut vendu et ce fut le cardinal René Imperialis qui en acheta la majeure partie. Ulysse Capitaine eut l'occasion de voir plusieurs exemplaires du catalogue de cette vente avec prix annotés. Ce même ouvrage, qui, imprimé en Italie, est assez rare dans nos pays, fut un jour offert en prix par la municipalité de Liège à un petit-neveu du cardinal. Sur la garde, se trouve le quatrain suivant :

*Slusius in toto studiis celeberrimus orbe,
Nobilis ad palmam te vocat ingenii.
Incipe, parve puer, doctos cognoscere patres;
Patribus a doctis degenerare probum.*

Cet exemplaire est conservé dans la famille de feu la baronne de Stembier

de Wideux, née baronne de Slusé, dernière descendante du nom.

Celle-ci possédait aussi un beau portrait à l'huile du cardinal de Sluse.

Il a été fait différents portraits de Jean-Gauthier; plusieurs ne sont point parvenus jusqu'à nous. Il en existait un, provenant de la collection de M. Stiels, ancien doyen de Visé, qui appartient aux Sœurs Notre-Dame de la même ville jusqu'au jour du criminel incendie qui détruisit complètement la petite cité (15 août 1914).

Le baron Maurice de Sélys-Longchamps, à Liège, possède actuellement (1920) trois portraits à l'huile du cardinal. L'un d'entre eux est reproduit dans l'étude que l'abbé Ceyssens consacre aux *Visétois à Rome*.

Un portrait, gravé par N. Billy, orne le catalogue des livres de Sluse; un autre portrait, gravé par L. Fines, se trouve dans les *Délices du pays de Liège* (t. V, 1^{re} partie, p. 133).

En outre, la collection Duriau à l'abbaye du Val Dieu contient une gravure du monument funéraire de Jean-Gautier de Sluse.

Joseph Defrecheux.

Billet mortuaire du cardinal Jean-Gualter de Sluse décédé à Rome, le 7 juillet 1687, conservé à la bibliothèque de l'université de Liège. — Valéry, *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie* (Paris, Jules Labitte, 1846, 3 vol.). — Louis Abry, *Les hommes illustres de la nation liégeoise* (Liège, Grandmont-Donders, 1877), p. 131 et 132. — Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 4065. — *Les délices du Pays de Liège* (Liège, E. Kints, 1744), t. III, p. 151, t. V, 1^{re} partie, p. 133 et 134. — Louis Moréri, *Le grand dictionnaire historique* (édition Drouet, Paris, 1759), t. IX, p. 464. — L.-F. Thomassin, *Mémoire statistique du département de l'Ouvre, 1806* (Liège, 1879), p. 292. — de Villenagagne, *Mélanges pour servir à l'histoire du Pays de Liège* (Liège, Duvier, 1810), p. 308-312. — Dewez, *Histoire du Pays de Liège* (Bruxelles, Delemer, 1822), t. II, p. 348. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas* (Liège, 1829), t. II, p. 441. — de Becdelieuvre, *Bionographie liégeoise* (Liège, 1837), t. II, p. 296-298. — Namur, *Histoire des Bibliothèques de la Belgique* (Bruxelles, 1842), t. III, p. 19. — Félix van Hulst, *René Sluse* (Bruxelles, 1842), p. 51-55. — *Le Bibliophile belge* (Bruxelles, 1845), t. I, p. 68 et 69. — Henri Del Vaux, *Dictionnaire biographique de la province de Liège* (Liège, F. Oudart, 1845), p. 146. — de Feller, *Biographie universelle* (Paris, 1849), t. VII, p. 895. — *Biographie générale des Belges morts ou vivants* (Bruxelles, 1849), p. 181. — Arthur Dinaux, *Un bibliophile belge, dans Archives historiques et littéraires du Nord de la France*

(Valenciennes, 1850), 3^e série, t. I, p. 130-132, reproduit dans le *Bulletin du Bibliophile belge* (Bruxelles, 1850), t. VII, p. 23-26. — Gaillard, *Épithaphes des Néerlandais (Belges et Hollandais) enterrés à Rome* (Gand, 1853), p. 157. — Ulysse Capitaine, *Correspondance de Bernard de Montfaucon avec le baron G. de Crassier, dans le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (Liège, 1854), t. II, p. 403 et 404, n^o 46. — Migne, *Dictionnaire des Cardinaux* (Paris, P.-L. Migne, 1887), col. 1530. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving* (Mechelen, 1860), p. 358. — Joseph Daris, *Notices sur les églises du diocèse de Liège* (Liège, 1867), t. I, p. 438-440. — de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2^e édition, Bruges, 1885), col. 1369. — J. Ceyssens, *Paroisse de Visé, dans Bulletin de la Société d'art et d'histoire* (Liège, 1890), t. VI, p. 159-164. — Léon Halkin, *Lettres inédites du baron G. de Crassier, archéologue liégeois, dans le Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (Liège 1897), t. XXVI, p. 126. — J. Ceyssens, *Le dernier cardinal liégeois J.-G. de Sluse, dans Leodium* (Liège, 1905), t. IV, p. 22-28 et 34-39. — Théodore Gobert, *Origines des bibliothèques publiques de Liège, dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (Liège, 1907), t. XXXVII, p. 9. — J.-G. Loyens, *Recueil héraldique des bourgmeistres de la noble cité de Liège* (Liège, 1720), p. 483-487. — J. Ceyssens, *Les Visétois à Rome au XVII^e siècle* (Liège, D. Cormaux, 1905), avec portraits de R.-F. et de J.-G. de Sluse.

SLUSE (René-François DE), géomètre, né à Visé, le 2 juillet 1622, mort à Liège, le 19 mars 1685. Les détails sur sa vie sont peu nombreux. Destiné dès son plus jeune âge au sacerdoce, il fit probablement, comme son frère Jean-Gautier, qui devait revêtir la pourpre cardinalice, ses premières études à Liège. En 1638, il se rendit à l'université de Louvain et, en 1642, à l'université de la *Sapienza*, à Rome, où il obtint, le 8 octobre 1643, le grade de docteur en droit. Pendant près de dix ans encore, il séjourna en Italie et s'y livra aux études les plus variées. A Rome, à Pérouse, à Florence, il s'adonna à un travail incessant et se lia d'amitié avec une foule de savants. Il avait obtenu, pendant son séjour à Rome, un canonicat dans le chapitre collégial de sa ville natale; il y renonça en 1650, lorsqu'il reçut une prébende dans le chapitre de Saint-Lambert, à Liège.

Il paraît être revenu dans sa patrie vers la fin de 1653. Bientôt, estimé à sa juste valeur par ses confrères et par le prince-évêque, il fut élu au nombre des directeurs du chapitre (18 sep-

tembre 1655), puis nommé successivement membre du Conseil privé (22 mars 1659), abbé d'Amay (1666), membre du Conseil ordinaire (20 octobre 1666) et enfin, vice-prévôt de la cathédrale (20 janvier 1676). Il fut en correspondance avec un grand nombre d'hommes célèbres : P. Lambeccius, Pascal, Huygens, Oldenburg, Sorbière, C. Dati, M. A. Ricci, le cardinal Léopold de Toscane, Pacichelli, C. Brunetti, Wallis, etc. Sorbière, Monconys, Pacichelli, Saint-Evremont mentionnent les visites qu'ils lui firent; tous les voyageurs de marque qui traversaient la principauté de Liège tenaient à honneur de s'entretenir avec l'illustre chanoine. D'une santé délicate, accablé par un labeur absorbant, qu'il prolongeait souvent pendant la nuit, il ne put jouir longtemps de la gloire que lui valurent ses travaux et il s'éteignit à peine âgé de soixante-trois ans, couronnant par une mort chrétienne une vie consacrée tout entière à la recherche de la vérité et au service de son pays.

Si nous devons nous borner à ces quelques lignes sur la biographie de René de Sluse, nous nous permettrons de nous étendre davantage sur l'analyse de ses travaux. Ceux-ci se rapportent spécialement aux mathématiques, aux sciences physiques et à l'histoire.

Les travaux mathématiques de Sluse concernent diverses parties de la science : quadrature de certaines courbes; cubature de volumes, recherches des centres de gravité; géométrie cartésienne et applications spéciales à la construction des racines des équations; détermination des tangentes, des points d'inflexion et des *maxima* et *minima*, ou essais se rapportant aux origines du calcul différentiel. Nous allons passer rapidement en revue les résultats qu'il obtint relativement à ces différentes questions. Sluse se rendit à Rome, comme nous l'avons vu, vers la fin de 1642. Ce n'est sans nul doute qu'à partir de 1644, lorsqu'il eut reçu le bonnet de docteur en droit, qu'il put s'adonner en grande partie aux mathématiques. Nous ignorons s'il suivit les

leçons régulières de Santini, qui occupait alors une chaire de géométrie; il est à présumer plutôt qu'il se livra seul, ou en compagnie de ses amis et notamment de Michel-Ange Ricci, disciple de Torricelli, à l'étude des méthodes que venaient de découvrir quelques mathématiciens italiens. C'est, en effet, vers cette époque, en 1635, que Cavalieri publia sa *Géométrie des indivisibles*. Dès 1644, Torricelli en faisait des applications intéressantes dans ses *Opera geometrica*. En 1647, parurent les *Exercitationes Geometricae sex* de Cavalieri. Sluse était donc bien placé pour recevoir de première main les découvertes auxquelles conduisait la méthode imaginée par le célèbre Jésuite. Il est à présumer qu'il ne manqua pas de reconnaître combien défectueuse était l'exposition du géomètre italien, car nous voyons, par une lettre à Pascal (5 septembre 1658), qu'il s'est occupé des difficultés qu'on opposait à ses procédés; peut-être eut-il connaissance, dès lors, des travaux si remarquables de notre compatriote Grégoire de Saint-Vincent, relatifs à des questions de cubatures. Quoi qu'il en soit, c'est probablement de l'époque de son séjour à Rome que datent ses recherches fondamentales. Dès 1651, nous le voyons signalé comme un géomètre distingué par Ougevinus, dans une lettre adressée à P. Gassendi. C'est alors sans doute qu'il imagina ses fameuses lignes en *perle* dont il est tant de fois question dans ses lettres à Pascal, à Huygens, à Oldenburg et dans ses *Miscellanea* publiés en 1668.

Ces courbes ont pour équation :

$$y^m = kx^n (a - x)^n.$$

Leur quadrature revenait donc à l'intégration des différentielles binômes. Bien que Sluse n'ait laissé aucun traité complet sur ces questions, il ressort, de sa correspondance, qu'il avait carré la plupart de ces courbes, c'est-à-dire déterminé l'aire de celles où l'intégrale s'exprime algébriquement ou bien à l'aide de segments circulaires et probablement hyperboliques. Dans le cha-

pitre II de ses *Miscellanea*, Sluse donne l'aire A de la perle :

$$y^m = \frac{1}{a^n} x^n (a - x)^m,$$

et trouve

$$A = \frac{(m+n)(m+2n)}{m^2} a^2.$$

Pour arriver à ce théorème, il compare l'aire limitée par la courbe à celle de la parabole représentée par

$$y^m = a^{m-n} x^n,$$

et se sert de propositions dues à Torricelli. Il détermine ensuite, par des procédés analogues, le centre de gravité de l'aire limitée par la courbe et l'axe des abscisses, ou plutôt l'abscisse de ce centre. Ce résultat lui permet de carrer l'aire d'une infinité de spirales dont l'équation polaire est

$$(a - \rho)^n = a^m \frac{\omega^n}{(2\pi)^n},$$

comme il déduit l'aire des spirales représentées par

$$\rho^m = a^m \left(\frac{\omega}{2\pi} \right)^n,$$

de celle des différentes paraboles.

Dans le cas où $n = 1$, les *perles* ont pour équation

$$y = \left(\frac{x}{a} \right)^n (a - x).$$

Ces lignes sont celles que Pascal appelle proprement *perles*; celle dont nous venons d'écrire l'équation sera la perle du $(n+1)^{\text{e}}$ ordre. Le grand géomètre s'est servi des résultats dus à notre compatriote pour déterminer un solide formé par le moyen d'une spirale d'Archimède autour d'un cône, c'est-à-dire la portion du volume limitée par un cylindre droit ayant pour base la spirale formée à l'aide du cercle de base du cône. Sluse, auquel Pascal avait communiqué son théorème dès le mois de juin 1658, imagina un autre solide analogue dont il détermina également le volume.

Notre savant s'occupa également de la cubature d'autres solides; notamment de celui qui est engendré par la rotation d'une cissoïde de Dioclès autour de son asymptote. Il trouve que ce volume est égal à celui du tore engendré par la rotation du cercle générateur de la cissoïde autour de la tangente à l'extrémité d'un diamètre, c'est-à-dire qu'il calcula en réalité l'intégrale

$$V = \int_0^{2a} (x+a)(2ax-x^2)^{\frac{1}{2}} dx.$$

Longtemps, Huygens hésita à admettre ce résultat et ce n'est qu'après plusieurs lettres que Sluse l'amena à partager son sentiment. Sluse ne nous a rien laissé, nous l'avons dit, sur les procédés dont il a fait usage; il est probable toutefois qu'il déduisait ses théorèmes de la méthode des indivisibles combinée avec les résultats fournis par la statique, notamment avec le théorème de Guldin. Il consacre, en effet, tout le chapitre VII de ses *Miscellanea* à l'exposition de sa méthode d'évaluation de certaines aires et des volumes lorsque l'on connaît les centres de gravité d'autres surfaces ou solides et vice-versa. Dans un autre chapitre, il détermine le centre de gravité du conoïde hyperbolique.

À l'époque où parurent les questions proposées par Pascal sur la cycloïde, Sluse communiqua à l'illustre géomètre quelques-unes de ses découvertes sur cette courbe et sur d'autres plus générales qu'il engendre en supposant qu'un point se meuve d'un mouvement uniforme sur une courbe entraînée elle-même d'un mouvement uniforme parallèlement à une droite donnée. Il fit connaître les aires des segments compris entre un arc de la courbe ainsi décrite, deux parallèles à la base dont il vient d'être question et une perpendiculaire à cette base. Il évalue également l'aire des surfaces décrites par un segment de cycloïde tournant autour d'une parallèle à la base. Tous ces théorèmes montrent avec quelle habileté Sluse maniait la géométrie des indivisibles. Ses travaux et ses lettres contiennent une foule de

découvertes qui peuvent aisément soutenir la comparaison avec celles que firent, dans ce domaine, les géomètres les plus illustres de cette féconde époque, Pascal, Roberval, Fermat, Wallis, etc.

Il serait fort intéressant de pouvoir discuter à fond l'influence que put avoir la *Géométrie* de Descartes sur les travaux de notre compatriote. Elle parut, comme l'on sait, en 1637. Dès son apparition, elle dut faire une profonde impression sur les géomètres. Dans notre pays, Gérard van Gutschoven paraît l'avoir étudiée assez tôt. Mais, pendant son séjour à Louvain, Sluse fut-il en rapport avec Gutschoven, entendit-il parler des travaux mathématiques de Descartes? Plus tard, le P. Mersenne, dans ses voyages à Rome en 1644 et 1645, les fit-il assez connaître pour que notre savant en fût informé? A plusieurs reprises, Sluse se défend d'avoir puisé dans Descartes ses théories sur les lieux géométriques : « Je ne sais, dit-il dans une lettre à Huygens du 15 juillet 1659, pourquoi Dettonville veut appeler nouvelle mon analyse, car j'avoue n'en pas connaître d'autre que celle de Viète, à laquelle j'étais habitué avant de connaître celle de Descartes, dont elle ne diffère pas beaucoup, à mon avis. » Et ailleurs : « J'estime fort Descartes, ce fut un géomètre d'une habileté extrême, mais je ne lui dois pas beaucoup. J'avais considéré les lieux avant de voir sa géométrie. » Nous ne voulons évidemment pas faire de Sluse un second créateur de la géométrie analytique, mais il est permis de croire qu'il était parvenu, ainsi qu'il le dit, à beaucoup de ses résultats avant de connaître la *Géométrie* de Descartes. Plus tard, sans doute, il tira parti de l'œuvre du grand géomètre lorsqu'elle se fut répandue par l'édition latine que Schooten publia en 1649. Dans sa *Géométrie*, Descartes s'occupait de la construction des racines d'une équation algébrique par l'intersection de deux courbes. En cela, il ne faisait que suivre l'exemple des géomètres grecs, mais en appliquant ses méthodes nouvelles.

Sluse aborda les mêmes questions dès 1657 et peut-être même avant, comme il résulte de sa correspondance avec Pascal et Huygens. Mais ce qui est remarquable dans ses travaux, c'est l'élasticité qu'il sait donner à ses formules. Sa méthode analytique ne fut publiée qu'en 1668, dans la seconde édition du *Mesolabum*, mais sa correspondance et les solutions synthétiques imprimées en 1659 ne laissent aucun doute qu'à cette époque il était en possession de ses procédés. Descartes, on le sait, fit usage des coefficients indéterminés, notamment pour résoudre l'équation du 4^e degré, mais Sluse paraît être le premier qui, pour simplifier les constructions, mit en œuvre l'artifice suivant, que nous exposerons avec les notations modernes.

Soit à résoudre une équation $f(x) = 0$. Établissons entre x et une indéterminée y , une relation convenablement choisie : $\varphi(x, y) = 0$. Si, à l'aide de cette relation, on fait disparaître x de certains termes de $f(x)$, on obtient une autre équation : $\psi(x, y) = 0$; $\varphi(x, y) = 0$, $\psi(x, y) = 0$ représentent deux courbes dont les points d'intersection ont pour abscisses les racines de $f(x) = 0$. Mais Sluse va plus loin. À l'aide d'un nouveau paramètre, il remplace φ et ψ par des courbes φ_1 , φ_2 , qui ont pour équations

$$\varphi_1(x, y) = \varphi + l\psi = 0,$$

$$\varphi_2(x, y) = \varphi + m\psi = 0,$$

et, par un choix habile de l , m , notamment dans les problèmes du 3^e degré et du 4^e, il arrive à employer celles des coniques dont il veut faire usage. En particulier pour le 3^e degré, il résout toutes les équations en se servant d'une conique donnée d'avance et d'un cercle.

Cette partie des travaux de Sluse fut hautement appréciée des géomètres et devint classique. « La manière de M^r Sluse de construire les équations, dit Jean Bernoulli, n'est-elle pas beaucoup plus aisée et plus naturelle que celle de M^r Descartes? » Et lui-même résout une équation du 12^e degré, à la slusienne. (*Journal des Sçavans*, n^o du

18 janvier 1694.) Leibniz, qui, sur le conseil de Huygens, avait appris la géométrie analytique dans les écrits de Descartes et de Sluse (*Lettre à Jacques Bernoulli*, avril 1703, Gerhardt, t. III, p. 66), dit dans une lettre à Faucher : « Mr Ozanam avouera aussi que je suis « le premier qui lui ait montré l'usage « des équations locales pour les constructions;... Il est vrai que cet usage « des équations locales n'est pas de mon « invention. Je l'avais appris de M. Slusius. » (*Journal des Sçavans*, pour 1692, éd. d'Amsterdam, t. XXII, p. 367.) Plusieurs années auparavant, Ph. de La Hire, suivant pas à pas la méthode de Sluse, consacre tout un traité à la résolution des équations par les courbes et rend pleine justice à notre compatriote. (*La construction des équations analytiques*; Paris, chez A. Pralard, 1679). Plus tard, le marquis de l'Hospital, dans son *Traité analytique des sections coniques* (paru en 1707), reproduit à peu près les travaux de La Hire, mais sans citer notre savant; il en est de même du P. Reyneau, qui, dans son *Analyse démontrée*, garde également le silence sur l'auteur des méthodes qu'il expose, bien qu'il eût étudié à fond les écrits de Sluse, comme le prouvent les lettres du P. Jacquemet récemment publiées par M. Ar. Marre. (*Bullettino du prince Boncompagni*, t. XV, p. 685.) Wolf, dans son cours de mathématiques (1732-1741), analyse les travaux du savant liégeois et en fait ressortir le caractère original. Il en est de même de Montucla. (*Histoire des mathématiques*, t. II, p. 159-161).

Mais il nous reste à parler d'autres découvertes de l'éminent chanoine. On sait combien, au XVII^e siècle, le problème des tangentes préoccupait les géomètres. Descartes, qui le résolut le premier, dans sa *Géométrie*, d'une manière générale, avoue que c'est la question dont il a le plus désiré connaître la solution. Il en donna ensuite d'autres solutions. (Voir, sur ce sujet, l'important article de M. Duhamel, publié dans le t. XXXII des *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*.) Presque simultanément,

Fermat résolut heureusement le même problème. C'est alors encore que Roberval et Torricelli donnèrent leurs méthodes par les mouvements composés. (Voir, *Sur les droites de Torricelli*, un mémoire de M. F. Jacoli, inséré au *Bullettino du prince Boncompagni*, t. VIII, p. 265.) Dès 1652, Sluse abordait ce problème, comme il résulte d'une lettre qu'il écrivait à Huygens, le 18 août 1662, et découvrait une méthode générale. Nous n'avons aucun écrit de cette époque, mais en 1658, Sluse indiquait à Pascal la construction des tangentes à toutes les *perles*. Dans la lettre du 18 août 1662, il annonce à Huygens qu'il vient de réduire sa méthode, qu'il possède depuis plus de dix ans, à un remarquable degré de simplicité. En 1668, il en fait évidemment usage dans ses *Miscellanea*, comme le reconnut Collins (*Lettre à Newton*, du 18 juin 1673), et l'applique même à la détermination des points d'inflexion de certaines courbes du 3^e et du 4^e degré, en la combinant avec sa méthode des coefficients indéterminés; enfin, en 1673, à la prière d'Oldenburg, il se décide à la publier *in extenso* dans les *Transactions philosophiques* (vol. VII, p. 5143, et vol. VIII, p. 6059).

Nous allons d'abord l'exposer en faisant usage des notations modernes. Soit $f(x, y) = 0$, l'équation d'une courbe algébrique ne contenant ni fractions ni radicaux. Soit a la sous-tangente. Écrivons à droite tous les termes de $f(x, y)$ contenant y , à gauche, ceux qui contiennent x , et rejetons par conséquent tous les termes ne contenant ni x ni y . Multiplions ensuite tous les termes de droite par l'exposant de la puissance de y qu'ils contiennent et ceux de gauche par l'exposant correspondant de x , en ayant soin de remplacer dans ceux-ci un facteur x par a . En égalant les deux résultats trouvés, on obtient a , c'est-à-dire que l'on a :

$$a = - \frac{y f_y}{f_x}.$$

Sluse n'indique pas sur quels principes repose sa méthode. L'esquisse de

démonstration qu'il en donne s'appuie, en résumé, sur le lemme :

$$\frac{x^m - y^m}{x - y} = x^{m-1} + x^{m-2}y + \dots + y^{m-1}.$$

Ailleurs, dans une lettre à Oldenburg, du 22 novembre 1670, il dit, en parlant de la méthode de Barrow, « qu'il ne se réjouit pas peu de voir que l'auteur a rencontré le procédé dont il avait fait lui-même usage autrefois. Mais s'il poursuit quelque peu cette route, ajoute-t-il, il tombera avec moi sur une méthode bien plus facile, et qui n'exige presque aucun calcul. » Hudde découvrit la même règle vers 1659, comme on le voit par une lettre qu'il adressa le 21 novembre de cette année à Schooten, mais il recommande à son correspondant de lui garder le secret. Cette lettre ne fut publiée qu'en 1713. (*Journal littéraire de La Haye*, 1713, p. 460.) Il est bien vrai qu'en 1658, le même géomètre avait donné la règle analogue pour les *maxima et minima*, publiée dans la seconde édition latine de la *Géométrie de Descartes* (Amsterdam, L. et D. Elzévier, 1659, p. 507); elle fut même employée par Schooten, dans ses *Exercitationes* qui parurent en 1657 (Leyde, J. Elzévier, Sectio XXVI, p. 498), mais sans être énoncée explicitement.

C'est donc la règle de Sluse qui, seule, fut connue des géomètres, si ce n'est de quelques amis intimes de Hudde, comme Schooten et Huygens. Aussi est-ce cette règle que Leibniz s'efforce de simplifier, ou plutôt de généraliser, en la rendant applicable aux équations qui contiennent des fractions ou des radicaux. Il n'est pas éloigné de croire que Sluse lui-même possédait cette généralisation. D'un autre côté, l'auteur de la *Reensio libri* ira jusqu'à dire que l'équation $d(x^m) = mx^{m-1}dx$ de Leibniz n'est autre chose que le lemme de Sluse mentionné plus haut. Leibniz, nous l'avons vu, a dû, en grande partie, ses connaissances en géométrie analytique aux travaux de notre géomètre, et l'on peut juger par là si le célèbre chanoine de Liège mérite d'être rangé parmi les

précurseurs du calcul différentiel. Il n'est donc pas douteux que la découverte de Sluse, dont Newton reconnaissait presque, en 1676, l'identité avec la sienne, eut une grande influence sur l'invention des *nouveaux calculs*. « Cette méthode, dit M^r Gilbert, suffit pour autoriser la conjecture que, placé dans un milieu scientifique plus intense, Sluse eût été capable de ravir à Leibniz et Newton l'honneur de leur sublime découverte. » On est plus encore porté à souscrire à ce jugement si l'on rapproche de cette méthode analytique des tangentes une autre méthode due également à notre compatriote, mais qui resta ignorée : je veux parler de sa méthode par la composition des mouvements, dont il fait mention dans sa lettre à Pascal du 16 novembre 1658. Mais, d'après la réponse qu'il reçut, il se crut devancé par Roberval. Le principe est, en effet, le même, mais il est présenté d'une façon toute différente, où l'on sent l'influence de Torricelli et qui, à certains égards, rappelle l'exposition du principe des fluxions.

On se rappelle que Sluse avait annoncé à Pascal que non seulement on pouvait trouver l'aire de toutes les courbes qu'il engendrait à la manière des cycloïdes, mais qu'on pouvait construire leurs tangentes d'une manière universelle (2 août 1658). Dans ses travaux inédits (Bibliothèque nationale de Paris, f. lat. 10247, fs 89-90), on trouve la généralisation suivante de sa méthode : « J'appelle mouvement uniformément accéléré un mouvement tel qu'un corps, en vertu de l'impulsion produite par l'accélération, parcourt, d'un mouvement uniforme, un espace qui soit en raison donnée avec celui qu'il parcourt, dans le même temps, en vertu de l'accélération. Ainsi, soit un mobile qui parcourt d'un mouvement accéléré une verticale AB; si, arrivé en B, il se mouvait sur une horizontale, l'espace BC qu'il parcourrait uniformément dans le temps qu'il a mis à venir de A en B serait double,

« triple, etc., de AB ou dans une raison
 « quelconque avec AB. Alors, il est
 « facile de construire la tangente à la
 « courbe décrite par un point. Soit,
 « par exemple, à construire la tangente
 « en un point D, dont les coordonnées
 « sont DC, CA, à la courbe décrite par
 « un point qui parcourt la droite AB
 « d'un mouvement uniforme, tandis que
 « celle-ci se meut parallèlement à elle-
 « même d'un mouvement accéléré quel-
 « conque. Prolongeons l'ordonnée CD
 « d'une longueur égale à elle-même DG,
 « puis, à partir de D, sur une parallèle
 « à AC, prenons une longueur égale
 « à celle que le point aurait parcourue,
 « d'un mouvement uniforme, avec la
 « vitesse acquise en D, pendant le temps
 « qu'il a mis à venir en ce point. La
 « diagonale du parallélogramme con-
 « struit sur ces deux lignes sera la
 « tangente cherchée. »

Dans cette méthode, la vitesse ou *fluxion* de l'ordonnée reste constante, tandis que celle de l'abscisse est variable. On voit combien il est regrettable que Sluse n'ait pas poursuivi son idée. S'il l'avait combinée avec son lemme

$$\frac{x^m - y^m}{x - y} = x^{m-1} + x^{m-2}y + \dots + y^{m-1},$$

dont il avait déduit évidemment

$$\lim \left(\frac{x^m - y^m}{x - y} \right) = mx^{m-1},$$

il aurait vu que sa conclusion subsistait pour une valeur quelconque de m , car, dans sa méthode mécanique des tangentes, le rapport est quelconque, et il aurait pu appliquer son procédé analytique aux courbes dont l'équation contient des fractions ou des radicaux. Dans ce même écrit, Sluse résolut un problème inverse des tangentes; il montre comment, de la propriété de la sous-tangente à la parabole, on peut revenir à la définition de cette courbe.

Nous nous sommes étendu sur les travaux mathématiques de notre savant, parce que c'est à ceux-là surtout qu'il dut sa renommée; ce sont eux qui lui valurent l'honneur de se voir élu au

nombre des membres de la Société Royale de Londres (16 avril 1674), c'est de son *Mesolabum* qu'Oldenburg pouvait dire : *On le considère, en Angleterre, comme le meilleur écrit publié sur cette partie de la géométrie depuis Descartes.* Cependant, il serait injuste de passer sous silence d'autres recherches qui lui sont dues.

Sa solution du problème d'Alhazen où il se mesura avec Huygens, ses remarques sur la théorie de l'arc-en-ciel mentionnées par Barrow et exposées par Spinoza, prouvent avec quel talent il savait manier l'optique géométrique. En mécanique, il a peut-être découvert les lois du choc des corps durs; au moins, les résultats qu'il signale à Huygens concordent-ils avec ces lois. Dans cette question, avec quelle netteté il introduit la notion de la force, si obscure encore pour Descartes et présentée par lui d'une façon si inexacte! Il énonce, en effet, le théorème fondamental

$$\frac{F}{F'} = \frac{m\varphi}{m'\varphi'}.$$

En astronomie, il s'intéresse à toutes les grandes découvertes de son époque, il sert de lien entre Huygens et les savants d'Italie qu'il avait connus intimement; il est leur intermédiaire pour la communication des observations faites de part et d'autre. Lui-même y prend peut-être part et nous aimons à croire que plus d'une fois, à Liège, au collège des Jésuites anglais, il a pu faire des observations, comme il en fit à Rome, pendant les années de sa laborieuse jeunesse. Ami de Viviani, le dernier disciple de Galilée, de Magiotti, le compatriote et l'admirateur du grand Florentin, de M.-A. Ricci, l'élève de Torricelli, de Léopold de Médicis, le fondateur de l'Académie del Cimento, de Huygens, d'Oldenburg, il partage leur opinion à l'égard du système de Copernic; il tâche de l'expliquer d'une manière sensible à son frère et se moque finement, mais discrètement, des efforts de Riccioli pour renverser la grande doctrine copernicienne.

Au point de vue des opinions philosophiques, il est plus difficile de discerner sa pensée. Il eut toute sa vie une profonde admiration pour Descartes, et néanmoins, dans sa jeunesse, il penche vers les idées de Gassendi; mais, dans Descartes, c'est le génie qu'il admire sans se dissimuler les erreurs où le grand homme est tombé, même, dit-il avec raison, dans sa *Géométrie* et surtout dans sa mécanique. Intéressé à la gloire de l'illustre philosophe, c'est lui qui procure à Clerselier l'aide de Gutschoven pour tracer les figures du *Traité de l'homme* et, à ses derniers moments, il dispose du portrait de Descartes comme d'un objet précieux et le lègue à un ami. Cependant, on ne peut dire qu'il soit vraiment cartésien : on sent surtout chez lui l'influence de Galilée et de son école. Dans sa belle *Histoire du cartésianisme en Belgique*, M. l'abbé Monchamp signale le scepticisme de Sluse à l'égard de l'expérience; sans doute, Sluse ne croit pas à une expérience quelconque, mais à une expérience appuyée sur la raison; quoi de plus conforme à la saine philosophie expérimentale? S'il rapporte la sentence d'Hippocrate : *L'expérience est trompeuse, le jugement difficile*, ne dit-il pas ailleurs « qu'il faut féliciter ce siècle » de puiser la connaissance de la nature « dans la nature elle-même et non dans » le Lycée »? (Lettre à Huygens du 13 octobre 1664.) Voyons, du reste, comment il agit lui-même. Rappelons-nous ce qu'il rapporte de ses expériences, entreprises avec Magiotti, sur le vide; ses remarques sur le singulier phénomène de l'élévation du mercure dans le tube barométrique, sur un thermomètre de son invention; ses observations si précises sur le régime des vents en Belgique, sa description des productions naturelles du Pays de Liège. Pacichelli nous le montre, à Liège, cultivant des plantes rares et étudiant la botanique. Dans sa jeunesse, il étudie l'anatomie et la médecine reste, jusqu'à ses derniers jours, l'objet de ses préoccupations. Toute sa vie, il s'est donc montré fidèle à la philosophie expéri-

mentale et, s'il veut qu'on s'attache à faire progresser la géométrie, c'est surtout pour nous permettre d'étudier plus à fond la nature, l'ouvrage de l'Eternel Géomètre.

Sluse avait d'ailleurs des connaissances encyclopédiques. Il a laissé, sur l'histoire, deux dissertations où il montre l'érudition la plus variée et une critique toujours sûre. Il avait fait des langues une étude approfondie; il connaissait l'hébreu et l'arabe, écrivait le grec, le latin, le français et l'italien avec une égale facilité; le hollandais lui était assez familier pour qu'il pût lire certains écrits de Huygens et tirer parti des analogies de cet idiome avec l'anglais pour entreprendre, sur le conseil d'Oldenburg, l'étude de cette dernière langue. Ainsi armé, il avait accumulé des connaissances immenses par la lecture de tout ce qui se publiait d'important en Europe. Au point de vue de l'universalité du savoir, on ne peut mieux le comparer qu'à Leibniz. Comme ce profond génie, il avait étudié le droit; non seulement le droit positif de sa patrie dont la connaissance lui était nécessaire pour l'accomplissement des hautes fonctions dont il était revêtu, mais encore les sources mêmes du droit, de façon à être placé par un bon juge, Saint-Evremond, au rang des jurisconsultes éminents.

Entouré de l'estime de tant de grands hommes et l'un des plus grands personnages de son pays, Sluse était resté d'une modestie et d'une simplicité de vie que tous ses contemporains se plaisaient à reconnaître. D'une sobriété exemplaire, d'une pureté de mœurs irréprochable, l'éminent chanoine, au milieu de ses multiples devoirs et de ses travaux incessants, trouvait encore le temps de s'occuper d'œuvres de charité. Il prodiguait les aumônes et ne dédaignait pas de diriger la conscience d'une pauvre fille qui consacrait sa vie à rechercher toutes les misères pour les soulager; c'était, dans sa plus haute expression, le type accompli du prêtre et du savant.

Voici la liste complète de ses œuvres :

1. *Mesolabum seu duæ mediæ proportionales inter datas per circulum et ellipsim, vel hyperbolam infinitis modis exhibitæ*. Leodii, I. F. van Milst, 1659. In-4°. On ne cite que deux exemplaires de cette édition, dont un à la Bibliothèque Nationale de Paris. *Idem, accessit pars altera de analysi et miscellanea*. Leodii G. H. Streel, 1668. In-4°, VIII-182 p. — 2. *A letter from the Excellent Renatus Franciscus Slusius, concerning his short and easie method of drawing tangents to all geometrical curves*. *Philosophical Transactions*, vol. VIII, 1672, p. 5143-5146. — 3. *Illustrissimi Slusii modus quo demonstrat methodum suam ducendi tangentes ad quaslibet curvas*. *Philosophical Transactions*, vol. VIII, 1673, p. 6059. — 4. *Sur le problème d'Alhazen*. *Philosophical Transactions*, vol. VIII, 1673, p. 6141-6146. — 5. *De tempore et causa martyrii B. Lamberti, tungrensis Episcopi*. Leodii, G. H. Streel, 1679. In-8°, 80 p. — 6. *De S. Servatis, episcopo tungrensi eius nomine unico*. Leodii, G. H. Streel, 1684. In-8°, 122 p. — 7. *Correspondance de R.-F. de Sluse publiée par C. Le Paige*, dans le *Bullettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche*, t. XVII, Luglio, octobre 1884 (Rome 1885). In-4°, 253 p. 8. Ecrits inédits contenus dans les Mss. 10159, 10197, 10249, 10250, 10254 de la Bibliothèque Nationale de Paris. La table des matières de ces Mss. est reproduite dans le n° 7 ci-dessus.

C. Le Paige.

Sorbière, *Relation d'un voyage en Angleterre* (Paris, L. Billaine, 1664), p. 229-234. — Le Laboureur, *Avantages de la langue française sur la langue latine* (Paris, G. de Luynes, 1669), p. 89-111 et 331-339. — Is. Barrow, *Lectiones opticae* (Cambridge, 1669), p. 84-85. — Monconys, *Journal de ses voyages*, 2^e partie (1676), p. 121. — G.-B. Pacicchelli, *Memorie de' viaggi per l'Europa christiana* (Naples, 1683), p. 441. — B. de Spinoza, *Stelkonstige reeckening van den Revenboog* (La Haye, 1687), p. 15. — Moreri, *Le grand dictionnaire historique, etc.*, t. IX (Paris, 1759), p. 464. — Villenfagne, *Mélanges pour servir à l'histoire du ci-devant Pays de Liège* (Liège, 1810), p. 333-334. — Félix van Hulst, *René Sluze* (Liege, Oudart, 1842, in-8° 38 p.). — Isidore Hyé, *Un mot sur René-François Sluse dans le Messager des Sciences historiques*, 1849, p. 62-70. — St. Bormans, *Lettres inédites de René Sluze*, dans le *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. VI, 1863, 38 p. — C. Le Paige, *Introduction à la correspondance de Sluse*, dans le *Bullettino di Prince Boncompagni*,

t. XVII, 1885. — Le même, *René-François de Sluse*, dans *Ciel et Terre*, 2^e série, t. II, 1887 (cette notice est reproduite ci-dessus, sauf ses notes). — Ph. Gilbert, *René de Sluse*, dans la *Revue des Questions scientifiques*, janv. 1886. — C. Le Paige, *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans l'ancien pays de Liège*, dans *Bull. Inst. archéol. liégeois*, t. XXI, 1891. — Archives de l'Etat à Liège, collection Lefort. — Documents originaux sur Sluse et sa famille, collection particulière de l'auteur.

SLUTER (Antoine DE). Voir DE SLUTERE.

SLUTER (Claus ou Nicolas), « ymagier » et valet de chambre du duc de Bourgogne Philippe le Hardi. Son nom a été transcrit aussi : Celostre, Celustre, Celeustre, Slustre, Slutre; la forme Sluter est celle qu'il a orthographiée lui-même (1). La date de sa naissance est

(1) M^r G. Hulin de Loo, professeur à l'université de Gand et membre de la Commission de la Biographie nationale, a bien voulu nous communiquer la note suivante que nous nous empressons de reproduire parce qu'elle est fort intéressante au point de vue de la détermination de l'origine de Sluter et qu'elle nous confirme dans la pensée que l'imagier, connu probablement à la cour du comte Guillaume de Hainaut et de Hollande, a pu travailler dans les Pays-Bas du Sud avant de gagner la Bourgogne :

« Le nom Sluter signifie « celui (ou ce) qui « ferme », du verbe sluten (en néerlandais moderne sluiten — fermer). C'est pourquoi le sceau de Sluter porte, comme armes parlantes, une clef.

« L'un des documents français contemporains qui concernent le grand sculpteur écrit son nom sous la forme Celostre. Cette graphie d'après l'oreille est des plus instructives : si on fait abstraction de l's adventice et muet (par analogie avec cloistre, croistre, paroistre, etc. elle équivaut, en effet, à la notation sloit'r qui rendrait le plus exactement possible, en français une certaine prononciation dialectale du nom Sluter.

« En effet, dès la fin du XIII^e siècle, les voyelles longues u et i commencèrent à se diptonguer en ui et ij, évolution qui ne s'acheva qu'à la fin du xve siècle. Le point de départ fut le Brabant, d'où elle se répandit en Hollande, tandis qu'au Sud-Ouest et au Nord-Est de cet axe se maintenait l'u pur : Les dialectes de la Flandre occidentale l'ont conservé jusqu'à nos jours.

« Régulièrement, cette diptongue ui se prononce à peu près comme l'allemand eu ou au (luiden, sonner, comme lauten, Leute). Mais dans certains patois brabançons, elle prend le son oi ou oe avec accent sur la première voyelle.

« Or c'est tout juste ce son qui est figuré par la graphie Celostre. Le document est précieux pour l'histoire linguistique, mais je pense qu'il n'est pas sans intérêt non plus pour l'histoire de l'art. Ne peut-on en inférer que Sluter avait séjourné en Brabant, soit qu'y ayant fait son apprentissage, il y eût lui-même contracté la prononciation locale, soit qu'il en eût emmené avec lui à Dijon une personne (épouse ou valet) dont la prononciation se trouverait notée dans le document en question ? »

inconnue. Il est mort à Dijon entre le 24 septembre 1405 et le 30 janvier 1406. Un document daté de 1404 fournit une indication sur son origine : il y est appelé *Claux Sluter de Orlandes*. On a généralement admis que ce dernier mot était une déformation du mot *Hollande*. Mais même si l'on adopte cette interprétation, qui est la plus vraisemblable et qui a pour elle des arguments sérieux, il y a lieu de remarquer qu'on ne rencontre, croyons nous, que dans ce texte cette transposition d'un nom bien connu et qui était toujours correctement orthographié. C'est pourquoi un doute peut subsister après la lecture de ce document, le seul où figure cette indication : y est-il bien question du *pays* hollandais ou d'une localité dont la désignation a pu prêter à méprise? Le comté de Hollande, appartenant à la maison de Bavière-Hainaut, se trouvait en rapports assez étroits avec la Bourgogne par le mariage de Jean, comte de Nevers, dit plus tard Jean sans Peur, fils aîné de Philippe le Hardi, avec Marguerite de Bavière, et par celui de sa sœur, Marguerite de Bourgogne, avec Guillaume IV, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande (Guillaume VI de Hollande). Ce double mariage eut lieu à Cambrai, en grande pompe, le 12 avril 1385, c'est-à-dire l'année même où l'on relève la présence de Sluter à Dijon. Sans vouloir tirer de ce rapprochement une conclusion trop hypothétique, on peut cependant remarquer que si le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Flandre avait pu, précédemment, attirer en Bourgogne les artistes flamands, l'une des conséquences du mariage de sa fille avec le comte de Hollande fut peut-être d'orienter de la même façon un certain nombre d'artistes hollandais.

L'origine septentrionale de Sluter est confirmée, notamment, par la manière dont il interpréta son nom en armes parlantes. L'empreinte du sceau de Sluter est conservée aux archives du département de la Côte d'Or; elle figure un écu portant deux clefs et soutenu par deux oiseaux; au-dessus de l'écu était écrit en lettres gothiques le mot *Claux*; au-des-

sous, le mot *Sluter*. Les clefs ont été prises comme meubles du blason parce que le mot *sluiter* en néerlandais signifie *celui qui fait l'action de fermer, le portier*; c'est donc l'analogie entre ce mot et son propre nom qui a déterminé le choix de l'artiste. D'autre part, le neveu de Sluter, qui vint le rejoindre à Dijon, était originaire de Hattem, en Gueldre. M. A. Pit a retrouvé précisément, dans des textes de la fin du xiv^e et du commencement du xve siècle, les noms de Sluter (ou Sluyter) et de van den Werve au pays de Gueldre, le premier dans la liste des abbés de Marienweerd, le second dans celle du corps échevinal d'un bourg voisin, Zaltbommel.

Mais tout ceci ne prouve pas que le mot *Orlandes* désigne le comté de Hollande. Il se pourrait qu'il s'agit d'un endroit à retrouver sur d'anciennes cartes géographiques et dont le nom serait à présent modifié ou changé. Sur une carte du xvie siècle, appartenant à la Bibliothèque royale, à Bruxelles, et attribuée à Jean Dewinter, on voit un bourg portant le nom de *Olland*, situé au nord d'Anvers, sur l'Escaut, dans le Brabant septentrional, et, toujours dans le Brabant, il y a une autre localité du même nom, située presque en ligne droite au nord d'Eindhoven, à peu près à mi-chemin entre Helmont et Bois-le-Duc, non loin de Sint-Oeden Roede; celle-ci n'est pas indiquée sur la carte de Dewinter, mais elle figure dans l'atlas de Ferraris (1717), et n'est pas extrêmement éloignée de Zalt Bommel et de Marienweerd, bien que ces bourgs soient au delà de Bois-le-Duc. Sans que l'on puisse faire grand état de la sculpture du Brabant septentrional au xiv^e siècle, on sait qu'elle a produit des œuvres remarquables, comme *Le Tombeau des Polanen*, à Bréda (1386). La formation artistique de Sluter dans cette région, qui comptait des villes actives et riches et qui était proche des pays rhénans, s'expliquerait mieux que dans le comté de Hollande, lointain et assez pauvre. Toutefois, la question de formation est à peu près indépendante de la question d'origine, et Sluter, s'il

est né en Hollande, a pu étudier dans un atelier brabançon.

M. Henri Chabeuf, en 1891, dans son étude sur Jean de la Huerta et Antoine le Moiturier, supposait à Sluter une origine gueldroise, parce que c'est de Gueldre que vint Claus de Werve, et aussi parce que le mot *Sluter* se prononce, en gueldre, *Sluter*. D'autre part, M. Kleinclausz, publiant, longtemps après, en 1905, son important ouvrage sur Sluter, s'est rallié à l'opinion commune, qui est, notamment, celle du chanoine Debaisnes et de M^r Stanislas Lami, et a admis, sans discussion, l'origine hollandaise du maître imagier. Il est en faveur de cette thèse un argument très important qui, parmi d'autres, mérite de retenir particulièrement l'attention : l'épithaphe de Claus de Werve, relevée dans l'église abbatiale de Saint-Etienne, à Dijon, extraite des manuscrits de Pierre Palliot, en 1741, en même temps que d'autres inscriptions funéraires, découverte et publiée par M. B. Prost, en 1890, dit que le neveu de Sluter était originaire de *Hatheim, au comté de Hollande*. Hattem est dans le nord de l'ancien duché de Gueldre. Le Bourguignon qui rédigea cette épithaphe l'ignorait; il établissait, dans son esprit, un rapport entre le lieu d'origine de Sluter et celui de Claus de Werve, et s'il croyait que la ville ou le bourg d'où était venu Sluter était dans le comté de Hollande, c'est qu'il l'avait entendu dire par Claus de Werve, par les gens de l'entourage du maître et peut-être par Sluter lui-même.

On a aussi voulu faire venir Sluter d'Allemagne. M. Henri Stein, ayant trouvé aux Archives nationales un document contenant le nom de « Claus de » Slenesseure dit de Moyance », maçon, résidant à Bourges en 1385 et y travaillant pour le duc Jean de Berry, avait cru pouvoir reconnaître en ce personnage, sinon Claus Sluter lui-même, du moins son père, et le maître imagier de Dijon aurait été ainsi le descendant d'une famille de la Haute-Allemagne. Mais, comme l'a constaté M. Kleinclausz, cette hypothèse n'est pas soute-

nable : *Slenesseure* est un nom allemand qui s'orthographie en réalité *Schloesser* et, de plus, le texte dans lequel figure ce nom est catégorique : le maçon de Bourges n'avait aucune parenté connue en France, « il n'avait aucuns amis » charnels es partis de deça. »

Or, en 1385, Sluter était déjà à Dijon. On ignore tout de sa vie avant cette date, mais on sait que, dès le 1^{er} mai de cette année, il était dans la capitale de la Bourgogne et travaillait au tombeau de Philippe le Hardi en qualité de second ouvrier de Jean de Marville. Il recevait un salaire de 2 francs par semaine. Son talent, bientôt remarqué, lui valut, peu d'années après, le 23 juillet 1389, son élévation au rang de chef d'atelier en remplacement de Jean de Marville qui mourut vers le même temps. Son traitement était l'un des plus considérables de la cour de Bourgogne et sa demeure était un hôtel appartenant au duc et situé dans le quartier qu'occupaient les diverses administrations du duché. Il ne travaillait pas seulement de son métier de sculpteur. C'est lui qui dessina la charpente de l'oratoire réservé au duc et à sa famille dans l'église de la Chartreuse de Champmol, qui fit le modèle en pierre des anges coulés en laitton par le Dinantais Joseph Colart, — apparenté peut-être au fameux fondeur Colard Josès, — et c'est lui encore qui choisit les verrières de l'église. La diversité de ses travaux révèle l'importance et l'étendue de ses fonctions à la cour. Il est très laborieux et produit beaucoup quoiqu'il ne soit pas immobilisé à Dijon et qu'il lui arrive de faire d'assez longs voyages. En 1392, au mois de décembre, il est à Paris avec le trésorier de Bourgogne, Josset de Halle, et y achète de l'albâtre. Au mois d'août de l'année 1395, on le voit dans la principauté de Liège, à Dinant, où il se fournit de marbre, puis à Liège, et de là en Brabant, à Malines, cherchant des matériaux pour ses entreprises de sculpture, et aussi des « marchandises de verre » pour les travaux de l'église de Champmol. Mais le voyage le plus intéressant qu'il ait fait, au point

de vue de son art, est celui qu'il accomplit au mois d'octobre ou de novembre 1393, sur l'ordre du duc, en compagnie du peintre Jean de Beumetz. Philippe le Hardi envoyait les deux artistes à Mehun-sur-Yèvre afin qu'ils y prissent connaissance des travaux qu'exécutait, pour le duc de Berry, le plus célèbre des sculpteurs et peintres travaillant en France à cette époque, maître André Beauneveu, de Valenciennes. Les résultats de ce voyage sont sensibles dans certaines œuvres de Sluter sur lesquelles nous aurons à revenir.

En la même année 1393, Sluter était allé aussi à Germolles, château qu'affectionnait particulièrement la duchesse Marguerite, pour y placer plusieurs ouvrages qui sont perdus. Il avait réduit graduellement le nombre de ses ouvriers et finit par ne garder que deux compagnons et son neveu Claus de Werve qui, dès le 1^{er} décembre 1396, se trouvait auprès de lui, travaillant sous sa direction. Mais la fatigue causée par un labeur incessant finit par abattre Sluter : il tomba gravement malade aux fêtes de Pâques de l'année 1399. Il guérit cependant et se releva pour créer son chef-d'œuvre : le *Puits de Moïse*. Toutefois, malgré l'énergie avec laquelle il sut concentrer son génie et l'exalter dans cette dernière production, il se sentait atteint définitivement ; il eut alors le souci de chercher un abri commode, paisible et accueillant pour y passer la fin de sa vie et, conformément à une coutume ancienne, il s'assura une retraite dans un couvent, celui de Saint-Etienne, à Dijon. Le contrat qu'il signa à ce propos avec l'abbé de Saint-Etienne est daté du 7 avril 1404 ; toute liberté d'action était laissée à l'artiste, qui n'était pas obligé de séjourner continuellement au monastère et qui, de toute évidence, n'envisageait pas seulement la nécessité d'achever des ouvrages en cours, mais la possibilité d'en commencer d'autres. La preuve en est que peu de temps après, le 11 juillet 1404, Sluter signait une convention avec Jean sans Peur pour l'achèvement, dans un délai de quatre ans, du tombeau de Philippe le Hardi,

mort le 27 avril de la même année. Il devait lui être payé de ce chef la somme de 3612 francs, soit, d'après le calcul établi par M. Kleinclauss en 1905, près de 73000 francs de notre monnaie actuelle.

Le 24 septembre 1405, Sluter occupait encore, s'il ne l'habitait pas constamment, l'hôtel que Philippe le Hardi lui avait assigné comme demeure au moment où il avait succédé à Jean de Marville, mais, le 31 janvier 1406, il était mort ; c'est ce jour-là que fut terminé et daté l'inventaire de tout ce qui se trouvait en « l'hostel de feu Claus ». Il est à présumer que l'artiste était mort dans le courant du mois de janvier. Un document qui paraît un peu antérieur au 11 février 1406 et dans lequel il est question de son neveu Claus de Werve, qui fut aussi son successeur et son héritier, donne à entendre que sa disparition est encore toute récente en le mentionnant ainsi : « feu Claus Sluster derenièremment trespassé. » Il ne s'était pas marié et ne laissait aucune descendance.

Les œuvres les plus importantes de Claus Sluter nous ont été conservées : les statues du portail de l'église de la Chartreuse de Champmol, le *Puits des Prophètes* ou *Puits de Moïse* et une partie, qui n'est pas bien déterminée, du tombeau de Philippe le Hardi.

Le portail de Champmol. Les sculptures en ont été faites entre 1389 et 1397. Marville mourut avant que les pierres amenées à son atelier en 1388 et destinées aux dais et aux piédestaux des statues eussent été mises sur le chantier pour y être travaillées. Claus Sluter l'ayant remplacé à la tête de l'atelier, c'est donc lui qui réalisa l'ensemble des figures du portail avec le concours d'ouvriers placés sous sa direction, et particulièrement de Pierre Beauneveu, — apparenté sans doute à l'imagier de Charles V et du duc de Berry, — de Jean Hulst et de François Maratte. Le premier de ces aides devait avoir un rôle plus important que les autres, car, en vue de l'encourager et pour activer l'achèvement du portail, la duchesse Marguerite

lui accorda un supplément de gage d'un gros par jour. Rien n'était encore en place en 1390, sauf quelques consoles; mais, en 1391, on posa sur leurs socles le saint Jean-Baptiste et la sainte Catherine qui présentent à la Vierge, adossée au trumeau du portail, le duc et la duchesse agenouillés. Entre le mois de décembre de cette même année 1391 et le 1^{er} septembre 1397, il est plusieurs fois fait mention, dans les comptes de l'atelier, de la statue de la Vierge pour laquelle on fait un tabernacle, c'est-à-dire un dais, à présent détruit, mais il n'est question dans aucun texte de l'achèvement de la statue même ou de sa mise en place, pas plus d'ailleurs que de la statue du duc. Une partie des comptes de cette période ayant disparu, on peut croire que les deux figures ont été terminées et posées précisément à l'époque correspondant à cette lacune, soit en 1396 ou 1397. Quant à la statue de la duchesse, elle fut placée au mois de décembre 1393.

Quoique la destruction de la Chartreuse de Champmol ait été décrétée au moment de la Révolution, le portail, sauf de légers dommages, s'est conservé intact. Les écussons armoriés ont été brisés, mais les statues n'ont pas souffert, à part celle de la duchesse, dont le visage, la poitrine et la coiffure sont abîmés et dont les mains ont disparu. En 1832, on a fait de ce portail l'entrée de l'église construite pour l'hospice d'aliénés actuellement élevé sur l'emplacement de la Chartreuse. Il est enfermé dans une sorte de narthex qui le met à l'abri des intempéries. Jadis, Claus Sluter lui-même avait voulu le garantir et l'avait surmonté d'un toit suspendu, analogue sans doute à celui qui protège si gracieusement l'entrée de l'hospice de Beaune.

A l'époque où Jean de Marville vivait encore, la composition du portail avait été arrêtée et il était déjà décidé que les statues du duc et de la duchesse y figureraient puisque les pierres destinées à leurs socles et à leurs dais avaient été conduites à l'atelier. Ce type de portail, décoré des figures des fondateurs de

l'église, n'était pas nouveau et ce n'était pas une création de Jean de Marville; dès le commencement du xiv^e siècle, au portail de l'église de l'abbaye de la Thieulloye, près d'Arras, fondée par Mahaut d'Artois, on voyait les statues agenouillées de la comtesse et du comte Othon de Bourgogne, son mari; de même, les belles statues de Charles V et de Jeanne de Bourbon, à présent au Musée du Louvre, étaient placées au portail de l'église des Céslestins, à Paris. Le décor du portail de Champmol n'a donc rien, dans sa composition, de véritablement inédit ou d'exceptionnel, sauf peut-être la présence des saints qui introduisent le duc et la duchesse auprès de la Vierge; mais ce qu'il offre de tout à fait nouveau, c'est l'allure et le style des personnages figurés. Or, c'est Sluter qui en fit évidemment les modèles, qui en combina l'ensemble et l'exécuta avec son atelier. Pour apprécier à quel point cette œuvre lui appartient, il est un critère absolument sûr : c'est la comparaison de ces statues avec celles du *Puits de Moïse*, la production la plus personnelle du maître. La parenté est étroitement établie par l'étude des visages et le caractère des étoffes. Les aides qui ont travaillé auprès de Sluter ont été employés par lui comme des praticiens qu'il guidait et surveillait. Mais lui-même ne se montre pas ici exempt de toute influence. La visite qu'il avait faite en 1393 à Mehun-sur-Yèvre l'avait impressionné, et il semble que l'on sente dans la statue de sainte Catherine le souvenir de figures étudiées dans ce passage chez André Beauneveu. Par son visage tendre et grave, par le modelé gras de son cou, par la disposition de son voile sur ses cheveux, la sainte Catherine de Champmol rappelle la sainte Catherine de Courtrai, qui peut-être n'est pas de Beauneveu, mais qui est contemporaine de son œuvre, se trouve dans une des régions où il a travaillé et est d'une telle valeur artistique qu'il est naturel, devant un si pur chef-d'œuvre, de penser au maître le plus célèbre du temps. Si la sainte Catherine de Courtrai n'est

pas de Beauneveu, on peut croire que c'est son art du moins qui l'a inspirée et que Sluter, dans le voyage qu'il fit au château du duc de Berry, vit des statues conçues dans le même style, où, sous la noblesse un peu froide des dernières formules gothiques, la vie s'éveillait si doucement et si profondément.

On a contesté à Sluter la Vierge placée au trumeau du portail, sous prétexte qu'elle n'a pas exactement les mêmes proportions que les autres figures, qu'elle est plus fine et plus élancée, que sa draperie est plus souple. On a voulu reconnaître en elle la statue achetée à Tournai par Philippe le Hardi, amenée à Dijon le 23 mai 1388, et attribuée au sculpteur tournaisien Nicolas de Haine parce que cet imagier arriva à Champmol peu de temps après la statue et y fut engagé pour divers travaux, notamment pour le tombeau du duc. Une première remarque à faire à ce propos est celle que formule fort justement M. Kleinclausz : les Vierges de Tournai sont en général habillées autrement ; elles ont une robe de dessous tombant jusqu'aux pieds et un manteau replié et drapé en travers de la poitrine, tandis que la Vierge de Champmol, comme le saint Jean-Baptiste et la sainte Catherine, est enveloppée d'une seule étoffe qui la couvre des pieds à la tête et tisse autour d'elle, en dessinant ses formes, la trame somptueuse de ses plis profonds. Toutefois, sur des statues du *xiv^e* siècle conservées dans notre pays, comme les Vierges des portails Nord et Sud de Notre-Dame de Hal, on voit des draperies faites ainsi d'une seule venue. Une seconde objection, bien plus importante, est que l'on ne sait rien du style du sculpteur tournaisien auquel cette figure, d'après certains, pourrait être attribuée, tandis que les autres œuvres de Sluter sont le témoignage le plus efficace que l'on puisse invoquer en faveur de ses droits sur cette statue.

Au point de vue des proportions, l'aspect de la Vierge, un peu différent de celui des autres personnages, est dû, en partie, à sa pose : elle se redresse,

se cambre pour soutenir l'enfant sur son bras gauche, tandis que dans sa main droite, assez fortement écartée du corps, de manière à assurer son équilibre, elle tenait un sceptre, à présent disparu. Si la sainte Catherine, qui fléchit le genou, se redressait, elle aurait les mêmes proportions.

Peut-être faut-il songer, en examinant ces deux figures, à la présence dans l'atelier de Sluter, au moment où elles furent sculptées, de Pierre Beauneveu, parent présumé de maître André, et à la part d'originalité qu'il put introduire dans l'exécution des modèles fournis par son maître. Cette considération expliquerait peut-être la douceur de ces deux figures, caractère d'autant plus sensible et plus remarquable qu'il est plus rare dans l'œuvre slutérienne, où les figures de femmes sont peu nombreuses. Mais, si une telle hypothèse était admise, elle ne pourrait porter que sur une question d'interprétation, et il ne pourrait rien en être inféré quant à l'inspiration même de l'œuvre. Il est impossible de séparer la Vierge des autres statues du portail. Elle est animée du même souffle ; sa draperie est de la même espèce que celle du saint Jean-Baptiste, et son beau visage pensif a le même modelé, le même aspect d'épiderme que celui de la sainte Catherine. L'ensemble imposant auquel s'ajoute sa grâce fière est d'une conception unique.

En répétant le type traditionnel de la Madone, Sluter a créé, dans le style nerveux, synthétique et vivant qui lui est propre, une image d'une beauté nouvelle et d'une grandeur tragique, dont il est impossible de lui contester l'attribution pour peu que l'on s'appuie sur l'étude critique des figures qui l'environnent.

Le Puits des Prophètes ou Puits de Moïse. Son exécution, commencée au mois d'avril 1395, dura jusqu'au mois de janvier 1406, date présumée de la mort de Sluter. C'est l'œuvre capitale du maître ; aucune discussion n'est possible à son sujet ; elle lui appartient tout entière, conception et exécution.

Les sculpteurs qui composaient l'atelier de Champmol n'apportèrent à leur chef, dans l'exécution du monument, qu'une aide toute matérielle. L'ouvrage est très exactement détaillé dans les comptes. C'est en avril 1395 que Philippe le Hardi ordonna de construire, au milieu du grand cloître de la Chartreuse, un puits surmonté d'une croix. Le puits fut creusé et les matériaux nécessaires au travail furent amenés de Tonnerre pendant que Sluter faisait son voyage dans la principauté de Liège et les régions avoisinantes. A la fin de 1396, la maçonnerie était achevée et la pile centrale, destinée à supporter la croix, était placée. Dès son retour, Sluter prit des dispositions pour ériger le Calvaire. La croix, traversée d'une forte tige de fer qui devait la soutenir, fut taillée du 7 mai au 15 septembre 1398; on la dressa sur le socle hexagonal terminant la pile et dont le placement avait demandé trois mois. Sluter, pendant ce temps, travaillait aux figures du Christ, de la Vierge, de la Madeleine et de saint Jean; elles furent terminées le 30 juin 1399, reçues et acceptées par une commission formée de fonctionnaires de la cour ducal, parmi lesquels le peintre Jean Maelwell, le 31 juillet suivant, et mises en place aussitôt. Leur inauguration fut suivie d'un banquet et le trésorier de la cour envoya à Philippe le Hardi, qui était alors en Artois, un rapport si favorable sur l'ouvrage du maître sculpteur que, le 14 novembre, le duc fit parvenir à Sluter une gratification de 60 écus.

En 1398, Sluter avait dessiné sur plâtre les figures dont il comptait orner le piédestal, c'est-à-dire six petits anges aux ailes éployées soutenant la plateforme du Calvaire, et six grandes statues de prophètes; ces figures, de même que celles du Calvaire, devaient être en pierre d'Asnières. Les anges furent placés à la fin de l'année 1399, et avant le 8 juillet 1402, les statues de Moïse, David et Jérémie étaient achevées et posées. Au mois de novembre 1403, les pierres destinées aux trois dernières figures, celles de Zacharie, Daniel et

Isaïe, arrivèrent à l'atelier et ces statues étaient mises en place quand Sluter mourut. En effet, lorsqu'on fit l'inventaire de son atelier, les fonctionnaires de la cour déclarèrent qu'il était notoire que ces trois statues étaient achevées et installées autour du socle de la croix. Les anges, la Madeleine et les prophètes furent enluminés par Jean Maelwell, qui était probablement originaire du duché de Gueldre, comme Claus de Werve; sous sa direction, Guillaume « le Peintre » dora la croix en 1399, et Hermann de Cologne, que M. Firmenich-Richartz propose d'identifier avec Hermann Wynrich von Wesel, travailla du 14 février 1401 au 24 juin 1403, aidant à la peinture de la croix et à l'enluminure des figures du Calvaire. En 1832, il restait encore quelques traces de couleur sur les anges et les prophètes; on n'en voit plus rien à présent. Le Calvaire avait disparu dès avant la Révolution, mais le piédestal et les prophètes étaient restés intacts jusqu'à cette date, sauf de légères brisures. Peu après, l'une des statues, celle d'Isaïe, se détacha et tomba dans le puits. Une restauration fut alors décidée et, en vidant le puits pour en retirer la statue, on retrouva plusieurs fragments du Calvaire : des morceaux de la croix avec une partie du titulus, les jambes et les pieds du Christ et un morceau de son auréole, les bras de la Vierge, qui sont d'un modelé très délicat, l'épaule gauche de la Madeleine et un morceau de son bras droit, et une des mains de saint Jean; tous ces fragments sont au musée archéologique de Dijon. Les statues des prophètes ont été réparées avec beaucoup de discrétion et d'habileté par le sculpteur Jouffroy en 1842. Il s'est borné à rajuster tous les petits morceaux des draperies, des doigts, des ailes des anges et le nez de la statue de Daniel, morceaux dont la plupart se trouvaient au fond du puits. Le torse du Christ, qui est digne en tous points des admirables prophètes et qui doit être attribué sans hésitation à Sluter lui-même, a été découvert dans un mur de Dijon, où il était enca-

tré, et il est aussi, à présent, au musée archéologique de la ville.

Aux côtés de Claus Sluter travaillèrent sous sa direction : Hannequin de Prindale, à la statue de la Madeleine; Jean de Regny, aux moulures de la croix; Jean Hulst, aux écussons armoriés qui terminaient les bras de la croix; Claus de Werve, aux statues de la Vierge, du Christ et des anges. Nous ne pensons pas, comme M. Kleinclausz, que celui-ci ait pu travailler aux dernières statues de prophètes, celles de Zacharie, Daniel et Isaïe; elles sont purement slutériennes, on y sent le travail vraiment personnel du maître, et elles sont bien de la même inspiration que le Moïse. Mais, si quelque texte encore inconnu devait, plus tard, établir que Claus de Werve a aidé son oncle dans l'exécution des statues de prophètes, c'est la figure de David qui, dès à présent, par son visage plus impassible, par une certaine lourdeur d'aspect, pourrait, seule, faire penser à cette collaboration, jusqu'ici tout hypothétique.

Les tombeaux des ducs. Déjà en 1384, Philippe le Hardi avait décidé de se faire élever un tombeau à Dijon; à cette date, des pierres de Tonnerre avaient été amenées à l'atelier du sculpteur de la Cour, c'était alors Jean de Marville, et, l'année suivante, du marbre de Dinant y arriva aussi en vue de l'érection de ce monument. Mais ce n'est que le 13 septembre 1386 que, dans son testament, Philippe le Hardi stipula que sa sépulture devait être placée dans l'église de la Chartreuse de Champmol.

C'est Jean de Marville qui a conçu le type du tombeau et en a commencé l'exécution, mais ce n'est pas lui qui en a fait la partie la plus émouvante, le cortège des pleurants. A sa mort, ce qui était exécuté se réduisait à la base de marbre noir surmontée du massif de maçonnerie, recouvert de marbre, autour duquel est attachée la galerie ajourée en albâtre sous laquelle sont placés les pleurants. Cette galerie était tout achevée et les maçons commençaient à la sceller dans le bloc. Cepen-

dant, un autre texte est, semble-t-il, en contradiction avec celui qui contient ces données. D'après ce second témoignage, à la mort de Philippe le Hardi (27 avril 1404), on ne voyait sur la fosse, où le duc devait reposer, qu'une dalle de marbre noir recouverte de vingt-huit peaux de mouton « pour ce que les chiens ne montassent dessus ». Cette contradiction est d'autant plus difficile à expliquer qu'il n'est guère possible d'admettre que la galerie d'albâtre ait pu être attachée au noyau de maçonnerie avant que ce bloc lui-même ne fût mis en place. On ne peut pas supposer davantage que Sluter ait voulu modifier la conception de Jean de Marville au point de supprimer la galerie sculptée sur ses plans pour lui en substituer une autre, faite sur ses propres dessins, après la mort du duc, car s'il en était ainsi, les comptes de l'atelier contiendraient quelque mention relative aux frais occasionnés par ce changement. Mais Sluter a eu cependant une part, que nous croyons importante, dans l'exécution de l'ouvrage et peut-être même dans sa conception, et c'est cette part qu'il faudrait déterminer.

Après la mort de Jean de Marville, Sluter achète, en 1391, de l'albâtre « pour faire angeloz et plorans » et deux peaux de chien pour le polissage; au mois de décembre 1392, il reçoit un bloc d'albâtre que le duc a choisi à Paris pour faire sa propre image gisante; au cours de son voyage dans la principauté de Liège, en 1395, il fait l'acquisition de blocs de marbre de Dinant destinés, sans doute, à faire la table du mausolée; il s'occupe de faire fabriquer certains outils dont il a besoin pour ce travail, puis il l'abandonne et relègue dans une dépendance de la Chartreuse tous les matériaux réunis pour l'exécution du tombeau. Mais le 11 juillet 1404, il signe avec le nouveau duc, Jean sans Peur, un contrat par lequel il s'engage à achever le monument dans l'espace de quatre ans. Or, il restait à faire : la statue du gisant, les deux grands anges agenouillés à son chevet et tenant son heaume, le lion couché à ses pieds

cinquante-quatre angelots d'albâtre et « quarante ymages pleurants semblables aux deux qui sont déjà faites ». Depuis le 1^{er} mai 1389, Jean de Marville ne travaillait plus. Qui avait sculpté les deux pleurants auxquels ce texte fait allusion ? Il n'y a aucune preuve absolue que ce soit Sluter, sauf le style propre à l'ensemble des pleurants et aussi le fait que, dans les comptes relatifs à la partie exécutée par Marville, il n'est aucunement parlé de statuettes ou de figures quelconques tandis que, de façon très précise, on sait qu'en 1391 Sluter a acheté de l'albâtre qui y était destiné.

Les petits personnages qui mènent le deuil du duc Philippe autour de son tombeau sont de la même famille que les prophètes du *Puits de Moïse*, mais ils n'ont que bien peu de parenté avec les figures du retable de Bessey-lès-Citeaux, œuvre de Claus de Werve. On sent que celui-ci n'a été qu'un bon et consciencieux imagier, d'inspiration un peu courte, incapable de produire sans modèle une œuvre aussi extraordinaire que la série des pleurants. On a dit généralement, jusqu'ici, que Sluter n'avait pu sculpter que deux statuettes, étant mort immédiatement après la convention conclue avec Jean sans Peur pour l'achèvement du tombeau. Ce n'est pas exact : il n'est mort qu'après le 24 septembre 1405 et probablement en janvier 1406, c'est-à-dire environ un an et demi après la signature de l'engagement qu'il avait contracté vis-à-vis du successeur de Philippe le Hardi. Il est peu admissible que, cette convention étant conclue, il ne se soit aucunement occupé de l'œuvre qu'elle concernait et qu'il n'ait rien fait pour en avancer l'exécution. Il a fort bien pu, au contraire, tailler un grand nombre de figures pendant la période comprise entre le mois de juillet 1404 et le mois de janvier 1406. Nous partageons, à cet égard, l'opinion de M. H. Drouot, qui pense aussi que la part de Sluter dans l'élaboration de cette œuvre a été trop diminuée parce que l'époque de sa mort n'a pas été circonscrite, avec assez de précision, entre les dates connues.

Dans le texte du contrat de 1404 se trouve une phrase dont l'interprétation a été matière à controverses : c'est celle, déjà citée, qui dit que Sluter fera « quarante ymages pleurants semblables aux deux qui sont déjà faites ». Il est certain, l'examen de la galerie d'albâtre le prouve, qu'il ne pouvait y avoir, en tout, que quarante statuettes autour du tombeau et que dans ce nombre sont comprises les deux figures déjà existantes au mois de juillet 1404.

En réalité, on put en mettre quarante et une, parce que l'une des niches fut affectée à deux statuettes plus petites que les autres et représentant les deux enfants de chœur qui marchaient en tête du cortège. La reproduction de ce défilé, tel qu'il était avant l'époque de la Révolution, se trouve dans les dessins du peintre dijonnais Gilquin, exécutés en 1737, et conservés actuellement à la Bibliothèque nationale, à Paris. Il s'en trouve des photographies à la Bibliothèque municipale de Dijon. On y voit très bien l'ordonnance du groupement, abrégé du cortège qui avait figuré aux funérailles du duc et était composé de chartreux et d'officiers de sa maison, ceux-ci reconnaissables à leurs chaperons tandis que les moines ont des robes et des manteaux à capuchon. En tête se trouvait un aspergeant tenant le goupillon, suivi d'un porte-croix, de deux enfants de chœur, d'un thuriféraire, d'un chantre et, enfin, de l'évêque. Jean Maelwell, qui enlumina tout le monument, rehaussa les vêtements, restés tout blancs, de délicates touches d'or, d'azur et d'ocre.

Sluter mourut avant que le tombeau fût achevé. Claus de Werve en continua l'exécution et le termina au mois de décembre 1410. Le monument fut reçu par une commission formée de fonctionnaires au mois de janvier 1411. Claus de Werve avait sculpté la statue du duc, celles des anges agenouillés à son chevet, le lion couché à ses pieds et les pleurants qui pouvaient encore manquer au défilé. Il est à supposer que la plupart des modèles de ces figures avaient été faits par Sluter.

Le tombeau de Jean sans Peur commandé à Claus de Werve, en 1410, commencé, après sa mort, par Jean de la Huerta, sculpteur fantaisiste et ingénieux, et terminé en 1470 par Antoine le Moiturier, ne peut être étudié indépendamment du tombeau de Philippe le Hardi parce qu'il en est la répétition presque textuelle; toutefois, les architectures de la galerie d'albâtre y sont moins sveltes, moins délicates et plus chargées. Les attitudes des pleurants ont été conservées mais inverties, et quelques détails de leur accoutrement sont modifiés. Enfin, il y a deux gisants sur la table du mausolée : Jean sans Peur et sa femme, Marguerite de Bavière, tandis que Philippe le Hardi est seul sur la lame de marbre de son magnifique tombeau : Marguerite de Flandre ne repose pas auprès de lui. La duchesse, morte au mois de mars 1405, devait aller rejoindre dans une même sépulture son père, Louis de Male, et sa mère, Marguerite de Brabant, à Lille, en la chapelle de Notre-Dame-de-la-Treille, où son petit-fils, Philippe le Bon, lui fit élever, ainsi qu'à ses parents, par le maître fondeur Jacques de Gérines, un somptueux monument funéraire qui supportait leurs trois statues géantes, en bronze, grandeur nature, qui était entouré de vingt-quatre statuette, aussi en bronze, et qui fut détruit à la Révolution.

Il s'en fallut de peu que les monuments funéraires de Dijon n'eussent le même sort. Ce qui les sauva, ce fut apparemment le fait que leur matière n'était pas bonne à jeter au creuset. La Chartreuse fut supprimée en 1791; les tombeaux, transportés à la cathédrale Saint-Bénigne, devaient être détruits; les dalles de marbre noir qui en formaient la table et le socle furent sciés, les gisants et les galeries d'albâtre démembrés et dépecés, et, sur les quatre-vingts pleurants qui les décoraient (chaque groupe d'enfants de chœur étant compté pour une figure), il y en eut soixante-dix qui furent déposés au musée de la ville. Mais, plus tard, les morceaux éparpillés dans divers locaux et même chez

des particuliers furent rassemblés, et, en 1818, la restauration des deux tombeaux fut décidée. Exécutée principalement par l'architecte Saint-Père et le sculpteur Moreau, elle fut terminée en 1827. Les restaurateurs n'avaient pas connaissance des dessins faits au XVIII^e siècle par Gilquin, dessins qui montrent toute la série des pleurants. Ils ont utilisé d'autres documents qui seraient les gravures existant dans l'ouvrage de Dom Plancher : *Histoire générale et particulière de la Bourgogne*, où une seule face de chaque tombeau est donnée. Aussi ont-ils remplacé les statuette au petit bonheur, faisant des échanges entre les deux séries et remplaçant par des figures neuves, imitant les anciennes, celles qui avaient disparu et dont les niches restaient vides. Parmi ces nouvelles figures, ils ont introduit leurs propres portraits, de telle sorte que l'on voit, au milieu de personnages du XIV^e siècle, — moines, officiers et fonctionnaires en deuil, — l'architecte Saint-Père en redingote et col empesé, drapé dans une sorte de manteau et tenant un plan à la main, tandis qu'en face de lui le sculpteur Moreau présente un des chapiteaux de la galerie.

Avant la Révolution, plusieurs statuette avaient disparu et il est possible qu'à une date ancienne on en avait déjà remplacé quelques-unes. En 1650, lors d'une visite d'Anne d'Autriche à la Chartreuse de Champmol, les dames d'honneur qui l'accompagnaient auraient emporté de petites figures d'albâtre appartenant aux tombeaux. Des faits de ce genre purent se reproduire, surtout au moment où les mausolées furent démolis et où leurs fragments furent transportés en divers endroits. En 1794, un inventaire fut dressé de ce qui restait des deux monuments, et l'on y relève la mention de « soixante et dix petits char- treux de marbre blanc », tous de la hauteur de treize à quinze pouces, excepté deux petits qui ne mesurent que huit pouces. Ces deux dernières figures constituaient sans nul doute un des groupes d'enfants de chœur qui précédaient les deux cortèges de deuillants.

Dans le nombre des soixante-dix « char-
« treux » de l'inventaire, elles comptent
pour deux numéros, tandis qu'en réalité
elles ne comptent dans le plan de chaque
tombeau que pour une grande statuette,
ne meublant, de part et d'autre, qu'une
seule niche. Si l'on tient note de ce
détail, il faut comprendre, d'après les
données de l'inventaire, qu'en 1794 on
avait réuni soixante-huit grandes statu-
ettes, et deux petites, représentant
des enfants de chœur, soit un nombre de
figures suffisant pour meubler soixante-
neuf niches; comme les tombeaux en
ont, ensemble, quatre-vingts, il fallait
donc faire onze nouvelles statuettes.
Mais, entre 1794 et 1818, date où la
restauration fut décidée, les deux enfants
de chœur disparurent; d'autre part,
deux des pleurants égarés furent retrou-
vés chez un amateur de Dijon auquel
ils avaient été vendus, et reprirent leur
place auprès des tombeaux. On aurait
fait alors huit statuettes nouvelles, mais
ce chiffre n'est certainement pas exact,
car en étudiant les tombeaux on s'aper-
çoit qu'ils comptent actuellement onze
figures modernes. Il est facile de les re-
connaître, d'abord à leur style, ensuite par
comparaison avec les dessins de Gilquin.
En numérotant les statuettes dessinées
par celui-ci dans l'ordre où elles étaient
jadis, — l'aspergeant ayant le n° 1, les
enfants de chœur le n° 2, le porte-croix
le n° 3, le chantre le n° 4, l'évêque le
n° 5, etc., — on peut identifier facile-
ment les statuettes originales et re-
connaître celles qui ont disparu.

Toutes ne sont pas perdues défi-
nitivement et l'on a retrouvé la trace
de plusieurs d'entre elles. Il y en a
quatre dans la collection Schickler : ce
sont les n° 18, 35, 38 et 67 de Gilquin,
selon la numérotation que nous avons
indiquée et qui doit continuer d'un
tombeau à l'autre, en commençant par
celui de Philippe le Hardi et la première
statuette de celui de Jean sans Peur
portant le n° 41 de la série ainsi consti-
tuée. Les statuettes de la collection
Schickler ont figuré à Paris, en 1913,
dans une exposition d'objets d'art du
moyen âge et de la Renaissance, organi-

sée au profit de la Croix-Rouge française,
et sont reproduites dans *Les Musées de
France* (n° 3, 1913). Le personnage
correspondant au n° 38 de Gilquin a un
aspect si moderne que, tout en reconnais-
sant sa silhouette très caractéristique
dans les dessins du peintre dijonnais, il
est prudent de faire quelques réserves à
son sujet. Il n'est sûrement pas du
xiv^e siècle; il doit avoir été sculpté à
une époque bien plus tardive, — mais
avant 1737, puisque cette date est celle
des dessins, — pour remplacer une
des anciennes figures brisée ou enlevée.
Une cinquième statuette, celle-ci cer-
tainement authentique, appartient au
musée de Cluny. Elle correspond au
n° 40 de Gilquin et terminait autrefois
le cortège déroulé autour du tombeau
de Philippe le Hardi. C'est un vieillard
à la face ridée, mais solide, vivant,
observé avec une extraordinaire maîtrise,
et qui fait penser au *Moïse* du *Puits
des Prophètes*. Le musée de Cluny pos-
sède encore trois autres statuettes don-
nées comme pleurants bourguignons et
une Vierge debout portant l'Enfant,
désignée dans le catalogue ancien comme
provenant du tombeau de Philippe
le Hardi, où elle n'a jamais figuré. Les
pleurants n'ont pas tous trois la même
valeur. Il en est un à écarter d'emblée :
c'est le personnage couvert tout entier
par une espèce de cape tombant jus-
qu'aux pieds et dont le capuchon rabattu
lui cache le visage. Il n'existe pas dans
les dessins de Gilquin et le travail en
est moderne. L'une des autres statuettes
du musée de Cluny est le n° 60 de Gil-
quin; c'est une copie assez lourde et
malhabile de l'original qui est conservé
à Dijon, — et la dernière correspond au
n° 68 des dessins; elle est d'un travail
beaucoup moins bon que la première
ce qui peut s'expliquer par le fait
qu'elle appartient au tombeau de Jean
sans Peur. Il n'y a donc, en somme, à
Cluny que deux pleurants authentiques,
encore le dernier pourrait-il prêter à dis-
cussion. Une septième figure se trouvait,
à l'époque de la restauration des tom-
beaux, chez un collectionneur de Dijon,
M. Richard de Vesvrotte, puis a passé

dans les mains de son fils, M. Alphonse de Vesvrotte, mais on ne sait ce qu'elle est devenue par la suite. C'est l'aspergeant placé jadis en avant du cortège de deuil de Philippe le Hardi et qui doit porter le n° 1 dans les dessins de Gilquin. Enfin, une huitième statuette vient d'être retrouvée; elle appartient à M. Perret-Carnot, à Paris, et correspond au n° 17 des dessins. C'est le personnage qui se mouche de la main droite; on possédait son pendant au tombeau de Jean sans Peur : un personnage se mouchant de la main gauche, mais on croyait le premier type, le type original, perdu définitivement; il a été découvert, identifié et publié en 1914, dans la *Revue de Bourgogne*, par M. Henri Drouot. Les seules figures introuvables sont les deux groupes d'enfants de chœur et le personnage qui correspond au n° 62 des dessins.

En retirant des deux cortèges funèbres immobilisés autour des tombeaux toutes les statuettes modernes qui sont venues s'y intercaler, on pourrait les remplacer par des moulages des statuettes retrouvées à Cluny et chez des collectionneurs, et ce n'est point parce que trois niches resteraient vides qu'il serait impossible de rétablir l'ordre des deux défilés tel qu'il était autrefois. On a des documents qui donnent, à cet égard, toutes les précisions désirables et il est à souhaiter qu'une décision intervienne en ce sens. Les deux monuments reprendraient ainsi leur aspect primitif et certains morceaux un peu choquants — comme les portraits de l'architecte Saint-Père et du sculpteur Moreau, — n'en détruiraient plus l'harmonie.

Nous avons exposé les motifs qui nous font croire que Sluter a eu, dans la conception et l'exécution du cortège des pleurants, une part beaucoup plus grande qu'on ne le dit ordinairement. L'idée de ranger de petites figures autour des sarcophages n'était pas neuve, M. Kleinclausz l'a montré en des études soigneusement documentées sur l'art bourguignon avant Sluter. Nous ajouterons pour notre part qu'autour du tombeau du comte de Flandre Louis de Crécy,

élevé à Saint-Donat, à Bruges, entre 1354 et 1362, étaient placées vingt-quatre statuettes, et qu'avant 1395 l'imagier Colars Jacoris, qui s'était retiré à l'hospice des Grands Malades, à Namur, y sculptait son propre tombeau placé dans un enfeu et dont une seule face par conséquent était visible, et contre cette face, il disposait trois petites figures représentant des personnages en prière. Ce qu'il fallait inventer, c'était le cortège, le défilé, le mouvement d'une assemblée de deuilants et leur faire exprimer, avec toutes ses nuances, le drame émouvant des funérailles. Cette puissance, cette vérité, cette gravité sont le fond même de l'art slutérien. Aussi, bien qu'il ait été commencé par Jean de Marville, considérons-nous le tombeau de Philippe le Hardi comme appartenant pour la plus grande part à Claus Sluter parce que, seul, il a pu y introduire le rythme solennel et l'ampleur majestueuse qui en font l'une des plus augustes reliques de l'art du passé.

À côté de ces œuvres maîtresses : le portail de la Chartreuse, le Puits des Prophètes, le tombeau de Philippe le Hardi, s'inscrivent d'autres travaux moins importants et qui ont disparu. C'étaient à la Chartreuse : une *Pieta* (1390); une *Ymaige de Dieu* (1393); les statues de *saint Georges* (1393), de *saint Michel tenant le diable enchaîné* (1396) et de *sainte Anne* (1399); à la façade de la Sainte-Chapelle de Dijon, un *saint Jean l'Evangéliste*, en pierre d'Asnières, de 2 m. 60 de hauteur, un cadran et un écusson aux armées de Bourgogne, qui fut enluminé par maître Arnoul Picornet; au château de Germolles, plusieurs ouvrages non déterminés, posés en 1393, une image de *Notre-Dame* placée au-dessus de la porte du château, entre 1397 et 1399, et peut-être les portraits de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre qui étaient dans « la salle des Moutons ». Mais la gloire du maître sculpteur rayonne de ses trois œuvres capitales qui, au déclin du moyen âge, marquent l'avènement du réalisme dont d'autres Septentrionaux, les Van Eyck, allaient être,

dans le domaine de la peinture, les prestigieux interprètes. Ce qui déjà s'affirme avec force dans l'art de Sluter, ce sont les tendances caractéristiques de notre art du ^{xv}^e siècle. Cet homme venu « de Orlandes » appartient à l'école flamande dont il exprime le premier les aspects essentiels. Avec lui s'ouvre la période de prééminence de l'art des Pays-Bas. Son œuvre eut un immense retentissement. M. Kleinclausz a montré la diffusion de son style en France, et particulièrement en Bourgogne, en Franche-Comté, sur les rives de la Loire et jusqu'en Normandie. Son influence ne s'exerça pas seulement sur les sculpteurs, mais aussi sur les peintres.

Elle gagna la Haute-Alsace où, dans les vitraux de la cathédrale de Thann, on reconnaît des types slutériens; à Bâle, où une chapelle fut décorée de la même façon que l'église de la Chartreuse de Champmol et où est conservé, au musée des Beaux-Arts, l'autel peint par Conrad Witz imitant, lui aussi, dans cette œuvre et pendant la période où il l'exécuta, le style du grand sculpteur de Dijon. Par l'entremise des artistes du Haut-Rhin, ce style pénétra jusqu'à Nuremberg, c'est-à-dire dans l'école franconienne où devait fleurir bientôt Adam Kraft; son action y est sensible dans des arrangements de draperies et dans l'étude plus aigüe des physionomies.

Dans les ateliers secondaires de Bourgogne, ce que l'imitation de l'art de Sluter a produit, ce sont surtout des statues de vierges et de saints, un peu lourdes, un peu rabougries, mais presque toujours éclairées par un profond sentiment de vie et de vérité. Il ne s'agit là, évidemment, que de la production d'imagiers modestes, saisissant certains traits de l'apparence extérieure d'une œuvre tout en étant incapables de se hausser jusqu'à son entière compréhension. Mais d'autres artistes s'en inspirèrent plus librement et en réalisèrent des interprétations et des adaptations qui montrent la richesse multiple introduite par elle dans le domaine de l'art plastique.

Le *Puits des Prophètes* fut entouré d'une admiration unanime dès son achèvement. De toutes parts, on vint le voir et l'étudier. Ses statues furent copiées en réduction pour orner une croix élevée dans le jardin de l'hôpital du Saint-Esprit à Dijon, en 1508. En 1601, un peintre fut envoyé du Portugal par le prieur du monastère de Scala-Coeli pour en prendre le dessin. A partir de 1418, des indulgences furent accordées à tous les fidèles qui, purifiés de leurs fautes, visiteraient la Chartreuse à certains jours de fête et contribueraient par des aumônes à l'entretien du Calvaire placé au-dessus du puits. Les pèlerins affluèrent, attirés à la fois par la célébrité de l'œuvre et par le profit spirituel des dévotions accomplies en ce lieu. La figure de Moïse surtout suscitait l'étonnement admiratif et l'enthousiasme des visiteurs. Ce vieux prophète, dans sa majesté terrible et sacrée, annonçait de bien loin le *Moïse* surhumain de Michel-Ange, comme le beau *saint Théodore* de Chartres annonçait le *saint Georges* de Donatello.

Les draperies épaisses, feutrées, aux plis profonds contrariés parfois de brusques brisures, qui couvrent les figures décorant le *Puits* de même que celles qui sont placées au portail de la Chartreuse, allaient habiller presque toute la sculpture du ^{xv}^e siècle. On en retrouve même l'interprétation sur les figures peintes en grisaille à cette époque, comme les deux saints Jean, le Baptiste et l'Évangéliste, que les Van Eyck ont placés au revers des volets du polyptyque de l'Agneau.

Les statues de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre encadrant le portail de la Chartreuse sont des portraits d'une observation juste, d'une sincérité un peu brutale, comme celle que l'on reconnaît dans les portraits de Baudouin de Lannoy et du chanoine Van der Paele. Les *Charles V* et la *Jeanne de Bourbon* des Célestins en étaient les précurseurs immédiats, mais encore adoucis. Les statues de Champmol font franchir à l'art réaliste l'étape décisive, et sont une admirable leçon.

une leçon en avance sur celle des Van Eyck.

Mais l'œuvre de Claus Sluter qui eut le plus d'écho et suscita le plus de répliques fut le cortège des pleurants. Il fut repris dans un très grand nombre de sépultures princières et seigneuriales. Quelquefois les figures sont en bas-relief, comme sur le tombeau de François II, duc de Bretagne, par Michel Colombe (cathédrale de Nantes), ou bien elles sont détachées, comme dans le plus beau des monuments funéraires qui en reproduisent le thème, c'est-à-dire le tombeau de Philippe Pot, grand sénéchal de Bourgogne, mort en 1494 (Musée du Louvre). Ici, les pleurants, grandis, séparés de tout décor d'architecture, soutiennent sur leurs épaules la dalle de marbre où repose la statue gisante du défunt. Cette composition impressionnante, vraiment digne de l'œuvre qui l'a inspirée, a été rééditée à son tour par Roty qui s'en est servi pour sa plaquette des funérailles du président Carnot, l'une des œuvres les plus impressionnantes et les plus nobles que ce grand artiste ait créées; les pleurants y sont remplacés par des femmes cachées sous de longs voiles harmonieux, et qui emportent le cercueil sur leurs épaules, vers le Panthéon aperçu dans le lointain. Ainsi, à travers les siècles, l'influence du chef de l'école bourguignonne, de ce « Hollandais » énigmatique, reparait encore dans l'inspiration des maîtres de notre temps.

M^r Kleinclausz a montré, dans ses études, que Sluter avait été précédé en Bourgogne non seulement par des gens du Nord, dont l'origine n'est pas bien déterminée, comme Marville, mais par de vrais Flamands comme ce « Hannequin Arion de Bruxelles en « Brabant » qui, en 1354, travaillait en Bourgogne avec son maître Jean de Soignolles. Il était lié à son patron par un engagement d'une durée de six ans, mais il lui fut permis néanmoins de revenir une fois dans son pays, moyennant un dédommagement de 60 florins donné à Jean de Soignolles et la pro-

messe de venir le rejoindre à Dijon où ils étaient occupés tous deux à élever un tombeau commandé par la reine Jeanne de Boulogne pour elle et pour son fils Philippe de Rouvres, devenu Philippe de Bourgogne. Autour de ce monument funéraire, il devait y avoir « des arches » et des ymages ».

D'autres Flamands auraient fait, vers le milieu du ^{xiv}e siècle, le tombeau d'un seigneur de Mello et de sa femme, à l'abbaye de Fontenay, et celui de Guillaume de Vienne, abbé de Saint-Seine, puis archevêque de Rouen. Ce dernier mausolée était terminé en 1406 et n'est connu que par une gravure de l'*Histoire générale de la Bourgogne* de Dom Plancher; sa face antérieure était décorée de huit niches et d'autant de statuettes.

S'il eut des prédécesseurs flamands en Bourgogne, Sluter en dut avoir aussi à Paris et, naturellement, dans les Pays-Bas. La statue funéraire que Blanche de France († 1393, nouv. style) fit sculpter pour son propre tombeau, à Saint-Denis, par Jean de Liège († 1382), est un portrait fortement et sincèrement caractérisé, et déjà, dans l'art aristocratique d'André Beauneveu, on percevait l'évolution prochaine.

Sur notre sol, en Belgique, les sculptures du ^{xiv}e et du ^{xv}e siècle ne sont pas très nombreuses. La décoration sculptée des monuments n'a d'ailleurs jamais été, dans nos régions, aussi abondante qu'en France; à part la cathédrale Saint-Lambert, à Liège, détruite à la fin du ^{xviii}e siècle, et l'église Saint-Servais, à Maestricht, nous ne connaissons guère d'églises dont les portails aient été ornés de statues comme ceux des cathédrales françaises, et, enfin, nos vieilles villes ont été si souvent pillées, dévastées, brûlées, qu'il est étonnant qu'elles aient pu garder encore, malgré ces désastres successifs, quelques vestiges des richesses qui y étaient accumulées jadis. Il serait vain de vouloir porter un jugement définitif sur notre école d'après ces morceaux trop rares. Mais sans en exagérer la valeur, il faut apprécier selon leur importance et leur signification des œuvres telles

que la dalle votive, de provenance tournaisienne, de Pierre Sakespée († 1311) et de maître Jean du Pluvinage († 1376) au musée d'Arras, les Vierges pensives et maternelles des portails nord et sud de l'église Notre-Dame à Hal, le retable d'Hackendover. On peut se demander ce que valait, au point de vue réaliste, le tombeau de Louis de Nevers avec ses vingt-quatre statuettes. On peut rappeler certaines dalles tumulaires de Tournai où le portrait du défunt indique un souci évident d'individualisation, — ou encore la charmante et tendre *Vierge de Dom Rupert* (xii^e s., musée archéol. de Liège) et le *Couronnement de la Vierge* de l'église Saint-Jacques, à Liège, où, sous les conventionnelles draperies à volutes, les corps sont si fermes et si vigoureux. — En Hollande, M^r A. Pit a fort justement attiré l'attention sur les tombeaux de Jean de Polanen († 1384), à Bréda, et d'Adolphe VI, à Clève; cette dernière sculpture aurait été probablement exécutée entre 1406, date de la mort d'Adolphe VI, et 1425, date de la mort de sa femme, Marguerite de Berg. Mais avec ce monument, nous entrons dans la période postérieure à Claus Sluter.

Le rayonnement de l'art dit *bourguignon* ne fut pas seulement très étendu, il fut aussi très rapide. Dès le commencement du xve siècle, il y a, aux Pays-Bas, des monuments qui sont plus ou moins expressifs du mouvement réaliste que suscitaient les œuvres de Dijon. Les panneaux sculptés du tabernacle de Hal (1409), les petites figures de prophètes décorant jadis le portail de l'hôtel de ville de Bruxelles (à présent au musée communal), la dalle commémorative du frère Jean de Fiennes († 1415 ou 1425) au musée de l'Académie de Saint-Luc, à Tournai, des culs-de-lampe à Notre-Dame de Hal et dans les cloîtres de Saint-Paul, à Liège, ne sont pas sans quelque connexion avec l'influence bourguignonne. Le cortège des pleurants reparait souvent, transformé, modifié, on des adaptations nouvelles : au tombeau de Michelle de France, femme de Philippe le Bon, par Gilles le Backere,

à Bruges, en 1440; aux magnifiques mausolées de Louis de Male, à Lille (1455), et de Jeanne de Brabant, à Bruxelles (1458-1459), par Jacques de Gêrines, où les personnages rangés autour du monument ne sont plus des pleureurs suivant les funérailles des défunts, mais leur descendance ou leur parenté, — et l'un des derniers dérivés du cortège des deuillants de Dijon est le groupe des quatre personnages qui, genou en terre, soutiennent sur leurs épaules les angles de la pierre où repose la statue gisante d'Engelbert de Nassau, à Bréda.

Dans une notice forcément écourtée, il ne peut être question de relever en détail toutes les œuvres dont le style évoque l'école bourguignonne. Il faudrait d'ailleurs, si l'on en faisait la recherche dans toutes les écoles occidentales, citer à peu près en entier la sculpture du xve siècle, car, ainsi que l'a dit Courajod en une phrase souvent rapplée : la France et l'Europe « avaient » emboîté le pas derrière Claus Sluter.

L'art gothique du xiii^e siècle ne pouvait dépasser le point suprême qu'il avait atteint à Chartres et à Reims; à Amiens déjà, dans certaines statues, il commençait à se transformer, à se pénétrer de maniérisme et d'afféterie. Pour animer la sérénité trop placide des visages, on les faisait sourire avec affectation; l'immobilité de la pose était rompue par le hanchement; la draperie, simple et tranquille au début, se compliquait d'enroulements et de chutes de plis, et ce qu'il y avait à la fois de charmant et de factice dans de tels procédés devenait fatigant et énervant par son exagération. Mais cette tentative faite pour vivifier l'art, malgré ses erreurs et ses défauts, eut des résultats appréciables. L'évolution était commencée, la transformation complète devait s'accomplir. Déjà, la sculpture funéraire se renovait grâce à l'habitude que l'on prenait de mouler le visage des morts. Toutefois, beaucoup de liens restaient à briser qui rendaient l'essor difficile. Et, tandis que les miniaturistes du milieu franco-flamand de la cour de France au

xiv^e siècle, tels les frères de Limbourg, par leurs œuvres délicates et finement observées, préparait la voie aux Van Eyck, Claus Sluter, en un art plus hermétique, — la sculpture, — abandonnant les formules du style gothique, situait son œuvre en pleine vie.

Le réalisme flamand, dont Mgr Dehaisnes et Courajod soutinrent la doctrine, a été discuté et nié. L'étude critique des œuvres, aussi bien en France que dans les Pays-Bas et en Allemagne, a prouvé que vers le même temps, à la fin du xiv^e siècle, des essais étaient tentés avec des chances inégales pour atteindre à une traduction plus franche et plus directe de la nature. En somme, le courant était général, et le mérite de la révolution artistique qui s'ensuivit ne doit pas être attribué exclusivement aux Flamands, — mais cependant, c'est dans les œuvres d'hommes du Nord, Sluter et les Van Eyck, que l'art réaliste a trouvé sa première et complète expression, et ce sont ces trois grands maîtres septentrionaux qui ont été les initiateurs de l'art moderne.

Marguerite Designé.

De la Borde, *Etude sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XV^e siècle, et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne* (Paris, 1849-1851, 3 vol. in-8°). — Dehaisnes, *Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut avant le XV^e siècle* (Lille, 1886, 3 vol. in-4°). — B. Prost, *Une nouvelle source de documents sur les artistes dijonnais du XV^e siècle* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1890). — Henri Chabeuf, *Jean de la Huerta, Antoine Le Moiturier et le tombeau de Jean sans Peur* (Dijon, 1894). — Monget, *La Chartreuse de Dijon, d'après les documents des Archives de Bourgogne* (Montreuil-sur-Mer, 1898-1901, 2 vol. in-8°). — Stanislas Lami, *Dictionnaire des sculpteurs de l'école française du moyen âge au règne de Louis XIV* (Paris, 1898), article suivi d'une abondante bibliographie. — A. Kleinclausz, *Claus Sluter et la sculpture bourguignonne au XV^e siècle* (Coll. *Les maîtres de l'art*, Paris, s. d.), 1905). Une bibliographie nombreuse figure à la fin de cet ouvrage. M. Kleinclausz y renvoie, notamment, aux articles qu'il a publiés dans la *Gazette des Beaux-Arts*, en 1902, sur *L'Art funéraire de la Bourgogne au moyen-âge*, en 1903 et 1905, sur *L'atelier de Claus Sluter et Les Prédecesseurs de Claus Sluter*. — Louis Réau, *Peter Vischer et la sculpture franconienne du XIV^e au XV^e siècle* (Coll. *Les maîtres de l'art*, Paris, s. d.). — André Girodie, *Martin Schongauer et l'art du Haut-Rhin au XV^e siècle* (Coll. *Les maîtres de l'art*, Paris, s. d.). — André Michel, *Histoire de l'art*, t. III, première partie (1907), avec une bibliographie très complète. — A. Pit, *Les monuments funéraires de Jean de Polanen,*

à Bréda, et d'Adolphe VI, à Clève (L'art flamand et hollandais, janvier 1908, p. 19 et suiv.). — Alphonse Germain, *Les Néerlandais en Bourgogne* (coll. *des Grands artistes des Pays-Bas*, Bruxelles, 1909). — Henri Drouot, *La Mort de Claus Sluter et la fin de sa carrière* (*Bulletin monumental* publié sous les auspices de la Société française d'archéologie, t. LXXV, 1911, p. 277-284). — F. de Montremy, *Les pleurants bourguignons du musée de Cluny (Les musées de France, 1913, n° 3)*. Voir, dans le même fascicule, la reproduction des statuettes de la collection Schickler publiées par P. Vitry, *Exposition d'objets d'art du Moyen Age et de la Renaissance*. — A. Kleinclausz, *Dijon et Beaune* (coll. *Les villes d'art célèbres*, Paris, 1913). — Ernest Andrieu, *Les pleurants aux tombeaux des ducs de Bourgogne* (*La Revue de Bourgogne*, 1914, n° 2, p. 95-151). Le travail de Mr Andrieu est le plus important que l'on ait consacré à l'œuvre de Claus Sluter depuis la publication de l'ouvrage de Mr Kleinclausz en 1905. Il est suivi d'une intéressante bibliographie complétant celle des travaux antérieurs. — H. Drouot, *Note sur quelques pleurants des tombeaux des ducs* (*La Revue de Bourgogne*, 1914, n° 3, p. 212-216). — Ernest Andrieu, *Les pleurants de Dijon après la tourmente* (*La Revue de Bourgogne*, 1920, n° 1, p. 65-70).

SLUYS (Gilles van der), sculpteur anversois, vivait à la fin du XV^e et au commencement du XVI^e siècle. C'est à tort que divers auteurs désignent cet artiste comme peintre. Il fut uniquement sculpteur. Originaire d'Anvers, il fut élève du sculpteur Jean Vorspoel, et c'est à ce titre qu'il fut admis en 1484, comme apprenti, dans la gilde Saint-Luc. Six ans plus tard, en 1490, il fut élu franc-maître de la même corporation artistique. En 1505 ses confrères le nommèrent doyen; mais ayant quitté la ville, il n'acheva pas son mandat.

On possède peu d'indications sur son œuvre. On sait toutefois qu'il fut chargé, en 1499, de modeler, pour compte de la gilde Saint-Luc, une statue de saint Mathieu destinée à l'église Notre-Dame. Il reçut, en même temps, mission d'exécuter un bas-relief ou un retable que la gilde fit placer dans sa chapelle, dans la même église, et dont le sujet était emprunté à la vie de saint Luc. Un peu plus tard, il conclut un contrat avec les gens de la corporation des revendeurs, *oude cleercoopers*, par lequel il s'engageait à sculpter un retable représentant la *Légende de sainte Catherine*. Mais ce travail n'avait pas été exécuté en temps, et le 6 mai 1502 pour apaiser les récla-

mations, il dut s'engager à le terminer avant la fête de sainte Catherine.

Gilles van der Sluys eut des élèves qui s'initient, dans son atelier, aux principes artistiques. Parmi ceux-ci on peut citer, en 1493, Hennyn wt Zonien (de Soignies) et, en 1498, Paul Van Nerven.

Les registres de la corporation de Saint-Luc établissent qu'en 1505 il abandonna Anvers, pour s'établir ailleurs. Malheureusement on n'indique pas vers quels parages il s'expatria, et sur ce point il n'existe jusqu'ici aucune précision.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les époques*. — Rombauts et van Lérius, *Les Ligères de la gilde anversoise de Saint-Luc*. — Vander Straelen, *Jaerboek der Gilde van Sint-Lucas*. — Archives communales d'Anvers. Actes scabinaux 1502, G. L.

SLUYS (Paul van der), écrivain ecclésiastique, né à Gand, mort à Louvain en 1717, suivant le nécrologe manuscrit du couvent des Dominicains de sa ville natale, tandis que le P. Quéatif le dit encore vivant en 1719. Il reçut l'habit dominicain le 20 janvier 1678, des mains du prieur du couvent de Gand, où il fit profession le 6 février de l'année suivante. Il passa sa licence en théologie à l'université de Louvain et enseigna la philosophie et la théologie dans divers couvents belges de son ordre. A la demande du P. Thomas Du Jardin (voir ce nom), il s'occupa de dénoncer les abus de l'usure et publia, en flamand, un grand ouvrage contre les billets à intérêts en usage dans le commerce : *Coophandel sonder woeker*. Gand, Augustin Graet, 1715 ; in-4°. Il y réfuta le traité français anonyme intitulé : *Traité de la pratique des billets entre les négociants*. Son confrère gantois, le P. Joseph Gilles (voir ce nom), aurait publié également une réfutation de cet ouvrage.

Paul Bergmans.

J. Quéatif et J. Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum recensiti*, t. II (Paris, 1724), col. 800. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. III (Gand, 1864), p. 95. — Renseignements communiqués par le P. Albert De Meyer, O. P.

SLUYSE DE HEUSDEN (Charles-Joseph-Jean van der), peintre anver-

sois du XVIII^e siècle. Il fit son éducation artistique à l'Académie de sa ville natale, dans laquelle il fut admis à suivre les cours le 5 novembre 1768 ; après des études plutôt pénibles, il fut, en 1778, proclamé premier du cours supérieur, ayant eu à lutter contre trente-six concurrents. Bientôt il entra lui-même dans l'enseignement et, dès la fin de l'année 1780, il faisait partie des quatre sous-directeurs de l'Académie. Enfin, le 25 octobre 1784 il obtenait une des places de directeur, et remplaçait dans ces fonctions le peintre André Lens qui s'était fixé à Bruxelles.

Ses œuvres ne nous sont pas connues.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les époques*. — J.-B. vander Straelen, *Jaerboek der Gilde van Sint-Lucas*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstlerlexikon*. — Kramm, *Levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*, etc. — Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers.

SMACHTENS (Jean-Joseph), architecte, né à Ranst, près de Lierre, en 1774, mort à Bruxelles, le 4 décembre 1854. Il apprit la profession de menuisier, et, dès qu'il se jugea capable de subvenir à ses besoins, il entreprit son tour de France. Vers 1810 on le trouve à Paris, donnant des leçons de dessin et d'architecture. A la suite des événements de 1815, il revint dans sa patrie et s'établit à Bruxelles comme facteur de pianos. Il renonça bientôt à cette industrie, et fut nommé, vers 1819, conducteur des travaux de la ville de Bruxelles, sous les architectes Vander Straeten et Suys, puis dessinateur de la commission des faubourgs de la capitale. A la même époque, il ouvrit un cours de dessin et d'architecture, qui attira de nombreux élèves. S'étant voué à peu près exclusivement à l'enseignement, il ne produisit, comme architecte, que quelques travaux d'importance secondaire ; mais il laissa deux ouvrages de valeur, devenus rares : 1. *Nouveau traité de perspective à l'usage de la jeunesse qui se destine à l'art du dessin et de la peinture*. Première partie, Bruxelles, 1825-1827 ; in-fol., 48 planches gravées avec texte en regard. La deuxième partie n'a

jamais vu le jour. — 2. *Traité théorique et pratique sur la construction des escaliers*. Bruxelles, 1834; in-fol., 12 planches avec texte en regard. Les planches de ces deux ouvrages ont non seulement été gravées par Smachtens, mais encore imprimées partiellement par lui, sur une petite presse lithographique qu'il avait installée dans sa maison et dont il se servait avec adresse.

Son fils unique promettait de devenir un graveur remarquable, quand il mourut prématurément à l'âge de dix-huit ans.

Paul Bergmans.

Journal belge de l'architecture, t. VI (Bruxelles, 1854), p. 189. — Notes manuscrites de P.-J. Goetghebuer, à la bibliothèque de l'université de Gand, G. 6038^r, fol. 23-24. — Ch. Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche Kunstschilders*, etc., t. V (Amsterdam, 1861), p. 1528.

SMANS (*Narcisse-Elisa*), écrivain pédagogique, née à Mons le 9 juin 1830 et décédée à Uccle lez-Bruxelles, le 4 décembre 1893. Préparée par ses études à la carrière de l'enseignement, N.-E. Smans dirigea à Ixelles (rue de la Couronne) un institut d'éducation pour jeunes filles. En collaboration avec Elvire-Marie Delelienne, elle composa un recueil de *Lectures intuitives à l'usage des Ecoles et des Pensionnats* (Bruxelles, de Rozez, 1877). Les auteurs voulaient spécialement, par des entretiens familiers et simples et par des lectures de morale pratique comme de science, préparer les enfants à l'étude des sciences naturelles; ces lectures, graduées et choisies avec discernement, étaient, pour partie, empruntées à des écrivains des XVII^e au XIX^e siècles, ou composées, non sans agrément, par les auteurs du recueil. Cet ouvrage, très digne d'intérêt, fut accueilli avec une faveur marquée dans le monde enseignant : une 2^e édition parut en 1878 (Bruxelles, Manceaux), suivie de près par deux autres, notablement amplifiées (1879, Bruxelles, Manceaux, et 1882, Mons, H. Manceaux; 3 vol. in-12). Ce cours gradué de lectures, finalement édité en trois parties, était destiné aux écoles

primaires et aux écoles moyennes de jeunes filles.

Em. Dony.

Renseignements obtenus à Ixelles (particulièrement de M. F. Sosset). — Ch. Rousselle, *Biographie montoise*, p. 224. — E. Matthieu, *Biogr. du Hainaut*, t. II, p. 334. — Bibliothèque royale de Bruxelles (1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e éditions des *Lectures intuitives*, par N.-E. Smans et E.-M. Delelienne.

SMEDT (*Gilles DE*). FABER OU FABRI. Voir DESMEDT.

SMEDT (*Jérôme DE*). Voir DESMEDT.

SMEKEN, SMEEKIN ou **SMECKEN** (*Jean*), rhétoricien flamand, né à Bruxelles. N vécut au XV^e siècle, mais on ne connaît rien de sa vie. D'après J. de Coudenberghe, *Ortus... fraternitatis B. V. Mariæ de passione quæ dicitur de septem doloribus* (Anvers, 1519), f. 9 r^o, il composa avec un autre rhétoricien bruxellois, Jean Percheval, envers flamands, les sept « mystères » des Sept Douleurs, qui eurent différentes représentations.

D'après une ordonnance du magistrat de Bruxelles du 19 février 1447-48, on devait représenter annuellement à jour fixe sur la Grand-Place à Bruxelles une des sept douleurs de la Sainte-Vierge (*Seven Droefheden*), et à un autre jour fixé une des sept joies de la Sainte-Vierge (*Seven Blijscappen*), de façon à donner tout le cycle en sept ans et le recommencer tous les sept ans. La dernière représentation eut lieu en 1566. En 1499 et en 1521 les Catharinistes d'Alost donnaient également, pendant deux jours consécutifs, les Sept Douleurs (*Seven weeden van ons Liever Vrouwen*). Les pièces représentées à Bruxelles et à Alost étaient peut-être les pièces de *Smeken*, mais les Sept Douleurs de *Smeken* sont perdues; il en est de même des Sept Joies, à part la première et la septième.

Smeken est encore l'auteur du *Spel van Sinnen hoe Mars en Venus tsaemen boeleerden*, que l'on possède en un manuscrit inédit de 1551.

Peut-être aussi est-il le même que le *Smeken* qui composa *Tspel van den Heiligen Sacramente vander Nyeuwervaert*,

dont l'original se trouve aux archives de l'église Sainte-Barbe à Bréda, et dont les comptes de Bréda mentionnent une seule représentation en 1500. Il est vrai qu'un texte de 1513 aux archives de Bréda mentionne un Corneille-Guillaume, fils d'Aart Smeken, mais cela ne nous donne pas le droit de prendre un de ces deux Smeken pour l'auteur du *Spel v. d. H. Sacramente* duquel auteur on ne connaît que le patronymique. D'autre part il serait assez naturel que l'auteur des Sept Douleurs, jouées annuellement à Bruxelles sous les auspices du magistrat, eût été invité par la confrérie du Saint-Sacrement de Bréda, fondée en 1463, à composer une pièce sur un miracle si important dans l'histoire de Bréda.

J. Vercoillie.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch Woordenboek*. — *Catalogue Serrure*, n° 2885. — *Catalogue Della Faille*, n° 1090. — J. de Coudenberghe, *Ortus... fraternitatis B. V. Marice*, etc. — C. Hermans, *Geschiedenis der Rederijkers in Noordbrabant*.

SMET (Adrien DE), sculpteur, vivait à Audenarde à la fin du xvi^e siècle. Il est connu par les comptes de l'hôpital Notre-Dame, qui mentionnent la somme importante qui lui fut payée, en 1593, pour la confection d'un tabernacle et de deux statues : Sainte-Agnès et Sainte-Anne : 94 livres parisis. En 1600, il reçut encore 16 livres parisis pour avoir sculpté les armoiries de la supérieure sur la pierre tombale de celle-ci.

Paul Bergmans.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. IX (Anvers, 1832), p. 380.

SMET (Adrien DE), prêtre et historien flamand, né à Grammont, le 22 avril 1823, décédé à Loochristy, le 26 mars 1883. Le 23 avril 1844 il entra dans la congrégation de la Sainte-Vierge de Termonde, ordre enseignant fondé en 1834 et dissous, sur sa propre initiative, en 1860, par l'évêque de Gand, Mgr Delebecque. Cet ordre desservait trois collèges : Audenarde, Eecloo et Termonde, qui après sa dissolution devinrent des collèges épiscopaux. De Smet essaya, à deux reprises, en 1860 et en 1863, de fonder un nouvel

ordre enseignant, sans toutefois y réussir, malgré l'appui de son évêque. (Voir sa brochure : *Projet d'organisation d'une communauté de prêtres sous le titre de Congrégation du Très-Saint Sacrement, vouée à l'éducation de la jeunesse dans les collèges épiscopaux du diocèse de Gand*. Gand, Poelman, 1863). Il fut professeur au collège de Termonde jusque fin juillet 1861, puis supérieur ou principal du collège d'Audenarde jusqu'au 15 août 1879. Il remplit ces fonctions avec un grand zèle, se préoccupant aussi bien des professeurs que des élèves. Il avait une réputation bien établie, et justifiée d'ailleurs, d'helléniste. Il était aussi un infatigable fureteur d'archives; ce fut là, sans doute, la cause de l'affaiblissement de sa vue, qui lui rendit impossible la continuation de ses fonctions de principal. Le 15 août 1879 il fut nommé directeur des sœurs de Saint-Vincent à Loochristy, où il résida jusqu'à sa mort.

Il éditait : *Vijf Martelaren van Audenarde. Verhaal uit de geschiedenis der 16^e eeuw* (Gand, Van der Schelden, 1877; 2^e édition, 1879). L'ouvrage parut aussi en latin : *De morte quinque sacerdotum Aldenardae in Scaldim a gentiis denersi* (Bruges, 1881).

J. Vercoillie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — Archives de l'Evêché de Gand.

SMET (André DE). Voir DE SMET.

SMET (Artus), ou SMIT, facteur d'orgues de la fin du xvi^e et du commencement du xvii^e siècle. En avril 1594, il reçut 500 livres de gros pour « un positif d'orgue, ayant plusieurs registres, pour le service de la chapelle de la court de Bruxelles ». Il confectionna aussi un orgue destiné à l'Espagne, comme le montre une requête adressée au magistrat de Bruxelles, le 28 juin 1609, par les Archiducs, afin de solliciter, pour Smet, l'exemption de guet et de garde. Les princes rappellent ces deux commandes, et ajoutent que leur exécution a valu, au facteur, de sérieuses infirmités : « au moyen des exhalations et fumées corrosives qu'il

« a retirés par la loingtaine fonte de
 « l'estain a faire les fleutes et flageols
 « d'iceulx orgues, il serait demeuré tel-
 « lement estropié, préclus de ses mem-
 « bres, qu'il n'a aucun usage de ses
 « pieds ny bras. »

Il faut, sans doute, l'identifier avec le maître Smits qui entretenait les orgues de la cathédrale d'Anvers en 1598, suivant Grégoir. Vander Straeten le mentionne comme « organiste » de la Cour de Bruxelles en 1610; il faut lire, croyons-nous, « organier », c'est à dire facteur chargé d'entretenir les orgues.

Paul Bergmans.

A. Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres* (Gand, 1860-1884), t. I, p. 12; t. II, p. 236-237 (extrait du *Messenger des sciences historiques*, 1854, p. 238; 1861, p. 312). — Ed. Grégoir, *Historique de la facture et des facteurs d'orgues* (Anvers, 1865), p. 170. — E. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas avant le XIX^e siècle*, t. V (Bruxelles, 1880), p. 455. — R. Eitner, *Biographisch-bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker*, t. IX (Leipzig, 1903), p. 189.

SMET (Bernard DE). Voir DESMET.

SMET (Bonaventure DE). Voir DESMET.

SMET (Corneille DE). Voir DESMET.

SMET (Corneille), écrivain ecclésiastique et historien, né à Moorsel (Flandre Orientale), le 10 juillet 1742, mort à Bruxelles, le 11 février 1812. Fils d'un pauvre ouvrier agricole, Pierre Smet, il travaillait chez un fermier comme vacher quand son intelligence le fit remarquer par le curé de la paroisse, Lambert Rommes. Celui-ci le signala aux PP. Jésuites qui étaient venus prêcher à Moorsel en 1752, et qui emmenèrent l'enfant, avec l'autorisation de ses parents, à leur collège d'Alost. Après y avoir fait ses humanités, le jeune Corneille entra au noviciat des Jésuites à Malines, le 8 octobre 1759; ayant achevé sa philosophie, il fut envoyé, en 1764, comme professeur au collège d'Anvers, où il fit le cours complet d'humanités. Il finit ensuite sa théologie au collège des Jésuites à Louvain, et reçut le titre de docteur en 1773, avec une thèse intitulée : *Harmonia evangelica ex quatuor Evangelistis*; peu de

temps après, le 18 septembre 1773, il reçut la prêtrise. La suppression de son ordre, qui survint quelques jours plus tard, l'obligea de se retirer dans son village natal où il trouva un asile à la cure, puis au château du baron Jean-Joseph de Meer de Moorsel, jusqu'au moment où il fut appelé par le magistrat d'Alost à occuper la place de sous-préfet du collège réorganisé. Il occupa ces fonctions de 1776 à 1780, puis se rendit à Bruxelles, près du P. Joseph Ghesquière qui lui avait proposé d'entrer dans la société des Bollandistes, pour remplacer le P. Ignace Hubens. Tout en déclinant cette offre, le P. Smet participa néanmoins aux travaux du célèbre hagiographe, et habita avec les autres bollandistes à l'abbaye de Coudenberg. Le titre du troisième volume des *Acta Sanctorum Belgii selecta*, paru en 1785, atteste sa collaboration, qu'il continua aux tomes IV et V, publiés en 1787 et en 1789. Il avait été adjoint au P. Ghesquière, en qualité de « lecteur et copiste » d'anciennes écritures, et recevait de ce chef du Gouvernement une indemnité annuelle de 300 florins.

Pendant son séjour à Bruxelles, il prit part au concours de l'Académie impériale : en 1785, il obtint le prix pour son mémoire sur la situation du comte Herman, mari de Richilde de Hainaut; dix réponses étaient parvenues à l'Académie, qui accorda des accessits à Baert et à Lesbroussart. La dissertation de Smet a paru dans les *Mémoires de l'Académie : Responsio ad quæstionem : Quo jure Hermanus maritus comitissæ Richildis, comes Hanoniæ fuerit, suone an jure uxoris?* (in-4^o, 52 pages); les comptes de l'Académie nous apprennent qu'il s'en vendit quarante exemplaires. En 1787, il obtint un accessit pour sa réponse à la question sensationnelle posée, dès 1783, sur la représentation du tiers état dans les Etats de Brabant; le travail, qui ne fut pas imprimé, était rédigé en latin suivant Mailly, dans son *Histoire de l'Académie*; et c'est ce que prouvent deux extraits publiés à la suite du mémoire couronné d'Adrien Heylen. Cependant le P. Sommervogel en donne

le titre en flamand : *Op welke wyze en sedert welken tyd in de vergadering der Staten van het hertogdom Brabant heeft den derden staet het volk begonnen te vertegenwoordigen. En is den staet van het volk ouder of jonger dan den staet van den edeldom ?* ce qui semblerait indiquer qu'il en a vu un manuscrit dans cette langue, tandis que le biographe du *Vlaamsche Wacht* prétend qu'il était rédigé en français.

Lorsque les Bollandistes se retirèrent à Tongerlo, le P. Smet refusa de les suivre, et resta à Bruxelles, remplissant le ministère sacré dans l'église Notre-Dame de la Chapelle et acquérant une réputation de prédicateur et de confesseur, tout en se livrant à ses études historiques. Au moment où les Carmélites revinrent de leur exil en 1790, il fut chargé de les accompagner dans leur voyage de Paris et de les conduire à leur résidence de Forest. Il fut de 1795 à 1798 le directeur spirituel des chanoinesses régulières de Berlaymont. A l'époque des persécutions religieuses, il n'hésita pas à continuer à administrer clandestinement les sacrements et s'exposa fréquemment à des dangers réels. En 1797, il assista son ancien protecteur, le baron Jean-Joseph de Meer, fusillé à Bruxelles, pour avoir tenté de provoquer un soulèvement populaire contre la domination française. Après le Concordat, il continua à pratiquer à l'église de la Chapelle, mais sans accepter d'office rétribué.

Les résultats de ses études historiques furent deux importants ouvrages de vulgarisation sur l'histoire de la religion catholique dans les Pays-Bas et surtout en Brabant : *De Roomsche Katholyke Religie begonst, uytgebreyd, vastgesteld ende bewaert in Brabant... Kerkelyke historie van Brussel tot het jaar 1803. Leven van den h. Bonifacius, Bisschop geboren tot Brussel* (Bruxelles, P.-J. de Haes, 1807; réédité à Saint-Nicolas, en 1828 et à Gand en 1847; traduit en français par l'abbé Tiron... Bruxelles, 1839), et *Heylighe en roemweerdige personen de welke... bijzonderlyk medegewerkt hebben om de Roomsche Katholyke Religie*

in geheel Nederland uyt te breyden, vast te stellen en te bewaeren (Bruxelles, P.-J. de Haes, 1808-1809; 2 vol., réédité à Saint-Nicolas en 1826, et traduit en français par le P. Speelman, sous le titre de *Belgique catholique*, Louvain, 1852-1853, 3 vol.; réimprimé à Tournai, 1869). C'est au moment de la publication de ces ouvrages que le P. Smet eut de graves difficultés avec l'archevêque de Malines, Mgr de Roquelaure, qui voulait lui faire approuver le catéchisme de l'Empire français. Devant son refus, le prélat, tout dévoué à Napoléon, le suspendit, en février 1808, du confessionnal, de la chaire et de la messe. Cette suppression ne fut levée, par les vicaires capitulaires, qu'après le départ de Roquelaure, nommé chanoine de Saint-Denis. Quelque temps après, le P. Smet s'éteignit, à Bruxelles, à l'âge de 72 ans. Ses manuscrits, dispersés après sa mort, furent, en partie, rachetés par les Jésuites, et le P. vander Moere publia, en 1841, sa vie de Jésus en flamand : *Het leven van onzen Heer Jesus-Christus*, qui eut un succès considérable et dont la neuvième édition parut en 1856; puis, en 1851, la suite de cette vie : *Stichting van de Roomsche catholycke Kerk*. De son côté, le curé d'Ixelles J.-B. Mortsas, entré en possession des Méditations et Sermons en flamand du P. Smet, les publia en dix volumes parus, à Bruxelles, de 1842 à 1844. Le P. Delplace a établi que le P. Smet était l'auteur de la partie la plus importante de la *Chronique des événements les plus remarquables arrivés à Bruxelles de 1780 à 1827*, écrite en flamand et publiée avec une traduction française par L. Galesloot pour la Société de l'histoire de Belgique (nos 37 et 39, Bruxelles, 1870, 2 vol.). L'éditeur loue la bonne foi avec laquelle le chroniqueur a exposé les faits, et l'intérêt que présente sa narration sincère des événements d'une époque si agitée.

Enfin le P. Smet, dont l'activité fut vraiment remarquable, est aussi l'auteur de quelques petits manuels de dévotion, d'une biographie du cardinal de Francckenberg, etc.; on en trouvera l'énumération complète et détaillée dans la

Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Il avait encore composé des chansons religieuses, des emblèmes pour les processions, des poésies latines, françaises et flamandes sur des sujets religieux. Il maniait de préférence la langue flamande; son style sans recherche est clair et coulant.

Paul Bergmans.

P. Kersten, *Journal historique et littéraire*, t. IV (Liège, 1837), pp. 88-90. — Notice du P. Vander Moere, en tête de son édition : *Het Leven van Onzen Heer Jesus-Christus* (Bruxelles, 1841), p. XV-XXVI. — Notice de J.-B. Moras, en tête des *Meditatien op het lyden van Jesus-Christus* (Bruxelles, 1842). — Notice de R. Moroy dans *De Vlaamsche Wacht* (Gand) n° des 28 septembre, 12 octobre et 9 novembre 1879. — Ed. Mailly, *Histoire de l'Académie impériale et royale de Bruxelles*, dans les *Mémoires couronnés*, etc., in-8°, t. XXXIV et XXXV (Bruxelles, 1883). — O. Reyntens, *De Gemeente Moorsel* (Gand, 1892), pp. 185-194. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII (Bruxelles, 1896), col. 1301-1307. — *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 434. — Fr. de Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 5^e série, arrondissement d'Alost, t. III (Gand, 1900), pp. 82-91. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch Woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche Letterkunde*, 2^e éd. (Amsterdam, s. d.) p. 730.

SMET (Eugène DE), homme politique, né à Alost, le 31 mai 1787, mort à Gavre, le 18 janvier 1872. Fils de Jacques de Smet, grand-bailli du pays d'Alost, il devint, à la chute du régime français, en 1814, bourgmestre de la commune de Dickelvenne où il habitait l'été le château de Bouchaute. Il manifesta ses opinions nettement réactionnaires en refusant, au début de son administration, d'inscrire les naissances, mariages et décès dans les registres de l'état civil, prétextant que la tenue de ces registres serait bientôt rendue au clergé. Lui-même s'était marié devant l'église seulement et ne régularisa que plus tard son union, afin de légitimer ses enfants. Il occupa ses fonctions de bourgmestre jusqu'en 1825, puis devint juge de paix à Alost. En 1830, le Gouvernement provisoire le nomma commissaire du district d'Alost. Ses concitoyens l'envoyèrent au Congrès national, où siégeaient également ses parents l'historien Joseph-Jean de Smet et Camille de Smet, commissaire d'arrondissement

d'Audenarde. Adversaire résolu de la Hollande, il vota l'exclusion des Nassau et dénonça même au Congrès des fonctionnaires orangistes, notamment dans l'administration des finances. Ses profondes convictions catholiques lui firent préférer la candidature du duc de Leuchtenberg à celle du duc de Nemours et le déterminèrent, pour la Régence, à accorder son vote au comte Félix de Merode, puis, pour le choix du chef de l'Etat, à signer la proposition de donner à la Belgique un chef indigène, enfin à voter de la manière suivante : « Je nomme M. Surlet de Chokier roi des Belges et je vote contre le prince de Saxe-Cobourg. » Il s'était abstenu au sujet de l'article de la Constitution abolissant toute distinction d'ordres et vota contre les dix-huit articles.

En 1831, les électeurs alostois envoyèrent de Smet à la Chambre des représentants, où il siégea sans interruption jusqu'en 1847, année de l'arrivée au pouvoir du parti libéral. Quoique peu éloquent, et desservi par un accent de terroir caractérisé, il prit une part assez active aux travaux parlementaires pour la défense de ses principes, supportant les lazzi de la minorité, qui le traitait de « fanatique bredouilleur » ; il servait notamment de tête de turc à d'Elhougne et provoqua un jour cette boutade d'Adelson Castiau : « Qu'a donc M. de Smet, que je ne saisisse rien ? demande le jeune député à un collègue. — C'est qu'il mange ses mots. — Ah ! il faut avouer qu'il n'est pas friand. » Dans l'intérêt des cotonniers gantois, il professa un protectionnisme absolu ; il se constitua aussi le défenseur de l'ancienne industrie linière à la main et des distilleries agricoles de grains. Il fit partie de la commission officielle d'enquête sur la situation de l'industrie linière en Angleterre, en France, en Allemagne et en Belgique, fut chargé d'une enquête sur l'écoulement des eaux en Flandre et de la surveillance d'une partie du Haut-Escaut ; il fut aussi appelé aux fonctions lucratives de commissaire du gouvernement près la Banque nationale.

En 1856 il rentra à la Chambre

envoyé par les électeurs de l'arrondissement de Gand. Il représentait sur la liste catholique les intérêts ruraux; il était, en effet, venu se fixer à Gavre à la mort de son beau-père le bourgmestre Van Dooreseele, afin de s'occuper de la vaste exploitation agricole délaissée par ce dernier. On sait que le parti catholique ne put se maintenir au pouvoir; la dissolution prononcée par le Roi le 10 novembre 1857 rendit définitivement Eugène de Smet à la vie privée et aux œuvres pieuses.

Il était décoré de la croix de fer et chevalier de l'ordre de Léopold (13 mai 1843).

Paul Bergmans.

Journaux dutemps. — Em. Huytens, *Discussions du Congrès national* (Bruxelles, 1844), *passim* et spécialement t. V, p. 568-569. — *Biographie générale des Belges* (Bruxelles, 1880), p. 482. — *Le livre d'or de l'ordre de Léopold*, t. I (Bruxelles, 1888), p. 320. — L. Hymans, *Histoire parlementaire de la Belgique de 1831 à 1880* (Bruxelles, 1878-1880), t. I, II, III, *passim*.

SMET (François DE). Voir DE SMET.

SMET (François-Joseph DE). Voir DE SMET.

SMET (Georges DE), jurisconsulte, avocat du conseil de Flandre, dans la seconde moitié du XVII^e siècle, mort à Gand. En 1665, il fit publier en cette ville chez la veuve Jean de Kerchove, l'ouvrage suivant : *Privilegia nominatio-nis Lovaniensium. Primum a Sixto IV summo Pontifice, deinde ab illius successoribus. Accedentibus placetis principum Belgii, etiam per modum Concordati diversimode concessa, extensa, restricta et alterata. Nec non diversa ala indulta nominandi ad beneficia et dignitates, Gloriosae memoriae Carolo V, et Philippo II. ejus Filio, ac Principibus Belgii. Labore et opere magistri Georgii De Smet, Advocati Curiae Flandriae. Gandavi, ex typographia Viduae Joannis Kerchovii, Anno 1665.*

Sa bibliothèque fut vendue à Gand sous la direction de Michel Maes, éditeur, qui en publia un catalogue imprimé en langue latine.

Léon Goffin.

F. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. II et VI.

SMET (Henri DE). Voir DESMET.

SMET (Jacques DE). Voir DESMET.

SMET (Jean DE), peintre, vivait à Gand, à la fin du XV^e et dans la première moitié du XVI^e siècle. Fils de Vincent, il acquit la maîtrise le 19 février 1492 (1493 v. st.). Il fut élu juré de sa corporation en 1519 et 1528, et ensuite doyen en 1534, 1535 et 1538. On le choisit aussi comme proviseur de la confrérie de Notre-Dame au sein de la chambre de rhétorique de Sainte-Agnès, office qu'il occupa en 1536-1537. Tout cela prouve qu'il était tenu en haute estime par ses confrères. Nous ne pouvons citer de ses œuvres que la décoration picturale qu'il avait faite à la base du tabernacle qui se trouvait à l'entrée du cimetière des Augustins. Marc van Vaernewyck, parlant avec admiration de ce travail, en 1566, observe que pendant longtemps on pouvait douter s'il s'agissait d'une chose peinte ou sculptée.

Jean de Smet était, en 1539, veuf de Jehanne Huusman, dont la sœur avait épousé le sculpteur Daneel Rutaert (voir ce nom). Son père, Vincent de Smet, avait cédé, le 13 décembre 1500, au doyen des peintres, la maison qui devint le siège corporatif, rue Saint-Jean, du côté opposé au beffroi.

Paul Bergmans.

Notes mss. de V. Van der Haeghen aux Archives de la ville de Gand. — Marc van Vaernewyck, *Beroerlijke tijden* (édition F. Van der Haeghen), t. I (Gand, 1872), p. 160. — G. de Busscher, *Recherches... peintres gantois*, II. — V. Van der Haeghen, *Mémoire sur des documents faux... peintres gantois* (Bruxelles, 1899), p. 60.

SMET (Jean-Baptiste DE). Voir DE SMET.

SMET (Joseph DE), religieux, auteur d'ouvrages de piété, historien, né à Gand en 1691, y décédé le 27 septembre 1762. Il entra dans l'ordre des Augustins, fut, de 1722 à 1727, professeur au collège, et, de 1727 à 1729, prieur du couvent de son ordre à Termonde. Il passa le reste de sa vie à Gand. Il a publié : *Twaelf Fonteynen der levende waeteren, Vloeyende uyt den onuytputtelijken Waeterloedt van het Heyligh, ende*

dierbaer Bloedt Jesu Christi In het Alderheyligste Sacrament des auters et Twaelf Oeffeningen, Spruytende uyt den Onuytputtelijken Waeter-vloedt Van het dierbaer Bloedt Jesu Christi, tous les deux à Termonde, chez J.-J. Du Caju, 1729, réimprimés à Anvers, chez J.-B. Carstiaenssens, 1780). Quoiqu'ils aient chacun une pagination différente, les deux ouvrages ont été publiés comme un tout, car dans sa préface l'auteur les considère comme deux parties d'un seul tout, et les approbations qui sont imprimées à la fin du second concernent les deux ouvrages à la fois. Le premier des deux est, d'après le titre et la préface, tiré des œuvres de Mathias Pauli, prieur du couvent des Augustins, à Termonde, en 1634.

De Smet est encore l'auteur d'une *Chronologia Augustiniana sive successio reverendissimorum patrum generalium ord. FF. erem. S. P. Augustini*, resté à l'état de manuscrit.

J. Vercoullie.

J. Broeckaert, *Dendermondsche Druipers* (Termonde, 1890).

SMET (Joseph DE), prêtre, hagiographe, historien, né à Hulste (Fl. occ.), le 7 janvier 1801 décédé, comme vicaire à Oudenbourg, le 11 octobre 1870. Il commença ses études au collège épiscopal de Thielt. Après le licenciement de cet établissement, à la suite de l'arrêt du roi Guillaume du 14 juin 1825, qui ordonna la fermeture de tous les collèges non reconnus, il alla faire sa philosophie au collège Saint-Fuscien près d'Amiens, où il fit aussi partie du corps professoral. Il devint professeur au pensionnat de Thourout en 1832, puis surveillant au pensionnat du collège de Bruges en 1835. Ordonné prêtre en 1839, il fut nommé professeur au même établissement. Ensuite il fut successivement vicaire à Thourout et professeur au pensionnat de cette ville (1844), coadjuteur et directeur du couvent des Maricoles à Lophem (1846), vicaire et directeur de l'hospice des vieillards, toujours à Lophem (1849), enfin vicaire à Oudenbourg (de 1856 à sa mort).

Voici la liste de ses ouvrages : *Neuvaine en l'honneur de la Sainte-Vierge*, Courtrai, 1840; *Mois de septembre, dédié aux Anges*, Bruges, 1841; *Six semaines en l'honneur de saint Louis de Gonzague*, Bruges, 1843; 2^e éd., 1858; *Negendaegsche godvruchtigheid tot de H. Barbara*, Bruges, 1845; *Negendaegsche oefening ter eere van den H. Joseph*, Roulers, 1856; *Het H. Sacrificie der Misse, voorafgegaen door een geschiedkundige en kortbondige beschrijving der offeranden*, etc., Roulers, 1857; *Onderwijzingen nopens het H. Sacrificie der Misse, Kerken, Kerkgeveden enz.*, Roulers, 1858; *De maand Mei*, Roulers, 1858; *Mensis Marianus*, Gand, 1858; *Een woord over de Kerkhoven, praelgraven, grafschriften, catacomben*, Roulers, 1860; *Platte of gemeene Vlaemsche Spreekwoorden*, Bruges, 1860-1861, 2 vol.; *Handboekje van godvruchtigheid tot de H. Barbara*, Bruges, 1861; *Manuel historique du culte de la très sainte Vierge*, Bruges, 1861; *Aperçu historique de la Croix*, Bruges, 1863; *Geschiedkundige aanhalingen over Menapië* (*Oud Vlaanderen*), Bruges, 1866; *Geschiedenis van Menapië* (*Oud en Nieuw Vlaanderen*), Bruges, 1866. Ses œuvres historiques sont de patientes compilations, de valeur médiocre.

J. Vercoullie.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch Woordenboek*.

SMET (Joseph-Jean DE), historien et écrivain ecclésiastique, né à Gand, le 11 décembre 1794, mort dans la même ville, le 13 février 1877. Il fit ses études de collège et de séminaire dans sa ville natale, encore sous le coup de l'émoi causé par l'intrusion de l'abbé de La Brue de Saint-Bauzile et de la déportation des séminaristes protestataires à Wesel (1813), non moins que de la condamnation et de la fuite de l'évêque de Broglie (1817). A peine âgé de 25 ans, il fut nommé professeur de rhétorique au petit séminaire de Sainte-Barbe à Gand; mais il passa bientôt, en cette même qualité, au collège d'Alost, dirigé alors par l'abbé van Crombrughe. « L'enseignement moyen, dit P. de

« Decker, en complet désarroi depuis l'introduction chez nous du régime des lycées impériaux de France, laissait beaucoup à désirer au point de vue des livres classiques, tous rédigés dans un esprit qui était peu en rapport avec nos traditions nationales. Le corps professoral du collège d'Alost s'attacha immédiatement à combler cette lacune importante. M^r de Smet, convaincu de la nécessité d'une direction nationale à imprimer surtout à l'étude de nos annales, publia dès 1822 (lisez 1821) une histoire de la Belgique en deux volumes. Cet ouvrage, dans lequel, pour la première fois, on essayait de faire marcher de front les principaux faits historiques se rattachant à toutes nos provinces si différentes dans les diverses phases de leur civilisation particulière, était écrit d'après un plan entièrement nouveau. Tout en constituant une unité logique, la division du livre en sept principales époques permettait de donner comme couronnement et résumé de ces diverses périodes, le tableau des mœurs et des coutumes, ainsi que celui des lettres et des arts correspondant à chacune d'elles. Cette histoire écrite « pour inspirer aux jeunes cœurs l'amour de la patrie », était conduite jusqu'à la bataille de Waterloo. Elle se terminait par cette réflexion à laquelle les circonstances donnaient une si émouvante actualité : « Puisse la sollicitude d'un souverain, ami de son peuple, et la sagesse des deux Chambres parvenir à faire régner entre les Belges et les Bataves cette union et cette concorde qui sont le gage assuré de la prospérité des empires ! » Ce *Manuel* fut accueilli avec une grande faveur (*Message des Sciences*, 1823, p. 19). L'année suivante, il fallut en donner une seconde édition, revue et corrigée d'après les conseils des deux représentants les plus autorisés de la science historique belge à cette époque, J.-J. Raepsaet et L. Dewez. Cette fois, l'abbé de Smet « avait exposé la fatale influence exercée sur les troubles du ^{xv}e siècle par le fondateur de la dynastie d'Orange ». Aussi le ton du *Message* (1824, p. 400) change-t-il complète-

ment : « Malheureusement M^r de S. a cru pouvoir ne pas conserver à quelques-uns de nos princes leur caractère historique. Il était de son devoir de les louer quand ils ont fait le bien ; mais il perd ses droits au titre d'écrivain impartial, lorsqu'il fait plus que dissimuler leurs fautes. Ce que je dis ici s'applique surtout à Charles-Quint et à son fils Philippe II ».

D'après De Decker, à partir de ce moment, le gouvernement hollandais, froissé de l'impartiale franchise du jeune historien lui fit une guerre tantôt sourde, tantôt déclarée qui n'eut d'autre résultat que d'affermir et d'accroître sa popularité. Depuis lors, quatre autres éditions (1832, 1836, 1839 et 1847), des abrégés (par J. Coomans, 1836) et des résumés traduits en flamand (par Ch. van Damme, 1836 et plusieurs autres éditions) donnèrent au livre de l'abbé de Smet une grande vogue qui dura jusqu'à la fin du règne de Léopold I^{er}.

D'ailleurs, encouragé par le succès, le jeune professeur entreprit toute une série de publications classiques. En 1824, il publia à Gand une *Géographie générale* en deux volumes (qui fut rééditée en 1831, 1834, 1837 et 1842) ; le *Message* de 1824 (p. 301) fit à ce manuel géographique le même accueil qu'à la seconde édition de l'*Histoire de Belgique* : « Il faut l'avouer, dans des écoles où peuvent se rencontrer des jeunes gens de communion différente, il serait peut-être inconvenant d'admettre un livre où l'auteur se prononce un peu trop exclusivement en faveur de la sienne ; nous sommes de la même communion que lui, nous partageons ses principes ; mais il nous semble qu'il est des opinions qu'il n'est pas nécessaire de professer dans un livre de géographie ».

En 1825, l'abbé de Smet publia en latin son cours de rhétorique, sous le titre de *Institutiones oratoriae*, où les préceptes de Quintilien, de Fénelon et de Rollin se trouvaient condensés avec les travaux modernes des Boissonnade, des Spalting, des Dussault, etc ; il fut republié à Gand en 1838 et 1845.

C'est cette même année que parurent

les arrêtés du roi Guillaume sur l'enseignement, qui compromirent l'existence du collège épiscopal d'Alost.

Ch. Durand, un écrivain français au service du gouvernement hollandais, publia, sous le pseudonyme de M. K..., pour justifier la suppression des collèges ecclésiastiques et l'érection du collège philosophique de Louvain, une brochure intitulée : *Droit du prince sur l'enseignement public*. M. de Smet se jeta dans la lice et, avec la collaboration de son ami l'abbé Verduyn, opposa à ce factum un travail qui démolissait le prétendu monopole du gouvernement, sous le titre : *Le droit exclusif sur l'enseignement public* (1827). Il continua d'ailleurs la guerre contre l'Etat hollandais quand, après le Concordat de 1827, celui-ci prétendit poursuivre sa politique josphiste. La *Réfutation des observations sur les libertés de l'Eglise belge* rédigée en commun avec l'abbé Van Crombrughe, le professeur du séminaire Hélias d'Huddeghem et l'historien Raepsaet, est une vigoureuse attaque contre la brochure d'un fonctionnaire du ministre van Gobbelschroy, P. van Gheert (Alost, 1828). Et en même temps, le doux abbé, devenu un bouillant polémiste, prit une active collaboration au *Catholique des Pays-Bas* de son ami Adolphe Barthels.

Après avoir applaudi à l'union des catholiques et libéraux, l'abbé de Smet put se réjouir du triomphe des idées séparatistes. L'indépendance nationale fut proclamée; un congrès national fut réuni. La ville d'Alost envoya siéger l'abbé de Smet à la grande assemblée nationale, où il se fit remarquer par l'énergie avec laquelle il défendit l'indépendance du clergé. Après l'élection du roi Léopold, il retourna à Gand, où il fut nommé professeur au grand séminaire et devint chanoine de la cathédrale.

Pendant vingt-cinq ans, le chanoine de Smet poursuivit au grand séminaire son cours d'histoire ecclésiastique. Il fut amené à exposer les tribulations de l'évêque de Gand, prince Maurice de Broglie, ses démêlés avec Napoléon, sa

déportation et celle des séminaristes gantois envoyés à Wesel. « On lui avait confié la minute autographe du journal de Mgr de Broglie, écrit jour pour jour pendant les discussions du Conseil, ainsi que des pièces inédites et des notes curieuses réunies par le savant directeur Van de Velde, qui avait partagé les travaux et les captivités de son évêque ». Ainsi parut en 1836 son *Coup d'œil sur l'histoire ecclésiastique dans les premières années du XIX^e siècle, et en particulier sur l'assemblée des évêques à Paris en 1811; d'après des documents authentiques et en partie inédits*. Déjà en 1869, le comte d'Haussonville, au tome IV de son ouvrage : *L'Eglise romaine et le premier Empire*, rendait hommage au talent consciencieux de l'abbé de Smet (on sait que l'ouvrage eut une seconde édition treize ans plus tard).

C'est à cette époque que M. de Smet fut élu membre de la classe des Lettres de l'Académie royale de Belgique (6 juin 1835); deux ans après, il fut choisi pour faire partie de la Commission royale d'histoire, lors de sa création. Raepsaet, son ami, venait de descendre dans la tombe; mais il restait à Gand une brillante pléiade d'historiens, Warnkœnig, J.-F. Willems, C. Serrure, A. van Lokeren, H. Moke, Jules de Saint-Genois, A.-E. Gheldolf qui, s'occupèrent surtout d'exhumer des manuscrits et des documents inédits, et qui renouvelèrent nos connaissances concernant l'histoire de Flandre.

Lorsque Warnkœnig quitta Gand pour Tubingue, ce fut le chanoine de Smet que la Commission d'histoire chargea de continuer la publication du *Corpus Chroniconum Flandriæ*; ce n'est donc pas lui qui est responsable de la mauvaise édition de la *Flandriæ Generosa*, véritable *olla podrida* où l'on a confondu les versions et les variantes de Clairmarais, de Lille, de Bruges, d'Arras, de Bruxelles et de Wolfenbüttel. Mais l'édition des chroniques que renferment les trois volumes suivants ne répond pas non plus aux exigences de la critique contemporaine. Il n'en est pas moins vrai que c'est au chanoine de Smet

que nous devons la publication d'une foule de textes qui, sans lui, seraient encore longtemps restés enfouis sous la poussière des bibliothèques. Telles les chroniques de Saint-Bavon à Gand et de Tronchiennes; la Chronique de Flandre d'Adrien de Budt; la Chronique artésienne de 1302 à 1304; le *Breve Chronicon Flandriæ* si important pour la dictature de Jacques van Artevelde; la Chronique des Pays-Bas et de Tournai; les Antiquités de Flandre du président Wielant; l'Histoire des guerres de Flandre de Jean Surquet, et l'Histoire des Pays-Bas de 1477 à 1492 d'un anonyme, si précieuses toutes deux pour les détails de la lutte entre Maximilien et les Flamands; et quelques chroniques de Tournai. Enfin, il y republia le *Rymkronijk van Vlaenderen*; les Annales du frère Mineur de Gand de 1297 à 1310; les Chroniques de Gilles Li Muisis, mais cette fois en entier; la Chronique du soi-disant ménestrel de Reims; la dernière partie de la *Kronyk van Vlaenderen* attribuée au pseudo-Jean van Dixmude; et la chronique de Baudouin de Ninove, mais en y ajoutant comme appendice un précieux cartulaire de l'abbaye des SS. Cyprien et Corneille de Ninove. C'est d'ailleurs dans la collection des Chroniques de la Commission royale d'histoire que le chanoine de Smet fit paraître les deux volumes de son *Cartulaire de Cambron* (dans les *Monuments pour servir à l'histoire du Hainaut et de Namur*).

Avec Kervyn de Lettenhove, de Smet fut dès lors l'historien de la Flandre. Sa plume féconde produisit sans relâche une foule de dissertations et d'articles concernant l'ancien comté, « à la glorification duquel il s'intéressait particulièrement et dont, le premier, il avait signalé le rôle prépondérant dans l'histoire de la civilisation des provinces belges ». Pendant quarante ans, il remplait ainsi les *Bulletins* et les *Mémoires* de l'Académie royale de rapports, de notices, de dissertations, de mémoires, se rapportant toujours à la Flandre :

Certes ses *Recherches sur l'origine de la ville de Gand* (1846), sur le pays de

Waes (1848), sur le comté d'Alost (1864) et sur la mouvance féodale de la Flandre sous l'Empire (1872) sont aujourd'hui bien démodées. Mais encore l'emportent-elles de loin sur son mémoire sur l'*Étymologie des noms de villes et communes des deux Flandres*, qui montre suffisamment quel était vers 1850 l'état des connaissances en philologie germanique des meilleurs de nos érudits. Quant au reste de ses notices, comme elles sont de nature plutôt pragmatique, elles ont mieux résisté à l'épreuve du temps. Tels sont ses articles sur les exploits en Flandre d'*Hereward le Saxon*, dont il n'a peut-être pas assez reconnu le caractère fabuleux; sur l'avènement de *Robert le Frison*, qui pêche par le manque de critique des sources; sur la participation de *Robert de Jérusalem à la première Croisade*; sur l'avènement et la mort de *Guillaume Cliton*; sur *Guillaume d'Ypres*, le concurrent du précédent au trône de Flandre; sur *Philippe d'Alsace*; sur *Baudouin IX*; sur l'*Empire latin de Constantinople*; sur *Guillaume de Dampierre*, tué à Trazegnies en 1251; sur la *Guerre de Zélande*, où Gui de Namur fut fait prisonnier en 1304; sur les deux *Guerres entre le Brabant et la Flandre au XIV^e siècle*, et enfin sur le *Génie et le caractère de Philippe van Artevelde*. On le voit : c'est tout le moyen-âge flamand que le docte chanoine avait passé en revue. Le fond de ces notices est constitué par les récits des De Meyere et des Despars, retouchés grâce aux données fournies par quelque chronique contemporaine ou par un document authentique; c'est à peine si parfois même la texture appartient en propre à l'auteur.

Plus importants sont les quelques articles que le chanoine de Smet consacra à notre ancien régime; telle sa *Note sur les troubles de Flandre en 1709*, sa *Notice sur les atteintes apportées en 1759 à la Constitution flamande*, son *Étude sur la révolution brabançonne à Gand en 1789*, d'après le *Liber dierum* du religieux Emilien Malingié; son étude sur la *Collace de Gand de 1790 à 1792*, et sur l'*Arrestation du duc d'Ur-*

sel par ordre des Statistes de Flandre en 1790. Paisés aux meilleures sources, ces mémoires se ressentent de plus du commerce de l'auteur avec Raepsaet, qui avait pris une part notable aux événements de 1789.

En 1864, le docte chanoine se décida à réunir en deux volumes l'ensemble de sa contribution scientifique aux publications de l'Académie. On trouvera la liste chronologique de ces travaux dans la notice que P. de Decker consacra à son ami dans l'*Annuaire de l'Académie* de 1878. Quant à l'auteur, en publiant ce vaste *Recueil de Mémoires et notices historiques* en 610 et 638 pages, il n'a pas cru devoir indiquer les tomes ni les dates des *Mémoires* et des *Bulletins* dont ils sont extraits. Nous tenons à combler cette lacune en joignant ces indications à notre analyse succincte.

Le *Recueil* débute par deux mémoires inédits sur *La Flandre et l'importance de son histoire* et sur *La propagation de l'Evangile dans la Gaule-Belgique*. Tout le reste avait paru antérieurement : *Etat de l'enseignement dans les Gaules* (*Mém. Acad.*, t. XXV, 1850); *Etymologie des noms de villes et communes des deux Flandres* (*ibid.*, t. XXIV et XXVI, 1850, 1851); *Recherches sur l'origine de la ville de Gand* (*Bull. Acad.*, t. XIII, 1846, p. 206; t. XXIII, 1856, p. 383; 2^e s., t. IX, 1860, p. 287); *Notice historique et critique sur le pays de Waes* (*Mém. Acad.*, t. XXI, 1848); *Mémoire historique sur le comté d'Alost* (*ibid.*, t. XXXIV, 1864); *Mouvance féodale de la Flandre sous l'empire* (*Bull. Acad.*, 2^e s., t. XIV, 1862, p. 202; *Mém. Acad.*, t. XXXIX, 1872); *Hereward le Saxon en Flandre* (*Bull. Acad.*, t. XIV, 1847, p. 273); *Robert de Jérusalem à la première croisade* (*Mém. Acad.*, t. XXXII, 1861).

Au tome II, nous trouvons : *Election et déchéance de Guillaume le Normand, comte de Flandre* (*Bull. Acad.*, t. V, 1838, p. 197); *Notice sur Guillaume d'Ypres ou de Loo, et sur les compagnies franches du Brabant et de la Flandre, au moyen âge* (*Nouv. Mém.*

Acad., t. XV, 1842); *Examen critique des anciens monuments sur lesquels les historiens ont fondé le récit de la guerre de Grimberge* (*ibid.*, t. XV, 1842); *Mémoire historique et critique sur Philippe d'Alsace* (*Mém. Acad.*, Membres, t. XXI, 1848); *Remarques sur un endroit de l'histoire de Philippe-Auguste par M. Capefigue, relatif à la succession de la Flandre* (*Bull. Acad.*, t. IX, 1842, p. 58); *Notice sur Baudouin II, comte de Guines et d'Ardres* (t. XXII, 1855, p. 590); *Note sur quelques circonstances de la bataille de Noville* (*ibid.*, t. VI, 1839, p. 191); *Mémoire historique et critique sur Baudouin IX, comte de Flandre et de Hainaut* (*Nouv. Mém. Acad.*, t. XIX, 1845); *Chevaliers belges à la cinquième Croisade* (*Mém. Acad. Membres*, t. XXXI, 1859); *Notice historique et critique sur Guillaume de Dampierre, comte de Flandre* (*Bull. Acad.*, t. XX, 1853, p. 330); *Mémoire sur la guerre de Zélande* (*Nouv. Mém.*, t. XIX, 1845); *Mémoire sur les guerres entre le Brabant et la Flandre, au quatorzième siècle* (*Bull. Acad.*, t. XXI, 1854, p. 591); *Observations sur le génie et le caractère de Philippe d'Arvelde* (*ibid.*, t. V, 1838, p. 374); *Note sur les troubles que causa en Flandre l'établissement d'une jointe de juges délégués* (*ibid.*, t. XIII, 1846, p. 97); *Notice sur les infractions à la Constitution flamande, sous le règne de Marie-Thérèse* (*ibid.*, t. XI, 1844, p. 386); *M. de Pradt et la Révolution brabançonne* (*ibid.*, t. XII, 1845, p. 393); *Les Quatre-Journées de Gand* (*Revue de Bruxelles*, t. VI, 1839); *La Collace de Gand durant la Révolution brabançonne* (*Bull. Acad.*, t. XI, 1844, p. 341); *Les Etats de Flandre et le duc d'Ursel durant la Révolution brabançonne* (*ibid.*, t. X, 1843, p. 217). Viennent alors une série de VARIÉTÉS. *Note sur l'endroit où Clovis défit les Alemans* (*ibid.*, t. XII, 1848, p. 423); *Note sur une petite chronique manuscrite de l'abbaye de Saint-Adrien à Grammont* (*ibid.*, t. XII, 1845, p. 154); *Notice sur les saints étrangers qui ont reçu l'hospitalité en Belgique et particulièrement en Flandre* (*ibid.*, t. IX, 1842, p. 556); *Note sur l'origine, le nom*

et la devise de la famille Vilain XIII (ibid., t. IX, 1842, p. 244); Note sur une ordonnance de Jean sans Peur (ibid., t. XVIII, 1851, p. 527); Note pour l'histoire du commerce des grains au moyen âge (ibid., t. XIX, 1852, p. 399); Quelques remarques sur la prospérité et la décadence de Bruges (ibid., t. XX, 1853, p. 82); Note sur le grand canon de Gand et son nom populaire (ibid., t. XXI, 1854, p. 876, t. XXII, 1855, p. 58); Note sur la Mons Meg, ancienne bombarde conservée à la citadelle d'Edimbourg (ibid., t. XXIII, 1856, p. 354); Quelques recherches sur nos anciens enlumineurs et calligraphes (ibid., t. XV, 1848, p. 76); Note sur un ancien Missel de l'abbaye de Saint-Bavon (ibid., t. XXII, 1855, p. 458); Comment une communauté de calvinistes s'est-elle établie et conservée au milieu d'une population catholique près d'Audenarde (ibid., t. VIII, 1841, p. 338); Rapport sur le mémoire de Victor Gailliard, en réponse à la question : Quelle influence la Belgique a-t-elle exercée sur les Provinces Unies...? (ibid., 1853, sur le mémoire de V. Gailliard); Remarques sur quelques méprises d'écrivains étrangers, relatives à l'histoire de Belgique (ibid., t. XV, 1848, p. 205); Note sur la forme des délibérations des anciens Etats de Flandre, dans une question de subsides (ibid., t. VII, 1840, p. 246). L'Annuaire de l'Académie de 1857 renferme sa notice sur J. Ghesquière; les quatre premiers volumes de la Biographie Nationale renferment quelques biographies de saints et d'évêques de Flandre. Depuis, le chanoine de Smet inséra aux *Bulletins de l'Académie* : Louis, comte de Nevers, fils de Robert de Béthune, accusé de parricide (1866, t. XXII); Pierre Bladelin, fondateur de Middelbourg en Flandre (1866, t. XXII); Notice sur l'ancienne abbaye du Nouveau Bois à Gand (1870, t. XXIX); Disparition de la ville de Rommerswaleen Zélande (1873, t. XXXV); Notice sur les premières années de Don Juan d'Autriche (1874, t. XXXVIII). Et dans les *Mémoires de l'Académie* : un *Mémoire historique sur la guerre de Maximilien*

contre les Flamands, de 1482 à 1488 (1865, t. XXXV), très faible; un *Mémoire historique et statistique par les Quatre Métiers et les îles occidentales de la Zélande* (1872, t. XXXIX), plus faible encore; et un *Mémoire sur Jean de Hainaut, sire de Beaumont* (1873, t. XL), qui n'est qu'une simple biographie.

En outre, M^r de Smet prit part à deux discussions solennelles qui eurent lieu entre les historiens faisant partie de la classe des Lettres de notre Académie. L'une avait pour sujet : *Le génie des Van Artevelde et leur rôle dans l'histoire* (Bull. Acad., t. V, n° 6, 1838); l'autre, *Le Supplice d'Hugonet et d'Hembercourt a-t-il été le résultat d'une vengeance populaire?* (ibid., t. VI, n° 7, 1839). « M^r de Smet » prit part à ce tournoi académique entre « MM. de Gerlache, Gachard, J. de Saint-Genois et Kervyn de Lettenhove, et il » y figura avec honneur par l'étendue de « ses connaissances et par la solidité de sa » critique historique. Tel est le jugement de De Decker; ce n'est pas du tout le nôtre.

Le chanoine De Smet fut aussi collaborateur de la *Revue de Bruxelles*. Aux tomes I^{er} et II (1837), nous trouvons son enquête sur la Conduite du clergé belge au xvi^e siècle; au tome IV (oct. 1837), une notice sur les architectes belges; puis, les Quatre Journées de Gand de novembre 1789, dont nous avons parlé et qu'il traduisit dans le *Lees-Museum* de Gand de 1846 (t. II, p. 176-180); enfin, il y donna aux tomes VIII et X la biographie de Viglius, qui fut prévôt de Saint-Bavon.

Ajoutons ici que le chanoine de Smet s'intéressait particulièrement à l'histoire de la cathédrale dont il fut le pénitencier; en 1853, il publia une *Notice sur la cathédrale de Saint-Bavon* que l'on consulte encore.

Bien qu'il fût lié personnellement avec les rédacteurs du *Messenger des Sciences*, le docte prélat ne publia dans ce recueil qu'une seule notice, sur la commune de Middelbourg en Flandre (1836), remplacée depuis par le travail de Ch. Vershelde.

De même au *Belgisch Museum* de son

ami J.-F. Willems, il ne donna qu'un article sur Gilles Li Muisis (t. IV). Chose assez curieuse, il y fit imprimer également une pièce en vers : *De Vriendschap van den Christen*, ochtend-bespiegeling (t. I, 1838), dont une première rédaction datait de 1825.

En effet, le chanoine De Smet lutinait la muse à ses moments perdus, et cela dans sa langue maternelle. N'avait-il pas débuté, lui l'ami du poète flamand D. Cracco († 1860), par un essai d'ode : *Het Priesterschap, proeve van liezang, ter gelegenheid van het eerste onbloedig slachtoffer van Richard Raepsaet?* (1815).

C'est que ce savant, était aussi professeur et ecclésiastique. Outre sa charge de pénitencier à Saint-Bavon, le chanoine De Smet avait la direction spirituelle des Sœurs de Notre-Dame, à l'ancienne abbaye du Nouveau Bois. De là une série d'ouvrages de nature religieuse ou d'édification pieuse. En 1823, l'abbé de Smet avait prononcé à Alost l'oraison funèbre de Pie VII; en 1846, il donna à Gand, chez Van der Schelden, *De levensschets van paus Grégorius XVI*; et vers la fin de sa vie une *Biographie du chanoine Verduyn, curé-doyen de Saint-Nicolas à Gand* (1869), son grand ami. Il écrivit aussi les vies des grands saints de la Flandre, saint Liévin (1857), saint Amand (1861), saint Macaire (1867) qui eurent toutes trois l'honneur de la traduction l'année même de leur apparition. Son livre flamand : *Getrouw verhael der marteldood van de heeren van Oudenaerde, ten tijde der beeldstormerij* (1572) *naer gelijktijdige schrijvers, met vijf portretten* (Gent, 1864) fut complété plus tard par le père De Buck, bollandiste, et repris en 1877, par le recteur du collège d'Audenarde, Adrien de Smet.

Pour être complet, nous devons citer encore son *Nouveau mois de Marie dédié aux fidèles de Flandre* (1849; 2^e édit., 1851) qui fut traduit en flamand (2 éditions, s. d.); son *Nouveau mois de saint Joseph* (1851), traduit par J. van de Velde; son histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame à l'Épine à Ecclloo (1864, en flamand). Et enfin,

un petit ouvrage qui montre toute sa piété et sa grande bonté de cœur, et qui est comme le testament de sa vie religieuse : *Entretiens sur la charité ou l'amour du prochain* (Gand, 1875). Ces livres, écrits pour l'édification des fidèles, rencontrèrent un vif succès dans les familles pieuses de la Flandre; car De Smet avait la plume gracieuse et facile; sa bonhomie se reflétait dans ses écrits et il savait toucher le cœur de ses compatriotes. De là aussi la faveur qui accueillit ses *Historische Wandelingen door Vlaenderen* qu'il publia sous les pseudonymes *Mathias Casteleyn, Lieven Sersanders et Iwein van Vlaenderen* dans *De Vlaming*, un petit journal paru chez Van der Schelden du 27 septembre 1839 au 31 décembre 1846, et publié par les chanoines H.-F. Bracq, Soudan et J.-J. de Smet.

P. de Decker, son ami, a apprécié son mérite au point de vue littéraire proprement dit en ces termes : « Ancien professeur de rhétorique, il rédigeait d'une « manière correcte et conforme aux règles « classiques de la composition; mais, « comme il arrive souvent aux vétérans « de l'enseignement, il manquait de spon- « tanéité et d'originalité, de mouvement « et de vie. Son style, facile et clair, ne « se faisait remarquer ni par l'élégance ni « par la vigueur. Marche, écriture, élocution, rédaction, chez lui tout procédait avec lenteur et uniformité; et quel- « qu'un qui ne l'eût jugé que sur les « apparences extérieures eût été bien « injuste pour lui : car l'imagination « ne lui faisait pas absolument défaut. » Nous avons dit plus haut ce que nous pensons de ses éditions de textes, très peu critiques et presque dépourvues de préfaces et de notes. Quant à la valeur historique de ses écrits, dont les titres mêmes dénoncent l'époque, inutile de dire qu'aujourd'hui elle est devenue quasi nulle. Tous ces exposés de faits purement politiques semblent bien vieillots à côté des productions de la génération historique belge suivant immédiatement — celle des Vanderkindere, des Fredericq, des Kurth, — qui pénètre au fond des choses du

passé, étudie leur évolution, et ne se contente plus de les effleurer ou de les voir en surface. En somme, le chanoine De Smet, comme historien, s'est survécu, et son *Recueil de Mémoires* de 1864 aurait pu être son testament scientifique.

P. de Decker a exalté les rares qualités d'esprit et de cœur de son ami ; il a loué ce caractère droit et élevé, sa vraie humilité, sa bonté inaltérable, sa piété sincère, sa charité inépuisable, sa fidélité indéfectible, son ardeur au travail : « Il a laissé dans ma mémoire, dit-il, « des souvenirs qui embaument ma vie, et « dont je voudrais faire passer le parfum « dans ces pages que ma vieille et fidèle « amitié est heureuse de lui consacrer. » Ces paroles, qui honorent à la fois celui qui les écrivit et celui qui les mérita, témoignent des grandes vertus privées du vénérable prélat, qui mourut à 81 ans, la plume à la main. Son nom restera en Flandre comme celui d'un des précurseurs de la science historique belge.

V. Fris,

P. de Decker, Notice biographique, dans *l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique* (1878), p. 141-162. — J.-G. Frederiks et F.-J. Van den Branden, *Biographisch woordenboek der nederlandsche Letterkunde* (Amsterdam, 1890), p. 730-731. — F. van der Haeghen, *Bibliographie Gantoise*, t. V et VI. — Fr. De Potter, *Beschrijving van Gent*, t. VI (1894), p. 74. — P. Alossery, *Geschiedkundige Boekenshow van West-Vlaanderen* (Bruges, 1912), p. 161 et 496.

SMET (Martin DE). Voir DESMET.

SMET (Mathieu DE), sculpteur, vivait à Gand, dans la première moitié du XVI^e siècle, et était fils d'Arnaud. Il collabora au beau mausolée d'Isabelle d'Autriche, reine de Danemark, décédée le 19 janvier 1526 et inhumée dans l'oratoire de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand. Le travail s'exécutait sous la direction du sculpteur Jean de Smytere, d'après *den pateron van Jan Mabuse* (J. Gossart de Maubeuge), quand il fut constaté, le 5 mars 1527 (1528 n. st.), que Mathieu de Smet devait améliorer son œuvre en se conformant au modèle. Le 24 juillet de la même année, il entreprit, pour la somme de 14 livres de gros,

de fournir à l'église de Destelbergen un tabernacle du Saint-Sacrement, semblable à celui qui se trouvait au couvent du Groenen Briel, à Gand. Le peintre Georges van der Riviere fut caution pour ce dernier travail.

On ne doit pas confondre cet artiste gantois avec un homonyme contemporain Mathieu Smets (alias Heyns), sculpteur à Malines.

Paul Bergmans,

Notes mss. de Victor Van der Haeghen. — Archives de Gand, *Jaerregister*, 1527-1528.

SMET (Omer DE), dit *Omer de Saint-Bertin*. Voir DE SMET.

SMET (Pierre DE), dit *van Steebroek*. Voir DE SMET.

SMET (Pierre DE), peintre-verrier gantois du XVI^e siècle. Il est cité de 1545 à 1593, et fut juré de sa corporation en 1583. Il livra, en 1590, à l'église de Saint-Nicolas, deux grandes verrières, au prix élevé de 83 livres 5 sc. 11 den. de gros, et, en 1593-1594, à l'église de Meirelbeke, des vitraux parmi lesquels une figuration de Notre-Dame et un Saint-Pierre. Son fils Adrien entra dans la corporation en 1595 ; il répara, en 1605, à l'église Saint-Nicolas, dans la chapelle dédiée à saint Michel et à sainte Anne, les deux verrières du roi d'Espagne et du prince de Parme.

Les archives gantoises mentionnent plusieurs autres peintres-verriers du même nom, notamment FRANÇOIS DE SMET, dit *van Sint Truyen*, qui livra des vitraux à la chapelle Saint-Eloy, à Gand, en 1561, à l'église de Meirelbeke en 1574-1575, à la Monnaie et à d'autres édifices de Gand en 1581-1582, et LIÉVIN DE SMET, qui fournit, en 1593, des vitraux armoriés à l'évêché et, en 1596, une verrière à placer au-dessus du tabernacle du Saint-Sacrement à l'abbaye de Saint-Pierre ; il est aussi cité, en 1616, dans les archives de cette abbaye comme ayant exécuté des peintures d'armoiries.

Paul Bergmans.

Notes mss. de V. Vander Haeghen aux Archives de la ville de Gand. — P. Kervyn de Volkaersbeke,

Eglises de Gand, t. II, p. 200. — G. de Russcher, *Recherches... peintres gantois*, II. — V. de Potter, *Meirelbeke*, dans *Geschiedenis der gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, arrondissement de Gand (Gand, 1862-1870). — *Annales de la Société d'histoire et d'archéol. de Gand*, 1902-1903.

SMET (Pierre-Jean DE), missionnaire de la Compagnie de Jésus, né à Termonde le 31 janvier 1801, mort à Saint-Louis (Missouri) le 23 mai 1873. Il commença ses humanités au collège des jésuites à Alost, pour les finir au petit séminaire de Malines, où il fit aussi ses études de philosophie. Il était doué d'un esprit solide et d'un bon sens remarquable. De plus, il possédait une puissance musculaire tout à fait étonnante : celle-ci devait plus tard le servir de façon fort utile au cours de ses longues pérégrinations à travers le monde, sous les climats les plus divers.

Au début du XIX^e siècle, la situation des ecclésiastiques étant devenue assez précaire en Belgique, et leur ministère sacerdotal entravé de toutes parts, il y eut un véritable exode de prêtres belges vers le Nouveau-Monde. L'un de ceux-ci, Charles Nerinckx, originaire du Brabant, ne se contentait pas d'évangéliser les vastes territoires du Kentucky : il s'arrachait parfois à son rude apostolat pour venir chercher en Belgique des ressources d'hommes et d'argent. Lorsqu'il revint dans son pays natal, en 1821, — Pierre de Smet avait alors vingt ans, — il le sollicita de l'accompagner aux Etats-Unis, en même temps que d'autres élèves du petit séminaire de Malines, pour s'y consacrer aux missions. De Smet et cinq de ses compagnons acquiescèrent à cette démarche. La pieuse phalange se rendit à Texel, en Hollande, où elle prit la mer sur un voilier qui se trouvait en partance pour l'Amérique. Après une traversée heureuse qui dura quarante-deux jours, De Smet se dirigea successivement sur Baltimore, Washington et Georgetown, où il fut reçu dans la compagnie de Jésus en qualité de novice. Ses supérieurs l'envoyèrent à White-marsh (Maryland), maison de noviciat des jésuites, qu'il quitta pour Saint-Louis, alors village perdu au milieu des forêts vierges bordées par le Mississipi,

et qui comptait à peine 5,000 âmes. De Smet finit ses études de théologie à Florissant, petite localité proche de Saint-Louis, en 1827. C'est là qu'il eut l'occasion de donner des preuves de la rectitude et de la solidité de son jugement. Il était en outre passionné pour les sciences naturelles, et il y acquit des connaissances si étendues que des savants distingués sollicitaient d'entrer en relations avec lui. Il s'occupa de réunir des collections de minéraux, de plantes, d'insectes, d'oiseaux et de serpents du pays, qu'il envoyait périodiquement en Europe, où il contribuait à répandre ainsi sa notoriété scientifique.

Dans sa volumineuse correspondance, on ne trouve aucun détail sur les premières années de son apostolat. En 1833, il revint pour la première fois en Europe, et ce voyage eut d'heureux résultats pour les missions américaines. Ce ne fut qu'en 1838, après guérison complète d'une maladie qui avait failli l'emporter, que commence sa véritable carrière.

Les Pottowatomies, où le père De Smet débuta dans sa vie apostolique, étaient établis sur les bords du Missouri, dans le pays d'Iowa. Ces Indiens avaient dû céder les territoires qu'ils occupaient primitivement dans les Etats d'Indiana et d'Illinois, aux Etats-Unis, en échange d'une vaste solitude aux bords du fleuve. En compagnie du père Verreydt, le père De Smet y déploya un zèle digne de tout éloge ; il y resta jusqu'en 1839, après avoir vu ses efforts couronnés de succès.

Mais c'est au cœur même du désert américain qu'il devait conquérir ses plus beaux titres de gloire : dans les Montagnes Rocheuses, qu'il appelle dans son langage imagé « l'épine dorsale du Nouveau Monde », habitées par une foule de tribus indiennes. Il y fut envoyé par ses supérieurs au printemps de 1840. Dans les verdoyantes vallées qu'arrosent divers affluents de l'Orégon, les « Têtes Plates » soupiraient après les *Robes Noires* (c'est ainsi qu'ils appelaient les missionnaires catholiques), et le père De Smet fut désigné pour visiter la tribu et s'assurer si une mission pouvait y être fondée avec quelque chance de réussite. Il y réussit

si bien qu'à la fin de 1841 il pouvait écrire à ses supérieurs que « toute la nation Tête-Plate était convertie, et qu'une foule d'autres tribus nous tendent les bras ». Il avait d'ailleurs conquis l'âme de ces sauvages, dont le grand chef de la tribu, au milieu d'une assemblée plénière en l'honneur du missionnaire, lui avait adressé les phrases élogieuses que voici : « Robe Noire, vos paroles ont trouvé accès dans nos cœurs, elles n'en sortiront jamais. Tout notre pays vous est ouvert, vous n'avez qu'à faire votre choix pour y former un établissement. Tous, tant que nous sommes, nous quitterons les plaines et les forêts pour venir nous placer sous vos ordres, autour de vous. »

C'est depuis ce moment que nous voyons le père De Smet exercer son apostolat le long de cette immense chaîne des Montagnes Rocheuses, se déplaçant du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest avec un courage et une ardeur infatigables, tout en faisant de nombreux voyages en Europe. Pour donner une idée de ce que fut ce grand et incomparable voyageur, disons qu'au cours de son existence de missionnaire, il traversa dix-sept fois l'Atlantique, navigua trois fois sur le Pacifique, franchit deux fois l'isthme de Panama, fit tout le tour du continent américain en passant par New-York, Rio de Janeiro, le cap Horn et San Francisco, et parcourut à diverses reprises la France, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et l'Italie. De plus, tous les ans, en moyenne, il fit 2000 lieues dans les forêts et les solitudes américaines, par tous les moyens de locomotion possibles, bien souvent à pied, sans vivres et sans compagnon. On peut assurer qu'il se trouverait difficilement un homme qui ait eu comme lui plus complète connaissance du pays indien et de ses habitants.

Aussi, le gouvernement des Etats-Unis, connaissant l'influence énorme et le véritable ascendant exercé par le père De Smet sur les Indiens, le chargea de diverses missions pacificatrices auprès des tribus qui étaient en révolte contre

les blancs. Et toujours il mena à bon terme les négociations, prenant bien souvent le parti des pauvres Peaux-Rouges, dont les intérêts se trouvaient lésés par les injustes prétentions d'un gouvernement spoliateur.

Tant de fatigues et d'émotions avaient eu enfin raison de la vigoureuse santé du missionnaire : en 1863, il fut sérieusement atteint. Accablé de fièvre et de maux de tête, secoué par une toux opiniâtre, il s'alita de longues semaines et ne se rétablit plus d'une manière définitive. Et malgré cela, le gouvernement le tiendra sans cesse en haleine; depuis cette année 1863 jusqu'en 1868, le prêtre prend le chemin du désert pour pacifier la tribu la plus belliqueuse, les Indiens Sioux, considérés comme les plus implacables ennemis des blancs. La conclusion de la paix avec ces sauvages irréductibles est peut-être le fait le plus remarquable de l'histoire des missions. Car jamais la toute-puissance du père De Smet ne brilla avec autant d'éclat que dans l'expédition de 1868. Les commissaires de paix, d'ailleurs, après la signature du traité, adressèrent une vibrante lettre de remerciements au valeureux jésuite, qui avait rendu de si signalés services au gouvernement de la grande République. Cette missive de reconnaissance officielle disait notamment que « nous désirons vivement vous exprimer notre haute appréciation des services importants que vous nous avez rendus, ainsi qu'au pays, par votre dévouement incessant et vos efforts couronnés de succès pour amener les Indiens à s'aboucher avec nous et entrer en négociations. Nous sommes persuadés que nous ne devons les résultats qu'à votre long et pénible voyage jusqu'au cœur du pays ennemi et à l'influence que vos travaux apostoliques vous ont donnée sur les tribus les plus hostiles ».

En 1870, il entreprend, à l'âge de soixante-dix ans, une suprême tournée parmi les Sioux. Il revint à Saint-Louis, au mois d'août, alors qu'une prostration de tout son être, vieilli et usé par tant de travaux, le forçait à un repos définitif. Il ne put suivre que de loin les

progrès de son œuvre apostolique par les nouvelles qu'il recevait de ses confrères, et même des Indiens convertis, jusqu'au jour de sa mort, qui fut le 23 mai 1873. Au mois de septembre 1878, la ville de Termonde inaugura solennellement le monument de son grand concitoyen; la statue est l'œuvre du sculpteur M. Fraikin.

Le père De Smet a publié, sous forme de lettres, le récit de ses voyages et de ses pérégrinations dans le Nouveau-Monde. Ces centaines de lettres le classent parmi les meilleurs épistoliers de son temps pour la finesse de l'observation, le pittoresque de la narration, l'aisance et l'originalité du style. Nous avons de lui :

1. Lettres de 1838-1841, dans : *The Indian Missions in the United States of America, under the care of the Missouri Province Soc. Jesu*. Philadelphie, 1841.
- 2. *Letters and sketches with a narrative of a year's residence among the Indian tribes of the Rocky Mountains*. Philadelphie 1843.
- 3. *Voyage aux Montagnes Rocheuses et une année de séjour chez les tribus indiennes de l'Oregon*. Malines, 1844.
- 4. *Idem*, 5^e édition. Lille 1860.
- 5. *Idem*, 5^e édition. Lille, 1867.
- 6. *Idem*, nouvelle édition. Bruxelles, 1873.
- 7. *Idem*, 7^e édition. Lille, 1882.
- 8. *Idem*, 8^e édition. Lille, 1887.
- 9. *Voyages dans l'Amérique septentrionale Oregon*, 3^e édition. Bruxelles, 1874.
- 10. *Lettres choisies*, quatre séries. Bruxelles, 1875-1878.
- 11. *Lettres des RR. PP. P. De Smet et A. Vercruysse, missionnaires belges aux Montagnes Rocheuses*. Gand, vers 1846.
- 12. *Oregon Missions and travels over the Rocky Mountains in 1845-1846*. New-York, 1847.
- 13. *Missions de l'Oregon et voyages aux Montagnes Rocheuses et aux sources de la Colombie*. Gand, vers 1848.
- 14. *Voyage au Grand-Désert en 1851*. Bruxelles, 1853.
- 15. *Cinquante nouvelles lettres*. Tournai, 1858.
- 16. Neuf lettres en anglais dans : *United states Catholic Mission*. Baltimore, 1850.
- 17. *Ode composed at the first sight of the Rocky Mountains. Translated of the french*.

S. l., 1850. — 18. *Reis naar het Rotsgebergte (Rocky Mountains, 1840-1841*. Deventer, 1844.

Léon Goffin,

Bibliographie nationale, t. I, p. 536-537. — *Sommervogel, Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, p. 1307-1310. — *Revue nationale*, t. XI. — *Le Correspondant*, t. XII. — *Annales du Cercle archéologique de Termonde*, 2^e série, t. VII. — *Revue générale*, nouvelle série, 1873 et 1878. — Fr. Deynoodt, *Le révérend père De Smet, missionnaire belge aux Etats-Unis*. Bruxelles, 1878. — *Missions catholiques*, année 1873. — *Annales de la propagation de la foi*, année 1878. — *Précis historiques, 1854-1871*. — *Renseignements du père F. Van Ortruy*.

SMET (Roger LE FÈVRE ou DE), nom porté par plusieurs sculpteurs-imagiers fixés à Courtrai aux xv^e et xvi^e siècles. La parenté réciproque des nombreuses familles de ce nom, établies à Courtrai et disséminées en Flandre à cette époque, n'est pas encore élucidée. Rien qu'à Courtrai, on rencontre diverses branches de Smet désignées quelquefois sous un second patronymique (alias Bernaert, alias Boene, Trompere, outre les traductions le Fèvre et Faber). Il n'est pas impossible que certaines de ces familles aient eu des attaches avec d'autres qu'on retrouve à Tournai, à Lille, à Audenarde et à Bruges. Quant aux trois premiers Roger qui suivent, seules les archives évoquent leur souvenir. Peut-être ne sont-ils pas étrangers à plusieurs excellents morceaux de sculpture conservés à l'hôpital Notre-Dame de Courtrai (*Saint-Sépulchre* et *Semelles historiées*), dans une collection privée à Bruxelles (*cartel de l'ancienne gilde de Saint-Luc*) et au Musée archéologique de Courtrai (notamment les *monuments votifs de Jean de Paeu* et autres).

ROGER I DE SMET. La plus ancienne mention d'une sienne œuvre se rattache à « Ruggere den Smet » porté au compte de la ville de Courtrai de 1472-1473, comme sculpteur d'un dais polychromé destiné à abriter une madone à la porte de Tournai. De 1472 à 1475 environ date la construction de la chapelle baptismale de l'église Saint-Martin : s'il nous est donné d'y trouver encore plusieurs sculptures en pierre, sorties de l'atelier de Laurent van den Berghe,

de Gand, nous avons à déplorer la perte de la clôture de bois et de divers autres travaux exécutés à la même chapelle par de Smet. Le renom de notre imagier avait franchi les étroites limites de sa ville de résidence : « Rugger de Smet » *« doude beildesnydere in Curtricke »*, passa contrat le 13 avril (après Pâques) 1490, pour la confection du jubé de la chapelle Saint-Pierre à l'église Saint-Pierre d'Ypres. Ce monument fut détruit, vraisemblablement, lors des excès des inconoclastes durant les journées néfastes des 15-16 août 1566.

Il semble bien être question de notre sculpteur, en 1490 encore, à l'occasion de l'achat d'un terrain hors la porte de Lille, et dès lors Roger I appartiendrait à la branche des de Smet alias Bernaert, qui pourrait avoir des origines Tournaisiennes. On trouve le nom de notre imagier dans les recettes funéraires du compte de Saint-Martin de 1502-1503 (enterrement de la quatrième et dernière classe avec, il est vrai, la taxe la plus élevée de cette catégorie). Les droits d'obits du compte de 1513-1514 enregistrent à leur tour et dans la même classe une veuve de « Rugger beelde-snyder ». La veuve de Roger I s'appelait, en réalité, Jeanne Plankaert.

Par actes, des 3 et 28 avril 1503, elle vend l'héritage de son époux. Parmi les enfants qu'elle désintéresse ainsi de leur part de succession, figurent Jossine, épouse de Gilles de Bels, et Anchelot le Fèvre, qui s'était fait représenter à Courtrai, par une procuration passée devant la loi d'Aire-sur-Lys (cet acte identifie positivement « Roegier le Fevre » à « Roegier de Smet »).

ROGER II DE SMET, fils de Jean. Ce sculpteur, également fixé à Courtrai, s'engage le 14 décembre 1478, à servir à Jean van Ghestele, peintre, une rente viagère de 12 livres parisis, hypothéquée sur un immeuble de la rue de Tournai, sis entre la propriété de Martin Steyt et celle de Gérard van der Beke (à partir de 1488, au peintre Etienne Rooze). Vers 1500, la rue de Tournai centralisait la plupart des ouvriers du ciseau et de la

palette; dans un document de 1509, notamment, document où Roger II est encore visé, tous les personnages invoqués appartiennent au monde artiste : le huchier Jean Dassagnies, les peintres Gilles Roose, fils d'Etienne, et Gauthier van Westbusch. Roger, domicilié dans la quatrième ou cinquième maison à l'ouest de la rue en partant du marché, était le proche voisin des Roose et de « Tries-tram de scrynwerkere ». A la date du 4 mai 1509, Roger et sa femme Christine van der Naectezone (d'une famille anversoise?) souscrivent une rente viagère au profit d'Isabelle Callewaert, veuve de Jean Hinnekin; l'immeuble de la rue de Tournai couvre de nouveau cette opération.

Entre le 29 janvier et le 4 février 1510 (n. st.), les fabriciens de Meteren-lez-Bailleul lui commandent la clôture du chœur de leur église. Mais l'affaire semble être restée sans exécution; l'acte fut annulé, vraisemblablement, par suite du décès de l'artiste. Il conste, en effet, d'un document du 23 février suivant que Christine van der Naectzuene est veuve de Roger de Smet et qu'en cette qualité elle liquide la propriété de la rue de Tournai en la cédant à Hector van der Muelene. Les comptes du Béguinage confirment ces données et portent à son actif des travaux exécutés pour la chapelle : en 1477-1478 (*œuvre indéterminée*), 1484-1485 (*croix processionnelle dorée par Jean Van Ghestele*), 1494-1495 (*statue de saint Mathieu*), 1502-1503 (*statue de saint Germain*), 1504-1505 (*blochets historiés de marmousets à la voûte*), 1509-1510 (*quatre anges-supports des courtines de l'autel*).

C'est peut-être la veuve de Roger II, et non celle de Roger I, qui fut enterrée en l'église Saint-Martin, en 1513-1514. Impossible de dire si notre imagier se confond avec l'acquéreur de la part de Pierre van der Hulst dans deux maisons en 1507, et s'il est l'auteur des travaux de 1506 à 1507 cités dans la notice suivante. L'*epitaphium* du chanoine de Paeu (Musée de Courtrai) datant probablement de 1491, peut être attribué à Roger II de Smet. Ce monument votif

fut identifié par nous-mêmes en 1913, au cours des recherches en vue de notre *Trois siècles d'art* (cf. Bibliographie — Reproduction dans J. Casier et Paul Bergmans : *L'art ancien dans les Flandres*, I).

ROGER III DE SMET, fils de Gilbert. L'ascendance immédiate de Roger I nous échappe. Mais puisqu'en 1503 il a des héritiers que nous sommes autorisés à croire directs et majeurs, il ne peut être confondu avec le sculpteur que nous désignerons comme Roger III de Smet. Le greffe scabinal de Courtrai contient, à la date du dernier juillet 1485, le contrat de mariage de Roger de Smet, fils de Gilbert, avec Christine van den Eede, fille de Gilles. L'apport du futur conjoint comprendra, outre ses vêtements, armes et harnais, tous ses outils d'imagier et de huchier, « alle de halamen » dienende ende behoorende tsinen am- » bachte vanden beilgesnidene ende » scrinwerkene ». C'est la seule mention certaine du ^{xv}^e siècle que nous ayons trouvée à son sujet. Il est donc probable qu'il quitta la ville de Courtrai un certain laps de temps.

Il se peut que Roger III s'identifie avec le « bilde snydere » anonyme occupé à Wervick, en 1502-1503, et qu'il réapparaisse dans la personne de l'homonyme des documents qui suivent. La question du dédoublement ou de l'identité des deux personnages, d'avant et d'après 1500, se complique encore de l'incertitude quant à l'attribution de plusieurs travaux. Car la carrière de Roger II de Smet, qui se prolonge jusqu'en 1510, supporterait éventuellement le rapprochement de quelques-uns des faits que nous attribuons, à titre provisoire, à Roger III de Smet. Ce sont :

1° 1506, certains travaux exécutés par « Rugger de Smet de jonghe », avec la collaboration de Gauthier van Westbusch, au cadran de l'horloge du beffroi ;

2° 1506-1507, la sculpture de deux croix faisant partie des grandes orgues de l'église Saint-Martin ;

3° 1510, la fourniture d'armoiries

sculptées placées dans le mur d'enceinte à proximité de l'Oudaen-torre ; Gilbert van Ghestele les polychroma ;

4° 1510, septembre et décembre, Roger est cité comme témoin, avec André de Meyere et autres, en cause de « Rugge (van der Coutere ?) de cnape » van Jan Dassigny » ;

5° 1511, lors du concours organisé par la rhétorique Sainte-Barbe, Roger III de Smet fit, pour le compte de la ville, un dais de bois décoré par Gautier van Vribusch et qui servit à porter processionnellement la statue de la Vierge lors de « l'omme gaing ».

En 1519-1520, il est fait mention du décès d'un « Roeger de beildsnydere ». Est-ce notre sculpteur ? Certain Gilbert de Smet mourut à son tour en 1525, laissant des mineurs dont la tutelle fut confiée à l'orfèvre Luc Aelbrecht alias van Cleve. L'identité du prénom avec celui du père de Roger III de Smet nous incline à supposer que ce Gilbert était un proche parent de notre sculpteur.

ROGER IV DE SMET, fils de Gilles. Jusqu'à preuve de contraire, il faut rattacher à la jeunesse de ce productif imagier quelques faits qui dévoilent un tempérament bouillant, ou du moins quelque rivalité passagère à l'égard d'un confrère. L'épisode peu recommandable d'une rixe est attesté par le compte du bailliage de Courtrai, des années 1519-1522, qui inscrivent aux recettes 60 livres à charge de Nicolas van Aerdenburg (alias van Nevele, peintre) et de « Rugger le Smet » pour « avoir tyré coutielz chacun sur autre » chacun . . .

Le 12 avril 1520, « Roughtier de Smet, » beildsnydere », et « Simoen Nucker- » man, scrynwerckere » se portent garants pour Olivier Crupelant, fils de Jean, qui avait accepté la commande de quatre verrières pour l'église de « Nupkerke » (Nieppe, arrondissement d'Hazebrouck, ou Nukerke lez-Audenarde). Le 22 juillet 1525, Roger entreprend le voûtage en chêne du chœur de Notre-Dame en l'église Saint-Corneille à

Aeltre (arrondissement de Gand); ce travail, qui comprenait la sculpture historiée de pendentifs, de corbeaux et de clefs-de-voûte, devait être terminé avant la fête de Noël. Mais le 4 novembre 1527, le travail n'était pas encore livré : aussi les commettants mirent-ils Roger en demeure de s'exécuter avant la Noël prochaine. De ces deux contrats, le second qualifie expressément notre sculpteur, « Roeger de Smet, filius « Gillis, bildesnider in Curtrycke ». Notons qu'un Gilles était annuellement chargé, depuis 1506, de l'entretien des tabernacles et du jubé de l'église Saint-Martin et qu'en 1510 il est question d'un Pasquier de Smet, fils de Gilles. Dans l'hypothèse que ce Gilles est le père de Roger IV, celui-ci semblerait donc bien natif de Courtrai.

Peu de temps avant le 8 février 1533 (n. st.), Roger signa le contrat pour la livraison d'un retable de la Vierge à l'église d'Avelghem, suivant le modèle du retable de Waermaerde (son œuvre ?), qui avait été polychromé, en 1518, par Adrien Jacquemart d'Audenarde. Encore que donnée en sous-œuvre à Hanskin van Cleyberghe, l'œuvre n'était pas encore achevée en 1536. Le 3 avril de cette année, le peintre Bernard Danins, son garant de la première heure pour ce travail, engage tous ses biens pour que Roger termine enfin, avant la Saint-Jean, le retable exposé alors dans la chapelle Saint-Georges à Courtrai.

Par convention du 7 septembre 1534, de Smet promit l'achèvement de certain travail en cours d'exécution au jubé de l'église Saint-Corneille à Machelen lez-Deinze. Dès lors les archives locales demeurent muettes à son sujet jusqu'en 1542. A cette date, Jean Maes, qu'il y a plusieurs raisons d'identifier au sculpteur de Maegh, de Courtrai, se trouve être son créancier d'une somme de 23 florins carolus, dont l'échéance tombait à la Saint-Jean. Christophe de Grave et Jean Tournemine (des peintres de ce nom se rencontrent à Lille) s'étant portés caution pour Roger, celui-ci les garantit à son tour, le 6 février 1542 (n. st.) au moyen de son

immeuble de la rue longue des Pierres. Une dernière mention relative à notre sculpteur, est du 30 mars 1543 (n. st.) : à cette date, il s'engage à liquider avant la Pentecôte, au profit de Roland van der Straete, la somme de 19 livres parisis, garants Bernard Danins, fils de Jean, et Jean Tournemine. Roger décéda vraisemblablement vers 1545.

Il avait pris pour femme (vers 1525 ?) Marguerite Danins, fille de Jean, morte en 1551, laissant une fille nommée Jeanne. Celle-ci, encore mineure en 1559, et émancipée l'année suivante, naquit conséquemment en 1535-1536; ses tuteurs furent : Gérard de Smet (fils ou frère de Roger ?) et Gilles Danins, fils de Jean, qui consentirent, le 17 décembre 1551, sur le montant de la succession, une somme de 48 livres parisis à Casin van der Mote, de Courtrai (peut-être parent de Hugues van der Mote, peintre à Bruges et à Lille).

Que Bernard Danins fut très souvent le garant des entreprises artistiques et des opérations financières de Roger de Smet, s'explique par le fait qu'il était son beau-frère. Ils habitaient tous deux rue longue des Pierres, Roger dès 1534 l'ancienne maison de la veuve de Roger van der Coutere, entre la cure de Saint-Martin et la demeure du peintre Jacques de Wale; Danins, une maison sise vis-à-vis, entre celle de Jacques van Dale et le couvent de Sion et qui était restée indivise jusqu'au 15 mai 1538.

Diverses considérations militent en faveur de l'identification de notre sculpteur courtraisien avec celui qui eut l'honneur de collaborer avec d'autres imagiers notables à la célèbre cheminée du Franc de Bruges, sous la direction de Lancelot Blondeel. Contentons-nous ici de relever les lenteurs anormales des travaux entrepris à Courtrai, lenteurs imputables à des absences et à un surcroît de commandes, ses relations probables avec des artistes brugeois et surtout les lacunes d'information courtraisienne au moment même de l'exécution de cet important travail, soit de 1529 à 1533. Il est vrai qu'on donne à Roger un parent du nom de Corneille

et qu'on les « dit » tous deux natifs de Bruges. Toute lumière serait faite sur cette question, si un document brugeois venait à son tour confirmer ou infirmer la parenté de notre sculpteur, fils de Gilles. Son séjour à Bruges n'empêche pas assurément quelques voyages à Courtrai, car c'est Roger probablement qui y comparut, comme témoin, en mai 1531, en cause de Loy Ruebin et Henri de Drivere. Les documents brugeois signalent pour Roger de Smet, en 1523, des sculptures de poutres au palais du Franc et, en 1528-1533, la partie ornementale en bois de la cheminée, en collaboration avec Herman et Guillaume Glosencamp et Adrien Rasch; avec Corneille, Roger fit une statue de la Madone placée dans une niche au-dessus de l'entrée des Halles, en 1526-1527, et deux statuettes sur consoles (pour l'Hôtel de Ville ?), en 1528. Tous ces travaux furent exécutés d'après les dessins de Lancelot Blondeel. Notons que Corneille apparaît déjà à Bruges, en 1512, et qu'un sculpteur de même nom fit, en 1508, l'acquisition de divers immeubles à Audenarde. La dynastie des de Smet, artistes, paraît s'être éteinte à Courtrai avec Roger IV; par contre, on en trouvera encore à Bruges : en 1558 notamment, Jean de Smet « tailleur de pierres » qui travailla avec Josse Aerts au mausolée de Charles le Téméraire, œuvre du fondeur Jacques Jonghelinx d'après Corneille Floris.

Vu la disparition des œuvres exécutées à Courtrai par Roger IV, et le caractère, naturellement impersonnel, du couronnement en bois de la cheminée du Franc, il est bien difficile de lui attribuer avec une certitude complète quelques-unes des sculptures anonymes de son époque conservées à Courtrai. Elle est fort défendable, toutefois, l'hypothèse qu'il aurait aussi collaboré aux cheminées et aux semelles historiées de l'hôtel de ville de Courtrai; nous imaginons que c'est partiellement à cause de ce travail que Lancelot Blondeel, en quête d'artistes pour réaliser sa fameuse conception, jeta son dévolu sur notre imagier. Certains carac-

tères de ces travaux courtraisiens se retrouvent dans un *Saint-Martin*, en chêne, conservé à l'église primaire de Courtrai; ce qui en fortifie l'attribution à Roger, c'est que cette statue semble avoir garni, à l'origine, une niche surmontant la porte de la cure de Saint-Martin, laquelle, nous l'avons vu, avoisinait le domicile du sculpteur. Au point du vue du style, cette statue a des attaches avec le *Daniël dans la Fosse aux Lions* (dernier quart du xv^e siècle) au Musée archéologique de Bruges, mais elle est beaucoup plus proche encore d'un *Saint-Michel* (début du xv^e siècle) au Musée du Steen à Anvers. Le *Saint-Martin* précité et la *Madone* d'une des deux cheminées de Courtrai, en particulier, offrent certaines analogies avec les semelles historiées de l'hôpital de la même ville, en sorte que ces œuvres seraient dues à la même main et que le « Sculpteur aux bouches à fossettes » ne serait autre que Roger IV de Smet.

G. Caullet.

Archives de la ville, du béguinage et de l'église Saint-Martin de Courtrai. Archives générales du royaume (le détail de ces documents sera donné prochainement dans notre étude sur *La Sculpture à Courtrai*). — Caullet, *Les œuvres d'art de l'Hôpital N. D. à Courtrai*, 1914, p. 24 et 35. — G. des Marez, *Documents relatifs aux excès commis à Ypres par les Iconoclastes*, Bruxelles, 1897, p. 20-24. — Coulon, *Histoire du Béguinage de Courtrai*, 1891. — G. Caullet, *Mélanges et Documents relatifs aux Arts à Courtrai et dans le Courtrais* (Tirage à part du *Bulletin du Cercle archéologique de Courtrai*) et *Trois siècles d'art et de curiosité* (sous presse), I (1913), 30, 161 et II in voce : de Pauw et de Smet. — Van Lerberghe, Ronsse et Ketele, *Audenaerdsche Mengelingen*, V, p. 479-480. — Les ouvrages et notices de Weale, Duclos et autres sur Bruges et Lancelot Blondeel. — La bibliographie d'Audenarde, notamment les travaux de Van der Straeten. — Notes personnelles.

SMET (Théodore), facteur d'orgues, né à Gheel, le 1^{er} janvier 1782, mort à Duffel, le 21 novembre 1853. Après avoir fait son apprentissage à Malines, chez Paul van Overbeek, il accompagna vers 1820, à Duffel, son maître qui était chargé d'y restaurer les orgues. Mais les marguilliers furent obligés de congédier Van Overbeek à cause de son intempérance, et ils confièrent le travail à Smet, qui s'établit à Duffel de façon définitive.

et pour son propre compte. Par son habileté et sa probité, il s'acquît une certaine réputation, mais ses instruments étaient plus remarquables par la solidité que par la qualité des timbres. Il restaura ou construisit de nombreuses orgues de 1828 à 1839; il s'associa ensuite avec Henri Vermeersch, qui continua la fabrique après la mort de Smet.

Les principaux instruments de Th. Smet sont : un orgue à deux claviers pour l'église des Dominicains à Louvain (1829); orgues du béguinage de Diest, d'Houthem, de Linth et de Tessenderloo (1831); orgue de Saint-Laurent (1832); orgue du petit séminaire de Malines (1833); orgues du béguinage d'Hérenthals, de Schaffen, de Zoerle Parwys (1834); orgues de Jodoigne, Londerzeel et Ranst (1835); orgues de Wortel, Molembeek et Klijn-Vort (1836); orgue des Augustins d'Anvers (1837); orgue de Bouchout (1838). En collaboration avec H. Vermeersch : orgues de Blaesveld, de Lummel, de Sainte-Dymphne à Gheel (1839); orgues de la chapelle Saint-Nicolas à Anvers, de Wingh, de Saint-Goris, de Contich (1840); orgues de Santhoven (instrument particulièrement vanté) et des Sœurs pénitenciers de Diest (1841); orgues de Loxbergen et d'Eekelen (1842); orgues de Waelhem, Pulderbosch, Hoevel, Oostham, Gestel, Courssel, Oostmalle, des Sœurs de charité à Anvers, etc. (1843-1851).

Paul Bergmans.

Ed. Grégoir, *Historique de la facture et des facteurs d'orgues* (Anvers, 1865), p. 169 et 207-208. — F. J. Fetis, *Biographie universelle des musiciens*, Supplément et complètement publié par A. Pougin, t. II (Paris, 1880), p. 525.

SMET (*Wolfgang de*), peintre du XVIII^e siècle. Il vivait à Louvain en 1667, année pendant laquelle il peignit le tableau représentant l'intérieur de l'église Saint-Pierre de cette ville, tableau qui se trouve actuellement au musée de la même ville.

Herman Vander Linden.

E. Van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*, p. 331.

SMET VAN HUYSSSE (DE), le maréchal ou FORGERON DE HUYSSSE, au XIV^e siècle, inspirateur de prophéties patriotiques, dont l'auteur est connu sous le nom de Jean ANSUS ou ANSEUS (voir ce nom t. I, 1869, col. 29).

Nous croyons pouvoir l'identifier avec un habitant du village d'Huyssse, voisin d'Audenarde, nommé Jacques Bouters; en effet, dans les comptes du bailli d'Audenarde, en 1380, au plus fort des révoltes des bourgeois de Flandre contre le comte Louis de Male, on voit celui-ci donner mandat d'arrêt pour conduire prisonnier à Lille *Coppin Bouters, den Smet van Husse*, ordre qui fut exécuté non sans difficultés. Plusieurs membres de cette famille figurent dans les mêmes comptes comme adversaires du prince et fermiers de propriétaires gantois, de 1339 à 1343; un Jean Bouters de Huyssse était gardien de la *Petercellepoort*, à Gand, pendant que Guillaume van Huyssse était l'un des quatre capitaines de la ville sous Jacques van Artevelde.

Les relations entre les deux localités étant ainsi bien établies, il n'est pas étonnant que l'auteur des prophéties de 1376 et 1391 décrive par le menu les événements de la ville et les aspirations des patriotes de Gand. Basé sur les anciennes prophéties bibliques de Daniel et d'Habacuc, le poème primitif paraît avoir été composé au XIII^e siècle par Jacques van Maerlant ou quelque écrivain de l'école de ce « père des poètes flamands », auquel l'attribue une tradition ancienne et respectable. Un greffier octogénaire de Damme, Jean Baptiste van Belle, écrivait en 1584 : *Me legisse sub id tempus (1300) vizisse astrologum poetam, qui simili poesi illius temporis, suas predicationes (ne dicam somnia) publicaverat, ex quibus me occurrebant (que nunc anno 89° adhuc retinui) sequentia.*

Mellandus scripsit, illo quo tempore vixit. Quod rex unus erit, qui Flandros perdere querit. In Bulscamp ibit, et ibi moriendo peribit. Bulscamp, ecce dies quo tinctus sanguine fiet.

Dans sa continuation du *Spiegel historicael* de 1316, Velthem insère plusieurs prophéties qui modifiaient proba-

blement le texte primitif attribué à Maerlant. Ainsi, dans le chapitre XI du livre VII, il réunit sur le même champ de bataille un Aigle qui vient de l'Est, un Lys qui vient du Sud, un Lion aux griffes acérées qui vient du Nord avec ses petits, et un Léopard qui vient de l'Ouest. L'aigle fait frémir le lys, le lion rugit et renverse tout, le léopard effraie tout le monde. Le lys est déchiré et reste longtemps en souffrance, mais un autre combattra pour lui et le relèvera ! C'est la lutte des quatre rois de la Bible appliquée aux événements du commencement du XIV^e siècle. « En l'an 1300 », ajoute-t-il (chap. XII) « Daniel prophétise que la bataille sera entre les grandes et les petites bêtes ; les premières triompheront, mais seulement pendant trente-cinq années, ce sera le « Fléau de Dieu » (les grandes ce sont les villes) » mais encore dix-huit ans et les petites (c'est-à-dire les communes) seront victorieuses, d'après Daniel. « On ne peut prédire plus exactement l'apparition du plus illustre représentant de celles-ci, Artevelde, en 1335 ; c'est à croire que le texte est postérieur à cette année et n'est qu'une interpolation du poème primitif. Au fond, ce n'était que l'application du texte de Daniel (XII, 11-12) : « Or, depuis le temps que le sacrifice continuel aura cessé et que sera établie l'abomination de la désolation, il y aura 1290 jours. Heureux celui qui attendra et qui atteindra jusqu'à 1335 jours ! »

Dans la continuation du *Spiegel Historiaal*, par Velthem, en 1326, la scène a changé pour la bataille entre les rois : un Serpent intervient et chasse le Léopard et le Lion de la forêt ; le reste est diffus et s'applique aux événements de la cour du roi Arthur de Bretagne.

Par après, chaque siècle et chaque génération modifient la prophétie de Daniel et l'ajustent aux circonstances nouvelles de la politique. C'est ainsi que, dans la première, le rôle de Messie est attribué à l'empereur, dans la seconde aux communes de Flandre, et dans celle du 22 mai 1376 au roi d'Angleterre. En

1392, Gilles le Bel, neveu du fameux chanoine de Liège, continuant la chronique de son oncle, l'appliquait au roi de France ; en 1550, l'annaliste Meyerus à Charles-Quint ; en 1701, un copiste au Stadhouder Guillaume de Nassau, devenu Guillaume III, roi d'Angleterre ; et ainsi de siècle en siècle d'après les désirs des diverses générations.

La seconde prophétie est datée de 1391 ; comme la première, elle était en vers ; mais on n'a pas retrouvé encore le texte primitif (comme Serrure l'a fait pour la première). Dans la prose du X^e siècle se relèvent des rimes, mais pas assez pour refaire le poème original. Se plaçant cette fois au point de vue plus strictement local, l'auteur énumère les divers événements de cette année sensationnelle à Gand, en les mettant en rapport avec la construction des monuments de la ville. C'est ainsi que les mouvements politiques et les événements religieux dans les diverses classes et sectes de citoyens gantois pendant le grand schisme d'Occident sont censés s'accomplir et coïncider avec l'achèvement de la boucherie près du pont et du tonlieu d'Ayshove, du pont en pierre de Saint-Michel, du chevet de l'église Saint-Nicolas, de la crypte de Saint-Bavon, de la façade de Saint-Pierre, etc. D'autre part, la lutte entre les chefs des trois grands empires représentés par l'Aigle, le Lys et le Léopard, qui se disputent le Lion, fait place aux dissensions intestines entre les grands, les moyens et les petits vermiseaux (*wormen*), c'est-à-dire les nobles, les magistrats, les communiers, dont on décrit les combats au *Coorenaert*, *Couter*, *Coestrate* (marché aux Grains, place d'Armes et rue aux Vaches, près du *Calandeborg*), et il y a des allusions transparentes à l'assassinat d'Artevelde par un savetier, dont la corporation était hostile aux forgerons, au meurtre du sire d'Herzele sous son fils le Rewart de Flandre, aux persécutions des Urbanistes par les Clémentins protégés par le duc de Bourgogne, dont la politique religieuse changea celle de son

beau-père Louis de Male, à leur exode à Bruges, etc. Et cette fois encore, le *Fils de l'Homme* ou Messie est le roi d'Angleterre, dans les Etats duquel s'étaient retirés avec Pierre van den Bossche les derniers démocrates flamands, restés en relations en Flandre avec leurs anciens amis Frans Ackerman et consorts.

C'est alors seulement que les diverses prophéties prennent le nom du *Smet van Huyssse* qui les avait inspirées, car ce n'est évidemment pas *Coppin Bouters* lui-même qui les a rimées. Elles émanent vraisemblablement de l'un ou l'autre poète patriote de Gand, tel Baudouin van der Lore dont on a conservé une demi-douzaine de productions similaires et qui dit lui-même : *In der coninghen tide van Babylone klaghen drome ende visionne te heetene onder 't volc waerachtig*; tels encore Jean Colpaert, qui semble un trouvère, poète officiel de Gand, ou Jean van Hulst, que j'ai démontré avoir été un rhétoricien, fondateur de la Confrérie de l'Arbre sec à Bruges, ainsi que les nombreux prédicateurs et « prophètes du schisme », Jean de Wilde, l'abbé de Baudeloo, par exemple, et autres inspirés dont les chroniqueurs contemporains nous relatent les faits et gestes. Peut-être faut-il le chercher parmi les principaux acteurs de la révolte de 1449 à 1453, qui reproduit celle de 1379 à 1385.

En effet, l'auteur de la prophétie s'appelle Jean Anesens et figure dans les plus anciens documents, les incunables de 1580 et 1582, la chronique manuscrite de 1606. Avec un léger changement de *l'u* en *n*, que doit avoir commis le premier imprimeur, il n'est pas douteux que le nom d'Anesens ne soit le même que celui d'Ansins (variantes Hansins, Hanssens, Janssens, fils de Jean), qui figure dans une foule de pièces du moyen âge à Gand, Bruges, etc. Un exemplaire de la prophétie présenté à la vente Parmentier en 1838, en donne la preuve la plus formelle; il porte : *Noch eene cleene prophecie van den Smet van Huyssse, door Jan Janssens*.

Il est ainsi plus que probable que la prétendue prophétie de 1391, dont tous

les événements se rapportent aux premières années du xve siècle, est une œuvre de jeunesse du fameux patriote gantois Jan Ansins ou Hansins, qui joua un rôle considérable dans la guerre de Gavre de 1449 à 1453. Forgeron (*smet*) à Gand, il apparaît d'abord, le 3 décembre 1451, comme l'un des douze conseillers que le parti le plus exalté élut ce jour, avec les doyens des trois membres de la ville (bourgeoisie, tisserands et petits métiers), pour remplacer l'échevinage légal des Vingt-six de Gand. Dans ce collège révolutionnaire, il est, avec un autre clerc, attaché au célèbre Liévin Boone, doyen des métiers. C'est lui qui organise et compose peut-être le fameux *Waghenspel* où, pour surexciter les Gantois et leur faire suivre l'exemple de leurs ancêtres du temps du second Artevelde, « ou représenta un *Mystère*, imité « du beau poème (*de Maghet van Ghent*) « de Baudouin Van der Lore, où une « noble vierge, en butte à l'injuste « colère de son père, voyait inutilement « ses sœurs intercéder pour elle et ne « trouvait d'autre remède à ses maux « que l'appui du « lion de perles couronné d'or ». C'est lui encore qui, le 5 février 1452, signale du haut de la bretèche du *Tooghuis*, au marché du Vendredi, les fautes et l'incurie des capitaines pour la défense de la ville. Il prend part, comme chef des archers, le 14 avril, à la malheureuse expédition d'Audenarde et de Grammont, à la suite de laquelle les trois capitaines vaincus sont abandonnés par le peuple et décapités à Gand le 30 du même mois, et va lui-même se faire prendre et pendre à Overmeire le 30 juillet 1452, après une nouvelle échauffourée. Ultra-patriote, forgeron et dramaturge, orateur et rhétoricien, tous ces éléments concordent pour lui faire attribuer la paternité de la prophétie.

Le manuscrit s'en trouvait au commencement du xvre siècle dans les mains du forgeron en titre de la ville de Gand (*Stedesmet van Gent*), André de Voocht, qui joua un rôle dans les troubles du milieu de ce siècle contre Charles-Quint, et qui (après avoir fourni les fer-

raillées pour la galerie aérienne lors du baptême de Charles-Quint en 1500) fut requis par les échevins de Gand pour forcer le secret du Beffroi en 1536, cause première de la révolte de 1539 et de la terrible répression de 1540. Il avait, en effet, aidé personnellement au prétendu enlèvement de l'*Achat de Flandre*, privilège exorbitant accordé à la Ville et qui n'avait jamais existé que dans l'imagination de l'un des factieux, Simon Borluut. En fait, De Voocht n'avait fait que réparer, par ordre des échevins de 1536 et du doyen Liévin Pyn (voir ce nom), la serrure du secret du Beffroi, dont une des trois clefs était perdue. C'est dans sa succession que la prophétie fut recueillie par son petit-fils, Gilles de Voocht, riche négociant en fil-tors, demeurant rue Saint-Jacques, presque en face du célèbre chroniqueur Marc van Vaernewyck. Cet industriel littérateur, dont un homonyme, peut-être son oncle, était Hiéronymite, chapelain d'une des quatre chambres de rhétorique et compositeur de *mystères* religieux en 1557, prêtre et écolâtre arrêté par les Espagnols le 27 juin 1568, qui avait assisté à l'entrée du premier évêque de Gand, Corneille Janssenius, et devint probablement plus tard archiviste et proviseur de l'abbaye d'Averbode, — ce rejeton d'une famille d'artisans, de grande culture, recopia, remania et compléta la *prophétie*, déjà plusieurs fois imprimée de son temps, en 1580 et 1582, et l'encadra dans une volumineuse chronique de sa ville natale, où il refondait toutes les anciennes traditions, à l'exemple des nombreux *Memoorieboeken* que des scribes locaux multipliaient alors à Gand.

Son manuscrit existe encore; il passa successivement, d'après des annotations ultérieures, à Mathieu Rommens, membre de la gilde de Saint-Antoine, *Cooreleeye*, dont la veuve fut forcée en justice de le céder, le 29 juin 1667, à la veuve de Pierre Danckaert, qui le légua en 1698 à sa fille Elisabeth, femme de Werner Mambach, menuisier à Gand (qui fournit aux églises d'Oostacker, en 1698, un jubé, de Destel-

donck, en 1705, un autel; de Loochristi, en 1703, la chaire de vérité et un confessionnal; de Meerendré, un confessionnal, etc.). Depuis le commencement du XIX^e siècle, le ms. fait partie de la Bibliothèque de la Ville et de l'Université de Gand (catalogue de Saint-Genois, 1849-1851, p. 108, n° 91). Non seulement l'auteur réédite toutes les anciennes légendes latines et flamandes, par exemple le prétendu siège de Gand de 965 (*Belech van Ghent*, publié par Blommaert dans les *Bibliophiles flamandes*), mais il donne aussi les éphémérides et dates de la construction des principaux monuments de Gand et des règnes de Maximilien et de Charles-Quint et insère des pièces historiques, tel le *Beclach van Joncker Jan van Hembyse* (publié par le même) et divers souvenirs personnels fort intéressants. Il rappelle qu'il a été témoin, en 1566, des troubles religieux, qu'il a vu tomber toits et cheminées à la suite d'un tremblement de terre, en 1580, tandis qu'il se promenait place du Marais (*ten Poele*), qu'il a vu de sa fenêtre, rue Saint-Jacques, renverser par la tempête l'une des échoppes de savetiers, près du Pont-Neuf, et d'autres bicoques dans sa rue et les voisines, en 1586 (*Reep, ten Pas et Sleen-dam*), qu'il a assisté, en 1607, à l'inauguration de l'église d'Oost-Eecloo, à Gand, et que, pendant qu'il écrivait, trois jumeaux sont nés à Gand et autant à Destelbergen. Gilles de Voocht ne se contente pas de ces événements contemporains. Imbu des légendes des humanistes de son temps sur l'origine des anciennes familles gantoises, jaloux sans doute des illustres ancêtres des Bette, Borluut, Goethals et autres qui, reniant leur origine autochtone, se rattachèrent à des aïeux hypothétiques romains, les Bestia, Cherfui, Bonicolli, etc., il imagina qu'il descendait non pas des dignes forgerons de Gand et peut-être d'Huyssse, inscrits dès le XV^e siècle, de père en fils, dans le vieux livre du métier, mais d'une famille des plus nobles de Hollande, originaire d'Utrecht, fixée à Bruges, éteinte en 1763, et alliée aux premières maisons de Hollande et de Flandre, les Borsele,

Heusden, Zuylen, Steelant, la Kethulle, Gruutere, Caloen, et dont il cite un membre dans sa chronique sous Maximilien d'Autriche. Il poussa même l'audace jusqu'à s'approprier leur devise et leurs armes et signait bravement *Aegidius Tutor*.

Reproduite plusieurs fois par les imprimeurs, cette « prophétie » faisait encore à la fin du xviii^e siècle les délices des paysans flamands, tandis que les esprits forts des villes s'en moquaient : *Doorleest de prophetie van den Smet van Huyssse*, disait en 1790 la *Syssepanne*, pamphlet du parti des Figues, à Gand, *en gy zult bevinden dat zij maer alleenlijk gebeurtenissen van de jaeren 1500 en 1600 bybrengen, om daarmede kwaed te doen en dezelve aen tegenwoordige gebeurtenissen toe te passen*, et, après avoir exalté l'abbé Raynal, Voltaire, Rousseau, Helvétius, il ajoutait qu'elle était aussi menteuse que celles de la Bible (ms. G. 2365 de la Bibliothèque de Gand). D'autre part, on l'avait portée au théâtre et des amateurs de Bevere près d'Audenarde jouaient en 1780 une pièce intitulée *Daniëls profecie* (manuscrit à la Bibliothèque royale de Bruxelles).

Voici la liste des nombreuses éditions de ces prophéties, dont les principales sont déposées la bibliothèque de l'Université de Gand :

1^o *De Prophetie van den Smet van Huyssse, midsgaders die van Abacuch*, gheprofiteert binnen Ghent 1391, van allen den gheschiedenissen, die tot deser uren gheschiet zijn gheweest ende die noch gheschieden sullen tot de gheboorte van *Antechrist* ende tot het eynde van de werelt (vignette). Nae de coppije ghedruckt in 't jaer Ons Heeren M. D. LXXX. Incunable gothique de 8 ff. 8°, numérotés *Aij, iij, viij*. — Folio 2 : *De prophetie van de Smet van Huyssse, gheeten Aneseus*. — Folio 7 : *Noch een prophetie van Abacuch*. — Folio 8 : *Finis*. (G. 5158²; *Bibliographie gantoise*, t. IV, p. 364, n° 7627.)

2^o *De notabel ende waerachtighe Prophetie van den Smet van Huyssse, gheheeten Jan Ansus* (vignette). Ghe-

druckt in 't jaer Ons Heeren MDLXXII. Incunable gothique de 18 ff., in-8°, numérotés. — Page 3 : *De waerachtighe Prophetie van den Smet van Huyssse, gheheeten Jan Ansus*. — Page 13 : *Noch een prophetie van Abacuch*. — Page 16 : *Noch een cleen Prophetie van den Smet van Huyssse Jan Aneseus, ghemaect den xxvj Mey 1376*. — Page 17 : *Amen* (G. 515).

3^o *De Prophetie van den Smet van Huyssse, gheheeten Jan Aneseus, midsgaders de Prophetie van Abacuch*, seer wonderber ende nuttelijc om lesen voor den tijt alsnu present wesende (vignette). Tot Rotterdam, ghedruckt by Jan van Ghelen, in den *Witten Hasewint*, anno 1609. Incunable gothique grand 8°, même signature. — Fol. 2 : Hier beghint de *Prophetie van den Smet van Huyssse*, gheheeten Jan Aneseus. — Folio 4 : Hier beghint de Prophetie van den voorgenoemden Abacuch. — Folio 4 verso : *Finis*. — Marque. — (Ti. 829, G. 5166, Acc. 21988).

4^o *De notabel Prophetie van den Smet van Huyssse, mitsgaders die van Abacuch*, gepropheteert binnen Ghendt in de jaeren 1376 en 1391, van allen gheschiedenissen, die tot deser uren geschied zyn geweest ende die noch geschieden sullen tot de geborte van *Antechrist* ende tot het eynde van de werelt. Nae de copie gedrukt in 't jaer Ons Heeren 1582 (vignette). — Tot Gend, by E. J. t' Servranx, boekdrukker, by 't Groot Kanon, omtrent de Vrydagmarkt. In-12, 22 pages numérotées. — Page 3 : voorbericht tot den lezer. — Page 4 : den drukker dezer, onderonden hebbende... — Page 5 : *De notabel Prophetie van den Smet van Huyssse, geheeten Aneseus*. — Page 19 : noch een Prophetie van Abacuch. — Page 22 : *Finis*. — (G. 5155; *Bibl. gant.*, t. IV, p. 364, n° 7625.)

5^o Même titre que le n° 1, après la vignette. — Tot Gend, by E. J. t' Servranx, etc. (n° 4). Petit in-8°, 16 pages numérotées; Page 2 : voor reden...; Page 3 : *De Prophetie van den Smet van Huyssse, geheeten Jan Aneseus*; Page 13 : *Noch eene Prophetie van*

Abacuch; Page 16 : *Finis* (G. 5167).

6^o Même titre que le n^o 4 : Après la vignette; *prys 2 stuyvers*. — Petit in-8^o, 16 pages numérotées. — Page 2 : *Voorbericht*, etc. — Page 3 : *De Notabel*, etc. Page 14 : *Noch eene Prophetie*, etc. — Page 16 : *Finis* (G. 5166).

7^o Même titre : Petit in-8^o, 15 pages; f^o I, le prix manque, la prophétie d'Aneseus finit p. 12; p. 13, Abacuch; p. 15, *Finis* (G. 5167).

8^o Même titre : 20 pages; pas de *Voorbericht*. — Page 3, Aneseus; p. 17, Abacuch; p. 20, *Finis* (G. 6015; *Bibl. gant.*, t. VI, p. 233, n^o 13690);

9^o De groote prophetie van den Smet van Huyse, midgaders die van Abacuch, gheprofiteert binnen Ghendt in de jaeren 1376 en 1391, van allen geschiedenissen die tot dezer uren geschied zyn geweest ende die noch geschieden sullen tot de geborte van *Antechrist*... Nae het eygen handschrift, berustende in een der voornaemste bibliotheken binnen Gend (In-12, 24 p.). Probablement imprimé par P. Gimblet [1767 à 1800] (*Bibl. gant.*, t. V, p. 470, n^o 12015).

10^o L'exemplaire qui m'a été, autrefois, communiqué par le docteur Snelaert, et qui portait une note de sa main : *Anseüs de Carthage*, n'a pas été retrouvé.

11^o *De Prophetie* van den Smet van Huyse, gheheeten Jan Aneseus, midsgaders de prophetie van Abacuch, seer wonderbaer ende nuttelyc om lesen; voor den tyt als nu present wesende (gravure; astrologue ou prophète). Tot Rotterdam, gedrukt by Jan van Ghelen, in den *Witten Hasewint*. Anno 1609 (*Bibl. gant.*, n^o 829).

12^o Aenmerckelijcke en wonderlijcke *Prophetie* van D^r Abacuch, gepropheteert binnen de stadt van Gent, in het jaer Ons Heeren 1391, zijnde het selve getrocken binnen 's Graven hage uyt het prophetieboek van de voornoemde D^r Abacuch, gedrukt tot Gent in 't jaer 1553 (1). Lijddende van woorde tot

woorde als volgt : gelyck passende op desen toestandt des tijds. — Gedrukt te 's Gravenhage, bij de weduwe van H. Gael, anno 1701.

Merveiljense *Prophetie* de D^r Abacuch, fait en l'an 1391, et imprimée, suivant le manuscrit à Gend, en l'an 1553. Et présent trouvé à La Haye, et fait imprimé selon la copie de Gent. — Ce qui sert au temps présent. — A La Haye, chez la femme de H. Gael, 1701.

13^o *Noch eene cleene prophecie van De Smet van Huyse*, door Jan Jansseus, ghemaect den 22 meye 1376, Catalogue de la vente Parmentier (Gand, 1838), n^o 50.

Enfin, le dernier manuscrit, non publié :

14^o Hier beghint die Prophesie ofte het voorsegghen van den Smet van Huusen, van helghene dat in Vlaenderen ghebuert es ende noch sal ghebueren, principaelick binnen Ghendt, gescreven uit een seer oudt gescrifte by my Gillis de Voocht, filius Andries; desen 21^{en} dach van Wedemaent es desen boek begonst te seryven, 1606. Bibliothèque de l'Université de Gand; petit in-folio papier, de 459 pages, écriture de 1607; des lettres tourneures, grossièrement enluminées, se trouvent à chaque page; sur la feuille de garde : Al hopen de troost ic my selve, 1610, Gillis de Voocht; marque un B. Ms. 531 (287); catalogue de Saint-Genois (Gand 1849), p. 108, n^o 96.

Napoléon de Pauw.

Nederlandsch Museum (Gent, 1879). — N. de Pauw, *Middelnederlandsche Gedichten en Fragmenten*, t. II (Gand, 1914), p. 587 et suiv. — C.-P. Serrure, *Vaderlandsch Museum*, t. III (1860). — Ph. Blommaert, *De Nederduitsche Schryvers van Gent* (1862), p. 67. — Ferd. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, 3 volumes (1858-1869). — Archives de la Ville de Gand, *Jaarboeken der Keure, Weezeboeken, Rekeningen, Smeienboek*. — C.-A. Serrure, *Letterkundige Geschiedenis van Vlaenderen* (Gand, 1872). — N. de Pauw, *Verlagen der Koninklyke Vlaamsche Academie*, Gent, 1888. — Van Vloten, *Jacob van Maerlants Merlyn* (Leiden, 1882). — Le Long, *Lodewijks van Velthem's Spieghel Historiæ* (1711). — Carton, *Oudvlaemsche Liederen van Jan van Hulst* (Gand, 1877), coll. des Bibliophiles flamands, 4^{re} série, n^o 8. — Gilliodts-van Severen, *Inventaire de la Ville de Bruges* (1873-1885), 3 volumes. — Ph. Blommaert, *Oudvlaemsche Gedichten* (Gand, 1872), p. 404 à 420; *Gedichten van Boudewyns van der Lore*. — Nap.

(1) C'est évidemment l'édition de 1880 M.D.LXXX) où les X sont faits comme des I avec pieds et barres.

de Pauw, *L'adhésion du clergé flamand au pape Urbain VI*, dans les *Bulletins de la Commission royale d'Histoire* (1882), p. 70. — Gilles le Bel, dans Kervyn, *Oeuvres de Froissart*, t. XXII, p. 74. — Meyerus, *Annales Flandricae* (éd. 1580, ad anno 1550). — Willems, *Belgisch Museum*, t. II (1838), p. 460. — Bon de Bethune, *Le tombeau de Maerlant à Damme*, dans les *Annales de la Société d'Emulation de Bruges* (1888), p. 26 à 28. — Bon Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II (1832), p. 281. — *Dayboek der Collacie*, édition de Schayes (1841), p. 226 : édition Fris, t. I. — V. Fris, *Comptes de Gand*, publiés dans le *Bulletin de la Société d'Histoire de cette ville* (1913), p. 293 à 378. — Blommaert et Serrure, *Kronyk van Vlaenderen*, t. II (1842), p. 117. — De Potter et Broecker, *Geschiedenis der Gemeenten, Oostacker*, p. 29; *Desteldonck*, p. 36; *Loochristi*, p. 29; *Meerendré*, p. 17. — *Daniels profecie* par les amateurs de Bevere, en 1780. — Catalogue de la vente Serrure (1872), t. II, p. 156, n° 2954 (exemplaire vendu 40 francs à la Bibliothèque royale de Bruxelles).

SMETIUS. Voir DE SMET, SMET (DE) et SMETS.

SMETS (Antoine), ou SMETIUS, prédicateur, né à Malines dans la seconde moitié du xvi^e siècle, mort à Gand, le 20 janvier 1636. Issu d'une famille noble, portant d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois maillets d'or, il devint, après avoir fait sa licence en théologie, curé de l'église Notre-Dame de sa ville natale, puis de la cathédrale Saint-Bavon à Gand, où il fut élu chanoine gradué en 1610, et archiprêtre en 1614; il remplit aussi les fonctions de censeur des livres du diocèse. Il passait pour un des bons prédicateurs de son temps, et prononça notamment l'oraison funèbre de l'évêque gantois Charles Maes, que l'on dit avoir été imprimée, mais dont nous n'avons pu retrouver d'exemplaire.

Paul Bergmans.

Fr. Sweertius, *Athenae belgicae* (Anvers, 1628), p. 138, abrégé dans Chr.-G. Jöcher *Gelehrten-Lexicon*, t. IV (Leipzig 1751), col. 644. — Hellin *Histoire chronologique des évêques et du chapitre eurent de l'église cathédrale de Saint-Bavon à Gand* (Gand, 1772), p. 207-208. — C.-F.-A. Picon, *Algemeene levensbeschrijving* (Malines, 1860), p. 359.

SMETS (Chrétien), peintre, vit le jour à Malines dans la première moitié du xvi^e siècle. En 1550 il quitta sa ville natale pour aller s'établir à Lyon.

Il entra ensuite au service du roi de Navarre, Henri d'Albret, qui lui confia une partie de la décoration du château de Pau. A la mort de son protecteur, il resta aux gages du duc de Vendôme, Antoine de Bourbon, qui avait épousé Jeanne, fille unique d'Henri de Navarre. De ce mariage naquit le prince qui fut plus tard Henri IV, roi de France, de glorieuse mémoire. Le traité de Vaucelles du 5 février 1556, passé entre Henri II et Charles V, amena une trêve momentanée à la guerre que se faisaient les deux souverains, et Smets en profita pour rentrer dans sa patrie. Mais bientôt les hostilités reprirent entre le roi de France et Philippe II, successeur de Charles-Quint décédé. Smets, qui résidait à Bruxelles, fut un beau jour arrêté parce qu'on le soupçonnait être d'origine française. Dans cette extrémité, le peintre adressa une requête à Philippe II vers le mois d'avril 1557, pour se justifier de cette allégation toute gratuite et obtenir en outre qu'il lui fût permis de retourner à Pau afin d'y continuer ses travaux, s'il ne voulait s'exposer à ne plus rentrer en possession d'une somme de quatre à cinq cents francs que lui devait encore le duc de Vendôme. Par cette requête on apprend qu'il avait été relâché, sans doute la faveur sollicitée lui fut-elle accordée, car depuis lors on ne trouve plus mention de son nom dans les fastes de l'art en Belgique.

H. Coninckx.

A. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*. — A. Pinchart, *Archives des Arts, Sciences et Lettres*. — H. Coninckx, *Mechelsche levensbeschrijvingen*.

SMETS (Jacques), peintre, né à Malines et baptisé en l'église Sainte-Catherine le 17 octobre 1680, décédé à Auch (Gers, France), en 1764. Son père fut Pierre Smets, architecte, et sa mère Catherine Barnabé. Il se maria à Auch le 24 février 1708 avec Jeanne Cornu, fille de François, notaire, et de Jeanne-Marie Seutetz. Il en eut un fils, Jean-Baptiste, sourd-muet, qui fut peintre également, mais de mérite moindre que son père, et une fille. Jacques Smets fut

élève à Malines de Jacques Smeyers en 1691. Son apprentissage terminé, il voyagea et s'expatria pour s'établir définitivement en France où il fonda un foyer. Il paraît qu'il exécuta des portraits de magistrats d'Auch pour la collection de l'hôtel de ville qu'on complétait d'exercice en exercice. Cette collection fut brûlée du temps de la révolution française de la fin du XVIII^e siècle. Il produisit surtout des œuvres pour les églises. On ne connaît toutefois de lui avec certitude qu'un *Martyre de saint Sébastien* de l'église de Meilhan-près-d'Auch, et une *Descente de Croix*, datée de 1743, à Auch même dans la chapelle des Jacobins.

H. Coninckx.

Calcat, *Les deux Smets, peintres à Auch*. — Coninckx H., *Mechelsche levensbeschrijvingen*.

SMETS (Servais), fréquemment appelé **FABRI**, écrivain appartenant à l'ordre des Augustins, naquit à Lierneux, près de Liège, vers 1590, de Colet Smets et de Jeanne Adams et décéda à Malines, le 6 mars 1676. Fixé, dès son jeune âge, en cette ville, il y reçut toute son éducation et y vécut jusqu'à sa mort, justifiant ainsi la qualification de Malinois que les auteurs lui ont attribuée le plus souvent. Il fut sacré prêtre le 10 août 1614. Le 31 juillet 1615, le chapitre de Saint-Rombaut l'autorisa à desservir, comme vicaire les malades atteints de la peste. Six ans plus tard il échangea l'habit de prêtre séculier contre celui de l'ordre de Saint-Augustin. Il entra au couvent de Malines, dont plus tard il fut élu prieur. Les religieuses de cet ordre, au couvent de Mont-Thabor à Malines, le choisirent, au 12 août de l'année 1627, comme confesseur de leur communauté. Il s'acquitta de ces fonctions avec un zèle dont font preuve les écrits qu'il composa à leur intention, et un dévouement qui ne put le décider à les quitter que contraint par les infirmités de son âge, en mars 1668. Sa vie fut une vie de sacrifices et d'abnégation non seulement au service de la communauté de Mont-Thabor, mais aussi au service des pestiférés, car chaque fois

qu'une épidémie vint éprouver la population malinoise, il sollicita du magistrat communal, comme une faveur, la faculté de pouvoir reprendre le poste qui lui avait été confié en 1615 par l'autorité ecclésiastique. Il se voua à ce dangereux service, sans souci ni calcul, lors des épidémies successives de 1624, 1635, 1660 et 1666. Le magistrat lui en témoigna sa satisfaction en diverses circonstances et notamment en 1664, lorsque Smets célébra le cinquantième anniversaire de son ordination comme prêtre, il fut honoré par un don d'une pièce de vin français de soixante florins. Sa dépouille mortelle fut déposée dans le chœur de l'église de son couvent où, jadis, on pouvait lire l'épithaphe suivante :

R. P. SERVATIUS SMETS.
HAC IN URBE DE PUBLICO BENE MERITUS
NAM IN IPSA DESERVIVIT
SINGULARI PIETATE ET CHARITATE
THABORENSIBUS UT PASTOR
CONVENTU SUO UT PRIOR
PESTE INFECTUS UT PASTOR
SIC UT ANIMAM SUAM PRO ILLO
GREGE NON SEMEL POSUERIT
NEC TANDEM DEPOSITUS
NISI SENIO EXHAUSTUS
ANO AETATIS 86 SACERDOTII 62 PROFESS. 36
A LABORIBUS HISCE
AETERNA REQUIESCAT IN PACE.

Au cours de son séjour au couvent de Mont-Thabor, il publia un ouvrage ascétique et en écrivit d'autres ainsi que des sermons destinés à la lecture durant les repas des religieuses; en voici le relevé : 1. *De Christelycke Practycke beslytende een corte ende profytelycke maniere, om wel ende salichlyck te sterven*. Ghemaect door P. F. S. S. Religieus van d'orden van S. Augustyn. Ende P. van 't clooster van Thabor binnen Mechelen. Tot Mechelen, by Hendrick Jaye, 1637, in-12° (conservé aux archives communales de Malines). — 2. *Geestelyken spiegel of oefening der goddelyke deugden*, 1668. — 3. *Uitlegging van den regel S. Augustyn en sermoenen* (en manuscrit).

Dr G. Van Doorslaer.

J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739). — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860-1862), supplément. — N. de Tombeur, *Provincia belgica ord. ff. eremitarum S. P.*

N. Augustini (Lovanii, Martinus van Overbeke). — Chan. van den Eynde, *Provincie, stad, ende district van Mechelen opgehieldt in haere kercken, kloosters, etc.* Brussel, 1770, t. II, p. 46. — V. Hermans, *Bibliothèque Malinoise* (Bulletin du cercle archéol. de Malines, t. XII, p. 252). — Archives de Malines : a) *Couvent de Mont-Thabor*, reg. n° 7, f° 227 ; b) *Ordonnances du magistrat*, S. VII, reg. n° 5, f° 192 v° ; c) *Journalier*, reg. de 1648-1694, f° 43. — Archives du chapitre Saint-Rombaut, *Acta capitularia*, reg. n° 94, 1615-1637, f° 2, v°. — Archives de l'archevêché de Malines. *Notices biographiques*, par X..., reg. ms. — J.-Fr. Foppens, *Necrologium belgicum*, ms. de la collection van Hulthem, catalogue t. VI, n° 472, p. 66, à la bibliothèque royale de Bruxelles. — Corn. Van Gestel, *Viri illustres mechlinienses scriptis vel fumo clari*, ms. de la collection van Hulthem, t. VI, n° 837, p. 49, *ibidem*. — X..., *Clari Mechlinienses*, ms. de la collection van Hulthem, t. VI, n° 838, p. 53, *ibidem*.

SMEYERS (Egide ou Gilles), peintre, fut baptisé en l'église Saint-Pierre à Malines, le 19 septembre 1634. Il était né, ainsi que sa sœur Anne-Catherine, de Nicolas Smeyers et de Anne Ghewaerts. Le 25 février 1657, il contracta union en l'église Sainte-Catherine avec Elisabeth Herregodts, fille de Daniel, peintre malinois très connu ; elle trépassa le 25 août 1724. De ce mariage naquirent plusieurs enfants : Jacques et Guillaume, qui furent peintres à leur tour, mais dont le premier seul eut de la réputation ; Claire, Jean-Louis, Anne-Catherine ; des jumeaux : Guillaume-Juste et Pierre-François ; Marie-Louise. Smeyers père décéda en 1710 et fut enterré à Sainte-Catherine, sa paroisse, le 3 août de cette année. On suppose qu'il fut admis dans la corporation des artistes malinois en 1657. Les registres mentionnent à son nom deux élèves : Jacques Van Doren, le 1er juin 1685 et Simon Robes, en juillet 1691. A différentes reprises on le trouve doyen de la corporation, notamment en 1676, 1681, 1682, 1684, 1685, 1686, 1687 et 1691. On en peut conclure que Smeyers jouissait parmi ses confrères d'une excellente réputation. Son œuvre est là, du reste, pour en témoigner. Fort nombreuse et de bonne qualité, elle mérite d'être favorablement appréciée. A en juger entre autres par les tableaux du Musée de Bruxelles, il fut dessinateur correct ; ses personnages sont bien groupés et ont de la noblesse et de

la distinction, l'attitude et le mouvement élégants. Le coloris, en revanche, n'est pas des plus brillant ; l'ensemble est plutôt terne avec, par place, une note plus éclatante qui en relève la monotonie. Quoique peintre de genre et surtout d'histoire, les grands sujets historico-religieux ayant tenté son pinceau, Smeyers fut portraitiste à l'occasion. Ainsi il est de tradition que la plupart des personnages représentés sur les tableaux qu'il exécuta, à la commande du conseiller Guillaume van Blitterswyck, et qui représentent des séances du Grand Conseil de Malines, furent peints d'après nature. Il fut élève de son père, Nicolas Smeyers, ensuite de Jean Verhoeven ; plus tard, une étroite amitié le lia au peintre Luc Franchois le Jeune dont le talent l'influença favorablement.

La nomenclature de l'œuvre d'Egide Smeyers est forcément incomplète. Les plus connus de ses tableaux sont : Malines, église Saint-Jean : *Le culte rendu aux trois personnes de la sainte Trinité*, *Les trois grands faits de la sainte Trinité*, *La sainte Trinité protégeant les esclaves du monde*, *La sainte Trinité régénérant le monde*. Ces quatre toiles existent encore. Les suivantes ont disparu du même endroit : *La fuite en Egypte*, *Salvator mundi*, *Mater Dei*, *Saint Philippe de Néri*, *Sainte Famille*, *Sainte Barbe*, *Saint Avit*, *Saint Nicolas*, *Saint Jean*, *Saint Charles Borromée*, *Saint Erasme*. — Au grand séminaire : *La résurrection de Lazare*, *Les disciples d'Emmaüs*. — Au Musée de Malines : Les portraits des doyens de la corporation des tailleurs de Malines en 1695. — Pour la ville de Malines en 1673 : *Portrait du roi d'Espagne Philippe V*, *Charles VI à cheval* (portrait peint par Smeyers ; le corps et le coursier par Luc Franchois le Jeune). — Pour le Grand Conseil : les séances du Grand Conseil à différentes époques, modèles réduits des grandes toiles reproduites à la détrempe par Bérinckx. Ces toiles avaient été commandées par le conseiller Guillaume van Blitterswyck. — Musée de Bruxelles : *Saint Norbert consacrant deux diacres*,

Mort de saint Norbert. — Eglise de Wavre-Notre-Dame : *L'Assomption*, tableau commencé par Luc Franchois le Jeune, d'après celui qu'il avait peint pour l'église du Béguinage de Malines, et terminé par Smeyers, l'auteur étant venu à mourir. *Saint Jean l'ermite visitant saint Paul l'ermite*, reproduction en grand d'un petit tableau de Luc Franchois le Jeune à l'église Saint-Jean. Une série de petits tableaux, faisant suite, et qui ornaient les murs latéraux de l'église, relatifs à la vie du Christ et à celle de sa sainte Mère.

H. Coninx.

E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines.* — H. Coninx, *Le livre des apprentis de la corporation des peintres et des sculpteurs à Malines.* — Catalogue des musées de Bruxelles et de Malines. — Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles.* — Wurzbach, *Niederländische Künstler-Lexikon.* — Van den Eynde, *Provincie, stad en district van Mechelen*, enz. — Registres de l'état civil de Malines. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving*. — Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunst-schilders.*

SMEYERS (Gilles-Joseph), peintre, biographe et historien, né à Malines et baptisé en l'église Sainte-Catherine le 6 août 1694, décédé à l'hôpital Notre-Dame de cette ville, le 11 avril 1771 et enterré le 14. Il était fils de Jacques Smeyers, peintre, de Malines, et de Catherine Cappellemans, de Bruxelles, petit-fils et arrière-petit-fils d'Egide et de Nicolas Smeyers, peintres estimés. Il était donc issu d'une lignée où l'art était en honneur et avait été pratiqué non sans succès de père en fils. Et cependant, jeune encore, Gilles-Joseph se montra peu enclin à continuer d'aussi respectables traditions. Sa vocation était-elle lente à se manifester ou se dérobaient-elle aux efforts du père, qui rêvait pour son fils la carrière où les ancêtres s'étaient honorablement distingués? Toujours est-il que le jeune Smeyers commença par faire ses humanités au collège des Oratoriens de sa ville natale. Il lui fallut ensuite songer à embrasser une carrière, bien que les sciences archéologiques et historiques le tentassent. Il résolut cependant de se vouer à ces dernières tout en se rendant

compte que le dessin et la peinture par surcroît lui auraient été en l'occurrence d'un grand secours en même temps qu'ils pourraient lui assurer des ressources autrement lucratives. Il ne lui était pas non plus permis de se faire illusion sur la situation précaire de ses parents, dans le ménage desquels ne régnait rien moins que l'aisance. Il se mit donc courageusement au travail, efficacement conseillé et guidé par son père. Ses progrès furent rapides et en peu de temps il posséda la pratique de l'art, ne négligeant rien ensuite pour s'y perfectionner. Sur ces entrefaites, son intelligence précoce et son savoir avaient éveillé l'attention et lui valurent un protecteur et un mécène en la personne du baron de Loë, Charles-Godefroid, commandeur de l'ordre Teutonique, dit de Pitsebourg, à Malines, qui l'attacha à sa personne. A son départ de Malines en 1715, de Loë l'emmena avec lui à Dusseldorf. Abstraction faite de l'appui de ce haut dignitaire, Smeyers, en s'expatriant, n'eut comme unique viatique qu'un certificat de bonne conduite et de religion délivré par le très révérend Florent Couplet, curé de Sainte-Catherine, sa paroisse. Arrivé à destination, Smeyers s'empressa d'entrer dans l'atelier du peintre François Douven, originaire de Ruremonde, et artiste très estimé. Quelques mois à peine s'étaient écoulés que le baron de Loë vint à mourir. Ce fut une perte sensible pour son protégé; aussi celui-ci fut-il heureux d'accepter l'aide de son maître qui l'avait pris en affection et qui l'adopta. Trois années se passèrent ainsi et Smeyers songeait sérieusement à aller continuer ses études à Rome; mais, dans l'intervalle, la situation matérielle des siens n'avait fait qu'aller de mal en pis. La maladie s'était établie à demeure au foyer paternel. Aussi Smeyers n'hésita-t-il pas à renoncer à s'absenter davantage et il revint à Malines. Il ne tarda pas à s'apercevoir que l'art y était en pleine décadence, et comprit que tous ses efforts n'auraient pas été de trop pour rendre à l'art et aux artistes la considération et le

crédit. De nombreux qu'ils étaient dans le passé, Smeyers constata avec mélancolie que ses confrères étaient devenus rares et qu'il était bien près d'être le seul à faire de l'art en praticien rompu aux exigences de la profession. Il exposa ses doléances par voie de requête au magistrat de Malines en faisant ressortir que l'étroitesse des exigences corporatives comprimait, sinon paralysait complètement l'essor de toute vocation artistique. En outre, il s'insurgea contre la qualification de métier appliquée à l'exercice de l'art; celui-ci, de plus, perdait en considération par le coude à coude forcé avec la série des professions manuelles dont l'ensemble constituait la corporation. Les instances de Smeyers finirent par dessiller les yeux aux magistrats, et les conditions d'admission au métier furent simplifiées. Smeyers lui-même obtint, à la mort de ses parents, d'être exempt des charges pécuniaires d'usage. Il put donc se vouer à l'art avec toute l'ardeur désirable et s'adonner avec non moins d'activité aux études littéraires et scientifiques pour lesquelles il s'était senti une vocation innée. De ses humanités, il avait surtout retenu une connaissance approfondie du latin dans lequel il se perfectionna par un commerce assidu avec le père Bilsen, prieur des Dominicains à Malines. Il fut poète flamand et latin à ses heures et il est l'auteur de pièces de circonstance pour jubilé, professions religieuses et mariages, inscriptions dédicatoires, etc. Historien d'art, il rédigea une vie de Rubens; une suite à la vie des peintres de Van Mander, un inventaire complet des œuvres d'art existant de son temps dans les églises de Malines, des notices biographiques d'artistes malinois, un projet d'historique en vue de représenter en douze tableaux la vie et le martyre de saint Rombaut. Il collabora, en outre, à la *Vie des peintres de Descamps*. On possède de ce dernier une lettre de demande de renseignements courtoisement pressante, où on voit quel cas l'auteur français faisait de l'érudition et de la servabilité de Smeyers. Comme artiste

et indépendamment de ses œuvres de peinture, Smeyers fournit des dessins pour la nouvelle édition (1726-1727) de l'ouvrage de Sanderus : *Chorographia Sacra Brabantæ*; pour se procurer des ressources, il accepta aussi des travaux de décoration, des expertises d'œuvres d'art et de cabinets d'amateurs, etc. Le trésor littéraire et historique amassé par Smeyers à force de recherches et de soins est malheureusement resté à l'état de manuscrit. Il n'est connu que par fragments, en copies plus ou moins contemporaines conservées dans les dépôts d'archives. A ce propos, il convient de retenir que le manuscrit n° 17232-752 du fonds Van Hulthem de la Bibliothèque royale de Bruxelles, intitulé : *Konstminnende wandelingen wesende een kort beschrijf van alle het gene dat binnen Mechelen in de publieke plaetsen te sien is ... met een kort levensrelaes van diversache Beeldhouwers ende konstschilders de welke binnen Mechelen geboren syn, enz ... M. D. CC. L XXX*, et dont une copie très incomplète existe aux archives de Malines, est attribué à Smeyers par erreur. Ce mémoire est dû au concitoyen de l'artiste, Vanden Nieuwenhuysen, avec lequel il était très lié et qu'il a, peut-être, inspiré dans l'appréciation des œuvres d'art citées. La grande majorité des manuscrits de Smeyers fait partie d'une bibliothèque privée qui n'est pas accessible.

L'artiste n'était pas moins collectionneur que fureteur avisé. Il s'était formé une collection très complète de gravures d'après Rubens, en même temps qu'une riche bibliothèque. Rien d'étonnant qu'il se fût acquis des amitiés et des relations très honorables. Il était recherché par des dilettantes et des savants, des dignitaires ecclésiastiques civils et militaires : Azevedo le chroniqueur, Vanden Nieuwenhuysen l'historien, le savant Hoyneck van Papendrecht, l'historien et écrivain ecclésiastique Van Gestel, l'archidiacre Poppens, le cardinal Thomas-Philippe d'Alsace et bien d'autres dont il fut également le portraitiste attiré. Il peignit aussi le portrait de Caïmo, évêque de Bruges, de

Pycke, président du Grand Conseil, ceux de supérieurs de couvents, d'abbés, etc., de généraux et commandants d'armée de nationalité anglaise et française vers 1745, le prince de Clermont, le maréchal de Lowendael, etc. Tout le temps de sa vie Smeyers fut d'une activité débordante et extraordinaire, mais qui ne lui rapporta guère de quoi subsister. Enclin à dépenser sans compter pour satisfaire ses goûts artistiques et scientifiques, il se ruina à ce métier, et, au lieu de l'aisance espérée et que lui méritait son labeur incessant, il ne récolta au bout du compte que la gêne, pour finir par côtoyer la misère. Il fut obligé pour vivre d'emprunter un peu partout. Ses amis l'aiderent généreusement, le cardinal d'Alsace tout particulièrement; il peignit de celui-ci de nombreux portraits. La maison que Smeyers habitait, rue des Vaches, ayant été vendue en 1766, il en loua une autre d'un loyer plus modeste. Obligé de déménager encore, il alla s'abriter dans l'arrière-maison de la demeure, aux Bailles de fer, de l'imprimeur Vander Elst, qui l'hébergea gratuitement, mais en se faisant céder la propriété de son travail sur Rubens. Cependant les ressources de Smeyers allaient diminuant de jour en jour et son état de santé devenait précaire. Il se vit acculé à la pénible nécessité de faire argent de sa bibliothèque. Le produit de cette vente, ainsi que de puissantes recommandations, lui assurèrent enfin un abri et du repos pour ses vieux jours. Il fut admis comme pensionnaire à l'hôpital Notre-Dame. Ce fut dans cet établissement charitable qu'il trépassa, le 11 avril 1771. Comme il n'avait pas de parents, ses amis firent les frais de ses modestes funérailles. L'imprimeur Vander Elst s'offrit, en outre, à éditer la vie et l'œuvre du défunt, mais son appel paraît ne pas avoir été entendu.

L'œuvre artistique de Gilles-Joseph Smeyers est abondante et variée au point qu'il n'est guère possible de la détailler; elle n'est, au surplus, que partiellement connue. Ainsi que ses ancêtres, il fut peintre de portraits et de sujets historico-

religieux. Il posséda aussi les qualités qui distinguèrent les artistes de sa famille : il fut dessinateur correct, metteur en scène habile; ses personnages ont l'allure distinguée et sont toujours pittoresquement groupés. Le coloris, en revanche, est souvent peu brillant et quelquefois froid. Il fut certainement le meilleur peintre malinois de son temps, continuateur de traditions d'art modestes mais d'une scrupuleuse honnêteté. En plus de ses mérites comme écrivain, ces qualités font de Smeyers une personnalité peu banale et d'un incontestable intérêt. Voici les plus connues de ses œuvres et les lieux primitifs de leur emplacement.

Ville de Malines, en 1743-1744 : Portrait de Marie-Thérèse. — Hôpital Notre-Dame : *La fuite en Egypte*, *Mort de saint Joseph*. — Frères mineurs : *Les quatre évangélistes*. — Apostolines : *Les quatre évangélistes*, *L'adoration des bergers*, *L'adoration des mages*, *La présentation au temple*, *La fuite en Egypte*. — Leliëndaal : *Les sept basiliques de Rome*. — Récollets : *Les quatre évangélistes*. — Blijdenbergh : Portrait du chanoine de Laet. — Dominicains : *Le songe de la mère de saint Dominique*, *Quatre bienheureux de l'ordre des frères prêcheurs*, *La Vierge*; série de portraits de saints de l'Ordre; portraits des prieurs Vande Sande, Verreycken, De Jonge, Ceulemans, Vander Graght; dessin de la chaire de vérité et images des quatre évangélistes, peintes en grisaille sur la chaire. — Carmes déchaussés : *Saint Pierre*, *Sainte Madeleine*, *La nuit de Noël*. — Chapelle de l'ermitage, près des Dominicains : *La Sainte-Vierge assistant saint Joseph au moment de sa mort*. — Sœurs noires : *La descente du Saint-Esprit sur les apôtres*. — Maricolles : Tableau allégorique avec portraits et ornements. — Prieuré d'Hanswyck : portraits des prieurs J.-Ant. Vander Meeren et Gaspard Van Veltum. — Eglise d'Hanswyck : portraits d'enfants en ex-voto. — Grand Béguinage : *L'ange gardien bénissant un enfant*. — Saint-Rombaut : *L'administration générale*, *L'Assomption*; portrait du cardinal

Thomas-Philippe d'Alsace. — Saint-Jean : *Le baptême du Sauveur par saint Jean-Baptiste* (plafond). — Ancienne église Saint-Pierre : dessin de la chaire de vérité, actuellement dans une église de Tirmont. — Grand Séminaire : *La chute des anges*. — Chambre des merciers : *Le peuple de Malines dansant autour du dieu Pan, La prédication de saint Rombaut, Le martyre de saint Rombaut, Saint Rombaut reçu par le comte Adon, La rencontre de saint Rombaut et de saint Gommar, Saint Libert ressuscité par saint Rombaut*. — Métier des boulangers : portraits des doyens de la corporation. — Musée de Malines : Les doyens de la corporation des tailleurs en 1735, le portrait en pied du cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, une grande toile représentant un sujet de l'histoire de l'Ordre des Dominicains. — Eglise d'Heffen : *Le Sauveur remettant les clefs à saint Pierre*. — Blaesveld : *Les disciples d'Emmaüs*. — Des tableaux aux églises de Keerbergen, Pellenberg et Wavre-Sainte-Catherine; à Assche : *L'adoration des mages, La transfiguration, La Samaritaine, La multiplication des pains, L'Ascension, La descente du Saint-Esprit sur les apôtres*. — Abbaye de Parc, à Louvain : *La conversion de saint Norbert*, son sermon à Xanten, son arrestation au seuil du palais archiepiscopal de Magdebourg, la résurrection d'un mort, ses derniers adieux, une pieta, le sacrifice d'Abraham, le Christ en croix, portraits des abbés A. Scootmans, P. de Loyers (lui sont attribués). Des toiles dans l'abbaye du même ordre à Ninove et deux toiles dans les boiseries des nefs latérales de l'église de cette ancienne abbaye de Saint-Corneille et de Saint-Cyprien, etc.

H Coninx.

Neeffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — Wurzbach, *Niederländisches Künstler Lexikon*. — Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*. — D'Awans, *Un manuscrit attribué à Egidio-Joseph Smeyers, peintre malinois*. — Vanden Eynde, *Provincie, Stadt ende district van Mechelen*. — Catalogue du Musée de Malines. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving*. — Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*.

SMEYERS (Henri), écrivain ecclésiastique, né à Tongres, vivait à Bruxelles au commencement du xvii^e siècle. Il y fut chanoine et écolâtre de l'église Sainte-Gudule et remplit, pendant quelque temps, les fonctions de censeur des livres. On lui doit une *Oratio de D. Thoma Aquinate, doctore Angelico, divina et humana sapientia* (Bruxelles, 1624; in-4°), citée par Valère André, mais dont je n'ai pu retrouver d'exemplaires. Neveu de Jean Marcellis (voir ce nom), il acheva et publia son ouvrage de dévotion intitulé : *Panis suavissimi saporis et alimenti salutissimi e regis prophetæ massapurissima formatus* (Liège, L. Streel, 1623; in-16).

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, 2^e édit. (Louvain, 1643), p. 369, suivi par J. Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. I, p. 464, Al. Henne et A. Wauters, *Histoire de la Ville de Bruxelles* (Bruxelles, 1845), t. III, p. 687, et C.-F.-A. Piron, *Algemeene Levensbeschrijving* (Malines, 1860), p. 360. — X. de Theux de Montjardin, *Bibliographie liégeoise*, 2^e édit. (Bruges, 1885), col. 79. — Henri Smeyers n'est pas cité dans l'*Essai de biographie tongroise* de Ch.-M.-T. Thys (Tongres, 1891).

SMEYERS (Jacques), peintre, fils de Gilles Smeyers et d'Elisabeth Herregodts, ondoyé en l'église Sainte-Catherine à Malines, le 8 octobre 1657, décédé et enterré dans la même paroisse, le 6 décembre 1732. Il épousa à Saint-Rombaut, le 31 octobre 1688, Catherine Cappellemans, de Bruxelles. Le malheur assombrît leur vieillesse. Dix-sept années durant, Smeyers souffrit de la goutte qui le confina chez lui; il devint ensuite aveugle et il en fut de même de sa femme. Leur fils Gilles-Joseph dut pourvoir à leurs besoins, ce qui fut cause, peut-être, que celui-ci ne put fonder un foyer à son tour.

Jacques Smeyers entra dans la corporation des peintres et des sculpteurs de Malines en 1688. On lui connaît comme élèves ou apprentis : Jacques Smets, le 1^{er} août 1691; François Doms, le 22 août, et Gaspard Andries, le 12 juin 1693. Il fut lui-même élève de son père, Gilles, peintre de réputation, et, à son exemple, il peignit des portraits, des tableaux d'histoire et de

genre, notamment des kermesses de village et des scènes populaires à l'instar de Heemskerk qu'il avait pris pour modèle. Ces sujets lui furent d'un fructueux débit auprès des marchands d'outre-Rhin. Il peignit le portraït à l'occasion, mais se consacra surtout à la peinture historico-religieuse. La plupart des œuvres connues de lui sont de ce dernier genre : les autres sont généralement ignorées. Voici quelques-unes des œuvres dûes au pinceau de Jacques Smeyers, ayant existé ou existant encore à Malines ou dans les environs : *Saint-Rombaut : Le Martyre de saint Philippe*; dessin d'un groupe exécuté en sculpture par Jean van Turnhout et représentant Notre-Seigneur bénissant un enfant que lui amène l'ange gardien. — *Blijdenbergh : Le martyre de saint Damien*. — *Chapelle du Saint-Esprit : La mort de la Sainte-Vierge; La descente du Saint-Esprit sur les apôtres*. — *Olivet : La tentation de saint Antoine*. — *Sainte-Catherine : Sainte Barbe, La Sainte-Famille recevant l'hommage et les présents d'un souverain accompagné de toute sa cour*. — *Sœurs noires : Les sœurs présentées à la Sainte-Trinité par saint Augustin leur patron*. — *Hôtel de ville : La justice*. — *Eglise d'Eppegem : La cène*. — *Boortmeerbeek : Rachat aux Turcs d'esclaves chrétiens*. — *Elewynt : Le Sauveur après la flagellation, La mère de douleurs*.

H. Coninckx.

E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — H. Coninckx, *Le livre des apprentis de la corporation des peintres et des sculpteurs à Malines*. — Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*. — Wurzbach, *Niederländisches Künstlerlexicon*. — Vanden Eynde, *Provincie, Stadt ende district van Mechelen*.

SMEYERS (Marie), miniaturiste de la première moitié du xvi^e siècle. Cette religieuse (• zuster Mariken •), sans doute une béguine, orna, en 1534, d'une miniature et de nombreuses arabesques, un livre d'heures sur vélin, qui faisait partie, en 1840, de la bibliothèque de l'archiviste d'Ypres J.-J. Lambin.

Henri de Sagher.

Annales de la Société d'Emulation de Bruges, 1840, p. 255. — Siret, *Dictionnaire des peintres*, t. II, p. 869.

SMEYERS (Nicolas), peintre, né à Malines, vers la fin du xvi^e siècle, décédé en cette ville, le 27 novembre 1645. Il avait épousé, le 2 mars 1633, en l'église Saint-Jean, Anne Ghewaerts. Il fut admis comme élève de Luo François le Vieux, le 24 juin 1615. Lui-même accueillit des apprentis et notamment Pierre Boelmans, le 14 mai 1636, Passchier de Hellyn, le 21 novembre 1633, Pierre Laforge, le 10 avril 1638. Avec lui s'ouvre la série des Smeyers, dont certains se distinguèrent comme artistes. Aucune de ses œuvres n'est connue.

H. Coninckx.

Registrés paroissiaux à l'état civil de Malines. — H. Coninckx, *Le livre des apprentis de la corporation des peintres et des sculpteurs de Malines*. — E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les écoles*.

SMID (Nicolas DE), industriel, né à Tournai en 1541, décédé à Géra (Saxe), le 7 mars 1623. Son adhésion au calvinisme l'obligea à quitter sa ville natale et à émigrer. Il se fixa d'abord à Leipzig, où il tenta d'installer une fabrique d'étoffes de laine; puis en 1595 il vint habiter Géra. Doué d'un rare génie commercial, il réussit à introduire en cette dernière ville et à y développer la draperie, y ajoutant l'art de la teinturerie. Ses aptitudes lui permirent d'apporter de notables perfectionnements dans le peignage et la filature, et il contribua largement au développement de la ville de Géra comme cité manufacturière.

Ernest Matthieu.

G. Hennebert, *Nicolas de Smid, fondateur de la fabrication de laine en la ville de Géra*, dans *Archives tournaïsiennes*, t. I, p. 61-70. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*.

SMIDT (François DE). Voir DE SMIDT.

SMIDT (Gilles DE). Voir DE SMIDT.

SMIDT (Guillaume VI DE), dit SMETIUS, vingt-deuxième abbé de Ter Doest, près de Lisseweghe, né à Bassevelde lez-Eecloo au début du xiv^e siècle, mort le 3 octobre d'une année indéterminée, entre 1372 et 1385. Il prit le grade de docteur en théologie et succéda à l'abbé

Michel De Keyser, vers le mois de mars 1360. Guillaume De Smidt est connu dans les annales de l'abbaye par l'érection du nouveau cloître. Il jeta aussi les fondements du quartier abbatial, mais la mort le surprit avant qu'il eût pu achever son entreprise. Le 26 février 1364, d'accord avec l'abbé Walter Stryck, des Dunes (1354-1376), il soumit à l'arbitrage de Jean, abbé de Clairvaux, une contestation relative à la démolition d'une écluse et d'un aqueduc servant d'écoulement à la ferme de Groede; malgré le jugement défavorable de l'abbé de Clairvaux, le 27 juin 1366, l'abbé Guillaume parvint à décider le prélat des Dunes à ne point poursuivre le déplacement de l'écluse et le comblement de l'aqueduc, qui auraient entraîné la ruine financière de son monastère; et l'ordonnance fut effectivement cassée et annulée. En août 1367, Guillaume De Smidt append son sceau à l'acte de vente d'une terre à Valkenesse, dans l'Oostpolder, qui reviendra, après la mort des acquéreurs, à la « porte » de Crabbendyck. En 1372, il scella encore une charte datée de la fête de saint Robert, abbé. Puis, on perd sa trace jusqu'à l'avènement de son successeur Jean IV de Hulst (avant 1385). Guillaume De Smidt mourut le 3 octobre, selon d'autres le III des ides du même mois.

Comme théologien, il produisit un ouvrage fort subtil sous le titre de *Summa theologiæ scholasticæ*, en trois parties, qui ne fut jamais livré à l'impression. L'abbaye des Dunes en a possédé jusqu'à la Révolution française la deuxième et la troisième partie; toutes deux ont disparu.

V. Fris.

Léopold van Hollebeke, *Lisseweghe, son église et son abbaye* (Bruges, 1863), p. 155-159. — *Inventaire des chartes, bulles pontificales, privilèges et documents divers de la bibliothèque du séminaire épiscopal de Bruges* (Bruges, 1887), p. 96-98. — F. Van de Putte et C. Carton, *Chronique de l'abbaye de Ter Doest*, p. 22-23. — Carolus De Visch, *Bibliotheca Scriptorum ordinis Cisterciensis* (Dnaci, 1649), p. 253. — *Gallia Christiana* (Paris, 1734), t. V, p. 262.

SMIDT (Henri SMET, SMIT, SMYTS, ou DE), peintre, florissant, à Anvers, au

milieu du xvi^e siècle. En 1529, il avait été nommé franc-maître de la gilde Saint-Luc. Il dut jouir d'une grande considération parmi les artistes anversois, car, pendant de nombreuses années, il fut appelé, par eux, à présider, comme doyen, à la direction de la gilde. On le trouve, en effet, mentionné en cette qualité en 1541, 1552, 1556, 1560, 1561, 1567, 1568 et 1569. Il fut notamment un de ceux qui, lors du Landjuweel de Diest, en 1541, conduisaient les membres de la gilde d'Anvers, lorsque ceux-ci remportèrent le prix pour l'exécution d'un « esbatement » intitulé *Hanneken Lackers-tand*. En 1561, nous trouvons que le peintre Smidt fut appelé, avec d'autres experts, à donner son avis au sujet d'un retable représentant des scènes de la Passion, qui avait été exécuté par le sculpteur anversois Gisbert Brix.

Fernand Donnet.

Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexicon*. — Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les époques*. — Rombouts et Van Lerius, *Les liggeren de la Gilde anversoise de Saint-Luc*. — Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*.

SMIDT (Jean-Remy DE), juriconsulte, conseiller pensionnaire des échevins des parchois à Gand, mort en cette ville le 25 juillet 1719. Sous sa signature, parut vers 1672, à Gand, un mémoire de J. Gomez, réclamant contre le colonel Nicolas de Thouvenin, sa part dans les successions de Pierre d'Este et de dame Claude de Ruth, ses grand-père et grand-mère. En 1699, il signa un autre mémoire, intitulé : *Motivum juris pro Petro Juvet, canonico opponente Cathed. S. Bavonis, adversus Joannem Libertum Hennebel... in causa manutenentiæ pendente in concilio Flandriæ*, et concernant le droit de collation d'un canonicat à Saint-Bavon. Dans le catalogue du Bois Schoondorp, édité à Gand, le 14 mai 1804, par l'imprimeur P. de Goesin, on trouve : *Varia de immunitate ecclesiæ tractantia, opera et labore J. Remigii de Smidt, civitate gandensi à conciliis, simul collecta*, vol. in-fol.

manuscrit. Son épitaphe se trouve dans l'église Saint-Bavon, à Gand.

Léon Goffin.

F. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. IV. — A.-L. Van Hooebeke, *Recueil d'Épigraphes* (ms. bibl. de Gand), t. I.

SMIDT (Paul-Alexandre, en religion *Pacifique*), religieux franciscain, missionnaire, écrivain, né à Emmerich, au pays de Clèves, le 17 octobre 1655, mort à Bruges, le 2 décembre 1711. Il embrassa la vie religieuse au noviciat des récollets à Ypres, le 20 août 1677, où il émit ses vœux le 22 du même mois l'année suivante. A peine promu à la prêtrise, il fut envoyé au couvent provisoire de Saint-Paul Waas, où il fit preuve de zèle éclairé durant trois ans. En 1686 il obtint de partager les travaux apostoliques de ses confrères, les PP. Alexis Ally et Amand De Bosschere, appelés par le général à la mission de Smyrne, port très fréquenté par les riches marchands des Flandres. Partis au mois de mai, les missionnaires débarquèrent à l'île de Schio, le 29 septembre suivant. Le tremblement de terre qui ravagea Smyrne, le 10 juillet 1688, coûta la vie au P. Alexis Ally, qui périt dans les flammes; la peste survenue l'année suivante emporta le P. De Bosschere, qui succomba victime de son dévouement, le 8 août 1689. Le P. Smidt fit preuve de prudence éclairée parmi la période troublée de la chute de Mohamed II. Il eut la satisfaction de délivrer, entre autres, un confrère, nommé Othmar, de la province autrichienne, emmené captif et cruellement maltraité par les Turcs. Ces événements fâcheux ramenèrent le P. Pacifique dans son pays natal. Dès le 10 septembre 1702, nous le trouvons maître des novices au couvent de Bruges; il fut nommé gardien du couvent d'Eecloo, le 27 janvier 1704; mais, ancien missionnaire, il se vit chargé de la direction de la mission en Zélande, dès le 1^{er} avril suivant. Il laissa à l'état de manuscrits : 1. *L'Histoire de la mission de Constantinople*. — 2. *La captivité du Fr. Othmar*. — 3. Une tra-

duction grecque de *l'Imitation de Jésus-Christ*, par Thomas à Kempis.

P. Jérôme Goyens.

Stephanus de Neef, *Tabula chronologica de origine et progressu Provinciae Comitatus Flandriae Sancti Joseph Fratrum Minorum Recolletorum, ex authenticis monumentis*. Ms. autographe : Bibliothèque de l'Université, Gand, n° 483 [202bis] ad an. 1744. — Alb. Heyse, *Tabulae capitulares almae Provinciae Sancti Joseph in Comitatu Flandriae F. M. R. A. 1629-1796* (Bruges, L. De Plancke, 1910; in-4°), pp. 31-32. — Pholien Naessen, *Franciscaansch Vlaanderen* (Mechelen, Dierckx-Beke, 1895, in-8°), pp. 445-446 (corrigé d'après le *Liber Professionum in conv. Yprensi*. Ms. Archiv. O. F. M. Belg. — Steph. Schoutens, *Vier jaren in Turkije, of reizen en lotgevallen van P. Pacificus Smit, Minderbr.* (Hoogstraeten, Van Hoof, 1901, in-12; traduction du ms. de nos archives : VI. M.).

SMIDT (Pierre-François DE), prêtre, historien, vécut à Anvers au XVII^e siècle. Il a décrit les fêtes jubilaires du centenaire de la prise d'Anvers par Alexandre Farnèse, sous le titre : *Hondertjaerigh Jubile-vreught bewezen in dese stadt Antwerpen, ter oorsaecke van de herstellinge des geloofs in 't jaer 1585, door de glorieuse wapenen van syne Catholycke Majesteit onder 't beleyt van den victorieusen prince Alexander Farnesius, Hertogh van Parma* (Anvers, 1685).

J. Vercoullie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*.

SMIDTS (Pierre), médecin, poète flamand et latin, né à Anvers en 1660, décédé à Bruges, le 20 mars 1712. Il fit ses études à Louvain, où il prit, le 11 novembre 1682, le diplôme de licencié en médecine. Établi comme médecin à Bruges, il y fut élu, à deux reprises, président de la Sint-Lucas gilde, la confrérie des médecins. Il écrivit : *Sapiens super fortunam. Ver-toondt in den fortuyn trotserenden Eustachius altyt segghen-praelenden veldtheer der Romeynen. Treurspel*, Bruges et Gand, 1697; *De Doodt van Boëtius of den verdruckten Raedsheer. Treurspel*, Bruges, 1699, *ibid.* 1748, Ypres, 1770; *De Martelie der seven Machabeën, van hunne moeder Salamone ende Eleazar. Treurspel*, Bruxelles, 1697; *Metamor-*

phoses angelicæ Mariæ inter mille figuras transformata, Bruges, 1711.

J. Vercoillie.

Broeckx, *Dissertation sur les médecins poètes belges*. — Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — Piron, *Levensbeschrijving*. — Willems, *Belgisch Museum*, 1843, p. 313, 356.

* **SMISING** (Théodore SCHMISING, dit), écrivain ecclésiastique, né en Westphalie, de famille noble, en 1580, mort à Louvain, le 24 octobre 1626. Entré de bonne heure dans l'ordre des Franciscains de l'Observance au couvent de Saint-Trond, il fut nommé, en 1610, lecteur de théologie à Louvain et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort prématurée. La sainteté de sa vie et la profondeur de sa science théologique l'avaient fait considérer par ses frères comme une des gloires de l'ordre; ils l'ensevelirent dans le chœur de l'église près du P. Adam Sasbout, mais placèrent son crâne dans un reliquaire, à l'entrée du chœur, comme ils l'avaient fait également pour le P. Sasbout. Le P. Smising a laissé un manuel de théologie en deux volumes : *Disputationum theologicarum... tomus primus de Deo uno... tomus secundus de Deo trino* (Anvers, Guillaume Leskens, 1624-1626), basé sur saint Thomas pour la méthode et le plan, sur Duns Scot pour le fond de la doctrine. Le P. Dirks en fait un grand éloge et relève que Smising évite les questions irritantes de son époque, sur la nature de la grâce efficace et la pré-motivation physique; sur la prédestination, il professe l'ancienne doctrine de l'université de Louvain, qui est d'ailleurs celle du docteur subtil. Au moment de sa mort, Smising préparait un traité sur les anges.

Paul Bergmanns.

Liber defunctorum conventus Trudonensis O. F. M., manuscrit au couvent des frères mineurs à Saint-Trond. — Nic. Vernulaeus, *Academia Lovaniensis*, recognita per Chr. à Langendonck (Louvain, 1667), p. 132. — A. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantie*, t. III (La Haye, 1727), pp. 131, 151, 157. — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'Observance de Saint François en Belgique* (Anvers, 1886), p. 148-150.

SMISSEN (baron Alfred-Louis-Adolphe VANDER), homme de guerre

et écrivain militaire, né à Bruxelles, le 1^{er} février 1823, mort dans cette ville, le 16 juin 1895. Il entra à l'école militaire le 15 février 1841, soit à l'âge de 18 ans, et en sortit premier de promotion le 1^{er} juin 1843. Il alla tout d'abord servir comme sous-lieutenant d'infanterie au 1^{er} régiment de ligne. Mais la vie de garnison pesait à une nature aussi prête à se prodiguer. Une occasion s'offrit un jour au jeune sous-lieutenant d'acquérir l'expérience de la guerre : la France, à cette époque en lutte avec l'Algérie, admettait le concours d'officiers étrangers. Vander Smissen demanda l'autorisation de faire partie du corps expéditionnaire français, et une décision ministérielle du 15 avril 1851 vint l'autoriser à se rendre en Afrique — en même temps que deux officiers d'artillerie — pour y suivre les opérations de l'armée française en Kabylie. Son éclatante vaillance lui valut l'insigne honneur d'une mention spéciale dans le rapport du général de Saint-Arnaud, commandant en chef de l'armée de campagne du corps expéditionnaire français : « Je ne terminerai pas », dit-il, « cette glorieuse nomenclature sans donner ici des éloges bien mérités aux officiers étrangers pleins de distinction qui ont fait avec la colonne l'expédition de la Kabylie. MM. vander Smissen, officier d'état-major, Kensier et Hanoteau, officiers d'artillerie belges, se sont montrés aux postes les plus périlleux; ils ont servi dans leur arme respective conjointement avec les officiers français. M^r vander Smissen, chargeant le 11 mai avec la cavalerie, a tué deux Kabyles de sa main. Ces messieurs laissent dans la division les plus excellents souvenirs. » La campagne terminée, il entra en Belgique, où, le 14 mai 1849, il fut nommé aide de camp du général-major Dens, commandant une brigade d'infanterie à Liège.

Malgré ses brillants états de services, Vander Smissen dut porter pendant onze ans son épaulette de sous-lieutenant, tant l'avancement était lent à cette époque. Promu enfin lieutenant le

17 février 1852, il passa capitaine le 1^{er} août 1855. Puis il fut choisi comme aide de camp par le ministre de la guerre, lieutenant général baron Chazai, le 25 mai 1859, et rendit en cette qualité de précieux services au ministre de la guerre. Il quitta celui-ci à sa promotion au grade de major le 15 juillet 1864, et, trois mois après, le 8 octobre de la même année, il fut autorisé à servir provisoirement au Mexique en conservant sa nationalité. C'est alors qu'il prit le commandement de la légion formée aux fins de constituer une garde d'honneur à S. M. l'Impératrice Charlotte, fille de Léopold I^{er}. A Audenarde, où s'organisa le corps expéditionnaire belge, Vander Smissen déploya une activité et une capacité d'organisation qui lui valurent d'emblée tous les suffrages de ses subordonnés aussi bien que de ses chefs. A peine arrivé à Mexico, il demanda que son régiment fût employé dans une province non pacifiée. C'est ainsi qu'il partit pour le Michoacan où, pour venger la défaite d'une petite colonne belge qui avait été surprise et faite prisonnière à Tacambaro, Vander Smissen amena le général ennemi à accepter la bataille sur le théâtre même du premier échec. En tête de la colonne d'attaque, il montra le courage le plus brillant, entraîna tous ses hommes et tailla l'ennemi en pièces. Il avait atteint son but : transformer Tacambaro d'un nom de défaite en un nom d'éclatante victoire. Quelques mois après, il fut envoyé dans le nord du Mexique et, là encore, remporta sur l'ennemi succès sur succès. Enfin, obligé par le gouvernement français de rallier Mexico, il résolut de s'emparer par surprise du village de Ixmiquilpan ; mais, trahi par un guide, il vit échouer son plan audacieux : l'ennemi fut prévenu et le commandant, attaqué lui-même au lieu de pouvoir attaquer les autres, fut obligé de sonner la retraite après avoir eu deux chevaux tués sous lui. C'est surtout dans cette retraite, où il ne perdit pas une voiture et où il maintint dans sa colonne pourchassée un ordre admirable, qu'on put

constater que Vander Smissen possédait à haute dose le sang-froid et l'énergie, qualités non moins précieuses pour un chef que la bravoure et l'audace. Comme commandant de la légion belgo-mexicaine, il avait pris part aux campagnes de 1864, 1865, 1866 et 1867 et avait été mis à l'ordre du jour de l'armée par le maréchal Bazaine, pour la victoire remportée sur les libéraux le 16 juillet 1865. Le corps mexicain ayant été licencié, Vander Smissen rentra en Belgique le 10 mai 1867. Le même jour, il était nommé officier d'ordonnance du Roi. Ce ne fut pourtant que deux ans après, le 2 avril 1869, qu'il obtint le grade de lieutenant-colonel. Désigné pour le 4^e de ligne, il alla tenir garnison à Liège et fut déchargé des fonctions d'ordonnance du Roi. L'année suivante, le 25 décembre 1870, il fut désigné pour commander le régiment des grenadiers, dont il devint colonel le 9 avril 1871. Il resta à la tête de ce régiment d'élite jusqu'au 26 mars 1875, date à laquelle il fut promu général-major. Deux ans après, il fut appelé au commandement de la 4^e division d'infanterie, fut nommé lieutenant général le 23 septembre 1879, et devint commandant de la 2^e circonscription militaire à Bruxelles le 28 mars 1882. Enfin, l'éminent général vit couronner sa carrière par sa nomination, le 20 janvier 1883, au poste très envié d'aide de camp du Roi. Peu de temps après, le 26 avril 1886, il fut chargé de rétablir l'ordre à Charleroi, où venaient d'éclater les grèves restées célèbres. On sait l'énergie avec laquelle l'ancien combattant de la Kabylie et du Mexique réprima le désordre : l'insurrection fut étouffée et, au départ du général, l'ordre régnait à Charleroi. D'aucuns lui reprochèrent d'avoir, à cette occasion, violé la Constitution : Vander Smissen, n'avait, en effet, guère de connaissance en matière de droit public ; mais il avait la religion du devoir et le culte de la discipline. Il n'y faillit pas dans cette circonstance et n'hésita pas à engager sa responsabilité en s'inspirant de ce principe ultime.

de défense : *Salus populi suprema lex.*

Investi de la confiance du Roi, il fut chargé de plusieurs missions de courtoisie en Belgique, en Russie et en Allemagne. Il reçut à cette occasion de nombreuses marques de distinction qui vinrent se joindre à ses décorations militaires et à la croix de Grand-Officier de l'Ordre de Léopold. Lorsqu'il fut atteint par la limite d'âge, le Roi, dont il était l'un des conseillers favoris, le maintint en activité de service à la tête de la 2^e circonscription militaire. Enfin, à l'âge de 67 ans, bien que très vert encore, il crut devoir solliciter son admission à la retraite : c'était, en effet, sa seule façon de pouvoir protester contre des promotions dans l'Ordre de Léopold qui lésaient certains de ses subordonnés et contre lesquelles il avait en vain réclamé auprès du Ministre de la guerre de cette époque. Il n'est donc pas paradoxal d'affirmer que c'est son attachement même à l'armée qui la lui fit quitter. La démission de ce grand soldat fut malheureusement acceptée, et il obtint sa mise à la retraite le 6 août 1890. Mais, s'il quitta l'armée active, ce ne fut pas sans esprit de retour. Il écrivit, en effet, sur ses états de services en les renvoyant au Ministre de la guerre : « Je déclare qu'aussi longtemps que Dieu me conservera mon énergie et mes forces, je resterai à la disposition du Gouvernement pour reprendre du service en temps de guerre, à la condition formelle qu'il me soit confié un commandement de troupes déployées en première ligne, ne serait-ce qu'une division ou même une brigade. » Il demanda en même temps au Roi d'être dispensé de son service d'aide de camp « pour ne pas », écrivait-il, « être obligé de traîner dans les salons une épée qu'il ne pouvait plus mettre au service du pays. » D'ailleurs, une nature aussi ardente que la sienne n'était pas faite pour l'inactivité : à petit feu, l'inaction tua celui que les balles avaient épargné. Vander Smissen, désespéré de voir ses forces décroître de jour en jour, se suicida à Bruxelles le 16 juin 1895.

A ses heures de loisir, Vander Smissen

a plus d'une fois pris la plume. C'est ainsi qu'il a laissé plusieurs publications fort intéressantes : des *Souvenirs du Mexique* (Bruxelles, 1892), que nul mieux que lui n'était à même de faire revivre, et une série de trois brochures se rattachant toutes à la même pensée : *L'organisation des forces nationales (armée et garde civique)* (Bruxelles, 1879), — *Les forces nationales* (Bruxelles, 1880), — *Le service personnel et la loi de milice* (Bruxelles, 1887). Toutes ces considérations sur la réorganisation de l'armée sont inspirées par un même souffle de généreux et ardent patriotisme. Car Vander Smissen, en patriote sincère, était de ceux qui voulaient une armée nationale : après les événements de 1886, il insista résolument dans son rapport au Ministre sur la nécessité d'assurer l'ordre intérieur et la défense du pays, et il en fut félicité par le Conseil des Ministres, qui l'invita à venir lui exposer ses vues. Il est à peine besoin de dire que Vander Smissen défendait le principe du service personnel, la réorganisation de la garde civique et, d'une manière générale, une meilleure et plus extensive utilisation de toutes les forces de la nation.

André Vander Mensbrugge.

La Belgique militaire (numéro du 23 juin 1895). — Articles nécrologiques par le général Brialmont et le général Sterckx. — Discours prononcés lors des funérailles par : 1. Le général comte vander Straeten-Ponthoz, aide de camp du Roi, faisant fonctions d'adjudant général, chef de la maison militaire du Roi ; 2. Le lieutenant général Bocquet, commandant la 4^e circonscription militaire ; 3. Le comte Léon Visart de Bocarmé, ex-major à la légion mexicaine, membre de la Chambre des représentants ; 4. Le major adjoint d'état-major Wahis, du régiment des grenadiers. — Archives du Ministère de la guerre : renseignements fournis par ce département. — Journaux de l'époque.

SMISSEN (Théodore dit *Michel VAN DEN*), abbé de Saint-Trond, né à Tongres, le 6 décembre 1623, mort à Saint-Trond, le 17 février 1679. Il entra à l'abbaye de Saint-Trond le 14 août 1641, fut admis à la vêtue le 30 mars 1642, à la profession le 12 avril 1643, et changea son nom de Théodore en celui de Michel. Envoyé à Louvain pour achever ses études théo-

logiques, il y fut promu bachelier et termina sa licence en 1647; ordonné prêtre, il célébra sa première messe le 19 janvier 1648. Le 14 février suivant, il fut nommé professeur de théologie à l'abbaye de Saint-Trond, poste qu'il occupa pendant quatorze ans. Le 14 avril 1662 il devint receveur général et le 22 septembre de l'année suivante les suffrages de ses confrères l'élevèrent à la dignité abbatiale. Il reçut la bénédiction, le 11 mai 1664, des mains de Jean-Antoine Blavier, évêque auxiliaire de Liège, assisté des abbés de Gembloux et de Vlierbeek.

Il gouverna l'abbaye pendant les temps les plus difficiles. Dès l'année 1665, il eut une contestation avec Bertrand de la Haxhe, archidiaque de Hesbaye, au sujet du droit de justice à Borloo et Buvingen, contestation qui se termina à son avantage le 27 juin 1667. L'année suivante l'administration de la ville lui causa de graves soucis. Deux factions, appelées les blancs et les jaunes, s'y étaient formées. Recrutant leurs membres surtout parmi la jeunesse turbulente, elles donnaient lieu, chaque jour, à des voies de fait sur les personnes et les biens. L'abbé intervint énergiquement et, d'accord avec le prince-évêque de Liège, co-seigneur de la ville, il leva une armée pour châtier les coupables. Toutefois, le gouvernement du prélat fut surtout difficile par suite de la guerre que Louis XIV faisait à cette époque aux Provinces-Unies. La Hesbaye en fut particulièrement le théâtre. Le Roi lui-même passa à Saint-Trond le 28 juillet 1672. Cette même année toute la région fut ravagée par les Hollandais d'abord, ensuite par les Français. En 1673 nouveaux pillages de la part des Hollandais et des Espagnols et en 1674 de la part des Impériaux. En 1675, le 8 juillet, malgré les supplications de l'abbé, Louis XIV fit détruire les remparts de Saint-Trond. Quelques mois plus tard, toute l'armée hollandaise s'y fixa pendant quatre jours, du 16 au 20 octobre. Le 6 janvier 1676, le prince d'Orange, afin d'obtenir du clergé liégeois une contribution de

guerre de 150,000 impériaux, fit arrêter l'abbé et le prieur de Saint-Trond et le 21 janvier le moine Foullon fut retenu captif avec eux. Le 5 février, ils furent conduits par Bolderberg, Beverloo, Baelen, Moll, Rethy, Turnhout, Beerse, Brecht, Calmpthout, Hubergen et arrivèrent le 8 février à Bergen-op-Zoom. Là, ils furent retenus jusqu'au 9 juin : toutes les influences, même celle de l'Empereur dont on avait obtenu l'intervention, furent impuissantes à obtenir leur libération. Il fallut payer une rançon de 10,000 impériaux, dont la moitié devaient être comptés de suite, et à ces conditions seulement l'abbé et ses deux religieux purent regagner leur abbaye, le 16 juin 1676. Pendant les années suivantes on eut à souffrir des mêmes passages d'armées et des mêmes exactions. Dans ces circonstances l'abbé Van der Smissen dut borner son activité à sauvegarder les intérêts de son monastère et à porter remède, dans la mesure du possible, aux calamités qui affligeaient la ville et la région. La maladie qui l'enleva à l'âge de 56 ans fut causée, en grande partie, par les soucis et les tribulations de ces temps calamiteux et ce n'est pas sans raison que, dans la lettre par laquelle les moines de Saint-Trond annonçaient son décès, ils lui souhaitaient un repos qu'il n'avait pas connu ici-bas : *ut ei quam hic non invenit requiem. Deus in aeterna beatitudine largiatur.*

Guillaume Simenon.

Archives de l'abbaye de Saint-Trond aux archives de l'Etat à Hasselt. — *Chronique de Servais Foullon*, éditée par G. Simenon. — *Registrum genealogiarum religiosorum Sancti Trudonis*. — *Saint-Trond et la Hesbaye pendant les années 1675-1676*, dans *Leodium*, 1913, p. 122.

SMIT (*Artus*), facteur d'orgues. Voir SMET (*Artus*).

SMIT (*Baudouin DE*), écrivain ecclésiastique, vécut au milieu du xvi^e siècle. On le croit originaire des environs d'Ypres, peut-être bien de Hondschote; il était moine augustin, probablement au couvent d'Anvers. En 1543, il fit paraître une traduction flamande de la

paraphrase du « Pater » par saint Cyprien : *Een expositie op dat heylighe Pater Noster, utgeleyts vanden heylighen bisscop ende martelaer sint Cyprianus ende overgheset ut den Latine in Duytsche*, Anvers, M. Crom, 1543; pet. in-8°. Une nouvelle édition en fut donnée à Anvers, en 1550, par Marie Ancxt. On lui doit aussi une traduction flamande de la 33^e homélie de saint Jean Chrysostome au peuple d'Antioche, imprimée à Anvers, par S. Roelands, sans date; pet. in-8°.

Henri de Sagher.

Notes mss. de F. Vander Haeghen (bibl. univ. de Gand).—*Catalogue della Faille*, p. 37, n° 2250.

SMITS (Eugène-Oscar), administrateur-directeur général de la Société anonyme de Marcinelle et Couillet, né à Quiévrain, le 20 juin 1821, décédé à Couillet, le 2 décembre 1877. Il était fils de Jean-Baptiste-François, visiteur des droits d'entrée et de sortie au bureau de Quiévrain, et de Florence Ballez. Après de brillantes études faites à l'université de Liège, où il suivit les cours de l'école des mines, Eugène obtint en 1845 le diplôme d'ingénieur honoraire. Mais il renonça aux fonctions administratives pour se lancer dans la grande industrie. Admis, en 1846, comme volontaire, à la société anonyme de Couillet, il ne tarda pas à y remplir de doubles fonctions. Il y fut tout à la fois contrôleur technique des hauts fourneaux et ingénieur des charbonnages de Marcinelle-Nord et du Carabinier, deux exploitations aussi difficiles que dangereuses. Quand se forma l'*Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège* (1847), il se trouva au nombre des fondateurs et fut l'un de ceux qui contribuèrent le plus au développement scientifique de la nouvelle société. Bientôt, il allait en devenir une des gloires. Dès l'année 1849, il entretenait ses confrères de l'*Association* (section de Charleroi) des essais qu'il avait entrepris pour fabriquer du coke au moyen de charbon demi-gras, essais qui l'ont conduit à créer le four à coke qui porte son nom. En même temps, il attirait

l'attention de ses camarades sur les questions des affaissements du sol et de l'assèchement des galeries d'écoulement. Un peu plus tard, il faisait connaître à la même section un nouveau wagon de trainage dont il était l'inventeur. En 1853, Smits fut nommé directeur-gérant de la société de Marcinelle et Couillet, et, en 1866, après l'adjonction des établissements de Châtelaineau à ceux de Couillet, on lui confia la direction générale des sociétés fusionnées. Il se trouvait à la tête d'une des compagnies les plus considérables de la Belgique, réunissant des charbonnages, des minières, des laminoirs et des ateliers de construction.

Président, depuis le 22 mars 1869, de l'*Association des Maîtres de Forges* de Charleroi, il sut, en exerçant ces importantes et délicates fonctions, assurer l'existence de la société et provoquer le développement de l'industrie sidérurgique dans le Bassin. Il était aussi administrateur de plusieurs sociétés charbonnières et financières. Mais l'activité prodigieuse dont Smits était doué lui permit encore de se consacrer dignement à la chose publique : il fut conseiller communal, vice-président de la Chambre de commerce, membre de la Commission administrative de l'Ecole industrielle, vice-consul de Turquie.

Cependant Smits n'était pas seulement un industriel habile et un savant ingénieur, c'était en outre un philanthrope éclairé. Portant un intérêt sans bornes aux classes laborieuses, il se préoccupa avec une sollicitude toute paternelle de l'amélioration morale, intellectuelle et matérielle des travailleurs. Puissamment secondé par son Conseil d'administration, il créa à Couillet un magnifique ensemble d'institutions ouvrières; alors le plus complet en Belgique. Il fit construire des maisons pour ouvriers, organisa les hôpitaux de la Société, donna de grands développements aux écoles gardiennes, ouvrit des écoles primaires, une école de musique, une école de dessin, une école d'apprentissage, établit des caisses de secours, d'épargne et de retraite et

enfin il créa une école ménagère, la première dans le pays. Cet ensemble attira l'attention générale aux expositions de Paris, en 1867, et de Vienne, en 1873, et Smits, qui avait été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold, le 20 septembre 1862, à la suite de l'exposition de Londres, fut promu, le 5 février 1874, au grade d'officier du même Ordre. Quand il s'éteignit, Smits était la personnalité industrielle la plus marquante du Bassin de Charleroi. Il occupait une place aussi grande dans l'exploitation des mines que dans la métallurgie. Pendant trente ans il fut mêlé activement, tantôt comme charbonnier, tantôt comme métallurgiste, ici comme ingénieur, là comme économiste, aux événements principaux qui se déroulèrent dans le Bassin depuis son entrée à la Société de Couillet.

Il a publié des études estimées dont voici la liste : *Essai sur l'organisation du travail*, par deux ingénieurs de l'industrie privée. Bruxelles, Méline, Cans et Cie, 1848; in-8°, 43 pages. Il a fait paraître cette brochure anonyme avec son collègue Edouard Heusschen. — Il a écrit dans les *Annales des travaux publics* (t. VII, IX, XI) : *Métallurgie. De l'emploi des flammes perdues des fours à coke au chauffage des chaudières à vapeur* (t. VII, p. 387 à 394). — *Mémoire sur la fabrication de la fonte au bois* (t. IX, p. 165 à 199, 2 planches). — *Rapport fait à l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole des Mines de Liège* (section de Charleroi), sur le manomètre métallique de M. Bourdon, perfectionné par M. de Hennault, opticien à Fontaine-l'Évêque (t. XI, p. 459 à 462). — *Extrait d'un rapport fait à l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole des Mines de Liège*, sur un Arrête-cuffat inventé par M. Herpin (t. XI, p. 463 à 466, 1 planche). — Le *Mémoire sur la fonte au bois* et les études sur le manomètre métallique et l'arrête-cuffat ont été publiés aussi dans l'*Annuaire de l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège* (t. I et II). — Le tome V de cet *Annuaire* donne un *Rapport de la Commission instituée par arrêté du 6 avril 1860,*

pour examiner un nouveau système de chauffage des locomotives proposé par M. l'ingénieur en chef Belpaire (t. V, p. 1 à 56, 2 planches). Smits a rédigé et signé ce travail comme rapporteur. — *Les institutions ouvrières de la Société anonyme de Marcinelle et Couillet*, par Em. Stainier, avec introduction par Eugène Smits. Charleroi, A. Piette, 1872; in-8°, 80-xi p., 3 planches.

Joseph Defrecheux.

Jules De Le Court, *Essai d'un dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* (Bruxelles, Heussner, 1863). — *Bibliographie nationale*, t. II, p. 16, t. III, p. 436 et 475. — *Bulletin de l'Association des ingénieurs*, etc., 1877, t. I, p. 223 à 237. — *Documents et rapports de la Société paléontologique de Charleroi*, 1878, t. IX, p. 455 à 457.

SMITS (François-Marc), peintre, né à Anvers en 1760, mort dans cette ville, le 15 mars 1833, Fils de Corneille Smits et d'Anne Nuffels, entra en 1775 comme élève à l'Académie de dessin de sa ville natale, et en suivit assiduellement les cours jusqu'en 1782. Son nom se retrouve dans tous les concours annuels à une place honorable; il parvint même en 1779 à être classé premier à l'épreuve de dessin d'après l'antique. On sait qu'à cette époque on n'enseignait à l'académie d'Anvers que le dessin, la sculpture et l'architecture. Les jeunes artistes qui se destinaient à la peinture devaient se faire recevoir dans l'atelier particulier de l'un ou l'autre peintre. Smits suivit cet exemple et fut admis dans l'atelier d'un des professeurs de l'académie, le peintre André-Bernard de Quertenmont. Après avoir achevé ses études, Smits voyagea pendant quelque temps. A la veille de son départ, le 17 avril 1782, en vue de lui faciliter ses démarches à l'étranger, les autorités académiques lui délivrèrent un certificat d'études. Cette pièce était adressée à « François-Marc Smits, né à Anvers, peintre, se proposant de voyager à Dusseldorf et ailleurs ».

Smits s'adonna spécialement à la peinture des portraits. Le 1^{er} septembre 1789 s'ouvrait, à Anvers, la première exposition organisée par la société nouvellement fondée « des peintres, sculpteurs,

« architectes, graveurs et dessinateurs », dans la salle de la gilde des escrimeurs, près de l'église Saint-Georges. Smits y envoya quatre portraits. Il fut représenté par un même nombre de toiles à la seconde exposition de cette société, au mois de septembre 1791. Ce cercle n'eut guère une longue existence; il périclita bientôt, et les rares membres qui lui étaient restés fidèles, et parmi ceux-ci se trouvait Smits, se réunirent le 17 mars 1795 pour clôturer leurs travaux.

Le préfet d'Herbouville, désireux de remédier à cette situation, prit l'initiative d'organiser des expositions biennales. La première de celles-ci s'ouvrit le 19 août 1805 dans les locaux de l'Académie des beaux-arts, la Bourse. Smits y exposa le portrait du peintre Balthazar-Paul Ommeganck. Voici comment le catalogue apprécie cette œuvre : « Ce portrait fait plaisir tant par la ressemblance des traits de l'artiste très distingué qu'il représente, que par la manière dont il est peint. » Peu après, une nouvelle association reprit la succession de la *Kunstmaatschappij*, et, sous le titre de Société d'encouragement des beaux-arts, organisa sa première exposition dans les salons du Musée, à l'ancien couvent des Récollets. L'ouverture en eut lieu le 8 août 1813. Deux portraits peints par Smits y furent admis.

La carrière de Smits se déroula dès lors sans succès bien marquants, et la fortune ne le favorisa guère. Vers la fin de sa vie la maladie l'accabla et il fallut que des amis vinssent à son secours. Ils le firent admettre en chambre particulière à l'hôpital Sainte-Elisabeth, où il mourut septuagénaire.

Le Musée d'Anvers possède de cet artiste le portrait du directeur de l'Académie d'Anvers, Guillaume-Jacques Herreyns.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les époques*. — Vanden Bränden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Catalogue du Musée d'Anvers, 1857. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*. — Archives de l'Académie royale des beaux-arts.

*SMITS (Guillaume), récollet, traducteur et commentateur biblique, né à Kevelaer (Gueldre), en 1704, mort à Anvers, le 1^{er} décembre 1770. Entré à dix-huit ans dans l'ordre de Saint-François, il passa la plus grande partie de sa vie dans le couvent des Récollets d'Anvers, où il était lecteur d'Écriture Sainte dès 1732; il publia en cette qualité douze thèses d'exégèse qui ont conservé leur valeur et sont encore citées. En 1744, il fut chargé du cours de théologie morale et polémique, et en 1747, il fut élu membre du conseil provincial de son ordre, ou définitif. En 1768, lorsque son ordre eut décidé la création à Anvers d'une école de philologie sacrée pour toutes les provinces soumises à la juridiction du Commissaire général des nations germano-belges, il fut appelé à diriger la nouvelle institution avec le titre de *Præfectus musæi philologico-sacri*. L'enseignement portait sur les langues sacrées : l'hébreu, dont le P. Smits avait fait une étude particulière, le chaldéen, le grec, ainsi que sur les branches nécessaires à l'interprétation littérale et critique de la Bible : histoire, chronologie, géographie. Entravé par les règlements de Joseph II, le collège fut supprimé lors de l'invasion française.

L'œuvre principale du P. Smits est une version flamande de la Bible, avec un très copieux commentaire latin, basé surtout sur les anciennes paraphrases chaldaïques. Ce travail considérable fut entrepris à la demande du cardinal Thomas-Philippe d'Alsace, archevêque de Malines. De 1744 à 1767 parurent seize volumes comprenant les *Psaumes* (*Psalterium*. Anvers, veuve P. Jouret, 1744; in-8°, 2 vol.), les *Proverbes* (*Proverbia*. Anvers, G. Tielenburg, 1746; in-8°), l'*Écclésiaste* (*Ecclesiasticus*. Anvers, Al. Everaerts, et Amsterdam, G. Tielenburg, 1749; in-8°), le livre de la sagesse (*Sapientia*. Ibid., 1749; in-8°), les livres de Tobie, de Judith et d'Esther, avec des titres séparés, mais réunis en un volume (*Libri Tobie, Judith, Esther*. Ibid., 1750; in-8°), celui de Job (*Liber Job*. Ibid., 1751; in-8°), la Genèse (*Genesis*. Ibid., 1753-1755;

in-8°, 3 vol.), l'Exode (*Liber Exodi*. Ibid., 1757-1760; in-8°, 3 vol.) et le Lévitique (*Liber Levitici*. Ibid., 1763-1767; in-8°, 3 vol.). Le premier volume du livre des Nombres parut en 1772 par les soins du disciple du P. Smits, le P. Van Hove, qui en donna encore le second volume en 1775, et commença en 1777 le Deutéronome, dont le second volume fut imprimé en 1780. C'est là que s'arrêta cette traduction, dont plusieurs volumes portent le faux titre général : *Biblia sacra vulgata editionis versione belgica, notis grammaticilibus, literalibus, criticis, etc., elucidata per F. F. Minores Recollectos Musaei Philologico sacri Antverpiensis*. D'après l'approbation du cardinal-archevêque, la traduction complète de la Bible avait été soumise à la censure.

On doit encore au P. Smits de petites heures flamandes de la Vierge : *Getyden van de allerh. Maagd Maria* (Anvers, Al. Everaerts, 1746; in-18), plusieurs fois réimprimées; une dissertation sur certaines épithètes données à la Vierge dans les litanies de N.-D. de Lorette : *Dissertatio in quatuor commata Litaniarum Lauretanarum* (Anvers, Al. Everaerts, 1764; in-8°); et un manuel pour l'intelligence des prières et du service de la messe : *Onderwijzinge tot den dienst der H. Misse* (Anvers, J.-B. Carstiaenssens, 1778; in-16°).

Suivant Piron, une tradition attribue au P. Smits le plan de l'église conventuelle des Récollets à Saint-Nicolas (aujourd'hui chapelle du Petit Séminaire); cette tradition est erronée puisque cette église fut achevée en 1696.

Un beau portrait du P. Smits, gravé par P. Tanjé d'après la peinture de J.-M. Quinkhard, se trouve en tête du premier volume de la Genèse.

Paul Bergmans.

Lettre mortuaire du P. Smits, dans la préface du premier volume du *Liber Numerorum* publié par le P. Van Hove. — Tableaux capitulaires, aux archives de l'ordre des Frères mineurs, à Bruxelles-Schaerbeek. — J.-F. Willems, *Belgisch Museum*, t. III (Gand, 1839), p. 438-439. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*, Supplément (Malines, 1862), p. 148. — Dirks, *Histoire littéraire et bibl. des Frères mineurs de l'obscure de Saint-François en Belgique et dans*

les Pays-Bas (Anvers, 1886), p. 318-319 et 386-390. — E.-W. Moes, *Iconographia batava*, t. II (Amsterdam, 1905), p. 393, no 1328. — Jér. Goyens, *Une école biblique fondée à Anvers en 1768*, dans l'*Archivum Franciscanum historicum*, t. XII (Florence, 1919), fasc. 1.

SMITS (Jean-Baptiste), homme d'Etat, né à Anvers, le 10 avril 1792, mort à Arlon, le 3 mai 1857. Fils de Henri-Joseph Smits et d'Isabelle Verrept, il fit ses premières études à l'école secondaire de Vilvorde. Rentré plus tard à Anvers, il y rencontra le secrétaire de la préfecture, Julien d'Aguilhan, ancien professeur du Collège de l'Oratoire à Paris. Sous sa direction, il compléta son instruction et remédia à ce que ses premières études avaient eu de trop sommaire. Peu après, en 1806, il entra comme employé au greffe du tribunal de commerce; mais le 15 février 1808, grâce à la protection de d'Aguilhan, il était nommé commis-rédacteur en chef du bureau de la préfecture du département des Deux-Nèthes. Dans ces fonctions, il se signala de telle manière qu'il fut attaché à la personne du comte de Montalivet, lors de chacun des séjours que ce ministre français fit à Anvers. Celui-ci voulut même l'amener à Paris, mais des raisons de famille empêchèrent Smits d'accepter cette offre. Il rendit de nombreux services pendant son passage dans les bureaux de la préfecture. Attaché au cabinet particulier du général Carnot, il concourut pour la plus grande part à l'approvisionnement de la place de Berg-op-Zoom, et réussit à mettre les communes d'Eeckeren, Wilmarsdonck, Reerendrecht et Santvliet à l'abri des exigences de la soldatesque. Grâce à sa situation, il parvint à obtenir des reconnaissances intégrales pour toutes les fournitures réquisitionnées sur le commerce d'Anvers ou enlevées de force aux populations rurales au cours du siège d'Anvers en 1814.

C'est à la suite de cette intervention si active que Smits fut nommé chef du deuxième bureau de la sous-intendance d'Anvers. Mais il n'y resta pas longtemps. Il était, en effet, désigné peu après pour remplir les fonctions de secrétaire de la régence de la ville, fonctions qu'avait occupées jusqu'alors

le comte Ch. de Baillet, nommé receveur général de la province. Il préféra toutefois accepter la place, peut-être moins en vue, quoique plus utile, de chef de la première division de l'administration communale. Il devait la conserver pendant quinze ans.

Les alliés, maîtres de nos provinces, avaient exigé de la France la restitution des œuvres d'art enlevées par les armées républicaines. Une commission spéciale envoyée dans ce but à Paris avait réussi dans sa mission et, après maintes difficultés, les tableaux, chargés sur des chariots, avaient pris la route de la Belgique. Smits et quelques amateurs d'art partirent pour Bruxelles à la rencontre du précieux convoi. Arrivés dans la capitale, ils apprirent que les chariots avaient été conduits dans la cour du Musée et qu'on s'appropriait à décharger les œuvres anversoises pour les y conserver. Immédiatement, prenant le titre de délégués de la ville d'Anvers, ils rédigèrent une protestation énergique et la firent notifier par huissier au comte de Mercy d'Argenteau, gouverneur du Brabant. Puis, en toute hâte, Smits retourna à Anvers. Avec F.-A. Verdussen et Geelhand della Faille, il partit pour La Haye. Ils obtinrent du roi Guillaume une ordonnance enjoignant la délivrance immédiate des tableaux destinés à Anvers. Grâce à cette intervention, ceux-ci, sans autre encombre, purent parvenir à destination.

Dans les bureaux de la municipalité, Smits étudia surtout la gestion financière de la ville; il fut l'auteur de la plupart des règlements émis à cette époque pour régulariser cette partie de l'administration. Il fut en même temps chargé de la « classification de toutes les pièces » des différents bureaux et de l'épure-
ment de tous les cartons afin de par-
venir à une organisation entière de
« l'administration. » Dès l'année 1822, il fut désigné pour remplir *ad interim* les fonctions d'inspecteur des impositions communales; deux ans plus tard, la même tâche lui incombait pour l'octroi et les taxes municipales. Dans l'entretemps s'était fondée, à Anvers, en 1816, la

« Société des amis de l'Art » ayant pour but l'étude des lettres et des arts. Smits en fut choisi comme premier secrétaire.

Une scène plus vaste devait bientôt être réservée à l'activité de J.-B. Smits. En effet, par arrêté royal du 24 octobre 1828, il était nommé secrétaire de la chambre de commerce. Il y fit preuve d'un esprit d'initiative très remarqué. C'est ainsi qu'en présence de la lenteur excessive mise à l'étude de la construction du canal de jonction projeté entre l'Escaut et la Meuse, qu'en réunion plénière de la Chambre il proposa, en 1829, de remplacer ce projet par celui d'un chemin de fer à tracer à travers la Campine jusqu'à Cologne. Un rapport dans ce sens fut, en 1830, adressé au régent. Pendant la même année 1829 il fut appelé, en outre, à remplir la charge de secrétaire de l'entrepôt général de commerce d'Anvers.

Quoiqu'il ne prit pas une part active aux événements qui devaient peu après provoquer l'indépendance de notre patrie, il fut, lors de la constitution du premier conseil de régence élu sous le nouveau régime, chargé, du 29 octobre 1830 au 13 février 1831, de remplir les fonctions de secrétaire provisoire de l'administration à la tête de laquelle était placé le bourgmestre Dhanis van Cannart.

La Belgique était dès lors constituée et les plénipotentiaires des grandes puissances discutaient à Londres les conditions du traité qui devait consacrer la séparation des royaumes des Pays-Bas et de Belgique, et établir les conditions auxquelles elle serait soumise. Parmi celles-ci, il s'en rencontrait une qui, au point de vue de l'avenir de la ville d'Anvers et de la prospérité de son port, était d'une importance capitale : la fermeture de l'Escaut.

Les Pays-Bas avaient présenté un projet habilement combiné, auquel la Conférence ne fit pas grande objection, n'en comprenant ni les conséquences ni le but intéressé. Son adoption aurait provoqué sans merci la mort du commerce anversoise.

C'est alors que J.-B. Smits, avec une

rare perspicacité, devina toutes les conséquences de la politique hollandaise. Pour éclairer les plénipotentiaires, il fit, en 1832, éditer à Anvers, chez l'imprimeur H.-P. Vander Hey, une brochure qu'il intitula : *Lettre à un représentant sur la partie commerciale et maritime du nouveau projet de traité proposé à la Conférence de Londres par le cabinet de La Haye*. Il y préconisait une série de mesures propres à encourager la navigation en la dégageant des droits et des formalités qui l'entraînaient ; il proposait en même temps de créer des entrepôts libres pour toutes les nations, et d'établir le libre transit d'après des bases fixes à l'abri des variations législatives. Pour atteindre ce but, il fallait avant tout décréter la liberté de l'Escaut telle qu'elle existait en 1829, affranchir les entrepôts des entraves apportées par la loi de 1822, et établir des communications rapides entre Anvers et l'Allemagne afin de pouvoir lutter avec succès contre la concurrence de la Hollande et des villes hanséatiques. Il démontrait ensuite que le projet soumis à la Conférence confirmait les errements antérieurs de la diplomatie hollandaise qui, depuis le xvi^e siècle, avait en pour but unique d'élever la prospérité de la Hollande sur les ruines commerciales des provinces méridionales. Point par point, article par article, il démasquait le but qui avait inspiré tout le projet et que les plénipotentiaires n'avaient pas su découvrir. Au lieu de prendre pour base, comme la Hollande le proposait pour le régime de l'Escaut, le tarif de Mayence, ce qui équivalait à la fermeture du fleuve, il réclamait énergiquement la liberté de la navigation pour toutes les nations sans aucun droit de visite, l'établissement d'un droit de pilotage modéré, des règles bien établies pour le balisage du fleuve, ainsi que la liberté de la pêche. Et en terminant, il protestait contre l'acceptation par la Conférence des clauses du projet. Jamais pareilles conditions ne pourraient être imposées. Il en appelait à la Belgique entière, unie à son Roi, pour repousser avec indigna-

tion ce traité néfaste. « Je ne puis en dire davantage », concluait-il, « mon cœur saigne trop du nouveau coup qui le frappe ; mais que le Souverain et la nation se rappellent avec quelle sévérité le burin inexorable de l'histoire a flétri ceux qui se sont laissés imposer l'édit fameux, par lequel la Belgique a été privée pendant près de deux siècles du fleuve qui seul pouvait assurer sa prospérité. »

Cette brochure eut un retentissement considérable, et le gouvernement se hâta d'envoyer Smits à Londres en le nommant commissaire près de la Conférence internationale. Son action y fut considérable ; il gagna bientôt la confiance du ministre anglais Palmerston, et, grâce à son active intervention, il put faire adopter les principes qu'il avait préconisés dans sa brochure. La liberté de l'Escaut était décrétée, et si l'avenir commercial d'Anvers était désormais assuré, c'était à Smits qu'on le devait. On lui rendit pleinement justice sur ce point en ce moment, mais depuis lors le rôle important qu'il joua en ces circonstances si graves pour Anvers semble avoir été oublié.

Le ministre Rogier lui offrit peu après la direction des affaires commerciales et industrielles du département de l'intérieur. Dans ces nouvelles fonctions, Smits fit preuve d'une activité fort grande : il rédigea les nouveaux tarifs des douanes, jeta les fondements de la statistique commerciale, ouvrit des négociations avec la France pour établir un traité de commerce, préconisa la construction d'une voie ferrée vers Cologne par Diiren en correspondance avec les lignes belges. C'est dans ce but que le gouvernement l'envoya, en 1833, à Cologne, et que la même année il fut, conjointement avec de Meulenaere, ministre d'Etat, de Brouckère, ancien ministre, et d'autres encore, délégué à Paris pour y discuter avec le gouvernement français les modifications à apporter aux tarifs des douanes.

Mais ses concitoyens, désireux de lui prouver leur reconnaissance, lui proposèrent une candidature à la Chambre

des représentants. Aux élections du 28 mai 1833 il fut élu député d'Anvers. Il occupa bientôt à la Chambre une place prépondérante, s'attachant exclusivement à l'étude et à la discussion des questions économiques et commerciales. Dès le début de sa carrière parlementaire, il combat l'impôt sur les denrées coloniales, intervient en faveur de l'industrie du raffinage du sucre, prend part aux débats relatifs au tarif douanier et parle à maintes reprises lors de la discussion des projets de loi sur les céréales, sur les bestiaux, etc., en se basant toujours sur les principes de la liberté commerciale. Il participa aussi à l'élaboration des lois sur la pêche nationale, sur la navigation et le transit. Toutefois, son rôle fut surtout prépondérant lors de la présentation du projet de loi pour la construction des premiers chemins de fer en Belgique. Nommé rapporteur de la section centrale, il présenta, en séance du 18 novembre 1833, un rapport remarquable, où il résume encore une fois, en terminant, les arguments qu'il a déjà souvent fait valoir : la Belgique en fait de transit ne peut faire la loi à personne; la Hollande et les villes hanséatiques cherchent à monopoliser le commerce avec l'Allemagne; l'industrie belge a besoin de nouveaux débouchés; il faut enlever les marchés rhénans à la Hollande. « Il serait digne », conclut-il, « de la nation belge de donner la première l'exemple d'une entreprise que tous nos voisins imiteront bientôt et qui, en favorisant les relations et le contact des peuples, est peut-être destinée à exercer la plus heureuse influence sur le maintien de la paix en Europe. » Les Chambres adoptèrent le projet et, le 1^{er} mai 1834, le roi Léopold signait la loi ordonnant l'établissement d'« un système de chemin de fer ayant pour point central Malines et se dirigeant à l'Est vers la frontière de Prusse; au Nord sur Anvers; à l'Ouest sur Ostende; et au Midi sur Bruxelles et vers les frontières de France. » Dans les sessions suivantes de la législature, J.-B. Smits se prodigua dans

toutes les discussions économiques ou financières. Ses principes restent immuables : il proteste contre les systèmes de douane prohibitifs, proposant des exemptions de surtaxe et des réductions de tarifs; il combat l'établissement de droits différentiels. En 1839, la crise financière, qui alors régnait avec intensité, provoqua la suspension des paiements de la Banque de Belgique. Le gouvernement devait intervenir pour empêcher la ruine de l'industrie naissante et des entreprises soutenues par la banque. Les Chambres votèrent un crédit de quatre millions pour permettre à celle-ci de soutenir sa situation, et en même temps un arrêté royal du 23 mai 1839 nommait J.-B. Smits directeur de ce grand établissement financier. Dès lors, il donna sa démission de secrétaire de la commission administrative de l'entrepôt et de secrétaire de la chambre de commerce et des fabriques d'Anvers. A cette époque, diverses missions lui furent confiées. C'est ainsi qu'en 1834 il fut envoyé à Paris pour poser les préliminaires du nouveau traité de commerce entre la France et la Belgique. La même année il reçut également une mission officielle auprès du gouvernement anglais. En 1837 on le retrouve encore une fois à Paris et à Londres négociant au nom du gouvernement belge. Le 5 avril 1840, un arrêté royal nommait J.-B. Smits gouverneur de la province de Namur. Il n'accepta toutefois pas cette haute situation.

Cependant il occupait toujours à la Chambre le siège que les électeurs anversois lui avaient confié. En 1841 il fut soumis à réélection. Une opposition assez vive se manifesta à Anvers. Un groupe d'électeurs combattit sa candidature lui faisant grief de ses principes libre-échangistes. La même opposition se manifestait contre le ministre Rogier, qui représentait également Anvers à la Chambre. De nombreux libelles furent imprimés pour combattre les candidatures de Smits et Rogier. On prédisait aux électeurs des calamités de tous genres s'ils ne votaient pas contre ces deux représentants sortants. « En les

« renommant », affirmait un de ces pamphlets électoraux, « vous éterniserez le système qui, avant peu, vous enlèverait jusqu'à l'espoir de vendre en concurrence avec les marchands hollandais et anglais aux détaillants d'épicerie de votre propre ville ! » Toutefois, un groupe d'électeurs influents s'insurgea contre cette campagne et proposa, quoiqu'ils figurassent sur les deux listes opposées, de joindre sur les bulletins de vote les noms de Rogier et de Smits. « Au sujet de ce dernier », disaient-ils, « vous n'avez pas un seul fait, un seul acte, un seul grief à articuler qui puisse autoriser, justifier l'intention que vous avez manifestée de lui retirer votre confiance, votre mandat. » Les élections eurent lieu le 8 juin 1841, Smits passa en tête de liste avec 1666 suffrages sur 1944 votants.

Mais bientôt il fut appelé à faire valoir ses qualités sur une scène plus élevée encore. Le roi Léopold l'appela à faire partie du ministère et, par arrêté royal du 5 août 1841, il fut placé à la tête du département des finances. Soumis, du chef de cette nomination, à réélection, il fut renommé représentant d'Anvers sans opposition à l'élection du 1^{er} septembre de cette année. Dans cette nouvelle situation, il ne modifia guère la règle de conduite qu'il avait toujours tenue à la Chambre. Les questions financières ou commerciales seules provoquèrent son intervention. Lors de sa nomination, la situation générale n'était guère favorable; une crise financière menaçait le pays. Malgré ces circonstances difficiles, il réussit à conclure à des conditions exceptionnelles le premier emprunt belge avec la banque Rotschild. Sans augmenter les impôts, il obtint un rendement plus important de ceux-ci, provoquant ainsi une augmentation annuelle de plus de 5 millions de revenus. Durant son passage au ministère, il présenta divers projets de loi, notamment ceux sur les sucres, les eaux de vie indigènes, le sel, les douanes, les patentes. Il parvint à trouver une solution heureuse pour provoquer le règle-

ment définitif de la question si épineuse du partage de la dette entre la Hollande et la Belgique et de la participation financière des deux pays dans les diverses redevances à percevoir sur les fleuves, canaux et autres voies de communication. D'autre part, la situation de la Banque de Belgique restait précaire; grâce à l'intervention du gouvernement il lui vint en aide de manière à sauvegarder entièrement les intérêts de l'Etat. Du reste on ne peut mieux résumer le rôle que Smits remplit, pendant deux ans, à la tête des finances qu'en donnant un extrait de la lettre qu'il écrivit au Roi, en 1843, en demandant d'être relevé de ses fonctions. « Autant qu'il a été en moi, j'ai rempli la tâche que Votre Majesté m'a imposée. Tous les projets qu'elle m'a chargés de soutenir ont été adoptés par les deux Chambres. La loi des sucres même, loi si difficile, si laborieuse n'a subi de modifications que dans un seul de ses articles, celui relatif à l'assiette et à la quotité du droit. J'ai pu, avec Votre approbation, contracter un emprunt honorable pour le pays; presque toutes les lois des impositions directes et indirectes ont été revisées, et sous mon administration, les revenus ordinaires de l'Etat auront été augmentés d'environ 6 millions par an. Mais ces travaux accomplis en si peu de temps au milieu de luttes de toute nature, m'ont fait sentir le besoin de retrouver dans des fonctions moins importantes, moins pénibles, un peu de repos devenu indispensable à ma santé, à ma famille, à mes intérêts. » A la clôture de la session législative, la demande de J.-B. Smits fut agréée. Par arrêté royal du 16 avril 1843, le roi Léopold I^{er} acceptait sa démission; mais, ne voulant se priver entièrement de ses services, quelques jours plus tard, le 20 mai de la même année, il le nommait gouverneur de la province de Luxembourg en remplacement de Ad. Dechamps. A cette occasion Smits dut se représenter devant ses électeurs anversois, car il désirait garder son mandat à la Chambre. Le 10 juin 1843

il fut réélu à une grande majorité. Toutefois, l'opposition que lui avaient suscitée à Anvers ses principes économiques, n'avait pas désarmé; on le combattait d'autant plus facilement qu'éloigné de sa ville natale il lui était difficile de répondre à ses antagonistes. Aux élections du 10 juin 1845, il échoua.

Désormais son rôle à Anvers était terminé. Fixé depuis sa nomination à Arlon, il devait encore une fois, dans ses nouvelles fonctions, faire preuve d'une activité inlassable qui se manifesta par une série de mesures ayant toutes pour but le bien-être matériel et le développement économique de la province de Luxembourg. C'est ainsi qu'il s'intéressa particulièrement à l'amélioration de la situation des classes ouvrières; il préconisa puissamment l'établissement de voies ferrées, s'appliqua particulièrement à développer le réseau de la voirie provinciale et se montra grand partisan de la reprise des travaux du canal de la Meuse. Les questions relatives à l'instruction publique et à l'agriculture furent aussi l'objet de sa constante sollicitude. Mais la maladie devait mettre bientôt un terme à une existence tout entière consacrée au service de sa patrie. Il décéda à Arlon, le dimanche 3 mai 1857. Ses funérailles eurent lieu quatre jours plus tard au cimetière de cette ville. Les autorités provinciales, la population tout entière l'accompagnèrent à sa dernière demeure; sur sa tombe des discours furent prononcés par le baron d'Huart, au nom de la députation permanente, par le bourgmestre d'Arlon Hollenfeltz, par le général Ablay et par le doyen de la ville.

Dans les diverses fonctions, d'abord fort modestes, puis successivement de plus en plus éminentes, que J.-B. Smits remplit pendant sa laborieuse carrière, il fit preuve d'une endurance de travail remarquable, d'un dévouement inlassable aux intérêts de sa ville natale, d'une expérience consommée de toutes les questions financières et économiques. Si l'on veut apprécier le rôle qu'il joua à la Chambre et au ministère, on

ne peut mieux faire que de reproduire le portrait qu'il trace de lui-même dans une autobiographie qu'il avait rédigée pour répondre à ses détracteurs, mais qui ne fut pas publiée : « Orateur manquant de spontanéité et d'élégance, » avoue-t-il impartialement, « mais traitant les questions qui lui étaient familières avec supériorité. Par ses études et son éducation il appartenait à l'opinion libérale, par sa modération à l'opinion catholique; il ne voulait s'inféoder à aucun parti. » Les hautes fonctions qu'il avait remplies lui avaient valu de nombreuses distinctions honorifiques. Rappelons qu'il fut successivement nommé chevalier, officier, puis commandeur de l'Ordre de Léopold. Il était aussi, depuis 1837, officier de la Légion d'Honneur, et, depuis 1842, grand Croix du Lion néerlandais.

J.-B. Smits avait été marié deux fois. Il épousa en premières noces, à Anvers, Jeanne-Henriette Sneyers, et en secondes noces la sœur de celle-ci, Isabelle-Marie Sneyers, fille de Jean-Adrien Sneyers, professeur d'histoire et secrétaire de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers. Du premier lit il eut quatre fils, parmi lesquels il faut citer le peintre de talent, Eugène Smits, décédé en 1912.

Il existe de J.-B. Smits un portrait en buste qui doit dater approximativement de 1835. C'est une lithographie signée par Baugniet avec cette mention : « J.-B. Smits, membre de la Chambre des représentants, élu par le district d'Anvers ».

Fernand Donnet.

Mertens en Torfs, *Geschiedenis van Antwerpen*, VIII. — Van Mol, *Les élus d'Anvers*. — Caron, *Biographie des contemporains*. — Baron Guillaume, *L'Escout depuis 1830*. — Simonis et de Ridder, *Le chemin de fer belge ou Recueil des mémoires et devis pour l'établissement du chemin de fer d'Anvers et Ostende à Cologne, etc.* — Tandel, *Les communes luxembourgeoises*. — Scheler, *Annuaire statistique et historique belge*, V. — Nothomb, *Essai historique et politique sur la révolution belge*. — Brochures et documents imprimés à Anvers à l'occasion des élections législatives de 1833 à 1845. — Documents de famille, actes officiels, etc.

SMITS (Jean-Joseph), imprimeur-libraire et publiciste, né à Liège, au XVIII^e siècle, mort à Paris ou dans les

environs, entre 1799 et 1807. Il avait épousé Marie-Denise Gandolphe, qui est mentionnée comme veuve de Jean-Joseph Smits, domiciliée à Paris, dans un acte notarié passé à Spa, le 19 août 1807 chez Me Cornesse. Smits fut d'abord imprimeur dans sa ville natale. Il se lia d'amitié avec Pierre-Hélène-Marie Lebrun, connu aussi sous le nom de Tondou, abbé français défroqué, qui vint s'établir à Liège en 1784 à peine âgé de 21 ans et qui plus tard se lança dans la politique, devint ministre des affaires étrangères et mourut sur l'échafaud avec les Girondins. Lebrun fonda le 2 juin 1785, avec la collaboration de Smits, le *Journal général de l'Europe. Politique, Commerce, Agriculture. A Herve, aux dépens de la société typographique, MDCCLXXXV. Avec permission du gouvernement général des Pays Bas autrichiens*. Smits imprima à Liège la nouvelle feuille, mais, par un détour ingénieux, elle fut censée publiée à Herve grâce à l'octroi que l'imprimeur Smits avait obtenu du gouvernement autrichien, le 10 janvier 1785. Toutefois, il ne fut pas permis aux rédacteurs de continuer à faire état de la permission impériale et le tome II de leur recueil porte simplement comme lieu d'édition : en Europe.

Smits devint plus tard sous-directeur du *Journal de l'Europe*. Néanmoins, cette publication eut à subir bientôt des vicissitudes résultant de son esprit frondeur et révolutionnaire. Le gouvernement du prince-évêque lui ayant adressé, en juin 1786, plusieurs avertissements et ayant même ouvert contre lui une action judiciaire, Smits transporta son imprimerie à Herve, qui dépendait des Pays-Bas autrichiens. Il racheta une partie du matériel de J. Urban, imprimeur dans cette ville et y forma avec Lebrun et Fréville, autre abbé défroqué, une association de librairie.

Le *Journal de l'Europe* soutint la politique de Joseph II, qui s'inspirait des idées chères aux encyclopédistes français. Le Conseil souverain du Brabant, qui faisait au roi une opposition de plus en plus énergique, proscrivit à son tour, le 4 juin 1787, le *Journal général*

de l'Europe et décréta les rédacteurs de prise de corps. Le Conseil souverain du Hainaut adopta la même mesure le 27 juin 1787. Dès le 11 juin, Lebrun, Smits et Fréville s'étaient réfugiés à Maestricht, dont la situation internationale leur garantissait une plus grande sécurité. Joseph II ayant accueilli le recours qu'ils lui avaient adressé, le Conseil souverain fut forcé de rapporter son décret de proscription et les journalistes revinrent à Herve, où le journal reparut le 5 janvier 1788. Mais, à partir de ce moment, il louvoyait entre les courants d'opinions qui divisaient la Belgique. Il n'arriva pas à contenter les Patriotes et indisposa l'Empereur, qui jusqu'ici l'avait protégé.

En octobre 1789, pour éviter l'application de mesures de proscription, dont le gouvernement impérial les menaçait, Lebrun et ses deux collaborateurs s'enfuirent à Liège, où ils purent rentrer à la faveur des événements révolutionnaires. Le *Journal de l'Europe* continua de paraître, mais au mois de mars 1790, les Vonckistes, à qui Lebrun donnait son appui, furent battus à Bruxelles et le 29 mars, les Etats du Brabant interdirent le *Journal général de l'Europe*; le 12 avril, le Conseil souverain de Namur, le 24 avril, les Etats du Tournaisis, le 12 mai, le Conseil souverain du Hainaut et le 26 juin, les Etats du Limbourg prirent la même mesure. Enfin, une sentence de la Chambre impériale de Wetslar enjoignit, le 17 juillet, aux princes exécuteurs de ses décrets « d'enquêter sérieusement contre l'auteur de la « gazette scandaleuse appelée *Journal général de l'Europe*. »

Ces mesures enlevèrent au journal la majeure partie de ses souscripteurs. Après avoir fait paraître à Liège quelques numéros encore, Smits et Lebrun allèrent s'établir à Paris en janvier 1791 et, le 16 avril, reprirent la publication du *Journal général de l'Europe*, dont Smits assumait dès lors, seul, la direction, jusqu'à ce qu'il cessât de paraître le 11 août 1792, au lendemain du jour où Lebrun parvint au ministère. Smits fut nommé en 1792, secrétaire du comité

révolutionnaire des Belges et des Liégeois réunis. Il publia ou imprima également : 1^o *Annonces générales de l'Europe* (Herve, feuille bihebdomadaire de 4 pages in-8°, du 14 novembre 1786 au 29 décembre 1789). Ce recueil proscribit le 4 juin 1787 en même temps que le *Journal général* reparut le 5 janvier 1788 sous le titre d'*Annonces, articles et avis divers* et constitua un supplément du journal. — 2^o *Bibliothèque raisonnée de littérature, sciences et arts*, revue littéraire qui n'eut que 14 numéros. Elle était rédigée par Smits (Herve, 1786-1787, 5 vol. in-8°). — 3^o *Le Courrier du Danube ou Histoire des révolutions actuelles du monde politique* (des bords du Danube, 1788). Cette publication parut du 2 avril au 12 décembre 1788 et eut 38 numéros. Cet ouvrage, publié par Lebrun, avait pour but de remplir le vide laissé dans la collection du *Journal général de l'Europe* par la proscription du 4 juin 1787. Il raconte la guerre contre les Turcs, de là son titre. — 4^o *Les Ephémérides de l'Humanité*, journal que l'abbé Fréville publia d'une manière clandestine (Herve, 1789). — 5^o *Schauplatz der Welt* (Herve, 2 juillet 1789, d'abord in-4° à 2 colonnes, puis in-8° de 4 pages, bihebdomadaire). Cette feuille donnait en allemand des articles du *Journal général*. Elle n'eut qu'une existence éphémère. — 6^o *Le Journal historique et philosophique* (Paris, 1794), dont Smits était le propriétaire et le fondateur. — 7^o *Dictionnaire de l'Académie française* (Paris, ans VI et VII, 2 vol. in-4°), ouvrage important que l'« Imprimerie impartiale » de J.-J. Smits publia.

Joseph Defrecheux.

André Warzée, *Essai historique et critique sur les journaux belges* (Gand, 1845), p. 141 et 164. — Ulysse Capitaine, *Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux liégeois* (Liège, 1850), p. 118, 121, 146, 245, 259, 261 et 262. — A. de Reume, *Imprimeurs, libraires, etc., qui se sont fait connaître dans le Bulletin du Bibliophile belge* (Bruxelles, 1859), t. XV (2^e série, t. VI), p. 189. — Adolphe Borgnet, *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789* (Liège, 1865), t. I, p. 72, t. II, p. 213 et 215. — Ulysse Capitaine, *Recherches sur l'introduction de l'imprimerie dans les localités dépendant de l'ancienne principauté de Liège dans Le Bibliophile belge* (Bruxelles, 1866), t. I, p. 382. — Eugène Hatin, *Bibliographie historique*

et critique de la presse périodique française (Paris, 1866), p. 79 à 82. — Joseph Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège, 1724-1852* (Liège, 1868), t. I, p. 448. — Henri Francotte, *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français dans la principauté de Liège, dans Mémoires couronnés et autres mémoires publiés par l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique* (Bruxelles, 1880), collection in-8°, t. XXX, p. 114, 119, 141 et 159. — J. Kuntziger, *Essai historique sur la propagande des encyclopédistes français en Belgique dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, dans Mémoires de l'Académie de Belgique* (Bruxelles, 1880), collection in-8°, t. XXX, p. 126 et suiv. — de Theux, *Bibliographie liégeoise* (2^e édition, Bruges, 1885), col. 692, 721, 740, 1445, 1448. — Albin Body, *Les actes notariés passés à Spa par les évangérisés (1565-1826), dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (Liège, 1887), t. XX, p. 172. — Armand Weber, *Essai de bibliographie verviétoise* (Verviers, 1903), t. II, p. 220 et 221, t. V, p. 91, 92, 94, 96, 97 et 98. — Amédée de Ryckel, *Histoire de la Ville de Herve* (2^e éd., Liège, 1906), p. 98.

SMITS (Matthieu-Edouard, connu sous le nom d'Edouard), statisticien et dramaturge, né à Bruxelles, le 19 mars 1789, et mort à Ixelles, le 23 janvier 1852. Il était l'aîné d'une nombreuse famille et perdit ses parents vers l'âge de 7 ans. Son tuteur le mit au pensionnat où ses succès attirèrent sur lui l'attention de ses maîtres, qui parvinrent à lui faire obtenir une bourse d'études pour continuer son instruction au lycée impérial de Bruxelles (octobre 1802). Il y passa cinq ans, y fit de brillantes études et y reçut une instruction complètement française. Déjà sa vocation pour la poésie se faisait jour : il obtint en 1808 le premier prix de poésie, avec une traduction d'un passage de Virgile (le discours de Didon dans l'*Énéide*, liv. IV) publiée dans ses œuvres (t. II, p. 263). L'*Almanach poétique de Bruxelles pour l'an 1806* avait du reste déjà publié de lui un vaudeville en prose, en un acte : *l'Intrigue en l'air ou les aérostats*, écrit en collaboration avec Lesbroussart.

Ses classes terminées à l'âge de 18 ans, le directeur du lycée lui offrit une position de maître d'études avec permission de suivre les cours de l'Ecole de droit, mais la famille de Smits s'étant refusée à lui fournir les moyens de subsister, il se vit contraint de s'engager dans l'armée, s'enrôla dans la légion hanovrienne et partit rejoindre son régiment de

cavalerie qui était en garnison au fond de l'Italie. Son service militaire fut de courte durée : l'empereur ayant décrété que seuls les déserteurs étrangers pourraient encore faire partie de la légion hanovrienne, Smits reçut son congé. Il traversa à pied l'Italie entière. Revenu à Paris, il obtint une place de professeur de latin et de mathématiques à l'institut Thomas, rue de Varennes (hôtel Biron); puis il entra dans une administration publique dépendant du ministère de la guerre. Il vécut ainsi à Paris pendant deux ans, et fut expédié ensuite à Boulogne-sur-Mer, comme inspecteur d'un service de marine, puis à Anvers. En 1811, le comte de Celles, qui venait d'être nommé préfet du département du Zuiderzee, l'amena avec lui à Amsterdam comme secrétaire particulier d'abord; le 20 décembre 1811, il fut nommé au secrétariat général du département, et le 15 janvier 1812, promu directeur général de la statistique du département.

Ce fut pendant son séjour à Amsterdam qu'il fit la connaissance de la veuve van Staphorst, née van Baerle, appartenant à une famille de hauts fonctionnaires hollandais et qu'il se fiança avec elle. En 1812, il achevait le tome premier de sa statistique départementale et travaillait au tome deux quand, en 1813, la Hollande se souleva contre l'empereur. Fonctionnaire français, Smits dut se retirer au quartier général du général Molitor à Utrecht; chargé de conduire Anvers la femme du secrétaire-général de la préfecture, il se décida ensuite à essayer de rejoindre sa fiancée à Amsterdam. Ne pouvant aller au-delà de Gorcum, l'armée prussienne occupant déjà tout le territoire, Smits se déguisa en voiturier pour pouvoir continuer sa route. Trahi par son accent étranger, il fut livré aux Prussiens, passa en conseil de guerre et l'on était sur le point de le faire fusiller comme espion français, quand l'un des officiers insista pour que l'on s'informât à Amsterdam afin de savoir s'il était vrai qu'il eût une fiancée dans cette ville et qu'il comptait s'y marier. Les renseignements pris confir-

mèrent en tous points les dires du prisonnier et l'on fit d'ailleurs observer qu'il s'agissait d'un fonctionnaire civil et non d'un militaire; Smits fut relâché et put arriver en janvier 1814 à Amsterdam. Ses amis hollandais parvinrent à lui faire obtenir la position de caissier et secrétaire-interprète du payeur général de l'armée suédoise. Comme tel, il fit son entrée à Paris avec les alliés, puis retourna se marier à Amsterdam.

Son mariage lui facilita l'entrée dans l'administration hollandaise à Bruxelles. Nommé d'abord à titre provisoire, il obtint en 1817 sa nomination définitive comme fonctionnaire au ministère de l'intérieur. Ce fut vers cette date qu'il put retrouver des loisirs pour reprendre ses études littéraires que sa vie aventureuse depuis 1808 lui avait fait momentanément abandonner. Smits s'occupait aussi tout spécialement de statistique. On sait que c'est vers cette époque que Quetelet éleva la statistique à la hauteur d'une science. Sur les instigations de ce savant, le gouvernement hollandais se décida, par un arrêté du 3 juillet 1826, à créer une « Commission de Statistique » que du Royaume ». Smits en fut nommé secrétaire. En 1827 il publia en deux gros volumes *La statistique du mouvement de la population dans le royaume des Pays-Bas, de 1815 à 1824*. Ce travail parut également en hollandais. En 1828, Smits fut nommé référendaire au ministère de l'Intérieur et secrétaire du cabinet du ministre van Gobbelschroy. En octobre 1829, le Gouvernement l'appela à La Haye pour y réorganiser les services de la statistique.

La révolution de 1830 éclata alors qu'il était encore en cette ville. Suspect aux yeux des gouvernants hollandais à raison de sa double qualité de catholique et de littérateur belge d'expression française, ayant au demeurant des sympathies toutes belges, Smits sollicita et obtint du roi Guillaume sa démission de fonctionnaire et revint en décembre 1830 à Bruxelles, où il offrit de reprendre ses services au ministère de l'intérieur. Il fut nommé, le 24 février 1831, directeur de la statistique générale au ministère

de l'intérieur. Peu après, il devint également secrétaire du cabinet du ministre et desservit en cette qualité successivement trois ministres : Teichmann, de Meulenaere et de Theux. En 1832, en collaboration avec Quetelet, il publiait des *Recherches sur la reproduction et la mortalité aux différents âges*, et en 1833, également en collaboration avec le même savant, une *Statistique de la criminalité, de 1826 à 1830*.

En 1834, une grave crise industrielle ayant sévi en Belgique, le Gouvernement se décida à envoyer Smits en mission dans le nord de l'Afrique et en Orient afin de renouer les relations commerciales avec ces pays, relations qui avaient été interrompues par la révolution. Smits ne put accomplir que partiellement sa mission : après avoir visité quelques villes de l'Afrique du Nord (notamment Alger), le vaisseau sur lequel il s'était embarqué (*Le Robuste*) fit naufrage sur les côtes de l'Afrique et Smits dut regagner la Belgique.

Smits prit la part la plus active aux travaux et aux publications de la Commission de statistique du royaume. En 1841, celle-ci venait de terminer sa 6^e publication lorsque Smits, désirant consacrer les dernières années de sa vie à ses travaux littéraires, demanda sa pension comme fonctionnaire. Il l'obtint en avril 1841. Grâce à sa retraite, il put réunir en 2 volumes, en 1847, le recueil de ses *Œuvres poétiques*. Cette publication n'obtint qu'un succès relatif, ce qui ne laissa pas que de chagriner profondément le poète. Il mourut en 1852, se considérant comme un artiste méconnu, mais auquel la postérité rendrait justice.

Après avoir retracé la carrière du fonctionnaire et avoir mentionné ses travaux de statistique, il nous reste à parler du poète.

Ce fut, nous l'avons dit, vers 1817 qu'il se remit à la composition littéraire. En 1821, il publiait sa première œuvre, une *Épître à Pie VII*, dans laquelle il félicitait chaleureusement le pape pour la résistance qu'il avait opposée à Napoléon. Smits espérait visible-

ment par là attirer l'attention sur lui et sur l'œuvre qu'il projetait. Assidu aux représentations théâtrales et fervent de littérature dramatique, il rêvait de doter sa patrie d'un théâtre national. En 1822, il soumettait au comité de lecture du théâtre de la Monnaie sa *Marie de Bourgogne*, tragédie en cinq actes et en vers (le sujet est la condamnation et l'exécution d'Hugonet). Peu habitué à voir des nationaux composer des pièces aussi méritoires, le comité, malgré le peu de goût du public pour la tragédie, décida que l'œuvre serait jouée. Elle fut représentée le 5 mars 1823 et obtint un réel succès (voir une longue analyse de la pièce dans les *Annales Belges*, XI, p. 192-207). Les journaux de l'époque engagèrent vivement l'auteur à persévérer dans la voie qu'il s'était tracée. L'un d'eux (*L'aristarque*, n° du 21 novembre 1823), parle, et à juste titre « de très belles pensées rendues fortement, un style pur, « un grand nombre de vers remarquables, ... ». Cette appréciation, nous le verrons, s'appliquera à tout le théâtre du poète.

Enhardi par ce premier succès, Smits conçut le projet de se faire jouer à Paris. Il envoya à l'Odéon le manuscrit d'une seconde tragédie qu'il avait en portefeuille, *Elfrida ou la Vengeance*. A cette époque, les directeurs des théâtres parisiens étaient assaillis de demandes de jeunes auteurs français; Smits fut donc très poliment éconduit. Par une lettre du 18 août 1823, on lui fit savoir, après l'avoir félicité de son talent, « que « le caractère odieux d'Elfrida ne plairait pas au public ». La pièce fut alors offerte par l'auteur à la Monnaie de Bruxelles, et y fut jouée le 13 décembre 1824. Les directeurs avaient exigé que le dénouement, trop tragique, fût refait. La pièce tomba : les journaux furent d'avis que le dénouement n'était pas ce que l'on attendait. A la seconde représentation, elle fut jouée telle que Smits l'avait primitivement composée et avec succès, mais elle ne put cependant continuer à tenir l'affiche.

En 1825, Smits composa sa *Jeanne*

de Flandre, tragédie qui eût pu tout aussi bien s'intituler l'excommunication de Bouchard d'Avesne — car c'est là le sujet. Repris du désir de se faire jouer à Paris, Smits envoya de nouveau sa pièce au comité de la Comédie Française. On vivait à ce moment, en France, en pleine réaction cléricale et il y avait dans la tragédie un nonce du pape qui jouait un rôle odieux : Le comité renvoya donc le manuscrit à l'auteur (10 février 1826), lui faisant observer que l'autorité, vraisemblablement, aurait refusé de laisser jouer la pièce. Dans cette lettre, le comité de lecture ajoute : « Nous voyons avec intérêt notre belle langue cultivée avec autant de soin par un littérateur étranger ». Smits soumit alors sa tragédie à la Monnaie, mais le directeur, peu disposé à déplaire à une partie de son public pour des motifs d'ordre religieux et politique, fit traîner les choses en longueur et la représentation subit des remises. De guerre lasse, Smits redemanda son manuscrit et l'envoya au directeur du théâtre de Gand. C'est là que fut représentée sa pièce, le 29 mars 1828. Les Orangistes, anticléricaux impénitents, se chargèrent de faire à l'auteur une brillante ovation : pour eux, plus le nonce du pape était odieux, plus cela devenait intéressant... et puis l'auteur était un des hauts fonctionnaires du gouvernement hollandais. La seconde représentation tombait pendant les vacances de Pâques. Les catholiques de Gand s'émurent et annoncèrent qu'ils allaient protester. On fit savoir de Gand à Smits « que les étudiants de l'Université, étant en vacances, ne seraient pas là pour applaudir son œuvre ». L'auteur prit peur et retira sa pièce. Il fit ensuite des démarches à Bruxelles pour être joué; mais il se buta au mauvais vouloir du directeur de la Monnaie.

Les déboires que Smits eut à subir à Paris et à Bruxelles l'énervèrent et il renonça dorénavant à la composition dramatique. Il avait encore en portefeuille une tragédie, *Baudouin de Constantinople*, qui ne fut jamais jouée et est

restée inédite. Après la révolution, il essaya, en 1833, de faire reprendre sa *Marie de Bourgogne* à la Monnaie, mais à la fin de la répétition générale, les acteurs, l'un après l'autre, vinrent rendre leurs rôles et se refusèrent à jouer; Smits prétendit que c'était là un coup monté par le directeur. Dans ses œuvres, il prend vivement à partie les directeurs de théâtre et soutient qu'il faut beaucoup plus d'efforts et de temps à un auteur dramatique pour faire jouer ses pièces qu'il ne lui en faut pour les composer. Il est vraisemblable que les *Mémoires* qu'il a laissés (il en parle dans ses œuvres imprimées) sont remplis de récriminations contre les directeurs avec lesquels il a été en rapports.

A l'époque où Smits écrivait, une nouvelle école se levait en France, s'efforçant de renouveler les vieilles formules du théâtre : la lutte était vive entre romantiques et classiques. Smits prétendit n'accorder ses préférences à aucun des deux systèmes et se maintenir entre les deux camps. Selon les vœux de la nouvelle école, il emprunta ses sujets à l'histoire nationale; il ne mit exclusivement en scène que le moyen-âge conventionnel, cher aux romantiques. Mais malgré ce cadre nouveau genre, il resta au fond un pur classique qui se ressentit toute sa vie de l'éducation napoléonienne du lycée de Bruxelles. Il maintient l'unité de lieu et l'unité des vingt-quatre heures. Il emprunte à la tragédie classique (avec succès d'ailleurs) son style noble et ses alexandrins harmonieux. De là, une certaine dispartie dans ses œuvres : car il est quelque peu déroutant d'entendre par exemple dans *Elfrida* des brutes scandinaves du ix^e siècle s'exprimer dans le style pompeux qui était de mise à la cour de Louis XIV. Mais ce n'est point là ce qui fut la cause de l'insuccès des tragédies du dramaturge belge, car le langage des héros de théâtre est nécessairement toujours conventionnel; cet insuccès est dû au manque de psychologie qui caractérise Smits. Il s'est assimilé fort bien le style classique, mais il ne parvient pas à emprunter à Racine cette fine analyse

psychologique des passions, qui fait le charme de son théâtre. Ses personnages ne sont guère des êtres humains : ce sont plutôt des symboles, qui incarnent un vice ou une vertu. Elfrida, c'est la vengeance; Olaus personnifie le tyran qui entend toujours être obéi. Il y a chez lui des amoureuses prêtes à tous les dévouements et des amoureux *ejusdem farinae*... et ainsi de suite. Avec des rôles conçus de la sorte, un théâtre, cela va de soi, ne saurait être vivant : car une fois que l'on a saisi le caractère dépeint, on sait d'avance ce que va dire le personnage symbolique, avant même qu'il n'ouvre la bouche.

Smits n'a pas compris que faute de complications d'ordre psychologique, qui tiennent en haleine l'intérêt du spectateur, il faut à celui-ci une complication de l'intrigue, selon la formule de Scribe. L'intrigue chez Smits est en général fort simple : dès le début de la pièce, le ton pathétique des personnages avertit que l'on marche droit à une catastrophe; dès le début aussi, l'on devine assez aisément quel est le personnage voué à la mort. Dans ces conditions, les spectateurs énerve de devoir attendre cinq actes avant que le héros se décide à se suicider ou à se laisser assassiner.

En résumé, comme homme de théâtre, Smits n'est guère au courant des ficelles du métier. Il compte presque exclusivement sur son style de haute allure pour se faire écouter : et c'est ce qui rend son théâtre injouable. Par contre, à la lecture, celui qui n'est pas indifférent aux beaux vers sera par moment agréablement impressionné; il est en effet aisé de trouver dans son théâtre des tirades fort heureuses et des alexandrins d'une belle venue, que ne désavoueraient pas les grands maîtres du théâtre français. Il n'y a guère d'auteur belge qui soit parvenu à manier l'alexandrin classique avec une aussi impeccable élégance.

Outre les trois tragédies prémentionnées, on trouve dans le Recueil des *Œuvres complètes* de 1847, des dithyrambes, des odes, des romances, des ballades, etc. Nous n'en parlerons pas : Smits n'a rien d'un lyrique. Ajoutons

qu'un bon nombre de ses pièces sont des morceaux patriotiques, avec des lions « courageux », des drapeaux et bannières déployées, des canons qui tonnent et des clairons qui sonnent; bref, tous les oripeaux du lyrisme patriotique officiel et de commande.

Léonard Willems.

Les *Œuvres poétiques* d'Edouard Smits (1847) sont précédées d'une notice biographique, signée du Dr V..., condisciple de l'auteur au lycée de Bruxelles. — Fréd. Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*, t. III, p. 292.

SMITSSENS (*Arnold*), SMITSSEN, SMYTSSEN ou SMYTSSENS, peintre, né à Liège, paroisse Saint-Jean-Baptiste, vers 1681, mort à Liège, le 27 avril 1744, dans la paroisse Saint-Clément. Fils d'Arnold Smitsens et de Marie Gratia, il épousa Marguerite Cours avant 1710; les époux, habitant alors la paroisse Saint-Servais, déclarèrent, le 11 décembre 1710, la naissance d'une fille, puis de 1712 à 1729, de neuf autres enfants, dont six garçons (un Arnold-Joseph et un Jean-Arnold!). Marguerite, devenue veuve, mourut le 22 avril 1753, dans la paroisse Saint-Clément. Le père de Smitsen releva le métier des merciers, le 28 janvier 1680; il demeurait alors rue Sœurs-de-Hasque et pratiquait la peinture. Il fut probablement le maître de son fils. Les œuvres de ces deux artistes ont, sans doute, assez d'analogies pour qu'on les confonde les unes avec les autres. On rencontre dans les salles à manger de beaucoup de maisons décorées au XVIII^e siècle, des « tapisseries », comme on les appelait, attribuables au fils. Il affectionnait les natures mortes, les dessinait largement et donnait de l'intérêt à leur groupement; son coloris rentrait dans la gamme du brun; le bistre abonde sous son pinceau et il l'employait pour commencer ses esquisses.

Une salle de l'hôtel-de-ville liégeois est entièrement décorée par sept grands panneaux qu'il a signés : *Arnold Smitsen, invenit* 1721. Ce sont des sujets de vènerie, des retours de chasse, des trophées dans le même genre. Il y a, en

outre, trois dessus de porte ovales et un panneau à la partie supérieure de la cheminée. Tout cela fait grand effet, quoique le temps et les vernis aient poussé au noir certaines parties. Les comptes de la cité nous apprennent qu'un paiement anticipatif fut accordé en 1717-1718 « pour peinture de cette » place (sic) au-dessus de la Greffe », soit 683 florins. Actuellement, c'est la salle des commissions; elle est au 1^{er} étage, à l'angle de droite vers le marché. Il avait peint plusieurs tableaux religieux pour le chœur de l'église Sainte-Ursule, à Liège, incluse dans le Palais des princes évêques et aujourd'hui désaffectée. Nous n'avons pas retrouvé ces peintures; mais il reste à visiter quelques greniers encombrés.

Le 8 avril 1747, Messieurs de l'Etat noble ordonnent à leur receveur général de Grady de compter à la demoiselle veuve Smitsen 30 florins pour le tableau de la cheminée du greffe de l'Etat primaire. (Etat noble K. 53). D. Van de Castele ne donne pas d'autre indication dans sa Notice sur la Maison des Etats, Liège, 1879, p. 30. Nous ne sommes pas encore certain de la pièce occupée par ce greffe; dans une salle, il y a une fort belle œuvre non signée que des recherches approfondies nous permettront peut-être de déterminer.

D^r G. Jorissenne.

Archives de l'état civil de Liège. — Poncelet, *Bulletin des Bibliophiles liégeois*, 1892-1893, p. 112. — Manuscrit H. Hamal, appart. à Mme la marquise de Peralta (Château de Kinkempois). — Van de Castele, l. c. — J. Helbig, *Hist. de la peinture au pays de Liège*, 1903, p. 420.

SMITSENS (Jean-François), SMITSEN, peintre, né à Liège, le 18 février 1684, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, fils d'Arnold Smitsens et de Marie Gratia, donc frère du précédent, épousa Agnès David (paroisse Saint-Remacle-au-Mont), le 28 juillet 1727. Il habitait, d'après le registre des capitations, la paroisse Sainte-Aldegonde en 1736 (fol. 68 recto) et y mourut, le 13 avril 1758.

Il a signé *Franciscue Smitsens* un des

trois tableaux que le comte de Horion avait commandés pour orner une salle de de son beau château de Colonster, près de Tilff. Jules Helbig qui les a vus en place, les décrit ainsi : « *Un létras sus- pendu à un clou et un lièvre mort*. En dessous de ce gibier, l'artiste avait peint une lettre donnant son adresse : « Monsieur Smitsens sur la place Saint-Pierre, à Liège. Le pendant de ce tableau représentait *un lièvre mort sus- pendu, des bécasses auprès desquelles on voit un papillon diurne, les ailes étendues*. » Il avait trouvé ingénieux d'y peindre le titre d'un pamphlet de l'époque, daté de l'an 1756. » Helbig ne décrit pas le troisième tableau qui porte la signature de cet artiste jovial et bien wallon. Il s'est malheureusement fourvoyé en attribuant ces peintures à un artiste paralysé depuis plusieurs années en 1755 (voir la notice suivante), tandis qu'elles sont de 1756, sans doute, comme le pamphlet qui y figure.

Il y a un point à éclaircir pour être sûr de l'identité de ce Jean-François au milieu de plusieurs Jean-François. Son adresse place Saint-Pierre ne nous est fournie par aucun relevé de capitations; il nous reste à supposer qu'il y a eu deux déménagements assez rapprochés et retour à l'ancien domicile de 1736.

D^r G. Jorissenne.

Archives de l'état civil de Liège. — Archives de l'Etat où sont déposés les registres de capitations. — J. Helbig, *Hist. de la peinture*, 1903, p. 421.

SMITSENS (Jean-François), peintre, né probablement près de Liège, en 1719, mort le 11 février 1758 à l'hospice des Incurables. Il épousa le 18 avril 1746, Marie-Barbe Lavaux (alias, par erreur, Navaux), habitait la paroisse Sainte-Aldegonde; et eut deux fils, un Jean-François, le 3 août 1748, et un Pierre-Joseph, le 12 juillet 1755. Ses œuvres nous sont inconnues jusqu'à présent. C'est à lui que s'applique le texte de la délibération suivante, publiée par J. Helbig (v. la biogr. précédente) : « 1755, 13 juin. — Messieurs (du chapitre de Saint-Lambert) ayant vu la requête de Jean-François Smitsens, peintre,

« âgé de 36 ans et attaqué d'une paralysie depuis plusieurs années, supplant cet illustre Chapitre de lui procurer par son crédit une place dans l'hôpital des incurables et, entre temps, de lui faire quelque charité, le Pont renvoyé à M^{rs} les directeurs pour y avoir des égards favorables. » Archives de l'Etat à Liège. Conclusions capitulaires, n° 189, fol. 67 v°.

D^r G. Jorissenne.

Archives de la ville. — Archives de l'Etat. — J. Helbig, *Hist. de la peinture*, 1903, p. 421.

SMOLDEREN (Jean-Gérard), professeur, bibliophile, né à Gierle (Anvers), le 10 septembre 1773, mort à Turnhout, le 26 avril 1854. Il fit ses études au collège de Turnhout, puis à l'Université de Louvain, où il fut proclamé docteur en philosophie et lettres en 1794. Il entra ensuite au séminaire d'Anvers, mais la suppression de l'établissement en 1798 l'empêcha de suivre sa vocation ecclésiastique. Il se livra à l'enseignement privé jusqu'au moment où il fut nommé professeur de mathématiques à l'Ecole secondaire, fondée en 1807, devenue en 1813 Collège et, en 1818, Athénée royal; il remplit ces fonctions jusqu'en 1834, époque où il prit sa retraite. Il siégea pendant quelques années au conseil communal et, pendant dix-huit ans, au conseil provincial où, dès son entrée, il fut élu membre de la députation permanente pour l'arrondissement de Turnhout. En 1852, il fut un des premiers membres de la commission pour la publication des inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers. Il était membre conseiller de l'Académie d'archéologie de Belgique et, depuis 1841, chevalier de l'Ordre de Léopold. Doué d'une excellente mémoire et s'intéressant beaucoup aux études historiques et archéologiques, il était fort écouté à Anvers. Il avait rassemblé une bibliothèque remarquable, et qui était réputée à un moment, où existaient des collections telles que celles de Ch. van Hulthem, de Lammens, de Willems, de Rijmenans, etc.

Smolderen n'a rien publié, mais il a fourni des notes pour la *Geschiedenis van Antwerpen*, de H.-F. Mertens et K.-L. Torfs. Il a écrit aussi beaucoup de poésies de circonstance, en latin et en flamand, restées manuscrites dans les familles pour lesquelles elles ont été composées.

Paul Bergmans.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XII (Anvers, 1855), p. 226-240 (notice de P. Vinckers). — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving* (Malines, 1860), p. 360.

SMOLDERS (Théodore-Jean-Corneille), juriconsulte, professeur à l'Université de Louvain, né à Zevenbergen (Hollande), le 26 juillet 1809, décédé à Louvain, le 7 août 1899. Il fut de la première phalange de la faculté de droit, restaurée à Louvain après 1830, avec Ernst et Liévin De Bruyn; il y fut chargé des cours d'Encyclopédie du Droit et d'Histoire du Droit Romain qu'il conserva jusqu'à sa retraite professorale en 1870. Son biographe universitaire, Mr Léon Dupriez, signale l'importance considérable que le maître donna à l'histoire du droit; à cet égard, il fut parmi les novateurs. Il ne nous reste de ses leçons qu'un *Manuel d'histoire du Droit Romain*; c'est un programme, composé de textes choisis dans les auteurs divers, profitant, un des premiers, des textes récemment alors retrouvés de Gaius, et montrant une érudition large et forte.

L'activité universitaire ne l'absorbait pas tout entier. Il fut un des maîtres vénérés du barreau où son nom est inscrit en lettres d'or. Il eut le privilège, peut-être unique, de se voir pendant vingt-cinq ans maintenu au bâtonnat comme en une magistrature rendue inamovible par le respect de sa haute personnalité juridique, morale et professionnelle. La célébration de ce jubilé est un fait caractéristique du barreau de Louvain comme de la vie de son héros. Cet accord des confrères de l'ordre était d'autant plus expressif que Smolders était en même temps aux premiers rangs de l'action politique, si corrosive de l'affection et du respect mutuels.

Dès 1852, il était entré au conseil provincial du Brabant, où il resta jusqu'en 1863; en 1870, il fut élu conseiller communal en tête de la liste catholique et aussitôt désigné pour les fonctions de premier magistrat de la commune. Son passage à la régence municipale fut court, la modification électorale de 1872 lui ayant enlevé sa majorité tout en lui conservant un mandat qu'il abandonna. Mais d'autres travaux l'appelaient: en 1873, l'arrondissement de Louvain lui confiait un mandat parlementaire. Il y apporta sa forte énergie et sa sage réflexion avec son esprit juridique et son expérience de l'enseignement. Plusieurs rapports signalent sa carrière parlementaire. Le plus important, qui lui convenait à tant de titres, fut celui sur la réforme de l'enseignement supérieur, d'où sortit la loi de 1876, inaugurant le régime de la liberté universitaire pour la collation des grades. Il adopta le système nouveau dont le concours de Frère-Orban assura le vote, et son nom reste ainsi attaché par un document important à l'une des lois les plus importantes pour l'enseignement supérieur. Ces rapports, il y en eut deux, considérables, commentaient non seulement le principe mais le programme et la méthode où plusieurs points soulevaient des controverses: ce fut notamment la fin du régime néfaste des cours dits « à certificats ». Parmi ses autres travaux parlementaires, il y a lieu de signaler le rapport relatif à une modification à la loi de Ventôse an XI sur le notariat, et celui sur quelques chapitres du projet de revision du Code rural déposé par son ami et collègue, le ministre C. Delcour; dans ce rapport il se livre à une étude pleine d'ingéniosité juridique sur les usages ruraux.

Smolders quitta la Chambre volontairement, en pleine vigueur, en 1884; il eut une longue et sereine vieillesse occupée au barreau dont il était le chef honoré. Sa haute stature, son langage ferme et réfléchi, sa longue barbe blanche, une physionomie d'une beauté énergique, fière et bienveillante ajoutaient, à sa maîtrise intellectuelle et à sa

hauteur morale, les éléments externes du prestige. Ses traits caractéristiques ont été gravés par Schubert, dans la galerie des portraits lithographiés du corps professoral. Son portrait peint par Daels figure à l'hôtel de ville de Louvain dans la série de ses bourgmestres.

V. Brants.

Léon Dupriez, *Notice sur la vie et les travaux de C.-T.-J. Smolders*, dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1901. — *Bibliographie de l'Université*, 1834-1900.

SMOUT (Damien), peintre, fils du peintre Luc Smout l'ancien et de Anna-Marie Tyssens, fut, jeune encore, placé dans l'atelier de Godefroid Maes. Il fit partie de la gilde Saint-Luc; en 1682, il y fut reçu comme élève, et en 1700, comme franc-maître. Il s'adonna surtout à la peinture historique et eut pour élève, en 1732-1733, Pierre Haverstrale.

Fernand Donnet

Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Rombouts et Van Lerius, *Les liogeren et autres archives historiques de la gilde de Saint-Luc*. — Fernand Donnet, *Het jonstich versaem der Violieren*.

SMOUT (Jean), dit SMOUTIUS, chanoine de Saint-Donatien à Bruges dès avant 1544, devint grand-coutre et prêtre des laïcs de la paroisse de Saint-Donatien en novembre 1555. On lui a attribué des *Miracula Si Donatiani*, parce que Jacques De Meyere, dans ses *Commentarii sive Annales Flandriæ* (1561, f. 22), rappelant un miracle opéré à l'église de Bruges susdite, en avril 1011, ajoute ces mots: *Haec ex codice quodam Magistri Johannis Smout, sacellani divi Donatiani Brugensis*. Valère André ajoute: *Meminit et Molanus ad Fsuardum 14 octob., Clerici cujusdam Brugensis, qui vitam et miracula Si Donatiani scripserit, ad Patrem dilectissimum RR Ita enim Brugis, nominibus et auctoris et ejus, cui librum inscribit, suppressis, legitur*. On avouera qu'il faudrait des témoignages plus formels que ceux que nous venons de citer pour ranger Jean Smout parmi les hagiographes.

Adrien Smout, bachelier en théologie, curé de Sainte-Walburge, l'ami du fa-

meux Corneille Brouwer Adriaensz., fougueux adversaire du calvinisme à Bruges, fut certainement un parent de Jean Smout. Dès le milieu du siècle, Adrien Smout possédait la cure de Sainte-Walburge; en 1560, il dut s'excuser auprès du magistrat d'un sermon injurieux de *Broer Cornelis*; en 1562, il s'attaqua violemment avec le fougueux frère-mineur à Gilles Wijts et au règlement communal réglementant l'entretien des pauvres et la répression de la mendicité; après le bris des images, il s'en prit avec virulence au calvinisme et à l'iconoclastie, comme on le voit par la *Belijdenisse* de G. Hosens en 1567. En 1568, il devient subdélégué de l'inquisiteur Josse Ravesteyn de Thielt; en 1571, il fait partie du comité de censure institué par l'évêque Remi Drieux. Quand en 1578, Bruges fut tombé aux mains des Orangistes et qu'une enquête sévère eut été instituée par le magistrat sur des actes de sodomie qui se seraient commis dans le couvent des Franciscains, Smout s'éleva courageusement contre l'arrestation des prévenus; n'ayant pu sauver trois des Frères-Mineurs du bûcher, il protesta néanmoins violemment contre leur exécution. Nous ne savons quand il mourut.

V. Fris.

Val. André, *Bibliotheca Belgica* (Louvain, 1643), p. 364. — Foppens, *Bibliotheca Belgica* (Brux., 1739, t. II, p. 733. — A. De Schrevel, *Histoire du Séminaire de Bruges* (Bruges, 1888-1895), p. 7, 15, 286-343. — Le même, *Troubles religieux du XVI^e siècle au quartier de Bruges*, (Bruges, 1894), p. 55, 244, 253, 405, 475. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre Occidentale*, t. II, p. 165. — U. Chevalier, *Repertoire*, col. 4295 (sous le nom de Smorittius).

SMOUT (*Luc*) le Vieux, peintre, né à Anvers, où il fut baptisé le 3 février 1620, mort dans cette ville, en 1674. A peine âgé d'une douzaine d'années, il entra dans l'atelier du peintre Artus Wolffardt, et dès l'exercice 1631-32, il fut inscrit comme élève dans la gilde Saint-Luc. Quelques années plus tard, le 17 mai 1653, il était admis comme franc-maître de la même corporation artistique. Smout peignait les scènes historiques ou religieuses ainsi que les portraits. De plus, il se livrait au com-

merce de tableaux, et dans sa boutique, située près du cimetière de Notre-Dame, au coin de la rue du Gage, il vendait aussi des couleurs et accessoires pour peintres. Il avait épousé le 21 mai 1654, Anne-Marie Tyssens, fille du paysagiste Augustin Tyssens, qui lui donna deux fils, également peintres, et sept filles, et lui survécut jusqu'au 26 novembre 1686. Parmi les filles de Smout, Anne-Marie Smout épousa le peintre Jacques Herreyns. Une autre, Claire-Catherine Smout, se maria avec le peintre Gonzales Casteels, et après la mort de ses parents, reprit le commerce artistique qu'ils avaient géré; c'est à ce titre qu'elle fut inscrite en 1687 dans la gilde Saint-Luc.

Dans divers inventaires contemporains on trouve trace de nombreux portraits et d'une *Adoration des Mages* dus à son pinceau.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les écoles*. — Rombouts et Van Lerius, *Les liggeren et autres archives historiques de la gilde de Saint-Luc*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*.

SMOUT (*Luc*) le Jeune, peintre, fils du peintre Luc Smout le Vieux et de Anne-Marie Tyssens, naquit à Anvers et fut baptisé dans l'église Notre-Dame, le 27 février 1671; il mourut célibataire à Anvers, le 8 avril 1713, et fut enterré dans l'église Notre-Dame, devant l'autel de Sainte-Barbe. Il fut placé pour s'initier aux principes de l'art dans l'atelier du peintre de marines Henri Van Minderhout. En 1686, la gilde Saint-Luc l'admettait comme élève.

Comme son maître, Luc Smout le Jeune s'adonna à la peinture de marines, illustrant ses compositions de nombreux vaisseaux ou de personnages. On conserve encore dans les collections publiques quelques toiles dont il est l'auteur. C'est ainsi qu'on retrouve au musée d'Anvers *La plage de Scheveningen*; au musée de Dresde, deux vues de ports de mer; au Cabinet royal de Copenhague, *Le Combat naval de Kjögebuucht du 4 octobre 1710*, et, dans la Galerie du grand-

duc de Mecklembourg, à Schwerin, deux marines.

Fernand Donnet.

Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpse schilderschool*. — Pol Demont, *Catalogue du musée d'Anvers*. — Fernand Donnet, *Het jonstich versae der Violieren*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*.

SMYTERE (*Anne DE*), ou **SMYTERS**, miniaturiste gantoise du xvi^e siècle. Elle était fille du sculpteur Jean de Smytere (voir plus loin) et vivait encore en 1566. A cette date, Guicciardini la mentionne comme « vraiment peintresse » excellente et digne », et Marc van Vaernewyck la cite, avec Suzanne Horenbaut, comme « auteurs d'ouvrages exquis remarquables. Ces deux femmes », ajoute-t-il « ont toutes deux excellé » dans l'art de l'enluminure, et ont « produit des choses merveilleuses. » Entr'autres, elles ont peint chacune « une butte avec un moulin, toutes « ailes au vent; puis un meunier qui y « monte, chargé d'un sac; au bas, un « cheval et une charrette, et les pas- « sants qui se promènent; tout cela sur « un espace si petit qu'on pourrait le « couvrir d'un demi grain! De telles « miniatures, à cause de leur grand art, « sont plus estimées que des pierres « précieuses; on les fait monter dans « des bagues d'or, et les grands sei- « gneurs et les prélats les portent comme « des bijoux précieux. Nous avons « mentionné cela pour montrer qu'à « Gand le sens des arts se manifeste « également chez les femmes, à tel « point que des hommes très artisti- « quement doués oseraient à peine « se mesurer avec elles. » Dans son *Livre des peintres*, Charles van Mander rapporte le même détail et vante l'étonnante délicatesse de pinceau d'Anne de Smytere; son traducteur, H. Hymans, signale que l'une des miniatures de la réduction du *Bréviaire Grimani*, possédée par la bibliothèque royale de Bruxelles, montre une scène qui concorde fort bien avec la description de Vaernewyck et Van Mander.

Anne de Smytere épousa le sculpteur-architecte malinois Jean de Heere,

ou Mynsheere, qui s'établit à Gand, en 1532; de ce mariage naquirent Jean de Heere le Jeune, sculpteur, et le peintre Luc de Heere, né en 1534.

Paul Bergmans.

L. Guicciardini, *Description de tout le Pays-Bas* (Anvers, 1567), p. 134. — M. van Vaernewyck *Den spiegel der nederlandschen audheyd* (Gand, 1568), chap. 69, et trad. française par V. Fris dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 1910, p. 357-368. — Ch. van Mander, *Het schilderboek* (Haarlem, 1604), et trad. française par H. Hymans (Paris, 1885), t. II, p. 1.

SMYTERE (*Charles DE*). Voir **DE SMYTERE**.

SMYTERE (*Jean DE*), sculpteur, né à Gand, à la fin du xv^e siècle, mort dans cette ville, en 1528. Fils de « Tonys », il acquit la franchise dans la corporation, le 13 juillet 1509. Sa première œuvre connue est un retable qu'il s'engagea à livrer à l'église de Loochristi lez-Gand, par contrat du 5 juillet 1511, où il eut comme garant le sculpteur Marc van Vaernewyck, père du chroniqueur. Un contrat du 13 décembre de la même année, relatif au jubé de l'église des Carmes à Gand, par Daniel Ruutaert (voir ce nom), montre qu'une partie du travail était réservée à Jean de Smytere; saccagé par les iconoclastes en 1566, ce jubé subsista partiellement jusqu'au xix^e siècle. En 1520, les échevins gantois commandent à notre artiste, deux « patrons » pour les travaux à exécuter pour la porte de l'Empereur (*Keyserpoort*), dont la construction fut achevée en 1523-1524, et qui était une des plus belles de la ville, au témoignage de Vaernewyck. Le Musée lapidaire conserve un superbe bas-relief, daté de 1524, qui en provient; il représente la pucelle de Gand entourée de ses attributs et est peut-être l'œuvre de Jean de Smytere. Celui-ci s'engage, le 12 juin 1523, à fournir au doyen du voisinage de la porte des Chaudrons (*Ketelpoort*), une statue de la Vierge avec l'Enfant Jésus, en fine pierre d'Ecaussines, semblable à celle qui se trouvait devant le couvent de Galilée, et ayant la hauteur de la Vierge qu'il venait de tailler pour l'abbaye de Baud-

loo. Un travail plus important fut le mausolée d'Isabelle d'Autriche, sœur de Charles-Quint et femme du roi de Danemark Christiern II, morte le 19 janvier 1526 et inhumée dans l'oratoire de l'abbaye Saint-Pierre. Le projet en était dû au peintre Jean Gossart, dit Mabuse; un acte du 5 mars 1528, nous apprend que Mathieu de Smet (voir ce nom), y travaillait sous la direction de Jean de Smytere. Par une lettre, datée de Lierre, 20 août 1528, Christiern II, qui vivait alors en exil, se plaint à l'abbé de Saint-Pierre de la lenteur de l'exécution du monument; il lui demande de faire « revenir de Zélande », s'il y est encore, le maître chargé du travail, et de convoquer aussi le peintre « Jennyn de Mabuse », car il désire s'entretenir personnellement avec les deux artistes à Gand, la semaine suivante. Or, un document du 27 août 1528, où il est question de la veuve (Roels) et des enfants du sculpteur, prouve que celui-ci était mort à cette date. C'est probablement alors que le sculpteur Jean de Heere, qui épousa la fille de Jean de Smytere, Anne (voir plus haut), vint de Malines à Gand pour achever le mausolée, que les historiens gantois lui attribuent entièrement et qui fut détruit en 1578. Il nous en reste une aquarelle exécutée peu auparavant par Arnaud van Wynendaele : le tombeau, sur lequel Isabelle d'Autriche était représentée gisante, en marbre, était surmonté de deux anges tenant des écussons; une petite gravure sur bois le représente aussi dans la *Warachtighe historie van Carolus de Vijfste*, de M. van Vaernewyck et G. van Salenson (Gand, 1561 et 1564). Tous les documents concordent pour nous faire voir en Jean de Smytere un artiste de talent, à la réputation bien établie, mais qui mourut prématurément.

Paul Bergmans.

Notes mss. de Victor Vander Haeghen, extraites des archives de la ville de Gand. — Edmond de Busscher, *Recherches sur les peintres et sculpteurs à Gand, XVI^e siècle* (Gand, 1886), *passim*. Ces renseignements sont à contrôler en tenant compte de V. Vander Haeghen, *Mémoire sur les documents faux relatifs aux anciens peintres, sculpteurs et graveurs flamands* (Bruxelles, 1899). — J. Bethune, *L'Ancien couvent des Carmes chaussés à Gand, dans le Messager des sciences historiques*, 1884, p. 1. — V. Vander Haeghen,

Exhumation des cendres d'Isabelle d'Autriche, dans la même revue, 1886, p. 18.

SMYTERS (Antoine), poète et philologue flamand, né à Anvers vers le milieu du xvi^e siècle, mort à Rotterdam après 1625. Il était établi comme professeur de français dans sa ville natale, mais, lors des troubles religieux, il émigra en Hollande, comme son ami le graveur-poète Zacharie Heyns et tant d'autres. Il se fixa probablement à Rotterdam, ce qu'on peut déduire du fait que les deux ouvrages que l'on connaît de lui sont imprimés à Rotterdam. Ce sont : 1^o *Esopus Fabelen In rijm ghestelt door Anthoni Smyters, waer bij ghevoeght zijn zommighe stichtelijke veerskens van Heer Guy du Faur...*, Rotterdam, 1612. Le volume contient 122 fables en forme de sonnets, dont 121 sont traduites du recueil anonyme *Esbatement moral des animaux*, publié par Phil. Galle à Anvers, en 1578, et contenant 125 fables, également en forme de sonnets; 2^o *Epitheta, Dat zijn Bijnamen oft Toenamen, Beschreven door Anthoni Smyters van Antwerpen*, Rotterdam, 1620. C'est une adaptation des *Epithètes* de Maurice de la Porte, augmentée des matériaux que l'auteur avait déjà recueillis lui-même lors de son enseignement français à Anvers. Il édite son ouvrage à la prière des rhétoriciens « néerlandais ». Il commence et termine son livre par un sonnet; il en donne un également au mot *Zandtlooper*. Il y a aussi des sonnets de lui dans les œuvres suivantes de Z. Heyns : 1. *Den Nederlandschen Landtspiegel*, 1599; 2. *Vriendts-Spiegel*, 1602; 3. *Pest-Spiegel*, 1602; 4. *De Weke van...* *Saluste*, 1616 et 1621; 5. *Emblemata*, 1625. Il écrit une langue pure; son style est riche et imagé. Sa devise était tantôt *Godt en niet meer*, tantôt *Mijn haters zijn zot*.

J. Vercoullie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch woordenboek* — Piron, *Levensbeschrijving*. — Willems, *Verhandeling*, II, 68, 253. — Scharpé, *Van De Deue tot Vondel* (Levensche Bijdragen). — *Bibliotheca Belgica*: Heyns, Zacharie.

SMYTSSENS (Arnold), peintre. Voir SMITSSENS.

ADDENDA

SCHORRENBERGH (*Henri VAN*), peintre, vivait au début du xvi^e siècle à Courtrai où il mourut en 1515. Ce maître, non cité jusqu'ici, fut chargé en 1513-1514, par le magistrat de Courtrai, de la peinture d'un *Jugement dernier*, en remplacement, semble-t-il, de l'ouvrage analogue de l'antique « Schepenhuis » exécuté sur fond d'or, un siècle plus tôt (1428), par les frères van Ghestele. Le menuisier Jean Symoen en avait confectionné le panneau de support au prix de 5 livres parisis : « een tafele van spierschen hout (bois d'Es-
« pierres, blanc, ou sapin?) omme een
« oordeel daar inne te schilderen ende
« te stellen in de groene camere vanden
« schepenhuis ». Le paiement d'une somme à valoir de 24 livres parisis est porté au compte de 1513-1514 au profit de l'auteur, « Heinderick van Schorren-
« berch, schildere ». Le compte suivant inscrit le paiement fait à « Heinderic
« van Schorrenbeerghe, schildere » du solde de 30 livres parisis pour l'œuvre, placée enfin dans une chambre contiguë à la salle échevinale : « staende boven
« up de camere », dit le dernier compte (la « groene camere » était probablement celle qui au xviii^e siècle encore se trouvait à l'étage, à côté du « collège »). Notons que le coût complet de l'« Oordeel » de Courtrai, environ 1180 francs de notre monnaie, est inférieur de beaucoup au prix payé par la loi de Bruges à Jean Provost pour son *Jugement dernier* terminé en 1525 (actuellement au

Musée de Bruges; bois, 117 × 165) : à savoir 20 livres 12 escalins de gros, soit environ 4,800 francs.

L'œuvre de van Schorrenbergh rappelait sans aucun doute, iconographiquement parlant, les multiples représentations du *Jugement dernier*, que le bon sens et l'à-propos moral des édiles et ecclésiastiques d'autrefois avaient disséminées dans les maisons municipales et dans les édifices religieux. Le même thème fut encore repris vers 1625 par le peintre van Moerkerke (toile à l'église Saint Martin à Courtrai) et fut ensuite détrôné par le type de la Renaissance.

Chronologiquement, la version de van Schorrenbergh se rattache d'étroite façon au *Jugement dernier* appartenant au vicomte de Ruffo de Bonneval (jadis à l'église des Dominicains de Bruges?) et donnée avec quelque hésitation — totalement justifiée, à notre avis — au même Jean Provost que ci-dessus.

La peinture de van Schorrenbergh fut restaurée en 1662-1663 par Frans van den Heuvel. Depuis on perd sa trace, et sa disparition est bien regrettable. Le vieux *Jugement dernier* cité dans l'Inventaire du mobilier de l'hôtel de ville de Courtrai de 1727-1730 — « eene oude schilderij... met fraye
« ghesneden listen » — doit être l'exemplaire exécuté par le peintre Roger van den Roo en 1535-1536 pour la chambre du collège échevinal « boven op de
« camere ».

Heureusement, les données biogra-

phiques que nous avons pu glaner sont applicables à Henri van Schorrenbergh et nous laissent moins perplexes; elles fournissent une réponse, apparemment péremptoire, à la question qu'il importe de résoudre, celle de l'origine et des relations de métier d'un artiste dont la famille n'est assurément pas d'extraction courtraisienne.

Nous connaissons bien certain « mees- » ter Cornelisse van Scaerdenbuerch » et Jean (Hannekin, son fils?), tailleurs de pierre, qui transitoirement œuvrèrent à Courtrai en 1487. Mais, bien que la leçon « van Scaerdenbuerch » puisse avoir subi trente ans plus tard l'altération de « van Schorrenbergh », il est prudent de faire plutôt état de rapports de parenté avec la famille anversoise de ce nom. On relève, effectivement, parmi les bourgeois de la grande métropole artistique : 1^o Herman (*sic* la lecture des transcriptions des *Liggeren* d'Anvers, pour Heinen ou Hendrick?) van Schorenberch, qui se fit apprenti sous Jacques Tonis en 1473; 2^o Herman (*sic*) van Stopenburch (apparemment fausse graphie pour Schorrenburch), passé franc-maître en 1503 (1); 3^o Jean Schorenbergh, tuteur des enfants du second lit de Quentin Metsys, procréés de Catherine Heyns à Anvers après 1508-1509.

Le maître du *Jugement dernier* de Courtrai de 1514-1515 s'affirme donc bien d'origine anversoise et, dans son art, il peut avoir été influencé par le style de Metsys, qu'il soit ou non parent par alliance du célèbre protagoniste. L'on conçoit toute l'importance de cette localisation esthétique, si la critique venait un jour à se trouver devant un *Jugement dernier* de cette date et identifiable avec l'œuvre courtraisienne. L'exemplaire du vicomte de Ruffo nous paraît d'une inspiration foncièrement brugeoise plutôt que toute autre, encore qu'il faille, croyons-nous, l'éliminer du catalogue Provost.

(4) Les *Liggeren* d'Anvers citent encore en 1536, van Scarborch, étoffeur et fils de Guillaume fixé à Aerschot, ainsi qu'en 1575-1585 Floris van Scarenborch « maeldenier ».

La découverte de l'« Oordeel » d'Henri van Schorrenbergh serait d'autant plus précieuse que cette peinture a dû constituer en quelque sorte l'aboutissement de l'art du maître, attendu que celui-ci ne lui survécut guère et que « Heinderic de schildere » fut enterré dans le cours de l'année 1515 en l'église Saint-Martin de Courtrai.

Non moins souhaitable serait-il que le détenteur actuel d'un *Paysage avec ruines* signé « Schoilenbuch » (*sic*) (bois, 66 × 81) puisse se retrouver. Ce tableau passa en vente à Bruges, en 1892, sous le n^o 112 du catalogue de la collection de M^r Pierre Vincke-de Groote.

G. Cauillet.

G. Cauillet, *Histoire de l'art dans le Courtrais* (en préparation) et *Mélanges et documents relatifs à l'art à Courtrai*. — Comptes communaux et comptes de l'église Saint-Martin de Courtrai. — Rombouts et van Lerius, *Les Liggeren d'Anvers*. — Les biographies de Quentin Metsys. — Max-J. Friedländer, *Van Eyck bis Breugel*. — La littérature de l'Exposition des Primitifs flamands à Bruges, 1902.

SCUTEPUT (Hubert), ou SCUTTEPUTAEUS, écrivain ecclésiastique, chanoine augustin de l'abbaye de Bethléem, près de Louvain, vécut au *XVII^e* siècle. Il a laissé les écrits suivants : 1^o *Institutio vitæ beatæ*, tirée des Pères et des Ecritures. Anvers, J. Bellère, 1558; in-12. — 2^o *Flores e S. Gregorii Magni operibus*. Paris, 1572; in-16. — 3^o *Flores B. Bernardi*. Anvers, Bellère, 1576; in-16. — 4^o *Flores seu Sententiæ locorum communium Lucii Ann. Senecæ*. Anvers, Bellère, 1576; in-16. — 5^o *Isidori Hispalensis Sententiarum de Bono libr. III castig.* Anvers, Bellère, 1566; in-12.

Alphonse Roersch.

Valère André, *Bibl. belg.*, 1643, p. 394. — Sweertius, *Athenæ*, 1628, p. 350. — Foppens, *Bibl. belg.*, 1739, p. 489.

SCOTUS (Sydracus ou Sydræus), humaniste, né à Enghien vers 1530. Il fit ses études à l'Université de Louvain et y obtint, en 1552, la 44^e place à la promotion de la Faculté des Arts. Il devint, par la suite, recteur du collège d'Arnhem. On lui doit deux opuscules poétiques qui sont devenus introu-

vables : 1° *Carmen martinianum sive communis dalio divini timoris. Daventriæ, Simon Steenbergius sive Saximontanus*, 1576. — 2° *Carmen martinianum sive militis christiani querimonie ad Deum O. M. Daventriæ, ibid.*, 1577. « Nous savons », dit Lecouvet « quel en était le sujet. Avant l'introduction du protestantisme, les écoliers avaient pour habitude, à Arnheim, à certains jours de l'an, de chanter des *Cantilenen* ou *Carmina Scholastica*. Ces jours étaient, entre autres, le jour de saint Paul et celui de saint Martin. Les chants étaient composés par le recteur, que l'on payait en espèces, ou auquel on donnait différentes choses, deux poulets rôtis, un plat d'oies, du massepain, un quart de vin, etc. Pour ce qui est plus spécialement du poème de saint Martin, quand il se chantait à la cour, on le payait d'un *daeler* royal ou *ryzdaeler*. Cet usage fut aboli vers l'an 1600 ».

Nous ignorons le lieu et la date de la mort de Sydrac Scotus.

Alphonse Roersch.

Valère André, *Bibl. belg.*, 1643, p. 321. — Foppens, *Bibl. belg.*, 1739, p. 1113. — Revius, *Daventriæ illustrata*, 1641, p. 323. — Lecouvet, *Hannonia poetica*, 1859, p. 189. — Le même, *Messenger des sc. histor.*, 1858, p. 35. — Le même, *Mém. et public. de la Société des sciences du Hainaut*, 2e série, t. VI, p. 384. — E. Matthieu, *Histoire de la ville d'Enghien*, 1878, p. 716. — Le même, *Biographie du Hainaut*, 1903, t. II, p. 322.

SCOUTHEETE (Jean DE), homme de guerre gantois du XIV^e siècle. Issu d'une famille obscure, probablement de censitaires de l'abbaye de Saint-Bavon à Evergem, il parvint à s'élever à Gand du rang de simple membre et député des Métiers à celui de capitaine de la Ville, à la fin du gouvernement d'Artevelde en mai 1345; il remplaça en cette qualité Galehot van Lens, tombé en disgrâce avec son illustre maître, après le terrible combat du *Mauvais Lundi*. Le 7 juillet, il est envoyé par Gérard Denis et ses partisans à L'Écluse pour faire rentrer le capitaine général à Gand et paraît avoir participé à son assassinat. En effet, il partage à Gand l'influence de l'assassin d'Artevelde,

devient le 15 août électeur des échevins, receveur de la Ville, capitaine de Saint-Michel, et disparaît avec lui en 1347. On ne le retrouve qu'en 1360 lorsque les fils d'Artevelde, rentrés à Gand de leur exil d'Angleterre, le poursuivent et le tuent dans une rixe pour laquelle les échevins leur font payer le prix du sang.

Il ne faut pas le confondre avec les nombreux et puissants personnages qui portèrent le même nom à cause des fonctions d'écoutète qu'ils exercèrent à Gand, Bruges, Lokeren, Wetteren et ailleurs, et dont les mœurs étaient tout aussi barbares.

Napoléon de Pauw.

Archives de la Ville de Gand. — N. de Pauw et J. Vuylsteke, *De rekeningen der stad Gent* (Gand, 1873-1885), t. II, p. 389 et suiv.; t. III, p. 34 et suiv. — *Zoedinchoek*, 1360-61. — Chev. de Schoutheete de Tervarent, *Histoire de la famille de Schoutheete* (Saint-Nicolas, 1860).

SERRET (François-Joseph-Jean-Baptiste, baron DE) homme politique, agronome, né à Bruges, le 9 décembre 1767, mort à Beernem, le 5 octobre 1849. Il était fils de François-Joseph-Léonard de Serret (voir ce nom) alors consul de France à Bruges. Se destinant à des entreprises commerciales, le jeune de Serret se rendit à Dunkerque, puis à Londres. Les événements de la révolution le ramenèrent au foyer paternel; il servit dans l'armée patriotique, puis devint capitaine au service de la République française et fut l'aide-de-camp de son père. En 1799, à l'âge de trente-deux ans, il fut nommé maire de Bruges, et il exerça ces fonctions pendant trois années; membre du collège électoral du département de la Lys, il fut appelé en 1803 à siéger au corps législatif. Tout en remplissant les devoirs de sa vie publique, il s'occupa de l'exploitation de ses terres, et il y déploya une activité et un esprit d'initiative des plus remarquables. Napoléon le créa baron d'Empire en 1813. Après la constitution du royaume des Pays-Bas, il fit partie des États provinciaux de la Flandre occidentale, en 1816-1817; puis il fut envoyé par cette province aux États-Généraux, de 1817 à 1827. L'état de sa santé l'obligea

de renoncer à la politique, pour se consacrer exclusivement à ses travaux agronomiques. Elu député au Congrès national, en 1830, il n'accepta point ce mandat.

En inscrivant au programme des écoles centrales l'enseignement de la botanique comme branche obligatoire, le gouvernement français provoqua vers l'horticulture un mouvement considérable, encore développé par la création du jardin botanique de Gand. C'est d'alors que datent notamment les cultures perfectionnées de rhododendrons et d'azalées, qui demeurent une des branches principales du grand commerce horticole flamand. Sous l'impulsion du jardinier gantois Opsomer, de Serret orna de rhododendrons le parc qu'il avait tracé à Beernem, et il s'appliqua à profiter de l'hybridation de ces plantes pour créer, par la pollinisation artificielle, des variétés inconnues auparavant, tel le *rhododendron Bernamense*, devenu ensuite dans le commerce le *rhododendron Torlonianum*. En même temps, il vouait des soins intelligents au développement des cultures de ses domaines. En 1807, se fonda à Bruges une société d'agriculture, qui a publié de 1807 à 1811 quatre volumes de procès-verbaux, notes et mémoires. On y trouve plusieurs travaux intéressants de de Serret, qui en fut le secrétaire. C'est d'abord une *Notice sur la plantation de M^r Van Outrype-Merckem*, comprenant 640 hectares, dont 450 furent convertis en bois de bouleau, chêne et aulne, 120 en sapinières et 30 en terres arables. Puis, un *Tableau de la culture du domaine de Beernem*, où il expose le système quadriennal d'assolement qu'il avait mis en vigueur, et qui est un document précieux sur la régie des fermes flamandes au début du XIX^e siècle. Le *Tableau* est suivi d'une *Notice sur l'orobranche*, et sur la destruction de ce parasite dangereux du trèfle et du genêt.

Fr. de Serret prit une part considérable à la diffusion de la culture de la betterave, que le gouvernement français protégea particulièrement pour remédier aux effets du blocus. La plante était connue

dans notre pays depuis le XVI^e siècle, mais c'est sous l'Empire seulement que fut reconnue son importance, tant au point de vue du remplacement du sucre de canne, que pour l'alimentation et l'engraissement du bétail. Notre agronome se consacra à la propagation de cette nouveauté, de même qu'à celle du pastel, *Isatis tinctoria*, succédanée de l'indigo, mais aussi fourrage précieux pour les moutons. Il préconisa ensuite la culture du pin maritime, jusqu'alors inconnu comme espèce de grande culture, pour remédier aux empiètements de la mer sur la côte flamande. Ce sujet lui inspira son *Mémoire sur les empiètements de la mer, tels qu'ils ont lieu sur un point particulier des côtes de la Flandre occidentale* (Bruges, Bogaert-Dumortier, 1817; in 8°); il y propose un surhaussement de la plage permettant la formation de nouvelles dunes, et la fixation de celles-ci par la plantation à la fois de la graminée caractéristique de nos dunes (*Parundo avenaria* de Linné, en flamand *halm*) et du pin maritime. Une autre initiative le porta à s'occuper en 1822-23 du cirier de Pensylvanie (*myrica cerifera*), arbuste riche en cire, dont il envoya des gâteaux en 1828 à la société d'agriculture et de botanique de Gand, tout en résumant ses opérations dans le *Journal d'agriculture du royaume des Pays-Bas* (2^e série, t. VIII, 1828): *Notice sur la cire végétale*. Mais la plante qui l'intéressait surtout était le pin, dont il se proposa l'étude dans son parc de Beernem; il y planta tous les genres de conifères possibles sous notre climat, et consigna ses observations dans un ouvrage qui parut seulement après sa mort: *Pinetum ou collection des arbres résineux cultivés dans les jardins de feu M^r le Baron François de Serret à Beernem* (Bruges, De Moor, 1852; gr. in-8°). Morren lui reconnaît un droit de priorité pour l'introduction dans notre pays du *Cedrus deodora*, du cèdre argenté de l'Atlas, du sapin du Népal, du sapin argenté du Mexique, etc.

En dehors de ces travaux agronomiques, de Serret a encore publié une brochure intitulée: *Examen d'une question*

relative à la contribution foncière (Bruges, 1825; in-8°).

Il avait épousé en 1797 Marie-Thérèse-Collette van Outryve d'Ydewalle, qui lui donna quatre filles et deux fils, Aimable et Jules, dont les descendants obtinrent en 1871, du roi Léopold II, reconnaissance du titre de baron.

Paul Bergmans.

Notice de Ch. Morren dans le *Journal d'Agriculture pratique*, t. VI (Bruxelles, 1853), p. VII-XX (avec portrait) — Is. de Stein d'Altenstein, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 25^e année (Bruxelles, 1871), p. 266-267.

SERRET (François - Joseph - Léonard DE), militaire, né à Villers-le-Gambon (Namur), où il fut baptisé le 16 février 1739, mort à Bruxelles, le 4 pluviôse an VII (23 janvier 1799). Appartenant à une famille liégeoise vouée aux armes, il entra au début de 1758 au service de la France, en qualité de lieutenant en second au régiment d'infanterie liégeois du baron de Vierset, qui venait d'être créé. Promu lieutenant, en 1760, puis capitaine en 1762, il passa avec son régiment au service de l'Autriche. En 1766, il se fixa comme consul de France, à Bruges, où il épousa Marie-Jeanne-Françoise de Willaëys, qui lui donna deux fils et une fille. Lors de la révolution des provinces belges, il fut chargé de lever une légion. Lieutenant-colonel d'infanterie, par brevet des Etats de Flandre, le 13 décembre 1789, il fut nommé colonel par le Congrès souverain des Etats-Belgiques, le 4 avril 1790; il commanda l'avant-garde de l'expédition de Hollande et assiégea Klundect et Willenstadt. Après la conquête française, il devint successivement commandant de la petite place forte de Saint-Venant sur la Lys, près de Béthune (6 avril 1793), chef de brigade des chasseurs tirailleurs de Bruges (9 août 1793), commandant de la place de Menin (1^{er} novembre 1796) et commandant de la ville et citadelle d'Anvers (16 septembre 1797).

De ses deux fils, l'aîné François-Joseph-Jean-Baptiste, fut un agronome distingué (voir sa notice plus haut), le second, Louis - Bernard - Jean - Chrysos-

tome, fut capitaine au service de la République.

Paul Bergmans.

Is. de Stein d'Altenstein, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 25^e année (Bruxelles, 1871), p. 265-266.

***SERVANDONI** (Giovani-Niccolano), né à Florence, le 2 mai 1695, mort à Paris, le 19 janvier 1766; ce célèbre peintre et architecte a passé une partie de sa vie à Bruxelles, où il fit des décors pour le théâtre de la Monnaie, à la fin de « l'octroi » des ducs d'Arenberg, d'Ursel et de Deynze (1749 à 1764); il construisit pour son fils, Servandoni d'Hannetaire, le château de Haeren, projeta, pour le duc d'Ursel, un château à Ten-Noode, près de Bruxelles, dont le projet de façade est conservé aux Archives générales du royaume. On lui restitue avec certitude des travaux importants, dont une partie de l'aile gauche et la grille d'entrée à l'Hôtel d'Arenberg, à Bruxelles, le château d'Hingene, le château démolí d'Enghien. Sans qu'une preuve absolue en soit fournie, on croit qu'il en est de même de l'hôtel d'Ursel, à Bruxelles.

Son fils Jean-Adrien-Nicolas, né à Paris, le 26 avril 1736, s'établit comme architecte à Bruxelles, où il épousa la fille d'un cordonnier. Au dire de Mariette, sa vie serait chargée d'événements singuliers et peu honorables. On ne sait rien de sa vie ni de ses œuvres en dehors des décors qu'il fit pour Liège en 1777, moyennant 2,453 florins.

Paul Saintenoy.

Henne et Wauters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, III. — Arthur Cosyn, *Le château de Haeren*, dans les *Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 1913, p. 267. — Schayes, *Histoire de l'architecture en Belgique*, vol. IV, suppl. — Ch. Bauchal, *Dictionnaire des architectes français*. — P. J. Mariette, dans la *Revue des arts décoratifs*, 1880-1881. — Paul Saintenoy, *Servandoni, ses œuvres en Belgique*, dans les *Annales de la Soc. R. d'Archéol. de Bruxelles*, 1920.

***SERVANDONI** (Jean-Nicolas), dit d'HANNETAIRE, comédien, né à Grenoble en 1718, mort à Bruxelles en 1779. Ainsi que l'a établi M. H. Libbrecht, il était fils de l'architecte et peintre Servandoni. Il débuta à Liège, joua

quelque temps à Aix-la-Chapelle, puis à Bruxelles, à partir de 1745. Il y fit partie, pendant l'occupation française, de la troupe du Maréchal de Saxe, dirigée par les sieurs Favart et Parmenier. Notre artiste avait épousé Antonia-Marguerite Huet, artiste lyrique distinguée, née en 1728, morte à Bruxelles le 31 janvier 1761, et enterrée dans l'église de Haeren. La troupe du Maréchal de Saxe ayant été dédoublée, une partie resta jouer auprès de lui et l'autre fut envoyée au prince de Clermont. Mme d'Hannetaire, destinée à celle-ci, fut rappelée par ordre du Maréchal. Cette troupe fut disjointe au départ des Français de Belgique. D'Hannetaire s'en fut jouer à Bordeaux, puis revint à Bruxelles, au temps de la direction Durancy et devint directeur du théâtre de la Monnaie, en 1754. Il se retira de la scène en 1771. En 1759, il avait acquis la seigneurie de Haeren et y avait fait construire un nouveau château par son père, Giovanni-Niccolano Servandoni, mais il la revendit en 1770.

Comédien très épris de son art, Servandoni d'Hannetaire a publié, en 1764, des *Observations sur l'art du Comédien*. Il avait acquis une grosse fortune, mais il fut, comme l'architecte et peintre, fort dépensier.

Paul Saintenoy.

Annuaire dramatique, 1840, p. 33. — Frédéric Faber, *Histoire du Théâtre français en Belgique*. — Arthur Cosyn, *Le Château de Haeren* (*Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*), 1913, p. 267. — Ed. Fétis, *Histoire du Théâtre*, 1873. — Paul Saintenoy, *Servandi, ses œuvres en Belgique*, dans les *Annales de la Soc. R. d'Archéol. de Bruxelles*, 1920.

SLOOTEN (*Cyprien VAN*), prêtre Franciscain, philanthrope, né en 1632,

mort à Tamise, le 21 juillet 1666. Profès dans l'Ordre des Frères Mineurs de saint François, le P. Cyprien, à peine promu au sacerdoce, reçut ses pouvoirs de juridiction au chapitre de l'ordre, célébré à Gand le 23 mars 1659. Il exerçait les fonctions du saint ministère à la résidence provisoire de Saint-Paul-Waas, lorsque les rives de l'Escaut furent ravagées par l'épidémie meurtrière, qui avait décimé en 1658 la commune de Burcht et les villages limitrophes. L'an 1666, la pittoresque localité de Tamise se vit envahie par le fléau destructeur: le pays était frappé de consternation. Impuissant à enrayer les ravages, le magistrat appela au secours de la population terrorisée, les religieux Franciscains du pays de Waas. L'appel fut entendu: le P. Cyprien van Slooten offrit généreusement ses services et se dévoua nuit et jour au soin des malades, des moribonds et des défunts. Frappé bientôt lui-même par la peste, il succomba le 21 juillet 1666. En témoignage de reconnaissance, les paroissiens de Tamise placèrent sur sa tombe une pierre portant l'inscription suivante:

D. O. M.
HIER LIGT BEGRAEVEN,
DEN EERW. PATER
CYPRIANUS VAN SLOOTEN
MINDERBROEDER-RECOLLECT,
DIE UIT HET CONVENT VAN ST-ANTONIUS
OP DE PAROCHIE VAN ST-PAUWELS,
HIER DIENENDE IN DE PESTE, MET DESELVE
BEVANGEN, STERFT DEN
21 JULI 1666.
R. I. P.

P. Jérôme Goyens.

Archives de l'Ordre au couvent des Franciscains à Bruxelles - Schaerbeek, I reg. Prov. comitalus Fl. 497. — *Ibid.* Liber Defunctorum Fratrum et Benefactorum conventus Wasiani. — P. Pholianus Naessen *Franciscaansch Vlaanderen* (Mechelen, Dirickx-Beke, 1895; in-4°), p. 412. — Felix V[an] N[amen] *Les Frères Mineurs Recollets au pays de Waas* (St-Nicolas, 1887; in-8°), p. 406.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LE VINGT-DEUXIÈME VOLUME

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE.

A

ADALBÉRON, prévôt de Trèves. — T. XXII, col. 409.
ALPHÈNE (Jean van der), abbé. Voir *Sire Jacob* (Jean).

B

BEVERUS (Jean), théologien. Voir *Sire Jacob* (Jean), dit *Beverus*.
BOSCH ou BOSSCHE (Antoine Van den), dessinateur. Voir *Silvius* (Antoine).
BOSSCHE (Pierre Van den), écrivain ecclésiastique. Voir *Silvius* (Petrus).
BRENET (André), sculpteur. — T. XXII, col. 699-700.

C

CIPLY (Jean de Flodorp, marquis de), homme de guerre. Voir *Siply* (Jean de Flodorp, marquis de).
COURTOIS (Jehan), dit Sicile, héraut d'armes. Voir *Sicile* (Jehan Courtois, dit).
CUNEGONDE (Sainte). — T. XXII, col. 410.

D

DUBOIS (Jacques), religieux. Voir *Silvius* (Jacques).

E

ERMENSTRUDE, abbesse. — T. XXII, col. 410.
EVA, comtesse. — T. XXII, col. 410-411.

F

FABRI, écrivain ecclésiastique. Voir *Smets* (Servais).
FREDERIC, avoué de Stavelot. — T. XXII, col. 408.
FREDÉRIC, comte de Luxembourg. — T. XXII, col. 408.

G

GEFFENSIS (Johannes), dominicain. Voir *Slooten* (Jean van der).
GILLES (M), professeur et inspecteur d'enseignement. — T. XXII, col. 113-114.
GISLEBERT, comte de Luxembourg. — T. XXII, col. 407-408.
GISLEBERT, comte de Salm. — T. XXII, col. 408.
GISLEBERT, comte de Salm. — T. XXII, col. 412-415.
GUILLAUME 1^{er}, comte de Salm. — T. XXII, col. 424.
GUILLAUME II, comte de Salm. — T. XXII, col. 425-426.
GUILLAUME III, comte de Salm. — T. XXII, col. 426.

H

HANNETAIRE (Jean-Nicolas d'), artiste dramatique. Voir *Servandoni* (Jean Nicolas).
HEDWIGE, comtesse. — T. XXII, col. 411.

HEDWIGE, comtesse de Luxembourg. — T. XXII, col. 405-407.
 HENRI 1^{er}, comte de Luxembourg. — T. XXII, col. 407.
 HENRI II, comte de Luxembourg. — T. XXII, col. 408.
 HENRI 1^{er}, comte de Salm. — T. XXII, col. 422-425.
 HENRI II, comte de Salm. — T. XXII, col. 425-424.
 HENRI III, comte de Salm. — T. XXII, col. 424.
 HENRI IV, comte de Salm. — T. XXII, col. 424-425.
 HENRI V, comte de Salm. — T. XXII, col. 426-428.
 HENRI VI, comte de Salm. — T. XXII, col. 428-429.
 HENRI VII, comte de Salm. — T. XXII, col. 429-435.
 HENRI DE TONGRES, missionnaire. Voir *Slachtslaep* (Henri).
 HERMAN 1^{er}, comte de Salm. — T. XXII, col. 413-421.
 HERMAN II, comte de Salm. — T. XXII, col. 421-422.
 HOUDON, sculpteur. — T. XXII, col. 699.

K

KEYAERTS (Jean), chroniqueur. Voir *Siliceus* (Johannes).

L

LE FEVRE (Roger), sculpteur-imagier. Voir *Smet* (Roger de).
 LUITGARDE, tutrice. — T. XXII, col. 410.
 LUNA (Philippe-François de), magistrat. Voir *Sersanders* (Philippe-François).

M

MICHU (Benolt), peintre de vitraux. — T. XXII, col. 202-205.

O

O' SHERRIN (Thomas), écrivain ecclésiastique. Voir *Sirinus* (Thomas).

P

PERSECOUTER (Pierre), graveur. Voir *Servouters* (Pierre).
 PIRNAY (Ambroise-Simon, dit Simon-Pirnea), bibliothécaire. Voir *Simons-Pirnea* (Ambroise-Simon).

S

SALM (comtes de). — T. XXII, col. 411-435.
 SARWOUTERS (Pierre), graveur. Voir *Servouters* (Pierre).
 SCHLOBAS (Arnould), musicien. Voir *Schlobas* (Arnould De).
 SCHORRENBERGH (Henri van), peintre. — T. XXII, col. 889-892.
 SCHOTT (André), philologue et polygraphe. — T. XXII, col. 1-14.
 SCHOTT (François), écrivain prémontré. — T. XXII, col. 15-16.
 SCHOTT (François de), écrivain prémontré. Voir *Schott* (François).
 SCHOTT (François), jurisconsulte et archéologue. — T. XXII, col. 14-15.
 SCHOTT (Jean), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 16-19.
 SCHOTTUS (François), écrivain prémontré. Voir *Schott* (François).
 SCHOTUS ou SCHOTTUS (Jean), écrivain ecclésiastique. Voir *Schott* (Jean).
 SCHOTUS (Pierre), humaniste. — T. XXII, col. 19-21.
 SCHOUBBEN (Martin), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 21.
 SCHOUTEETE DE Tervarent (Amédée-Jean-Victor-Marie, chevalier de), historien. — T. XXII, col. 21-24.
 SCHOUTEN (Marin), chirurgien-accoucheur. — T. XXII, col. 24.
 SCHOUTERDEN (Henri - Herman), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 25-26.
 SCHOUY (Auguste), architecte et archéologue. — T. XXII, col. 26-32.
 SCHRANT (Johannes - Matthias), professeur d'université. — T. XXII, col. 32-36.
 SCHREVEENS (Emile), médecin. — T. XXII, col. 37.
 SCHRIECK (Adrien Van), linguiste, antiquaire, homme d'Etat, historien. — T. XXII, col. 38-39.
 SCHRIECK (Anne Van), béguine, auteur ascétique. — T. XXII, col. 39-40.
 SCHRIECK (Jacques-Félix Van den), médecin. T. XXII, col. 40-41.
 SCHROEDER (Jean-Gottfried, baron de), homme de guerre. — T. XXII, col. 41-59.
 SCHROT (Chrétien) ou SCHROTEN, cartographe. Voir *Sgrooten* (Chrétien).
 SCHROOTS (Guillaume), peintre. Voir *Schroots* (Guillaume).
 SCHUERE (Jacques Vander), maître d'école et poète. — T. XXII, p. 60-61.
 SCHUERE (Nicaise Vander), ministre calviniste et écrivain. — T. XXII, col. 61-62.

- SCHUERMANS (François-Théodore), conservateur de musée — T. XXII, col. 62.
- SCHUERMANS (Gaspar), poète et juriconsulte. — T. XXII, col. 62.
- SCHUERMANS (Louis-Guillaume), prêtre, hagiographe, historien, littérateur, philologue. — T. XXII, col. 62-66.
- SCHUERMANS (Victor-François-Justinien-Auguste), médecin. — T. XXII, col. 66-67.
- SCHUIT, ou SCHUYT (Corneille), médecin. Voir *Schuyt* (Corneille).
- SCHUPPEN (Pierre Van), graveur. — T. XXII, col. 67-70.
- SCHUT (Corneille), peintre. — T. XXII, col. 70-76.
- SCHUT (Corneille), le Jeune, peintre. — T. XXII, col. 76.
- SCHUTE, SCHUUTE, SCHUTIUS, ou SCUTIUS (Corneille), médecin. Voir *Schuyt* (Corneille).
- SCHUIEPUT (Hubert), ou SCUTEPUTACUS, écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 892.
- SCHUURMAN (Gaspar), poète et juriconsulte. Voir *Schuermans* (Gaspar).
- SCHUYT (Corneille), médecin, auteur d'almach. — T. XXII, col. 76-77.
- SCHWANN (Théodore), biologiste et professeur. — T. XXII, col. 77-98.
- SCHWARTZ (Louis), écrivain militaire. — T. XXII, col. 98.
- SCHWARTZ (Nicolas-Joseph), professeur. — T. XXII, col. 98-100.
- SCHYLANDER (Corneille), médecin. — T. XXII, col. 100-102.
- SCHYNCKELE (Henri), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 102-104.
- SCILLEMAN (Heynderic), peintre. — T. XXII, col. 104.
- SCLAIN (Henri-Joseph), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 104-106.
- SCLOBAS (Arnould De), musicien. — T. XXII, col. 106.
- SCLOBAS (Charles-Joseph), sculpteur. — T. XXII, col. 106-107.
- SCLOBAS (Jean-Baptiste), sculpteur. — T. XXII, col. 106-107.
- SCLOBAS (Louis-Alfred-Anatole-Wenceslas), militaire. — T. XXII, col. 107.
- SCOCKART (Adrien), compositeur de musique. — T. XXII, col. 107-108.
- SCOCKART (Jean-Daniel-Antoine), comte de Thirimont, chancelier de Brabant. — T. XXII, col. 108.
- SCOCKART (Louis-Alexandre), comte de Thirimont, homme d'Etat. — T. XXII, col. 108-110.
- SCOHY (François-Joseph), médecin et archéologue. — T. XXII, col. 110-111.
- SCOT ou SCOTUS (Jean), écrivain ecclésiastique. Voir *Schott* (Jean).
- SCOTUS (Hubert), chanoine augustin. — T. XXII, col. 111-112.
- SCOTUS (Pierre), humaniste. Voir *Schotus* (Pierre).
- SCOTUS (Sydracus ou Sydraeus), humaniste. — T. XXII, col. 892-895.
- SCOUMANNE (Jean-Baptiste), agronome. — T. XXII, col. 112.
- SCOURION (Pierre-Jacques), bibliothécaire et secrétaire communal. — T. XXII, col. 112-114.
- SCOUTHEETE (Jean de), homme de guerre. — T. XXII, col. 893-894.
- SCOUVILLE (Philippe de), missionnaire et écrivain de la Compagnie de Jésus. — T. XXII, col. 114-116.
- SCRIBANI (Charles), jésuite, écrivain. — T. XXII, col. 116-129.
- SCRIECKIUS ou SCHRIECKIUS (Adrien), linguiste. Voir *Schrieck* (Adrien Van).
- SCRIVERE (Barthélemy De), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 129.
- SCROUT (Chrétien) ou SCROOTZ, cartographe. Voir *Sgrooten* (Chrétien).
- SCROOTS ou SCROIS (Guillaume), peintre. — T. XXII, col. 130-132.
- SCUTTEPUTAEUS (Hubert), écrivain ecclésiastique. Voir *Schuteput* (Hubert).
- SEBASTIEN (frère), moine augustin. T. XXII, col. 132.
- SEBASTIEN (Jean), théologien moraliste. — T. XXII, col. 133-136.
- SEBILLE (Alexandre), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 136-137.
- SEBILLE (Antoine), graveur et orfèvre. — T. XXII, col. 137.
- SECLEERS (Jooris van), tailleur d'images. Voir *Sicleer* (Jooris van).
- SECLIEERS (Ingelbert-Liévin van), peintre. Voir *Siclrs* (Ingelbert-Liévin van).
- SEGLYN (Charles de), bibliothécaire. — T. XXII, col. 137-138.
- SÉCUS (François-Marie-Joseph-Hubert, baron de), homme politique. — T. XXII, col. 138-139.
- SEDAINE (Henri-Jean-François), fonctionnaire. T. XXII, 139-140.
- SEDULIUS, écrivain irlandais. — T. XXII, col. 140-146.
- SEDULIUS (Henri), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 146-149.
- SEERWART (Henri-Joseph), chanoine prémontré. — T. XXII, col. 149-150.
- SEGERS (Barthélemy), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 150-151.

- SEGBERS (Daniel), peintre de fleurs. — T. XXII, col. 151-154.
- SEGBERS (Gérard), peintre d'histoire. — T. XXII, col. 154-157.
- SEGBERS (Jacques), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 157-158.
- SEGBERS (Jean-Corneille), médecin. — T. XXII, col. 158-159.
- SEGBER JANSNONE, démagogue. — T. XXII, col. 159-163.
- SEGBER VAN DEN NUWENSTEENE, recteur d'Université. Voir *Sigerus de novo Lapide*.
- SEGBERS (Alexandre), capitaine et naturaliste. — T. XXII, col. 163-166.
- SEGBERS (Anne), peintre miniaturiste. — T. XXII, col. 166.
- SEGBERS (Barthélemy), écrivain ecclésiastique. Voir *Segers* (Barthélemy).
- SEGBERS (Charles-Jean), archevêque et apôtre. — T. XXII, col. 166-177.
- SEGBERS (Corneille-Jean-Adrien), peintre. — T. XXII, col. 177-178.
- SEGBERS (François-Jean-Baptiste), violoniste et chef d'orchestre. — T. XXII, col. 178-179.
- SEGBERS (Henri-Louis-Charles-Joseph), calligraphe. — T. XXII, col. 179-180.
- SEGBERS (Louis), homme de lettres. — T. XXII, col. 180-184.
- SEGBI (Jean de) ou DE SEGBIS, diplomate. — T. XXII, col. 184-185.
- SEGBIS (Jean de), diplomate. Voir *Segri* (Jean de).
- SEGBY (Henri de), diplomate. Voir *Segri* (Jean de).
- SEL (Charles-Henri), historien. — T. XXII, col. 185.
- SELADE (Emmanuel-Charles-Victor), médecin, T. XXII, col. 185-186.
- SELDERSLAGH (Jacques), peintre. — T. XXII, col. 186.
- SELLIERS DE MORANVILLE (Léonard-Charles-Adrien, chevalier de), fonctionnaire, publiciste. — T. XXII, col. 186-187.
- SELYS LONGCHAMPS (Michel-Edmond baron de), naturaliste, sénateur. — T. XXII, col. 192-199.
- SELYS (Michel-Laurent, baron de), homme politique. — T. XXII, col. 188-191.
- SEMAL (François), aliéniste. — T. XXII, col. 199-201.
- SEMENS (Balthazar Van), peintre. — T. XXII, col. 201.
- SEMMENS (Balthazar), peintre. Voir *Semens* (Balthazar Van).
- SEMPI (P.-A.) ou PIERRE DE SEMPY, peintre. — T. XXII, col. 201-203.
- SEMPY (Pierre de), peintre. Voir *Sempi* (P.-A.).
- SENAVE (Jacques-Albert), peintre. — T. XXII, col. 203-206.
- SENELLY (Jean), philosophe. — T. XXII, col. 206.
- SENZEILLES (Jacques De), homme de guerre, T. XXII, col. 206-207.
- SERAING (Alexandre de), maître de Liège. — T. XXII, col. 208-215.
- SERAING (Gilbert de), bourgmestre. — T. XXII, col. 215-219.
- SERAING (Jean de), négociateur. — T. XXII, col. 219-224.
- SERARIUS (Pierre), théologien. Voir *Serrurier* (Pierre).
- SERIN (Jean ou Hermann), peintre d'histoire. T. XXII, col. 225
- SERIN (Jan), peintre d'histoire. — T. XXII, col. 225.
- SERLIPPENS (Jean-Louis), jurisconsulte, pamphlétaire et polygraphe. — T. XXII, col. 225-229.
- SERMOISE (Jean-Jacques Gerardot de), ingénieur. — T. XXII, col. 229.
- SERON (Pierre-Guillaume), homme politique. — T. XXII, col. 229-236.
- SERRARIS (Jean-Ihéodore), homme de guerre. — T. XXII, col. 236-239.
- SERRARIUS (Pierre), théologien. Voir *Serrurier* (Pierre).
- SERRE (Jean-Baptiste-Adrien-Joseph), imprimeur, mathématicien et professeur. — T. XXII, col. 239-242.
- SERRE (Jean-Joseph), imprimeur. — T. XXII, col. 242.
- SERRET (François-Joseph - Jean - Baptiste de), homme politique. — T. XXII, col. 894-897.
- SERRET (François-Joseph-Léonard de), militaire. — T. XXII, col. 897-898.
- SERRURE (Constant-Antoine), avocat, historien et numismate. — T. XXII, col. 242-251.
- SERRURE (Constant-Philippe), historien, numismate et philologue. — T. XXII, col. 251-265.
- SERRURE (Louis - Auguste), architecte. — T. XXII, col. 265.
- SERRURE (Raymond-Constant), numismate. — T. XXII, col. 265-272.
- SERRURIER (Nicole), hérésiarque. — T. XXII, col. 275-277.
- SERRURIER (Pierre), SERRARIUS ou SERARIUS, théologien. — T. XXII, col. 277-279.
- SERRUYS (Henri), bourgmestre. — T. XXII, col. 279.
- SERRUYS (Jean-Baptiste-Hubert), avocat, magistrat, homme politique. — T. XXII, col. 279-280.

- SERSANDERS (Charles-Joseph), bailli. — T. XXII, col. 285.
- SERSANDERS (Daniel), homme politique. — T. XXII, col. 280-284.
- SERSANDERS (Hubert-François), bailli. — T. XXII, col. 285.
- SERSANDERS (Philippe-François), dit de Luna, magistrat. — T. XXII, col. 284-285.
- SERSIGNIES (Nicolas de), facteur d'orgues. — T. XXII, col. 286.
- SERULIER (Olivier-Ferdinand-Joseph), poète. — T. XXI, col. 286-287.
- SERULIER (Pierre-Joseph), officier. — T. XXII, col. 287.
- SERVAES (Herman), peintre. — T. XXII, col. 287-289.
- SERVAIS (Saint), évêque. — T. XXII, col. 289-295.
- SERVAIS (Adrien-François), violoncelliste. — T. XXII, col. 296-298.
- SERVAIS (François-Mathieu, dit Franz), compositeur et chef d'orchestre. — T. XXII, col. 298-300.
- SERVAIS (François-Xavier-Joseph), médecin. — T. XXII, col. 300.
- SERVAIS (Gaspard-Joseph de), bibliographe et botaniste. — T. XXII, col. 300-302.
- SERVAIS (Joseph), violoncelliste. — T. XXII, col. 302-305.
- SERVAIS DE LOUVAIN, dominicain. — T. XXII, col. 305-304.
- SERVAIS DE SAINT-PIERRE (Jean VAES, connu sous le nom religieux de), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 304-305.
- SERVANDONI (Giovanni-Niccolo), peintre et architecte. — T. XXII, col. 8-8.
- SERVANDONI (Jean-Nicolas), dit d'Hannetaire, artiste dramatique. — T. XXII, col. 898-899.
- SERVATH (François), religieux et homme politique. — T. XXII, col. 306.
- SERVATIUS (Robert), prédicateur. — T. XXII, col. 306.
- SERVOIS, avocat et rhétoricien. — T. XXII, col. 306-307.
- SERVANCKX (Guillaume-Joseph), historien. — T. XXII, col. 307.
- SERWIER (Hubert-François), religieux. — T. XXII, col. 308-309.
- SERWIER (Jean-Henri), curé. — T. XXII, col. 309.
- SERWIER (Louis), prémontré. — T. XXII, col. 309.
- SERWIER (Mathieu), prémontré. — T. XXII, col. 307-309.
- SERWOUT (Pierre), graveur. Voir *Serwouters* (Pierre).
- SERWOUTER (Pierre), graveur. Voir *Serwouters* (Pierre).
- SERWOUTERS (Jean), poète. — T. XXII, col. 309-310.
- SERWOUTERS (Jean), teneur de livres. — T. XXII, col. 315.
- SERWOUTERS (Pierre) ou SERWOUTER, SHERWOUTER, SARWOUTERS, SHERWOUTERS, TSHERWOUTERS, erronément SERWOUT et PERSECOUTER, graveur. — T. XXII, col. 310-315.
- SETTEGAST (Jacques), jésuite et philosophe. — T. XXII, col. 315-318.
- SEULEN (Henri), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 318-320.
- SEUR ou SOEUR (Jean de), historiographe et fonctionnaire. — T. XXII, col. 320-325.
- SEUTIN (baron Louis-Joseph), chirurgien. — T. XXII, col. 324-359.
- SEVENBERGEN (Lucas Van) ou ZEVENBERGEN, orfèvre et graveur. — T. XXII, col. 339-340.
- SEVENDONCK (Mathieu Van), médecin militaire. — T. XXII, col. 340-344.
- SEVERDONCK (Joseph Van), peintre. — T. XXII, col. 344-342.
- SEVERI (Charles de), abbé. — T. XXII, col. 342-345.
- SEVERIN (Saint), évêque. — T. XXII, col. 345-346.
- SEVERIN (André), facteur d'orgues. — T. XXII, col. 346-347.
- SEVERIN (Henri-Joseph de), jurisconsulte. — T. XXII, col. 347-349.
- SEVERNE (Daniel van), architecte, entrepreneur et homme politique. — T. XXII, col. 349-351.
- SEVERYNS (Emile-Corneille-Pierre), littérateur. — T. XXII, col. 352.
- SEVESTRE (Jean-Louis), substitut. — T. XXII, col. 352.
- SEVIN (Claude-Albert), peintre. — T. XXII, col. 352-355.
- SEVIN (François-Désiré de), poète et théologien. — T. XXII, col. 355-355.
- SEVOLD, abbé de Saint-Hubert. — T. XXII, col. 355-356.
- SEYN (Jean-Baptiste de), instituteur et poète. — T. XXII, col. 356.
- SEYSSONE (Corneille, dit Sneyssone), héros. — T. XXII, col. 356-358.
- SGROET (Chrétien), SGROETH ou SGROETZ, cartographe. Voir *Sgrooten* (Chrétien).
- SGROITH (Chrétien), cartographe. Voir *Sgrooten* (Chrétien).
- SGROOT (Chrétien), SGROOTENS, SGROOTH,

- ou SGROOTZ, cartographe. Voir *Sgrooten* (Chrétien).
- SGROOTEN (Chrétien) ou SCHROT, SCHROTEN, SCROOT, SCROOTZ, SGROET, SCROETH, SGROETZ, SGROITH, SGROOT, SGROOTENS, SGROOTH, SGROOTZ, SGROTHENUS, SGROTHON, ou SGROTIUS, cartographe. — T. XXII, col. 358-371.
- SGROTHENUS (Chrétien), cartographe. Voir *Sgrooten* (Chrétien).
- SGROTHON (Chrétien), cartographe. Voir *Sgrooten* (Chrétien).
- SGROTIUS (Chrétien), cartographe. Voir *Sgrooten* (Chrétien).
- SHERWOUTER, ou SHERWOUTERS (Pierre), graveur. Voir *Servouters* (Pierre).
- SIBENIUS (Martin), traducteur et écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 371-372.
- SIBERECHTS (Jean), paysagiste. — T. XXII, col. 372-375.
- SIBRECHT (Marcel), peintre. Voir *Siebrechts* (Marcel).
- SIRYLLE D'ANJOU, comtesse de Flandre. — T. XXII, col. 375-378.
- SICERAM (Louis), SYCERAM ou SYSERAM, graveur et jésuite. — T. XXII, col. 378-380.
- SICHARD, abbé de Staveot. — T. XXII, col. 380.
- SICHEM (François de), ZICHEMIUS ou ZICHENIUS, écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 380-381.
- SICHEM (Guillaume de) ou Van SicheM, écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 381.
- SICHEN (Guillaume Van), écrivain ecclésiastique. Voir *Sichem* (Guillaume de).
- SICILE (Jehan Courtois, dit), héros d'armes et écrivain héraldiste. — T. XXII, col. 381-385.
- SICILE, héraut d'armes. — T. XXII, col. 385.
- SICKELEERS (Pierre van), graveur. — T. XXII, col. 385-386.
- SICKELER (Joris van), tailleur d'images. Voir *Sicleer* (Jooris van).
- SICLEER (Jan van), peintre. — T. XXII, col. 386-387.
- SICLEER (Jooris van), SICKELER ou SECKLEERS, tailleur d'images et architecte. — T. XXII, col. 386-387.
- SICLERS (Ingelbert Liévin van), dit Secliers, peintre. — T. XXII, col. 387.
- SIDERIUS (Emile-Edouard-Benoît), historien. — T. XXII, col. 388.
- SIEBRECHTS (Marcel) ou SIBRECHT, peintre. — T. XXII, col. 388-389.
- SIEUR (Arnold), écrivain et missionnaire. — T. XXII, col. 389.
- SIFFER (Camilie-Théodore), avocat. — T. XXII, col. 389-390.
- SIGART (Joseph-Désiré), médecin et philologue, T. XXII, col. 390-393.
- SIGEFROID, fondateur de la maison de Luxembourg. — T. XXII, col. 394-404.
- SIGEFROID II, comte. — T. XXII, col. 404-406.
- SIGER DE BAILLEUL, homme de guerre et homme politique. — T. XXII, col. 436-438.
- SIGER DE BRABANT, philosophe. — T. XXII, col. 439-492.
- SIGER DE COURTRAI, professeur. — T. XXII, col. 492-494.
- SIGER DE GAND, homme de guerre. — T. XXII, col. 503.
- SIGER, châtelain de Gand. — T. XXII, col. 497.
- SIGER II, châtelain de Gand. — T. XXII, col. 497-499.
- SIGER III, châtelain de Gand. — T. XXII, col. 499-502.
- SIGER ou SOHIER LE COURTRAISIN, chevalier. — T. XXII, col. 495.
- SIGER (Paul), musicien. — T. XXII, col. 435.
- SIGERUS (Johannes), démagogue. Voir *Segher Jansone*.
- SIGERUS DE NOVO LAPIDE ou SEGHER VAN DEN NUWENSTEENE, recteur d'université. — T. XXII, col. 503-504.
- SIGILIN (Saint), abbé. Voir *Sigolin* (Saint).
- SIGOLIN (Saint) ou SIGILIN, abbé. — T. XXII, col. 504-505.
- SILICEUS (Johannes) ou KEYAERTS (Jean), chroniqueur. — T. XXII, col. 505-506.
- SILLE (Nicaise de), diplomate. — T. XXII, col. 506-509.
- SILLEVOORTS (Pierre), peintre et sculpteur. — T. XXII, col. 509-510.
- SILVESIER (Lucas), sculpteur. — T. XXII, col. 510-511.
- SILVIJUS (Antoine), dessinateur. Voir *Silvius* (Antoine).
- SILVIUS (Antoine), SYLVIUS, SILVYUS ou SVLVIUS ANTONIANUS, ou VANDEN BOSCH ou BOSSCHE, dessinateur et graveur. — T. XXII, col. 511-512.
- SILVIUS (Guillaume), imprimeur et auteur. — T. XXII, col. 513-514.
- SILVIUS (Jacques) ou DUBOIS, religieux. — T. XXII, col. 514.
- SILVIUS (Petrus), VANDEN BOSSCHE (Pierre) ou SYLVIUS, écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 514-515.
- SIMAR (Julien-Jean), compositeur et chef de musique. — T. XXII, col. 516.
- SIMEOMO (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 517-518.

- SIMOENS (Guillaume) ou SIMONIS (Wilhelmus), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 518-519.
- SIMOENS (Jean-Baptiste), SIMONS ou SYMOENS, architecte et géomètre. — T. XXII, col. 519.
- SIMOENS (Jean ou Hans), fondateur et sculpteur. Voir *Simons* (Jean ou Hans).
- SIMOENS (Liévin) ou SYMOENS, peintre. — T. XXII, col. 519-520.
- SIMON (Aurélien-Augustin), orfèvre et sculpteur. Voir *Simons* (Aurélien-Augustin).
- SIMON (Edouard-Dominique-Florent), juriconsulte. — T. XXII, col. 520.
- SIMON (Godefroid), sculpteur. — T. XXII, col. 520-521.
- SIMON (Gratien), faïencier. — T. XXII, col. 521-522.
- SIMON (Jacques), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 522-523.
- SIMON (Jacques-Henri-Joseph), médecin et professeur. — T. XXII, col. 523-528.
- SIMON (Jean-Baptiste), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 528-529.
- SIMON (Jean-Henri), graveur et homme de guerre. — T. XXII, col. 529-533.
- SIMON (Jean-Henri), violoniste et compositeur. — T. XXII, col. 533-534.
- SIMON (Louis), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 534-535.
- SIMON (Mayer), graveur. — T. XXII, col. 535.
- SIMON (Pierre), musicien. — T. XXII, col. 536.
- SIMON, ménestrel. — T. XXII, col. 536-537.
- SIMON D'AFFLICHEM, moine. — T. XXII, col. 537.
- SIMON DE COUVIN, astrologue. — T. XXII, col. 537-538.
- SIMON DE GAND, chroniqueur et poète. — T. XXII, col. 538-541.
- SIMON DE LIMBOURG, élu de Liège. — T. XXII, col. 541-543.
- SIMON DE SAINT-MARTIN, moine. — T. XXII, col. 544.
- SIMON DE TOURNAI, philosophe et théologien. — T. XXII, col. 544-553.
- SIMON DE VENLOE, théologien et liturgiste. — T. XXII, col. 553-555.
- SIMON DE VERMANDOIS, évêque. — T. XXII, col. 555-564.
- SIMONAU (François) ou SIMONEAU, peintre. — T. XXII, col. 564-565.
- SIMONAU (Gustave), aquarelliste et lithographe. — T. XXII, col. 565-567.
- SIMONEAU (François), peintre. Voir *Simonau* (François).
- SIMONI (Guillaume-Hyacinthe-Joseph de) ou SIMONY, ingénieur. — T. XXII, col. 567-569.
- SIMONIS (Hubert), professeur. — T. XXII, col. 569-570.
- SIMONIS (Jean-Martin-Grégoire), chansonnier. — T. XXII, col. 570-572.
- SIMONIS (Louis-Eugène), sculpteur. — T. XXII, col. 572-579.
- SIMONIS (Nicolas-Désiré), avocat. — T. XXII, col. 579-580.
- SIMONIS (Wilhelmus), écrivain ecclésiastique. Voir *Simoens* (Guillaume).
- SIMONON (Charles-Nicolas), poète. — T. XXII, col. 580-586.
- SIMONON (Paschal), écrivain et géomètre. — T. XXII, col. 586-589.
- SIMONS-PIRNEA (Ambroise-Simon PIRNAY, dit) ou SYMONS-PIRNEA, bibliothécaire. — T. XXII, col. 626-629.
- SIMONS (Aurélien-Augustin) ou SIMON, orfèvre et sculpteur. — T. XXII, col. 589-590.
- SIMONS (Charles-Marie-Jean-Hubert), magistrat. — T. XXII, col. 590-592.
- SIMONS (François), chanoine et musicien. — T. XXII, col. 592.
- SIMONS (Isabelle), peintre. — T. XXII, col. 597.
- SIMONS (Jean-Baptiste), architecte. Voir *Simoens* (Jean-Baptiste).
- SIMONS (Jean), carrossier. — T. XXII, col. 594-595.
- SIMONS (Jean ou Hans), SYMONS ou SIMOENS, fondateur et sculpteur. — T. XXII, col. 592-594.
- SIMONS (Marie-Elisabeth), peintre et miniaturiste. — T. XXII, col. 595-597.
- SIMONS (Michel), peintre. — T. XXII, col. 597.
- SIMONS (Pierre), théologien. — T. XXII, col. 597-619.
- SIMONS (Pierre), carrossier. — T. XXII, col. 619-620.
- SIMONS (Pierre), ingénieur. — T. XXII, col. 620-625.
- SIMONS (Quentin), peintre. — T. XXII, col. 625-626.
- SIMONY (Guillaume-Hyacinthe-Joseph de), ingénieur. Voir *Simoni* (Guillaume-Hyacinthe-Joseph de).
- SINGELEE (Jean-Baptiste), violoniste. — T. XXII, col. 629-630.
- SINGELEE (Louise), cantatrice et violoniste. — T. XXII, col. 630.
- SINA (Hippolyte), pédagogue et littérateur. — T. XXII, col. 630-631.
- SINKEL (Joseph-Lambert-Emile), lieutenant de vaisseau et publiciste. — T. XXII, col. 631-635.
- SIPLY (Jean de Flodorp, marquis de) ou CIPLY, homme de guerre. — T. XXII, col. 636-637.

- SIRAUT (Dominique-Nicolas - Joseph), homme politique. — T. XXII, col. 637-638.
- SIRAUX (Auguste), horticulteur. — T. XXII, col. 638-639.
- SIRE (Pierre) ou SIRÉE, écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 640.
- SIRE JACOB (Daniel), industriel. — T. XXI, col. 640-641.
- SIRE JACOB (Jean), dit Beverus, théologien. — T. XXII, col. 641.
- SIRE JACOB (Jean), dit Van der Alphene, abbé. — T. XXII, col. 641-645.
- SIRE JACOB (Luc), théologien. — T. XXII, col. 645.
- SIRÉE (Pierre), écrivain ecclésiastique. Voir *Siré* (Pierre).
- SIRET (Adolphe), littérateur. — T. XXII, col. 645-650.
- SIRINUS (Thomas) ou O'SHERRIN, écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 650-651.
- SISEL, peintre. — T. XXII, col. 651.
- SITHOF (Jean), fondeur de cloches. — T. XXII, col. 652.
- SIVRY (Jean de), chanoine. — T. XXII, col. 652-653.
- SIX (Jean), théologien. — T. XXII, col. 655-661.
- SLABBAERD (Jean), maître maçon. — T. XXII, col. 661-662.
- SLACHTSLAEP (Henri) ou HENRI DE TONGRES, missionnaire. — T. XXII, col. 662-665.
- SLAUGHTER (Edouard), hébraïsant et mathématicien. — T. XXII, col. 665-665.
- SLAVON (Guil aume), sculpteur. — T. XXII, col. 665-666.
- SLEIDAN (Jean), historien et diplomate. — T. XXI, col. 666-685.
- SLINGENEYER (Ernest-Isidore-Hubert), peintre. — T. XXII, col. 685-687.
- SLODTZ (Michel-Ange), sculpteur. Voir *Slodtz* (René-Michel, dit Michel-Ange).
- SLODTZ (Paul-Ambroise), sculpteur. — T. XXII, col. 692-695.
- SLODTZ (René-Michel), dit Michel-Ange, sculpteur. — T. XXII, col. 695-699.
- SLODTZ (Sébastien), sculpteur. — T. XXII, col. 687-691.
- SLODTZ (Sébastien-Antoine), sculpteur. — T. XXII, col. 691-692.
- SLOOTEN (Cyprien van), franciscain. — T. XXII, col. 901-902.
- SLOOTEN (Jean van der), Johannes GEFFENSIS ou SLOOTANUS, dominicain. — T. XXII, col. 701-702.
- SLOOTS (Jean), peintre. — T. XXII, col. 702-703.
- SLOOVERE (Martin de), imprimeur et poète. — T. XXI, col. 703-704.
- SLOOVERE (Pierre de), imprimeur. — T. XXII, col. 703-704.
- SLOTANUS (Johannes), dominicain. Voir *Slooten* (Jean vander).
- SLUPERE (Jacques De), poète. Voir *Sluperius* (Jacques).
- SLUPERIUS (Jacques) DE SLUPERE ou SLUPER, poète. — T. XXII, col. 704-708.
- SLUPPER (Jacques), poète. Voir *Sluperius* (Jacques).
- SLUSE (Gustave-Pierre-François), professeur. — T. XXII, col. 708-709.
- SLUSE (Jean-Gautier de), cardinal. — T. XXII, col. 709-715.
- SLUSE (René-François de), géomètre. — T. XXII, col. 715-752.
- SLUTER (Claus ou Nicolas), imagier et valet de chambre de Philippe le Hardi. — T. XXII, col. 752-762.
- SLUYS (Gilles van der), sculpteur. — T. XXII, col. 762-765.
- SLUYS (Paul van der), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 765.
- SLUYSE DE HEUSDEN (Charles-Joseph-Jean van der), peintre. — T. XXII, col. 765-764.
- SMACHTENS (Jean - Joseph), architecte. — T. XXII, col. 764-765.
- SMANS (Narcisse-Elisa), écrivain pédagogue. — T. XXII, col. 765-766.
- SMEEKIN (Jean), rhétoricien. Voir *Smeken* (Jean).
- SMEECKEN (Jean), rhétoricien. Voir *Smeken* (Jean).
- SMEKEN (Jean), SMEEKIN ou SMEECKEN, rhétoricien. — T. XXII, col. 766-767.
- SMET (Adrien de), sculpteur. — T. XXII, col. 767.
- SMET (Adrien de), prêtre et historien. — T. XXII, col. 767-768.
- SMET (Artus) ou SMIT, facteur d'orgues. — T. XXII, col. 768-769.
- SMET (Cornelle), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 769-775.
- SMET (Eugène de), homme politique. — T. XXII, col. 775-775.
- SMET (Georges de), juriconsulte. — T. XXII, col. 775.
- SMET (Henri), peintre. Voir *Smidt* (Henri).
- SMET (Jean de), peintre. — T. XXII, col. 776.
- SMET (Joseph de), religieux. — T. XXII, col. 776-777.
- SMET (Joseph de), prêtre, hagiographe. — T. XXII, col. 777-778.

- SMET (Joseph-Jean de), historien et écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 778-791.
- SMET (Mathieu de), sculpteur. — T. XXI, col. 791-792.
- SMET (Pierre de), peintre-verrier. — T. XXII, col. 792-795.
- SMET (Pierre-Jean de), missionnaire. — T. XXI, col. 795-796.
- SMET (Roger de) ou LE FEVRE, sculpteur-imagier. — T. XXII, col. 798.
- SMET (Roger I^{er} de), sculpteur. — T. XXII, col. 798-799.
- SMET (Roger II de), sculpteur. — T. XXII, col. 799-801.
- SMET (Roger III de), sculpteur. — T. XXII, col. 801-802.
- SMET (Roger IV de), sculpteur. — T. XXII, col. 802-806.
- SMET (Théodore), facteur d'orgues. — T. XXI, col. 806-807.
- SMET (Wolfgang de), peintre. — T. XXII, col. 807.
- SMET VAN HUYSE (le maréchal), inspirateur de prophéties. — T. XXI, col. 807-819.
- SMETIUS (Antoine), prédicateur. Voir *Snets* (Antoine).
- SMETIUS (Guillaume), abbé. Voir *Smidt* (Guillaume VI de).
- SMETS (Antoine) ou SMETIUS, prédicateur. — T. XXII, col. 819.
- SMETS (Chrétien), peintre. — T. XXII, col. 819-820.
- SMETS (Jacques), peintre. — T. XXII, col. 820-821.
- SMETS (Servais) ou FABRI, écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 821-825.
- SMEYERS (Egide ou Gilles), peintre. — T. XXII, col. 825-825.
- SMEYERS (Gilles-Joseph), peintre. — T. XXII, col. 825-831.
- SMEYERS (Henri), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 832.
- SMEYERS (Jacques), peintre. — T. XXII, col. 832-835.
- SMEYERS (Marie), miniaturiste. — T. XXII, col. 835.
- SMEYERS (Nicolas), peintre. — T. XXII, col. 834.
- SMID (Nicolas de), industriel. — T. XXII, col. 835.
- SMIDT (Guillaume VI de), dit Smetius, abbé. — T. XXII, col. 834-835.
- SMIDT (Henri), SMET, SMIT, ou SMYTS, peintre. — T. XXII, col. 835-836.
- SMIDT (Jean-Remy de), jurisconsulte. — T. XXI, col. 836-837.
- SMIDT (Paul-Alexandre), religieux. — T. XXII, col. 837-838.
- SMIDT (Pierre-François de), prêtre. — T. XXII, col. 837.
- SMIDT'S (Pierre), médecin. — T. XXII, col. 858-859.
- SMISING (Théodore), écrivain ecclésiastique. — T. XXII, col. 859.
- SMISSEN (Alfred-Louis-Adolphe van der), homme de guerre. — T. XXII, col. 859-844.
- SMISSEN (Théodore, dit Michel van der), abbé. — T. XXI, col. 844-846.
- SMIT (Artus), facteur d'orgues. Voir *Smet* (Artus).
- SMIT (Baudouin de), écrivain ecclésiastique. — T. XXI, col. 846-847.
- SMIT (Henri), peintre. Voir *Smidt* (Henri).
- SMITS (Eugène-Oscar), industriel. — T. XXII, col. 847-850.
- SMITS (François-Marc), peintre. — T. XXII, col. 850-851.
- SMITS (Guillaume), récollet. — T. XXII, col. 852-854.
- SMITS (Jean-Baptiste), homme d'Etat. — T. XXII, col. 854-864.
- SMITS (Jean-Joseph), imprimeur-libraire. — T. XXII, col. 864-868.
- SMITS (Mathieu-Edouard), statisticien et dramaturge. — T. XXII, col. 868-876.
- SMITSEN (Arnold), peintre. Voir *Smitsens* (Arnold).
- SMITSEN (Jean-François), peintre. Voir *Smitsens* (Jean-François).
- SMITSENS (Arnold), SMITSEN, SMYTSSEN, SMYTSENS, peintre. — T. XXII, col. 876-877.
- SMITSENS (Jean-François) ou SMITSEN, peintre. — T. XXII, col. 877-878.
- SMITSENS (Jean-François), peintre. — T. XXII, col. 878-879.
- SMOLDEREN (Jean-Gérard), professeur, bibliophile. — T. XXII, col. 879-880.
- SMOLDERS (Théodore-Jean-Corneille), jurisconsulte. — T. XXII, col. 880-882.
- SMOUT (Daniel), peintre. — T. XXII, col. 882.
- SMOUT (Jean, dit Smoutius), chanoine. — T. XXII, col. 882-883.
- SMOUT (Luc), le Vieux, peintre. — T. XXII, col. 883-884.
- SMOUT (Luc), le Jeune, peintre. — T. XXII, col. 884-885.
- SMOUTIUS (Jean), chanoine. Voir *Smout* (Jean).
- SMYTERE (Anne de) ou SMYTERS, miniaturiste. — T. XXII, col. 885-886.

SMYTERE (Jean de), sculpteur. — T. XXII, col. 886-888.

SMYTERS (Anne), miniaturiste. Voir *Smytere* (Anne de).

SMYTERS (Antoine), poète et philologue. — T. XXII, col. 888.

SMYTS (Henri), peintre. Voir *Smidt* (Henri).

SMYTSSEN (Arnold), peintre. Voir *Smitsens* (Arnold).

SMYTSSENS (Arnold), peintre. Voir *Smitsens* (Arnold).

SNEYSSONE (Corneille), héros. Voir *Seyssone* (Corneille).

SOEUR (Jean de), historiographe et fonctionnaire. Voir *Seur* (Jean de).

SOHIER LE COURTOISIN, chevalier. Voir *Siger le Courtroisin*.

SOHIER II LE COURTOISIN, chevalier. — T. XXII, col. 495-496.

SOHIER III LE COURTOISIN, grand veneur. — T. XXII, col. 496.

SYCERAM (Louis), graveur et jésuite. Voir *Siceram* (Louis).

SYLVIUS ou SYLVIUS ANTONIANUS (Antoine). Voir *Silvius* (Antoine).

SYLVIUS (Pierre), écrivain ecclésiastique. Voir *Silvius* (Petrus).

SYMONS-PIRNEA (Ambroise-Simon PIRNAY, dit), bibliothécaire. Voir *Simons-Pirnea* (Ambroise-Simon Pirnay dit).

SYMONS (Jean ou Hans), fondeur et sculpteur. Voir *Simons* (Jean ou Hans).

SYMOENS (Liévin), peintre. Voir *Simoens* (Liévin).

SYMOENS (Jean-Baptiste), architecte. Voir *Simoens* (Jean-Baptiste).

SYSERAM (Louis), graveur et jésuite. Voir *Siceram* (Louis).

T

TASSAERT (Jean-Pierre-Antoine), sculpteur. — T. XXII, col. 700.

THIERRI, comte de Luxembourg. — T. XXII, col. 408-409.

T'SHERWOUTERS (Pierre), graveur. Voir *Serwouters* (Pierre).

V

VAES (Jean), écrivain ecclésiastique. Voir *Servais de Saint-Pierre*.

VROOM (Henri de), écrivain ecclésiastique. Voir *Sedulius* (Henri).

Z

ZEGERS (Gérard), peintre d'histoire. Voir *Segers* (Gérard).

ZICHEMIUS (François), écrivain ecclésiastique. Voir *Sichem* (François de).

ZICHENIUS (François), écrivain ecclésiastique. Voir *Sichem* (François de).



